GLASGOW
COLLEGE
LIBRARY

Glasgow
University Library

Medicine
Z 293.P27
1840-M
Vol. 2

ŒUVRES
COMPLÈTES
D'AMBROISE PARÉ

REVUES ET COLLATIONNÉES SUR TOUTES LES ÉDITIONS,

AVEC LES VARIANTES;

ORNÉES DE 217 PLANCHES ET DU PORTRAIT DE L'AUTEUR;

ACCOMPAGNÉES DE NOTES HISTORIQUES ET CRITIQUES,

ET

PRÉCÉDÉES D'UNE INTRODUCTION

SUR L'ORIGINE ET LES PROGRÈS
DE LA CHIRURGIE EN OCCIDENT DU SIXIÈME AU SEIZIÈME SIÈCLE,
ET SUR LA VIE ET LES OUVRAGES D'AMBROISE PARÉ,

PAR

J.-F. MALGAIGNE.

Labor improbus omnia vincit.
A. PARÉ.

TOME DEUXIÈME.

A PARIS,

CHEZ J.-B. BAILLIÈRE,
LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE,
RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 17.
A LONDRES, CHEZ H. BAILLIÈRE, 219, REGENT STREET.

—

1840.

GLASGOW
UNIVERSITY
LIBRARY:

LE HVITIÉME LIVRE

TRAITANT

DES PLAYES RECENTES ET SANGLANTES

EN PARTICVLIER[1].

CHAPITRE I.

DES ESPECES ET DIFFERENCES DES FRACTVRES DV CRANE.

Apres auoir en bref traité des playes en general, à sçauoir de leurs differences, signes, causes, prognostic et curation, ensemble des accidens qui y peuuent surnenir : reste maintenant à traiter de celles qui sont faites en chasque partie, d'autant qu'elles diuersifient grandement la curation : et commencerons à celles de la teste, continuant par mesme methode à toutes les autres parties.

Donc pour entrer en matiere, il faut sçauoir que la teste est aucunesfois blessée auec petite contusion sans playe, et quelquesfois auec incision du cuir qui couure le Crane seulement : et aussi souuent on trouue complication des deux, à sçauoir Playe et contusion. D'auantage, l'os est aucunesfois fracturé superficiellement, et quelquesfois iusques au Diploé, et souuent en toutes les deux tables, auec les membranes, comprenant aussi la substance du cerueau. Aussi souuentesfois aduient vne commotion, ou esbranlement au cerueau, auec ruption d'aucuns vaisseaux du dedans, et autres accidens. Ce qui sera declaré cy apres par ordre, auec la curation de chacune disposition où principalement ie suiuray le diuin : Hippocrates, lequel en son liure *des Playes de Teste*, a fait cinq especes et differences de fractures au Crane.

La premiere est appellée *Fente* ou *Scissure*.

[1] La plus grande partie de ce livre, jusqu'au chapitre *des Playes de poitrine*, avait paru pour la première fois en 1561 à la suite de l'*Anatomie de la teste* sous ce titre : *La methode de traitter les playes et fractures de la teste, auec les pourtraits des instrumens necessaires pour la curation d'icelle*; nous la citerons dans nos notes sous le titre d'*édition de 1561*. Elle commence d'ailleurs ainsi :

« Apres auoir ainsi cogneu les parties naturelles de la teste, maintenant nous faut declarer les choses repugnantes à nature, et specialement des playes et fractures d'icelles. *Donc pour entrer en matiere*, etc. »

La seconde *Contusion*.

La troisiéme, *Embarreure*, ou *Enfonsure*.

La quatriéme, *Incision*, ou *Me que*.

La cinquiéme, dite *Contrefente*, qui se fait quand l'os est fracturé, fendu ou esclaté autre part qu'à l'endroit où a esté donné le coup.

Et de ces cinq especes sont encores plusieurs differences : car aucunes sont grandes, moyennes, petites, et trés petites : aucunes longues, larges, courtes : aucunes superficielles : les autres iusques au Diploé, et quelquesfois passent toutes les deux tables. Les vnes sont de figure droitte, oblique et ronde : les autres simples : les autres composées entre elles, comme Contusion auec Fissure, et semblables : les vnes sont compliquées auec douleur, chaleur, tumeur, flux de sang et autres accidens : quelques-vnes sont auec vne ou plusieurs esquilles d'os separés, autres non : toutes lesquelles differences font diuersifier la cure. Or pour soulager la memoire, ie t'ay bien voulu bailler ces deux tables pour plus facile intelligence [1].

[1] Ces deux tables manquent dans l'édition de 1561.

TABLE I. DES FRACTVRES DV CRANE.

- *Fracture* ou solution de continuité és os du Crane, se fait par
  - *Contusion*, c'est à dire, cassure ou froissure de chose contondante, qui sera tombée sur le Crane, ou pour estre tombé ledit Crane de haut sur chose obtuse, faisant que les parties de l'os fracturé
    - Gardent leur place, et demeurent contigus, dont est faite l'espece de fracture en forme de ligne, dite *lente* ou *feluure*, qui est
      - *Apparente*
        - A la veuë,
        - Au tact,
        - A la sonde.
      - *Non apparente*, comme lors qu'elle est à l'opposite du coup, c'est à dire, quand la partie frappée demeurante entiere, l'opposite est fracturée, ce qui se fait
        - En mesme os
          - Du dextre au senestre, ou au contraire, comme d'un costé du Coronal à l'autre costé d'iceluy.
          - De haut en bas, comme de la premiere table à la seconde.
        - En diuers os
          - Du dextre au senestre, ou au contraire, comme de l'os parietal à l'autre.
          - Du deuant au derriere, ou au contraire, comme du front à l'occiput.
          - Ce qui aduient en ceux
            - Qui n'ont aucunes sutures.
            - Qui les ont trop serrées.
            - Qui les ont mal disposées.
      - *Moyenne*, dite *capillaire*, laquelle n'apparoist plus large qu'vn poil, et pourtant ne se descouure quelquesfois qu'apres l'application de l'huile et encre.
    - Perdent leur place
      - Entierement, de sorte qu'ils tombent sur la membrane, dont se fait
        - *Embarrure* ou brisure en plusieurs esquilles ou fragmens, dont aucuns sont
          - Apparens.
          - Cachés sous l'os entier.
        - *Enfonsure*, quand la piece est du tout separée, tombante sur la membrane, sans esquilles.
          - Il y a une autre sorte d'enfonsure, qui n'est vraye espece de fracture : laquelle se fait és os mollets des enfans, sans fracture ny diuision, ainsi que la bosselure en vaisseaux d'estain et de cuiure, sans qu'ils soient rompus.
      - En partie, comme quand l'os rompu est en partie separé, et tient aussi par quelque endroit au sain, dont se fait
        - *Vousture*, quand l'os est esleué et rehaussé, laissant sous son reply quelque espace vuide.
        - *Esclature* ou brisure en esclats non du tout separés.
  - *Incision*, c'est à dire, fracture faite par chose trenchante, qui contient sous soy
    - *Excision* ou *entailleure*, en laquelle l'os est aucunement esleué et renuersé, tenant neantmoins encores à l'os sain.
    - *Deperdition* ou *enleueure*, en laquelle la piece est emportée, dont il y a perdition de substance.
    - *Merque* ou *siege*, qui est toute incision du Crane, retenant la figure du baston, lequel estant rond, quarré ou triangulaire, rend l'incision semblable.

TABLE II.

- Les differences communes à toutes ces especes de fracture, sont prises de la
  - *Nature*
    - Simple, comme quand elles se trouuent à part.
    - Composée
      - Entre elles, comme
        - Incision auec contusion.
        - Fente auec embarrure, et ainsi des autres.
      - Auec autres dispositions comme auec
        - Tumeur.
        - Douleur.
        - Chaleur, Flux de sang.
        - Conuulsion, et autres.
  - *Quantité*, dont elles sont dites
    - Grandes.
    - Moyennes.
    - Petites.
    - Par ce qu'elles sont
      - Longues.
      - Larges.
      - Profondes.
      - Mediocres.
      - Courtes.
      - Estroites. Superficielles.
  - *Figure*, dont elles sont nommées
    - Droites.
    - Obliques.
    - Transverses.
    - Rondes.
    - Triangulaires, etc.
  - *Situation*
    - Anterieure, posterieure.
    - Dextre, senestre.
    - Haute, basse.
  - *Partie*, comme fracture en l'os
    - Coronal,
    - Occipital.
    - Parietal.
    - Petreux, etc.

CHAPITRE II.

DES CAVSES ET SIGNES.

Les causes d'icelles fractures sont externes, comme cheutes et coups de baston, de masse, de lance, de hallebarde, de pierres, de hacquebute, d'espée, morsure de bestes, et autres semblables.

Il y a doubles signes par lesquels on connoist les os du Crane estre fracturés : car les vns sont rationaux, c'est à dire, se comprennent, et donnent à entendre par raison la fracture du Crane : les autres sont sensuels, c'est à dire, monstrent au doigt et à l'œil telle chose [1].

Les rationaux concluent tel effect par les accidens, comme si le patient est tombé du coup en terre, ou de haut en bas sus vne chose dure, s'il a demeuré quelque temps sans parler, ouïr, ne voir : et aussi par le recit du patient, qui dit sentir grande douleur, et porte souuent la main à l'endroit du mal. Aussi faut auoir con-

[1] Dans les éditions de 1561 et 1575, il dénommait autrement ces deux espèces de signes ; les rationaux étaient dits *conjecturatifs*, et ce mot a même été laissé par oubli dans la suite de ce chapitre, et il appelait *signes certains* les signes sensuels.

templation du baston, comme s'il estoit pesant et obtus, picquant, trenchant, ou autrement : et à la force de celuy qui a frappé, et s'il estoit en grande cholere lors qu'il donna le coup : si le coup est tombé perpendiculairement et de droit fil. Aussi si le patient auoit la teste nue ou bien couuerte, s'il est tombé en syncope apres le coup, et s'il a perdu sa ratiocination apres estre retourné dudit syncope subit apres le coup, et qu'il eust esblouïssement des yeux ou vertigine, c'est à dire, qu'il luy semblast que tout tournast dessus dessous : et s'il a ietté sang par le nez, bouche, oreilles ou yeux, et s'il a vomi. Car Hippocrates dit, que quand le cerueau est vulneré, il est necessaire que la fiéure et le vomissement bilieux suruiennent [1]. Autant en dit Galien au *Commentaire*, et au troisiéme *de locis affectis*, cap. 3. où il dit que cela vient quand les fractures paruiennent aux membranes du cerueau [2]. Semblablement, si l'os estant desnué on frappe dessus auec vne spatule ou sonde de fer, et qu'il sonne cassé, comme si on frappoit sus vn pot de terre rompu, c'est signe que l'os est fracturé : ce que Paul. Ægin. a bien sceu dire [3]. Or tous ces signes sont grandement coniecturatifs, voire certains que le Crane soit fracturé, et le cerueau offensé [4] : de tant qu'il n'adnient point sans apporter consequence de tel accident comme dit Celsus, ure 8. ch. 4. Mais aussi tels accidens peuuent adnenir sans qu'il y ait fracture, estant seulement commeu, esbranlé et estonné [1].

Pareillement on a veu aucuns auoir l'os de la teste cassé, à qui tels accidens n'estoient surnenus, faisans leurs affaires accoutumées, comme s'ils n'eussent point esté blessés, durant huit iours, plus ou moins, qui depuis ont esté abbatus de plusieurs accidens iusques à mourir. Parquoy les Playes et fractures de la teste ne se doiuent negliger [2].

Ie veux icy reciter l'aduertissement que donne Guidon, qui dit, qu'alors que la fracture est incertaine, si on veut connoistre à la verité où l'os est rompu, il faut mettre entre les dents du patient vne cordelette, et frapper dessus : car au mesme instant, le patient portera la main au lieu de la fracture pour la monstrer au Chirurgien. Ce que toutesfois ie n'ay sceu trouuer par experience, iaçoit que i'aye pensé plusieurs patiens qui auoient l'os fracturé, comme ie voyois à l'œil. Et suiuant le precepte de Guidon, ie leur ay fait serrer auec les dents vne cordelette, ou bien vn mouchoir : neantmoins sans laisser à tenir ferme, ils ne faisoient point semblant de se plaindre, ny de m'enseigner le lieu où l'os estoit rompu : à cause dequoy ie ne puis bonnement assurer que ceste raison de Guidon soit certaine, veu que ie n'en ay rien

[1] Aph. 50, lib. 6. — A. P.

[2] Dans l'édition de 1561 et 1575, il cite le troisième livre *De locis affectis*, ch. VIII, à la fin; dans l'édition de 1579, Galien au *Commentaire*.

[3] Cette phrase empruntée à Paul d'Égine manque dans l'édition de 1561.

[4] La citation de Celse manque encore dans l'édition de 1575.

[1] Le paragraphe finit ainsi dans les trois premières éditions : *Et toutesfois on peut voir qu'aucuns auront fractures d'os qui du commencement ne sera point appereeuë par aucuns de ces signes : mais telle chose est bien rare.*

[2] Ce paragraphe manque au moins jusqu'à la quatrième édition.

trouué par experience [1]. Non plus que celuy d'Hippocrates qui aux *Coaques* veult, lors qu'on est en doute de la fracture du Crane, que l'on donne au malade vn trouc ou coste d'asphodele ou de ferule à mascher, l'aduertissant de ce prendre garde, si en pressant cela entre ses dents et sous sa machoire, il ne sent point quelque os craqueter : car si les os de la teste sont rompus, ils ne faudront point lors à faire bruit et craquetis, dit Hippocrates [2].

Maintenant nous faut parler des signes sensuels.

CHAPITRE III.

DES SIGNES SENSVELS.

Les signes sensuels sont ceux qui se voyent à l'œil, principalement quand l'os est descouuert, *et au doigt par le bout de l'espatule, ou du doigt mesme* [1] : aussi quand les cheueux sont coupés, et demeurent tous droits, entrans dedans la playe, alors on peut predire vrayement que l'os est incisé, pource qu'il est bien difficile de couper le poil qui obeïst, que l'os ne le soit aussi quant-et-quant. C'est vn prognostic qu'on peut faire deuant que d'habiller le patient : ce que Hippocrates a confirmé.

Aussi peut estre conneuë la fracture quelquesfois au sens du tact, quand le cuir n'est descouuert, qui se fera en pressant des doigts sur la fracture : car alors on sent l'os estre esleué ou enfoncé outre le naturel [2]. Et lors que le cuir est diuisé, l'os estant descouuert, si elle n'est apparente à la veuë, faut chercher auec la queuë de l'esprouuette, qui ne soit trop aiguë ny pointue, à fin que trouuant quelque naturelle cauité de l'os, elle ne donne imagination abusiue que l'os soit fracturé. Elle ne doit estre aussi trop grosse, à fin qu'elle ne passe sur les petites fentes sans les sentir : et lors que l'on touche l'os, si on le trouue lisse et glissant, nous estimons qu'il est entier et non rompu : mais au contraire si on trouue asprete, c'est signe qu'il est rompu, pourueu que ce ne soit à l'endroit des sutures : toutesfois le Chirurgien doit soigneusement considerer que les fractures se font souuent sur les sutures, lesquelles n'ont touiours vne certaine situation.

Or quelquesfois l'os estant contus,

[1] La fin de ce paragraphe manque dans les éditions de 1561 et 1575.

[2] Bérenger de Carpi avait aussi noté le peu de valeur de ces signes. Il énumère, comme Paré, les procédés indiqués par les modernes : les uns conseillent de faire tenir au malade un fil ciré entre les dents et de frapper sur ce fil tendu avec un bâton ; si le malade ressent alors quelque douleur dans la tête, là est la fracture ; sinon il n'y en a pas. D'autres tirent par secousses sur le fil pris entre les dents ; d'autres font casser au malade une noix ou une amande ; d'autres font faire au malade un nœud de paille, et s'il ne peut ensuite le rompre ou du moins le serrer fortement, ils disent qu'il y a fracture... « J'ai essayé tout cela, dit Bérenger, et j'y ajoute peu de confiance. J'ai vu des malades casser des noix, des noyaux de pêche et des amandes et sans douleur, qui avaient cependant une grande fracture du crâne, dont quelques uns sont morts. » *De fracturâ caluæ*, fol. x.

Du reste, avant Bérenger, déjà Vigo avait parlé à peu près de la même manière.

[1] Les mots soulignés manquent dans les éditions de 1561 et 1575.

[2] La fin de ce paragraphe manque dans l'édition de 1561, et A. Paré nous indique lui-même en marge qu'il a emprunté ces nouveaux détails à Cornelius Celsus.

fendu, ou scissuré, ne peut estre conneu à l'œil ny par la sonde : mais quand on aura apperceu par les signes Coniecturatifs cy dessus escrits, faut par artifice chercher la fissure, par mixtion d'encre et huile, ainsi que sera cy apres declaré. Et ayant conneu l'os estre blessé, faut diligemment sçauoir combien le mal est grand, et y remedier promptement. Et lors que le coup est sur les sutures, le mal est difficile à connoistre, si l'os n'est grandement rompu : pource que les sutures, ainsi qu'auons dit, representent les fissures, à cause qu'elles ont asperités comme les sutures : auquel cas Hippocrates dit, les Medecins estre souuent trompés et deceus, ainsi qu'il tesmoigne de luy mesme au liure 5. *des Epidemies,* en l'histoire de *Autonomus in Omilo.*

Apres auoir ainsi declaré les especes, differences, et signes en general des fractures du Crane : maintenant faut traiter de chacune espece à part, commençant à la Fissure ou Fente.

CHAPITRE IV.

DE SCISSVRE, QVI EST LA PREMIERE ESPECE DE FRACTVRE.

Si le Chirurgien connoist par les signes predits l'os estre fracturé et scissuré, et qu'il n'y ait playe suffisante : pour la traiter, faut premierement raser le poil, puis couper le cuir musculeux et le Pericrane auecques vn rasoir, et faire la section triangulaire ou cruciale, de grandeur qu'il sera besoin (car telle chose ne se peut bien escrire) euitant touiours tant que possible sera, les commissures et les muscles temporaux. Et ne faut que le Chirurgien face difficulté de ce faire : car il est plus expedient faire vne incision pour descouurir l'os, que ne le descouurir et ne connoistre la nature de la fracture : car ayant fait la section et n'ayant rien trouué, facilement la playe se consolide, mesme comme dit Hippocrates : il est meilleur guarir les maladies auecques longitude de temps en sureté, qu'auecques crainte et soupçon en bien peu de temps [1].

Doncques ladite section se fera auecques vn rasoir : et où il y auroit playe du baston qui auroit donné le coup, icelle seruira d'vne desdites incisions.

Rasoir pour faire incision.

Aucuns enleuent toute la piece dudit cuir musculeux et Pericrane, ce que i'ay fait plusieurs fois [2]. Puis apres

[1] Cornelius Celsus. — Hippocr. — A. P. — Ces citations manquent dans l'édition de 1561 ; de même, dans cette édition et celle de 1575, il n'est point parlé du besoin d'éviter les muscles temporaux.

[2] On s'étonne de voir ce mauvais procédé mentionné ainsi sans autre réflexion par A. Paré. Pierre d'Argelata, au XIV siècle, défendait expressément d'enlever les lambeaux résultant de l'incision ; mais il est vrai

faut bien separer le Pericrane d'auec le Crane, de peur qu'on ne le touche de la Trepane (car tel attouchement seroit cause d'induire douleur et inflammation) en commençant aux angles de la playe auecques tel Cizeau.

Cizeau pour separer le Pericrane.

Et apres faut emplir toute la playe de charpy, à fin de tenir les léures esleuées et dilatées iusques au lendemain, et par dessus appliquer remedes repercussifs et restraintifs du flux de sang. Et s'il aduenoit qu'il fust impetueux et si grand qu'il ne peust estre estanché par iceux, alors faudroit lier le vaisseau, faisant vn point d'aiguille, commençant à passer l'aiguille à la partie exterieure au trauers de tout le cuir musculeux, puis la repasser par la partie interieure et faire le nœud dessus, y appliquant vne petite compresse ronde faite de linge, de grosseur d'vn tuyau de plume d'oye, de peur que le fil ne coupe le cuir, et euiter la douleur, le serrant si fort que le sang ne puisse passer outre ledit vaisseau. Et ainsi faisant, l'on estanche les flux de sang que les remedes astrictifs ne peuuent faire.

Ce que i'ay fait puis nagueres à vn charretier, lequel ainsi qu'il estoit sur sa charrette tomba la teste premiere sur le paué en ceste ville, et se feist vne bien grande contusion sur l'os Parietal, partie posterieure: au moyen dequoy le conuint inciser, tant pour faire vacuation du sang meurtri, que pour auoir esgard au vice de l'os: et par ladite incision fut coupée vne artere. Dont celuy qui le traitoit ne luy sceut estancher le sang, duquel ledit charretier auoit perdu si grande quantité, qu'il ne se pouuoit pas seulement tourner dans son lit et à peine parler, tant estoit foible et debile[1].

Icy i'ay bien voulu reciter telle histoire, à fin d'instruire le ieune Chirurgien qu'il ne laisse mourir vn homme par faute d'vn petit point d'aiguille: lequel ne doit seulement estre fait en la teste, mais aussi en

de dire que d'autres chirurgiens agissaient autrement. Il semble que Marianus Sanctus était de cet avis : *vulnus ipsum* AMPUTARE *figurâ triangulari, vel octogonaliter aut cruciaiter, non dubitate. — De capitis lœsion., in coll. Uffenbach.*, p. 895. Du reste cette méthode a persisté beaucoup plus tard, et l'on en retrouve des traces jusque vers la fin du XVIIIe siècle.

[1] C'est ici une de ces observations dont la rédaction n'ayant jamais été changée, pourrait soulever des doutes sur la date de la doctrine professée par l'auteur. Les mots *puis nagueres* se rapportent à la date de la première édition de ce livre, 1561.

toutes autres parties du corps en cas semblable, s'il est possible faire ledit point d'aiguille : puis ayant fait cela, faut situer la teste du malade en haut.

Or pour retourner à nostre propos, le lendemain sera regardé quel vice sera en l'os : et au cas qu'il n'apparust aucune fracture au sens de la veuë et au tact de l'esprouuette, neantmoins on coniecture par les signes predits y auoir fracture : alors faut mettre sur l'os qu'on aura decouuert de l'encre à escrire, meslée auec vn peu d'huile rosat, à fin qu'elle penetre dedans la fente, s'il y en a, et que l'os en soit imbu. Et au premier appareil d'apres, faut essuyer l'os et voir si l'encre sera entrée dedans, qui se fera en ruginant et raclant l'os auec rugines, iusques à ce que l'on trouue la fin de la noirceur de ladite encre, et qu'on verra l'os estre blanc : et adonc faut cesser.

Autres y mettent vn cataplasme ou emplastre astringente, et le lendemain estant leuée, le lieu apparoistra estre plus sec, qui se fait à cause d'vne vapeur chaude qui passe au trauers de la diuision, desseiche le medicament, et par là la scissure est demonstrée[1].

Et apres, encores pour estre plus asseuré si la Fissure penetre les deux tables, faut faire clorre le nez et la bouche au patient, et le faire expirer, et regarder si par la fente sort quelque humidité sanguinolente, à cause que par tel moyen l'air de la respiration fait enfler et esleuer la substance du cerueau et les membranes, dont s'ensuit l'expulsion de certaine humidité : et si telle chose apparoist, sera vray signe manifeste que les deux tables sont rompues entierement : et adonc faut couper l'os par les Rugines ou par autres instrumens propres à ce faire, iusques à la Duremere, soy gardant la toucher aucunement. Et si la Scissure estoit fort longue, il ne la faut pas suiure, car Nature reünira le reste d'icelle par vne callosité, qui est comme cicatrice de l'os : semblablement le Chirurgien, comme dit Celse, doit oster

[1] Bérenger expose de même la façon dont Guy de Chauliac, qu'il appelle *magnus Guido*, et Nicolas, croient reconnaître les fractures; en plaçant sur l'os de la poudre de mastic mêlée à de l'albumine, et s'il y a fracture, le lendemain le mastic sera plus sec dans la direction de la fracture que partout ailleurs. Bertapaglia va plus loin : il a deux emplâtres qu'il suffit d'appliquer sur le cuir chevelu rasé, le lendemain on trouve l'emplâtre desséché au lieu où existe la fracture. « Mais d'abord, dit Bérenger, ou il n'y a pas encore de matière qui puisse s'écouler par la fissure, ou il y en a. S'il n'y en a pas, on comprend que des vapeurs chaudes sortant par la fissure, surtout pendant la fièvre, dessècheront le mastic; mais s'il y en a, évidemment l'emplâtre devra être plus humide au lieu de la fracture; et c'est ainsi que ce signe pourrait être trompeur, s'il n'était diligemment ruminé. »

Maître Bérenger oublie cette fois d'en appeler à l'expérience : on voit que le grand Guy lui en impose. Du reste, il est à remarquer que ce paragraphe d'A. Paré manque même dans l'édition latine de 1582, il date donc au plus tôt de 1585.

On peut remarquer aussi que ni Bérenger ni Paré n'attachent grande confiance à ces signes. Bérenger recommande formellement de ne pas se borner à un seul signe. Il faut voir et toucher, non avec la sonde, mais avec le doigt, diviser conséquemment le cuir chevelu, hardiment, sans délai, par une incision triangulaire ou quadrangulaire; dans la première heure, s'il est posssible, parce qu'alors le malade ne le sent pas. Il porte d'ailleurs cette sentence : qu'il faut arriver au diagnostic de cette maladie, et si on ne la connaît pas, on ne la guérit pas. *Op. citato*, fol. xj.

de l'os du Crane le moins qu'il sera possible, pource que la couuerture de l'os est meilleure que toute autre matiere qui y pourroit estre regenerée, apres qu'on l'auroit tranché et osté[1]. Mais suffira donner issue et transpiration au sang et à la matiere sanieuse, de peur qu'elle ne corrompe l'os, et se face aposteme au cerueau.

Et ne faut passer à faire ouuerture en l'os le troisiéme iour, s'il est possible, et principalement en Esté: à cause qu'il n'y a encores inflammation[2]. Toutesfois i'en ay ruginé et trepané apres le septiéme et dixiéme iour, tant en hyuer qu'en esté, qui en sont reschappés: aussi plusieurs sont morts. Ie dis ces choses, à fin que iamais on ne laisse les malades sans ayde: veu que (comme dit Galien en sa *Methode*) il est meilleur d'essayer quelque remede, voire douteux, que nul: toutesfois en faisant auparauant bon Prognostique, pource qu'il en meurt plus sans estre trepanés, que de ceux qu'on trepane.

Or les instrumens propres à donner ouuerture aux Scissures sont appellés Rugines, desquelles as icy les pourtraits de diuerses sortes, à fin que tu en puisses choisir selon qu'il te sera besoin: et les pourras toutes inserer l'vne apres l'autre dans la vis d'vn manche que tu vois icy, laquelle vis tu connois assez par les extremités desdits instrumens.

Rugines, ou Raspatoires[3].

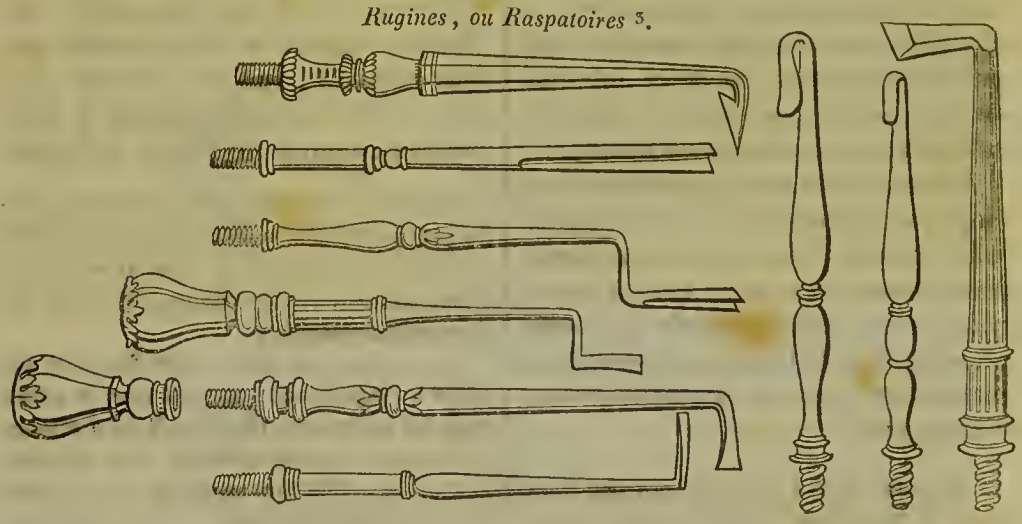

[1] Cornelius Celsus. — A. P. — Cette citation de Celse manque dans l'édition de 1561. On y trouve au contraire en marge une indication omise dans les éditions postérieures:

« Galien, au liu. vi de la *Methode*, dit que s'il y a des longs fragments d'os du crane, les conuient poursuiure iusques à la fin de la scissure, pourueu qu'on cognoisse qu'il ne s'ensuiura point de danger. »

D'où l'on voit que Paré était arrivé seul, dès 1561, à professer un principe opposé à celui de Galien sur cette question; et ce ne fut que plus tard qu'il trouva à s'étayer d'un passage de Celse.

[2] Ce précepte est d'Hippocrate, et Paré l'avait adopté dès 1561; mais plus tard, ayant trouvé à s'appuyer de l'autorité de Celse, il n'y manqua pas; et on lit en marge de toutes les éditions subséquentes: « *Il faut trepaner le plustost que faire se peut.* » Celse, liu. VIII, chap. 18.

[3] Dans la cinquième édition, on ne trouve ici que les sept premières figures, les trois autres ayant été reportées, par je ne sais quelle erreur, au livre *des Tumeurs en par-*

On racle l'os, quand il est fendu et scissuré, à fin de voir iusques où penetre la fente, et aussi pour l'applanir lors qu'il est rabboteux, noir et vermoulu : et aux cartilages alterés et corrompus. Or il faut cesser de racler l'os quand on en voit sortir vn peu de sang : apres on y doit mettre dessus des pouldres cephaliques, comme racines d'iris de Florence, de farine d'iris, thus, aristoloche, escorce de racines de panax, lesquels seichent et detergent sans acrimonie ny picqueure[1].

Rugines d'autre façon que les precedentes, pour couper d'auantage l'os.

Et pour le dire en vn mot, quand l'os est seulement fendu ou fissuré, le Chirurgien se contentera de dilater et ouurir l'os auec les susdites Rugines, et non par trepanes, encore que la fissure penetre les deux tables : et si elle ne descend que iusques à la deuxiéme table, ne la faut ruginer que iusques là : mais si l'os est contus et cassé en plusieurs pieces, faut les oster auec instrumens conuenables : et s'il est necessaire y appliquer la trepane, on le fera comme nous dirons tantost[1].

CHAPITRE V.

DE LA CONTVSION, QVI EST LA SECONDE ESPECE DE FRACTVRE.

Par Contusion se fait souuentesfois vne ecchymose, c'est à dire effusion de sang, sous le cuir museuleux, auecques coagulation dudit sang, sans

iculier, ch. *des hernies*. Je les ai rétablies comme elles existent dans l'édition de 1561, les deux premières grandes éditions françaises et l'édition latine.

[1] Ce paragraphe manque jusqu'à l'édition latine inclusivement.

[1] Paul Ægineta, liu. 6.— A. P. — Ce paragraphe avec cette citation manque dans l'édition de 1561.

Fallope a établi trois sortes de fissures : la fissure complète, la fissure bornée à la table externe, celles-ci déjà admises par Hippocrate, et enfin la fissure bornée à la table interne, la plus grave de toutes, à cause de la difficulté du diagnostic. Mais celle-ci est-elle possible?

« Parfaitement, répond Fallope, et vous pourrez en rencontrer ; et je l'ai vue pour ma part sur un écolier, gentilhomme de Brescia, qui avait reçu un coup d'une lourde épée à la partie postérieure de la tête. J'avais ruginé l'os à l'endroit du coup sans y trouver aucune fente, ni même de contusion; je ne sais comment il se fit que je voulus aller jusqu'au diploé ; je ruginai donc toute l'épaisseur de la lame externe qui était intacte, et j'arrivai sur l'autre lame, où je trouvai

playes. Et si la contusion est grande, et que le cuir soit separé du Crane, alors faut faire section et ouuerture, à fin d'euacuer le sang, et n'appliquer nullement remedes suppuratifs (ce qui se pourroit faire en vne autre partie charneuse) de peur que l'os ne s'alterast et ouurist : car toutes choses humides sont contraires aux os : ce qui sera clairement monstré cy apres. On voit souuent venir telles Contusions, principalement aux ieunes enfans, et le cuir se deprimer, et pour leur mollesse et rarité le sang decouler entre le cuir et le Crane, et l'on sent vne mollesse et inondation à l'endroit de ladite contusion : ce que i'ay plusieurs fois ouuert auec vne lancette, et par l'ouuerture faisois souuent sortir vn sang sereux auec thrombus, qui est sang coagulé et fort noir : puis apres, auec compression moderée et remedes desiccatifs, promptement estoient guaris.

Pareillement par vne grande Contusion, le Crane des petits enfans se peut enfoncer au dedans, comme l'on voit aux deliés vaisseaux d'airain, de plomb, d'estain ou semblables, quand on presse du doigt dessus il se fait vne fosse ou cauité, et quelquesfois se releuent de soy-mesme : et telle chose se fait principalement aux ieunes enfans, lesquels ont encores leurs os tendres, lanuleux et mols, et à ceux qui sont de temperature mollasse, comme femmes et pituiteux : et où ils ne se releuent d'eux-mesmes par le benefice de Nature, faut appliquer vne ventouse auec grande flamme, à fin de retirer l'os enfoncé en son lieu naturel, s'il est possible, et faire clorre le nez et la bouche au malade pour retenir son haleine. Car par ce moyen le cerneau et les membranes aident à la ventouse de reduire l'os en sa place [1].

Et si par la ventouse ne peut estre reduit, adonc faudra faire section au cuir, et appliquer vn Tirefons comme cestuy : et tirer l'os en haut, ainsi que font les tonneliers quand ils veulent retirer vne douue du dedans au dehors.

Tirefons.

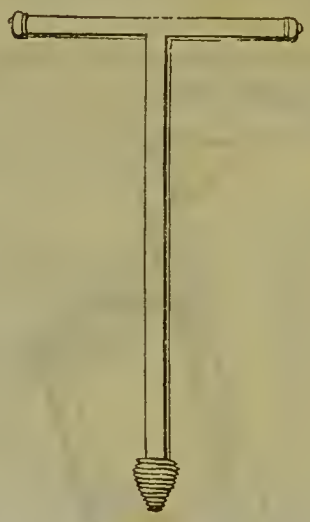

une grande et insigne fissure. Si nous avions laissé l'os sans le ruginer, que serait devenu ce jeune homme? »—*De vuln. capitis, Opera omnia*, p. 627.

[1] Paul. Ægin., liure 6.—A. P.— Cette citation manque dans l'édition de 1561 ; voici comment on y lit ce paragraphe :

« ..... *Quand on presse du daigt dessus, il se fait vne fosse ou cauité :* et telle chose se fait principalement aux ieunes enfants, lesquels ont encore leurs os tendres, *lanuleux* et mo s, et en tel cas faut appliquer vne ventouse auecques grande flamme, à fin de retirer l'os enfoncé en son lieu naturel, s'il est possible. » Fol. 124, verso. Je trouve ce mot *lanuleux* dans toutes les éditions : le traducteur latin l'a passé sous silence.

Bérenger de Carpi n'admet pas cet enfoncement. Suivant lui, il peut bien y avoir enfoncement de la table externe avec fracture limitée à la table interne, mais non simple enfoncement de toutes deux. — Fol. VII. — Haller lui fait dire qu'il a vu sur

Et où tel cas aduiendroit à vn os solide et espais, et que par tels moyens ne peust estre leué : adonc faut appliquer vne petite Trepane et faire ouuerture au Crane, au milieu de l'os qui sera enfoncé, et par l'ouuerture l'on esleuera ledit os auec ceste eleuatoire à trois pieds, lequel le tirera de la ligne droite : et a puissance telle qu'on la peut desirer pour esleuer les os enfoncés. Sa figure a esté faite triangle, à fin qu'il peust estre assis en toutes les parties de la teste', pource qu'elle est de figure ronde : pareillement l'on pourra en son extremité inserer diuerses pointes, selon qu'il en sera besoin, ainsi qu'il t'est demonstré par ce pourtrait.

Elevatoire à trois pieds.

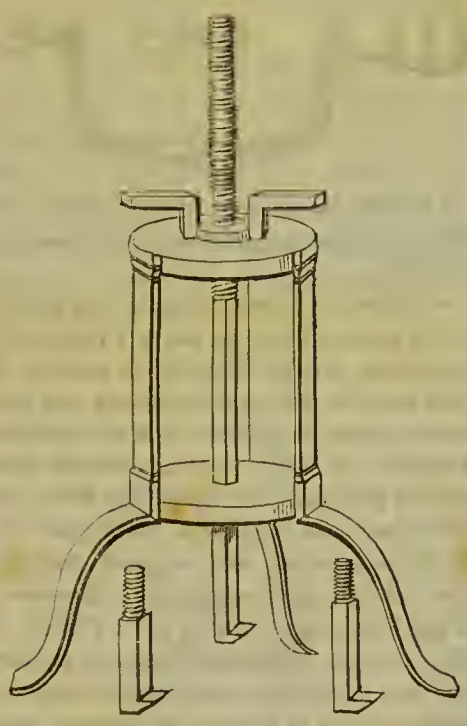

un adulte le crâne enfoncé *absque fracturâ.* Haller ne serait pas tombé dans cette erreur s'il avait lu le passage que je viens de citer, ou même s'il avait exactement copié le texte. Bérenger dit seulement, *sans fracture manifeste, absque fracturâ manifestâ.* Fol. 24.

Autres Eleuatoires [1].

AA Monstrent la pointe de l'Eleuatoire laquelle doit estre mouee, à raison que elle se doit couler doucement dedans la fracture du Crane ioignant la Dure-mere. Icelle pointe se hausse et baisse, tant et si peu qu'il est besoin.

B Le corps de l'Eleuatoire, lequel doit estre quarré, à fin que la pointe dudit Eleuatoire, qui s'y insere, ne varie et tourne: l'extremité d'iceluy corps doit estre appuyé sus l'os sain, à fin de tenir fermement.

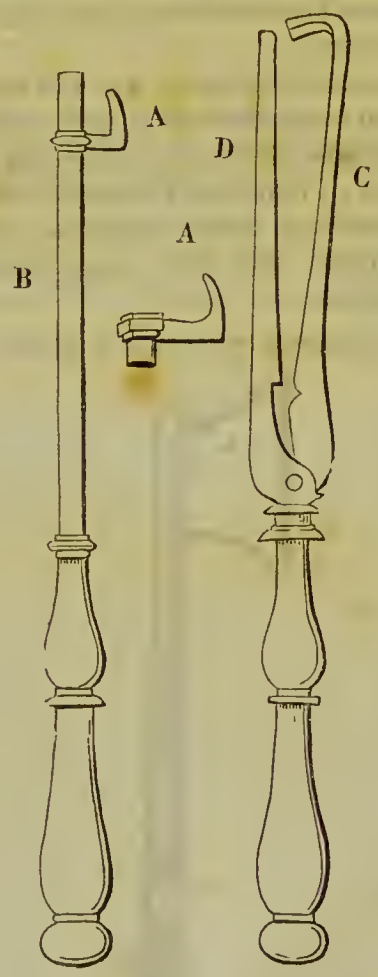

[1] Ces deux Élevatoires manquent dans l'édition de 1561 et de 1575. Le deuxième présente une ressemblance frappante avec le tirtoir des dentistes modernes.

L'vsage d'iceluy Eleuatoire est tel qu'il faut, estant bien mis dedans la fracture, sousleuer la main en haut, à fin d'esleuer l'os rompu et embarré.

C Monstre la premiere branche du second Eleuatoire, l'extremité duquel se coule par dessous l'os embarré et fracturé.

D La seconde branche laquelle doit s'appuyer sur l'os sain, à fin de tenir coup pour esleuer ledit os embarré.

L'vsage d'iceluy est tel, qu'il faut, estant bien accommodé, presser le manche en bas, car par telle compression la premiere branche souleue l'os fracturé.

Et où il aduiendroit que l'os seroit rompu et deprimé d'vn costé seulement, sans que toute la piece fust enfoncée, il faut pour l'esleuer et donner issuë aux choses estranges, faire ouuerture auec Scies semblables à celle cy.

Scie propre à couper les os de la teste.

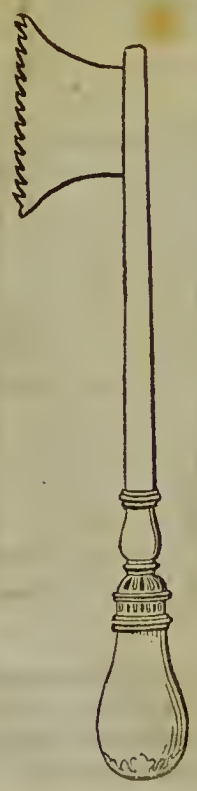

Car par icelle on peut couper de l'os (sans comprimer dessus) tant et si peu qu'on voudra, sans estre en danger de comprimer l'os fracturé sur les membranes et par consequent sur le cerueau.

Et si l'os n'estoit contus que iusques à la seconde table ou moins, et qu'il n'y eust signe que la fracture ne penètrast plus outre, il suffira de descouurir l'os iusques à la fin de la Contusion, de peur qu'il n'acquiere inflammation ou autre mauuaise disposition : laquelle chose se fera auec vne Trepane exfoliatiue, par laquelle se fera amputation de l'os, tant et si peu que l'on voudra[1].

Trepane exfoliatiue.

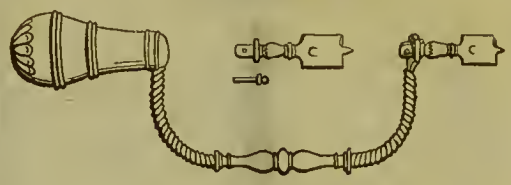

[1] Les éditions de 1561 et 1575 ajoutent ici un paragraphe en partie supprimé dans les suivantes :

« Galien, au liure *de Vsu partium,* dit que l'os se peut enfoncer en bas par vne grande contusion, et subit retourner en son lieu. Et telle chose se fait principalement aux bien ieunes, pour la chaleur viue et multitude d'esperits : et en tel cas suruiennent quelquefois plusieurs accidents, par faute que telle chose n'est cogneuë au chirurgien, qui ne donne issue au sang respandu entre les deux tables et quelquesfois sur la dure-mere et sur le cerveau : dont la mort s'ensuit le plus souuent. D'auantage aduient maintes fois que la premiere table dudit crane est entiere et que la seconde est rompue, auec esquilles qui compriment la dure-mere, qui est cause de la mort du patient : ce que i'ay veu aduenir à vn gentilhomme de la compagnie de M. d'Estampes, etc. » Fol. 127, verso.

L'histoire de ce gentilhomme a été reportée au ch. VIII.

CHAPITRE VI.

DES EMBARRVRES OV ENFONCEVRES, QVI EST POVR LA TROISIÉME ESPECE DE FRACTVRE.

Par grands coups orbes, comme de baston pesant, rond ou quarré, en ruant ou frappant, aussi par cheutes d'enhaut en bas à plomb (comme nous auons dit), souuent les os du Crane sont froissés, fendus et enfoncés plus ou moins et en diuerses manieres, selon la vehemence du coup et la diuersité des instrumens qui blessent, et la partie qui est endommagée. Et par ainsi selon la diuersité desdites fractures, et desdits accidens qui en ensuiuent, faut changer de remedes et instrumens.

Or posons le fait que l'os soit enfoncé auec vne ou plusieurs pieces d'esquilles separées, lesquelles se peuuent tirer et esleuer sans l'application de la Trepane : laquelle chose se pourra faire auecques Eleuatoires propres à ce faire, comme celles qui te sont icy pourtraites.

Eleuatoires [1].

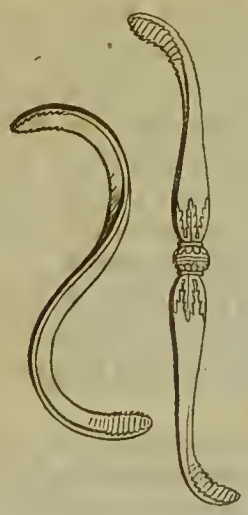

Or il faut bien se donner garde, en esleuant et tirant lesdites esquilles ou portions d'os, qu'on ne blesse les membranes : car aucunes ont des asperités et pointes qui les peuuent blesser en les tirant, si l'on n'y prend bien garde. Aussi quelquesfois on ne les peut extraire sans accroistre l'ouuerture de la fracture : et en tel cas, où il y auroit espace et lieu à mettre l'extremité de ces tenailles, facilement on pourra couper auec icelles, tant et si peu de l'os que l'on voudra, pour donner issue ausdites esquilles separée, sans appliquer la Trepane : ce que i'ay fait plusieurs fois auec bonne issue. L'operation desdites tenailles est plus brefue et plus seure que par la Trepane : ce que nous deuons tousiours chercher.

[1] Dans l'édition de 1561, à ces deux figures d'élevatoires était jointe la suivante,

qui a été retranchée depuis. Folio 129, verso.

Tenailles capitales incisiues, dites Bec de Perroquet [1].

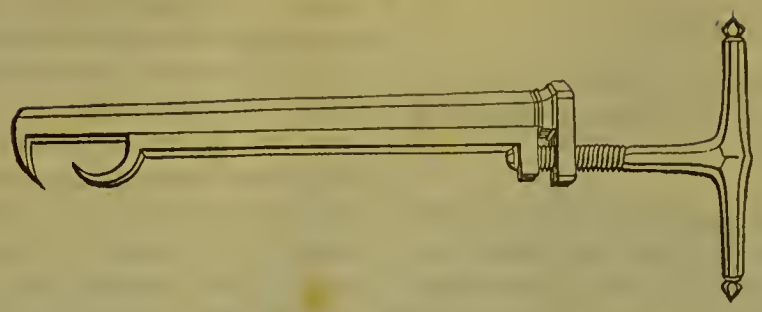

Autres tenailles [2].

Et d'abondant tu as encores icy figures diuerses de petits cizeaux, auec le maillet de plomb, pour applanir les asperités des os, ensemble des pincettes, dont les figures sont telles.

Figures de diuers cizeaux et pincettes, auec maillet de plomb.

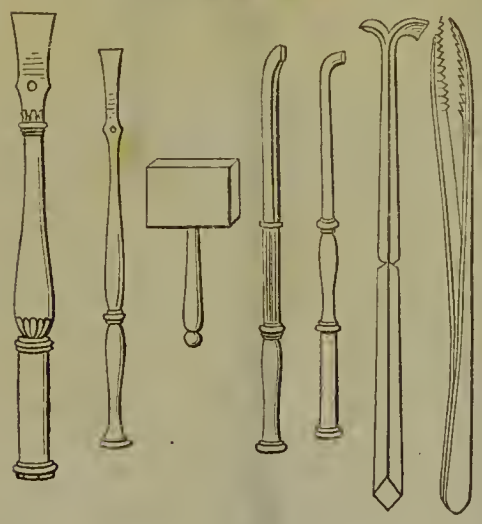

[1] Dans l'édition de 1561, elles sont appelées : *Tenailles capitales pour inciser et briser le Crane tant et si peu que l'on voudra, qui se fait par le benefice d'vne viz.*

[2] Ces tenailles manquent dans les éditions de 1561 et 1575.

Or il faut en cest endroit noter qu'on ne doit appliquer Trepane ny Eleuatoire sur l'os entierement fracturé, de peur qu'en pressant dessus on ne blessast les membranes : mais seront appliqués sur l'os sain et entier, et le plus pres de la fracture qu'on pourra, à fin de n'oster l'os et ne deconurir le cerueau que le moins qu'on pourra. Pareillement faut encores bien noter que si la fracture estoit grande, c'est à dire longue, ne la faut du tout oster : non plus que les longues Fissures ne doiuent aussi estre suiuies (comme nous auons dit), mais suffira donner issue à la matiere, et esleuer l'os s'il comprime les membranes, comme nous auons dit cy deuant. Car Nature reünit et glutine le Crane par vn callus, comme elle fait aussi és autres parties du corps.

Ce qui a esté fait puis nagueres [2] à l'vn des seruiteurs de monsieur Grolo, lequel eut vn coup de pied de mulet

[1] Cette observation est déjà dans l'édition de 1561. A. Paré nous apprend par une note marginale, que Grolo était *conseiller du Roy au grand conseil.*

à la teste, de sorte que le crampon du fer luy fractura et fit embarrure à l'os Coronal. Et estant mandé pour le penser, ayant conneu l'os estre enfoncé au dedans, ie feis section triangulaire pour appliquer la Trepane. Et le lendemain le trepanay pour esleuer l'os fracturé, et ayant fait l'ouuerture, voulus extraire l'os fracturé, et le voulant tirer hors, conneu la grandeur d'icelle fracture (parce que l'os bransloit), laquelle comprenoit depuis le milieu du front iusques au petit Canthus ou coin de l'œil. Adonc cessant de tirer cest os, ie commençay à l'esleuer en haut, de façon qu'il ne pressoit plus la Dure-mere, et par l'ouuerture de la Trepane issoient les matieres, et la Dure-mere auoit transpiration : neantmoins feis prognostique audit Grolo (lequel estoit fort curieux de faire traiter son seruiteur) qu'à grande peine, veu la grandeur de ladite fracture, pourroit-il reschapper : toutesfois, graces à Dieu, il est gueri, reste l'œil du costé de la fracture qu'il a perdu.

Partant ne faut oster les grandes pieces d'os, si elles ne sont du tout separées de l'os non fracturé, pource qu'ils se reünissent par vn callus, ainsi que les os des autres parties : ce qui est attesté et commandé par le diuin Hippocrates, au liure *des playes de la teste*[1], et par Celse, comme nous auons dit cy dessus. Et à ceste fin et intention, Nature, entre les deux tables du Crane appellé Diploé, a fait prouision d'vn aliment sanguin pour reparer la substance perdue : comme en la cauité des autres os, vn aliment qui tient de la nature de moëlle[1].

[1] Ici finit le chapitre dans l'édition de 1561 ; la citation de Celse a été ajoutée à celle de 1575, et la dernière phrase à celle de 1579.

CHAPITRE VII.

DE LA QVATRIÉME ESPECE DE FRACTVRE, QVI EST INCISION, APPELLÉE D'HIPPOCRATES MERQVE OV SIEGE : *autrement figure delaissée du baston duquel l'os aura esté frappé.*

Il y a semblablement plusieurs especes d'incisions faites au Crane : aucunes superficielles, autres moyennes, penetrantes iusques au Diploé,

[1] Paré traite ici beaucoup trop brièvement des *enfoncéures* du crâne, pour lesquelles il semble regarder l'opération comme toujours indispensable. Bérenger commence par distinguer les grands enfoncements qui lèsent le cerveau par compression, de l'enfoncement de simples esquilles qui piquent et blessent les membranes. Or, l'enfoncement, même considérable, n'entraîne pas toujours des accidents assez graves pour obliger le chirurgien à agir.

« J'ai vu pour ma part, dit-il, une grande et notable compression sans fracture manifeste, dans un autre âge que l'enfance ; la peau n'était point divisée et il y avait pourtant une concavité notable à la tête, et les malades ont été guéris par les emplâtres, sans fâcheux accidents. Je traite en ce moment un enfant qui a l'os fortement déprimé, et il n'y a aucun accident fâcheux.

» Quelquefois la compression produit des songes pénibles, j'en suis témoin par ce que je l'ai vu une fois sur un certain Ricio, cocher des dames de la noble famille des Pio, à Carpi, lequel, à l'âge de vingt-cinq ans, eut le crâne enfoncé d'un coup de clef : dans ses songes il se croyait attaqué par des ennemis et jetait des cris ; mais il avait peur et criait même dans la veille, et enfin il avait des momens de sommeil et de veille où il était tranquille et ne criait pas. D'après ces signes, mon père fit une incision à la peau,

autres penetrantes toutes les deux tables : aucunes sont auec perdition de la substance d'os : aucunes sont longues, autres courtes : aucunes larges, les autres estroites : aucunes sont faites auec vn instrument aigu, com-

qui n'avait reçu qu'une contusion avec un peu de gonflement, et l'os mis à nu fut trouvé rompu et enfoncé. Le lendemain avec une scie fine, on fit l'opération comme la cure l'exigeait, et ayant extrait une certaine quantité d'os, on porta en-dessous un élevatoire, et l'on releva tout l'os enfoncé qui était un très grand morceau et qui ne bougea plus de sa place. Une demi-heure après l'homme avait repris son ancienne intelligence, et il guérit ensuite avec les soins convenables. » Fol. 24.

Il avait vu aussi comme A. Paré que ces grands fragments peuvent encore se reprendre, parce qu'ils adhèrent toujours en quelques points au reste du crâne ou à la dure-mère. Le crâne reçoit en effet sa nourriture des vaisseaux du péricrâne et de la dure-mère.

« Que le crâne reçoive sa nourriture de la dure-mère, j'en ai fait l'expérience à Florence sur un enfant de douze ans ou environ, fils d'un teinturier, qui avait reçu un coup de pied d'un mulet. Il y avait un fragment du crâne détaché de toutes parts, de l'étendue d'une grande hostie, et enfoncé au-dedans de l'épaisseur d'un couteau. Je fus appelé avec maître Alexandre de Ripa, physicien, et un certain Tanfura, chirurgien, et ayant vu l'os enfoncé, nous voulions le relever avec les instruments convenables. Mais dans nos tentatives nous vîmes une veine notable rompue d'où sortait une grande quantité de sang, ce qui rendait le cas fort périlleux, et nous abandonnâmes l'os qui empêchait le sang de couler, espérant le relever plus tard : et dans le cours du traitement nous vîmes que l'os était toujours vivant, et qu'il n'arrivait point d'accidents graves. Je restai seul chargé de la cure, et je vis l'os se consolider par les côtés à l'aide d'un cal ; je le laissai, et l'enfant guérit parfaitement bien.

» J'en avais vu auparavant d'autres exemples, et j'en ai vu encore depuis, que j'omets pour cause de brièveté.

» J'ai vu aussi plusieurs compressions sur la tête d'enfans, survenues par une chute ou par la maladresse des sages-femmes, et que j'ai guéries sans qu'il survînt de ces rêveries. Je crois que c'est que la compression n'était pas assez forte pour les produire. » *Fol.* 25, recto.

Passant ensuite à l'histoire des simples esquilles enfoncées qui piquent ou compriment les membranes, il établit qu'il faut scier le crâne sur le côté, agrandir la fissure et extraire l'esquille : il n'y a pas d'autre moyen de guérison.

» J'en ai eu un exemple notable sur un certain Philippe Donella de Carpi, qui était resté un an entier avec un gros fragment enfoncé sous les os. La plaie, qui était fort longue, s'était cicatrisée en entier, hors à ses extrémités où il restait deux orifices qui ne voulaient pas se fermer et qui versaient de la sanie au moins depuis six mois. Il avait été traité par son frère, qui était assez bon opérateur, et par mon père. Appelé après eux, je rouvris la blessure dans toute sa longueur et la dilatai encore dans sa largeur. J'enlevai une portion du crâne sur le côté, et je trouvai sur la dure-mère une grosse et longue esquille que j'enlevai. Je mondifiai la plaie, et je guéris complétement mon malade qui encore aujourd'hui se porte bien. » Fol. 25, verso.

Il y a quelquefois de ces esquilles enfoncées qui ne piquent ni ne lèsent en aucune façon les membranes. Il n'y a pas d'accidents fâcheux ; mais un médecin habile reconnaît leur présence, parce que le traitement se prolonge plus qu'il ne devrait, qu'il sort du pus de dessous les os et qu'il n'y a pas de graves accidents ; car il y en aurait si la suppuration venait de toute autre cause. Dans ces cas, s'il y a une large ouverture, la nature finit par expulser ces esquilles ; mais il vaut mieux venir à son secours. J'en ai extrait plusieurs fois, dit Bérenger, dans des cas de ce genre.

Enfin de semblables esquilles peuvent provenir d'une trépanation faite avec de mauvais instruments, de telle sorte que l'os

me la pointe d'vne dague, poinçon ou de hallebarde, ou autres semblables. Aucunes sont compliquées auecques Contusion, Fissures et Embarrures et autres accidens : et selon icelles differences faut pareillement diuersifier la cure. Et partant en aucunes d'icelles seront appliqués Rugines, Trepane et autres instrumens, selon que la necessité le requerra, comme auons dit par cy deuant.

Or il faut icy noter, que s'il aduient qu'il y ait grande playe apres auoir coupé du tout l'os, et que portion du cuir musculeux fust demeurée sans estre entierement coupée : en tel cas ne faut parachevuer de couper ledit cuir, ny separer l'os (qui sera du tout coupé) d'auec le Pericrane, mais reduire lesdits os et cuir ensemble en leur lieu. Ce que Celse commande [1], et feis au capitaine Hydron, lequel puis peu de temps fut blessé en ceste ville d'vn coup d'espée au milieu de l'os coronal. Et estoit ledit os coupé du tout iusques à la Dure-mere, de grandeur et largeur de trois doigts ou enuiron, tellement qu'il se renuersoit sur le visage et ne tenoit plus qu'au Pericrane et cuir musculeux, enuiron trois doigts : et promptement voyant icelle playe, fus quasi d'opinion de paracheuer du tout le couper : mais consideray qu'Hippocrates et les autres bons praticiens ont tousiours prohibé de ne laisser le cerueau descouuert, s'il est possible : puis i'essuyay le sang qui estoit tombé sur la Dure-mere, laquelle on voyoit fort mouuoir à l'œil : puis renuersay la piece qui estoit separée, la posant en son lieu : et pour la mieux tenir, feis

s'éclate et qu'il reste sous le crâne de petits fragments. « J'ai vu ce cas d'une esquille enfoncée par l'action du trépan, sur vous-même, grand prince (on sait que son livre est dédié à Laurent de Médicis), étant un de vos médecins. Nous manquions d'instruments, en sorte que la trépanation fut faite comme on put, et une petite esquille s'enfonça sous les os. Cependant avec la grâce de Dieu et l'habileté des médecins, l'os fut extrait, et vous fûtes rendu à la santé. »

[1] Même observation que pour les autres citations de Celse. L'édition de 1561 dit simplement : *Ce que ie feis au capitaine Hydron*, etc.

En conséquence, on peut présumer que Paré était arrivé de lui-même à ce mode de traitement, et c'est là un des points où il avait laissé derrière lui les chirurgiens de son siècle. Bérenger de Carpi même n'aurait osé se comporter ainsi. Dans les simples plaies à lambeau, il conseille bien de réunir par suture, en laissant à la partie la plus déclive un orifice pour l'écoulement du pus, et cette conduite lui a souvent réussi ; mais tout aussitôt il ajoute :

« Note cependant, lecteur, ce que j'ai dit, que la suture convient quand il n'y a ni lésion des os, ni lésion du péricrâne ; si on la faisait dans ces cas, elle deviendrait une cause de mort ; pource qu'alors il faut déterger et ouvrir, et non coudre et fermer les plaies.

» Toutefois je prends Dieu à témoin que j'ai vu un cas que j'ose à peine rapporter, vu sa gravité. Dans ma jeunesse, il arriva à Carpi qu'un certain Bernardino Spacino blessa Bernardino Vicentino (tous deux étant soldats de l'illustre seigneur Marco Pio de Carpi) avec cette arme qu'on appelle Roncha, et lui sépara l'os du front de haut en bas jusqu'aux sourcils, en sorte que l'os tenait à la peau, et que la peau détachée par en haut et sur les côtés ne tenait plus que vers les sourcils ; et elle était renversée avec l'os frontal sur les yeux du blessé. Mon père fut appelé et commença par détacher l'os de la peau du front ; cette pièce d'os était longue et large comme le front tout entier, et la dure-mère n'était nullement lésée. Après l'avoir enlevée, il réunit le lambeau par suture, sans laisser aucun soupirail, et appliqua du blanc d'œuf avec des étoupes. A la seconde visite il appliqua mon cérat humain, qu'il renouvelait tous les jours ; et le

trois points d'aiguille aux parties superieures, et mis des petites tentes aux costés de la playe, à fin de donner issue à la sanie. Et le tout fut si bien adapté, que par la grace de Dieu il en guerit, iaçoit qu'il eust encor plusieurs grands coups d'espée, tant au trauers d'vne cuisse, qu'au visage, et vn autre au costé droit pres la mammelle, passant le long des costes, penetrant outre de l'autre part en la partie basse de l'Omoplate.

Et pour conclure, ne faut faire amputation de l'os ny cuir musculeux qui couure le Crane, et moins encores des os d'iceluy, sinon le moins qu'il sera possible, de peur que le cerueau ne soit descouuert.

blessé guérit en dix jours, comme si c'eût été une plaie simple; et il a vécu long-temps après; et on apercevait toujours le mouvement de diastole et de systole à l'endroit d'où l'os avait été enlevé. » Fol. 44 verso.

La méthode de Fallope en cas pareil est bien plus étrange encore. Quand l'os est découvert, dit-il, il faut savoir que deux heures seulement d'exposition à l'air suffisent pour le refroidir et entraîner la mortification de sa surface; il faut alors commencer par enlever cette surface altérée, et puis réunir la plaie par agglutination. Si l'instrument vulnérant a entamé l'os de manière à découvrir le diploé, il est inutile de ruginer; mais il faut enlever la portion d'os qui tient au lambeau.

« Écoutez une belle histoire que confirme le sentiment d'Hippocrate et de Galien. Il y a quelques années un écolier, durant la nuit, reçut une blessure à la tête: une partie du cuir chevelu était renversée, et un fragment du crâne était séparé des os. Tandis qu'on réchauffait la plaie, je vis que l'os n'avait point souffert; il n'y avait point besoin de ruginer, parce qu'il était couvert de sang et que la plaie allait jusqu'au diploé; j'enlevai le fragment et je réappliquai le lambeau.

» Il y avait avec moi un certain écolier; de retour dans son pays, il fut appellé pour un domestique blessé de la même manière, mais plus grièvement, car une portion du cerveau était enlevée; il fit comme j'avais fait, et son malade guérit.

» Bons dieux! quel honneur s'attira celui-ci avec une détestable méthode! Je vous avertis de ne pas l'imiter, car s'il faut essayer la réunion par agglutination quand l'os est mis à nu, je ne dis pas qu'il en soit de même quand le cerveau est découvert; il faut alors placer dessus une lame d'or, sur laquelle vous rabattrez la peau et le péricrâne; parce qu'il convient à la nature de la chair humaine et de la membrane, comme vous comprendrez. Je ne vous dis donc pas d'imiter cet écolier, par ce qu'il en pourrait résulter les plus grands inconvénients. » *Op. omnia*, p. 640.

N'est-il pas curieux de voir Fallope, qui dans ce livre même traite Vigo d'empirique, conseiller un moyen que les derniers des charlatans n'employaient, comme nous l'apprennent Franco et Paré, que pour voler la pièce d'or aux malades? Voyez plus bas, chap. XXII.

CHAPITRE VIII.

DE LA CINQVIÉME ESPECE DE FRACTVRE, QVI SE FAIT DV COTÉ OPPOSÉ DV COVP.

La fracture se fait quelquesfois du costé opposite du coup: comme si le coup est en la partie dextre, la Fracture ou fissure se fait au costé senestre: qui est vne chose bien dangereuse, à cause que rarement on peut connoistre le mal, et n'y a moyen ny artifice vray de le connoistre, comme dit Hippocrates, liure *De vulneribus capitis*: par quoy en tel cas quand la mort s'ensuit, le Chirurgien est excusable. Ce que ie puis vrayement attester auoir veu aduenir, neantmoins que Paul Ægineta s'en mocque, disant que nature a fait le Crane de plusieurs

pieces et commissures qui le separent, à fin que s'il adnenoit Fracture à vn costé, qu'elle ne fust communiquée à l'autre. Et ainsi conclut qu'icelle Fracture ne peut estre faite au costé opposite du coup.

Or ie dis que telle chose est vraye en ceux qui ont leurs commissures parfaites : mais en ceux qui n'en ont point ou sont imparfaites, il se pourra faire qu'vn costé estant frappé, l'autre opposite soit blessé. Ce qui est aduenu plusieurs fois, et mesmes puis nagueres à l'vn des seruiteurs de monsieur du Mats, Controlleur des Postes, lequel eut vn coup de pierre sur l'os Parietal, partie dextre, auecques petite playe et grande contusion et tumeur. Et luy fut faite incision pour aggrandir la playe et faire vacuation du sang contenu en ladite tumeur. Et fut traité par deffunt maistre Thierry de Hery[1], duquel suis asseuré qu'il n'oublia rien à faire son deuoir, pource qu'il auoit Dieu deuant les yeux, et qu'il estoit bien exercé à la Chirurgie. Et apres l'incision faite, conneut à l'œil que l'os estoit entier : neantmoins auoit coniecture grande que l'os pouuoit estre fracturé, pource qu'incontinent qu'il fut frappé, tomba en terre et vomist : et eut autres accidens qui denotoient Fracture. Tant y a que le patient mourut le vingt et vniéme iour, dont ledit Thierry m'enuoya querir, par la persuasion dudit du Mats, pour sauoir la cause de sa mort. Et luy ayant scié le crane, trouuasmes à la partie opposite du coup, l'os scissuré et fendu, grande quantité de sanie et aposteme en la Dure-mere, et mesme en la substance du cerueau, et ne luy fut trouué aucune commissure, excepté les deux Mendeuses.

Et partant conclus par autorité d'Hippocrates, et par raison et experience, qu'il se peut faire Fracture du côté opposite du coup, principalement à ceux qui n'auront commissures, ou qu'elles soient fort iointes ensemble. D'autre costé, il n'est pas aussi impossible que la fissure se face à l'opposite du coup assis au mesme os, et non en l'autre, en ceux qui ont le crane bien conformé et distingué par sutures. Et telle est l'intention d'Hippocrates en ce passage : parquoy ne doit estre suiuie l'opinion de Celse en ce lieu, estimant le coup assis en vn os, et la Fissure en vn autre : ny de Paulus Ægineta, reiettant la sentence d'Hippocrates comme chose impossible[1].

Et faut noter que l'opposite du coup en mesme os se peut entendre en deux manieres. Premierement, quand la

[1] Dans l'édition de 1561, on lit : *deffunt maistre Thierry de Hery, Lieutenant pour lors du premier Barbier du Roy.* Or si l'on considère que Paré donne cette observation comme récente, *puis nagueres*, il devient fort vraisemblable que Thierry de Hery ne fit jamais partie du collége des chirurgiens, comme l'ont écrit Quesnay dans ses *Recherches sur l'origine de la Chirurgie en France*, et Devaux dans son *Index funereus*. Ce dernier se trompe aussi étrangement en plaçant la mort de Thierry de Hery en 1599.

[1] Toutes ces citations, même celle de Celse, se trouvent dans l'édition de 1561.

Bérenger a aussi ouvert une discussion sur cette question, savoir si un coup sur la tête peut fracturer l'os au point opposé; mais il ne la résout pas de la même manière. Je donnerai une exacte analyse de son argumentation.

Celse, et peut-être Avicenne, et Nicolas de Florence croient à cette espèce de fracture; Nicolas dit, par exemple, avoir vu un cordier qui avait reçu un coup de clé sur la

fracture est en la mesme superficie de l'os frappé : comme si la partie d'vn des os bregmatis qui est vers la suture lambdoïde, estant frappée, celle qui est vers la suture coronale se monstre blessée. Secondement, quand, non la superficie qui a receu le coup est blessée, mais celle seulement qui est au dessous, comme lors que la premiere table est frappée sans estre fracturée, et que la seconde est rompue. Ce que i'ay veu aduenir à vn gentilhomme de la compagnie de monsieur d'Estampes, lequel fut blessé sur la breche du chasteau de Hedin, d'vn coup d'harquebuse qu'il receut sur l'os Parietal, ayant vn habillement de teste, lequel la balle enfonça sans estre rompu, ny pareillement le cuir, ny le crane exterieurement : et le sixiéme iour mourut apoplectique. Dont aduint que pour l'enuie que i'auois de connoistre la cause de sa mort, ie luy ouuris le crane, auquel trouuay la seconde table rompue, auec esquilles d'os qui estoient inserés dans la substance du cerueau, encore que la premiere table fust entiere [1]. Ce que pareillement atteste auoir veu et monstré depuis à messieurs Chapelain, premier Medecin du Roy, et Castelan premier de la Royne, en vn gentilhomme qui fut blessé à l'assaut de Roüen.

Or Hippocrates ne baille aucune maniere de traiter icelle cinquiéme espece de fracture, pour-ce qu'on ne peut vrayement connoistre le lieu blessé : pourtant le plus souuent sont mortelles. Toutesfois se faut efforcer à les connoistre, en appliquant dessus (ayant tout rasé le poil) vne emplastre qui sera faite de poix liquide, et de poix noire, cire, auec terebentine et pouldre d'Ireos et Mastich : et si on voit quelque endroit estre plus humide et plus mol, et aucunement tumefié et enflé, on pourra dire par coniecture qu'en tel endroit doit estre la fracture scissurée. Ioint aussi que le

tempe droite; on découvrit le crâne en ce point : il n'y avait pas de fracture ; cependant au 20e jour il survint du frisson, de la fiévre ; et le 23e apparut un ecchymose (livedo) à la tempe opposée, avec gangrène de la peau. Les chairs gangrenées ayant été enlevées, on trouva là une fracture du crâne ; toutefois le blessé succomba.

Cela paraît décisif ; mais plusieurs sont d'opinion contraire : par exemple, Paul d'Eginis, le subtil Dino de Garbo, Gentilis de Fulgineo, le grand Guy et beaucoup d'autres. Bérenger est fort embarrassé. A la vérité, Gentilis n'est pas ferme dans son opinion, et dit qu'il tient un fait contraire de quelqu'un digne de foi. L'autorité de Celse est plus grande encore ; mais, d'un autre côté, le texte d'Avicenne n'est pas clair, et Dino l'a entendu tout différemment ; et tout bien considéré, Paul et Dino et le grand Guy l'emportent ; Bérenger s'appuie d'ailleurs sur trois autopsies qu'il a faites, et où il a trouvé simplement des abcès sans fracture au lieu opposé à la percussion. Enfin, dernière raison, il est possible qu'un individu reçoive un coup de bâton ou un coup de pierre, et tombe sur le côté opposé du crâne, où la chute produira une fracture qui passera ainsi pour une fracture par contre-coup... « Je ne dis point qu'elle soit impossible, mais je dis qu'elle est fort difficile ; et je dis que nombre de fois les médecins accusent une fracture au lieu opposé et qu'ils font un pur mensonge, parce que beaucoup se mêlent de cet art, qui ignorent les premiers éléments de la médecine. » Fol. 11 à 13.

[1] Tout ce paragraphe a été ajouté dans l'édition de 1575. Seulement l'histoire du gentilhomme d'Estampes se lisait, dans l'édition de 1561, à la suite du chapitre des contusions (voir la note de la page 14). La phrase suivante manquait et était remplacée par celle-ci : *ce que pareillement de Vigo atteste auoir veu aduenir.*

patient met souuent la main à l'endroit où est la fracture : et voyant telles choses auec autres signes coniecturatifs par cy deuant escrits, plustot que laisser le patient mourir, ie conseille de trepaner, vsant parauant de bon Prognostique aux parens et amis du patient : aussi appellant conseil tant de Docteurs Medecins, que Chirurgiens, de peur qu'il ne se trouue empesché, si d'auenture le patient vient à mourir : car *ce sera chose plus aisée à quatre de le porter en terre, qu'il ne seroit à vn seul*[1].

Or retournons à nostre propos, concluans qu'entre les especes des fractures du Crane, sont quatre qui peuuent deceuoir le Chirurgien. La premiere, quand l'os est contus, et promptement retourne en sa place. La seconde, quand il y a vne petite scissure comme vn poil. La tierce, quand l'os est esclaté au dedans, et par dehors est entier. La quatriéme, quand l'os est fracturé à la partie opposite du coup.

CHAPITRE IX.

DE LA COMMOTION OV ESBRANLEMENT ET CONCVSSION DV CERVEAV.

D'auantage faut entendre qu'outre les susdites fractures, il se fait vne autre disposition appellée Commotion, ou esbranlement et concussion du cerueau, qui cause semblables accidens que les fractures du Crane[2] : laquelle Commotion se fait pour auoir tombé de haut en bas sur chose solide et dure, ou par coups orbes, comme de pierre ou d'vne masse, ou d'vn coup de lance, ou l'air d'vn coup d'artillerie, ou du tonnerre tombant pres de la persoune, voire de la main, ou autres semblables. Qu'il soit vray, Hippocrates au 5. liure *des Epidemies* en escrit ceste histoire qui s'ensuit.

Vne fort belle pucelle fille de Nerus, aagée de vingt ans, estant frappée par maniere de ieu sur l'os du Bregma, de la main estendue d'vne sienne amie, fust incontinent surprise de Vertigine sans respirer. Aussitost qu'elle fust de retour en sa maison, vne fiéure aiguë la saisit ; auec douleur de teste et rougeur de la face, et au septiéme iour elle vuida par l'oreille dextre vn bon verre de bouë puante et rougeastre, et luy sembla estre allegée. Mais de rechef la fiéure suruint, et lors fust assoupie ne pouuant parler, auec conuulsion de la partie dextre de la face et difficulté d'halener. Aussi la conuulsion et tremblement de tout le corps ensuiuit, la langue liée, l'œil immobile, et au neufiéme iour elle mourut.

D'auantage noteras que le patient, iaçoit qu'il y ait vn armet ou autre habillement de teste, lorsqu'il sera frappé, neantmoins par grand effort et esbranlement de la teste, se peuuent rompre veines et arteres, non seulement celles qui passent et entrent par les sutures, mais aussi aucunes de celles qui vont par cy et par là entre les deux tables, au lieu dit Diploé, tant pour suspendre et attacher la Dure-mere contre le Crane, à fin que le cerueau ait son mouuement plus libre, que pour porter le sang et aliment au Crane : au lieu qu'iceluy n'a moëlle, ains est nourri du sang con-

[1] Cette sentence était d'abord restée confondue dans le texte ; mais dans les dernières éditions, A. Paré l'a jugée digne d'être mise mieux en relief, et il l'a répétée dans une note marginale.

[2] Gal. 2. *de la composition des medicamens*, chap. 6, et sur l'Aph. 58, sect. 7.— A. P.

tenu au Diploé, ainsi qu'auons declaré en l'Anatomie. Dont s'ensuit flux de sang, qui découle ou entre l'os et les membranes, ou entre les membranes et le cerveau : et en cest endroit le malade sent grande douleur, et la veüe s'obscurcist : lequel sang estant hors de ses propres vaisseaux se corrompt et putrefie. Ce qui est approuué par Hippocrates en l'Aphorisme, *Si in ventrem sanguis præter naturam*[1]. Dont plusieurs accidens aduiennent, comme esblouïssement de veuë, vomissement, lequel se fait par la colligance et amitié qu'a l'estomach auec le cerueau, par les nerfs de la sixiéme coniugaison, lesquels descendent du cerueau, et se vont inserer à son orifice superieur, et de là en toute sa substance : au moyen dequoy, par la societé qu'ils ont ensemble, se comprime, resserre en soy, et comme se renuerse, et alors iette premierement ce qui est contenu en sa capacité, et d'abondant, ce qui y peut affluer des parties qui luy sont voisines et alliées, comme du foye et vessie du fiel : entre lesquelles choses la bile, comme la plus mobile, et par legereté naturelle prompte à suiure ce mouuement par le haut, sort la premiere, et en plus grande abondance, qui est la vraie cause du vomissement bilieux, tant rechanté par les Medecins, és solutions de continuité qui aduiennent tant au Crane qu'au cerueau. Quelque temps apres suruient inflammation aux membranes, et au cerueau : à raison du sang qui sort des veines et arteres rompues pour la violence du coup, et espandu par la substance du cerueau, se corrompt et pourrit incontinent. Telle inflammation est communiquée à toutes les parties du corps, se fait fiéure aussi tost, aussi aduient resuerie, par alteration du cerueau et assopissement, par alienation, lesquels accidens és playes de teste sont fort dangereux, suiuant l'autorité d'Hippocrates en l'Aphorisme, *In capitis ictu, obstupescentia et desipientia malum*[1] : et stupeur, qui est diminution de mouuoir et sentir, faite par l'obstruction des voyes et conduits de l'esprit animal : puis aposteme et pourriture au cerueau, auec tres-grande difficulté de respirer, qui prouient du cerueau offensé, qui fait que le thorax, qui est propre instrument de la respiration, ne peut faire son office, pour-ce que les muscles qui ont mouuement du cerueau et de l'espine medullaire, par l'esprit animal enuoyé par les nerfs, ne peuuent esleuer ledit Thorax, parce qu'ils sont priués de la faculté de mouuoir : et par tels accidens la mort s'ensuit[2].

[1] Paul. Ægin.—Cornelius Celsus.—Hipp. Aph. 20. liu. 6.—A. P.—L'édition de 1561 ne cite en cet endroit ni Paul d'Ægine ni Celse.

[1] Hipp. Aph. 14. liu. 6. — A. P.

[2] Les chirurgiens qui ont précédé A. Paré se sont assez peu occupés de la commotion. Bérenger de Carpi, dans ses définitions, admet une commotion sans fracture, qui enlève subitement la voix au malade ; et il cite un cas de mort sur le seigneur Hercule de Marschotis. Les accidents proviennent non seulement de la rupture des nerfs du cerveau, mais encore des veines et de la putréfaction du sang épanché, sans que l'on puisse connaître le siége de l'épanchement. Il cite d'ailleurs à l'appui de ses idées l'autorité de Celse.

Plus loin, au fol. 15, il revient sur ce sujet ; la commotion est due à une chute de haut, un coup d'un instrument contondant ; les signes sont la perte de la voix, ce qui accuse la rupture des nerfs ; mais comme il y a sept paires de nerfs cérébraux, les accidents varient selon les nerfs lésés. Quant à la rupture des veines, elle ne produit les accidents que plus tard.

Tous lesquels accidens, on la plus part, on a veu aduenir au feu Roy Henry dernier decedé, lequel au tournoy receut vn tres-grand coup de lance au corps, qui fust cause luy esleuer la visiere, et vn esclat du contrecoup luy donna au dessus du sourcil dextre, et lui dilacera le cuir musculeux du front pres l'os transuersalement iusques au petit coin de l'œil senestre, et auec ce plusieurs petits fragmens ou esquilles de l'esclat demeurerent en la substance dudit œil, sans faire aucune fracture aux os. Donc à cause de telle commotion ou esbranlement du cerueau, il deceda l'onziéme iour apres qu'il fut frappé. Et apres son deces, on luy trouua en la partie opposite du coup, comme enuiron le milieu de la commissure de l'os Occipital, vne quantité de sang espandu entre la dure-mere et Pie-mere : et alteration en la substance du cerueau, qui estoit de couleur flaue ou iaunastre, environ la grandeur d'vn poulce : auquel lieu fust trouué commencement de putrefaction : qui furent causes suffisantes de la mort aduenue audit Seigneur, et non le vice de l'œil seulement. Ce qu'aucuns ont voulu referer à la cause de sa mort : car on a veu plusieurs qui ont receu de plus grands coups que cestuy sur les yeux, neantmoins ne sont morts [1].

Comme aussi on a veu de fresche memoire, à monsieur de saint Iean, escuyer du Roy : lequel estant au tournoy qui fust fait deuant l'hostel de Guise, eut vn coup d'esclat de lance par dedans sa visiere, de longueur et grosseur d'vn doigt, sous l'œil dedans l'orbite, penetrant de trois doigts ou enuiron dedans la teste : et le traitay auec bonne compagnie tant de Medecins que de Chirurgiens, par le commandement du Roy Henry defunt : entre lesquels estoient messieurs Valeran, Medecin ordinaire du Roy, Loys Duret, Rodolphe de l'Or, Docteurs Regents en la faculté de Medecine à Paris, et Iacques le Roy [1], Chirurgien ordinaire du Roy : neantmoins la playe faite par vn si grand coup a esté guarie par l'aide de Dieu.

Et d'abondant en cest endroit ne veux laisser en arriere la tres-grande playe que monseigneur François de Lorraine, Duc de Guise, receut deuant Boulongne, d'vn coup de lance, qui au dessous de l'œil dextre, declinant vers le nez, entra et passa outre de l'autre part, entre la nucque et l'oreille, d'vne si grande violence que le fer de la lance auec vne portion du bois fust rompue, et demeura dedans, en sorte qu'il ne peut estre tiré hors qu'à grande force, mesmes auec tenailles de mareschal : nonobstant toutesfois ceste grande violence, qui ne fust sans fracture d'os, nerfs, veines, arteres et autres parties rompues et brisées par ledit coup de lance, mondit Seigneur graces à Dieu fust guari [2].

Dont conclurons qu'aucuns meurent de bien petites playes, les autres reschappent de tres-grandes, voire qui sont entierement desesperées, tant aux Medecins qu'aux Chirurgiens.

[1] J'ai fait voir dans mon Introduction, contre l'opinion de M. Villiaume, que Paré avait assisté Henri II dans cette blessure, bien qu'il n'en soit fait aucune mention ici.

[1] L'édition de 1561 porte : *Iacques le Roy et Iehan d'Amboise, Chirurgiens ordinaires du Roy.* Jehan d'Amboise a été rayé depuis.

[2] Cette histoire fut publiée d'abord en 1552 dans la seconde édition des *Playes d'hacquebutes*, fol. 79. Voyez d'ailleurs ce que j'en ai dit dans la vie d'A. Paré.

Mais telles choses se doiuent quelquefois referer aux temperatures, et principalement à Dieu, qui tient la vie des hommes en sa main.

Et te suffise de la commotion du cerueau, et des especes de fracture du Crane. Maintenant faut parler du Prognostique.

CHAPITRE X.

DV PROGNOSTIQVE.

Il ne faut negliger les playes de la teste, et n'y eut-il que le cuir incisé ou contus : mais encores moins lors qu'il y a fracture au Crane, à raison que quelquesfois suruiennent grands accidens, et le plus souuent la mort: principalement aux corps cacochymes, comme sont verolés, ladres, hydropiques, phthisiques, ou hectiques, bouffis, lentignieux, et generalement tous cachectiques : car à tels, leurs playes sont difficiles à curer, et bien souuent impossibles[1] : à raison que les playes ne se guarissent que par vnion et consolidation, lesquelles choses ne se font que par affluence de bon sang et loüable, et par la force de nature. Or l'affluence de sang defaut aux hectiques et phthisiques : le sang bon et loüable defaut generalement à tous cacochymes et cachectiques : comme la force et vigueur de la faculté naturelle manque à tous deux.

Les fractures de teste faites à ceux qui releuent de maladie, sont difficiles à curer, et quelquesfois impossibles.

Les playes de teste faites par contusion sont plus longues et difficiles à guerir, que celles qui sont faites par incision.

L'os ne se rompt point, que la chair de dessus ne soit blessée, excepté en la fracture qui se fait à l'opposite du coup.

Les os des enfans sont moins durs et plus deliés, arrosés et imbus de sang, que ceux des vieux : et partant s'alterent et pourrissent plustost. Parquoy telles playes sont plus dangereuses et mortelles qu'elles ne sont és vieilles gens, parce que leurs os s'alterent et pourrissent plustost, à raison qu'ils sont de temperature plus chaude et humide, et par consequent plus faciles à pourrir : et pour leur tendreté et mollesse communiquent plustost leurs pourritures aux membranes et cerueau, dont la mort s'ensuit plustost qu'à ceux qui sont d'aage viril[1]. Combien que és vieilles gens les playes, tant celles qui sont à la chair que celles qui sont és os de la teste, ne s'agglutinent, et vnissent pas si tost que és enfans, à cause que les vieilles gens ont les os plus secs et plus durs, et par conquent moins agglutinables: et ont moins de sang, et mesme ce peu ce qu'ils en ont est plus sereux, et par consequent moins propre à faire l'agglutination.

L'homme vit plus long temps d'vne playe mortelle faite au Crane, en hyuer, qu'en esté : à raison qu'en hyuer la chaleur naturelle est plus forte qu'en esté : pareillement l'humeur se pourrit plustost en esté qu'en hyuer, au moyen que la chaleur contre nature est plus grande en esté qu'en hyuer. Ce qui est approuué par Hippocrates en l'Aphorisme quinziéme du premier liure : *Ventres hyeme*, etc. Et

[1] Le reste de ce paragraphe manque dans l'édition de 1561.

[1] Le reste de ce paragraphe manque dans l'édition de 1561.

où la chaleur naturelle ne peut curer la fracture, Nature estant plus forte prolonge la vie.

Les playes du cerueau et des membranes sont mortelles le plus souuent, à cause que soumentesfois s'en ensuit ablation de l'action des muscles du Thorax et des autres seruans à la respiration : dont de necessité la mort s'ensuit. Ce que nous auons par cy deuant declaré.

Si apres vn coup donné à la teste il suruient tumeur, et se perd tost, c'est mauuais signe : si ce n'est par cause raisonnable, comme apres vne saignée, purgation ou medicamens resolutifs : ce qui est prouué par Hippocrates[1].

Quand la fiéure vient au commencement, c'est à sçauoir dans le quatriéme ou septiéme iour (ce qu'elle fait le plus souuent) on peut iuger qu'elle vient pour la regeneration de la sanie, ainsi qu'il est escrit par Hippocrates : *Dum pus conficitur*, etc. [2]. Et telle fiéure n'est tant à craindre lors, que quand elle vient apres le septiéme iour, auquel iour a de coustume de laisser le patient : mais quand elle vient au dixiéme ou quatorziéme, et auec froid et tremblement, elle est dangereuse, pource qu'il y a suspicion qu'elle soit causée de quelque putrefaction qui se fait au cerueau, ou à la Dure-mere, ou au Crane, principalement si elle est accompagnée d'autres accidens : comme si la couleur de la playe n'est rouge, mais blaffarde, comme chair lauée : laquelle chose se fait à raison que la chaleur naturelle est presque esteinte, et le Pus deuient visqueux, pource que la chair est liquefiée. Puis tost apres ladite playe deuient aride et seiche, comme d'vne chair sallée, et quelquesfois de couleur plombée et noirastre, ne iettant quasi rien, à cause que la chaleur naturelle est pareillement languide et quasi suffoquée : qui est signe de corruption qui se fait en l'os, qui lors se fait aspre et esleué (comme on le trouue lors qu'il est carieux et pourri) où auparauant estoit lisse et poly : et en fin deuient de couleur iaunastre, puis liuide, quand il est corrompu d'auantage : et entre les deux tables y a matiere purulente et sanieuse, ce que i'ay veu plusieurs fois : et alors l'on peut prognostiquer le patient estre en peril et danger de mort.

Mais si ladite fiéure procede d'Erysipelas fait ou à faire, le plus souuent n'est mortelle.

Et pour discerner et sçauoir si ladite fiéure est causée de matiere Erysipelateuse ou bilieuse : c'est qu'elle sera tierce et qu'elle commencera auec grand froid, puis vient la chaleur auec sueur : et ne laissera le patient iusques à la suppuration ou resolution de la matiere bilieuse. Aussi les léures de la playe, et autres parties à l'enuiron, seront tumefiées, ensemble toute la face, auec grande inflammation aux yeux, ayant les maschoires et col roides et tendues, ne pouuant tourner la teste ny ouurir la bouche. Or telle defluxion Erysipelateuse est engendrée et faite de sang cholerique, subtil, chaud et sec, lequel occupe communément la face par deux raisons : la premiere, pour la subtilité de l'humeur : l'autre, pour la tenuité et rarité du cuir. Ainsi les accidens sont plus grands que d'vne flnxion phlegmoneuse, qui sont chaleur et douleur poignante et mordante, auec rougeur tirant sur le citrin ou iaunas-

[1] Hipp. Aph. 65. liu. 5. — A. P.
[2] Hipp. Aph. 47. liu. 2. — A. P.

tre, parce que chacun humeur donne sa teinture au cuir, comme auons dit cy dessus. Et subit qu'on presse du doigt dessus, la couleur s'esuanoüist, et tost retourne[1].

Et pour la curation, faut auoir deux intentions : l'vne à l'euacuation, l'autre à la refrigeration et humectation. Et si l'humeur est simplement cholerique, ne faut saigner, mais le purger par remedes qui purgent la cholere, appellés des anciens, Cholagogues. Toutesfois si c'estoit vn Erysipelas phlegmoneux, faudroit faire saignée de la veine Cephalique, du costé auquel le mal seroit plus grand. Et pour ce faire appelleras le Medecin, si tu es en lieu où on le puisse recouurer. Et apres les choses vniuerselles faites, il faut appliquer medicamens refrigeratifs et humectatifs, comme *Succum solani, semperuiui, portulacæ, lactucæ, vmbilici veneris, lenticulæ palustris, cucurbitæ :* desquels vseras selon que les pourras recouurer, pource qu'il n'est necessaire les prendre tous, mais icy sont mis pour à fin d'en vser des vns ou des autres. Pareillement pourras vser de :

Acetosa, cocta in aqua communi ad m. ij.

Postea pistetur et coletur per setaceum, addendo vnguenti rosacei vel populeonis portionem aliquam.

Et autres semblables, lesquels seront renouuelés iusques à ce que la chaleur qui est contre Nature soit esteinte. Et faut euiter toutes choses onctueuses et oleagineuses, à raison que promptement s'enflamment et feroient le mal plus grand. Puis apres s'il est besoin, l'on vsera de remedes resolutifs.

[1] Gal. 13. *de la Meth.* au liu. *des tumeurs contre Nature.* — A. P.

Et icy noteras que c'est vn bon signe de guerison, lors que l'humeur est ietté du dedans au dehors : et au contraire, quand il retourne de dehors au dedans, c'est mauuais presage, ainsi que l'experience le monstre. Ce qu'aussi Hippocrates a escrit[1].

Quand l'os est purulent, il vient des pustules à la langue, pource qu'il tombe de la sanie par les trous du palais sur ladite langue : et quand elle y est arrestée, par son acrimonie fait esleuer lesdites pustules : et quand tel accident advient, peu de gens en reschappent.

C'est vn mauuais signe, quand le malade vient comme apoplectique apres auoir esté frappé : car tel accident ne monstre seulement l'os estre blessé, mais aussi le cerueau, lequel se peut pourrir et sphaceler : ce qui est prouué par Hippocrates[2], disant que quand l'os est ia purulent, il naist des pustules à la langue, et le malade meurt n'ayant les sens entiers : et aux vns suruient conuulsion ou spasme à la partie opposite du coup. Aussi l'on voit communément par experience, qu'apres tel spasme la mort aduient, et vn seul n'en reschappe : ce que i'ay tousiours veu, ouurant la teste de ceux qui de tels accidens mouroient, où i'ay trouué portion de la substance du cerueau et des membranes pourrie et sphacelée[3].

[1] Hipp. Ap. 25. liu. 6. *Erysipelas ab interioribus, etc.* — A. P.

[2] Hipp. au *liu. des playes de teste.* — A. P. Ainsi qu'on peut le remarquer, Hippocrate est fort souvent cité dans ce livre.

[3] A partir de la seconde édition, on lit ici un paragraphe qui n'y a été mis et conservé que par une erreur manifeste. J'ai donc dû le supprimer en cet endroit et le renvoyer au chap. 33, *De la cure des Playes de poitrine,* auquel il appartient évidemment.

CHAPITRE XI.

POVRQVOY LE SPASME VIENT A L'OPPOSITE DV COVP.

Or la cause pourquoy le spasme vient à l'opposite du coup, a esté iusques icy par plusieurs recherchée, mais non assez clairement expliquée : pource m'a semblé bon de vouer vn chapitre à part à telle question[1].

I'estime tel accident prouenir à raison de la douleur de la playe, et aussi que les humeurs et esprits naturellement courent vers la partie blessée, lesquelles deux choses espuisent, seichent et consument le costé de la partie saine, dont puis apres tombe en conuulsion. Ce qui se peut prouuer par Galien au quatriéme liure *De vsu partium*, qui dit que le souuerain conducteur a conioint les trois esprits en mutuelle connexion et infragile confederation par leurs productions, qui sont veines, arteres et nerfs : par quoy si vn defaut en vn membre, les autres pareillement les negligent : et partant la partie demeure languide et deuient en atrophie, où elle se meurt du tout. Et si on m'obiecte que Nature a fait tout nostre corps double, à fin que si vne partie estoit blessée, l'autre demeurast en son entier, ie l'accorde. Mais ie nie qu'elle ait fait tous les vaisseaux doubles : car il n'y a qu'vne veine pour le nourrissement de tout le cerueau et de ses membranes, qui est le Torcular : par laquelle la partie senestre blessée peut espuiser l'aliment de la dextre, et par consequent causer la conuulsion par defaut d'aliment[1].

Or il est vray qu'aux parties où les muscles congenerés sont egaux en grandeur, force et nombre, la resolution d'vne partie cause conuulsion accidentaire à l'autre, mais au cerueau ne se fait ainsi : car les deux parties, c'est à sçauoir dextre et senestre, font chacune leur office à part, et ne s'attendent l'vne à l'autre, comme il appert en paralysie : autrement il s'ensuiuroit qu'icelle, lors qu'elle est vniuerselle (c'est à sçauoir de la moitié du corps) apporteroit quant et soy conuulsion à la partie opposite. Ce qui est faux comme on voit iournellement par experience. Par quoy ie conclus (sauf meilleur iugement) que le spasme qui est à l'opposite du coup vient par inanition et faute d'aliment et nourriture[2].

Toutesfois Dalechamps, en sa *Chirurgie Françoise*, est en ceste opinion : « Pour liquider ceste doute (dit-il) faut presupposer ce signe de conuulsion en la partie contraire, proposé d'Hippocrates, aduenir quand pour la grandeur et vehemence de l'inflammation faite en la partie blessée, qui ja est tournée en gangrene du cerueau et de ses membranes, auec commencement de sphacele au test, le patient doit mourir. En telle dispositiou et ainsi conditionnée, est necessaire le sentiment et mouuement estre perdu, comme nous voyons aux autres gan-

[1] En effet, dans l'édition de 1561, cette dissertation n'avait pas un titre séparé, et se trouvait confondue avec le Prognostique ; dans l'édition de 1575 même, ce chapitre et le suivant étaient encore réunis au précédent.

[1] Je ne dois pas omettre que Paré signale ces dernières lignes à l'attention du lecteur par cette note marginale : *Grande annotation.*

[2] Là s'arrêtait la théorie du spasme dans l'édition de 1561. Tout ce qui suit a été ajouté en 1575. La *Chirurgie françoise* de Dalechamps avait paru en 1570.

grenes, par l'extinction de la chaleur naturelle : et d'auantage par la grandeur de l'inflammation estre tellement bouchés les conduits de l'esprit animal, qu'il ne peut descendre ou passer aux parties inferieures et prochaines du cerueau de ce costé-là : et quand bien y pourroit descendre et passer, si seroit-il inhabile à communiquer et porter la vertu du sentiment et mouuement, estant infect et alteré de la putrefaction aduenue en la playe.

» D'où s'ensuit que la partie blessée, priuée de sentiment, n'est prouoquée à se retirer, pour secourre et chasser de soy ce qui luy pourroit estre moleste, luy demeurant le sens : et pour ceste raison les nerfs procedans d'elle, ne sont aussi point retirés et affligés de conuulsion : d'auantage que tous les nerfs ayans leur origine de ceste partie, sont destitués de la presence et assistance de l'esprit animal, comme a esté declaré : et de là procede la paralysie des parties situées au costé de la blessée. Car paralysie se fait, ou estant le nerf coupé, comme aux grandes playes : ou estant le passage d'iceluy bouché, comme en l'apoplexie : ou estant sa substance abreuuée et mollifiée de quelque humeur subtile, ou par quelque grande intemperature tellement offensée, qu'elle ne peut receuoir l'affluence et vertu de l'esprit animal.

» Quant à la partie contraire et sa conuulsion, nous tenons pour chose accordée, le spasme estre fait ou par repletion, qui en estendant la substance des nerfs l'accourcit : ou par inanition, quand, estant consommée et dissipée leur humidité naturelle, la propre substance d'iceux est desseichée et retirée, comme nous voyons vne corde de luth approchée du feu : ou par sentiment de quelque vapeur ou de quelque humidité sanieuse, acre et mordante, ou d'vne douleur excessiue, comme il aduient en l'epilepsie causée d'vne exhalation veneneuse qui du pied monte au cerueau : aux picqueures des nerfs, quand, estant fermé l'orifice de la playe, la matiere sanieuse y est retenue : et aux playes des nerfs, quand quelque nerf estant seulement à demy coupé, excite douleur vehemente. Or nous trouuons en la partie contraire de la blessée, deux de ces causes insignes : vne matiere sanieuse resudante de la gangrene, acre et cuisante, que Hippocrates au denombrement des accidens mortels, pour signifier sa malignité, appelle *Ichora*, et au liure des Fractures, *Dracryon*, et non *Pyon :* d'auantage, vne vapeur exhalante de la gangrene, puante et infecte, comme d'vne charongne pourrie. Ce n'est donc merueilles si la partie contraire, estant son sentiment bon et entier, est offensée, tant de la matiere sanieuse que de la vapeur infecte, et pour les dechasser se retire, secout, et branle, à quoy s'ensuit la conuulsion des nerfs qui prennent leur origine d'icelle, comme en l'epilepsie. A mon iugement, voila comment se doit expliquer le dire d'Hippocrates et d'Auicenne. Hors l'occasion d'vne playe ainsi mortelle, les praticiens adnotent quelquesfois en la partie blessée estre paralysie, en l'opposite conuulsion : quelquesfois en la blessée conuulsion, en la contraire paralysie : quelquesfois en toutes deux conuulsion et paralysie : quelquesfois en chacune d'icelles separément conuulsion ou paralysie, sans que l'autre soit offensée : mais icy n'est le lieu

de rechercher les causes de cela. »
Voila le discours de Dalechamps[1].

CHAPITRE XII.

SOMMAIRE DES SIGNES MORTELS CY DESSVS MENTIONNÉS.

Et pour retourner à nostre propos et te dire tout en sommaire : de tous les accidens susdits, tu peux faire prognostique de la mort du patient, lors qu'il perd sa ratiocination, et n'ayant plus de memoire parle sans occasion, et a les yeux tenebreux, n'oyant point, et se veut ietter hors du lict, ou ne peut mouuoir, ayant fiéure continue, auec pustules à la langue, qui mesme luy deuient seiche et noire, et sa playe aride, ne iettant aucune chose ou bien peu, et de couleur comme chair salée : ou s'il luy suruient apoplexie, phrenesie, spasme, paralysie, et le pouls formicant, retention d'vrine et autres excremens, et s'il tombe souuent en syncope : alors fais ton prognostique, que bien tost ton patient mourra.

Or les susdits accidens viennent quelquesfois aux premiers iours, et quelquesfois assez long temps apres le coup donné.

Et s'ils viennent au commencement, c'est quand le cerueau est blessé par incision, contusion, compression ou ponction, ou par commotion que nous auons par cy deuant appellé Esbranlement.

Et quand ils viennent quelque temps apres, c'est lors qu'il suruient inflammation, et que le sang se putrefie, et que l'os se fait purulent, et par consequent aposteme au cerueau[1].

D'abondant noterez que souuentesfois vne playe faite au Crane cause vne aposteme au foye. Ce que Robert Greaume, Regent en la faculté de Medecine, et Binosque, Chirurgien iuré à Paris, et moy, auons veu puis nagueres en trois patiens. Et si tu m'ob-

[1] Il est assez remarquable que Paré, après avoir rapporté tout au long l'opinion de Dalechamps, ne s'arrête pas à la combattre. Nous avons vu dans l'Introduction qu'il estimait Dalechamps, qu'on a rangé à tort parmi ses adversaires. Sans doute il a pensé qu'il lui suffisait d'avoir exposé la sienne ; du reste, pour ne laisser aucun doute, il a pris soin de mettre à la fin cette note marginale : *Opinion de Dalechamps, toute contraire à celle de l'autheur.*

Je dois avertir le lecteur que le chapitre ne se termine pas ici, même dans les éditions complètes revues par A. Paré lui-même. Il s'y trouve une *annotation au chirurgien sur les playes du ventre*, qui n'a nul rapport avec ce qui précède ni avec ce qui suit, et que j'ai dû retrancher avec d'autant moins de scrupule, qu'elle se trouve reproduite à sa véritable place, au chap. XXXVI, *Cure des playes du ventre inferieur.*

[1] Pierre d'Argelata avait dit au sujet du pronostic :

« Et, très chers frères, dans les fractures du crâne, ne vous en fiez point au pouls pour pronostiquer ou la mort ou la guérison, parce que vous seriez souvent trompés. Mais jugez d'après les accidents qui surviennent : les blessés prennent une personne pour une autre ; et pour certain ceci est un signe de mort ; ils perdent la parole, ils ne comprennent qu'incomplétement, ils n'entendent plus ; la plaie se dessèche ; et croyez que ceci est très véritable, et je l'ai prouvé nombre de fois. » *Lib.* I, *tom.* III, *cap.* 2.

Bérenger de Carpi cite ce passage, mais il reprend :

« Je m'étonne d'un pareil langage. Mais je dis, moi, que le médecin doit toujours faire attention au pouls du malade, et que le pouls lui donnera toujours des signes de vie et de mort. Bien plus, on peut connaître

iectes que telle aposteme estoit ia concreée auparauant le coup donné : à ce ie respons que les patiens auparauant estre blessés, auoient vne viue et naturelle couleur, sans aucun signe d'estre hepatiques, et estoient bien habitués, faisans toutes leurs operations : ce que tu pourras voir par experience y prenant garde, comme i'ay fait. La cause de ce peut estre que Nature se sentant offensée par la grande vehemence du coup, collige et retire à son secours ses forces et vertus de toutes les parties du corps (qui sont le sang et les esprits) vers le cœur et le foye, ainsi que voyons en peur et crainte, et adoncques fait inflammation au foye : ainsi qu'il se fait en quelque partie, lorsque le sang coule en plus grande quantité qu'il n'est besoin pour sa nourriture : dont le foye ayant receu plus de sang et d'esprits, lesquels ne peuuent estre duëment euentilés pour l'exiguité et angustie (c'est à dire pour la petitesse et estroisseur de ses vaisseaux) alors se fait fiéure et aposteme phlegmoneuse en sa propre substance, dont la mort s'ensuit[1]. Ou si tu aimes mieux dire auec monsieur de la Corde, que Nature succombant sous le faix du mal, vient à renuoyer vne partie de cette matiere purulente auec le moins d'incommodité qu'il peut au foye par les veines, et qu'ainsi soit, tous ceux ausquels vne aposteme se fait au foye, le cerueau blessé, meurent[2].

par le pouls l'heure de la mort, si l'on sait l'interroger avec précaution et prudence. Je me souviens et j'ai à cette heure à Bologne bon nombre de docteurs qui peuvent attester que j'ai prédit l'heure précise de la mort du fils d'un seigneur Jacques-Marie de Lino, en observant la règle du pouls incident et décident qui nous a été transmise par les docteurs. Ce fut toutefois un jugement conjectural, et je ne peux l'expliquer entièrement par écrit ; voici toutefois comment je procédai. Je mesurai d'abord au toucher la force du pouls ; et visitant le malade presque à toutes heures, je remarquai que le pouls s'affaiblissait toujours. Je considérai ensuite l'heure de l'état des accidents et de la fièvre ; et comparant les forces avec leur affaiblissement, songeant de plus à la qualité du jour critique le plus proche qui était le quatorzième ; avec tous ces indices je jugeai qu'il mourrait entre la seconde et la troisième heure de nuit, six jours auparavant, *per sex dies ante*, parce que cette heure était l'heure de l'état des accidents et de la fièvre ; et il en arriva ainsi du pauvre jeune homme, dont j'aurais bien voulu avoir à porter un autre pronostic. » *Fol.* 36, *verso.*

J'ai fait ce que j'ai pu pour rendre le texte ; encore pourra-t-on y trouver quelque obscurité. Il me paraît que Bérenger a pronostiqué que le malade mourrait le 8e jour, qui est en effet, dans la théorie ancienne, le jour où les accidents et la fièvre sont dans l'*état*, c'est-à-dire à leur plus haut degré.

Enfin j'ajouterai que Fallope revient à l'idée d'Argelata ; l'état des yeux et du pouls sont peu significatifs ; le coma et le vertige sont seuls des signes de mort certains ; tous les autres indiquent seulement une plaie grave et susceptible de devenir mortelle si elle est mal traitée. *Loc. cit.* p. 642.

[1] Ici finit le chapitre dans l'édition de 1561 ; et la fin de ce paragraphe manque également dans les deux premières éditions complètes. Mais à partir de l'édition de 1575, on trouve à la suite un article fort intéressant sur les plaies de la racine du nez et des sinus frontaux. Evidemment il y avait dans cette disposition une erreur de lieu que j'ai dû corriger ; et j'ai renvoyé cet article à la fin du chap. XV, *De la cure des playes du cuir musculeux.*

[2] C'est ici la première mention des abcès du foie succédant aux plaies de tête, et les premières théories de leur formation. On conçoit que l'anatomie pathologique seule pouvait éclairer à cet égard ; je n'en trouve aucune notion ni dans Bérenger de Carpi, ni

CHAPITRE XIII.

LES SIGNES ET PRESAGES DE BONNE GVARISON.

Au contraire, les signes et presages de bonne guarison sont lors que le patient n'a point de fiéure, ratiocine, mange et boit de bon appetit, dort, asselle bien, et que sa playe est vermeille, non aride et seiche, iettant pus loüable, et l'os gardant sa couleur naturelle, et que la Dure-mere a son mouuement libre. Toutesfois tu noteras que les anciens ont escrit (ce qu'on voit souuent par experience) que les fractures du Crane ne sont hors de peril, iusques à cent iours apres la blessure faite[1] : partant, fais auec ton patient bon guet, tant en son boire, manger, repos, coït, et autres choses. Et aussi faut qu'il se garde du grand froid, pour le peril et danger de mort, qu'on a veu en telles playes souuentesfois arriuer pour tels accidens, apres la guarison faite desdites fractures.

Outre plus, i'ay à te declarer que le callus, soulde, ou vnion des os du Crane, se fait communément en quarante ou cinquante iours : toutesfois on n'en peut donner vraye certitude pour la diuersité des temperamens et aages, non plus que les fractures des autres parties, comme nous dirons cy apres. Car aux ieunes se fait plus tost, aux vieils plus tard.

Et te suffise des presages.

Maintenant faut parler de la cure generale, puis de la speciale, qui se fera le plus succinctement et le plus clair qu'il me sera possible. Laquelle chose se fera premierement en ordonnant le regime sur les six choses non naturelles.

CHAPITRE XIV.

DV REGIME VNIVERSEL QV'IL FAVT ORDONNER AVX PLAYES ET FRACTVRES DV CRANE, ET AVX ACCIDENS D'ICELLES.

Et premierement faut tenir le patient en vn air temperé, qui se fera par art, s'il n'est tel par nature : comme si c'est en Hyuer, faut faire bon feu en la chambre du malade, les fenestres et portes bien closes, euitant la fumée, de peur de prouoquer la sternutation et autres accidens : et aussi alors que tu traiteras et penseras le malade, te faut auoir vne bassinoire pleine de braise ou vne pelle de fer, laquelle sera tant eschauffée qu'elle deuienne rouge, et qu'vn seruiteur la tienne sur la teste du malade de telle hauteur, que le patient en sente aucunement la chaleur : à fin que par la reuerberation d'icelle, l'air ambiens, c'est à dire qui est à l'entour, soit corrigé. Car le froid (comme

même dans Fallope, bien que tous deux aient fait plusieurs autopsies de blessés morts à la suite de plaies de tête.

[1] C'est Roger qui avait fixé ce terme ; les légistes et juges, dit Guy de Chauliac, l'avaient réduit à 40 jours, et les quatre maîtres à quinze.

Suivant Bérenger, le 20e est d'une haute importance. « Sache bien, dit-il, que dans les plaies de tête, souvent et fort souvent le malade arrive jusqu'au 20e ou 21e jour sans aucun accident fâcheux ; et à cette époque il en survient des plus graves, et la mort s'ensuit. Et ceci le plus souvent vient du pus retenu dans l'intérieur de la tête. » *Fol.* 36, *verso.*

dit Hippocrates[1], est ennemy du cerueau, des os et de tous les nerfs, et generalement de toute nostre Nature, ce que nous auons dit. Aussi est-il contraire aux vlceres en seichant les excremens, qui puis apres minent l'vlcere, empeschant la suppuration : et pource que ceste partie n'a accoustumé d'estre decouuerte de sa peau : et mesme, comme dit Galien[2], il se faut donner garde de refroidir le cerueau quand on trepane, et apres estre trepané : car c'est le plus grand mal qui peut aduenir au malade qui a la teste rompue. Or si l'air estoit plus chaud que le cerueau, il ne le refroidiroit pas : et encores que soyons en Esté, et que l'air soit excessivement chaud, le cerueau descouuert en est refroidi, et demande subit estre eschauffé. Voyla ce que Galien nous en a laissé par escrit, et ne se faut donner merueille, si plusieurs meurent de playes faites à la teste, par faute d'estre à couuert.

Pareillement la trop grande chaleur sera moderée, en rafraichissant la chambre auecques eau froide ou oxycrat, rameaux de saulx, feuilles de vignes, et autres choses semblables.

Semblablement ne sera ledit patient exposé en grande clairté, principalement iusques à ce que les accidens soient passés : à cause qu'icelle dissipe et resoult les esprits, et augmente la douleur, fiéure et autres accidens.

Il faut aussi du tout euiter le vin : ce que Hippocrates enseigne : mais en lieu de vin, pourra boire eau d'orge ou eau cuitte, en laquelle on mettra mie de pain que nous appellons eau panée, ou bien hippocras d'eau, ou eau bouillie, puis meslée auec syrop rosat, violat ou aceteux, ou autre breuuage appellé *potus diuinus*, lequel est fait d'eau cuitte sucrée et ius de limon ou citron, desquels tu pourras bailler selon le goust du patient, et que son estomach pourra bien vser. Et de tels breuuages doit vser le patient, iusques à ce que les grands accidens soient passés, qui sont communément et le plus souuent dans le quatorziéme iour.

Son manger sera panade, orge mondé, et non amendé : pource que les amendes causent douleur de teste, à raison qu'elles sont vaporeuses : aussi il pourra vser de prunes de Damas cuittes, passules, raisins de Damas confits auec vn peu de sucre et canelle (laquelle est singuliere, pource qu'elle conforte l'estomach et resioüist les esprits), et par fois d'vn petit poulet, pigeonneau, veau, chéureau, léuraux, petits oiseaux des champs, comme phaisans, merles, tourtres, perdris, griues, aloüettes, et autres bonnes viandes bouillies auec laitues, pourpier, ozeille, bourroche, buglose, cichorée, endiue et semblables. Aussi par fois pourront lesdites viandes aucunes estre rosties : et peut ledit malade vser auec icelles de verius, oranges, citrons, limons, grenades aigres, ius d'ozeille, les diuersifiant selon le goust et la puissance de la bourse du patient. Et à celuy qui voudra manger du poisson, truites, loches, brochets nourris en eau claire, et non limonneuse, et autres semblables : pareillement raisins et prunes de Damas, cerises aigres, passules : mais qu'il s'abstienne de choux et de tous legumages, parce qu'ils causent douleur de teste. Et apres le past,

[1] Hipp. liu. 5, aph. 18. — A. P.

[2] Galien 8, *de l'Vsage des part.*, chap. 2. — A. P. — Cette citation de Galien manque dans l'édition de 1561.

vsera de dragée commune, ou anis, fenouil, coriande confits, conserues de roses, ou cotignat, à fin de garder que les vapeurs et fumées qui montent de l'estomach à la teste ne blessent le cerueau : pareillement le cotignat pris deuant le past astraint le ventre, à cause qu'il est styptique et astringent, et partant serre l'estomach : mais prins apres le past, le lasche : à raison aussi qu'il le resserre, astraint et contraint les viandes de sortir hors.

Si c'est vn enfant, luy conuiendra donner petit et souuent à manger : pource que les ieunes ne peuuent porter la faim comme les plus aagés [1], à raison qu'ils ont vne grande chaleur : par quoy ils ont besoin de grande nourriture, autrement leurs corps se consommeroient : au contraire, le vieil a sa chaleur naturelle plus imbecille, à cause de quoy il porte mieux la faim que le ieune. Et par semblable raison, en temps d'Hyuer, faut en toutes aages donner plus d'alimens qu'en Esté : pource que la chaleur naturelle est plus grande en Hyuer qu'en autre temps, ainsi qu'il est prouué par Hippocrates [2]. Et apres le quatorziéme iour (assauoir s'il n'y a rien qui repugne, comme fiéure et autres accidens), on peut donner vn peu de vin et augmenter son manger peu à peu, selon qu'il sera besoin, prenant tousiours indication de la vertu et coustume du malade.

Il doit euiter le dormir de iour, s'il est possible, si ce n'est bien peu, pourueu que la Dure-mere ou le cerueau ne soit affligé de phlegmon : car en telle necessité, il seroit meilleur faire du iour la nuit, et principalement de la premiere partie du iour, à sçauoir de six heures du matin iusques à dix : pource qu'en ceste partie du iour, comme aussi au Printemps, le sang domine au corps, comme dit Hippocrates au commencement du 2. des Epidemies. Or c'est chose toute notoire que par les veilles le sang est espandu au dehors, superficie et extremité du corps, comme au contraire par le dormir il se retire au dedans vers les parties nobles : parquoy si, auec ce que par le benefice du Soleil leuant le sang se leue et espand en l'habitude du corps, il venoit encore à s'y espandre d'auantage par les veilles, l'inflammation et phlegmon se redoubleroit en la meninge et cerueau. Parquoy il est tres-expedient par le dormir, brider et retirer le cours du sang en telle partie du iour, en cas d'inflammation, de l'habitude et parties externes du corps.

Le veiller pareillement doit estre moderé : car le trop veiller corrompt la bonne temperature du cerueau et de toute l'habitude du corps : pource qu'aussi excite crudités, douleur, pesanteur de teste, et rend les playes arides, seiches et malignes. Mais si le patient ne peut dormir, à cause de l'inflammation des membranes du cerueau, Galien commande, au treiziéme liure de la Methode, faire des perfusions, linimens, onctions dans les narines et au front ou és oreilles, de choses refrigeratiues : à cause qu'ils endorment et rendent stupides les membranes et le cerueau, qui sont excessiuement eschauffés. Pour ceste raison on appliquera aux temples *vnguentum populeum* ou *rosatum* auec oxyrhodinum ou oxycrat. Aussi luy faut faire sentir vne esponge trempée

[1] Hipp., aph. 13 et 14, liu. 1. — A. P.

[2] Hipp., aph. 15, liu. 1; *Ventres hyeme*, etc. — A. P.

en vne decoction de pauot blanc ou noir, auec escorce de mandragore, semence de hyoscyame, laitue, pourpier, plantin, morelle ou autres. Semblablement on luy pourra faire vn potage ou vn orge mundé, auquel l'on mettra vne emulsion de semence *papaueris albi* : ou bien prendre ℥. j. *vel* ℥. j. ß. *syrupi papaueris* auec ℥. ij. *aquæ lactucæ :* et faut que ledit patient vse de telles choses quatre heures apres souper, à fin de luy prouoquer le dormir. Lequel dormir aide grandement à faire la digestion. Il restaure la substance du corps et esprits qui sont dissipés par le trop veiller. D'auantage appaise les douleurs : il fortifie ceux qui ont lassitude : pareillement fait oublier les courroux et tristesses, et corrige le iugement depraué : parquoy est besoin au Chirurgien prouoquer le dormir au malade lors qu'il luy est necessaire.

Pareillement si le patient est replet, soit faite euacuation par saignée ou purgation et grande diete, selon l'aduis et conseil du docte Medecin. Et en cest endroit noteras qu'on doit euiter les medecines fortes ausdites playes, principalement au commencement, de peur d'enflammer les humeurs et faire commotion à toutes les facultés : qui seroit cause d'induire inflammation, douleur, fiéure et autres accidens : ce que i'ay veu aduenir souuentesfois.

Et quant aussi à la saignée (selon Galien au quatriéme de la *Methode*) ne doit estre seulement faite pour l'abondance du sang, mais aussi pour la grandeur de la maladie presente ou future : à fin de diuertir et faire reuulsion pour tirer la fluxion, laquelle commence aux parties contraires : et celle qui est ja coniointe, doit estre vacuée de la partie mesme, ou la deriuer de la partie proche.

Exemple pour faire la reuulsion : si la partie dextre de la teste est blessée, la saignée se fera de la veine Cephalique du bras droit, s'il n'y auoit grande plenitude : et en defaut de la Cephalique faut ouurir la Mediane : et si on ne peut trouuer la Mediane, soit prinse la Basilique : et si la blessure est du costé senestre, sera fait le semblable du bras senestre, plustost qu'à l'opposite, à fin que plus aisément on attire et descharge la partie par la rectitude des filamens. Et en tirant le sang, faut auoir esgard sur toutes choses à la vertu du patient, qui se fera en touchant son pouls (si le Medecin n'est present), pource, comme dit Galien au liure *de Sanguinis missione*, qu'il monstre infailliblement la vertu et force du patient. Parquoy faut auoir esgard en sa mutation et inegalité : et si tu le trouues petit et lent, auecques vne petite sueur qui commence à venir au front, mal de cœur, comme volonté de vomir et bien souuent d'asseller, auec baaillemens et mutation de couleur, ayant les leures palles : si telles choses apparoissent, subit te faut clorre la veine, de peur que tu ne tires l'ame auec le sang : et alors donneras au malade vn peu de pain trempé en vin, et luy frotteras les temples et le nez de fort vinaigre, et le feras coucher tout à plat à la renuerse.

Et quant au second point, qui est de la fluxion ja faite et arrestée en la partie, elle doit estre vacuée par la partie mesme, ou estre derinée par la proche. La partie sera deschargée de la fluxion coniointe et arrestée en la partie, faisant des scarifications aux léures de la playe, ou par application de sangsues bien preparées :

la matiere sera deriuée en ouurant les veines proches de la playe, à sçauoir, de la veine Puppe, ou celle du milieu du front, ou des veines et arteres les plus apparentes des temples, ou celles de dessous la langue.

Pareillement seront faites frictions et application de ventouses sur les espaules, soit auec scarification ou sans scarification, selon la necessité.

Outre-plus, noteras que pendant la curation, souuentesfois il conuiendra faire des frictions assez longues et fortes, auec linges vn peu aspres, vniuersellement par tout le corps, excepté la teste : lesquelles seruiront, tant pour faire reuulsion des matieres qui pourroient monter en haut, *per halitum*, c'est à dire, par exhalation, ou insensible transpiration de certaines vapeurs contenues entre cuir et chair, lesquelles s'augmentent fort en nostre corps, et principalement par faute de faire l'exercice accoutumé [1].

D'abondant ne veux outre passer, que ne recite de la saignée ceste histoire, digne au Chirurgien et à tous d'estre bien notée. C'est que ces iours passés, ie fus appellé aux fauxbourgs saint Germain des prés, à l'image saint Michel, au logis du sire Iean Matiau, pour visiter et medicamenter vn ieune hõmme, aagé de vingt-huit ans ou enuiron, et de temperature sanguine, de monsieur Douradour, l'vn des maistres d'hostel de Madame l'Admirable Brion : lequel estoit tombé la teste sur vne pierre, à l'endroit de l'os Parietal partie senestre : et au moyen du coup, s'estoit fait vne playe contuse, sans toutesfois aucune fracture d'os. Par le moyen de laquelle le septiéme iour luy suruint vne fiéure continue et resuerie, auec grande inflammation phlegmoneuse, causée par la lesion du Pericrane, accompagnée d'vne tumeur merueilleuse de toute la teste et le col, ayant le visage grandement deffiguré, ne pouuant voir ny parler, et moins aualler aucunes choses, si elles n'estoient bien liquides. Subit voyant tels accidens, neantmoins que le iour de deuant, qui estoit le huitiéme iour de sa blessure, auoit esté saigné par Germain Agace, maistre barbier audit saint Germain, lequel luy auoit tiré quatre palettes de sang : et voyant les accidens si grands, la force et vertu du patient bonne, reïteray la saignée, et luy tiray quatorze palettes pour ceste fois : puis le iour suiuant, voyant que la fiéure ny aucuns des accidens ne s'estoient nullement diminués, mais plustost estoient augmentés, reïtere la saignée, et luy tire derechef quatre palettes, qui estoient vingt-deux : et le lendemain voyant encores les accidens n'estre diminués, fus encores d'aduis le resaigner, ce que n'osay faire seul, veu la grande evacuation qu'on auoit ja faite. Et alors priay Monsieur Violaines, Docteur Regent en la faculté de Medecine, homme docte et de bon iugement, pour voir le patient. Lequel subit luy ayant touché le pouls, le trouuant fort robuste, et voyant pareillement à l'œil, la grande tumeur, l'impetuosité et vehemence de l'inflammation, fust d'aduis que promptement fust resaigné : et luy ayant dit que ja on auoit tiré vingt-deux palettes, m'vsa de ces mots : *Esto*, qu'on luy en eust tiré d'auantage, si

[1] Ici se trouvaient dans l'édition de 1561 plusieurs figures représentant une lancette, quatre ventouses, et un scarificateur. Les premières planches ont été transportées depuis au livre *des Opérations*, chap. 67 et 68 ; et celle de scarificateur au livre *des Combustions et gangrenes*, chap. 8.

est-ce qu'il luy en faut encores tirer : attendu que les deux indications principales qui nous indiquent à faire la saignée, sont presentes : sçauoir la grandeur de la maladie, et la force et vertu du Patient. Adonc fus bien ioyeux, et soudain luy en tiray encore trois palettes en sa presence : et luy en voulois tirer d'auantage, ce qu'il remist à l'apres disnée, où ie luy en retiray encore deux, qui sont vingt-sept palettes, qui furent tirées audit patient en quatre iours suiuans[1]. Et la nuit suiuante, le patient reposa fort bien : et le lendemain le trouuay sans fiéure, la tumeur grandement diminuée, l'inflammation presque toute esteinte, hors mis les paupieres superieures des yeux, et le mollet des oreilles, lesquels endroits s'apostumerent, et ietterent assez grande quantité de boüe. Et proteste qu'il fut entierement guari, graces à Dieu, par les remedes : qui sans la benediction d'iceluy sont du tout inutiles.

Or i'ay bien voulu reciter telle histoire, à fin que le ieune Chirurgien ne soit timide à tirer du sang aux grandes inflammations : pourueu que principalement la force et vertu du patient soit grande : ie dy grande, parce qu'il y a des personnes que si on leur auoit tiré trois palettes de sang, on seroit quelquesfois cause de leur oster la vie.

Et pour retourner à nostre propos, il faut que le malade euite l'acte venerien, non seulement pendant que sa playe n'est encores consolidée, mais long temps apres, pource qu'en petite quantité de semence, est contenu grande quantité d'esprits : et qu'vne grande portion de ladite semence procede du cerueau, qui est cause de debiliter les vertus, et principalement la faculté animale. Dont grands accidens, et souuent mort prochaine aduient par tel acte à ceux qui ont playes à la teste : ce que ie puis attester auoir veu souuent aduenir en bien petites playes de teste, encores que la playe fust du tout consolidée.

Semblablement le Chirurgien ne doit mespriser les affections de l'ame, pour-ce qu'elles causent grands mouuemens et mutations au corps, à cause qu'elles dilatent ou compriment le cœur : et en ce faisant les esprits se resoluent, ou astraignent et suffoquent : ces passions sont ioye, amour, esperance, ire, tristesse, crainte, et autres : toutes lesquelles doiuent estre corrigées par leurs contraires.

D'auantage faut que le malade soit en vn lieu de repos, et hors de grand bruit, s'il est possible, comme loin de cloches, non pres de mareschal, tonnelier, maletier, armurier, passages de charrettes et leurs semblables, pour-ce que le bruit luy augmente la douleur, la fiéure et autres mauuais accidens.

Et me souuient quand i'estois dernierement au chasteau de Hedin, qu'à l'heure qu'on faisait la batterie, le bruit et retentissement de l'artillerie causoit aux patiens vne douleur extresme, et principalement à ceux qui estoient blessés à la teste : car ils disoient qu'il leur sembloit aduis, qu'autant de coups de canon qu'on tiroit, qu'on leur donnoit autant de coups de baston sur leurs playes : et mesmement leur suruenoit flux de sang par icelles, et faisoient grands pleurs et lamentations : de sorte que la douleur, fiéure et autres accidens estoient par telle vehemence grandement augmentés, et la mort accelerée.

[1] *Les palettes de Paris peuuent tenir trois onces et plus.* — A. P.

Et te suffise du regime vniuersel.

Maintenant faut declarer la cure particuliere, selon qu'aucuns des anciens ont escrit, et aussi selon ce que i'ay experimenté par plusieurs années.

CHAPITRE XV.

DE LA CVRE PARTICVLIERE, ET PREMIEREMENT DES PLAYES DV CVIR MVSCVLEVX.

Et pour la cure particuliere, nous commencerons à vne playe simple, laquelle pour sa cure n'a qu'vn seul et simple scope, qui est vnion : car si elle ne penetre iusques au Crane, elle est pensée et curée comme celles des autres parties de nostre corps : mais si elle est composée, autant qu'il y aura de complications, autant faudra-il qu'il y ait d'indications. Et en icelles faut garder l'ordre, l'vrgent et la cause [1].

Donc si la playe est simple et superficielle, faut premierement raser le poil d'entour elle, et appliquer vn medicament fait *cum albumine oui, et bolo armenico, et aloe :* et le lendemain appliquer vne emplastre de *Ianua* ou *Gratia Dei*, et la continuer iusques à la parfaite vnion de la playe. Mais si la playe est profonde iusques au Pericrane, on ne peut faillir au second appareil, à mettre dans icelle vn digestif, fait *cum terebinthina Veneta, vitellis ouorum, oleo rosaceo, et tantillo croci :* et en sera continué iusques à ce que la playe iettera sanie : et alors sera adiousté audit digestif *mel rosatum, et farina hordei.* Puis apres seront appliqués autres medicamens, ausquels n'entrera aucune huile, ny autre chose onctueuse, comme cestuy :

Medicament epulotique, ou cicatrizatif.

℞. Tereb. Venetæ, ℥. ij.
Syrupi rosati ℥. j.
Pul. aloës, myrrhæ et mastich. ana ℥. ß.

Incorporentur simul, et fiat vnguentum.

Duquel faudra vser iusques à la procreation de la chair.

Puis pour faire cicatrice, sera appliquée la pouldre qui s'ensuit.

℞. Aluminis combusti,
Corticis granatorum combustorum, ana ʒ. j.

Misceantur simul, et fiat puluis.

Et si la playe estoit si grande qu'il faille faire aucun point d'aiguille, seront faits en tel nombre qu'il sera besoin. Comme ie fis à vn soldat, qui estoit dans le chasteau de Hedin, vn peu deuant le siege dernier : qui bechoit en terre auec plusieurs autres, pour la porter sur les rempars, sur aucuns desquels tomba vne grande quantité de ladite terre, qui en estouffa la plus grande partie : ledit soldat fut tiré de dessous, et eut tout le cuir musculeux incisé, et deprimé iusques au Pericrane, commençant sa playe deux doigts au dessus du sommet de la teste, et estoit renuersé sur le visage : ce qui faisoit grande horreur à regarder. Et l'ayant veu, fis appeller Charles Lambert, Chirurgien de defunt monsieur le Mareschal Duc de Boüillon, pour m'aider à le penser : dont l'ordre fut tel.

Ie lauay sa playe de vin vn peu tiede, tant pour oster le sang coagulé, que la terre qui y estoit : puis fut icelle bien essuyée auec linge mollet et delié. Et luy appliquay sur toute sadite playe terebenthine de Venise mes-

[1] Gal. 4, *de la Methode.* — A. P.

lée auec vn peu d'eau de vie, en laquelle auoit esté dissoult sang de dragon, aloës et pouldre de mastic : et apres luy renuersay et remis ledit cuir en son lieu naturel, et luy fis plusieurs points d'aiguille peu serrés, pour euiter augmentation de douleur et inflammation, qui se fait principalement au temps que la sanie se fait, pour tenir iointes les parties qui estoient distantes et separées, et garder l'alteration de l'air, lequel nuist grandement à telles playes, comme nous auons dit. Aussi luy furent mises des tentes assez longues et plattes aux parties inferieures de la playe, tant d'vn costé que d'autre pour donner issue à la sanie. Et par dessus toute la teste luy fut appliqué vn cataplasme tel que s'ensuit :

℞. Farinæ hordei, et fabar. ana ℥. vj.
Olei rosa. ℥. iij.
Aceti quant. suff.

Fiat cataplasma ad formam pultis.

Lequel a vertu desiccatiue, refrigeratiue et repercussiue : aussi de seder la douleur, estancher le flux de sang et euiter l'inflammation. Et luy estoit renouuellé souuent, de peur qu'estant desseiché les farines ne vinssent à clorre les pores se rendans trop emplastriques, et par consequent ne permissent qu'il ne se fist aucune exhalation et resolution des vapeurs contenues en la partie. Et audit soldat ne luy fut fait saignée, à raison qu'il auoit eu grand flux de sang, principalement par certaines arteres qui sont aux temples : et estant bien aduerti que l'ennemy nous venoit tost assieger, luy conseillay de se retirer à Abbeuille, à fin qu'il fust mieux traité, ce qu'il fist. Et depuis vous puis bien asseurer l'auoir veu audit Abbeuille, du tout guari, lors que retournay de prison d'entre les mains des ennemis[1].

[1] Nous avons vu déjà au chapitre VII la suture employée par Paré dans les cas où il y a même une portion d'os comprise dans le lambeau ; et l'on a pu comparer (p. 19, n. 1) les diverses manières d'agir de Bérenger et de Fallope. Quand il n'y a qu'un lambeau de parties molles, la plupart des chirurgiens de cette époque faisaient la suture, cependant quelquefois avec des restrictions. Voici ce qu'en disait Pierre d'Argelata au XIVe siècle.

Après avoir cité, en faveur de la suture, l'autorité d'Avicenne, Guillaume de Saliceto, Lanfranc, Henri et Guy de Chauliac, il ajoute :

« Et pour moi, je le confirme avec l'expérience, j'ai souvent fait la suture à la tête, comme mes compagnons ont vu, et elle m'a bien réussi. Silence donc à ceux de mes compagnons qui reprennent les autres, et qui disent qu'il ne faut pas faire de suture à la tête. Je m'étonne que des anciens comme il y en a parmi eux, et qui ont pratiqué toute leur vie, ne sachent pas qu'il faut appliquer la suture dans les plaies de tête. Je devrais peut-être me taire sur leur ignorance, et les y laisser ; mais je ne veux pas en agir ainsi pour mes compagnons. Je dis donc qu'une plaie de tête est sur le côté ou non ; si elle est de côté, et s'il y a un lambeau qui pend, elle doit être recousue. J'ai vu souvent des lambeaux pendre sur le côté avec une portion d'os ; j'enlevais ce fragment osseux, je rejoignais les parties par la suture, et la plaie s'incarnait en peu de jours. J'ai fait souvent la suture à l'hôpital, et elle m'a toujours bien réussi. J'ai vu aussi en ville sur un blessé presque toute la peau ou au moins une grande partie de la peau de la tête détachée des os ; je l'ai replacé comme il se devait, je l'ai cousue, et elle a repris. »

Il n'appliquait toutefois la suture que pour les lambeaux des parties antérieures ou latérales ; pour ceux du sommet ou de l'occiput, il craignait que la suture n'empêchât l'écoulement du pus et n'amenât la corruption de l'os. Il la rejetait aussi dans les plaies par une pointe d'épée ou de flèche. *Lib.* III, *tract.* I, *cap.* I.

Mais si la playe estoit faite par morsure de beste, il la faudroit traiter par autre maniere. Ce que ie te veux bien en cest endroit aussi demonstrer par l'histoire qui s'ensuit.

Vn iour estant les Lyons du defunt Roy Henry en ceste ville aux Tournelles, comme plusieurs les alloient voir, il aduint qu'un d'iceux se destacha et ietta sa griffe sur vne fille aagée de douze ans ou enuiron, et l'atterra : ce fait, engoula sa teste, et auec les dents luy fist plusieurs playes, sans toutesfois luy faire aucune fracture aux os. Et est vraysemblable qu'il l'eust deuorée, n'eust esté que le maistre desdits Lyons luy osta d'entre ses griffes et gueule. Et se trouua à l'endroit vn nommé Rolland Claret, maistre Barbier Chirurgien à Paris, pour penser et medicamenter ladite fille. Et quelques iours apres fus mandé pour la visiter, laquelle trouuay febricitante, auec grande tumeur et inflammation de toute la teste, ensemble d'vne espaule et du thorax, principalement aux endroits où les dents et griffes dudit Lyon auoient entré : et estoient les léures desdites playes liuides, et d'icelles sortoit matiere sereuse, virulente, acre et fort fœtide, et quasi intolerable à sentir, ainsi que d'vne charongne, de couleur noire et verdoyante : et disoit ladite fille sentir grandes douleurs pongitiues et mordantes. Et promptement, voyant tels accidens, me vint en memoire que les anciens auoient laissé par escrit que toutes picqueures et morsures de beste (voire fussent-elles faites d'hommes) estoient veneneuses, les vnes plus, les autres moins : et partant ie conclu qu'il falloit auoir esgard à l'impression du venin delaissé, tant par les dents que par les griffes dudit Lyon, et qu'il conuenoit appliquer choses qui eussent faculté et puissance d'obtundre tous venins : et partant on luy fit plusieurs scarifications autour de ses playes, et y fut appliqué des sangsues pour tirer le venin dehors et descharger les parties enflammées : et subit luy fut fait ablution d'egyptiac, methridat et theriaque, auec vn petit d'eau de vie, ainsi qu'il s'en suit, à sçauoir :

℞. Mithridat. ℥. j.
Theriacæ veter. ℥. ij.
Ægypt. ℥. ß.
Dissoluantur omnia cum aqua vitæ et cardui benedicti.

Et luy en furent lauées et fomentées toutes ses playes. Et aux medicamens qu'on appliquoit tant dedans ses playes que dehors, estoit mis desdits theriaque et methridat : pareillement luy en fut donné par l'espace de quelques iours à boire auec conserue de roses et buglose, dissoult dans eau de petite ozeille et chardon benist pour la corroboration du cœur, à fin qu'il ne fust infecté des vapeurs malignes. Pareillement luy fut appliqué sur la region du cœur tel epitheme :

℞. Aquæ rosarum et nenupharis ana ℥. iv.
Aceti scillitici ℥ j.
Corallorum et santalorum alborum et rubrorum, rosarum rubrarum, pul. spodij. ana ℥. j.
Mithridatij, theriacæ ana ℥. ij.
Florum cordialium pulverisatorum p. ij. crocit ʒ. j.
Dissolue omnia simul : fiat epithema, quod superponatur cordi, cum panno coccineo aut spongia.

Et estoit cedit remede renouuellé souuent : et vous puis asseurer que dés la premiere fois que nous eusmes fait tels remedes, la douleur et in-

flammation, auecques autres mauuais accidens, commencerent à diminuer, et depuis fut guarie: reste que plus de deux ans apres, au lieu qu'elle souloit estre grasse et en bon point, demeura fort maigre et extenuée de tous ses membres, mais à present se porte bien.

Or i'ay bien voulu reciter telle histoire au ieune Chirurgien, à fin qu'il tienne en memoire que les playes faites par picqueures et morseures de bestes, demandent autre cure que les autres faites par autres causes.

Or maintenant il nous faut retourner aux autres dispositions, comme si c'est vn coup orbe qui ait causé contusion sans playe: alors ayant rasé tout le poil (ce qu'il faut tousiours faire, à fin de connoistre mieux le mal, et que les remedes puissent pareillement mieux profiter), pour le premier appareil on doit vser de repercussifs, comme d'oxyrhodinum, ou tel qui s'ensuit:

℞. Olei rosati ℥. iij.
Albumina ouorum numero ij.
Pulueris nucis eupressi, balaust. aluminis rochæ, rosarum rubrarum ana ℥. j.

Incorporentur simul, fiat medicamentum ad vsum dictum.

Ou au lieu d'iceluy, on peut appliquer le cataplasme fait de farine d'orge, de féues et de vinaigre et huile rosat, cy dessus escrit, ou autres semblables: lesquels remedes se doiuent renouueller souuent. Et apres que la fluxion et douleurs sont appaisées, faut appliquer des resolutifs, à fin de resoudre les humeurs deflués à la partie. Exemple:

℞. Emplastri de mucilaginibus ℥. ij.
Emplastri de meliloto et oxicrocei ana ℥. j.
Olei camomillæ et anethi ana ℥. ß.

Malaxentur simul, et fiat emplastrum ad vsum dictum.

Duquel sera appliqué sur ladite partie.

Pareillement en tel cas, on peut vser de fomentation, comme de ceste-cy.

℞. Vini rubri ℔. iv.
Lixiuij communis ℔. ij.
Nucis eupressi contusas, numero x.
Pulueris myrtillorum ℥. j.
Rosarum rubrarum, absynthij, foliorum saluiæ, maioranæ, stœchados, florum camomillæ, meliloti ana m. ß.
Aluminis rochæ, radicis cyperi, calami aromatici ana ℥. ß.

Bulliant omnia simul, et fiat decoctio pro fotu.

Et d'icelle soit fomenté le lieu blessé auec esponges ou feutres. Icelle fomentation resoult et seiche le sang meurtri, comme on peut connoistre par ses ingrediens: et la faut faire longuement[1], et apres faut essuyer et seicher tres-bien la teste auec linges chauds, et appliquer dessus encores choses plus resolutiues, pour tousiours consumer et resoudre, comme le Cerat, escrit par de Vigo, appellé *Cerotum de minio*, lequel a vertu d'amolir et resoudre, et est tel:

℞. Olei camomillæ, liliorum ana ℥. x.
Olei mastichis ℥. ij.
Pinguedinis verucis ℔. j.
Lithargyri aurei ℥. viij.
Minij. ℥. ij.
Vini boni cyathum vnum.

Bulliant omnia simul, baculo agitando, in primis lento igne: et in fine ignis augmentetur, donec aequirat colorem nigrum vel tendentem ad nigredinem, addendo in fine coctura:

[1] Galien au 6. *de la Methode* dit que la fomentation longuement faite resoult plus qu'elle n'attire. — A. P.

Terebinthinæ lb. ß.
Mastichis ℥. ij.
Gummi elemi ℥. j.
Ceræ quantum sufficit,
Et bulliant rursus vna ebullitione, et fiat emplastrum molle.

Et si par tels moyens on ne peut resoudre, et qu'on voit y auoir mollesse et inondation, alors faut ouurir la tumeur le plustost qu'il sera possible. Car quand la chair est enflammée et pourrie, elle altere l'os et le rend purulent, tant pour l'inflammation que pour l'acrimonie de la sanie qui tombe dessus : parquoy faut promptement faire appertion, et mondifier la playe par tel mondificatif.

℞. Syrupi rosati, et absinthij ana ℥. j.
Terebinthinæ ℥. j.
Pulueris ireos, aloës mastichis, myrrhæ, farinæ hordei, ana ℥. ß.

Ou egyptiac meslé auec *apostolorum*, parties egales, ou pur, s'il est besoin, pour mondifier vne grande pourriture : et apres la mundification, faut vser de remedes incarnatifs, puis cicatrisatifs.

La chair aisément se regenere en tous les endroits de la teste, fors en la partie du front, qui est vn peu au dessus du milieu des sourcils : car en ce lieu là à peine y peut-elle croistre, de sorte que toute la vie du malade, l'vlcere y demeure : parce qu'en tel endroit il y a vne interne cauité en l'os pleine d'air, qui se rend aux os cribleux du nez, lequel air empesche la consolidation de ladite vlcere : et en outre, l'os y est si espais et dense, qu'il n'en peut suinter assez d'aliment pour la regeneration de la chair. Adiousté que du nez et des yeux est enuoyée en l'vlcere grande quantité d'excremens, qui empeschent que l'vlcere ne soit menée à cicatrice, dont aduient que lors qu'on fait serrer le nez et la bouche du malade, et s'efforce à souffler, l'air sort du trou de l'vlcere en si grande quantité, qu'il peut esteindre vne bien grosse chandelle. Ce que ie proteste auoir veu en vn quidam que i'auois trepané parce que l'os Coronal en cest endroit auoit esté rompu et enfoncé vn peu au dessus desdites cauités [1].

CHAPITRE XVI.

CVRE DES ACCIDENS QVI ADVIENNENT AV CRANE.

Or apres auoir parlé des remedes propres au cuir musculeux, selon la diuersité des dispositions d'iceluy : maintenant faut declarer ceux du Crane et de la Dure-mere.

Doncques si l'os est fracturé et qu'il soit besoin de le trepaner, ou l'esleuer ou ruginer : apres auoir fait section audit cuir musculeux, faut deprimer le Pericrane de contre le Crane, ainsi qu'auons dit. Ce qui ne se peut faire sans grande douleur, pour la sensibilité d'iceluy et la connexion qu'il a aux membranes du cerueau par les sutures : et partant faut bien auoir esgard à mitiger la douleur, pour euiter l'inflammation et autres accidens.

Doncques apres qu'on aura fait le premier appareil et esleué les angles de la playe : au second sera mis vn digestif fait de iaune d'œuf et huile rosat, auec vn peu de terebenthine : et sur l'os qu'on voudra garder sain, ne faut nullement toucher des choses humides, ensuiuant Galien qui dit

[1] Ce paragraphe si neuf et si intéressant était comme perdu à la fin du chapitre XII. Voyez page 32, note 1.

qu'on ne doit nullement vser aux os desnués, de choses onctueuses, mais au contraire de toutes choses qui desseichent toute humidité superflue [1]. Dont faut mettre sur ledit os charpy sec, ou poudres cephaliques (lesquelles descrirons cy apres) et garder qu'il ne soit alteré, tant de l'air que des medicamens humides.

Pareillement, apres qu'on aura trepané, faut auoir grande sollicitude à bien traiter la Dure-mere. Car quelquefois il sort grande quantité de sang de quelque vaisseau, qui pourroit estre attaché contre la seconde table : ce que i'ay veu souuent aduenir. Et toutesfois ne le faut subit estancher, mais le laisser fluer selon la plenitude, force et vertu du malade : car par tel moyen la fiéure et autres accidens sont moins grands : ce qui est prouué par Hippocrates, qui dit qu'il est necessaire laisser fluer le sang aux playes recentes, excepté au ventre : car par tel moyen elles seront moins molestées de douleur, inflammation et d'autres accidens. Et les vieilles (dit-il) on les doit faire souuent saigner, à raison que par tel moyen on descharge la partie des humeurs contenues en icelle [2]. Or donc apres en auoir laissé fluer assez, sera arresté auecques ce remede escrit de Galien :

℞. Pul. aloës ʒ. ij.
Thur. mast. ana ʒ. ß.
Albumina ouorum, numero ij.
Agitentur simul cum pilis leporis minutim incisis, fiat medicamentum [3].

Et apres que le flux sera estanché, pour seder la douleur, sera appliqué dessus ladite Dure-mere sang de pigeon recentement tiré de dessous l'aile : puis de ceste poudre qui s'ensuit :

℞. Aloës, thuris, myrrhæ, sanguinis draconis ana ʒ. j.
Misce, fiat puluis subtilis.

Et l'on pourra aussi faire vne embrocation d'oxyrhodinum, ou autre repercussif, comme le cataplasme fait de farines, de vinaigre et huile rosat, pour adoucir et appaiser la douleur et euiter inflammation iusques au quatriéme iour : puis on pourra seurement vser du Cerat de Vigo, lequel me semble estre fort propre pour les os du Crane fracturé, pource qu'il attire la matiere du profond à la superficie, resoult et deseiche modérement : et à cause de son odeur, resiouist l'esprit animal, robore le cerueau et les membranes Ce faisant appaise la douleur, comme on le pourra connoistre par les ingrediens qui entrent en sa composition, qui est telle :

℞. Olei rosati omphacini, resinæ pini, gummi elemi. ana ℥. ij.
Mastich. ℥. j. ß.
Pinguedinis arietis. ℥. ij. ß.
Foliorum betonicæ, matrisyluæ, anthos ana manip. j.
Ammoniaci ℥. ß.
Granorum tinctorum ʒ. x.
Liquefiat pinguedo, et trituranda triturentur, et liquefac simul ammoniacum cum aceto scillitico : deinde bulliant omnia simul in ℔. ij. Vini boni, lento igne vsque ad consumptionem vini, deinde exprimantur : cum expressione addantur
Terebinthinæ Venetæ ℥. iiij.
Ceræ albæ quantum sufficit.
Fiat cerotum molle.

Desquels remedes sera vsé selon la necessité : ce qui est enioint d'Hippocrates, et en la Methode de Galien, qui

[1] Galien, 6. liu. *de la Methode.* — A. P.
[2] Hipp. au liu. *des vlceres*, et Gal. au liu. 4 *de la Methode.* — A. P.
[3] Galien au 6. *de la Methode.* — A. P.

commandent tousiours indications contraires.

Pareillement faudra frotter toute la nucque du col et l'espine du malade de ce liniment, lequel a grande faculté d'adoucir les nerfs pour empescher le spasme : comme pourras connoistre aussi par les ingrediens qui s'ensuiuent :

℞. Rutæ, marrubij, rorismarini, cbulorum, saluiæ, herbæ paralysis, ana. m. ß.
Radicis ireos, cyperi, baccarum lauri, ana ℥. j.
Florum chamæmeli, meliloti, hypericonis, ana m. j.

Pistentur et macerentur omnia in vino albo per noctem : deinde coquantur in vase duplici cum

Oleo lumbricorum, liliorum, et de terebinthina, axungiæ auseris et huma. ana ℥. ij.

Vsque ad consumptionem vini : postea colentur, et in colatura adde

Terebinthinæ Venetæ ℥. iij.
Aquæ vitæ ℥. ß.

Ceræ quantum sufficit.

Fiat linimentum secundum artem.

Mais la douleur estant appaisée, faut desister de toutes choses onctueuses, de peur qu'elles ne rendent la playe sordide et maligne, et que les parties proches ne se pourrissent, et par consequent la Dure-mere et l'os : pource que les parties ne seroient gardées par leurs semblables, ce qui se doit faire par remedes desiccatifs. Parquoy ne faut aux playes et fractures de la teste vser de remedes oleagineux, humides et suppuratifs : si ce n'est pour mitiger la douleur et suppurer en cas de necessité : car (comme dit Galien) il faut laisser souuentesfois la propre cure pour subuenir aux accidens [1].

[1] Gal. au 4. *de la Methode.* — A. P.

D'auantage, Hippocrates ne veut qu'aux fractures du Crane y soit fait fomentation de vin, ou bien peu [1] : et ce bien peu, interprete Vidus Vidius, si ce n'est quand on craint inflammation : pource que la fomentation de vin a faculté de reprimer, refroidir et seicher (supplé que ledit vin soit noir et rude). Et combien que ledit vin ait faculté et vertu desiccatiue, toutesfois actuellement humecte. Ce qui est grandement contraire aux playes de la teste, et principalement si l'os est decouuert : en sorte qu'il y auroit danger par la refrigeration du vin, qu'il feroit au cerueau, qu'il ne suruint spasme ou autre manuais accident. Et partant ne faut vser de choses froides et humides, si ce n'est, comme auons dit, pour reprimer l'inflammation et appaiser la douleur causée par ladite inflammation : mais seront appliquées sur les os denués poudres catagmatiques et cephaliques, ainsi appellées des anciens Grecs, parce qu'elles sont propres aux fractures des os de la teste et autres : à cause que par leur siccité consomment l'humeur superflu, et en ce faisant aident à Nature à separer lesdits os, et engendrer chair dessus.

Et sont lesdites poudres telles :

Thus, radix ireos Florentiæ, farina hordei, et crui, pulu. alocs hepaticæ, sanguis draconis, mast. myrrha, radix aristolochiæ, gentianæ, crucæ.

Et generalement tous simples qui sont desiccatifs, abstersifs sans erosion. Lesquels seront appliqués apres que la douleur, inflammation et aposteme seront passés : mais alors qu'on voudra mondifier les membranes et faire separer et incarner et couurir les

[1] Hipp. *de vul. cap.* — A. P.

os, en convient vser en les diuersifiant selon la temperature et habitude du corps, et des accidens qui seront trouués ausdites fractures : ayant en consideration que l'os porte plus forts remedes, et veut aussi plus estre deseiché que le Pericrane et Dure-mere, d'autant qu'il est plus sec et non sensible. Et pour ceste raison, lors qu'on appliquera lesdites poudres cephaliques aux membranes, seront meslées auec miel, ou syrop rosat, ou d'absynthe, ou leurs semblables, à fin de les rendre moins desiccatiues et acres.

CHAPITRE XVII.

DES ACCIDENTS QVI ADVIENNENT A LA DVRE-MERE.

Si par fortune la Dure-mere est incisée ou escorchée, pour l'agglutiner, Hippocrates commande y appliquer *succum nepetæ*, meslé auec farine d'orge. En lieu d'iceluy remede, on peut vser de ceste poudre qui a pareille faculté

℞. Colophoniæ ʒ. iij.
Myrrhæ, aloes, mast. sang. dra. ana ʒ. j.
Croci, sarcocollæ ana ʒ. ß.

Misceantur, et fiat puluis subtilis.

Et pour expurger le sang ou la sanie qui est ou peut estre entre le Crane et la Dure-mere, faut mettre vne tente de linge delié en quatre ou cinq doubles, trempé en syrop rosat et d'absynthe, auec vn peu d'eau de vie, entre le Crane et la Dure-mere, à fin d'abaisser la Dure-mere de peur qu'elle ne touche au Crane : pour donner issue au sang et à la sanie, qui peuuent estre tombés entre l'os et ladite Dure-mere : et aussi pour defendre que, par la pulsation du cerueau, la Dure-mere ne frappe contre les bords du circuit de l'asperité de l'os qu'aura coupé la trepane. Et à chacune fois que le patient sera habillé, on mettra vne autre tente semblable, iusques à ce que la mondification soit faite. Mesme le Chirurgien, chacune fois qu'il habillera le patient, comprimera la Dure-mere auec vn tel instrument : et luy faut faire clorre le nez et la bouche, et qu'il souffle et expire, à fin que par tel moyen il expurge la sanie qui est entre l'os et la Dure-mere.

Ledit instrument, duquel sera comprimée ladite Dure-mere, doit estre rond, large, poly, et vni en son extremité, comme cestuy-cy.

Instrument propre pour presser et baisser la Dure-mere en bas, à fin de donner issue à la sanie.

Et par dessus la susdite poudre, soit mise sur la Dure-mere une esponge trempée et espreinte en vne decoction, laquelle ait faculté desic-

catiue, roboratiue, faite de choses aromatiques propres à la teste, comme il s'ensuit.

℞. Foliorum saluiæ, maioranæ, betonieæ, rosarum rubrarum, absinthij et myrtillorum, florum chamæm. meliloti, stœchados vtriusque, ana m. ß.
Radicis cyperi, calami aromatici, ireos, caryophyllatæ, angelicæ ana ℥. ß.
Bulliant omnia secundum artem, cum aqua fabrorum, et vino rubro : fiat decoctio ad vsum dictum.

Et en lieu d'icelle on pourra vser de vin clairet auec portion d'eau de vie: à fin que ladite esponge attire et seiche la sanie et autres humidités. Icelle esponge sera plus propre qu'un linge ou autre chose, pource que d'elle-mesme elle attire la sanie, et aussi qu'elle obeïst par sa mollesse à la pulsation du cerueau.

Et par dessus toute la playe et parties proches, sera appliqué vn emplastre faict de Diachalciteos liquefié auec vinaigre ou vin et huile rosat, à fin qu'iceluy emplastre soit rendu moins chaud et plus mol. Car (comme dit Hippocrates[1]) on ne doit mettre aucune chose dure et fort pesante sur les playes de la teste, ny faire ligature fort serrée, de peur d'induire douleur et inflammation : ce qui est aussi recité par Galien[2], qu'vn Apothicaire auoit bandé et lié si fort la teste à quelqu'vn, qui auoit douleur causée d'inflammation, qu'il fut cause de luy faire sortir les yeux hors la teste, à raison que telle ligature comprimoit les sutures, en sorte que les vapeurs fuligineux qui s'exhalent tant par lesdites sutures que par les porosités du Crane, ne se pouuoient exhaler par icelles : et aussi que par telle compression, les arteres ne pouuoient auoir leur mouuement pulsatif. Pour ces causes, la douleur et inflammation fut si grandement augmentée, que les yeux luy creuerent et sortirent hors la teste[1]. Par ainsi à bon droit Hippocrates defend couurir et lier par trop les playes de la teste.

En quoy tu retiendras en memoire que les emplastres que tu appliqueras sur la teste, seront de consistence molle : et les compresses pareillement seront faites de linge mol et subtil, ou de coton, ou de laine, ou d'estouppes : et sera la teste (comme auons dit) peu serrée et pressée. Et apres que le malade aura esté habillé. si la playe iette beaucoup, le faudra faire situer sur la playe, s'il est possible, et qu'il estouppe par fois le nez et la bouche, et qu'il expire, pour faire esleuer et enfler le cerueau : à fin que par tel moyen la sanie contenue au dedans soit expellée, de peur qu'elle n'acquiere acrimonie et autre mauuaise qualité. Autrement il faudra gratifier le malade de se tenir et situer en la façon qui luy sera plus aisée et qui luy viendra mieux à plaisir. On pourra mettre aussi entre le Crane et la Dure-mere huile de terebenthine et vn peu d'eau de vie auec aloës et saffran subtilement pulverisé, pour mondifier et desseicher la sanie.

[1] Hipp. *au liu. des playes de a teste.*—A. P.
[2] Gal. au liu. *de la man. de bander.*—. P.

[1] L'édition de 1561 ajoute l'histoire suivante, retranchée dans toutes les autres :
« Ce que veritablement puis attester auoir veu aduenir à la sœur de feu Loys de Bailly, marchant drappier demeurant sur le pont Saint-Michel à Paris, laquelle eust vne si extreme douleur et inflammation à la teste, que ses yeux lui sortoient, et creuerent en ma presence : non par ligature, mais par vne extreme inflammation des membranes.» Fol. 175.

Autre pour mesme effet.

℞. Mell. ros. ℥. ij.
Far. hor. pul. aloës, mast. et ireos Floren. aua ʒ. ß.
Aquæ vitæ parum.
Incorporentur simul, fiat mundificatiuum ad vsum dictum.

Or quelquesfois se fait inflammation, apres la trepanation, à la Dure-mere, laquelle se leue et sort grandement par le trou qu'on aura trepané, au dessus du Crane, dont plusieurs mauuais accidens s'ensuiuent[1]. Mais pour obuier à la mort, faut faire plus grande ouuerture au Crane, auecques nos tenailles capitales incisiues, à fin de donner plus grande transpiration ou euacuation aux matieres contenues sous le Crane : et alors sera reïterée la saignée ou purgation : ensemble conuient ordonner vne diete tenue au patient, et tout par le conseil du docte Medecin : et appliquer remedes contrarians à l'inflammation, qui se feront auec fomentation d'vne decoction faite d'eau, en laquelle on fera bouillir :

Seminis lini, altheæ, fœnugræci, psillij, rosarum rubrarum, ana ℥. j,
Solani, plantaginis ana m. j.

Ou autres remedes propres à tels accidens : et instiller remedes anodyns et repercussifs dans les oreilles. Et si elle est grandement esleuée, pour la baisser et resserrer on y doit appliquer de la farine de lentille ou feuilles de vigne broyées auecques graisse d'oye, ou autres semblables remedes. Et si on voit qu'icelle tumeur ne se resolue, et que l'on eust soupçon qu'il y eust de la bouë au dessous, alors on doit faire incision à la Dure-mere, auec vne lancette ou auec vne bistorie[1], tournant sa pointe vers le ciel, de peur de toucher la substance du cerueau : et par tel moyen on donnera issue à ladite bouë. Ce que i'ay fait, et autres Chirurgiens, dont aucuns sont reschappés, autres sont morts. Partant il vaut mieux tenter vn remede grand et extreme, ayant encore quelque esperance, plutost que de laisser mourir le patient sans essayer aucune chose.

[1] Paul. Ægin.. liu. 6, chap. 90. — A. P.

[1] Ici l'édition de 1561 donnait des figures de lancettes et de bistouris, reportées depuis au livre *des Opérations*, chap. 67 et 68, et au livre *des Tumeurs en particulier*, chap. VIII.

CHAPITRE XVIII.

POVRQVOY C'EST QVE LA DVRE-MERE SE NOIRCIT.

Il aduient aussi que la Dure-mere est noire par la contusion et vehemence du coup, et sang respandu et coagulé dessus, ou par alteration d'air froid, ou par application de remedes non propres à sa substance et temperament, ou par putrefaction. Parquoy il faut bien que le Chirurgien ait esgard à corriger tels vices.

Doncques pour oster la noirceur faite par contusion, il faut appliquer *oleum de vitellis ouorum*, auecques vn peu d'eau de vie, et saffran, et racine d'ireos de Florence subtilement pulucrisée. Aussi faut faire fomentations de choses resolutiues et aromatiques, lesquelles seront boüillies en eau et en vin. Pareillement sera appliqué le Cerat de Vigo, que nous auons escrit par cy deuant. Et si c'est par sang congelé et espandu dessus la Dure-mere, sera osté auecques tel remede :

℞. Aquæ vitæ ℥. ij.
Granæ finissimæ subtiliter trituratæ ʒ. ij. ß.
Croci ℈. j.
Mellis rosati ℥. j. ß.
Sarcocollæ ʒ. iij.
Bulliant omnia simul parum, et colentur :

Et soit appliqué dessus iusques à ce que la noirceur soit ostée. Et si c'est par l'alteration de l'air, sera appliqué tel remede :

℞. Terebinthinæ Venetæ ℥. iij.
Mellis rosati ℥. ij.
Vitellum vnius oui, farinæ hordei ʒ. iij.
Croci ℈. j.
Sarcocollæ ʒ. ij.
Aquæ vitæ ʒ. iij.
Incorporentur simul, et bulliant paululum :

Et en soit appliqué sur la Dure-mere iusques à ce que la noirceur et sa temperature soit rectifiée,

Si c'est par application de remedes induement appliqués, il y faut mettre d'autres contrarians. Comme si la noirceur vient par l'indue application des choses trop humides, seront appliqués remedes desiccatifs, comme sont les poudres catagmatiques et cephaliques Si c'est par remedes acres, soient appliqués remedes doux et familiers. Or si la noirceur vient à putrefaction, de Vigo loüe tel remede :

℞. Aquæ vitæ, ℥. ij.
Mellis rosati ℥. ß.

Et si par tel moyen la putrefaction ne peut estre ostée, sera appliqué reme de plus fort, comme cestuy :

Ægyptiac pour oster la putrefaction.

℞. Aquæ vitæ ℥. iij.
Mellis rosati ℥. j.
Pulueris mercurij. ʒ. ij.
Et unica ebullitione adinuicem bulliant : misce ad vsum dictum.

Autre.

℞. Aquæ vitæ ℥. j. ß.
Syrupi absinthij, et mellis rosati ana ʒ. ij.
Vnguenti Ægyptiaci ʒ. ij. ß.
Sarcocollæ, myrrhæ, aloës, ana ʒ. j.
Vini albi boni et odoriferi ℥. j.
Bulliant omnia simul parum : deinde colentur ad vsum dictum.

Outre-plus si la putrefaction estoit si grande qu'elle ne peust estre ostée par les remedes que nous auons ià dit, sera appliqué egyptiac pur, fait en eau de plantain en lieu de vinaigre, ou poudre de mercure toute seule, ou meslée auec un peu d'alum. Et ne faut craindre appliquer tels remedes sur la Dure-mere, lors qu'elle est putrefiée : à cause qu'aux grandes maladies il faut vser de forts remedes[1]. Ioint que comme monstre Galien à la fin du 6. *de la Methode*, la Dure-mere peut de sa nature porter tels medicamens forts desseichans, pour deux raisons : la premiere, que les corps secs et durs, quels sont les membranes, ne sont alterés que par medicamens forts : l'autre, que le principal soin du Medecin doit tousiours estre de garder la temperature de la partie par medicamens de semblable qualité. Que si le conduit de l'oüye, nonobstant qu'il penetre et touche iusques à la Dure-mere, et reçoiue le nerf qui luy vient du cerueau, porte et requiert medicamens de telle qualité : à plus forte raison les pourra porter la Dure-mere.

Et si par tels moyens la putrefaction ne cesse, et que la tumeur fust si grande, que la Dure-mere sortist hors du Crane, sans aucunement soy mouuoir, et qu'elle fust noire et aride, et

[1] Hipp., aph. 6, liu. 1. — A. P. — Le reste de ce paragraphe manque dans l'édition de 1561.

les yeux du patient rouges et enflammés, sortans comme hors la teste, sa veuë non asseurée, auec inquietude et phrenesie, si tels accidens ne cessent bien tost, fais prognostique que le patient en bref mourra, pource que la Dure-mere est gangrenée et la chaleur naturelle esteinte. Au contraire, si la Dure-mere a sa couleur naturelle, et qu'elle ait son mouuement assez libre, la playe non aride et la sanie loüable, et que le patient soit peu febricitant, aye bon espoir qu'il guerira: ce qu'auons dit par cy deuant.

CHAPITRE XIX.

POVRQVOY ON TREPANE AVX FRACTVRES DV CRANE.

Or à present conuient au ieune Chirurgien sçauoir la raison pourquoy on trepane les fractures des os de la teste, et non des autres parties de nostre corps.

Ce qui se fait pour quatre causes: la premiere, pour esleuer les os et oster les esclats, fragmens et esquilles fracturées, qui compriment ou picquent les membranes, et quelquesfois la substance du cerueau. Secondement, à fin qu'on puisse vacuer, deterger et seicher le sang ou la sanie, qui sont ja tombés par la fracture, pour la ruption des vaisseaux semés entre les deux tables (dit Diploé), ou de ceux qui attachent la Dure-mere auecques le Crane, qui pourroit pourrir l'os, et les membranes et mesme le cerueau. Tiercement, pour appliquer remedes conuenables à la playe et fracture, selon qu'il est necessaire. Quartement, pour suppleer à la ligature repercussiue et defensiue de fluxion et inflammation, laquelle si elle pouuoit y estre accommodée, comme és autres membres, expelleroit et prohiberoit les superfluités du lieu affecté[1].

[1] L'édition de 1561 ne distingue pas ces quatre causes; le paragraphe qu'on vient de lire est remplacé par celui-ci :

« Ie dis que c'est à cause que les superfluitez ne peuuent estre expellees ny prohibees du lieu affecté et des parties voisines par ligatures, comme és autres membres: parquoy conuient au Chirurgien desuuer le crane et ouurir la fracture : à celle fin qu'on puisse vacuer, deterger et seicher le sang ou la sanie qui pourroit tomber sur les membres. Et si ne confluoit ou decouloit par les fractures du crane quelque superfluité aux parties internes, ce seroit chose superflue au Chirurgien d'exciser ou trepaner l'os : mais il n'est possible. Qui est souuent cause que les membranes se putrefient, et mesme la substance du cerueau; parquoy donc il est necessaire d'ouurir le crane par trepane ou autres instruments, tant pour donner issue et evacuer les superfluitez, que pour esleuer les os qui compriment ou picquent les membranes, et quelquefois la substance du cerueau, ou pour autres causes qu'auons par cy-deuant declarees. » fol. 180.

Nous voici arrivés aux indications du trépan, et il est essentiel de nous y arrêter quelques instants. On voit comment A. Paré ayant ébauché sa doctrine en 1561, l'a complétée un peu plus tard; et le lecteur est à même de juger de la valeur des raisons qu'il apporte à l'appui. Je n'en dirai rien de plus, sinon pour faire remarquer combien elle est éloignée de la doctrine de J.-L. Petit et de l'Académie de chirurgie, ce qui enlève à cette dernière l'argument banal *de l'expérience des siècles*. Or la doctrine de Paré, en partie puisée dans la tradition, en partie dans l'imagination de l'auteur, ne saurait non plus se prévaloir de sa haute antiquité, ni même d'une admission universelle.

Déjà il y avait eu à cet égard dissentiment entre Lanfranc et les autres chirurgiens antérieurs à Guy de Chauliac; après Guy,

Or pourquoy les ligatures qui sont propres aux fractures des autres parties de nostre corps ne sont vtiles et commodes à celles du Crane, c'est à cause que la figure de la teste est ronde, laquelle ne se peut bien commo-

les opinions ne furent pas moins partagées.

Nicolas de Florence n'admettait que deux cas où l'on dût trépaner; premièrement, dans une fracture comminutive, pour enlever les e quilles; secondement, dans la fissure capillaire, afin d'ouvrir un passage à la matière qu'il supposait devoir s'amasser pardessous, et qui n'aurait pas trouvé une issue suffisante. Il y mettait encore cette restriction, qu'il ne fallait opérer qu'en cas de nécessité démontrée.

Pierre d'Argelata est plus hardi; il adopte la doctrine de Lanfranc, en conséquence il ne trépane que dans ces deux cas: enfoncement de l'os, piqûre du cerveau et de ses membranes par les esquilles. Il s'écarte par là essentiellement de Guy de Chauliac qu'il ne nomme pas, de Galien, de Paul et d'Avicenne qu'il nomme; et abordant directement la question de la fissure capillaire, *il faut savoir*, dit-il, *qu'elle peut guérir sans ablation de l'os, comme l'expérience le montre, comme je l'ai vu*; alors il suffit de pourvoir à l'incarnation de l'os, à l'aide de topiques convenables ou de la rugine; *et j'en ai fait l'expérience*, ajoute-t-il, *dans les petites fissures déterminées par un choc et accompagnées de contusion*. Lib. I. Tract. VII. cap. 3 et 5.

Bérenger de Carpi ne paraît pas si bien inspiré sur cette question que sur plusieurs autres; il adopte le sentiment de Nicolas, tout en citant des faits qui auraient pu le mener à une conclusion différente. Voici comme il expose sa doctrine.

Quand il y a des esquilles qui piquent ou compriment les membranes, il faut opérer dans la première heure ou peu après.

S'il y a une fissure capillaire, quand même il n'apparaitrait encore aucun accident fâcheux, si le sujet est cacochyme et ne veut pas se soumettre au régime, il est essentiel d'opérer; et le plus tôt est le mieux. Si le sujet est fort et obéissant au médecin, il faut attendre les accidents, qui viennent en hiver d'ordinaire le quatorzième jour, en été avant le septième.

Les deux principales causes qui nécessitent le trépan sont la présence d'esquilles et de corps étrangers, et l'amas de pus qui a besoin d'une libre issue.

Dans le premier cas, si les esquilles ou les corps étrangers causent des accidents par leur piqûre, il faut opérer immédiatement. S'il n'y a pas de piqûre, les uns attendent trois jours, les autres plus. A la vérité, il n'est pas autant besoin de se hâter; mais si la perforation est manifeste et si la plaie est telle que le pus doive s'amasser sous l'os, et que celui-ci ne lui offre pas une issue libre, il ne faut pas attendre au-delà du deuxième ou du troisième jour.

Si l'on n'est pas bien certain de la formation du pus, on pourra attendre jusqu'au septième jour en été, au quatorzième en hyver, et même plus tard, jusqu'à ce que le pus se révèle par les accidens qu'il développera. Alors en effet la dure-mère sera séparée du crâne; condition sans laquelle il ne faudrait pas trépaner. Du reste dès que le médecin est arrivé à savoir que l'opération est nécessaire, le plus tôt est le mieux, sans attendre ni les accidents ni les jours indiqués.

« Remarque cependant, lecteur, que quelquefois les accidents signalés arrivent, et qu'on ne fait pas l'opération, et que le malade n'en guérit pas moins. J'en ai vu un cas sans le vouloir. Je traitais, quasi malgré moi, à Bologne, un certain Martin, messager des lettres, qui avait reçu sur la tête un coup d'une épée assez mal tranchante. Il avait au crâne une fracture presque capillaire, plus grande toutefois et pénétrant jusqu'à la dure-mère, sans lésion de celle-ci. Vers le dixième jour, les accidents m'ayant démontré que la dure-mère était décollée, je voulus inciser l'os et agrandir la blessure, mais le blessé n'y voulut jamais consentir. Alors je procédai avec des attractifs, et toujours il sortait du pus par cette fente en quantité notable quand je lui faisais faire des efforts d'expiration; toujours cependant il garda de la fièvre, des frissons, des inquiétudes, presque jusqu'au cinquantième jour Enfin la nature sépara toute l'épaisseur de l'os, de la dure-mère à

dement serrer et lier, tant pour tenir les os fracturés en leur lieu naturel, que pour exprimer et renuoyer le sang loin de la partie vulnerée et fracturée, et aussi pour empescher qu'il ne se face nouuelle fluxion : ce qui est im-

la surface, dans l'étendue d'une petite hostie. La dure-mère apparut alors déjà couverte de chair, et le malade guérit. Il est vrai qu'il était jeune et d'une forte complexion.

« J'ai rapporté ce fait pour montrer ce que peut la nature quand on ne suit pas un traitement régulier; et j'en ai vu également d'autres exemples aussi heureux. »

Et enfin un peu plus loin il ajoute :

« On peut juger par tout ce qui a été dit que le temps d'opérer peut être bien connu. Je dis cependant avec Nicolas qu'il ne faut trépaner que quand la nécessité y oblige, car beaucoup ont été guéris sans trépanation, avec les remèdes convenables, que le médecin ne pensait pas pouvoir ainsi guérir; et je l'ai vérifié plus d'une fois, comme bien d'autres praticiens. » Fol. 82.

Enfin une doctrine plus complète et mieux raisonnée, bien que toujours empreinte des préjugés de l'époque, était professée par Fallope, et le passage où il en est question mérite d'être reproduit en entier.

« L'indication de trépaner se tire de ce qui est contenu dans le crâne et qui cherche une issue; toutes les fois donc que dans la cavité crânienne il y aura quelque corps étranger, toujours il faudra diviser les os. Ces corps étrangers sont : 1° un fragment de l'instrument vulnérant, d'une flèche, d'un poignard, d'une pierre; et je n'aurais pas cru, si je ne l'avais vu, que la pointe d'une lance pût s'y briser : la pointe d'un esponton s'est rompue, il n'y a pas un an, dans la tête d'un individu de Padoue; quelquefois enfin j'ai extrait des fragmens de pierres; voilà le premier cas; 2° du pus (ἰχὼρ), quand, après avoir mis l'os à nu, nous avons des indices qu'il s'amasse dans le crâne; 3° une esquille d'os détachée et qui pique la dure-mère; il faut dans ce cas en faire l'extraction; 4° un grand fragment d'os enfoncé, qui aura contus la dure-mère et aura amené la stupeur par suite de la compression du cerveau; alors il faut découvrir la dure-mère et relever l'os. Mais comment saurez-vous si la dure-mère est comprimée ou non? S'il survient subitement du vomissement et du délire; si le délire se déclare et que vous voyiez une dépression, la dure-mère souffre. Enfin vous devez savoir qu'il arrive quelquefois, dans les fractures du crâne, une indication spéciale de trépaner pour laisser s'écouler la matière. Dans ce cas, quand vous voyez une fissure qui vous cause des craintes, il ne faut pas tout d'abord en venir au trépan; que faire donc? Il faut en toute fracture rechercher si elle pénètre à l'intérieur ou non; si elle ne pénétrait pas, il ne serait pas besoin de trépaner; car la trépanation est une opération mortelle. C'est pourquoi, avant d'y recourir, prenez soin de ruginer l'os, et d'arriver ainsi jusqu'au diploé, et enfin jusqu'à la table interne; si en effet la table externe seule est fracturée, il n'y a nul danger. N'allez donc pas ouvrir le crâne à moins de piqûre ou de pression; s'il n'y a qu'une fissure ou une marque, il faut essayer d'abord de la rugination de l'os. » *Op. omnia*, p. 648.

Il est remarquable qu'en tout ceci il ne s'agit nullement des accidents produits par l'épanchement du sang sans fracture. On voit bien que Paré a songé à cet épanchement dans les cas de fracture; mais alors même il lui fait jouer un rôle fort différent de celui qu'il a obtenu dans les théories modernes; et s'il veut qu'on l'évacue, c'est seulement parce qu'il *pourroit pourrir l'os et les membranes et mesme le cerueau*. J'ai cru un moment trouver cette lacune remplie, et c'était encore dans le livre de Bérenger, si souvent cité. Dans une sorte de résumé qui termine l'ouvrage, il parle de la rupture des vaisseaux sans fracture, *dans la dure-mère, et entre la dure-mère et la pie-mère*. Le premier cas peut rendre la trépanation nécessaire, mais on n'est averti de l'épanchement que *par les accidents qui résultent du décollement de la dure-mère*; dans le second cas la guérison est impossible, à moins que la nature n'évacue l'humeur par les narines ou par une autre voie; et dans les deux cas

possible de faire à la teste tant à cause de sa figure, qui ne peut permettre telle ligature, que pource que les vaisseaux, à sçauoir veines et arteres qui sont au dessous du Crane, ne peuuent estre serrées pour exprimer et renuoyer le sang, ains seulement les exterieurs, ce qui causeroit douleur et inflammation : d'autant que telle ligature empescheroit par sa compression le mouuement des arteres : pareillement arresteroit l'euacuation des excremens fuligineux, qui s'euaporent par les commissures du test, à cause qu'elles seroient trop serrées : pareillement renuoieroit le sang du lieu blessé aux membranes et au cerueau (comme nous auons predit), et seroit-on cause d'induire douleur, chaleur, fiéure, aposteme, apoplexie, spasme, paralysie, et par consequent la mort. Et partant pour euiter tels accidens, nous conuient faire ouuerture au Crane, lors qu'il est fracturé ou contus, ce qu'il n'est besoin aux autres parties.

Et auparauant que l'on applique la trepane, faut bien serrer le patient, et luy mettre sous la teste quelque drap plié en plusieurs doubles, et presser sur le cheuet ou trauersin, à fin que lors qu'on fera l'operation, que la teste du patient n'enfonce sur la plume, mais qu'elle soit stable, sans qu'elle tourne de costé ne d'autre, ny qu'elle enfonce, si ce n'est par le commandement du Chirurgien qui trepane. Auec cela, luy faut bien estoupper les oreilles de coton : à fin d'obtondre le bruit de la Trepane ou autres instrumens capitaux. Et auparauant que d'appliquer la Trepane, on doit commencer à percer l'os auec vn instrument, lequel aura sa pointe de figure triangle, à fin qu'il entre mieux et plus subit, et n'aura sa pointe non plus grosse que le clou de la Trepane, à fin qu'elle ne vacille de costé ny d'autre. La figure est presque semblable à vn Foret, hormis la pointe, comme tu vois par ce portrait.

le danger vient de ce que le sang se tourne en sanie. — Il y a ici une réflexion qui n'échappera à personne : les symptômes de la compression par l'épanchement, si bien mis en relief par la théorie moderne, avaient donc échappé à l'observation de tous les chirurgiens antérieurs.

Foret pour commencer à ouurir le crane.

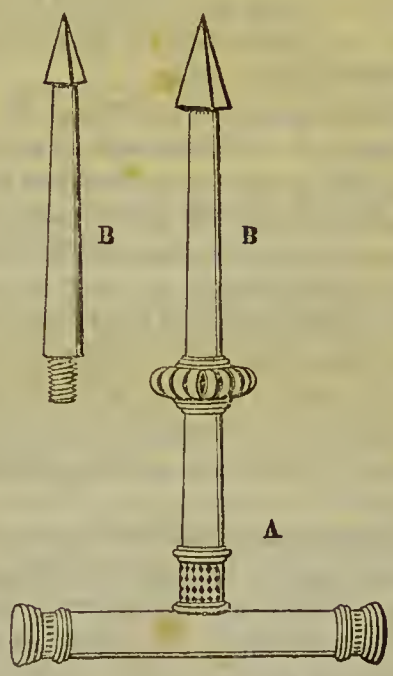

A Te monstre le manche.

BB Les pointes qui s'inserent dans le manche par vne viz.

Maintenant faut descrire les Trepanes.

CHAPITRE XX.

DESCRIPTION DES TREPANES.

Trepanes sont scies rondes, qui coupent l'os circulairement plus ou moins, selon qu'elles peuuent estre grandes ou petites : lesquelles doiuent auoir vn clou aigu, ou pointe, au milieu de leur circuit, et qui passe vn petit outre les dents de la Trepane : à fin qu'en trepanant soit stable et ne vacille de costé ou d'autre, iusques à ce qu'elles aient fait leur circuit, et coupé pour le moins la premiere table ou enuiron. Adonc faut oster ledit clou, de peur qu'il ne touche (l'os estant coupé) la Dure-mere. Puis s'il est besoin, soit continuée la perforation entiere des deux tables.

D'auantage, faut qu'autour de la trepane y ait vn chaperon, à fin qu'elle ne puisse passer et couper l'os plus qu'on ne voudra : de peur aussi qu'en trepanant, on ne l'enfonce sur la Dure-mere. Pareillement on doit vn peu huiler ladite trepane, à celle fin qu'elle coule mieux et plus doucement. Ce qui est conneu par les artisans, qui frottent leurs scies de choses oleagineuses, à celle fin qu'elles entrent mieux.

Semblablement faut souuent en trepanant leuer la trepane et la tremper en eau froide, à celle fin qu'elle n'eschauffe trop l'os[1], car toutes choses solides qui tournent auec vehemence s'eschauffent : et par ainsi la trepane tournant en l'os s'eschauffe, et l'os semblablement aussi s'eschauffe et desseiche, et par consequent s'altere : dont s'en pourroit separer d'auantage apres la trepanation.

Et ici ne faut ignorer que tousiours Nature iette vne exfoliation d'os où la trepane aura fait son circuit et aura touché, et aussi vne petite escaille de la superficie qui aura esté descouuerte et que l'air aura touché. Et pour aider à Nature à faire ladite exfoliation, on appliquera dessus poudre d'eruca, autrement dite roquette, bryonia, concombre sauuage, aristolochia et autres qui seront declarées cy apres. Et alors qu'elles seront separées, l'on appliquera ceste poudre, laquelle a faculté d'augmenter la chair sur l'os et l'endurcir.

℞. Pulueris ireos illyricæ, aloës, mannæ, thuris, myrrhæ, aristolochiæ, ana ʒ. j.

Puis apres la generation de chair, soit faite cicatrice auec poudre d'escorce de grenades bruslées et alum cuit. Et ne doit le Chirurgien tirer lesdites escailles et os par violence : mais faut attendre que Nature ait basti vne chair dessous et qu'elle iette l'os de soy-mesme : ou autrement se feroit nouuelle alteration et corruption dudit os[1]. Ce qui sera cy apres plus amplement declaré aux Caries des os.

Celuy qui trepane doit considerer que la figure de la teste est ronde, pareillement sa trepane, et par ainsi ne peut couper l'os egalement, comme si c'estoit sur vn lieu plat : aussi que l'os n'est pas tout d'vne mesme espaisseur : et partant faut qu'il regarde souuent s'il coupe l'os plus d'vn costé que d'autre, qui se fera en prenant garde souuent au circuit qu'aura fait

[1] Hipp. *de vul. cap.* — A. P.

[1] *Grande annotation pour le ieune Chirurgien.* — A. P.

sa trepane, auec vne espingle ou chose semblable. Et où il sera trouué estre coupé plus d'vn costé que d'autre, faut decliner et presser la Trepane sur iceluy qui sera moins coupé et plus espais.

Or quant à la Trepane, plusieurs en ont innoué à leur plaisir, de sorte que maintenant on en trouue de plusieurs et diuerses façons : mais ie te puis bien asseurer que ceste cy qui est par moy inuentée, est plus seure que nulle autre (au moins que i'aye conneu) pource qu'elle ne peut aucunement enfoncer dedans le Crane, et par consequent blesser les membranes et le cerueau, à raison d'vne piece de fer appellée *Chaperon*, lequel se hausse et baisse du tout à ta volonté, et garde que le Trepan ne penetre et passe outre ce que seulement tu pretens couper de l'os, lequel (comme nous auons dit) n'est d'vne mesme grosseur, espaisseur et duresse : et par ainsi nulle Trepane ne peut estre faite de certaine hauteur ou petitesse sans iceluy chaperon, lequel se haussant et baissant, fait tel arrest à ladite Trepane qu'il te plaist, voire et fust de l'espaisseur d'vne ligne. Et le danger de penetrer son Trepan aux membranes et au cerueau, n'emporte seulement que la vie du patient : ce que i'ay veu aduenir plusieurs fois, non seulement par la faute des iennes Chirurgiens, mais aussi de ceux qui plusieurs fois auoient trepané. Auiourd'huy i'espere que iennes et vieils voire apprentifs[1], pourront trepaner sans danger auec cesdites trepanes, desquelles tu as icy le portrait.

[1] Remarquez ce mot d'*apprentifs*, employé dès 1561, époque où A. Paré était déjà membre du college de Saint-Côme, et conservé d'ailleurs dans toutes les autres éditions.

Figure de la Trepane desmontée[1].

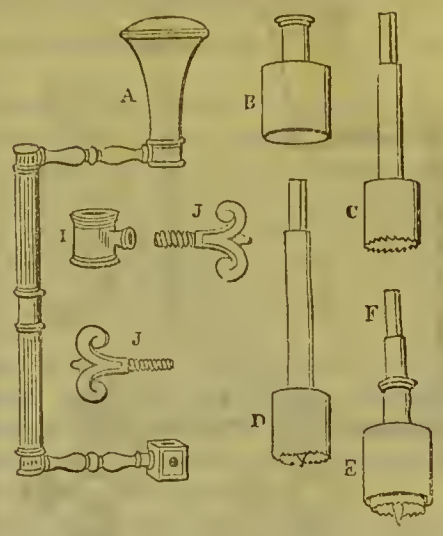

A Monstre le manche entier de la Trepane.
B Le Chaperon.
C La Trepane sans la pointe.
D La Trepane auec sa pointe.
E La Trepane auec son Chaperon.
F L'extremité de la Trepane qui s'insere dedans le manche.
I La Virolle.
JJ Les viz qui tiennent la Trepane e Virolle.

[1] Les éditions complètes donnent en cet endroit quatre figures représentant deux trépans montés et démontés. Ces deux trépans ne diffèrent absolument que dans les ornements du manche; je me suis contenté de reproduire avec toutes ses pièces le trépan le plus orné, qui date de 1575.

La forme des trépans a singulièrement varié. Hippocrate en connaissait deux : le trépan à couronne et le trépan perforatif. Ce dernier seul paraît avoir été conservé dans la pratique vers le temps de Galien, et la crainte de léser la dure-mère en faisant pénétrer trop profondément sa pointe, avait engagé quelques chirurgiens à munir celle-ci d'un bourrelet circulaire qui ne lui permettait pas de s'enfoncer trop avant. Le trépan était dit alors *immersible*, *abaptiston*. On retrouve ce trépan *abaptiste* dans Albucasis; et Guy de Chauliac nous a transmis

Figure de la Trepane montée.

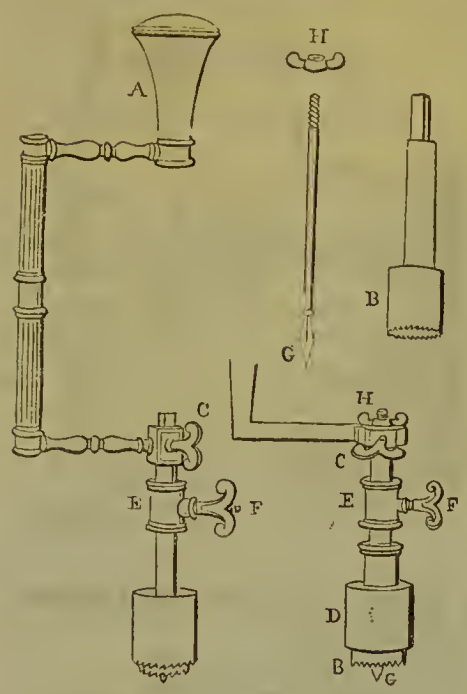

A Le manche.

BB La Trepane.

CC La viz qui tient ladite Trepane au manche.

D Le Chaperon qui prohibe et garde que la Trepane ne passe outre la volonté de celui qui trepane.

EE La Virolle qui se hausse de telle hauteur qu'il est necessaire que le Chaperon donne entrée à la Trepane.

FF Vne autre viz qui tient ferme ladite Virolle.

GG La pointe triangulaire, laquelle doit vn peu passer outre les dents de la Trepane, à fin qu'elle puisse estre tenue stable, ne vacillant de costé ne d'autre; et doit estre passée droitement au milieu de la Trepane : et en sa partie superieure doit estre en viz, comme tu vois en ceste figure, à fin qu'on insere autour d'icelle ceste petite Virolle, merquée par HH, pour l'extraire lors qu'on aura trepané iusques au Diploé.

les diverses formes que les chirurgiens de son temps donnaient au trépan pour l'empêcher d'enfoncer; mais jusque là le trépan à couronne n'était pas encore retrouvé,

Or toutes les pieces de ladite Trepane te sont en l'vne de ces figures

et je ne sais comment Sprengel a écrit le contraire.

La première notion que l'on en retrouve appartient à Jean de Vigo, qui a décrit, dans sa Chirurgie abrégée, 1517, son *divinum instrumentum nespulatum*. Cette description étant fort obscure, j'ai mieux aimé rapporter le texte que de me hasarder à le traduire.

« *In primis administrando masculum instrumentum sive* nespulam, *cujus officium est tantum circulum in osse conficere usque ad spongiosum. Deinde administrandum est instrumentum* cum nespulâ feminâ *nuncupatum, cujus operatio est simul et semel foramen et plateam usque ad vitriam secundæ tabulæ cum securitate conficere. Consequenter perforetur vitria usque ad latus intrinsecus cum tertio instrumento quod* instrumentum securitatis *dicitur. Successive deinde cum instrumento nostro lenticulari perforatio ossis ab omni asperitate et aculeis mundetur et explanetur.* »

Nicolas Godin, dans sa traduction un peu libre, dit que la figure de ces instruments n'est pas encore parvenue en ses mains ; mais voici comme il les décrit :

« Le premier instrument, nomme *instrumentum masculum*, doit estre de fin acier, de la longueur de huyt doitz ou enuiron, ayant audessus vng manche, lequel puisse virer comme la tariere de laquelle on perce le bois, et en lautre extremite il doit estre cannule et dente comme vne serre, laquelle cannule doit auoir enuiron cinq doitz de long, et au meillieu dicelle doit auoir vng fer carre et agu, lequel seruira seulement a faire vng cercle dessus los. Le second instrument doit estre forge comme lautre dessus sans fer au meillieu, mais aux deux costez doit auoir vne nespule dentee en deux costez, laquelle, quant on tournera linstrument vers la partie dextre, il fera incision dicelle partie, et pareillement quant on la tournera vers la partie senestre : et leffet de cest instrument est de percer le craue iusques a la seconde table et est cest instrument nomme *nespula femina*. Le tiers instrument est nomme *instrumentum securitatis*, et doit auoir le man-

posées en leur propre lieu, et par ainsi font la trepane complette.

Et où l'os estant coupé ne seroit es-

leué auec la presente Trepane, le sera auec cest instrument nommé Tirefons, duquel poseras la pointe au trou

che ainsi que est dict dessus, et doit estre cannule et dente sans nespule et sans fer au meillieu : et a vne petite cannule dargent ou de fer de la longueur de trois doitz, lequel entrera par lextremite de la serre, en la facon de vne vigne tournee en maniere d'vng viz, lequel en tournant petit a petit viendra percer lasecoude tablesecurement sansblesser *dura-mater*, et quant il sera perce on lostera, et fauldra besogner auecle quart instrument lequel est nomme *lenticula*, etc. » Fol. 454, *verso*.

Tout cela n'est pas encore bien clair. Marianus Sanctus, dans son *Compendium de capitis læsionibus*, ne nomme que trois instruments, *raspatorium*, *terebella* et *trepanum*, sans les décrire, et ne donne aucun éclaircissement sur ceux de son maître, qui probablement ne les avait pas encore inventés lorsque Marianus avait quitté Rome. Toutefois on peut juger d'après ce qu'il dit que le trépan abaptiste était tombé en desuétude. Ce *terebella* et ce *trepanum* seraient-ils le trépan à couronne et le trépan perforatif renouvelés de Celse, dont Vigo et Marianus connaissaient bien l'ouvrage? Il est difficile de l'affirmer; cependant il est à noter que jusqu'à Guy de Chauliac, le trépan *abaptiste* était seul adopté, et que les instruments de Marianus n'étaient point *abaptistes*. En effet, après avoir déclaré qu'il préfère le *terebella*, il ajoute que cet instrument *a cet inconvénient, que s'il n'est pas manié par une main habile, il trouera facilement le cerveau, et qu'il faut prendre garde de tuer ainsi le malade en voulant le sauver.— Coll. Vffembach.*, p. 897. Vigo déclare également que ce qui lui a fait imaginer son instrument, c'est *la difficulté de perforer le crâne avec les instruments anciens et ceux des jeunes docteurs, sans courir le danger de lésser les membranes cérébrales*. Enfin, d'après les épîtres de Langius, les chirurgiens allemands ne connaissaient pas non plus les trépans abaptistes. Ceux-ci du moins n'avaient pas pris les leurs dans Celse qu'ils ne lisaient point; et je ne sais si Langius, en se moquant de leur ignorance, n'a pas plutôt donné une preuve de la sienne. Il est très possible, en effet, et même probable que les barbiers de l'Allemagne eussent gardé les instruments de leurs pères, qui auraient été *abaptistes* en réalité, sans porter cette dénomination grecque. En effet si l'on retrouve la chose dans les Arabes et les Arabistes, le mot n'y est pas : il a été traduit selon le génie de chaque langue; et à l'époque même de Jean de Vigo, Bérenger de Carpi faisait encore graver la figure d'un trépan perforatif *abaptiste* sous le nom de *Trebrum non profundans*.

Pour revenir aux instruments de Vigo, il faut aller jusqu'à André de la Croix pour en avoir une idée un peu plus exacte. André de la Croix a figuré une quantité prodigieuse de trépans, malheureusement sans rappeler les noms des inventeurs, ce qui ôte à son livre beaucoup de l'utilité qu'il aurait pu avoir pour l'histoire de la chirurgie. Toutefois nous trouvons un *instrumentum securitatis* qui est très probablement celui de Vigo; c'est une couronne de trépan garnie à quelque distance au-dessus de la scie d'un bourrelet circulaire qui le rend véritablement *abaptiste*. Au-dessus se trouvent figurés deux *modioli mespilati*, qui rappellent et expliquent le *nespula* de Vigo. Ils sont ainsi nommés, dit l'auteur, parce qu'ils ont la forme d'une nèfle, en latin *mespilum*. Ce sont des couronnes de trépan dont chaque dent de scie forme la pointe d'une petite pyramide triangulaire à base supérieure, toutes accolées parallèlement tout autour de la couronne. En sorte que nous pouvons assez bien maintenant nous figurer les instruments de Vigo : d'abord la couronne mespilée armée d'une pointe centrale, et appelée à cause de cela *instrument mâle*, pour frayer la voie; puis une couronne sans pointe, *instrument femelle*, pour continuer jusqu'à la table interne, et alors seulement la couronne abaptiste, ou *instrument de sécurité*.

Bérenger de Carpi, outre le trépan perforatif déjà indiqué, ne figure pas moins de huit trépans sans couronne, dont quelques

qu'aura fait le clou de la Trepane : les branches duquel peuuent aussi seruir d'Esleuatoires.

Tirefons à trois branches.

Apres auoir esleué auec la Trepane ceste piece ronde de l'os, s'il y a quelques asperités du reste en la seconde table, qui pourroient blesser la Dure-mere, lors qu'elle fait son mouuement, il les faut couper et applanir auec vn instrument nommé Lenticulaire : ainsi nommé, parce qu'en son extremité il ressemble à vn poix de lentille mousse et poly : de peur qu'en applanissant les asperités, on ne blesse la Dure-mere auec cest instrument lenticulaire.

Lenticulaire.

uns, mais non pas tous, ont été reproduits sans nom d'auteur par André de la Croix, sous les dénominations de *trépan à deux et à plusieurs ailes, trépan à lime, trépan à image :* ce dernier est un véritable trident. Mais de plus Bérenger avait un trépan à couronne, armé de deux ailes pour l'empêcher d'aller trop avant, et qui, moins heureusement imaginé peut-être que celui de Vigo, tendait cependant à remplir la même indication ; et enfin c'est dans Bérenger que je trouve pour la première fois l'arbre du vilebrequin appliqué au trépan. On peut voir dans le Commentaire de Vidus Vidius sur le *Traité des plaies de tête* d'Hippocrate, ou bien encore dans André de la Croix, les moyens de rotation dont l'on s'était servi jusqu'à cette invention moderne, que Vidus Vidius ne paraît pas même encore connaître.

On trouve dans l'ouvrage d'André de la Croix, comme il a été dit, une foule d'autres trépans qui appartiennent au XVIe siècle, mais dont les auteurs sont restés inconnus. Du reste ces richesses instrumentales pourraient fort bien remonter jusqu'à Bérenger de Carpi lui-même, et jusques avant lui ; car il déclare que les instruments propres à trépaner sont si nombreux qu'il ne saurait les décrire tous. Et il ajoute ces paroles bien remarquables : « Certes, il m'est plus d'une fois arrivé de faire faire ou de fabriquer moi-même de mes propres mains de nouveaux instruments pour les fractures du crâne, dont je n'avais jamais vu de modèles, et qui depuis ne m'ont jamais servi. »

On remarquera que le trépan d'A. Paré est aussi un trépan abaptiste, et qui semble calqué sur celui de Vigo. Les modernes ont rejeté ce point d'arrêt circulaire, et je crois fermement que l'instrument y a perdu.

Enfin, je ne finirai pas cette longue note sans faire observer qu'André de la Croix ne reproduit pas le trépan de Paré, et que dès lors on peut présumer qu'il n'avait pas connaissance de son livre. Il s'ensuit que toutes les figures d'instruments qu'il reproduit et qui se trouvent également dans Paré ne sauraient appartenir à ce dernier, mais faisaient

Et où ledit Lenticulaire ne peut couper l'os qui pourroit estre trop espais, on vsera de ciseaux, frappant dessus auec maillet, lequel sera de plomb, de peur d'estonner le cerueau que le moins qu'il sera possible. Et seront ostées les esquilles et petits fragmens auec petites pincettes.

Et quand le lieu où sera la fracture ne permet faire section pour descouurir l'os, à fin d'appliquer la trepane, comme lors que la fracture est pres du muscle temporal ou pres des commissures: lors au lieu d'vne, en faut appliquer deux ou trois (s'il est besoin) bien petites, et plus pres l'vne de l'autre qu'il sera possible: de façon que le circuit de la seconde ou tierce prendra sur le circuit de l'autre. Et si la fracture est sur vne commissure, ne faut appliquer sur icelle la trepane (comme nous auons dit), mais sera appliquée des deux costés d'icelle, en laissant la commissure entiere, de peur de couper et dilacerer les fibres nerueux, veines et arteres, par lesquelles la Dure-mere est suspendue au Crane. Pareillement si l'on ne faisoit apertion que d'vn costé de la commissure, le sang et autres matieres ne pourroient entierement estre euacuées, à raison que la Dure-mere est entre deux[1].

Or au lieu de trepaner, on peut vser aux cas susdits (pourueu que l'os soit suffisamment descouuert) de cet instrument, qui est en maniere de compas, lequel se dilate et serre ainsi qu'on veut, par le moyen d'vne viz. Aussi on pourra changer les pointes d'iceluy selon la necessité, lesquelles seront tenues fermes par vne viz.

Compas pour couper l'os du Crane.

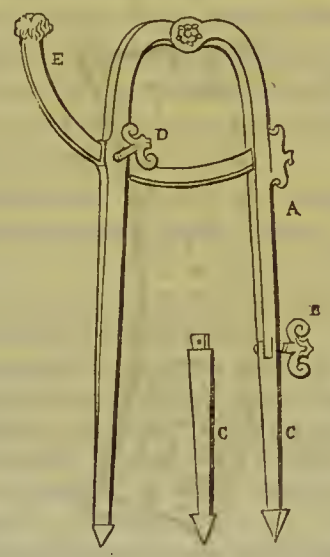

A Le pied du compas qui coupe l'os.
B La petite viz qui tient la pointe.
CC Deux pointes differentes, lesquelles se peuuent inserer dans le pied du Compas merqué A, ainsi que l'affaire le requiert.
D La grande viz qui tient vne piece de fer, merquée par E, par laquelle le Compas se dilate et serre comme il est besoin.

Or il est necessaire qu'vne iambe du Compas soit appuyée fermement pour couper de l'autre iambe. Au moyen de quoy l'est necessaire auoir vne piece de fer troüée de petits trous,

partie de l'arsenal chirurgical de l'époque. Quelquefois seulement Paré les a modifiés. Ainsi son élévatoire à trois pieds (voyez p. 13) paraît avoir été copié sur celui du feuillet 50, recto, d'André de la Croix. Les secondes tenailles de la page 16 représentent le *mordens* figuré au verso de ce même feuillet; le tire-fond de la page 12 ressemble presque absolument au *terebrum non profundans* de Bérenger. Il faut en dire autant du couteau enticulaire, du marteau, de plusieurs pinces et rugines, etc.

[1] Cette manière de faire remonte aux anciens; et c'était la pratique de Jean de Vigo, qui s'appuie de l'autorité de Celse. « J'ai fait souvent cette opération dans mon temps, dit-il, à la cour de Rome, principalement sur le seigneur Marcello de Fregiapanis, citoyen romain, où elle m'a bien réussi. » *Chir. compendiosa*, lib. I.

dans lesquels sera le pied du Compas appuyé, de peur qu'il ne vacille çà ou là, outre la volonté du Chirurgien. Pareillement faut qu'icelle piece de fer soit courbée, à fin qu'elle puisse estre appliquée en toutes les parties de la teste, considerant la figure ronde d'icelle.

La pièce de fer pour appuyer le Compas sur le Crane, qui est de figure courbe.

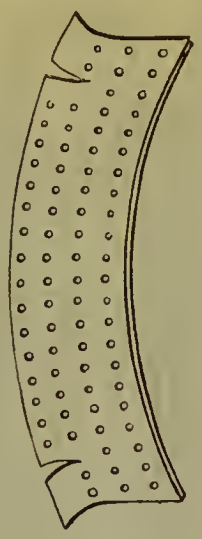

Autre Compas pour mesme vsage, lequel se dilate et serre par le moyen d'vne viz, ainsi que tu peux voir par ceste figure.

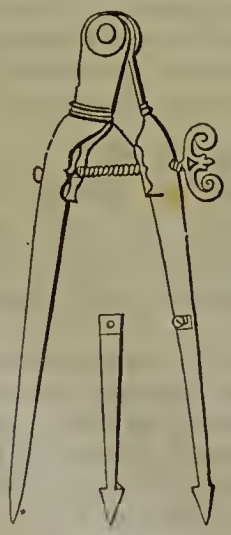

[1] Ayant leué la piece de l'os, on mettra sur la Dure-mere du charpi ratissé, lequel boira le sang et autres humidités : et le lendemain on y mettra vn digestif fait d'huile rosat, iaune d'œuf et vn peu de terebenthine de Venise. Plusieurs praticiens y appliquent huile rosat seule, ce que ie n'approuue : mais plustost ces remedes qui s'ensuiuent :

℞. Mellis rosati ℥ . ij.
Olei de vitellis ouorum ℥ . j.
Coquantur simul ad vsum.

Autre.

℞. Mellis rosati ℥ . j.
Terebenthinæ Venetæ, ℥ . ß.
Olei rosati ℥ . j.
Incorporentur simul ad vsum.

Le quatriéme iour passé, on desistera d'appliquer ausdits remedes des huiles, mais bien le miel rosat et huile de terebenthine, mises en egale portion, y adioustant poudre de mastic, aloës laué, iris, et vn peu d'eau de vie. Ce medicament doit estre appliqué chaud : il mondifie, et est propre aux membranes du cerueau, et aux fractures du Crane, et au cuir musculeux qui le couure. Par dessus toute la playe et parties voisines, on mettra vn cataplasme fait de farine d'orge et de féues cuittes en oxymel et huile rosat : ou bien on pourra vser de l'emplastre *diachalciteos*, liquefiée en huile rosat et vinaigre : ou l'emplastre *de betonica* ou du *gratia Dei*, fondus en huile rosat. D'auantage, on frottera le col d'huile rosat et de lumbriques, et suyura-on la cure comme ie diray cy apres.

[1] Toute la fin de ce chapitre manque dans les éditions de 1561, 1575 et 1579, ainsi que dans l'édition latine.

CHAPITRE XXI.

DES LIEVX ESQVELS ON NE DOIT APPLIQVER TREPANES.

Or apres auoir descrit les Trepanes et autres instrumens capitaux, faut maintenant declarer les lieux ou endroits, esquels nullement ne faut appliquer Trepanes.

Et premierement sur l'os fracturé et separé du tout, ou sur la plus grande part separée d'iceluy qui demeure entier, c'est à sçauoir qui n'est fracturé, de peur qu'en pressant dessus, on ne l'enfonçast sur les membranes.

Secondement sur les sutures[1].

Tiercement sur les sourcils, pour les raisons susdites, ausquelles il faut adiouster vn point bien notable : sçauoir qu'en cest endroit y a vne grande cauité pleine d'vne humidité blanche et glueuse, et ensemble de l'air, ordonnée de Nature pour preparer l'air qui monte au cerueau : autrement le Chirurgien pourroit s'abuser, cuidant la susdite cauité estre vne enfonceure d'os qui requist le trepan.

Quartement aux parties inferieures de la teste, s'il est possible, de peur que la substance du cerueau ne sorte dehors par l'ouuerture faite en l'os, pour sa pesanteur[2].

Quintement, sur les os bregmatis ou fontenelles des petits enfans, les-

1 A. Paré a expliqué dans son Anatomie, liv. III, chap. 3, pourquoi il ne fallait pas trépaner sur les sutures. C'était de peur de rompre les veines, artères et filaments nerveux qui communiquent des parties externes aux parties internes; d'où pourrait suivre une hémorrhagie et le décollement de la dure-mère.

Bérenger avait déjà combattu cette doctrine. Il avait recherché si en effet la dure-mère adhérait davantage aux sutures qu'aux autres points de la voûte du crâne, et avait trouvé que non. Chez des fœtus de quatre à cinq mois, il est bien vrai que la dure-mère est intimement unie au péricrâne dans l'intervalle des os, et plusieurs auteurs en avaient tiré la conséquence que les adhérences persistaient à l'endroit des sutures ; mais, répond Bérenger, la raison ne fournit point d'argument décisif à cet égard, et les sens ne montrent pas ces adhérences.

« Ceux qui sont de cette opinion, ajoute-t-il, croient qu'il est dangereux d'opérer près des commissures. Mais je déclare que j'ai vu plusieurs individus blessés sur les commissures, et que je les ai guéris; et que j'ai extrait des fragments des dentelures des sutures même; et que je n'ai pas vu dans ces cas cette grande différence qu'y mettent beaucoup de gens, grands médecins par la plume et par la parole; et je crois qu'ils n'ont pas bien vu l'anatomie.

» Cependant je conviens que les membranes sont plus attachées dans les sutures qu'ailleurs, parce que là il n'y a pas d'os intermédiaire; et ainsi il n'y a rien que de bon, en opérant, à éviter les sutures. » Fol. 27.

Il revient ailleurs sur ce sujet, et précise plus nettement sa doctrine.

« Note, lecteur, que quoique l'on trouve entre les sutures des artères, des veines et des nerfs, le médecin ne doit pas pour cela renoncer à jamais à opérer sur elles; car il peut se rencontrer des cas où il devienne nécessaire de trépaner là comme partout ailleurs. Si la tête est notablement lésée à l'endroit des sutures, et qu'immédiatement ou avec le temps on connaisse que la dure-mère y est décollée, il n'y a nul risque en opérant de blesser les veines et les artères, parce qu'elles sont déjà séparées et éloignées du crâne. J'ai fait plusieurs fois cette opération, et je n'ai pas vu qu'elle fût différente de ce qu'elle est dans d'autres endroits. Et il faut opérer ainsi parce que l'on réussit bien. » Folio 84.

2 Il est trop évident que Paré n'entend point défendre d'appliquer le trépan à la base du crâne ; *les parties inférieures* veulent

quels ne sont encore assez solides pour soustenir la trepane.

Sextement, sur les temples à raison du muscle temporal, pour obuier à l'accident que descrit Hippocrates, que si on fait section au muscle dextre de la temple, il suruiendra spasme de l'autre costé : et si on la fait au senestre, le semblable accident aduiendra. La raison est que le muscle incisé en trauers perd son action, qui estoit mouuoir et amener la mandibule inferieure vers la superieure. Et lors son compagnon opposite estant en son entier et perfection (qui est tirer vers son principe) tire à soy ladite mandibule inferieure : et celuy qui sera incisé, n'a nulle contrarieté à son compagnon : partant la partie saine attirera vers elle la maladie : et par ainsi la bouche et autres parties de la face demeureront tortues, principalement plus du costé non incisé que l'autre incisé : parce que toutes et quantes fois qu'il y a comme vn contrepois de nerfs et muscles estans en parties opposites egaux en nombre, magnitude et force, la resolution et paralysie d'vne partie cause et fait connulsion en l'autre partie pareille, comme vn contrepois, ainsi que l'on voit en vne balance le plus pesant emporter le plus leger. Or il n'y aura seulement ce danger, mais encore vn autre plus grand, pource que ledit muscle se ment en maschant et en parlant : et partant difficilement est consolidé, et aussi que sous iceluy est la commissure petreuse. Pareillement qu'en sa substance sont plusieurs veines, arteres et nerfs, au moyen dequoy souuent beaucoup d'accidens aduiennent, comme douleur, inflammation, fiéure, spasme non seulement particulier, mais aussi vniuersel, et par consequent la mort.

Parquoy nul ne sera si temeraire de couper lesdits muscles des temples, pour faire trepanation pour la fracture qui pourroit estre en tel endroit : mais plustost sera faite operation au dessus ou à costé, et le plus pres de la fracture que l'on pourra[1]. Ce que

dire ici *la partie postérieure*, qui est inférieure en effet quand le malade est couché sur le dos. C'était une doctrine assez généralement admise, et contre laquelle je ne vois à cette époque que Bérenger qui se soit élevé.

Il commence par rappeler que Nicolas a jugé la trépanation en cet endroit comme dangereuse, et que d'autres ont dit ne l'avoir jamais vu réussir; mais il ajoute :

« J'ai pourtant vu quelquefois le contraire. Et entre autres sur le seigneur Paul le Hongrois, déjà cité en exemple d'une incision au cerveau. Il avait une grande plaie à la partie postérieure de la tête en bas vers le cou. Au premier pansement je lui enlevai un notable fragment d'os, et néanmoins il guérit. Et il vous est bien connu, noble prince (Laurent de Médicis), que nous vous avons enlevé avec les instruments une suffisante quantité d'os à la partie postérieure de la tête; et cependant vous avez fort bien guéri. » Folio 84, recto.

[1] Je trouve encore à cet égard Bérenger plus hardi et plus avancé que Paré. Il commence par poser ces deux principes, que la trépanation doit se faire 1° au lieu le plus déclive par rapport à l'épanchement; 2° là où les os ont à la fois le moins d'épaisseur et de dureté. Et rapportant à ce propos une opération de Galien, qui pour une fracture de l'os de la tempe trépana vers le synciput, il blâme hautement cette manière de faire. Comment en effet espérer que le pus remontera contre son propre poids? Et il faudra donc de plus qu'il décolle la dure-mère pour se frayer un trajet? « Pour moi, dit Bérenger, en pareil cas, je ferais plus hardiment l'ouverture à l'os des tempes qu'au synciput. » Fol. 83.

feis a vn gentilhomme nommé monsieur de la Bretesche, lequel à l'entrée du feu Roy Henry, fut blessé d'vn coup de pierre sur le pont Nostre Dame, en ceste ville de Paris : laquelle luy fractura l'os petreux, auec grande contusion du muscle Temporal, sans playe. Dont ie fus le lendemain enuoyé querir pour le penser en son logis, rue de la Harpe, à la Rose Rouge. Et ayant conneu la fracture et la nature du lieu blessé, vouins appeller conseil, tant de Medecins que Chirurgiens : entre lesquels aucuns furent d'aduis de faire ouuerture dessus ledit muscle, à fin d'appliquer la trepane pour extraire les os fracturés. A quoy ie repugnay bien fort, alleguant l'autorité d'Hippocrates au liure des playes de la Teste, lequel deffend de ne faire incision en tel endroit, pour obuier aux accidents predits : et aussi par l'experience qu'auois conneuë, que ceux ausquels on auoit fait section et coupé ledit muscle, tomboient en conuulsion et mouroient : mais fus de cest aduis qu'il falloit faire ouuerture à la partie superieure, et le plus pres de la fracture qu'on pourroit, sans toutesfois toucher audit muscle que le moins qu'il seroit possible. Or le frere dudit sieur de la Bretesche, qui estoit l'vn des Protenotaires de Monseigneur le Reuerendissime Cardinal de Chastillon, qui estoit pour lors viuant, comme il estoit present à la consultation, pour la grande amitié fraternelle qu'il luy portoit, dist que nullement ne permettroit qu'on fist incision sur ledit muscle, de peur que ne suruint l'accident qu'auois demonstré. Et ainsi fut accor é de tous, que la section seroit faite au dessus dudit muscle : ce qui fut fait par moy tout à l'heure. Et le lendemain (qui estoit le troisiesme iour) ie le trepanay, et par l'ouuerture faite à l'os quelques iours apres tiray quatre esquilles de la fracture, luy mettant vne tente de plomb cannulée, de figure plate (comme tu vois par ceste figure suiuante, toutesfois non si longue) pour extraire la sanie qui sortoit d'entre l'os et la Dure-mere. Et lors que l'habillois, luy faisois baisser la teste en bas, et fermer la bouche et le nez, à fin d'expulser la sanie hors : puis luy faisois injection de choses detersiues, auec vne petite Syringue, dont as icy aussi le portrait : et auec autres remedes fust par la grace de Dieu bien gueri.

Tente de plomb cannulée, de figure platte, pour donner issue à la sanie retenue entre le Crane et la Dure-mere. *Syringue.*

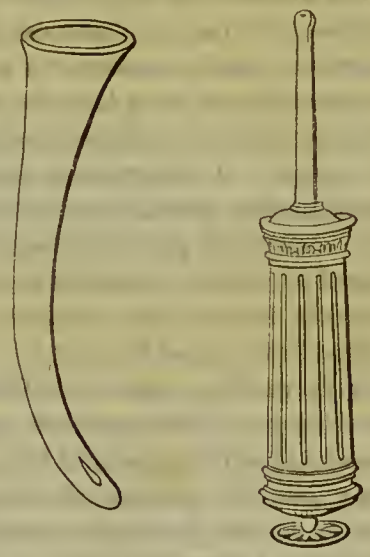

Semblable cas presque aduint au siege de Metz, en la personne de monsieur de Pienne, nommé alors Bugueno : lequel estant sur la breche fut blessé en la temple avec fracture d'os, par vn esclat de pierre de la muraille, fait d'vn coup de canon tiré par l'ennemy. Et subit qu'il fut frappé, tomba en terre, et ietta le sang

par le nez, par la bouche, et par les oreilles, auec grand vomissement : et fust pres de quatorze iours sans parler ny ratiociner et connoistre personne. Et luy suruint aussi des tressaillemens, approchans de spasme, et eut tout le visage enflé et fort liuide. Il fut trepané à costé dudit muscle sur l'os Coronal, par vn nommé Pierre Aubert, Chirurgien ordinaire du Roy. Et au vingt-cinquiesme iour il luy suruint vne chair molle et fort sensible, appellée Fungus, qui sortoit de la dure-mere, à l'endroit où l'on auoit appliqué la trepane : laquelle chair croissoit de iour en iour, iaçoit qu'on appliquast dessus choses corrosiues : toutesfois depuis (neantmoins ceste grande playe et fracture, et autres accidents) fut gueri.

Les anciens ont appelé icelle chair *Fungus*, à raison qu'elle est molle, ayant vne racine comme vn potiron ou champignon, et est large en sa partie superieure, en l'inferieure gresle et menue, et s'augmente selon la quantité de sa matiere, ou selon qu'il sera aussi traité par remedes contrarians à sa cause, et aussi le plus souuent est fetide : les vulgaires l'appellent le *Fic saint Fiacre*[1].

Or la matiere comme se font lesdits Fungus, c'est qu'ainsi qu'aux troncs des arbres quelque tumeur à demy pourri, glueux et visqueux vient à sortir, quasi par resudation de chose excrementitielle par l'escorce, et peu-à-peu sortant hors, prend accroissement en forme de Fungus : semblablement des vaisseaux de la Dure-mere et du Crane, estans rompus, en sort quelquesfois vn sang melancholique, lequel Nature enuoye pour la regeneration de la chair, necessaire à telles parties, dont se forme vn Fungus, lequel, comme dit Galien, tient de la nature et substance de la partie où il naist, au reste retient en general de la nature des verrues malignes.

Or pour la curation d'iceux faut appliquer remedes, qui par propriété occulte ont faculté de consumer telle chair superflue, sçauoir fort desiccatifs de leur nature, et doux catheretiques, comme cestuy-cy :

℞. Sabinæ ʒ. ij.
Ochræ ʒ. j.
Puluerisentur simul, et fiat puluis.

Autre.

℞. Hermodact. combustorum ℥. ß.
Fiat pul.

Et où icelle chair fungueuse seroit fort accreuë, comme il s'en voit quelquesfois grosse comme vn œuf, plus ou moins, on la peut lier auec fil de soye le plus pres de sa racine qu'on pourra : puis estant tombée, appliquer dessus des susdits remedes, et infailliblement on le curera mieux et plus seurement que par autres medicaments plus corrosifs.

CHAPITRE XXII.

DE L'ALTERATION DES OS DE LA TESTE.

Quelquesfois aux playes de Teste s'ensuit alteration et corruption de l'os : ce qui aduient, ou pource que l'air l'a touché à nu, ou pource que la matiere a croupi dessus, ou pour l'indeuë application des medicamens suppuratifs et onctueux : ce que nous

[1] L'édition de 1561 ajoute : *Qui est vne chose absurde et mal entendue, parce qu'il n'y a point de maladies de saincts.* Fol. 195, recto.

monstrerons plus amplement au traité des Caries, parlans des Nodus de la verole [1].

Telle alteration se connoistra, tant par la veuë (car au lieu d'estre blanc, il deuient iaunastre, puis liuide et noir) que par la sonde, d'autant que l'on sent asperité et inegalité, et l'esprouuette y entre facilement : toutesfois i'ay veu l'os estant longuement descouuert et alteré, estre fort dur, voire que la trepane y entroit auec difficulté. Parquoy le signe de carie n'est asseuré : entendu que l'air souuent desseiche l'os carieux en telle sorte qu'il se monstre de ferme consistence, apres auoir demeuré long temps descouuert. Ce signe est bien plus certain, à sçauoir que la chair qui s'engendre sur l'os carieux est baueuse, et de peu ou nul sentiment.

Or icelle alteration ou corruption sera corrigée par cauteres actuels ou potentiels, comme nous dirons en leur propre lieu, ou par poudres catagmatiques cephaliques, faites de *rad. ireos, mast. myrr. aloes, gentianæ, aristoloch. centau. corti. pini :* comme :

℞. Rad. ire. florent. arist. ana ℥. j.
Centaurij ℥. ij.
Cortic. pini ʒ. ß.
Misce et fiat pul. subtiliss.

Laquelle sera appliquée sur l'os, et si la corruption est grande, on vsera de Rugines. La cheute se doit attendre et non procurer par force : car autrement l'os qui seroit dessous, n'estant couuert de chair, s'altereroit : toutesfois petit-à-petit on les esbranlera, pour aider à nature à les separer.

Et icy en passant tu noteras que l'exfoliation du circuit de l'os, qui est où la trepane aura passé, se fait communément en quarante ou cinquante iours, autresfois plustot. Ensemble l'exfoliation qui est causée par l'alteration de l'air ambiens, qui aura touché l'os nu et descouuert, se fait presque en mesme espace de temps : ce qui se fait aussi apres l'application des cauteres ou par le benefice des poudres cephaliques.

Et la conionction et vnion (appelée Callus) se fait communément aussi en l'os fracturé par autant de iours : toutesfois aux uns plustost, comme aux jeunes, aux autres plus tard, comme aux vieils : de toutes lesquelles choses on ne peut donner regle certaine et temps prefix, pour la diuersité des

[1] L'édition de 1561 ne pouvait renvoyer à ce livre qui n'était pas encore fait; aussi elle présente en cet endroit de notables différences. Après les derniers mots du chapitre précédent, on lit :

« Après toutes ces choses susdites bien cogneuës, reste traitter de l'alteration, carie et pourriture des os : chose au chirurgien nécessaire d'estre cogneuë, pour obuier aux perils et dangiers qui s'en ensuiuent. »

Alors commence un long article sur la carie des os, considérée à la fois en général et en particulier pour les os du crâne. Cet article ne comprend pas moins de dix feuillets, et a été transporté depuis presque en entier au livre 17 *De la grosse verole*, où il forme la plus grande partie des chapitres 30, 31, 32 et 34. Il faut donc recourir à ces chapitres pour avoir une idée complète de la doctrine professée par Paré dès 1561.

Il en résulte que le commencement de ce chapitre, jusqu'au paragraphe qui précède et amène l'histoire du laquais de M. de Goulaines, a été refait pour l'édition de 1575 et les suivantes, mais seulement avec les rognures de l'édition de 1561 qui s'appliquaient aux os du crâne, sans changement de doctrine, et le plus souvent avec les mêmes phrases; et il en est plusieurs qui se lisent ici et qui sont reproduites avec l'article intégral au livre *De la grosse verole* déjà cité.

habitudes et temperaments, et selon la dureté et espaisseur de l'os.

Or si l'alteration de l'os et consolidation des playes sont repugnantes aux remedes susdits, faut ordonner au patient potion vulneraire. Ce que i'ay souuentesfois fait auec heureuse issue.

Or quelquesfois, non seulement vne portion de l'os est alteré et tombé, mais aussi iceluy tout entier, ce qui est prouué par Hippocrates quand il dit : L'os du Crane estant blessé, se separe d'auec le sain plus ou moins, selon la vehemence du coup : ioint aussi que l'experience le monstre.

Et en cest endroit ie ferai recit de ce que i'ay fait estant en Piedmont, Chirurgien de deffunt le Mareschal de Montejan (qui lors estoit Lieutenant du Roy) : ie pensay un laquais de deffunt monsieur de Goulaines : qui fut blessé d'vn coup d'espée sur l'os Parietal, partie senestre, non penetrant iusques à la seconde table : et quelques iours apres que sa playe estoit presque consolidée et guerie, arriua à Thurin quelque compagnie de soldats de son pays de Gascongne, auec lesquels vn matin mangea des tripes fricassées, auec force oignons et espices, et ne fut aussi sans boire vin fort et en quantité, et sans eau. Dont tost apres tomba en fiéure continue, et perdit la parole et le sens, et luy suruint grande tumeur à toute la teste et au visage, les yeux rouges et enflammés issans hors de la teste.

Ce que voyant i'appellay Medecins et Chirurgiens, pour aduiser qu'on feroit pour luy sauuer la vie. Et fusmes tous d'aduis de le saigner et clysteriser, et faire application de plusieurs remedes sur la teste, auec frictions et ligatures aux extremités : neantmoins tout le costé de la partie affectée quelques iours apres s'apostema, et ayant fait ouuerture, ietta grande quantité de sanie : et trouuay le cuir musculeux qui estoit deprimé, aupres de l'os auec le Pericrane, de largeur enuiron de quatre doigts, et finablement toutes les deux tables de l'os furent alterées, pourries, noires et fetides. Et pour corriger cette corruption, y appliquay par interualles cauteres actuels [1] : et ce tant pour corriger la pourriture, que pour faire separation de ce qui estoit alteré. Et enuiron vn mois apres le pensant, veis sortir certaine quantité de vers de dessous ledit os pourri, par aucuns trous de la carie : qui fut cause de me faire haster d'extraire et leuer ledit os, qui bransloit long temps auparauant. Et dessus la Dure-mere trouuay, où Nature auoit engendré chair, trois cauités à mettre le poulce, qui estoient remplies de vers grouslans et mouuans, lesquels estoient chacun de grosseur enuiron d'vn fer d'aiguillette, ayant la teste noire.

Or estoit la portion d'os que Nature auoit séparé, de grandeur de la paulme de la main et plus : tellement qu'à le voir on ne pouuoit comprendre que Nature eut peu ietter et separer telle quantité de l'os du Crane sans mort. Et toutesfois il en guerit, outre l'esperance de tous ceux qui l'auoient veu : mais apres la consolidation de sa playe, la cicatrice luy demeura grandement caue (ce qui est escrit d'Hippocrates [2]) pour raison de la perdition de l'os qui est de matiere sper-

[1] L'édition de 1561 ajoute : *semblables à ceux-ci* : et donne la figure de cinq cautères que nous retrouverons transportés au chapitre 32 du 17e livre : *Des cauteres actuels et potentiels.*

[2] Hipp. aph. 45., liu. 6. *Vlcera quæcunque*, etc. — A. P.

matique, laquelle ne se peut regenerer selon sa premiere intention, et aussi pource que la chair ne peut croistre sur vn Callus : à cause qu'il est comme chose estrange et empruntée à Nature, et mesmement parce qu'il est plus solide et compacte que l'os naturel, dont le sang ne se peut resuder, et par consequent la chair ne peut estre rengendrée. Au moyen dequoy lors qu'il y a perdition d'os en quelque partie de nostre corps, la cicatrice demeure tousiours caue : et au Crane où il y a perdition de substance des deux tables, l'on voit au sens de la veuë, et sent-on à l'attouchement de la main, vne pulsation faite par le mouuement du cerueau, à l'endroit de la cicatrice, et le lieu demeure par longue espace de temps plus debile et douloureux. Et pour ceste cause, feis faire audit laquais vn bonnet de cuir bouilli, pour resister aux iniures externes, qu'il porta iusques à ce que la cicatrice fust bien solide, et la partie fortifiée.

Or il y a d'aucuns soy disans Chirurgiens, mais plustost sont de ces abuseurs, coureurs et larrons, que lors qu'ils sont appellés pour traiter les playes de teste, où il y aura quelque portion d'os amputé, font accroire au malade et aux assistans, qu'au lieu dudit os leur faut mettre vne piece d'or. Et de fait, en la presence du patient l'ayant receuë, la battent et la rendent de figure de la playe, et l'appliquent dessus, et disent qu'elle y demeure pour seruir au lieu de l'os, et de couuerture au cerueau : mais tost apres la mettent en leur bourse, et le lendemain s'en vont laissans le patient en ceste impression [1]. Les autres disent que par leur industrie et grand sçauoir ils font coalescer vne piece de cougourde [1] desseichée au lieu de l'os amputé. Et ainsi abusent les ignorans, qui ne connoissent que tant s'en faut que cela se puisse faire, que Nature ne peut souffrir vn petit poil enfermé en vne playe, ou autre petit corps estrange. Ce qui est prouué par Galien au quatriesme liure de sa *Methode*. Parquoy nul homme de bon esprit ne doit croire tels affronteurs.

Si aucun veut dire qu'vne balotte de plomb tirée par vne harquebuse, peut demeurer longues années en quelques parties de nostre corps, cela ie leur concede : parce que le plomb a quelque familiarité auecques nostre substance, comme ie declareray aux traités des playes faites par harquebuses : partant n'engendre si tost corruption. Toutefois, nonobstant icelle familiarité, Nature l'expulse au dehors, si l'espaisseur des muscles, ligamens, pannicules, ou autres parties solides ne l'empesche, ou la figure de la partie qui seroit caue. Parquoy leur obiection ne fait rien, ou peu à propos. Et conclus que si l'on applique vne piece de plomb au Crane pour seruir de couuerture au cerueau, iamais n'y pourroit seruir, non plus que l'or ny la cougourde, ou autre matiere estrange.

Et te suffise des alterations et caries des os du Crane. Maintenant il ne reste plus qu'à declarer la maniere comme l'on doit proceder à la curation de la concussion et commotion

[1] Franco a signalé la même escroquerie ; et nous avons vu cependant que Fallope semble croire à l'utilité de ce moyen. Voyez la note de la page 20.

[1] *Cougourde*, dite aussi *courge* dans l'édition de 1561. Le traducteur latin a rendu ce mot par *cucurbita, citrouille*.

du cerueau. Ce que ie feray, s'il plaist à Dieu, et le plus bref qu'il me sera possible [1].

CHAPITRE XXIII.

LA CVRE DE LA CONCVSSION OV COMMOTION OV ESBRANLEMENT DV CERVEAV.

Nous auons par cy deuant declaré les causes, signes et accidens de la concussion du Cerueau, sans playe au cuir musculeux, ny fracture à l'os : partant à present nous faut parler de la cure.

Donc le patient ayant receu grande concussion à la teste, et le Chirurgien ayant connoissance que l'os n'est fracturé, mais a crainte qu'il y ait quelque vaisseau rompu au dedans, promptement luy faut tirer du sang de la veine Cephalique du costé blessé. Et luy en sera tiré assez bonne quantité, ayant esgard à la maladie presente et future, et principalement à la vertu, et autres choses qu'il faut considerer à la saignée, ainsi que Galien declare [1]. Et pour ce faire, appelleras vn docte Medecin.

Puis on luy rasera tout le poil de la teste, et luy sera appliqué le cataplasme cy deuant escrit, composé de farines, huile rosat et oxymel, ou autres repercussifs froids et humides, lesquels seront renouuellés souuent. Et faut euiter ceux qui sont secs et fort astringens, comme *vnguentum de bolo*, ou semblables, pource qu'ils opilent par trop, et gardent que les matieres fuligineuses ne se peuuent exhaler, tant par les sutures que par les porosités du Crane et du cuir qui couure la teste : dont tant s'en faut qu'ils gardassent qu'il ne suruint inflammation, que plustost par iceux elle seroit augmentée.

Pareillement luy faut donner clysteres souuent, s'il n'a bon ventre, à fin de garder que les vapeurs ne montent au cerueau : qui se fera aussi auec l'aide des frictions et ligatures faites aux bras, cuisses et iambes, et par ventouses appliquées sur les espaules, et le plus pres du col que l'on pourra : lesquelles seront assez grandes, et auec grande flambe, pour faire plus grande renulsion, et destourner le sang qu'il ne monte par trop grande impetuosité au cerueau, lequel causeroit inflammation et autres mauuais accidens.

Et le lendemain faut ouurir la veine Puppe, qui est située au-dessus de la suture Lambdoïde, laquelle a grande communication auec celles du cer-

[1] Il y a un désordre apparent dans la disposition des chapitres précédents. Vous avez vu au chap. 16, A. Paré s'occuper *de la cure des accidents qui surviennent au crane;* puis aux chap. 17 et 18, *des accidents qui adviennent à la dure-mere*; aux trois suivants, il s'occupe du *trepan;* au 22e de l'*alteration des os;* et enfin au 23e de la *commotion et des plaies du cerueau.* Le traducteur latin a cru devoir changer cet ordre. Après le chap. 16, *De cranii fracti curâ particulari*, il fait suivre immédiatement les trois chapitres qui ont trait au trépan; puis celui de l'altération des os; puis les deux chapitres des lésions de la dure-mère; et enfin il en vient à la commotion du cerveau. Au premier coup d'œil cette distribution est en effet plus méthodique, en ce qu'elle va des parties superficielles aux parties plus profondes; mais en réalité, les altérations de la dure-mère étant une indication du trépan, il était naturel de les décrire avant de s'occuper de l'opération qu'elles nécessitent. Du reste, A. Paré a toujours suivi son ordre primitif dans toutes les éditions françaises, et cette seule raison aurait suffi pour me le faire conserver.

[1] Gal. au liure *de Sanguine missione.*—A. P.

ueau : et estant ouuerte, faut commander au patient qu'il ferme sa bouche et le nez, et qu'il expire le plus fort qu'il pourra. Car en ce faisant les membranes s'esleuent, et par ce moyen le sang qui seroit respandu entre le crane et les membranes est euacué, mais non celuy qui est entre le cerueau et lesdites membranes. Et où tel accident aduient, la chose est desesperée, s'il y en a trop grande quantité, et que Nature ne soit assez forte pour le suppurer et le ietter hors. L'on peut pareillement ouurir quelques iours apres celle du milieu du front, et les arteres des temples, aussi les veines de dessous la langue, à fin que par telles ouuertures on puisse faire vacuation de la matiere coniointe.

Pareillement le patient doit tenir diete tenue, sans boire nullement de vin, principalement iusques au quatorziéme iour, qui est le terme coustumier où les accidens sont encores en vigueur. Aussi les medicamens repercussifs doiuent estre continués iusques au quatriéme iour : et puis apres on doit venir aux resolutifs, commençant aux doux et amiables, comme ceste decoction :

℞. Radicis altheæ ℥. vj.
Ireos, cyperi, calami aromatici ana ℥. ij.
Foliorum saluiæ, maioranæ, betonicæ, florum camomillæ, meliloti, rosarum rubrarum, stœchados ana m. ß.
Salis communis ℥. iij.

Bulliant omnia simul secundum artem cum vino rubro et aqua fabrorum, fiat decoctio :

De laquelle on fera fomentation deux fois le iour auec feutres ou esponge. Et te conuient en cest endroit noter, qu'il ne faut trop eschauffer la teste, de peur d'induire douleur et inflammation. Puis appliqueras le Cerat escrit par de Vigo, lequel a faculté de resouldre moderément, desseicher et attirer par les porosités l'humidité qui est sous le Crane : et par sa vertu aromatique conforte le cerueau et l'esprit animal : lequel Cerat est en ceste forme.

℞. Furfuris bene triturati ℥. iiij.
Farinæ lentium ℥. ij.
Rosarum, myrtilorum, foliorum et granorum eius ana ℥. j.
Calami aromatici ℥. j. ß.
Camomillæ, meliloti ana m. ß.
Nuces cupressi, numero vj.
Olei rosacei et camomillæ, ana ℥. iij.
Ceræ albæ ℥. ij.
Thuris, mastiches ana ʒ. iij.
Myrrhæ ʒ. ij.

Puluerisatis puluerisandis, et liquefactis oleis cum cera, omnia misceantur simul, et fiat mixtura, quæ erit inter formam emplastri et ceroti.

Et dit en auoir vsé à vn gentilhomme du Duc d'Urbin, lequel cheut de cheual sur le pont saint Ange à Rome, la teste sur vne pierre de marbre. et demeura en terre comme mort, et saigna par le nez, bouche et oreilles : et subit la teste luy deuint fort enflée, ensemble tout le visage, auec couleur liuide, et demeura vingt iours apres estre blessé, sans parler : aussi fut vingt iours sans boire ny manger, fors de la gelée fondue et des boüillons de chappon auec sucre et autres semblables : neantmoins fut gueri. Vray est qu'il perdit sa memoire, et luy demeura vne balbucie, c'est à dire, fut begue, ne sachant expliquer ce qu'il desiroit dire. Ce qui confirme le dire d'Hippocrates, lequel affirme que ceux qui pour quelque cause ont concussion au cerueau, perdent incontinent la

parole[1] : voire comme note Galien au Commentaire, toute action qui vient de volonté. Or en tel cas ie n'estime de petite efficace, non moins que de Vigo, la faculté d'un tel Cerat, d'auoir prohibé l'aposteme qui se pouuoit aisément faire au cerueau.

Ce qu'aucuns bigarrés hors de raison ne veulent conceder, et maintiennent ne se pouuoir faire aposteme en la substance du cerueau. Pareillement ne croyent qu'on ne puisse eschapper, lors qu'il y a portion de la substance du cerueau deperdue, et donnent des raisons en l'air, que ne veux icy reciter pour euiter prolixité: mais il me suffira le prouuer par l'autorité des anciens, qui ont laissé par escrit telles choses estre aduenues : ioint que par experience on le uoit souuent aduenir.

Et premierement Hippocrates dit, que celuy qui a grande douleur de teste, s il aduient qu'il iette du pus, des eaux ou du sang par le nez et par la bouche, ou par les oreilles, cela guerist le malade[2]. Pareillement Galien au liure *de Inæquali temperie*, et Rasis au troisiéme liure de son *Continent*, chapitre quatriéme, et Auicenne au chapitre des *Exitures* à la iij. partie du iiij. liure, chapitre vingtiéme, affirment que Nature iette la sanie faite au cerueau, par le nez, bouche et oreilles.

Or par experience aussi on a veu aduenir telle chose. Et me souuient que maistre Prothais Coulon, Chirurgien de deffunt monsieur de Langey, m'a recité et affirmé auoir veu vn ieune garçon en la ville du Mans, lequel aidoit à sonner vne grosse cloche, et se pendoit à la corde, par laquelle fut esleué en haut, et tomba la teste premiere sur les quarreaux. Et subit perdit la parole, l'oüye et la veüe, et toute connoissance et raison, auec retention des excremens : puis tost apres luy suruint la fiéure auec delire, et autres mauuais accidens. Et ne fut le le patient trepané, à cause qu'on ne trouuoit aucune fracture au Crane. Et au septiéme iour il luy suruint vne grande sueur et sternutation, auec laquelle ietta grande quantité de pus par le nez, oreilles et bouche. Et apres ceste euacuation les accidens cesserent, et guerit.

D'auantage i'ay fait ouuerture souuentesfois pour faire rapport en iustice, à cause de la mort de plusieurs qui auoient esté blessés à la teste, où ie trouuois grande quantité de pus auec pourriture de la propre substance du cerueau.

Des playes du cerueau[1].

Reste semblablement prouuer, que les playes auec perdition de substance du cerueau, ne sont necessairement mortelles[2]. Ce que le bon

[1] Hipp. aph. 58, liu. 7. *Quibus cerebrum aliqua*, etc. — A. P.

[2] Aph. 10 au liure 6. — A. P.

[1] J'ai cru devoir intercaler ici ce titre afin d'appeler l'attention du lecteur. En effet, en consultant seulement les titres des chapitres comme l'auteur les a distribués, on pourrait craindre qu'il n'eût laissé dans ce traité des plaies de tête une lacune aussi importante que celle des plaies du cerveau. On trouvera sa doctrine à ce sujet brièvement exposée au chapitre *Du prognostique* (voyez ci-dessus, page 27) ; mais on avait droit d'attendre qu'il la confirmât par des exemples particuliers.

[2] Toutes les éditions depuis celle de 1561 jusqu'à la 4e portent en cet endroit : *Il est prouvé par l'authorité de Galien qui dit auoir veu vn ieune enfant guarir d'vne playe pénétrante jusques à l'vn des ventricules antérieurs*

vieillard Guidon recite avoir veu vne playe en la teste, partie posterieure, de laquelle estoit sortie de la substance du cerueau, et le patient guarit. Et quand à moy, ie puis asseurer en auoir aussi veu, dont icy en raconteray quelques histoires.

Dés l'an mil cinq cens trente-huit, comme i'estois à Thurin, Chirurgien de deffunt monsieur le Mareschal de Montjean, pensay l'vn de ses pages, qui receut vn coup de pierre à la teste par vn de ses compagnons, joüant au palet: et le coup fut sur l'os Parietal, partie dextre, auec fracture et embarrure dudit os, et sortoit par sa playe de la substance du cerueau, la grosseur de demie auelaine ou enuiron. Et subit qu'apperceu telle chose, disois la playe estre mortelle. Et sur ce fait arriua vn ieune Medecin, lequel contesta fort contre moy, disant qu'icelle portion du cerueau estoit graisse, et non du cerueau. Auquel ie dis qu'il la gardast iusques à ce que i'eusse habilié le patient, et que mon dire seroit trouué veritable. Et apres auoir pensé ledit page, à fin de prouuer par raison et experience qu'icelle portion du cerueau ne pouuoit estre graisse: ie luy dis premierement, qu'au dedans le Crane il ne se peut faire graisse, encores que les parties soyent froides, à cause qu'il y a grande quantité d'esprits animaux, qui sont tres chauds et subtils, ioint la multitude des vapeurs esleuées de tout le corps à la teste: lesquelles choses empeschent la generation de la graisse: et quant à l'experience, par la dissection des corps morts, iamais on n'y voit aucune graisse. Et neantmoins vouloit gaigner son dire par tousiours contester. En fin luy dis que l'experience nous mettroit d'accord. Ce que plusieurs Gentilshommes et autres assistans desirerent bien voir et entendre: car ie tenois, que si c'estoit graisse, elle nageroit sur l'eau: au contraire que si c'estoit de la substance du cerueau, qu'elle iroit au fonds. D'auantage si c'estoit graisse, en la mettant sur vne pelle chaude, elle fondroit: et si c'estoit du cerueau, il se desseicheroit, et demeureroit aride comme parchemin, sans se fondre ou liquefier, et promptement brusleroit, pource qu'il est gluant, humide et aqueux. Et furent faites telles espreuues, dont fut trouué mon dire estre vray: et combien que ledit page eust telle portion de la substance du cerneau perdue, il guerit, reste qu'il demeura sourd.

[1] Dauantage me souuient auoir pensé auec maistre Thierry de Hery et feu maistre Loys Drouet, hommes bien exercités et grandement experimentés en l'art de chirurgie, deux patients ausquels vne petite portion du cerueau (toutefois assez manifeste) estoit sortie hors et separée de la sub-

du cerueau. Pareillement le bon vieillart Guidon, etc.

Et ce qui est assez singulier, c'est que la cinquième, où cette phrase est retranchée, a continué d'indiquer en marge l'endroit de Galien: *Liu. 8 de l'Vs. des parties.*

Il est probable que le motif de cette suppression est que Galien ne parle que d'une plaie, tandis que Paré parle plus specialement des plaies avec perte de substance.

[1] J'extrais les deux histoires qui suivent de la deuxième édition du *Traité des playes d'hacquebutes*, 1552, fol. 78. La première seule aurait dû être placée ici; la seconde se rattacherait beaucoup mieux au chap. 4 de ce livre, qui traite des *scissures*, et nous sommes obligé de revenir sur la note de la page 11, où nous avions attribué à Fallope la première mention de la fissure bornée à la table interne. On voit que Pierre Aubert

stance dudit cerueau : dequoy s'ensuivirent signes et accidents mortels, comme fiéure continue, tumeur, alienation d'esprit, scotomie ou vertigie, syncopes, abbreuiation et remission d'haleine, rougeur des yeux et autres signes : ce neantmoins ne moururent de telles playes.

Et pour suiure tousiours mesmes exemples à ce propos, te veux aduertir d'une cure recentement faite par Pierre Aubert, chirurgien de monseigneur le duc de Guyse, d'vne playe faite par contusion, située sur la teste à l'os coronal, au moyen de laquelle l'os estoit denué du pericrane et descouuert autour : toutesfois ne se montroit aucune fracture dudit os au sens de la veuë, mais quelques iours apres suruint au patient une bonne partie des accidents susdits, entre lesquels iettoit le sang par la bouche, meslé avec du pus et bouë. Et voyant ledit Aubert tels accidens ne cesser, mais au contraire augmenter de iour en iour, vsa de trepans, et trouua la seconde table dudit os rompu, faisant compression sur la dure-mere, et par consequent sur le cerueau : et ayant osté l'os froissé et rompu, trouua ladite dure-mere liuide et fort tendue sans mouuement. Le lendemain voyant que par l'ouverture dudit os les accidents ne cessoient, considera que pour la grande contusion pouuoient est rerompues au dedans veines et arteres, dont feit incision de la dure-mere, par laquelle subit sortit bonne quantité de pus, et dés lors le mouuement du cerueau se commença à faire, et les accidents diminuerent. Parquoy le patient fut à la fin gueri.

Vray est que s'il eust esté grand seigneur ou prince, n'en feust pas reschappé de telle playe, à cause qu'il n'eust voulu souffrir faire ce que l'art commande, et les chirurgiens n'eussent fait si hardiment leur deuoir.

[1] D'abondant n'agueres, maistre Estienne de la Riuiere, Chirurgien ordinaire du Roy, et Loys le Brun, Chirurgien iuré à Paris, et moy, auons pensé vn nommé maistre Robert Courtgenou, l'vn des chantres ordinaires de la chapelle du Roy, d'vne playe en la teste, située au milieu de l'os coronal, faite d'vn coup d'espée, de grandeur de cinq doigts ou enuiron, auec fracture et embarrure d'vne piece dudit os, laquelle estoit separée du tout d'auec le Crane : et pour extraire et tirer l'os rompu, le trepanay : pource qu'autrement on ne l'eut peu auoir, et apres tiray ledit os fracturé auecques certains instruments propres pour extraire aucunes pieces d'os de dessous le Crane [2].

en avait constaté l'existence assez longtemps avant Fallope, et A. Paré appuie sur ce point dans une note marginale ainsi conçue :

Premiere table du crane demeure aucunefois entiere par dehors, et la seconde est fracturée et rompue.

L'incision de la dure-mère pour donner issue à la matière épanchée au-dessous, a d'ailleurs été prescrite par A. Paré au chapitre 17. (Voyez-ci-dessus page 48.)

Au reste ces deux observations avaient été omises dans toutes les autres éditions d'A. Paré ; oubli d'autant plus difficile à concevoir qu'elles ont, comme on voit, un grand intérêt pour les doctrines de l'auteur aussi bien que pour l'histoire de l'art.

[1] Cette nouvelle observation et ce qui suit jusqu'à la fin du chapitre, se trouvait à la suite de celle du page du maréchal de Montejan, dans l'édition de 1561, fol. 216 et suiv. Je ne peux m'expliquer pourquoi elle avait été retranchée des éditions complètes qui annonçaient ainsi *quelques histoires*, et qui n'en donnaient qu'une.

[2] A. Paré avait figuré ici quatre instru-

Or le dit os auoit rompu la Duremere, et sortit par la playe de la substance du cerueau, la grosseur d'vne auelaine ou plus, en la presence de messieurs nostre maistre Rosée, docteur en Theologie, et Gosselin, mathematicien et gardien de la librairie du Roy, et Claude Rousselet, bachelier en medecine. Et neantmoins a ledit de Courtgenou recouuert santé, et à present est encores viuant.

Donc pour conclure, plusieurs estant blessés à la teste par petite playe meurent: les autres nonobstant qu'elle soit grande et auec perdition de la substance du cerueau, viuent quelquesfois. Aussi pareillement on voit en certaines regions et saisons les playes de teste estre quasi toutes mortelles, choses estrange et quasi inconneuë par raison, mais par seule experience. Ce que ie refere du tout au grand Architecteur, facteur de toutes choses, qui dispense et determine nostre vie ainsi qu'il luy plaist [1].

CHAPITRE XXIV.

DES PLAYES DE LA FACE.

Or apres auoir ainsi traité des playes et fractures de la Teste, maintenant faut parler de celles de la Face, lesquelles se doiuent soigneusement traiter : à fin que les cicatrices ne demeurent laides et difformes.

Les causes peuuent estre semblables à celle du Crane, sçauoir est, externes. Mais aux especes et differences on peut adiouster amputation totale des parties, comme d'vne oreille, ou d'vn œil creué, ou du tout sorti hors de la teste : aussi le nez du tout coupé, et auecques portion de la léure ou totalité d'icelle. Pareillement la playe peut estre faite de chose si violente, comme d'vn coup de harquebuse et autre chose semblable, qui aura

ments, qui ne sont autres que le *bec de grue droit*, le *bec de corbin dentelé*, le *bec de grue coudé*, que nous retrouverons au liv. IX, chap. 4, *Description des instruments propres pour tirer les balles et autres choses estranges;* et le dernier est le *bec de corbin*, dont Paré se servait aussi pour saisir es vaisseaux et les lier, et que nous retrouverons au liv. X, chap. 22.

[1] Les observations de plaies du cerveau suivies de guérison ont frappé de tout temps les observateurs. A. Paré rapporte lui-même plus bas des cas observés par Galien et Guy de Chauliac; mais ce sont toujours des faits rares, et qu'il ne faut pas prendre pour règle du pronostic. Aussi quoique le blessé de Galien fût guéri d une plaie qui pénétrait jusqu'aux ventricules, nous verrons plus tard A. Paré, en présence d'une plaie du même genre, porter un pronostic absolument fatal. (Voyez l'*Apologie*, *voyage de Perpignan*.)

Bérenger de Carpi est de tous les écrivains du XVIe siècle celui qui a le mieux étudié les plaies du cerveau. Il expose d'abord les signes auxquels on peut les reconnaître. Ces signes sont les mêmes que ceux des plaies des méninges; seulement quand le cerveau est blessé, il sort de la matière médullaire qui ne laisse aucun doute sur le diagnostic. A la vérité si la plaie est petite, cette issue ne saurait avoir lieu; mais ce cas est rare, et ce signe est presque constant. Quand la matière cérébrale ne fait saillie au-dehors qu'après un certain temps, quelques chirurgiens s'y trompent, et la prennent pour du pus, ou réciproquement. Au reste Béranger a vu cette issue de matière se faire au 13e jour de la blessure, et le malade n'en guérit pas moins. Folio 15.

« Pour ma part, ajoute-t-il plus loin, je crois et je déclare que j'ai vu jusqu'à ce jour six hommes qui ont perdu une notable quantité de la moelle cérébrale, et qui n'en ont pas moins guéri. Quelques uns sont morts peu après d'apoplexie. D'autres, et deux surtout, ont gardé une paralysie d'un côté, et

rompu et emporté portion des os du palais : de façon que le patient iamais puis apres ne pourra parler que Regnaut, c'est à dire parlant du nez,

toutefois ils ont vécu deux ans. De ces six malades, j'en ai vu et traité trois dans le pays de Carpi ; j'étais assez jeune alors, mais je ne m'y trompai pas pour mon âge. J'avais avec moi de fidèles et habiles *physiciens* : à ces trois, je retirai à la première ou à la seconde visite une grande portion du cerveau qui sortait au dehors entre les lèvres de la plaie. J'en ai vu un autre à Pistoia que traitait un certain juif appelé Angelo, assez habile chirurgien, et qui fut guéri. Et j'en ai vu deux que j'ai guéris à Bologne : l'un était le seigneur Vincent Ragacia ; l'autre le seigneur Paulo, neveu du cardinal d'Istrie.

» Pour ce dernier, ce fut en présence de beaucoup de témoins de la première noblesse et de savants, qu'à ma première visite je lui enlevai quelque portion du cerveau. Au treizième jour il en sortit une autre portion notable ; et enfin il alla jusqu'au soixantième jour sans aucun fâcheux accident.

» La plaie était profonde, ayant été produite par la pointe d'une *roncha*, de laquelle il était resté dans le cerveau un fragment de quatre doigts de longueur enfoncé perpendiculairement, et qu'on pouvait à peine voir et sentir ; il y resta jusqu'au lendemain où je l'enlevai avec des tenailles, et non sans de pénibles efforts.

» Je mis dans ce trou une tente à demeure durant cinquante jours ou environ, parce qu'il en sortait continuellement une sérosité abondante ; vers ce temps enfin l'écoulement s'étant tari, j'ôtai ma tente qui était canulée et j'essayai de fermer la plaie. Mais vers le soixantième jour, à cause de la matière retenue dans le cerveau, il survint un effroyable accès d'épilepsie avec tremblement et roideur excessive de tous les membres. Ce que voyant je le fis élever par les pieds, la tête en bas ; avec un stylet je débouchai peu à peu le trou extérieur, et je trouvai sous le crâne une grande quantité de matière aqueuse, de couleur de lait, dont l'évacuation fit cesser à l'instant l'accès d'épilepsie, et ramena le malade à sa propre intelligence.

» Je lui remis donc ma canule, et je fis des injections qui eurent pour effet de tarir entièrement la source de cette humidité ; il guérit et vécut encore long-temps après, et arriva aux honneurs de l'épiscopat. »

On peut croire que c'est sans aucune malignité que Bérenger ajoute au sujet du futur évêque :

« Et je prends Dieu à témoin qu'il jurait lui-même que dès le commencement de sa blessure et sans discontinuer, il avait coïté avec une servante de la maison, sinon tous les jours, au moins tous les deux jours, et que chaque jour il buvait trois ou quatre fioles de Malvoisie ; aussi je pense que s'il a guéri, il en doit rendre grâce à Dieu.

» Et je jure de même que l'un de ceux que j'ai traités à Carpi, un paysan appelé Rumpha, dans le temps où il était le plus mal, mangeait toutes les nuits une grande quantité de viande salée avec du pain et du miel. Il se levait la nuit en secret, prenait des viandes salées, et sans les laver ni ôter le sel, il les faisait cuire *sub prunis* ; et il avait de plus sous son lit une grande quantité de miel. Et ainsi il triomphait sans que personne en sût rien, et j'atteste le fait dans toute sa vérité.

» J'ai dit tout ceci pour combattre les raisonneurs qui ne croient pas que le cerveau puisse guérir, et je les prie de s'en rapporter à moi : je connais le cerveau, et le pus, et la moelle. » Fol. 31.

Symphorien Champier, dans ses *Lunettes des barbiers et cyrurgiens*, chap. x, rapporte une observation du même genre d'après Hippolyte d'Aultreppe, le barbier qu'il avait fait recevoir docteur en chirurgie à l'université de Pise.

« Et Hippolyte d'Aultreppe me dit et iurast en la presence de monsieur maistre Jehan Geoffrey, conseillier et medecin de monseigneur de Lorrayne, et de maistre Voisin, cyrurgien dudit prince à Nancy en mon logis, qu'il auoit guery le maistre d'aultel de monsieur le conte de Ligny, lequel auoit esté bleissé d'vne halebarde le cerueault en telle façon qu'il luy auoit osté plus de quatre onces de la medule et presque toute vne ce-

s'il n'est secouru par le benefice de la Chirurgie : ce qui te sera declaré cy apres [1].

Nous commencerons donc aux playes des sourcils, en continuant toutes les autres parties du corps.

Aucunesfois il aduient que la playe sera faite au trauers des sourcils, en sorte que les muscles et pannicule charneux, qui les meuuent et esleuent, seront du tout dilacerés et coupés. Adonc les paupieres ne peuuent estre esleuées, et les yeux demeureront clos, de façon que le patient, s'il veut voir, sera contraint (voire apres la consolidation de la playe) esleuer de sa main ladite paupiere : ce que i'ay veu plusieurs fois. Et tel accident le plus souuent vient de l'imperitie ou inaduertance du Chirurgien, faute d'auoir deuëment cousu la playe, et d'y auoir appliqué compresses et fait ligature propre.

Et où tel accident serait suruenu, faudroit couper, et du tout amputer autant du cuir et du pannicule charneux qu'il en sera besoin : à fin que la paupiere se tienne esleuée en haut, sans que le patient soit contraint y mettre la main. Puis faut coudre deuëment la playe, de cousture de pelletier : et par dessus sera appliqué de mon baume, et aux parties voisines tel medicament :

℞. Olei rosati ℥. ß.
Albumina ouorum, nº 2.
Boli armenici, sanguinis draconis, mastiches ana ʒ. j.

Agitentur simul, fiat medicamentum.

Et soit fait bandage et ligature propre pour tel cas. Puis apres on vsera de l'emplastre *Gratia Dei, vel betonicæ, vel diachalciteos*, ou autres semblables, iusques à ce que la playe soit consolidée : et telles playes et autres de la face securent facilement, si elles ne sont accompagnées d'autres mauuais accidens, ou que les patiens fussent fort cacochymes.

Il aduient vn autre accident du tout contraire, que la paupiere demeure esleuée en haut, en sorte que les malades dorment les yeux ouuerts, ne les pouuans clorre : les Grecs les nomment *Lagophthalmos*. La cause vient de cause interne, comme d'vn charbon ou autre aposteme : ou exterieure, comme d'vn coup d'espée, ou d'autre baston. La cure se fera en faisant vne incision au dessus de la paupiere, de figure de croissant, et que les angles ou pointes soient contre bas, à fin de relascher et abbaisser ce qui est trop esleué de la paupiere, et ne faut nullement toucher le cartilage, pource qu'apres ne se pourroit

lule du cerueault, et depuis a vescu plus de dix ans. »

Enfin André de la Croix déclare à son tour avoir guéri et vu guérir des plaies des méninges et du cerveau. « Et nous ne nous sommes point mépris, dit-il ; car nous avons fait de nos propres mains plusieurs dissections sur des corps humains, et nous avons traité un nombre presque infini de fractures du crâne. » *Op. citato*, pag. 58.

[1] Ici dans l'édition de 1561 se trouvait un paragraphe spécial sur les *cinq intentions du chirurgien pour la cure des playes*. Ce paragraphe a été reporté depuis au liv. VII, chap. 5, *De la curation des playes en general*. Voycz tom. Ier, p. 435. Seulement après la quatrième intention, qui est de *conserver la partie en son temperament*, l'auteur ajoutait : *Car une partie seiche (comme sont les paupieres des yeux, le nez, les oreilles, à raison qu'elles sont cartilagineuses) demande medicaments plus secs que les autres qui sont plus charneuses*. Fol. 219.

plus relever. Le reste de la cure se fera ainsi qu'il appartient [1].

CHAPITRE XXV.

DES PLAYES DES YEVX.

Les playes des Yeux sont faites de choses poignantes, trenchantes, contondantes, ou autrement. Et selon icelles differences, faut que le Chirurgien diuersifie la cure. Or s'il y a aucune chose estrange dans l'œil, faut subit la tirer hors, renuersant (s'il est besoin) la palpebre doucement auec la queuë de l'espatule, ou vne piece d'argent. Et où ne la pourras apperceuoir et voir, appliqueras dans l'œil trois ou quatre grains de semence d'Orminum ou Toute-bonne, laquelle a puissance de purger et nettoyer les ordures, et petits corps estranges des Yeux, non toutesfois inserés, et grandement attachés contre les membranes. Mais où la chose estrange seroit adherante et inserée aux membranes, alors vseras de cest instrument, lequel poseras sur l'œil, et ouuriras les paupieres, et presseras doucement l'œil : et par iceluy sera tenu ledit œil stable, et auec petites pincettes sera tirée la chose estrange hors. La figure dudit instrument est telle.

[1] Ce dernier paragraphe n'existe pas dans l'édition de 1561.

Figure d'vn Speculum oculi, pour dilater et tenir les paupières stables : lequel se peut accroistre et reserrer selon la grandeur des yeux.

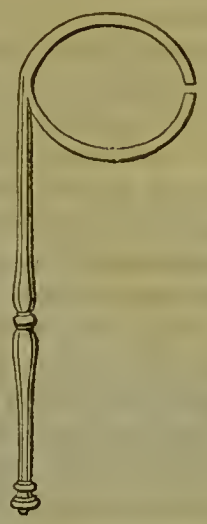

Or apres auoir extrait les choses estranges, sera appliqué dans l'œil tel medicament :

Prenez germes d'œufs dix ou douze; agitez en vn mortier de plomb, auec vn peu d'eau rose, et le mettez dans l'œil.

Et par sus ledit œil et parties voisines, sera mis repercussif tel que cestuy :

Medicament reperenssif.

℞. Albumina ouorum num. iiij.
Pulueris aluminis rochæ combusti ʒ. ij.
Sanguinis draconis ʒ. j.
Aquæ rosarum et plantag. aua ℥. ij.

Agitentur simul, fiat repercussiuum.

Duquel on vsera, et sera reïteré souuent.

Autre.

Prenez formage frais, bien escremé, eau rose et blanc d'œuf, et suc de acacie.

Autre plus excellent et de plus grande force à reprimer la fluxion, et oster l'inflammation.

℞. Gummi Arabici et tragacanthi. ana ʒ. iij. Psillij, cydoniorum, seminis portulacæ, plantaginis, sumach, ana ʒ. ij.

Fiant mucilag. extrahantur cum aqua plantaginis, solani et rosarum, et fiat collyrium.

Duquel on en pourra seurement vser, tant au dehors de l'œil qu'au dedans.

Et noteras que tous les remedes que tu appliqueras à l'œil, et autour d'icelui, se doiuent appliquer tiedes, tant à fin qu'ils penetrent mieux par le moyen de la chaleur moderée, qu'aussi à raison que les choses froides actuellement sont ennemies des yeux et de la veuë, par incrassation et stupefaction des esprits visifs : de fait, que i'en ay veu quelques-vns, à qui la veuë est demeurée trouble à faute de ce faire : comme aussi i'ay veu aucuns ayans playes aux yeux faites par ponction d'aiguille, ou de poinçon, ou choses semblables, en la substance de l'œil, non toutesfois en la pupille [1], sortir bonne quantité de l'humeur aqueux, et guerir, en y appliquant les remedes susdits et tels mucilages [2].

Et par fois faut faire instiller ou rayer du tetin laict de femme allaictante fille plus tost qu'vn masle [1], parce qu'il n'est si chaud, lequel a faculté d'adoucir et appaiser la douleur, mondifier et nettoyer. Semblablement on pourra vser du sang de tourterelle, pigeon, ou de poullets, incisant la veine qui est sous leurs ailes. Iceux aussi resoluent, mondifient, et appaisent la douleur.

Aussi sera appliqué sur l'œil et parties voisines ce cataplasme, lequel a grande vertu anodine et sedatiue de douleur, et prohibe la fluxion et inflammation.

Cataplasme fort anodin.

℞. Carnis pomorum sud cinere calido decoctorum ℥. v.
Vitellos ouorum numero iij.
Cassiæ fistulæ recenter extractæ ℥. ß.
Mucilaginis psillii, altheæ et cydoni. ana ℥. j.
Farinæ hordei parum.

Incorporentur omnia simul, fiat catap.

Aussi on peut vser de poulmons de mouton ou d'autres bestes, vn peu parboüillis en laict, et tous chauds les appliquer dessus, et les renouueller promptement que le patient sentira qu'ils seront froids. Et où cedit remede n'auroit puissance de seder la douleur, à cause d'vne extreme chaleur, soit fait tel remede :

[1] Toutes les éditions, hors celle de 1561, ont omis ici la négation, ce qui est une faute.

[2] L'édition de 1561 donne ici une formule qui a été retranchée dans les suivantes ; la voici :

℞. Gummi arabici et diadragaganti ana ʒ ij. Semini psillij et cydoniorum ana ʒ. j.

Bulliant lento igne in sufficienti quantit. aquæ rosac. donec acquirant formam mucilaginosam.

[1] *Rayer* est ici pour *darder*. — La cinquième édition se contente de dire : *d'une femme laictante, parce qu'il n'est si chaud ;* ce qui n'a pas de sens. Il convient de noter que A. Paré désigne en marge ces espèces de collyres sous ce titre : *Remedes singuliers pour seder douleur des yeux.* Je trouve le lait de femme déjà recommandé pour cet usage par Vigo, liv. III, ch. 6. Au reste, pour avoir toute la doctrine de Paré sur l'ophthalmie, il faut comparer ce chapitre au chapitre 12 du 15e livre, où il en traite spécialement.

Cataplasme refrigerant.

Prenez feuilles de iusquiame vne poignée, cuittes sous les cendres, puis pilées en vn mortier auec mucilages de psillij et cydoniorum, extraits en eau de morelle et plantain.

Et en soit appliqué entre deux linges sur les yeux et temples.

Autre.

Prenez mucilages de psillij et cydoniórum, extraits en vne decoction de papauer, et vn peu d'opium auec eau rose.

Et où la playe auroit besoin d'estre mondifiée et incarnée, sera appliqué tel medicament :

Mondificatif propre aux playes des yeux.

℞. Syrupi rosati de siccis. ℥. j.
Aq. fœnic. et ruthæ ana ʒ. ij.
Aloës lotæ, olibani ana ℥. ß.

Misce ad vsum dictum.

Semblablement les fiels de raye, de liéure, de perdrix dissouls en eau d'eufrase et fenoil, sont propres à la mondification d'icelles playes. Pareillement ce Collyre.

℞. Aquæ hord. ℥. j.
Mellis despumati ℥. iij.
Aloës ter lota in aqua plantag. et saccari cand. ana ʒ. j.

Fiat collyrium.

Et s'il est besoin engendrer chair, on vsera de cestuy :

Incarnatif.

℞. Mucil. gummi olibani, arabici, et tragacanthi, sarcocollæ in aqua hordei extractæ ana ℥. iij.
Aloës ter lotæ in aqua ros. ʒ. j.
Cerv. vstæ et ablutæ, tutiæ præparatæ ana ʒ. ß.

Fiat collyrium.

Or il faut noter que la conionctive, au moyen de la solution de continuité, ou autrement, s'esleve quelquefois en si grande tumeur pour la defluxion d'humeur ou ventosités, qu'elle couure du tout la pupille, et sort bien fort hors des paupieres, et semble à vne chair superflue, perdant sa couleur naturelle, et deuient rouge : qui se fait au moyen de la douleur et chaleur estrange, auec ventosité et quelque aquosité, en sorte que l'œil ne se peut ouurir ny clorre. Et me suis trouué en compagnie d'vn ieune chirurgien, qui sans moy vouloit couper et adapter remedes corrosifs pour amputer l'exuberance de ladite conionctiue : mais ie l'en garday, parce qu'il eust esté cause de rendre aueugle son patient, auquel ordonnay vne fomentation d'une decoction de camomille, melilot, roses, absinthe, rue, fenoil et anis, racine d'iris, et de souchet, boüillis en laict : et auec esponges furent faites fomentations, puis apres auec cestecy plus forte et desiccative :

℞. Nucis cupressi, galarum. balaust. ana ℥. j.
Plantag. absinthii, hippuris florum camomillæ, meliloti, rosarum rubrarum ana m. ß.

Bulliant simul cum aqua fabrorum, fiat decoctio pro fotu.

Semblablement on peut faire cataplasme de ladite decoction, auec : *Farinæ hordei, fabarum, pulueris mastiches, myrrhæ, ireos.* Puis en la declinaison de la resolution, fut vsé de ceste liqueur dans l'œil : laquelle a grandissime vertu d'astraindre, consumer, seicher, et roborer ladite conionctiue relaxée, qui est telle.

Faites durcir vn œuf frais, et subit le depouillez de sa cocque, et ostez le moyeu, et dedans le reste du blanc, mettez vn scrupule de vitriol romain en poudre : puis l'espreindrez dans vn linge blanc et net, et d'icelle liqueur en soit mis quel-

ques iours dans l'œil, auec quelque portion d'eau de forge, en laquelle on aurait fait boüillir sumach et roses rouges.

Et te puis asseurer que tel remede est de grand effect. Mais où le cas aduiendroit qu'il se fist chair supercroissante en la conionctiue, elle pourra estre consumée par ceste poudre :

℞. Ossis sepiæ et testarum ouorum calcinatarum ana ʒ. j.

Fiat puluis subtilis.

On peut pareillement vser de vitriol calciné, ou alum bruslé, ou autres semblables : mais avec grande discretion, en vsant tousiours de repercussifs dessus l'œil et à l'entour, pour obuier aux accidens.

Or il faut entendre que la fluxion se fait quelquesfois en si grande quantité et qualité d'humeur agu, que la Cornée se rompt et se creue, de sorte que tous les humeurs sortent hors [1].

D'auantage icy noteras, que pendant que tu cures les playes et autres dispositions mauuaises des yeux, tu dois situer la teste du patient assez haut, et tenir clos l'œil qui est sain : à raison que toute partie vulnerée doit estre en repos, et parce qu'vn œil ne se peut mouuoir que l'autre ne se meuue : pour ceste cause le sain doit estre tenu bandé et clos, à fin que l'œil malade demeure en repos, pour la connexion et colligance qu'ils ont l'un auec l'autre par le benefice des nerfs optiques et motifs, Dure et Piemere, Pericrane, veines, arteres, et autres parties : qui fait que lors que l'vn souffre, l'autre quelquesfois sent la douleur de son compagnon : de façon que le Chirurgien y doit prendre grande sollicitude : pourceque le plus souuent l'on voit vne fluxion s'y faire si grande, que par les remedes susdits ne peut estre arrestee, de sorte qu'il est besoin d'vn autre plus extreme, qui est le cautere actuel auec Seton appliqué derriere le col, lequel a vne merueilleuse efficace aux fluxions inueterees. Qu'il soit vray, l'experience quotidiane monstre que tost apres que l'vlcere fait par ledit cautere, iette boüe, la veuë se clarifie, voire à ceux qui ja l'auoient quasi du tout perdue.

Ce qui s'est veu de fresche memoire à vn honneste Italien orfeure, nommé messire Paule, demeurant en Nesle, pres les Augustins de Paris, lequel eut vne fluxion sur les yeux, où plusieurs, tant Medecins que Chirurgiens et autres, y auoient mis la main, desquels receut peu d'aide : et ne se pouuant plus conduire, m'appella, et luy conseillay d'aller à l'extreme remede, qui estoit le Seton, ce que volontiers accorda. Et l'ayant appliqué, et son vlcere estant conuertie en matiere ou sanie, commença à mieux voir, et à mesure que son vlcere couloit, tousiours alloit en amendant, de façon qu'il recouura du tout sa veuë, et porta ledit Seton enuiron vn an ou plus. Puis s'en fascha, pensant qu'il ne luy faisoit plus aucun profit, dont le voulut oster, et faire clorre sa playe : mais six mois après tomba en pareil accident, perdant la veuë comme deuant. Parquoy me

[1] On lisait ici dans l'édition de 1561 : *Ou par coups ou autres causes extérieures. Et où tel accident aduiendroit apres la curation de l'vlcere, on pourra adapter dans l'orbite vn œil fait par artifice, comme ceux-cy figurés, qui sont seulement pour l'ornement du patient.* (Ici les figures des yeux artificiels.) *Ces yeux artificiels seront d'or émaillés, de couleur semblable au naturel.*

Ce passage, avec les figures, a été reporté, dans les éditions complètes, au chap. 1er du livre 21e.

renuoya querir pour luy appliquer de rechef ledit Seton, dont tost apres recouura pareillement sa veuë : et le porte encores à present.

Or ie ne te puis encores assez loüer l'effect dudit Seton : car depuis peu de iours en çà l'ay appliqué par le conseil de Iacques Houlier, Docteur Regent en la faculté de Medecine, homme de grande erudition et de singuliere doctrine, à vn ieune homme aagé de vingt ans ou enuiron, lequel tomboit souuent d'epilepsie : mais incontinent que son vlcere commença à ietter sanie, n'est tombé audit accident : et est vraysemblable que le virus et venenosite prend issue par l'vlcere fait dudit Seton.

Ie diray icy sommairement que c'est qu'Epilepsie. C'est vn mot Grec qui signifie surprise, ou retention de tous les sentimens, dont il aduient que le malade chet en terre, s'il n'est soustenu. Car il perd tout à coup la veuë, l'ouye, et autres sentimens, comme par vne syncope, ou comme par vne apoplexie. Mais il y a difference : car en l'apoplexie et syncope, il n'y a nul mouuement ny sentiment : et en Epilepsie, le corps se meurt fort roidement, et travaille de conuulsion ou retirement des nerfs inuoloutairement. On le nomme aussi *le mal Saint-Iean*, pource que la teste de saint Iean cheut en terre lors qu'il fust decapité, puis posée dedans vn plat, à l'appetit d'Herodias [1].

Or maintenant faut descrire au ieune Chirurgien la maniere d'appliquer le Seton, et luy en bailler la figure.

Premierement faut que le malade soit assis sur vne escabelle, luy commandant baisser la teste vn peu en arriere, à fin que le cuir, auec le panniculle charneux, soit plus laxe. Puis faut qu'vn seruiteur tire et esleue en haut ledit cuir, ayant rasé le poil s'il y en a, et alors le Chirurgien pincera le plus profond et pres du poil qu'il pourra, ledit cuir, sans aucunement toucher à aucun muscle du col, pour les accidens qui en pourroient aduenir, comme spasmes et autres : et serrera les tenailles (alors qu'il mettra le cautere ardent) assez fort : et par ce moyen le patient ne sentira l'action du feu. Car deux donleurs ensemble, faites en mesme partie et lieu, la plus grande fait que la plus petite ne sent point ou peu [1]. L'ouuerture se doit faire en long, et non en trauers : car par ce moyen l'euacuation des matieres se fera mieux, pour la rectitude des fibres. Les tenailles seront percées au milieu, pour passer le cautere au trauers, lequel sera en son extremité agu, triangle, ou quarré, à fin que son action soit plus prompte. Puis soudain passeras au trauers desdites tenailles et cuir que tu auras cauterisé, vne aiguille à Seton, enfilée de fil de coton en trois ou quatre doubles, lequel sera imbu et trempé dans *albumen oui et oleum rosatum*. Puis appliqueras compresses trempées audit medicament, et feras ligature propre à la partie.

[1] Ce paragraphe sur l'épilepsie ne se trouve pas dans les éditions de 1561, 1575 et 1579, non plus que dans l'édition latine. L'édition de 1561 présente ici ce passage, qui a été retranché dans les suivantes :

Je te laisse encore à declarer (à cause de briefueté) les effets que telle ouverture fait aux arthritiques et à autres dispositions contre nature, que i'espere te declarer en nostre pratique vniuerselle.

[1] Hip. ap. 46. *Duobus doloribus*, etc., du liure 2. — A. P.

Les figures des Tenailles, Cautere actuel, et Aiguille à Seton, sont telles.

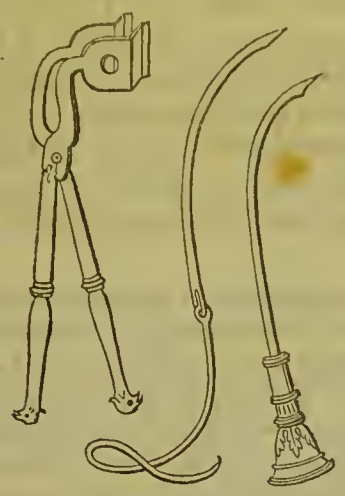

Or le lendemain on fera embrocation d'huile rosat autour du col, et sera continué le susdit remede auecques lesdites compresses : et le Seton sera imbu de digestif, fait de iaune d'œuf et huile rosat, iusques à ce que l'vlcere iette bouë : et alors on vsera d'vn tel medicament, autour de ladite corde faite de cotton [1] :

℞. Terebenth. Venetæ ℥. iiij.
Syrupi ros. et absinthij ana ℥. ß.
Pulueris ireos, diacrydij, agarici trochiscati, et rheubarb. ana ʒ. ß.

Incorporentur omnia simul, fiat medicamentum.

Duquel on vsera tant que l'on voudra tenir l'vlcere ouuert, pource qu'il a vertu d'attirer les matieres du profond, et les mondifier sans douleur.

I'ay trouué puis n'agueres par experience, que l'ouuerture fait auec vne grosse aiguille triangulaire bien trenchante, semblable à celle des emballeurs, est moins douloureuse qu'auec le cautere actuel cy dessus mentionné. Partant ie conseille au ieune Chirurgien de ne plus vser desdits cauteres actuels. La figure de ladite aiguille t'est icy representée [1].

Figure de l'aiguille triangulaire.

[1] A. Paré ajoute en marge : *Le seton doit estre faict de fil de cotton ou soye cramoisie.*

[1] Ce paragraphe manque dans toutes les éditions jusqu'en 1582, y compris l'édition latine : je ne puis dire s'il se trouve dans l'édition de 1585, ne l'ayant pas sous les yeux. On voit par là combien il est essentiel de renvoyer chaque portion du texte à sa date ; on croirait, à lire dans ce paragraphe ces mots *puis naguercs*, et plus haut, dans l'histoire de Houlier, *depuis peu de jours en çà*, que le tout est de la même époque ; tandis que cette histoire, comme tout le reste du chapitre, se trouve déjà dans l'édition de 1561.

Du reste A. Paré avait déjà parlé du séton à propos de l'hydrocèle ou *hargne aqueuse* (voyez tome Ier, page 416); où il enseigne à le faire sans cautère, à l'aide des tenailles à séton et d'une aiguille à pointe triangulaire. Il se présente ici une question histori-

CHAPITRE XXVI.

DES PLAYES DES IOVÉS.

Maintenant nous faut en brief parler des playes des Iouës. Si la playe a besoin de cousture, la faut faire seiche, à fin que les cicatrices ne demeurent laides : car il y en a plusieurs qui craignent tel accident, et principalement les belles damoiselles. Et pour ce faire tu prendras deux pieces de toile neufue, qui ne sera ny trop grosse ny trop deliée, de grandeur qu'il conuiendra pour la playe, cou-

que assez curieuse. A qui appartient l'idée de pratiquer le séton sans faire rougir au feu l'aiguille? car on trouve l'indication des tenailles plates et de l'aiguille rouge dans Guy de Chauliac, Tr. II, *Doct. II*, chap. 7, pour l'*hernie aigueuse* ; et le même procédé est reproduit pour le séton en général par Fabrice d'Aquapendente, *des Opérat. chirurgicales*, chap. 5.

Peut-être même cette première question devrait-elle être précédée d'une autre : A quelle époque remonte l'emploi du séton dans la chirurgie? Je ne veux point parler de l'art vétérinaire, qui paraît s'en être servi avant la médecine de l'homme ; on le trouve en effet mentionné d'une manière plus ou moins claire par Columelle, Absyrte et Hiéroclès. Quant à son application à l'homme, M. A. Severin renvoie d'abord à Hippocrate, au traité de l'*Ancienne Médecine*, où il n'en est pas dit un mot. Leclerc avait cru le voir dans Cœlius Aurelianus, où Peyrilhe n'a pu le découvrir. Peyrilhe lui-même fait tous ses efforts pour le distinguer dans un procédé d'Antyllus pour l'hydrocèle ; et plus loin il en rapporte la première idée à Galien. (*Hist. de la chir.*, t. II, p. 445 et 626.) Mais évidemment Antyllus ne parle que d'une *tente*, et Peyrilhe lui-même l'a traduit de cette manière; quant au mot de *sipho* dont se sont servis les traducteurs de Galien, si on ne lui donne pas sa signification propre *siphon* ou *seringue*, il n'y a nulle raison pour en faire un *séton* plutôt qu'une *tente*. En vain Peyrilhe s'appuie de l'autorité de Guy de Chauliac qui, dit-il, avait lu Galien en grec et en arabe ; car d'abord il est bien certain que Guy ne possédait pas Galien en grec, mais seulement la traduction latine faite par Nicolas de Reggio sur le grec ; et il paraît même n'avoir pas vu les traductions arabes, mais seulement les versions latines faites sur l'arabe. (Voyez son *Chapitre singulier*.) Mais de plus, Guy, en citant Galien, donne d'abord le mot des traducteurs *cum siphone*, et ce n'est que par interprétation qu'il ajoute *vel setone*. Il me paraît pour ma part que Galien ne cite pas ici un procédé à lui propre, mais une chose déjà connue et qu'il suffit d'indiquer en peu de mots, et que sa citation a très probablement rapport au procédé d'Antyllus. La conséquence est que le séton est resté inconnu à la chirurgie antique.

M. A. Severin affirme qu'il est approuvé par Rhazès et plusieurs Arabes : l'indication est infiniment vague, et j'ai feuilleté Rhazès et Avicenne sans y rencontrer le séton.

Nous arrivons aux Arabistes, et Sprengel attribue l'emploi du séton pour l'hydrocèle à Lanfranc. Or, je puis affirmer qu'il n'en est pas plus question dans Lanfranc que dans tous les autres chirurgiens de son époque; mais on trouve dans Roger de Parme un chapitre spécial intitulé : *De setone*, où le séton est recommandé pour *la douleur d'estomac*, pour *la rate*, pour *la douleur de l'ombilic*, pour *la douleur des reins, la douleur de l'épine, la douleur des testicules* et *les hémorroïdes*. Roland a confondu ce chapitre avec le précédent sous le titre : *De Cauteriis*; et chose remarquable, pour *la douleur des reins* il indique au lieu du séton *l'ustare* ou l'application du cautère, et pour *l'asthme*, au lieu de l'*ustion* recommandée par Roger, c'est le séton qu'il conseille. Roger propose encore pour certaines affections des yeux un séton derrière l'oreille : *seton i. sedignus in fontanellâ chartilaginis auris*; mode de traitement que M. A. Severin rapporte à tort à Arnauld de Villeneuve. Roger est donc le

uertes et emplastrées de tel medicament :

℞. Pulueris mastichis, sanguinis draconis, thuris, farinæ volatilis, tragacanthi pisti, gypsi, picis, sarcocollæ, ana ʒ. ij.
Picis nigræ ʒ. j. ß.
Alb. ouor. quæ sufficiant.
Fiat medicamentum.

Le blanc de l'œuf auec de la farine fait le semblable.

Et seront appliquées à chacun costé de la playe, et distant l'vne de l'autre d'vn doigt ou enuiron. Et seront laissées seicher, puis apres cousues en les approchant l'vne contre l'autre comme tu vois par ceste figure. Et par ainsi la playe sera glutinée, tant par ladite suture, que par les medicamens propres, compresses et bandages : tous lesquels bandages de la Face se doiuent attacher à vne coëffe ou bonnet de nuit, que le malade aura sur la teste.

premier auteur où se rencontre ce mot de séton; et, pour le dire en passant, Roland est le seul des chirurgiens de son âge qui répète ses paroles, et le séton ne paraît pas avoir été employé par les chirurgiens de l'école bolonaise.

D'où venait cependant à Roger l'idée de ce moyen ? On pourrait présumer qu'il l'avait puisée dans Albucasis. Celui-ci en effet, pour quelques lésions, faisait faire un pli à la peau, et perforait ce pli avec un cautère métallique rougi au feu et terminé par *deux ou trois broches*. Ainsi pour les luxations de l'humérus *par humidité*; ainsi pour les maladies de la rate. Mais ce qui rend cette conjecture fort douteuse, c'est que l'analogie entre les deux auteurs se borne au traitement de l'affection de la rate; et pour les hémorroïdes, par exemple, le lieu où l'un applique les cautères est tout différent de celui que l'autre choisit pour son séton. Du reste, il faut même avouer que nous ignorons la vraie signification de ce mot chez Roger et Roland, son copiste. Guy de Chauliac est le premier qui indique le manuel opératoire et décrive les instruments nécessaires, et le premier aussi qui conseille le séton pour l'hydrocèle, et qui l'applique sur les épaules et à la nuque dans les maladies des yeux. Après Guy, il est remarquable que Pierre d'Argelata ne parle pas du séton pour l'hydrocèle, et lui substitue les vésicatoires pour les maladies des yeux. Jean de Vigo garde le même silence, et il semble dès lors que nous sautions sans obstacle de Guy de Chauliac à Franco et Paré. Mais avant eux et dès le xve siècle, Marcus Gatenaria avait conseillé le séton contre *l'affaiblissement de la vue*, et il ne paraît pas se servir d'un cautère. Son procédé est également curieux sous le rapport du pansement.

« Nous mettons aussi, dit-il, un séton au cou de cette manière. Nous saisissons la chair avec des tenailles, et nous la tenons serrée pendant quelque temps pour priver la partie d'esprits et la mortifier; ensuite nous la perforons et nous tenons le lieu ouvert de cette manière : si c'est un pauvre, nous mettons dans le trou une corde, et nous la tirons fréquemment d'un côté à l'autre pour que le lieu soit mieux ouvert et que l'humeur s'écoule; si c'est un riche, nous y plaçons un anneau d'or arrondi ouvert d'un côté, et qu'on réunit ensuite de peur que l'anneau ne s'échappe, et ainsi tous les jours nous faisons tourner ledit anneau. » *De curis ægritudinum, etc., Lugduni* 1532, fol. 15 et 16.

Mais quand même la priorité ne serait pas enlevée à A. Paré par Gatenaria, Franco la revendiquerait encore à bon droit. En effet, la deuxième édition de Franco, où se lit son procédé du séton appliqué à l'hydrocèle, avait paru en 1561; et dans cette année même, et dans les éditions bien postérieures de 1575 et 1579, A. Paré décrivait encore le séton à la nuque pratiqué par le cautère. A la vérité, dans la première édition des œuvres complètes en 1575, et même probablement dans la petite édition perdue de 1572, il pratique le séton pour l'hydrocèle par une simple ponction; mais il avait alors l'ouvrage de Franco entre les mains, puisqu'il le cite à l'occasion de l'étranglement

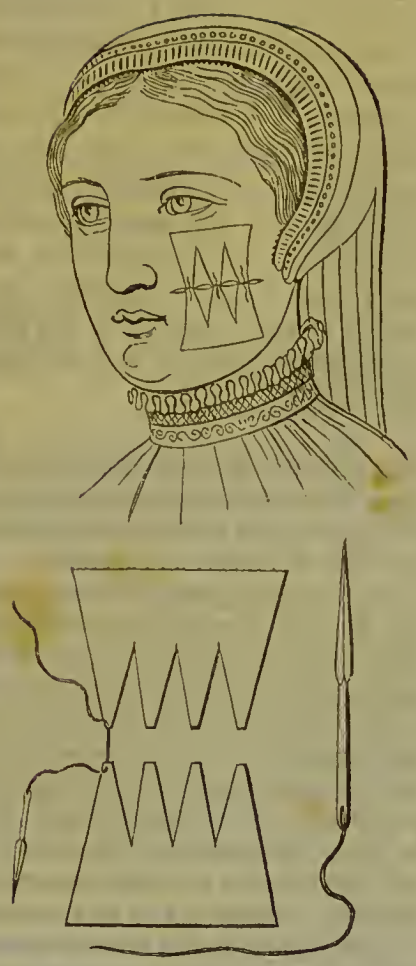

Or quand la playe est fort grande et fort profonde, et les léures d'icelle fort distantes, lors telle suture n'y pourroit en rien ou peu seruir. Au moyen dequoy faut vser d'aiguilles quarrées ou triangulaires, à fin qu'elles penetrent et passent plus aisément sans grande douleur, enfilées de fil ciré, en trauersant d'icelles les léures de la playe, et replier le fil autour cinq ou six fois (en la maniere que les femmes font, lors qu'elles veulent garder leurs aiguilles sur leur manche, ou les cousturiers dans leur bonnet) et laisser ainsi les aiguilles attachées iusques à la consolidation de la playe.

Telle maniere de cousture se fait aux léures : et sont aussi necessaires aux becs de liéure, c'est à dire, aux léures fendues de natiuité, par defaut de la vertu formatrice. Mais telle cousture n'auroit aucun effet, s'il y auoit du cuir entre les léures. Et partant le faut du tout couper, ou autrement l'vnion ne pourroit estre faite. Autre maniere de sutures profitent peu en telles playes, à raison que les parties sont mobiles, tant par la mastication que le parler : partant le fil couperoit la chair : et encores pour ceste cause, on doit par lesdites aiguilles prendre beaucoup de substance charneuse, comme il appert par ceste figure [1].

des hernies, et il me paraît à peu près certain qu'il y avait également puisé ce procédé.

— Ajoutons qu'avant de traiter des *plaies des joues*, l'édition de 1561 contenait trois longs articles sur les *cataractes et l'ungula*, sur les *fistules lachrymales*, et enfin sur le *prurit des palpebres*. Ces articles comprenaient du fol. 230 au 248. Ils ont été transportés depuis dans les OEuvres complètes au liv. xv, traitant des *Operations*, où ils constituent les chapitres 10, 14, 15, 19, 20, 21 et 22.

[1] Voici la première fois qu'apparaît dans la langue chirurgicale le mot de *bec-de-lièvre* ; Franco, dont la 2e édition parut la même année que le Traité *Des playes de la teste* de Paré, en 1561, donne encore à cette lésion le nom de *bouche* ou *leure fendue de la natiuité* ; mais déjà il applique le nom de *dents-de-lieure* au bec-de-lièvre double avec saillie des dents médianes en avant.

L'histoire du bec-de-lièvre a été faite jusqu'ici avec tant de négligence, que je crois devoir entrer dans quelques détails, et remonter un peu plus haut que je ne fais pour les questions moins controversées. On a écrit que les premières notions s'en trouvent dans Paré : et K. Sprengel avance formellement que tous les médecins grecs l'ont passé sous

La figure des sutures des Léures : et au dessous t'est monstrée l'Aiguille, autour de laquelle est entortillé le fil, comme doit estre fait au dessus de la Léure.

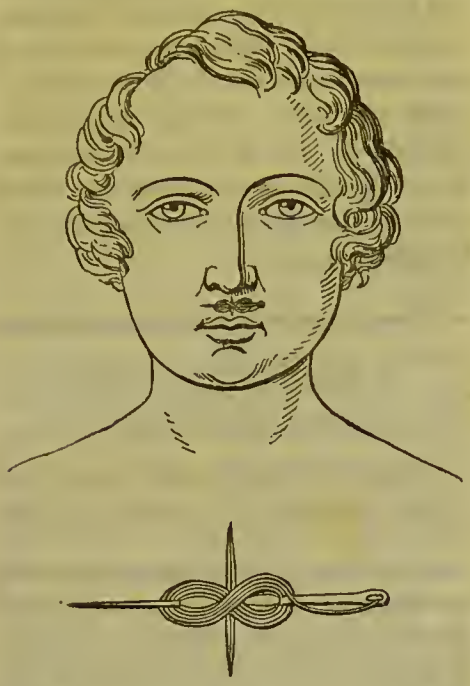

En cest endroit ie reciteray vne histoire, à fin que s'il aduient entre tes mains tel accident, que tu faces le semblable.

Comme i'estois à la Fere en Picardie, deux iours apres la iournée saint Laurent, trouuay grand nombre de soldats blessés, entre lesquels y auoit vn Gascon qui eut vn coup d'espée au trauers de la mandibule superieure, penetrant iusques à la bouche, auec grande difformité du visage : et parce qu'il auoit esté trois iours apres sa blessure sans estre habillé, Binosque, Chirurgien Iuré à Paris, et moy, trouuasmes grande quantité de vers en sadite playe, et grande feteur. Promptement luy lauasmes sa playe auec vne decoction d'absinthe et aloës, auec vn peu d'egyptiac, tant pour faire tomber les vers que pour mondifier la pourriture : et pour resoudre la tumeur des léures de sa playe, fismes fomentations resolutiues : pareillement luy furent appliqués cataplasmes resolutifs. Et subit la resolution faite, ledit Binosque luy

silence. Il est manifeste cependant que Galien le connaissait, et le désignait avec d'autres fissures du même genre, sous la dénomination commune de *Coloboma*. Voici ce qu'on lit au livre 24e de la *Méthode*, ch. 16 :

« *Dicemus autem, et de ejusmodi rationibus in sermonis progressu æque profecto, ut de curtis id genus, quæ* colobomata *Græci appellant : quippe ita vocant, quæ* in labiis, *aut narium alis, aut aure deficiunt. Nam methodo quâdam curantur hæc quoque, primum quidem excoriata utrinque certe, deinde adductis conjunctisque inter se cutium oris : ac utriusque quod callosum est detracto, quæ reliquæ sunt adsertis atque agglutinatis.* »

Et Galien revient encore sur le même sujet au chap. 18. Il est à présumer que Celse, dans l'article où il s'occupe aussi *de curtis*, a puisé à la même source que Galien, et que ces données remontent à l'école d'Alexandrie. Il est vrai de dire, après cela, que ni l'un ni l'autre n'ont signalé l'origine congéniale de la difformité, et que ceux qui sont venus après eux se sont à peu près exclusivement occupés des divisions accidentelles des lèvres. C'est à l'époque de Paré et de Franco qu'il faut descendre pour avoir des idées nettes à cet égard, et pour voir la dénomination ancienne de *coloboma* remplacée, au moins pour les lèvres, par la dénomination moderne *bec-de-lièvre*.

Est-il juste du moins, comme l'ont fait quelques auteurs, d'attribuer à Paré l'emploi de la suture entortillée pour le bec-de-lièvre ? En aucune manière ; cette suture est décrite, en effet, par Franco, et ni l'un ni l'autre ne la revendiquent comme une innovation à eux propre. Ils ne faisaient en effet que suivre en ce point Guy de Chauliac, Traité III, Doct. II, chap 2, *des Playes du visage et de ses parties*.

« Là où il sera possible, dit Guy, de les coudre auec pieces de drapeau, comme dit est, qu'il soit fait. Mais où il ne sera possible

fist plusieurs points d'aiguille en la maniere cy dessus escrite : et par dessus et dedans sa playe, ne luy fust mis autre remede que cestuy :

℞. Terebenthinæ Venetæ ℥ . vj.
Gummi elemi ℥ . ij.
Pul. boli armen. sangu. draconis, mast. myrrhæ, aloës ana ʒ. ß.

Incorporentur simul, fiat medicamentum.

Et en peu de iours fust la playe dudit Gascon consolidée, ne restant qu'vn bien petit trou, pres la conionction de la mandibule inferieure à la superieure, non plus grand qu'à mettre la teste d'vne espingle : duquel luy sortoit en parlant ou maschant, grande quantité d'eau fort claire, ce que i'ay souuentesfois veu. Et pour arrester ladite aquosité, luy fust appliqué au profond de son vlcere de l'eau forte, et quelquesfois de la poudre de vitriol bruslé. Et par ces remedes fust la playe guarie [1].

CHAPITRE XXVII.

DES PLAYES DV NEZ.

Le nez est quelquesfois blessé par playe, froissure et fracture : et alors

et que la partie sera charnue, ferme et non mobile, soit cousue suffisamment auec du fil d'vne cousture à points separez. *Et où la partie seroit mobile, soit cousue auec des aiguilles à fil entortillé qui demeurent au lieu.* »

Cette manière d'opérer n'était donc nullement nouvelle ; et Paré n'a rien ajouté, à cet égard, à ce qui était connu de son temps. Il est juste même de dire que les deux passages où il a parlé du bec-de-lièvre, celui-ci et la définition qu'il ajouta en 1585 à son Introduction (voycz tom. I, pag. 82), sont bien maigres à côté de ce qu'en a écrit Franco.

Franco consacre au bec-de-lièvre et à ses variétés cinq chapitres, du 118e au 122e de son livre, dont voici les titres :

Ch. 118, *Des bouches ou leures fendues de la natiuité ou autrement.*

Ch. 119, *La cure des leures fendues.* Il décrit ici la suture sèche.

Ch. 120, *Autre procedure.* C'est la suture entortillée avec trois aiguilles.

Ch. 121, *D'vne autre façon appelée dents de lieure.* C'est le bec-de-lièvre double avec saillie des dents médianes hors de la bouche ; je ne sache pas que personne avant Franco en ait seulement fait mention.

Ch. 122, *Cure des dents de lieure.* Il arrache les dents saillantes et procède comme pour le bec-de-lièvre, en ajoutant au besoin des incisions latérales à la manière de Celse. C'est dans ce même chapitre qu'il donne l'histoire de Jacques Janot, affecté d'une perte de substance à la joue, que Franco répara à l'aide d'une véritable autoplastique à la méthode de Celse.

[1] C'est ici le premier exemple que je sache d'une fistule salivaire ; encore voit-on que Paré n'a pas su nettement reconnaître sa nature. Dans toutes les éditions complètes, il s'est contenté de mettre en marge *Chose digne d'être notée.* Dans l'édition de 1561, la note marginale porte : *Remede fort singulier pour arrester l'aquosité d'vne plaie faite à la iouë.*

La journée Saint-Laurent n'est autre que la bataille de Saint-Quentin, qui eut lieu en 1557. Voyez l'*Apologie et voyages.*

A ce chapitre se rattache naturellement une opération fort ancienne eu égard à l'époque où elle fut tentée ; elle appartient à Pierre d'Argelata, chirurgien du commencement du XVe siècle.

« *Je te préviens d'une chose*, dit-il à son lecteur, *c'est que dans la suture de la lèvre tu joigues bien exactement les deux bords de la division, pour ne pas laisser à la lèvre une éminence qui serait une véritable difformité. J'ai guéri rapidement une difformité de ce genre à la lèvre, en incisant sur le lieu même de la cicatrice, ramenant au niveau la partie éminente et veillant à ce que la consolidation se fît convenablement, et la difformité fut enlevée. J'ai fait cette opération sur une demoiselle.* » Lib. III, Tract. I, cap. 5.

faut le reduire en son lieu naturel (s'il est possible) auecques la quenë d'vne espatule, ou d'un baston de bois propre, enueloppé d'estouppes, cotton, ou linge, en esleuant et reduisant les os en leur figure naturelle : et apres la reduction faite, soient mises compresses aux parties laterales, pour tenir le nez en sa figure : lesquelles seront trempées et imbues en vn restraintif fait *ex albumine oui, mastiche, bolo armenio, et sanguine dragonis, albumine combusto.* Puis soit faite ligature propre, en sorte qu'elle ne presse sur le nez, de peur de rendre puis apres le patient camus, comme aucuns ont fait par leur imperitie. Et apres ce fait, faut mettre dans les nazeaux tentes cannulées aucunement plattes, lesquelles seront attachées par vn fil à la coëffe ou bonnet du blessé, de peur qu'elles ne tombent : lesquelles seruiront de tenir les os fracturés en leur lieu naturel, et donner issue à la sanie s'il en y a, et pareillement à l'inspiration et expiration[1].

La figure des tentes cannulées est telle.

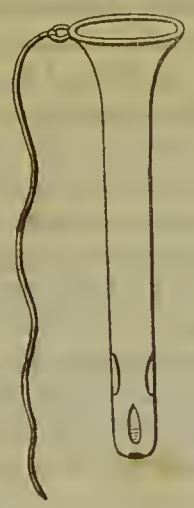

[1] Comparez ce passage avec le chap. 6 du 13e livre, traitant *de la Fracture du nez.*

Or si le Nez, ou portion d'iceluy, n'est du tout tranché et abbatu, et qu'il y ait encore suffisamment chair pour donner nourriture, alors le faut coudre : ce qui a lieu en son inferieure partie, qui est cartilagineuse, qui se peut bien casser, enfoncer, tordre et couper, mais non rompre ou fracturer, comme la superieure qui a nature et substance d'os[1].

[1] L'édition de 1561 ne termine pas aussi brusquement cet article.

« *Or le nez*, dit-elle, *peut estre du tout coupé ou quelquefois tenir encore auecques portion de chair. S'il est du tout tranché, ou portion d'iceluy, il ne peut iamais estre reioint*, etc. » Et ici se trouve la description avec figures des nez artificiels propres à masquer une pareille difformité. Tout ce paragraphe a été depuis transporté au Liv. XXI, chap. 2, où nous le retrouverons. Après quoi l'auteur continue :

« *Or si le nez ou portion d'iceluy n'est du tout tranché et abbatu, et qu'il y ait encores suffisamment chair pour donner nourriture, alors le faut coudre auec aiguilles et canons comme tu vois par ceste figure.*

Et ici les figures des aiguilles et canons à suture, qui ont été reportées au liv. VII, et que nous avons reproduites t. I, p. 439. Et enfin l'auteur termine ainsi :

Puis seront apposées les tentes cannulées, s'il est besoin, et sur la playe sera appliqué tel médicament :

℞. Terebenthinæ lotæ in aquâ vitæ ℥. iiij. Sanguinis draconi, boli armenici, aloës, mastiches ana ʒ. j.

Incorporentur simul, fiat medicamentum.

Lequel demeurera sur la playe, pour le premier appareil, trois iours, s'il est possible. Iceluy medicament a vertu d'arrester le sang, appaiser la douleur et glutiner la playe. Et ne sera vsé de tel digestif ou suppuratif, prenant indication que c'est vne partie seiche et canal du cerueau. — Fol. 253 et suiv.

CHAPITRE XXVIII.

DES PLAYES DE LA LANGVE [1].

La langue est aucunesfois vulnerée auecques perdition de substance, et quelquesfois incisée et fendue en long, et autresfois en trauers.

S'il y a perdition de substance, iamais la piece ne peut estre reprise, pource que toute partie separée du corps viuant, auec lequel elle estoit coniointe par vie, perd la vie en mesme instant. Or comme disent les Philosophes, *à priuatione ad habitum non fit regressus :* mais s'elle n'est qu'incisée en long, facilement est curée, en la reünissant auec cousture : et s'elle est incisée en trauers, et qu'il y ait encores quelque portion de sa chair pour bailler vie, il se faut bien garder la paracheuer de couper (pour l'excellence de son vsage) : mais la conuient recoudre, en faisant les points d'aiguille dessus et dessous : et la faut tenir fermement, pendant qu'on la coust, auec vn linge blanc, net, et delié, pource quelle glisseroit d'entre les doigts, à cause de sa lubricité, ainsi que fait vne anguille : et couperas le fil le plus pres du nœud qu'il te sera possible, de peur qu'iceluy ne soit mis entre les dents, lors que la langue se meut en la bouche : qui pourroit estre cause que les points seroient dilacerés et rompus : puis faut commander au malade qu'il mange orge mondé, lait d'amendes, gelée, coulis, pressis, œufs mollets et autres choses semblables : et qu'il tienne souuent en sa bouche sucre rosat, syrop de coings, de cerises, jus de cerises confites, ou autres semblables confitures, pource que telles choses alimentent et nourrissent, et seruent de medicamens agglutinatifs.

Or ie te puis asseurer qu'oncques n'ay veu en aucun liure ce que ie t'escris de la langue, ny ouy d'aucun precepteur : mais ie l'ay pratiqué deux fois, comme tu orras à present.

Un iour fus appellé en la maison de defunt Monsieur Couët, aduocat en Parlement, pour penser vn sien fils, aagé de trois ans : lequel tomba le menton sur vne pierre, et se coupa de ses dents bonne portion de l'extremité de sa langue, et ne tenoit qu'à bien peu de chair : et ayant peu d'esperance qu'elle se peust reünir, cuiday paracheuer la luy couper, mais toutesfois auec vn tres-grand regret, veu que puis apres n'eust peu parler : qui me fist differer, connoissant que quelquesfois Nature fait des choses admirables, et que la langue est d'vne chair fongueuse, laxe et spongieuse : aussi qu'elle n'est suiette aux iniures exterieures de l'air. Adoncques luy fis deux points d'aiguille, l'vn dessus, et l'autre dessous, et commanday à la mere dudit enfant qu'elle eust à le nourrir des alimens predits : et vous puis asseurer qu'en peu de iours l'enfant fust parfaitement guari, et à present parle tres bien.

Un cas semblable arriua vn peu de temps apres, au fils de monsieur de Marigny, President aux Enquestes, qui fust semblablement guari [1].

[1] Avant cet article, l'édition de 1561 en contient quelques autres sur les dents et les fractures du palais, qui ont été répartis au liv. XV, chap. 25, 26, 27, et au liv. XXI, chap. 2 et 3. L'article *Des playes de la langue* répond au verso du fol. 262.

[1] Cette deuxième histoire n'est rapportée pour la première fois que dans l'édition de 1575; les autres se trouvent déjà dans celle de 1561.

Ie puis narrer vn cas pareil aduenu depuis n'agueres à vn charpentier, homme de bien en son estat, nommé maistre Iean Piet, demeurant aux faux-bourgs saint Germain des Prés, lequel tomba d'assez haut sur vne piece de bois, et se coupa aussi l'extremité de la langue, et subit vint vers moy pour la luy paracheuer de couper, parce qu'elle ne tenoit qu'à peu de chose : ce que ne luy voulus accorder, veu l'experience que i'en auois faite auparauant. Doncques la luy recousis, et peu de iours apres fust pareillement guari auecques les remedes susdits.

Parquoy ces choses entendues au ieune Chirurgien, faut qu'il traite bien (s'il n'a meilleur moyen) les playes de la langue en la façon dite, et honneur et profit luy en aduiendra [1].

CHAPITRE XXIX.

DES PLAYES DES OREILLES [2].

Maintenant faut parler des playes des oreilles, lesquelles sont aucunesfois du tout coupées, ou vne partie d'icelles, et aucunesfois reste encores quelque portion qui tient. Parquoy faut auoir esgard, comme auons dit, s'il y a encores suffisante nourriture, et lors tu y feras suture : et de ton aiguille ne toucheras au Cartilage, de peur que la partie ne tombe en gangrene (ce que souuentesfois est arriué) mais seulement prendras le cuir, et ce peu de chair qui est autour ledit Cartilage : et auec compresses et bandages, et remedes propres à ce faire, prohiberas l'inflammation et autres accidens. Aussi donneras si bon ordre, qu'il ne s'engendre chair superflue au conduit de l'oreille, de peur qu'elle ne face obstruction qui estoupperoit la voye de l'ouye. Pour ceste cause tu y mettras tousiours vn peu d'esponge, à fin de tenir le trou de l'oreille ouuert. Aussi vseras de medicamens secs, attendu que la partie est cartilagineuse, et par consequent fort seiche.

Et où le cas aduiendroit qu'elle fust du tout coupée, apres la guarison et cicatrisation, le malade pourra porter (pour cacher son imperfection) vn bonnet appellé Calotte : et à l'endroit de ladite oreille, sera embourré de cotton ou drap, pour cacher le vice de ladite oreille, qui aura esté amputée [1].

[1] Ce chapitre, dans l'édition de 1561, était complété par un article sur l'ablation complète de la langue et les moyens d'y remédier. Cet article a été depuis reporté au livre XXI dont il forme le cinquième chapitre.

[2] Avant d'en venir aux plaies des oreilles, l'édition de 1561 traitait *De ranula* et *de relaxation de l'Vuulle*, articles transportés depuis au livre des *Tumeurs en particulier*, ch. 5 et 7. — Voyez le t. I, p. 382 et 384.

[1] En cet endroit devait finir le *Traité des playes de la teste*; toutefois A. Paré y a ajouté deux observations des plaies du cou que nous retrouverons au ch. 31.

Or il nous suffira pour le present, dit-il, *d'auoir traicté des playes et fractures de la teste, auecques celles de la face : toutesfois pour tousiours faire instruire le ieune Chirurgien, auquel mes escrits s'adressent, ie luy veux bien encore faire le recit de ces deux histoires des playes de la gorge, à fin que s'il se trouuoit à l'endroit de tels accidens, qu'il face le semblable ou mieux s'il peut. C'est que depuis peu de temps estoient deux Anglois*, etc. »

Et enfin, après ces deux histoires, il en vient à la conclusion de son livre, que j'ai reproduite dans mon Introduction.

CHAPITRE XXX.

DES PLAYES DV COL ET DE LA GORGE[1].

Les playes du Col et de la Gorge sont simples, c'est à dire, auecques solution de continuité seule és muscles : ou compliquées, à sçauoir auecques playe en la chair et aux os, comme és vertebres. Souuent aussi les veines iugulaires, tant internes qu'externes, ensemble les Carotides sont offensées. Quelquesfois la Trachée artere et Oesophague sont naurés, voire du tout coupés, et pour les susdites playes, souuent s'ensuit la mort.

Parquoy le Chirurgien deuant que de toucher à la playe, doit faire son pronostic, selon ce qu'il verra les accidens grands ou petits, d'autant que la solution de continuité est souuent cause de perdre quelque mouuement, ou de la mort, comme nous auons dit. Car à celles du Col, souuentesfois il y a quelque grand nerf, ou tendon atteint, qui est cause de la priuation du mouuement : et si elles penetrent iusques à la spinale medulle, auecques lesion d'icelle, le mal est incurable.

Les playes de l'Oesophague et Trachée artere sont tres-difficiles à curer, pour leur perpetuel mouuement, et que ladite Trachée artere est cartilagineuse et exangue.

Celles de l'Oesophague se connoistront, si le patient crache du sang par la bouche, et que son manger et boire sortira par la playe : et s'il est du tout coupé, ne pourra iamais aualler, parce que chacune partie se retire, à sçauoir l'vne en haut, et l'autre en bas : et si la Trachée artere est blessée, le vent sortira par la playe : semblablement crachera le sang, et n'aura cesse de tousser.

Celles des veines iugulaires et arteres carotides, estans grandes, sont mortelles, pource qu'elles ne peuuent estre estreintes et comprimées par ligatures, à cause que le col ne peut estre fort serré, que l'on ne suffoquast le malade : au moyen de quoy s'ensuit vn flux de sang, qui est cause de mort. Et si le nerf recurrens est coupé du costé dextre ou senestre, la voix demeure rauque : si de tous les deux, le malade ne pourra iamais parler, pource que l'instrument qui est cause de la voix, est tranché.

Quant à la curation, si la playe n'offense aucun grand vaisseau, ny la Trachée artere ou Oesophague, et si elle est petite, sera facilement curée : s'il est necessaire y faire points d'aiguille, seront faits comme auons dit cy dessus : puis sera instillé terebenthine de Venise auec vn peu de bol fin, ou bien de nostre baume, qui est tel :

℞. Terebent. Venet. ℔. ß.
Gummi elemi ℥. iiij.
Olei hyperico ℥. iij.
Bol. arm. et sanguinis drac. ana ℥. j.
Aquæ vitæ ℥. ij.

Liquefiant omnia simul lento igne, et fiat balsam. vt artis est, addend. : pul. ireos Floren. aloes mastic. myrrhe ana ℥. j.

Duquel baume i'ay fait choses admirables, pour consolider et agglutiner les playes ausquelles n'y auoit choses estranges, ou complication de ma-

[1] Les huit chapitres qui suivent, du 30e au 38e, n'ont été publiés au plus tôt qu'en 1572 dans la petite édition que je n'ai pu me procurer ; mais on peut conjecturer par un passage du 6e livre (voyez t. I, p. 384) qu'ils y étaient réunis en un livre intitulé *Des playes de la gorge*.

ladies. Et par dessus sera appliqué l'emplastre *diachalciteos*, dissoute en huile rosat et vinaigre, laquelle a vertu de reprimer les humeurs et euiter l'inflammation, ou bien sera appliqué l'emplastre *de Gratia Dei*, ou *de ianua*.

Et si la playe est auec incision des veines iugulaires et arteres carotides, l'effusion de sang sera arrestée, comme nous auons descrit au chapitre du flux de sang : et lors que la Trachée artere et Oesophague seront coupés, le Chirurgien y fera suture le plus promptement que luy sera possible, et le malade n'auallera chose qui soit difficile à transgloutir, mais vsera de boüillons, restaurans, gelée, orges mondés : et s'il est besoin de gargarismes, cestuy sera fort propre :

℞. Hord. m. j.
Flor. rosar. p. j.
Passul. mund. iuiubar. ana ℥. ß.
Liquirit. ℥. j.
Bulliant omnia simul adden. : mellis rosat. et syrup. rosat. ana ℥. ij.
Fiat gargarisma vt artis est.

Duquel tiede en lauera et gargarisera sa bouche : il lenist et addoucist la partie, sede la douleur, deterge et agglutine, et aide à la respiration.

Or icy reciteray-ie ceste histoire, digne d'estre laissée à la ieunesse des Chirurgiens [1].

L'an mil cinq cens septante quatre, le premier iour de May, François Brege, patissier de monseigneur de Guise, fust blessé à Ieinuille, d'vn coup d'espée à la gorge, coupant vne partie de la Trachée artere, et l'vne des veines iugulaires, dont s'ensuiuit grand flux de sang, et vn chiflement par ladite Trachée artere. La playe fust cousue, et appliqué remedes astringens : et tost apres le vent qui sortoit de la playe s'introduit entre le pannicule charneux et l'espace des muscles, non seulement de la gorge, mais aussi de tout le corps (comme vn mouton qu'on a soufflé pour l'escorcher) ne pouuant aucunement parler. La face estoit tellement enflée, qu'on ne voyait apparence de nez, ny des yeux. Voyant tels accidens, tous les assistans iugerent que ledit Brege auoit plus besoin d'vn Prestre que de Chirurgien : et partant l'extreme Onction luy fust administrée. Le lendemain, Monseigneur de Guise commanda à maistre Iean le Ieune, son Chirurgien ordinaire, aller voir ledit Brege, accompagné de Monsieur Bugo, Medecin celebre de Madame la doüairiere de Guise, ensemble Iacques Girardin, maistre Barbier, Chirurgien au lieu de Ieinuille, lesquels l'ayans veu, ledit Medecin fust d'aduis le laisser, n'esperant aucune guarison, et ne trouuoit le pouls des arteres aucunement battre pour la grande enfleure du cuir. Ledit le Ieune ne voulant laisser le malade sans luy faire quelque chose, et comme hardy operateur, pour la bonne experience qu'il a eu d'vn vif esprit, fust d'aduis d'vser d'vn extreme remede, qui fust luy faire plusieurs scarifications assez profondes, par lesquelles le sang et ventosités furent vacuées. Enfin ledit patissier recouura la parole et la veuë, et fust quelque temps apres du tout guari par la grace de Dieu, et est encores viuant, faisant seruice à Monseigneur de Guise de son estat de patissier.

[1] Bien que cette histoire soit de 1574, elle manque, ainsi que la suivante, dans les deux éditions de 1575 et 1579, de même que dans la traduction latine.

Autre histoire.

Noble homme François Preuost, Enseigne de la Coronalle de monsieur de l'Archan, aagé de vingt-cinq ans, fut blessé d'vn coup d'espée au trauers de la gorge, passant pres la Trachée artere, qui coupa les rameaux de la veine et artere iugulaire : dont il suruint vn bien grand flux de sang, qui à bien grande difficulté fut estanché. D'auantage vn des nerfs vocables fut coupé : semblablement les nerfs qui naissent des vertebres du col, qui se dispersent aux bras : dont tout subit le bras demeura impotent et paralytique. D'auantage la parole grandement deprauée : ioint que le col demeura vn peu tors, ne le pouuant tourner comme auparauant. Neantmoins est reschappé la vie sauue. Il fut mené en la maison de maistre Pierre Pelotot, maistre Barbier Chirurgien, demeurant à la place Maubert, dont subit fus envoyé querir par le malade, pour le penser auec ledit Pelotot. Où estant arriué, et l'ayant pensé, i'eus vne grande desfiance de sa guerison, pour les accidens qui luy suruindrent. A ceste cause ie fis appeler messieurs Cointeret et Pietre, hommes bien entendus en la Chirurgie, et fismes rapport en Iustice, qu'à grande difficulté en pourroit-il reschapper, et que sa playe estoit mortelle. Ie l'ay pensé iusques à la fin, et Dieu l'a guari. Toutesfois est demeuré impotent du bras, et sa parole deprauée.

CHAPITRE XXXI.

AVTRES HISTOIRES MEMORABLES.

Or en cest endroit ie veux bien reciter ces trois histoires, à fin qu'elles seruent d'instruction signalée pour le ieune Chirurgien, si telles playes luy tombent entre ses mains.

La premiere fut l'an mil cinq cens cinquante[1] : Vn seruiteur de monsieur de Champagne, Gentilhomme du pays d'Anjou, fut nauré d'vn coup d'espée à la gorge, en sorte qu'il auoit l'vne des veines iugulaires coupée auec la Trachée artere, au moyen dequoy auoit vn bien grand flux de sang : ioint qu'il ne pouuoit aucunement parler, iusques à ce que sa playe fust cousuë et medicamentée. Or pendant que les medicamens estoient liquides, il les attiroit entre les points d'aiguille, et les rendoit par la bouche. Dont considerant la magnitude de la playe, et la nature des parties blessées, principalement de la Trachée artere et veine iugulaire, lesquelles sont spermatiques, froides et seiches, par ainsi difficiles à reünir : auec ce

[1] Cette date est fausse, car je trouve déjà cette histoire dans le *Traité des playes d'hacquebutes* de 1545, où elle commence par ces mots : *Et encores de n'agueres i'ay pensé vn seruiteur de monsieur de Champaigne*, etc. fol. 60. Elle est reproduite dans l'édition de 1552, fol. 78, commençant en ces termes :

« *Encores pour exemple des cures merueilleuses que Nature fait : puis nagueres auons pensé*, maistre Simon Thupoille *et moy, vn seruiteur de monsieur de Champagne*, etc.

Enfin le même fait est répété; dans l'édition de 1564, mais sans la mention de Simon Thupoille, et aussi sans date ; la date de 1550 n'y a été mise que dans l'édition de 1575.

Comment Paré a-t-il pu cependant commettre une erreur aussi grave ? Probablement parce qu'il n'avait sous les yeux que son édition de 1552, avec l'inévitable mention : *puis n'agueres*, et qu'il aura mis la date par approximation. Heureux si à tant d'observations rapportées de mémoire on n'avait jamais à reprocher que des erreurs de date!

aussi que la trachée artere est sujette au mouuement qui se fait en la deglutition, à raison de la tunique interne, laquelle est continue à celle de l'Oesophague, obeïssant l'vne à l'autre par vn mouuement reciproque, comme corde à double chef dedans vne poulie : considerant aussi l'usage desdites parties, c'est que la Trachee artere sert à la respiration, laquelle est necessaire à la symmetrie et chaleur vitale du cœur, et que la veine iugulaire est fort requise à la nutrition des parties superieures : d'auantage ayant esgard à la tres-grande quantité de sang qu'il auoit perdu, et perdoit par sa playe (qui est le thresor de Nature, conseruant la chaleur naturelle et esprits vitaux) et autres accidens, faisois mon prognostic de mort prochaine : toutesfois ie te puis asseurer qu'il est reschappé. Ce que ie croy estre plustost aduenu par la grace de Dieu, que par le moyen et aide de l'homme, ny des medicamens.

[1] La seconde histoire est, que depuis peu de temps estoient deux Anglois logés ensemble, pres de la porte saint Marcel, en ceste ville de Paris, dont l'vn auoit quelque somme d'escus, et vne assez grosse chaisne d'or, auec quelques autres riches bagues qu'il portoit ordinairement sur soy. Son compagnon voulant s'emparer de tels joyaux, fit tant qu'il le mena iouer vers le bois de Vincenne : et estant dedans les vignes, luy coupa la Trachee artere et l'Oesophague, et luy donna certains coups de dague, et pensoit bien l'auoir tué, le laissant presque en sa chemise. Ayant fait ceste trahison et meschanceté, incontinent retourna en ceste ville. Puis le nauré qui auoit feint estre mort, se leua, et fit tant qu'il se traina à la maison d'vn païsan, lequel par pitié le fit penser et medicamenter. Il fut apporté en ceste ville, où tost après vn de ses compagnons m'enuoya querir pour le penser : et trouuay qu'il auoit la Trachée artere auec l'Oesophague, ou Mery (qui est la voye du boire et du manger) entièrement coupée : et subit ie recousus sa playe, prenant la Trachée artere, et r'approchant plus pres qu'il me fut possible ses deux extremités l'vne contre l'autre : mais de l'Oesophague non, parce qu'il s'estoit retiré vers l'estomach : puis à sa playe appliquay remedes auec compresse et ligature propre : et incontinent qu'il fut ainsi habillé, commença à parler, et nommer celuy qui luy auoit fait cest exces. Le meurtrier tost apres fut pris aux fauxbourgs saint Marcel : et le trouuaon saisi des hardes dudit patient, dont il fut constitué prisonnier, et le fait verifié apres la mort du patient, laquelle fut le quatriéme iour de sa blessure. Tost apres le meurdrier fut rompu sur la rouë, pres sainte Catherine du val des Escholiers : et fut le meurtre verifié, pour avoir recousu la playe dudit patient, l'ayant fait parler.

La troisiéme histoire presque semblable d'vn Allemand, pensionnaire d'vn banquier nommé Perot, demeurant rue des Noyers en ceste ville de Paris, lequel par vne phrenaisie et folle opinion, la nuit se coupa la gorge d'vn cousteau, et se donna plusieurs autres coups, tant au Thorax qu'au ventre, dont aucuns penetroient au dedans, et les autres

[1] Les deux histoires qui suivent avaient déjà été publiées à la suite du *Traité des playes de la teste*, en 1561. Voyez ci-devant la note de la page 89.

estoient superficiels. Le lendemain matin, aucuns de ses compagnons le voulans visiter, le trouuerent fort mal, auec grande quantité de sang respandu autour de luy. Et voyant tel spectacle, croyoient et pensoient que c'eust esté son seruiteur qui luy avoit fait tel excés, par-ce qu'il couchoit en sa chambre : lequel fut prins et mené prisonnier au Chastelet, en luy mettant sus auoir ainsi meurdri son maistre. Or ie fus enuoyé querir pour visiter et penser le malade : et voyant la Trachée artere et l'Oesophague coupé, auec plusieurs autres playes, n'eus aucune esperance de sa vie : parquoy fus d'aduis qu'on appellast Estienne de la Riuière, Chirurgien ordinaire du Roy, et Germain Cheual, Chirurgien luré à Paris, et fut conclu entre nous, qu'il falloit recoudre la playe de la gorge, comme il a esté recité cy deuant. Promptement la playe cousue et bandée, ledit patient Allemand commença à parler : et confessa que luy mesme s'estoit fait tel excés, et deschargea du tout son pauure serviteur en nos presences, et de plusieurs autres, et principalement de deux Notaires, et d'un Commissaire du Chastelet : par ce moyen fut mis ledit seruiteur hors de prison, et absous entierement par la confession que fit son maistre. Et vous puis asseurer qu'il vescut quatre iours, jaçoit que iamais depuis sa blesseure ne sceut aualler aucune chose, mais fut aucunement alimenté par clysteres nutritifs, et choses odoriferentes nutritiues, comme mie de pain chaud, trempée en vin, et autres choses semblables que ie te laisse à dire, à cause de briefueté. Seulement ie t'asseureray, que par le benefice de la Chirurgie, fut donné moyen audit Allemand, de parler par l'espace de trois iours : qui fut cause que son seruiteur et son hoste furent du tout deschargés, et la vérité du fait entierement connue.

CHAPITRE XXXII.

DES PLAYES DV THORAX OV POITRINE[1].

Des playes du Thorax ou Poitrine, les unes sont faites par deuant, les autres par derriere : aucunes penetrent au dedans et profondément, les autres non : aussi aucunes sont avec lesion des parties contenues, comme mediastin, poulmons, cœur, diaphragme, veine caue et grande artere ascendante : et quelquesfois penetrent de part en part tout au trauers du corps, auec fracture d'os poussés au dedans par l'entrée de la playe, et à la sortie chassés au dehors : parquoy aucunes sont mortelles, les autres non.

Les signes qu'elles penetrent au dedans, sont connus, quand l'air sort de la playe auec vn sifflement. Et pour

[1] Presque toute la partie dogmatique de ce chapitre paraît avoir été puisée dans Vigo, qui lui-même n'avait guère fait que copier Guy de Chauliac. Mais les observations que Paré y a ajoutées offent un puissant intérêt et ont trait pour la plupart à des questions neuves. Ainsi on y trouve le premier exemple connu d'une plaie de cœur qui n'ait pas été instantanément mortelle; de même je ne sache pas que personne avant Paré ait fait mention des hernies diaphragmatiques, dont il rapporte deux observations. Je n'ai pas trouvé non plus avant lui les signes de l'épanchement du sang dans la poitrine; Guy et ceux qui l'ont suivi ne parlant que de l'épanchement ancien où le sang est déjà *putréfié*.

bien connoistre cela, on fera boucher le nez et bouche du malade, à fin que son vent soit retenu. Ce faisant, si la playe penetre, on verra sortir le vent, approchant vne petite chandelle allumée pres la playe, et lors on voit la flambe se mouuoir, et quelquesfois esteindre la chandelle : ioint aussi que le malade a peine de respirer et expirer, et principalement quand il y aura du sang tombé sur le Diaphragme.

Les signes par lesquels on connoist le cœur estre blessé, c'est qu'il sort grande quantité de sang, auec vn tremblement vniuersel de tout le corps : le pouls est fort languide et petit, la couleur fort palle, et sueur froide, auec syncope, les extremités demeurans refroidies : et promptement la mort s'ensuit.

Toutesfois ie proteste auoir veu à Thurin vn Gentilhomme, lequel se combattoit auec un autre, qui lui donna vn coup d'espée sous la mamelle senestre, penetrant iusques en la substance du cœur, et ne laissa de tirer encores quelques coups d'espée contre son ennemy qui s'enfuyoit, le poursuiuant la longueur de deux cents pas, puis tomba en terre mort : et en feis ouuerture, où ie trouuay vne playe en la substance du cœur, de grandeur à mettre le doigt, et grande quantité de sang tombé sur le Diaphragme.

Les signes qui aduiennent quand les poulmons sont vulnerés, c'est qu'il sort de la playe vn sang spumeux avec vne toux : le malade se couche volontiers sur la playe, et en telle situation quelquesfois parle aisément, et se tournant de l'autre costé perd la parole, et a grande difficulté de respirer, et douleur aux costés, qui n'estoit au parauant.

Les signes qui demonstrent le Diaphragme estre blessé, sont pesanteur au lieu blessé, delire, c'est à dire, perturbation de raison, qui se fait par la communication des nerfs de la sixiéme coniugaison qui s'inserent au Diaphragme : grande difficulté d'halener, toux, et douleurs aiguës : les flancs se retirent et resserrent contremont : et par ceste grande et vehemente inspiration, est quelquesfois attiré l'estomach et les intestins par la playe en la capacité du Thorax, ce que i'ay remarqué à deux personnes.

L'vn estoit aide à maçon, lequel fut blessé au milieu du Diaphragme, en sa partie nerueuse, dont il mourut le troisiéme iour : et luy ayant ouuert le ventre inferieur, ne peus trouuer son estomach : ce qui me fit grandement esmerueiller, pensant que ce fust vne chose monstrueuse d'estre sans estomach. Mais ayant diligemment consideré, connus en fin qu'il estoit monté dans le Thorax, iaçoit que la playe du Diaphragme ne fut plus grande qu'à mettre le poulce : et ayant ouuert le Thorax, trouuay ledit estomach enflé et plein de vent, auecques peu d'aquosité.

D'abondant ie ne veux omettre ceste histoire aduenue depuis peu de temps, d'vn Capitaine nommé François d'Alon, natif de Xaintonge, lequel estant à la suite de Monsieur de Biron, Grand maistre de l'artillerie de France, receut deuant la Rochelle vn coup d'harquebuse, dont l'entrée estoit à la fin du Sternum pres le cartilage scutiforme, passant au trauers du Diaphragme en sa partie charneuse, dont la sortie estoit entre la cinq et sixiéme des costes vrayes du costé gauche, duquel coup sa playe fut bien consolidée par dehors, toutesfois il luy restoit tousiours depuis vne

debilité d'estomach, comme vne espece de colique, à raison dequoy il n'osoit souper que bien legerement. Huit mois apres luy suruint vne grande douleur au petit ventre, comme vne colique, et fut secouru bien soigneusement par Monsieur de Malmedy, Docteur Regent en la faculté de Medecine et Lecteur du Roy, et Monsieur du Val, pareillement Docteur en la faculté de Medecine, hommes sçauans en la Medecine et Chirurgie: neantmoins quelques remedes qu'on y peut administrer, mourut. Et fus d'aduis l'anatomiser, pour sçauoir la cause de sa mort, et des grandes douleurs qu'il sentoit pendant sa maladie: ce qui fut fait par Iacques Guillemeau, Chirurgien du Roy, et iuré à Paris, grandement versé en l'anatomie, et és autres parties de la Chirurgie. Et fut trouué en la capacité du Thorax vne grande partie de l'intestin Colon rempli de vents, qui estoit entré par le trou du Diaphragme fait par la blesseure: toutesfois n'estoit ledit trou suffisant qu'à mettre le bout du petit doigt.

Maintenant nous retournerons à nostre propos.

On peut connoistre le sang estre tombé dedans le Thorax par la difficulté de respirer, pourueu que le patient soit assis ou debout: car estant sus l'espine du dos, le sang contenu en la capacité s'espanche du long de l'espine, ne comprimant ny les Poulmons, ny le Diaphragme, qui fait que quelquesfois il y a grande quantité de sang contenu audit Thorax, au moyen dequoy le Chirurgien ne situant bien son patient, peut estre trompé en son pronostic. Pareillement aussi se connoist par là, et par l'accroissement de la fiéure, ayant l'haleine puante et crachement de sang, et autres accidens qui prouiennent, lors que le sang est hors de ses vaisseaux, se conuertissant en vne sanie fetide, alterant les parties esquelles elle touche de sa substance ou de sa vapeur. Aussi que le malade ne peut demeurer couché que dessus le dos, et a volonté de vomir: desire estre souuent leué, qui est cause qu'il tombe en syncope, à cause de la faculté vitale qui soustient le corps estant grandement debilitée, tant à raison de la playe, qu'à raison des gremeaux de sang, qui en quelque partie qu'ils tombent, acquerans qualité veneneuse par corruption du sang sailli de ses vaisseaux, affoiblissent et dissipent grandement les forces du cœur.

Les signes que la moüelle de l'espine est blessée, c'est qu'il se fait paralysie, et souuent conuulsion ou spasme: le sentiment et mouvement des parties inferieures subit se perd, et les excremens, comme matiere fecale et l'vrine, sont iettées inuolontairement, et souuent du tout retenues.

Les signes que la veine caue et grande artere sont vulnerées, c'est que le malade meurt promptement, à cause de la subite et grande vacuation qui se fait du sang et esprits qui remplissent le Thorax, faisant cesser l'action des poulmons et du cœur, dont le pauure malade est promptement suffoqué.

De Vigo, au Traité *des Playes de la poitrine*, chap. 10. dit qu'il y discord entre les Chirurgiens, parce que les vns sont d'aduis de clore la playe penetrante au dedans le plus subit que faire se pourra, sans s'amuser à la tenir ouuerte auec tentes, de peur que l'air froid n'entre au cœur, et que les esprits vitaux sortent et se dissipent: les autres tiennent le contraire, et commandent de tenir la playe ouuerte: voire si elle n'est

grande, qu'il la faut ouurir, à fin que le sang contenu au dedans puisse estre vacué, craignant qu'il ne se pourrisse et putrefie, dont fiéure, fistule et autres pernicieux accidens aduiendroient. Or veritablement ceux qui tiennent que promptement faut clore la playe sans y mettre aucune tente, ont grande raison, pourueu qu'il n'y ait point de sang, ou bien petite quantité tombé au dedans, de peur des accidens susdits. Aussi ceux qui tiennent qu'il faut tenir la playe ouuerte, ont semblablement raison, pour les accidens qui peuuent venir, estant le sang tombé en grande quantité au dedans, et retenu. Et en cest endroit ie veux reciter ceste histoire[1].

Estant à Thurin au seruice de defunt Monseigneur de Montejan, ie fus appellé pour penser vn soldat nommé l'Euesque, natif de Paris, qui estoit lors sous la charge du Capitaine Renouart, qui fut blessé de trois grands coups d'espée, desquels en auoit vn au costé dextre sous la mammelle, où la playe estoit assez grande, penetrant en la capacité du Thorax : et estoit decoulé grande quantité de sang sur le Diaphragme, qui empeschoit la respiration : et ne pouuoit qu'à bien grande peine parler, ayant vne fiéure fort vehemente, et auec la toux iettoit le sang par la bouche, et disoit sentir vne douleur extreme au costé blessé. Or le Chirurgien qui premierement l'auoit pensé, auoit cousu du tout sa playe, de sorte que rien n'en pouuoit sortir : et le lendemain ie fus appellé pour visiter le malade, où estant arriué, voyant les accidens et la mort proche, fus d'aduis de descoudre la playe, à l'orifice de laquelle trouuay du sang coagulé. Dont subit feis esleuer le malade par les iambes, la teste en bas, laissant vne partie du corps dessus le lit, s'appuyant vne main sus vne escabelle plus basse que le lit : et

[1] Cette histoire est rapportée déjà dans la première édition du Traité *des Playes d'hacquebutes*, 1545, fol. 57 ; avec la mention de l'année 1538, et avec une rédaction un peu différente du texte actuel. Ainsi on y lit que Paré fut *appelé à Montcailler* pour panser ce soldat ; le capitaine y est nommé *Regnoard*, et le chirurgien qui avait pansé d'abord le blessé y est moins ménagé.

« *La playe estoit grande de cinq doigtz ou enuiron*, dit l'auteur, *penetrant dans la cauité du thorax : ce que n'auoit cogneu le chirurgien qui premierement le pensa. Car il n'cust si indiscretement (comme ie croy) cousu la playe, comme il feit, en sorte que rien n'en sortoit...*

Il raconte ensuite comment il fut appelé :

« *Et estant arriué, ie doubtay, voyant telz signes, s'il estoit pleuretique : pour ceste cause i'interrogay celuy qui l'auoit pensé, sçauoir si la playe penetroit dedans la capacité du thorax, lequel respondit que non : toutesfois i'osay descoudre la playe, à l'orifice de laquelle ie trouuay gros thrombes de sang coagulé.* »

Il évalue le sang qu'il retira à *enuiron trois palettes* ; et enfin après avoir raconté l'effet des injections amères, et donné son explication à cet égard :

« *Parquoy*, ajoute-t-il, *ie fus contrainct les oster, et suiure la cure selon les docteurs de nostre art, par laquelle fut ledict patient guary.* »

On retrouve cette observation avec la même rédaction dans la 2e édition des *Playes d'hacquebutes*, 1552, fol. 76, sauf la date toutefois, et dans les *dix liures de chirurgie*, 1564, fol. 127.

Je noterai ici que cette suture de la plaie, regardée par Paré comme *si indiscrete*, et qui n'avait été employée que parce que le chirurgien n'avait pas jugé la plaie pénétrante, fut érigée par Wurtz, en 1576, en méthode générale pour les plaies pénétrantes de poitrine ; chose d'autant plus remarquable que Wurtz lui-même dénonce l'abus de la suture dans les plaies ordinaires. Voyez mon Instruction.

estant ainsi situé, luy feis fermer la bouche et le nez, à fin que les poulmons se tumefiassent, et le Diaphragme s'esleuast, et les muscles intercostaux se comprimassent, ensemble ceux de l'Epigastre, à fin que le sang decoulé au Thorax fust ietté hors par la playe : et encores pour mieux faire, mettois le doigt assez profondément en la playe pour desboucher ladite playe du sang coagulé, et en sortit pres de sept à huit onces ja fetide et corrompu : puis le feis situer au lit, luy faisant des iniections en sa playe d'eau d'orge, en laquelle auois fait bouillir miel rosat et sucre candi : puis le faisois tourner de costé et d'autre : et de rechef le feis esleuer par les iambes comme auparauant. Lors on voyoit sortir auec ladite iniection de petits trombus et gremeaux de sang. Cela fait, les accidens diminuerent, et petit à petit cesserent. Le lendemain luy feis encores iniection, en laquelle adioustay centaure, absynthe, aloés, pour encores mieux mondifier : mais le malade tost apres me dit qu'il sentoit vne tres-grande amertume en la bouche, et volonté de vomir. Alors me vint en memoire auoir veu aduenir vne pareille chose à l'hostel-Dieu de Paris, à vn quidam qui auoit vne fistule au Thorax : et considerant que telles choses ameres s'imbiboient en la substance des poulmons, et que par leur rarité et spongiosité facilement se communiquoient à la Trachée artere et Oesophague, et par consequent à la bouche, cela fut cause que n'y appliquay plus (et ne feray) telles choses ameres en telles playes, à cause qu'elles donnent plus de fascherie au malade que de bien. Or pour conclure, ladite playe fut si bien traitée, qu'outre mon esperance le malade guarit.

Ie reciteray sur ce propos vne autre histoire. Quelque temps y a que fus appellé pour traiter vn Gentil-homme Allemand, au logis de saint Michel, rue saint Denys, lequel fut blessé d'vn coup d'espée penetrant au Thorax : et pour le premier appareil le pensa vn barbier son voisin, et meit vne assez grosse tente dedans la playe. Le lendemain visitay ledit Allemand, et ayant veu sa playe et examiné s'il y auoit du sang coulé au dedans, connoissant qu'il n'y en auoit point, pource qu'il n'auoit fiéure ny pesanteur, et qu'il n'auoit craché du sang : lors luy ostay sa tente, et luy instillay de mon baume, et par dessus vne emplastre de *Diachalciteos*, et tost apres fut guari : ce que ie proteste auoir fait en cas pareil par plusieurs fois. Et puis icy attester, que par tenir trop longuement des tentes és playes du Thorax, icelles degenerent en fistules, et sont rendues incurables le plus souuent [1].

Andreas à Cruce, Medecin tres-fameux à Venise, en son quatriéme liure, section premiere de sa Chirurgie, parlant des playes du Thorax, et comment il faut tirer le sang ou autre humeur de la capacité d'iceluy, recommande entre tous remedes l'emplastre qui s'ensuit : duquel voicy les paroles expresses :

« Nous trouuons tres-seur et expe-
» dient vser de l'emplastre qui s'en-
» suit, aux playes du Thorax et sem-
» blables, appliqué exterieurement,
» sans mettre aucunement tentes ny
» canules, que ie puis asseurer, et
» prens Dieu à tesmoin, qu'il est d'vn

[1] Ces derniers mots : *Et sont rendues incurables le plus souuent*, manquent encore dans la seconde édition, de même que la citation qui suit d'André de la Croix.

» effet merueilleux : pour raison de-
» quoy il est appellé Saint, digerant
» les playes profondes, angustes et
» cauerneuses, roborant les parties
» voisines, attirant par vne mer-
» ueilleuse prouidence les matieres
» estranges du profond et centre du
» corps, et si il absterge, desseiche et
» consolide toute playe faite d'es-
» toc, sans nullement trauailler le
» malade. C'estoit des secrets de de-
» funt mon pere, qui a long temps re-
» regné en ces quartiers auec vne
» honneste reputation[1]. Il est preparé
» comme s'ensuit :

℞. Resinæ pini recentis claræ et odoratæ ℥. vij.
Olei laurini puri, terebenthinæ optim. ana ℥. ij.
Gummi elemni transparentis, garuis ac boni odoris ℥. iiij.

Misce.

» Il faut tout premierement mettre
» la resine et la gomme en vn poillon
» ou petit bassin d'estain sur le feu,
» le remuant iusques à ce qu'ils soient
» meslés ensemble l'vn auec l'autre :
» puis faut adiouster l'huile laurin et
» la terebenthine, et de rechef les
» faire rebouillir, remuant tousiours :
» et lors que vous verrez que ledit
» medicament viendra espais, le faut
» passer au trauers d'vn gros linge,
» et le mettre dans vn pot de terre
» plombé et bien bouché, et en es-
» tendre sur du cuir, et faire vn em-
» plastre qui couurira non seulement
» la playe, mais quatre ou cinq doigts
» és enuirons, luy donnant iour au
» milieu, pour donner passage aux
» matieres estranges. »

Il faut seulement penser lesdits malades vne fois le iour en hyner, et deux en esté. Il louë aussi grandement, comme escrit Galien au 5. liure *de Locis affectis*, et au chapitre 2. du 5. liure *de la Methode*, et Dioscoride, liure 5. chapitre 9. l'vsage du melicratum, qui est fait de deux parties d'eau de riuiere et vne de miel. Il incise et attenue le sang caillé, qui autrement ne pourroit passer pour raison de l'angustie de la playe, pris en potion, ou bien en y faisant iniection dans icelle playe.

Galien au liu. 7. *des Administrations Anatomiques*, recite ceste histoire, que le seruiteur de Marillus Mimographe receut vn coup sur le brichet, duquel au commencement il ne fist compte : et en apres ne fut bien conduit ni gouuerné. Estre passé quatre mois, il monstra de la fange en la partie qui auoit esté frappée : celuy qui la pensoit, la voulant euacuer, fist incision : et comme il cuidoit deuoir estre fait, incontinent fist venir l'vlcere à cicatrice. « Par apres ladite
» partie s'enflamma de rechef et s'a-
» postema, et de rechef fut incisée, et
» ne fut de là en auant possible la ci-
» catriser. A cette raison, son maistre
» assembla plusieurs Medecins, du
» nombre desquels ie fus, et les pria
» consulter de sa guarison. Or comme
» tous cuiderent la maladie estre vn
» sphacele et corruption du brichet,
» se voyant et apparoissant le mou-
» uement du cœur en la partie senes-
» tre, aucun n'osa entreprendre de
» couper l'os gasté et corrompu : lors
» ie promis de le couper, au reste ie
» n'asseurois point le guarir parfaite-
» ment. Auoir donc coupé l'os cor-
» rompu, à l'endroit où luy est adhe-

[1] A. Paré fait ici un contre-sens ; A. de La Croix dit : *Hoc erat de secretis honestissimi patris mei, qui* in hac medicinæ parte *diu magnus vixit experimentator*. Il ne parle pas des *quartiers* où son père a régné, mais *de la partie de la médecine* qu'il a exercée.

» rente la pointe de l'estuy du cœur, » et se monstrant le cœur tout nud, » par-ce que son estuy ou Pericarde » estoit pourri : en cest instant nous » conceusmes mauuaise opinion et es- » perance dudit seruiteur : ce neant- » moins il fut totalement guari en peu » de temps : ce que ne fust aduenu, » si on n'eust pris la hardiesse de cou- » per l'os gasté. »

Cecy sont les paroles de Galien, dignes de grande admiration, comme vn homme a peu viure, luy ayant veu le cœur à nud et hors de son enueloppe ou tunique, nommée Pericarde. Et si c'estoit un autre que ce grand personnage Galien, difficilement on le pourroit croire [1].

CHAPITRE XXXIII.

CVRE DES PLAYES DV THORAX OV POITRINE.

Si la playe penetre au dedans du Thorax, au premier appareil ne la faut clore, mais sera tenue ouuerte deux ou trois iours : et si on voit le malade estre auec peu de douleur, n'ayant pesanteur sus le Diaphragme, et qu'il respire bien, lors on ostera la tente, et la playe sera consolidée le plustost qu'il sera possible, en mettant vn linge delié beaucoup plus grand que la playe, couuert de baume agglutinatif, se gardant y mettre de la charpie, de crainte qu'il ne soit attiré au dedans, lors que le malade inspire [1].

D'auantage les tentes que l'on applique à telles playes, doiuent estre attachées ou liées aux compresses, et qu'elles ayent semblablement la teste grosse et large, à fin qu'elles ne puissent tomber au dedans : car estans tombées causeroient putrefaction, et par consequent la mort : parquoy le ieune Chirurgien y prendra garde. On appliquera sur la playe vne emplastre de *diachalciteos*, ou autre semblable.

Son regime, et les purgations, saignées, et autres choses necessaires, luy seront administrées, ainsi qu'il sera requis.

Aussi si l'on connoist qu'il fust tombé beaucoup de sang au dedans du Thorax, il faut tenir l'orifice de la playe ouuerte auec grosses tentes, iusques à ce que la sanie causée par ledit sang soit vuidée : et si le cas ad-

[1] A. Paré n'a pas parlé de la hernie du poumon à travers la plaie, que probablement il n'avait point vue.

On connaît le premier cas de ce genre raconté par Roland de Parme et par Théodoric (voyez mon Introduction); André de La Croix le rapporte et ajoute : *Hoc etiam fecisse confitetur egregius nostræ ætatis ac hujus inclytæ civitatis Venetiarum chirurgus franciscus Strata de Burano, Aloisium de Burano ejus socerum.* — Il manque quelque chose à la construction de cette phrase; peut-être faut-il entendre que c'est à son beau-père même que Strata de Burano avait réséqué une portion herniée du poumon. — *Op. cit.* f. 108 ver.

[1] Ce conseil appartient à A. Paré, aussi le signale-t-il par cette note marginale : *Belle annotation.*

Avant lui, les avis étaient fort partagés. Des chirurgiens arabistes qui avaient précédé Guy de Chauliac, les uns voulaient qu'on tînt toujours ces plaies fermées, les autres toujours ouvertes; Guy de Chauliac, partageant le différend, ferme les plaies qui ne lui paraissent pas compliquées d'épanchement intérieur, et c'est encore la doctrine d'A. de La Croix. A la vérité, Jean de Vigo trouve plus sûr de tenir la plaie ouverte; mais avec moins de précision que Paré, et surtout il n'indique pas aussi nettement après quel temps il faut ôter la tente. Voyez du reste mon Introduction.

uient (qui se fait le plus souuent, quelque grande diligence que l'on puisse faire) que la playe degenere en fistule, lesquelles peu souuent se guarissent, par-ce que les muscles du Thorax, qui sont entre les costes, sont en perpetuel mouuement, et aussi que par dedans ne sont couuerts que de la membrane pleuretique, qui est exangue : ioint aussi que la playe n'a point d'appuy pour estre comprimée, cousue et liée pour aider à Nature à rapprocher les labies, et y faire regeneration et agglutination : tout cela fait que les fistules en cest endroit sont le plus souuent incurables [1].

Or pour la cure il faut, apres les choses vniuerselles faites, donner au malade de la potion vulneraire, et luy en faire des iniections dedans ladite fistule : en laquelle on adiousterа du sirop, des roses seiches, et miel rosat, et vn peu d'eau de vie, auec vne syringue : et où il y auroit grande pourriture, i'ay souuentesfois adiousté de l'onguent Egyptiac. Et faut auoir esgard à la quantité de l'iniection, à fin de la faire sortir, et qu'il n'y en demeure nulle portion, s'il est possible : car y demeurant, nuist à la partie, par-ce qu'elle se corrompt estant là retenue.

Figure d'vne Syringue pour faire iniections en quelques parties que ce soit, lors qu'il en faut ietter en grande quantité.

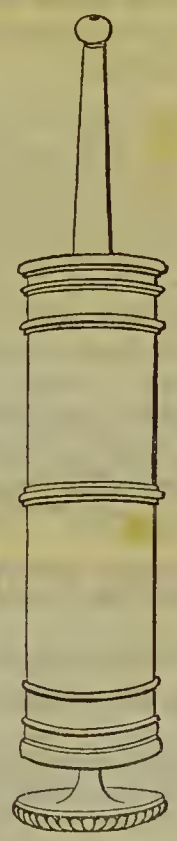

L'iniection sortie, on mettra vne tente cannulée faite d'or, d'argent ou plomb, laquelle sera pertuisée, à fin que la sanie entre en icelle, et qu'elle soit vuidée par dedans ladite cannule. D'auantage ne faut omettre qu'elle soit bien liée, craignant qu'elle ne

[1] L'édition de 1575 ajoute :

« Et iettent grande quantité de sanie tous les iours. Ce qui se fait premierement des vapeurs qui ont esté eleuées du sang, et tombant au dedans, se putrefie (*sic*) : lequel estant putrefié, esleue vapeurs putredineuses qui montent au cœur et engendrent fiéure, laquelle eschauffe tout le corps, et subtilie et liquefie les humeurs, qui puis apres sont enuoyées au lieu blessé pour secourir la partie, qui decoulent au thorax : ainsi que l'on voit à vn gigot de mouton estant en la broche, et picqué d'vn coup de cousteau, tout le ius en sortir, de façon que ledit gigot demeure tout deseiché : ainsi se fait-il, quand Nature veut secourir la partie vulnerée, luy enuoye grande quantité de sang et autres humeurs et esprits contenus auec luy, lesquels se consomment et tarissent par le découlement de la sanie qui sort iournellement de l'vlcere, qui fait que le malade meurt hectique, aride et sec. »

Tout ce passage a été retranché en 1579; mais la théorie en a été reproduite, sauf quelques modifications, à la fin de ce chapitre, sous ce titre : *Probleme.*

tombe au dedans : et à l'orifice d'icelle, on y mettra vne grande esponge trempée en vin et eau de vie, puis esprainte et toute chande sera mise sur la partie. Ladite esponge sert à clorre l'orifice de l'vlcere, de peur que l'air exterieur n'entre au dedans : d'auantage est propre pour aucunement attirer et contenir la matiere sortant d'icelle, qui se fera par l'aide du malade, lequel souuent tant le iour que la nuit, bouchera le nez et la bouche, et poussera son vent, et se panchera du costé malade, à fin d'expurger ladite sanie. Or ladite cannule sera ostée, lors que la fistule iettera peu : puis sera cicatrisée.

Figures de Tentes cannulées, auec leurs liens et esponges. — Note que lesdites cannules ne doiuent auoir plusieurs trous, comme tu vois par ces figures, mais seulement deux ou trois en leurs extremités, à raison que la chair s'imprime et entre dedans lesdits trous, qui est cause qu'on ne les peut retirer sans douleur et nuire à la playe. Ie le sais pour l'auoir experimenté [1].

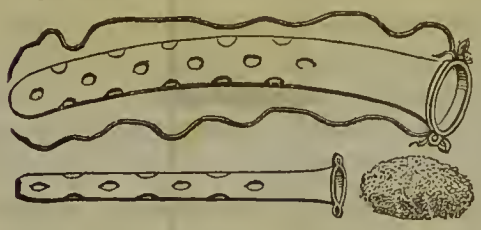

Et si la fistule ne pouuoit estre curée, à cause que l'orifice d'icelle est en la partie superieure, alors faudroit faire vne contre-ouuerture, ainsi que nous auons dit cy dessus de l'Empyeme.

Ie veux en cest endroit aduertir le ieune Chirurgien qu'à aucuns les poulmons sont attachés contre les costes (comme souuent il se voit par l'ouuerture des corps morts) qui fait qu'à tels, si on fait vne contre-ouuerture au Thorax, rien n'en peut sortir : en ce cas le Chirurgien est frustré de son intention : pour cela ne faut pas qu'il delaisse vne autre fois faire telles ouuertures quand il en sera besoin : car telle adherence ne se voit pas tousiours, mais rarement [1].

Une playe faite aux Poulmons se peut guerir, pourueu qu'elle ne soit trop grande, qu'elle soit sans inflammation, et qu'elle soit faite aux extremités, et non en la partie superieure, et que le malade se tienne en repos sans toussir ny parler, et sans grandement haleiner. Car si le malade tousse, la playe se dilatera, et y suruiendra inflammation : puis la vertu expultrice s'efforçant ietter ce qui luy nuist par la toux (car les poulmons ne se peuuent purger que par tel moyen) en toussant l'vlcere se dilate de plus en plus, et ainsi la playe s'aggrandist et l'inflammation accroist, et par ainsi demeure incurable, et le malade meurt tabide dudit vlcere aride et sec.

Et pour mondifier, agglutiner et cicatriser la playe, on fera vser au malade d'aliments et medicamens em-

[1] Cette dernière phrase manque dans la première édition. Il est remarquable du reste que les figures qui suivent, déclarées mauvaises par l'auteur dès l'édition de 1575, n'ont jamais été changées. C'est par cette raison que je les ai conservées ; en effet, la canule, telle que l'indique A. Paré, serait bien mieux représentée par celle qui est figurée au chap. *des Playes du nez* (voyez ci-devant pag. 87), et qui ressemble d'ailleurs au *pyulque* des anciens, tel que le représente André de La Croix, *Op. cit.*, fol. 102.

[1] Ce paragraphe ne se lit ici dans aucune édition d'A. Paré. Il m'a fallu le reprendre à la fin du chapitre de ce même livre où il a été placé par erreur à partir de la deuxième édition, pour le remettre ici à sa véritable place.

plastiques, austeres et astringens, comme terre sigillée, bol d'armenie, hypocistis, balauste, plantin, renouée, berberis, sumach, acacia et leurs semblables, desquels on fera vser au malade en potage et lohots, y mettant du miel rosat, qui leur fera comme vehicule, et aidera à deterger et mondifier la playe [1]. Et lors que le malade vsera de lohots, sera couché à l'enuers, et luy sera commandé tenir lesdits lohots longuement en la bouche, en relaschant les muscles du larynx : ce faisant le medicament coulera peu à peu le long des parois de la Trachée artere. Et faut se garder qu'il ne deflue trop à coup, de peur d'exciter la toux : mais qu'il descende par dedans la Trachée artere, ainsi que fait l'eau le long d'vn mur : ce faisant la toux ne sera excitée. Le lait de vache, ou d'asnesse, ou de chéure, sont propres, ausquels sera adiousté du miel, qui le garde se coaguler en l'estomach. Celuy de femme est excellent par dessus tous [1].

Le sucre rosat est fort singulier en ce cas, et recommandé grandement par Auicenne : comme ayant vertu ensemble de mondifier et astraindre, qui sont les deux choses souhaitables en vn vlcere. Mais de tant que comme nous auons noté cy devant, la fiéure hectique suruient aisément et assez souuent aux playes et maladies des parties Thoraciques, et nommément du Poulmon, il sera bon de dire quelque chose de la façon de penser telle sorte de fiéure : à fin que le Chirurgien

[1] André de La Croix expose longuement tous les simples recommandés en potion pour les plaies de poitrine demeurées fistuleuses; et après avoir cité Galien, les Arabes et les arabistes, il ajoute :

« Mais comme les Allemands se servent pour ces opérations seulement de quatre herbes, lesquelles ont été fort recommandées par Théophraste, le peuple les a appelées *herbes allemandes*, savoir 1° la *stellaria montana*, qu'ils nomment *sanichel* et *sinaul*, et que nous appelons *alchimille* et *pied-de-lion*, ou par corruption du mot allemand, *sanicle*, *sanicula* ; 2° le *gariophilata benedictum*, qu'ils appellent *vurtz* et *seulem*, et qui porte parmi nous les noms de *sanamunda* et *diaponsia* ; 3° la *clématide* qu'ils nomment *singrien*, *uintegrun* et *ungrun*, et nous *hiemalis*, *vinca* et *provinca*. La quatrième est une espèce de trèfle dite *trinitas*.

» A celles-ci les Français ajoutent l'*éritrodanum*, et nous le *lierre terrestre* et la *peraria* qu'ils appellent *pirola*.

» Tous ces simples sont toujours conservés tout prêts à Venise par ce diligent *aromataire*, Angelo Cecchino Martinello, le premier des *simplicistes* de notre temps. On les fait bouillir dans du vin blanc de montagne, ou dans de l'eau ou du vin, selon les habitudes du blessé et la nature des symptômes, et ajoutant du miel on fait prendre cette potion tiède, à la dose de quatre onces ou d'une demi-livre à la pointe du jour et quatre heures avant le repas. Les herbes doivent être cueillies dans des lieux montueux, pendant la canicule et desséchées à l'ombre. J'ai connu à Feltre, en 1545, époque où je rédigeais ces Institutions de Chirurgie, un chirurgien de campagne qui donnait à ses patients matin et soir un verre de très bon vin blanc avec trois drachmes de poudre de choux rouges, et il était fort heureux dans le traitement de ces plaies. » *Op. citat.*, fol. 106.

Il recommande d'ailleurs de ne pas donner de ces potions avant le quatorzième jour si la plaie est accompagnée d'une forte fièvre ; autrement on peut y recourir à partir du septième jour.

[1] Le chapitre s'arrête ici dans l'édition de 1575. Tout ce qui suit jusqu'au chap. 34 a été ajouté en 1579 ; de même qu'un chapitre fort étendu sur la fièvre hectique, que nous avons retranché, parce qu'il se retrouve bien plus étendu encore au *Traité des fièvres*.

L'édition latine a passé le *probleme* tout entier sous silence.

en l'absence du Medecin, aye dequoy donner quelque contentement et allegeance au malade, en attendant que la venue du Medecin desiré, et en tel cas bien necessaire, puisse apporter quelque plus grand secours et guerison entiere.

PROBLEME.

Pourquoy est-ce que les playes faites en la substance des Poulmons, causent fistules, desquelles sort grande quantité de matiere purulente et fetide, qui fait que les malades meurent tabides et etiques.

Est-ce point que le Poulmon vlceré attire beaucoup de sang du cœur par la veine arterieuse, comme d'vne pompe, et l'ayant attiré ne le peut assimiler, ains se corrompt et tourne en sanie fetide, à raison qu'elle est retenue enclose au Thorax sans pouuoir estre euentilée, laquelle est iettée par la playe, et quelquesfois par vomissement, et par les selles et vrines? Or ladite sanie eschauffe les parties qu'elle touche et croupit, comme le Diaphragme et autres parties du Thorax, et d'elle s'esleuent vapeurs putredineuses, lesquelles sont communiquées au cœur et au cerueau, dont s'ensuit plusieurs accidens, et principalement fiéure hectique et colliquatiue, et alteration de l'esprit de la respiration: qui est la cause pourquoy les anciens ont appellé telle maladie *Therioma*, pour la voracité de l'vlcere, laquelle s'aggrandist tousiours par le moyen du mouuement du Poulmon. Qu'il soit vray, veritablement i'ay fait plusieurs ouuertures de corps morts par coups d'harquebuses, dont le boulet ne pouuoit estre plus gros que le bout du doigt, neantmoins ie trouuois la playe au Poulmon grande à mettre vn esteuf[1]. Or ceste vlcere attire à soy le sang, comme vn loup affamé, de la veine arterieuse du cœur, et le cœur de la veine caue, dont tout le corps en est consommé et rendu sec, aride et etique: dont la mort s'ensuit.

Et quant aux fistules, aucunes, neantmoins que le Poulmon ne soit point vulneré, ne laissent à ietter grande quantité de matiere purulente, par-ce qu'elles sont voisines du cœur, qui, fontaine du sang (selon l'vsance commune de Nature, qui est de secourir la partie affligée, tant qu'elle peut, de sang et esprits, venant des rameaux de la veine azygos) en fournit sans fin et sans mesure ausdites parties offensées, sans ce que d'elles mesmes, par douleur, ou par chaleur, ou par leurs mouuemens (comme les Poulmons et Diaphragme) en peuuent attirer à soy. Or ce sang fluant et enuoyé, ne pechant ny en quantité ny en qualité, imbu de la malignité de la partie vulnerée, se fait purulent: d'où vient que tousiours nouvelle sanie s'engendre et desgorge à la playe, ou vlcere, qui en fin conduit le malade en vn marasme, le rendant sec, aride et etique: dont le plus souuent le malade meurt d'vne fiéure hectique.

CHAPITRE XXXIV.

DES PLAYES DV VENTRE INFERIEVR, DIT EPIGASTRE.

Apres auoir sommairement traité des playes du Thorax, reste maintenant à parler de celles du ventre in-

[1] *Esteuf* balle de jeu de paume.

ferieur, dont les vnes sont faites par deuant, les autres par derriere : aucunes sont superficielles, les autres penetrent au dedans : d'autres passent de part en part au trauers du corps, et quelquesfois l'instrument demeure dedans : aucunes sont auec lesion des parties contenues, comme du foye, ratelle, estomach, intestins, reins : et aucunes d'icelles sont si grandes, que partie de l'Omentum sort de dehors : autres penetrent jusques en la substance de Pancreas : autres à la vessie et pores vreteres : autres en la matrice, et corps des grands vaisseaux, comme de la grande veine ou artere.

Or les signes que le foye est blessé, c'est qu'il sort grande quantité de sang par la playe, et le blessé sent vne douleur pongitiue, qui s'estend iusques au cartilage Xiphoïde ou Scutiforme, auquel est attaché : quelquesfois le blessé vomit pure cholere, et se trouve mieux d'estre couché sus le ventre qu'en autre maniere.

Si l'estomach ou aucuns des intestins gresles sont offensés, le manger et boire sort par la playe, les flancs se tumefient et deuiennent durs, le malade a le hocquet, et vomit souuentesfois pure cholere, a grande douleur et contorsion au ventre, luy surviennent petites sueurs et refroidissement des extremités : et si les gros intestins sont vulnerés, la matiere fecale sort par la playe.

Si la ratelle est naurée, le sang sort du costé senestre gros et noir, et le malade est altéré, et a les mesmes signes que nous auons dit du foye.

Si les rongnons sont offensés, le malade a difficulté d'vriner, et pisse du sang : a douleur aux aines, à la verge, et testicules.

Si la vessie ou pores vreteres sont naurés, le malade sent douleur aux flancs, les parties du penil sont tendues, et au lieu d'vrine fait du sang, ou l'vrine sanglante, et quelquesfois mesme sortent par la playe.

Si la matrice est vulnerée, il sort du sang par les parties honteuses, et ont presque semblables accidens que ceux de la vessie.

Les playes faites au foye sont mortelles, par ce que c'est la partie qui sanguifie et est necessaire à la vie : aussi que la veine caue ou porte sont incisées en leurs rameaux, dont s'ensuit grande hemorrhagie, ou flux de sang, qui coule non seulement aux parties interieures, mais aussi aux exterieures, dont les esprits s'exhalent : ou pour ce que le sang qui est coulé aux parties intérieures, s'eschauffe et pourrit, dont s'ensuit douleur, inflammation, et par consequent la mort. Toutesfois Paulus Ægineta dit, qu'une partie et portion du lobe du foye peut estre ostée sans mort [1].

Aussi les playes de l'estomach, intestins gresles, et principalement du Ieiunum (pour la multitude des vaisseaux qui sont en iceluy, et pour la subtilité de sa substance nerueuse, aussi pource qu'il reçoit la cholere du cystis fellis) sont mortelles [2] : pareillement celles de la ratelle, rongnons, vaisseaux, vreteres, vessie, matrice, cystis fellis, sont pernicieuses, et souuent mortelles, pource que l'vsage de telles parties est necessaire à la vie, et aussi qu'aucunes sont exangues, et nerueuses, et que par icelles passent les humidités excrementeuses, et qu'il est difficile d'appliquer les remedes, à cause qu'elles sont en la profondité

[1] Paul. Ægin. ch. 88, liu. 6. — A. P.
[2] Hipp. Aphor. 18. liu. 6. — A. P.

du corps : et partant sont dites mortelles, et principalement si elles sont grandes.

Mesmes toutes playes qui penetrent seulement en la profondité des ventres, sans lesion des parties internes, sont fort dangereuses : parce que l'air ambiens ou exterieur entre dedans, lequel n'estant elaboré, nuit grandement aux parties interieures, ioint que les esprits s'exhalent, dont les vertus sont rendues imbecilles : et pour ce qu'on ne peut bien mondifier telles playes, qui est cause qu'elles degenerent en fistules, principalement au Thorax, comme auons dit, se fait collection de matiere, dont en fin la mort s'ensuit.

Toutesfois i'ay pensé plusieurs qui auoient des coups d'espée et de pistoles au trauers du corps, qui sont gueris. Et pour tesmoignage de ce, i'ay pensé en la ville de Melun l'Argentier de l'Ambassadeur du Roy de Portugal, qui auoit un coup d'espée au trauers du corps, par lequel les intestins furent vulnerés, en sorte que quand on l'habilloit, sortoit par la playe assez grande quantité de matiere fecale, neantmoins ledit Argentier a esté gueri [1].

Mesme ces derniers iours ie fus appelé pour vn gentilhomme natif de Paris, nommé Gilles le Maistre, seigneur de Belle-iambe, demeurant à la rue saint André des Arts, en la présence de messieurs Botal, Medecin ordinaire du Roy et de la Royne, et Richard Hubert, Chirurgien ordinaire dudit Seigneur, et Iacques Guillemeau Chirurgien du Roy et Iuré à Paris, hommes sçauans et bien experiment en la Chirurgie : lequel auoit receu un coup d'espée au trauers du corps, dont par plusieurs iours ietta le sang par la bouche et siege, en assez grande quantité, qui denotoit les intestins estre offensés : toutesfois en quinze ou vingt iours fut gueri.

Pareillement les playes des grands vaisseaux sont mortelles, pour la grande effusion de sang et d'esprit qui s'en ensuit [1].

CHAPITRE XXXV.

CVRE DES PLAYES DV VENTRE INFERIEVR [2].

Quant à la curation, il faut considérer si la playe penetre en la capacité ou non : et celles qui ne seront que jusqu'au Peritoine, seront traitées comme playes simples, qui deman-

[1] On trouve déjà cette histoire dans la deuxième édition du *Traité des playes d'haequebutes*, 1552, fol. 79 ; seulement A. Paré dit qu'il a pansé le malade *auec maistre Nicole Lauernault*. Elle y est de plus immédiatement suivie de cette autre : *Et d'auantage vn gentilhomme de Vitrey en Bretagne fut blessé d'vn coup pareil, lequel apres auoir esté pensé par maistre Girard, à present Chirurgien du Roy, et moy, ne mourut.*

Celle-ci a été retranchée à partir de l'édition de 1564, peut-être parce que Paré, alors simple barbier-chirurgien, n'avait eu que fort peu de part à une cure dirigée par un chirurgien de Saint-Côme. Il est bon d'ajouter que, pour l'histoire précédente, la mention de Nicole Lavernault a également été retranchée dès l'édition de 1564.

[1] Cornelius Celsus, liu. 5, ch. 26. — A. P.

[2] Toute la doctrine de ce chapitre se trouve dans Guy de Chauliac, où le sujet est même traité avec bien plus d'étendue. Ce qui appartient à Paré se réduit à la ponction des intestins gonflés de gaz, et à la défense d'administrer des clystères ; Guy de Chauliac les avait conseillés.

dent seule vnion : mais celles qui sont en la capacité requierent autre curation : car souuent les intestins ou omentum, ou tous deux ensemble, sortent par la playe.

Quelquesfois aussi l'intestin est blessé, lequel doit estre cousu de la suture du pelletier à petits points, comme nous auons dit cy dessus, puis ietter dessus poudre de mastic, myrrhe, aloés, bol : et la suture estant faite, doit estre remis au dedans petit à petit, et non tout à coup, faisant situer le malade au contraire de la playe : comme s'il est blessé à la partie dextre, il doit reposer sur le costé gauche, et au contraire : et si la playe est aux parties inferieures, le faudra souleuer, ayant les fesses plus hautes que la teste : et si elle est aux parties superieures, faut faire situer le malade au contraire, à fin que les intestins tombent en prestant place à remettre ceux qui sont sortis.

Or souuentesfois les intestins se tumefient et enflent, à cause de quelques ventosités qui y sont contenues, et pour l'air ambiens qui les a refroidis et fait enfler, qui est cause que difficilement se peuuent remettre : et pource le Chirurgien fera fomentations ausdits intestins, de decoctions resoluentes et discutientes, ausquelles aura cuit camomille, melilot, semence d'anis, fenoüil : ou bien appliquerez dessus iceux intestins, vne volaille viue tranchée par le milieu, ou bien de petits chienneaux, ou vne vessie de porc à demy pleine de la decoction susdite : car telle chaleur discute et resoult merueilleusement les ventosités contenues ausdits intestins, et conforte la partie. Et si par tels remedes les ventosités ne peuuent estre dissipées, et que l'orifice de la playe soit estroit, il sera expedient de la dilater, à fin de donner lieu à les remettre plus facilement.

Et s'ils sont incisés, ils doiuent estre recousus, principalement les gros, et non les gresles, s'ils ne sont du tout alterés et changés de couleur et chaleur naturelle. Or ils se corrompent en peu de temps par l'air exterieur. La maniere de faire la cousture, c'est qu'il faut les recoudre comme font les pelletiers leurs peaux : et apres, de peur que la matiere fecale ne sorte hors, on mettra sur la playe un peu de poudre de mastic subtilement pulverisé, puis les remettre dedans le ventre : et faut que les bouts du fil soyent passés hors de la playe, à fin que l'intestin repris on le puisse retirer. Or quand la playe faite au ventre est si estroitte qu'on ne puisse reduire les boyaux au dedans, il faut accroistre la plaie auec vne bistorie ayant vn bouton au bout, et qu'elle ne tranche que d'un costé, de peur qu'en faisant l'incision pour aggrandir la playe, on ne blesse les boyaux. Et si les intestins sont si enflés de ventosités, qu'on ne les puisse réduire, lors on les fomentera d'eau chaude, auec huile, puis apres de gros vin noir tiede et astringent, et autres choses cy dessus dites. Et s'il y auoit si grande quantité de vents, qu'ils ne peussent estre reduits, il les faut percer auec vne aiguille pour faire sortir les vents, ainsi qu on voit vne vessie de porc remplie de vents, lors qu'on la perce d'vne espingle, le vent sort. Ce que i'ai fait aux intestins auec heureuse issue. Cela fait, il les faut reduire au dedans commençant aux derniers sortis, à fin que chacun puisse estre remis en sa place : et pendant qu'on les pousse dedans le ventre, faut que le blessé retire son haleine. Et estans reduits, il faut cou-

dre la playe, et y faire tant de points qu'il sera de besoing [1].

Et si la playe est grande, il faudra faire la cousture nommée des anciens Gastroraphie. C'est que le premier point prenne la léure de la playe auec le Peritoine, et la léure de l'autre costé laisse le Peritoine, ne prenant que la chair, et de l'autre costé le Peritoine. Et faudra faire cela tant de fois, qu'il sera necessaire pour recoudre toute la playe. Or telle cousture a esté inuentée des anciens à bonne raison, parce que si on prenoit le Peritoine tant d'vn costé que d'autre, il banderoit et se deschireroit, et demeureroit vne espace vuide à l'endroit de la playe, qui feroit que les intestins feroient vne tumeur semblable aux hargnes intestinales. Apres auoir reduit les hoyaux, et recousu la playe, le malade doit estre vn peu esbranlé et secoüé, à fin que les boyaux se remettent d'eux mesmes en leur place. Tout cela fait, on appliquera sur la playe remedes propres aux playes recentes [2].

Si l'Omentum est sorti, doit estre remis le plustost qu'il sera possible : car il est suiet à soy putrefier, estant de substance pinguedineuse, laquelle estant exposée à l'air, se congele, et sa chaleur naturelle s'esteint, et tost apres tourne à pourriture. Ce qui est prouué par Hippocrates disant, *Si le Zirbus vient à sortir hors, il pourrira* [1]. Ce que le Chirurgien connoistra lors qu'il sera liuide, noirastre, et refroidi au tact, et lors ne le remettra ainsi putrefié : car les parties d'iceluy corrompues pourroient endommager les autres : mais le liera auec un fil retors, au dessus de la putrefaction, et extirpera ce qui est corrompu, et sera reduit en son propre lieu. Toutesfois on doit laisser pendre le filet, à fin d'attirer ce que par le moyen du filet qui auroit esté serré, pourroit cheoir en la capacité du ventre. Aucuns ont voulu laisser l'Omentum dehors estant lié : ce que faut bien garder de faire, à cause que ce faisant, il est tenu suspendu, n'es-

[1] Tout ce long paragraphe n'est en quelque sorte que la répétition de ce qui avait été dit au commencement du chapitre, mais avec des modifications et des additions qui complètent la doctrine de l'auteur, comme l'emploi du bistouri boutonné, la ponction des intestins gonflés de gaz, etc. La date exacte de ce paragraphe n'est donc pas sans quelque intérêt ; il n'existe encore ni dans les deux premières éditions françaises, ni dans la traduction latine, et n'a été publié au plus tôt qu'en 1585.

[2] Ce paragraphe se trouvait rejetté un peu plus bas dans les deux premières éditions, à la suite de ce qui a rapport à l'omentum, où même nous trouverons encore mentionnée la gastroraphie. Le texte était assez différent pour être reproduit ici :

« Or telle suture se fait en ceste maniere. L'esguille doit estre passée au trauers de la premiere léure, prenant seulement le peritoine : de l'autre léure on ne prendra que la chair, et non le peritoine : puis l'autre point se fera au contraire, et ainsi continuer iusques à ce qu'il suffira : car par tel moyen se fera consolidation dudit peritoine auec la partie charneuse : et si aucun fait le contraire, il s'ensuit vn inconuenient qui n'est de petite consequence : c'est que le peritoine estant exangue ne se peut ioindre si ce n'est par le benefice de la chair : et n'estant ioint, demeure, apres la consolidation de la playe, vne tumeur qui ne peut ou bien difficilement estre guarie. Apres auoir fait telle suture, la playe sera traitée et consolidée ainsi qu'il appartiendra. »

Ce méchant procédé, appuyé sur d'aussi méchants raisonnements, est d'ailleurs copié de Galien, que Paré cite en marge : *Au liure 6 de la Methode*, ch. 4.

[1] Hipp. Apho. 58. liu. 6. — A. P.

tant couché sur les intestins, qui est son propre lieu : dont s'ensuit grande douleur, et tranchées au ventre : qui pourroit faire quelque pourriture, comme chose estrange à Nature : et pour euiter tels accidens, le faut remettre comme nous auons dit. Lors que l'intestin et Omentum sont remis, la playe estant grande, doit estre cousue par le benefice de la suture dite Gastroraphie, delaissant un petit orifice en la partie plus decliue, pour donner issue à la sanie.

Grande annotation au ieune Chirurgien : c'est qu'aux playes faites aux boyaux, ne faut donner clysteres, à raison que si le clystere sortiroit par la playe des intestins, et demeureroit en la capacité du ventre, se pourriroit auec le sang, et s'esleueroit de grandes ventosités putredineuses, qui font enfleures, et tension au ventre. Et quand telles choses aduiennent, et le malade se plaint sentir grande douleur aux testicules, fay prognostic, que ton malade bien tost mourra : ce que i'ay veu plusieurs fois [1].

En lieu des clysteres on peut vser de suppositoires, ou noücts.

Et quant aux playes penetrantes en la substance du foye, ratelle, estomach, et autres parties contenues, ne doiuent estre delaissées : mais le Chirurgien fera son deuoir en ce qu'il luy sera possible : iaçoit que par ce moyen n'aye certaine esperance de guerir, neantmoins vne esperance douteuse est meilleure, qu'vn desespoir asseuré [2].

[1] C'est ici le paragraphe que l'on trouve répété par erreur, même dans la dernière édition originale, à la fin du chap. XI de ce livre. Voyez la note 3 de la page 28. Il manque ici dans les deux premières éditions, de même que la phrase suivante.

[2] Sentence de Corn. Cels. — A. P.

Si la vessie est blessée, ou la matrice, et gros intestin, seront faites iniections par leurs propres conduits.

Ie n'ay veu aucun autheur qui aye parlé des playes faites en la gresse, mais les ont tousiours referées à celles de la chair et des muscles : partant en cest endroit m'a semblé bon de dire ce mot en passant. C'est que lors qu'il sera fait vne playe simple seulement en la substance de la gresse, encor qu'elle fust bien profonde, il n'y faut mettre nulle tente, mais seulement y ietter de nostre baume dedans, et vne emplastre par dessus *de gratia Dei*, ou autre semblable : ce faisant ladite playe sera tost apres consolidée, fermée, et cicatrisée, ce que i'ay fait plusieurs fois [1].

CHAPITRE XXXVI.

DES PLAYES DES AINES, VERGE ET TESTICVLES.

Il aduient quelquesfois playes aux Aines et parties voisines, et alors il faut auoir esgard si elles penetrent au dedans, et connoistre quelles parties seront vulnerées, comme vessie, matrice, intestin droit, parce qu'elles ont grande conionction ensemble, de façon que souuent sont blessées toutes ensemble d'vn coup : et pour le connoistre, voy les deux susdits chapitres.

Or quant aux playes des Testicules et parties genitales, parce qu'elles sont necessaires à la generation, et

[1] Il faut ici remarquer la guerre que Paré fait aux tentes. Ce paragraphe existe dès la première édition de 1575, en conséquence antérieurement à celui que nous avons signalé touchant la même doctrine, liv. VII, ch. 5. — Voy. le t. I, p. 435, note.

qu'elles font la paix en la maison, on les conseruera le plus soigneusement qu'il sera possible, y procedant ainsi que l'on verra estre necessaire, suiuant la doctrine donnée par cy deuant, diuersifiant les remedes selon les accidens qui viendront : car d'escrire telle chose en particulier, ne seroit iamais fait.

CHAPITRE XXXVII.

DES PLAYES DES CVISSES ET DES IAMBES.

Les playes faites au dedans des Cuisses sont souuent cause de mort subite, quand elles penetrent en la grosse veine Saphene, ou grosse artere, et aux nerfs qui les accompagnent : ce que i'ay veu souuent aduenir.

Or lors qu'elles sont simples, il n'y a rien qui peruertisse la cure, fors qu'il faut que le malade garde le lit, suiuant le prouerbe commun des Italiens, à sçauoir, *La mano al petto, la gamba al letto.* Mais quand elles penetrent profondément, souuent aduient grands accidens, comme inflammation, aposteme, et pourriture aux membranes qui couurent les muscles, qui causent que l'vlcere iette vne tres-grande quantité de matiere, de façon que le malade meurt en atrophie, et tout desseiché.

Et partant faut que le Chirurgien soit aduisé à bien traiter telles playes, vlceres et fistules, faisant des incisions, à fin de pouuoir extirper et mondifier les membranes pourries et les callosités. Car vne petite portion peut faire grands accidens, et tenir l'vlcere long temps ouuerte.

Et quand les tendons du iarret et autres sont coupés, aucuns Chirurgiens ont bien osé les coudre bout-à-bout, à fin de les reünir ensemble : ce que iamais n'ay osé faire, de peur qu'il n'y suruint extreme douleur, conuulsion, et autres accidens. I'ay bien veu le gros tendon fait de trois muscles du mollet de la iambe, lequel s'insere au talon [1], estant coupé d'vn coup d'espée, la playe estre long temps sans se pouuoir consolider : et apres estre cicatrisée, quand le malade commençoit à cheminer, la playe s'ouuroit comme auparauant : et partant ie conseille, le fait aduenant, que l'on commande au malade de bien long temps ne cheminer sur la iambe blessée, iusques à ce que la cicatrice soit endurcie, et bien ferme : à ceste cause il doit cheminer long temps sur vne potence.

Ie ne puis et ne dois icy obmettre vn accident que i'ay veu aduenir au gros tendon du talon [2]. C'est qu'iceluy pour bien legiere occasion, comme pour quelque petit sault, pour vne malmarcheure, ou pour auoir failli [3] de pied en montant à cheual, ou pour y estre monté trop allegrement et brusquement, se rompt et dilacere, sans

[1] *Hector fut trainé par ce tendon au long des murs de Troye.* — A. P.

[2] Tout ce qui suit et qui a rapport à la rupture du tendon d'Achille est une addition faite à la deuxième édition, et a donc pour date 1579. A. Paré avait mis ce passage à la suite du chap. 40, qui a pour titre *Histoire du defunt Roy Charles IX*, où certes on ne serait pas tenté d'aller le chercher. J'ai cru devoir le rapporter ici, à la suite des plaies des tendons, comme à sa place bien plus naturelle.

[3] La deuxième édition porte *sailly*, la cinquième *failly*; on sait que la grande f de cette époque ressemble beaucoup à une f. L'édition latine a traduit suivant ce dernier sens : *ascensu in equum vel* frustato *vel rapidiore.*

qu'il y ait aucune apparence de solution de continuité à la veuë, ou autre lesion du cuir. Les signes de tel accident sont, que lors que tel excés se fait, on oit vn bruit en ceste partie, comme d'vn coup de foüet, et ce lors que la solution se fait : puis au tact, on sent vne cauité au dessus du talon, à l'endroit que ledit tendon est rompu. La douleur est grande en la partie, auec impuissance de marcher droit à son aise.

La cure se fera en gardant le lit par vn long temps, appliquant du commencement des remedes repercussifs sur la partie, pour euiter la fluxion, et autres mauuais accidens : puis on vsera de l'*emplastrum nigrum* ou *dialchalciteos* et autres, selon qu'on iugera le cas le requerir. Et toutesfois pour cela ne faut esperer receuoir entiere guerison du mal, ains au contraire, dés le commencement faut prognostiquer et predire qu'il restera tousiours quelque depression en la partie, auec deprauation de l'action de la iambe : c'est à dire, que le malade clopinera tousiours quelque peu, à raison que les extremités du tendon rompu ou relaché ne se peuuent iamais parfaitement reioindre.

CHAPITRE XXXVIII.

DES PLAYES DES NERFS ET PARTIES NERVEVSES [1].

Il se fait solution de continuité és parties nerueuses, par causes externes, en diuerses manieres, à sçauoir : par choses qui contondent, meurtrissent et escachent, comme coups de pierre, de baston, de marteau, de masse, balle d'harquebuse, garrot d'arbalestre, d'vne morsure, pinsure, piqueure, et semblables : par choses aiguës et piquantes, comme d'vne aiguille, poinçon, lancette, dard, fleche, espine, escharde : ou quelque partie de beste piquante, comme d'vne viue : aussi par choses trenchantes, comme d'espée ou cousteau : ou qui estendent si fort qu'ils rom-

[1] La fin de ce livre, à partir de ce chapitre, avait été publiée pour la première fois en 1573, à la suite des *Deux liures de Chirurgie, de la generation et des monstres*, p. 582 et suiv., sous ce titre spécial : *Des plaies des nerfs, tendons, et des ioinctures et membranes.* Cette sorte de petit traité est précédé d'un avis au lecteur que nous allons reproduire.

AV LECTEVR.

« Ces iours passés, deuisant de la Chirurgie, et principalement des plaies faictes aux parties nerueuses, auec monsieur Belanger (Medecin ordinaire du Roy, homme sçauant et bien experimenté en la Medecine et Chirurgie, pour auoir suiui longtemps la guerre et s'estre trouué aux batailles), tombasmes en propos des plaies qui se font aux parties nerueuses, où nostre deuis s'accorda fort l'vn à l'autre : et ayans discouru sur ceste matiere assez longtemps, et comme n'estant satisfaict à son gré de ce qui en a esté escript par le passé, me pria, en faueur de la republique, et de l'amitié qui est entre nous deux, de mettre par discours, à la fin de ce present liure, ce que i'en ay cogneu à l'œil et effaict : qui a esté cause que me submettant à sa requeste, ay mis quant et quant la main à la plume, combien que ce ne soit icy le propre lieu d'en traicter. »

Ce traité est divisé en sept chapitres, dont quelques uns ont été reportés ailleurs dans les OEuvres complètes ; je les indiquerai en temps et lieu.

Pour ce premier chapitre, il est entièrement reproduit ici quant à la doctrine, bien que la rédaction ait subi diverses modifications.

peut et dilacerent, comme estre rompus sur la gesne. De là vient que des playes qui en prouiennent, les vnes sont plus composées que les autres: aucunes sont superficielles et petites, autres longues et profondes, et aucunes aussi sont faites selon la longueur du nerf, tendon et membrane, les autres selon la largeur, auec incision totale, ou d'vne portion seulement. Il y a d'autres differences, lesquelles ie delaisse pour cause de briefueté.

Les accidens qui en aduiennent sont douleur vehemente, fluxion, inflammation, fiéure, delire, syncope, aposteme, gangrene et totale mortification de la partie, spasme, et souuent la mort, et ce pour la communication et colligance qu'ils ont au cerueau et autres parties nobles. Entre toutes les blesseures des parties nerueuses, la picqueure est celle qui plus amene de pernicieux accidens, parce que la playe est petite et estroitte: au moyen dequoy ny le medicament y peut entrer, ny la sanie sortir, laquelle par sa demeure acquiert vne virulence, dont elle imbibe la substance des nerfs, tendons et membranes, et fait qu'en estant engrossies, s'accourcissent, et par telle repletion est causée douleur, inflammation, spasme, et les autres accidens des susdits.

Apres celle-cy, les plus dangereuses sont les playes où les nerfs, tendons et membranes ne sont coupés qu'à demy ou superficiellement, parce que la portion qui n'est coupée, se retire vers son principe, qui cause grande douleur et spasme par communication. Cecy est manifeste aux playes de la teste, lorsque le Pericrane n'est qu'à demy coupé, et mesme quand on l'incise pour appliquer le trepan. Car n'estant que demy incisé, la douleur et accidens y demeurent bien plus grands, que s'il l'est du tout. Parquoy la plus seure playe des nerfs est celle où ils sont du tout coupés, d'autant qu'ils ne communiquent rien aux autres parties superieures, et que s'en retirant ils ne trouuent point de contrariété. Bien est vray que la partie demeure debile et priuée de son action et mouuement le plus souvent.

CHAPITRE XXIX.

CVRE DES PLAYES DES NERFS.

Les playes des nerfs, selon la commune pratique des anciens Medecins et Chirurgiens, ne doiuent estre promptement agglutinées, suiuant la generale indication de solution de continuité: mais plustost si elles sont trop estroittes, comme les piqueures, ils commandent qu'elles soient aggrandies par incision de ce qui est dessus, et qu'on les tienne long temps ouuertes, à fin de donner issue à la sanie, et entrée aux medicamens [1].

Quant à moy, i'ay plusieurs fois traité telles playes tout autrement: et de fresche memoire en vn nommé monsieur le Coq, Procureur en Cour d'Eglise, demeurant en la rue de nostre-Dame, lequel en serrant certains papiers qui estoient sur son contoir, trouua entre iceux vn trencheplume, qui luy passa tout au trauers de la main: aussi en vn mien voisin, qui voulant embrocher vn aloyau de

[1] L'édition de 1573 applique tout ce qui vient d'être dit aux *Playes des nerfs, tendons et membranes.*

bœuf qui estoit gelé, se perça de la broche le milieu de la main de part en part. Ie leur ay agglutiné incontinent leurs playes, y mettant dés le premier appareil de mon baume assez chaud, sans nulle tente, et autour un defensif, et furent bien tost gueris, sans leur aduenir aucuns accidens [1].

Toutesfois ie ne conseille pas au ieune Chirurgien de se hazarder à suiure telle façon de pratiquer, que premierement il ne soit bien exercé à discerner les diuerses complexions et habitudes des corps. Car cela ne pourroit bien succeder, si le corps estoit plethorique. cacochyme, ou de sentiment fort aigu : en tel cas serait plus seur d'y besogner, comme nous dirons cy apres.

Or non seulement les playes des nerfs different en curation d'auec les autres playes, mais aussi sont differentes entre elles : car combien que tous medicamens soient propres aux nerfs blessés, lesquels attirent du profond, et tarissent les humidités et sanies, si est-ce que ceux qu'on applique aux piqueures, et où les nerfs ne sont pas desnués, requierent et endurent bien remedes plus forts, subtils, et desiccatifs (toutesfois sans mortification) à fin qu'ils puissent penetrer au profond, en attirer et seicher l'humeur et sanie qui est autour, ou en la substance d'iceux nerfs. Au contraire, quand ils sont descouuerts, il n'est besoin que de medicamens doux, et qui seichent sans aucune mordication.

[1] Ces deux premiers paragraphes se retrouvent en substance à la fin du deuxième chapitre du Traité de 1573; mais le paragraphe suivant, qui modifie la doctrine générale, ne date que de l'édition de 1575.

Exemple pour la piqueure de nerf.

℞. Terebent. Venetæ, olei veteris ana ℥. j.
Aquæ vitæ parum.

Autre.

℞. Olei terebenthinæ ℥. j.
Aquæ vitæ ʒ. j.
Euphorbij ʒ. ß.

Autre.

℞. Radiees dragonteæ, brioniæ, valerianæ, et gentianæ cxsieeatas et in puluerem redaetas : misce cum deeoeto eentaurei, et oleo aut axungia veteri.

Tu en mettras chaudement dedans la playe.

Autre.

℞. Galbanum, poix grasse, opopanax : liquefiez en eau de vie et fort vinaigre, puis y meslez axunge de porc, d'oye, de poulle, de chapon, d'ours, huile vieille, huile de lis, et semblables.

Autre.

℞. Olei hyper. sambuci et de euphorbio ana ℥. j.
Sulphuris viui subtiliter puluer. ℥. ß.
Gummi ammon. bdellij ana ʒ. ij.
Aceti boni ℥. ij.
Vermium terrestrium præparatorum ℥. j.
Bulliant omnia simul ad eonsumptionem aceti.

On instillera en la playe de ce medicament, puis sera appliqué tel Cerat, lequel attire la matiere du profond.

℞. Olei supra script. ℥. j.
Terebent. Venetæ ℥. ß.
Diachylonis albi cum gummis ʒ. x.
Ammoniaei, bdellij in aeeto dissolutorum ana ʒ. ij.
Resinæ pini, gummi elemi, picis naualis, ana ʒ. v.
Ceræ quod sufficit.
Fiat ceratum satis molle.

Tu vseras prudemment aux piqueures des nerfs de tels et sembla-

bles remedes, les diuersifiant selon la qualité et profondeur d'icelles, et aussi selon la temperature et habitude des corps, et ayant esgard aux autres choses considerables [1].

Et où par tels moyens la douleur ne seroit appaisée, mais plustost augmentée, et qu'on veist la partie enflammée, et les léures de la playe esleuées, iettant vne sanie sereuse, subtile et virulente, nommée Ichor [2] : on y doit appliquer de l'huile toute ferrente, auec vn peu de linge attaché au bout d'vne espatule, et en toucher le fonds et les parois de la playe trois ou quatre fois. Ceste cauterisation fera tost apres appaiser la douleur, à cause qu'en bruslant le nerf, tendon ou membrane, on oste le sentiment, et par consequent la douleur : ainsi qu'il appert aux grandes et extremes douleurs des dents pertuisées, lors qu'on peut toucher au profond de leurs racines d'vn fer ardent, ou d'huile de vitriol rectifiée, ou d'eau de vie : car cela fait promptement cesser la douleur, en bruslant le nerf qui s'insere esdites racines. Nous voyons aussi aux vlceres corrosiues et ambulatiues (tousiours accompagnées de douleur extreme) qu'apres y auoir appliqué vn medicament escarotique, comme poudre d'alun, de mercure, egyptiac fortifié, icelle douleur cesse incontinent [1].

Or supposons encores que la douleur perseuere, et qu'il y ait ja com-

[1] Tout ce qui précède depuis le paragraphe *Or non seulement les playes des nerfs*, etc., est de rédaction nouvelle, et date de 1575. Dans le petit Traité de 1573 on lit :

« Pour la curation, deux choses sont à considerer, à sçauoir, seder la douleur, et garder qu'il ne se face nouuelle fluxion et aposteme : et pour ce faire on appliquera à la plaie, au commencement, vn medicament dessiccatif, et de subtile et tenüe substance, à fin qu'il penetre au profond de la pointure, et qu'il consomme les humidités qui y acquierent (comme nous auons dict) promptement acrimonie, qui est cause d'induire grandes et extremes douleurs et autres accidents : parquoy on y appliquera huille de terebenthine, auec vn peu d'eau de vie bien rectifiee, et pouldre d'euphorbe, ou de souphre incorporés ensemble, et y seront appliqués assés chauds, ou en lieu d'iceux huille de vitriol, auec eau de vie : et autour de la partie, vn cataplasme tel que cestui :

℞. Farinæ hord. et orob. ana ℥. ij.
Sirup. acetos. ℥ iij.
Flor. camomil. p. ij.
Lixiuii quantum sufficit.
Fiat cataplasma.

» Et où tels remedes n'auroient peu appaiser la douleur, etc.

[2] A partir de la cinquième édition, on trouve ici dans le texte entre parenthèse la phrase latine suivante qui n'existe pas encore dans la quatrième : *Hanc curandi rationem Valeseus de Tarenta, lib.* I. *c. de conuulsione, annotauit, vt est nerui incisionem.*

J'ai cru devoir la rapporter dans les notes, d'autant plus que sa rédaction latine fait fortement douter qu'elle soit bien d'A. Paré.

[1] Ici finit le chapitre 2 du petit Traité de 1573. Le chapitre 3 traite *Des Plaies des ioinctures*, et le quatrième *De la situation des ioinctures estant vulnerées* ; ils forment ici les chapitres 41 et 42. Enfin les chapitres 5, 6 et 7 traitent successivement *Du spasme ou conuulsion*, — *De la curation* — et de la *Cure du spasme par consentement et douleur*. Ils ont été reportés presque en entier et littéralement au livre *Des playes en general*, où ils constituent les chapitres 9, 10 et 11 (voyez tome 1er, page 443 et suiv.). L'unique modification est qu'au 11e chapitre, pag. 446, après avoir indiqué les huiles propres *à la picqueure des nerfs*, le Traité de 1573 ajoute à peu près l'équivalent du paragraphe qui termine ici notre chapitre 39.

« Et où tels medicamens ne profiteroient, seroit le plus expedient de couper le nerf ou tendon tout au trauers, car par ce moien chasque partie se retirera vers son costé,

mencement de retraction des nerfs et spasme, et que le malade soit en danger de mort, en tel cas, il est expedient de couper du tout le nerf ou tendon du trauers. Par ce moyen chasque partie d'iceluy se retirant vers son costé, n'y aura plus de contraction : vray est que l'action sera perdue, mais il vaut mieux la perdre que la vie. Ce que les anciens ont commandé.

CHAPITRE XL.

HISTOIRE DV DEFVNT ROY CHARLES IX [1].

Or pour instruire le ieune Chirurgien, et le dresser mieux à la pratique dessusdite, ie reciteray ceste histoire, qui n'est hors de propos pour la curation des piqueures des nerfs.

Le Roy ayant la fiéure, monsieur Chapelain, son premier Medecin, et monsieur Castelan, aussi Medecin de sa maiesté, et premier de la Royne sa mere, luy ordonnerent la saignée : et pour la faire on appella vn qui auoit le bruit de bien saigner, lequel cuidant faire ouuerture à la veine, piqua le nerf : qui fit promptement escrier le Roy, disant auoir senti vne tres grande douleur [1]. Parquoy assez hautement ie dis qu'on desserrast la ligature, autrement que le bras s'enflerait bien fort : ce qui aduint subit, auec vne contraction du bras, de maniere qu'il ne le pouuoit flechir ny estendre librement, et y estoit la douleur extreme, tant à l'endroit de la piqueure, que de tout le bras. Pour le premier et plus prompt remede, i'appliquay vn petit emplastre de basilicon, de peur que la playe ne s'agglutinast, et par dessus tout le bras des compresses imbues en oxycrat auec vne ligature expulsiue, commençant au carpe, et finissant pres l'espaule, pour faire renuoy du sang et esprits au centre du corps, de peur que les muscles ne receussent trop grande fluxion, inflammation et autres accidens. Cela fait, nous nous retirasmes à part pour aduiser et conclure quels medicamens on y deuoit appliquer pour seder la douleur, et obuier aux accidens qui viennent ordinairement aux piqueures des nerfs [2]. Ie mis sur le bureau qu'on deuoit mettre en la piqueure de l'huile de terebenthine assez chaude, auec vn peu d'eau de vie rectifiée, et sur tout le bras vn emplastre de diachalciteos, dissous auec vinaigre et huile rosat, en continuant la susdite ligature expulsiue. Mes raisons es-

et ainsy n'y aura plus de contraction ny spasme. »

Ce paragraphe a été modifié comme on le lit ici à partir de l'édition de 1575, à l'exception des mots *ce que les anciens ont commandé*, qui datent au plus tôt de celle de 1585.

Du reste, après ce paragraphe suivait immédiatement l'histoire du roi Charles IX et celle de la Baillive Courtin, comme on les va lire au chapitre suivant, et l'auteur reprenait enfin : *Le spasme aussi suruient par trop grand froid*, et le reste qu'on peut lire à la fin du chapitre 11 déjà cité du livre *Des playes en general.*

[1] Ce chapitre était confondu avec le précédent dans l'édition de 1575. L'histoire de Charles IX avait déjà été rapportée dans les *Deux liures de Chirurgie* de 1573, p. 612.

[1] L'auteur de cet accident, que Paré n'a pas voulu nommer ici, était A. Portail, qui n'était pas encore reçu maître chirurgien. Voyez la vie d'A. Paré dans mon Introduction.

[2] L'édition de 1573 ajoute : *qui sont spasme, gangrene et mortification, et quelquefois separation de l'ame d'auec le corps.*

toient, que ladite huile et eau de vie ont puissance de penetrer iusques au fonds de la piqueure, et seicher l'humidité qui sortoit de la substance du nerf, et par leur chaleur tant actuelle que potentielle seder la douleur [1] : et ledit emplastre de diachalciteos a pareillement vertu de resoudre l'humeur ja couru au bras, et prohibe la descente d'autre humeur. Quant à la ligature, elle sert de roborer et astraindre les muscles, exprimer et renuoyer aux parties superieures l'humeur ja descendu, et empescher la nouuelle fluxion. Ce que lesdits Medecins accorderent, et conclurent tels remedes y estre vtiles et necessaires. Par ainsi la douleur cessa. Et pour d'auantage resoudre et tarir l'humeur contenu en la partie, on vsa puis apres des remedes resolutifs et desiccatifs comme de cestuy :

℞. Farinæ hordei et orobi ana ℥. ij.
Flor. camom. et meliloti ana p. ij.
Butyri recent. sine sale ℥. j. ß.
Lixiuii barbitonsoris q. suff.

Fiat catapl. ad formam pultis.

Le Roy demeura trois mois et plus sans pouuoir bien flechir ny estendre son bras : neantmoins (graces à Dieu) il fust parfaitement gueri, sans que l'action fust demeurée aucunement vitiée.

Or auions-nous conclu, où les susdits medicamens n'eussent esté suffisans pour obtenir la curation, d'vser d'huile feruente, à fin de cauteriser le nerf, ou mesmes de le couper totalement, parce qu'il estoit plus expedient qu'il perdist l'action du bras, que de le laisser mourir miserablement à faute de ce faire. Comme il estoit aduenu de recente memoire à mademoiselle la bailliue Courtin, demeurant rue sainte Croix, pres la Bretonnerie, à Paris : à laquelle pour auoir esté ainsi mal saignée, le bras luy tomba en gangrene et totale mortification, dont elle mourut par faute d'auoir esté ainsi secourue [1].

Et ce suffira pour la curation des piqueures.

Mais où les nerfs seront descouuerts, n'y faudra appliquer medicamens si forts : car ils induiroient plus grande douleur, et ameneroient plus grands accidens : partant on en appliquera de doux, qui seichent sans aucune acrimonie ou mordication. Exemple :

℞. Tereb. Venet. lotæ in aqua rosar. ℥. ij.
Boli arm. subtil. puluerisati et ireos Florent. ana ʒ. ij.

Incorp. simul.

Pareillement nostre baume est en tel cas excellent. Aussi est bien cestuy fort recommandé de Vigo :

℞. Olei ros. omphacini ℥. ß.
Olei de terebenth. ʒ. iij.
Succi plantag. ʒ. ß.
Seminis hypericonis aliquantulum contriti m. ß.
Tuthiæ preparatæ ʒ. iij.
Calcis decies lotæ cum aqua plantag. ℥. ij.
Antimonij ʒ. j.
Sepi hircini et vitul. ana ʒ. v.
Vermium terrest. lotor. cum vino ℥. j. ß.

Bulliant omnia simul, dempta tuthia, in cyatho decoctionis hordei vsque ad consumptionem aquæ et vini : colentur, rursusque igni admoueantur, addendo tuthiam, et fiat linimentum cum cera alba, et ʒ. ß. croci.

Ce liniment mitige la douleur, et est incarnatif, et engendre chair dessus les nerfs descouuerts.

[1] L'édition de 1573 ajoute : *Ce que i'auois faict en cas semblable plusieurs fois auec bonne et heureuse issue.*

[1] La fin de ce chapitre manque dans le Traité de 1573.

Tu accommoderas proportionnellement la predite curation aux tendons et membranes, n'oubliant aussi à conforter iceux nerfs (en quelque sorte qu'ils soient blessés) à l'endroit de leurs origines et passages plus insignes, comme la teste, l'espine, le col, les aisselles et aines : et ce auec huiles chaudes, comme huile laurin, delis, de vers, de sauge et semblables[1].

CHAPITRE XLI.

DES PLAYES DES IOINTVRES [2].

Parce que les playes des Iointures ont quelque chose de particulier outre ce qui a esté dit és nerfs, pour ceste cause nous en traiterons à part en ce chapitre.

Or icelles sont dangereuses, et le plus souuent mortelles, à cause des aponeuroses, ou tendons membraneux qui les lient, ausquels s'inserent des nerfs, et partant ont grand sentiment, qui cause les susdits accidens : et encores plustost si la playe est en la partie interieure des iointures, comme sous les aisselles, au ply du bras, au dedans du Carpe de la main, et sous le iarret, pour les grandes veines, arteres et nerfs qui sont en ces parties, esquelles la solution de continuité fait hemorrhagie et grande douleur, et autres accidens : ausquels faut obuier selon la nature et qualité de chacun : comme s'il y a flux de sang, l'estancher, et s'il y a douleur, la seder tant qu'il sera possible.

Si la playe est fort grande, on la recoudra pour reünir les parties separées, delaissant vn orifice en la partie decline, pour donner issue à la sanie : et lors que la playe sera cousue, on y appliquera de ceste poudre ordonnée par de Vigo, par l'espace de deux iours.

℞. Thuris, sang. drac., boli arm. ter. sigill, ana ℥. ij.
Aloës, mast. ana ʒ. j.
Fiat puluis subtilis.

Laquelle soit aspergée sur la cousture. Puis on appliquera vn defensif autour de la iointure, fait de blancs d'œufs, peu d'huile rosat, bol, mastic et farine d'orge : et si on y met vne tente, elle sera courte, et de grosseur qu'il sera besoin, à fin qu'elle n'induise douleur : et sera ointe d'vn digestif fait de iaune d'œuf, huile rosat, terebenthine lauée et un peu de saffran.

Et si ladite playe estoit petite et estroite, on l'agrandira, s'il est besoin, à fin que les humeurs, qui par le moyen de la douleur seroient flués à la partie, puissent auoir libre issue.

D'auantage faut tenir la partie en repos, et se garder du froid, et d'application de medicamens relaxans, emolliens et humectans : mais au contraire faut qu'ils astreignent et seichent.

Exemple d'vn cataplasme.

℞. Furfuris maeri, far. hord. et fab. ana ℥. iiij.
Flor. camom. melil. ana m. ß.
Tereb. ℥. iij.
Mellis communis ℥. ij.
Ol. myrt. ℥. j.
Oxym. simpl. vel oxycrati, vel lixluij comm. q. suff.
Fiat catap. ad formam pultis.

[1] Le chapitre se terminait ici dans l'édition de 1575; mais dans celle de 1579 et dans les suivantes, il y a un article fort curieux sur la rupture du tendon d'Achille, que j'ai cru devoir reporter à la fin du chapitre 37. Voyez ci-devant page 110.

[2] Ce chapitre se retrouve en entier dans le petit Traité de 1573, où il fait le chap. 3.

Autre.

℞. Lie de vin, son de froment, du tan, noix de cypres, de galles, terebenthine : soit fait cataplasme.

On en peut faire plusieurs autres qui ont semblable vertu d'astreindre, seicher et roborer les iointures : et en ce faisant sedent la douleur, et gardent que les humeurs ne courent à la partie. Au dedans de la playe, et autour d'icelle, on se gardera d'appliquer medicamens huileux, si n'estoit pour seder une grande douleur, d'autant qu'ils relaschent la substance des muscles, nerfs et membranes, et les rendent plus faciles à receuoir fluxion : ioint que par lesdites huiles la playe en est rendue plus sordide et humide, et partant plus difficile à consolider : parquoy vseras de medicamens desseichans et astringens.

Exemple d'vn remede astringent et agglutinatif.

℞. Tereb. Venet. ℥. ij.
Aquæ vitæ parum.
Pul. mast. aloës, myrrhæ, boli arm. ana ℥. ij.

Nostre baume y est bon aussi, en y adioustant de la poudre desiccative sans acrimonie, selon qu'on verra estre besoin. Et s'il suruient quelques accidens, on y remediera par remedes contrarians à iceux.

Sur tout on doit euiter le froid, parce qu'il est totalement contraire aux playes et vlceres, et principalement des parties nerueuses. Qu'il soit vray, beaucoup d'hommes blessés meurent en hyuer, mesmes de petites playes, qui ne mourroient de plus grandes en Esté. Et cela s'accorde bien au dire d'Hippocrates, à sçauoir, qu'aux parties vlcerées le froid est mordicant[1] : il endurcit le cuir, fait douleur, rend les playes insuppurables (d'autant qu'il diminue ou esteint la chaleur naturelle qui fait la suppuration) engendre liuidité, frissons, fiéures, conuulsions, et tensions.

Et faut icy noter que de telles playes sortent diuers excremens, et principalement une humidité glaireuse, mucilagineuse, et quelquesfois liquide, qui est l'humeur dont les iointures sont entretenues et alimentées, ainsi que chacune partie est nourrie de propre humeur. Car chaque partie a son baume naturel, propre à sa nutrition et entretien, lequel lors que la partie est vulnerée, se decoule, ainsi que l'on voit lors qu'on taille la vigne decouler une humidité, qu'on appelle séue : c'est ce dont est fait le Callus és fractures[1]. Telle humidité des parties nerueuses estant glaireuse, et comme congelée, monstre bien qu'elle est accompagnée d'une grande froideur, qui cause vne douleur extreme, et repugnante à tous remedes potentiellement chauds. Cela monstre aussi, qu'en toute douleur des iointures, s'il y a matiere, elle est plustost froide que chaude. Et pour appaiser ceste douleur, et corriger l'intemperature froide, on doit appliquer choses calefactiues, non seulement potentiellement, mais aussi actuellement : comme vessies de bœuf ou de porc, demi-pleines d'vne de-

[1] Aphor. 20, sect. 5. — A. P.

[1] Dans le petit Traité de 1573, il y a ici une citation qui a disparu depuis, et qu'il est bon de reproduire, afin de faire voir que Paré ne négligeait aucune des sources d'instruction qu'il pouvait se procurer ; il s'agit de Paracelse *en sa grande Chirurgie.*

« Et c'est ce que Paracelse dit, que chaque partie a son baume propre à sa nutrition ou entretien, etc. » Voy. p. 594.

coction resolutiue, ou des briques fort eschauffées, puis esteintes en vin, et posées tout autour de la iointure, les reschauffant ainsi qu'il sera besoin. Ceste chaleur ainsi actuelle aide nature à cuire, digerer, et resoudre l'humeur contenue en la partie, et la fortifie : ce qui est grandement nécessaire, d'autant que la chaleur des iointures est petite, et pource ne peut reduire les medicamens de puissance à effet, si elle n'est aidée par le benefice des remedes actuellement chauds.

Pour confirmation de ce, ie te reciteray ce qui m'aduint vn iour estant en hyuer en mon estude. Vn vent coulis me donna tellement contre vne hanche, que me voulant leuer, il me fut du tout impossible, pour le froid qui auoit refroidi les parties nerueuses, et sentois vne extreme douleur, laquelle ne peut estre appaisée que par application de bricques fort chaudes, aussi des vessies de bœuf demi-pleines d'une decoction d'herbes chaudes, par fois des bouteilles remplies d'eau bouillante, autresfois de mil et auoine fricassés en vne poille auec vn peu de vin blanc. Ceste chaleur actuelle me fist perdre la douleur : ce que n'eussent iamais fait les remedes potentiellement chauds.

CHAPITRE XLII.

DE LA SITVATION DES PARTIES BLESSÉES[1].

Pour retourner à nostre propos, le Chirurgien methodique pouruoira au surplus de la curation de telles playes, prenant indication des choses naturelles, non naturelles, et contre nature. Sur tout il regardera à bien situer la partie dont la iointure est vulnerée : parce que par la mauuaise situation, les accidens mauuais accroissent, et souuent apres la curation de la playe le membre demeure roide, retrait et tortu. Parquoy il notera ce que nous en dirons presentement, pour le bien obseruer en temps et lieu.

Si la playe est en la partie anterieure de l'espaule, on doit mettre sous l'aisselle vne assez grosse compresse, et mettre le bras en escharpe, supportant le coude, à fin d'esleuer et tenir la teste de l'os du haut du bras contre-mont, et par ce moyen l'agglutination et consolidation sera mieux et plustost faite. Si la playe est en la partie inferieure, lors que Nature commencera à produire chair, et ioindre les labies de la playe, on fera leuer, hausser, et mouuoir diuersement et par interualles le bras malade. Car si on manque de ce faire, le malade ne pourra iamais bien mouuoir le bras, apres que la cicatrice sera faite, et aussi qu'en ceste iointure il se fait le plus souuent vne disposition, dite des Grecs *Anchylosis*[1].

Si la playe est en la iointure du coude, faut situer le bras en figure moyenne, c'est à dire, non du tout droit ny plié. Par ainsi apres la consolidation, on s'aidera trop mieux du bras, que s'il demeuroit droit ou trop courbé.

Lors qu'il y a playe au carpe ou aux iointures des doigts exterieures

[1] Ce chapitre fait suite au précédent dans l'édition de 1575; dans le petit traité de 1573, il formait le chapitre 4 sous ce titre : *De la situation des ioinctures estans vulnerées*; mais il ne commençait qu'au deuxième paragraphe, le premier étant rattaché au chapitre 3e.

[1] Le Traité de 1573 dit seulement : *Le malade ne pourra iamais bien leuer le bras en hault.*

ou intérieures, les doigts de la main se doiuent tenir demi-flechis, en mettant dedans la main une pelote ou compresse. Car si on les tient droits et non courbés, ils demeureront quasi impuissans en leur action, qui est de prendre. Et aduenant que la main demeurast demi-flechie apres la curation, le malade s'en pourra encores aider à prendre diuers instruments, comme vne espée, picque, hallebarde, la bride d'vn cheual, et faire autres actions de la main.

S'il y a playe en la iointure de la hanche, on la doit tellement situer, que la teste de l'os femoris ne sorte hors de sa place, qui se fera par bonnes compresses et ligatures. Le malade se tiendra couché sur le dos. Quand la playe commencera à se consolider, on fera mouuoir l'os femoris dedans sa boëtte, à fin qu'il ne se face vne conionction de la teste dudit os contre la cauité de l'os Ischion, comme nous auons dit qu'il falloit faire du bras.

Si la playe est faite en la iointure du genoüil, on fera tenir la iambe du malade toute droite : car il ne pourroit bien cheminer apres, parce qu'il demeureroit boiteux [1].

[1] Le traité de 1573 donnait un tout autre conseil :

« *Si la playe est faicte en la ioincture du genouil, on fera tenir la iambe du malade non droicte, mais vn peu courbée, car si elle demeuroit droite il ne pourroit bien cheminer : aussi si elle estoit trop ployée, le malade seroit fort boiteux, partant sera tenue vn peu flechie* ». pag. 600.

Les iointures du pied et des orteils vulnerés, seront tenues droites, et non courbées et flechies : autrement l'on ne marcheroit pas bien.

Et pour le dire en vn mot, la situation de la iambe et du pied, est toute differente à celle du bras et de la main [1].

CHAPITRE XLIII.

DES PLAYES DES LIGAMENS [2].

Pour le surplus de la curation des parties nerueuses, i'ay encores à aduertir touchant les ligamens vulnerés, qu'ils n'ont rien de particulier, sinon qu'il les conviendra agglutiner, desseicher, et consolider plus seurement, et auec medicamens plus forts : parce qu'ils sont fort durs et secs, et n'ont point de sentiment. Leur curation a esté comprise cy dessus, et specialement sous les playes des iointures.

Quant aux accidens que nous avons dit au commencement suiure les playes des nerfs, aucuns appartiennent au Medecin, et ceux qui touchent le Chirurgien ont esté traités ailleurs. Partant nous ne nous y arresterons d'auantage, et ferons en cest endroit finir ce present liure, duquel Dieu soit loüé et remercié.

[1] Cette dernière phrase manque dans le Traité de 1573, et même encore dans l'édition de 1575.

[2] Ce chapitre manque au petit traité de 1573 ; il a été ajouté à l'édition de 1575.

PREFACE

SVR LE LIVRE

DES PLAYES FAITES PAR HARQVEBVSES [1].

Devant qu'entrer à bon escient en la description des Playes faites par Harquebuses et curation d'icelles, il m'a semblé bon, pour mettre le Lecteur en goust, deuant que le presenter à vne table diuersifiée de tant de mets et fricassée de poudre à canon, toucher icy en bref qui fut l'inuenteur d'une si pernicieuse machine de guerre, en combien d'especes elle a esté tournée et variée, ayant chacune son nom selon son vsage, et combien elle est dommageable au genre humain.

Polydore Virgile, chapitre second du liure deuxiéme des *Inuenteurs des choses*, dit l'artillerie auoir esté inuentée par un Allemand de basse condition, qui en fut induit en telle sorte. Cest homme, né pour le péril et deffaitte de l'humain lignage, gardoit vn iour pour certain affaire dans un mortier, de la poudre qui depuis pour son principal vsage a esté appellée poudre à canon, et l'auoit couverte d'vne pierre. Advint qu'en tirant du feu d'une pierre auec son fusil, vne petite estincelle tomba dans ce mortier, et soudain la poudre ayant pris feu, fit sauter cette pierre en haut : ce qui l'estonna, et ensemble luy apprit la force de ceste matiere, de sorte que faisant un petit canon de fer, et composant la poudre, il essaya ceste machine : et voyant son fait reüssir à son sou-

[1] Cette préface a paru pour la première fois dans la deuxième édition des œuvres complètes, c'est-à-dire en 1779; et il n'y a rien été changé dans les éditions suivantes.

Je dois ici rendre raison de l'orthographe que j'ai suivie pour le mot *harquebuses*. Dans son livre de 1545, Paré écrivait *hacquebutes*; en 1564, *hacquebutes* ou *haquebutes*; et à partir de la première édition des œuvres complètes il écrit *hacquebutes*, *harquebuzes* et *harquebuses* indifferemment. Nous sommes bien obligé d'abandonner le premier mot, puisque, dans cette préface même, Paré donne comme sources étymologiques le mot françois *are* et le mot italien *buzio*; ce qui ne convient plus avec *hacquebutes*. D'après cette double étymologie, il eût fallu aussi retrancher l'*h* comme on l'a fait plus récemment; mais si le mot *arquebuse* se rencontre au XVIe siècle, c'est si rarement que l'on peut accuser une faute d'impression; et j'ai dû maintenir l'orthographe de l'epoque. Quant à l'*s* substituée au *z*, je l'ai trouuée assez fréquemment pour en conclure que cette substitution était déjà admise; et je l'ai adoptée comme se rattachant d'avantage à l'orthographe actuelle.

hait, fut le premier qui enseigna aux Venitiens l'usage de ceste diablerie, en la guerre qu'ils eurent contre les Geneuois, l'an de notre salut mil trois cens octante, en vn lieu jadis nommé fosse Clodiane, à present Chioggia.

Combien que selon le iugement de Pierre Messie, chapitre huitiéme, en la premiere partie de ses *diverses Leçons*, ceste inuention doit estre plus ancienne : à cause qu'en la Chronique d'Alphonse, onziéme Roy de Castille, qui conquist les Isles Argezires, il se trouve qu'estant au siége de la ville, en l'an mil trois cens quarante trois, les Mores assiegés tiroient certains tonnerres auec des mortiers de fer. Encores long temps auparauant, qui fut y a quatre cens ans et plus, en la Chronique du Roy Alphonse qui conquist Tolede, le seigneur Don Petre, Euesque de Leon, escrit qu'en vne bataille de mer, qui fut entre le Roy de Tunes et le Roy More de Seuile, auquel le Roy Alfonse fauorisoit, les Tuningeois auoient certains tonneaux de fer ou bombardes, et qu'auec ce ils tiroient force tonnerres de feu : ce qui deuoit estre artillerie, bien qu'elle ne fust à la perfection de maintenant.

L'inuenteur de ceste machine a eu pour recompense que son nom et sa profession ont esté inconnus de tout le monde, comme indigne d'aucune memoire, pour le malheur qu'il nous a introduit. Combien qu'André Theuet en sa Cosmographie, parlant des Suëuians, peuples d'Allemagne, auance de l'autorité d'un certain vieil liure escrit à la main, tel homme Allemand auoir esté Moine et Philosophe, ou Alchimiste de profession, du pays de Fribourg, nommé Constantin Anclzen.

Quoy qu'il en soit, ceste machine a esté premierement appellée *Bombarde*, à cause du bruit qu'elle fait, que les Latins conformément au naturel du son appellent *Bombus*. Depuis à ceste premiere inuention de soy rude et imparfaite, le temps, l'art, et surtout la malice des hommes a beaucoup adiousté. Car premierement quant à la matiere, au fer ont succedé le bronze et le cuiure, metaux plus traitables et fusiles, moins aussi suiets à la roüille. Secondement ceste premiere simple et lourde masse de canon a este diuersifiée en cent façons, iusques à les monter sus des roües, à fin que non seulement de plus haut, mais aussi de plus grande vistesse, elles peussent courir à la ruine des hommes, les premiers mortiers ne semblans assez maniables ny assez cruels par vn simple vomissement de fer et de feu. De là sont venus ces horribles monstres de *Canons*, *doubles Canons*, *Bastardes*, *Mosquets*, *Passe-volans*, et *pieces de campagnes*, ces furieuses bestes de *Couleuurines*, *Serpentines*, *Basilisqs*, *Sacres*, *Faucons*, *Fauconneaux*, *Verses*, *Fleutes*, *Orgues*, et autres infinies especes, toutes de diuers noms, non seulement tirés et pris de leur figure et qualité, mais bien d'auantage de leurs effets et cruauté. En quoy certes se sont monstrés sages, et bien entendus en la chose, ceux qui premierement leur ont imposé tels noms, qui sont pris non seulement des animaux les plus rauissans, comme des sacres et faucons, mais aussi des plus pernicieux et ennemis du genre humain, comme des serpens, couleuures, et basilisqs, pour monstrer que telles machines guerrieres n'ont autre vsage, et n'ont esté inuentées à autre fin et intention, que pour ravir promptement et cruel-

lement la vie aux hommes : et que les oyans seulement nommer, nous les eussions en horreur et detestation.

Ie laisse plusieurs autres pieces moindres en corps, mais de force et cruauté plus pernicieuses, de tant qu'elles attaquent nostre vie de plus pres, et qu'elles nous peuuent surprendre à l'improviste et trahison, sans qu'il y ait moyen de s'en donner garde, comme sont les *pistoles*, *pistolets*, *petits bidets*, et autres semblables, *petits lezards* et *scorpions*, que l'on peut aisément cacher dedans les chausses. Entre ces deux especes tiennent le moyen les *harquebuses à croc*, que l'on ne peut bien tirer si elles ne sont liées et accrochées sur du bois, les *mousquets poitrinals*, que l'on ne couche en iouë, à cause de leur calibre gros et court, mais qui se tirent de la poitrine, et les *harquebuses* communes : le tout inuenté pour la commodité des gens de pied, et pour desserrer balles et dragées. Le mot general imposé par les Latins, est *Sclopus*, à l'imitation du son, et des Italiens qui disent *Sclopetere:* par les François *harquebuse*, mot pareillement tiré des Italiens, à cause du trou, par lequel le feu du bassinet entre auant dans le canon, car les Italiens nomment vn trou *Buzio:* et se nomme arc, à cause qu'on en vse maintenant, comme iadis on faisoit des arcs à la guerre, veu que les archers auoient le temps passé la premiere pointe, comme à present ont les harquebusiers aux combats et batailles.

De ceste miserable boutique et magazin de cruauté, sont sortis les mines, contre-mines, les sapes, les pots à feu, les traits, les lances et arbalestes à feu, les tonneaux meurtriers, les sachets, les trainées, les fuzées, les fagots bruslans, les cercles, les oranges, les grenades, les pelotes, les pots et carreaux à feu : tres miserable inuention, par laquelle nous voyons souuent vne milliasse de pauures hommes fricassés sous vne mine, ou cazematte : les autres en l'ardeur du combat atteints, voire legierement de quelqu'vn de ces engins, brusler cruellement dans leur harnois, sans mesme que les eaux puissent refrener et esteindre la furie d'vn tel feu.

Ce n'estoit doncques assez d'auoir armé le fer et le feu contre nous, si mesme pour haster le coup on n'eust quasi comme empenné telles armes, les faisant voler aux despens de nostre vie, appropriant des ailes à la mort, pour accabler l'homme plus soudainement : pour la conseruation duquel toutesfois telles choses auoient esté premierement creées. Vrayement quand en moy-mesme i'oy parler des machines desquelles les anciens vsoient, fust pour assaillir les hommes en combat et rencontre, comme sont les arcs, dards, arbalestes, frondes : fust pour forcer les villes, comme sont *beliers*, *cheuaux*, *vignes*, *tortues*, *balistes*, et autres semblables, me semble que i'oy parler de petits ioüets d'enfans, au regard de celles-cy, qui pour en parler proprement et à la verité, surpassent en figure et cruauté les choses que l'on sçauroit penser les plus cruelles. Que sçauroit-on imaginer en ce monde de plus espouuentable et furieux que la foudre et tonnerre? Et toutesfois le tonnerre ordinaire et naturel n'est par maniere de dire rien, au regard de ces machines infernales : ce qui se pourra aisément comprendre par la comparaison des effets de l'vn et de l'autre.

Nature a bien voulu honorer et priuilegier l'homme, inferieur en force corporelle aux bestes, de cecy : c'est

que le seul homme ne meurt tousiours estant frappé de foudre, et au contraire pour peu que les autres animaux qui sont suiets à la foudre en sont touchés, en meurent soudain. Car comme ainsi soit que tous animaux frappés du foudre tombent de l'autre costé, le seul homme ne meurt point, s'il ne tombe sur la partie frappée du foudre, ou s'il n'est tourné par force du costé d'où la foudre vient. Mais l'artillerie n'espargne non plus les hommes que les bestes : et sans discretion, de quelque costé qu'elle vienne, en quelque costé qu'elle frappe, en quelque façon qu'elle les renuerse, leur emporte la vie. Il y a plusieurs remedes pour se garder contre le tonnerre. Car outre les charmes, par lesquels les anciens Romains croyoient la foudre pouuoir estre conjurée et diuertie ou excitée, on ne veit iamais la foudre descendre plus auant que cinq pieds en terre. De là vient que ceux qui la craignent font caves profondes en terre, pour s'y retirer comme en sauueté. On dit que le Laurier n'est iamais frappé de la foudre : c'est pourquoy le temps passé, et encore auiourd'huy, il est pris pour un signal de victoire. Parquoy l'Empereur Tibere, craignant sur toutes choses le tonnerre, se faisoit promptement couronner de laurier, au moindre bruit qu'il eust ouy en l'air. On lit de quelques-vns auoir fait faire des tentes de peaux de veaux marins, pour ce que cest animal a cela de particulier, que iamais il n'est atteint du foudre. L'Aigle aussi est dit auoir ce priuilege entre les oiseaux, de n'estre frappée de la foudre : c'est pourquoy on l'appelle *cousteliere de Iupiter*, dit Pline, liure 2, chap. 54 et 55. Mais contre l'artillerie, rien ne seruent les paroles et incantations, rien le laurier victorieux, rien le veau marin, rien chose quelconque, non pas mesme vne muraille opposée, espaisse de dix pieds. Bref cecy monstre la fureur inexpugnable de l'artillerie, au regard du tonnerre : c'est que le tonnerre se peut dissiper par son de cloches, bassins d'airain, et mesme par le bruit de l'artillerie : les nuées, du heurt et combat desquelles se fait le tonnerre, estans par telle agitation de l'air, ou dissipées ou chassées en autre pays bien loin : mais la fureur et orgueil de l'artillerie ne s'appaise pour chose quelconque.

Il y a quelques temps et quelques regions exemptes de foudre : car on ne voit gueres tomber la foudre au cœur de l'Hyuer, non plus qu'au gros de l'Esté. Ce qui aduient de deux raisons contraires : car en Hyuer l'air est fort espais, aussi sont les nuées, de sorte qu'aisément estreignent tout le feu que pourroient auoir chargé les exhalations de la terre, qui neantmoins sont lors froides et glaciales : de là vient que la Scythie et les regions froides qui sont à l'environ, c'est à dire, la Tartarie, Liuonie, Moscouie, Russie, et autres pays voisins, sont exempts de foudre. Comme au contraire les grandes chaleurs en preservent l'Égypte : car les exhalations et vapeurs de la terre, qui sont chaudes et seiches, se conuertissent par la chaleur vehemente en petites nuées qui n'ont point de force, comme dit Pline[1]. Mais comme l'inuention, aussi la tempeste et dommage de l'artillerie, s'est espandue comme vne peste par toutes les provinces de la Terre : et en tout temps le Ciel retentit sous la plaintive voix de ceux qui en sen-

[1] Liu. 2. chap. 50. — A. P.

tent les accés. Le tonnerre ordinairement n'a qu'vn coup, qu'vne foudre, et ne frappe qu'vn homme à la fois : mais l'artillerie d'vn seul coup peut accabler une centaine d'hommes. La foudre le plus souuent, comme estant chose naturelle, tombe fortuitement, tantost sur un chesne, tantost sur vne montagne, tantost sur une tour. et rarement sur l'homme : mais l'artillerie conduite par la maligne dexterité de l'homme, n'appete que l'homme, n'a autre but que l'homme, le mire seul et choisit seul entre une milliasse de choses. La foudre par le bruit de son tonnerre auant-coureur, quelque bonne espace de temps deuant, nous aduertit de sa tempeste future : mais l'artillerie, qui est le comble de tout le mal, en grondant frappe, et en frappant gronde, enuoyant aussi tost la balle mortelle dans l'estomach, que le son et bruit dedans l'oreille.

C'est donc à bon droit que nous détestons l'auteur d'une si dommageable et pernicieuse inuention : comme au contraire deuons estimer ceux dignes de grandes loüanges, qui ou par paroles taschent à reuoquer les Princes et Roys de la pratique d'vne si miserable et funeste machine : ou par effets et escrits s'estudient à donner quelques remedes à ceux qui en auroient esté atteints.

Ce qui m'a esmeu presque le premier entre les François à escrire de ceste matiere[1]. Mais devant que faire courir ma plume en ceste carriere, il m'a semblé bon, pour plus facile intelligence du Traité principal que ie pretends mettre en lumiere des playes faites par harquebuses, faire marcher deuant deux Discours, pour arracher quelques opinions de la fantasie de plusieurs, qui me semblent du tout fausses : la falcité desquelles si elle n'est conuaincue, il n'est pas possible de rien entendre en l'essence de ce mal, ny rien faire à profit et honneur en la cure d'iceluy.

Le premier Discours, adressé au Lecteur, condamne par viues raisons la façon de Vigo, qui brusloit les playes faites par harquebuses, et les cauterisoit, pensant qu'elles participassent de quelque venenosité. Au contraire, celle qui guarit telles playes par les suppuratifs, est autant douce et salubre, comme celle dudit de Vigo est cruelle et pernicieuse.

Le second Discours adressé au Roy, monstre lesdites playes ne participer d'aucune venenosité, ains la cacoëthie et male morigeration d'icelles, dependre entierement du vice de l'air, et de la cacochymie des corps offensés.

[1] Il y a certainement une grande modestie dans cet aveu, car Tagault ne dit mot des plaies par armes à feu, et tout ce qui en avait été écrit en France avant Paré se borne à la traduction de Vigo par Nicolas Godin.

DISCOVRS PREMIER

SVR LE FAIT DES HARQVEBVSADES,

ET AVTRES BASTONS A FEV [1].

L'an mil cinq cent trente-six, le grand Roy François envoya vne grande armée en Piedmont, pour enuitailler Thurin, et reprendre les villes et chasteaux qu'auoit pris le Marquis du Guast, Lieutenant general de l'Empereur : où monsieur le Connestable, lors Grand-Maistre, estoit Lieutenant general de l'armée, et monsieur de Montejan Capitaine general des gens de pied (duquel alors i'estois Chirurgien). Vne grande partie de l'armée arriuée au pas de Suze, trouuasmes les ennemis qui tenoient le passage et auoient fait certains forts et tranchées, de façon que pour les faire debusquer et quitter la place, il conuint combattre, et il y eut plusieurs tués et blessés tant d'vne part que d'autre. Mais ce fut à eux de tout quitter et gaigner le Chasteau, où bientost furent sommés de leur rendre : ce qu'ils firent, et sortirent seulement la vie sauue, en chemise, et le baston blanc au poing, dont la plus grande part s'en allerent gaigner le Chasteau de Villane, où il y auoit enuiron deux cents Espagnols.

Monseigneur le Connestable ne le voulut laisser en arriere, à fin de rendre le chemin libre. Iceluy est assis sur vne petite montagne, qui donnoit grande asseurance à ceux de dedans, qu'on ne pourroit asseoir l'artillerie pour les battre : et furent sommés de leur rendre, ou qu'on les mettroit en pieces : ce qu'ils refuserent tout-à-plat, faisant response qu'ils estoient autant bons et fideles seruiteurs de l'Empereur, que pouuoit estre Monsieur le Connestable du Roy son maistre. Leur response entendue, on fit de nuit monter deux gros canons à force de bras auec cordages, par les Suisses et Lansquenets : où le malheur voulut, qu'estant les deux canons assis, vn Canonnier mist par inaduertance le feu dedans vn sac plein de poudre à canon, dont il fut bruslé, ensemble dix ou douze soldats : et en outre la flamme de la poudre fut cause de descouurir l'artillerie, qui fist que toute la nuit ceux du Chasteau tirerent plusieurs coups d'harquebuses à l'endroit où ils auoient peu descouurir les deux canons, dont tuerent et blesserent quelque nombre de nos gens. Le lendemain de grand matin on fit batterie, qui en peu

[1] Ce discours paraît dater de 1575 ; c'est en effet dans la première édition des OEuvres complètes que je le rencontre pour la première fois. Paré y fait l'histoire de sa découverte avec des détails qui ne se trouvent pas dans la grande Apologie.

d'heure fit breche. Estant faite, demanderent à parlementer, mais ce fut trop tard : car cependant nos gens de pied François, les voyans estonnés, monterent à la breche, et entrerent dedans, et les mirent tous en pieces, excepté vne fort belle et ieune Piedmontoise, qu'vn grand seigneur voulut auoir pour luy tenir compagnie la nuit, de peur du Loup garou. Le Capitaine et Enseigne furent pris en vie, mais bien tost apres pendus et estranglés sur les creneaux de la porte de la ville, à fin de donner exemple et crainte ausdits soldats Imperiaux n'estre si temeraires et si fols, vouloir tenir telles places contre vne si grande armée. Or tous les susdits soldats du Chasteau, voyans venir nos gens d'une tres-grande furie, firent tout deuoir de se defendre, tuerent et blesserent vn grand nombre de nos soldats à coups de picques et d'harquebuses, où les Chirurgiens eurent beaucoup de besogne taillée.

I'estois en ce temps-là bien doux de sel, parce que ie n'auois encores veu traiter les playes faites par harquebuses : il est vray que i'auois leu en Iean de Vigo, livre premier des *Playes en general*, chapitre 8, que les playes faites par bastons à feu participent de venenosité, à cause de la poudre : et pour leur curation commande les cauteriser auec huile de sambuc, en laquelle soit meslé vn peu de theriaque. Et pour ne faillir, parauant qu'user de ladite huile feruente, sçachant que telle chose pourroit apporter au malade extreme douleur, ie voulus sçauoir, premierement que d'en appliquer, comme les autres Chirurgiens faisoient pour le premier appareil, qui estoit d'appliquer ladite huile la plus boüillante qu'il leur estoit possible dedans les playes, auec tentes et setons : dont ie prins hardiesse de faire comme eux. En fin mon huile me manqua, et fus contraint d'appliquer en son lieu vn digestif fait de iaune d'œuf, huile rosat et terebenthine. La nuit ie ne peu bien dormir à mon aise, pensant que par faute d'auoir cauterisé, ie trouuasse les blessés où i'auois failli à mettre de ladite huile morts empoisonnés : qui me fit leuer de grand matin pour les visiter. Où outre mon esperance, trouuay ceux auxquels i'auois mis le medicament digestif, sentir peu de douleur à leurs playes, sans inflammation et tumeur, ayans assez bien reposé la nuit : les autres où l'on auoit appliqué ladite huile, les trouvay febricitans, auec grande douleur, tumeur et inflammation aux enuirons de leurs playes. Adonc ie me deliberay de ne iamais plus brusler ainsi cruellement les pauures blessés de harquebusades.

Lors que nous entrasmes à Thurin, il se trouua vn Chirurgien qui auoit le bruit par dessus tous de bien medicamenter les harquebusades : en la grace duquel trouuay moyen m'insisinuer, et luy fis la court pres de deux ans et demy, auparauant qu'il me voulust declarer son remede, qu'il appeloit son baume. Ce pendant Monsieur le Mareschal de Montejan, qui estoit demeuré Lieutenant general du Roy en Piedmont, mourut : adonc remonstray au Chirurgien que m'en voulois retourner à Paris, et luy suppliay qu'il me tint promesse de me donner la recepte de son baume : ce que volontairement fit, attendu que ie luy quittois le pays. Il m'enuoya querir deux petits chiens, vne liure de vers de terre, deux liures d'huile de lis, six onces de terebenthine de

Venise, et vne once d'eau de vie : et en ma presence il fit boüillir les chiens tous viuans en ladite huile iusques à ce que la chair laissast les os : et apres mit les vers, qu'il auoit auparauant fait mourir en vin blanc, à fin qu'ils iettassent la terre qui est tousiours contenue en leurs ventres : estant ainsi vuidée, les fit cuire en ladite huile iusques à ce qu'ils deuindrent tous arides et secs : alors fit le tout passer par vne seruiette, sans grandement en faire expression : cela fait, y adiousta la terebenthine, et à la fin de l'eau de vie : et appella Dieu pour tesmoin, que c'estoit son baume, duquel il vsoit aux playes faites par harquebuses et autres qu'on pretendoit suppurer, et me pria de ne diuulguer son secret.

De là ie m'en vins à Paris, où quelque temps apres monsieur Syluius, Lecteur du Roy en Medecine, homme grandement estimé entre les gens doctes, me pria d'aller disner auec luy : ce que ie fis volontiers : où il m'interrogua comme on traitoit les coups d'harquebuses et les combustions faites par la poudre à canon : où tout subit ie luy prouue que la poudre à canon n'estoit aucunement veneneuse, parce que nul simple qui entre en icelle n'est trouué veneneux, et moins sa composition : et aussi que l'experience en faisoit foy, par-ce qu'aucuns soldats estans blessés en prenoient auec du vin, disant qu'icelle prinse par dedans gardoit les accidens d'aduenir (ce que ie n'approuue) : ioint aussi qu'aucuns ayans quelques vlceres sur leur corps, pour les desseicher y mettoient dessus de ladite poudre, sans qu'il leur en survint aucun mal. Et quant aux balles, ne pouuoient conceuoir si grande chaleur qu'elles eussent vertu de brusler. Car vne balle estant tirée contre vne muraille, on la pouuoit promptement tenir en la main nue, combien que pour la collision faite contre la pierre, elle deuroit encores estre plus eschauffée : et quant aux combustions faites de la poudre à canon, ie n'auois rien trouué de particulier, pour diuersifier la cure des autres combustions. Et luy racontay ceste histoire, qu'vn garçon de cuisine de monsieur le Mareschal de Montejan tomba en vne chaudiere pleine d'huile quasi boüillante, pour lequel penser estant enuoyé querir, promptement m'en allay demander à vn Apoticaire des medicamens refrigerens, qu'on auoit de coustume appliquer aux bruslures. Là se trouua vne bonne vieille villageoise, qui entendant que ie parlois de ceste bruslure, me conseilla y appliquer pour le premier appareil (de peur qu'il ne survint des pustules ou empoulles) des oignons cruds pilés auec vn peu de sel. Ie demanday à ladite vieille si autresfois l'auoit experimenté, elle me iura en son iargon, *Si*, *messé*, *a la fe de Dé*[1] : qui m'incita à en vouloir bien faire l'experience sur le souillon de cuisine, où veritablement trouuay les endroits où auoient touché les oignons n'auoir aucunes vessies ou empoulles : et où ils n'auoient touché, tout estre vessié. Quelque temps apres, vn Allemand de la garde dudit Seigneur de Montejan s'estoit fort beu : le feu print en son flasque, d'où il luy fit grand desastre aux mains et au visage, et fus appelé pour le penser. I'appliquay des oignons à la

[1] Patois italien qui se peut rendre par : *Oui, monsieur, par la foi de Dieu.* — A. Paré ajoute en note : *Ce remede est approuué de Celse, liu. 5. chap. 27.* Mais il y a erreur ; et Celse n'en parle pas.

moitié du visage, et de l'autre costé les remedes communs : au second appareil trouuay le costé où i'auois appliqué les oignons, sans nulles vessies ny excoriation, et l'autre tout empoullé: et alors proposay d'escrire l'effet desdits oignons. D'auantage ie dis audit Syluius, que pour bien extraire les balles demeurées dedans quelque partie du corps, il falloit situer le blessé en telle situation qu'il estoit lors qu'il fut frappé, et outre ie luy discourus beaucoup d'autres choses contenues en ce livre.

Mon discours paracheué, me pria de grande affection le mettre par escrit, à fin que ceste fausse opinion de de Vigo fust enuoyée à val l'eau : ce que volontairement luy voulus accorder, et fis tailler plusieurs instrumens pour extraire les balles et autres choses estranges, ce qu'on n'auoit encores fait[1]: et fus premierement imprimé l'an 1545, et bien receu : qui a esté cause me le faire reuoir, et encore le faire r'imprimer l'an 1552, et pour la derniere fois l'an 1564, où ie l'ay enrichi de beaucoup d'autres choses, pour auoir suiui depuis les guerres, et auoir esté aux batailles et enfermé és villes, comme à Mets et Hedin : pareillement pour auoir esté au seruice de cinq Roys, où i'ay tousiours partout voulu communiquer aux Medecins et Chirurgiens sçauans, lors que i'auois quelque doute, pour descouurir s'il y auoit autre moyen de traiter lesdites playes faites par harquebuses : dont la plus grande part, au moins ceux qui ont suiui les guerres et y ont peu connoistre quelque chose par raison et experience, sont de mon aduis, les medicamenter en vsant de suppuratifs au commencement, et non d'huile bouillante. Et luy protestay auoir trouué telles playes autant aisées à traiter, estans aux parties charneuses, que les autres faites par grandes contusions : mais le boulet rencontre les os et parties nerueuses, il les brise, dilacere, rompt et fend par esclats, non seulement où il touche, mais beaucoup plus loin, sans aucune misericorde, causant grands accidens, qui suruiennent principalement aux iointures et aux corps cacochymes : et en temps suiet à corruption, à sçauoir quand l'air est chaud et humide, adonc la cure est tres difficile, et souuent impossible, non seulement aux playes faites par bastons à feu, mais pareillement celles qui sont faites par autres instrumens, voire encores qu'elles fussent aux parties charneuses. Partant les susdits accidens ne prouiennent de la venenosité qui est en la poudre à canon, ou par la combustion faite par le boulet.

Pour preuue dequoy, ie puis alleguer ce que i'ay n'agueres experimenté en la personne du Comte de Courdon, seigneur d'Achindon, Escossois, que i'ay pensé par le commandement de la Royne, mere du Roy : lequel fut blessé d'vn coup de pistole au trauers des deux cuisses sans fracture d'os, luy estant donné de si pres, que le feu flamboit en ses chausses : et fut entierement guari en xxxij. iours, sans qu'il luy suruint fiéure, ny autre mauuais accident : et le medicamentay à saint Iean de Latran, au logis de monsieur l'Ambassadeur d'Escosse, Archeuesque de Glasco, lequel tous les iours assistoit à le voir penser. Ce que peuuent tesmoigner estre vray monsieur Brigard, Docteur Regent en la faculté de Medecine qui luy assista auec moy, en-

[1] Ces mots *ce qu'on n'auoit encores fait* manquent dans les éditions de 1575 et 1579.

semble Iacques Guillemeau, Chirurgien du Roy et iuré à Paris, iusques à la parfaite guerison. Le mesme peut tesmoigner monsieur Hautin, Docteur Regent en la faculté de Medecine, qui le vint voir par iours interposés : et Gilles Buzet Escossois, Chirurgien [1] : tous lesquels s'esmerueilloient comme il auoit esté si tost gueri, sans application de medicamens forts et acres.

Or l'intention pourquoy i'ay fait ce petit Discours, est pour demonstrer, qu'il y a plus de trente ans [1] que i'ay trouué le moyen de traiter les playes faites par harquebusades, sans vser d'huile bouillante ny d'autres medicamens forts et cuisans : si ce n'est qu'on en soit contraint, pour les accidens qui aduiennent aux corps cacochymes, et pour la mauuaise disposition et malignité de l'air, comme ie demonstre plus amplement en ce suiuant Discours, que ie fis au Roy defunt, apres la prise de Roüan.

[1] L'édition de 1575 dit *estudiant en chirurgie.*

[1] Dans l'édition de 1575, Paré avait écrit *il y a trente ans*; le texte fut corrigé comme on le lit ici dès la deuxième édition en 1579.

AVTRE DISCOVRS

SVR CE QV'IL PLEVST VN IOVR AV ROY DEFVNT ME DEMANDER

Touchant le fait des harquebusades, et autres bastons à feu, lors du retour et prise de la ville de Rouan[1].

Pource qu'il pleust vn iour à vostre Maiesté (Sire) à celle de la Royne vostre mere, à monsieur le Prince de la Roche-sur-Yon, à plusieurs autres Princes et grands seigneurs, me demander comme il aduenoit qu'en ces dernieres guerres, la pluspart des Gentils-hommes et soldats blessés de coups d'harquebuses et autres instrumens, mouroient sans y pouuoir aucunement remedier, ou à bien grande peine releuoient de leur maladie, ores que les playes par eux receuës fussent de bien petite apparence : et que les Chirurgiens appellés pour leur guerison, y employassent tout leur deuoir et sçauoir : l'ay bien osé mettre ce Discours en auant, pour, en partie satisfaisant au deuoir de mon art, et ne derogeant à l'honneur premier de ma profession, que vostre Maiesté m'a pleinement continué iusqu'à ce iour, vous faire entendre les raisons qui peuuent auoir causé la mort à tant de vaillans hommes : la pluspart desquels i'ay veu, à mon grand regret, finir piteusement leurs iours, sans qu'il me fut possible, ny à autre encore plus esprouué que moy, y donner aucun remede. Ie sçay que le suiuant discours estonnera quelques-vns, qui se reposans sur leurs opinions particulieres, et ne recherchans les matieres iusques au fond du sac, trouueront le premier front de ma dispute assez estrange : pource que contreuenant à ce que de long-temps ont imprimé en leur esprit, ie ne leur accorde la cause de la malignité des harquebusades proceder du venin ou empoisonnement, que leur cerueau songe estre porté par la poudre à canon, ou par les balles trempées et fricassées en quelque matiere veneneuse. Toutesfois si leur debonnaireté et patience aussi se peuuent estendre iusques là, que la premiere vueille peser le zele qui m'a meu de profiter à la Republique, enuers laquelle si par le passé me suis

[1] Ce discours a paru pour la première fois dans les *Dix liures de chirurgie* en 1564, et il a été répété dans toutes les éditions complètes. Les éditions faites du vivant de l'auteur donnent le titre que nous avons conservé ici; à partir de la première édition posthume, comme le dernier roi mort était Henri III, les éditeurs mirent *au roy defunt Charles neufiésme.*

Ce discours a reçu quelques additions dans la premiere édition des OEuvres complètes; nous indiquerons les principales.

efforcé faire valoir le talent que la singuliere prouidence de Dieu m'a voulu departir, encore maintenant ie m'y employe d'auantage : et l'autre auec entier iugement examiner les raisons desquelles i'vse en ce present Traité, ie suis seur qu'ils auront mon labeur agreable, et l'exempteront de toute calomnie : ou bien qu'ils seront tant mal-affectés en mon endroit, que si ie m'adressois à eux, enrichi de tous les thresors des anciens Philosophes, encor me voudroient-ils mettre au rang des plus appauuris et ignorans hommes de tout le monde.

Pour donc obuier aux argumens que les fauteurs du venin et empoisonnement cy dessus mentionné, pourroient mettre en ieu, ie feray voir à votre Maiesté (Sire) que l'offense des harquebusades ne prouient du venin que la poudre ou la balle porte quant-et-soy, et moins encor de la combustion ou cauterisation que ladite balle eschauffée par le feu mis en la poudre face és partie qu'elle rompt par sa violence : ce que toutesfois quelques vns s'efforcent soustenir, alleguans pour toutes raisons, qu'autresfois on a veu vne tour pleine de poudre, ruiner en vn instant par vn seul coup de canon. Semblablement vne maison couuerte de chaume s'embraser au seul coup d'vne harquebuse. Auec ce, qu'en la pratique des playes que font les instrumens à feu, nous voyons ordinairement les orifices et parties circonuoisines ausdites playes, si noires qu'on diroit vn cautere actuel y auoir passé, ioint aussi que l'on voit sortir et tomber l'escarre, comme ils disent.

Tous lesquels argumens sont si mal appuyés, que leur fondement ne merite qu'on s'y arreste, et moins encore que la resolution de vostre demande soit prise d'eux, ainsi que i'espere vous faire entendre par la dispute qui s'ensuit, laquelle (apres auoir veu grand nombre de telles playes, icelles obserué diligemment, et medicamenté par grande methode) i'ay recueillie des anciens Philosophes, Medecins et Chirurgiens, pour en faire present à votre Maiesté, et ensemble la retirer de l'admiration qu'elle auoit de la mort espouuantable de tant de Gentils-hommes et bons soldats.

Or pour entrer en matiere, et respondre aux argumens cy dessus allegués, il me semble bon de premierement discourir s'il y a quelque venin enclos en la poudre à canon : et encore qu'il y en eust, si elle nous peut infecter par sondit venin. Pour lequel point parfaitement deduire, force m'est rechercher la composition d'icelle poudre, consideré qu'elle n'est de substance simple, mais composée : puis poursuiure la nature des simples qui entrent en sa composition, leurs qualités, effets et operations. Quant aux simples, c'est chose toute asseurée qu'il n'y en a que trois qui facent la composition, à sçauoir, le charbon de saule ou de cheneuottes, le soufre et le salpestre, quelquesfois aussi l'eau de vie : lesquels ingrediens considerés à part, sont exempts de tout venin. Qu'il soit ainsi, le charbon n'a chose considerable en soy, sinon vne seicheresse en vne substance subtile, moyennant laquelle reçoit aussi facilement le feu, qu'vn linge bruslé reçoit les estincelles d'vn fusil. Le soufre chaud et sec, en degré non toutesfois excessif, est de substance plus oleeuse et visqueuse, toutesfois non tant aisée à enflammer que le charbon : combien qu'il retienne fort viuement le feu

quand il en est saisi, et ne s'esteint qu'à grande peine. Le salpestre est tel que plusieurs s'en seruent en lieu de sel.

Ainsi decouurons-nous n'y auoir aucune venenosité en la nature de ces simples, nommément en celle du soufre, qui est le plus suspect : ven mesme que Dioscoride, liure 5, chapitre 73, en donne à boire et humer dans vn œuf, aux asthmatiques, tousseurs, et à ceux qui crachent du pus et qui ont la iaunisse[1] : et Galien, liure 9. *des simples*, chapitre 36, l'ordonne pour remede topique à ceux qui sont mords de bestes venimeuses, et aux gratelles malignes. Or quant à l'eau de vie, c'est vne chose si subtile qu'elle s'euapore et consume si on la iette en l'air : outre ce que les Chirurgiens l'ordonnent souuentesfois en breuuages et frictions, pour vn remede grandement singulier.

Qui me fait dire toute la composition estre exempte de venin, puis que ses ingrediens sont si entiers chacun en son endroit, que les Allemands Reistres offensés de quelque harquebusade, ne font difficulté de dissoudre en vin deux charges de poudre à canon et les aualler, esperans par ce moyens recouurer leur santé, et obuier aux accidens qui suruiennent à leurs naureures : ce que ie n'approuue, parce que telle chose ne leur peut seruir. D'auantage les vlceres faits par ladite poudre ne se trouuent d'autre nature, que ceux qui sont faits de feu ou d'eau bouillante[2]. Mais que me sert d'alleguer vn exemple estranger, puis que i'ay veu plusieurs soldats François, par ie ne sçay quelle gaieté de cœur, et se voulans montrer bons compagnons, en aualler assez bonne quantité, sans toutesfois en receuoir desplaisir aucun : et quelques autres blessés en vn endroit de leur corps, en appliquer sur leurs vlceres pour desseicher, et s'en trouuer fort bien?

Quant à ceux qui disent n'estre la poudre, mais le boulet, qui subtilement pertuisé en plusieurs lieux, et rempli de venin, ou trempé, fricassé et mixtionné en quelque poison, cause cest excés dangereux : ie puis respondre, sans beaucoup me trauailler, que le feu mis en la poudre purifieroit le venin de la balle, si aucun y en auoit[1] : ce qui ne fait aux espieux, espées et fleches, attendu que le feu n'y a passé. Bref cest argument doit sembler assez probable, pour preuue telles playes estre exemptes de venenosité, de tant qu'il n'y a celuy de vostre camp qui fut mis deuant Rouan, qui ne sceust asseurément les boulets tirés par eux contre ceux de la ville, auoir esté sans aucune poison, et toutes fois les assiegés auoient opinion que toutes telles balles estoient empoisonnées : ce que mesmes pensoient les soldats de vostre camp, croyans plustost et iugeans la qualité des playes par l'issue malheureuse d'icelles, disans estre veneneuses, ceux de dedans ayans empoisonné leurs balles, que par les causes dont elles estoient faites. Vrayment comme en Medecine, selon la sentence d'Hippocrates *aux Epidemies*, comme note Galien sur la sentence 20 et 21 de la sect. 3. du liu. 3., toutes maladies sont

[1] Cette citation de Dioscoride manque dans l'édition de 1564.

[2] Cette phrase manque également dans l'édition précitée.

[1] Ce paragraphe s'arrêtait ici dans l'édition de 1564, le reste a été ajouté dans celle de 1575.

appellées pestilentes et veneneuses, lesquelles excitées des causes communes et generales, quelles qu'elles soient, tuent plusieurs personnes : ainsi peut estre, à parler improprement, pourrons appeller les playes des harquebusades veneneuses, qui sont plus difficiles à penser que les autres, non pour aucune venenosité qu'elles participent, mais pour quelque cause generale dependante ou de la cacochymie des corps, corruption de l'air, ou des vices des viures, dont les vlceres sont rendus plus malins, cacoëthes, et rebelles aux medicamens.

De dire aussi que ce soit la combustion du boulet qui face le danger, ie ne le puis entendre, veu que les balles faites ordinairement de plomb, ne pourroient endurer si extreme chaleur sans se fondre et dissoudre du tout : lesquelles nonobstant nous voyons passer au trauers d'vn harnois, et penetrer le corps d'outre en outre, et demeurer encores entieres. D'auantage nous obseruons, lors qu'on les tire contre vne pierre ou quelque autre matiere solide, pouuoir au mesme instant estre maniées de nous, et tenues en la main, sans qu'elles rendent notable ou ardente chaleur : combien que l'attouchement et collision d'icelles auec la pierre deust accroistre leur chaleur, si aucune y en auoit. Qui plus est, si on tire quelque balle dans vn sac plein de poudre à canon, le feu n'y prend aucunement. Parce i'ose hardiment dire et assurer, que quand le feu se met en vne poudre reseruée en quelque tour, ou en autre lieu, cela se faire non par le feu que la balle porte quant-et-soy, mais par l'attrition d'icelle, frappant contre la pierre de ladite tour, et en fait sortir quelques estincelles de feu qui tombent en la poudre : ne plus ne moins qu'en la meche du fusil nous voyons cheoir quelques estincelles par la collision du fer et du caillou. Le semblable deuons-nous iuger des couuertures de chaume, qui ne s'embrasent par la chaleur compagne du boulet, mais plustost par quelque linge, bourre, ou autre matiere attachée à la balle. Ce qui me rend encor plus ferme en l'asseurance de mon dire, est, que si nous voulons tirer d'vne balle de cire, ne portant aucun feu quant-et-soy (car autrement elle se fondroit) encore percera elle vn bois de l'espaisseur de demy-doigt : argument assez valable pour monstrer que les balles ne peuuent estre eschauffées en sorte qu'elles cauterisent et bruslent, ainsi que quelques-vns ont estimé.

Et pour respondre à la noirceur qui se trouue ordinairement en l'orifice des playes et des parties proches, ie dis cest accident ne prouenir à raison de quelque feu accompagnant la balle, mais à cause de la grande contusion qu'elle fait : et pour-ce aussi qu'elle ne peut entrer au corps sinon par vne force et violence incroyable, à cause de sa figure ronde. Sur quoy si on vouloit interroguer les mesmes naurés, ie croy qu'ils seroient sufisans tesmoins de mon dire, pource qu'ils ne sont si tost frappés, qu'au mesme instant ne leur soit aduis qu'vne poutre, ou autre semblable fardeau leur soit tombé sur la partie offensée, en laquelle aussi sentent vne douleur aggrauante, vne stupeur et endormissement qui dissipe et quelquesfois esteint la chaleur naturelle, auec les esprits qui y sont contenus : dont le plus souuent s'ensuiuent gangrene et mortification de la partie, voire quesquesfois du corps vniuersel.

Et quant à l'escarre qu'ils disent y estre, et en sortir, ils s'abusent : attendu que ce sont certaines portions des membranes et chair contuses, dilacerées par la balle, qui se sont corrompues, et se separent des parties saines : ce qui aduient souuent à toutes les parties grandement contuses et autres[1].

Combien que ces raisons monstrent assez euidemment n'y auoir aucun venin en la poudre à canon, ny aucun feu porté par le boulet, si est-ce que plusieurs se ruans sur la Philosophie naturelle, soustiennent tout le contraire : et pour me preualoir en ceste opinion, disent les coups de canon estre du tout semblables aux coups de tonnerres et foudres, que les nues rompues en la moyenne region de l'air precipitent en terre. De laquelle similitude inferent et concluent qu'il y a du feu et du venin au boulet, sortant de la bouche du canon.

Ie sçay, Dieu mercy, que le foudre engendré d'vne exhalation crasse et visqueuse, au moyen de la vapeur qui luy est coniointe, n'esclate iamais la nue pour se lancer çà bas, qu'il ne traine quant-et-soy quelque feu, tantost plus subtil, tantost plus espais, selon la diuersité de la matiere dont l'exhalation est composée : car Seneque escrit au 2 liure de ses *Questions naturelles*, chapitre 49, qu'il y a seulement trois genres de foudre tous differens l'vn de l'autre, selon la quantité et sorte de leur inflammation : l'vn, qui à cause de sa matiere plus subtile et ténue, perce seulement et penetre comme en pertuisant, les obiets qu'il attaint : l'autre, qui par sa violence rompt et dissipe les mesmes choses, pource que sa matiere est plus compacte et tempestatiue, comme vn orage : et le tiers, qui, composé d'vne matiere plus terrestre, brusle auec indices manifestes de son ardeur. Ie sçay d'auantage, que le foudre est de nature pestilente et fetide, à raison de sa matiere crasse et visqueuse, laquelle bruslée rend vn odeur si puant, que les animaux accoustumés de gister en leurs cauernes et tanieres, sont contraints les abandonner si d'aduenture le foudre y est tombé, comme ne pouuans endurer la puanteur infecte de ce poison. Mesme que Olaus Magnus en son histoire Septentrionale, a remarqué qu'en quelques lieux où le foudre est tombé, incontinent apres la cheute, la campagne se trouue toute couuerte et sur-semée de soufre, inutile toutesfois et quasi comme esteint[1]. Si est-ce que pour ces raisons ne me faudra confesser que les coups de canon soient accompagnés de poison et de feu, comme sont les coups de foudre : car ores qu'ils conuiennent les vns auec les autres en quelque similitude, ce n'est pourtant en leur substance et matiere : mais plustost en la maniere qu'ils ont de casser, briser et dissiper les obiets qu'ils rencontrent, à sçauoir, les coups de foudre par leur feu, et par la pierre aucunesfois engendrée en iceluy : et les coups de canon par l'air impetueusement poussé, qui conduisant vne balle fait vn pareil desastre.

Que si i'estois conuaincu par argumens plus forts, iusqu'à auerer les foudres et canons estre de semblable substance, encor ne serois-ie forcé de dire les canonnades et har-

[1] Ce paragraphe manque dans l'édition de 1564.

[1] Cette citation d'Olaüs a été ajoutée à l'édition de 1575.

quebusades porter feu quant-et-soy : consideré que parmi les foudres s'en trouue quelques-vns (ainsi que dit Pline au second liure de son Histoire, chapitre cinquante et vniéme) qui, composés de matiere merueilleusement seiche, dissipent tout ce qu'ils rencontrent, sans toutesfois les brusler aucunement : les autres de nature plus humide, qui pareillement ne bruslent, mais noircissent à l'avantage : et quelques-vns d'vne matiere beaucoup plus claire et diaphane, le naturel desquels est tant esmerueillable, qu'on ne peut douter (comme a bien dit Seneque) qu'il n'y ait en eux quelque vertu diuine, en ce qu'ils fondent subtilement l'or et l'argent, sans que les bougettes et bourses en soient aucunement interessées : fondent une espée, le fourreau demeurant en son entier : font distiller le fer d'vne pique, sans que le bois conçoiue aucune ardeur : espandent le vin des tonneaux sans y faire ouuerture, ne les brusler. Suiuant lequel tesmoignage ie pourrois asseurer, et sans preiudice aucun, les foudres qui seulement rompent et dissipent sans brusler aucunement, et qui laissent quelques effets pleins de grande admiration, estre semblables en substance aux canonnades, mais non ceux-là qui quant-et-soy portent et flamme et feu.

Pour approuuer mon dire, ie seray content de l'exemple d'vn soldat, de la cuisse duquel me souviens auoir tiré vne balle, laquelle enveloppée du taffetas de ses chausses, lui auoit fait une profonde playe : toutesfois ie l'en retiray auec le mesme taffetas, sans qu'il fust en façon aucune interessé ny bruslé. Qui plus est, j'ay veu plusieurs hommes, lesquels sans estre frappés ny aucunement touchés, mesmes en leurs habillemens, ont receu tel estonnement des canonnades passans pres d'eux, que leurs membres en sont deuenus noirs et liuides au possible, puis tost apres se sont gangrenés et mortifiés, dont finalement sont morts. Ces effets sont semblables à ceux du foudre : toutesfois il n'y a en eux aucun feu ou venin : qui me fait hardiment conclure, n'y auoir poison aucun en l'artificie ordinaire de la poudre.

Puis donc que le desastre a esté commun à tous ceux qui ont esté blessés en ces dernieres guerres, et que ce n'est par feu ne par venin que tant de vaillans hommes sont morts, à quelle cause pourrons-nous imputer ce malheur? Ie suis à l'endroit, Sire, où j'espere presentement la faire entendre à vostre Majesté, à fin qu'elle en soit pleinement satisfaite.

Ceux qui ont consumé leur aage et estude aux secrets de la Philosophie naturelle, nous en ont laissé vn entre autres pour authentique, et approuué de tout temps : c'est que les elemens symbolisent tellement les vns auec les autres, qu'ils se transmuent l'vn en l'autre : de sorte que non seulement leurs qualités premieres, qui sont chaleur, froideur, seicheresse, et humidité, mais aussi leurs substances, se changent par rarefaction ou condensation de soy-meme : ainsi le feu se convertit ordinairement en air, l'air en eau, l'eau en terre : et à l'opposite, la terre en eau, l'eau en air, et l'air en feu. Ce que nous pouvons voir à l'œil, et esprouuer és soufflets de cuiure que les Allemands nous apportent, composés en forme de boule : laquelle remplie d'eau, et n'ayant qu'vn petit trou au milieu de sa forme spherique, reçoit la transmutation de son eau en air, par l'action du feu pres lequel la boule sera

posée, et pousse auec violence ledit air dehors, le faisant bruire impetueusement, jusqu'à ce qu'il soit du tout sorti. Le semblable se peut connoistre és chastaignes et marrons, lors qu'on les iette au feu sans les auoir entamés : car adonc l'humidité aqueuse qui y est contenue, se change en air par l'action du feu, et l'air voulant sortir, creue le marron : pource qu'occupant plus de place la forme d'air en laquelle il est changé par rarefaction causée par le feu, qu'il ne faisoit sous la forme d'aquosité, et ne trouuant ouuerture, est contraint en faire vne par violence : selon la verité de la proposition tenue pour toute asseurée entre les Physiciens, sçauoir, que d'vne partie de terre, il s'en fait dix d'eau, et d'vne d'eau, dix d'air, comme d'une d'air, dix de feu [1].

I'en ose autant dire et affermer des matieres contenues en la poudre à canon, qui par le moyen du feu se conuertissent en vne tres-grande quantité d'air, lequel ne pouuant estre contenu au lieu où la matiere estoit auparauant sa transmutation, est forcé sortir hors auec vne incroyable violence, moyennant laquelle pousse le boulet, qui rompt, casse et brise tout ce qu'il rencontre, sans toutesfois l'accompagner. Qu'il soit vray, vn arc, vne fronde, ou arc à iallet, iettent loin vne pierre, fleche, ou iallet sans aucun air. Mais la balle chasse bien deuant soy vn vent si subtil, et si roidement agité, que les corps en sont premierement saisis que du boullet, ores que la chose ne soit descouuerte à la veuë : car bien souuent l'action se fait par ce seul vent, sans que la balle donne son coup, voire iusqu'à rompre les os sans manifeste diuision de la chair : ce que nous auons desia dit estre commun au foudre.

Le pareil esprouvons-nous en ladite poudre, lors qu'estant enclose dans les mines, et conuertie en vent par le feu qu'on y met, bouleuerse les monceaux de terre aussi gros que montagnes. On a veu ceste année en vostre ville de Paris vne petite quantité de poudre fraischement faite en l'Arsenac, causer une si grande tempeste, qui fist trembler presque toute la ville, qui tomba par terre toutes les maisons prochaines, qui descouurit et defenestra celles qui estoyent plus à l'escart de sa furie : bref, qui (comme vn foudre esclattant) renuersa çà et là quelques hommes demy-morts : aux vns osta la veuë, aux autres l'ouye, et en laissa d'autres non moins deschirés en leurs pauures membres, que si quatre cheuaux les eussent escartelés. Et ce par la seule agitation de l'air, en la substance duquel la poudre estoit conuertie : qui selon la quantité et qualité de sa matiere, selon aussi son mouuement plus ou moins fort, a causé des euenemens esmerueillables en nos prouinces, et du tout semblables à ceux que font les vents enclos sous une terre non perspirable, lesquels voulans sortir, soufflent auec vne si forte agitation, qu'ils font trembler toute ladite terre, la haussant et baissant, tantost cy, tantost là, la demolissant, et la transportant d'vn lieu en autre : comme les villes de Megare et d'Égine, anciennement fort celebres au pays de Grece, toutesfois peries par tremblement de terre, nous peuuent tesmoigner.

Ie laisse à discourir (comme peu

[1] Cet appel aux physiciens est également une addition faite en 1575.

seruant à nostre propos) que le vent enclos aux entrailles de la terre rend vn bruit de diuers sons, et fort estranges, selon la diuerse forme des conduits et l'embouchure des soupiraux par lesquels il sort, ne plus ne moins que des instrumens de Musique, lesquels estans larges, rendent le son plus gros et bas : estans estroits, le rendent haut et aigu : et s'ils sont courbes et repliés, le rendent divers : ainsi qu'on voit en vn cornet de chasseur, et aux trompettes, comme aussi estant moittes et mouillées, grondent et iettent vne voix enrouée. Semblablement ces bruits, murmures et bourdonnemens, selon la forme des lieux d'où ils partent, se trouuent diuers et meslés. Tellement qu'on a quelquesfois ouy des sifflemens qui sembloient representer assauts de villes, cris et mugissemens de taureaux, ou hennissemens de cheuaux, rugissemens de lions, ou de trompettes, et coups d'artillerie, et beaucoup d'autres choses espouuentables, mesmes voix humaines. Ce qui fut raconté d'vn qui auoit ouy vne voix, comme d'une femme que l'on battoit et qui se plaignoit, dont il eut vne si grande frayeur, qu'à peine l'haleine ne luy estoit demeurée pour le pouuoir raconter. Mais on luy dit la cause de ceste voix plaintiue : et l'auoir entendue, fut deliuré de ceste grande peur, qui autrement estoit suffisante pour le faire mourir[1]. Mais quelqu'vn dira ces choses avoir esté de tout temps, et non moins ordinaires au temps passé qu'elles sont à present, et que c'est folie à moi de les alleguer pour causes efficientes de la mort de taut d'hommes : ce que de bon cœur luy confesserois, s'il estoit ainsi que ie les presentasse pour telles : mais veu que par icelles ie veux seulement parangonner l'impetuosité des canons auecques celle des foudres et des mouuemens de terre, sa calomnie n'aura lieu en mon endroit, ains sera deboutée du tout, s'il veut prester l'oreille à la deduction en laquelle i'entre presentement pour arrester la cause principale de ceste mort.

[1] Au nombre des choses necessaires à nostre vie, n'y a rien qui nous puisse plus alterer que l'air, lequel continuellement bon gré et mal gré nous inspirons par les conduits que Nature a delegués à ce faire, comme sont la bouche, le nez, et generalement les ouvertures du cuir, et des arteres qui lui sont adherentes : ce que nous faisons beuuans, mangeans, veillans, dormans, et faisans toute autre action naturelle, vitale et animale. De là vient que l'air inspiré dans les poulmons, le cœur, et le cerueau, et vniuersellement en toutes les parties du corps, pour les rafraischir et aucunesfois nourrir, fait que l'homme ne peut viure vne seule minute sans son inspiration. Suiuant lequel benefice, le Medecin Hippocrates [2] a veritablement prononcé, que l'air a ie ne sçay quoy de diuin en soy, pource que soufflant par le monde uniuersel, circuit toutes les choses contenues en iceluy, les nourrit miraculeusement, les soustient fermement, et les entretient en amiable vnion, et le tout symbolisant

[1] Cette dernière histoire ne se trouve que dans les éditions postérieures à celle de 1579 et à la traduction latine. Le commencement du paragraphe y a été également modifié dans sa rédaction.

[1] A. Paré écrit ici en marge : *Point principal, et vraye explication de la question.*

[2] Hipp. en la *Preface du Progno.* et Galien *au Comment.*—A. P.

auec les astres, esquels la prouidence diuine est infuse, qui change l'air à son plaisir, et luy donne puissance tant sur la mutation du temps que des corps naturels. Pource les philosophes et medecins ont expressément commandé d'auoir esgard aux assiettes des lieux, et aux constitutions de l'air, lors qu'il est question de garder la santé, ou de guerir les maladies : à l'endroit desquelles la suite et la mutation dudit air a fort grande puissance, ainsi qu'aisément nous pouuons connoistre par les quatre saisons de l'année [1]. Car l'air estant chaud et sec en Esté, nos corps pareillement s'eschauffent et desseichent : comme en hyver l'humidité de l'air et froidure nous remplit de mesmes qualités, en tel ordre toutesfois et si bonne disposition de nature, qu'ores que nostre temperament semble changer selon les quatre saisons, si est-ce que nous n'encourons aucun mal, pourueu que les temps gardent leurs saisons et qualités exemptes de tout excés. Au contraire, si les saisons sont peruerties, de façon que l'Esté soit froid, l'Hyuer chaud, et les autres en pareille intemperance, ce discord amene grande perturbation, tant en nos corps qu'en nos esprits, contraints toutesfois d'en receuoir le danger, pource que les causes sont externes et nous environnent de tous costés, iusques à nous contraindre les heberger en nos organes et conduits delegués par nature, partie à mettre hors les excremens superflus de nostre nourriture, partie à receuoir lesdites causes venantes de dehors, qui sont les vents produisans diuers effets en nous, selon les parties du monde dont ils procedent. Or comme ainsi soit que le vent Austral soit chaud et humide, celuy de Septentrion froid et sec, l'Oriental net et pur, celuy d'aual nubileux et tout moitte de pluye, c'est chose toute asseurée que l'air, lequel assiduellement nous inspirons, tient en tout et par tout de la qualité du vent qui par son souffler domine sur les autres. Pource nous faut necessairement considerer en toutes maladies, et és inconueniens qui suruiennent en icelles, la qualité des vents et la puissance qu'ils ont sur nos personnes, ainsi que doctement Hippocrates nous a laissé par escrit au 3. liure de ses Aphorismes [1], disant nos corps receuoir grande alteration par les vicissitudes des temps et saisons de l'année, comme par le vent Austral, qui nous assuiettist à toutes maladies reconnoissantes l'humidité pour leur cause premiere, et affoiblist notre chaleur naturelle : laquelle en cas opposite se fortifie et rend plus vigoureuse par vn vent froid et sec, qui pareillement rend nos esprits plus subtils et agiles.

La verité de laquelle sentence experimentent trop à leur dam les habitans du territoire de Narbonne, qui autrement assis entre les peuples les plus gaillards et dispos de toute la France, sont toutesfois ordinairement mal-sains, comme leurs corps descharnés, leurs visages tristes, leurs faces basanées et de couleur d'oliue le monstrent euidemment. Aussi entre autres maux ils sont presque suiets à la lepre blanche, et les moindres vlceres, desquelles on ne feroit cas à Poictiers ou à Paris, y durent vn an d'ordinaire : non pour autre rai-

[1] Hipp. au commencement du liu. *de Aëre, locis, et aquis.* — A. P.

[1] Hipp. au liu. 3. des *Aphor.* Aphor. 5. et 17. — A. P.

son, comme eux mesmes confessent, et comme reconnoissent tous les estrangers qui ont demeuré en leur pays, sinon qu'ils sont soufflés et halenés souuent d'vne sorte de vent Meridional qu'ils appellent Aultan, qui leur fait l'air grossier et nebuleux, et qui cause en leurs corps tous les effets attribués aux vents de Midy par Hipp. Aph. 5. liv. 3 : sçavoir quand il regne, les fait ouyr dur, leur esbloüit la veuë, leur enfle et aggraue le chef, leur appesantit et abbat toutes les forces du corps [1].

Aussi quand ledit Hippocrates compare les temperatures les vnes auec les autres, il laisse ce point pour resolu : Que les seicheresses sont sans comparaison plus saines, que les humidités continuées par longue succession de temps : pource (à son aduis du tout conforme à la raison) que l'excessiue humidité est la vraye matiere de pourriture, ainsi que l'experience nous fait voir és lieux où le vent marin exerce sa tyrannie, esquels vne viande, tant soit-elle fraische, se corrompt et pourrit en moins d'vne bonne heure.

Ces choses considerées, et qu'il est necessaire pour conseruer nos corps en leur entier que les saisons se suiuent pas à pas en leur temperature naturelle, sans aucun excés ou contrarieté, il n'y a doute aucune que les corps ne tombent en affection contre nature, lors que les saisons pernertissent leurs qualités par la mauuaise disposition de l'air, et du vent qui domine en iceluy. Donc comme ainsi soit que depuis trois ans en çà les saisons de chaque année n'ayent gardé leurs qualités ordinaires, et que l'esté ait eu peu de chaleur, l'byuer peu ou point de froidure : aussi qu'en toutes les saisons se soient desbordées des humidités continuelles auec vn vent Austral, du naturel cy dessus declaré, et ce par toute la France : je ne sçache homme si peu versé en la Philosophie naturelle, ny en Astrologie, qui ne recherche en l'air la cause efficiente de tant de maux, qui depuis l'espace desdits trois ans sont suruenus au Royaume de France. Car d'où procederoient tant de pestes contagieuses indifferemment aduenues aux vieux, aux ieunes, aux pauures et aux riches, et en tant de diuers lieux, sinon de l'air qui n'a esté chiche de son poison, mais nous en a infectés à son plaisir? D'ou seroient venues tant de coqueluches, de pleuresies, d'apostemes, catherres, fluxions, petites verolles et galles : tant de bestes veneneuses, comme grenoüilles, crapaux, sauterelles, chenilles, araignées, mousches, hannetons, limaçons, serpens, viperes, couleuures, lezards, scorpions, et aspics, sinon d'vne trop grande pourriture, que l'excedante humidité de l'air, accompagnée d'une chaleur languide, a engendrée tant en nous qu'en la terre vniuerselle de notre prouince? Voila comme nostre chaleur naturelle a esté affoiblie, comme nostre sang et nos humeurs ont esté corrompus par la malignité de l'air, que le vent Austral a causé par son humidité chaleureuse.

Qu'il soit ainsi, on a tiré ceste année bien peu de sang en quelques personnes qui en ait eu besoin, soit ieune ou vieille, blessée ou non blessée, de bonne temperature ou de mauuaise, qui n'ait esté vicié et veu de couleur blanche et verdoyante : ce que i'ay tousiours obserué en ces der-

[1] Ce paragraphe tout entier manque dans l'édition de 1564.

nieres guerres, et és autres lieux ausquels on m'appeloit pour guerir les blessés, ou phlebotomer ceux qui tant pour precaution que pour guerison de quelque maladie, se faisoient tirer du sang par l'ordonnance des Medecins, en tous lesquels indifferemment ie trouuois le sang putrefié et corrompu.

Ce point arresté, c'est chose plus que veritable que la charnure de nos corps ne peut auoir esté que mal-disposée, et tous nos corps cacochymes, puis que leur nourriture, qui est le sang, estoit putrefiée, et l'air tout corrompu : dont s'ensuit que les corps naurés en leur substance charneuse estoient difficiles à guerir, consideré qu'il y auoit en iceux perdition de substance, laquelle ayant besoin de regeneration de chair, n'en pouuoit venir à bout, fust par medicamens ou par artifice de Chirurgien, tant grande estoit sa cacochymie. Tout ainsi qu'en vn hydropique la chair ne se peut engendrer, pource que le sang y est trop froid et aqueux : et qu'en vn elephantique la chair et les autres parties du corps demeurent en leur putrefaction à cause du sang corrompu dont elles sont nourries : pareillement en playes des corps cacochymes ne se peut faire acquisition nouuelle, ny regeneration de bonne substance : pource que pour rendre vne chair loüable à la partie naurée, il est necessaire que le sang ne peche en quantité ne qualité : mesme que la partie offensée soit en sa temperature naturelle. Toutes lesquelles choses defaillantes au temps des dernieres guerres, il ne se faut esbahir si les naureures, tant fussent-elles petites et de peu de consequence, mesmes és parties non nobles et principales, ont amené quant-et-soy tant d'accidens fascheux, et en fin la mort : consideré que l'air qui nous enuironne rend par son inspiration et transpiration les playes pourries et puantes, lors qu'il est alteré et pourri : ce que font aussi les humeurs preparés à cest inconuenient par leur cacochymie.

Nous en sommes deuenus sages par l'experience de tant de playes, qui ont engendré vne mer de pourriture et d'infection, lors que ie m'efforçois à les guerir : vous asseurant qu'il en sortoit une puanteur telle, que les assistans ne la pouuoient sentir qu'à contre-cœur, et auec bien grande difficulté. Il ne faut alleguer que ce fust par faute de les tenir nettement, de les penser souuent, ne de leur administrer toutes choses necessaires : car telle pourriture estoit commune aux Princes, aux grands seigneurs, et aux pauures soldats : aux playes desquels (si d'auenture on laissoit couler vn iour sans les penser, tant estoit grande la multitude) on trouuoit le lendemain vne grande quantité de vers auec vne puanteur merueilleuse. Qui plus est, leur suruenoient à tous plusieurs apostemes en diuers lieux de leurs corps, és parties opposites à leurs naureures : car s'ils estoient blessés en l'espaule dextre, l'aposteme se faisoit au genoüil senestre : et si la playe estoit en la iambe dextre, l'aposteme se faisoit au bras senestre : comme il aduint au feu Roy de Nauarre, à Monsieur de Neuers, et à Monsieur de Rendan, et presque à tous les autres. Ainsi Nature sembloit tant chargée d'humeurs vicieux, qu'elle n'estoit contente se purger par leurs seules playes, ains enuoioit vne portion de son vice en autre lieu apparent ou caché : car si les apostemes ne se manifestoient par dehors, on les trouuoit és parties internes, comme au

foye, aux poulmons, ou en la ratte. Des mesmes putrefactions s'esleuoient quelques vapeurs, qui par leur communication auec le cœur causoient fiéures continues : auec le foye empeschoient la pure generation du sang, et auec le cerueau causoient alienation d'esprit, resuerie, conuulsion, et consequemment la mort. A cause desquels accidens n'a esté possible à Chirurgien aucun (tant expert fust-il) de dompter la malignité desdites playes : dequoy toutesfois ne doiuent estre repris ceux qui s'y sont employés, pour-ce qu'il n'est possible de combattre contre Dieu, ny contre l'air, auquel souuentesfois sont cachées les verges de sa diuine iustice.

Si donc, suiuant la sentence de l'ancien et diuin Hippocrates, qui dit toute playe contuse deuoir estre conduite à la suppuration pour estre parfaitement guerie, nous nous sommes efforcé de ce faire, et toutesfois n'en sommes venu à bout, à cause des pourritures, gangrenes et mortifications qui s'y sont mises par le moyen de l'air vicié : qui est-ce qui iustement nous en accusera ? Consideré aussi que la necessité nous a contraints changer nostre façon de faire, et au lieu de medicamens suppuratifs, vser d'autres remedes pour entierement combattre les accidens suruenus, non seulement aux coups d'harquebuses, mais aussi d'espées et autres bastons à main, lesquels nouueaux remedes se pourront voir en la lecture de ce present Traité[1]. Outre les causes humaines, l'homme est mal instruit en la connoissance des choses celestes, qui ne tient pour tout certain l'ire de Dieu se débander sur nous pour punir les fautes qu'ordinairement nous commettons contre sa maiesté. Ses fleaux ont esté prests, ses verges et ses armes ont eu leurs ministres tousiours appareillés, pour executer les commandemens de sa diuine iustice : aux secrets de laquelle ne pouuant entrer plus auant, i'aime mieux me contenir en vne simplicité que passer plus outre, et conclure auec les mieux aduisés, l'occasion principale des morts proceder de la pure et simple volonté de Dieu, qui par la temperature que son bon plaisir a donné à l'air et aux vents, heraux de sa diuine iustice, nous a rendus aptes à receuoir les inconueniens, lesquels nous auons encourus par nostre iniquité.

[1] Nous avons pris soin d'indiquer en temps et lieu ces modifications que Paré a fait subir à sa première doctrine. — Voyez ci-après le chapitre 5 du neuvième livre.

LE NEVFIÉME LIVRE

TRAITANT

DES PLAYES FAITES PAR HARQVEBVSES,

ET AVTRES BASTONS A FEV, FLECHES, DARDS,

ET DES ACCIDENS D'ICELLES[1].

CHAPITRE I.

DIVISION DES PLAYES SELON LA DIVERSITÉ TANT DES PARTIES OFFENSÉES, QVE DES BALLES DONT ELLES SONT FAITES[2].

Toutes les playes que les bastons à feu causent au corps de l'homme, tant simples que compliquées, auec contusion, dilaceration, intemperature et tumeur, se font les vnes és parties nobles, les autres és ignobles: quelques vnes és parties charneuses, quelques autres és nerueuses et osseuses : aucunesfois auec ruption et dilaceration des grands vaisseaux, comme des veines et arteres, et quelquesfois sans la ruption d'iceux. Telles playes aussi sont aucunesfois superficielles, et souuent profondes, iusqu'à penetrer outre le corps et les membres esquels on les reçoit. Vne autre diuersité se connoist en elles selon la difference des balles, entre lesquelles s'en trouue de grosses, de

[1] Ce livre, le premier qu'A. Paré ait fait paraître, et celui qui d'abord a fait sa réputation, a eu trois éditions avant de passer dans les OEuvres complètes; les deux premières en 1545 et 1552, avec un titre analogue à celui qu'il porte ici; la troisième en 1564 avec plusieurs autres Traités, sous le titre des *Dix liures de Chirurgie*. Les chapitres 14 et 15 manquant dans ces trois premières éditions, semblent avoir paru séparément dans l'édition de 1572 que je n'ai pu voir; et le chapitre 16 ne date que de 1579.

Attendu l'importance de la question, soit pour l'histoire de l'art, soit pour l'histoire d'A. Paré lui-même, je n'ai pas voulu, pour toute la partie de ce livre qui concerne les plaies d'arquebuses, disséminer dans les notes les doctrines en lutte avec celles de notre auteur, et j'ai préféré les présenter ensemble dans mon Introduction. Les notes qui vont suivre auront donc uniquement pour objet de signaler les modifications les plus importantes de la rédaction et des doctrines d'A. Paré lui-même.

[2] Tout ce chapitre, à l'exception d'un ou deux mots, offre la rédaction adoptée par Paré dans l'édition de 1564. Les éditions antérieures présentent quelques différences. D'abord elles ne sont point divisées en chapitres; et puis le style même a subi de notables changements; la balle y est nommée *ballotte*, les apprentis *ouvriers*, etc.

moyennes, et de petites comme dragée, dont la matiere (qui n'est ordinairement que de plomb), se laisse aucunesfois conuertir en acier, en fer, ou en estain, rarement en argent, et moins encores en or. Suiuant lesquelles differences, le Chirurgien doit prendre diuerses indications pour operer, et selon icelles diuersifier les remedes [1].

Or nous ne deuons iuger les grands accidens de ces playes prouenir par adustion de la balle, ny par la venenosité, ou autre mauuaise qualité de la poudre à canon, pour les raisons qu'auons deduites aux Discours precedents, mais à cause de la contusion, dilaceration et fraction que fait la violence de la balle és parties nerueuses et osseuses. Car quand il aduient que la balle ne touche que les parties charneuses, et en corps de bonne tem-

[1] Dans les deux premières éditions le livre commençait ainsi :

Les playes faictes par bastons à feu ne peuuent estre simples, mais necessairement compliquées, c'est à sçauoir auec contusion, etc.

Ce n'est donc qu'en 1564 que Paré a admis qu'elles pouvaient être simples. La phrase qui se rapporte à la diversité de ces blessures selon la différence des balles, ne date aussi que de 1564.

Immédiatement après ce premier paragraphe, dans les deux premières éditions, suivait la réfutation de ceux qui regardaient ces plaies comme vénéneuses, discussion qui a été depuis reportée dans le discours au roi; voici le texte primitif:

« Aucuns disent icelles playes estre combustes et veneneuses par la qualité de la pouldre et ballotte ou boulet : dont grands accidentz suruiennent. Mais facilement se peult reprouuer telle opinion. Car en premier lieu la ballotte de soy ne sçauroit cauteriser, pour ce que le plomb ne peult conceuoir si grande chaleur qu'il ne fust fondu. Toutesfois nous voyons la ballotte passer au trauers d'vn harnoys iusques à entrer dedans la chair, et estre encore entiere. Oultre plus, nous voyons lesdictes ballottes auoir esté iettées contre vne pierre, et neantmoins tout soudain on les peut tenir en la main, sans notable chaleur : combien que l'attrition ou collision d'icelle auec la pierre deust auoir encores augmenté sa chaleur: donc ne pourra estre faicte adustion par la ballotte. Et s'ilz disent estre par la pouldre à canon, ia la pouldre n'est caustique, comme l'experience le monstre. Car en l'appliquant sur aucun vlcere, ne faict corrosion ou manifeste douleur, fors en bien petit instant apres qu'elle y est appliquée: ce qu'ay voulu experimenter, premier qu'en donner iugement. Et de ce chacun peult faire facile experience. D'auantage qu'elle ne soit veneneuse, ie le preuue par ceste raison : nul simple qui entre en elle n'est trouué veneneux, moins donc sera trouué veneneuse sa composition et toute sa mixtion. Outre plus, posé qu'elle eust bien grande acrimonie, encore ne pourroit-elle estre portée auec la ballotte, qu'en bien petite quantité: car elle est consumée tant par l'action du feu, que separée par l'agitation de l'air. Et quant à ce que tant facilement s'enflamme, n'est suffisante raison pour conclure qu'elle ayt faculté ou vertu de faire adustion : car le camphre, combien qu'il soit tres-froid, ne laisse pourtant de s'enflammer, et ce que l'eau de vie se conuertit en flamme, n'est tant pour sa chaleur que pour la tenuité des parties. Ce qui se monstre: car icelle eau bien distillée, puis exposée à l'air, s'esuanouit, et dissipe en substance aireuse. Semblablement souuentesfois on voit que parauant que la ballotte entre en aucun membre, elle rencontre harnoys et habits, et en icelle confraction le reste de la pouldre se separe et diminue de ladite ballotte: parquoy n'y peut demeurer que bien petite portion d'icelle. Mais quand ne rencontre aucune chose interposée deuant la chair, en ce cas pourroit porter plus grande quantité de pouldre, qui est cause de noircir la playe. Ce qui a deceu et abusé aucuns, cuidans telles playes estre adustes: ce qui pour les raisons predictes est absurde et mal entendu.

» Parquoy ne deuons iuger, etc. »

perature, i'ay trouué autresfois telles playes autant peu rebelles à curation, et aussi faciles à traiter, que celles qui sont faites par autres bastons faisans vulneres ronds, contus, et de telle figure que fait le boulet.

Pour-ce est-il necessaire auoir plus d'esgard aux symptomes ou accidens de la contusion, dilaceration, fracture d'os et violence de l'air enuironnant, qu'à la combustion qu'on estimeroit prouenir du boulet et venenosité de la poudre à canon, pour les raisons predites. Ce que mettant en lumiere pour aider aux ieunes et nouueaux praticiens en chirurgie, i'ay voulu traiter briefuement, toutesfois ainsi que i'ay peu experimenter à la suite des guerres, que i'ay continué par l'espace de quarante ans [1]. En quoy ie proteste auoir suiui le conseil des Medecins, et gens de ma profession plus renommés et approuués, tant par leur doctrine que longue experience : lesquels ie m'asseure sçauoir choses trop plus grandes que ne pourroient contenir mes escrits. Par ainsi ie n'escris pas pour eux, ains pour les nouueaux apprentifs de cest art, et à ceux qui n'auront meilleur aide pour suruenir aux cas vrgents prouenants esdites blesseures, lesquels surprennent quelquesfois le conseil du Chirurgien, si la raison et experience ne conduisent son œuure.

[1] Les deux premières éditions disent seulement que l'auteur a suivi les guerres; en 1564 il ajoute: *que i'ai continué par l'espace de trente ans;* et en 1575, *par l'espace de quarante ans*, ce qui a été conservé depuis dans toutes les éditions.

CHAPITRE II.

DES SIGNES DES PLAYES FAITES PAR HARQVEBVSES [1].

Au commencement de la curation il faut connoistre si la playe est faite par coup de harquebuse : ce qui sera aisé à voir, si la figure de la playe est ronde et liuide en couleur, et la couleur naturelle de la partie est changée, à sçauoir iaune, violette, liuide, ou noire. Semblablement si à l'instant que le patient a receu le coup, il dit auoir senti vne douleur aggrauante, comme s'il eust esté frappé d'vn grand coup de pierre, ou qu'vne poutre, ou quelque autre grand fardeau luy fust tombé sur la partie vulnerée.

Pareillement (si le coup n'atteint quelque gros vaisseau) s'il en sort peu de sang des parties blessées, d'autant qu'elles sont contuses, et grandement meurtries, qui est cause qu'elles s'enflent bien tost apres le coup, de façon qu'elles bouschent quelquesfois le passage, tant que l'on n'y peut mettre tente ni seton : et de cela peut aduenir que le sang est supprimé, lequel autrement couleroit par les orifices [2].

Aussi le malade y sent grande chaleur, à cause de l'impetuosité du mouuement violent, et de la vehemente impulsion de l'air, auec la ruption de la chair et des parties nreueuses : quelquesfois aussi pour les

[1] Ce chapitre manque d'abord tout entier dans les éditions de 1545 et 1552 ; et le texte de 1564 diffère beaucoup encore du texte des éditions complètes.

[2] L'édition de 1564 porte simplement : *Pareillement s'il en sort peu de sang, et si le malade y sent grande chaleur*, etc.

os fracturés qui piquent et pressent lesdites parties, dont s'ensuit fluxion et inflammation : aussi pour la grande contusion que fait la balle, qui ne peut entrer en aucune partie de nostre corps que par grande force, pour sa figure ronde, dont le lieu en est rendu noir, et les parties voisines liuides : parquoy s'ensuiuent plusieurs grands accidens, comme douleur, fluxion, inflammation, aposteme, spasme, alienation, paralysie, gangrene, mortification, et apres la mort.

Elles iettent souuent vne sanie virulente et fort fetide, qui prouient de la trop grande abondance des humeurs qui fluent à la partie blessée, à cause de la vehemente meurtrisseure, contusion et dilaceration des parties, et par defaut de la chaleur naturelle qui ne la peut regir et gouuerner : pareillement vient pour la cacochymie du corps et des parties nerueuses, comme les iointures. Aussi tels coups sont trouués tousiours plus vehements que la blesseure des cornes d'vn cerf, ou d'vn coup de pierre ietté d'vne fonde, ou autres contusions semblables, par ce qu'il se fait plus grande force d'vne chose ronde, qui d'extreme violence, en mode de foudre, penetre au dedans [1].

CHAPITRE III.

LE MOYEN DE PANSER LESDITES PLAYES AV PREMIER APPAREIL [2].

Pour ces causes il faut que promptement le Chirurgien amplifie la playe, si la partie le permet, tant pour donner issue à la sanie, que pour donner libre passage aux choses estranges, et les oster (si aucunes y a) comme portion d'habits, bourre, drapeau, papier, pieces de harnois, mailles, balles, dragées, esquilles d'os, chair dilacerée, et autres choses qui s'y peuuent trouuer : et dés le premier appareil, si possible est. Car les accidens de douleur et sensibilité ne sont si grands au commencement, comme és autres temps de la maladie.

Or pour mieux les extraire, il faut faire mettre le patient en figure en laquelle il estoit lors qu'il fut blessé, pource que les muscles et autres parties autrement situées peuuent estouper et empescher la voye. Et pour regarder à bien trouuer lesdites balles et autres choses estranges, chercher les faut auec le doigt (s'il est possible) plustost qu'auec autre instrument, par-ce que le sens du tact est plus certain que nulle sonde ou autre chose insensible. Que si la balle a profondé bien auant, lors il la conuient chercher auec vne sonde, ronde en son extremité, de peur de faire douleur. Toutesfois il aduient souuent que par la sonde on ne peut trouuer ladite balle, comme il escheut au camp de Parpignan, à Monseigneur le Mareschal de Brissac, offensé d'vn coup d'harquebuse pres l'Omoplate droite : où plusieurs Chirurgiens ne pouuant trouuer ladite

[1] Le dernier paragraphe manque dans l'édition de 1564.

[2] Le texte de ce chapitre se retrouve dans les trois premières éditions : seulement les deux premières commencent ainsi :

Au commencement donc de la curation, faut oster les choses estranges si aucunes y en a.

Et la troisième dit :

Pour ces causes il faut que promptement le chirurgien oste les choses estranges ; d'où l'on voit que le précepte *d'amplifier la playe* ne date que de 1575.

balle, disoient qu'elle estoit entrée dedans le corps, attendu qu'il n'y apparoissoit issue aucune[1]. Mais n'ayant ceste opinion, ie vins à chercher ladite balle, et n'y voulus aucunement mettre la sonde, mais luy fis faire tel geste du corps qu'il faisoit lors qu'il fut blessé. Puis comprimay doucement les parties circonuoisines de la playe : ce faisant trouuay vne tumeur et dureté en la chair, auec sentiment de douleur et liuidité au lieu où estoit la balle, qui estoit entre la partie inferieure de l'Omoplate, et enuiron la septiéme et huitiéme vertebre du dos : auquel lieu fut faite incision pour tirer la balle, dont puis apres fut tost guari[2].

Parquoy est fort bon chercher la balle, non seulement auec la sonde, mais (comme i'ay predit) auec les doigts, en maniant et traitant le lieu et les enuirons d'iceluy, où l'on coniecture la balle auoir peu penetrer.

CHAPITRE IV.

DESCRIPTION DES INSTRVMENTS PROPRES POVR TIRER LES BALLES ET AVTRES CHOSES ESTRANGES.

Quant aux choses estranges, elles peuuent estre tirées par les instrumens cy apres depeincts, qui sont de diuerse figure et grandeur selon la necessité : les vns sont dentelés, les autres non : et faut que le Chirurgien en ait de plusieurs et de diverses façons, les vns plus grands, les autres plus petits, en chacune de ses formes, à fin de les accommoder aux corps et aux playes, et non les corps ny les playes à ses instrumens[1].

Instrumens requis à tirer les choses estranges.

Bec de Corbin dentelé.

Cestuy est nommé bec de Grue, pour la similitude, lequel pareillement doit estre dentelé : et est propre à extraire du profond, dragées, mailles, esquilles d'os fracturés, et autres choses.

[1] La première et la deuxiéme éditions portent : *Lors fuz enuoyé par mondict seigneur de Rohan vers ledict seigneur de Brissach pour sçauoir si ie pourrois trouuer ladicte ballotte : et pour paruenir à ceste fin, ie comprimay doucement les parties circonvoisines de la playe, et en ce faisant ie trouuay tumeur et dureté en la chair*, etc. Les mots : *auec sentiment de douleur et liuidité au lieu où estoit la balle*, manquent dans la première édition et ont été ajoutés à la seconde.

[2] La première édition dit : *auquel lieu fut faicte l'incision, et la ballotte tirée par vn nommé maistre Nicole, l'un des chirurgiens de monseigneur le dauphin, et depuis fut tost guery.* — La deuxième porte, *par vn nommé maistre Nicole Lauernault chirurgien du roy ;* et enfin cette mention a tout-à-fait disparu à partir de la troisième.

[1] Les éditions de 1545 et 1552 portent seulement :

Quant aux corps estranges, peuuent estre ostez par tels instruments ci-apres figurés : comme cestuy nommé bec de corbin (*parce*

Bec de Grue droit.

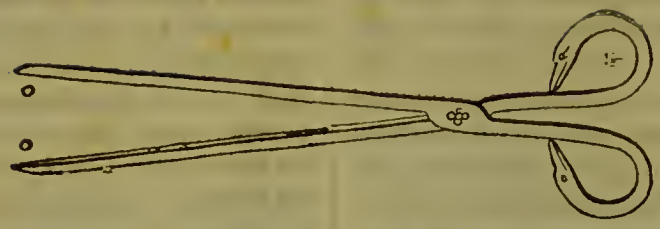

Bec de Grue coudé [1].

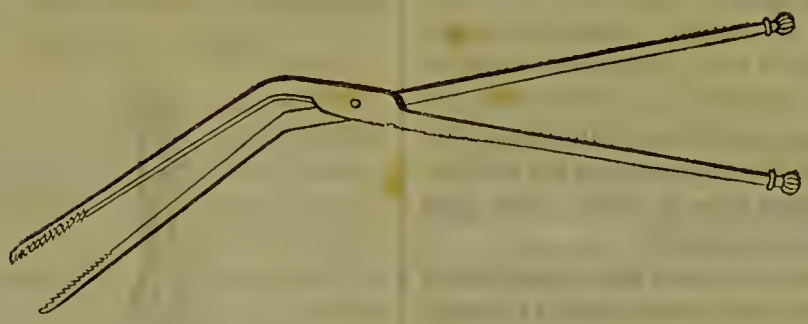

Cestuy qui est nommé Bec de Canc, ayant vne cauité en son extremité, large et ronde, dentelée, pour mieux prendre la balle, est propre principalement lors que la balle est aux parties charneuses.

Bec de Cane.

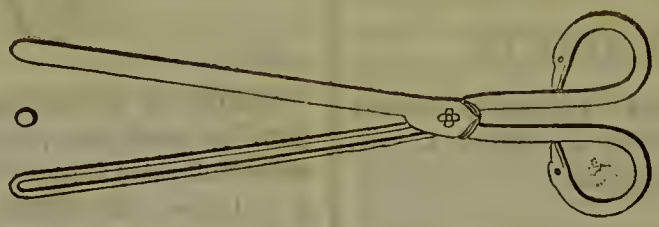

Autre figure de Tire-balle, nommée Bec de Lezard, pour tirer la balle, lors qu'elle sera applatie : cottée de mesmes lettres que l'autre.

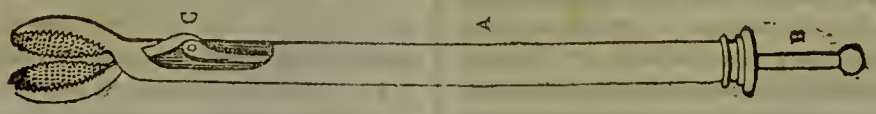

qu'il represente vn bec de corbeau) lequel doit estre dentelé pour mieux tenir et tirer lesdites choses estranges.

La phrase qui termine le paragraphe a été mise en ce lieu en 1564; mais A. Paré l'avait déjà ajoutée à l'édition de 1552, seulement dans un endroit différent, correspondant à la fin de ce chapitre.

[1] Le bec-de-grue coudé ne date que de l'édition de 1564.

Autre façon de Tire-balle.

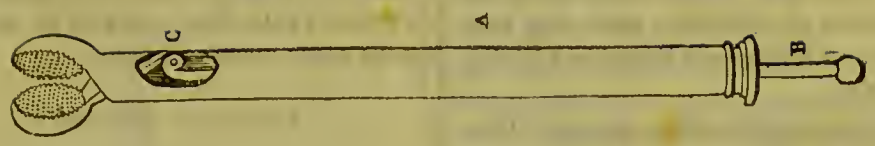

AA Monstre sa cannule.
BB La verge qui fait ouurir et fermer la charniere.
CC La charniere[1].

Autre instrument nommé Bec de Perroquet, pour tirer quelques pieces de harnois inserées au profond des membres, mesmes dedans les os.

Bec de Perroquet.

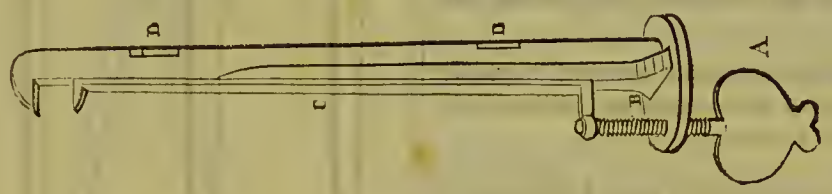

A Monstre la queuë de la viz.
B L'escrouë.
C Le coulant, lequel au moyen d'vne viz se hausse et baisse.
DD La coulisse.

Autre instrument nommé Bec de Cygne, lequel s'ouure à viz[1], accompagné d'vne pincette que par cy deuant nous auons nommée Bec de Grue droit : et sert à tirer quelque chose estrange, apres auoir dilaté la playe auec ledit Bec de Cygne[2].

Bec de Cygne.

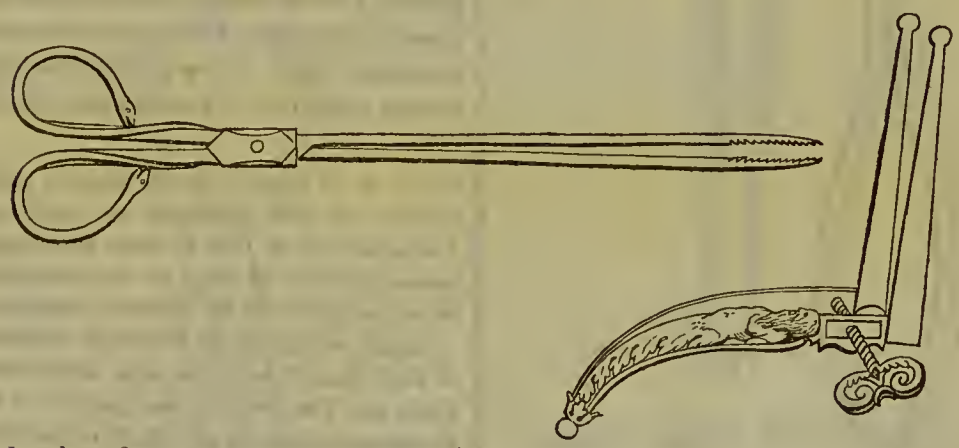

[1] Les deux figures précédentes, de même que les suivantes représentant le *bec-de-perroquet* et le *bec-de-cygne*, ont paru pour la première fois dans l'édition de 1564. A la suite du *bec-de-lezard*, elle en donnait également une autre sous le nom de *pied-de-griffon*, avec ce titre :

Autre façon de Tire balle nommé Pied de griffon, *lequel s'ouure en tirant la verge contre soi et se ferme en la passant dedans; ainsi qu'il t'est monstré manifestement; et est fort vtile à tirer les balles des haquebutes à croc et autres de gros calibre.*

Ce pied-de-griffon a été reporté depuis au livre *De la generation*, chap. 42, comme instrument propre à l'extraction des moles.

On remarquera que sous le nom de *bec-de-perroquet*, A. Paré comprend deux instruments, celui qu'il représente ici, et une sorte de tenailles incisives figurées à la page 16 de ce volume.

[2] Après la figure du bec-de-cygne, l'édi-

Si les corps estranges, specialement les balles et dragées, sont peu profonds, on les pourra tirer auec Eleuatoires [1].

Autre instrument, nommé Tire-fond, lequel tourne à viz dedans vne Cannule, et est fort conuenable à tirer lesdites balles, lors qu'elles ont penetré iusques dedans les os : car sa pointe entre dedans ladite ballote, pourueu qu'elle soit de plomb ou estain (car elle ne pourroit entrer en vn corps plus dur), et par ce moyen peut estre aisément ostée [1].

Cannule de Tire-fond.

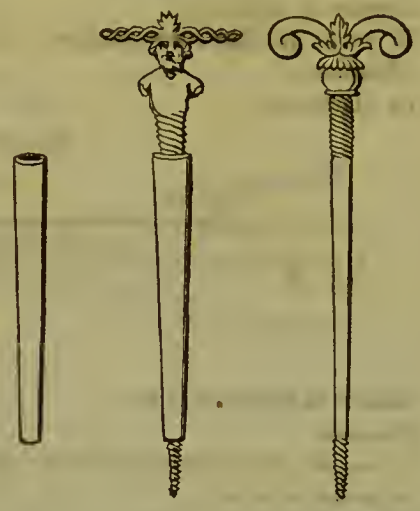

Cestuy est nommé Dilatatoire, duquel on peut vser à ouvrir et dilater les playes, à fin de mieux trouuer lesdites choses estranges. Car en comprimant ensemble deux de ses extremités, les autres s'ouurent : et peut aussi seruir

tion de 1564 en donne une autre que je n'ai retrouvé dans aucune des éditions postérieures ; la voici :

Autre semblable qui s'ouure à charniere.

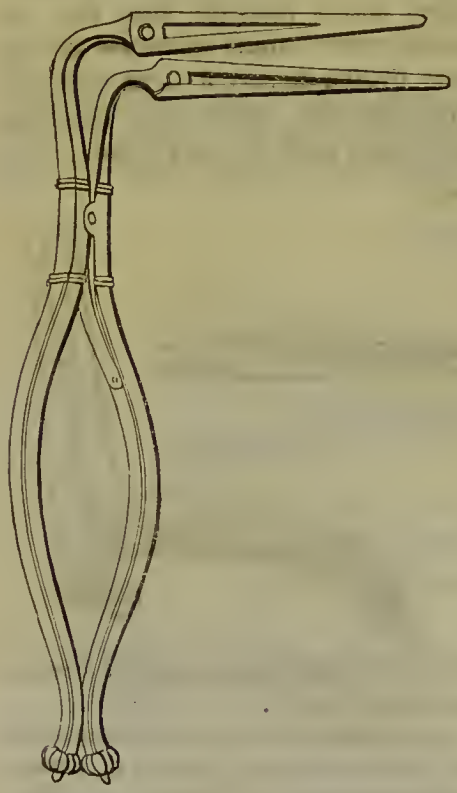

[1] L'édition de 1545 ne parle pas d'élevatoires ; celle de 1552 contient la figure unique de celui que nous avons représenté dans la note 1 de la page 15 de ce volume ; enfin l'édition de 1564 emprunte au Traité *des Playes de teste* de 1561 les deux autres également figurés à la page 15, et retranchés de cet endroit dans les éditions complètes.

[1] Après ces figures du tire-fond, l'édition de 1564 ajoutait celles de deux autres tire-fonds que l'on trouvera aux pages 12 et 58 du présent volume, et qui ont été retranchées de cet endroit dans les grandes éditions.

De même aussi, après les figures du tire-fond, l'édition de 1545 ajoutait :

« Le subsequent est nommé tenaille incisiue : lequel est commode à couper aucun os fracturé, qui sort hors la chair, lors qu'il a esté rompu par la violence du boullet, et est plus aysé que n'est vne scie, et ne faict

en plusieurs lieux, comme aux narines, au siege, et aux parties [1].

Dilatatoire.

Les instrumens qui s'ensuiuent sont nommés Aiguilles à Seton, lesquelles sont comenables, lorsqu'on veut passer vn Seton pour tenir la playe, et la voye de la balle ouuerte, iusques à ce que l'on ait tiré hors les choses estranges qui y peuuent encore estre. Outre ce, peuuent seruir à sonder les playes profondes, pour trouuer la balle, et ne causent point de douleur, pour ce qu'elles sont rondes et polies en leur extremité [2]. Faut donc entendre que les sondes, desquelles on cherche la balle, doiuent estre moyennement grosses, polies et rondes en leur extremité :

[1] Dans l'édition de 1535, le *dilatatoire* présentait cette autre forme, disparue déjà en 1552 :

[2] Dans les éditions de 1564 et même de 1575, ce paragraphe faisait le commencement du chapitre suivant sous ce titre : *La manière de traicter les playes au premier appareil apres que les choses estranges sont tirées.* Ce titre a été conservé, mais transporté un peu plus loin et à une place plus convenable à partir de l'édition de 1579.

Au reste le commencement de ce paragraphe se lisait déjà dans l'édition de 1545 : mais la fin ne date que de celle de 1552.

tant de douleur : ioint que par luy l'operation est plus subite.

Tenailles incisiues.

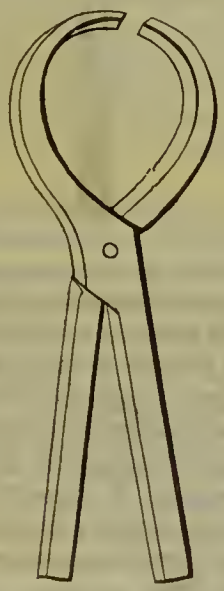

Les éditions de 1552 et 1564 ont substitué à cette figure celle des tenailles incisives que l'on trouvera au livre *des Operations*, ch. 30; et les éditions complètes ont absolument retranché en cet endroit tout ce qui a rapport à ces instruments.

pour ce que les parois de la playe, et les voyes par où la balle a passé, incontinent se rapprochent et retouchent l'vne contre l'autre, de sorte que ladite playe ou voye appert au sens de la veuë beaucoup plus petite qu'elle n'est. Et pour ceste cause les sondes gresles et aiguës sont moins commodes : car elles s'arrestent à la chair rapprochée et contiguë, et ne peuuent si facilement aller au lieu de la balle, comme celles qui sont mediocrement grosses : ioint aussi qu'elles piquent la chair de la playe, et ce faisant molestent fort le patient : qui est souvent cause que les balles ne peuvent estre trouuées. On en doit aussi auoir de plus grandes pour passer au trauers d'vne cuisse, lors que le cas le requiert. Par ainsi la longueur d'icelles se doit changer selon la grosseur du membre blessé.

Et ne suis d'aduis qu'on s'efforce beaucoup à les faire tousiours passer au trauers des parties blessées, de peur d'induire douleur et autres accidens. Car le malade ne laissera pas à guarir, pour le seton qui ne sera passé tout au trauers, comme l'experience en fait foy, lors qu'vne balle passe au trauers du corps, on ne passe point de seton, et neantmoins guarissent [1].

Sondes qui peuuent seruir de setons [2].

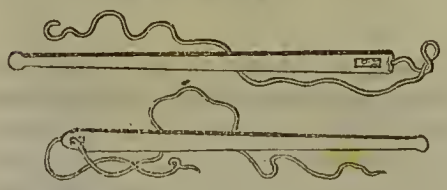

[1] Ce paragraphe fort remarquable manque dans toutes les éditions françaises jusques et y compris celle de 1579, et conséquemment aussi dans l'édition latine. Il date donc seulement de 1585.

[2] L'édition de 1545 ne contient qu'une seule figure d'aiguille à séton, un peu différente des autres; c'est pourquoi je la reproduis ici :

Dans l'édition de 1552, cette aiguille a disparu, et elle est remplacée par les deux autres. On les retrouve en 1564; elles manquent dans l'édition de 1575; et enfin on en retrouve quatre figures en 1579, dont deux ne sont que la répétition des deux autres.

L'édition de 1552 plaçait en cet endroit une remarque sur la nécessité d'avoir des instruments de diverses longueurs, remarque qui a été reportée au commencement du chapitre dès 1564.

CHAPITRE V.

LA MANIERE DE TRAITER LES PLAYES AV PREMIER APPAREIL, APRES QVE LES CHOSES ESTRANGES SONT TIRÉES [1].

Apres auoir tiré les choses estranges par les moyens susdits, la prin-

[1] C'est ici que la doctrine primitive de Paré s'éloigne beaucoup de celle qu'il adopta plus tard. Les variantes doivent donc être notées avec soin, ainsi que leur date exacte.

Et d'abord tout le début de ce chapitre,

cipale intention sera de batailler contre la confusion et alteration de l'air, s'il est chaud et humide, et disposé à pourriture : ce qui se fera tant par remedes pris par dedans, que par autres appliqués par dehors, et aussi mis dedans les playes. Ceux qui doiuent estre administrés par dedans, se prendront par le conseil et ordonnance du prudent Medecin, à la doctrine duquel ie laisse tout ce qui peut appartenir à la maniere de viure, et à la purgation du malade.

Et quant aux medicamens topiques, le Chirurgien suiuant les choses susdites, doit considerer la constitution du temps et de l'air : car s'il n'y a danger que la partie tombe en gangrene, il vsera de suppuratifs comme aux playes contuses, quels sont l'*oleum catellorum*, ou d'vn digestif, ayant esgard à la nature de la partie : attendu que les parties nerueuses demandent medicamens plus secs que les charneuses, comme nous auons amplement dit au Traité des *Playes des iointures*. Donc ausdites iointures et parties nerueuses, on vsera de te-

jusqu'à la recette de l'huile de petits chiens, manque dans les éditions de 1545 et 1552, dont voici le texte :

« Et pour le premier appareil fault appliquer de l'huile qui s'ensuyt, vn peu plus chaulde que tiede, dedans la playe, auec tentes ou setons. »

Suit la recette de l'huile de petits chiens; et je remarque que dans la première édition il se borne à dire moins pompeusement que plus tard : *Ladicte huile est de grande efficace, tant pour seder la douleur qu'à suppurer la playe.* La variante : *de grande et merueilleuse efficace*, est de 1552. Puis vient la formule de l'huile de lis ; après quoi il ajoute :

« I'ay veu vn chirurgien allemand, lequel vsoit de suc d'escreuisses erues, pilées et espreintes, mises dedans la playe : et disoit estre fort singulier à seder la douleur : mais ie ne l'ay experimenté. I'ay pratiqué et voulu experimenter, cauteriser les playes auec huile bouillante et cauteres actuelz, mais i'ay trouué ladite cauterisation fort douloreuse et peu profitable, à cause des grands accidents qui suruiennent : toutesfois, au cas qu'il y auroit grande hemorrhagie, lors lesdicts cauteres y auroient lieu, et non aultrement. Or quant auxdictes huiles, i'ai bien cogneu, etc. » —Voyez la suite à la page 155, deuxième colonne.

L'édition de 1564 montre déjà un grand changement dans les opinions de l'auteur. Il venait de passer par le siége de Rouen, où presque toutes les plaies s'étaient compliquées de pourriture, et qui fut l'occasion du discours au roi qui précède ce neuvième livre. En conséquence, il met en première ligne cette nouvelle indication : *de batailler contre l'alteration de l'air, contre la putrefaction de la playe et des accidens* ; telle est en effet la rédaction de 1564, et la *contusion* et la *pourriture* attribuée à *l'air chaud et humide* n'ont pris place dans le texte qu'en 1575.

Ainsi le premier paragraphe du chapitre actuel, modifié comme il vient d'être dit, est de 1564. Mais après ce paragraphe arrivait immédiatement le quatrième ainsi conçu :

« *Lors le chirurgien en son premier appareil appliquera dans les playes remedes contrarians à la putrefaction, comme est l'vnguent qui s'ensuit.* »

Et le texte continuait comme nous le lisons encore aujourd'hui, jusqu'au paragraphe *I'ay bien cogneu*, etc., avec suppression de ce qui concernait le chirurgien allemand et sa méthode.

Le troisième et le quatrième paragraphes de ce chapitre datent donc seulement de 1575; encore le deuxième a subi plus tard une modification qui sera notée tout à l'heure; mais surtout il est essentiel de dire que l'huile de petits chiens, jusqu'en 1575, ne contenait ni eau-de-vie ni térébenthine, et que cette addition a une grande signification pour ceux qui ont suivi le progrès des doctrines du temps. Voyez dans mon Introduction l'analyse raisonnée de toutes ces doctrines.

rebenthine de Venise, ou d'huile de cire, de mastich, de iaunes d'œufs, et autres semblables : y adioustant vn peu d'eau de vie rectifiée. Telles choses ont puissance de desseicher et consommer l'humidité sereuse yssant des parties nerueuses, et seder la douleur[1].

Monsieur Ioubert, Medecin ordinaire du Roy, et Chancellier en son Vniuersité de Montpellier, qui a tresdoctement escrit des Harquebusades[2], pour auoir veu plusieurs blessés à la suite des guerres, dit qu'on ne doit vser de medicamens escharotiques, tant actuels que potentiels, aux simples coups des harquebuses, parce qu'ils induisent douleur, inflammation, gangrene, fiéure, et autres pernicieux accidens. Aussi que l'escarre ou crouste garde la suppuration, qu'on doit faire promptement[1] pour separer la chair meurdrie d'auec la saine, de peur que tout ne se pourrisse : comme il se fait aisément, quand l'humeur superflu croupit longuement en vn lieu, n'ayant issue libre, et mesmes pour ses vapeurs qui ne se peuuent exhaler à cause qu'elles sont encloses et couuertes de l'escarre, se multipliant tousiours où elles sont encloses, requerant vn plus grand lieu qu'il ne leur est permis, passant et entrant des petits vaisseaux aux plus grands, et de là aux parties nobles, dont s'ensuit le plus souuent la mort. Toutesfois s'il y a soupçon de pourriture, lors il faudra passer des suppuratifs aux remedes contrariants à la putrefaction, delaissant la propre cure pour suruenir aux accidens.

Parquoy au premier appareil, dans les playes, en cas de putrefaction, sera appliqué tel onguent qui s'ensuit.

Description de l'Egyptiac propre ausdites playes.

℞. Puluer. aluminis rochæ, viridis æris, vitriolis Romani, mellis rosati ana ℥. ij. Aceti boni quantum sufficit.

Bulliant omnia simul secundum artem, et fiat medicamentum ad formam mellis.

Les vertus de cest onguent sont que par la chaleur et tenuité il incise et attenue les humeurs, reuoque la chaleur naturelle, laquelle a esté repoussée par la vehemente impulsion du coup et violente agitation de l'air conduit par la balle. D'auantage, il corrige la putrefaction de l'humeur virulente, qui promptement abreuue la chair conterée et meurtrie, si fort qu'il fait escarre. Cest onguent toutes

[1] Ce paragraphe, ainsi que le suivant, ne datent que de 1575; et la citation du Traité *des ioinctures* se rapporte au petit Traité publié en 1573, et réuni plus tard au livre *Des playes en particulier*. Voyez ci-devant la note de la page 111. Mais au sujet de ce paragraphe, j'ai deux observations à faire. La première, c'est qu'au lieu de ces mots *il vsera de suppuratifs*, l'édition de 1575 porte : *on n'vsera de suppuratifs*, ce qui serait tout le contraire. Je pense toutefois que la version de 1575 est le résultat d'une faute d'impression ; toutes les autres portent, et le sens indique : *il vsera*.

La seconde est plus sérieuse. Dans les éditions de 1579 et 1579, le paragraphe se termine ainsi :

Donc ausdictes ioinctures et parties nerueuses, on vsera de terebenthine de Venise en plus grande quantité que de l'huile.

La rédaction définitive ne date donc que de 1585.

[2] En son *Traité des harquebusades*. — A. P. — Ceci se lisait dans le texte et devait évidemment être mis en note. La première édition du Traité de Joubert avait été publiée en 1570.

[1] Traduisez : *empêche la suppuration qu'on doit favoriser*, etc.

et quantes-fois qu'il en sera besoin, se pourra appliquer auec tentes ou setons, estant dissoult auec vin ou eau de vie : lesquelles seront assez grosses et longues pour le premier appareil, à fin d'eslargir et dilater la playe, pour mieux y ietter les medicamens : puis apres ne seront appliquées si longues et grosses. Aussi pour mieux couler au profond des playes, se pourra ietter auec vne syringue. Qui plus est, sa vertu et force sera diminuée selon la température des corps, et sensibilité des parties blessées : comme si la playe est és lieux nerueux, sera meslé auec huiles de terebenthine et d'hypericon, en telle quantité que le Chirurgien expert connoistra estre necessaire : duquel egyptiac on se pourra et deura-on passer, n'en vsant aucunement lors que n'aurons à combattre le temps pestilent et pernicieux pour lesdites blesseures, tel qu'on a veu les années passées [1].

Apres l'vsage de l'egyptiac, on fera tomber et separer l'escarre, auec choses remollitiues et lenitiues, comme est l'huile qui s'ensuit, la faisant chauffer vn peu plus chaude que tiede.

Oleum catellorum.

℞. Olei violati ℔. iiij.

In quibus coquantur catelli duo nuper nati, vsque ad dissolutionem ossium, addendo :

Vermium terrestrium præparatorum vt decet ℔. j.

Coquantur simul lento igne, deinde fiat expressio, quæ seruetur in vsum prædictum, addendo :

Tereb. Venetæ ℥. iij.

Aquæ vitæ ℥. j [2].

[1] Ces mots, *les années passées*, se trouvent déjà dans l'édition de 1564, et s'appliquent spécialement à l'année du siége de Rouen. Voyez la note 3 de la page 152.

[2] Je répète que cette addition de térébenthine et d'eau-de-vie ne remonte qu'à 1575.

Ladite huile est de grande et merueilleuse efficace, tant pour appaiser la douleur, que pour suppurer la playe, et faire tomber l'escarre. En defaut d'icelle, faut appliquer celle qui s'ensuit, qui est plus facile à trouuer.

℞. Olei seminis lini et liliorum ana ℥. iij.
Vnguenti basilici ℥. j.

Liquefiant simul, et ex eis vulneri indatur quant. suff.

I'ay bien connu que lesdites huiles appliquées au commencement de la blesseure mediocrement chaudes, appaisent la douleur, lubrifient, relaschent et humectent les parois de la playe, la disposant à suppuration, qui est la vraye maniere de guerir telles playes. Ce que Galien au 3. de sa *Methode therapeutique*, recite d'Hippocrates, disant, si la chair est contuse, meurdrie, ou battue de quelque dard, ou en autre manière, qu'il la faut medicamenter en telle sorte qu'elle suppure le plustost que faire se pourra. Car ce moyen elle sera moins molestée de phlegmon : aussi est necessaire que la chair contuse et battue soit putrefiée, liquefiée, et conuertie en pus, puis apres nouuelle chair engendrée [1].

Monsieur Ioubert approuue fort tel remede, lequel toutesfois n'ay encores experimenté, qui est tel [2] :

[1] *Poinct souuerain et principal en la cure des playes des harquebuses.* — A. P.

[2] Tout ce qui suit jusqu'à la fin du chapitre n'a pas subi de moindres changements que le commencement

Dans l'édition de 1545, les cinq paragraphes qu'on va lire manquent, et l'auteur arrivant immédiatement au pansement extérieur de la plaie commence en ces termes :

Et aux parties de dessus la playe et circonuoisines fault appliquer remedes refrigerantz et

Prenez poudre de Mercure deux fois calcinée ℥. j.
Gresse de porc recente ou beurre frais ℥. viij.
Camphre dissoult en eau de vie ʒ. ij.
Meslez le tout, adioustant un peu d'huile de lis ou de vin.

L'experience monstre que ce remede est excellent, et la raison le confirme aussi. Car la poudre de Mercure accompagnée de matiere crasse et humectante, fait que la chair meurtrie suppure facilement, et en peu de temps, sans qu'il y aduienne fort grande douleur. Et quant au camphre, qu'il soit chaud ou froid, il y sert grandement, pour l'excellente tenuité de ses parties, à raison de laquelle tout medicament de quelque qualité qu'il soit, penetre mieux et pousse plus auant sa vertu : d'auantage ledit camphre resiste à toute putrefaction.

Aucuns instillent en la playe eau de vie, en laquelle on a instillé vitriol calciné. Tel remede n'est suppuratif, mais resiste à la pourriture, duquel on en peut vser en temps chaud et humide.

Autre.

℞. Olei tereb. ℥. iij.
Aquæ vitæ ℥. ß.
Misce.

Or si le coup est donné de fort pres, veritablement la playe sera bruslée par la poudre enflammée, et lors on appliquera remedes propres à la combustion, sans toutesfois delaisser la contusion.

Et quant aux parties de dessus la playe, sinon au premier appareil, l'on n'appliquera medicamens refrigeratifs et astringens, ains remolliens et suppuratifs : pour ce qu'ils refroidissent et affoiblissent la partie, et empeschent la suppuration : aussi constipent le cuir, qui est cause de ne donner transpiration aux vapeurs fuligineuses, dont s'ensuit gangrene et mortification, par l'indenë application de tels remedes. Et où la contusion seroit grande, on pourra faire des scarifications pour descharger la partie du sang meurtri, qui est suiet à se pourrir.

Mais aux parties circonuoisines, qui sont au-dessus de la contusion, et esloignées de la playe, faut appliquer remedes refroidissans et corroborans, pour repousser et empescher la fluxion des humeurs, comme est cestuy-cy.

℞. Pul. boli armeni, sanguinis draconis, pul. myrrh. ana ℥. j.
Succi solani, semperuiui, portulacæ ana ℥. j. ß.
Album. iiij. ouor.
Oxyrrh. quant. sufficit.
Fiat linim. vt decet.

roboratifz pour repercuter et empescher la fluxion des humeurs, etc.

C'est à peu près le texte du dernier paragraphe de la page 156, mais avec cette notable différence que, au lieu des *parties de dessus la playe*, l'auteur a remis : *aux parties qui sont audessus de la contusion et esloignées de la playe*. Ainsi en 1545 il appliquait les *refrigerans et corroborans* sur la plaie même, et plus tard il les proscrivit et les remplaça par les *remolliens* et *suppuratifs*.

C'est le livre de Joubert qui a dicté à Paré ces nouvelles modifications; et comme le livre de Joubert n'a paru qu'en 1570, on pouvait aisément prévoir la date de la rédaction nouvelle. En effet, l'édition de 1552 copie la première littéralement; celle de 1564 n'y change que quelques mots et conserve exactement le sens. Ce n'est donc qu'à partir de l'édition complète de 1575 que le texte a reçu les corrections et les additions qu'on y lit encore aujourd'hui, et qui changent si notablement la doctrine primitive. Il n'y a que la formule *Olei tereb.*, etc., qui manque encore en 1585 et qui n'a été ajoutée que dans l'édition posthume de 1598.

Ou autres semblables, desquels il conuient vser insques à ce que l'on soit asseuré des accidens.

Pareillement il ne faut faillir à bien bander le membre, le situant en figure propre et sans douleur, s'il est possible [1]. Au commencement il ne faut penser le malade iusques à ce que la playe commence à suppurer, que de vingt quatre heures en vingt quatre heures. Et quand la suppuration commence, et par consequent la douleur, fiéure, inquietude s'augmentent, il faut penser le blessé de douze heures en douze heures. Et alors qu'il y a plus grande quantité de matiere qui moleste le malade, on le pensera de huit heures en huit heures. Et quand le pus commence à se diminuer naturellement, il suffit de douze heures en douze heures. Finalement quand l'vlcere se remplit de chair, et partant ne rend gueres de matiere, c'est assez le penser vne fois le iour, ainsi que du commencement.

CHAPITRE VI.

COMMENT IL FAVT TRAITER LESDITES PLAYES APRES LE PREMIER APPAREIL.

Au second appareil et autres suiuans, s'il n'y auoit soupçon de pourriture et gangrene [2], faut seulement vser d'vne desdites huiles, y adioustant des moyeux d'œufs auec vn peu de saffran : ce que l'on continuera iusques à ce que l'excrement de la playe soit digeré et tourné à suppuration.

En quoy chacun doit bien noter, que le pus est plus long-temps à s'y faire qu'és autres playes faites par autres instrumens, pour ce que la balle et l'air qu'elle pousse deuant soy, dissipe (à cause de sa grande contusion) la chaleur naturelle et les esprits de la partie : qui est cause que la coction n'est pas si tost ne si bien faite, au defaut de la chaleur naturelle, dont suruient vne tres-grande puanteur en la sanie, et autres accidens fort dangereux. Toutesfois elle se fait le plus souuent en trois ou quatre iours, quelquesfois aussi plustost ou plus tard, selon le temperament du corps et de la partie, et l'air ambiens chaud ou froid [1].

Ces choses faites, il sera besoin de commencer à mondifier peu à peu la playe, en adioustant au medicament susdit de la terebenthine lauée en eau de roses ou d'orge, ou semblables, pour luy diminuer sa chaleur et mordacité. Si la disposition du temps estoit fort froide, on y pourroit adiouster de l'eau de vie : suiuant le conseil de Galien, qui enseigne qu'en Hyuer il faut appliquer medicamens plus chauds, et en Esté moins [2].

En apres nous faut vser de ce mondificatif.

[1] Le chapitre finit ici dans les éditions de 1564 et 1575, et ce qui suit ne date que de 1579.

[2] Ces mots : *s'il n'y auoit soupçon de pourriture et de gangrene*, manquent dans toutes les éditions antérieures à celle de 1575.

[1] Ce paragraphe manque dans les éditions de 1545 et 1552. La première phrase a été ajoutée dans l'édition de 1564 ; la seconde seulement dans celle de 1575.

[2] Gal. au 3. de la *Methode*, ch. 8. — A. P. — Il ne faut prendre d'ailleurs la citation de Galien que pour les médicaments chauds en général, et non pour l'eau-de-vie que Galien ne connaissait pas.

℞. Aquæ decoctio. hord. quantum sufficit.
Succi plantaginis, apij, agrimoniæ, centaurij minoris ana ℥. j.
Bulliant omnia simul : in fine decoctionis adde:
Terebenthinæ Venetæ ℥. iij.
Mellis rosati ℥. ij.
Farinæ hordei ʒ. iij.
Croci ℈.
Misceantur simul omnia bene agitando, fiat mundificat. mediocris consistentiæ[1].

Autre.

℞. Succ. clymeni, plantaginis, absynthij, apij ana ℥. ij.
Terebent. Venetæ ℥. iiij.
Syrupi absinth. et mellis rosa. ana ℥. ij.
Bull. omnia secundum artem : postea colentur, et in colatura adde:
Pul. aloës, mastich. ireos Flor. far. hord. ana ʒ. j.
Fiat mundif. ad vsum dictum[2].

Ou cestuy-cy.

℞. Tereb. Vene. lotæ in aq. ros. ℥. v.
Ol. ros. ℥. j.
Mell. rosa. ℥. iij.
Myrrh. aloës, mastic. aristolo. rotundæ ana ʒ. j. ß.
Far. hor. ʒ. iij.
Misce, fiat mundificatiuum.

Lequel sera appliqué dedans la playe auec tentes ou setons[3] ne trop longs ne trop gros, pour ce qu'ils pourroient empescher l'euacuation de la sanie et des vapeurs esleuées des playes : esquelles si lesdites vapeurs sont retenues, c'est chose certaine qu'elles s'eschauffent et acquierent vne acrimonie, qui puis apres erode les parois et costés de la playe, dont s'ensuit douleur, fluxion, inflammation, flux de sang, aposteme et pourriture, qui sont communiqués aux parties nobles, et causent puis apres plusieurs pernicieux accidens. Pour ce il ne faut que le Chirurgien doute aucunement[1] que lesdites playes se puissent glutiner et clorre, parce que la chair si grandement contuse et lacerée ne se peut consolider que premierement la contusion et meurdrisseure ne soit suppurée et mondifiée : à cause dequoy ie luy conseille de n'vser de setons et tentes, si elles ne sont gresles et menues, à fin qu'elles n'empeschent l'issue des matieres, et que le patient les souffre aisément, à fin d'euiter les accidens predits. L'vsage des tentes et setons est pour porter les remedes iusques au profond des playes, et les tenir ouuertes, principalement en l'orifice, iusques à ce que les choses estranges soyent mises hors.

Et si la playe est sinueuse et profonde, en sorte que les medicamens ne puissent attaindre toutes les parties offensées, lors il faudra faire iniection auec la decoction qui s'ensuit.

℞. Aquæ hordei ℔. iiij.
Folior. agrimoniæ, centaurij minoris, pimpinellæ, absinthij, plantag. ana m. ß.
Radic. aristol. rotondæ ℥. ß.
Fiat decoc. ad ℔. j. in colatura expressa dissolue :
Aloës hepaticæ ʒ. iij.
Mellis rosati ℥. ij.
Bulliant modicum.

Puis soit faite iniection dedans la playe trois ou quatre fois à chacune heure que le patient sera pensé[1].

[1] Les éditions de 1545 et 1552 ajoutent à cette formule *Vermium terrestrium* ℥. iiij. — Cet ingrédient a été retranché dès 1564.

[2] Cette formule a été ajoutée à l'édition de 1575.

[3] Ce paragraphe s'arrête ici dans les éditions de 1545 et 1552. Tout ce qui suit jusqu'à ces mots, *Et si la playe est sinueuse et profonde*, a été ajouté en 1564.

[1] Traduisez : *s'imagine en aucune maniere.*

[2] L'édition de 1552 donnait ici la figure de la seringue que nous avons reproduite à la page 101 de ce volume.

Et si ce remede n'est suffisant pour nettoyer la sanie, et consommer la chair spongieuse, morte ou pourrie, il faut adiouster en la decoction de l'egyptiac liquefié, en telle quantité que la necessité commandera : comme pour vne liure de ladite decoction, enuiron vne once dudit egyptiac, plus ou moins : lequel est de tres grande efficace pour corriger la chair spongieuse et mauuaise au profond desdites playes : ce que fait aussi ledit egyptiac appliqué seul sur la croissance de la chair mauvaise. I'ay semblablement experimenté la poudre de mercure et alum bruslé, meslés en egale portion, auoir en tel cas vertu toute pareille [1] à celle du sublimé ou de l'arsenic (combien qu'elle ne soit tant douloureuse) et qu'elle fait tres grande escarre, dont souuentes fois me suis esmerueillé.

Quelques praticiens laissent le plus souuent grande quantité de decoction au profond des playes sinueuses, ce que ie n'approuue. Car outre ce qu'elle acquiert pourriture, et se corrompt [2], elle tient les parties tendues (qui leur est chose estrange) et les humecte, qui fait que Nature ne peut faire son deuoir à regenerer la chair : consideré que pour la curation de tout vlcere, en tant qu'il est vlcere, comme dit Hippocrates, le but doit tendre à desseicher, et non à humecter. Plusieurs errent aussi en l'vsage trop frequent est assidu de setons, en ce que ne s'accommodans à la raison, les renouuellent tousiours, et les font frayer aux parois des playes, par lequel frayement causent douleur ausdites playes, et leur renouuellent autres mauuais accidens. Pourtant i'approuue d'auantage les tentes cannulées, faites d'or, d'argent ou de plomb, comme celles qui sont descrites aux playes du Thorax : i'entens où elles auront lieu, et où y auroit grande quantité de sanie [1]. Aussi faut-il appliquer des compresses à l'endroit du fonds du sinus, à fin de comprimer les parties esloignées de l'orifice, et chasser la sanie : mesme est bien conuenable, que la compresse soit pertuisée à l'endroit de l'orifice de l'vlcere sinueux, et sus les tentes cannulées, et qu'il y soit mis vne esponge, pour receuoir la sanie : pour ce que par tel moyen l'expulsion, euacuation, et absumption d'icelle se fera beaucoup mieux, en commençant la ligature au fond du sinus, et la comprimant mediocrement, à fin que la matiere ne soit retenue au dedans. Les bandes et compresses propres à ceste operation seront moüillées en oxycrat, en vin austere, ou en quelque autre liqueur astringente, pour roborer la partie et empescher la fluxion :

[1] L'édition de 1545 porte, *Vertu et action bien peu moindre* ; celle de 1552, *Vertu bien peu moindre ;* et enfin celle de 1564, *Vertu toute pareille*, comme on lit ici.

[2] Ces mots, *Outre ce qu'elle acquiere pourriture et se corrompt*, se lisent pour la première fois dans l'édition posthume de 1598.

[1] L'édition de 1545 dit : *Parquoy j'appreuue plus les tentes où elles auront lieu : et ou y auroit grande quantité de sanie, les fauldroit cannuler et mettre compresses au fond du sinus*, etc.

Les éditions de 1552 et 1564 donnent le même sens, mais avec cette modification qu'elles recommandent des cannules d'or, d'argent ou de plomb, et donnent les figures des cannules que nous avons vues au chapitre *Des playes de poitrine*, page 102. Ces cannules avaient donc été faites pour les plaies d'armes à feu seulement ; ce qui explique comment leur figure est défectueuse pour les plaies de poitrine.

mais il se faut garder de n'astreindre par trop la partie, pour ce que par icelle astriction se causerait vne douleur, au moyen de l'exhalation des excremens fuligineux qui seroit empeschée : pareillement se pourroit faire atrophie au membre, par trop long-temps continuer lesdites bandes [1].

CHAPITRE VII.

DES MOYENS DE TIRER LES CHOSES ESTRANGES QVI SEROIENT DEMEVRÉES A EXTRAIRE.

Et là où il y auroit quelques esquilles d'os, qui du commencement n'auroient esté tirées par les predits instruments, lors il faudroit appliquer ce remede, ayant grande puissance de les attirer, et autres choses estranges.

℞. Radicis ireos Florentiæ, panacis et capparum ana ʒ. ij.
Aristol. rotundæ, mannæ, thuris ana ʒ. j.
Pulucrisentur subtiliter, et incorporentur simul cum mellis rosati et terebenthinæ Venetæ ana ℥. ij.

Autre remede pour oster lesdites esquilles et corruption des os.

℞. Resinæ pini siccæ ℥. iij.
Pumic. combusti et extincti in vino albo, rad. ireos, aristolochiæ ana ʒ. ß.
Thuris ʒ. j.
Squammæ æris ʒ. ij.
Puluerisentur omnia diligenter, incorporentur cum melle rosato. Fiat mundificatiuum.

Outre ces remedes, qui ont en eux et de leur nature telle puissance d'attirer les choses estranges, il en y a d'autres qui l'ont acquise par putrefaction, comme est toute fiente d'animaux, et le leuain, ainsi qu'escrit Galien [1].

CHAPITRE VIII.

DES INDICATIONS QV'IL FAVT OBSERVER AVSDITES PLAYES.

La mondification et extraction desdites choses estranges faites, faut aider Nature à regenerer la chair, et cicatriser, tant par choses prises par dedans, que par medicamens à ce conuenables, et proceder par certaines indications qui sont prises, premierement de l'essence de la maladie, et de la cause d'icelle, si elle est presente : jaçoit que de la cause primitiue (selon Galien au troisiéme de la *Methode*) ne se doit prendre indication non plus que du temps : ce qu'il entend

[1] Ces derniers mots, *par trop long temps continuer lesdites bandes*, ne se lisent pour la première fois que dans l'édition de 1585.

[1] Ce paragraphe manque dans les éditions de 1545, 1552 et 1564. Mais les deux premières mettent à la place le curieux article qu'on va lire, et qui a été retranché à partir de la troisième.

« *Et s'il y a quelque fer demeuré en la playe, soit appliquée pouldre de magnes subtilement puluerizée, et soit adioustée aux tentes auec les dessusdictz detersifz : car telle pouldre a grande vertu et proprieté d'attirer le fer ainsi qu'il est cogneu par experience. Mais il faut euiter l'erreur de plusieurs qui s'abusent en appliquant indeuement ladicte pouldre iusques contre le fer, ce qu'il ne fault faire : car ou elle touche ledict fer, necessairement retient icelluy, lequel elle attireroit de loin par sa faculté occulte : parquoy fault qu'il y ait certaine distance de la pouldre audict fer. Aussi par aulcuns iours suiuants fault diminuer la tente, selon qu'on verra que le fer s'approchera de la superficie de la playe.* »

de la cause absente, et du temps preterit.

Pareillement faut prendre indication des temps vniuersels de la maladie curable, c'est à sçauoir du commencement, accroissement, estat et declination : selon lesquels faut diuersifier les remedes.

Autre indication est prise de la temperature du patient, laquelle aussi change la curation : comme tout Chirurgien rationnel et methodique entend bien qu'il faut d'autres remedes à vn cholerique qu'à vn phlegmatique, et ainsi des autres temperatures, tant simples que composées : sous laquelle indication de temperament sera comprise celle de l'aage, qui ne reçoit indifferemment tous remedes, mais en vent d'autres pour les iennes personnes, et d'autres pour les vieilles.

D'auantage, se doit prendre indication de la coustume de viure du patient : comme s'il auoit accoustumé de manger et boire beaucoup, et à toutes heures, lors ne luy faudra ordonner diete si exquise, qu'à celuy qui est accoustumé de peu manger et boire, et à certaines heures. Pour-ce les dietes de panades ne sont si propres aux François qu'aux Italiens : pour-ce qu'il faut relascher et remettre quelque chose à la coustume, qui est vne autre nature. Sous ceste maniere accoustumée de viure, se peuuent entendre la condition de vie, et l'exercice du patient, selon l'estat duquel faut vser de remedes plus forts à l'endroit des rustiques, des gens de trauail, et qui ont la chair dure, qu'il ne faut à l'endroit des delicats qui peu trauaillent et font peu d'exercice. Quelques-vns toutesfois [1] ont mieux aimé comprendre celle indication sous le temperament : de ma part, ie n'en disputeray, en laissant la resolution plus entiere aux Docteurs.

L'indication prise de la vertu du patient, sur toutes autres est à respecter : pour-ce qu'icelle defaillant, ou estant fort debile, il faut necessairement delaisser toutes autres choses pour luy subuenir : comme quand la necessité nous force de couper vn membre, ou faire quelques grandes incisions, ou autres choses semblables. Si le patient n'a vertu suffisante de tolerer la douleur, il est necessaire de differer telles operations (s'il est possible) tant que Nature soit restaurée, et ait recouuré ses vertus par bons alimens et repos.

Autre indication se peut prendre de l'air qui nous enuironne, sous lequel sont compris la saison de l'année, la region, le lieu de nostre demeure, et la constitution du temps. Car selon la chaleur, froidure, seicheresse et humidité, selon aussi la continuation de ces qualités, il faut adapter les remedes. Pour-ce disoit Guidon les playes de la teste estre plus difficiles à guerir à Paris qu'en Auignon : et les playes des iambes, plus fascheuses en Auignon qu'à Paris : pour raison qu'à Paris l'air est plus froid et humide, qui est chose contraire, principalement aux vlceres de la teste. Au contraire en Auignon, la chaleur de

[1] *Quelques-vns toutesfois*, etc. — Ces quelques-uns ne sont autres que Paré lui-même ; il avait écrit en effet dans les éditions de 1545 et 1552 : *Soubs icelle indication se pourroit entendre la condition de vie et exercice du patient..... Mais mieux vault les reduire soubs l'indication du tempérament.*

Cette rédaction a été changée en 1561, probablement par suite de quelque discussion avec *les docteurs*.

l'air enuironnant est cause de liquefier et subtilier les humeurs. Ainsi plus facilement et en plus grande abondance les humeurs decoulent aux iambes, dont vient que la guerison des iambes est plus difficile en Auignon qu'à Paris. Que si aucuns alleguent l'experience au contraire, et que les playes de la teste sont plus souuent lethales ou mortelles és regions chaudes : ie luy respondray, cela ne prouenir à raison de l'air, d'autant qu'il est plus chaud et sec, mais à raison de quelque humidité superflue, ou mauuaise vapeur communiquée à l'air, comme és lieux de Prouence et d'Italie, prochains de la mer Mediterranée.

L'indication de guerir, se peut aussi prendre de la temperature des parties blessées : car les charneuses demandent autre remede que les os, ne que les parties nerueuses, et ainsi des autres. Ce qu'en pareil cas fait la sensibilité desdites parties, laquelle change la curation : comme ainsi soit qu'il ne conuienne appliquer medicamens si acres et violens aux nerfs et tendons, qu'aux ligamens et autres parties insensibles.

La dignité et action des parties n'a moins de priuilege au fait de la guerison : car si la playe est au cerueau, ou en aucunes des parties vitales et naturelles, il faut selon leur dignité et action changer et appliquer les remedes : veu mesmes que pour la contemplation d'icelles, est souuentesfois fait certain pronostic de l'euenement. Pour-ce que les playes qui penetrent au ventricule du cerueau, au cœur, aux grands vaisseaux, au thorax, en la partie nerueuse du Diaphragme, au foye, au ventricule, aux intestins gresles et à la vessie[1], si elles sont grandes, sont necessairement mortelles : aussi celles qui sont és iointures ou pres d'icelles, et és corps cacochymes, sont plus souuent mortelles, ce que auons dit cy deuant.

Pareillement il ne faut oublier les indications prises de la position et colligance de la partie affectée, ne mesme de sa figure, comme Galien a assez expliqué au 7. de sa *Methode* et au second à *Glaucon*.

[1] Aph. 18. liu. 6. — A. P.

CHAPITRE IX.

COMME LES MALADIES SONT COMPLIQVÉES [1].

D'auantage, en prenant lesdites indications, faut considerer s'il y a complication de maladie ou non. Car ainsi que la maladie simple propose indication simple, aussi la complication des dispositions contre nature propose indications compliquées. Or les complications se font en trois manieres, c'est à sçauoir maladie auec maladie, comme playe auec aposteme ou fracture d'os : maladie auec cause, comme vlcere auec fluxion : et maladie auec symptome, comme playe auec douleur ou flux de sang : ou toutes choses contre nature ensemble, comme maladie, cause et symptome.

Or pour sçauoir traiter artificiellement toutes ces complications, on doit suiure la doctrine de Gal. au 7. de la *Methode*, laquelle nous exhorte à considerer és affections compliquées, la plus vrgente, la cause, et celle sans laquelle la maladie ne peut

[1] Ce chapitre est confondu avec le précédent dans l'édition de 1564, et même encore dans celle de 1575.

estre ostée, qui sont choses de grande importance en toute curation. Et là où l'empirique a defaut de conseil, le rationnel est dirigé par ces trois petits mots dorés, desquels depend l'ordre et methode de proceder en icelles dispositions. Les symptomes, en tant qu'ils sont symptômes, ne donnent aucune indication, et ne changent l'ordre de curation : pour-ce qu'en ostant la maladie qui est cause du symptome, iceluy est osté : car il depend d'icelle, comme l'ombre du corps : combien que souuent nous sommes contraints de laisser la maladie en cure irreguliere, pour subuenir aux accidens de la maladie, lesquels s'ils sont vrgens, tiennent le lieu de la cause, et non proprement des symptomes.

Pour conclusion, toutes lesdites indications ne sont que pour venir à deux fins, c'est à sçauoir, rendre la partie en sa temperature naturelle, et que le sang ne peche ny en quantité ny en qualité. Cela fait, comme dit Galien [1], rien n'empeschera que la regeneration de la chair et vnion de l'vlcere ne se face.

Mais aucunesfois il n'est possible mettre lesdites indications en execution, à cause de la grandeur de la playe, ou par exces et inobeïssance du patient, ou à raison de quelques autres dispositions suruenues par l'ignorance du Chirurgien, ou mauuaise et indeuë application des medicamens : pour-ce qu'au moyen de ces choses, suruiennent grandes douleurs, fiéures, apostemes, gangrenes (vulgairement et abusiuement dites Estiomenes) mortifications, et souuentesfois la mort. D'auantage ceux qui reçoiuent coups d'harquebuses, souvent meurent, ou bien demeurent estropiés ou mutilés à iamais [1].

[1] Au 3. de sa *Methode*. — A. P.

CHAPITRE X.

COMMENT LE CHIRVRGIEN POVRRA POVRSVIVRE LE TRAITEMENT DESDITES PLAYES.

Au commencement donc faut bien auoir esgard à mitiger la douleur, en repercutant les fluxions, en ordonnant regime sur les six choses naturelles, et leurs annexes, en euitant choses calefactiues et acres, et en ostant ou diminuant le vin, de peur qu'il n'eschauffe, subtilie et face fluer les humeurs.

Sa maniere de viure au commencement doit estre assez tenue, à fin de faire reuulsion. Car quand l'estomach n'est assez plein, il attire de tous costés à soy, au moyen dequoy les parties externes s'en ressentans, demeurent vuides. Voila pourquoy on doit nourrir moins le malade aux premiers iours de sa blesseure. Le coït luy est fort contraire, d'autant qu'il enflamme les humeurs et esprits plus que tout autre mouuement, dont il rend la playe fort enflammée et subiette à defluxion [2].

Et ne sera que bon au commencement, s'il y a flux de sang, en laisser mediocrement couler, à fin de descharger le corps et la partie. Et où il n'auroit suffisamment coulé, faudra le iour suiuant vser de phlebotomie reuulsiue, et en tirer selon la plenitude et vertu du patient. Il ne faut

[1] Cette dernière phrase se lit pour la première fois dans l'édition de 1579.

[2] Ce paragraphe a été ici intercalé à partir de l'édition de 1575 ; il manque dans les éditions antérieures.

aussi craindre faire auersion du sang vers les parties nobles. Car (comme nous auons dit) il n'y a aucune qualité veneneuse [1]. Toutesfois nous noterons, que telles playes à l'instant ne iettent gueres de sang, à raison que la grande contusion faite par la balle, et la vehemence de l'air agité, sont cause de repousser les esprits au-dedans, et aux parties voisines de la playe, comme auons dit cy deuant : ce qui est ordinairement connu en ceux à qui vn gros boulet aura emporté vn membre. Car à l'heure de leur blesseure ne sort que bien peu de sang de la playe, neantmoins qu'il y ait de grandes veines et arteres rompues et dilacerées. Mais quelque temps apres, comme au quatriéme, cinquiéme et sixième iour, et quelquesfois plus tard, le sang coulera en grande abondance, à cause que la chaleur naturelle et les esprits y retournent.

Quant aux medecines purgatiues, ie les laisse à messieurs les Docteurs : toutesfois en l'absence d'iceux, il est necessaire de lascher et mouuoir le ventre du patient pour le moins vne fois le iour, soit par art ou par nature [2] : ce qui se fera plustost par clysteres que purgations, principalement és premiers iours, parce que l'agitation des humeurs en tel cas est suspecte, pour la crainte qu'il ne se face plus grande fluxion à la partie blessée. Toutesfois Galien, liure quatriéme de la *Methode*, chapitre sixiéme, parlant des indications de la saignée et purgation dit, que pour la grandeur du mal est necessaire la saignée et purgation, combien que le malade soit sans repletion ou cacochymie.

La douleur se doit appaiser selon l'intention et remission d'icelle : et pour y remedier, si d'auenture y a inflammation, on appliquera pour medicament local, *vnguentum nutritum*, composé auec le ius de plantain, ioubarbe, morelle et leurs semblables. L'onguent *diachalciteos* descrit par Galien en son premier liure *de la Composition des medicamens selon les genres*, chapitre sixiéme, et liquefié auecques huile de pauot, de roses et vinaigre, n'est de moindre efficace, ne l'onguent *de bolo*, ne plusieurs autres de telle faculté, ores qu'ils ne soient proprement anodins (car tous anodins sont chauds au premier degré, ou pour le moins pareils en chaleur à nostre corps, Galien, liure cinquiéme, chapitre dix-neufiéme *des Simples*) et les susdits medicamens sont froids, non pas tant qu'ils soient narcotiques, lesquels sont froids au quatriéme degré. Mais quoi? les susdits mentionnés au cas predit appaisent la douleur tres commodément, pource qu'ils contrarient aux intemperatures chaudes, et fluxions d'humeurs souuent acres et bilieuses, lesquelles coulent plustost que les froides, et causent plus grande douleur.

Apres l'vsage des repercussifs, i'approuue merueilleusement ce cataplasme.

[1] Les éditions de 1552 et 1564 portent en marge :

La phlebotomie reuulsiue est necessaire au commencement des plaies faites par hacquebutes, contre l'opinion de plusieurs.

Cette opinion, comme on sait, était celle d'Alfonse Ferri ; mais l'ouvrage d'Alfonse Ferri n'ayant paru qu'en 1553, ce n'est pas à lui que Paré pouvait faire allusion en 1552. Il est probable que cette crainte des saignées était commune à beaucoup des partisans de la vénénosité de ces plaies.

La fin de ce paragraphe, à partir de ces mots, *Toutesfois nous noterons*, etc., ne date que de 1564.

[2] La fin de ce paragraphe manque encore dans l'édition de 1564.

℞. Micæ panis infusæ in lacte vaccin. ℥ j. ℔.
Bulliant parum addendo :
Olei violacei et ros. ana ℥. iij.
Vitellos ouorum numero quatuor.
Pul. rosarum rubrarum, florum camom. et melil. ana ℥. ij.
Farin. fabar. et hord. ana ℥. j.
Misce, fiat cataplasma secundum artem.

Ou pour remede plus preparable, tu pourras prendre de la mie de pain, laquelle feras vn peu boüillir auecques oxycrat et huile rosat.

Pour la curation des apostemes, il conuient aussi diuersifier les medicamens selon les temps d'iceux. Car autres medicamens sont propres au commencement, autres à l'accroissement, et autres aux autres temps, comme assez est declaré par Galien au liure troisiéme, chapitre neufiéme *de la Faculté des medicamens*, et par Guidon en la curation des apostemes, et par ceux qui en ont escrit. Et où Nature tendroit à suppuration, il la conuiendroit suiure, comme dit Hippocrates [1] : car le Medecin et Chirurgien ne sont que des ministres et aides de Nature, pour l'aider en ce où elle tend commodément [2].

CHAPITRE XI.

DES BALLES QVI DEMEVRENT EN QVELQVES PARTIES LONG-TEMPS APRES LA GVERISON DES PLAYES.

Aucunesfois les balles faites de plomb demeurent long-temps dedans les membres, sans y suruenir aucun mauuais accident, ny empeschement de consolider la playe : ce que i'ay veu souuent aduenir apres par longue espace de temps, comme de sept ou huit ans et plus [1] : en fin lesdites balles estoient poussées hors par la vertu expultrice, et descendoient pour leur grauité et pesanteur és parties inferieures, esquelles se manifestoient : puis estoient tirées hors par l'operation du Chirurgien. Laquelle si longue demeure aux corps, sans pourriture aucune ny mauuais accident (comme i'estime) ne prouient que de la matiere du plomb dont ladite balle est composée, comme ainsi soit que le plomb a certaine familiarité et accointance auec la nature, principalement des parties charneuses : ainsi que nous voyons par experience ordinaire, qui nous apprend que le plomb appliqué par dehors, a vertu de clorre et cicatriser les vieilles vlceres. Mais si la balle estoit de pierre, de fer, ou d'autre metal, c'est chose toute asseurée qu'elle ne pourroit demeurer long temps au corps, pource que le fer s'enrouille, et à cause de ce corrode la partie, ce qui ameine quant-et-soy de pernicieux accidens. Mais si le boulet estoit en parties nerueuses ou nobles, et fust-il de plomb, il ne pourroit gueres y demeurer sans causer de bien grands inconueniens. Parquoy s'il aduient qu'il demeure long temps, ce sera és parties charneuses, et és corps qui seront de bonne temperature et habitude : autrement il n'y peut demeurer sans induire douleur, et plusieurs

[1] Aph. 21. liu. 1. — A. P.

[2] A la suite de ce paragraphe, on trouvait dans l'édition de 1545 l'histoire d'un soldat atteint de gangrène et de spasme, laquelle histoire, déjà reportée ailleurs dans l'édition de 1552, constitue dans les éditions complètes le 28e chapitre du livre des *Contusions et gangrenes*. Je renverrai donc le lecteur à ce chapitre.

[1] Les éditions de 1545 à 1564 disent, *Comme deux ou trois ans ou plus.*

autres griefs maux, comme il a esté dit.

CHAPITRE XII.

DES GRANDES CONTVSIONS ET DILACERATIONS FAITES PAR LES BOVLETS D'ARTILLERIES, ET AVTRES GROS CANONS.

Outre-plus si une grosse piece d'Artillerie frappe contre quelque membre, souuent l'emporte, ou du tout le brise et escache, de telle façon que le boulet par sa grande vehemence casse et rompt les os, non seulement qu'il touche, mais aussi ceux qui en sont loin [1] : pource que l'os, qui est dur, fait resistance, et par ce moyen la balle le force d'auantage. Qu'il soit vray, nous voyons ordinairement ladite artillerie auoir bien plus d'action et effectuer d'auantage contre vne muraille, qu'elle ne fait contre vn gabion rempli de terre, ou vne balle de laine et autres choses molles, comme nous auons dit cy deuant.

Pourtant ne se faut esbahir, si esdites playes faites par harquebuses, suruiennent douleur, inflammation, fiéure, spasme, aposteme, gangrene, mortification, et le plus souuent la mort. Car les grandes contusions des parties nerueuses, fractures ou concussions vehementes des os, faites par les boulets, causent griefs accidens, non la combustion ou venenosité de la poudre, ainsi qu'estiment plusieurs, ne considerant la matiere de ladite poudre, laquelle (comme i'ay dit) n'est veneneuse. Car si la playe est faite en vne partie charneuse sans toucher les parties nerueuses, elle requiert seulement pour sa curation remedes semblables à ceux que font les autres playes contuses [1] : horsmis (comme i'ay dit ci-dessus) la pourriture causée de l'air enuironnant, laquelle nous a rendu ces années passées les playes alterées, et grande putrefaction tant à la chair qu'aux os, de laquelle sont (comme i'ay dit) esleuées plusieurs vapeurs au cerueau, au cœur et au foye, dont s'en sont ensuiuis de tres mauuais accidens, et suiuamment la mort.

[1] Les éditions de 1545 et 1552 portent: *Non seulement où il touche, mais beaucoup plus loin*, ce qui est plus d'accord avec l'expérience.

CHAPITRE XIII.

DES MOYENS QV'IL FAVT TENIR POVR RECTIFIER L'AIR, ET POVR ROBORER LES PARTIES NOBLES, ET FORTIFIER TOVT LE CORPS [2].

Partant faut que le Chirurgien ait esgard à administrer toutes les choses

[1] Tout ce paragraphe manque dans l'édition de 1545; dans celle de 1552, il s'arrête à ces mots: *les autres plaies contuses comme i'ay declaré cy-dessus;* le reste date de 1564.

Les derniers mots ne se lisent pas de même dans toutes les éditions. De 1564 à 1579, on trouve, *Et suiuamment la mort*. L'édition de 1598 porte, *Et souuent la mort;* et celles qui viennent ensuite ajoutent, *Et souuent la mort à la plus part*. J'ai dû préférer le texte primitif, reproduit dans trois éditions consécutives du vivant de l'auteur, aux corrections des éditions posthumes.

Du reste, le *Traité des playes d'hacquebutes* tel qu'il est dans les éditions de 1545 et 1552, ne va pas plus loin que ce chapitre.

[2] Ce chapitre a été ajouté au Traité *des playes des hacquebutes* en 1564; et il n'y a rien été changé depuis, à part une phrase retranchée à la fin.

qui ont puissance de rectifier l'air ambiens, et de roborer les parties nobles, aussi de fortifier tout le corps : qui se fera par les choses qui s'ensuiuent, administrées tant par dedans que par dehors. Le patient preudra par dedans au matin, trois heures deuant le past, des tablettes de *diarrhodon abbatis*, ou *de aroma. ros. de triasant.*, de *diamoschi*, de *Lætificans Galeni*, et autres semblables. Par dehors seront faits Epithemes sur le cœur et foye, vn peu tiedes, appliqués auec vne piece d'escarlate ou esponge, feutre ou linge bien deliés. Cestuy-cy pourra seruir de formulaire à tout Chirurgien.

℞. Aquæ rosæ ℥. iiij.
Aquæ huglo. aceti boni ana ℥. ij.
Coriand. præpar. ʒ. iiij.
Garyophyll. corticum citri ana ʒ. j.
Santali rub. ʒ. ß.
Coral. vtriusque ʒ. j.
Camph. ℈. j.
Croc. ℈. ß.
Pul. diarrho. abbatis ʒ. ij.
Theria. et mithrida. ana ℥. ß.
Pulu. florum camomil., melil. ana ℥. j.

Misce, et fiat epithema.

D'auantage on doit donner souuent à sentir au patient choses odoriferantes et refrigerantes, pour roborer la faculté animale, comme celle qui s'ensuit.

℞. Aquæ rosaceæ, aceti boni ana ℥. iij.
Garyophyl. nucis mosca. cinamomi conquassatorum, theriac. Galeni ana ʒ. j.

Soit en icelle liqueur trempé vn mouschoir ou esponge, et que le patient le mette souuent au nez. Il vsera aussi de quelque pomme aromatique pour mesme intention, comme est ceste-cy.

℞. Rosar. rubr. violar. ana ʒ. iij.
Baccarum myrthi, et iuniperi, santali rubr. ana ʒ. ij. ß.
Benioin. ʒ. j.
Camph. ℈. ij.

Fiat puluis. — Postea.

℞. Olei ros. et nenuph. ana ℥. ß.
Styracis calamitæ ʒ. ij.
Aquæ rosarum quantum satis est.

Liquefiant simul cum cera alba quantum suffic. Fiat ceratum ad comprehendendos supra dictos pulueres cum pistillo calido, et fiat pomum.

Autre.

℞. Radic. ircos Florent. maioranæ, calami aromatici, ladani, benioin, rad. cyp. garyoph. ana ℥. ij.
Mosch.. ℊ. iiij.

Fiat pulu. et cum gummi tragachan. quantum sufficit, fiat pomum.

Autre.

℞. Labdani puri ℥. ij.
Benioin ℥. ß.
Stirac. calam. ʒ. vj.
Ireos Florentiæ ℥. ß.
Garyophyl. ʒ. iij.
Maiora. rosarum rubrarum, calami aromat. ana ʒ. ß.

Puluerisentur omnia, et bulliant cum aqua rosarum quantum sufficit, et colentur, et colata liquefiant cum.
Cer. alb. quantum sufficit.
Styracis liquidæ ℥. j.
Fiat ad modum Cerati, comprehendantur per pistillum, addendo moschi ʒ. j. fiat pomum.

Pareillement on peut appliquer des Frontaux, pour roborer la faculté animale, et prouoquer le dormir, et mitiger la douleur de la teste, comme cestuy.

℞. Aquæ rosaeæ ℥. ij.
Olei ros. et papaucr. ana ℥. j. ß.
Aceti boni ℥. j.
Trochiscorum de camphora ʒ. ß.

Fiat frontale.

On doit plier vn linge en cinq ou six doubles, et le tremper en ceste mixtion vn peu tiede, et le renouueller quand il sera sec. Et ne faut pas beaucoup serrer la teste, de peur de garder que la pulsation des arteres des tempes ne soit libre : autrement on augmenteroit la douleur de la teste [1].

Il y a plusieurs autres remedes exterieurs, par lesquels on peut corriger l'air ambiens, comme faire bon feu en la chambre du malade auec du bois de genéure, de laurier, de sarment de vigne, de rosmarin, de racine d'ireos. Aussi les choses espandues par la chambre, comme l'eau et le vinaigre, et si le patient est riche, l'eau de damas y est bien propre, ou celle qui s'ensuit.

℞. Maioranæ, menthæ, radicis cyperi, calami aromatici, saluiæ, lauandulæ, fœniculi, thymi, stœchados, florum camo. melil. saturciæ, baccarum lauri et iuniperi ana m. iij.
Pul. garyoph. et nucis moscatæ ana ℥. j.
Aquæ ros. et vitæ ℔. ij.
Vini albi boni et odoriferi ℔. x.

Bulliant omnia in balneo Mariæ ad vsum dictum.

D'auantage on peut faire perfums pour perfumer ladite chambre, comme ces oiselets de Cypre.

℞. Carbonis salicis ℥. viij.
Labdani puri ℥. ij.
Thuris masculi, lini et baccarum iuniperi ana ℥. j.
Xylaloës, benioin, styracis calamitæ ana ℥. ß.
Nucis moscatæ, santali lutei ana ʒ. j.
Garyop. styracis liquidæ ana ʒ. ij.
Zedoariæ, calami aromatici ana ʒ. j.
Gummi tragach. aqua rosac. soluti, quod sit satis.

Fiant auiculæ Cyprinæ, seu suffitus, quæ forma libebit.

[1] Hip. liu. *De vlc. cap.* — A. P.

Quant aux caries et corruption des os, nous en parlerons cy apres amplement [1].

CHAPITRE XIV.

HISTOIRES MEMORABLES [2].

Souvent telles playes sont accompagnées de plusieurs indispositions, comme tumeur œdemateuse, fracture aux os.

Or en faueur du ieune Chirurgien, pour exemple raconteray ceste histoire de la blessure de monsieur le Comte de Mansfelt, Gouuerneur de la Duché de Luxembourg, Cheualier de l'ordre du Roy d'Espagne : lequel fut blessé à la bataille de Moncontour d'vn coup de pistole, à la iointure du coude au bras dextre, qui luy fractura les os, dont en auoit qui estoient comminués, comme si en les eust rompus sur vne enclume, parce que le coup luy fut donné de fort pres. Et par la violence et force de ce coup, luy

[1] L'édition de 1564 ajoutait ici : *Pource il te suffira pour le present de ce que nous auons traitté des playes faictes par haequebuttes, et l'appresteras à l'intelligence de celles qui sont faites par fleches, traicts d'arbalestes, dards, lances et autres semblables instrumens, au discours desquels maintenant nous proposons d'entrer.*

Cette phrase ne pouvait rester dans les éditions postérieures, dans lesquelles Paré ajoutait toujours de nouveaux chapitres.

[2] Toutes les observations contenues dans ce chapitre datent de la bataille de Moncontour qui se livra en 1569 : et naturellement on n'en trouve pas la moindre trace dans l'édition de 1564. On les trouve dès la première édition des OEuvres complètes en 1575; seulement je ne sais si déjà elles n'auraient pas été publiées dans la petite édition de 1572 que je n'ai pu me procurer. Voyez la note relative au chapitre suivant.

suruindrent plusieurs accidens : à sçauoir, douleurs extremes, inflammation, fiéure, tumeur œdemateuse, flatueuse de tout le bras, voire iusques à l'extremité des doigts, et la grande preparation de gangrene. Et pour obuier à icelle, et à la totale mortification, maistre Nicole Lambert et maistre Richard Hubert, Chirurgiens ordinaires du Roy, auoient fait plusieurs et profondes scarifications.

Or par le commandement du Roy, ie fus enuoyé vers luy pour le penser : et estant arriué, voyant ces accidens accompagnés d'vne grande feteur et pourriture, fusmes d'aduis luy faire des lauemens faits d'Egyptiac fortifié et dissoult en vinaigre et eau de vie, et autres remedes escrits au chapitre de Gangrene. Et outre ces accidens, ledit seigneur eut vn flux de ventre, par lequel il iettoit de la bouë qui venoit des vlceres de son bras : ce que plusieurs ne peurent croire, attendu (disoient-ils) que pour descendre par le ventre, il faudroit par necessité que ladite bouë fust meslée auec le sang, et aussi qu'en passant pres le cœur et par dedans le foye elle feroit plusieurs accidens, voire causeroit la mort. Toutesfois il me semble que i'ay assez amplement demonstré en mon liure *De la suppression d'vrine,* comme telle chose se fait. Partant si quelqu'vn desire en sçauoir la raison, on aura recours audit liure [1].

Mesmes ledit seigneur tomboit quelquesfois en syncope, à cause des vapeurs putrides qui se leuoient des vlceres : lesquelles vapeurs par les arteres, veines et nerfs, estoient communiquées à l'estomach et aux parties nobles. Et pour y remedier, ie luy donnois par fois à aualler vne petite cuillerée d'eau de vie, en laquelle i'auois fait dissoudre vn peu de theriaque. Monsieur Bellanger, Medecin ordinaire du Roy, et monsieur le Bon, Medecin de monsieur le Cardinal de Guise, sçauans et experts en la Medecine et Chirurgie, le secoururent pareillement de tout ce qui leur estoit possible, à contrarier contre la fiéure et autres accidens. Or quant à la tumeur œdemateuse et flatulente, qui occupoit entierement tout le bras, i'y appliquois des compresses imbues en oxycrat, auec du sel et vn peu d'eau de vie, et autres remedes que ie diray bien tost : puis auec des linges en double, ie les cousois le plus fort et dextrement qu'il m'estoit possible, c'est-à-dire, tant que ledit seigneur les pouuoit endurer. Telle compression seruoit de contenir les os fracturés en leur lieu, et à expeller la sanie des vlceres, et renuoyer les humeurs vers le centre du corps. Et où l'on desistoit à serrer et lier le bras, la tumeur s'augmentoit si fort, que i'auois peur que la chaleur naturelle de son bras ne fust suffoquée et esteinte. Or de faire autre maniere de ligature, il estoit du tout impossible, pour l'extreme douleur qu'il sentoit lors qu'on luy remuoit tant soit peu son bras. Il luy suruint aussi plusieurs apostemes autour de la iointure du coude, et en autres endroits de son bras. Et pour donner issue à la sanie, ie luy feis plusieurs incisions, lesquelles ledit seigneur enduroit volontiers, me disant s'il n'y en avoit assez de deux, qu'on en fist trois, voire quatre, pour le desir auoit d'estre hors

[1] Ce *Liure de la suppression d'vrine* était le dixième des *Dix liures de Chirurgie* publiés en 1564; il a été depuis reporté à la fin du livre *Des operations*. Voyez au chapitre 51e.

de ses douleurs, et guari. Et lors en souriant ie luy dis, qu'il meritoit estre blessé, et non ces delicats, qui plustost se veulent laisser pourrir voire endurer la mort, que de souffrir quelque incision necessaire pour leur guarison. Et pour abreger la cure, il vsa de la potion vulneraire, et par fois on iettoit auec la syringue dedans ses vlceres, de l'Egyptiac dissoult en vin ou auec ladite potion, ou bien de miel rosat au lieu de l'Egyptiac, pour les mondifier et corriger la pourriture, auec d'autres remedes qui seroyent trop longs à reciter : et entre les autres, la poudre d'alum pour desseicher les chairs spongieuses, laxes et molles. Aussi apres la mondification desdites vlceres, i'vsay long-temps de charpie seiche, et ne luy en falloit pour chacune fois qu'on l'habilloit gueres moins gros que le poing. Et vn iour voyant qu'il estoit sans douleur, et que la chair se regeneroit, ie luy dis qu'il s'en alloit guarir : alors il me dit en riant, qu'il le connoissoit bien, pource qu'il ne falloit plus à sa playe de charpie non plus gros qu'un œuf.

Or pendant ladite curation, ie te puis attester luy auoir osté plus de soixante pieces d'os, entre lesquelles y en auoit de grandes comme vn doigt, rompues en estrange figure : ce nonobstant ledit seigneur (graces à Dieu) a esté guari : reste qu'il ne peut, et ne pourra iamais plier ny estendre le bras.

Monsieur de Bassompierre, Colonnel de douze cens cheuaux, le iour de ladite bataille fust blessé d'un pareil coup, et eut grande partie des accidens susdits : lequel aussi i'ay pensé iusques à guarison, graces à Dieu : vray est qu'il est demeuré impotent comme l'autre seigneur.

Apres auoir pensé lesdits seigneurs Comte de Mansfelt et Bassompierre, i'eus commandement du Roy d'aller trouuer en diligence Charles Philippes de Croy, seigneur de Havret, frere de monseigneur le Duc d'Arscot, pres Mons en Haynaut : lequel y auoit ja sept mois et plus qu'il estoit detenu au lit, à cause d'un coup d'harquebuse qu'il auoit receu trois doigts au dessus du genoüil, lequel ie trouuay auec les accidens qui s'ensuiuent : sçauoir est, douleurs extremes, fiéure continue, sueurs froides, grandes inquietudes, le cropion vlceré de la grandeur de la palme de la main (pour auoir esté trop longuement couché dessus) ne pouuant reposer ny de iour ny de nuit, sans appetit de manger, mais de boire assez. Il ressentoit par fois dedans son lit des accés epileptiques, et auoit souuent volonté de vomir, auec vn continuel tremblement, ne pouuant porter la main à sa bouche sans aide d'autruy : tomboit souuent aussi en syncope ou defaillance de cœur, à cause des vapeurs putrides qui estoient communiquées à l'estomach et aux parties nobles par les veines, arteres et nerfs, qui estoient esleuées de ses vlceres et de la corruption des os. Car l'os de la cuisse estait fracturé et esclaté en long et en travers, auec esquilles, dont les vnes estoient ja separées, les autres non. Il auoit vne ulcere caue pres l'aine, finissant au milieu de la cuisse : d'auantage il en auoit d'autres sinueuses et cuniculeuses autour du genoüil. Tous les muscles, tant de la cuisse que de la iambe, estoient extremement tumefiés et imbus d'vn humeur pituiteux, froid, humide, et flatueux, de façon que la chaleur naturelle estoit presque suffoquée et esteinte.

Voyant donc tous ces accidents,

et les vertus prosternées et grandement abbatues, i'eus vn tres-grand regret auoir esté enuoyé uers ledit seigneur, pource qu'il y auoit bien peu d'apparence qu'il en peust eschapper, et craignois qu'il ne mourust entre mes mains. Toutesfois considerant sa ieunesse, i'eus encor quelque esperance : car Dieu et Nature font quelquesfois des choses qui semblent au Chirurgien estre impossibles. Et partant ie demanday audit seigneur s'il auoit bon courage, et luy dis s'il vouloit bien endurer luy faire quelques incisions, lesquelles pour sa guarison estoient plus que necessaires, que par ce moyen bien tost ses douleurs et autres accidens cesseroient. Alors il me fit response qu'il endureroit tout, voire à luy amputer la iambe s'il en estoit besoin. A donc ie fus bien ioyeux : et tost apres luy fis deux ouuertures pour donner issue à la matiere qui estoit autour de l'os et en la substance des muscles, par lesquels en sortit grande quantité. Et apres fut syringué auec du vin et vn peu d'eau de vie où il y auoit bonne quantité d'Egyptiac, pour corriger la pourriture, et desseicher la chair spongieuse, laxe et molle, et pour resoudre et consommer la tumeur œdemateuse et flatulente, et seder la douleur, et refocillier et fortifier la chaleur naturelle, qui ja estoit grandement preparée à estre suffoquée, parce que les parties ne pouuoient cuire ny assimiler le nutriment à elles necessaire, pour la trop grande quantité de matiere. Son Chirurgien, nommé maistre Antoine Maucler, homme de bien et grandement experimenté en la Chirurgie, demeurant à Mons en Haynaut, et moy, fusmes d'aduis luy faire des fomentations d'vne decoction faite de sauge, rosmarin, thym, lauande, fleurs de camomille, melilot, roses rouges cuites en vin blanc et en lexiue faite de bois de chesne, et quelque portion de vinaigre, et vne poignée de sel. Ceste decoction ainsi faite auoit vertu et puissance de subtilier, attenuer, inciser, resoudre, et seicher l'humeur gros, froid, et pituiteux, et roborer les parties blessées. Lesdites fomentations se faisoient longuement, à fin que la resolution fust plus grande : car estant ainsi faite longuement, resoluoit plus qu'elle ne pouuoit attirer, en liquefiant l'humeur qui estoit au profond : et rarefioit le cuir, voire la chair des muscles [1].

Et pour ceste intention nous luy faisions des frictions, auec couurechefs chauds, en toutes manieres : à sçauoir, de haut en bas, et de bas en haut, à dextre, à senestre, et en rond, et fort longuement : car les briefues, c'est à dire, faictes en peu de temps, font attraction sans aucunement resoudre. Semblablement par iours interposés luy fut appliqué tout autour de la cuisse et de la iambe, et à la plante du pied, des bricques eschauffées et arrousées de vinaigre et vin blanc, avec une portion d'eau de vie : et par ceste euaporation on voyait sortir des porosités du cuir plusieurs aquosités par sueur, et l'enfleure se diminuer, et la chaleur naturelle estre reuoquée. Apres on luy appliquoit des compresses trempées en vne lexiue faite de cendre de chesne, en laquelle on auoit faict boüillir sauge, rosmarin, lauande, sel, eau de vie, clous de girofle : et faisoit-on les ligatures si dextrement, que le malade les pouuoit bien endurer : au reste auec tel proufit, que où on les laissoit vn iour,

[1] Galien au 6. de la *Methode*. — A. P.

la tumeur accroissoit. Aussi on appliquoit de grosses compresses au fond des sinus des vlceres, pour chasser et expurger la sanie : et encor pour mieux ce faire, les orifices des vlceres estoient tenues ouuertes par le benefice des tentes cannulées. Par fois aussi pour resoudre la tumeur, on luy appliquoit vn cataplasme fait ainsi.

℞. Far. hord. fabar. et orobi ana ℥. vj.
Mellis comm. et terebenthinæ ana ℥. ij.
Pul. florum camomil. meliloti et rosarum rubrarum ana ℥. ß.
Pul. radicum ireos Florentiæ, cyperi, mast. ana ʒ. iij
Oxymelis simplic. quantum sufficiat.
Fiat catap. ad formam pultis satis liquidæ.

Pareillement il luy fust appliqué des emplastres de de Vigo *sine mercurio*, qui luy donnerent grande aide à seder ses douleurs, et à resoudre ladite tumeur : toutesfois c'estoit apres auoir eschauffé les parties sur lesquelles elles estoient appliquées, par les fomentations, frictions, et euaporations : car autrement ladite emplastre n'eust peu estre reduite de puissance en effect, pour la grande intemperature froide des parties. Or pour la mondification des vlceres, on appliquoit remedes propres, en les changeant, comme nous voyons qu'il en estoit besoin. Aussi les poudres catagmatiques, pour faire separer les os, et corriger leur pourriture, ne luy furent espargnées. Il vsa aussi par l'espace de quinze iours de la potion vulneraire. Ie ne veux encore laisser en arriere les frictions que luy faisois faire au matin vniuerselles de tout le corps, qui estoit grandement extenué et amaigri, pour les douleurs et autres accidens qu'auons dit, et aussi par faute d'exercice. Lesdites frictions reuoquoient et attiroient le sang et les esprits, et resoluoient quelques humeurs fuligineuses, detenues entre cuir et chair : et partant les parties estoient puis apres mieux nourries, succulentes, et refaictes : ioint aussi qu'apres ses douleurs passées et la fiéure, commença à bien dormir, et auoir bon appetit : et partant lui faisois user de bonnes viandes, et boire de bon vin et de bonne bierre, et desieunions luy et moy tous les matins de potage de soupe chaudiere : et par ainsi deuint gras, refait, et potelé et guari, reste qu'il ne peut bien ployer le genoüil.

Or i'ay bien voulu reciter ces histoires, pour tousiours conduire le ieune Chirurgien à la pratique, et non pour m'en preualoir et attribuer gloire, mais la rendre à Dieu, connoissant que toutes bonnes choses procedent de luy, comme d'une fontaine qui ne se peut espuiser, et rien de nous, comme de nous. Par ainsi luy faut rendre graces de toutes nos bonnes œuures, lesquelles ie luy supplie vouloir continuer, et de plus en plus augmenter en nous par sa bonté infinie.

CHAPITRE XV.

APOLOGIE TOVCHANT LES PLAYES FAITES PAR HARQVEBVSES [1].

Il m'est tombé ces iours passés entre les mains vn certain liure fait par

[1] Cette apologie a été publiée en 1572, comme je l'ai fait voir dans mon Introduction, en même temps que le livre *Des dislocations* et très probablement dans les *Cinq liures de chirurgie*. Je répéterai ici qu'elle s'adresse non pas à Gourmelen, comme on l'a dit généralement, mais à Lepaulmier de Caen, qui avait écrit un livre sur les harquebusades. Voyez mon Introduction.

vn Medecin : auquel assés ouuertement il blasonne et denigre ce que i'ay escrit par cy deuant des playes faites par coups de harquebuses, et de leurs cures. Ie proteste que quand il n'y auroit autre mal, et que ie ne verrois autre interest en cecy que le mespris de moy et de mon liure, ie laisserois couler les choses doucement, et les passerois sous silence : sçachant bien que les responses et repliques, dont nous nous voulons aider à clorre la bouche des medisans, bien souuent seruent plustost à les faire parler d'auantage qu'autrement, et qu'il n'y a meilleur moyen d'assoupir telles noises, que de ne dire mot : comme nous voyons que le feu s'esteint, cessant sa matiere combustible, et lui ostant le bois. Mais quand i'ay bien consideré le danger euident auquel plusieurs se fourreront s'ils viennent à suiure les reigles et enseignemens que donne ledit Medecin pour la cure desdites playes, i'ay pensé que mon deuoir estoit d'aller au deuant de ce mal, et d'empescher autant que que ie pourrois, eu esgard à ma profession, laquelle outre l'affection commune que tous doiuent au bien public, m'oblige particulierement à cecy, tellement que ie ne pourrois en bonne conscience faire le sourd et le muet, où le deuoir general et particulier m'obligent et contraignent à parler. C'est cela qui me sollicite à faire cette Apologie, plustost qu'vn desir boüillant et passionné d'auoir ma reuange de celuy qui à la verité m'a assailli à tort.

Or en ce liure il pretend contemner et mepriser l'application des medicamens suppuratifs, comme du basilicon, et d'autres semblables : pareillement de ceux qui sont acres, comme l'Egyptiac et autres : et dit, Tels remedes ont été cause de la mort d'une infinité de personnes ausquels on les a appliqués, voire encore que leurs playes fussent superficielles, et en partie charneuses : et qu'en ce l'on ne doit suiure le conseil d'Hippocrates, qui dit que toutes playes contuses doiuent estre suppurées. Parce (dit-il) que c'est vne maladie nouuelle et inconnue aux anciens, qui desire aussi nouueaux remedes. D'auantage il dit, que pour l'intemperature de l'air, n'est besoin changer de remedes ausdites playes. Aussi qu'on ne doit comparer le tonnerre et la foudre aux coups d'artillerie. En quoi le voyant du tout contrarier à ce que i'en avois escrit en mon liure des playes faites par harquebuses, fleches, et dards, ie suis contraint pour ma defense repeter aucunement ce que i'en ay par cy devant et ailleurs exposé, pour reprouuer tous ces points, comme i'espere faire l'un apres l'autre.

Premierement, que les medicamens suppuratifs ne soient propres à telles playes, c'est combattre la raison, l'authorité, et experience. Car chacun sçait que les balles estans rondes et massiues, ne peuuent blesser sans faire grande contusion et meurtrisseure, laquelle ne peut estre curée sans estre suppurée, suiuant l'authorité non seulement d'Hippocrates, mais aussi de Galien, et d'autres auteurs tant anciens que modernes. Et que luy sert de nommer telles playes nouuelles, pour deroger au dire d'Hippocrates, lequel nous tenons comme pere, auteur, et vray fondement des loix de la sacrée Médecine, sur toutes dignes de grande loüange, parce qu'elles ne sont sniettes à changement, comme celles des Roys, Princes, et grands Seigneurs, ny à la prescription de temps et de

regions? Donc si i'ay en cecy suiui la doctrine Hippocratique, qui tousiours se trouue vraye et stable, ie croy auoir bien fait, et n'ay esté seul. Car monsieur Botal, Medecin ordinaire du Roy, et monsieur Ioubert aussi Medecin du Roy, et son Lecteur ordinaire en l'Vniuersité de Montpellier, hommes bien experimentés, tant en la Medecine qu'en la Chirurgie, qui ont escrit recentement de cette matiere, loüent et commandent appliquer au commencement en telles playes du basilicon, et autres medicamens suppuratifs. Ceux-cy (pour auoir suiui les guerres) ont plus ueu de blessés par bastons à feu en vn iour, que nostre Medecin n'a fait en toute sa vie. Quant à l'experience, il y a vne infinité d'autres bons Chirurgiens, et grandement experimentés, qui ont vsé et vsent de ces remedes au commencement, pour rendre telles playes à suppuration, s'il n'y a indication contraire.

Ie diray d'auantage, qu'vn chirurgien Empirique son voisin, nommé Doublet, a fait maintesfois des cures merueilleuses, appliquant à telles playes vn medicament suppuratif, composé de lard fondu, iaune d'œuf, et terebenthine auec vn peu de safran : et tenoit ce remede pour vn tres-grand secret. Il y en avait vn autre à Thurin l'an 1538 (moy estant lors au seruice de defunt monsieur le Mareschal de Montejan, Lieutenant general du Roy en Piedmont) lequel auoit le bruit par sus tous les Chirurgiens de ce pays là, de bien guarir telles playes auecques *oleum Catellorum*, la description duquel i'eus de luy par grandes prieres. Cette huile a puissance de lenir et appaiser la douleur, et rendre les playes suppurées : et l'appliquoit vn peu plus chaude que tiede, et non pas boüillante, comme aucuns veulent. Ce qu'vne infinité de Chirurgiens ont fait, apres que ie leur ay descrit ladite huile en mon liure des playes faites par harquebuses, auec bonne et heureuse issue.

Quant au mespris qu'il fait de l'onguent Egyptiac, ie croy veritablement qu'il demeurera seul en son opinion et heresie, veu qu'on n'a encores seeu trouuer de plus singulier remede pour preuenir et corriger la pourriture, qui suruient le plus souuent en vlceres virulents, corrosifs, ambulatifs, et malins, iettans vne sanie puante, dont la partie tombe en gangrene, si on n'y remedie par l'Egyptiac et autres medicamens acres, qui ont esté pour cette raison fort approuués desdits Botal et Ioubert, et de tous bons Chirurgiens. Et cependant nostre Medecin soustient qu'ils sont venimeux : Attendu (dit-il) qu'en les appliquant aux playes faites par bastons à feu, ont esté cause de la mort de plusieurs personnes : qui est chose si absurde et contre raison, que i'en quitte la response aux barbiers de village, qui auront trop dequoy luy satisfaire sur ce point, et luy prouuer plus manifestement qu'il ne sçaurait nier hardiment, par la consideration d'vn chacun des ingrediens dudit Egyptiac, iceluy non seulement n'estre veneneux, mais mesme resister et contrarier directement à toutes sortes sortes de venins et pourritures qui peuuent survenir aux parties charneuses, à raison de quelque playe et vlcere.

Il dit d'auantage, que la disposition de l'air ne peut estre cause d'infecter et rendre les playes dangereuses en vn temps plus qu'en autre. En cela il demeurera encore tout seul de ceste

opinion. Mais s'il eust bien leu et entendu Hippocrates, il n'eust si legerement contemné la constitution des saisons, et l'infection prouenante de l'air, non pas simple et elementaire, (car estant simple, iamais n'acquiert de pourriture) mais par addition et meslange de vapeurs corrompues esparses en luy, comme i'ay escrit en mon Traité *De la Peste* [1]. Car d'autant que l'air qui nous enuironne et est contigu, est perpetuellement necessaire à notre vie, il faut que, selon sa disposition, nostre corps soit aussi alteré en plusieurs et diuerses manieres, à cause que nous l'attirons continuellement par le moyen des poulmons, et autres parties dediées à la respiration, et mesmes par les pores et petits pertuis inuisibles de tout le corps, et par les arteres espandues au cuir : ce qui se fait tant pour la generation de l'esprit de vie, que pour rafreschir et fermenter nostre chaleur naturelle. A ceste cause s'il est immoderément chaud, froid, humide, ou sec, ou autrement vicié, il altere et change la temperature du corps en semblable constitution que la sienne. Cela se voit clairement, lors qu'il est infecté par des vapeurs putredineuses et charogneuses produites par vne grande multitude de corps morts, non assez tost enseuelis en la terre, comme d'hommes, de cheuaux et bestes : comme il aduient apres quelque bataille, ou quand plusieurs hommes peris par naufrage ont esté iettés au riuage par les flots de la mer.

Pour exemple, on a connu recentement la corruption de l'air provenante des corps morts au chasteau de Pene, sur la riviere de Lot : auquel lieu l'an 1562, au mois de Septembre, pendant les troubles premiers aduenus à cause de la religion, fut ietté grand nombre de corps morts dedans vn puits profond de cent brassées ou enuiron, duquel deux mois apres s'esleva vne vapeur puante et venimeuse, qui s'espandit par tout le pays d'Agenois et lieux circonuoisins, iusques à dix lieües à la ronde, dont plusieurs furent infectés de peste.

Dequoy ne se faut esmerueiller : car les vents soufflans et poussans les exhalations et vapeurs pourries d'vn pays en autre, font pulluler la peste. Par ainsi la maligne constitution de l'air, soit que la cause en soit manifeste ou occulte, peut rendre les playes putrides, alterer les esprits et les humeurs, et causer la mort. Ce que l'on ne doit point attribuer aux playes, attendu que ceux qui sont blessés, et ceux qui ne le sont aucunement, en sont egalement infectés, et tombent en mesmes inconueniens. Monsieur D'Alechamps en sa *Chirurgie françoise*, parlant des choses qui empeschent la curation des vlceres, n'a point oublié, que quand en aucune prouince regne quelque pestilence, ou maladie epidemiale, par le vice de l'air cela fait les vlceres incurables, ou tres-difficiles à guarir. Le bon vieillard Guidon a pareillement escrit, que les playes de la teste estoient plus difficiles à guarir à Paris qu'en Auignon : et les vlceres des iambes plus fascheuses en Auignon qu'à Paris [1] : d'autant qu'à Paris l'air est plus froid et humide, qui est chose contraire, principalement aux playes de la teste : au contraire en Auignon, la chaleur de l'air ambiens est cause de liquefier et subtilier les humeurs : ainsi plus facilement, et en plus

[1] Le Traité *De la Peste* avait paru en 1568.

[1] Au Traicté *Des vlceres*. — A. P.

grande abondance decoulent aux iambes, d'où vient que la guarison des vlceres d'icelles est plus dificile en Auignon qu'à Paris. Que si quelqu'un allegnant l'experience, dit au contraire que les playes de teste sont le plus souuent mortelles és regions chaudes, ie lui respondray cela ne prouenir à raison de l'air, qui est plus chaud et sec : mais plustost à cause de quelque humidité superflue et mauuaise vapeur communiquée à l'air, comme il se fait és lieux de Prouence et d'Italie, prochain de la mer Méditerranée. De fait, qu'il n'y a si petit Chirurgien qui ne sçache qu'estant l'air chaud et humide, facilement les playes degenerent en gangrene et pourriture [1]. Et quant à l'experience, ie luy bailleray bien familiere : c'est qu'en temps chaud et humide, et lors que le vent Austral souffle, les viandes pourrissent en moins de deux heures, tant soient-elles fraisches, de façon que les bouchers en ce temps là ne tuent leurs bestes qu'à mesure qu'ils les vendent. Aussi n'y a-il doute aucune que les corps humains ne tombent en affection contrenature, quand les saisons pervertissent leurs qualités par la mauuaise disposition de l'air, dont on a veu par certaines années, que les naurés estoient tres-difficiles à guarir, et souuent mouroient de fort petites playes, quelque diligence que les Medecins et Chirurgiens y peussent faire.

Ce que bien remarquay, estant le siege deuant Roüen. Car le vice de l'air alteroit et corrompoit tellement le sang et les humeurs, par l'inspiration et transpiration, que les playes en estoient rendues si pourries et puantes qu'il en sortoit vne feteur cadauereuse. Et si d'auenture on passoit vn iour sans les penser, on y trouuoit le lendemain grande quantité de vers, auec vne puanteur merueilleuse, dont se leuoient vapeurs putrides, qui par leur communication auec le cœur causoient fiéure continue : auec le foye empeschoient la bonne generation du sang, et auec le cerueau produisoient alienation d'esprit, resuerie, conuulsion, vomissemens, et par consequent la mort. Et lors qu'on les ouuroit, on trouuoit plusieurs apostemes en diuerses parties de leurs corps, pleines d'vn pus verdoyant et fetide. De sorte que ceux qui estoient dedans la ville, voyans telles choses, et que leurs blessés ne se pouuoient guarir, disoient que ceux de dehors auoient empoisonné leurs balles, et ceux de dehors en disoient autant de ceux de dedans. Et de fait, apperceuant que les playes se tournoient plustost à pourriture qu'à quelque bonne suppuration, ie fus contraint, et auec moy la plus grande part des Chirurgiens, laisser les suppuratifs, et en lieu d'iceux vser de l'onguent Egyptiac et autres remedes semblables, pour obuier à ladite pourriture et gangrene, et autres accidens susdits.

[1] Cette dernière phrase est remplacée dans l'édition de 1575 par celle-ci :

Semblablement monsieur Joubert en son Traicté des playes faictes par hacquebutes escrit qu'estant l'air chaud et humide, etc.

Cette apologie ayant été publiée en 1572, il serait assez difficile de comprendre comment A. Paré y cite L. Joubert, si l'on s'en rapportait à Portal et Haller qui renvoient l'ouvrage de ce dernier à l'an 1581. A la vérité, ils citent tous deux sa troisième édition ; mais la date de la première restait un problème bibliographique. J'ai fait voir qu'elle avait dû paraître en 1570, puisque Joubert, dans sa dédicace à Henri III, dit qu'il lui avait fait présent de son livre *le premier iour de l'an* 1570, après la victoire de Montcontour.

D'auantage, si le diuers cours du ciel a la puissance et la force d'imprimer vne pestilence en nous par ses influences, pourquoy ne luy sera-il possible de faire le semblable en vne playe, et l'infecter en plusieurs manieres? L'experience nous en rend bon et suffisant tesmoignage, non seulement en temps chaud, mais aussi en hyuer. Car mesme nous voyons que les malades, tant vulnerés, qu'autrement disposés contre nature, sont plus tourmentés sans comparaison de leurs douleurs quand il veut pleuuoir, que lors qu'il fait beau temps, à raison de l'air vaporeux et tenebreux, et vent Austral, qui meut et agite interieurement les humeurs, qui puis apres se deschargent sur les parties affligées, et y augmentent les douleurs.

Nostre Medecin a aussi escrit, qu'aux batailles de Dreux et saint Denis, qui furent données en temps d'hyuer, mourut un grand nombre d'hommes : ce que ie confesse bien : mais ie luy nie que ce fust par l'application des medicamens suppuratifs ou des corrosifs, ains par la vehemence de leurs blessures, et pour le desordre que le boulet faisoit en leurs membres : à quoy aidoit grandement la nature des parties blessées, et la temperature des malades, et sur tout le froid. Car le froid rend les playes difficiles à guarir, voire cause souuent gangrene et totale mortification, comme tesmoigne Hippocrates [1]. Et s'il eust esté auec moi au siege de Metz, il eust veu beaucoup de soldats ayans les iambes esthiomenées par le froid, et vne infinité qui moururent par la violence du froid, encore qu'ils ne fussent vulnerés. S'il ne le veut croire, ie le renuoiray sus le mont Senis en temps d'hyuer, où plusieurs laissent la vie, et sont transis tout en vn moment, tesmoin la *chapelle des Transis* qui en a pris le nom.

Il m'a pareillement calomnié, d'auoir fait similitude du tonnerre à l'artillerie. Veritablement on peut dire qu'ils ont semblables effets : car la diabolique poudre à canon fait des choses si merueilleuses, qu'il est facile à prouver qu'ils ont grande similitude entre eux. Et premierement on peut comparer le feu sortant par la lumiere du canon à l'esclair, en ce qu'il est veu parauant que le tonnerre soit ouy. Car le semblable se fait en l'autre : ce qui aduient, parce que l'oreille n'est si prompte que l'œil à receuoir les obiets de son sens. On peut aussi comparer l'espouuentable bruit que font les gros canons, à celuy de la foudre : tellement que lors qu'il se fait quelque grande batterie auec de grosses pieces, on en oit le bruit quelquesfois loing de vingt lieuës, plus ou moins, ainsi que le vent rapporte le retentissement du son. Les premiers coups ne sont pas entendus, comme les autres suiuans. C'est que par la multiplication des sons s'entresuiuans et succedans, le plus proche pousse son voisin, qui puis apres pousse l'autre, et l'autre l'autre, et vient à nos oreilles. Semblablement les balles iettées par la poudre d'vne vitesse inestimable, rompent et brisent tout ce qu'elles rencontrent, voire ont plus de force contre les choses dures que contre les molles : en ce ressemblantes au tonnerre, qui comminue l'espée dans le fourreau qui demeure entier, fond l'argent en vne bourse sans la rompre. Ainsi (comme i'ay par cy deuant escrit) on a veu plusieurs que les balles n'ont aucunement touchés, ausquels neantmoins

[1] Aphor. 20 du 5. liure. — A. P.

l'impetuosité de l'air fait par la poudre sortant du canon, a rompu et brisé les os sans aucune apparence manifeste de solution de continuité en la chair, voire les a meurtris et tués promptement, comme si c'eust esté la foudre. La poudre à canon a aussi une odeur puante, qui sent le soufre, imitant l'odeur qui demeure au lieu où sera tombée la pierre de la foudre, laquelle non seulement les hommes ne peuuent sentir, mais les animaux aussi sont contraints d'abandonner leurs cauernes et tanieres lors qu'elle y est tombée, ne pouuans endurer la puanteur sulfurée delaissée par le tonnerre. Mais encore leur similitude est plus manifestée par les effets de ladite poudre, laquelle estant enclose dedans les mines et conuertie en vent par le feu qu'on y met, bouleuerse les monceaux de terre aussi gros que montagnes, rompt et demolit les fortes tours, renuerse les montagnes c'en dessus dessous. Ce que i'ay assez donné à connoistre par l'histoire que i'ay ailleurs escrite, à sçauoir, qu'on a veu puis n'agueres à Paris le feu s'estant mis en la poudre de l'Arsenac, causer une si grande tempeste, qu'elle fit trembler presque toute la ville, et tomber par terre toutes les maisons prochaines, descouurit et defenestra celles qui estoient plus à l'escart de sa furie : brief, comme la foudre en s'eclatant, renuersa ça et là quelques hommes demi-morts, aux vns osta la veuë, aux autres l'ouye, et en laissa plusieurs non moins deschirés en leurs pauures membres que si quatre cheuaux les eussent escartelés : et tout ce par l'agitation de l'air, en la substance duquel ladite poudre estoit conuertie. Semblable fait arriua en la ville de Malines l'an 1546, par la cheute du tonnerre dedans une grosse et forte tour, où y auoit grande quantité de poudre à canon, qui demolist presque la moitié de la ville, et tua un grand nombre de personnes, dont i'ay veu depuis peu de temps les vestiges encore bien apparens. Ces exemples sont à mon aduis suffisans pour contenter nostre Medecin, et lui monstrer qu'il y a grande similitude entre les effets de la poudre à canon et du tonnerre.

Combien que ie ne veux pour cela confesser, que les coups d'harquebuses soient accompagnés de poison et de feu, comme les coups de la foudre. Car encor' qu'ils conuiennent les uns auec les autres par les similitudes predites, ce n'est pourtant en substance et matiere, mais plustost en la maniere de casser, briser, et dissiper les obiets qu'ils rencontrent : à sçauoir, les coups de foudre par le moyen du feu et de la pierre engendrée en iceluy, et les coups de canon, par l'air impetueusement poussé, qui conduisant la balle, fait vn pareil et aussi tempestatif desastre que le tonnerre. Ces choses considerées, ne faut-il pas confesser que ceux qui ont escrit que les coups de canon et le tonnerre ont grande similitude ensemble, ne l'ont dit sans raison?

Au demeurant, ce Medecin n'a pas eu grande peine à prouuer comme la pouldre à canon n'est venimeuse, et que les balles ne peuuent brusler, non plus qu'à inuenter et nommer les instrumens propres à extraire les choses estranges, parce qu'il les a trouués tous machés en mon liure, auec plusieurs autres choses qu'il a escrites, comme chacun le pourra connoistre par la conference de son liure et du mien. Il a aussi enrichi son liure de plusieurs sentences et raisons

qu'il a recueillies d'vn auteur Italien, nommé Bartholomeus Magius, Medecin de Boulongne, qui en a escrit assez bien en vn Traité intitulé, *De Vulnerum Sclopetorum curatione:* combien qu'il ne l'a pas reconnu pour guide, ains l'ayant traduit presque mot pour mot, en a neantmoins fait son propre, et pour traducteur s'est nommé auteur.

Venons maintenant à sa belle pratique et methode nouuelle de guarir les playes faites par bastons à feu.

Premierement il veut qu'on y applique des medicamens suppuratifs, lesquels toutesfois il n'entend estre chauds et humides, ny de substance emplastique : mais tout au contraire, il les ordonne chauds et secs. Parce (dit-il) que ce n'est pas comme aux abcés, où il ne faut auoir autre cure que de suppurer : mais icy, où les playes sont auec contusion, plusieurs et diuerses indications en sourdent, d'autant que la contusion veut estre cuitte et meurie, et la playe desseichée.

Pour respondre à cela, ie le renuoyeray apprendre la nature et qualité des suppuratifs en Galien au 5. *des Simples*, et tout d'vn chemin au 10. de sa *Methode*, qui luy enseignera qu'aux maladies compliquées il faut considerer la cause, l'ordre, et l'vrgent. Puis ie luy demanderay volontiers, s'il sçaura guarir la playe faite par coup de boulet, que la contusion ne soit premierement bien suppurée. Il me semble que non, et de ce ie m'en rapporte au iugement de tous bons praticiens. Par ainsi notre basilicon, et notre *oleum catellorum*, et autres tels medicamens suppuratifs, seront propres à suppurer les playes faites par harquebuses.

Secondement, il veut qu'on mette dans la playe de l'oxycrat, pour estancher le flux de sang. Et s'il ne peut estre arresté par ce moyen, qu'on y applique vn medicament fait de blanc d'œuf, bol armene, vinaigre rosat, et du sel. Ie laisse à penser si tels remedes ont puissance d'arrester le flux de sang, estans appliqués dedans la playe. Certes ils le feroient plustost fluer d'auantage, à cause que le vinaigre est de qualité tenue et mordante, causant douleur, fluxion, inflammation, et autres mauuais accidens, comme ie l'ai connu par experience : et ne sçay aucun Chirurgien, qui ayant exercé l'art, voulust suiure telle façon de pratiquer qu'il ne s'en trouuast trompé. A ce propos me souuient auoir pensé vn More, qui estoit à monsieur le Comte de Roissy, lequel fust blessé deuant Boulogne, par vn Anglois qui luy donna vn coup de lance au trauers du bras. Donc pour cuider estancher le sang, ie mis dedans sa playe vn restraintif, où il y auoit du vinaigre à faute d'autre. Mais tost apres il me reuint trouuer, disant qu'il luy sembloit auoir le feu au bras, et fus contraint de le penser de nouueau, et changer de remede en sa playe, appliquant ledit restraintif par dessus. Ie croy que ce Medecin n'a connu telle chose : autrement l'estimé-ie si homme de bien, qu'il ne l'eust mis dedans son liure pour vn homme restraintif [1].

D'auantage il louë sur tous autres remedes, son baume fait d'huile de cire et myrrhe battus auec vn iaune d'œuf, ou bien le baume naturel qu'on apporte du Perou : et dit, qu'ils consomment l'humidité superflue des

[1] La polémique en cet endroit est assez polie, mais la politesse du texte disparaît devant cette dure note marginale : *Erreur couuerte d'ignorance.*

playes, et confortent tellement les parties, qu'il n'y suruient aucun accident perilleux : et neantmoins dit qu'ils ne consolident ne font reprendre ces playes icy, comme ils feroient celles qui ont esté faites de taille. Veritablement c'est chose bien estrange, de vouloir penser et guarir les playes contuses, comme les simples qui ne demandent que seule vnion. Outre-plus ces baumes ne peuuent estre propres aux playes faites par harquebuses, d'autant que par leur siccité ils empescheroient la suppuration, sans laquelle ne peuuent estre guaries. Et s'ils y conuiennent en aucune maniere, ce sera seulement apres que la contusion sera suppurée, et la playe mondifiée. Mais encore ne sçay-ie où l'on pourroit trouuer tant d'extracteurs de quinte-essence, pour preparer et fournir tant de baumes qu'il faudroit pour penser les soldats qui seroient blessés en vne rencontre ou bataille, ou en quelque assaut de ville : ne où ils prendroient l'argent pour satisfaire aux frais [1].

Venons au reste. Il ordonne que ces baumes soient instillés dedans les playes sans tentes : et se reprenant, puis apres dit, qu'il seroit bon y en mettre vne petite et courte, seulement pour empescher que les bords de la playe ne se reioignent. Comment seroit-il possible que ces baumes et autres onguens peussent estre portés au fond de la playe, sans tentes ou setons, desquels l'vsage est principalement de porter les medicamens iusques au profond des playes, et les tenir ouuertes pour donner issue aux choses estranges? Tous les bons praticiens ne luy accorderont iamais ce point, ne ceux qui sçauent que c'est de penser telles playes. Or il y a encore icy vne chose digne d'estre bien notée : c'est qu'apres auoir reprouué l'onguent Egyptiac, il ne laisse pourtant de commander qu'on l'applique, depuis le commencement iusques à ce que la contusion soit du tout suppurée : et veut qu'on en vse ainsi. Prenez (dit-il) de l'Egyptiac dissoult en vne decoction faite de la sommité d'aluyne et de millepertuis, et de petite centaure et plantain, et en syringuez la playe. Il en descrit puis apres vn autre, fait d'eau de plantain et miel rosat, boüillis ensemble à l'espaisseur et consistence de miel, en l'escumant bien : puis mesle autant de cecy que d'Egyptiac ensemble, et dit que cest onguent suppure les harquebusades. Ie laisse à penser aux lecteurs Chirurgiens experimentés, si tels remedes sont suppuratifs. Quant à moy, ie les estime plus propres à deterger et mondifier, qu'à suppurer.

Il a finalement escrit, qu'il ne faut penser la playe que de quatre en quatre iours. Et s'il y a fracture d'os, qu'on n'y touche, ou qu'on ne leue l'appareil, iusques au huitiéme iour. Plus il dit en vn autre endroit, qu'il est conuenable instiller tous les iours dix ou douze gouttes de son baume dedans la playe. Veritablement telle doctrine est pour bien estonner le ieune Chirurgien, pour sçauoir quelle maniere de pratiquer il deura suiure. Et qui suiura la sienne, ie le puis asseurer qu'il fera souuent ouurir le ciel et la terre : le ciel pour receuoir les ames, et la terre pour les corps.

Mais c'est assez parlé de cette matiere pour le present, puis que nous sommes asseurés que toutes ces petites cauillations ne pourront en rien di-

[1] *Response plaisante et à propos.* — Cette remarque au moins fort naïve est d'A. Paré lui-même.

miner la reputation de nostre liure : duquel les estrangers ont tant fait de cas, qu'ils l'ont traduit en leurs langues maternelles pour en auoir communication [1]. Partant nous dirons adieu à nostre Medecin, apres l'auoir prié de reuoir et corriger son liure le plustost qu'il pourra, pour ne retenir plus longuement les ieunes Chirurgiens en l'erreur dont ils pourroient auoir esté imbus par la lecture d'iceluy : car les plus courtes folies sont les meilleures.

CHAPITRE XIX.

AVTRE DISCOVRS SVR LA QVESTION DE LA VENENOSITÉ DES PLAYES D'HARQVEBVSES [2].

Ie me suis trouué depuis quelques mois en la compagnie de quelques doctes Medecins, et bien expers Chirurgiens, lesquels par maniere de deuis, remettant en ieu la question de venenosité des playes d'harquebuses, s'efforçoient principalement par cinq raisons de prouver la venenosité estre coniointe auec icelles playes : non à raison de la poudre à canon, laquelle ils confessoient auec moy estre exempte de tout venin, et en sa composition, et en son essence : mais à raison de la balle, dedans laquelle le venin pouuoit estre transmis, mixtionné et incorporé.

La premiere raison est, que le plomb estant fort rare et spongieux, comme la facilité de sa fusion et mollesse le monstrent, est par consequent fort propre à s'imbiber de quelconque liqueur. Mais telle consequence me semble peu asseurée : car en toute mixtion artificielle, quelle est celle dont nous parlons, il y a deux choses à considerer : la matiere des corps qui entrent en la mixtion, et la forme selon la matiere. Tels corps doiuent estre liquides, ou mols, ou friables et aisés à mettre en petites portions, à fin que facilement de toutes parts elles se puissent rencontrer, ioindre, et vnir. Selon la forme, elles doiuent estre alliables et compatibles les vnes auec les autres : ce qui se connoist euidemment en l'eau : et en combien que leurs matieres soient liquides et aisées à mesler auec infinies autres choses, ne pouuans toutesfois estre meslées ensemble à raison de l'antipathie de leurs formes. Ainsi l'or et l'argent sont tant amoureux du plomb, que quand il est question de les fondre, on les met pelle-mesle auec le plomb : mais l'airain de tant fuit le plomb, que le mesme or et argent fuyent l'estain (ou plomb blanc). Si donc le plomb et l'airain liquefiés ne se peuuent mesler ensemble, bien qu'ils soient contenus sous vn mesme genre et espece metallique, comme se pourroit incorporer le plomb auec autre chose veneneuse, d'espece et forme toute differente?

Venons à la seconde raison. Le fer (disent-ils) qui est plus dense, solide, et moins poreux, peut receuoir quelque qualité veneneuse, comme le monstrent les fleches enuenimées dont les anciens vsoient : parquoy le plomb pourra à plus forte raison receuoir tel venin. Pour response ie dis, que le venin peut bien estre receu en la superficie du fer, mais non pas en sa substance interieure par

[1] Aucun bibliographe n'a fait mention de ces traductions indiquées par A. Paré. Peut-être parle-t-il ici d'après ce que Guillemeau lui en avait rapporté.

[2] Ce dernier chapitre a paru pour la première fois dans l'édition de 1579.

meslange. Or est-il icy question d'incorporation, et non de simple enduisement et inonction.

Voyons la troisiéme raison. Nonobstant (disent-ils) que le plomb reiette sa crasse et ordure à la fonte, toutesfois il ne lairra de receuoir et s'abreuuer de quelque substance estrangere : car ainsi que l'acier, metal entre tous le plus solide, reçoit vne trampe qui l'endurcit, de toute contraire substance. Pour response ie dis, que quand ja trampe est donnée à l'acier, icelle n'est receuë dedans la substance interieure d'iceluy: car si telle chose estoit necessaire pour l'endurcissement, cela se feroit plus aisément lorsque l'on fond et liquefie ledit acier, meslant la trampe parmy pour l'incorporer, plustost que d'attendre qu'il soit pris et consolidé en barre.

Ceste response seruira mesme de refutation pour la quatriéme raison, par laquelle ils disent que des jus de Napellus et de Rhododendron, d'apium risus, et autres, qui de toute leur substance blessent et corrompent la nostre, meslés auec le plomb, on peut faire des mixtions si venenenses que les playes en seront necessairement veneneuses. Ie dis au contraire, que la mixtion est seulement des choses qui se peuuent non seulement appliquer, mais aussi attacher et adherer, bref incorporer et vnir les vnes auec les autres. Or comme pourra seulement adherer l'eau ou autre jus quelconque liquide auec le plomb, qui est dur et solide, tant s'en faut qu'il se puisse vnir? La varieté de cela se iugera mieux par experience que par raison. Faites fondre le plomb dedans les jus recités cy dessus, ou autres que voudrez choisir. Cela fait, pesez l'vn et l'autre, vous trouuerez rester l'egale mesure desdits jus et l'egal poids du plomb qui estoit par deuant : signe tres euident, que ny le plomb ne s'est rien incorporé desdits jus, ny les jus rien perdu de leur substance.

La cinquiéme raison est telle. La balle laschée d'vne harquebuse contre quelque pierre, ou autre corps de pareille dureté, ne s'eschauffe pas tant qu'elle ne se laisse bien manier auec la main, si on la prend incontinent apres le coup. Parquoy cela est faux, que le venin empraint dedans la balle puisse estre consommé par le feu de la poudre enflammée. Pour response faut noter, que quand nous disons qu'encore qu'on peust empoigner la balle, toutesfois le feu consommeroit le venin, nous entendons cela non du feu de la poudre enflammée lors qu'on desserre la harquebuse, mais du feu par lequel on incorpore le plomb fondu auec ledit poison : lequel agissant immediatement sur le venin non encore enueloppé ny embroüillé d'aucun corps estrange, et agissant auec temps et loisir, non en vn instant et tout à coup, peut, sinon consommer, à tout le moins rabattre grandement les forces du venin. Ceux qui ne se voudront contenter de ces raisons, qu'ils lisent Matheole sur la Preface du liure sixiéme de Dioscoride.

« Il y a, dit-il, des modernes si » fols et ignorans, qu'ils ont fait ietter » dedans l'or ou l'argent fondu, des- » quels on vouloit faire des vases, de » la theriaque, du metridat, et au- » tres antidotes, à fin que ces me- » taux ayans acquis à la fonte les » vertus desdits antidotes, puissent » resister aux venins. Mais combien » ceste opinion est sotte et ridicule, » ceux mesmes le peuuent iuger qui » n'ont que mediocre connoissance

» des choses naturelles, et principa-
» lement des metaux, tant s'en faut
» qu'elle ait besoin de plus euidente
» refutation. »

Voila les raisons, voilà l'autorité qui me retiennent en ma premiere opinion des playes faites par harquebuses, non conioinctes avec venenosité [1].

CHAPITRE XVII.

LES DIFFERENCES DES PLAYES FAITES PAR FLECHES, ET DE CELLES QVI SONT FAITES PAR HARQVEBVSES [2].

Les playes qui sont faites par fleches, traits d'arbaleste, ou autres bastons semblables, different en deux choses de celles qui sont faites par harquebuses et autres bastons à feu : car aucunes fois elles sont trouuées sans contusion, ce que iamais n'aduient aux playes faites par bastons à feu : souuent aussi sont veneneuses. Et selon ces deux differences faut diuersifier la curation : puis considerer les differences des fleches et des dards, pource qu'elles seruent beaucoup à la connoissance et curation desdites playes.

[1] On trouve en regard de cette dernière phrase une note marginale véritablement charmante de bonhomie et de naïveté. C'est A. Paré qui dit de lui-même : *L'Auteur se defend tant qu'il peut contre ses enuieux et ennemis de son liure.*

[2] Tout ce qui se rattache aux plaies de flèches, dards, etc., était rangé sous un titre spécial et constituait une sorte de Traité distinct dans les éditions de 1545 et 1552. Dans celle de 1564, les plaies d'arquebuses formaient le premier livre, et les plaies de flèches le second. Ce n'est qu'à partir de la première édition des Œuvres complètes que ces deux livres ont été réunis.

CHAPITRE XVIII.

DE LA DIFFERENCE DES FLECHES ET DARDS [1].

Les fleches et dards different en matiere, en forme ou figure, en magnitude, en nombre, en maniere, et en faculté ou vertu.

La difference en matiere est, que quelques-vnes sont de bois, et les autres de cannes ou roseaux : les vnes sont en leur extremité garnies de fer, de plomb, d'estain, d'airain, de corne, de verre, ou d'os : les autres non.

La difference de la forme est telle, que les vnes sont rondes, les autres angulaires, les autres aiguës, les autres barbelees en forme d'espy : les vnes ont la pointe tirant en arriere, les autres en bas : et aucunes ont pointe vers les deux parties, sçauoir en auant et en arriere : aucunes de costé et d'autre : aucunes sont larges deuant et trenchantes en forme de ciseau.

Quant à la grandeur, aucunes sont longues de trois doigts, et les autres moyennes.

Le nombre les fait differentes en ce que les vnes sont simples, n'ayans qu'vne seule pointe : les autres sont composées, en ayant deux, ou plusieurs.

Aussi en icelles la maniere est diuerse. Car les vnes ont le fer inseré dedans le fust : les autres ont le fust inseré dedans le fer : les vnes ont le fer attaché et cloué : les autres non, et tiennent si peu qu'en les tirant le fer demeure, qui font les playes beaucoup plus dangereuses.

[1] Ce chapitre manque dans l'édition de 1545; il a été ajouté en 1552.

La faculté les fait differer, en ce qu'aucunes sont (comme a esté dit) enuenimées, les autres non.

Telles sont les differences speciales et propres des fleches et dards, selon lesquelles les dispositions qu'elles delaissent diuersifient la curation. Tu peux voir en ceste figure les differences susdites [1].

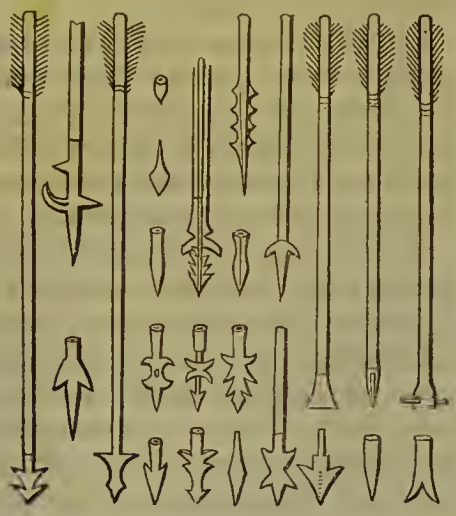

[1] Cette planche est un curieux monument de l'histoire militaire du XVIe siècle; et le P. Daniel, dans son *Histoire de la milice françoise*, n'a pas cru pouvoir mieux faire que de la copier. On y voit environ vingt-trois figures différentes de flèches ou fers de flèches; et il ne serait pas sans intérêt, si ce n'était trop nous éloigner de notre sujet, de les comparer avec les vingt-deux flèches décrites par Bertapaglia environ un siècle auparavant. Cette planche a paru pour la première fois dans l'édition de 1552; celle de 1545 ne donnait pas à beaucoup près autant de figures; mais en revanche on y en trouvait deux autres qui n'ont pas été reproduites dans les éditions postérieures. Les voici :

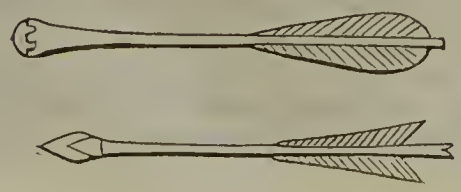

CHAPITRE XIX.

DE LA DIFFERENCE DES PARTIES BLESSÉES [1].

Ces differences exposées, il nous faut consequemment parler de la diuersité des parties affectées, qui sont ou charneuses, ou osseuses : quelques-vnes pres les iointures, les autres dedans icelles : aucunes auec grand flux de sang et fracture d'os, les autres non : aucunes sont és membres principaux, ou seruants à iceux : aucunes profondes, les autres superficielles. Et si en aucunes de telles playes apparoissent signes manifestes de mort, il en faudra faire bon prognostic deuant qu'y toucher, afin de ne donner occasion aux ignorans de mesdire de nostre art.

Or laisser le trait au corps, causeroit la mort ineuitable, et feroit estimer le Chirurgien inhumain et impitoyable, et l'arrachant le malade par aduenture en reschapperoit : car, comme auons dit, il vaut mieux tenter vn remede douteux, que de laisser le malade sans secours [2].

[1] Ce chapitre manque comme le précédent dans l'édition de 1545; il a été aussi ajouté en 1552, à l'exception du dernier paragraphe.

[2] Paul Ægin. — Hippocrates. — A. P.

Ce paragraphe a été ajouté ici en 1575 sans que l'auteur se soit beaucoup inquiété s'il était bien à sa place; il ne présente pas en effet de rapport direct ni avec le chapitre auquel il appartient, ni avec la phrase qui précède. Il est très clair cependant qu'il s'y rattache dans la pensée de l'auteur. En effet, ce paragraphe est extrait mot pour mot de la *Chirurgie françoise* de Dalechamps, et traduit du chap. 88 de Paul d'Egine. Paul examine ce qu'il faut faire quand le trait a pénétré dans les viscères; et si la mort est prochaine

CHAPITRE XX.

DE L'EXTRACTION DES FLECHES.

Touchant l'extraction des Fleches, il faut euiter d'inciser, dilacerer et rompre les veines, arteres, nerfs, et tendons, s'il est possible : car ce seroit chose ignominieuse, et contre l'art, si on offensoit la Nature plus que la fleche.

La maniere de les tirer est double. L'vne se fait par extraction, et l'autre par pousser outre [1].

Pourtant dés le commencement et premier appareil, il conuient oster les choses estranges (si aucunes y en a) comme les fers desdites fleches, leur fust ou bois, ou autres choses semblables, ainsi qu'il a esté dit des Playes faites par harquebuses, et par les mesmes moyens. Et pour mieùx les extraire, conuiendra situer le patient en la figure qu'il estoit lors qu'il fut blessé, pour les raisons susdites, s'il est possible : et user d'instrumens propres à cest effet, principalement comme est cestuy, qui a vne cannule fendue et dentelée par dehors, en laquelle s'insere vne verge semblable à celle du tire-fond de l'harquebuse, qui a esté figuré cy deuant, horsmis qu'elle n'est faite à viz en son extremité. Aussi est-elle plus grosse, à fin de dilater la cannule pour remplir la cauité du fer, et l'extraire hors, tant des parties charneuses qu'osseuses, pourueu qu'il ne soit demeuré du bois de la fleche en la cauité du fer.

Instrument propre à tirer les fers des Fleches dont le fust est dehors.

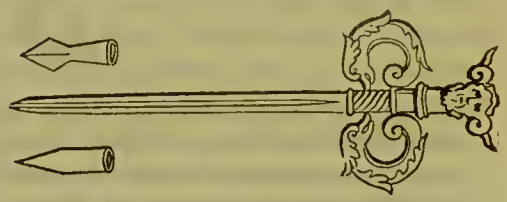

Cestuy s'ouure par vne viz qui s'insere dans sa cannule.

Cest instrument aussi y est propre, qui se dilate en comprimant les deux extremités de derriere, dentelé aussi par le dehors, ainsi que tu peux voir en ceste figure.

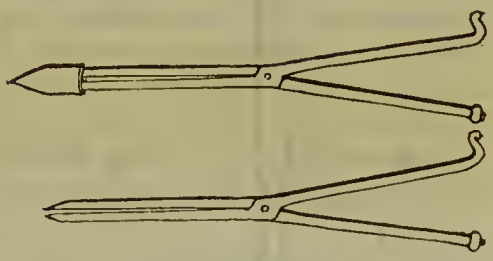

Cestuy se dilate en comprimant la poignée.

Instrument fermant et ouurant à viz, commode à tirer les fers de flèches.

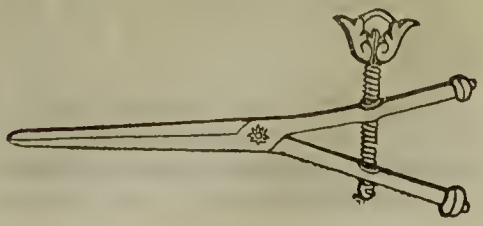

il ne veut pas qu'on y touche ; mais quand l'issue est incertaine, il veut qu'on tente l'extraction ; et, entre autres motifs, il allègue celui qui est contenu dans ce passage. Cela a donc un rapport direct avec *la difference des parties blessées* qui fait le sujet de ce chapitre ; seulement Paré a oublié la meilleure partie de l'idée qu'il empruntait à Paul d'Egine.

[1] Ces deux premiers paragraphes manquent encore dans l'édition de 1545 ; ainsi, immédiatement après le chapitre 17, on lisait : *Pourtant dés le commencement*, etc. Les dates diverses des intercalations expliquent le défaut d'ordre et de suite qui se remarque dans la rédaction.

Les signes pour connoistre où est le fer, sont, que si l'on touche la partie où il est, l'on sentira asperité et inegalité : aussi la chair apparoistra contuse, liuide et noire, et le patient sentira pesanteur et douleur continuelle en la partie vulnerée [1].

Bec de grue corbin propre à tirer mailles et autres petits corps estranges.

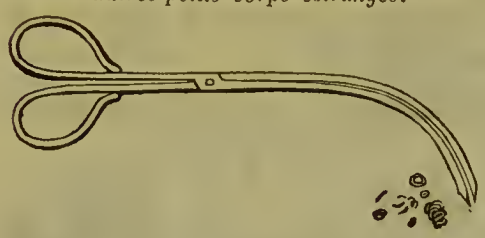

Autre petit crochet pour tirer les mailles et autres choses estranges, qui se pourront accrocher : duquel aussi tu te pourras seruir à ce mesme effet aux blessures des harquebuses [2].

Que si par cas fortuit le fer barbelé, soit de fleche, picque, dard ou lance, demeure en quelque partie du corps : comme (pour exemple) en la cuisse ou iambe, encores auec portion de bois qui fust rompu par esclats, alors faudra que le chirurgien coupe le bois au-dessus des esclats auec tenailles incisiues : puis qu'il tire ledit fer avec tenailles dentelées, comme tu peux connoistre par ceste figure [1].

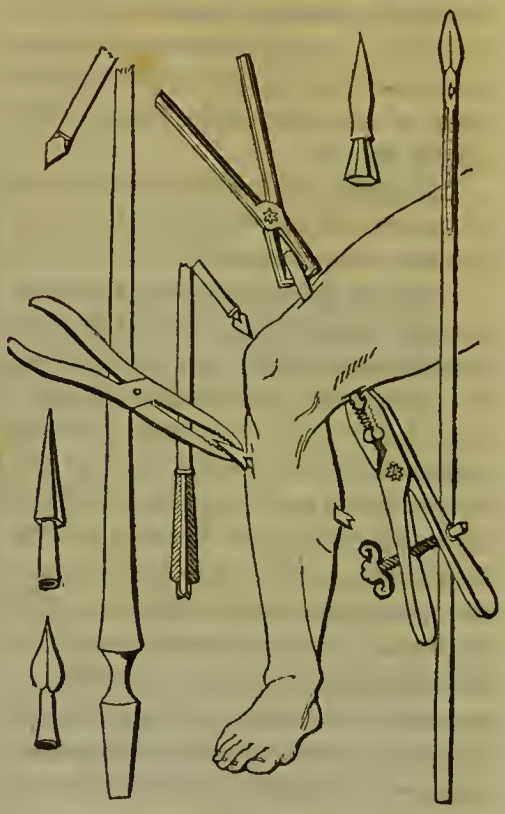

[1] Ce dernier paragraphe manque dans l'édition de 1545 ; il existe déjà dans celle de 1552.

[2] Le premier de ces cinq instruments est déjà figuré dans quelques éditions de Guy de Chauliac ; mais tous les autres me paraissent appartenir à Paré.

[1] J'ai eu à vaincre quelques difficultés pour rétablir le texte de ce chapitre, et le disposer dans un ordre convenable; et il est nécessaire d'entrer à cet égard dans quelques détails.

Dans toutes les éditions, à partir de celle de 1552, le texte se suit couramment jusqu'au premier paragraphe de la colonne précédente inclusivement; après quoi venaient les figures. J'ai commencé par replacer les figures à la suite des portions du texte qui se rapportent à chacune d'elles. De ces figures, la première, ou *cannule à viz*, existe dans toutes les éditions; la deuxième, espèce de *dilatatoire*, et la troisième représentant des *tenailles à viz*, ne datent que

Hippocrates au cinquiéme des *Epidemies*, dit auoir osté le fer d'vne sagette, six ans apres, estant pres l'aine [1].

CHAPITRE XXI.

COMMENT IL FAVT PROCEDER POVR TIRER LES FLECHES ROMPVES.

Mais si le fer est d'aduenture rompu de telle sorte, qu'on ne le puisse prendre auec les susdites tenailles, soit tiré, si possible est, auec le bec de Grue ou de Corbin, ou autres instrumens propres, qui ont esté depeints cy deuant [1].

Et si le fust est rompu si pres du fer, qu'on ne puisse auoir prise audit fer ny au fust auec le bec de Grue, alors faudra l'extraire auecques le Tiré-fond de harquebuse : car s'il s'insere dedans le plomb, à plus forte raison il entrera bien dedans le bois. Pareillement si le fer estoit barbelé, ainsi que souuent est le fer des fleches Angloises, lors, s'il est possible, le conuient pousser outre la partie avec un instrument propre : car par ce moyen l'on euitera plus grand danger, pource qu'en le tirant, les barbillons pourroient rompre tant les nerfs que les veines, arteres, et autres parties. Ce que soingneusement on doit euiter. Pour-ce est-il meilleur de faire vne contr'ouuerture de l'autre part à l'endroit du fer, et le mettre hors en poussant outre, supposé qu'il y eust petite espaisseur à inciser : car par ce moyen et en moindre danger la playe qui aura double issue, l'vne par deuant, et l'autre par derriere, se guerira plustost, à raison qu'on y peut appliquer remedes d'une part et d'autre, et aussi qu'elle se mondifiera mieux. Au contraire, si le fer ayant barbil-

de l'édition de 1552. En même temps que les tenailles à vis, dont l'objet est le même que celui des deux instruments précédents, cette édition de 1552, et après elle toutes les autres, donnent la figure du *bec de corbin courbé*, qui a une destination toute différente. Je dois dire d'abord que cette dénomination ne me paraît pas juste ; et il suffit de comparer cet instrument, d'une part aux deux *becs de corbin* représentés aux pages 147 et 224 de ce volume, d'autre part au *bec de grue droit* de la page 148 pour être convaincu qu'il mériterait bien mieux d'être appelé *bec de grue* que *bec de corbin*. Toutefois il y a vne telle confusion dans tous ces instruments rostriformes, que plus d'une fois, comme nous en voyons ici un exemple, on donna à l'un le nom de l'autre ; et je n'ai point voulu corriger le texte pour si peu de chose.

Mais si j'avais laissé réunis le bec de corbin et les tenailles à viz, je n'aurais su où placer le paragraphe qui donne *les signes pour connoistre où est le fer*. J'ai donc séparé les deux instruments, entre lesquels se casait naturellement ce passage.

Le *petit crochet* qui vient ensuite est une addition de l'édition de 1564; il était parfaitement à sa place, de même que le paragraphe qui le suit et qui date de 1552.

[1] Cette phrase jetée là sans liaison avec ce qui précède et ce qui suit, se lit pour la première fois dans l'édition de 1585.

[1] Ce premier paragraphe se lisait déjà, sauf quelques légères différences, dans l'édition de 1545 : sa rédaction nouvelle est celle de l'édition de 1552. J'observerai seulement que ces deux éditions donnaient ici les figures du *bec de grue droit* et du *bec de corbin*; et qu'à partir de celle de 1564 ces deux figures ont été retranchées de ce chapitre pour être reportées au chapitre 4 des *Playes d'harquebuses*, parmi les instruments propres à l'extraction des balles.

Tout le reste de ce chapitre se retrouve également dans l'édition de 1545.

lons estoit à l'endroit d'vn os, ou inseré dedans, ce que souuent aduient, au profond des muscles de la cuisse, des bras, des iambes, ou d'autres parties, esquelles y auroit grande distance, lors ne le conuient pousser : mais plustost dilater la playe, en euitant les nerfs et grands vaisseaux, ainsi que fait le bon et expert Chirurgien anatomique [1].

Aussi faut deuëment appliquer vn Dilatatoire caue en sa partie interne, et faire de sorte, que l'on puisse prendre les deux aisles du fer, puis auec le bec de Grue le tenir ferme, et tirer les trois ensemble, comme cestuy te monstre.

Dilatatoire, qui a certaine cauité au dedans, auec vn bec de grue, tenant vn fer barbelé.

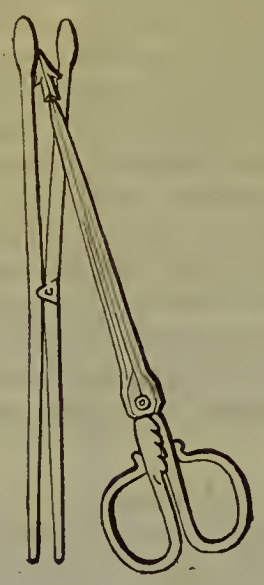

[1] Pour opérer cette dilatation, Guy de Chauliac avait déjà décrit un instrument que l'on trouve figuré dans l'édition de Venise de 1546 et dans le livre de Tagault, et qui représente absolument le lithotome caché à deux lames et à tige droite. Je ne sais comment Paré l'a passé sous silence, et surtout comment il a oublié un autre instrument qui paraît lui appartenir en propre,

CHAPITRE XXII.

CE QV'IL FAVT FAIRE SI LA FLECHE EST INSERÉE EN L'OS.

Or si le trait ou la fleche est inseré dedans l'os, de façon qu'il ne puisse

et qui ne pouvait être mieux placé qu'en cet endroit. C'est véritablement cette fois le lithotome simple, seulement avec le tranchant concave au lieu de l'auoir convexe. Il est figuré dans l'édition de 1564, fol. 225, avec ce titre :

Cousteau propre lorsqu'on veut couper grande quantité de chair, lequel se cache dedans vne chasse de fer, et s'ouure et ferme à viz comme tu peux voir à l'œil.

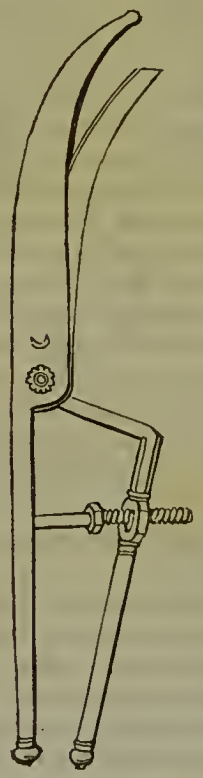

Je l'ai retrouvé là, perdu parmi beaucoup d'autres, sous ce titre commun : *Instruments de chirurgie*, et je ne sache pas qu'Ambroise Paré en ait reproduit la figure dans aucune de ses autres éditions.

estre osté en poussant outre, mais bien en le tirant par le lieu où il est entré, il le conuient esbranler et mouuoir sagement, si d'auenture il tient fort : se donnant bien garde que le fer ne rompe portion d'iceluy demeurant dedans l'os : ce que pourras faire par l'instrument nommé Bec de Corbin, ou autres propres à ce, cy deuant figurés. Quant-et-quant ne faudras à exprimer le sang, le laissant assez couler, prenant indication de la vertu, à fin que la partie soit deschargée et moins molestée d'inflammation, de pourriture, et d'autres mauuais accidens [1].

L'extraction faite et le premier appareil, si la playe est simple, tu la traiteras comme simple : mais s'il y a complication, tu la cureras selon que les dispositions seront compliquées. Pour appaiser la douleur, tu pourras appliquer auec grand profit *oleum catellorum* de nostre description cy deuant. Et pour suruenir aux autres accidens, auras recours aux playes en général, et à celles des harquebusades [2].

[1] Ce premier paragraphe manque dans l'édition de 1545 et appartient à celle de 1552. Il constituait un chapitre à part dans celle de 1564.

Il y a du reste une lacune touchant les moyens connus au XVIe siècle pour arracher un trait fiché dans les os. Guy de Chauliac avait déjà indiqué l'arbalète, dont on a fait très gratuitement honneur à Tagault, et c'était ici le lieu de rappeler les tenailles de maréchal avec lesquelles Paré lui-même avait arraché le tronçon de lance enfoncé dans la mâchoire supérieure du duc de Guise.

[2] La première édition portait :

« *Et fault aux aultres accidents suruenir selon la nature et exigence d'iceulx : ce qu'on peult trouuer en Guidon au Traicté des playes, et par toute la methode de Galien : et aussi comme il a esté par cy denant dict des playes faictes par harquebuses, pource qu'elles sont quasi semblables.* Fol. 33, vers.

La nouvelle rédaction ne date que de 1575.

CHAPITRE XXIII.

DES BLESSVRES ENVENIMÉES [1].

Reste maintenant à entendre et considerer que ces playes sont quelquesfois envenimées (comme nous avons dit), et que cela prouient de la cause primitiue des fleches ainsi preparées par l'ennemy. Ce que l'on peut connoistre, tant par le recit du patient, disant sentir grande et poignante douleur, comme s'il eust esté mords de mousches à miel (principalement és venins chauds, desquels on vse

[1] Ce chapitre n'est guère plus long que le précédent dans les éditions complètes d'Ambroise Paré. Après avoir mentionné les scarifications, les ventouses et la succion, elles ajoutent :

Se fera aussi attraction, application d'onguens, cataplasmes, emplastres, vesicatoires, canteres, epithemes et autres choses qui seront declarées cy apres, parlant des morsures et piqueures de bestes venenenses.

Les éditions de 1545 et 1552, mais surtout celle de 1564, s'étendaient beaucoup au contraire sur le traitement des plaies envenimées. Avant de décider si je reproduirais ici le texte le plus complet, j'ai dû rechercher avec soin si véritablement les passages retranchés n'auraient pas été reportés au livre *des Venins* auquel Paré renvoie; et je me suis convaincu que si le livre *des Venins* a fait en effet quelques emprunts au livre *des Playes de fleches* de l'édition de 1564, il est loin cependant de l'avoir reproduit ni textuellement ni intégralement. En conséquence, j'ai suivi exactement pour ce chapitre le texte de 1564, rejetant parmi les notes les variantes de 1545, de 1552, et enfin celles

plus souuent en tel cas)[1] que par la chair du vulneré, qui devient palle et aucunement liuide, auec quelque apparence de mortification. A quoy plusieurs autres griefs et plus grands accidens suruiennent, qui n'ont coustume d'aduenir aux autres playes, où n'y a point de venenosité. Parquoy du commencement (apres auoir tiré les choses estranges, si aucunes y en a) faut faire des scarifications assez profondes autour de la playe, y appliquant ventouses auec grande flambe, à fin de faire attraction et vacuation de la matiere virulente[2].

Pareillement est vne operation tres-vtile et de merueilleux effet, faire succer la playe par quelque personne, lequel ne sera à ieun, et qui premierement aura lauë sa bouche auecques vinaigre dedans lequel on aura fait boüillir tormentille, genest ou bouillon blanc : ou en deffaut de ce remede on se contentera de vin auquel on aura dissout quelque portion de theriaque. L'ablution de la bouche faite, le succeur prendra de l'huile en sa bouche, et subit la reiettera, de peur que le venin ne l'offense en quelque sorte. Pour à quoi obuier d'auantage, il faut prendre garde qu'il n'ait aucun vlcere en sa bouche : et qu'il laue la playe, auant que la succer, d'eau de vie, de vinaigre et theriaque dissous ensemble, ou autres semblables[1].

des éditions complètes. Il en résulte que non seulement ce chapitre sera beaucoup plus long que celui des éditions complètes, mais encore qu'il sera suivi d'un autre qui forme le neuvième du livre *des Playes de fleches* en 1564, et qui se trouvera naturellement ici le vingt-quatrième.

[1] L'édition de 1545 dit :

« *Aussi que pour la tumeur, noyreeur, liuidité, et aultres plus griefz, et plus grands accidens qu'il n'aduient aux aultres playes qui ne sont veneneuses.* » Fol. 34, rect.

[2] L'édition de 1545 est ici fort laconique : ainsi elle renferme dans les lignes suivantes tout ce qui a rapport au traitement local et général, à part le régime :

« Fault faire scarifications assés profondes enuiron la playe, y appliquant ventouses, et faisant vacuation de sang assés copieuse pour attirer hors le venin : puis lauer la playe *cum decoctione radicum, tormentillæ, verbasci (vulgo thapsi barbati), facta in vino albo*, ou aultres semblables remedes. Puis fault applicquer dans la playe et aux parties circunuoysines, theriac ou methridat.

» Parcillement luy en debues donner à boyre vne drachme et demye, dissoult en vin blanc, ou en eaues cordiales, le plustost que faire se pourra, en luy appliquant sur la region du cœur epithime semblable à celuy qui auoit la gangrene, dont par cy deuant a esté escript. »

L'édition de 1552 est déjà beaucoup plus étendue à cet égard, et on y retrouve une grande partie du texte de 1564. Elle mentionne ici les scarifications, les ventouses et les lotions, comme celle de 1545; mais elle donne de plus les recettes suivantes qui ont été ou supprimées ou modifiées depuis.

℞. Thapsi barbati, tormentillæ, aristolochiæ rotundæ, morsus diaboli, prassij, rutæ ana m. s.

Coquantur in aqua salsa.

« Et en lieu desdictes choses soit pris oxycrat auec sel et peu de theriaque dissoulz et chauffés ensemble, et en soit lauée et estuuée la playe : apres soit appliqué sur ladicte playe tel vnguent. »

Suit la recette de l'onguent :

℞. Ceræ, picis nigræ, etc.

[1] Il est à remarquer que l'édition de 1545 ne fait aucune mention de la succion par la bouche. Celle de 1552 en parle, non pas ici, mais un peu plus loin; après avoir rappelé l'application recommandée par quelques uns,

On pourra aussi à ceste mesme fin vser des remedes suiuans :

Onguent attractif de venin.

℞. Ceræ, piels nigræ, axungiæ verueeinæ, olei antiqui, ana quartanum j.
Galbani et ammoniaci, ana ℥. ß.
Theriac. et mitridat. ana ℥. ij. ß.

Fiat vnguentum vt deeet.

En lieu de tel onguent sera fait tel cataplasme.

Cataplasme attractif.

℞. Cepas duas, summitatum ruthæ, p. ij.
Sinap. ʒ. ij.
Salis communis, ʒ. j. ß.
Contundantur omnia eum modieo fermento et melle communi : fiat eataplasma addendo olei ruthaeei ℥. ß.

Autre cataplasme qui a grande force d'attirer le venin.

℞. Ceparum eontusarum, ℥. iij.
Sinapis ℥. j.
Salis communis ℥. ß.
Sueei ruthæ ℥. j.
Stereoris columbini ℥. ß.
Alliorum sub eineribus eoetorum ℥. j. ß.
Mellis communis ℥. iiij.
Olei laurini quantum sufficit.

Fiat eataplasma ad formam pultis liquidæ.

Et soit appliqué assez chaud.

Emplastre à ceste fin.

℞. Gummi ammoniaei, galbani, sagapeni, opopan. assæ fæt. ℥. j.
Pulu. piperis, sulphuris viui ana ℥. vj.
Stereoris eolumbini ℥. ß.
Sueeorum ealamitæ, mentastris et eordi, ana ℥. j. ß.

Dissoluantur gummi eum aeeto et aqua vitæ, fiat emplastrum seeundum artem.

Autre à ceste intention.

℞. Fermenti aeris ℥. ij.
Opopanaeis et sagapeni in aceto et aqua vini dissolutorum ana ℥. j.
Sulphuris viui ignem non experti, et salis communis ana ʒ. ß.
Piperis rotundi puluerisati, et aristoloch. ana ℥. ij.
Dietami et anagall. ana ʒ. ß.
Mellis communis, terebent. venetæ ana quantum suffieit.

Fiat medieamentum seeundum artem.

Il faut aussi appliquer au-dessous de la playe des vesicatoires [1].

Autre cataplasme.

℞. Nuees antiquas, 12.
Allia, *totidem.*
Salis communis et salis gemmæ ana ʒ. j.

Ineorporentur omnia eum melle : fiat eataplasma.

Tels medicamens ont non seulement faculté d'attirer et resoudre le venin,

soit du eul, soit de la chair vive des poulailles, l'auteur ajoutait :

Pareillement aucuns commandent succer telles playes auec la bouche.

Ce n'est done qu'à partir de 1564 que Paré a pris sur lui de donner aussi ce conseil. J'ajouterai que dans l'édition de 1575 on lit seulement : *Pareillement ladite attraction se fera par succer la playe* ; et enfin la rédaction de 1579, suivie dans toutes les éditions postérieures, est moins exaete eneore que celle de 1564 ; la voiei :

Pareillement ladite attraction se fera par succèr la playe, par eondition que celuy qui suceera tienne vn peu d'huile en sa bouche, et n'aye aucune vleere en icelle, de peur que le venin succé et attiré ne s'y attache.

Au reste, la sueeion est déjà indiquée en peu de mots par Guy de Chauliae, et décrite par Tagault avec toutes les précautions reeommandées iei.

Comparez avec ee qui est dit sur le même sujet, livre *des Venins*, chap. 14.

[1] Ce préeepte, ainsi que les trois formules qui le préeèdent, manque dans l'édition de 1552. Plusieurs de ees formules sont eopiées de Guy de Chauliae et de Tagault, qui sont vraiment les deux grandes sourees où Paré a puisé ce qu'il a dit des plaies empoisonnées et même des plaies de flèches.

mais aussi tiennent les léures de la playe larges et ouuertes: ce qu'il faut faire à fin que la matiere veneneuse ait issue. Car il ne faut vser de medicamens repercussifs sur la playe auant qu'auoir osté la qualité du venin : mais bien és parties circonuoisines, principalement quand y a quelque apparence d'inflammation : aussi pour empescher la fluxion et descente des humeurs en la partie blessée.

Aucuns ont commandé aux morsures et piqueures des bestes veneneuses prendre poulailles et autres oiseaux, et leur plumer le cul, et y mettre dedans vn grain de sel, et l'appliquer sur la playe : puis leur serrer le bec pour mieux tirer le venin. En pareil commandent appliquer petits animaux fendus tout vifs, comme chiens, chats, poulailles, aussi poulmons de bœuf, de veau, de mouton, de porc, et autres : et les appliquer tant dessus le mal que sus les parties voisines [1]. Ce que semblablement i'ay trouué raisonnable és playes veneneuses faites par fleches : pour ce que tels remedes apaisent la douleur, et resoluent le venin, et confortent la partie.

Les cauteres, principalement les actuels, sont tres-commodes pour abattre la vertu du venin, à cause qu'ils amortissent la force et la vertu d'iceluy, et ne luy permettent de gagner plus outre, ainsi qu'il sera dit à la fin de ce liure. Tous lesquels remedes contre le venin se doiuent appliquer incontinent et dés l'heure (s'il est possible, à fin qu'il n'ait temps de penetrer au profond, et occuper les parties nobles : car les remedes seroient autrement inutiles.

[1] Il n'est pas fait mention de *poulmons* dans l'édition de 1552.

Il ne faut oublier de faire ligature au dessus de la playe, et qu'elle soit assez serrée, à fin qu'elle tienne et puisse empescher le venin de penetrer et monter aux parties internes, pour la compression des vaisseaux : qu'elle ne soit aussi trop serrée, de peur de stupefier et faire perdre le sentiment de la partie, qui par ce moyen pourroit tourner en gangrene. Aucuns disent auoir fait ligature au dessus des morsures et piqueures desdites bestes veneneuses, d'vn rameau de genest, ou d'vne tige de boüillon blanc, et afferment le venin n'auoir peu passer outre : ce que i'approuue.

La theriaque et le metridat appliqués seuls et mis plusieurs fois dans la playe et parties voisines, ou dissous auec eau de vie, apportent vne singuliere aide. Que si on en donne à boire au nauré vne drachme et demie dissoute en vin blanc ou eaux cordiales, et poudre de gentiane vne drachme et demie, le plus tost que faire se pourra, il en sentira grand allegement.

Ce fait, conuiendra procurer la suppuration de la playe, le plus tost qu'il sera possible, auec vn digestif composé de moyeux d'œufs, d'huile violat et terebenthine de Venise : en tous lesquels medicamens ne faut obmettre d'adiouster vn peu de theriaque. L'ayant suppurée, il la faut mondifier auec vn tel mondificatif.

℞. Terebint. venetæ ℥. iiij.
Mellis rosati ℥. j.
Olei rosati ℥. iij.
Pulueris radicis gentianæ, torment. aristoloch. rotundæ, morsus diabol. ana ʒ. ij.
Aquæ vitæ parum.

Incorporentur omnia simul, fiat mundificatiuum, ad usum dictum [1].

[1] Ce paragraphe manque dans l'édition de 1552.

D'auantage, luy sera appliqué sur la region du cœur vn epitheme cordial, duquel auras la description au Traité de Gangrene.

L'indication de curer doit estre prise de l'alteration du venin, qui cause la douleur et autres accidents, en changeant et muant vne quantité contraire par vne autre contraire. Exemple : si le patient sent vne vehemente froidure à sa playe ou en tout le corps, il faut vser de remedes chauds : au contraire s'il sent grande chaleur, on vsera de froids [1].

Quant à l'ordonnance de son regime, tout chirurgien bien entendu luy ordonnera selon les six choses non naturelles, contrariant touiours au venin : comme s'il est chaud, faut tendre à refroidir : et s'il est froid, au contraire. Que si le venin agit par propriété specifique, on le domptera par choses temperées, et qui soient de facultés contraires audit venin.

CHAPITRE XXIV.

DES SIGNES DE LA QVALITÉ DES VENINS.

Les signes pour connoistre si le venin est chaud, sont, grande rougeur, ardeur, et douleur poignante en la partie, auec tumeur et couleur tendante à liuidité.

Les signes du venin froid sont, stupeur ou endormissement, froidure et inflammation molle à la partie blessée : lesquels souuent sont presages de mort, quand il suruient vne sueur froide, vne grande refrigeration des extremités, vn spasme et defaillance d'esprit, la couleur se changeant en verdeur, noirceur et liuidité. Car tels signes apparoissans denotent la mort prochaine.

Les venins chauds sont cause de mort, à raison qu'ils dissipent la chaleur naturelle, et enflamment la masse sanguinaire, en introduisant chaleur estrange au cœur, et par consequent en toutes les parties du corps, resoluans les esprits vitaux.

Les froids, à raison qu'ils congelent la masse sanguinaire, et stupefient les esprits.

Les autres besongnans par proprieté occulte, pourcequ'ils sont totalement contraires à la nature humaine : et appliqués en si petite quantité que l'on voudra, sont encore nuisibles. Pour ceste cause, Galien iamais ne les permet mesler auec les alexiteres et antidotes des venins.

Les cauteres actuels appliqués au commencement (comme a esté dit) ont grande efficace contre tous venins : pourcequ'ils dissipent, desseichent et consument, mesmes obtondent et amortissent la matiere d'iceux venins : mais si lesdits cauteres estoient d'or, l'operation en seroit plus exquise. Apres leur application, il faut pretendre à la cheute de l'escarre, et poursuiure la curation, comme il a esté dit au Traité des playes faites par harquebuses.

[1] Ce paragraphe manque également dans l'édition de 1552 ; quant à tout ce qui suit, jusqu'à la fin du livre, on le retrouvera déjà intégralement dans cette édition et même dans ce le de 1545, sauf quelques modifications fort légères, qui ne touchent absolument qu'à la rédaction.

Le lecteur remarquera du reste que ces deux derniers chapitres contenaient en germe, pour ainsi dire, le livre *des Venins*, qui ne fut composé que beaucoup plus tard.

LE DIXIÉME LIVRE

TRAITANT DES

CONTVSIONS, COMBVSTIONS ET GANGRENES[1].

CHAPITRE I.

DES DIFFERENCES DES CONTVSIONS ET MEVRTRISSEVRES.

Maintenant nous traiterons des Contusions et meurtrisseures, commençans par la definition de Contusion : qui est, selon Galien (liure *De constitutione artis*), solution de continuité en chair ou os, faite par baston ou ferrement gros et pesant, ou par cheute de haut. Le symptome qui ensuit telle maladie, est meurtrisseure, dite d'Hippocrates en la section seconde du liure des Fractures, *Peliosis* ou *Melasma*, c'est-à-dire, noirceur ou liueur[1]. Ce qui se fait en diuerses manieres, selon le sang qui tantost s'espand aux parties interieures, tantost aux cavités profondes du corps, et quelquesfois seulement aux parties exterieures[2].

Or le sang s'espand dedans le corps, quand pour exemple, quelqu'vn chet du haut en bas d'vne breche : ou

[1] Ce livre est formé de plusieurs parties, qui n'ont pas toutes été publiées dans le même temps. Les six premiers chapitres, consacrés aux contusions, n'ont paru qu'en 1564 dans les *Dix liures de chirurgie*, où ils constituaient le livre quatrième. Les combustions y étaient traitées dans le livre cinquième, et les gangrènes dans le livre septième ; mais déjà cette histoire des combustions avait trouvé place, sous un titre spécial, à la fin du *Traité des playes d'hacquebutes* de 1545 ; et le traité de la gangrène y avait été ajouté dans l'édition de 1552. Lors de la première édition des OEuvres complètes, ce livre se trouva donc formé par la réunion de ces trois opuscules, ayant des dates si différentes, 1545, 1552, 1564, et il subit peu de modifications dans l'édition de 1579. Mais en 1582 Paré ayant fait paraître à part son *Discours sur la Mumie*, espèce d'amplification du dernier chapitre du livre primitif des contusions, il rattache ce discours à tout le reste dans l'édition de 1585 ; et c'est ainsi qu'il a été reproduit dans toutes les éditions posthumes.

J'ai cru devoir suivre en ce point les deux premières éditions des OEuvres complètes, et renvoyer en un autre lieu le discours sur la Mumie. Il n'est pas à la vérité sans quelque rapport avec l'histoire des contusions, mais ce rapport est trop éloigné, et l'ordre du discours s'en trouvait trop interrompu. C'est plutôt une discussion de matière médicale que de chirurgie, et en conséquence je l'ai renvoyée à la suite des *Liures des medicamens* et *des distillations*.

[1] Cette définition et ces citations ne datent que de l'édition de 1579.

[2] L'édition de 1564 porte :

Qui tantost s'espand aux parties interieures,

quand il a esté pressé sous quelque grand et pesant fardeau, comme il aduient és mines, ausquelles bien souuent grande quantité de terre ou de pierre tombent sur les soldats et mineux : ou par vne extreme tension, comme est celle de la gesne [1] : ou par trop desordonnément crier, au moyen duquel excés quelque vaisseau des poulmons se peut rompre. Pareillement pour vne harquebusade receuë au trauers du corps, le sang peut sortir des vaisseaux : vne partie duquel se iette par les selles et vrines, ainsi que i'ay veu aduenir à plusieurs, mesmement à defunt monsieur de Martigues, qui au dernier siege de Hedin, voulant voir par dessus le rempart de la muraille les ennemis qui la sapoient au pied, fut frappé d'vn coup de harquebuse au trauers du corps : dont tost apres ietta le sang par la bouche, par le siege, et la verge, qui fut cause de sa mort.

D'auantage le sang se peut espandre dans le corps, pour estre frappé de coups orbes, comme sont ceux de baston, de masse, de pierre, et pour dire en vn mot, de toutes choses qui peuuent contondre, meurtrir, et faire sortir le sang hors des veines et arteres : qui à cause de ce sont pressées, exprimées, rompues, et dilacerées : mesme le plus souuent les parties exterieures en sont aussi grandement contuses et blessées avec playe : et quelquesfois sans playe, de façon que le cuir demeure tout entier, mais le sang est espandu par les muscles, et entre cuir et chair seulement : laquelle disposition a esté nommée des anciens *Ecchymosis*, et particulierement d'Hippocrates *Nausiosis*, 2. sect. du liure des *Fractures*, pour autant que les veines semblent vouloir comme vomir [1].

Donc contusion se fait, quand quelque grosse chose lourde et pesante tombe sur vne partie, qui rompt la chair, et où le sang prend son cours, qui se nomme Effusion, et la chair demeure entiere : mais il est certain que les petites veines sont rompues, quand ce mal aduient. La Ruption se fait, quand les fibres des muscles sont fort estendues, et souuent quelques vnes se rompent, et de là s'ensuit inflammation et aposteme [2].

Suiuant la difference de ces contusions, il nous faudra diuersifier la curation d'icelles, ainsi que presentement nous declarerons.

CHAPITRE II.

DE LA CVRATION VNIVERSELLE DES GRANDES ET ENORMES CONTVSIONS.

Le sang qui est decoulé dedans le corps, se doit euacuer sensiblement, ou insensiblement. L'euacuation sen-

tantost au profond du corps, etc. — Celle de 1579 et les suivantes disent : *tantost s'espand aux parties solides, tantost aux cauités profondes.* La traduction latine n'a pas rendu ce membre de phrase qui parle *des parties solides*, et qui en effet n'a pas de sens raisonnable. J'ai cru en conséquence devoir suivre le texte primitif.

[1] L'édition de 1564 écrit *gehenne*, ce qui est mieux peut-être pour la valeur du mot qui signifie *torture*.

[1] Cette citation d'Hippocrate se trouve déjà dans l'édition de 1579, mais placée par mégarde à la fin du paragraphe suivant ; la traduction latine, qui a d'ailleurs beaucoup resserré le texte de ce chapitre, avait remis la citation à sa place, et elle a été imitée en ce point par les éditions françaises postérieures.

[2] Ce paragraphe a été intercallé ici en 1575.

sible se fera, tant par saignées, ventouses, cornets auec scarifications, et sangsues, que par medecines propres et dediées à telle chose, comme sont les solutifs, moyennant que le malade n'aye fiéure forte et continue [1]. On l'euacuera insensiblement par potions resolutiues prouoquantes la sueur, ou par bains, et par la maniere de diete tenuissime [2]. De la saignée nous auons texte expres dans Galien [3], où il dit Si quelqu'vn est tombé de haut, encores qu'il n'eust assez de sang, si est-ce qu'il luy en faut tirer, pour obuier qu'il ne se coagule et pourrisse au dedans, estant hors de ses propres vaisseaux. Parquoy ne faut que le Chirurgien obmette à tirer du sang, selon la grande vehemence du mal, et la plenitude et force du malade. Ce qu'ayant fait, luy doit donner à boire telle potion [1].

℞. Rac. gent. ʒ. iij.
Bul. in oxycrat. in colat. diss. rhei elect. ʒ. j. Fiat potio.

Tels remedes resoluent, dissoluent, et iettent hors par le cracher le sang caillé, s'il est és poulmons.

Puis l'envelopper en vne peau de mouton recentement escorché, sur laquelle sera espandue de la poudre de myrte, de nasturce, et du sel subtilement puluerisé. On le posera puis apres en son lict, où estant bien couuert, suera tout à son aise. Le lendemain faudra oster la peau, et l'oindre du liniment qui s'ensuit, lequel appaise la douleur, et resout le sang meurtri.

℞. Vnguenti de althæa. ℥. vj.
Olei lumbric. camo. anethi ana ℥ ij.
Tereb. Venet. ℥. iiij.
Farinæ fœnugræci, rosar. rubr. pulueris. pulu. myrt. ana ℥. j.
Fiat litus ad vsum dictum.

Pareillement on luy donnera à boire de la potion subsequente, laquelle prouoque la sueur, et dissout le sang coagulé dedans le corps.

℞. Ligni gaiaci ℥. viij.
Rad. enulæ campanæ, consolidæ maioris, ireos Florentiæ, polipodij quercini ana ℥. ß.
Sem. corian. anisi ana ℥. ß.
Glycyrrhizæ ℥. ij.
Nepetæ, centaureæ, garioph., cardui bened. verbenæ ana m. ß.
Aquæ fontanæ lb. xij.
Omnia concassata infundantur per spatium duodecim horarum, quæ omnia lento igne secundum artem coquantur ad consumptionem medietatis.

[1] Cette restriction manque dans les deux éditions de 1564 et 1575.

[2] Le texte a subi en cet endroit un retranchement qui y laisse de l'obscurité dans la plupart des éditions. Ainsi après ces mots *diete tenuissime*, les éditions de 1564 et 1575 ajoutent : *Ce qui est approuué par Hippocrates, qui dit que si quelcun est tombé de hault, le mesme iour ou le lendemain on luy doit bailler vne medecine, ou vne saignée, non seulement pour purger l'humeur superflu, mais pour diuertir qu'il ne tombe à la partie blessée. Semblablement Galien dit*, etc. — Une note marginale renvoyait pour Hippocrate au *Liure des fractures*. L'édition de 1579 supprima cette phrase, mais elle lisait sans ponctuation : *Par la maniere de diete tenuissime de la saignée nous trouuons dans Galien*, etc. ; et les suivantes ont mis après la saignée le point (.) qui doit être évidemment placé après le mot *tenuissime*. La traduction latine l'a entendu comme nous, et elle porte *De phlebotomia quidem aperta Galeni sententia est*, etc.

[3] Sur la sent. 62. de la 3. sect. du liu. *De articul.* — A. P.

[1] L'édition de 1564 porte simplement : *Ce qu'ayant fait, luy doit donner à boire vn*

Quand le malade aura pris le matin demy septier de ceste potion vn peu tiede, se laissera suer une heure dedans le lict plus ou moins par chacune fois, et continuera six ou sept iours, selon qu'il en sera besoin. Si c'estoit quelque pauure soldat qui ne peust auoir telle commodité, il le conuiendra mettre dans du fient, l'enueloppant premierement en vn drap, et luy mettant vn peu de foin, ou de paille blanche, auant que l'enseuelir dans ledit fient iusqu'à la gorge, et l'y tenir tant qu'on verra qu'il aura assez sué : ce que i'ay fait plusieurs fois.

On donnera pareillement au malade quelques syrops à boire, qui sont propres pour empescher la coagulation et pourriture du sang, comme syrops aceteux, de limons, ou *de acetositate citri*, la quantité d'vne once dissout en eau de scabieuse ou de chardon benist pour chacune fois. Aussi doit-on donner promptement ce *potus*, qui est propre pour garder que le sang ne se coagule, et qui semblablement conforte les parties internes.

℞. Rheu. electi pulueris. ʒ. j.
Aquæ rubiæ maioris et plant. ana ℥. j.
Theriacæ ʒ. ß.
Syrupi de rosis siccis ℥. ß.
Fiat potus.

Lequel sera donné tout aussitost que le malade sera tombé, et reïteré par quatre ou cinq matins. Ou en son lieu on luy fera boire une drachme de *nature de baleine*[1], dissoute avec eau de buglosse ou des eaux cy dessus escrites, auec vne once ou demie de syrop de *capill. Veneris.* Apres l'vsage de ladite potion, il conuiendra faire prendre au malade par l'espace de neuf iours au matin, deux heures ou trois devant le past, de la poudre qui s'ensuit, s'il est necessaire.

℞. Rub. torref. rad. rub. maioris, centaurij, gentianæ, aristoloch. rotundæ ana ℥. ß.

De laquelle en sera baillé pour chacune fois vne drachme auec syrop aceteux, et de l'eau de chardon benist.

D'auantage l'eau de noix vertes, tirée en l'alambic et beuë, a grande vertu de dissoudre le sang amassé et coagulé.

On peut vser pareillement des bains faits auec decoction de racine d'*ireos, enulæ campanæ, oxalidis, fœniculi, altheæ, osmondæ regalis, consolidæ maioris, seminis fœnugræci, foliorum saluiæ, maioranæ, florum camomillæ, melil.* et de leurs semblables.

Aussi les semences trouuées sous le foin ont grande efficace à ceste même fin.

Le bain en chaleur temperée a ceste vtilité, qu'il lasche et rarefie le cuir, fond et dissoult le sang grommelé, incise les humeurs visqueuses, addoucit les acres, et les tire du profond du corps iusqu'à la superficie du cuir, de façon qu'vne partie d'eux est vuidée par sueur vniuerselle, vne autre par cracher et moucher, si d'aduenture l'affection est aux parties superieures : par le siege et vrine, si elle est aux inferieures. Les bains

posson d'oxierat, lequel empesche la coagulation du sang en l'estomac, ainsi que Galien le commande. Puis l'enuelopper, etc. — Celle de 1575 ajoute quelque chose :

Ce qu'ayant fait, luy doit donner à boire vn posson d'oxierat tiede, lequel empesche la coagulation du sang en l'estomach, ainsi que Galien commande, ou telle potion, etc. Et enfin l'oxycrat froid ou tiede a complétement disparu dès l'édition de 1579.

[1] Traduction assez obscure de *Sperma ceti.*

aussi sont profitables aux inflammations des poulmons, aux pleuretiques, selon Hippocrates au troisiéme *De victu acutorum*, et troisiéme liure *De morbis:* mais c'est lorsque la fiéure est mitigée et adoucie : car lors ils appaisent la douleur, et aident à suppurer et ietter par les crachats les superfluités contenues ausdites parties [1]. Ils peuuent pareillement suruenir à plusieurs autres dispositions, moyennant qu'ils soient faits deuëment apres les choses vniverselles. Car s'ils estoient administrés deuant la saignée et purgation, ils nuiroient grandement, à raison qu'ils pourroient causer nouuelle fluxion aux parties malades. Parquoy ie te conseille d'vser tousiours du conseil du docte et expert Medecin, s'il t'est possible.

CHAPITRE III.

DE LA MANIERE DE TRAITER LES CONTVSIONS AVEC PLAYE.

En toute grande contusion faut premierement saigner, ou purger, ou faire tous les deux ensemble, tant pour l'euacuation que pour la reuulsion. Ce qui est prouué par Hippocrates en la seconde section *De fracturis*, où en la contusion du talon, il donne purgation vomitoire dés le mesme iour, ou le lendemain pour le plus tard [2].

Puis si la contusion est auec playe, il faut au commencement empescher la defluxion auec onguent *de bolo*, blancs d'œuf, de l'huile rosat, de myrte, de la poudre de roses rouges, d'alum, et mastic. Et au second appareil, on vsera d'vn digestif fait de iaune d'œuf et huile violat, auec vn peu de terebenthine. On pourra aussi mettre sur les parties voisines, pour aider à suppurer, le cataplasme qui s'ensuit.

℞. Rad. alth. et lilior. ana ℥. iiij.
Folio. malu. viola. senecionis ana m. ß.
Coquant. completè in aqua communi, et passentur per setaceum, addendo :
Butyri recent. et olei viol. ana ℥. iij.
Farinæ volatilis quantum sufficit.

Fiat cataplasm. ad formam pultis satis liquidæ.

Ou autres semblables, en l'application desquels auras esgard, pource que s'ils sont indeuëment appliqués, rendent les playes phlegmoneuses, sordides et putrides.

Donc apres la suppuration faite, la playe sera mondifiée, et la chair regenerée, puis conduite à cicatrice. Toutesfois si la chair contuse est grandement dilacerée, et destituée de sa chaleur naturelle, il en conuiendra faire amputation. Mais s'il y a encores esperance qu'elle se puisse agglutiner sans couper, elle sera cousue comme la chose le requiert : et ne seront les points d'aiguille tant serrés, comme si c'estoit vne playe simple sans contusion, pource que telles playes s'enflamment et enflent : qui seroit cause de dilacerer tout le cuir auec la chair, et rompre les points.

[1] L'édition de 1564 dit simplement : *Les bains aussi sont prouffitables aux inflammations des poulmons, aux pleuretiques, pource qu'ilz appaisent la douleur*, etc.

[2] Ce paragraphe a été ajouté en 1579.

CHAPITRE IV.

DES CONTVSIONS SANS PLAYE.

Or s'il n'y a playe qui apparoisse, et que le cuir demeure entier, les parties de dessous demeurans contuses, et qu'il y ait effusion de sang sous le cuir : telle disposition (comme nous auons dit) est nommée des anciens *Ecchymosis*. Pour la curation de laquelle faut tenir bon regime, iusques à ce que les accidens soient passés.

Au commencement sera tiré du sang de la partie opposite, s'il en est besoin, tant pour l'euacuation, que pour la reuulsion. Pareillement seront faites des scarifications egales sur la contusion, et puis seront appliquées des ventouses ou cornets, tant pour vuider le sang qui fait tumeur et tension à la partie, que pour donner air à l'inflammation, de peur qu'il ne se fasse gangrene, et autres mauuais accidens. Aussi faut lascher le ventre, comme on verra estre necessaire. Et pour les topiques et particuliers remedes, au commencement faut vser de remedes forts et astringens [1], principalement vn peu au dessus du lieu sugillé. Hippocrates commande que l'on commence à bander sur la partie contuse, à fin de resserrer les veines et arteres, pour roborer la partie, et empescher la defluxion, et chasser le sang hors de la partie blessée ; et appliquer en medicament, comme peut estre cestuy-cy que i'ay en vsage ordinairement.

[1] Les éditions de 1564 à 1579 disent seulement : *Au commencement faut vser des remedes forts et astringens, à fin de reserrer les veines et arteres, pour roborer la partie et empescher la defluxion, comme peut estre cestuy-cy*, etc.

℞. Album. ouor. num. tria, olei myrti, et ros. ana ℥. j.
Boli arm. sang. drac. ana ℥. ß.
Nuc. cupressi, gallarum, pul. alum. vsti ana ʒ. ij.

Incorporentur omnia, addendo accti parum, et fiat medicam.

Puis apres on vsera de fomentations, cataplasmes, et emplastres resolutifs [1].

Ces deux descriptions d'emplastre ont esté de long temps ordonnées pour les Roys, Princes, et autres grands Seigneurs suiuans la Cour, lesquelles ont esté confirmées par les premiers Medecins de Roy en Roy, en sorte que quand quelqu'vn est contus en nostre Cour, on a recours à l'Apoticaire du Roy, à demander les emplastres de la contusion ordonnés pour le Roy.

Ad nouas contusiones.

℞. Boli arm. ℥. ij.
Terræ sigillatæ ℥. j. ß.
Rosar. rubr. myrtill. ana ʒ. vj.
Nucis cupressi ʒ. ij.
Omnium sandalorum ana ʒ. j.
Nucis moscatæ ʒ. ß.
Mast. styracis calam. ana ʒ. j. ß.
Ceræ nouæ. ℥. vj.
Picis naualis ℥. iij.
Tereb. quant. sufficit.

Fiat emplastrum.

Ad contusiones antiquas.

℞. Styracis calamitæ, labdani, benioin, ana ʒ. vj.
Mast. iridis flor., baccharum lauri, cinamomi, garyo. calami arom. ana ʒ. j. ß.
Ligni aloës, flor. cham. lauandulæ, nucis moscatæ ana ʒ. ß.
Moschi ʒ. j.
Ceræ nouæ ʒ. vj.
Resinæ ℥. ij.
Tereb. et olei ros. quantum sufficit.

Fiat emplastrum.

[1] Le chapitre se termine ici dans les éditions de 1564 et 1575.

CHAPITRE V.

DES MOYENS D'OBVIER AVX MENACES DES GANGRENES QVI PEVVENT SVIVRE LES CONTVSIONS.

Les grandes contusions sont dangereuses : car par icelles suruiennent aucunes fois gangrenes et mortifications : ce qu'Hippocrates declare adnenir quand la partie est dure et liuide, au second *De fracturis* [1]. Or quand la partie est fort noire et liuide, iusques à sembler qu'elle soit morte, et sa chaleur presque esteinte, pour la grande concretion du sang deflué en icelle, qui empesche que l'esprit vital ne puisse paruenir à la partie pour l'entretenir en son estre, et mesme esteint la chaleur naturelle de ladite partie : on doit pour vuider, et descharger la partie, appliquer les ventouses ou cornets, ayant premierement scarifié la partie auec vn rasoir, lancettes ou flammettes [2], ou bien de l'instrument appelé Scarificateur, que tu vois icy figuré, dedans lequel sont inserées dix-huit roües tranchantes comme vn rasoir, marquées FFF, qu'on bande auec vn ressort marqué C, et sont desbandées par vn autre marqué D : duquel lors que voudras faire plusieurs scarifications pour vacuer le sang espandu sous le cuir, tu t'en pourras aider plus promptement et à moindre douleur, à raison que dix-huit incisions sont aussi tost faites qu'vne seule.

[1] Cette citation ne date que de 1579.

[2] Dans l'édition de 1564, on voyait ici figurées les ventouses et les flammettes. Ces figures ont été reportées depuis au livre *des Operations*, chapitre 48.

Instrument appellé scarificateur [1].

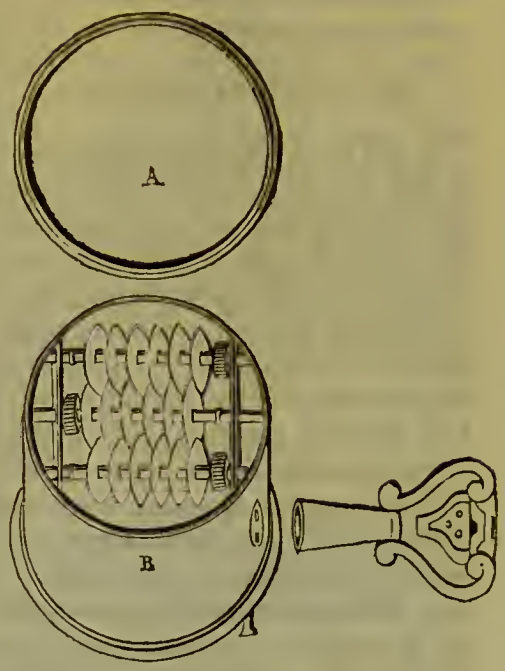

A Monstre le couuercle.
B La Boiste.

Puis on doit fomenter ladite partie de fort vinaigre, auquel on aura fait boüillir *radices raphani*, ou de *serpentaria maior*, *Aron* ou *sigillum Salomonis*, *auripigmentum*, et autres semblables : car telles choses acres eschauffent fort, discutent, resoluent et attirent du profond à la superficie le sang meurtri : desquels neantmoins tu vseras par discretion, de peur d'attirer non seulement le sang qui est hors des veines, mais aussi celuy qui est contenu en icelles. Pareillement n'en vseras qu'alors que la fluxion sera du tout arrestée.

Aux petites meurtrisseures, que nous connoissons quand la partie liuide est molle, selon Galien, sur le second *De fracturis* : on appliquera seulement de la cire vierge fondue

[1] Cette figure avait paru d'abord dans la *Methode de traiter les playes de la teste*, 1561, fol. 157.

auec de la poudre de cumin, et du clou de girofle, et vn peu de racine de *sigillum Mariæ*, qui en tel cas a grande puissance de degaster, et de promptement resoudre toutes ecchymoses et meurtrisseures. Aussi on peut appliquer de l'absynthe vn peu pistée et chauffée sur une pelle de fer chaude, et l'arrouser d'un peu de vin blanc, ou la faire fricasser dedans vne poille auecques du vin, de l'huile de camomille, vn peu de son de froment, et de poudre de clou de girofle et mnguette, y adioustant sur la fin un peu d'eau de vie : puis la mettre entre deux linges deliés, et l'appliquer assez chaude sur la partie.

Pareillement l'emplastre qui s'ensuit est fort resolutif du sang meurtri.

℞. Picis nigræ ℥ . ij.
Gummi elemi ℥ . j.
Styrac. liquid. et tereb. comm. ana ℥ . ß .
Pulueris sulphuris viui ℥ . j.

Liquefiant simul, fiat emplast. extendatur super alutam.

CHAPITRE VI.

MERVEILLEVX ACCIDENT QVI VIENT AVX CONTVSIONS FAITES SVR LES COSTES.

Quelquesfois par une grande contusion la chair contuse deuient mucqueuse et boursouflée, comme si on l'auoit enflée de vent, la peau demeurant entiere : ce qui se voit principalement sur les costes[1], et lors qu'on comprime dessus auecques la main, on sent l'air qui se depart auec vn petit sifflement, et y demeure l'impression des doigts, comme aux Oedemes. Que si on n'y donne bon ordre, à raison que la chair n'est attachée contre lesdites costes, il s'y amasse du pus, qui vient à occuper l'espace vuide, et se fait alteration des os, comme l'on voit aduenir le plus souuent.

Pour la curation de ceste tumeur mucqueuse, il faut comprimer et lier la partie le plus fort que le patient pourra endurer : toutesfois en lui laissant sa respiration libre le plus qu'il sera possible, si c'est au Thorax. Puis sera appliqué sur la partie vn emplastre d'*oxycroceum*, ou *diachylon irratum*, meslé auec l'emplastre *de meliloto*, et fomentations resolutiues.

Or la cause de telle tumeur est vne pituite glaireuse, qui se fait par faute de bonne concoction en la partie, et d'vn aliment à demy cuit : ainsi que l'on voit souuentesfois la conionctiue de l'œil par vne contusion s'enfler si fort, qu'elle sort hors de la cauité de l'œil : à cause que la vertu concoctrice de la partie est debile, pour raison de l'intemperature immoderée, ou pour l'humeur qui y afflue, comme l'on voit aux tumeurs œdematiques. Car de l'humeur aqueux et pituiteux, par le moyen d'vne chaleur imbecille, s'excitent aisément des flatuosités, qui, meslées parmy le reste de l'humeur, font monstrer et paroistre la tumeur

[1] Hip. au liu. *des Artiel.* sect. 3 sent. 58 et 65. — A. P. — Dans l'édition de 1564 il renvoyait au livre *des Fractures*, ce qui était une erreur manifeste ; au reste la citation du livre *des Articles* en cet endroit n'est guère plus exacte. Hippocrate a parlé d'un engorgement qui succède aux contusions et aux fractures des côtes, et qui peut en déterminer la carie ; ce cas est assez rare, et A. Paré l'a confondu avec l'emphysème qui est bien plus commun, et que personne n'avait décrit avant lui. Au reste, il reviendra ci-après sur ce sujet, au chapitre 10 du livre *des Fractures*.

plus grande et ondoyante, comme explique Galien, liure 6 *de Symptom. causis* [1].

CHAPITRE VII.

DIGRESSION DE L'AVTEVR TOVCHANT L'VSAGE DE LA MVMIE [2].

Et ne se faut esmerueiller si en ce traité des contusions ie n'ay fait aucune mention de Mumie pour donner à boire aux patients, comme font la pluspart. Ie te puis asseurer que c'est pour ce que l'on ne sçait à la verité que c'est, si ce n'est vne chair pourrie d'hommes morts, de mauuais goust et odeur, en laquelle ie n'ay trouué nul effet, fors qu'elle prouoque le vomissement, et blesse fort l'estomach : pource ie n'en puis en conscience, et n'en ose ordonner à personne qui soit.

CHAPITRE VIII.

DES COMBVSTIONS, BRVSLEVRES, ET DIFFERENCES D'ICELLES [3].

Le feu est plus chaud selon les matieres où il est imprimé : comme celuy qui est au bois de chesne, est plus chaud que celuy qui est au saule, ou en la paille : celuy qui est au fer, est plus chaud que celuy qui est en l'or : celuy qui est en l'huile, plus que celuy qui gist en l'eau, et ainsi des autres matieres. Mais le plus chaud et plus subtil et mortel, est celuy du ciel, qui vient par les foudres et tonnerres, et est le feu des feux [1].

Les brusleures faites par poudre à canon, ou metaux, huile, eau, et generalement toutes autres matieres qui bruslent, ne different qu'en la seule quantité de la combustion. Lesquelles tout subit impriment à la partie vne douleur et chaleur estrange, qui retient la qualité du feu (que les Grecs appellent *Empyreuma*) plus ou moins selon la nature et qualité de la chose qui brusle, et le temps qu'elle aura demeuré sur la partie. Si la brusleure est superficielle, il s'esleue des pustules ou vessies, si on n'y preuoit : et si la brusleure est profonde, il s'y fait escarre ou crouste, qui est la chair bruslée. L'action du feu faisant combustion, laisse à la partie intemperature chaude, qui condense, retrecit, et espaissit le cuir, le rendant dur et resserré, causant grande douleur, comme auons dit : qui est cause d'attirer les humeurs des parties prochaines et lointaines, qui se conuertissent en aquosités sereuses, qui cherchans issue qui leur est deniée à raison du cuir espaissi par le feu, esleuent ainsi que nous voyons la peau, excitans vessies.

Et de ces differences sont prises in-

[1] Cette dernière phrase a été ajoutée en 1579.

[2] Je reproduis ici le chapitre primitif comme on le lit dans les éditions de 1564 et 1575. Dans celle de 1579 il est à peine modifié ; mais auparavant, et comme suite du chapitre précédent, l'auteur avait ajouté une digression sur la Mumie qui occupait près d'une page et demie in-folio. Comme cette digression a ensuite été fondue dans le discours spécial *de la Mumie*, il était tout naturel de la supprimer. Voyez d'ailleurs la note 1 de la page 194, et le *Discours de la Mumie* à la suite du livre *des Distillations*.

[3] Les trois chapitres qui suivent forment le sujet du livre 5 de l'édition de 1564, et se retrouvent déjà en partie dans celles de 1545 et 1552.

[1] Ce premier paragraphe ne date que de l'édition de 1585.

dications, dont on tire les remedes, entre lesquels les vns ostent l'empyreume, qui est la chaleur estrange imprimée en la partie bruslée, et appaisent la douleur qu'elle excitoit. Les autres empeschent qu'il ne s'esleue vessies. Autres preuoient à la cure des vlceres, en faisant premierement tomber l'escarre, mondifient, incarnent, et cicatrisent. Les remedes qui ostent l'ardeur, douleur, et inflammation, sont de deux sortes. Les vns le font par leur vertu refrigerante, par laquelle ils esteignent et amortissent la chaleur estrange, et repoussent le sang et les autres humeurs qui affleuroient à la partie, à cause de la douleur et inflammation. Les autres sont de nature du tout contraires, à sçauoir, chauds et attractifs, qui relaschent le cuir et ouurent les pores, resoluent et consomment l'humidité sereuse qui cause les vessies : et par ce moyen appaisent la douleur et inflammation.

Exemple des refrigeratifs.

L'eau froide, eau de plantain, de morelle, de iusquiame, de cigue, et ius d'herbes refrigerantes, comme de pourpier, laitues, plantain, ioubarbe, pauot, mandragore, et autres semblables.

On en pourra semblablement faire de composés.

Exemple.

Blancs d'œufs battus, aussi eaux ou sues, la fange de chemin delayée en fort vinaigre, l'alun de roche fondu en eau, en laquelle seront battus blancs d'œufs : l'encre qu'on escrit, meslée en oxycrat auec vn peu de camphre, vnguentum nutritum, populeum recentement faits, ou autres semblables.

Lesquels seront renouuellés souuent au commencement, tant que l'Empyreume et la douleur soient appaisées.

D'auantage ne faut oublier d'appliquer lesdits remedes vn peu chauds, parce que s'ils estoient froids actuellement, inciteroient douleur, et par consequent fluxion : ioint aussi que leur vertu ne pourroit penetrer si facilement, et estre reduits de puissance en effet : et estans ainsi appliqués sedent la douleur, prohibent l'inflammation et les vessies [1].

CHAPITRE IX.

DES MEDICAMENS CHAVDS ET ATTRACTIFS, QVI OSTENT LA DOVLEVR ET INFLAMMATION [2].

Le feu tient le premier lieu aux petites brusleures. Quand on approche

[1] Ce chapitre se retrouve en germe dans l'édition de 1545 ; en voici le texte, qui a été à peu près exactement reproduit dans celles de 1552 et 1564.

« La cure des combustions faictes par poudre à canon, metaulx, huiles, eaue, feu, ou d'aultres matieres, ne differe qu'en la seulle quantité de la combustion. L'action du feu faisant combustion, laisse à la partie intemperature chaulde, condense le cuir le rendant dur, cause grande douleur, qui est cause de faire fluer les humeurs des parties prochaines et loingtaines, les conuertissant en aquosités sereuses excitant vessies : ainsi par multiplication de cause, et accroissement de matiere, s'augmente l'inflammation non seulement neuf iours, comme disent les vulgaires, mais quelques foys plus longtemps, aulcunes foys moins, selon la diuersité des corps, qui est tant que la douleur soit sedée, et la fluxion cessée : et debuons lors tendre nostre pouuoir à estaindre l'igneité delaissée par l'action du feu imprimée en la partie combuste. » — Après quoi il passe de suite à son cataplasme d'oignons. Cette opinion des vulgaires se retrouve également combattue au chapitre suivant.

[2] Tout ce chapitre se lisait déjà, et même

le lieu bruslé contre vne chandelle, ou chardon ardent, et le tient-on assez longuement, on voit par experience que ceste chaleur attire à soy ce que le feu auoit delaissé de sa qualité, dont procedoit la douleur : et est par ce moyen le vray alexitere et contre-poison du mal qu'il auoit fait.

Autre remede, c'est d'appliquer subit oignons cruds, pilés avec un peu de sel. Et est à noter, qu'il ne les faut appliquers'il y auoit vlcere, par-ce qu'ils causeroient douleur, et feroient augmentation d'inflammation : ce qui ne se fait où le cuir est demeuré entier sans estre escorché, mais prohibent qu'il ne se procrée bubes ou vessies : et à cette occasion Hippocrates s'en sert pour faire tomber les escarres. Et quant aux parties circonuoisines, est vtile y appliquer remedes refrigerans [1]. Ie sçay que plusieurs n'ayans encores experimenté ce remede des oignons, consideré leur qualité chaude, contemneront l'application d'iceux, voulans disputer les maladies estre curées par leurs contraires, et que combustion est faite par chaleur : parquoy pour sa cure demande remedes froids. Toutesfois s'ils veulent ouïr la raison, ils comprendront.

L'apparente probation de l'vtilité des oignons au premier appareil des combustions.

Les oignons, comme dit Galien, sont chauds au quatriéme degré: dont tant s'en faut qu'ils contrarient aux combustions, que plustost doiuent estre cause de l'augmenter : parquoy n'y peuuent commodément estre appliqués. Or nonobstant que telle raison ait quelque apparence de probabilité, toutesfois l'experience, raison, et autorité nous en demonstrent le contraire : ce que i'ay veu plusieurs fois par experience [1].

Et par raison se peut prouuer, que les oignons sont chauds potentiellement, et actuellement humides : ainsi par leur temperature chaude rarifient, et par leur humidité actuelle relaxent le cuir : par ce moyen attirent, consomment, tarissent, et seichent l'humeur ja flué : ce faisant prohibent les vessies : qui est aussi la raison pourquoy il est bon, promptement qu'on est bruslé, d'approcher la partie du feu [2].

avec plus d'étendue en 1545, 1552 et 1564. Je noterai les choses retranchées.

[1] L'édition de 1545 dit *medicamens froids, repercussifz*, et elle ajoute : *comme vnguent de litharge appellé nutritum, ou de bolo, ou aultres de semblable faculté.* — L'édition de 1575 parle seulement de *medicamens refrigerans, comme ceux desquels nous auons parlé cy dessus.*

[1] L'édition de 1545 dit ici :

« Premierement i'ai veu par experience lesdits oignons auoir fait merueilles : specialement lorsque pensay en Piedmont plusieurs souldards, lesquelz furent bruslés par vne traynée de poudre à canon laquelle auoient faicte les ennemys à l'assault du chasteau de Veillaine : et vous puis asseurer, que là ou ie peux appliquer des oignons pilés en la maniere prescrite, n'y veint aulcunes vessies ny pustules, comme feist es aultres, ausquelz ledit remede ne fut appliqué. (fol. 52, v.) » L'édition de 1575 conserve encore ce passage ; mais cette première édition contient en outre le conseil d'appliquer les oignons, *tout subit au premier appareil, et non plus.*

[2] L'édition de 1545 contient ici un long passage conservé encore dans celles de 1552 et 1564.

« Ce que me semble ne nous debuoir estre plus admirable, que la consyderation des bestes veneneuses, lesquelles pour la contrarieté qu'elles ont auec nostre corps de toute leur substance, par vne seulle morsure, ou bien petit de leur saliue, en brief temps nous ostent la vie : auquel peril n'a

Par autorité, Galien me persuade au cinquiéme liure *des Simples*, comme les maladies ne sont tousiours gueries par contraires qualités, mais aucunesfois par semblables: combien que toute curation soit faite par contrarieté, prenant contrarieté largement. Ce que manifestement appert aux phlegmons, qui sont souuentesfois curés par medicaments resolutifs, lesquels en euacuant la matiere les curent.

Parquoy i'ose conclure l'application des oignons estre commode au commencement des brusleures, non toutesfois escorchées ou vlcerées.

Autres remedes pour prohiber les vessies[1].

Prenez fiente de cheual toute recente, et soit fricassée en huile de noix, ou huile rosat, et soit appliquée sur le lieu bruslé.

Il faut renouueller ces remedes trois ou quatre fois le iour, et la nuit, s'il y a grande douleur.

Autre.

Prenez huile de noix, feuilles de sureau, ou d'hiebles, cuites en ladite huile, et soient pilées, y adioustant vn peu de sel, et appliqué comme dessus.

Autre.

Prenez chaux esteinte, et lauée par six fois, puluerisée, et incorporée auec onguent rosat.

Autre.

Prenez fueilles de iarus, autrement vit de chien, fueilles de sauge, pilées auec vn peu de sel.

Autre.

Prenez colle des menuisiers, fondue en eau chaude, en double vaisseau, et en appliquez auec vne plume sur la partie bruslée.

Et si par ces remedes on ne peut tant faire qu'il ne s'y face quelques vessies, les faudra couper aussi tost qu'elles seront esleuées : pource que l'humeur retenu sous icelles acquiert vne acrimonie qui corrode la chair, qui cause vlceres caues. Ainsi par multiplication de cause et accroissement de matiere s'augmente l'inflammation, non seulement neuf iours (selon les vulgaires) mais quelquesfois plus long temps, et aucune fois moins, selon la diuersité des corps, et aussi tant que la douleur soit sedée, et la fluxion arrestée.

Si la brusleure estoit si grande qu'elle eust fait escarre, on la fera tomber par remedes remolliens et humectans, comme axunges, huiles, beurre, auec un peu d'onguent basilicum, ou cest onguent.

℞. Mucilag. psillij et cydoniorum ana ℥. iv.
Gummi tragacanti ℥. ij.

Extrahantur cum aqua parietariæ, olei lilior. ℥. ij. ß.
Ceræ nouæ quantum suff.

Fiat vnguentum molle.

Et sur les escorcheures ou vlceres seront appliqués remedes propres à telles vlceres, lesquels n'auront nulle acrimonie, comme *vnguenti albi rasis camphorati*, *desiccatiuum rubeum*,

peu estre inuenté plus seur et meilleur remede, que prendre icelles bestes, les piler et appliquer au vulnere et lieu auquel ont imprimé leur saliue virulente, qui sont choses assés occultes et quasi non subiectes à raison. A cette cause nous estimons vn souuerain ayde pour les blessés du crocodile, ou laisard, tost apres appliquer au vulnere la gresse dudict laisard ou crocodile. Semblablement à ceulx qui ont esté mords ou picqués d'vng vipere ou escorpion : icelles bestes pilées et appliquées comme dict est, sont pour souuerain remede. Ce que Galien nous enseigne comme oracle delphic, en son libure de Theriach ad Pisonem. » Fol. 53.

[1] Ce titre était celui d'un chapitre spécial dans l'édition de 1575, réuni au précédent dans toutes les éditions postérieures.

onguent rosat auquel il n'y entrepoint de vinaigre, ou *nutritum*, fait comme cestuy [1].

[1] Toutes les formules qui précèdent ne datent que de l'édition de 1575 ; celle de 1545 conseille bien encore l'onguent suivant, mais dans d'autres circonstances. Voici son texte suivi à peu de chose près par celles de 1552 et 1564.

« Parquoy j'ose conclure l'application des oignons, comme il a esté predict, estre commode au commancement des combustions : mais *au second appareil et aultres suiuans ne les y fault appliequer*, mais est vtile pour oster l'intemperature chaulde l'vnguent appellé *nutritum* principalement dispensé en la forme qui s'ensuyt. »

Suit la formule de l'onguent ; puis il ajoute :

« Et là ou il y auroit vessies, les fauldroit incontinent couper, et sur les excoriations vser de l'vnguent qui s'ensuyt. »

Alors vient la formule *butyri recentis ;* puis la suivante qui a été retranchée plus tard.

℞. Olei vitellorum ouorum ℥. iij.
Olei de papauere ℥. ij.
Lithargyri auri, cerussæ, plumbi vsti et loti, tuthiæ lotæ ana ℥. j.
Aquæ plantaginis et solani ana ℥. ij. ß.
Vnguenti popul., albi rasis ana ℥. j. ß.
Contundantur omnia simul in mortario plumbeo, fiat linimentum vt decet.

Après quoi arrive la formule de l'Hôtel-Dieu.

Il faut ajouter qu'à la suite de la formule *butyri recentis*, etc., l'édition de 1564 en donnait une autre pour la même *intention*, c'est-à-dire *pour les brusleures excoriées.*

℞. Vnguenti albi rasis, camphorati et vnguenti ros. ana ℥. iij.
Malaxentur simul, fiat vnguentum.

Et enfin après la formule donnée plus haut dans cette note : *Olei vitellorum*, etc. ; les éditions de 1552 et 1564 ajoutaient la *maniere de faire l'huile d'œufs*, qui a été également retranchée depuis.

« Ledit *oleum ouorum* se fait ainsi. Faut prendre 40 œufs fraiz, et les faire fort cuire en caüe, puis prendre les moyeufs et les comminuer, et en apres les mettre cuire dedans vne poille de terre vernisée ou plombée, et les tenir sur vn petit feu iusques à ce que l'on voirra qu'ilz se conuertissent en humidité : puis les faut mettre en vne presse, et les espraindre comme l'on fait l'huile d'amandes. Ceste huile sede à merueille les douleurs, et deterge mediocrement. »

℞. Lithargyri aurei ℥. iiij.
Olei rosati ℥. iij.
Olei de papauere ℥. ij.
Aquæ solani vel succi. et plantag. ana ℥. ij.
Vnguenti popul. ℥. iiij.
Camphoræ ʒ. j.
Fiat vnguent. in mortario plumbeo secundum artem.

Autre.

Prenez huile d'œufs battue en vn mortier de plomb : aussi chaux viue lauée par neuf fois, puis incorporée auec onguent rosat ou beurre frais sans sel, et quelque nombre de moyeux d'œufs durcis.

Ou,

℞. Butyri recentis sine sale vstulati et colati ℥. vj.
Vitellorum ouorum iiij.
Cerusæ lotæ in aqua plantag. vel rosarum ℥. ß.
Tutiæ similiter lotæ ʒ. iij.
Plumbi vsti et loti ʒ. ij.
Misceantur omnia simul, fiat linimentum vt decet.

Et faudra augmenter ou diminuer la desiccation de l'vlcere selon qu'on verra estre besoin.

Autre.

℞. Corticis sambuci viridis et olei rosati ana ℔. j.
Bulliant simul lento igne, postea colentur, et adde
Olei ouorum ℥. iiij.
Pul. cerusæ et tutiæ præparatæ ana ℥. j.
Ceræ albæ quant. sufficit,
Fiat vnguentum molle secundum artem.

Autre pour le visage [1].

Il faut prendre de la pommade ℥. ij.
Mucilage de psyllion tiré en eau rose ℥. j.
Camphre ℈. j.
Spermo de baleine ʒ. ij.

Et soit fait onguent.

S'il y auoit vne grande chaleur et douleur, on prendra suc de iusquiame, ioubarde, ciguë, fueille de nenuphar, de chacun tant qu'il sera besoin, beurre frais, ou huile rosat : puis incorporez le tout dans une escuelle sur vn rechaut : et soit appliqué sur la brusleure, et renouuellé souuent.

Onguent pour les taches des grains de poudre à canon.

℞. Vnguenti citrini recenter dispensati ℥. ij.
Olei rosati ℥. ß.

Incorporentur, et fiat linimentum.

Autre qui a vertu d'appaiser la douleur.

Prenez moyeufs d'œufs cinq ou six, et soient incorporés auec mucilages de semence de lin, de psyllium et de coings, et renouuellés souuent.

Autre.

℞. Mucagin. sem. lini, psyllij et cydonio. extract. in aqua rosa. vel communi, addendo camph. parum.

Et à fin que ce remede ne se deseiche trop subitement, faut adiouster vn peu d'huile rosat.

Autre, dont les Dames de l'Hostel-Dieu de Paris vsent aux brusleures [2].

℞. Lardi conscissi per frusta ℔. j.

Liquefiat in aqua rosar. deinde coletur per rarum linteum, et frigidum lauetur quater cum aqua iusquiam. vel alterius generis eiusdem, deinde cum eo incorporentur vitelli ouorum recent. num. viij. fiat vnguentum [1].

Lorsqu'il y a grande douleur, comme aduient tousiours à telles vlceres ; l'on doit mettre dessus de la toile de crespe, à fin que lorsqu'on les essuye, on ne les touche à nud : et au trauers

[1] Cette formule, avec celle qui suit, et l'*onguent pour les taches* ont été ajoutés en 1585.

[2] Cette formule n'a pas toujours porté le même titre. En 1545 et 1552 l'auteur disait seulement : *Pareillement plusieurs approuuent pour singulier remede cestuy, lequel ay cogneu tel par experience.*

En 1564 il mettait en marge : *Singulier remede pour les combustions. Duquel on vse ordinairement à l'Hostel-Dieu de Paris.* Cette note fut retranchée en 1575, et ce n'est qu'à partir de 1579 que la formule a été annoncée sous le titre qu'on lit encore aujourd'hui.

[1] Toute la fin de ce chapitre manque dans les éditions de 1545, 1552 et 1564; mais en revanche après cette formule elles donnent des détails qui manquent dans toutes les autres : voici le texte de celle de 1545, fol. 55 :

« Duquel fault estandre sur vn linge et l'appliquer sur la combustion vlcerée, consyderant diligemment si ledict vlcere est purulent et sordide; car lors necessité seroit y adiouster pouldres des mineraulx ingredients es susdictz vnguents. Quant à la quantité ie ne la puis descripre sans estre taxé auec ceulx que Galien dict chausser toutes personnes sur vne seule forme : donc ie laisse la quantité d'icelles pouldres à la prudente conicecture du chirurgien, bien congnoissant que la quantité des medicaments ne se peult rationnellement descripre : tant pour la diuersité des dispositions que des temperatures des corps et parties d'iceulx : ny aussi le temps de l'application, comme plusieurs foys a esté dict. Gal. au 9. *Des simples*, appreuue applicquer de l'ancre (duquel on escript) aux vlceres faictes par combustion, dequoy estant à la guerre, me faisoit grand estime vn chirurgien, me certifiant l'auoir experimenté et en auoir faict de belles cures : et tenoit ledict ancre pour vn grand secret, *toutes foys ie ne l'experimentay iamais.* »

Les mots en italique ont été retranchés dès l'édition de 1552.

Immédiatement après ce passage, les trois petites éditions en contenaient vn autre qui dans les éditions complètes a été reporté, au moins quant au sens, au chapitre suivant;

de la dite toile crespe la sanie sort librement, et les remedes y entrent pareillement : ce faisant le malade est grandement soulagé de la douleur, à cause qu'en essuyant la sanie on ne touche à nud l'vlcere.

D'auantage faut bien garder, que si les brusleures sont faites aux palpebres, ou aux léures, ou entre les doigts, ou à la gorge, ou sous les aisselles, ou aux jarrets, ou au ply des bras, qu'icelles parties ne se ioignent les vnes contre les autres : partant on y pouruoira en bien situant les parties bruslées, et mettant tousiours quelques linges entre deux [1].

Ie ne veux icy mettre en arriere, que la poudre à canon enflammée penetre en la chair, sans quelquesfois vlcerer le cuir : ce qui aduient pour sa tenuité et subtilité. Elle demeure de telle façon au profond d'icelle chair, qu'elle n'en peut aucunement estre ostée : en sorte qu'ayant essayé à l'en tirer par tous les moyens qu'il m'a esté possible, comme auec vesicatoires, scarifications et cornets appliqués dessus, ce neantmoins la teinture et marque d'icelle y est demeurée, tout ainsi que l'on voit les caracteres ou lettres qu'on a fait aux esclaues y demeurer à iamais, quelque chose qu'on y puisse faire.

mais comme la rédaction diffère notablement, je vais la reproduire ici d'après l'édition primitive de 1545.

« Et là ou il seroit besoing de deterger, fauldra vser des detersifz subsequents en y applicquant aulcune des pouldres ingredientes, escriptes aux susdicts vnguents des combustions.

℞ Syrupi rosati vnc. iiij.
Terebint. lotæ in aqua hordei vnc. iij.
Aloes lotæ drachm. ij.
Farinæ hordei vnc. semis.

Incorporentur omnia simul et fiat mundificatiuum.

» Ce faict, si on voit que Nature tende à cicatriser l'vlcere, le fault lauer d'eaue de plantaing, en laquelle on aura fait boullir vn petit d'alun : ou on prendra de l'eaue, en laquelle aura trempé chaux, qui auparauant seroit lauée par huict foys : puis y faire cuire *cortic. granat. cum alumine rochæ* : la quantité sera selon le iugement du chirurgien. Apres l'ablution fault applicquer telle poudre cicatrisante.

℞. Tutiæ præparatæ, litharg. auri, cerussæ, gallarum combustar. et lotarum ana vnc. vnam :

« De laquelle en soit mys sur l'vlcere pour cicatriser. »

Après ceci, l'édition de 1545 passait de suite à l'histoire des combustions profondes qui fait l'objet du chapitre suivant; mais celles de 1542 et 1564 ajoutaient d'abord un paragraphe qui a été retranché dans les OEuvres complètes; le voici :

« Lon pourra aussi vser a mesme effect et intention, de *squamma ferri, squamma æris*, plomb bruslé, coquilles ou testz de poissons, noix de galles non meures, escorces de grenades bruslées : lesquelles deseichent grandement, et sans mordication font cicatrices, ainsi que l'escrit maistre Jacques Hollier, docteur en medecine, en ses liures de la Matiere de chirurgie, lesquelz il a composé au grant proffit et vsage de tous chirurgiens. »

Ne serait-ce pas à cause de cet éloge exagéré que Paré a supprimé ce passage?

[1] Ici finit le chapitre en 1575. Le paragraphe qui suit date de 1579.

CHAPITRE X.

VNE PROFONDE BRVSLEVRE N'EST TANT DOVLOVREVSE QV'VNE SVPERFICIELLE.

D'auantage vne profonde brusleure, ayant fait escarre dure, n'est

tant douloureuse comme vne qui est superficielle : ce que l'experience quotidiane monstre en ceux qui sont cauterisés : car tost apres la cauterisation ne sentent que bien petite douleur, à raison qu'icelle grande combustion oste le sentiment, en bruslant et mortifiant les parties sensibles [1], comme nous auons dit cy dessus parlans des playes des parties nerueuses, et de la douleur des dents. Et à telles escarres sera fait des scarifications, tant et si profondes qu'on aille à la chair viue, à fin de donner transpiration aux humeurs, et place aux medicamens remollitifs pour plustost faire tomber l'escarre : et apres on appliquera remedes detersifs et generatifs de chair,

[1] L'édition de 1545 ajoutait ici même une histoire assez intéressante, qui fut reproduite avec plus de détails par les éditions de 1552 el 1564, et qui a été retranchée, je ne sais pourqnoi, des éditions complètes. Je donnerai ici le texte de 1545, mais en ajoutant en italique les passages qui ont été ajoutés dans l'édition de 1552.

« Ce que souuentes foys i'ay veu, encores n'agueres en vn enfant *aagé de dix ans ou enuiron, qui auoit esté trouué en vn bois tout congelé sans aucun mouuement ny parolle, ayant seulement vn bien peu de respiration : et apporté dudit bois fut mis pres d'vn feu, ou fut en telle sorte rechauffé que* la plus grande partie d'vne de ses jambes fut bruslée, iusques aupres des os : ou plusieurs voyans la iambe estre si grandement bruslée, ioinct qu'à l'endroict de la combustion, l'eschare estoit si grosse et si dure qu'elle rendoit la partie sans auleun sentiment, osoyent conclurre pour le plus expedient la luy extirper. A quoy ie fuz appellé, ou tout subit la scarifiay de plusieurs incisions assés profondes, et dessus applicquay beurre sans sel, auec huile rosat, et moyeufz d'œufz en bonne quantité pour faire tumber les eschares : *et au-dessus du genouil ie mis vnguentum contritum auec compresses et bandes trempées en oxycrat, lesquelles ie renouuellois souuent : à fin de prohiber et empescher la fluxion des humeurs qui se faisoient par le moyen de la douleur. Apres l'escharc cheute, i'appliquay vnguentum album rhasis, populeon, meslez en esgalle portion et batuz en vn mortier de plomb. Aux blancs d'œufs pour oster la douleur : laquelle cessée, augmentay mon remede de medicamentz seichantz sans acrimonie, qui estoient bol armene, poudre de chaisne pourry, tuthie, et aucuns autres cy deuant declarez : lesquelz ie continuay iusques à temps que l'vlcere fust plein et prest à cicatriser. Puis lauay par plusieurs foys ledit vlcere auec eaue de chaux, vsant apres l'ablution de la poudre cicatrisante cidessus descripte, en sorte que l'enfant fut parfaittement guery.* »

Au lieu de ce dernier passage, l'édition de 1545 disait seulement : *Lesquelles cheutes* (les eschares) *ie vsay des medicamentz predictz, sçauoir est repercussifz, detersifz, sarcotiques, et cicatrisatifz, chacun en son temps et ordre : ainsi fut l'enfant gueri parfaictement.*

Le livre des combustions se termine ici dans les éditions de 1552 et 1564 ; mais comme c'était le dernier des opuscules dont se compose l'édition de 1545, l'histoire de l'enfant brûlé y est suivie de réflexions sur le devoir du chirurgien de ne jamais abandonner un malade même en apparence désespéré. Ces réflexions au reste n'ont point été perdues ; dans l'édition de 1552 elles se trouvent à la fin du traité des gangrènes qui est le dernier de l'ouvrage ; elles ont été conservées à cette même place en 1564, et enfin il en est resté dans les éditions complètes un paragraphe que l'on trouvera au dernier chapitre de ce 10e livre, et qui commence par ces mots : *Parquoy faut que le ieune chirurgien*, etc. On comprend qu'un pareil texte appelait naturellement le récit des cures les plus merveilleuses de l'auteur ; aussi il n'y manque pas, du moins dans les trois petites éditions : car dans les Œuvres complètes toutes les histoires ont été éparpillées dans ces livres et les chapitres auxquels elles se rapportaient. Voyez du reste à la fin de ce 10e livre la note de la page 238, où j'ai noté les différences que présentent pour cette espèce d'épilogue les trois petites éditions.

adioustant aux susdits onguens qu'auons parlé cy dessus, des poudres minerales.

Et quant à la quantité, ie ne la puis descrire sans estre taxé auec ceux que Galien dit chausser toutes personnes à vne forme : dont ie laisse la quantité d'icelles poudres à la prudente coniecture du Chirurgien, connoissant bien que la quantité des medicamens ne se peut rationnellement descrire (non plus qu'vn peintre la meslange de ses couleurs) tant pour la diuersité des dispositions, que des corps et des parties d'iceux, et aussi selon la varieté des accidens, et autres choses qu'auons cy deuant dit, parlans des indications. Et apres que Nature aura rempli de chair l'vlcere, on vsera de medicamens cicatrisatifs, qui ont vertu de faire le cuir [1].

Or la cicatrice des brusleures demeure souuent laide et raboteuse : parquoy sera applanie (et principalement aux mains et à la face) par les remedes escrits au Traité de la Peste, chapitre trente-huitiéme.

La brusleure faite par le tonnerre doit estre traitée comme celles qui sont faites par la poudre à canon.

CHAPITRE XI.

DES GANGRENES ET MORTIFICATIONS [2].

En toutes les playes et solutions de continuité (desquelles i'ay parlé cy dessus) suruiennent le plus souuent grands et griefs accidens, tant pour l'inaduertance du Chirurgien, que par les fautes qui viennent aussi bien du patient que des autres choses exterieures, ou pour la grandeur de la maladie : et principalement entre autres accidens aduiennent gangrene et mortification, qui sont de tres grande importance et peril de la vie, si diligemment on n'y remedie. Partant m'a semblé bon escrire desdites Gangrene et mortification, et ce pour deux raisons : l'vne est, que lesdites gangrene et mortification donnent plus de mal, tant aux Chirurgiens qu'aux patiens, que les maladies ausquelles elles suruiennent : au moyen dequoy faut delaisser la propre cure, pour obuier à leur fureur et malignité. L'autre raison est, que i'ay desja declaré par cy deuant vne partie des causes desdites gangrenes et mortifications : toutesfois de toutes i'en ay voulu escrire amplement, et de leur curation, à fin qu'vn chacun puisse auoir entiere connoissance de les curer ainsi qu'il appartient. Ie commenceray donc à la definition, puis te declareray les causes, leurs signes, prognostic, et consequemment la curation que ie donneray à entendre par exemple et demonstration familiere.

Gangrene est vne disposition, qui tend à mortification de la partie bles-

[1] On reconnaît dans ce paragraphe quelques unes des idées déjà publiées en 1545, et dont on retrouvera le texte dans les notes précédentes.

La phrase qui suit touchant la laideur des cicatrices date seulement de 1575, et le dernier paragraphe sur la brûlure faite par le tonnerre n'a été ajouté qu'en 1585.

[2] L'histoire de la gangrène avait été traitée pour la première fois par A. Paré en 1552, à la fin de la seconde édition des *Playes d'hacquebutes*, sous ce titre : *Traicté des causes, signes, prognostique, et curation de gangrene et mortification.* Il en avait fait ensuite le 7e livre de son édition de 1564, qu'il a enfin réuni aux livres des *Contusions* et des *Combustions* dans ses OEuvres complètes Il y a entre ces diverses reproductions de notables variantes que je noterai avec soin.

sée, qui n'est encores morte ne priuée de tout sentiment, mais elle se meurt peu à peu, en sorte que si bien tost on n'y donne ordre, elle se mortifiera du tout, voire iusques aux os[1]: qui alors est appelée des Grecs *Sphacelos* ou *Necrosis*, des Latins *Syderatio*, et *Esthiomenos* selon les modernes[2], et des vulgaires le *Feu saint Anthoine*[3], ou *saint Marcel*[4].

CHAPITRE XII.

DES CAVSES GENERALES DE GANGRENE.

La cause premiere et generale de Gangrene, est quand par la dissolution de l'harmonie ou temperature des quatre qualités, vne partie ne peut receuoir les vertus ou esprits qui la maintiennent et conseruent en son estre : à sçauoir l'esprit naturel procedant du foye, porté par les veines pour lui donner nourriture : semblablement l'esprit vital, enuoyé du cœur par les artere pour la viuifier : aussi l'esprit animal enuoyé du cerueau par les nerfs pour bailler sentiment et mouuement : lesquels esprits receus en la partie, conseruent et restaurent l'estre et temperature de ladite partie en son entier. Et au contraire, si par quelque empeschement ne sont communiqués à icelle partie, faut qu'elle soit corrompue et gastée, et son mouuement depraué : qui est la cause principale desdites gangrene et mortification : laquelle aussi prouient d'autres causes speciales et particulieres cy apres déclarées.

CHAPITRE XIII.

DES CAVSES PARTICVLIERES DES GANGRENES.

Les causes speciales sont primitiues, ou antecedentes.

Les primitiues et externes sont :

Combustions (par le moyen desquelles surniennent grandes inflammations) faites actuellement, ou potentiellement : Actuellement, comme bruslures causées par feu, huile, eau, poudre à canon, ou semblables : Potentiellement, par application de medicamens acres, comme subliné, vitriol, canteres potentiels, ou autres:

Perfrigerations ou grandes morfondures faites par l'air qui nous euni-

[1] Galien au 2. *à Glaucon.* — A. P.

[2] L'édition de 1552, copiée encore par celle de 1575, portait en cet endroit : *selon les Arabes et les modernes.*

[3] Ce nom de feu S. Antoine a été donné à des affections fort diverses. J'en retrouve la première mention dans les chroniques de Grégoire de Tours. La cinquième année du règne de Childebert II, il y eut en divers endroits des inondations qui causèrent de grands ravages ; il s'ensuivit une espèce de dyssenterie qui se répandit dans presque toute la Gaule. « Ceux qui en étaient attaqués, dit le chroniqueur, étaient tourmentés d'une fièvre violente accompagnée de vomissements ; ils éprouvaient une grande douleur de reins et une pesanteur de tête accablante. Ce qu'on rendait par la bouche était jaune ou verdâtre ; bien des personnes pensaient que c'était un poison secret, et le vulgaire l'appelait *le feu S. Antoine.* »

Cette dénomination a été également appliquée à d'autres épidémies; et on voit qu'elle a dû faire bien du chemin pour arriver à la simple gangrène.

[4] Ce paragraphe constituait le chapitre 2 du livre dans l'édition de 1564 ; il formait encore un chapitre particulier en 1575, c'est en 1579 qu'il a été réuni au premier.

ronne, ou par indue application des remedes froids et stupefactifs :

Fractures, luxations, grandes contusions ou meurtrisseures, fortes ligatures, morsures de bestes veneneuses, ou autres non veneneuses, piqueures de nerfs ou tendons, playes faites és parties nerueuses, comme és iointures ou pres d'icelles : ou faites és corps plethoriques et cacochymes. Autres playes esquelles les vaisseaux qui apportent la vie, sont du tout tranchés ou en partie, dont à aucuns s'ensuit ce que les Grecs appellent Aneurisme : et autres causes, lesquelles ie laisse pour briefueté.

CHAPITRE XIV.

DES CAVSES ANTECEDENTES DE GANGRENE.

Les causes antecedentes ou internes sont grandes fluxions d'humeurs chaudes ou froides, qui tombent sur vne partie en plus grande quantité qu'elle ne peut alterer, digerer et regir par ses facultés, en sorte que telles fluxions suffoquent et esteignent la chaleur naturelle et les esprits, par faute de transpiration. Car pour la petite et estroite espace du lieu, les arteres ne peuuent auoir leurs mouuemens naturels [1]. Outre plus. Galien dit qu'aucunes fois l'inflammation commence aux os : ce qui nous est auiourd'huy bien manifeste [1] : ce que mesme dit Hippocrates en la sentence 2. du 2. *des Epidemies* [2]. Et non seulement inflammation simple, mais carie et corruption desdits os, principalement aux verolés, et elephantiques ou mezeaux [3] : desquels la chair et cuir se monstre sain en aucuns endroits et non corrompu, et au dessous on trouue les os tous pourris, corrodés, pertuisés et vermoulus, et mesme le plus souuent perdition de leur propre substance, voire en grande quantité : ce qui se fait d'vne matiere veneneuse, dont la qualité ne se peut exprimer [4].

L'histoire suiuante en fera foy : histoire, dis-ie, fort remerquable et digne de grande admiration, d'un Receueur de madame la Connestable, demeurant en la ville de Senlis, nommé du Fresnoy. Lequel m'enuoya prier de l'aller voir, à cause qu'il auoit en la teste une tumeur de la grosseur d'un œuf, entre l'os occipital et parietal, pour sçauoir de moy s'il y falloit faire ouuerture, estimant qu'il y eust de la boüe. I'y trouuay deux Medecins et deux Chirurgiens demeurans audit Senlis, gens d'honneur et de bon sçauoir : nous consultasmes sur le fait de l'ouuerture. Ayant consideré la tu-

[1] L'édition de 1552 suivie encore par celle de 1575 ajoute :

Qui sont diastole, c'est-à-dire dilatation par laquelle est attiré l'air exterieur : et systole, qui est contraction par laquelle les excremens fuligineux sont iettez hors par les pores ou petits conduits de ladite partie.

[1] Gal. au liu. *Des tumeurs contre Nature.* — A. P.

[2] Cette citation d'Hippocrate est de l'édition de 1585.

[3] *Mezeaux*, pluriel de *mezel* ou *mesel*, lépreux.

[4] L'édition de 1552, suivie encore par celle de 1579, ajoute :

Et (comme i'ay par ci deuant escrit) ie puis conclure qu'il y a diuinité.— Après quoi, sans donner l'histoire suivante qui appartient à l'édition de 1585, ni la citation de Galien qui la suit, elles reprennent : *Souuentesfois aussi*, etc.

meur, et entendu comme elle estoit venue peu-à-peu, et de longue main, et apres auoir senti et remarqué vne pulsation (qui estoit le mouuement du cerueau) pensant que ce fust vne artere, parce que lorsque i'appuyois ma main dessus, la tumeur s'abaissoit et diminuoit, veritablement i'eus opinion que c'estoit vn Aneurisme : et dés lors ie dis, qu'il se falloit bien garder de faire ouuerture de ladite tumeur, de peur d'vne hemorrhagie, et par consequent de mort subite. Or il y auoit vn des Medecins, et vn des Chirurgiens, qui tenoient qu'il n'y auoit aucun danger de l'ouurir, estimans qu'il n'y eust que de la boüe. Le procés estant ainsi parti en deux, ie fus d'aduis qu'on enuoyast querir monsieur Fabry, Medecin ordinaire du Roy et de madame la Connestable, qui estoit lors à Chantilly, pour aduiser s'il y falloit faire ouuerture ou non : lequel donna promptement son aduis, estimant comme les autres, qu'il y auoit du pus, et qu'on pouuoit sans nul danger faire euacuation d'iceluy. Toutesfois lors que ie luy dis que i'auois opinion que ce fust vn Aneurisme par les signes qui y apparoissoient, il changea de propos, et conclud qu'on n'y touchast nullement, et qu'il falloit penser ladite tumeur comme vn Aneurisme, qui auoit tousiours esté mon aduis. La resolution faite, ie m'en reuins à Paris : mais ledit Receueur trois iours apres enuoya querir vn Barbier à vn village pres de Senlis, lequel si tost qu'il fust arriué, et qu'il eust veu le patient, dit qu'il y auoit du pus contenu en ladite tumeur, et qu'il n'y auoit point danger de l'ouurir : ce qu'il fit, et au lieu de boüe, en sortit de la propre substance du cerueau, et deux iours apres ledit Receueur mourut. Apres son decés, la teste luy fut ouuerte par Adam Hannequin et Hamard Cheron, maistres Barbiers et Chirurgiens demeurans audit Senlis : lesquels m'ont attesté que la tumeur estoit faite de la propre substance du cerueau, auec deperdition de deux tables du crane, de la grandeur d'vn Noble à la rose.

I'ay bien voulu reciter ceste histoire, à fin d'aduertir le ieune Chirurgien de ne faire ouuerture à la teste en semblables tumeurs.

Et pour retourner à nostre propos, Gallien dit au commentaire sur le 54. Aphor. du 7. liure, que mesme Nature forte peut ietter la boüe au trauers la substance des os.

Souuentesfois aussi quand la chair de quelque partie est vlcerée, il s'engendre vne mauuaise sanie, acre et fetide, de laquelle si les os suiets sont imbus, se corrompent et *carient*[1]. Ce qu'on voit souuent aduenir aux vlceres cacoëthes et malins, ou autres, qui de long temps ont demeuré sur aucune partie. Aussi Hippocrates le tesmoigne[2], disant qu'en tous vlceres d'vn an ou de plus long temps, il est necessaire que l'os se separe et tombe, et qu'il y demeure cicatrices profondes et caues.

Semblablement lesdites gangrenes et mortifications aduiennent par qualité veneneuse, chaude ou froide : Chaude, comme on voit aux charbons et anthrax pestiferés, qu'en moins de vingt et quatre heures se fera escarre et mortification en la partie affectée : Froide, comme on voit aduenir en vne

[1] Les éditions de 1552, 1564 et 1575 portent : *se corrompent et mortifient*. La mortification prise comme synonyme de carie est curieuse à noter à cette époque pour l'histoire de l'art.

[2] Aph. 45, liure 6. — A. P.

partie sans douleur precedente, ny liuidité, ou autres signes de la Gangrene. Ce que de Vigo certifie auoir veu aduenir à vne noble femme de la cité de Genes.

Il me souuient aussi auoir veu semblable fait en ceste ville de Paris, à vn homme, lequel faisait bonne chere le soir, ne se plaignant de nulle douleur : toutesfois la nuit luy suruint gangrene et mortification aux deux iambes sans tumeur ny inflammation : mais y auoit vne couleur en certains endroits tendante à liuidité, noirceur et verdeur : en aucuns autres endroits estoit la couleur quasi naturelle : toutesfois n'y auoit aucun sentiment, et lors qu'on le piquoit auecques la pointe de la lancette, ou auecques vne espingle, n'en sortoit point du sang : et de chaleur au sens du tact n'y en auoit aucune, mais au contraire on sentoit plustost vne froideur. Ce voyant appellay conseil, par lequel fut deliberé et ordonné qu'on lui feroit plusieurs et profondes incisions pour tenter la cure : ce que ie fis, mais d'icelles incisions n'en sortoit qu'un peu de sang fort noir, gros et quasi congelé. Plusieurs autres remedes furent tentés : ce neantmoins en bref rendit son esprit à Dieu auecques grandes resueries, ayant le visage et tout le corps liuide. Ie laisse à penser si la cause n'estoit point veneneuse.

Pareil cas aduint à vn quidam à Thurin, l'an mil cinq cens trente six, ainsi que i'ay entendu par le recit que me fit François Vostre, Chirurgien tres-docte, citoyen dudit Thurin.

En ce lieu ne sera impertinent declarer et exposer comme sont faites gangrenes et mortifications par le froid sans qualité veneneuse : ce que i'ay seulement touché en vn mot aux causes externes. Doncques pour plus grande clairté ie le l'expliqueray.

Le froid extreme, soit par l'air ambiens, ou par application de remedes repercussifs, froids et stupefactifs, fait une intemperie froide si grande, que les esprits sont suffoqués et esteints : et lors que Nature ou la prouidence de tout le corps renuoye autres esprits pour subuenir à ladite partie, lesdits esprits ne trouuans l'harmonie bien disposée pour estre receus, se retirent subit vers leur origine, comme s'ils estoient repoussés par le grand froid de ladite partie, ennemy, et du tout contraire à Nature : et pourtant ladite partie ainsi destituée desdits esprits, promptement se mortifie. Ceey se connoist manifestement en ceux qui marchent par les neiges et glaces : car par l'extreme froid perdent aucuns de leurs membres, et bien souuent la vie, comme presentement declarerons.

I'ay bonne memoire auoir medicamenté en Piedmont plusieurs soldats ayans passé les montagnes en hyner : desquels les vns par l'extreme froid auoient perdu les oreilles, les autres la moitié d'vn bras, les autres le membre viril, autres les orteils des pieds, aucuns y perdirent la vie, tesmoin la *Chapelle des Transis*, située sur le mont de Senis.

Aussi me souuient qu'en temps d'hyuer, vn pauure Breton seruiteur d'estable demeurant à Paris, s'en alla coucher sus vn lict apres auoir bien beu, pres lequel y auoit vne fenestre à demy ouuerte, par laquelle le froid entra : et tellement lui altera l'vne de ses iambes, qu'à son resueil pensant se leuer, ne se peust soustenir. Et pourtant fut posé pres le feu, duquel il approcha sa iambe, cuidant qu'elle fust seulement endormie : mais se

brusla la plante du pied d'espaisseur d'vn doigt sans rien sentir : parce qu'elle estoit ia mortifiée par le froid plus qu'à la moitié. Le lendemain ledit Breton fust apporté à l'Hostel-Dieu, où il fut visité par le Chirurgien et autres, lesquels conclurent qu'il estoit necessaire couper et amputer ladite iambe ainsi mortifiée, ce qui fut fait : mais ce neantmoins ladite mortification gaigna les parties superieures, en sorte que dedans trois iours apres ledit Breton mourut auec sueur froide, resueries, grands routemens et syncopes [1].

D'auantage audit mesme temps d'Hyuer faisoit si grand froid, qu'à aucuns malades couchés audit Hostel-Dieu, l'extremité du nez se mortifia sans y auoir aucune pourriture : à quatre d'iceux ie feis amputation de ladite partie, desques deux guerirent, les autres moururent.

Cependant faut noter, qu'en cas de froidure, les parties extremes, et entre celles-cy les plus esloignées du cœur, comme les pieds et iambes, ou les plus froides de leur temperament, comme le nez ou oreilles et autres cartilagineuses, sont tousiours saisies de gangrenes les premieres [2].

Puis que j'ai declaré amplement toutes les causes de gangrene et mortification, faut proceder à la declaration des signes desdites gangrene et mortification, lesquels ie distingueray selon leurs causes, à fin de bailler aux ieunes Chirurgiens non encores exercés, l'entiere connoissance desdites gangrene et mortification et de leurs causes.

[1] Comparez cette histoire avec une autre du même genre rapportée dans la note de la page 209.

[2] Ce paragraphe a été ajouté en 1579.

CHAPITRE XV.

DES SIGNES DE GANGRENE.

Les signes des Gangrenes faites par inflammation phlegmoneuse sont, quand la grande douleur et pulsation qui auoient precedé lesdites inflammations sont grandement diminuées, et la couleur rubiconde ou vermeille qui estoit auparauant en ladite partie est changée en couleur palle, fusque, et aucunement tendante à liuidité : comme fort amplement descrit Hippocrates en la seconde section du liure *De fracturis*, ou il parle de la gangrene du talon [1]. I'entens icy douleur pulsatile, non celle qui est faite par le mouuement des arteres, mais vne pulsation iectigatiue ou poignante, qui se fait, quand par le combat d'entre les deux chaleurs (sçauoir est naturelle et non naturelle) s'esleuent plusieurs vapeurs des humeurs et matieres qui tendent à pourriture és parties enflammées.

Si le froid est cause desdites gangrene et mortification, sera aisé à connoistre : car (comme vn chacun sçait) le grand froid promptement fait à la partie grande douleur poignante et cuisante, et rougeur estincellante, et tost apres la rend liuide, et fort froide, et quasi sans mouuement et sentiment, auec horreur ou tremblement, comme si on auoit vn commencement de fiéure quarte. Si le froid continue plus long temps que la chaleur de ladite partie ne puisse resister, suruiendra gangrene, et par consequent mortification (si on n'y donne ordre) et à la parfin la mort. Car (comme dit

[1] Cette citation a été ajoutée en 1579.

Hippocrates[1], le froid est contraire et ennemy aux os, dents, nerfs, au cerueau, et à la moëlle du dos, generalement à nostre vie, laquelle consiste en chaleur et humidité: à cause qu'il fait spasmes ou conuulsions, et autres mouuemens contre nostre vouloir, agitation desordonnée de tout le corps, que nous appelons frissons, et consequemment par sa grande violence est souuentesfois cause de nostre mort.

Quant est des gangrenes et mortifications faites par ligatures és fractures, luxations, grandes contusions, tu les connoistras facilement à la dureté, qui est pour la defluxion : pareillement des vessies qui seront esleuées au cuir, lesquelles viennent à raison de la grande inflammation qui est en la partie, ce qui se voit manifestement aux brusleures : aussi par la pesanteur et impotence de la partie, qui se fait à raison que les esprits manquent, et lors qu'on presse dessus, la fosse demeure sans se releuer, comme aux Oedemes, et le cuir le plus souuent se separe de la chair[2]. Les signes declarés aux gangrenes engendrées par inflammation, te pourront donner connoissance des gangrenes faites par morsures, picqueures, aneurismes, playes faites és corps plethoriques et cacochymes : car par ces causes est faite fluxion et attraction d'humeurs en trop grande quantité, qui empeschent (comme i'ay dit) l'air et euentilation de la partie. Mais ie te veux encore aduertir, qu'ayant connu par les signes les mortifications, ne faut differer à faire amputation du membre, iaçoit que les extremités se remuent : car la teste des muscles se remuant, tire la queüe, ou leurs tendons. D'auantage encore qu'il y eust quelque peu de sentiment, ne faut differer l'amputation iusques à ce qu'il n'y en aye plus, attendu qu'elle pourriroit les parties voisines.

Quant aux signes de gangrene et mortification prouenantes de venins, icy n'est besoin de reciter la façon comme l'on peut connoistre et distinguer les accidens qui aduiennent, tant des venins chauds que froids[1] : car nous en pourrons parler plus amplement cy apres.

[1] Aph. 18. liu. 7. — A. P.

[2] Les éditions de 1552 et 1564 disaient seulement : *Tu les cognoistras facilement à la liuidité et couleur de la partie morte, car pour la compression les esprits ne peuuent bailler à la partie sa couleur naïfue.*

L'édition de 1575 conserve cette phrase en ajoutant celle qu'on lit aujourd'hui dans le texte; le retranchement date de 1579.

[1] On lisait en 1552 et même en 1575 : *Comme i'en ay cideuant escrit parlant des fleches enuenimees, auquel lieu on pourra voir.*

CHAPITRE XVI.

DV PROGNOSTIC DES GANGRENES.

Apres donc que l'on a connu la gangrene et mortification par ses signes et causes, faut auant que tenter quelque chose de la cure, regarder quel effet pourra auoir ladite disposition, et le predire et signifier aux parens ou amis des malades (ce que nous disons prognostiquer) comme ie te diray. Gangrene et mortification sont de si grande ferocité et malignité, que si on n'y remedie promptement, la partie facilement et du tout mourra et corrompra les parties proches : ce qui est cause que quelques-vns ont appelé la Gangrene *Chlyomenos*, pource que telle corruption chemine par

toute la partie comme venin, et la corrode comme fait le feu espris au bois sec, tant que finalement fera mourir les patiens. Et auparauant qu'ils meurent, ont tous une sueur vniuerselle froide auec delires ou resueries, syncopes ou esuanoüissemens, routemens et hocquets : à cause que les vapeurs esleuées de la putrefaction et pourriture, sont communiquées et portées par les veines, arteres, et nerfs aux parties nobles.

Ton prognostic fait, faut mettre la main à l'œuure, ainsi que ie declareray maintenant.

CHAPITRE XVII.

DE LA CVRE GENERALE DE GANGRENE.

En la curation de Gangrene, faut prendre les indications d'icelle. Car il faut diuersifier la cure selon l'essence ou grandeur du mal : parce qu'aucunes gangrenes et mortifications occupent toute vne partie, les autres seulement une portion : les vnes sont profondes, les autres superficielles. Les causes aussi diuerses font diuersifier la cure. A toutes causes ne conuient appliquer un mesme remede. Semblablement faut auoir esgard au temperament du corps et de la partie. Car aucuns (comme auons par cy deuant dit) sont de temperature molle et delicate, comme femmes, ieunes enfans, gens oisifs et viuans delicatement, chastrés et autres : lesquels demandent remedes plus doux et moins violents, que ceux qui sont d'habitude ou substance dure et robuste, comme laboureurs, mariniers, bateliers, chasseurs, portefaix, et autres gens de trauail.

Non seulement faut auoir ceste consideration du corps, mais aussi des parties blessées. Car il y a difference des parties musculeuses et charnenses, comme bras ou iambe : ou parties nerueuses, dures et solides, comme spondyles, iointures, et autres : aussi des parties chaudes et humides, comme sont les parties honteuses, la bouche, la matrice, l'anus, esquelles plus promptement aduient corruption et pourriture, par cause interne et fluxion d'humeurs, qu'aux autres parties de nostre corps. Parquoy selon l'essence, temperature et disposition naturelle de ces parties et du corps, faut administrer remedes, et proceder à la cure.

Et entre les autres remedes faut ordonner bon regime et maniere de viure, sur les six choses non naturelles, pour obuier et contrarier (tant qu'il nous sera possible) à la maladie, et à sa cause, si elle est encores presente. Si l'habitude du corps est plethorique ou cacochyme, faut saigner ou purger, selon le conseil du Medecin. Et pour autant que les vapeurs qui s'esleuent de la partie gangrenée, sont communiquées par les arteres au cœur, et consecutiuement aux autres parties nobles : faut roborer le cœur, à fin qu'il ne soit infecté de ces vapeurs malignes, en donnant à boire theriaque dissoute en eau de petite ozeille, ou chardon benit : mithridat à manger, et conserue de roses ou buglose, opiates, et autres choses cordiales, qui ont esté declarées cy dessus.

On pourra aussi appliquer cet epitheme par dehors, sur la region du cœur, pour tousiours roborer.

℞. Aq. ros. nenuph. ana ℥. iiij.
Aceti scyllitici ℥. j.
Corall. et santal. albo. et rubr. ros. rubr. pulner. et spodij ana ℥. j.
Mithridatij, theriac. ana ℥. ij. ß.
Trochis. de camph. ʒ. ij.
Flor. cordial. pulu. p. ij.
Croci ʒ. j.

Dissoluantur omnia simul, fiat epithema, quod superponatur cordi cum panno coccineo aut spongia.

Voyla briefuement le sommaire des choses vniuerselles : il nous faut venir maintenant à la curation propre et particuliere desdites Gangrenes.

CHAPITRE XVIII.

DE LA CVRE PARTICVLIERE DE GANGRENE.

La cure de la gangrene faite par fluxion de sang et autres humeurs qui suffoquent la partie, ainsi que l'on voit souvent advenir aux grandes inflammations, se doit faire en euacuant et seichant promptement le sang et humeurs corrompus qui sont arrestés en la partie dolente, auecques plusieurs scarifications et incisions grandes, moyennes, petites, profondes, et superficielles, selon qu'il sera besoin et necessaire : à fin que ladite partie se puisse euentiller et flabeller, et les vapeurs corrompues exhaler.

L'on fait les incisions quand le mal est grand, profond, et prochain à pourriture, et les scarifications quand il commence à putrefier. Car d'autant que le mal est grand, il a besoin de remedes grands et violents [1]. Parquoy si ledit mal va iusqu'aux os, faut diuiser le cuir et la chair de plusieurs et profondes incisions, que pourras faire auec rasoir à ce propre et conuenable [1]. Toutesfois se faut donner garde de toucher les nerfs et vaisseaux notables, s'ils ne sont du tout pourris et corrompus. Car en ce cas faut faire incision, sans auoir esgard ausdits vaisseaux : mais s'ils sont entiers, les incisions soient faites entre lesdits vaisseaux sans les toucher, s'il est possible. Si la gangrene est moindre, n'est besoin que de scarifications seulement.

Apres les scarifications et incisions faites, faut laisser couler beaucoup de sang, à fin de vacuer la matiere coniointe, descharger et seicher la partie. Puis appliquer remedes qui ont faculté d'oster la pourriture par leur vertu calfactiue, desiccatiue, resolutiue, detersiue, et aperitiue : et penetrer au profond, à fin de consumer la matiere virulente et corrompue, laquelle est arrestée et fixe en la partie gangrenée. Et à ceste intention, feras ablution auec lexiue faite de cendres de figuier ou de chesne, en laquelle on aura fait boüillir lupins, tant qu'ils soient parfaitement cuits. Ou pour auoir remedes plus parables, faut prendre de l'eau salée, en laquelle on aura fait boüillir aloës et egyptiac [2], adioustant à la fin de l'eau de vie. L'eau de vie et vitriol calciné est singulier remede.

[1] Hipp. Aph. *Extremis morbis*, etc. — A. P.

[1] Les éditions de 1562 et de 1564 donnaient en cet endroit la figure du rasoir, laquelle a été reportée depuis au livre des *Playes en particulier*, page 7 de ce volume.

[2] Là s'arrêtait la formule en 1552 ; l'addition de l'eau-de-vie est de 1564. L'indication du mélange d'eau-de-vie et de vitriol calciné est bien postérieure ; je la trouve pour la première fois dans l'édition de 1579.

Autre.

℞. Aceti optimi lb. j.
Mellis rosati ℥. iiij.
Syrupi acetosi. ℥. iij.
Salis comm. ℥. v.

Bulliant simul, adde aquæ vitæ lb. ß.

D'icelles ablutions faut lauer par plusieurs fois la partie : car elles sont de grande efficace aux gangrenes.

Cesdites ablutions faites, appliqueras egyptiac sur plumaceaux : car c'est le plus excellent et premier en dignité entre les remedes conuenables aux pourritures, pource qu'il fait separer la chair pourrie d'auecques la saine, faisant escarres : desquelles en tel cas ne faut attendre la cheute, mais plustost les couper et oster ce qui sera corrompu auec rasoir ou cizeaux : puis y remettre dudit egyptiac tant de fois qu'il sera besoin, ce que connoistras à la couleur de la chair, à la feteur et sensibilité des parties subiacentes. La description dudit egyptiac (duquel i'ay tousiours connu grands effets en tel cas) est telle :

℞. Floris æris, aluminis rochæ, mellis com. ana ℥. iij.
Aceti acerrimi ℥. v.
Salis communis ℥. j.
Vitrioli romani ℥. ß.
Sublimati puluerisati ʒ. ij.

Bulliant omnia simul ad ignem, fiat vnguentum.

S'il est besoin, on le fera moins fort. Auec l'application dudit egyptiac, faut mettre sur toute la partie affectée cestuy cataplasme, lequel empesche et prohibe la putrefaction, resoult, deterge, desseiche, et sede la douleur.

℞. Far. fabar. hord. orobi, lent. lupinor. ana lb. ß.
Sal. comm. et mel. ros. ana ℥. iiij.
Succi absinth. marrub. ana ℥. ij. ß.
Aloës, mast. myrrhæ et aquæ vitæ ana ℥. ij.
Oxymelitis simplicis quant. sufficit.

Fiat cataplasma molle secundum artem.

Galien, liure 3. *De la composition des medicamens*, ordonne faire cataplasme pour prohiber la pourriture des gangrenes, fait de farine d'orge et lexiue[1] : aussi le capital des cauteres est fort propre. Lesdits remedes consomment, resoluent et detergent la sanie virulente et matiere pourrie : et pour leur grande siccité et tenuité d'essence, penetrant au profond, empeschent la putrefaction, sedent la douleur, et roborent la partie : ce qui est plus necessaire en tel cas.

On doit aussi appliquer au dessus du mal vn tel ou semblable defensif, pour obuier et reprimer la descente des humeurs, et garder que les vapeurs pourries esleuées de la putrefaction ne montent au cœur, ou aux parties superieures et nobles.

℞. Olei rosati, myrt. ana ℥. iiij.
Succi plantaginis, solani, semperuiui ana ℥. ij.
Albumina ouor. numero quinque.
Boli armenici, terræ sigillatæ subtiliter pulucrisatæ, ana ℥. j.
Oxycrati quantum sufficit.

Misce ad vsum dictum.

L'on en pourra faire aussi d'autres ayant pareille vertu : mais faut noter que cesdits remedes se doiuent renou-

[1] Cette citation de Galien ne date que de 1579 ; et ce qui suit sur le *capital des cauteres* est une addition de 1585.

ueller souuent [1]. Car lors qu'ils sont froids refroidissent la partie, qui est languide à cause que sa chaleur est presque suffoquée : et partant il y faut souuent appliquer linges chauds, ou bricques, ou bouteilles remplies d'eau boüillante, à fin de roborer la chaleur naturelle qui est presque du tout esteinte. Et ne faut prendre indication si la gangrene a esté faite par inflammation, mais de la disposition qu'elle aura laissée en la partie.

Or si le mal est si grand qu'elle ne veut ceder aux susdits remedes, faut venir à d'autres plus vehemens et violens, qui sont les cauteres actuels. Apres l'application desquels Galien, au second *à Glaucon*, commande que ius de pruneaux auec sel pilé et dissout soit mis dessus : à cause que tel remede penetre et seiche fort, et par ce moyen empesche la pourriture. D'auantage, si lesdits cauteres ne profitent, il est besoin venir à l'extreme, qui est faire amputation de la partie, suiuant le dire d'Hippocrates [2] : *Aux maladies extremes conuiennent extremes et derniers remedes.* Toutesfois on ne doit ce faire, que premierement l'on n'ait certaine connoissance si la partie est totalement morte. Car ce n'est petit cas de couper un membre, s'il n'est plus que necessaire. Parquoy ie te donneray entiere et infaillible connoissance des parfaites mortifications et sphaceles, par les signes cy apres declarés.

Le membre infect d'vne playe incurable
Se doit couper, que le sain il n'accable.
OVIDE [3].

[1] La fin de ce paragraphe a été ajoutée en 1585.

[2] Aph. 6. liu. 1. — A. P.

[3] Cette citation d'Ovide est encore une addition de 1585.

CHAPITRE XIX.

DES SIGNES DES MORTIFICATIONS PARFAITES.

Si on connoist en la partie affectée noirceur et froideur, prouenant de l'extinction de la chaleur naturelle, non de l'air enuironnant : grande molesse, laquelle si on comprime ne se peut releuer, ains y demeure cauité ou fosse : separation du cuir d'auecques la chair subiacente, et ne sent-on nul battement des arteres [1] : grande puanteur, comme de charongne (principalement si ledit sphacele est vlceré) dont la senteur est tant acre et forte, qu'elle est intolerable à toutes personnes, et en sort vne liqueur visqueuse de couleur noire et verdoyante, totale priuation du sentiment et mouuement [2] : soit qu'on tire, frappe, presse, brusle, coupe, touche, ou pique : certainement pourras conclure vne mortification parfaite ou sphacele. Toutesfois faut auec bon iugement explorer ladite priuation du sentiment. Car ie sçay que plusieurs ont esté deceus, se fians à vn sentiment que les patiens disent auoir, si on pique, presse, ou autrement attouche, lequel est totalement faux et deceptible. Car il ne vient que d'vne grande apprehension de la douleur extreme, qui auparauant estoit en la partie : et principalement par la continuité et consentement qu'ont encore les parties mortes auec les viues.

[1] Cette phrase, *et ne sent-on nul battement des arteres*, a été ajoutée dans l'édition de 1585.

[2] Les éditions de 1552 et de 1564 portent : *principalement totale priuation du sentiment et mouuement.*

Comme pour exemple familier, nous voyons que si l'on tire nostre chemise ou autre vestement adherant à nostre corps, nous disons le sentir, iaçoit que ledit vestement est insensible, et seulement contigu à nostre corps [1].

De ce faux sentiment auras argument manifeste apres l'amputation des parties mortifiées. Car les patiens long temps apres l'amputation faite, disent encore sentir douleur és parties mortes et amputées, et de ce se plaignent fort : chose digne d'admiration, et quasi incredible à gens qui de ce n'ont experience. Parquoy se faut donner garde que tel sentiment ne nous retarde à faire le deuoir de la parfaite curation : comme quelquesfois i'ay veu couper vn membre à deux ou trois fois, pour s'estre arresté à vn sentiment faux et incertain.

Donc apres avoir connu que la partie est vrayement morte, la faut promptement et sans delay, tant petit soit-il, couper et amputer : car la contagion et corruption rauit et gaigne sans cesse les parties prochaines saines et viues : et pource Hippocrates en la septieme section du sixiéme liure *des Epidemies*, dit que les sections, vstions et trepans, se doiuent promptement executer [2]. Ce remede est miserable et digne de compassion, tant au patient qu'au Chirurgien : mais c'est le seul et dernier refuge que l'on doit tousiours preferer à la mort, laquelle s'ensuiura, si l'on cherche autres moyens que section de la partie mortifiée.

[1] Cette comparaison est des plus frappantes, et l'on n'a jamais mieux expliqué ce curieux phénomène.

[2] Cette citation date de 1579.

CHAPITRE XX.

DV LIEV OV IL FAVT COMMENCER L'AMPVTATION.

Il ne suffit toutesfois de connoistre qu'il est nécessaire d'amputer la partie mortifiée, mais faut sçauoir le lieu où l'on doit faire et commencer l'amputation : et en cela gist le iugement et prudence du Chirurgien. L'art commande que l'on commence à la partie saine, mais te declareray cecy facilement. Posons pour exemple, qu'aucun ait vn Esthiomene au pied iusqu'aux malleoles ou cheuilles. En tel cas faut bien considerer là où tu dois faire l'amputation : car selon l'art faut garder le corps humain entier, tant qu'il sera possible. Parquoy tu dois oster le moins que tu pourras de la partie saine. Ce neantmoins faut auoir consideration de l'action et ornement de la partie, lesquels te donneront conseil de couper ladite iambe à cinq doigts ou enuiron pres le genoüil : pource que l'amputation faite en ce lieu, la partie pourra apres mieux faire son action, qui sera marcher auec vne iambe de bois. Car s'il estoit ainsi que l'on coupast seulement vn peu au dessus du mal, le patient seroit en peine de porter trois iambes, là où il n'en portera que deux.

Ie scay que le Capitaine François le Clerc, estant sur vn nauire, eut vn coup de canon qui luy emporta le pied vn peu au dessus de la cheuille, de laquelle playe fut gueri : mais quelque temps apres voyant que sa iambe luy nuisoit, la fit couper iusques à cinq doigts pres du genoüil : et maintenant se trouue mieux à mar-

cher qu'il ne faisoit auparauant [1].

Au bras faut faire au contraire, qui est oster le moins que l'on pourra de la partie saine, pour la diuersité des actions du bras et de la iambe. Et principalement pource que le corps ne se repose sur les bras, comme sur les pieds et iambes [2].

I'ay declaré cy deuant comme l'on pourra connoistre la necessité de la section, et le lieu d'icelle : faut à présent monstrer le moyen de proceder et exercer ladite section.

CHAPITRE XXI.

DV MOYEN DE PROCEDER A LA SECTION DV MEMBRE.

En premier lieu roboreras la force et vertu du patient, s'il est besoin, par alimens propres, de facile digestion et pleins d'esprits : comme œufs mollets, roustie trempée en bon vin, ou autres semblables. Puis situe le patient ainsi qu'il appartient, et tire les muscles en haut vers les parties saines, et fais vne ligature extreme vn peu au dessus du lieu que l'on voudra amputer, auec un fort lien delié, et de figure platte, comme ceux desquels les femmes lient leurs cheueux.

Icelle ligature sert de trois choses. La premiere est qu'elle tient, auec l'aide du seruiteur, le cuir et muscles esleués en haut : à fin qu'apres l'œuure ils recouurent l'extremité des os qui auront esté coupés : et apres la consolidation, la cicatrice faite, lesdits cuir et muscles seruent comme d'vn coussinet ausdites extremités des os : par ainsi la partie pourra demeurer plus forte et moins douloureuse si l'on comprime ilessus : ioint aussi que la curation est plus briefue : car d'autant qu'on laisse plus de chair sur lesdits os, plustost ils sont couuerts. La seconde, est qu'elle prohibe l'hemorrhagie ou flux de sang : à cause qu'elle presse les veines et arteres. La troisiéme, est qu'elle rend obtus, et oste grandement le sentiment de la partie : pource qu'elle empesche par sa grande compression l'esprit animal, qui donne sentiment par les nerfs à la partie.

Donc apres la ligature forte ainsi faite, faut promptement couper tous les muscles et autres parties iusqu'aux os, auec vn rasoir bien tranchant, ou cousteau courbé, comme cestuy suiuant [1], apres auoir deuesti et decouuert l'os de son perioste, à fin que la scie passe mieux et plus promptement, et à moindre douleur.

Cousteau courbé pour couper les membres.

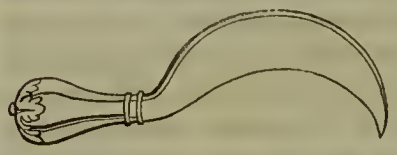

Nota, que lorsqu'on veut faire amputation d'vne iambe, faut qu'elle soit vn peu ployée, et qu'apres la section on l'estende, à fin que les vais-

[1] Cette histoire célèbre, qui peut encore trouver son application de nos jours, se trouve déjà dans l'édition de 1552; on y lit : *le capitaine François Leclerc, qui est soubz la charge de monsieur le baron de la Garde*, etc.; le reste comme ci-dessus.

[2] Cette dernière phrase a été ajoutée en 1579.

[1] Je noterai ici que la fin de la phrase, *apres auoir deuesti*, etc., a été ajoutée seulement en 1585; addition d'ailleurs peu nécessaire, puisque le même précepte se trouve tout aussi nettement exposé dans l'un des paragraphes suivants.

seaux qu'en pretend lier pour arrester le sang, se manifestent mieux, pour plus facilement les pincer, tirer et lier. Ceux qui auront mis la main à telle œuure, facilement entendront ceste methode : et crois que nul praticien ne l'a encore dite ny escrite, au moins que ie sçache [1].

Il te faut noter icy, qu'il y a entre les os portion d'aucuns muscles, que ne pourras bien couper auec ledit rasoir ou cousteau [2]. Pourtant les couperas auec un instrument fait en maniere de lancette courbée. Ie t'aduertis de ce : car si tu laisses autre chose que l'os à couper à la scie, certainement tu feras en la sciant grande douleur au patient, à cause que la scie ne peut qu'à grande peine couper les choses molles, comme chair, tendons et membranes, ainsi qu'elle fait les os durs et solides.

Lancette courbée [3].

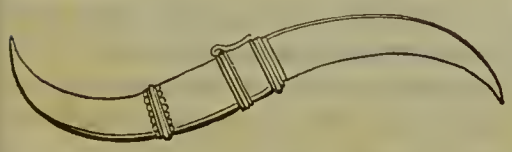

Apres auoir entierement coupé toutes les parties iusqu'aux os, les faut scier promptement auec telle scie, de grandeur d'vn pied trois pouces ou enuiron [1].

Scie.

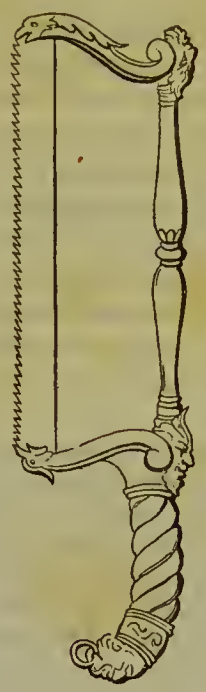

D'auantage tu mettras vn linge en double au dessus de l'os qu'on veut scier, de peur que les dents de la scie ne touchent à la chair, et ne la deschirent [2].

[1] Ce paragraphe, où A. Paré décrit une méthode qu'il revendique justement comme sienne, n'a été écrit que bien tard ; il ne se trouve dans aucune édition faite du vivant de l'auteur. C'est donc entre 1585, date de la 4e édition, et 1590, époque de la mort de Paré, qu'il a fait cette addition à ses œuvres ; et elle n'a paru qu'avec la première édition posthume en 1598.

[2] *Point remarquable en l'opération.*—A. P.

[3] Cette *lancette courbée*, placée en cet endroit dans les éditions de 1552 et 1564, a été retranchée de celles de 1575 et 1579, replacée en 1585 et conservée depuis. C'est un instrument absolument semblable, sauf quelques ornements de la châsse, à celui qui se trouve figuré sous le nom de *Bistorie* au livre des *Tumeurs en particulier*. Voyez T. I, p. 389, les fig. et la note.

[1] Les derniers mots qui indiquent les dimensions de la scie ont été ajoutés en 1575.

[2] Cette mention d'un linge à appliquer sur les chairs pour les protéger contre l'action de la scie ne se lit pas encore dans l'édition de 1585 ; mais seulement pour la première fois dans l'édition posthume de 1598. Du reste c'était une pratique connue ; elle est indiquée par Vigo, et Paul d'Égine la rapporte à Léonide.

CHAPITRE XXII.

DES MOYENS POVR ARRESTER LE FLVX DE SANG QVAND LE MEMBRE EST COVPÉ [1].

Lors que l'amputation du membre est faite, il est necessaire que quelque quantité de sang s'escoule, à fin qu'à la partie deschargée y suruiennent moins d'accidens, et selon la plenitude et force du malade [2]. Le sang escoulé en quantité suffisante (prenant tousiours indication des forces du malade) il faut promptement lier les grosses veines et arteres si ferme qu'elles ne fluent plus. Ce qui se fera en prenant lesdits vaisseaux auec tels instrumens, nommés Becs de Corbin [1].

Bec de corbin propre à tirer les vaisseaux pour les lier.

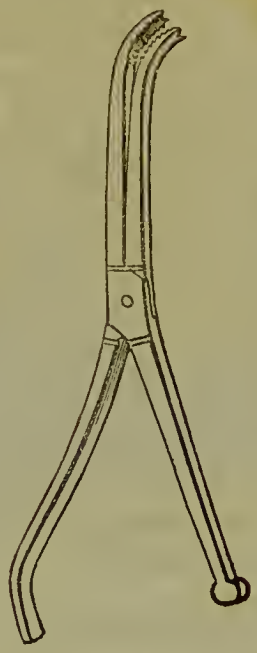

Cestuy est le plus propre, parce que l'on s'en peut seruir par ses deux extremités, selon que le vaisseau sera grand et delié. A, monstre vn petit

[1] Nous voici arrivé à l'une des découvertes qui ont fait le plus d'honneur à A. Paré, l'application de la ligature aux vaisseaux ouverts dans les amputations. Il est facile d'en fixer la date, au moins d'une manière approximative, entre l'édition de 1552, dans laquelle il n'est encore fait mention que des cautères, et celle de 1564, où les cinq chapitres qui suivent se lisent presque avec la même rédaction qu'aujourd'hui. Le chapitre 22e a subi quelques modifications dans les éditions postérieures; nous les indiquerons d'abord, et après la description complète des procédés nouveaux, nous reproduirons le texte et les figures de l'édition de 1552.

[2] Dans les éditions de 1564 et de 1575 on lisait en cet endroit :

« Ce qu'Hippocrates nous enseigne, disant qu'il est besoin aux vlceres recents de laisser fluer quelque quantité de sang, hors mis au ventre, à cause que la partie sera moins molestée d'inflammation, et par consequent l'vlcere s'en guerira plustost. Il dit semblablement qu'il est bon faire saigner souuent les vieux vlceres, à fin que par ce moyen la partie qui ne peut assimiler le sang qui luy est enuoyé pour sa nourriture, à raison de sa debilité, soit deschargée et rendue plus forte. *Au liu. des vlceres.* »

Tout ce passage a été retranché à partir de l'édition de 1579.

[1] Il est étonnant de voir à quels instruments A. Paré avait recours pour pratiquer ses ligatures; d'abord un *bec-de-corbin* sans ressort, et dont nos pinces à pansement donnent une idée assez exacte; plus tard, et seulement en 1585, un bec-de-corbin armé d'un ressort qui tenait ses branches écartées, mais toujours avec une charnière qui compliquait l'instrument; et enfin les aiguilles. Paré possédait cependant la pince à dissection que les modernes ont justement préférée et qu'on voit figurée page 16 de ce volume; et plus d'un siècle auparavant, Butapaglia avait recommandé pour le même usage un crochet que figure très bien le *tenaculum* actuel. Quant aux aiguilles, Vigo et Marianus Sanctus les avaient aussi mises en usage. Voyez mon Introduction, et la note de la page 441 du T. I.

ressort, qui le tient aucunement ouuert, iusques à ce que l'on le comprime [1].

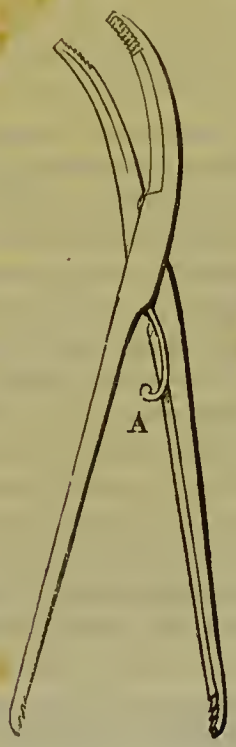

De ces instrumens faut pinser lesdits vaisseaux (qui n'est mal-aisé à faire, parce qu'on voit le sang iaillir par iceux [2]) les tirant et amenant hors de la chair, dans laquelle se sont retirés et cachés soudain apres l'extirpation du membre, ainsi que font toutes autres parties coupées, tousiours vers leur origine. Ce faisant, il ne te faut estre trop curieux de ne pinser seulement que lesdits vaisseaux : pource qu'il n'y a danger de prendre avec eux quelque portion de la chair des muscles, ou autres parties : car de ce ne peut adnenir aucun accident : ains auec ce l'vnion des vaisseaux se fera mieux et plus seurement, que s'il n'y auoit seulement que le corps desdits vaisseaux compris en la ligature. Ainsi tirés, on les doit bien lier auec bon fil qui soit en double.

[1] Cet instrument ne date que de l'édition de 1585.

[2] Cette parenthèse a également été ajoutée en 1585.

CHAPITRE XXIII.

COMMENT IL FAVT PROCEDER AV TRAITEMENT D'VN MEMBRE AMPVTÉ, LE FLVX DE SANG ARRESTÉ.

Ce fait, tu deslieras la premiere ligature que tu auois faite au dessus du lieu de la coupure : puis promptement feras quatre points d'aiguille en croix aux léures de la playe, profondant lesdits points vn doigt dedans la chair, à fin qu'ils tiennent plus ferme : par ce moyen tu rameneras les parties des muscles coupées sur l'os, à fin qu'il soit mieux et plustost couuert, et moins touché de l'air exterieur, à fin que ladite chair luy serue apres la consolidation, comme d'un coussin.

Or tu dois noter, qu'il ne faut serrer lesdits points si pres que tu t'efforces d'approcher ensemble les léures de la playe, ce qu'aussi tu ne pourrois faire : car plustost le tout viendroit à se rompre, et les parties à se relascher. Ains te suffira de les serrer mediocrement, pour ramener la peau et chair subiacente en l'estat et pareille longueur qu'ils estoient auant la retraction qui s'est faite depuis et durant l'amputation.

CHAPITRE XXIV.

CE QV'IL FAVT FAIRE S'IL SVRVENOIT FLVX DE SANG, A CAVSE D'VN DES SVSDITS VAISSEAVX DESLIÉ.

Les choses ainsi faites, s'il aduenoit puis apres qu'aucun desdits vaisseaux se desliast, il te faut relier le membre de ta premiere ligature, comme a esté dit cy-deuant : ou au lieu de ce faire (ce que ie loüe d'auantage, et qui est trop plus aisé et moins douloureux) qu'vn seruiteur prenne le membre à deux mains, pressant fort de ses doigts sur l'endroit du chemin desdits vaisseaux : car en ce faisant, il empeschera le flux de sang. Ce pendant tu prendras vne aiguille longue de quatre pouces ou enuiron, quarrée et bien tranchante, enfilée de bon fil en trois ou quatre doubles, de laquelle tu relieras les vaisseaux à la façon qui s'ensuit : car alors le Bec de Corbin ne te pourroit seruir. Tu passeras ladite aiguille par le dehors de la playe, à demy doigt ou plus à costé dudit vaisseau, iusques au trauers de la playe, pres l'orifice du vaisseau : puis la repasseras sous ledit vaisseau, le comprenant de ton fil, et feras sortir ton aiguille en ladite partie exterieure de l'autre costé dudit vaisseau, laissant entre les deux chemins de ladite aiguille seulement l'espace d'vn doigt : puis tu lieras ton fil assez serré sur vne petite compresse de linge en deux ou trois doubles de la grosseur d'vn doigt, qui engardera que le nœud n'entre dedans la chair, et l'arresteras seurement. Ladite ligature retire entierement dedans la bouche et l'orifice de la veine ou artere, auec lesquelles aussi cachées et couuertes des parties charneuses adiacentes, se reprend aisément ledit orifice.

Ie te puis asseurer que iamais apres telle operation, on ne voit sortir vne goutte de sang des vaisseaux ainsi liés. Et ne se faut trauailler d'vser des susdits moyens d'arrester le sang aux petits vaisseaux : pource qu'aisément il sera supprimé par les astringens que nous t'ordonnerons cy apres.

Tu pourras trouuer ceste maniere de pratiquer assez obscure et mal intelligible : mais tu dois considerer que c'est chose tres difficile de mettre clairement et entierement par escrit la Chirurgie manuelle. Car elle se doit plustost apprendre par imagination, et en voyant besongner de bons et experimentés maistres, si tu en as le moyen : ou bien l'essayer sur des corps morts, comme i'ay plusieurs fois fait.

CHAPITRE XXV.

DES MEDICAMENS EMPLASTIQVES.

Maintenant nous dirons les remedes desquels il conuient vser apres l'amputation du membre, qui sont les emplastiques grandement propres aux vulneres recents, comme sont ceux-cy.

℞. Boli armenij ℥. iiij.
Farinæ volatilis ℥. iij.
Picis resinæ ℥. ij.

Puluerisentur omnia subtilissime, et mixtis simul fiat puluis.

De laquelle sera la playe toute poudrée, puis garnie par dessus de charpy sec : apres on appliquera par dessus ce repercussif.

℞. Albumina ouorum numero vj.
Boli armenij, sanguinis draconis, gypsi, terræ sigillatæ, aloës, mastiches, gallarum combustarum, ana ℥. ij.
Puluerisentur subtilissime et bene agitentur, addendo olei rosati et myrt. ana ℥. j.
Fiat defensiuum ad formam mellis.

Cest onguent doit estre appliqué auec estouppes trempées en oxycrat, sur la partie, et plus haut vn petit: comme si tu as coupé la iambe, faut appliquer ton onguent quatre doigts ou plus au dessus du genoüil. Ce remede n'est pas seulement repercussif, mais aussi robore la partie, empesche la fluxion, appaise le flux de sang, sede la douleur, et prohibe la chaleur estrange. D'auantage, il faut tremper en oxycrat les compresses et bandes, puis situer le membre en figure moyenne sur des coussins et oreillers, pleins de paille d'auoine, poil de cerf, ou de son de froment. L'appareil susdit ne se doit renouueller sans necessité grande, à sçauoir quatre iours apres en Hyuer, et moins en Esté, selon que tu verras estre besoin [1].

[1] Ici s'arrête l'exposition dogmatique des procédés nouveaux d'A. Paré; le chapitre qui suit est consacré à l'histoire de leur découverte. C'est donc ici le lieu de mettre en regard de la nouvelle doctrine, la pratique primitive de l'auteur; et je reproduirai intégralement le texte de l'édition de 1552 qui tenait la place des quatre chapitres précédents et de celui qui va suivre.

« Apres l'amputation faicte, fault appliquer cauteres actuelz, desquelz les premiers seront en façon de bouton en leurs extremitez, et en auras de grands, moyens et petits pour t'en seruir selon qu'il est besoin. Iceux appliqueras non seulement sur les grands vaisseaux, pour estancher le sang: mais aussi dans la cauité des os, à fin de consumer vne partie de la moelle: car en ce faisant, la partie sera moins doloreuse, et plustost l'os s'exfoliera. Desdictz cauteres la figure est telle :

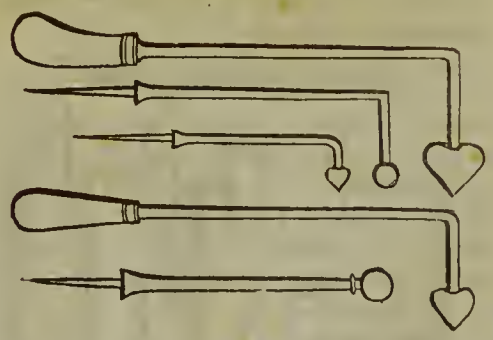

» Puis apres cauteriseras entierement tout le reste auec cestuy, lequel est plat, ayant plusieurs trous lesquelz ont esté inuentez à fin que le sang et autres humiditez passent au trauers : au moyen de quoy sa chaleur est plus grande, d'autant que le sang et hu-

CHAPITRE XXVI.

DIGRESSION DE L'AVTEVR FORT NECESSAIRE A BIEN CONSIDERER TOVCHANT LES CAVTERES ACTVELS, DESQVELS ON A VSÉ IVSQVES ICY APRES L'AMPVTATION.

Ie confesse icy librement et auec grand regret, que i'ay par cy deuant pratiqué tout autrement que ie n'escris à ceste heure, apres que l'amputation des bras et iambes estoit faite. Mais quoy? I'auois veu ainsi faire à ceux que l'on appelloit pour telles pratiques, esquelles incontinent apres le membre extirpé, vsoient de plusieurs cauteres, tant actuels que potentiels, pour empescher le flux de sang, chose tres horrible et cruelle seulement à raconter : car cela causoit vne extreme douleur aux patiens, attendu que telles playes recentement faites sont fort sensibles, et au moyen de ceste sensibilité, si on y applique choses caustiques dessus et contre les parties nerueuses, sou-

dain leur action et impression est communiquée aux parties internes, dont suruiennent de tres-grands et pernicieux accidens, et le plus souuent la mort. Qu'il soit vray, on ne vit oncques de six ainsi cruellement traités,

midité n'estaignent ny suffoquent sa chaleur sitost qu'ilz feroient si ledict cautere n'auoit trouz. Et tant plus ledict cautere sera chault tant moins sera il doloreux : à cause qu'il faict promptement son action, qui est, consumer quelque reste du virus de la putrefaction (si aucune en y a) imbue en la partie, et la roborer : et principallement arrester le sang, par le moyen de l'escharе ou crouste : laquelle si n'est bien faicte, y a danger qu'il ne suruienne flux de sang, lequel en tel cas fault bien euiter : car c'est le thresor de nostre vie.

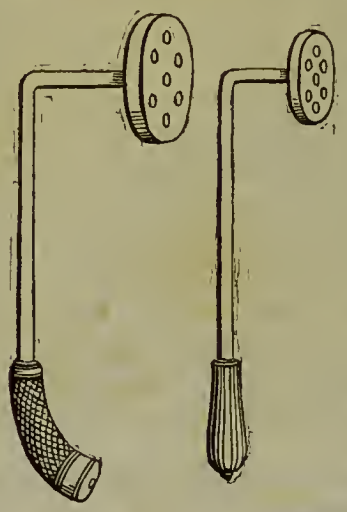

» Et la ou tu n'auras tel cautere, besongneras auec ceux cy.

Diuersitez de cauteres actuelz.

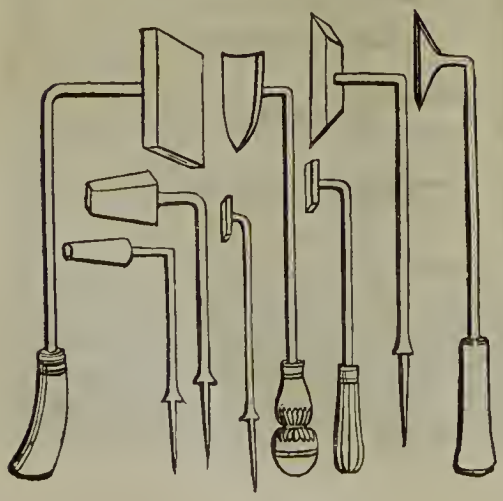

Autres cauteres actuelz desquelz pourras vser à ta commodité.

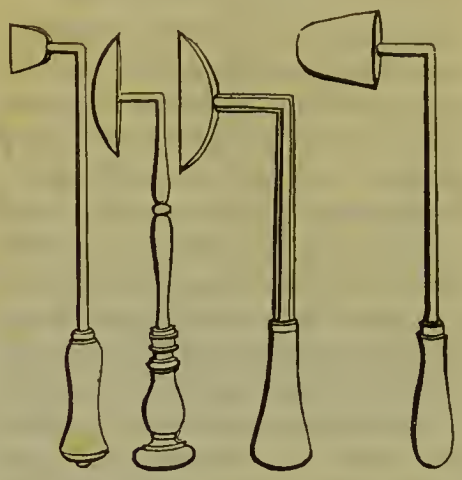

» Apres l'application desquelz deslieras ton lien, non tout subit, mais peu à peu, en commandant à ton ministre faire compression vers les parties superieures dudict lieu, de paour que tout à coup le sang, qui a esté attiré par le moyen de la ligature, ne rompe l'escharе qui aura esté faicte. Puis apposeras vn repercussif qui aye faculté d'oster l'*empyresme* ou qualité ignée delaissée tant par l'amputation que par lesdicts cauteres, qui puisse aussi reprimer et repoulser l'affluxion des humeurs, pareillement d'endurcir les eschares et de seder la douleur, lequel est tel :

℞. Albumina ouorum numero vj.
Boli armenij, sanguinis draconis, gypsi, terræ sigillatæ, aloës, mastiches, gallarum combustarum ana ℥. ij.
Puluerisentur subtilissime et bene agitentur : adde olei rosati et myrt. ana ℥. j.
Fiat defensiuum ad formam mellis.

» Cestuy vnguent soit appliqué auec estouppes imbues en oxycrat sur ladicte partie et plus hault vn petit, comme si tu as coupé la iambe, fault appliquer à quatre doigts ou plus au dessus du genouil. Les compresses ou bandages soient pareillement imbus audict oxycrat, et apres fault situer le membre

eschapper deux : encore estoient-ils long-temps malades, et mal-aisément estoient les playes ainsi bruslées menées à consolidation, pource qu'vne telle vstion faisoit des douleurs si vehementes, que les malades tomboient en fiéure, en spasme, et autres mortels accidens : auec ce que le plus souuent, l'escarre cheute, suruenoit nouueau flux de sang qu'il falloit encore estancher auec les cauteres actuels ou potentiels, lesquels repetés consommoient vne grande quantité de chair et autres parties nerueuses. Pour laquelle deperdition les os demeuroient puis apres nuds et descouuerts : ce qui a rendu à plusieurs la cicatrisation impossible, ayans tout le reste de leur vie gardé vn vlcere au lieu du membre coupé, qui leur ostoit le moyen de se pouuoir seruir d'vne iambe ou bras faits artificiellement.

sur *coaissins* faictz de paille d'aueine, en figure medioerement haulte. Cestuy appareil en temps d'yuer ne faut oster deuant quatre ou cinq iours : mais en esté plus tost.

» Or si le cas aduient (comme il se faict souuent) que amputation de quelque membre brisé et rompu par coup d'artillerie ou autrement, soit necessaire : toutefois que tu ne puisses auoir cauteres actuelz, pour en vser apres l'amputation faicte : en lieu desdicts cauteres, tu mettras sur les vaisseaux pouldre catheretique, comme *sublimé calsiné, vitreol bruslé, pouldre de mercure meslée en esgalle portion auec pouldre d'alun*, ou autres semblables : à fin d'arrester la fluxion de sang. Feras aussi vn restrainctif de *pouldre de bol, plastre, folle farine, sang de dragon, aloës, mastic et myrrhe incorporez auec aulbins d'œufz :* lequel appliqueras sur le vulnere et aux autres parties voisines, pour empescher la fluxion des humeurs, prouenant à raison de la douleur. Apres appliqueras vne canule à nud sur la partie la plus decliue qui soit en l'vlcere, euitant l'orifice des vaisseaux, à fin que les liqueurs et humiditez qui resudent de la partie blessée, se puissent euacuer par ladicte canule. Ce faict, tu n'osteras l'appareil sitost ; autrement danger seroit (veu que les cauteres actuelz n'ont esté appliquez) que le flux de sang de rechef suruint, plus difficile à restraindre et supprimer, qui n'estoit auparauant.

» La figure de ladicte canule doit estre ronde, de grosseur d'vn doigt, de longueur de quatre doigtz ou enuiron : et à l'endroit qu'elle passera sur la partie, plate : icelle estouperas auec vne petite cheuille, à fin que rien ne sorte, sinon à ta volonté : comme tu vois par ce pourtraict. »

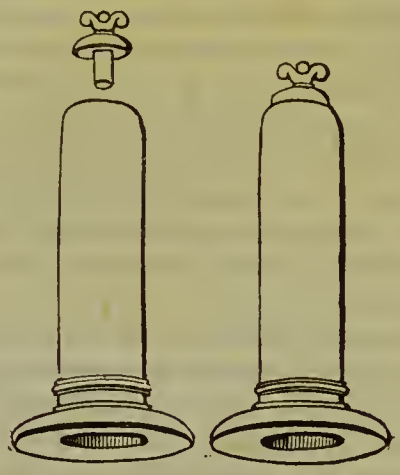

Après quoi le texte reprend à peu près vers le milieu du chapitre 27 : *D'auantage, long-temps apres l'amputation faicte, les patientz disent encore auoir la partie qui a esté amputée*, etc. — Édition citée, fol. 62 à 67.

On retrouve dans ce texte de 1552 la formule d'un onguent qui a été conservé au chapitre 25 avec quelques mots sur la levée de l'appareil ; on retrouvera de même les figures des cautères au *Liure de la grosse verolle*, chap. 33 ; j'ai cru toutefois devoir tout reproduire ici pour ne pas laisser la moindre lacune. Quant aux figures de la canule, elles ont été supprimées dans toutes les éditions postérieures ; et leur reproduction a en quelque sorte le mérite de la nouveauté.

Voyez aussi tome I, page 296, en note, un passage fort curieux de la *Briefue Collection anatomique*, sur la section des os et de la moelle dans les amputations.

Parce ie conseille au ieune Chirurgien de laisser telle cruauté et inhumanité, pour plustost suiure ceste mienne façon de pratiquer, de laquelle il a pleu à Dieu m'aduiser sans que iamais l'eusse veu faire à aucun, ony dire, ne leu, sinon en Galien au 5. liure de sa *Methode*, où il escrit, qu'il faut lier les vaisseaux vers leurs racines, qui sont le foye et le cœur, pour estancher le grand flux de sang. Or ayant plusieurs fois vsé de ceste maniere de coudre les veines et arteres aux playes recentes, esquelles se faisoit vne hemorrhagie, i'ay pensé qu'il s'en pouuoit bien autant faire en l'extirpation d'un membre. Dequoy ayant conferé auec Estienne de la Riuiere, chirurgien ordinaire du Roy, et autres Chirurgiens iurés à Paris[1], et sur ce leur ayant declaré mon opinion, furent d'aduis que nous en fissions l'espreuue au premier malade qui s'offriroit, combien que nous eussions les cauteres tous prests pour en vser au defaut de la ligature. Ce que i'ay pratiqué à l'endroit de plusieurs auec tres-bonne issue : encore depuis peu de iours en çà, en la personne d'vn postillon seruiteur de Brusquet, nommé Pirou Garbier, auquel fut coupée la iambe dextre, quatre doigts au-dessus du genoüil, pour vne Esthiomene qui luy estoit suruenue à cause d'vne fracture.

Partant ie conseille au ieune Chirurgien de laisser cette miserable maniere de brusler et carnacer (si quelque reliqua de gangrene ne le contraignoit de ce faire[1]), l'admonnestant de ne plus dire, *Ie l'ay leu au liure des anciens Praticiens, Ie l'ay veu faire à mes vieux peres et maistres, suiuant la pratique desquels ie ne puis aucunement faillir.* Ce que ie t'accorde, si tu veux entendre ton bon maistre Galien au liure cy dessus allegué, et ses semblables : mais si tu te veux arrester à ton pere et à tes maistres, pour auoir prescription de temps et licence de mal-faire, y voulant tousiours perseuerer, ainsi mesmes que que l'on fait quasi ordinairement en toutes choses, tu en rendras compte deuant Dieu, et non deuant ton pere ou tes bons maistres praticiens, qui traitent les hommes de si cruelle façon.

[1] Les éditions de 1564 et 1575 disent seulement :

Et François Rasse, tous deux chirurgiens à Paris. — Le nom de François Rasse a été effacé et le texte rédigé comme on le lit aujourd'hui, à partir de l'édition de 1579.

CHAPITRE XXVII.

LA MANIERE DE POVRSVIVRE LA CVRATION DV MEMBRE AMPVTÉ.

Or pour reprendre nostre premier point, et paracheuer la cure encommencée par le moyen des remedes propres et conuenables à nos vlceres, il faut premierement noter, qu'auparavant que d'oster les liens desquels on aura lié les vaisseaux, il convient que l'agglutination d'iceux soit faite, et de peur qu'il ne vienne nouueaux flux de sang, qu'ils soient couuerts de chair. Qui se fera en appliquant dessus quelques remedes froids, astringens, et emplastiques, comme la poudre qui s'ensuit.

[1] Cette parenthèse est encore une addition fort tardive d'A. Paré, car on ne la rencontre pour la première fois que dans l'édition posthume de 1598.

℞. Pulu. boli arm. farinæ hordei, picis resinæ, gypsi ana ℥. iiij.
Aloës, nucum cupressi, cortic. granat. ana ℥. j.
Incorporent. omnia simul, fiat pul. subtilis.

De laquelle en sera aspergée et saupoudrée toute l'vlcere par l'espace de trois ou quatre iours. Puis apres on n'en vsera qu'à l'endroit des vaisseaux qui auront esté liés, et en sera encore continué par l'espace de huit ou dix iours, à fin qu'on soit bien asseuré que les vaisseaux soient estoupés et couuerts de chair : mais sur le reste de l'vlcere sera appliqué vn digestif, et continué iusques à ce qu'elle soit tournée à suppuration. Car lors on quittera le digestif pour prendre les medicamens mondificatifs, comme sont ceux qui s'ensuiuent.

℞. Terebent. venetæ lotæ in aq. vitæ ℥. vj.
Mellis rosati colati ℥. iij.
Succi plantaginis, apij et centaurij minoris ana ℥. ij.
Bulliant omnia simul vsque ad consumptionem succorum, auferantur ab igne, addendo
Farinæ hordei et fabar. ana ℥. j.
Theriac. Gal. ℥. ß.
Aloës, myrrhæ, aristolochiæ, ana ℥. iij.
Croci ℈. j.
Fiat mundificatiuum [1].

Or il est ainsi que long temps apres l'amputation, les patiens pensent encore auoir en son entier le membre qui leur a été amputé, comme i'ay dit : ce qui leur aduient, comme il me semble, pource que les nerfs se retirent vers leur origine. Car, comme escrit Galien au liure *De motu musculorum*, contraction est la vraie et propre action du nerf et muscle, et quant à l'extension, ce n'est tant action que mouvement [1]. Or les nerfs en se retirant font grande douleur, et presque semblable aux retractions qui se font aux spasmes. Pour à quoi remedier, faut leur frotter la nucque et toute la partie affectée auec le liniment qui s'ensuit, et qui est de grande efficace contre spasme, paralysie, stupeur, contorsions, distensions, et autres affections, principalement des parties nerueuses, prouenantes de causes froides.

℞. Saluiæ, chamæpit. maioranæ, rorismarini, menthæ, rutæ, lauand. ana m. j.
Florum camomill. melil. summitatum anethi et hyperici ana p. ij.
Bacearum lauri et iuniperi ana ℥. ij.
Radic. pyreth. ʒ. ij.
Mast. assæ odoratæ ana ℥. j. ß.
Terebenthinæ venetæ ℔. j.
Olei lumbricorum, anethi et catellorum ana ℥. vj.
Olei terebenthinæ ℥. iij.
Axungiæ humanæ ℥. ij.
Croci ʒ. j.
Vini albi odoriferi ℔. j.
Ceræ quantum sufficit :
Contundenda contundantur, pulucrisanda pulucrisentur, deinde macerentur omnia in vino per noctem, posteà coquantur cum oleis et axungia prædictis in vase duplici : fiat linimentum secundum artem : in fine adde aquæ vitæ ℥. iij [2].

D'auantage en traitant ceste playe, il est conuenable de procurer la cheute des extremités des os que la scie

[1] Tout ce commencement du chapitre ne date que de l'édition de 1564 ; avec le paragraphe qui suit recommence seulement le texte de 1552.

[1] Cette citation de Galien a été ajoutée en 1579.

[2] L'édition de 1552 présente ici un passage supprimé dans les suivantes, attendu qu'il se rapportait exclusivement au traitement des amputations où l'on avait cautérisé les vaisseaux.

« Et alors que l'on verra qu'il sera temps

et l'air auront touchés [1] : ce que le Chirurgien fera par l'application des cauteres actuels sur lesdits os, en l'application desquels se doit bien garder de toucher aucunement les parties sensibles : mais en vser discretement, comme i'ay descrit par cy deuant. Sur quoi tu noteras, que les os ne se doiuent tirer par violence, ains en les esbranlant peu-à-peu : desquels nonobstant tu ne dois esperer la cheute de trente iours, ou plus ou moins, apres l'amputation. Ce fait, tu vseras des remedes propres pour consumer les chairs spongieuses et supercroissantes, comme sont vitriol bruslé, poudre de mercure, et autres, entre lesquels l'alun cuit et puluerisé en ce cas est fort commode, si on l'applique seul ou auec autres mondificatifs. De ces remedes tu pourras vser iusques à l'entiere guerison de l'vlcere, et les diuersifier comme tu verras qu'il en sera besoin [1].

de faire tomber les eschares; fault appliquer medicamentz suppuratifz et *moleficatifz* (émollients) qui en relaxant font venir le pus entre les dictes eschares et la chair, comme vn tel.

℞. Farinæ frumenti et hordei ana ℥. iiij.
Cum decocto maluarum violarum, et radicis altheæ, adde :
Butyri sine sale et axungiæ suillæ liquefactæ ana ℥. ij.
Vitellos ouorum numero iiij.

Fiat cataplasma secundum artem.

» Ou basilicon auec huille rosat, ou beurre seul, ou iaulne d'œufs agitez et battus en huile : et generalement toutes choses vnctueuses.

» Apres la chute desdictes eschares, fault mondifier auec tel ou semblable mondificatif.

℞. Terebenthinæ venetæ ℥. iiij.
Syrupi rosati, et absinth. ana ℥. ij.
Pulueris radicis aristolochiæ, ireos, mastich., aloës, myrrhæ, ana ℥. ß.

Fiat mundificatiuum.

Autre.

℞. Terebenthinæ lotæ in aqua vitæ, etc. »

(Suit la deuxiéme formule que l'on rencontre dans le texte actuel de ce chapitre; après quoi l'auteur ajoute :)

» Le mondificatif *de apio* est aussi en tel cas fort conuenable. » Folio 67.

[1] L'édition de 1552 dit : — *Que les cauteres et air auront touché : qui se fera par la reiteration des cauteres actuelz*, etc.

[1] Le chapitre finit ainsi dans toutes les éditions à partir de celle de 1564 ; mais au lieu de la dernière phrase, l'édition de 1552 portait :

« *Et te seruira* (l'alun puluerisé) *de cicatriser ou faire le cuir, et paracheuer la cure de l'vlcere : laquelle parfaicte, le patient pourra auoir main de fer, s'il a souffert amputation de la main, ou iambe de bois*, etc. » Folio 68.

Et suivaient les figures des divers membres artificiels ; jambes, mains, bras, avant-bras. Ces figures avaient été également conservées en cet endroit dans l'édition de 1564, où elles constituaient avec leur texte le chapitre 29 du *Liure septiéme ;* plus tard, et dans les éditions complètes, elles ont été reportées au Livre de la prothèse, ou *des moyens d'adiouster ce qui defaut*, chap. 12.

Au reste, on voit que Paré attache assez peu d'importance aux procédés spéciaux d'amputation pour chaque membre ; il prend la jambe pour type, et semble d'avis que le procédé suffit et doit être le même pour tous les membres. On trouve cependant un procédé particulier pour les doigts (*Liure des operations*, chap. 30); on le verra dans le chapitre suivant, pratiquer une désarticulation du coude. La grande Apologie contient plusieurs observations d'amputations faites suivant la nouvelle méthode, c'est-à-dire avec ligature des vaisseaux ; mais il est à noter qu'il ne s'agit là encore que des doigts ou de la jambe. L'amputation de la cuisse dans la continuité effrayait les chirurgiens de cette époque, comme elle avait effrayé leurs devanciers ; il semble même qu'il en était ainsi de celle du bras. Dalechamps, qui

CHAPITRE XXVIII.

HISTOIRE MEMORABLE D'VNE MORTIFICATION ADVENVE A VN SOLDAT, AVQVEL LE BRAS FVT COVPÉ A LA IOINTVRE DV COVDE [1].

I'estime auoir assez amplement traité les moyens de curer la Gangrene et Sphacele: toutesfois à fin que tu puisses mieux entendre ce que i'ay dit, ie te feray recit (comme pour exemple) d'une cure que ie fis estant à Thurin au seruice de Monsieur le Mareschal de Montejan.

Un pauure Soldat receut au bras senestre pres le carpe et iointure de la main, un coup de harquebuse : au moyen duquel la balle auoit dilaceré et rompu plusieurs os, tendons et autres parties nerueuses, dont suruint gangrene, puis esthiomene iusques à la iointure du coude, et iusques à l'espaule y auoit gangrene, et en la moitié du Thorax grande inflamma-

met en regard dans son ouvrage les grandes autorités chirurgicales, ne va pas au-delà de ce qu'enseignait Albucasis: c'est-à-dire que dans les cas de gangrène on amputait dans les articulations des doigts, du poignet et du coude, des orteils, du cou-de-pied et du genou; mais quand la gangrène montait plus haut, elle était considérée comme mortelle. A cette doctrine d'Albucasis on ajoutait celle des anciens qui coupaient dans la continuité, mais toujours au-dessous des grandes articulations du genou et du coude; et la désarticulation du cou-de-pied, si elle avait jamais été pratiquée, se trouva naturellement proscrite, ainsi que celle de la partie inférieure de la jambe, par l'autorité d'A. Paré, appuyée de son histoire du capitaine Le Clerc.

[1] Ce chapitre fait déjà suite au *Traité de gangrene et mortification* dans l'édition de 1552, où on le trouve rédigé dans les mêmes termes, folios 73 à 76, à part quelques changements de peu d'importance qui ont été faits dans les éditions ultérieures, et qui seront notés en leur lieu. Mais l'histoire qui en fait le fond avait déjà été publiée dans le *Traité des playes d'hacquebutes* de 1545; elle commence au folio 22, immédiatement après ce qui fait aujourd'hui le chapitre 10; et elle offre d'assez notables différences avec le récit actuel pour qu'il y ait intérêt à les reproduire. Voici d'abord comment elle est annoncée.

« Aultres plus griefs accidens suruiennent comme i'ay prediet, à cause de la grande dilaceration et ruption des parties nerueuses, et fractures d'os : comme spasme, paralysie, gangrenes, sphaceles, mortifications, et aultres : desquelz suffira en faire mention d'vn pour exemple, lequel je vy estant à Turin au service de monseigneur le mareschal de Monte Ihean, l'an mil cinq cens trente huict. »

L'histoire commence ensuite ainsi qu'on la lit ici jusqu'à la mention de la gangrene; alors l'auteur continue :

« Semblablement auoit grands routz, desquelz la cause principale estoient les vapeurs pourris, et esleués de la mortification, qui ainsi se communiquoient aux parties nobles par le moyen des veines et arteres (folio 23, verso.). Or fut ledict souldart delaissé de plusieurs chirurgiens : parquoy ie fus appellé, et voyant grande noirceur, feteur, froideur (pour l'extinction de chaleur naturelle), grande mollesse, en laquelle quand estoit comprimée demeuroit cauité sans se releuer, et separation du cuir d'auec la chair soubiacente : aussi priuation du mouuement et sentiment, qui sont les vrays signes d'esthiomenes et mortifications : donc voyant telz signes et stimulé de quelqu'un de ses amys, meu de pitié, i'osay suiuant le commandement de nostre art, luy extirper le bras par la ioincture du coulde : mais auparauant l'œuure, luy feis ligature audessus du coulde, assés estroitement serrée, tant pour euiter l'hemorrhagie que pour luy hebeter et empescher le sentiment pendant l'operation : ce nonobstant y suruint grande he-

tion, et ja notable preparation de gangrene : dont auoit le patient grands routemens, syncopes inquietudes, et autres mauvais accidents denonceans la mort. Parquoi ledit soldat fut delaissé de plusieurs Chirurgiens, et alors fus stimulé d'aucuns de ses amis de le visiter, ce que ie fis : et apres avoir connu ladite mortification, prins la hardiesse, suiuant le commandement de nostre Art, luy couper le bras par la iointure du coude. Et

morrhagie, à cause des grands vaisseaulx qui sont en icelle partie : et nonobstant laissay suffisemment fluer le sang pour mieulx descharger et alleger la partie, et seicher la gangrene, ia tendant à sphacelus et mortification. puis i'arretay le sang auec cauteres actuelz : et ainsi i'amputay ledict bras sans scie. pourceque la mortification n'estoit oultre la ioincture. Ce faict desliay la ligature, faisant sur la gangrene trois grandes et profondes incisions, euitant la partie interne du bras, à cause des vaisseaulx, et grande multitude de nerfz qui y sont : et de rechef cauterisay lesdictes incisions, tant pour arrester le sang que pour roborer la partie, pour raison de la grande dessiccation, consumption et viuification que font lesdicts cauteres en telles dispositions. Puis i'applicquay grande quantité de refrenatifz et repercussifz sur l'inflammation du thorax : et aussi sur la gangrene, pour oster l'ardeur et qualité du feu delaissée par les cauteres, comme cestuy.

℞. Boli armeni subtiliter pulueri lib. vnam.
. Terræ sigillatæ ℥. iiij.
Albumina ouorum decem.
Olei rosati ℥. vi.
Aceti ℥. iiij.
Aquæ plantaginis et solani ana ℥. iij.

Incorporentur omnia simul, fiat linimentum.

» Aulcuns vsent d'huiles seules aux inflammations : ce que ie n'appreuue, pourceque promptement s'enflamment au moyen de leur substance oleagineuse. Et tost apres pour conforter le patient, tant pour la resolution des esprits que pour les vapeurs infectes qui estoient communiquées aux parties nobles par les veines et arteres du lieu gangrené : ie luy donnay à boire vne drachme de theriach dissoult en eaue de fleurs de buglos e et borraiche : ce que ie continuay par aulcuns iours, en luy faisant vser de sirops cordialz, comme rosat, de buglosse : et parfoys conserue de roses, et sur le cœur luy applicquay tel epitheme :

℞. Aquæ buglossi, rosarum, nenuphar. ana ℥. iij.
Aceti scyllitici ℥. vnam.
Mithridatii, theriacæ ana ʒ. iij.
Trochiscorum de camphora ʒ. vnam.
Florum cordialium puluerizat. ana p. ij.
Croci ℈. vnum.

Dissoluantur omnia simul, fiat epithema.

» Et souuent estoit applicqué tiede, auec vne esponge neufue, et ainsi continuay lesdictes choses, iusques à tant qu'il n'auoit aulcuns routements. Et pour faire cheoir les eschares, i'y applicquay tel detersif.

℞. Olei rosati, butyri recentis et sine sale ana ℥. iij.
Vitellos ouorum iiij.
Theriacæ Gal. ʒ. ij.
Croci ℈. semi.

Incorporentur simul.

» Et en vsay tant que lesdictes eschares furent cheutes. Et sur la partie gangrenée, cestuy cataplasme et non medicamens repercussifz, pource qu'ilz opilent et esteignent la chaleur naturelle de la partie gangrenée.

℞. Farinæ fabarum, orobi, hordei, fœnigr. ana lib. semis.
Salis communis ℥. iiij.
Mellis communis ℔. semis.
Florum camomillæ, aneth. et melilo. ana m. semis.
Aquæ vitæ ℔. semis.

Incorporentur omnia simul, et bulliant parum cum oxymel. scyllitic. quantum sufficit : fiat cataplasma vt decet.

» I'ay trouué ledict cataplasme de grande

en premier lieu luy liay estroitement le bras au-dessus du coude pour les raisons susdites : ce fait, luy coupay le bras sans scie, pour-ce que la mortification n'estoit outre la iointure du coude : et là commençay l'amputation, incisant les ligamens qui ioignent les os. Et ne se faut esbahir de telle amputation de la iointure : car Hippocrates en la quatriéme section de son liure *des Articles*, la recommande et dit qu'elle est fort facile à guerir, et n'y voit rien à craindre que la syncope, à cause de la douleur en l'incision des tendons et ligaments communs.

Mon incision faite, nonobstant la ligature suruint grand flux de sang, à cause des vaisseaux qui sont en icelle partie, lequel laissay suffisamment couler pour descharger, alle-

et merueilleuse efficace : et non sans raison, pource qu'il est aperitif et incisif, à cause de l'oxymel, et desiceatif pour les farines et sel, resolutif pour les fleurs, roboratif de la chaleur naturelle pour l'eauc de vie, et detersif pour le miel.

Vn autre de semblable vertu.

℞. Farinæ fœnigr. faba. orobi et lupinorum ana ℥. v.
Succi absinth. saluiæ ana ℥. iiij.
Salis communis ℥. iij.
Olei anethi et cham. ana ℥. iij. semis.
Terebinth. ℥. sex.

Et cum sufficienti quant. lixiuij. tonsoris, ad ignem lentum fiat cataplasma : in fine adde aquæ vitæ ℥. iij.

» Apres les escharres cheutes n'auoit grand sentiment à la chair : parquoy vsay d'ablution faites en telle maniere.

℞. Laxiuij. clari, aecti ana ℔. vnam.
Aquæ vitæ ℔. semis.
Salis communis ℥. iiij.
Ægyptiaci ℥. sex.

Bulliant omnia simul.

» Puis applicquois sur les plumaceaux de l'vnguent qui s'ensuit.

℞. Mellis rosati ℥. quatuor.
Aluminis rochæ ℥. tres.
Floris æris ℥. ij.
Salis gemmæ ℥. vnam.
Sublimati ℥. vnam.
Aecti rosati ℥. sex.

Bulliant omnia simul vsque ad spissitudinem mellis, fiat vnguentum.

» Et apres que les escharres estoient separées, ie detergeoie, et mundifioie auec tel mundificatif :

℞. Terebenth. lotæ in aquâ vitæ ℥. sex.
Mellis rosati colati ℥. tres.
Succi plantaginis, apij, centaurij minoris ana ℥. duas :

Bulliant omnia simul vsque ad consumptionem succorum, auferantur ab igne, addendo
Farinæ hordei et fabarum ana ℥. vnam.
Theriacæ ℥. semis.
Aloës, myrrhæ. aristolochæ ana ℥ : tres.
Croci ℈. vnam.

Fiat mundificatiuum.

» Puis incarnay auec tel sarcotic.

℞. Therebenth. venet. lotæ in aquâ hordei ℥. quatuor.
Mellis rosati ℥. duas.
Farinæ hordei ʒ. vnam semis.
Thuris, myrrhæ, aloës, ireos ana ʒ. vnam.

Incorpor. omnia simul et fiat sarcoticum.

» Et fault augmenter ou diminuer la siccité, selon la quantité et qualité de la sanie. »

Après tous ces détails il passe à l'histoire du spasme qui saisit le malade ; il n'a rien changé à la description, mais il décrit les liniments tout au long, les voici :

℞. Olei prædicti cx decoc. catellorum ℥. sex.
Olei cham. anethi, lilio. et de euphorbio ana ʒ. ij.
Vnguenti dialth. ℥. iiij.
Aquæ vitæ ℥. ij. semis.

Liquefiant omnia simul, fiat linimentum.

« En pareil cas on pourroit vser de celuy

ger, et euentiler la partie, et aussi pour empescher la gangrene qui estoit au bras, ja tendant à mortification. Puis arrestay ledit sang auec cauteres actuels, n'ayant en ce temps-là autre methode ni façon de faire : ce fait, desliay doucement la ligature, et apres fis sur la gangrene plusieurs grandes et profondes incisions, euitant la partie interne du bras, à cause des grosses veines, arteres, et multitude de nerfs qui y sont. Et de rechef cauterisay quelqu'vnes des incisions, tant pour arrester le sang, que pour deseicher et consumer aucune matiere virulente imbue en la partie : puis appliquay des remedes cy deuant escrits, sur icelle : et sur l'inflammation du Thorax, grande quantité de refrenatifs et repercussifs : pareillement epithemes sur le cœur, et autres choses cordiales que ie luy donnay : lesquels remedes je continuay iusques à tant que les routemens et autres accidens aduenus par le moyen des vapeurs esleuées de la pourriture, et communiquées au cœur par les arteres, furent sedés et appaisés.

Or ie ne puis omettre à raconter (pour s'en donner garde) que quinze iours apres suruint au pauure soldat vn spasme, lequel i'auois parauant prognostiqué, à cause du froid, et qu'il estoit mal couché en un grenier, là où non seulement avoit peu de couuerture, mais aussi estoit exposé à tous vents, sans feu, et autres choses necessaires à la vie humaine. Et le voyant en tel spasme et retraction de membres, les dents serrées, les léures et toute la face tortue et reti-

qui s'ensuit, lequel est de tres grande efficace contre spasme, paralysie, stupeur et contorsions, distensions et aultres affections, principalement des parties nerueuses prouenantes de causes froides.

℞. Saluiæ, chamepiteos, etc. »

Ici la longue formule que l'on a lue à la page 231, deuxième colonne; car ce que Paré oublie le moins ce sont ses formules, et parmi les précédentes on a dû en remarquer aussi qui ont trouvé place en quelque autre endroit du texte actuel.

Le malade est ensuite mis dans le fumier, où bientôt il est pris d'un petit flux de ventre et d'une grosse sueur ; puis l'auteur ajoute :

« Et cependant qu'il ne pouuoit ouurir la bouche, le nourrisoye de laict venant de la vache et par interualles de sorbitions : par ce moyen fut guery de spasme. »

On voit qu'il ne s'agit en aucune façon de l'emploi des dilatatoires. Ce fut dans l'édition de 1552 que Paré dit qu'il les avait employés; et celui qu'il figurait n'était autre que celui qu'il reporta plus tard au *Liure des playes en general*, chap. 10, *De la cure du spasme*, où nous l'avons reproduit. Dans l'édition de 1564 c'était encore la même figure, mais il y joignait celle que l'on voit ici, avec ce titre : *Autre dilatatoire plus fort*. Enfin, dans les éditions complètes, c'est ce dernier qui est resté, et qui est réputé avoir servi au pauvre soldat de Turin, à une époque où très probablement il n'avait pas encore été inventé.

Deux autres phrases ont été aussi très modifiées, et il peut être utile de les rétablir, soit comme document touchant l'histoire de Paré lui-même, soit pour rétablir l'intégrité de l'observation. Les voici comme on les lit dans la petite édition de 1545 :

« Ce que souuentes foys auois veu faire et faict à l'Hostel-Dieu de Paris, en cas semblables. Ainsi tomba assés bonne partie de l'extremité d'iceluy os adiutoire, tant à cause de l'air interieur, etc. »

Ajoutons, pour compléter nos remarques sur le texte de cette histoire, que la mention d'Hippocrate à propos de l'amputation dans les articles n'y a été insérée qu'à partir de l'édition de 1575, et que l'observation faite par l'auteur à propos des cautères actuels, *n'ayant en ce temps-là autre methode ni façon de faire*, ne date que de l'édition de 1564.

rée, comme s'il eust voulu rire du ris Sardonic, qui sont signes manifestes de conuulsion : esmeu de pitié, et desirant faire le deu de mon Art, ne pouuant autre chose luy faire pour lors, le fis mettre en vne estable en laquelle estoit grand nombre de bestail et grande quantité de fumier : puis trouuay moyen d'auoir du feu en deux rechauds, pres lesquels luy frottay la nucque, bras et iambes, euitant les parties pectorales, auec linimens cy deuant escrits pour les retractions et spasmes. Apres enueloppay ledit patient en vn drap chaud, le situant audit fumier, l'ayant premierement garni et couuert de paille blanche : puis fut dudit fumier tres bien couuert, où il demeura trois iours et trois nuicts sans se leuer : dedans lequel luy suruint vn petit flux de ventre et vne grosse sueur : ce pendant commença vn petit à ouurir la bouche, dont peu à peu luy aiday auecques tel instrument, lequel ie mettois entre ses dents.

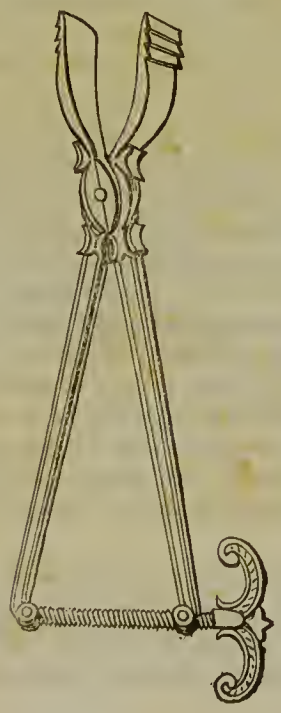

Apres auoir ouuert la bouche par cedit instrument, luy mettois vn petit baston de saux[1], à fin que la bouche demeurast ouuerte, ayant retiré ledit instrument : et ce pendant qu'il ne pouuoit mascher, ie luy faisois donner du laict de vache et œufs mollets : par ces moyens fut gueri dudit spasme. Consequemment ie suiuis la cure du bras, en reïterant l'application des cauteres actuels sur l'extremité de l'os adiutoire, pour tousiours consumer et seicher les humidités estranges : et te faut noter, que le patient auoit grande delectation lors qu'on luy appliquoit lesdits cauteres, pource qu'il disoit sentir vn prurit tout au long dudit os adiutoire, qui estoit pour la chaleur communiquée par le moyen desdits cauteres le long de l'os. Ce que souuentes fois auois veu aduenir à l'hostel-Dieu de Paris en cas semblables. Ainsi tomberent grandes squames ou escailles de l'extremité dudit os, tant pour l'air exterieur, que pour l'application desdits cauteres. Pareillement ie fomentois souuent la partie affectée, pour tousiours la deseicher et roborer : lesquelles fomentations estoient faites auecques vn vin austere, gros et astringent, auquel faisois boüillir roses rouges, absinthe, sauge, laurier, fleurs de camomille

[1] Il est besoin d'expliquer ce que c'était que ce *baston de saux* que Paré mettait entre les dents de son malade. Il n'en est pas question dans l'édition de 1545. Celle de 1552 porte : *vn petit bois de baston de torche ;* celle de 1564, *vn petit baston de torche* ; ce qui veut dire un de ces petits bâtons que l'on met dans les fanons à fractures. Voyez le *Liure des bandages*, chap. 10. C'est à partir de l'édition de 1575 qu'on a lu *baston de saux* ; l'édition latine traduit : *Insertis hinc et illinc salicis bacillis*, *de petits bâtons de saule.*

et melilot, aneth, et autres medicamens predits: par ainsi fut gueri le pauure soldat.

Parquoy faut que le Chirurgien ait tousiours deuant les yeux, que Dieu et Nature luy commandent ne laisser les patiens sans faire tousiours son deuoir, combien qu'il preuoye tous signes mortels. Car Nature fait souuent ce qu'il semble au Chirurgien estre impossible: comme tres-sagement nous demonstre l'vn de nos Docteurs anciens, disant, *Contingunt in morbis monstra, sicut et in natura* [1].

A cette cause ie prie les Chirurgiens commençans à operer en l'art, qu'ils n'ayent vouloir de laisser les pauures languissans, sans les medicamenter: ce nonobstant quelques grandes playes ou autres dispositions contre nature qu'ils puissent auoir. Car souuentes fois l'on voit plusieurs playes, et autres maladies, apres auoir esté delaissées et deplorées, guerir.

Et pour retourner à nostre matiere, i'ay bien voulu traiter telles cures desesperées et laissées, à fin de tousiours stimuler et donner courage aux ieunes Chirurgiens qui commencent à exercer l'art, de non laisser les griefs bles-

[1] *Corn. Celsus.* — A. P. — Cette note marginale ne se trouve que dans l'édition de 1552.

Ici finissent le chapitre et le livre dans toutes les éditions complètes; il est donc essentiel de rendre raison de l'addition des deux derniers paragraphes.

Ces deux paragraphes, tout-à-fait dignes et de la piété et de l'expérience d'A. Paré, se lisent déjà dans son *Traité des playes par hacquebutes* de 1545, folios 59 et 61; ils sont répétés dans l'édition de 1552, folios 76 et 79, et enfin dans celle de 1564, où le premier commence et l'autre termine le 21e chapitre du *Liure des gangreues et mortifications*. Ce 21e chapitre, intitulé: *Recueil de quelques histoires notables obseruées par l'autheur*, a été retranché du livre dans les éditions complètes; et les histoires notables ont bien été reportées ailleurs, mais les réflexions qui leur servaient de prologue et d'épilogue ne purent trouver place; et en vérité, pour les conserver, il fallait les mettre comme je l'ai fait, au lieu qu'elles avaient primitivement occupé.

C'est par ces réflexions que se terminaient donc et les deux éditions de 1545 et 1552, et le livre indiqué de celle de 1564. Mais à l'appui et comme exemple, chacune de ces éditions apportait un certain nombre d'histoires qui n'étaient pas les mêmes dans toutes.

Ainsi on lit dans l'édition de 1545 l'histoire du soldat du capitaine Renouard, reportée depuis par l'auteur au chapitre *Des playes de poitrine* (ci-devant page 97); — puis une autre où Paré se trouva en consultation avec Thierry de Héry et Loys Drouet; celle-ci avait été oubliée dans les OEuvres complètes, je l'ai reportée au chapitre *Des playes du cerueau* (ci-devant, page 71), et je saisis cette occasion de rectifier l'erreur commise dans la note qui s'y rapporte, et d'après laquelle cette histoire daterait seulement de 1552. La troisième est celle du serviteur de M. de Champaigne, intercalée plus tard par A. Paré au chapitre 31 du *Liure des playes en particulier* (voyez ci-devant, page 92); et enfin après ces trois histoires l'auteur continuait ainsi, folio 61:

« *Pareillement en racompteroys de plusieurs autres, entre lesquelz aulcuns auoient eu coups d'estoc au trauers du corps, et toutesfoys ont recouuert santé: mais monstrer icy la methode et maniere comme ils ont esté pensés, ce seroit comme i'ay diet, oultre mon scop, qui n'est icy d'escripre la cure des playes: car i'ay proposé, Dieu aydant, en faire vne practique, laquelle i'espere escripre et mettre en lumiere si ie connois ce mien petit labeur estre aggreable aux ieunes studieux de chirurgie. Et pour retourner à nostre matiere*, etc.: comme le paragraphe par lequel j'ai terminé le dixième livre.

L'édition de 1552 contient sept histoires: 1° celle du soldat du capitaine Renouard; 2° celle où sont mentionnées Thierry de Hery et Drouet; 3° l'histoire si curieuse de Pierre

sés, encore qu'ils ayent signes mortels, mais s'efforcer à faire ce que l'art commande : les priant n'y besongner par acquit, ni aussi les laisser par defaut de payement s'ils sont indigens, mais plustost leur aider par vne charité, laquelle nous sommes tous tenus par le commandement de Dieu exercer l'vn enuers l'autre. Et là où on auroit fait quelque cure digne de louange, ne se la faut attribuer, mais à Dieu : considerant et connoissant que toutes bonnes choses procedent de luy, comme d'vne fontaine qui ne se peut espuiser, et rien de nous comme de nous. Par ainsi luy faut rendre grace de toutes nos bonnes œuvres : lequel ie supplie, de tout le pouuoir qui est en moy mis par sa bonté infinie, qu'il luy plaise nous faire entendre la cause et fin pour laquelle sa diuinité nous a donné estre, à fin de n'estre frustrés d'icelle.

Aubert, omise dans toutes les autres éditions et que j'ai reproduite ci-devant, page 72 ; 4° celle du serviteur de M. de Champaigne ; 5° celle du duc de Guise, reportée au chapitre *De la commotion du cerueau* (ci-devant, page 25) ; 6° une autre relative à l'argentier du roi de Portugal, qui se trouve aujourd'hui au chapitre *Des playes du ventre inferieur* (ci-devant page 106) ; 7° et enfin la dernière, concernant un gentilhomme de Vitreÿ, omise dans toutes les autres éditions, et que j'ai reproduite dans une note de la même page 106. Après quoi l'auteur continuait ainsi :

« *De plusieurs autres ie pourroye faire recit : mais monstrer icy comme ilz ont esté pensés, ce seroit (comme i'ay dict) oultre mon scope, qui n'est d'escrire en ce lieu la cure des playes. Car i'ay proposé (Dieu aydant) en faire vne pratique, laquelle en bref i'espere mettre en lumiere, auec les figures et pourtraitz de tous ou de la pluspart des instrumentz qui appartiennent à la chirurgie, si ie cognois ce mien petit labeur estre aggreable aux ieunes studieux de chirurgie.* »

Et enfin suivait le paragraphe : *Et pour retourner à nostre matiere,* qui terminait également l'ouvrage.

Enfin dans l'édition de 1564, le chapitre du 7e livre commence par le paragraphe : *Ie prie les ieunes chirurgiens*, etc. ; donne ensuite les histoires première, quatrième et sixième de l'édition de 1552, et termine sans plus par l'épilogue ordinaire.

Ici se présente une réflexion que je ne saurais passer sous silence.

On comprend parfaitement pourquoi les histoires transférées ailleurs n'ont pu être conservées dans leur lieu primitif ; on ne voit pas aussi bien la raison de la suppression des autres. La seule que je puisse en donner est la négligence avec laquelle l'auteur revoyait ses nouvelles éditions, et j'en trouve ici même une preuve notable. L'édition de 1552, en rapportant la sixième et la septième observations, portait en marge : *Deux histoires comme exemples ;* celle de 1564 annonce également en marge : *Deux histoires*, et cependant elle n'en donne qu'une. L'autre aura probablement sauté avec le paragraphe suivant, et par un simple défaut d'attention.

LE ONZIÉME LIVRE

TRAITANT DES

VLCERES, FISTVLES ET HEMORRHOIDES[1].

CHAPITRE I.

DE LA DEFINITION ET CAVSE DES VLCERES.

Nous auons par cy deuant traité de la nature, difference, causes, signes et curation des playes sanglantes. Il faut maintenant parler des vlceres, qui est vne solution de continuité aux parties molles, non sanglante, ains inueterée, de laquelle sort pus ou sanie, quelquesfois estant accompagnée d'vne ou plusieurs indispositions qui empeschent et retardent l'vnion et consolidation d'icelle : ou pour dire plus briefuement selon Galien, chapitre 6 du livre *De constitutione artis*, solution de continuité faite par erosion[2].

Les causes sont internes ou externes.

Les causes internes sont humeurs pechans plus en qualité qu'en quantité, et quelquefois en tous les deux : lesquels pour leur malignité font erosion au cuir et parties molles. Ce qui prouient par vn mauuais regime

[1] Je trouve ce livre publié pour la première fois dans l'édition complète de 1575; toutefois la façon même dont il débute semble indiquer qu'il a paru d'abord avec le livre *Des playes en general* et immédiatement après, dans la petite édition de 1572 que je n'ai pu me procurer. Quoi qu'il en soit, de 1575 à 1579 il a subi de très grandes modifications. Dans la première édition, il se composait en tout de 9 chapitres; 4 pour les ulcères, et les 5 autres pour les varices, les fistules et les hémorrhoïdes. Dans celle de 1579, il se trouve augmenté de 16 chapitres tous consacrés aux ulcères, sans compter d'autres additions de détail.

Du reste, c'est un livre presque entièrement emprunté à Hippocrate et à Galien, comme on le verra facilement par les fréquentes citations de ces deux autorités; et ce qui appartient en propre à Paré s'y réduit à fort peu de chose.

Plusieurs auteurs du commencement du XVIe siècle avaient traité spécialement des ulceres; par exemple, Ange de Bologne et Paracelse; je n'ai point mis toutefois leurs doctrines en regard de celle de Paré dans les notes ajoutées au texte, pour des raisons tout opposées. Ange de Bologne a trop peu de choses en propre; et Paracelse, au contraire, a des théories et une pratique trop opposées de tout point à celles des anciens et de Paré pour qu'il y ait quelque utilité dans ce rapprochement. J'ai cru devoir me borner à ce que j'en ai dit dans mon Introduction.

[2] Cette citation est une addition de 1579.

de viure, ou pour quelque vice qui est en quelque partie principale, comme au foie, à la ratelle, ou par toute l'habitude du corps.

Les causes externes sont, comme extreme froideur, qui occupera quelque partie, et principalement les extremités, à sçauoir bras et iambes, dont s'ensuit douleur, qui est cause d'attirer le sang et esprits à icelle, qui se corrompent par le defaut de la chaleur naturelle et extreme froideur, dont s'ensuit l'vlceration de la partie. Semblablement, vlcere vient à raison d'un coup, ou froissement, ou pour application de medicamens acres, ou pour quelque combustion. Aussi contagion et attouchement peut estre cause d'vlcere : ce qui est manifeste à voir à ceux qui ont vlceres aux parties honteuses, ou qui auront couché auec quelqu'vn qui auroit la maladie venerienne[1].

[1] Des deux tables qui suivent, la première se rencontre déjà dans l'édition de 1575; la seconde date seulement de 1579. Du reste on peut en retrouver non seulement l'idée, mais les principaux détails dans la chirurgie de Tagault, comme nous l'avons dit déjà pour les tables des tumeurs et des plaies en général.

- **Vlcere** est solution de continuité en partie molle, d'où sort matiere et sanie: et est double.
  - *Simple*, seul et sans adionction d'autre disposition, duquel sont prises les differences
    - Propres de trois choses, à sçauoir, de la
      - *Figure*, dont est dit l'vlcere: Rond, tortu, crochu, triangle.
      - *Dimension en longueur, largeur, profondeur*: vlcere: Long, court, large, estroit, medioere, superficiel, profond, moyen.
      - *Egalité, ou inegalité*, vlcere: Egal: aussi long, large, profond, et ce tant en vn endroit qu'à l'autre. Inegal au contraire.
    - Moins propres ou accidentaires de six choses, comme du
      - *Temps*, vlcere: Recent, Inueteré. De briefue ou longue durée.
      - *Apparence*, vlcere: Euident: Du tout. Caché: En partie.
      - *Maniere de generation*, vlcere: Deschiré, Incisé: Partie deschiré, et partie incisé.
      - *Situation*
        - Generale, vlcere: Anterieur, posterieur. Interieur, exterieur. Superieur, inferieur. Dextre, senestre.
        - Speciale: Au commencement, au milieu, en la fin d'vn Muscle, ou autre partie.
      - *Partie*
        - *Similaire*, vlcere au cuir, en la chair, etc.
        - *Organique*, vlcere au nez, en l'oreille, en l'œil.
      - *Autres accidens*, comme vlcere
        - Telephien, parce que Telephus en a esté malade.
        - Chironien, parce que Chiron en a guari le premier.
        - Chancreux, parce qu'il ressemble à tel animal.
  - *Composé* en plusieurs manieres, qui ne sont differences d'vlceres, mais additions d'iceux, auec
    - *Cause*, vlcere: Cacochyme. Rheumatique. Enuenimé.
    - *Maladie* en
      - *Intemperature simple ou composée*, vlcere: Chaud, froid. Sec, humide. Chaud et sec, chaud et humide. Froid et sec, froid et humide.
      - *Incommoderation*, vlcere: Auec luxation, aspre, calleux, fistuleux, cauerneux, sinueux.
      - *Intemperature et incommoderation ensemble*, vlcere: Phlegmoneux. Erysipelateux. Oedemateux. Scirrheux.
    - *Symptome*, vlcere: Phagedenique, douloureux, sordide, virulent, etc.
    - *Cause et maladie*, *Cause et symptome*, *Maladie et symptome*, *Cause, maladie et symptome*: Pour exemple accommode icy les appellations dessusdites és trois complications particulieres.

Qui sortent des Vlceres, Fistules et Apostemes.

- La difference de la matiere estrange qui sort des vlceres, fistules et apostemes, est prise
  - *De la nature des parties mesmes*, lesquelles sont
    - Similaires, comme
      - Des parties charneuses sort vn exerement
        - Espais, egal, lisse, blanc, et non fetide; appellé des anciens à cause de son espaisseur, pus.
      - Des os et cartilages pourris,
        - Noir, verdoyant, huileux et fetide, et s'appelle par les Grecs *Elæodes*, d'autant qu'il ressemble à l'huile. — *Celse*, *liu.* 5, *chap.* 26.
      - Des nerfs, veines, arteres, tendons et membranes, qui couurent les museles,
        - Sanieux,
        - Subtil,
        - Glueux,
          - Mais si par l'acrimonie d'iceluy la veine est erodée, il en sort vn sang gros, et de l'artere subtil, chaud et boüillant, auec pulsation et sautellement.
    - Organiques, comme
      - Du thorax,
        - Fetide,
        - Grisatre,
        - Cadauereux,
        - Aucunesfois verdoyant,
          - Et sort en toussant, et est quelquesfois ietté, non seulement par l'vlcere, mais aussi par la bouche, par le siege et par les vrines.
      - De la bouche vlcerée, et des parties pudibondes
        - De diuerse couleur et de mauvaise odeur.
      - Des genoüils et autres iointures
        - Fort onctueux et glaireux.
  - *De la diuersité des humeurs*, comme
    - Du sang au Phlegmon,
      - Blanc.
      - Esgal.
      - Lisse.
    - De la bile en Erysipele,
      - Iaunastre,
      - Subtil.
    - De la bile noire au Chancre.
      - Noirastre,
      - Liuide.
    - De la pituite en l'Oedeme.
      - Aqueux,
      - Visqueux.
  - *De la diuersité des tumeurs*, comme
    - De la teigne, des escrouëlles, des charbons pestiferés, des bubons, veneneux, des contusions par bastons à feu.
      - Fetide.
    - Des gangrenes et mortifications
      - Noire, fetide, verdoyante, sentant vne odeur si puante et cadauereuse que difficilement on la peut endurer.
  - *De la matiere qui represente*, comme
    - En l'abcés nommé *Meliceride*, est semblable en couleur et consistance à *Steatome*, *Atherome*,
      - Miel,
      - Suif,
      - Bouillie.
    - En autres abcés, autres corps qui ont forme plus estrange, comme
      - Pierre, craye, sablon, charbon, coquilles de limaçons, espics, chairs, cartilages, corne dure et spongieuse, os, poil, voirre certains animaux, tant vifs que morts.

CHAPITRE II.

QVE C'EST QV'IL FAVT ENTENDRE PAR CES MOTS : *Pus, Ichor, Sanies, Sordes, Rhos, Cambium et Gluten*[1].

Ichor et *Sanies* ne sont en rien differens, sinon que *Ichor* est un mot Grec, et *Sanies* est Latin. L'un et l'autre est pris maintenant pour toute humidité subtile et aqueuse qui est contenue parmi les humeurs dedans les veines : maintenant aussi pour tout excrement sanieux, subtil et humide, lequel sort des vlceres, ou bien qui exude des corps morts. Galien l'accomparage au lait clair, nommé en Latin *Serum :* lequel est tiré du lait caillé, quand on fait le fromage[2] : et est tel excrement (comme escrit Celse[3]) trouué aux ulceres malings, et principalement à ceux des nerfs, quand une inflammation a precedé.

Sordes est un mot Latin, tiré d'un mot grec dit *Rypos*, lequel vient de *Rypao*, ou *Rypeo*, qui est autant à dire qu'estre ord, sale et crasseux. Tellement que *Rypos* ou *Sordes*, signifie proprement le plus gros excrement, lequel apres la troisiéme concoction, sort et exsude dessus la peau et epiderme, où estant amassé il est appellé crasse: et ceux qui abondent en tel excrement sont nommés crasseux. Il se prend aussi pour l'excrement[1] ou plus grosse ordure qui s'amasse aux vlceres, et qui s'apparoist dessus la langue des febricitans. Pour ceste cause, Galien dit[2] que *Rypos* ou *Sordes* n'est autre chose qu'vn excrement gros, qui rend l'vlcere ord et salle, et *Ichor* ou *Sanies*, un autre excrement aqueux et subtil, qui le rend humide.

Ce mot, qui est en François appellé *Bouë*, en Latin *Pus*, et en Grec *Pyon*, signifie un humeur putride, qui ressemble à peu près à la substance des parties spermatiques. Les anciens l'ont ainsi appellé, à cause de son espaisseur et blancheur, comme tesmoigne l'auteur du liure appellé *Onomastus*.

Cambium, *Ros* et *Gluten*, ce sont trois mots qui ont esté inuentés par les recens pour exprimer la nature de l'humeur alimentaire, lequel humeur seul Galien escrit deuoir estre dit proprement *Alimentum*, par ce que actuellement il nourrit[3]. Toutesfois pour sçauoir la distinction de ces mots, il faut entendre que l'humeur qui exude et sort dehors par les emboucheures des veines capillaires, pour estre diffus et apposé aux parties qui doivent estre nourries, est appellé *Ros*, pour autant qu'en maniere et façon de rosée, il est espandu par les places vuides des parties similaires, pour leur nourriture. Icelui s'estant par assimilation un peu espaissi et comme congelé, s'agglu-

[1] Ce chapitre est encore une addition de 1579. Il se présentait avec le titre que je lui ai laissé, sans prendre rang parmi les chapitres, je l'ai intitulé *Chapitre* 2, ce qui change toute la numération des suivants.

Au reste quelques unes de ces définitions se lisaient déja en 1575 à la fin du chapitre 4, où elles ont été conservées malgré le double emploi manifeste.

[2] Galien, liure 2. *Des clemens.* — A. P.

[3] Liure 5. chap. 26. — A. P.

[1] L'édition de 1579 portait : *Il se prend aussi pour l'ordure qui s'amasse entre les ongles des doigts, comme il fait aussi pour l'excrement*, etc.

[2] Liure 3. *de la methode.* — A. P.

[3] Liure 7. chap. 6. *De la methode.* — A. P.

tine et attache aux fibres solides des parties, dont il est appelé *Gluten*, ou carniforme : apres qu'il est transmué et parfaitement assimilé à la propre substance desdites parties, est appellé *Cambium*, qui est un mot barbare.

CHAPITRE III.

LES SIGNES DES VLCERES.

Selon la diuersité et difference des vlceres, il y a aussi diuers signes. Car lors qu'il y a pourriture, et que d'icelle sort vapeur fetide et cadauereuse accompagnée de sordicie, c'est signe d'vne *vlcere putride*. Ainsi, *vlcere corrosiue* est celle qui, par la malignité de sa matiere, ronge et consomme les parties qui luy sont voisines.

L'*vlcere sordide* est pleine de gros excremens et visqueux, auec vne chair molle, superflue et crousteuse.

Vlcere cauerneuse a l'orifice petit et estroit, avec profondité non apparente, et plusieurs anfractuosités de costé et d'autre, sans toutefois qu'il y aye callosité ny dureté.

L'*vlcere fistuleuse* est semblable à la susdite, sinon qu'il y a callosité et dureté des labies et parois de la profondeur et cauernosité.

L'*vlcere chancreuse* est horrible à voir, ayant les léures dures et renuersées, de laquelle sort un virus puant et fetide, et quelquesfois du sang, et autour d'icelle sont les veines tumefiées, comme nous auons monstré au chap. du Chancre.

Vlcere dyscrasiée est celle qui est accompagnée de quelque intemperature froide, chaude, humide ou seiche, ou compliquée d'icelles.

Vlcere cacoëthe est celle qui ne se peut guarir par remedes deuëment appliqués, à cause qu'il y a au corps, ou à la partie ulcerée, quelque cause occulte, de laquelle n'est possible donner raison, qui empesche la guarison.

L'*vlcere rheumatique* est lors qu'en la partie flue quantité d'humeur qui l'entretient, comme l'on voit en l'vlcere variqueuse, lors qu'elle est accompagnée de varices, c'est-à-dire grosses veines eminentes, tortues et anfractueuses, remplies de gros sang.

L'*vlcere apostemateuse* est celle à laquelle y a tumeur contre nature, comme phlegmon, erysipelas, œdema, scirrhe.

Vlcere chironique est celle de laquelle Chiron le Centaure, homme bien versé en la connoissance des simples, a guari plusieurs par le moyen de l'herbe dite de son nom, *Centaurium minus* : ainsi que semble monstrer Dioscoride, chap. 7, liv. 5, ou bien pource que Chiron en a esté guari [1]. Certes Galien, sur l'Aph. 22 de la 5. section, estime tels vlceres malins, et ne faire jamais suppuration louable : comme *vlcere Telephien*, de laquelle a esté affligé Telephus.

CHAPITRE IV.

DV PRONOSTIC DES VLCERES.

Les vlceres malignes, qui durent un an ou d'auantage, iaçoit qu'elles soient pensées et medicamentées, se-

[1] L'édition de 1575 ne cite en cet endroit ni Dioscoride ni Galien, et dit seulement : *Vlcere chironique est celle de laquelle Chironeus a esté guary.*

lon raison, il est necessaire que l'os, qui est le fondement de la chair vlcerée, soit alteré et corrompu, à cause de la mauuaise disposition de la partie, qu'elle a acquise par vn long temps pour la defluxion des humeurs malins dont elle a esté abreuuée, ou pour la mauuaise disposition de l'os [1]. Et par ainsi il est necessaire que dudit os altéré se face exfoliation, et en sortent esquilles, comme chose qui est contre nature : et veu qu'il en est sorti de l'os qui ne peut reuenir, il faut que l'vlcere estant cicatrisée demeure caue.

Les vlceres qui aduiennent auparauant quelque maladie, ou durant icelle, lors que lesdites vlceres viennent palles, liuides, noirastres et seiches, c'est signe que le patient est proche de mort, d'autant que les facultés qui nourrissent le corps sont debiles et languides, qui ne peuuent secourir de suc nourrissant la partie malade [2]. Et selon l'humeur qui sera à la partie, l'vlcere en aura la couleur : comme s'il y a quelque portion de bile, sera iaunastre : de melancholie, liuide ou noirastre : et de pituite, blanchastre.

Ceux qui ont vlceres accompagnés de tumeur, ne tombent souuent en conuulsion, et ne deuiennent pas fols ne insensés, d'autant que tels humeurs malings contenus en la tumeur ne sont communiqués aux parties nerueuses, ny au cerueau, dont s'ensuiuent les susdits accidens. Mais si telle tumeur vient à s'esuanouir sans aucune cause manifeste, comme pour application de quelque medicament resolutif, ou par quelque flux de sang, à ceux qui auront vlceres au dos aduiendra conuulsion, pour ce que la susdite matiere sera retournée aux parties nerueuses et aux muscles du Thorax, lesquels imbus de ceste matiere par repletion, feront spasme et conuulsion.

Et ceux qui auront vlceres à la partie anterieure deuiendront fols, insensés et phrenetiques, pour la multitude des veines et arteres qui est en icelles, par lesquelles tel humeur est porté au cerueau, dont s'ensuit phrenesie et manie [1]. Aussi si elles occupent le Thorax, suruiendra pleuresie, ou empyeme si la matiere decoule en la capacité du Thorax.

Les vlceres qui sont accompagnées de tumeur laxe, signifient concoction des humeurs qui sont à la partie, et sont plus faciles à guarir que celles qui sont accompagnées de tumeur dure, d'autant que la nature et partie du membre affectée n'en a fait encore concoction : laquelle naturellement en nous se fait par elixation, et non par assation, comme dit Aristote au 4. des *Meteores* [2], qui est cause qu'aux tumeurs, la mollesse est signe de concoction et mitification de la matiere.

Les vlceres qui sont aux parties pileuses, quand le poil qui est autour chet, ou bien quand le cuir qui est autour se defleure, sont rebelles, malignes et difficiles à cicatriser [3] : pour ce qu'elles demonstrent qu'il y a au profond de la partie quelque mauuais humeur, qui ronge et corrode tant le cuir que la racine des cheueux, qui naissent et s'entretiennent en nous de l'exhalation d'vn suc

[1] Hipp. Aph. 45. liure 6. — A. P.
[2] Hipp. *Progn.* liure 1. chap. 8. — A P.

[1] Hipp. liure 5. Aph. 65. — A. P.
[2] Citation ajoutée encore en 1579.
[3] Hipp. sect. 5. Aph. 67. — A. P.

lonable et nourrissant : d'où vient que par les longues fiéures, et par la verole et ladrerie, le poil tombe.

Es vlceres où il y a carie d'os, si la chair est linide, comme plombée, ou de couleur citrine, c'est mauuais signe : car cela denote que la chaleur naturelle est esteinte, que l'os suiet est grandement alteré et corrompu [1].

Les vlceres qui suruiennent à cause de quelque maladie, comme pour hydropisie, sont tres-difficiles à guarir [2] : semblablement celles qui sont accompagnées de varices, de quelque intemperature, ou qui ont les bords durs, et qui sont de figure ronde [3].

Toute vlcere remplie de chair et cicatrisée, si elle renouuelle, est en danger de tomber en fistule : semblablement si elle occupe quelque tendon, est difficile à guarir et tres-douloureuse [4]. Es vlceres qui n'ont esté mondifiées comme il appartient, s'engendre tousiours supercroissance de chair : si elles occupent quelque bras ou jambe, excitent souuent phlegmon ou autre tumeur aux aines et parties glanduleuses, et principalement si le corps est cacochyme. Car telles parties sont suiettes à fluxion pour leur imbecillité et rarité.

Albucrasis dit, que pour neuf causes les vlceres sont difficiles à glutiner, incarner, et cicatriser. La premiere, quand le corps a faute de sang. La seconde, quand il peche en qualité. La tierce, par l'indeuë application des medicamens qui ne luy sont conuenables. La quatriéme, lors que l'vlcere est sordide. La cinquiéme, quand l'vlcere est putride ou pourrie. La sixiéme, quand en vne prouince il regne quelque pestilence, ou maladie epidemique, qui fait les vlceres difficiles à guerir. La septiéme, quand il y a callosité. La huitiéme, quand la nature du pays est telle, que les vlceres y sont de longue durée, comme en Saragoce d'Aragon, où les apostemes durent vn an. La neufiéme, quand les os sont carieux et corrompus.

Cornelius Celsus dit qu'il y a aucuns signes, par lesquels on peut connoistre combien il faut esperer ou craindre, touchant la curation [1] : car les signes qui nous denotent quelque chose de bon, sont dormir et repos, librement respirer, n'estre point alteré, n'auoir en horreur et desdain les viandes, estre exempt de fiéure, et si le malade l'auoit euë, ne l'auoir point : aussi que l'vlcere rende vn pus blanc, poly et esgal, et non de mauuaise odeur. (Nous disons le pus estre poly, quand toutes ses parties sont cuites, et ne se trouue aucune asperité à l'attouchement, qui puisse monstrer qu'il y ait encores quelque portion d'humeur crue et non meurie : nous l'appellons egal, quand il n'est point de parties de nature dissemblables : nous le disons blanc, quand il est non de couleur blanche parfaitement, mais de couleur de cendre [2].) D'autant que telles choses signifient que la chaleur naturelle concurrant en la generation, surmonte celle qui est contre nature, et que la matiere obeït à l'operation de la chaleur, dont la mauuaise complexion du membre est rectifiée : et par consequent, Nature

[1] Hipp. liure 6. Aph. 4. — A. P.

[2] Hipp. Aph. 2. liure 7. — A. P.

[3] Hipp. *De vlceribus.* — Galien, chap. 2. et 5. du 4. *De la methode.* — A. P.

[4] Auicenne. — A. P.

[1] Corn. Cels. liure 2. chap. 3. — A. P.

[2] Cette parenthèse a été intercalée ici en 1579.

pourra mieux faire curation de ladite vlcere.

Or les signes qui nous denotent quelque chose de mauuais, sont veille, inquietude, difficulté d'expirer et respirer, grande alteration, desgoustement, et voir les viandes à contrecœur, estre febricitant, et de l'vlcere sortir pus noir, limonneux et de mauuaise odeur : d'auantage quand la curation est bien auancée, et s'il suruient flux de sang. Car, comme dit Hippocrates [1], quand l'hemorrhagie et soudaine effluxion de sang suruient aux vlceres, qui pour l'inflammation qu'ils ont, font grande pulsation, c'est mauuais signe, pource que telle effluxion sortant de l'artere s'y arreste assez difficilement : et aussi pource que la partie est lors molestée d'inflammation et douleur [2], par laquelle le sang attenué et bouillonnant, se desbonde tout à coup, rompant de violence ses canaux et arteres : à quoy s'ensuit vn autre inconuenient, sçauoir mortification de la chaleur naturelle, par la deperdition de sang : et par consequent faute de suppuration, et enfin gangrene.

Il reste encore du prognostic parler des excremens qui sortent des vlceres, à sçauoir vn nommé en Grec *Ichor*, et en Latin *Sanies*, lequel est double : l'vn subtil et virulent, comme on voit sortir aux piqueures des nerfs et malings vlceres : l'autre est gras et glutineux, qu'on voit ordinairement sortir des playes des iointures. Il y en a vn autre nommé *Sordes*, qui est encore plus cras (dont l'vlcere est dite sordide) de couleur noirastre, autresfois rougeastre, cendrée, inesgale, comme lie de vin, et d'odeur fetide. La tenuité de la sanie issant des vlceres, qui est rougeastre, semblable à laueure de chair, monstre que la matiere est chaude, et si elle est blanchastre, monstre qu'elle est froide. Et celle qui est blanche, polie, c'est à dire, douce au toucher, egale, et en petite quantité, auecques vne visquosité sans nulle mauuaise odeur, signifie estre bonne, et que Nature fait generation de chair.

[1] Hipp. liure 7. Aph. 21. — A. P.

[2] Le paragraphe s'arrête ici dans l'édition de 1575 ; le reste date de 1579.

CHAPITRE V.

DE LA CVRATION DES VLCERES.

En la curation des vlceres deux choses nous sont proposées : sçauoir l'vlcere simple, laquelle n'est accompagnée d'aucun accident : et l'vlcere composée ou compliquée auec sa cause, maladie ou symptome.

Or l'vlcere simple, entant qu'elle est vlcere, a vne commune indication de curation, à sçauoir exsiccation. Car toute vlcere, entant que vlcere, a besoin de desiccation, laquelle pour ceste cause estant plus humide que la playe, requiert plus grande desiccation [1].

Or lors qu'il y a plusieurs complications qui accompagnent l'vlcere, pour l'ordre de leur curation, Galien veut [2] que le Chirurgien methodique se propose trois principaux points, qui sont l'urgent, la cause, et la chose sans laquelle la maladie ne sçauroit estre ostée.

Et pour facile intelligence de ce, ie te donneray cest exemple. Posons le

[1] Galien 4. et 5. *De la methode.* — Guidon, *Traité des vlceres.* — A. P.

[2] Galien 7. *Methode.* — A. P.

cas qu'il y ait vne vlcere à la iambe, située à la partie interieure, vn peu au dessus du malleole, estant fort douloureuse, caue, putride, auec carie en l'os, de figure ronde, ayant les bords calleux et durs, auec tumeur et inflammation des parties voisines, accompagnée d'vne varice. L'ordre de curation de telle vlcere se doit commencer aux choses vniuerselles, ayant esgard à l'habitude de tout le corps, qui est plethoric et cacochyme : lesquelles indispositions pourront estre amendées par les six choses non naturelles ordonnées par le docte Medecin : ce qu'estant deuëment fait, ostera la cause de ladite vlcere[1]. Car tel est le commandement de Galien, chap. 1. du 4. liure *des Medicamens selon les genres.* Si (dit-il) le corps a besoin de quelque preparation, il faut qu'elle soit faite deuant que toucher à l'vlcere. Car souuent pour la guarison de quelques vlceres la seule purgation suffit, à autres la seule saignée, à autres tous les deux, selon que la cause de l'vlcere est cacochymie, ou plethore, ou tous les deux.

Et quant à la cure particuliere, nous aurons esgard à ce qui est le plus vrgent, qui sera premierement de seder la douleur par remedes contrarians à icelle : comme si c'est à raison d'vne intemperature phlegmoneuse, qui dés long temps a occupé, distendu, et endurci la partie, elle sera ostée par euacuation, faisant premierement fomentation d'eau chaude, à fin d'amollir et relascher le cuir, et que l'euacuation des humeurs contenus se face plus aisément : puis on fera des scarifications pour euacuer le sang, selon que l'on verra estre necessaire. Si le malade estoit delicat, ne voulant tolerer icelles scarifications, on appliquera des sangsues : puis sera mis sus la partie vn emplastre de cerat refrigerant de Galien, ou autre semblable : et pour paracheuer à vacuer l'humeur arresté, on vsera de remedes conuenables, selon la doctrine escrite és tumeurs contre Nature.

Cela fait, on aura esgard à la chose sans laquelle la maladie ne pourra estre ostée, qui se fera en gardant l'ordre des susdites dispositions compliquées : comme la carie, laquelle sera ostée par cauteres actuels : et en l'application d'iceux on fera de sorte, que l'on rendra l'vlcere d'autre figure que ronde, à sçauoir longue ou triangulaire, et par ce moyen on consommera la callosité, et la pourriture de l'vlcere sera corrigée : puis on procedera à faire choir l'escarre : et apres on sera soigneux à l'exfoliation de l'os, comme nous auons traité cy dessus, et on procedera au reste de la curation de l'vlcere, laquelle apres auoir esté mondifiée, sera remplie de chair : pour la regeneration de laquelle deux choses sont necessaires : La premiere est la cause efficiente : la seconde est la matiere dont est engendrée la chair[1]. Or la cause efficiente est la bonne temperature, non seulement de tout le corps, mais aussi de la partie affligée, par le moyen de laquelle se fait attraction, concoction, apposition, et assimilation : et telle temperature doit estre conseruée et maintenue par bonne maniere de viure, qui engendre vn bon sang, non chaud, acre, bruslé, ni aqueux : car tel sang pourroit rendre non seulement tout le corps mal-disposé, mais principalement la partie vlcerée. Quant à la

[1] Le paragraphe se termine ici dans l'édition de 1575 ; le reste a été ajouté en 1579.

[1] Galien 3. *Methode*, chap. 3. — A. P.

matiere dont est procreée la chair, c'est le sang pur et syncere, ne pechant ny en quantité ny qualité. Or en telle generation il s'engendre double excrement : vn, qui est humide appellé de nous *sanie :* l'autre plus espais, *sordicie*[2]. Tous deux, d'autant qu'ils sont contre nature, empeschent la susdite regeneration, et pource doiuent estre ostés par leur contraire. Ce qui se fera par medicamens, lesquels seront desiccatifs au premier degré, et mondifient mediocrement, desquels les vns sont plus forts, les autres plus debiles : et pource le discret Chirurgien en vsera auec methode, considerant le naturel de tout le corps et de la partie vlcerée, l'assiette, formation, et vertu d'icelle partie, ensemble l'abondance de l'humidité et sordicie. Car les femmes, d'autant qu'elles sont plus humides, demandent medicamens qui seichent moins, et les parties charneuses requierent medicamens plus forts que les tendineuses, pour leur sentiment exquis ; car, dit Galien, chap. 7. du liure 4. *de la Methode*, toute partie fort sensible se doit traiter sans douleur autant qu'on peut[2]. Ainsi l'vlcere, tant plus qu'elle est humide, a besoin de medicamens qui seichent d'auantage : car la partie demande estre conseruée par choses semblables, et l'vlcere requiert choses contraires à icelle.

Lors que l'vlcere sera remplie de chair par le benefice de nature et aide du Chirurgien, il faut induire cicatrice (qui est vne chair calleuse enduite en lieu de peau) en appliquant remedes qui descichent sans acrimonie ni mordication, si ce n'est en petite quantité. Car l'alum bruslé, et le vitriol commun bruslé et lané mis en petite quantité, cicatrisent. On vsera doncques de *radix aristolochiæ*, *aloës*, *plumbum vstum*, *cortic. granat. combust.*, *litharg.*, *pompholix*, ayant esgard aux choses vniuerselles escrites en la generation de chair : ou de la lamine de plomb frottée de vif-argent, de laquelle ay veu grand effet, voire plus que d'aucun remede.

[1] Galien 3. *Methode*, chap. 3. — A. P.

[2] Cette nouvelle citation de Galien est encore une addition de 1579.

CHAPITRE VI.

DE L'VLCERE INTEMPERÉE [1].

Apres auoir escrit en general la definition, les causes, signes, differences, et prognostic des vlceres, reste en special enseigner la guarison de celles qui sont compliquées auec quelque accident, commençant à l'vlcere intemperée. Or toute intemperature est chaude, froide, seiche, ou humide : et pour-ce à fin que le Chirurgien ne prenne l'vne pour l'autre, il est bon de les distinguer.

L'intemperature seiche se connoistra par la veuë, l'vlcere estant comme ridée, ne rendant aucune ou peu d'humidité, comme aussi par le toucher la sentant rude et dure. Telle intemperature se guarira par remedes humectans, faisant vne fomentation d'eau tiede, suiuant l'opinion de Galien, au liure 4. *de la Methode*, ou bien d'*hydrelæo*, c'est-à-dire, d'huile et eau (ayant esgard, comme nous enseigne Galien, que si le corps est plethoric ou cacochyme, il le faudroit premierement purger et saigner, craignant

[1] Ce chapitre 6 et les 14 suivants jusqu'au 21e inclusivement, sont une addition faite à ce livre seulement en 1579. Ainsi dans la

d'attirer d'auantage à la partie). Telle fomentation sera continuée iusques à ce que la chair vienne rongeastre, mollasse, et humide, et que la partie s'enfle vn peu : car si on continuoit d'auantage, on resoudroit l'humidité qu'on auroit attirée. La fomentation faite, sera mis sus l'vlcere tel ou semblable remede.

℞. Cremor hordei ℥. ij.
Fol. mal. in aqua coct. ℥. j.
Pingued. porc. ℥. j. ß.
Mellis commun. ℥. ß.

Misce in mortar. et fiat vnguent. admoueatur parti præmis. fotu.

L'intemperature humide se connoist par la quantité des excremens que iette l'vlcere, par la chair baueuse et supercroissante : parquoy faudra vser de remedes plus secs, tels que sont les Sarcotiques, ayant esgard à la quantité de la matiere, et à la nature de la partie, et autres indications escrites cy dessus. Entre autres remedes Galien, liure 1. *De simp. med. facult.* chap. 7. louë fort l'eau alumineuse : car elle desseiche, mondifie, et fortifie la partie. On peut aussi fomenter la partie vlcerée, d'vne telle decoction.

℞. Rosar. rub. absinth. betonieæ, tapsi barbat. ana m. j.
Gallar. nucum cupress. ana ʒ. ij.
Aluminis roch. ʒ. j.

Fiat decoctum in vino austero, de quo fiat fotus.

La fomentation faite, sera appliquée sus l'vlcere de l'emplastre *de cerusa, de minio* et autres. Ie louë fort la poudre d'alun calciné, mise en petite quantité, pour l'experience que i'en ay fait.

Quant à l'intemperature chaude, elle sera connue par la couleur rouge, ou iaunastre, par l'attouchement du Chirurgien, et par la douleur que sentira le malade, ainsi que monstre Galien liure 4. *de la Methode.* Lors nous aurons recours aux remedes refrigerans, comme l'onguent rosat, de mesme *refrigerans Galeni, populeum :* aussi les compresses et bandages seront trempés en eau de plantain, morelle, oxycrat. I'ay souuent pratiqué les scarifications profiter plus que

première édition des OEuvres complètes, toute l'histoire des ulcères était traitée fort brièvement en 4 chapitres, et le 21e chapitre actuel était alors le 5e. Il faut ajouter cependant que le précédent ne se terminait pas ainsi ; il y avait un assez long passage que je reproduirai ici.

« Or quant à la veine variqueuse, laquelle abreuue coustumierement l'vlcere, elle sera comprimee par compresses et ligatures : et où tel remede ne serait suffisant, sera coupee comme nous dirons cy apres.

» *Digression touchant les medicamens que l'on applique aux vlceres.*

» On cognoistra que les medicaments que l'on applique aux vlceres seront trop chauds ou froids, secs ou humides, par la couleur de l'vlcere et de la sanie qui en sort. Parquoy si on voit l'vlcere estre douloureuse et enflammée, on peut iuger les medicaments estre trop chauds : au contraire si on voit estre intemperee en froideur, iettant vne sanie crue, on iugera les remedes estre trop froids : et si ladite vlcere est trouuee seiche, iettant peu ou point de sanie, les remedes seront trop sees : aussi lorsque l'on voit l'vlcere ietter grande quantité de sanie, on iugera les remedes estre trop humides : et partant le chirurgien rationel corrigera ces vices par remedes contrarians. Et icy faut noter que du temps de Galien il y auoit vn empirique, etc. »

Cette histoire empruntée à Galien a été reportée au chapitre 10 (voyez page 255) ; avec elle finissait le chapitre 4 de 1575 et l'histoire des ulcères ; et l'auteur passait immédiatement au chapitre *Des varices.*

tous remedes, ou bien les sangsues : car par tel moyen le sang eschauffé et preparé à corruption, est osté de la partie, et de tel fardeau grandement deschargée.

L'intemperature froide se connoistra par la couleur blanche, par l'attouchement du Chirurgien, et sentiment du malade, lequel dit sentir froid à la partie. Pour laquelle guarir, tout autour de la partie refroidie seront apposées bouteilles pleines d'eau chaude, ou vessies de porc à demi remplies d'vne telle decoction.

℞. Origa. puleg. camomill. melilo. ana m. j. Absinth. sal. maior. roris. ana m. ß.

Fiat decoct. in vino generoso, addendo aquæ vitæ q. satis.

L'vlcere pourra mesme estre fomentée auec esponges trempées en cestedite decoction. Pareillement on vsera de l'emplastre *de meliloto, oxycroceum de Vigo, cum et sine mercurio.*

Or si l'vlcere est compliquée auec deux sortes d'intemperature, les remedes pareillement seront diuersifiés selon icelles : et touchant le reste de la guarison, elle sera paracheuée, comme a esté dit cy dessus, en mondifiant l'vlcere, puis l'incarnant à fin de la rendre à cicatrice.

CHAPITRE VII.

DE L'VLCERE DOVLOVREVSE.

Souuent à raison desdites intemperatures l'vlcere est fort douloureuse. Pour à quoi remedier, on aura recours aux remedes susdits, et où la douleur perseuereroit, et ne voudroit obeïr à iceux, on passeroit aux narcotiques. Tels sont les cataplasmes faits *ex folijs mandragoræ, symphy., hyoscyami, solani, cicutæ, et oleis eiusdem*, ausquels on adiouste *oleum papaueris, mandragoræ, opium, vnguentum populeum*, et autres semblables descrits au liure *des Tumeurs*, parlant de la douleur.

Mais si telle douleur suruient pour quelque malice et virulence d'humeur, lequel souuent corrode et ronge la chair et bords de l'vlcere, ne pourra estre appaisée par remedes anodins ny narcotiques, ains au contraire augmentera de plus en plus, estant d'auantage irritée par remedes doux et gracieux, que s'ils estoient plus forts. Parquoi pour appaiser telle douleur, faut auoir recours aux remedes forts et catheretiques : car aux maladies fortes, faut vser de forts remedes. Parquoi il sera appliqué sus l'vlcere vn plumaceau, chargé et couuert de nostre Ægyptiac fortifié tout pur, ou bien vn peu d'huile de vitriol, ou d'vn mondificatif, auquel on aura adiousté poudre de mercure. Tels remedes ont vertu d'obtondre et abbatre la virulence et malice de l'humeur qui entretenoit la douleur : ce pendant tout autour d'icelle, seront mis remedes refrigerants, craignant que la douleur causée par le remede acre ne face fluxion à la partie.

CHAPITRE VIII.

DE L'VLCERE COMPLIQVÉE AVEC SVPERCROISSANCE DE CHAIR.

En l'vlcere, tant pour la negligence du Chirurgien, que pour la faute du malade, suruient vne chair superflue plus qu'il n'est de besoin, estant quelquesfois enuironnée de bords ou léures dures et calleuses. Si telle chair est mollasse et baueuse, se pourra

oster par remedes desiccatifs, comme sont *galla*, *thuris cortex*, *aloes*, *tuthia*, *antimonium*, *pompholyx*, *chalcitis*, *plumbum vstum*, bruslés et laués s'il en est besoin, desquels seront faits poudres et medicamens, auec vn peu d'huile et cire.

Et où tels remedes ne seront suffisans, la chair estant dure et ferme, faudra d'iceux passer aux caustiques, ou bien la couper. Car comme dit Galien liure 3. *Methode*, chap. 6., d'oster la chair surcroissante n'est œuure de nature, comme l'vnion et generation d'icelle : mais c'est l'œuure du medicament fort desechant, ou la main du Chirurgien. Entre autres remedes, ie louë fort la poudre de mercure, auec portion d'alun calciné, ou le vitriol seul calciné.

Et quant aux léures de l'vlcere dures et calleuses, seront amollies par remedes emolliens, comme sont *pinguedines vituli*, *anseris*, *gallinæ*, *anatis*, *olea liliorum*, *amygdalarum dulcium*, *lumbricorum*, *catellorum*, *œsipus*, *mucagines altheæ*, *lini*, *fœnugræci*, *gummi ammoniaci*, *galbani*, *bdellij* : desquels simples seront faits emplastres, onguent et liniment, ou bien on vsera de l'emplastre *diachylum*, *de mucaginibus*, ou *de Vigo cum mercurio*. Apres auoir vsé quelque temps de ces remedes, sera appliquée vne lamine de plomb, frottée de vif-argent, laquelle a grande vertu d'applanir l'vlcere, et abbaisser les bords d'icelle [1]. Et où tels remedes ne seroient suffisans, faudroit appliquer remedes caustiques.

[1] L'addition du mercure à la surface de la lame de plomb n'est d'aucune utilité. Quant à l'application de ces lames sur les ulcères pour en hâter la cicatrisation, elle remonte à Guy de Chauliac, comme je l'ai dit dans mon Introduction.

Que si la callosité estoit si dure, que les remedes ne peussent faire leur operation, faudroit premierement les scarifier, ou bien les couper du tout, à fin de donner prise au medicament, et ce iusques au vif, comme dit Galien, liure 4. *de la Methode*, chap. 2, ayant esgard au precepte d'Hippocrates, liure *des Vlceres* : que si l'vlcere est ronde, lui faudra donner autre figure, à sçauoir oblongue ou triangulaire.

CHAPITRE IX.

DE L'VLCERE VERMINEVSE ET PVTREDINEVSE.

Quelquesfois és vlceres il s'engendre des vers, dont elles sont dites vermineuses : la cause de ce, est la trop grande humidité excrementeuse, preparée à pourriture par la chaleur immoderée et contre Nature. Ce qui aduient, ou parce que l'vlcere est negligée, ou pour l'intemperature et cacochymie de tout le corps ou de la partie, ou pource que telle humidité excrementeuse ne se peut esgoutter n'ayant libre issue : ce que l'on voit aduenir en l'oreille, nez, siege, col de la matrice, et és vlceres cuniculeuses.

Pour guerir telles vlceres, faut premierement que le Medecin aye esgard à toute l'habitude du corps, ordonnant la purgation et saignée, sans omettre la bonne maniere de viure. Secondement faudra oster les vers, puis desseicher ceste trop grande humidité. Parquoi l'vlcere sera fomentée d'une telle decoction, laquelle a vertu de les faire mourir : car les voulant oster viuans, ou feroit douleur, à cause que souuent ils tiennent à la partie vlcerée.

℞. Absinthij, centaurij maioris, marrub. ana m. j.
Fiat decoctio ad ℔. ß. in qua dissol.
Aloës ℥. ß.
Vnguent. ægyptiaci ℥. j.

De ce remede sera laué l'vlcere, et des plumaceaux trempés en icelle y seront laissés. Or si l'vlcere est sinueuse et cuniculeuse, on fera iniection d'icelle decoction.

Archigenes loue fort ce remede.

℞. Cerusæ, polij. montani ana ℥. ß.
Picis naualis liquidæ q. s.
Misce in mortario pro linimento.

Souuent la pourriture est si grande, qu'elle ne se peut corriger par tels remedes : et lors faut passer aux plus forts, mesmes aux cauteres actuels, ou bien à la section : toutesfois suiuant le precepte d'Hippocrates, nous commencerons aux plus legers, si la maladie le permet, comme de ce remede escrit par Galien liure, 4. *De la composition des medicamens :*

℞. Ceræ ℔. j.
Cerusæ ℥. viij.
Olei rosati ℔. j.
Salis ammon. ℥. iiij.
Squamæ æris ℥. ij.
Thuris, alum. ærug. malicor. calcis viuæ ana ℥. j.
Fiat emplastrum.

Ou bien de cestuy :

℞. Terebinth. lotæ ℥. ij.
Ceræ albæ ℥. ß.
Liquef. simul addendo.
Sublimati ʒ. ß.
Salis torrefact. et vitrioli calcinat. ana ʒ. j.
Fiat mundificatiuum [1].

Ou bien nous vserons de nostre egyptiac pur, auquel il entre du sublimé. Cependant les enuirons de l'vlcere seront munis de defensifs, craignant la trop grande douleur.

[1] *Ce remede peut se faire en plus petite quantité.* — A. P.

CHAPITRE X.

DE L'VLCERE SORDIDE.

L'vlcere sordide (apres les choses vniuerselles) sera guerie par medicamens detersifs, en considerant que souuent y a vn excrement gros et espais, accompagné de certaine humidité et sanie superflue, qui sont comme remparts et bouleuers sus les parties vlcerées : assoupissant la force et vertu des medicamens, pour forts souuent qu'ils soient. Il faut pour ceste cause premierement lauer l'vlcere auecques telle decoction.

℞. Lixiuij communis ℔. j.
Absinth. marrub. apij, cent. vtriusque, hypericonis ana m. ß.
Coquant. in colat. quod sufficit : adde,
Mellis rosa. ℥. j.
Vnguent. ægypt. ℥. ß.
Fiat decoctio.

Puis sera mis vn tel mondificatif.

℞. Succi apij et plantag. ana ℥. ij.
Mellis comm. ℥. j.
Tereb. ℥. j. ß.
Pulu. ireos Florent. et aloës ana ℥. ß.
Fiat mundificat.

Aussi le vin doux, auquel on aura fait boüillir herbes detersiues, comme panax, aristoloche, absinthe, et autres semblables : puis y adiouster miel rosat, et eau de vie. Cestuy lauement deterge et desseiche les vlceres caues et cuniculeuses [1].

Le Chirurgien doit considerer dili-

[1] Ce paragraphe est une addition qui date seulement de 1585.

gemment en combien d'appareils il pourra auoir descouuert l'excrement sordide, et desseiché l'humeur superflu : car quelquesfois on peut oster tels excremens à vn seul appareil : et aussi on ne le peut faire qu'à plusieurs fois, à raison que la partie est fort sensible, ou que le corps est delicat ; et lors qu'on aura detergé l'vlcere : faut euiter les remedes forts et acres, de peur d'inciter douleur, fluxion, inflammation et erosion, qui seroit cause de rendre l'vlcere encore plus caue : parquoy on appliquera remedes qui desseichent sans acrimonie, à fin d'aider à Nature à engendrer et produire la chair. Tels remedes sont *poudre d'aloës, mastic, myrrhe, ireos, litharge, antimoine, racine de gentiane, farine d'orge*, et leurs semblables : puis apposer dessus charpi fait de linge vieil et delié, et par dessus vne lamine de plomb, frottée de vif-argent : et seront lesdits detersifs et dessiccatifs plus ou moins forts, selon qu'on verra estre necessaire. Leur quantité ne se pourra bien descrire : mais la faut connoistre par coniecture artificielle, qui sera quand on verra l'vlcere estre trop humide, seiche ou aride. Si elle est trop humide, elle se connoistra par la quantité de la sanie, et par la chair baueuse, laxe et mollasse. Si elle est trop desseichée, elle se connoistra à raison qu'elle sera seiche, iettant peu d'excrement, ensemble la mutation de la couleur de la sanie.

Or quelquesfois par l'indue application des medicamens forts detersifs et desiccatifs, les vlceres se cauent, et iettent grande quantité de matiere : ce qui trompe et deçoit souuent les Chirurgiens : car voyans les vlceres ietter tant de sanie, y appliquent derechef encore de plus forts et acres, ce qui nous est confirmé par l'histoire d'vn Empirique citée par Galien, lequel traitoit vne vlcere sordide, y appliquant vn medicament verd qui estoit mordant et corrosif [1]. Ce medicament consumoit la chair suiette, causant douleur et chaleur à la partie, et par ce moyen de iour en iour la rendoit plus caue : mais ne connoissant point que son remede (voyant que ladite vlcere iettoit beaucoup d'excremens) fust assez detersif, y adiousta plus forts detersifs [2], et ce faisant l'vlcere iettoit d'auantage : dont fust fort estonné, et de rechef adiousta remedes encore plus forts, pour cuider tarir l'excrement d'icelle : mais de plus en plus l'vlcere se cauoit : parquoi ne la peust guarir par son ignorance.

Or la cause pour laquelle l'vlcere iettoit telle quantité de sanie, estoit que la chair se colliquoit et fondoit en pus et sanie par la violence de son medicament trop abstersif, et la douleur qui causoit fluxion. Parquoy il faut bien auoir esgard, si l'vlcere est deuenue sordide par l'erosion, et colliquation de la chair suiette : comme aussi de prendre garde, si le medicament qu'on aura appliqué ne l'aye assez nettoyé [3] : ce qui se connoistra par la douleur, et par les léures qui sont plus rouges et plus chaudes qu'auparauant : et pour ces raisons faut diuersifier les medicamens, selon que l'on verra l'vlcere estre trop humide ou seiche, et que les corps seront plus forts ou robustes.

[1] Cette histoire était déjà citée dans l'édition de 1575 à la fin du chapitre 4. Voyez la note de la page 251.

[2] L'édition de 1575 dit : *adiousta pour ceste occasion du miel et autres remedes detersifs.*

[3] *Grande annotation pour le ieune Chirurgien.* — A. P.

Or on appelle les corps forts, ceux qui sont de temperature seiche, comme laboureurs, crocheteurs, mariniers, chasseurs, et autres de grand trauail, et qui demeurent en region chaude. Tels ont leur corps ferme et sec, estant de couleur noirastre. Les foibles sont ceux qui sont de temperature humide, comme femmes, enfans, eunuques, gens oisifs et sedentaires, et qui demeurent en païs froid. Tels ont leur corps humide et phlegmatique, et par consequent mol et blanc, et fort sensible. Et pour ce il est impossible qu'vn medicament puisse seruir à tous corps : à ceste cause il le conuient diuersifier selon la temperature, tant du corps que de la partie vlcerée, de la saison de l'année, region, aage, sexe, et autres choses prises des choses naturelles et contre nature, comme plus amplement i'ay descrit en l'introduction. Combien que la quantité, qualité, et mixtion de tels medicamens, ne se puisse au vrai descrire, non plus que la meslange des couleurs aux peintres: toutesfois le Chirurgien prudent, par vne coniecture artificielle, prendra indication que les corps robustes endurcis à la peine et grand labeur, demandent remedes forts : car des doux et benins n'en peuuent auoir aucun amendement. Au contraire ceux qui sont de temperature molle et delicate, requierent remedes doux sans aucune erosion : autrement en lieu de vouloir produire chair en leurs vlcères, les remedes forts la consommeroient et cauceroient d'auantage, comme les remedes doux et sans erosion appliqués és vlceres des corps robustes, les rendroient sordides et sanieuses, et en fin putrides.

CHAPITRE XI.

DES VLCERES VIRVLENTES, CORRODANTES, CACOETHES ET CHIRONIENS, OV PHAGEDENIQVES.

Les vlceres virulentes et corrodantes ne sont differentes les vnes des autres, sinon de plus ou moins. Car l'vlcere virulente est celle de laquelle sort vn excrement, dit vulgairement *virus :* lequel lors qu'il est rendu plus malin et corrodant, mine et ronge les parties subiacentes et voisines de l'vlcere, dont elle est dite pour lors corrosiue. Elles viennent d'vn humeur melancolic, eruginoux et malin, et suit les chancres de bien pres. Telles vlceres sont nommées de Galien, liure quatriéme *De la composition des medicamens*, *disepulotiques*, c'est-à-dire, de difficile cicatrisation. « I'appelle » telles vlceres *cacoethes* (dit-il) quand » la partie souffrante est tant cachec- » tique et intemperée qu'elle altere et » corrompt le sang qui afflue pour la » nourrir, ores que de soi fust bon et » aisé à digerer : *disepulotiques*, quand » le sang est si mauuais et si caco- » chyme, qu'il ronge la partie qui de » soy estoit temperée » : puis il dit vlcere chironien, c'est à dire, vlcere qui est bien fort cacoëthe.

Pour la guerison, consideré qu'entre icelles il y a grande latitude et difference, entant que les vnes sont plus dysepulotiques et plus cacoëthes, les autres moins, il est necessaire qu'il y ait autant de nombre de medicamens qui les gueriront, que de differences d'vlceres. Parquoy n'est de merueille, si ceux sont souuent deceus de leur intention, lesquels n'ont qu'vn medicament pour cicatriser

tous vlceres cacoëthes. Galien, liure 1. *De la composition des medicamens*, chap. 4. recommande ce medicament d'Asclepiades.

℞. Eris squamæ, ærug. ras. ana ℥. j.
Ceræ lb. ß.
Resinæ caricis[1] ℥. j. ß.

Ea quæ liquari possunt, aridis affundantur.

Telle emplastre sera appliquée seulement sur l'vlcere et à l'enuiron pour engarder l'inflammation, ou autre medicament froid.

Pareillement Galien au liure sus allegué, louë fort ce remede: Epulotique (dit-il) de Primion aux desesperés, c'est à dire, aux vlceres, que maints Medecins se sont efforcés de guerir, mais ils n'en sont venus au bout, et les ont delaissées comme incurables. Il conuient auoir fiance en ce medicament, tant pour autres choses, que pource qu'il est approuué par experience[2]: la composition duquel est telle:

℞. Sorcos ℥. iij.
Aluminis scissilis, calcis viuæ ana ℥. ij.
Thuris, gallarum ana ℥. iiij.
Ceræ lib. j. et ℥. iiij.
Sessi vitulini lib. j. et ℥. vij.
Olei veteris quantum sufficit.

Fiat emplastrum.

[1] *Carex*, herbe appellée *gladiolus* ou *glaieu*. — A. P.

[2] Le chapitre se termine ici dans la première édition posthume, à la date de 1598, et dans les suivantes; chose d'autant plus remarquable que dans celle de 1579, où ce chapitre a paru pour la première fois, A. Paré avait donné la formule qui suit et qui est essentielle à l'intelligence du texte, et qu'en 1585 il avait ajouté en outre la citation d'Albucasis. Je ne puis me rendre compte de cette suppression dans les éditions posthumes, et j'ai cru devoir donner le texte le plus complet, qui est pour cet endroit celui de la quatrième édition.

Albucasis commande brusler telles vlceres qui rongent et cheminent, à fin de les arrester.

CHAPITRE XII.

ADVERTISSEMENT AV IEVNE CHIRVRGIEN, TOVCHANT LA DISTANCE DV TEMPS QV'IL FAVT PENSER LES VLCERES CACOETHES.

Pour monstrer l'vsage de l'emplastre cy dessus escrite d'Asclepiades, et pour la faute qui se commet auiourd'huy entre la plus part des Chirurgiens, de penser deux ou trois fois le iour les vlceres malignes, cacoëthes, et de difficile guerison, estimans par ce moyen plustost les guerir: I'ai bien voulu ici leur mettre l'authorité de Galien (qui est du tout contraire à leur pratique) laquelle est pareillement appuyée sur la raison.

« Asclepiades (dit-il) a bien fait d'adiouster à la fin de la recepte du medicament susdit ce qui s'ensuit. Oste ta bande et l'emplastre tous les trois iours, et fomente l'vlcere: et lors que tu auras nettoyé ton petit emplastre, et malaxé, remets-le dessus, estant certain que si vn medicament ne seiourne long temps sur le corps, il ne profite aucunement[1]: chose qu'aucuns Medecins ont tant ignoré, qu'ils pensent trop mieux besongner, quand ils absterment la sanie de l'vlcere trois fois le iour, que ceux qui ne les nettoyent que deux fois. Et est ceste mauuaise coustume tant inueterée, que les malades mesmes accusent souuent les Chirurgiens de negligence, qui

[1] *Grande annotation.* — A. P.

℞. Æris vsti, cadmiæ vstæ et lotæ ana ℥. j.
Myrrh. opij, ana ʒ. ij.
Acac. gum. arab. ana ʒ. iij.

Aqua fingitur collyrium, quod liquore oui dissoluitur.

Le Chirurgien doit prendre garde à la douleur, et pource par interualle sera bon d'user de quelque collyre anodin, à fin d'accoustumer l'œil au susdit. Aussi on pourra faire collyres de decoction de plantain, absinthe, fenugrec, y dissoluant sucre candi, tuthie, gomme diatragacant, myrrhe, et vn peu de vitriol. L'vlcere estant mondifiée, sera incarnée d'vn tel remede.

℞. Sarcocollæ nutritæ in lact. mulieb. ʒ. iij.
Pul. diæreos simpl. gummi arabici, tragacanthi, ana ʒ. ß.
Mucag. fœnug. quan. suff. vt inde fiat collyrium.

Il faut noter qu'aux vlceres qui sont fort humides, les poudres sont plus conuenables que les collyres. L'vlcere remplie, la cicatrice sera faite par vn tel collyre.

℞. Tuthiæ, cadmiæ præparatæ vt decet, cerusæ, antim. olibani ana ʒ. ß.
Myrrhæ, sarc. sang. draco. aloës, opij ana ℈. ß.

Cum aqua plantag. fiat collyrium.

Ou bien la poudre sera mise seule. Celse, livre sixiéme, chapitre sixiéme, remarque deux vices d'icelles cicatrices: car ou elles sont grosses, comme enleuées, ou bien caues. Si elles sont caues, elles demandent estre remplies par vn tel remede.

℞. Papauer. lachrym. ʒ. ß.
Sagapeni, opop. ana ʒ. j. ß.
Æruginis ʒ. j.
Cumini ʒ. iiij.
Piperis ʒ. ij.
Cadmiæ lotæ, cerus. ana ʒ. j. ß.

Cum aqua pluuiali fiat collyrium.

Si la cicatrice est grosse et esleuée, il recommande tel collyre.

℞. Cinamo. acaciæ ana ʒ. ß.
Cadmiæ lotæ, croci, myrrhæ, papaueris lachrymæ, gummi Arabici, ana ʒ. j.
Piperis albi, thuris ana ʒ. j. ß.
Æris combusti ʒ. iij.

Cum aqua pluuiali fiat collyrium.

Or si la cicatrice est sus la cornée et qu'elle couure la pupille, le malade ne pourra voir de cest œil, à raison que l'esprit visuel ne peut reluire au trauers, n'estant transparente et lucide comme auparauant. Et est à noter, que les cicatrices qui sont à la cornée sont blanches, et celles de la conionctiue sont rouges: d'autant que la conionctiue est plus garnie de veines que la cornée, lesquelles remplies de sang qui y est coulé et sorti dehors, fait que cette partie demeure rouge. Or la cornée estant du tout spermatique et exangue, ne peut receuoir telle fluxion de sang: mesme la matiere qui la doit nourrir, enuoyée à icelle pour s'assimiler, est de couleur lucide et transparente, laquelle matiere endurcie par la chaleur deuient blanche, comme il appert au blanc d'un œuf, qui deuient blanc estant durci par le feu.

CHAPITRE XV.

DES VLCERES DV NEZ, ENSEMBLE DE LA PVNAISIE OV MAVVAISE SENTEVR D'ICELVY, DITE DES GRECS ET LATINS *Ozæna*.

Punaisie ou *Ozæna*, n'est autre chose qu'vn vlcere profond et puant qui est au dedans du nez, duquel sortent plusieurs croustes de mauvaise odeur. Celse les appelle vlceres puan-

tes, de mauuaise odeur et de difficile guerison [1]. La cause desquelles, comme escrit Galien liure 3. *De la composition des medicamens selon les lieux*, chapitre 3, prouient d'humeurs acres et pourris, qui tombent de la teste dedans les naseaux, vers les apophyses mamillaires.

Pour la guerison, il est necessaire d'vser de bon regime, puis apres preparer l'humeur pechant, et estant preparé, le purger par medecines conuenables, et mesme par la saignée, si besoin est. Apres faut desseicher et roborer la teste, afin qu'elle ne reçoiue et qu'elle ne renuoye aucun excrement en bas. Puis faut venir à la partie vlcerée, et tascher à reseicher l'vlcere, par medicamens qui ayent vertu de repousser l'humeur et le resoudre : comme sont le vin de grenade cuit à la moitié en vn vaisseau d'airain, poudre de coral, sandaulx, poudre de calamite, de nasturtium, d'hellebore blanc, suc de ranunculus, auquel on adioustera de l'alun, et autres que l'on peut lire en Celse. Galien, au lieu allegué, de l'authorité d'Archigenes conseille que l'on tire le ius de calament par le nez, et qu'on seiche ledit calament, et estant mis en poudre bien subtile, qu'on le souffle auec vn petit canal comme par vn tuyau de plume dedans le nez. Autres vsent de ceste poudre.

℞. Rosarum rubrarum, myrtil. calam. aromat. radic. angel. gent. macis, caryoph. ana 3. ß.
Camph. amb. ℥. iiij.
Mosci ℥. vj.
Fiat pul. subtilis.

Manardus en ses *Epistres*, liure 20. Epistre v. loue surtout le *caput purgium*, fait *ex vrina asini*. Et là où le mal seroit tant enraciné qu'il ne se pourroit appaiser par les susdits remedes, il faudroit auoir recours au vitriol, verd de gris, sel ammoniac, et alun auec vinaigre.

Souuent les os Ethmoïdes s'alterent par telles vlceres. Que si cela aduenoit, ne les faudroit tirer par violence, mais les laisser separer par nature, faisant petites iniections auec eau de vie en laquelle on auroit infusé les poudres cephaliques, pour desseicher l'alteration d'iceux.

[1] Liu. 6. chap. 8. — A. P.

CHAPITRE XVI.

DES VLCERES DE LA BOVCHE.

Les vlceres de la bouche, des Grecs sont dites *Aphthæ*, maladie familiere aux petits enfans, comme il est noté au 3. liure des *Aphorismes*. Telles vlceres souuent commencent par les gencives, et cheminent iusqu'au palais, et en fin gaignent jusques à la luette et gauion, comme monstre Celse liure 6. chap. 11. Galien *comm. du* 3. *des Epidemies*, en fait de deux especes, dont les vnes sont assez traitables, les autres malignes et rebelles.

La cause pour les petits enfans vient à raison de la delicatesse de leur bouche, estant mollasse, tendre et facile à exulcerer : ensemble aussi les excremens acres, dont s'ensuit vlceres malins.

Pour la guerison, faut euiter toutes viandes qui eschauffent : et si c'est vn nourrisson, faut que le lait de la nourrice soit rectifié par viandes refraichissantes, bains, et fomentations à ses mammelles d'eau tiede, comme commande Celse liure 6. chap. 11.

Et quant aux remedes Topiques,

ayant esgard à l'aage, faut vser de remedes qui operent promptement, attendu qu'ils ne peuuent demeurer longuement sur la partie vlcerée : et pour ce ont besoin d'estre de subite operation, à fin qu'ils fassent en vn instant telle action, comme, s'ils estoient foibles, ils pourroient faire en vingt et quatre heures, demeurans tousiours sus la partie. Donc si l'vlcere est malin, sera touché d'eau forte esteinte (dite eau de Separation) ou auecques la commune qui n'a serui, à laquelle on adioustera pour vne goutte d'icelle cinq ou six d'eau de fontaine ou de puits, plus ou moins selon la malignité. Aussi on pourra vser d'huile de vitriol, de soulphre d'antimoine, d'eau de sublimé, et autres semblables. Aëce veut que telles vlceres putrides soient corrigées auecques huile bouillante, trempant en icelle vn floc de laine attachée au bout d'vne esprouuette, puis l'appliquer sur la partie vlcerée, iusques à ce que de toute part elle apparoisse blanche, et que l'vlcere soit applanie. Par ce moyen on arreste la corrosion de l'vlcere, et fait on que la chair saine s'auance pour remplir et couurir ce qui est rongé et consommé. Apres telle cauterisation, on vsera d'vn tel gargarisme, lequel profitera aux vlceres non malignes.

℞. Hordei integ. p. j.
Plan. ceterac, pilosel. agrim. ana m. j.
Fiat decoct. ad ℔. j in qua diss.
Mel. ros. ℥. ij.
Diamor. ℥. ß.
Fiat gargarism.

Semblables gargarismes peuuent estre faits d'escorce de grenade, balauste, sumac, berberis, roses rouges, y dissoluant du *diamorum* et *dianucum* auecques un peu d'alun. Galien chap. 10. liu. 6. *de la Methode*, dit que les vlceres de la bouche simples doiuent estre gueries par medicamens qui desseichent mediocrement, comme *diamorum* et *dianucum*, et que si elles sont autres, faut vser de plus forts remedes.

Lors que telles vlceres sont au palais, faut les traiter plus soigneusement, craignant que par la chaleur et humidité de telle partie, l'os estant rare et spongieux, il ne s'altere et corrompe : qui feroit qu'estant tombé, le malade parleroit *regnault*, comme nous monstrerons au liure d'*Adiouster ce qui defaut*.

Que si l'vlcere est verolique, faut auoir recours à son alexitaire, qui est le vif-argent, laissant tous remedes communs.

Or souuent il y a des vlceres fistuleuses aux gencines, dont s'ensuit carie à la racine de la dent, et en fin l'vlcere penetre par dehors comme sous le menton : ce qu'aucuns estiment estre escrouelles, estimans estre incurables, ne se pouuans guerir par aucun remede susdit. En telles vlceres faut suiure le conseil d'Aëce et de Celse, liure 6. chap. 13. qui est arracher la dent offensée : car par ce moyen on extirpera la fistule, la gencive s'abaissera, et ce qui reste de la curation sera plus facile, pource qu'il n'y auoit que la pourriture de la dent qui l'entretenoit.

Et quant est des vlceres de la langue, elles ne requierent autres remedes que celles de la bouche : vrai est, comme dit Celse liu. 6 chap. 12. que celles qui sont aux costés sont plus difficiles à guerir, et qu'il faut prendre garde s'il n'y a point quelque dent aigüe qui lui touche, laquelle s'il estoit ainsi, la faudroit limer.

CHAPITRE XVII.

DES VLCERES DES OREILLES.

Il aduient vlcere au conduit de l'oreille, ou par cause externe, comme coup, cheute, ou pour vne aposteme. De telles vlceres souuent sort grande quantité de matiere, qui aduient non de la propre vlcere, estant petite et en partie spermatique, mais de la descharge de tout le cerueau.

Pour la guarison, faut auoir esgard à la cause antecedente qui peut entretenir l'vlcere, laquelle pourra estre diuertie par purgations, masticatoires et errhines : comme

℞. Mast. ʒ. j.
Staphisag. et pyrethri ana ℈. j.
Cinamom. et caryophyll. ana ʒ. ß.

Fiant masticat. quibus manè ante pastum vtatur.

Errhine.

℞. Succi beton. mercurial. meliss. ana ℥. ß.
Vini albi ℥. j.

Misce, frequenter naribus attrahantur.

Quant aux remedes topiques, faut euiter toutes choses onctueuses et huileuses, comme a noté Galien, liure 5. *de la Methode*, disputant contre vn Thessalien, lequel vsant du *tetrapharmacum* à vne vlcere d'oreille, de iour en autre la rendoit plus purulente et fetide : et en fin Galien la guerit avec les trochisques d'Andronios dissoults en vinaigre, desquels la composition est telle.

℞. Balaust. ℥. ij.
Aluminis ʒ. j.
Atramenti sutorij ʒ. ij.
Myrrhæ ʒ. j.
Thuris, aristoloch. gall. ana ʒ. ij.
Sal. ammo. ʒ. j.

Excipiantur omnia melicrato, et fiant trochisci.

Galien au mesme lieu dit auoir gueri telles vlceres inueterées de deux ans, auec *scoria ferri* mise en poudre tres-subtile, et en apres cuite auec vinaigre bien fort, iusques à ce qu'elle soit deuenue espaisse comme miel.

Pour corriger la pourriture qui sort des oreilles, le fort vinaigre et fiel de bœuf incorporés ensemble, et instillés dedans vn peu tiedes : la merde de fer subtilement puluerisée en vinaigre tres-fort, puis boüillie, seichée et appliquée ausdites vlceres, les desseiche à grande merueille : ce qu'on voit par experience.

Que si la boue et sanie ne pouuoit estre euacuée, il faudroit la tirer par une seringue propre, dite *Pyoulcos*, comme tu vois par ceste figure.

Pyoulcos.

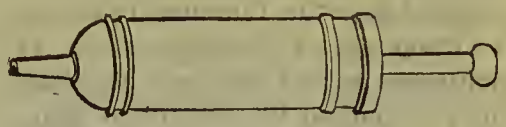

CHAPITRE XVIII.

DES VLCERES DE LA TRACHÉE ARTERE, OESOPHAGVE, ESTOMACH ET INTESTINS.

A telles parties peuuent venir vlceres de cause externe, comme pour quelque medicament qu'on aura pris, lequel sera corrosif, ou pour quelque poison : aussi de cause interne, comme pour quelque humeur acre et poignant, qui aura vlceré telles parties.

Les signes sont douleur en la partie, et principalement lors qu'on analle quelque chose aigre, chaleur à l'endroit. Si l'vlcere est à l'orifice de l'estomach, les accidens sont plus grands, comme defaillance de cœur, douleur

presqueintolerable,et refroidissement des extremités. Si l'vlcere est aux intestins, le malade iette souuentesfois de la bouë par le siege, ensemble du sang, ayant de grandes douleurs et espreintes, à raison que tel humeur croupissant aiguillonne Nature à chasser si peu d'excremens qu'il y a. Si l'vlcere est à la trachée artere, le malade tousse souuentesfois, et la plus part du temps a difficulté de respirer.

Pour la cure, telles vlceres doiuent estre gueris, comme escrit Gallien liu. 4. et 5. *de la Methode*, par ce qu'on mange et boit, se donnant de garde d'vser de toutes choses acres et corrosiues, ny de tuthie, litharge, ceruse, verdegris, et semblables, ainsi qu'on fait aux vlceres externes: mais au contraire douces et gracieuses, ayant esgard à la partie. Comme si elles sont à l'œsophage, et trachée artere, et poulmons, seront baillées à plusieurs fois: autrement ils seruiroient peu, parce qu'ils ne font que passer. Pareillement tels remedes ne doiuent estre fort liquides, mais visqueux et glutineux: car estans les voyes du boire et manger, et de l'air, ont besoin de remedes qui puissent adherer et glutiner, et non qui coulent promptement. Et s'il les conuient modifier, on vsera de miel cru, lequel sur toutes choses est vtile à telles vlceres: et lors qu'on les voudra agglutiner, on y meslera de la gomme diatragacanth, dissoulte auec decoction aucunement astringente.

Les remedes propres aux vlceres de l'estomach doiuent estre medicamenteux et alimenteux, non acres, de peur d'induire douleur, inflammation et vomissement: aussi ils engarderoient de digerer les alimens. Partant on usera d'orge mondé bien sucré, de gelée en laquelle on aura dissoult de la gomme diatragacanth, bol armene vray, decoction de prumeaux, dattes, figues, raisin de damas, miel: le lait de vache boüilli auec moyeux d'œufs et vn peu de miel commun est singulier. Et si on veut agglutiner telles vlceres, on vsera de remedes austeres, astringens et glutineux, lesquels n'ayent aucune erosion ni mauuais goust, comme hypocistis, fleurs de grenadier, escorce de grenade, terre scellée, sumac, acacia, roses rouges, et autres semblables, lesquels ne font nulle erosion aux parties interieures. On vsera aussi de decoctions astringentes, comme de coings, de lentisque, ou de l'extremité de vigne, de rubus, de myrte auec vin austere, s'il n'y auoit crainte d'inflammation.

Lors qu'on vse de tels ou autres remedes, l'vlcere estant à la trachée artere et poulmons, Galien veut que le malade soit couché à l'enuers, et qu'il tienne le medicament (dit Iohot) en la bouche, en relaschant les muscles du larynx: car en ce faisant le medicament coulera peu-à-peu le long des parois de la trachée artere, comme l'eau fait le long d'vn mur, se gardant que le medicament n'entre tout à vn coup, de peur d'induire la toux, laquelle est du tout contraire à telles vlceres, à cause qu'elle fait dilater l'vlcere.

Le semblable est pour les vlceres de l'œsophage. Leur breuuage sera hydromel, hydrosaccharum, syrop de violes, et de iuiubes. En toutes vlceres interieures le miel est fort recommandé pour estre meslé auec les medicamens: car vsant seulement de choses astringentes, elles demeureroient souuent en l'estomach, sans estre digerées ni distribuées: mais le miel outre qu'il aide à la digestion et distribution, il est aussi fort propre à telles vlceres.

Pareillement le lait d'anesse est fort recommandé, et en lieu d'icelui, de chéure ou de vache. La potion vulneraire est fort vtile, pourueu qu'elle soit composée de simples qui ayent esgard aux parties vlcerées.

La guerison des vlceres qui sont aux intestins, differe en ce des susdites parties : comme si elles sont aux gros, on y remedie par iniections et clysteres, vsant mesme de remedes acres, afin de corriger la pourriture, comme Ægyptiac dissoult en decoction d'orge ou de vin : mais si l'vlcere est aux gresles qui sont pres l'estomach, les remedes seront pris par le boire et manger. Pource, comme dit Galien liure cinquiéme *de la Methode*, ce qui est ietté par le siege ne peut paruenir iusqu'aux intestins gresles : et ce qu'on prend par la bouche, quand il paruient aux intestins gros, ne peut auoir sa vertu entiere.

CHAPITRE XIX.

DES VLCERES DES REINS ET DE LA VESSIE [1].

Il vient vlcere aux reins, ou pour quelque humeur acre et mordicant qui y coule, ou pour quelque veine qui se rompt, ou pour quelque aposteme qui degenere en vlcere.

Elles sont connues par la douleur et pesanteur qu'on sent aux lombes à l'endroit du rein, et par la bouë qui se mesle auec l'urine, laquelle se connoist venir d'iceux, et non de la vessie, d'autant qu'elle n'est si fetide que celle qui vient de la vessie : car estant froide et exangue, ne la pouuant cuire comme les reins, qui sont chauds et charnus, est rendue fetide et de mauuaise odeur. D'abondant la bouë qui sort des reins, se mesle premierement auec l'vrine, puis reside au fond du vaisseau, et ne sort qu'auec l'vrine : mais celle qui sort de la vessie, sort quelquesfois sans l'vrine toute seule : d'abondant les reins estans vlcerés, on apperçoit souuent de petits filamens sortir auec l'vrine. Hippocrates au quatriéme liure, *Aphorisme* 77. dit que ceux ausquels auec leur vrine espaisse sortent furfures ou petites escailles blanches, leur vessie est scabieuse.

Pour la guerison, il est tres expedient d'auoir le ventre mol, qui se fera par clysteres conuenables, et viandes humides. Le vomissement est recommandé, à fin de faire reuulsion des humeurs qui pourroient fluer sus iceux. Les grandes purgations sont contraires, craignant de faire commotion des humeurs en icelle partie. Pour mondifier telles vlceres, ceste decoction a grand effet.

[1] Bien que ce chapitre soit un de ceux qui ont été ajoutés en entier à ce livre dans l'édition de 1579, on en retrouve cependant les premières traces dans une édition bien antérieure. Ainsi dans le *Liure de la suppression d'vrine*, en 1564, se trouvait un chapitre intitulé *Des signes des vlceres aux reins*, et un autre *Des vlceres en la vessie et des signes d'icelles*, et enfin un troisième *Du prognostic des vlceres en la vessie*. Dans les éditions complètes, le *Liure de la suppression d'vrine* a été compris dans le *Liure des operations*, où nous retrouverons encore les trois chapitres indiqués. Il y a donc un véritable double emploi ; toutefois la rédaction n'est pas absolument la même, et nous en signalerons les différences quand nous serons arrivés au *Liure des operations*.

℞. Hordei integri m. ij.
Glycyrrhizæ ℥. ß.
Rad. acetosæ et petroselini ana ʒ. vj.
Fiat decoct. ad lb. j. in colatura dissol. mellis despum. ℥. ij.
Capiat sing. matut. ad ℥. iiij.

Le lait de chéure ou d'anesse auec vn peu de sucre est fort profitable. Gourdon loue fort tels trochisques.

Trochisques de Gourdon.

℞. Quatuor sem. frigidor. maior. mund., sem. papaue albi, semin. mal. semin. port. semin. cydonior. baccar. myrti, tragacanthi, gummi arabici, nucum pin. mund. pistac. penid. glycyrrhizæ mund. muc. psyllij, amygdal. dulc. hord. mund. ana ʒ. ij.
Boli arm. sang. drac. spodij, ros. myrrh. ana ℥. ß.
Excipiantur hydrom. et fingantur troch. qui sint singuli ponderis ʒ. ij.

Galien *liure 4. de la Methode*, recommande fort le miel et les diuretiques, pour estre meslés auec les remedes qui sont propres à telles vlceres, d'autant qu'ils prouoquent et esmeuuent les vrines, et sont comme vehicules aux autres remedes.

Les vlceres de la vessie sont ou au fond d'icelle, ou au col pres le conduit de l'vrine. Si elles sont au fond, l'on sent douleur presque continuelle: et si elles sont au col, elles s'apperçoiuent le plus souuent lors qu'on pisse, et apres auoir pissé. Si elles sont au fond, il sort quelquesfois de petites peaux comme escailles: et lors que l'vlcere gaigne iusques au conduit de l'vrine, la verge souuent se dresse. Celles qui sont au profond pour la plus part sont incurables, tant pour la composition de la partie qui est exangue et nerueuse, que pour l'vrine qui demeure perpetuellement: car encore qu'on aye pissé, si est ce qu'il demeure tousiours quelque portion d'vrine, laquelle touche de toutes parts la vessie, attendu qu'elle s'affaisse et reserre selon que l'vrine sort.

Pour la guarison, les mesmes remedes descrits aux vlceres des reins lui seront profitables, tant pris par dedans, que seringués par la verge: et entre autres les trochisques de Gourdon dissoults descrits cy deuant. Reste seulement que telles vlceres estans plus douloureuses, le Chirurgien doit auoir esgard à appaiser la douleur. I'ay approuué, et souuent experimenté vne iniection d'huile de hiusquiame extraite par expression. On pourra vser de cataplasmes, linimens sus le petit ventre, et entrefesson, ensemble de clysteres, desquels remedes anodins nous auons assez fait mention. Si les vlceres estoient fetides, ie ne ferois difficulté d'vser d'vn peu d'egyptiac dissoult en vin et eau de plantain ou de rose: ce que i'ay fait souuent auec bonne issue.

CHAPITRE XX.

DES VLCERES DE LA MATRICE.

Les vlceres de la matrice viennent ou à raison de quelque humeur acre et mordicant, qui ronge les parois d'icelle, ou pour quelque aposteme qui y est suruenue, ou apres les fleurs blanches, ou apres vn grand prurit, ou apres la contagion de la verolle, par la violente defloration de la fille pucelle trop ieune, ou d'vn accouchement difficile, ou pour estre tombée sur quelque chose aigüe, ou en auoir esté frappée [1].

[1] L'édition de 1579 dit simplement: *Ou pour quelque aposteme qui y est suruenue, ou*

Or telles vlceres situées au col de la matrice, ou cauité d'icelle, sont simples ou composées [1].

Elles se connoissent par la douleur que les femmes sentent au dessus du peuil, et par la sanie et bouë qui sort par leurs parties honteuses. Auicenne liu. 3. fen. 21. traité 11. chap. 5. en fait telles differences : Ou elles sont putrides, lors que la matiere qui en sort est fort puante, ressemblant à la laueure de chair : ou elles sont sordides, lors que d'icelles sort grande quantité d'humeur virulent et indigeste. Que si elles sont corrosiues, l'humeur qui en sortira sera noirastre, auec grande douleur et eslancemens.

Elles sont ou au col de la matrice, ou au fond d'icelle. Celles qui sont au col, sont connues par la veuë, y mettant le speculum, et celles qui sont au profond, par les excremens qui en sortent, et le lieu de la douleur.

Or il se fait en la matrice telle corruption, que l'intestin droit en est rongé et corrodé, et de l'intestin le col de la matrice en est erodé : et la sanie sort tant par l'intestin que par le col de la matrice, voire par le siege.

Le prognostic, c'est que les vlceres de la matrice sont difficiles, et souuent impossibles à guarir, pource qu'elle est chaude et humide, et qu'elle reçoit toutes les superfluités du corps. Les vlceres qui se peuuent voir et toucher en ceste partie, sont plus faciles à guarir que celles qui sont au profond. Celles qui iettent vn pus loüable, et aux ieunes femmes, sont plus aisées à guarir que celles qui iettent vne sanie non louable, et sont aux corps des vieilles femmes [1].

Les remedes seront semblables à ceux qui sont descrits aux vlceres de la bouche, comme eau forte, huile de vitriol, d'antimoine, et autres, estans corrigées, desquelles on touchera l'endroit vlceré : car il faut que le remede besongne à l'instant, ne pouuant longtemps, non plus qu'à la bouche, y demeurer.

Galien commande les remedes fort dessiccatifs, à fin d'euiter la pourriture, à laquelle ceste partie pour sa chaleur et humidité est suiette, et comme sentine de tous les excremens du corps. Si l'vlcere est au profond, on fera telle iniection.

℞. Hordei integri pij.
Gaiaci ℥. j.
Rad. ireos ℥. ß.
Absinth. plantag. centaur. vtriusque ana m. j.

Fiat decoct. in aqua fabor. ana ℔. ij. in quibus diss. mellis rosati et syrupi de absinth. ana ℥. iij. — Fiat iniectio.

Si la feteur ne cessoit, entre autres remedes, i'ay souuent esprouué celuy.

℞. Vini rubri ℔. j.
Vnguen. ægyptiaci ℥. ij.

Bulliant parum.

pour vn difficile accouchement. La nouvelle rédaction date de 1585.

[1] J'ai conservé cette phrase qui ne date également que de 1585, à raison de la distinction assez futile d'ailleurs de ces ulcères en simples et composés. Quant à la distinction plus importante des ulcères du col et des ulcères du corps utérin, elle était exprimée un peu plus bas dès 1579.

[1] Les deux paragraphes qu'on vient de lire ont été ajoutés à l'édition de 1585. Il y avait dans leur distribution une erreur de lieu que j'ai cru devoir corriger. Ainsi l'auteur commençait l'histoire du traitement, et s'interrompait pour parler des suites et du pronostic, qui doivent venir naturellement après la description des signes ; et c'est ainsi que j'ai disposé le texte, sans y apporter d'ailleurs le moindre changement.

Tel remede corrige la pourriture et malice de l'humeur, laquelle souuent est cause de la douleur. Puis on pourra faire des parfums tels qui s'ensuiuent.

℞. Escorce d'encens, mastic, graine de genéure, labdanum, de chacun demi-once.
Orpiment rouge ou citrin ʒ. ij.
Cinabre demi-once.

Et seront formés trochisques auec terebenthine, pour ietter sur le feu, et en faire receuoir la fumée.

Et s'il y auoit grande ardeur et inflammation, on feroit iniection auec ius de plantain et de morelle, ou eau de forge, en laquelle on fera boüillir testes de pauot conquassées, trochisques de camphre, et autres semblables[1].

Les vlceres mondifiées seront cicatrisées par eaux propres, comme eau alumineuse, eau de plantain, en laquelle on aura dissoult vn peu de vitriol ou alun.

Si telles vlceres degenerent en chancre, on aura recours aux remedes anodins et propres à telle affection, lesquels sont amplement descrits au chapitre du Chancre.

Touchant les vlceres du fondement, nous en parlerons au chapitre des Fistules, comme de celles de la verge au liure *de la Verolle*.

CHAPITRE XXI.

DES VARICES, ET LE MOYEN DE LES COVPER[2].

Varice est une dilatation de veine, quelquesfois d'vn simple rameau, quelquesfois de plusieurs. Aucunesfois elles sont courbées et repliées en plusieurs circonuolutions emmoncelées : et peuuent venir en plusieurs parties de nostre corps, comme aux temples, au dessous du nombril et testicules, à l'amarry et siege, mais le plus souuent aux cuisses et iambes.

La matiere pour la plus part est vn sang melancholique. Les varices s'engendrent aux personnes qui sont melancholiques, et qui se nourrissent des viandes melancholiques. Les femmes grosses en sont communément esprises, à cause du sang melancholique qui, retenu pendant leur grossesse, fait que les veines se dilatent et viennent variqueuses pour la grande multitude du sang : aussi elles viennent à cause d'vn grand et vehement mouuement, comme de courir, sauter, et dancer : voyager à pied, et porter grands fardeaux, tomber de haut en bas, ou estre tiré sus la gesne.

Quant aux signes, ils sont manifestes pour l'amplitude et grosseur des veines.

Il est meilleur de ne toucher aux inueterées, parce qu'elles preseruent de plusieurs maladies, à cause que le sang regorge aux parties nobles, dont s'ensuit vlceres, chancres et suffocations.

Lorsqu'elles sont plusieurs et iointes ensemble aux iambes, quelquesfois dedans icelles on trouue des thrombus de sang desseiché et dur, causant grande douleur au malade lors qu'il chemine, ou quand on presse dessus[1].

[1] Ce paragraphe et la formule des trochisques qui précède sont des additions de 1585.

[2] Nous retrouvons ici le texte de l'édition de 1575, coupé en deux par une si longue intercalation. Ce chapitre des varices faisait le chapitre 5, et venait immédiatement après le 5e chapitre actuel, intitulé *De la curation des vlceres*. Voyez la note de la page 240.

[1] Ces mots : *ou quand on presse dessus*, manquent dans l'édition de 1575.

A telles on fera ouuerture au corps de la veine, à fin d'euacuer la trop grande abondance contenue en icelles, ensemble les thrombus, comprimant tant en haut qu'en bas, à fin de les faire sortir : ce que i'ay fait auec bonne et heureuse issue, faisant tenir quelque temps le malade en repos, et y appliquant medicamens propres. L'on coupe souuentes fois la varice au dedans de la cuisse, vn peu au dessous du genoüil, où la pluspart se trouue l'origine et production de la veine variqueuse : car communément plus bas elle se diuise en plusieurs rameaux, à raison de quoi l'operation est plus mal-aisée. Or la cause pourquoi l'on incise, est à celle fin de couper le chemin, et faire rempart au sang et autres humeurs contenus auec lui, qui abreuuent quelques vlceres estans aux iambes : ou pour defendre les humeurs qui fluent à icelles, qui sont cause que le malade ne peut cheminer : ou pour la crainte qu'on peut auoir, que par quelque accident, la veine ainsi grandement estendue et dilatée ne s'y face ouuerture, laquelle seroit cause d'vn tres-grand flux de sang, et causeroit la mort du malade s'il n'estoit promptement secouru. A ceste cause les anciens commandent de les couper [1].

Et pour ce faire faut situer le malade à la renuerse, ayant les iambes estendues, non du tout, mais vn peu fleschies. Cela fait, on fera une ligature à la cuisse, un peu au dessus de l'ouuerture qu'on y fera, et quatre doigts au dessous une autre, à fin de tumefier la veine : et dessus le cuir, à l'endroit de la veine, on fera vne merque d'encre, pour ne faillir à faire l'incision, laquelle se fera en ceste manière : C'est que l'on esleuera le cuir en haut des deux costés, et on fera l'incision au cuir sus le corps de la veine sans toucher à icelle, où l'on auoit merqué d'encre. L'incision faite, la veine sera manifeste à la veuë, et par dessous icelle on passera vne aiguille à seton enfilée à double fil, non ayant pointe aigüe, mais vn peu ronde, de peur d'inciser la veine, et on separera les membranes de la veine tant en haut qu'en bas : puis on defait les bandages de la cuisse, et apres on liera fermement la veine à la partie superieure : puis le corps de la veine au dessous de la ligature sera incisé, ainsi que si l'on voulait faire vne saignée : et par cette ouuerture sera euacué le sang de la partie inferieure, tant qu'il sera necessaire : et lors on liera la partie inferieure de la veine, comme on a fait la superieure : et apres on coupera entierement le corps de la veine entre les deux ligatures, laquelle estant coupée, ses deux extremités se retirent et cachent tant d'vn costé que d'autre.

Et faut noter, que la ligature de la veine doit estre laissée, iusqu'à ce qu'elle tombe de soy-mesme. Et pour les remedes particuliers, on appliquera vn restraintif, tant sus la playe comme és parties voisines, et de trois iours ne sera touché à la playe. Le reste de la cure se fera comme les autres.

Autre maniere de couper la varice, c'est d'appliquer vn cautere potentiel, qui ronge et coupe la veine : puis se retire en haut et en bas : et par ce moyen il y demeure vne espace vuide, où apres s'engendre de la chair : et puis la cicatrice, qui sera dure et espaisse, empeschera la fluxion en bouschant le passage de ladite

[1] Paul. Egin. chap. 82. liu. 6. — A. P.

veine. Et par ce moyen la veine variqueuse sera guarie [1].

CHAPITRE XXII.

DES FISTVLES [2].

Fistule est vne sinuosité profonde, estroite, calleuse, et quelquesfois insensible : ainsi dite des anciens, pour la similitude et figure qu'elle a à l'instrument nommé *Fleute*, parce que les fistules sont semblablement caues et vuides. Elle se fait en plusieurs et differentes parties de nostre corps, et souuent apres quelques apostemes ou vlceres mal traitées et pensées [3]. Quelquesfois aussi elles sont critiques de plusieurs autres maladies, selon le texte d'Hippocrates sent. 28. de la 2. sect. du liure *De humoribus*, où il dit, que les fistules guarissent d'autres maladies, voire celles qui sont aigües : comme aduient quand la fistule de la iambe est iudicatoire de la peripneumonie, comme escrit Hippocrates au *Prognostique* 64. de la 3. sect. et à telle fistule ne conuient si tost toucher.

La callosité est une chair blanche, solide, seiche, et sans douleur, laquelle est engendrée par congestion d'un excrement pituiteux desseiché, ou melancholique aduste, qui enduit la circonference de l'vlcere, et occupe le lieu sus lequel se deuroit engendrer la bonne chair. La sinuosité quelquesfois est du tout seiche, et quelquesfois humide : et estant humide, pleure et iette incessamment, aussi quelquesfois elle cesse de couler, et l'orifice d'icelle se ferme du tout, de sorte qu'elle deçoit le malade et le Chirurgien estimans la guarison d'icelle : puis quelque temps apres s'ouure, et flue comme auparauant.

Les fistules quelquesfois prouiennent du vice des os, quelquesfois des nerfs ou membranes, ou d'autres parties. Les vnes sont droites, autres tortues : les vnes ont vn seul orifice ou sinuosité, les autres plusieurs : quelques unes sont aux iointures, autres penetrent en quelque capacité du corps, comme dedans le Thorax, ventre, boyaux, matrice, vessie, et autres : les vnes se guarissent facilement, autres difficilement, et s'en trouue quelques unes incurables.

Aux fistules se trouuent diuers signes, selon la partie où elles finissent.

Celles qui se rendent et terminent aux os, se connoissent par la resistance, quand on y met l'esprouuette : car lors on rencontre la substance d'iceluy dure, qui sonne cassé, et si l'esprouuette estant sus l'os glisse, comme sus quelque chose brunie et polie, on peut coniecturer l'os estre sain et entier : et si elle s'arreste dessus en quelque lieu que ce soit, c'est signe que l'os est aspre, raboteux, carieux et corrompu. Quelquesfois l'os nous est manifesté à la veuë, et

[1] Ce nouveau procédé que les expériences modernes, et principalement celles de M. Bonnet, de Lyon, ont montré plus sûr que le premier, a été ajouté dans l'édition de 1585. C'est une réminiscence d'un procédé décrit par Guy de Chauliac, qui seulement fait précéder la cautérisation de la double ligature. *Multa renascuntur quæ jam cecidere...*

[2] Ces deux chapitres des fistules sont empruntés presque en entier, et souvent littéralement, au 77e chapitre de Paul d'Egine, traduit par Dalechamps dans sa *Chirurgie françoise*.

[3] Ce paragraphe s'arrête ici en 1575. Les citations qui suivent sont de 1579.

pour ce n'auons besoin de sonde ni esprouuette : et la matiere qui en sort est huileuse ou visqueuse, rapportant à l'aliment et humeur contenu en la cauité de l'os, sçauoir à la moëlle, comme ainsi soit que tout excrement retient la condition de l'aliment de la partie dont il vient.

En celle qui se rend à quelque nerf, le malade sentira vne douleur poignante, principalement si la matiere est acre, ou vne stupeur si elle est froide : de sorte que le mouuement de la partie sera vicié : et lors que l'on voudra sonder la fistule, on causera douleur : et la matiere qui en sortira, sera sanieuse, subtile, aqueuse, glueuse, et non huileuse, comme celle qui sort des os : representé en tout la matiere dont est nourri le nerf pour la raison susdite.

Ces mesmes accidents aduiennent, quand les fistules penetrent aux membranes qui enueloppent les muscles, et aux tendons d'iceux.

Si elles finissent en la chair, la matiere est plus espaisse et moins liquide, egale, lisse, blanche, et en grande quantité.

Si la fistule finit aux veines, les accidens sont semblables à ceux qui se trouuent en la fistule des nerfs, mais moindres, comme és pointures et douleurs, et n'y a aucun mouuement empesché.

Si elles se finissent en l'artere, les mesmes accidents se trouuent qu'en celles de la veine. Mais si la matiere de l'vlcere est si acre, qu'elle corrode les susdits vaisseaux, il sortira du sang gros en abondance de la veine, et de l'artere du sang subtil auec vn bruit[1].

Les vieilles fistules qui ont par longues années coulé, lors qu'elles se referment, causent souuent la mort, et principalement aux vieilles gens[1], à raison que les humeurs qui auoient coustume de couler regorgent en la masse ordinaire, et se pourrissent, engendrans fiéures et autres accidens, et par consequent la mort.

CHAPITRE XXIII.

CVRE DES FISTVLES.

Pour la curation on commencera par la sonde, qui sera d'vne chandelle de cire, ou de plomb, d'or, ou d'argent : et par icelle on connoistra la profondeur et anfractuosités. Et si la fistule a deux orifices ou plusieurs, ayant des cavités cuniculeuses, de façon que l'on ne les puisse bien sonder et suiure leurs cauités, alors on doit ietter vne iniection par l'vn des orifices, et obseruer l'issue de ladite iniection par les autres ouuertures : et par ce moyen on connoistra s'il y a vne seule ou plusieurs cauités profondes ou superficielles. Cela fait, on fera des incisions pour descouurir et amputer les callosités qui se feront avec le rasoir, ou par medicamens causti-

[1] Je suis ici le texte des éditions de 1575, 1579 et 1585. La première édition posthume en 1598, et toutes celles qui l'ont suivie, ajoutent en cet endroit : *comme nous dirons cy-apres de l'ancurisme*. On ne saurait croire que ce soit une addition préméditée, puisque l'anévrisme a été traité bien auparavant à la fin du *Liure des tumeurs en general*. Il est probable que l'édition posthume a suivi en cet endroit le texte de la petite édition partielle où avaient paru pour la première fois et le *Liure des vlceres* et le *Liure des tumeurs*, et où celui-ci était précédé de l'autre.

[1] Le chapitre finit ici en 1575 et 1579 ; le reste date de 1585.

ques, ou par cautere actuel. Car iamais on ne pourroit guarir l'vlcere fistuleuse, que premierement on n'eust osté la callosité, à raison que Nature ne peut produire et agglutiner les parties distantes, lorsqu'il y a chair calleuse[1] : d'autant que deux corps durs ne se peuuent unir que par le moyen de quelque humidité gluante, quelle est le bon sang. Or les callosités occupantes de toutes parts la superficie de la chair vlcerée, empeschent qu'iceluy puisse sortir des veines capillaires pour l'vnion desdites parties.

Semblablement on vsera d'iniections caustiques, et apres on bouschera le pertuis, à fin qu'elles facent leur operation : laquelle sera connue estre bonne sors que la partie demeure enflée, et la matiere qui estoit en abondance, fort digeste et en petite quantité[1]. Apres faut accelerer la cheute de l'escarre, puis traiter l'vlcere comme auec deperdition de substance.

Souuent la callosité qui est autour de la sinuosité ou cauité de la fistule, vaincue des medicamens acres et escarotiques ayans fait escarre, se separe et sort entiere, et lors au dessous se trouue la fistule nette et vermeille. Ce que i'ai veu à un Gentil-homme, lequel ayant vne fistule à vne cuisse, pour vn coup de harquebuse, et ayant vsé de medicamens acres, comme Ægyptiac fortifié, quelques iours apres l'escarre sortit d'autour de la circonscription de la fistule semblable à une membrane. Ce que voyant ledit Gentil-homme, estimoit estre quelque linge, que le Chirurgien qui premierement l'auoit pensé n'auoit connu, le taxant de son imperitie. Toutesfois sçachant que c'estoit la crouste de ladite escarre, lui dis que c'estoit la chair calleuse et dure, que j'avois fait separer par le moyen des remedes forts et cuisans, qu'il auoit bien sentis : et que telle chose estoit signe qu'il seroit bien tost guari. Ce qu'il fut, parce que i'instillay de mon baume dedans toute la cauité.

Les fistules qui sont pres des grands vaisseaux, comme veines, arteres, et nerfs, ou de quelque partie noble, ne se doiuent toucher, si ce n'est auec grande prudence et artifice.

Or, quand la fistule vient à cause de l'os alteré et pourri, on doit considerer si le vice est en sa superficie ou profondité, ou s'il est du tout corrompu : et s'il n'est qu'en sa superficie, il sera raclé et ruginé seulement : et si la carie est profonde, on la doit oster auec un trepan exfoliatif : et si la corruption est communiquée iusques à la mouëlle, elle sera ostée auec une tenaille incisiue, pour y faire plus ample ouuerture, y appliquant premierement, si besoin est, un petit trepan pour donner passage à ladite tenaille : et s'il est du tout corrompu, il sera pareillement du tout coupé, comme en l'os d'une iointure du doigt, du rayon, du coude, de l'os de la greue, ou tibia. Mais aduenant ce mal à la boiste de la hanche, ou en la teste de l'os de la cuisse, ou à une vertebre, ne faut entreprendre la cure[1], non plus qu'à autre quelconque fistule qui de soy est incurable, quelles sont celles qui pe-

[1] Ce paragraphe s'arrête ici en 1575; le reste a été ajouté en 1579.

[2] *Corn. Celsus.* — A. P.

[1] A. Paré cite ici en marge Paul d'Egine, et il eût été convenable de citer en même temps son traducteur Dalechamps, auquel

netrent jusqu'aux membres principaux, ou se rencoutrent aux parties veineuses, arterieuses ou nerueuses : ou qui adniennent à personnes delicates, qui choisiroient plustost mourir auec leur mal qu'endurer le tourment de l'operation : ou bien quand de l'incision doit suruenir autre plus fascheuse disposition, comme conuulsion en fistule de partie nerueuse. En tel cas le Chirurgien ne doit chercher l'entiere cure et parfaite, ains se doit contenter de la palliatiue, qui se fera en preuoyant qu'il ne tombe sur la partie autre nouuelle fluxion, faisant par bon regime que trop d'excremens ne s'amassent dans le corps : et en cas qu'ils s'y amassent, les purgeant par interualle, et diuertissant sur une partie moins noble, si mieux on ne peut : mondifiant la chair vicieuse qui croist en l'vlcere, et la saine auec medicamens qui n'irritent et ne causent putrefaction.

Le ieune Chirurgien sera aduerti que lors qu'on verra aux fistules que la sonde ou tente demeurera noire, ou qu'il y aura quelque fetidité, on ne doit pourtant acertener qu'il y ait carie aux os. Car souuentesfois cela aduient, à cause qu'il y est demeuré dedans quelque morceau d'esponge ou de linge qui se pourrit, comme i'ai veu par experience[1].

Paré a fait directement cet emprunt. Cette chirurgie vigoureuse de Paul a été mise en usage par quelques chirurgiens arabes, et au xve siècle par Pierre d'Argelata, et par Benivieni (Voyez mon Introduction); mais pour tous les autres jusqu'au xviie siècle, et pour A. Paré lui-même, elle semble n'avoir été qu'un précepte admis en théorie, mais trop hardi pour la pratique, et je ne sache pas qu'au xvie siècle de pareilles opérations aient été pratiquées.

Au reste, c'est ici que finit la citation de Paul d'Egine, et tout le reste du chapitre manquait dans l'édition de 1575; mais en revanche on y lisait le paragraphe suivant :

Mais se fera ou auec la scie ou par autre instrument. Et mesme sera le plus expedient prendre du sain, à fin que la corruption qui pourroit y rester ne se communique d'auantage à l'os sain et entier, comme il est manifeste à voir aux gangrenes, esquelles si l'on n'a extirpé du vif, la pourriture se communiquera de rechef à la partie saine, qui est cause de recommencer la cure, autrement le malade mourroit.

Ce passage a été retranché en 1579, et remplacé par ce qui termine le paragraphe actuel.

CHAPITRE XXIV.

DES FISTVLES DV FONDEMENT OV SIEGE.

Les fistules du Fondement sont faites comme les precedentes, à sçauoir d'un abcés ou d'vne playe mal-curée, ou d'vne hemorrhoïde apostumée.

Les vnes sont cachées, les autres manifestes. Celles qui seront cachées se connoistront d'autant que par le siege sortira une humidité sanieuse et purulente, et que le malade sentira douleur à la partie. Celles qui sont manifestes se connoistront en les sondant : et pour ce faire, le Chirurgien mettra son doigt dedans le siege, et par l'orifice de la fistule mettra sa sonde de plomb : laquelle si elle touche le doigt à nud sans aucune interposition, c'est vn signe infaillible qu'elle penetre dedans la cauité du boyau[2] : ioint aussi que non seulement par le siege sort vne matiere sanieuse, et souuentesfois des vers : mais en outre par le trou que la ma-

[1] Ce dernier paragraphe n'existait pas encore en 1579, et date seulement de 1585.

[2] Paul Æginet. — A. P.

tiere par son acrimonie se sera ouuert à costé. Les fistules cuniculeuses et tortueuses comme vn labyrinthe, se iugent à ce que la sonde ne penetre guiere auant, et neantmoins il en flue plus grande quantité de matiere qu'il n'est requis pour une petite vlcere. Or en l'orifice de toutes se voit presque tousiours quelque callosité eminente, que les Chirurgiens appellent vulgairement *Cul de poulle.*

Aux fistules du fondement il aduient souuent plusieurs accidens, comme tenesme, que nous appellons espreintes par acrimonie de la matiere : stranguric, qui est un decoulement d'vrine : procidence ou relaxation du fondement : decoulement de matiere sanieuse et puante[1], le tout par communication de matiere estrange, et sympathie par voisinage des parties, comme note Hippocrates, liure *des Fistules.*

Lorsque nous voudrons curer la fistule par œuure manuelle, faut faire situer le malade à la renuerse, en sorte qu'il tienne les iambes esleuées en haut, de façon qu'il aye les cuisses iointes vers son ventre : puis le Chirurgien mettra le doigt dans le siege, oinct de quelque medicament onctueux, ayant rongné son ongle : puis par l'orifice de l'vlcere mettra vne grosse aiguille de plomb enfilée partie de fil et de queuë de cheual, laquelle aiguille estant rencontrée par le doigt à nud, qui est au fondement, sera courbée et ramenée dehors par le siege pour passer ledit fil : lequel estant passé, sera lié et serré à nœud coulant, à fin que de iour en autre on le puisse serrer d'auantage : et au parauant de le resserrer, on le tirera vers soi, comme si on le vouloit scier : car par ce moyen ledit fil coupera la fistule, sans auoir aucun flux de sang.

Or quelquefois telles fistules ne penetrent iusqu'à la cauité du boyau, tellement que le doigt ne touche immediatement la sonde, à cause de quelque callosité qui sera interposée entre la sonde et le doigt. Et pour la curation faudra mettre vne sonde de fer ou d'argent, laquelle sera creuse, et par dedans sa cauité on iettera vne aiguille piquante et trenchante, à fin de rompre ladite callosité : ce que l'on ne pourroit faire par le benefice d'vne de plomb, ou d'vne autre qui fust ronde, sans vne grande douleur.

Sonde d'argent creuse auec l'aiguille, ensemble l'aiguille de plomb.

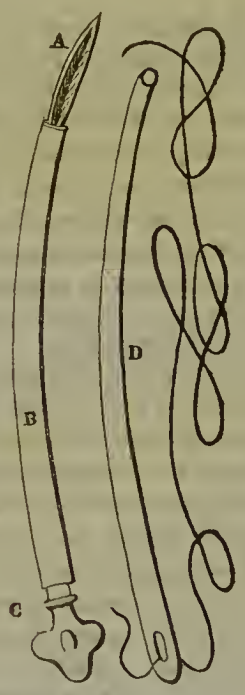

A Monstre l'aiguille.
B La sonde creuse.
C L'aiguille et sonde.
D L'aiguille de plomb enfilée.

Puis estant rompue, sera liée comme la susdite. Celle qui est superfi-

[1] La fin de ce paragraphe manque dans l'édition de 1575.

celle n'a besoin d'estre liée, ains seulement sera coupée auec une bistorie courbe, ou ciseaux propres à ce faire, et apres sera ostée la callosité, et traitée comme auons dit cy dessus des autres fistules.

Ce pendant il faut noter en ce lieu qu'apres auoir coupé la fistule, s'il demeure quelque callosité et cuir cicatrisé, qui n'ait esté emporté et trenché par le fer ou medicament, la fistule a coustume de retourner[1].

CHAPITRE XXV.

DES HEMORRHOIDES.

Les hemorrhoïdes, selon que le mot est pris vulgairement, sont tumeurs aux extremités des veines qui sont autour du siege, faites par vne fluxion d'humeurs melancholiques pour la plus part, et sont, selon les anciens, especes de varices[2].

Les vnes sont ouuertes, et par succession de temps l'ouuerture deuient calleuse : les autres fermées, estans seulement enflées sans rien ietter : autres sont grandes ; petites ; grosses : autres apparentes, autres cachées, iettans pour la plus part sang auec vne serosité iaunastre ; qui est celle qui de sa tenuité a fait courir le sang en tel lieu, et de son acrimonie a ouuert lesdites veines. D'icelles lors qu'elles sont fermées, aucunes sont semblables à vne ampoulle faite de brusleure, à raison dequoi les patiens les nomment *Vesicales*, et sont engendrées par affluxion d'humeur pituiteux et sereux : autres à un grain de raisin, qu'ils nomment *Vuales*, qui sont engendrées par affluxion de sang louable en qualité, redondant en quantité. Aucunes sont semblables à une meure, et sont dites *Morales*, causées par affluxion de sang melancholique : autres sont dites *Verrucales*, pour la similitude d'vne verrue, et sont engendrées de pareille cause.

Cette disposition est cause de plusieurs accidens aux hommes ; par ce qu'elle oste la naturelle beauté, à raison que pour la grande euacuation de sang la couleur de tout le corps est changée et corrompue, et les conduit à vne miserable vie, et pour la foiblesse de tout le corps, elles mettent souuent le malade en danger de mort : à cause que l'euacuation immoderée qui s'en ensuit fait hydropisie. Elles fluent volontiers de mois en mois, ou de trois mois en trois mois : ce qui ne se fait souuent qu'auec grande douleur, qui excite quelquefois inflammation, abcés et fistules, si promptement on n'y remedie. Or si elles jettent moderément, et le malade soustienne bien l'euacuation sans ennuy, on ne les doit arrester du tout, parce qu'elles preseruent de melancholie, manie, lepre, stranguric, et autres affections, comme pleuresie, peripneumonie et malins vlceres, selon la sentence 37. de la 3. sect. du 6. *des Epidemies :* et ores qu'on les voulust curer, il est bon, selon l'Aphorisme 12. du liure 6., en laisser vne[1] : mais si le flux de sang est demesuré, on l'arrestera : car autrement il cause hydropisie, pour la refrigeration du foye, auec vne con-

[1] Ce dernier paragraphe a été ajouté en 1579.

[2] L'édition de 1575 porte : *especes d'aneurismes ;* la rédaction actuelle date de 1579.

[1] Ces citations ne datent que de l'édition de 1579.

somption et extenuation de tout le corps. Pareillement estant indeuëment retenu, il regorge aux poulmons, rompant quelque vaisseau qui cause la mort du malade : ou au foye causant la meme hydropisie, refrigerant ledit foye par suffocation de sa chaleur naturelle.

Pour la curation, lors qu'elles fluent trop, on y appliquera vne tente faite de poil de liéure, couuerte d'vn tel medicament.

℞. Pul. thuris, balaust. sang. drac. ana ℥. ß.
Incorp. omnia cum alb. oui, fiat medicam. ad vsum.

Autre [1].

Prenez du drappeau bruslé comme si on le vouloit mettre en vn fusil, et le mettez dessus.

Et lors qu'elles sont fort tumefiées sans estre ouuertes, on doit faire cuire vn oignon sous la cendre, et piler ensemble vn fiel de bœuf, et de tout ce en faire medicament qui sera appliqué et renouuellé de cinq en cinq heures. Tel remede est propre lors qu'elles sont internes et cachées : et lors qu'elles sont apparentes on y appliquera des sangsues, ou bien on fera apertion auec la lancette. Le suc et marc de l'herbe nommée *galiopsis*, autrement *vrtica labeonis*, posé sur les hemorrhoïdes les ouure et fait saigner, aussi cure les fungus et thymus qui sont autour du siege.

[1] Cette formule manque encore en 1585; elle se rencontre pour la première fois dans l'édition posthume de 1598.

S'il y a grande ardeur, cuisson et douleur, on fera asseoir le malade en vn demy bain : et s'il y a quelques vlceres, on y appliquera tel medicament.

℞. Olei ros. ℥. iiij.
Cerus. ℥. j.
Litharg. ℥. ß.
Ceræ nouæ ʒ. vj.
Opij ℈. j.
Fiat vnguent. secund. artem.

Autre pour seder les grandes douleurs et espraintes.

℞. Thur. myrrh. croci ana ʒ. j.
Opij ℈. j.
Fiat vnguent. cum oleo rosa. et mucag. sem. psillij, addend. vitel. vnius oui.

Autre [1].

Prenez feuilles de saulge, de consolida media, de millefolium, et de lierre terrestre, de chacun demie poignée, pilée en vn mortier auec vn iaune d'œuf : et de tel remede en appliquer sur le mal.

Autre [2].

℞. Vnguenti populeonis ℥. ij.
Vitel. ouor. numero duo.
Agitent. simul in mortario plumbeo.

Ou prenez de la moelle de bœuf auec beurre frais : du tout laué en eau rose soit fait onguent.

Le reste de la cure se paracheuera ainsi qu'il sera necessaire.

[1] Cette formule manque dans les éditions de 1575 et 1579 ; on la lit déjà en 1585.

[2] Les deux formules qui suivent n'ont été ajoutées à ce chapitre qu'à partir de l'édition de 1598.

LE DOVZIÉME LIVRE

TRAITANT

DES BANDAGES[1].

CHAPITRE I.

DIFFERENCE DES BANDES.

Les bandes, desquelles on fait ligature, sont differentes entre elles. En icelles nous considerons selon Galien au liure *des Bandages*, six choses, la matiere, la figure, la longueur, la largeur, la structure ou façon, et les parties.

La matiere est triple : membraneuse, ou faite de cuir, laquelle est propre aux cartilages du nez fracturé : celle de laine, comme aux parties enflammées, où ne faut presser : de linge, comme où il faut presser[2].

Et de ceste-cy les vnes sont de lin, les autres de chanure fort, comme note Hippocrates en la troisiéme section *de l'Officine du Chirurgien*. Et pour estre bonnes, elles doiuent estre de toile qui aura desia serui, à fin qu'elles soient plus molles et traitables. Aussi faut qu'elles soient fortes, de peur qu'elles ne se rompent, et qu'elles puissent fermement tenir et expeller l'humeur, pour prohiber les fluxions. Et faut qu'elles n'ayent aucun ourlet, bord, liziere, ny cousture, par ce que l'ourlet et cousture blessent : d'autant que l'ourlet, qui est dur, comprime la chair, et la liziere ne permet bien lier, et la bande comprime trop à l'endroit de la liziere, et ne serre assez au milieu, par-ce qu'elle n'obeït, mais tient ferme. D'auantage, elles doiuent estre nettes,

[1] Encore un livre presque entièrement puisé dans Hippocrate et dans Galien, dont Paré cite les traités dès le début de son premier chapitre. Les opuscules de ces deux grands maîtres sur les bandages et les appareils paraissent avoir été connus des Arabes ; mais ils n'étaient point parvenus aux arabistes ; aussi A. Paré est le premier chirurgien moderne qui leur ait consacré un travail spécial. Il ne me paraît pas qu'il ait été publié avant la première édition des OEuvres complètes en 1575. Seulement A. Paré y a fait entrer environ deux chapitres du livre des Fractures de l'édition de 1564. A sa première publication il se composait seulement de 7 chapitres, le 3e étant réuni au 2e, et les deux derniers n'existant pas. En 1579, le 2e chapitre fut divisé en deux, ce qui fit 8 chapitres. Enfin le 9e et le 10e ont été ajoutés dans l'édition de 1585, comme on les lit encore aujourd'hui.

[2] Ce paragraphe date seulement de 1579 ; c'est aussi dans cette édition qu'A. Paré a ajouté au texte de ce chapitre les citations des livres de Galien et d'Hippocrate auxquels il l'a presque tout emprunté.

à fin que si on fait quelque infusion, elles puissent estre imbues de liqueur necessaire, et icelle passer au trauers. Aussi elles doiuent estre coupées de droit fil, et non de biaiz, parce qu'elles tiendront plus fermes : et seront esgales, c'est-à-dire, non plus larges ni plus estroites en vn endroit qu'en l'autre.

Pour la difference de la figure, aucunes sont roulées, ausquelles ne faut rien coudre : les autres tranchées par leurs extremités (comme aux mamelles) ou par le milieu : les autres ont plusieurs bandes cousues ensemble, pour faire diuers chefs representans vne diuerse figure, comme en la teste. Aucunes sont longues, les autres courtes : aucunes fort larges, les autres fort estroites, selon qu'il est requis. Or la longueur et largeur d'icelles ne se peut particulierement escrire, mais elles seront diuersifiées selon la diuersité des corps, et la longueur, largeur et grosseur des parties blessées : et pour le dire en vn mot, il faut bander la teste en autre maniere que la gorge. Ainsi est-il des clauicules, des bras, tetins, aines, testicules, siege, cuisses, iambes, pieds et doigts, selon leur structure [1].

Les vnes sont pour suspendre ou esleuer, comme aux mamelles, testicules, hargnes : aussi seruent à tenir les medicamens sur les parties, pour curer les inflammations ou faire suppuration. Galien commande que le ieune Chirurgien s'exerce et apprenne à faire les bandages sur vn homme sain, et lier les malades bien dextrement quand il en sera besoin.

Les parties sont le corps de la bande, et les chefs. Le corps est ceste longueur et largeur : les chefs sont les extremités, tant selon le long que selon le trauers, comme escrit Galien sur la 22. sent. de la 2. sect. *de l'officine du Chirurgien.*

[1] Le chapitre se terminait ici en 1575; le paragraphe qui suit date seulement de l'édition de 1585; le dernier existait déjà en 1579. Bien plus, cette édition présente une phrase qui a été effacée dès l'édition suivante, la voici :

Les vnes sont de soy et sans artifice assez fermes, comme les membranacées : les autres sont tissues, comme celles de linge.

Les anciens se servaient de bandes de cuir ou *membranacées*, mais non les chirurgiens du XVIe siècle; et A. Paré en hasardant cette phrase avait commis un anachronisme qu'il a eu le bon esprit de corriger.

CHAPITRE II.

INDICATIONS ET PRECEPTES GENERAVX POVR LES BANDES ET LIGATVRES.

La bande, ou ligature, doit auoir deux indications, l'une à la partie, l'autre à la maladie, comme dit Hippocrates en la premiere et seconde section du liure *des Fractures.* Quand on bande une jambe, il la faut bander estant droite : car si on la bande estant ployée, le bandage se defera lors qu'elle sera estendue, à cause que les muscles se mettent en autre figure. Au contraire, lors que nous voulons bander le bras, il faut qu'il soit ployé : car s'il est estendu, et qu'on le ploye apres, la ligature se laschera, à cause (comme nous auons dit) que les muscles seront peruertis en autre figure. Sur quoy nous obseruerons, qu'il faut bander et lier les parties en la figure qu'on veut qu'elles demeurent [1].

[1] A. Paré avait déjà touché la question de la position des membres vers la fin du cha-

Il faut que les compresses et astelles embrassent toute la partie fracturée : toutesfois aux os iugulaires, et aux costes, et aux vertebres, cela ne se peut faire, parce que telles parties ne peuuent estre enuironnées [1].

Quant à l'indication de la maladie, s'il y a vn vlcere cane, sinueux, et cuniculeux, iettant grande quantité de sanie, il faut commencer à lier et comprimer au fond du sinus, et finir à l'orifice de l'vlcere : soit que le sinus soit en haut, ou en bas, ou aux costés : à fin que par ce moyen on expurge la sanie, et qu'on face approcher les parties separées et distantes [2]. Car si la sanie demeure sans estre euacuée, elle ronge et corrode les parties, et fait croistre l'vlcere et le rend incurable, et souuent fait carie aux os : parce qu'ils s'alterent et pourrissent, à cause que les humeurs acres s'imbibent en leur substance.

Or entre les bandages, les vns sont par eux-mesmes remedes, comme ceux qui conioignent les choses desiointes et separées : les autres seruent aux remedes, comme ceux qui seruent pour tenir les medicaments appropriés aux maladies. Tel bandage, dit Hippocrates au commencement de la secondesection *de l'officine du Medecin*, ou il se fait qu'il appelle *Deligatio operans*, ou il est fait qu'il appelle *Deligatio operata.*

Quant au premier, pour bien bander, il faut que la bande soit roulée estroittement, à fin qu'elle soit mieux entortillée autour de la partie qu'on veut bander, et que le Chirurgien la tienne fermement en sa main. D'auantage en bandant faut prendre garde que les bouts des bandes, et la cousture, ne soient finis sur le lieu douloureux, mais au dessus, ou au dessous, ou à costé. Outre-plus il se faut

pitre 6 du *Liure des fractures* de l'édition de 1564. Il semble toutefois qu'alors il n'était pas aussi nettement fixé sur la position à leur donner avant d'appliquer le bandage, et qu'il l'appliquait parfois dans une position qu'il se réservait de changer plus tard. Voici le texte :

Le membre ainsi bandé, notre art commande le situer en sa figure conuenable et accoustumée, à fin que le patient y puisse longuement durer : laquelle figure se trouuera louable et bonne si les muscles sont en leur lieu et le plus haut qu'il sera possible, toutesfois sans douleur : ce qui se fera si le membre est tenu en figure moyenne. Folio 44.

On retrouvera cette recommandation de la figure moyenne répétée au livre actuel des fractures, chapitre 4 (voyez plus bas, page 303), et il n'est pas facile de concilier cette règle générale avec l'extension absolue conseillée pour les fractures de la cuisse et de la jambe. C'est que la grande autorité en cette matière, après Hippocrate, c'était Galien; et que Galien est tombé aussi dans cette apparente contradiction. Mais du moins Galien y échappe en établissant pour le traitement des fractures du membre inférieur, cette distinction ingénieuse, qu'il faut préférer la position à laquelle les malades sont le plus accoutumés d'après leur profession; fléchie, s'ils ont d'habitude les jambes fléchies; étendue, s'ils travaillent les jambes dans l'extension. Paré a copié la règle générale, sans se soucier beaucoup si elle était en contradiction avec ses préceptes spéciaux pour chaque fracture, et en réalité il conserve l'extension complète pour les membres inférieurs; plus tard, au contraire, Fabrice d'Aquapendente, ne traitant que des fractures en général, et pressant les conséquences du principe général de Galien, en est arrivé à recommander la flexion pour presque toutes les fractures des membres, et a été véritablement le prédécesseur et le maître de Percival Pott, qui n'a guère fait que commenter et développer sa doctrine.

[1] Ce paragraphe manque dans les éditions de 1575 et 1579, il a été ajouté en 1585.

[2] *Beau precepte pour le Chirurgien.*— A. P.

bien garder de mettre quelque nœud sur ledit lieu, ou bien à l'endroit du dos, ou des fesses, ou aux costés: ny à l'endroit des iointures, ou au derriere de la teste, ou aux costés des temples, ny sous les aisselles, aines, et plantes des pieds : et pour dire en vn mot, à l'endroit où le malade a accoustumé de se coucher, et s'appuyer. Plus, il faut plier les bandes à l'endroit qu'on veut qu'elles soient attachées et cousues, à fin qu'elles tiennent plus ferme : car quand les bouts sont larges, encore qu'elles soient liées estroittement, toutesfois elles ne tiennent pas fidelement. Parquoi i'ay tousiours de coustume de les replier en long en leur extremité, lors que ie les veux coudre et arrester [1].

Quant au second, le Chirurgien qui aura fait les ligatures, doit prendre garde aux intentions pourquoy elles ont esté faites, et s'il a bandé bien proprement, et face qu'elles soient belles à voir, et qu'elles ne rident point, à fin de contenter les malades et les assistans : car chacun ouurier doit polir et embellir son ouurage, tant que possible lui sera.

Les bandages trop lasches aux fractures et luxations sont souuent cause de rendre les parties tortues, bossues, et contrefaites [1].

Aux fractures, luxations, et separations des os, aussi aux playes et contusions faut commencer le bandage, et y faire les premieres reuolutions ou tortillemens, qui seront deux ou trois, et les serrer (s'il est possible) plus en tels endroits qu'és autres, à fin de tenir fermement les os en leur lieu, et exprimer et expulser le sang et autres humeurs qui peuuent estre ja flués, et aussi pour garder qu'il n'en flue plus qu'il ne sera besoin. Car par une fracture (laquelle ne se fait iamais sans contusion) le sang sort de ses vaisseaux, à raison qu'ils sont violentement foulés, pressés, et exprimés : qui cause meurdrisseure en la chair, de couleur premierement rouge, puis liuide ou noire, parce que le sang estant hors de ses propres vaisseaux s'est espandu en la chair et sous le

[1] A. Paré avait déjà donné ce précepte, et même avec plus de détails, dans le *Liure des fractures* de l'édition de 1564, chap. 6, fol. 43, verso.

« *Ie ne veux icy oublier à t'aduertir, ton bandage fait, qu'il ne te faut pas coudre la fin de tes bandes en la largeur que elles sont : car elles ne tiendroient pas si ferme, ores qu'elles fussent estroittement attachées : mais te les faut replier en long de costé et d'autre, faisant l'extremité d'icelles presque en pointe : puis les coudre pour les arrester : en quoy faisant tu prendras garde de ne faire la cousture à l'endroit de la playe, de peur de la douleur qui s'y feroit en les y attachant.* »

Ce passage me paraît d'un haut intérêt pour l'histoire des bandages. On voit que Paré ne savait les arrêter qu'à l'aide d'un nœud ou d'une suture, et qu'il ne faisait point encore usage des épingles, bien qu'on les trouve nommées plusieurs fois dans ses OEuvres, et par exemple ci-devant, page 214, première colonne. Nous avons vu également, à l'occasion du bec de lièvre, que la suture entortillée proposée par Paré était pratiquée à l'aide d'aiguilles et non pas d'épingles. On a cherché à diviser l'histoire des bandages en plusieurs époques; à mon avis, l'époque principale serait celle de l'invention, mais surtout de l'application des épingles : car c'est elle qui sépare absolument la déligation ancienne de la déligation moderne.

[1] Cette remarque, assez mal liée à ce qui précède et à ce qui suit, est de 1585. Elle semblerait véritablement mieux à sa place dans le chapitre suivant, où il est parlé des inconvénients des bandages trop serrés dans les luxations et les fractures. L'auteur y revient d'ailleurs également au chapitre 5.

cuir, et en la substance des parties subiacentes. Partant faut conduire la bande le plus loing de la partie fracturée, ou luxée, que l'on pourra. Car qui feroit autrement, il renuoyerait le sang au lieu blessé, et pourroit causer apostemes et autres mauuais accidens. Or le sang qui flue, tend en bas seulement par vn chemin : et celuy qui est exprimé, va par deux, à sçauoir de haut en bas, et de bas en haut [1]. Toutesfois il faut auoir esgard de le repousser plustost vers le corps que vers les extremités, parce qu'elles ne sont assez capables ny fortes pour receuoir sans accident telle abondance de sang : car il s'y pourroit faire une inflammation ou aposteme : et lors qu'on le repoulse vers le corps, il est regi et gouuerné par les vertus et facultés naturelles [2].

[1] Galien sur la sent. 25. de la 1. sect. *des Fractures.* — A. P.

[2] Toute la fin de ce paragraphe est empruntée, sauf quelques différences de rédaction, à l'édition de 1564, chapitre cité, folio 43 ; mais le texte primitif étant réellement beaucoup plus clair, je crois devoir le reproduire.

« *Ayant reduit le membre, le plus près qu'il sera possible de sa figure naturelle, il faut.... commencer le bandage sur la fracture, et y faire trois ou quatre tours, à fin de tenir mieux les os. De là retourner la bande en haut sur les parties saines, tousiours tirant vers le corps, et le plus loin de la fracture que l'on pourra, iusqu'à ce que la bande soit tout employee : car par ce moyen on repoulse le sang qui ia estoit coulé à la fracture et aux ennirons d'icelle : aussi on engarde qu'il en coule d'auantage. Or qui feroit la ligature autrement, il renuoiroit le sang au lieu blessé : et pourroit causer apostemes et autres mauuais accidens. Car, comme dit Hippocrates, le sang qui coule en bas, seulement y va par vn chemin : mais celuy qui en est repoulsé par la bande, va par deux sentiers, à sçauoir de haut en bas, et de bas en haut. En quoy faut auoir esgard de chasser plustost la grande abondance de sang vers le corps que vers les extremes parties : pource que les extremitez ne sont assez capaces ne conuenables pour receuoir vne si grande abondance de sang et d'humeurs, et mesmes ne sont assez puissantes pour les cuire et assimiler à leur substance : qui plus est, une inflammation et aposteme s'y pourroit engendrer auecques autres perilleux accidens. Mais quand on le repoulse vers le corps, lors il est regi et gouuerné par les facultez naturelles.* »

Cette doctrine n'est autre que celle d'Hippocrate au livre des fractures ; et elle peut entraîner de graves inconvénients, tels que la dissémination de la tumeur du cal provisoire, et des retards dans la consolidation de la fracture. Mais ce n'est pas ici le lieu d'ouvrir une discussion à cet égard.

CHAPITRE III.

TROIS BANDES NECESSAIRES AVX FRACTVRES [1].

Et pour bien et duement tenir les os luxés et fracturés, il est necessaire au Chirurgien s'aider selon Hippocrates, senten. 24. de la 2. sect. de *l'Officine du Medecin*, de deux especes de bandes : les vnes sont appellées de luy *Hypodesmides*, c'est à dire, *sous-bandes*, les autres, *Epidesmi*, c'est à dire, *sus-bandes*. Les sous-bandes sont deux, quelquesfois trois [2], dont la premiere commencera sur la fracture, y faisant trois ou quatre reuolutions : et qu'il ait esgard à la figure de la fracture, pource que selon icelle faut faire et diuersifier le bandage. Car il faut me-

[1] Ce chapitre n'était point séparé du précédent dans l'édition de 1575.

[2] L'édition de 1575 ne faisait nulle mention des distinctions établies par Hippocrate, et disait simplement :

« *Il est necessaire au Chirurgien s'aider de trois bandes dont la premiere*, etc.

En 1579, Paré fléchissant sous l'autorité

ner la bande vers le costé contraire à celui vers lequel la luxation ou fracture est inclinée, à fin que l'os eminent soit repoussé et tenu ferme en son lieu naturel, auquel on l'aura restitué. Telle chose se fera bien en ceste maniere: à sauoir, quand la partie dextre est plus eminente, la bande alors commencera à la mesme partie, et sera menée vers la senestre : au contraire, si la senestre est excedente, faut que la bande commence à icelle, et soit conduite vers la dextre. Partant il faut que le Chirurgien use de la main dextre et senestre, pour bien faire icelles ligatures [1], et conduira sa premiere en haut, c'est à dire, vers le corps, pour les raisons predites.

Ceste maniere de comprimer sur les fractures n'est seulement propre et particuliere à icelles, mais aussi aux luxations. Car quand il se fait luxation en une partie, et qu'elle est reduite, il faut comprimer et bander plus doucement le costé d'où l'os est parti, et serrer plus fort celuy auquel est tombé. Donc le bandage doit estre amené du lieu sur lequel l'os est tombé, et que celuy duquel il est tombé soit lasche et non pressé de la bande et compresse, à fin qu'on la pousse et face tendre et tirer vers la partie contraire, où s'est faite la luxation. Car si on bandoit autrement, le bandage cederoit au mal, pource que la partie a esté relaschée et desiointe de son lieu naturel: et partant on pourroit estre cause de la repousser, ou renuoyer de rechef l'os hors de son lieu, où il aurait esté reduit. Mais tant s'en faut qu'il le faille bander vers la partie où s'est faite la luxation, qu'Hippocrates veut qu'on la ramene vn peu plus que son naturel.

Or pour poursuiure nos sous-bandes [1], ayant fait la premiere, on en prendra vne seconde, laquelle commencera pareillement sur la fracture, et n'y fera qu'un tour ou deux: parce qu'il ne faut tant enuoyer de sang vers les extremités, comme aux parties superieures (ainsi que nous auons desja demonstré) et sera conduite vers le bas ou extremité de la partie, la serrant doucement, à fin aussi d'exprimer le sang de la partie blessée [2], et la ramenerons en haut: ce que si nous ne voulons faire, prendrons vne troisiéme sous-bande, qui commencera où la seconde aura fini, et sera conduite en haut: qui sert à reduire les muscles, qui ont esté detors et tournés de leur situation naturelle par les deux premieres bandes [3].

d'Hippocrate, corrigea son premier texte, adoptant les *deux bandes* comme doctrine générale ; mais il est à remarquer que sa pratique ne changea point pour cela, et nous le verrons au *Livre des fractures* opposer au bandage d'Hippocrate sa *pratique ordinaire*. Voyez ci-après page 323.

[1] *Le Chirurgien doit estre ambidextre, s'il est possible.* — A. P.

[1] L'édition de 1575, fidèle à son texte antérieur, porte en cet endroit : *nos trois bandages.*

[2] L'édition de 1575 arrête là les circonvolutions de la deuxième bande, et poursuit ainsi :

« *La troisiesme bande commencera où la seconde aura finy, et sera conduite en haut tout à l'opposite de la premiere et seconde ; c'est à sçauoir, si elles ont esté conduites à dextre, on la conduira à senestre, ou au contraire, et finira là où la premiere aura fini, la serrant doucement : et faut qu'il y ait grande espace entre ses reuolutions. L'vsage de ceste tierce ligature c'est de remettre les muscles en leur figure naturelle, de laquelle ils auoyent esté peruertis et destournez par les deux premieres bandes.* »

La nouvelle rédaction date de 1579.

[3] Ces détails sur l'arrangement de la se-

Or il faut serrer les bandes moderément, mesurans la mediocrité par nostre iugement, et le sentiment du malade, qui dit estre assez serré, et que s'il l'estoit plus, il ne se pourroit endurer : considerans aussi la tumeur ou enfleure qui doit estre sans inflammation, et l'habitude du corps. Car les corps mols ne peuuent tant endurer estre serrés et pressés que les durs. Or pour auoir trop lié et bandé vne fracture ou luxation, on iette et expelle les humeurs aux extremités, dont souuentesfois suruiennent de grandes tumeurs œdemateuses. Et pour y remedier, il faut deslier le lieu fracturé ou luxé : puis on commencera à bander et comprimer les parties enflées, et conduire la bande vers les parties superieures, à fin de descharger la partie enflée : et où on ne deslieroit la partie fracturée ou luxée, l'humeur ne pourroit estre renuoyé és parties superieures[1].

Ceste methode est laisser la propre cure pour subuenir aux accidens : ce que le Chirurgien rationel fera tousiours, quand il connoistra estre necessaire. Et pour ceste cause Hippocrates commande qu'on deslie la ligature de trois iours en trois iours, et à chacune fois qu'on fomente la partie d'eau chaude, à fin que les humeurs contenus en la fracture, lesquels y sont fluës par le moyen de la douleur, soient resouls et euacués, pour prohiber vn prurit, et autres accidents. Et apres qu'ils seront passés, on deliera la ligature plus à tard, et la fera-on plus lasche, à fin que le sang et la matiere qui doit faire le callus ne soient empeschés, mais qu'ils y fluent plus librement.

CHAPITRE IV.

DES BANDAGES DES FRACTVRES AVEC PLAYE.

Aucunes fractures sont auec playe : et lors qu'il y a playe, encor les faut-il bander : autrement elles enfleroient, receuant les humeurs des autres parties, dont plusieurs accidents suruiendroient. Mais ne faut que le bandage soit comme nous auons dit, y faisant des circonuolutions, parce qu'il faut tous les iours traiter la playe pour la mondifier et medicamenter : et où il y auroit des circonuolutions, faudroit tous les iours remuer la partie, qui seroit cause de faire douleur au malade, qui engarderoit l'vnion de l'os, laquelle demande le repos.

conde et de la troisième bandes se retrouvent au *Liure des fractures* de l'édition de 1564, chapitre déjà cité ; comme ce sont toujours les mêmes idées, et qu'elles n'appartiennent pas même à notre auteur, je ne reproduirai pas le texte de cette édition, qui présente d'ailleurs fort peu de différence avec la rédaction définitive.

[1] A. Paré ne parle ici que de l'œdème qui survient par l'effet d'un bandage trop serré ; mais dans l'édition de 1564, chapitre 7, folio 45, il mentionnait spécialement celui qui est produit par la fracture même.

Mais si d'auantare il suruient tumeur à la main, au genouil ou au pied, à cause de quelque os rompu, en cest esgard il faut commencer à bander et lier icelles parties premier que la fracture. Car si on faisoit autrement, l'humeur contenu en ceste enfleure et qui continuellement y defluë, ne pourroit estre renuoyé aux parties superieures, pour la compression que feroit la premiere ligature.

Et il ajoutait en marge :

Belle obseruation pour les tumeurs audessoubs des fractures.

C'est sans doute par un pur oubli que ce passage intéressant n'a point été reproduit dans les éditions complètes.

Partant iceluy bandage se fera en passant seulement vne fois autour d'icelle playe auecques vne bande qui sera en deux ou trois doubles, en façon d'une compresse, laquelle sera dextrement cousue : et sera de telle largeur qu'elle comprime entierement toute la playe, pour les raisons que dirons cy apres au liure *des Fractures*. Et si la playe est de figure selon la longitude du corps, les compresses et astelles doiuent estre appliquées aux costés, à fin de reioindre la playe, et expeller les excremens : mais si elle est au trauers, ne faut appliquer telle maniere de compresses et astelles : car on dilateroit la playe, et ietteroit-on les excremens dans icelle, comme escrit Galien sur la douziéme sentence de la seconde section du liure *des Fractures*.

CHAPITRE V.

PRECEPTES ET OBSERVATIONS COMMVNES POVR LES FRACTVRES ET LVXATIONS.

D'auantage, en toute fracture et luxation, les parties caues et extenuées, comme celles qui sont vers les iointures, doiuent estre remplies de compresses ou bandes appliquées autour pour faire la partie egale, à fin que les astelles la compriment egalement, pour mieux tenir les os en leur lieu naturel : comme quand on bande le genoüil, il faut emplir la cauité, c'est-à-dire la partie posterieure, qui est le iarret, à fin que le bandage soit mieux et plus promptement fait. Il faut faire le semblable sous les aisselles, et au dessus du talon, et au bras pres le carpe, et en toutes les autres parties où il y a cauité et inegalité[1].

Apres auoir bandé et lié, faut interroger le malade s'il sent la partie estre trop serrée, et s'il dit ouy, et qu'il ne la peut endurer, la faut desserrer. Car si le bandage est trop serré, il excite douleur, chaleur, fluxion, gangrene, et par consequent mortification : et celuy qui n'est pas assez serré ne profite rien, principalement aux fractures et luxations. Or si la partie est bien bandée, c'est à dire si elle n'est trop lasche ny trop serrée, on la trouuera le lendemain enflée d'vne tumeur molle œdemateuse, à cause que la ligature a exprimé le sang du lieu fracturé[1] : au contraire, si elle est trop serrée, la tumeur sera dure. Et si on ne trouue aucune tumeur le lendemain, c'est signe que la ligature n'est assez serrée, et qu'elle n'a aucunement chassé et exprimé le sang de la partie fracturée ou luxée. Si doncques on connoist que pour la ligature trop serrée il soit suruenu vne tumeur grande et dure, promptement il la conuient deslier, pour empescher les accidens : et faut fomenter la partie d'eau chaude auec huile, puis la rebander mediocrement, ne serrant fort les bandes pendant qu'il y aura douleur et inflammation[2]. Auquel temps ne faut aussi mettre choses pesantes, de peur d'augmenter les accidens susdits. Et lors que le malade se porte bien, faut laisser le bandage trois ou quatre

[1] Ce premier paragraphe est extrait, avec des différences fort peu importantes de rédaction, du chapitre 6 du *Liure des fractures* de l'édition de 1564.

[1] Hippocrates sent. 37. et 38. sect. 1. *des Fractures*. — A. P.

[2] Ce paragraphe est également reproduit sous une forme un peu différente d'après la fin du chapitre 6 et le commencement du chapitre 7 du *Liure des fractures* de l'édition de 1564.

iours sans le deslier, et plustost aux delicats, et plus tard aux robustes. Toutesfois il faut icy noter, que le troisiéme iour, et de là en autant iusques au septiéme, on trouue les bandes lasches, et la partie plus gresle, qui est bon signe, à cause que la tumeur s'est esuanoüie et resolue, parce que par la ligature on a exprimé le sang qui auoit couru à la partie : ioint que par la compression on a defendu vne portion du nourrissement, qui la fait monstrer plus gresle et amaigrie [1]. Et ainsi les os rompus, en les serrant, se dresseront et toucheront mieux : et lors on doit assez serrer sur la fracture, et ailleurs moins : et à l'endroit où la fracture fait eminence, faut comprimer et serrer d'auantage auec compresses et astelles. Et pour le dire en vn mot, le septiéme iour passé, il faut plus estroittement bander qu'auparauant, pource qu'en tel temps l'inflammation, douleur, et autres accidens, sont communément passés.

Or ce que nous auons cy dessus declaré des trois bandes, ne peut estre deuëment fait en toutes parties, comme aux fractures de la mandibule, à l'os furculaire, à la teste, au nez, et aux costes : parce qu'à raison qu'elles ne sont longues et rondes, on ne peut faire la ligature tout autour d'icelles parties, comme l'on fait aux bras, aux cuisses et iambes : mais elle se fait seulement par dehors.

CHAPITRE VI.

VTILITÉ DES BANDAGES.

Par les choses precedentes nous connoissons que l'vtilité des bandages est, que par iceux les choses desiointes et separées sont poussées en leur lieu naturel, et les entr'ouuertes sont conioinctes, comme és fractures, fentes, contusions, vlceres sinueux : esquelles choses l'vnité est perdue, et pour la conionction desquelles les bandes sont necessaires : outre-plus, par icelles les choses lesquelles seroient serrées et conioinctes, tenues separées : comme on voit qu'és combustions les doigts se ioignent ensemble, et les iarrets, et aussi les aisselles contre la poitrine, et le menton contre le sternon : et par bien bander, icelles choses n'aduiennent point.

Les bandes et ligatures seruent pareillement à refaire les parties emaciées et amaigries. Exemple. Si la iambe dextre est en atrophie, il faut lier la senestre, commençant au pied et finissant en l'aine. Si c'est le bras dextre, on liera le senestre, commençant à la main et finissant sous l'aisselle : car en ce faisant, on renuoye vne grande portion du sang de ces parties ainsi liées en la veine caue : laquelle estant plus pleine, en sera enuoyé à la partie emaciée, en laquelle les vaisseaux ne sont remplis, mais aucunement vuides. Or il en conuient enuoyer beaucoup, d'autant que la partie est vuide, et pareillement pour l'alimenter. D'auantage faut que la partie saine soit en repos, et qu'elle soit bandée et liée sans douleur, à fin que le sang et esprits y fluent moins : ce qu'ils feroient d'auantage, si elle estoit liée auec douleur.

Plus, les ligatures et compresses seruent à estancher le flux de sang des playes, dequoy l'experience iournelle nous fait foy, en ce qu'apres vne saignée, y mettant vne compresse et ligature dessus, le sang est estanché.

[1] Hippocrates sent. 39. 40. 41. de la sect. 1. *des Fractures.* — A. P.

D'abondant les ligatures seruent aux femmes nouuellement accouchées: lors qu'on bande leur ventre, on exprime le sang de leur matrice, qui en est grandement arrousée et imbue, et par ce moyen on aide à la vertu expultrice à le ietter hors. Aussi ceste ligature prohibe que les vents n'entrent en icelle matrice.

La ligature sert aussi aux femmes grosses à supporter le fardeau de leur grossesse, et celles principalement qui portent leurs enfans si bas qu'ils leur pendent entre les iambes, leur empeschant la liberté de marcher: car par la ligature appellée des femmes *Nombrillere*; outre qu'elles sont soulagées de la pesanteur, le faix estant retroussé, l'enfant est contraint remonter plus haut, dont leur est le marcher plus aisé [1].

Outre ces choses, les ligatures seruent à faire reuulsion et deriuation de plusieurs parties du corps, et aussi à tenir les medicamens appropriés aux maladies, comme au col, au thorax et au ventre [2]. Galien, au *troisième commentaire de l'Officine du Medecin*, commande de commencer le bandage sur les fractures et luxations, et sur les playes et contusions, à fin de descharger la partie du sang et humeurs qui ont deflué sur icelle, et garder qu'ils ne fluent. Toutesfois s'il y a sinus ausdites vlceres, il faut commencer sur iceluy, à fin d'euacuer le pus ou sanie par l'ouuerture de l'vlcere.

Que diray-ie plus? La ligature a trois vtilités en l'amputation des membres, comme bras et iambes. La premiere, c'est qu'elle tient le cuir et les muscles esleués en haut, à fin qu'apres l'œuure ils recouurent l'extremité des os qui auront esté coupés. Car apres la consolidation et la cicatrice faite, les muscles seruent comme d'vn coussinet aux extremités des os: et par ainsi la partie pourra demeurer plus forte, et moins douloureuse quand on pressera dessus, ioint aussi que la curation est plus briefue. Car d'autant que la partie est plus couuerte de chair, plustost aussi les os sont couuerts. La seconde est, qu'elle prohibe l'hemorrhagie, ou flux de sang, à cause qu'elle presse les veines et arteres, de sorte qu'il n'en peut sortir que bien peu. La troisiéme est qu'elle rend obtus et hebeté, c'est à dire qu'elle oste grandement le sentiment de la partie, parce qu'elle empesche par sa grande adstriction que l'esprit animal, lequel donne sentiment par les nerfs, ne peut reluire à la partie pendant qu'on la coupe [1].

CHAPITRE VII.

VSAGE DES COMPRESSES.

L'vsage des compresses est double, à sçauoir, pour emplir les parties caues, et celles qui ne sont si grosses vers leurs extrémités comme vers le milieu [2]. Exemples des parties caues qu'il faut remplir: comme sous les

[1] Ce paragraphe manque dans la première édition et a été ajouté en 1579.

[2] Ce paragraphe s'arrêtait ici dans les éditions de 1575 et 1579; la citation de Galien qui le complète est une addition de 1585.

[1] Ces derniers mots, *pendant qu'on la coupe*, se lisent pour la première fois dans l'édition de 1585.

[2] Hippocrates, sent. 2. de la 3. sect. *de l'Officine*, et sen. 32. de la 1. sect. *des Fractures*. — A. P.

aisselles, sous les iarrets, aux clauicules, et aux aines. Quant à celles qui ne sont si grosses vers leurs extremités comme vers le milieu, ce sont les bras pres le carpe, et les iambes pres le pied, et la cuisse au dessus du genoüil : ausquels lieux il faut mettre des compresses et bandes tout autour, tant que l'on verra la partie estre egale.

Le second vsage est d'entretenir les premieres deux bandes appliquées sur la partie fracturée : et differant en ce qu'au premier vsage on les met de trauers, et au second de long[1]. On peut aussi vser de compresses quand on veut estendre vn membre luxé pour le reduire, de peur que les liens ne compriment et facent douleur. Pour ce faut garnir de compresses la partie qui doit estre estendue, à fin que les liens ne compriment pas trop, et par ce moyen on engardera qu'ils ne blessent tant qu'il est possible. Les compresses doiuent estre espaisses de trois ou quatre doubles, plus ou moins, et longues et larges plus ou moins, selon qu'on verra estre besoin[3] : et doiuent estre trempées en oxycrat, ou en vin, ou en huile, ou cerat, s'il y auoit douleur, à fin qu'elles soient plus mollettes et qu'elles tiennent plus ferme.

[1] Cette première phrase manquait dans l'édition de 1575 ; immédiatement après le paragraphe précédent on lisait : *Aussi faut vser de compresses*, etc. — La rédaction nouvelle est de 1579.

[2] Le chapitre finit ici dans les éditions de 1575 et 1579. Le reste a été ajouté en 1585.

CHAPITRE VIII.

VSAGE DES FERVLES, ASTELLES, TORCHES ET QVESSES.

Après auoir parlé des bandes et compresses, à present nous faut traiter des ferules et astelles, et autres choses qui seruent à tenir les os en leur place, comme sont sachets, coussins, oreillers, torches de paille et quesses[1].

[1] L'édition de 1545 se borne à énumérer les *bandes et compresses, esclacs, astelles faites de boys, plomb, fer blanc, cuir corroyé, gros papier de chartes, ou escorce d'arbres*, folio 37. Celle de 1552 répète les mêmes termes ; seulement le mot *esclacs* est orthographié *esclatz* ; ce sont sans doute des attelles faites en fendant des planches de certains bois, comme dans les campagnes on en improvise encore en fendant des fonds de boîtes de sapin.

L'édition de 1564 ne dit également qu'un mot des *astelles et ferules qui peuuent estre faites de boys, de plomb, de fer blanc, de gros papier de quarte, ou d'escorce d'arbres*, folio 42, verso.

Nous verrons au chapitre des fractures de l'avant-bras, que le plomb avait été employé pour fabriquer des gouttières destinées à soutenir le membre, et qu'il avait été ensuite abandonné pour le fer-blanc. Je me suis assuré toutefois qu'avec des lames de plomb d'une demi-ligne d'épaisseur, on peut parfaitement modeler sur le membre des gouttières à la fois très solides et très malléables, préférables peut-être à celles de fer-blanc, mais sans aucun doute aux appareils en fil de fer de M. Mayor.

Quant aux *quesses*, ce mot est ici l'équivalent de *caisses* avec une mauvaise orthographe. Les *cassoles* sont de petites caisses. La caisse se rend en latin par *capsa*, mot que l'on retrouve dans Guy de Chauliac ; la cassole par *capsula*, et la traduction latine d'A. Paré s'est servie de ce dernier mot pour désigner et les unes et les autres.

Les *ferules*, ou *astelles*, sont faites de papiers collés ensemble, ou de bois mince ou delié, ou de cuir, de quoy on fait des semelles aux souliers : ou d'escorce d'arbre, ou lames de fer blanc, ou de plomb, ou d'autre matiere semblable, qu'on pourra commodément recouurer : bref, comme dit Auicenne, de matiere qui en sa dureté soit douce, et se puisse ployer[1]. Vray est, que ie conseille qu'on prenne vne matiere la plus legere qu'il sera possible de trouuer, de peur que par sa pesanteur elle ne blesse la partie[2], comme d'escorce de ferule, qui est fort propre, ou papier collé, enueloppé de laine ou de coton ou de linge mollet, de peur qu'on ne fasse douleur. Pareillement faut qu'elles soient de longueur et largeur et en nombre tel qu'il sera necessaire : aussi qu'elles soient courbées ou droites, selon que la partie le requerra : et qu'elles ne portent sur les eminences des os, comme sur les cheuilles des pieds, aux genoüils, aux couldes, et autres parties eminentes, de peur qu'elles ne les blessent : et qu'elles soient plus minces vers leurs extremités, et plus espaisses vers la fracture. Leur vsage est de tenir fermes les os fracturés ou luxés, à fin qu'ils ne vacillent d'vn costé ny d'autre. Et pour ce faire, ne faut qu'il y ait beaucoup de compresses et de reuolutions de bandes, parce qu'elles seroient tenues trop laschement sous le nombre des reuolutions ou espaisseur des compresses.

Les *torches* ou *fenons*, sont faites de bastons de grosseur d'vn doigt, lesquels on enueloppe de paille, puis d'vn demy linceul : et sont appropriés principalement aux iambes et cuisses rompues[1].

[1] Cette citation d'Avicenne n'appartient pas à la rédaction primitive de ce livre ; elle n'a été ajoutée qu'en 1579.

[2] Le reste de la phrase manque dans les éditions de 1575 et 1579, et a été ajouté en 1585.

[1] C'est ici la première fois qu'apparaît en chirurgie le mot de *fanons*, dont j'ignore absolument la valeur étymologique et l'origine. En 1545, A. Paré ne le connaissait pas ou du moins ne l'employait pas encore ; il parle seulement à l'occasion des fractures de jambe des *torches de paille, au milieu desquelles, pour plus fermement tenir, l'on mettra vne verge de boys, les reuoluant d'un drap* : fol. 37, verso. — L'édition de 1552 n'en dit pas davantage ; celle de 1564 dit, toujours pour les fractures de jambe :

Apres les astelles seront appliquees les torches de paille, dans lesquelles faudra mettre des bastons asses menus et forts pour tenir la paille ferme et roide. Aussi faudra enrouler lesdittes torches dans vn drap de linge, et les mettre à dextre et à senestre du membre rompu, pour le tenir en figure droitte, fol. 52.

En sorte que c'est seulement en 1575 que nous rencontrons le mot *fenons*, transformé depuis en celui de *fanons*. L'édition latine donne pour équivalents les mots de *toruli seu cestucelli*, que j'ai vainement cherchés dans les lexiques de Blancard et de Castelli. Quoi qu'il en soit, A. Paré ne donne pas ce nom comme une chose nouvelle ; il semble n'avoir fait que le transporter du langage usuel des chirurgiens de son temps dans la langue écrite, comme il avait fait déjà pour le mot *historie*. Recherchons maintenant leur origine et leur histoire, et voyons par combien de modifications ont passé les *fanons*, jadis si fort en usage, et si négligés aujourd'hui.

Le premier auteur qui en parle est Guy de Chauliac. A l'occasion des fractures de cuisse, après avoir exposé les divers appareils d'Albucasis et des chirurgiens italiens, il ajoute : *Alii, ut magister Petrus, cum sustenamentis factis de paleis longis secundum longitudinem pedis involutis cum linteamine et sutura : desuper ligant cum tribus aut quatuor vittis*. Joubert a traduit littéralement : *Les autres, comme maistre Pierre, auec deux sous-*

Les *quesses* sont faites de fer blanc ou de bois. Leur vsage est de tenir les os en bonne figure, et mesmement quand le malade se fait leuer d'vn lit pour se faire porter en vn autre, ou quand il va à ses affaires : et pour

tenements faicts de pailles longues selon la longueur du pied, enveloppées d'vn linceul et cousues : lient par-dessus auec trois ou quatre tyssus. Ce serait donc ce maître Pierre qui en serait l'inventeur; du reste, comme on voit, ils n'avaient point encore de dénomination spéciale, et Guy de Chauliac, qui les employait quelquefois, les appelle un peu plus loin *les susdits appuyements de paille, cum istis appodiamentis de paleis.*

Pierre d'Argelata analyse très sèchement le chapitre de Guy, et en conséquence répète quelques mots de ces soutiens de paille; après quoi il n'en est plus question jusqu'à Paré, qui les décrit avec cette modification inconnue à Guy et qui consiste à placer un petit bâton au centre.

Il est remarquable que ni Fabrice d'Aquapendente, ni Fabrice de Hilden, ni Scultet, ni Wiseman, ne font aucune mention des fanons; en sorte que jusqu'au XVIIIe siècle ils semblent être demeurés uniquement dans la pratique des chirurgiens de France. Je les retrouve dans Fournier, *L'Économie chirurgicale pour le v'habillement des os du corps humain*, 1671, p. 208, déjà sous le nom moderne de *fanons*, et offrant deux variétés, selon qu'ils sont *faicts auec deux bastons enueloppez de paille ou de linge.* Tous les chirurgiens de Paris ne les avaient pas même adoptés ; car Lavauguyon et Verdue les passent absolument sous silence. Enfin Arnaud se déclara en leur faveur dans des cours publics fort célèbres, et dont Leclerc nous a conservé quelques idées ; J.-L. Petit les prit ensuite sous son puissant patronage, et leur usage ou du moins leur nom se répandit dans presque toute l'Europe. Arnaud les fabriquait *avec un petit drap en double qu'on roule par les bouts, dans lesquels on renferme de la paille et un petit bâton au milieu pour les soutenir.* Ce n'est pas autre chose que la description donnée par A. Paré. Mais pour supporter le talon, Arnaud avait imaginé ce qu'il appellait de *faux fanons*, faits *sans bâton et sans paille* avec une bande d'environ quatre doigts de large roulée à deux globes; chaque cheville de la jambe portant sur chaque rouleau, et le talon appuyé sur la bande simple entre les deux rouleaux.

J.-L. Petit les décrivit d'une autre manière. Il rapporte l'histoire d'une fracture de cuisse pour laquelle il employa les *fanons, qui ne sont autre chose que deux rouleaux de paille entourés de linge et qui s'appliquent de chaque côté le long de la partie.* Ils avaient environ deux pouces de diamètre; la toile qui les enveloppait faisait assez de circonvolutions autour pour que l'inégalité de la paille en fût effacée et qu'ils ne blessassent point les endroits sur lesquels ils pourraient appuyer. Comme on le voit, Petit employait les fanons primitifs de maître Pierre, à part le drap qui les réunissait, comme il va être dit : il y joignit ce qu'il appelle à son tour de *faux fanons;* c'étaient des fanons beaucoup plus mollets, plus garnis de linge, mais qui, non enveloppés d'un même drap, formaient deux cylindres séparés. Ils avaient chacun quatre lacs qui venaient se lier par-dessus le membre pour empêcher ces faux fanons de s'écarter. Ils devaient servir, étant placés sous les vrais fanons, à tenir le membre tout entier suspendu sur la toile de ceux-ci comme sur un branle, et sans toucher pour ainsi dire au matelas. Petit avait aussi modifié les vrais fanons en ce sens, d'abord qu'ils n'étaient point roulés dans un même morceau de linge, comme c'était la coutume avant lui; mais dans deux linges séparés, dont l'un les unissait depuis la partie qui est au-dessus des condyles du fémur jusqu'en bas, et l'autre depuis quatre doigts au-dessus de la fracture jusqu'en haut; ainsi il n'y avait point de toile entre eux dans presque toute la partie postérieure de la cuisse, ce qui, pour une fracture compliquée, facilitait beaucoup les pansements; de plus il les mit dans une situation telle qu'ils étaient un peu en dessous de la grande épaisseur ou du diamètre transversal de la partie, en sorte que le membre était appuyé dessus et non enfermé dedans.

Duverney emploie aussi les fanons; mais

le dire en vn mot, quand il faut appuyer et situer les parties fracturées et luxées fermement, de façon qu'elles ne se puissent mouuoir à dextre ou à senestre, en haut ni en bas, soit en veillant ou en dormant : aussi qu'elles

ce ne sont plus ceux que nous connaissons. Il les veut plats d'abord, pour qu'ils soient plus fermes et ne blessent pas les parties; pour cela il prend une espèce de tringle faite de bois de hêtre ou de sapin, large de 1 pouce 1/2, épaisse de 4 à 5 lignes, sur laquelle on roule un bout d'un drap mis en double, que l'on assujettit par quelques points d'aiguille. Ses fanons revenaient à peu près à nos grandes attelles d'aujourd'hui. Il plaçait en outre sous la jambe, *pour lui donner le même volume qu'à la cuisse, un drap roulé en faux fanons;* ceux-ci étaient placés conséquemment en dedans des vrais fanons.

Heister ne connaît que les fanons de paille, enveloppés à la manière ordinaire, dans un drap unique; il leur conserve leur nom français, et, chose remarquable, il ajoute que les plus habiles chirurgiens de son temps leur donnaient la préférence, comme à ce qu'il y a de plus propre à contenir les pièces fracturées.

Nous avons vu jusqu'ici les fanons, d'abord en paille, se munir d'une tige centrale plus solide, et enfin sous les mains de Duverney, se changer en véritables attelles inflexibles; Bertrandi leur fit subir une autre métamorphose. Il décrit sous le nom de *fanon*, *il fanone*, un drap plié en plusieurs doubles avec une toile cirée entre les doubles, et roulé par les bords de manière à former un demi canal. Le corps du fanon est le fond de ce demi canal, les rouleaux sont ses parties latérales.

B. Bell a plus encore écarté ce mot de sa signification primitive. Fanon et attelle sont pour lui synonymes. Attelles de carton, attelles de bois mince collé sur du cuir, taillées d'ailleurs dans les formes les plus compliquées, tout cela est fanon; des deux attelles de Sharp pour la fracture de la jambe, celle de dessous qui embrasse le genou et le pied, est appelée par Bell *vrai fanon*; celle de dessus moins étendue, *faux fanon;* c'est une confusion des plus étranges.

Un article de l'*Encyclopédie méthodique*, emprunté du reste à l'ancienne Encyclopédie, décrit les fanons, en latin *ferulæ stramineæ*, comme étant généralement employés à cette époque, et donne quelques détails nouveaux sur leur fabrication. Le bâton central était de la grosseur du doigt, et la paille était assujettie à l'entour avec une ficelle. On se servait aussi des *faux fanons* de J.-L. Petit. Enfin, au lieu de garnir de compresses les intervalles entre les fanons et le membre, dans quelques hôpitaux on se servait de sachets remplis de balles d'avoine; innovation qui, comme on le voit, ne remonte pas bien haut, et dont l'auteur est resté inconnu.

Desault rejeta les fanons du traitement des fractures, et leur substitua les grandes attelles qu'il croyait avoir imaginées et qui remontent à Duverney et même à Avicenne; il généralisa l'interposition des coussins de balles d'avoine entre l'attelle et le membre. Je remarque que l'expression de *drap fanon* pour indiquer le drap dans lequel on roule les attelles ne remonte qu'à Desault; je ne l'ai pas trouvée indiquée avant lui.

Monteggia a conservé le nom de *fanons* ou *rotoli* en italien; mais il désigne ainsi en réalité de larges attelles, et se range donc à la suite de Desault et de Duverney.

Boyer indique, pour les fanons, la même structure que A. Paré, pour les faux fanons, le procédé d'Arnaud. M. Sanson a copié au contraire Richter, qui décrit les fanons tels que je les ai vus encore employés en Pologne; un rouleau de paille avec une baguette d'osier au centre; et M. A. Bérard a copié M. Sanson. Enfin parmi nous M. Larrey, le dernier défenseur des fanons en France, en est revenu à leur fabrication primitive, c'est-à-dire à des cylindres de paille serrés fortement avec des ficelles, et du diamètre d'un pouce et demi environ.

J'ai poursuivi jusqu'à nos jours cette histoire des fanons, parce que je ne l'ai trouvée faite nulle part, et qu'on peut les considérer comme des instruments de la chirurgie du moyen âge, qui n'appartiennent presque plus qu'à l'histoire, et qui du moins ont déjà

ne tombent en bas, et qu'elles ne soient trop liées et serrées, de peur que les humeurs ne courent à la partie blessée, et qu'il n'y suruienne douleur, inflammation, aposteme, gangrene et mortification. On peut appeler, selon Hippocrates, les cassoles, torches, et tous autres instrumens qu'on accommode aux fractures pour tenir le membre en figure droite et indoulourense, *Glossocomes*, c'est-à-dire engins ou machines, lesquels on applique pour tenir les membres en vn estat sans que le malade les puisse remuer aucunement à dextre ou à senestre, haut ou bas, soit en veillant ou en dormant : et pour le dire en vn mot, *Glossocomes* signifie tous instrumens qui seruent à reduire les fractures ou luxations.

Hippocrates appelle les *plumaceaux* les linges de quoi on fait les compresses, et ce qu'il appelle *fulcimens*, c'est-à-dire appuis qui affer-

disparu parmi nous de la pratique générale. J'ajouterai cependant quelques mots sur leur valeur réelle, qui me paraît avoir été trop méconnue, surtout par les partisans des grandes attelles.

Desault surtout a fait une rude guerre aux fanons; il leur reprochait de glisser en avant ou en arrière, et de laisser ainsi la jambe sans soutien et le pied libre de s'incliner en dehors. A cet égard il convient de remarquer que les véritables fanons n'ont jamais servi d'attelles latérales; que tous les chirurgiens, ou bien ont commencé par placer des attelles sur la jambe ou la cuisse, ou bien, comme Pierre d'Argelata et M. Larrey, ont entouré le membre d'un appareil solidifiable; et que les fanons ne servaient qu'à former sous le membre une sorte de canal élastique mais résistant, dont la plus nette expression se trouve dans l'appareil de J.-L. Petit. Les fanons posant sur le lit ou sur un coussin, enveloppés dans leur linge, ne pouvaient donc glisser en avant ni en arrière; et Desault, qui, en adoptant les grandes attelles de Duverney et d'Avicenne, a oublié les petites attelles admises en même temps par ces chirurgiens, n'avait certainement pas assez fait pour la solidité de son appareil. Les grandes attelles, trop minces pour poser solidement sur le lit ou sur le coussin, écartées d'ailleurs de la jambe par les sachets de balles d'avoine, glissent facilement dès que les liens se relâchent, et sont plus aptes à se déranger que les fanons. D'ailleurs elles laissent sans soutien la face postérieure du membre, et sous ce rapport l'appareil de Desault pèche au plus haut degré. Aujourd'hui elles semblent partager la défaveur qui s'attache aux fanons, et elles cèdent le pas aux appareils solidifiables. Je n'ai pas ici à discuter la question de ces appareils; souvenons-nous seulement qu'ils étaient déjà employés par les arabistes, et qu'ils avaient été remplacés au XVIe siècle par les fanons, comme ceux-ci le furent vers la fin du XVIIIe siècle par les attelles, qui elles-mêmes n'étaient pas plus nouvelles; et puisque tour à tour ces appareils ont eu la vogue, puisque certainement tous ont des avantages qui leur sont propres, faisons en sorte, en adoptant ceux qui nous paraissent préférables, de ne pas rejeter les autres dans un si complet oubli, afin que l'expérience des temps passés ne soit point perdue, et que la science ne soit pas condamnée à marcher toujours dans le même cercle où elle s'agite depuis plus de deux mille ans.

Voyez Leclerc, *Chirurgie complète*, édit. de 1739, p. 349 et 351; — J.-L. Petit, *Mal. des os*, édit. de 1758, t. II, p. 204 et 209; — Duverney, *Mal. des os*, t. I, p. 143 et 146; — Heister, *Inst. de chir.*, trad. franç. in-8°, t. I, p. 350; — Bertrandi, *Malattie delle ossa*, p. 124; — B. Bell, *Cours de chir.*, trad. française, t. VI, p. 286 et suiv.; — *Encycl. méthod.*, chirurgie, art. *Fanons*; — Desault, *OEuvres posthumes*, t. I, p. 275; — Monteggia, *Istituzioni chir.*, édit. de 1830, in-12, t. IV, p. 46; — Boyer, *Mal. chir.*; — Sanson, art. *Fractures* du *Dict. de méd. et chir. prat.*; — A. Bérard, art. *Fractures* du *Dict. de méd.* en 25 vol.; — et enfin Hipp. Larrey, *Traitement des fractures des membres par l'appareil inamovible*, thèse inaug., p. 8.

missent, comme font les bandes, compresses, canaux, astelles, et autres choses qui appuient [1].

Ceux qui ne sont encore exercés en la pratique de Chirurgie ne peuuent bonnement entendre ces choses : car il est tres difficile de mettre par escrit la diuersité des bandes, compresses, astelles, ferules, et autres choses qu'on fait par la main. Mais il faut imaginer ce qui en est icy escrit, et aussi auoir veu besongner les bons maistres auparauant que d'y pouuoir bien mettre la main. Et m'asseure que ceux qui auront pratiqué et veu pratiquer prendront grand plaisir en ceste lecture, parce que ce qu'on voit par les sens est plus croyable que ce qu'on comprend par raison. Toutesfois i'ay mis peine, non seulement en cest endroit mais par tous mes escrits, d'enseigner et exposer aux jeunes Chirurgiens le plus clairement qu'il m'a esté possible, leur mettant quasi l'image des choses deuant les yeux.

CHAPITRE IX.

DES LAQS ET LIENS[2].

Il reste encore à parler des laqs ou liens, desquels il y a plusieurs differences. Les vns sont grands et larges, comme ceux qu'on vse à reduire la hanche ou les vertebres : autres petits, pour lier les astelles aux fractures et luxations : autres à tenir ceux que l'on taille de la pierre, et aux femmes lors qu'on les deliure de leurs enfans : autres à lier la production du peritoine, en l'amputation des hargnes et testicules : autres à lier les veines et arteres : autres à lier les bras et iambes pour faire les saignées : autres à lier l'vmbilic de l'enfant nouuellement né : autres à lier les bras, cuisses et iambes, pour faire reuulsion à ceux qui saignent trop : autres à lier les excroissances des parties honteuses des femmes : autres aux polypus ou verrues, aux louppes, et autres excroissances de chair : autres à lier les fistules du fondement, ou les fongus qui naissent entre les dents et en autres parties.

[1] Ce paragraphe se lit pour la première fois dans l'édition de 1585.

[2] Ce chapitre, ainsi que le suivant, se lisent pour la première fois dans l'édition de 1585 ; et il n'y a rien été changé dans celle de 1598.

CHAPITRE X.

LES ACCIDENS QVI ADVIENNENT PAR TROP LIER ET SERRER LES PARTIES DV CORPS.

Par trop serrer la teste aux inflammations des yeux, on les fait souuent sortir hors leur orbite : ce que i'ay veu, comme i'ay escrit cy dessus aux playes de teste, chap. 17.

Aux playes faites au nez, par le trop serrer et presser on rend les malades camus.

Pareillement aux playes des ioües et léures, on rend la bouche tortue.

Par trop serrer et comprimer les vertebres du dos, on les iette hors de leur place : qui fait que les filles sont bossues et grandement emaciées par faute d'aliment, ce qu'on voit souuent. Car i'ay souuenance auoir ouuert le corps mort d'vne Dame de nostre Cour, qui pour vouloir monstrer auoir le corps beau et gresle, se faisoit serrer de sorte, que ie trouuay les fausses costes cheuauchans les vnes par dessus les autres :

qui faisoit que son estomach estant pressé, ne pouuoit s'estendre pour contenir la viande, et apres auoir mangé et beu, estoit contrainte de le reietter, et le corps n'estant nourri deuint maigre: n'ayant presque que le cuir sus ses os, qui fut cause de sa mort.

Pour trop lier vne partie, on est cause de gangrene et de totale mortification.

Par trop lier et serrer vn enfant en son maillot, on l'estouffe faute de respiration.

D'auantage par trop lier et compresser vne iointure, on cause souuent une luxation, ou distorsion, et deprauation de l'action.

Par trop serrer le ventre aux femmes grosses, on fait que les enfans sont bossus et contrefaits, et la mere auortant, souuent meurt auec l'enfant.

Par trop serrer l'estomach et les parties dediées à la respiration, on est cause d'vne suffocation et mort subite: ce que de recente memoire on a veu aduenir l'an 1581, en l'Eglise Saint-Nicolas-des-Champs, où vne ieune espousée de Ican de la Forest, maistre Barbier Chirurgien à Paris, fille de defunt Iacques Ochede, marchant passementier, et de Claude Boufault, laquelle pour estre trop serrée et pressée en ses habits nuptiaux, sortant de l'autel, apres auoir pris du pain et du vin à la façon accoustumée, pensant retourner en sa place, tomba roide morte faute de respiration, et le iour mesme fut enterrée en ladite Eglise. Et quelques iours apres, ledit de la Forest espousa à Saint-Germain en Laye ladite Boufault, mere de ladite fille defunte: parce que son curé auoit refusé faire ledit mariage, disant qu'aucun ne pouuoit espouser la fille et la mere.

Par trop comprimer la production du Peritoine par vn brayer, on garde la descente des testicules au Scrotum.

Pour porter des souliers trop courts et trop estroits, on fait que les ongles entrent à la chair, et les orteils cheuauchent l'un par dessus l'autre, et s'y font des cors qui causent de grandes douleurs.

Par trop et longuement lier et serrer les parties, on les atrophie, et enfin on leur oste la vie.

Que diray-ie plus? c'est que par trop serrer la gorge à quelque personne que ce soit, on l'estrangle, et luy fait-on perdre la vie.

LE TREIZIÉME LIVRE

TRAITANT

DES FRACTVRES DES OS[1].

CHAPITRE I.

QVE C'EST QVE FRACTVRE, ET DE SES DIFFERENCES.

Fracture, selon Galien au sixiéme liure *de la Methode*, est solution de continuité faite en l'os, nommée en Grec *Catagma*. Or toute offense d'os a plusieurs especes et differences, à sçauoir, separation, luxation, vnion ou conionction, excision ou diuision, contusion, aposteme, carie, pourriture, desnuement auecques perdition de sa couuerture, fracture (de laquelle voulons traiter maintenant) complette, incomplette, quelquesfois faite en long, et autresfois en trauers, ou obliquement et de biais, et les pieces ou esquilles rompues, quelques-

[1] Ce livre des fractures est un de ceux qu'A. Paré a ébauchés des premiers, et qu'il a le plus remaniés. Il avait commencé dans son *Traité des playes d'hacquebutes*, en 1545, par tracer une histoire générale des fractures compliquées sous ce titre : *La methode curatiue des fractures faictes par fleches ou bastons à feu*, et il l'avait reproduite avec fort peu de changements dans l'édition de 1552. En 1561, ayant eu la jambe cassée, il avait étudié sur lui-même toutes les circonstances de cette fracture ; il refondit donc son premier essai et en fit le troisième livre de son édition de 1564, sous ce titre nouveau : *Des fractures des os*. Ce livre était composé de 18 chapitres ; toutefois ce n'était encore qu'un essai où il se bornait à traiter de quelques fractures, en attendant ses OEuvres complètes ; et voici comme il s'exprimait lui-même à la fin du chapitre 7 :

Ayant ainsi discouru des fractures en general, maintenant ie traitteray des particulieres qui suruiennent au bras et aux iambes seulement. Car ce n'est mon intention pour le present de passer plus outre, pource que du reste i'en parleray plus amplement en ma practique generale.

Enfin il refondit de nouveau son livre, et l'étendit jusqu'à 31 chapitres dans ses OEuvres complètes, en y comprenant cette fois toutes les fractures connues de son temps. Cependant la doctrine générale y offre des lacunes ; c'est qu'il a cru devoir reporter au *Liure des bandages* toutes les généralités sur les appareils des fractures, qui faisaient le sujet des chapitres 6 et 7 de l'édition de 1564.

Du reste, comme dans le livre précédent, A. Paré suit ici presque constamment les doctrines d'Hippocrate et de Galien ; à peine s'il garde quelques réminiscences des Arabes et des Arabistes, et il ne s'écarte guère des anciens que quand il a son expérience personnelle à alléguer.

fois ont leur bout mousse, et autres fois agu et pointu, qui pique la chair ou les nerfs, et souuent les veiues et arteres.

Quelquesfois la fracture est faite *en raifort :* c'est lors que l'os n'est point esclatté en esquilles, mais est rompu vniment : les Grecs l'ont nommée *Raphanidon.*

En noix : c'est en plusieurs petites pieces (comme vne noix cassée sus vne enclume auecques vn marteau) separées l'vne de l'autre, comme nous voyons ordinairement estre fait aux coups de pistolles et autres bastons à feu : en Grec *Alphitidon.*

En fente apparente, ou *capillaire*, c'est à dire. petite comme vn poil, de façon qu'on ne la peut apperceuoir au sens de la veuë : partant on est contraint d'y mettre de l'ancre qui descend en dedans, et la racler pour la connoistre : les Grecs l'appellent *Apochema.*

Enfonceure : Vouture, rehaussant l'os en haut.

Briseure, c'est à dire, diuision de l'os en plusieurs esclats.

Aucunes de cesdites fractures sont faites en large, en long, en trauers : les vnes auecques pieces egalles : les autres dentelées et inegalles, et esquilleuses. Aucunes sont faites en la superficie seulement de l'os, auec perdition de quelque portion d'iceluy, comme vne escaille separée : les autres sans que les os soyent separés les vns des autres, mais seulement fendus en long : les autres descendantes iusques à la moelle de l'os [1].

Aucunesfois les os se courbent sans estre rompus, comme l'on voit aux costes et aux cartilages, et aussi aux

[1] Tout le texte de ce premier chapitre, jusqu'en cet endroit, est exactement reproduit d'après l'édition de 1575, à part seulement les trois derniers synonymes grecs qui ne datent que de 1585. Mais de plus, ce texte ne fait que répéter à fort peu de chose près celui de l'édition de 1564, et celui-ci se retrouvait en germe dans les éditions bien antérieures de 1552 et 1545. Afin de bien établir la date et l'origine des idées présentées dans ce chapitre, je reproduirai d'abord le début de la portion consacrée aux fractures dans le *Traité des playes d'hacquebutes* de 1545.

« *Consyderé que souuent aduient tant pour la grande violence des boullets et ballottes des hacquebutes, que des traicts, principalement des gros garots d'arbaleste, que les os sont rompus et fracturés : ie n'ay voulu obmettre en traicter, selon ce que i'en ay veu par experience. Et pource que lesdites fractures aduiennent souuent de long, aulcunes foys de trauers, quelquesfoys obliques, les vnes incompletes, les aultres completes : les vnes aux parties esgales, les aultres dentelées, inesgales et esquilleuses : et fault, comme i'ay prescript, consyderer la partie en laquelle est la fracture, pource que aulcunes foys aduient à la teste, quelquesfoys aux costes, ou à l'os de l'adiutoire, ou à l'os femoris : aussi à l'vn ou à deux fociles : pareillement es ioinctures : parquoy selon icelles differences et indications prinses des parties, fault diuersifier la cure.* » Folio 36.

L'édition de 1552 répète exactement celle de 1545 ; celle de 1564 admet comme les autres des fractures *completes* et *incompletes*, des fractures *dentelées*, et de plus des fractures *sans que les os soient separés les vns des aultres, mais seulement fendus du long.* Tout ceci semble attester une doctrine fort avancée ; ce n'est toutefois que la reproduction d'idées qui avaient cours depuis longtemps dans la pratique. La distinction des fractures complètes et incomplètes appartient à Lanfranc, et se trouve répétée dans Guy de Chauliac et dans Tagault ; celle des fissures longitudinales remonte plus haut encore et vient de Galien, et le français de Paré n'est guère que la traduction du latin de Tagault : *In iis non omnino separantur à se partes sic affecti ossis, sed veluti per rectitudinem findunturr.* Quant à la fracture *dentelée*, j'ai été fort surpris de rencontrer dans Paré

bras et iambes, principalement aux ieunes qui ont les os encore mols et tendres. Aucunesfois aussi les os se cauent et bossellent, comme l'on voit aux pots d'estain et de cuiure, on voit souuent aduenir au crane par contusion de ceux qui ont les os tendres. Ie dis d'auantage, que quelquesfois les esquilles des os ne bougent de leur place : alors le mal est difficile estre conneu, parce que rien ne picque ne recroche contre-mont, au toucher tout est egal et uni, la partie garde sa forme entiere. Toutesfois on peut prendre coniecture de ce que la partie se deult quand l'on presse dessus, et qu'elle ne peut faire son office, et qu'elle s'enfle et deuient chaude et enflammée : ioint qu'il y a eu cause manifeste qui aura precedé, comme cheute ou coup orbe[1].

Aucunes sont simples, c'est à dire, sans estre accompagnées d'aucune disposition ni accident : comme playe, flux de sang, inflammation, gangrene, et autres complications. Toutes lesquelles differences demandent indications propres à chacun genre d'icelles. Pareillement faut considerer la partie en laquelle la fracture est faite, pource que bien souuent elle aduient à la teste, aux costes, aux bras, aux iambes, aux iointures, et autres parties du corps. Aussi aux corps vieux, ieunes, et bien temperés, et aussi aux intemperés et malhabitués, et selon icelles differences faut diuersifier la cure.

Or les causes des fractures sont toutes choses externes, qui peuuent couper, froisser, briser et casser les os : et aussi pour tomber de haut en bas, voire en tant de façons, qu'il seroit difficile de tenir le nombre desdites causes[2].

cette épithète que j'avais appliquée à certaines fractures, soit des côtes chez les adultes, soit des os longs même chez les enfants, et dans lesquelles les aspérités des fragmens engrenées les unes dans les autres ne leur permettent point de s'abandonner. Il est probable que d'abord Paré n'entendait sous ce nom que les fractures *inegales*, *esquilleuses et à pieces* de Guy de Chauliac; mais plus tard, comme on le verra dans le paragraphe suivant, il note aussi d'une façon spéciale les fractures dont les fragmens demeurent juxta-posés. Ce n'est pas encore là tout-à-fait ce que j'entends par *fracture dentelée*, car les fragmens, quoique non dentelés, peuvent être retenus en place par le périoste; mais déjà cela indique une observation très sagace et très avancée pour ce temps.

Cette note ne sera peut-être pas sans utilité pour l'histoire de l'art; elle fait voir que Félix Wurtz, auquel plusieurs écrivains ont rapporté les premières notions des fissures longitudinales, n'a fait en réalité que développer dans un chapitre d'ailleurs fort remarquable des idées qui avaient cours dans la science, et qui remontaient à une fort haute antiquité.

[1] Ce paragraphe, qui manque dans toutes les éditions antérieures à celle de 1585, est curieux à plus d'un titre. Nous y trouvons d'abord les premières notions des fractures qui ne se révèlent ni par la crépitation ni par un déplacement quelconque. Pour la courbure des os du crâne et des côtes, c'est une doctrine fort ancienne, que l'on retrouve dans la plupart des arabistes et même plus haut (voyez ci-devant, page 12, pour l'enfoncement des os du crâne); pour la courbure des os des membres sans fracture, il faut encore en faire remonter les premières notions à Lanfranc, qui a un chapitre spécial *De plicatura ossium in pueris*. Mais l'esprit du temps, entraîné vers les anciens, avait fait perdre de vue ces courbures osseuses, et l'on sait que même après A. Paré elles étaient retombées dans l'oubli, dont une observation plus exacte les a enfin retirées de nos jours.

[2] Les deux derniers paragraphes de ce

CHAPITRE II.

DES SIGNES DES FRACTVRES [1].

Les signes des fractures sont assez euidens et manifestes : desquels le premier et plus certain est, quand, en maniant la partie fracturée, on trouue les parties des os separées, et sent-on vne crepitation et attrition, ou croquement : c'est à dire, vn bruit qui vient du frayement des os qui touchent les vns contre les autres. Semblablement on connoist la fracture par l'impuissance de la partie, et principalement si ladite fracture est aux os adiutoires, et au gros os de la iambe. Car n'estant seulement qu'à vn des petits fociles du bras, ou de la iambe, pour cela le malade ne laissera de manier aucunement le bras, ou de cheminer sur le pied, pource que ce petit focile ne sert qu'à soustenir les muscles, et non le corps, comme fait le grand os. D'auantage la fracture peut estre conneuë par la figure de la partie changée : qui est caue au lieu d'où est parti l'os, et bossue au lieu où il s'est arresté, accompagnée d'vne tres grande douleur, qui vient à cause de la blessure de la membrane dite Perioste, et de celle qui couure la moelle, et des autres parties qui sont pressées ou picquées, et les nerfs qui sont peruertis de leur lieu.

CHAPITRE III.

PROGNOSTIC DES FRACTVRES [1].

Le chirurgien doit prognostiquer, qui est predire les inconueniens et issues qui peuuent aduenir aux fractures, à sçauoir si elles sont mortelles, ou curables : ou si leur curation sera longue, ou briefue : et quels accidens les peuuent accompagner, à fin qu'il declare la verité aux parens et amis du malade, pour euiter la calomnie des hommes : ce qu'il fera, ayant la connoissance non seulement de l'anatomie des os, mais aussi la compo-

chapitre se retrouvent, au moins quant au fond, dans l'édition de 1564.

J'ajouterai que dans celle de 1575 A. Paré a ajouté touchant les causes des fractures, un paragraphe qu'il a placé assez mal à propos au chapitre 3, et dont la place était beaucoup mieux marquée à la fin de ce premier chapitre. Mais comme toutes les éditions complètes sont uniformes à cet égard, je n'ai rien voulu changer à l'arrangement fait par l'auteur, et je me contente de signaler cette légère erreur dans la disposition du texte.

[1] Ce deuxième chapitre, à l'exception de quelques mots changés à la fin et sans aucune importance, est reproduit intégralement d'après l'édition de 1564.

[1] L'édition de 1564 avait déjà un chapitre assez étendu sur le prognostic, qui a passé tout entier dans celui-ci, bien qu'avec des transpositions de paragraphes qui ne paraissent pas toujours suffisamment raisonnées. J'indiquerai les principales additions faites en 1575, parmi lesquelles d'ailleurs il n'y a rien qu'on ne puisse au besoin retrouver dans Galien et dans Hippocrate, hors peut-être cette idée, que les fractures sont plus fréquentes en hiver.

Les deux éditions antérieures, savoir celles de 1545 et 1552, ont bien aussi quelques phrases sur le prognostic; je n'en rapporterai qu'une seule, parce qu'elle diffère notablement de la rédaction actuelle.

« *Aussi fault entendre que les fractures en telles parties, comme l'os adiutoire ou femoris, sont plus difficiles à curer que celles qui sont en l'vn des fociles : car elles sont plus difficiles à tenir vnies qu'en l'vn desdits fociles.*

sition et habitude de tout le corps : et en bien prognostiquant peut acquerir honneur et profit : et où il verra la fracture douteuse, il doit plustost decliner *ad periculum*, *quam ad securitatem*. Car si le malade reschappe, ce lui sera vn plus grand honneur, que s'il auoit dit qu'il deust estre gueri, et puis il en mourust[1].

Deuant que passer plus outre, ie diray qu'en Hyuer lors qu'il gele, à la moindre cheute les os se rompent plus facilement qu'en autre temps. Car par la siccité de l'air les os deuiennent plus fragiles et frangibles, où en temps humide ils deuiennent plus ployables et obeïssans : ce que nous pouuons connoistre aux chandelles de suif et de cire[2].

Pour entrer doncques en matiere touchant le prognostic des fractures, il faut entendre que les os, à cause de leur seicheresse, ne se peuuent aisément glutiner, comme fait la chair : (sinon aux petits enfans, comme escrit Galien *In Arte parua*, ausquels à cause qu'ils ont beaucoup de substance humide, l'os se reprend selon la premiere intention[1]) mais à l'entour de leurs fractures s'engendre vne substance dure, appellée *callus*, qui se fait de ce qui abonde de l'aliment de l'os rompu, laquelle le tient et l'aggluline, et auec le temps s'endurcit si fort, que l'endroit de telle glutination se trouue plus ferme et plus dur que l'autre partie non rompue. Car comme la colle sert au bois pour le ioindre, semblablement le callus sert aux os rompus pour les ioindre et agglutiner ensemble. Ce n'est donc sans grande raison, que les os fracturés, pour estre vnis, demandent le repos. Car si on remue la partie auant que l'agglutination soit deuëment parfaite, le callus se rompt et dissoult, *et l'os ne se pourra iamais reunir*[2].

La matiere d'iceluy ne doit pecher en qualité ny en quantité, non plus que le sang en la generation de la chair deperdue : et partant pour le bien faire, il faut que la partie soit en son temperament naturel : autrement ne se pourra faire, ou pour le moins sera grandement retardé.

Les fractures aux ieunes sont trop plus faciles à guerir qu'aux vieux, pource que les ieunes sont encore pleins de sucs glaireux et visqueux,

[1] Ce premier paragraphe est de 1575.

[2] Voici le paragraphe auquel je renvoyais dans la dernière note du chapitre premier. Sa date exacte est de 1575, et il mérite une attention toute spéciale, en ce que l'on y retrouve la première origine de cette opinion généralement répandue, que les fractures sont beaucoup plus communes en hiver qu'en été. On peut voir sur quelle triste théorie Paré avait établi son opinion ; et quant au fait en lui-même, il n'est pas inutile d'observer que Paré n'avait point d'hôpital, et ne pouvait décider une pareille question que d'après sa pratique particulière, nécessairement restreinte à un trop petit nombre de cas. J'ai cherché dans un autre travail à préciser la différence qu'apportent les saisons dans la fréquence des fractures, et je me borne à y renvoyer le lecteur. — Voyez mes *Etudes statistiques sur les Fractures et les Luxations*, dans les *Annales d'hygiène publique*, tome XXII, 1839.

[1] Cette parenthèse a été intercalée ici dans la deuxième édition complète, en 1579.

[2] Les mots en italique ne se rencontrent dans aucune des éditions revues par A. Paré lui-même ; la première qui les donne est l'édition posthume de 1598. On pourrait donc avec quelque raison douter que cette assertion soit de notre auteur, d'autant plus qu'elle est en contradiction avec l'expérience, et avec la doctrine de Celse reproduite dans la *Chirurgie françoise* de Dalechamps.

et abondent en humidité naturelle, radicale et substantifique : combien qu'on puisse alleguer les vieux auoir plus d'humidité que les ieunes : à quoy ie pense auoir respondu en vsant de ce mot, *humidité substantifique et naturelle*, à la difference de celle des vieux qui n'est telle, mais superflue et excrementeuse, dont s'ensuit qu'elle est moins apte et propre à faire la generation du callus. Et de ce on voit qu'il n'est possible de donner reigle certaine de la generation du callus : parce qu'aucuns os s'vnissent plustost et les autres plus tard : qui se fait aussi pour la constitution de l'année, de la region, du temperament du malade et de sa maniere de viure, et pour la façon de la ligature. Aussi quand le malade est debile et que l'humeur est trop aqueux et subtil, lors il n'est propre pour faire le callus. Au contraire quand les forces et vertus sont entieres, lors elles font leur deuoir à ioindre les os ensemble : et principalement si la matiere est grosse et espaisse, elle est facilement conuertie en la substance du callus. Pource il conuient ordonner au malade alimens et medicamens propres pour aider Nature à ce faire : ce que nous dirons cy apres.

Lors qu'il se fait fracture pres les iointures, le mouuement est apres difficile, et principalement quand le callus demeure gros : et aussi du tout perdu, si la iointure est attrite et froissée : et encore en tel accident y a grand danger que la partie ne tombe en grande inflammation, à cause que les tendons excitent douleur : et que la mort n'ensuiue[1].

[1] Ce paragraphe est de 1575, à l'exception de ces mots : *à cause que les tendons excitent douleur*, qui ont été ajoutés en 1579.

Les fractures faites aux deux os du bras et des iambes sont plus difficiles à guerir que celles qui sont seulement à l'vn des fociles des bras et des iambes, parce qu'elles sont plus malaisées à tenir que lors qu'il n'y a qu'un seul focile rompu : pource que celuy qui demeure entier, soustient et appuye celuy qui est rompu.

Semblablement il faut plus de temps à faire le callus en vn gros os qu'à vn petit. Aussi les os qui sont rares et spongieux sont plustost glutinés par le callus que ceux qui ne sont de telle nature[1]. D'auantage les os fracturés és corps de temperature sanguine sont plustost vnis qu'aux choleriques.

En quelque corps que ce soit, les os rompus ne peuuent iamais si bien estre vnis qu'il n'y demeure quelque inegalité, et eminence à raison de l'vnion des os faite par le callus. Et partant le Chirurgien doit deuëment faire la ligature, autrement le callus demeureroit plus gros ou plus menu qu'il n'est besoin.

La fracture la moins fascheuse est la simple : et celle qui est en esclats est la pire : et la plus difficile de toutes, c'est celle où il y a des fragmens qui piquent, à cause que par pointure de nerf ou perioste se fait conuulsion[2].

Or quelquesfois les pieces de l'os rompu demeurent en leur place : aussi le plus souuent sont hors de leur lieu, et l'vne cheuauche sur l'autre : et si les pieces sont hors de leur lieu, il y aura cauité, et au toucher inega-

[1] Hippocrates sent. 18. et 19. de la 1. sect. *Des fractures*. — A. P.

[2] Les mots *à cause que par pointure de nerf ou perioste se fait conuulsion*, manquent dans les éditions de 1564 et 1575.

lité, et les esquilles piquent et pressent. Aussi les extremités de l'os ne sont iointes bout-à-bout, le membre est plus court que le sain : et les muscles sont plus tumefiés et enflés, d'autant qu'ils se retirent vers leur origine : dont si on trouue l'os enfoncé, subit il faut estendre le membre : car les muscles et nerfs tendus par l'os et retirés vers leur chef ou leur fin, ne permettront que les pieces de l'os retournent en leur place, si on ne les estend de force et violence. Et si cela n'est fait dés les premiers iours, il y suruient inflammation : durant laquelle il est tres dangereux de forcer les nerfs et tendons, parce qu'il en aduient souuent aposteme, spasme, gangrene et mortification : et pource Hippocrates conseille en la sentence 36. de la troisiéme section des *Fractures*, que nous nous gardions de faire extension le trois et quatriéme iour, crainte d'inflammation [1].

Les fractures sont perilleuses quand les esclats sont grands et sortent hors, et encore principalement aux os qui sont pleins de moëlle [2].

Lors que les os rompus ou luxés ne peuuent estre reduits en leur situation naturelle, la partie tombe en atrophie, à cause que les veines, arteres et nerfs sont peruertis de leur propre lieu, et que la partie ne se meut point, ou à grande difficulté. Parquoy les esprits n'y peuuent reluire, et l'aliment n'y vient pas en telle quantité qu'il deuroit pour nourrir la partie, dont l'atrophie s'ensuit : lequel mesme accident peut venir par trop longuement et estroitement tenir la partie liée : de quoy nous traiterons plus amplement cy apres.

Lors que le membre rompu ou luxé est grandement enflammé, il y a danger, en voulant reduire la fracture, que le malade ne tombe en spasme : partant faut differer la reduction (s'il est possible) iusques à ce que les humeurs soient resoults, et la partie desenflée, et la grande douleur cessée.

[1] Ce paragraphe est de 1575, à part la citation d'Hippocrate qui a été ajoutée en 1579.

[2] Encore un paragraphe qui date de 1575.

CHAPITRE IV.

CVRE VNIVERSELLE DES FRACTVRES ET LVXATIONS [1].

Or r'habiller une partie rompue, ou luxée et separée, est la reduire en son lieu. Parquoi les vulgaires à bon droit appellent ceux qui reduisent les os fracturés ou luxés, *R'habilleurs* ou *renoüeurs*. Et pour bien redresser et r'habiller les os, il faut auoir parfaite connoissance de l'anatomie d'iceux, et la pratique de ce faire apprise des bons maistres et continuée de longue main.

Et en la cure de telles dispositions, on doit auoir trois intentions. La premiere est remettre l'os en son lieu. La seconde, l'y faire tenir. La tierce, empescher qu'il n'y suruienne aucuns mauuais accidens : et s'ils y estoient suruenus, les corriger : qui sont comme douleur, in-

[1] Ce chapitre est formé de trois chapitres presque entiers de l'édition de 1564, outre des additions considérables faites pour la plupart en 1575, mais quelques unes aussi en 1579 et même en 1585. Tout ce qui se rapporte aux luxations date d'abord de 1575; en 1564 il n'était question que des fractures.

flammation, fiéure, aposteme, gangrene, mortification, et autres.

Donc pour reduire aisément vne fracture ou luxation, il le faut faire tout chaudement, ou du premier iour, s'il est possible : pour-ce qu'alors le malade est moins molesté de douleur et inflammation, et que les muscles ne sont encores fort refroidis. Et pour y proceder, faut que le malade, et la partie luxée, et le Chirurgien soient en bonne veuë, et ayans bons seruiteurs, bonnes ligatures, et bonnes machines, si le cas le requiert : aussi que les assistans se taisent, et escoutent le reducteur, et ne crient, ne disent, ne facent aucune chose, qui empesche le Chirurgien de faire son œuure. En apres faut lier et tenir la partie pres de la fracture, ou luxation, tant d'vn costé que d'autre, c'est à dire, tant vers la partie superieure (par laquelle i'entens celle qui est vers le centre du corps) qu'inferieure, de peur qu'en faisant l'extension par trop loin d'icelles, l'on ne blesse les parties saines, et aussi que l'extension ne se peust deuëment faire : pareillement, de peur que le malade en tirant ne suiue le Chirurgien, s'il n'estoit lié qu'en la partie inferieure, et non vers le corps[1].

Ces choses estans ainsi ordonnées, faut que le Chirurgien estende, et tire bien droit la partie offensée, d'autant que les os estans rompus, ou luxés, les muscles se retirent vers leur origine[2] : et par mesme moyen tout l'os se retire, comme escrit Galien sur la 1. sent. de la 1. section *des Fractures*. Pource il est impossible de les reduire sans estendre les muscles. La partie ainsi tirée, seront les os plus aisément reduits en leur lieu, pressant auec les mains dessus, s'ils font quelque eminence. Et les reduisant, il se faut donner garde que les bouts des os fracturés ne s'entre-choppent, de peur qu'ils s'esbrechent et rompent. Car les esquilles seroient cause de faire aposteme, pour puis apres estre iettés hors. Si vn os rompu surpasse la peau, et qu'il soit nud et descouuert, et ne puisse estre reduit, alors le faut scier ou couper, qui est l'aduis d'Hippocrates, et du iour mesme, s'il est possible. Puis seront bandés et liés auecques compresses et astelles[1].

Et si c'est vne luxation, apres l'extension faite faut pousser, tourner et virer la partie luxée, selon qu'il sera necessaire.

Quelquesfois le Chirurgien est contraint d'vser de machines, comme aux luxations inueterées, et aux fractures et luxations des grands os, et aux corps robustes, et aux grandes iointures : pource que la force qui y est requise ne peut estre souuentes fois faite par la seule main du Chirurgien. Car d'autant plus que les muscles sont forts et robustes, d'autant ils ont plus de force et vertu, pour se retirer vers leur origine. Partant à ceux-là nous sommes contraints d'vser de machines, parce que les mains du Chirurgien ne sont pas suffisantes

[1] Tout ce commencement de chapitre est de 1575.

[2] Hippocrates sen. 60. de la 2. sect. *Des fractures*. — A. P.

[1] Ce paragraphe répond au quatrième chapitre de l'édition de 1564, intitulé : *De la maniere de reduire les os fracturés*. Seulement on n'y lisait pas la citation de Galien qui a été ajoutée en 1579, et surtout il y manquait le passage qui commence ainsi : *et les reduisant*, et finit par ces mots : *s'il est possible*. Cette addition assez importante se lit pour la première fois dans l'édition de 1585.

pour tirer et reduire telles fractures ou luxations. Toutesfois il se faut bien donner garde de tirer trop fort, de peur d'encourir és accidens susdits : qui sont rompre les muscles et nerfs, et causer douleur, gangrene, conuulsion, paralysie, et autres accidents, lesquels viennent plustost aux robustes et vieux, qu'aux ieunes, pource qu'ils sont moins blessés que les vieux, lors qu'ils sont fort tirés, à cause qu'ils ont le corps plus humide et mol. Car tout ainsi qu'on tire fort les cuirs sans les deschirer et rompre, lors qu'ils sont moüillés et mols, mais quand ils sont durs et secs, ils se rompent plustost : ainsi est-il des muscles, nerfs, et ligamens. Car quand ils sont humides et mols, ils obeïssent et se rompent facilement : mais quand ils sont secs et durs, ils ne se peuuent estendre sans grande force, non seulement s'ils sont tirés plus qu'il ne faut, mais aussi s'ils ne sont que moyennement estendus, pource qu'en ce cas les fibres nerueuses, et corps des muscles, se rompent : ce qui n'aduient aux ieunes, qui sont humides et mols, et generalement à tous ceux qui ont la chair mollasse et humide, comme enfans, femmes, et eunuques[1].

Parquoy (comme nous auons dit) le Chirurgien y aura esgard, à fin de faire la reduction ainsi qu'il appartient : laquelle on connoistra estre bien faite, quand la douleur est appaisée, à raison que les fibres des muscles et autres parties sont remises en leur situation naturelle, et que les os ne pressent plus : auec ce qu'au toucher on ne sent aucune eminence, mais une egalité. Et si les fractures ou luxations sont aux cuisses, ou aux iambes, pour connoistre si les os sont bien reduits, il faut faire conference de la partie saine auec la malade, approchant les pieds et genoux l'vn pres de l'autre, pour voir s'ils sont bien egaux en longueur. Laquelle chose on doit obseruer toutes les fois qu'on traitera le malade, pource que l'os reduit peut resortir hors de son lieu, le malade se tournant de costé et d'autre en son lit, ou par certains tressaillemens, qui viennent lors qu'il dort : ce qui se fait par la force des muscles se retirans vers leurs origines, et ce faisans esbranlent et mouuent l'os fracturé, qui à raison de ce ne garde la situation que le Chirurgien lui a baillée, ains cheuauche l'vn sur l'autre : dont le malade sent vne extreme douleur, iusques à ce que les os soyent de rechef remis en leurs places. A quoy le Chirurgien doit estre fort attentif : car le callus se faisant, si les os cheuauchent les vns sur les autres, l'os demeurera d'autant plus court, et par consequent le membre : qui fera tousiours clocher le malade, à son grand regret, et deshonneur du Chirurgien. Parquoy faut que le malade y donne bon ordre de son costé, se gardant bien de remuer la partie rompue, le plus qu'il lui sera possible, iusques à ce que le callus soit affermi et endurci : mais la luxation estant reduite et bien bandée, ne se defait pas si facilement comme la fracture[1].

Or ayant fait la reduction ainsi qu'il a esté declaré, faut venir à la seconde intention pour la curation des fractures et luxations : c'est que la partie qui estoit rompue ou luxée, et

[1] Ce paragraphe, ainsi que le précédent, date de l'édition de 1575.

[1] Ce paragraphe constituait le chapitre 5 de l'édition de 1564 : *Des signes par lesquels on connoistra les os estre bien reduits.*

est remise, tienne ferme en son lieu : qui se fera par bandages, compresses, et autres choses que nous declarerons particulierement cy-apres, selon chacune partie, et aussi par les medicaments propres : à quoy sert pareillement tenir la partie en repos, et en sa figure et situation naturelle et accoustumée, à fin qu'elle y puisse longuement demeurer, et la penser quand il sera besoin, euitant la douleur tant qu'il sera possible. Et partant apres la reduction faite, il est bon d'appliquer tout autour du cerat (et faut que les bandes et compresses en soyent imbues : autrement ils beuroient ledit cerat par leur seicheresse, et partant profiteroit peu. Ceste doctrine est prise d'Hippocrate, du 3 liu. de l'*Officine du Medecin*) et autres repercussifs, puis des resolutifs, selon qu'il sera besoin[1]. Et faut que les bandes et compresses soyent trempées et baignées en oxycrat, ou oxyrhodinum, si c'est fracture simple : ou en gros vin austere, et autres liqueurs semblables, vn peu tiedes, si la fracture est auec playe (comme escrit Galien sur la 21. sen. de la 1. section des *Fractures*[1]), lesquelles faudra souuentesfois humecter, principalement en Esté : car par ce moyen on robore la partie, en repoussant la defluxion, et par consequent on empesche l'inflammation et la douleur. Et quand les accidens seront passés, il faut desister d'humecter les bandes, de peur de retarder le callus : à la generation duquel il faut proceder par les choses qui aident à le faire, comme nous declarerons cy apres.

Or quant à la figure que l'on doit obseruer, elle sera conuenable, si les muscles sont en leur situation naturelle : ce qui se fera si la partie est tenue en figure moyenne, laquelle si elle est sans douleur, le malade y pourra longuement demeurer.

Ces choses faites, il luy faudra demander s'il est point trop serré : et s'il dit que non, si ce n'est vn peu sur la fracture, il la conuient laisser trois ou quatre iours, plus ou moins, sans la deslier, s'il ne sent grande douleur : Mais aux luxations on la pourra bien laisser sept ou huit jours, s'il n'y suruient aucun accident.

Et faut que le Chirurgien entende, qu'en traitant les os fracturés ou luxés, il doit par tous moyens prendre garde d'empescher les accidens qui pourroient suruenir : qui est la troisiéme intention que traiterons à present[2].

[1] Cette manière de panser les fractures simples n'a pas toujours été celle de Paré, et nous pouvons signaler à cet égard trois modifications qu'a subies sa pratique. Ainsi en 1564 il écrivait :

Ayant reduit le membre le plus pres qu'il sera possible de sa figure naturelle, il faut appliquer tout autour de la fracture, mesme sur icelle, de l'huile rosat auec vn peu de vinaigre, et des emplastres couuertes d'vnguent rosat, etc.

Les éditions de 1575 et 1579 portent :

Et partant apres la reduction faite, il est bon d'appliquer tout autour, mesme sur icelle, de l'huile rosat auec blancs d'œufs, et autres repercussifs, puis des resolutifs, selon qu'il sera besoin.

Enfin la rédaction actuelle avec la citation d'Hippocrate date seulement de 1585.

[1] Cette mention de la fracture compliquée de plaie et la citation de Galien qui la suit, ne datent que de 1579. Du reste nous ne nous y arrêterons pas, attendu que la thérapeutique des fractures compliquées est spécialement traitée au chapitre 24.

[2] Toute la fin de ce chapitre, depuis ce que nous avons dit appartenir au chapitre 5 de l'édition de 1564, est empruntée au chapitre 6 de cette même édition, à part tou-

CHAPITRE V.

LA TROISIÉME INTENTION EST CORRIGER LES ACCIDENS [1].

Pour ce faire faut traiter la partie le plus doucement, et auecques moins de douleur que faire se pourra (ainsi qu'il a esté cy deuant declaré) prenant garde d'empescher la fluxion sur la partie : et ce par medicamens qui ont vertu de corroborer, et repousser les humeurs : et par bonne maniere de viure, aussi par purgation et phlebotomie s'il en est besoin [2].

Que si les accidens sont desia suruenus, il y faut remedier selon la diuersité d'iceux : car il y en a de plusieurs et de diuerses sortes : entre lesquels se fait communément vn prurit ou demangeaison au commencement.

Or le prurit est engendré des vapeurs de ce qui reste du sang, et des autres humeurs contenus en la partie, qui sont ou vne mordication moderée, d'où vient prurit simple, ou mordication grande, d'où vient prurit douloureux [1]. Parquoy lors que telle matiere est vuidée, la cause du prurit est cessée. Or lesdites vapeurs ne se peuuent bien exhaler, pource que la partie est pressée et couuerte d'emplastres, de compresses, et de bandes : ioint aussi qu'elle demeure sans son exercice accoustumé, et pource y a moins de chaleur naturelle. Partant conuient deslier les bandes de trois iours en trois iours, pour donner air et transpiration aux excremens fuligineux et matieres sanieuses contenues sous le cuir, de peur qu'elles ne le rompent et vlcerent : ce qui est suruenu à plusieurs par faute de ce faire. Pareillement faut fomenter la partie auec eau chaude, et ce assez longuement : car comme il est escrit au 3. de l'*Officine du Chirurgien*, longue fomentation d'eau chaude attenue et euacue, la moindre remplit et amollit [2]. Aussi vser de legeres frictions auec la main ou linges chauds, desquels on la frottera en toute figure : à sçauoir, en haut, en bas, à dextre, à senestre, et en rond. Pareillement on peut vser de fomentation faite d'vne decoction de saulge, camomille, melilot, roses, et semblables, bouillis en eau et en vin. Et par

jours ce qui regarde les luxations. Ce chapitre 6 a pour titre : *De la maniere de traiter les fractures au premier appareil;* aussi est-il bien plus étendu que le texte qui y correspond dans les éditions complètes; mais les détails concernant l'application des bandes ont été reportés par l'auteur au *Liure des bandages*, chapitre 3, comme il a été dit. Voyez ci-devant la note de la page 294.

[1] Ce chapitre est presque entièrement de l'édition de 1575, à part le passage relatif au prurit, qui existait dans celle de 1564, et quelques additions postérieures.

[2] L'auteur est fort bref ici sur les médicaments comme sur le régime; il s'étendra davantage lorsqu'il fera l'histoire de sa propre fracture. C'est là, aux chapitres 23 à 31, qu'il faut recourir pour étudier à fond la doctrine de Paré touchant la formation du cal et la thérapeutique des fractures; et c'est là aussi que je comparerai le texte définitif avec ce qu'il avait dit sur le même sujet dans ses premiers traités.

[1] Galien, sur la 4. sent. de la 1. sect. *Des fractures*. — A. P. — Cette citation se rapporte aux mots : *qui font ou vne mordication moderée*, etc.; c'est une addition faite en 1579.

[2] Cette partie de la phrase, depuis les mots : *et ce assez longuement*, jusqu'à ceux-ci, *remplit et amollit*, a été également ajoutée en 1579.

ces moyens petit-à-petit on ostera le prurit[1].

Et où il y auroit desia vessies, il les conuient couper, pour donner prompte issue à l'humeur, lequel retenu pourroit corroder et faire vlcere : et apres faudra appliquer quelque medicament refrigeratif, comme est l'onguent *album Rhasis camphoratum* ou *desiccatiuum rubrum*, ou *vnguentum rosatum*, où il n'entre point de vinaigre, auquel on y adioustera poudre de bois pourri, ou de la tutie preparée, ou autres semblables.

Mais il aduient aussi quelquesfois des accidens beaucoup plus grands et dangereux, que nous declarerons cy apres.

Or s'il y auoit quelques pieces ou esquilles d'os qui fussent du tout separées, il les faut promptement oster, principalement s'ils picquent les muscles[2], et aussi si l'os estoit esclatté et sorti hors de la chair, en sorte qu'on ne le peust reduire, il le conuient couper auec tenailles incisiues, ou par le bec de perroquet : desquels t'aideras selon que verras estre vtile.

Le Chirurgien doit pareillement prendre garde que la partie blessée ait souuent vne flabellation, à fin qu'elle n'acquiere inflammation : aussi garder qu'elle ne soit trop couuerte ny pressée. La flabellation se fera en la changeant de place, et la soustleuant par fois. Tel precepte n'est seulement à noter pour les fractures, mais aussi pour toutes parties blessées et vlcerées[1].

Ayant donc ainsi discouru des fractures et luxations en general, maintenant ie traiteray des particulieres, commençant au nez.

CHAPITRE VI.

DE LA FRACTVRE DV NEZ.

Il faut entendre que le nez est cartilagineux en sa partie inferieure, et osseux en sa superieure. En sa partie cartilagineuse il n'aduient point fracture, si ce n'est merque ou siege : ains seulement enfonceure ou entorseure, contusion, ou meurdrisseure : mais en la partie osseuse, souuent aduient fracture et enfonceure au dedans : et où il ne sera bien reduit, le malade demeurera camus, ou aura le nez tortu, et par consequent difficulté de respirer[2].

[1] Ce paragraphe sur la cause du prurit et les moyens d'y remédier est emprunté presque littéralement au chapitre 7 de l'édition de 1564 ; seulement en parlant des frictions, cette édition recommande de les faire *en haut, en bas, à dextre, à senestre, à tors, à trauers, et en rond : car telle friction resoult les vapeurs superflues contenues en la partie.*

L'édition de 1545, suivie par celle de 1552, conseillait de tout autres moyens ; on y lisait :

Et s'il suruenoit prurit en la partie, il conuient faire ablution auec oxycrat, auquel on aura fait bouillir sel et alun, puis soit appliqué vnguentum populeum, vel nutritum, ou autre de telle faculté. Folio 38, verso.

Nous verrons dans l'histoire de sa fracture de jambe, que ce fut alors que Paré changea de sentiment à cet égard. Voyez ci-après chapitre 25.

[2] Hippocrates, sent. 46. sect. 3. *Des fractures.* — A. P.

[1] Ces mots *et vlcerées* se lisent pour la première fois dans l'édition posthume de 1598.

On notera que ce précepte si important de la *flabellation* appartient à Ambroise Paré, ainsi que le mot lui-même ; du moins n'en ai-je pas trouvé la moindre mention avant lui.

[2] Hippocrates sent. 46. de la 2. sect. *De articulis.* — A. P.

Or pour reduire ceste fracture, faut baisser l'os qui est trop eminent, et celuy qui est trop baissé, le faut releuer auec vne espatule, ou vn petit baston approprié à ce faire, garni et enueloppé de cotton ou de linge, à fin de faire moins de douleur au malade : et faut tenir ladite esprouuette d'vne main, et de l'autre faire la reduction.

Puis l'os estant suffisamment esleué et reduit en son lieu, on mettra des tentes longues et grosses dans les nazeaux, faites d'esponges ou d'estoupes, parce que telles choses sont molles, et tiennent le nez haut esleué. Pareillement seront appliquées compresses des deux costés, pour mieux tenir l'os en sa figure naturelle, iusques à ce que l'agglutination soit faite.

Souuentesfois i'y ay mis des tentes cannulées, faites d'or ou d'argent, ou de plomb, lesquelles estoient attachées par vn filet à la coëffe ou bonnet de nuit du malade, qui seruoient à tenir les os, et donner issuë à la sanie et autres excremens sortans du nez : et seruoient aussi à l'inspiration et expiration [1].

D'auantage, s'il n'est necessaire, on se gardera de presser le nez par le bandage, de peur de le rendre large, enfoncé ou tortu : et où il y aura playe, tu y procederas ainsi que i'ay declaré en mon liure *des playes de la teste humaine.*

Apres l'auoir reduit, tu vseras de ce medicament, et à toutes autres parties seiches, lequel a puissance de repercuter et reprimer la fluxion, astraindre, tarir, et desseicher l'humeur ja deflué, et aider à tenir les os en leur lieu [1].

℞ Thuris, mastiches, boli Armeniæ, sanguinis draconis ana ℥. ß.
Aluminis rochæ, resinæ pini siccæ ana ʒ. ij.
Pulucrisentur subtilissimè.
Item farinæ volatilis ℥. ß.
Albuminum ouorum quantum sufficit.
Incorporentur omnia simul, et fiat medicamentum.

Si la partie cartilagineuse est pareillement fracturée, on y procedera comme en la substance osseuse. Or il faut entendre que la solution de continuité faite aux cartilages, est nommée d'Hippocrates fracture, comme en l'os : pource qu'il ne peut trouuer autre vocable plus propre, attendu que c'est la partie la plus dure apres l'os [2].

[1] L'introduction d'éponges dans les narines, pour servir de soutien aux fragments, remonte à une époque antérieure à Hippocrate même, qui en blâme l'emploi, et qui leur préfère un morceau de poumon d'agneau. Plus tard on imagina de placer dans les narines des tuyaux de plume pour faciliter la respiration ; ce nouveau moyen est déjà mentionné dans Celse. Les canules métalliques sont de l'invention d'A. Paré.

[1] Cette espèce de colle où se trouvent réunis l'amidon et l'albumine, les deux bases capitales des appareils inamovibles modernes, est imitée d'une recette analogue déjà indiquée par Hippocrate pour la fracture du nez. On voit que les appareils amylacés ou amidonnés remonteraient au besoin à une origine bien plus haute qu'on ne le croit communément.

[2] Hippocrates sect. 2. du *Liure des articles*, sent. 47. et Galien au *Commentaire.* — A. P.

L'édition de 1575 portait ici

Pourcequc (comme dit monsieur d'Alechamps en sa chirurgie françoise) ne peut trouuer, etc.

La citation de Dalechamps a été effacée dès 1579, sans doute à raison de son inexactitude ; en effet, Dalechamps ne dit rien de semblable.

Le callus en la fracture du nez est communément fait en douze ou quinze iours, s'il n'y suruient accident.

CHAPITRE VII.

DE LA FRACTVRE DE LA MANDIBVLE INFERIEVRE.

La mandibule inferieure se termine en deux manieres de cornes, dont l'vne se finit en pointe, et reçoit vn tendon du muscle temporal, l'autre en tubercule rond, qui est allié à l'os sous l'addition nommée mammillaire, et illec s'implante en vne petite cauité. Elle est iointe au milieu du menton par coalescence, et est moüelleuse au dedans.

Lors qu'elle est fracturée, elle sera reduite en son lieu, en mettant les doigts en la bouche du malade, pressant les eminences tant par dedans, que par dehors, à fin d'vnir et apposer les os l'vn contre l'autre. Et si elle est du tout fracturée en trauers, et que les bouts fussent l'vn sur l'autre, il faut faire extension et contre-extension, c'est-à-dire tirans en deux parts contraires, pour mieux adiuster les bouts de l'os au droit l'vn de l'autre.

Et si les dents sont diuisées, esbranlées, ou separées hors de leurs alueoles ou petites cauités, elles doiuent estre reduites en leurs places : et seront liées et attachées contre celles qui sont fermes, auecques vn fil d'or, ou d'argent, ou de lin. Et les y faut tenir iusques à ce qu'elles soient bien affermies, et le callus soit refait et rendu solide.

Et y sera appliquée vne ferule faite de cuir, dequoy on fait les semelles aux souliers, fendue par le milieu, à l'endroit du menton, de longueur et largeur de la mandibule : et y fera-on vne ligature auec vne bande large de deux doigts, et longue tant qu'il sera besoin, coupée par les deux bouts, laissant d'entier vn pouce, et à l'endroit du menton sera pareillement fendue, à fin qu'elle empoigne et comprime mieux le menton : et des quatre bouts, les deux inferieurs seront cousus sur le sommet de la teste, à vn bonnet de nuit ou callote, et les deux autres bouts superieurs seront conduits de trauers et seront cousus au derriere dudit bonnet, le tout si dextrement qu'il sera possible, pour bien tenir la fracture[1].

Le signe qu'elle est bien reduite, c'est quand les dents plantées en icelle sont en pareille assiette de leur rang.

Le malade ne se couchera point sur la partie fracturée, de peur que les os ne se demettent, et que la fluxion ne s'y face d'auantage. S'il n'y suruient inflammation, ou autre accident, le callus se fait en vingt iours, parce qu'elle est spongieuse, creuse, et pleine de substance moüelleuse, et principalement en son milieu : quelquesfois plus tard, selon la temperature et aage du malade, comme il se fait en tous les autres os. On vsera du medicament agglutinatif et repercussif cy-dessus escrit, et d'autres qu'on

[1] Il n'y a rien dans ce chapitre qui appartienne à Paré ; et il ne serait pas même difficile de retrouver dans les arabistes qui ont précédé Guy de Chauliac quelques idées dont il aurait pu tirer profit. Quoi qu'il en soit, la ligature des dents remonte à Hippocrate ; le médicament agglutinatif qu'on trouvera conseillé plus bas est indiqué dans Hippocrate et dans Celse ; la bande fendue en fronde est une invention de Soranus, et l'attelle de cuir appartient à Théodoric.

verra estre necessaires. Le malade doit estre nourri de choses qu'il ne faille mascher, iusques à ce que le callus soit fait et bien affermi, pource qu'il ne les pourroit mascher, et aussi que la mastication luy seroit contraire. Parquoy vsera de bouillie, panade, coulis, pressis, orges mundés, gelées, potages, œufs mollets, jus de confitures, restaurans, et autres semblables.

CHAPITRE VIII.

DE LA FRACTVRE DE L'OS CLAVICVLAIRE OV FVRCVLAIRE.

La fracture de cest os sera reduite, selon qu'il sera hors de sa place. Or soit ceste fracture faite en quelque sorte que ce soit, tousiours le bout qui est attaché contre l'espaule est plus abaissé contre-bas que l'autre bout qui est attaché contre le sternum : parce que le bras le tire contre-bas [1].

Si la fracture est faite en trauers, elle est plus facile à estre reduite, et aussi plus aisée à guarir que celle qui se fait en long. Car tout os rompu de trauers plus facilement retourne en son lieu naturel, en le sousleuant d'vn costé ou d'autre auec les doigts, et plus facilement se remet. Mais celuy qui est rompu en raifort, est plus malaisé à estre reduit, et aussi les bouts des os à se tenir l'vn contre l'autre, et plus difficilement se collent ensemble. Car remuant les bras tant soit peu, l'vne partie de l'os s'escarte et se separe de l'autre, et la piece qui est proche de l'espaule descend à l'inferieure partie de la poitrine : à raison que l'os clauiculaire n'a de soy aucun mouuement, mais suit le mouuement du bras et de l'espaule, qui tire contre-bas la portion qui lui est contiguë.

Or pour reduire ceste fracture faite en raifort, ou autre façon, que les bouts de l'os ne soient l'vn sur l'autre, ou escartés, faut qu'vn seruiteur tire le bras en arriere, et vn autre au contraire tirera l'espaule vers soy à l'opposite, et ainsi se fera la contr'extension : cependant le Chirurgien r'habillera auec ses doigts la fracture, poussant contre-bas ce qui est eminent et releué, et retirant contre-mont en dehors ce qui est enfoncé en bas.

Aucuns pour mieux reduire ceste fracture mettent vne grosse compresse ronde sous l'aisselle du malade, puis pressent le coude contre les costes : et le Chirurgien reduit la fracture.

Si d'auenture les bouts de l'os estoient tant enfoncés contre-bas, et que par les moyens susdits n'eussent peu estre releués, alors il faut faire coucher le malade à la renuerse, et luy mettre entre les deux espaules vn oreiller, ou vn quarreau assez dur, ou le cul d'vne jatte, ou chauderon, ayant mis premierement dessus quelque couuerture. Puis vn seruiteur pressera contre-bas les espaules du malade, à fin que les bouts de l'os cachés et descendus contre-bas retournent contre-mont. Et par ce moyen le Chirurgien reduira facilement la fracture.

Et si d'auenture l'os estoit en telle

[1] Hippocrates sent. 63. sect. 1. *Des articles.* — A. P. — Il est cependant essentiel d'ajouter qu'Hippocrate a mentionné le cas où le fragment sternal se trouve porté au-dessous de l'autre, et que pareille mention se trouve dans Paul d'Egine, dont la traduction par Dalechamps a fourni à Paré presque tous les matériaux de ce chapitre.

façon, rompu et esclaté, qu'il n'eust peu estre reduit en sa place, et qu'aucun de ses esclats picquast et entrast dedans la chair, et qu'il causast difficulté de respirer, alors on serait contraint de faire incision, et le releuer auec vn crochet, et couper les pointes pour obuier aux accidens de la mort : et puis traiter la playe ainsi qu'il est besoin.

Et si ledit os estoit rompu en plusieurs pieces, apres les auoir reduites en leurs places, il faut appliquer dessus vn medicament colletic, comme *farine de froment, thus, bol-armene, sang-dragon, resine de pin, puluerisés et incorporés en blancs d'œufs*, et mettre par dessus des ferules autour de l'os enueloppées de linge vsé, oinctes dudit medicament : et pareillement trois compresses, à sçauoir deux aux costés, mais la troisiéme sera plus grosse, et posée sur l'endroit de l'os eminent, qui le repoussera et l'engardera de se releuer, oinctes pareillement du medicament susdit, à fin qu'estant desseiché il ne puisse bouger de dessus, et que les extremités de l'os ne declinent à dextre ny à senestre, et s'esleuent en haut. Et faut pareillement que lesdites compresses soient de grosseur et de largeur qu'il sera besoin, pour remplir les cauités qui sont au dessous et au dessus dudit os. Puis on bandera commodément auec une bande à double chef, et la mettra-on en maniere de croix saint André, et sera de la largeur d'vne palme, et longue d'vne toise et demie, plus ou moins, selon le corsage du malade : et fera-on qu'elle tire le bras en derriere. Aussi ne faut oublier à mettre des compresses sous les aisselles, et principalement sous celle de la fracture, pour remplir les cauités d'icelle, à fin que le malade comporte et endure mieux la ligature. Semblablement ne faut oublier à commander au malade de tenir les bras en arriere, posant sa main sur la hanche, ainsi que les villageois la mettent quand ils dansent, faisant la *ie renie-goy*, à fin que l'os soit mieux tenu en sa place [1].

Toutesfois quelque diligence qu'on puisse faire, il y demeure quasi tousiours deformité, pource qu'on ne peut bien faire la ligature qui puisse enuironner l'os tout autour, comme l'on fait au bras et à la iambe.

Le callus en cest os est fait le plus souuent en vingt iours, à cause qu'il est rare et spongieux.

CHAPITRE IX.

DE LA FRACTVRE DE L'OMOPLATE.

Omoplate est un mot Grec, qui signifie *espaulette* ou palleron de l'es-

[1] J'ai dit que presque tout ce chapitre est emprunté à Paul d'Egine ; il faut ajouter qu'il est loin de représenter l'état de la science même chez les anciens. Ainsi le célèbre appareil d'Hippocrate qui consiste à porter et maintenir la main du côté malade sur l'épaule du côté sain, n'est pas même indiqué ; ainsi encore du procédé de réduction décrit par Guy de Chauliac comme appartenant à son maître de Bologne, et consistant à mettre le genou entre les épaules, et à porter ainsi la poitrine du blessé en avant tandis qu'on attire les épaules en arrière.

Ambroise Paré a recommandé ici une position particulière du bras et de l'avant-bras qui lui appartient en propre ; du reste, cette innovation dont on ne saisit pas bien le but ne paraît avoir été adoptée après lui par personne ; et peut-être conviendrait-il d'essayer ce qu'elle peut donner.

paule. Elle n'est point enjointe, mais plaquée seulement au derriere des costes de la poitrine, et attachée auec l'os occipital et auec les spondyles du dos par le moyen des muscles, et au deuant par l'acromium (qui est vne apophyse ou vn auancement de l'extremité de sa creste ou espine) où l'os clauiculaire est appuyé et joint. Aucuns Anatomistes appellent ceste mesme conionction *acromium*. Elle a vne autre production ou apophyse appelée le *col de l'omoplate*, et au bout il y a une cauité, qui reçoit la teste de l'os du haut du bras. D'auantage elle a vne autre petite apophyse, appelée *coracoïde* en Grec, à cause qu'elle represente un bec de corbeau, pource que son extremité est crochue[1].

Or elle peut estre fracturée en toutes ses parties. Quelquesfois en sa creste, qui est au milieu d'elle, que nature luy a donnée pour sa tuition et defense, comme ont les vertebres du dos. Quelquesfois aussi que sa partie large est enfoncée au dedans, et quelquesfois en la iointure, où l'os du haut du bras est posé en sa cauité. Et selon ces differences, les accidens sont plus grands ou moindres.

On connoist la fracture estre en sa creste, quand en touchant dessus on trouue vne inegalité qui cause douleur. L'enfonceure de sa partie large se connoist pareillement au toucher, parce qu'on y trouue vne cauité, et vne stupeur, ou endormissement, au bras du costé blessé, et le malade sent vne douleur poignante quand on y touche : et telle chose se fait à cause des nerfs, qui se distribuent aux muscles de l'espaule.

Si les pieces de l'os ne sont du tout separées, et ne picquent point, il les faut redresser en leur situation naturelle, et les y faire tenir auec remedes agglutinatifs, qui engendrent le callus, et auec compresses et bandages propres à ceste partie. Et si les pieces bougent ou remuënt, et picquent la chair, il sera fait incision pour les oster, et seront tirées auec vn instrument nommé bec de corbin. Et en cest endroit faut noter, si les esclats, ou quelques portions des os fracturés ne sont du tout separés, et qu'ils tiennent encores au perioste et ligamens, s'ils ne picquent la chair, ne les faut oster : pource que i'ay veu plusieurs fois qu'ils se reprenoient et vnissoient ensemble, non seulement à l'omoplate, mais aussi aux autres parties, comme i'ay monstré par cy-deuant aux playes de teste. Mais alors qu'ils sont du tout separés, et n'adherans plus au perioste, necessairement les faut tirer dehors : ou autrement Nature auec le temps les chassera hors, parce qu'ils n'ont plus de vie auec leur tout, et faut, comme dit Hippocrates au liure *des fractures de teste*, que le vif chasse le mort.

Ce qui est aduenu à monsieur le marquis de Villars, lequel receut en ceste partie vn coup de pistolle à la bataille de Dreux, et dés lors on luy tira quelque esquille de l'os, et quelque piece de son harnois, et de la balle : et si la playe quelque temps apres fut consolidée et du tout close. Toutesfois apres la bataille de Montcontour, pour auoir longuement porté le harnois sur son dos, il se fit vne nouuelle fluxion et inflammation sur la cicatrice, en sorte qu'elle se rouurit, et en sortit de rechef plu-

[1] Galien au *Liure des os.* — A. P. — L'édition de 1575 ajoutait ici ces mots, retranchés dès 1579 :

Plus l'os de l'omoplate est presque couuert de cartilage.

sieurs esquilles d'os, et portion de la balle [1].

Si la fracture est faite au col du palleron, ou à la iointure de l'espaule, rarement on en eschappe, quelque grande diligence qu'on puisse faire. Ce qu'on a veu n'agueres aduenir aux defunts roy de Nauarre, et à monsieur de Guise, et au comte Ringraue Philebert, et plusieurs autres, en ces dernieres batailles, à cause qu'autour de ceste iointure il y a plusieurs et gros vaisseaux, à sçauoir la veine et artere axillaire, et les nerfs naissans des vertebres du col, qui se distribuent à tous les muscles du bras. D'auantage, lorsqu'il s'y fait inflammation et pourriture, facilement sont communiqués au cœur et autres parties nobles : dont plusieurs accidens aduiennent, et souuent la mort [2].

CHAPITRE X.

DE LA FRACTVRE OV DEPRESSION DV STERNVM OV BRECHET.

Le sternum quelquesfois est fracturé, et quelquesfois il n'y a qu'vne depression et enfonceure au dedans sans fracture.

Le signe qu'il est fracturé, c'est qu'au lieu de la fracture on trouue vne inegalité : et quand on touche dessus, il obeït au doigt, et sent-on vne crepitation et bruit. Et lorsqu'il est enfoncé, on voit vne inegalité et cauité, et adonc le malade sent grande douleur, et a difficulté de respirer, à cause que l'os presse les membranes et les poulmons qui sont au-dessous de ces parties-là : pareillement a la toux, et souuent crache du sang.

Or pour reduire cet os, il faut situer le malade comme nous auons dit en la reduction de l'os clauiculaire, à sçauoir, le mettant à la renuerse : et luy mettra-on vn quarreau sous son dos, puis sera foulé sur ses espaules contre-bas, et auec les mains on reduira l'os, pressant les costes d'vn costé et d'autre : et fera-on de sorte que la reduction soit bien faite. Puis apres on appliquera les remedes cy-dessus mentionnés, pour prohiber l'inflammation et seder la douleur. Et y seront adaptées promptement des compresses : aussi la ligature sera croisée par dessus les espaules, laquelle ne doit estre trop serrée, de peur qu'elle n'engarde la respiration du malade. S'il est besoin, on tirera du sang, et fera-on toutes autres choses necessaires et requises à cest effet.

L'an 1563, ie fus enuoyé par le commandement du defunt roy de Nauarre. lieutenant-general du roy, pour penser Anthoine Benand, seigneur de Ville-Neufue, cheualier de l'ordre du Roy, et gentil-homme de sa chambre, capitaine de trois cents hommes, lequel fut blessé pres la porte de la ville

[1] L'édition de 1575 présentait, à la suite de cette histoire, le paragraphe suivant, qui a été retranché dans toutes les éditions postérieures :

« *Or quant à la balle qui est faite de plomb, il ne se faut esmerueiller si elle peut longuement demeurer au corps sans causer mauuais accidens : car (comme i'ay dit en mon liure des playes faites par harquebuses) le plomb a grande familiarité à notre Nature, comme l'experience nous le monstre, voyans des hommes auoir balles en leurs corps, et les auoir portées par longues années sans causer aucuns accidens : pareillement les vlceres malignes estre curées, y appliquant dessus lames de plomb, où tous les autres remedes n'auoient peu proffiter.* »

[2] L'édition de 1575 dit : *et par consequent la mort.* Le mot *souuent* a été substitué à l'autre dès 1579.

de Meun, d'un coup de monsquet au milieu du sternum, dont sa cuirasse enfonça les os du sternum : qui fut cause qu'il tomba par terre comme mort, iettant grande quantité de sang par la bouche, et en cracha par l'espace de trois mois apres. Et pour réduire les os, i'y proceday comme i'ay dit, et receut parfaite guarison, estant à present viuant [1].

CHAPITRE XI.

DE LA FRACTVRE DES COSTES.

Les costes vrayes sont osseuses, et reçoiuent fracture en toute partie : mais les costes faulses ne se peuuent fracturer que pres l'espine du dos, auquel endroit sont osseuses : car en la partie anterieure elles sont cartilagineuses, et partant en cest endroit se peuuent plier, et non fracturer.

Or elles se peuuent toutes rompre en dedans et en dehors. Aussi elles ne sont quelquesfois du tout rompues, mais seulement esclattées et fendues : et quelquesfois par dedans, et non par dehors : et la scissure ou fente penetre aucunesfois iusques au milieu de leur substance, qui est rare et spongieuse [2] : et quelquesfois aussi sont du tout rompues et esclattées, dont les esclats pressent et picquent la membrane pleuretique, qui les couure par dedans. Adonc le danger est grand : mais lors qu'il n'y a que simple fracture, sans que ladite membrane soit rompue, ou grandement pressée, ou autre complication de disposition, le mal est petit, et pour-ce Hippocrates conseille qu'ils mangent assez liberalement, parce que le ventre moderément plein redresse la coste, ce qui est vray. Ceux qui ont fracture aux faulses costes, se trouuent plus mal auant manger qu'apres, à raison qu'auant le past ils sentent les costes suspendues, sans qu'elles soient aucunement soustenues par les alimens contenus en l'estomach. Pareillement la fracture qui est au dehors est trop plus aisée à guarir que celle du dedans, à cause qu'elle picque la pleure, excite inflammation, et souuent empyeme [1]. Car celle de dehors se reduit facilement, à cause qu'on la peut toucher, mais celle de dedans ne se peut toucher. Celle qui est faite au dehors se peut guarir en vingt jours, s'il n'y suruient quelque mauuais accident.

Les signes des costes rompues ne sont pas difficiles à estre conneus. Car touchant des doigts à l'endroit de la douleur, on trouue la fracture en sentant vne inegalité et crepitation, principalement si elles sont du tout rompues. Et si la coste rompue est tournée vers le dedans, le malade sent vne

[1] Cette histoire manque dans l'édition de 1575, et a été ajoutée en 1579; mais la date de 1563 est fausse, le roi de Navarre étant mort en 1561. Probablement il faut lire 1553.

[2] Cette indication des fractures incomplètes ou scissures des côtes est empruntée à Celse, traduit par Dalechamps dans ses Annotations à Paul d'Egine. — A. Paré a omis de parler de l'enfoncement sans fracture, admis depuis Gariopontus par presque tous les arabistes (voyez mon *Mémoire sur la fracture des côtes; Arch. gén. de médecine*, 1838), et qui paraît en réalité répondre à une fracture incomplète dans le sens vertical avec pliure du reste de la côte.

[2] Ces mots : *à cause qu'elle picque la pleure*, etc., ont été ajoutés en 1579, ainsi que la citation d'Hippocrate placée quelques lignes plus haut.

vehemente douleur punctiue, et encore plus violente et fascheuse qu'en la pleuresie, parce que la membrane qui couure les costes est picquée et pressée par les esclats de la fracture. Au moyen dequoy le malade a vne tres grande difficulté de respirer, tousse, et souuent crache du sang: parce que les poulmons le succent et attirent, qui, à cause de la dilaceration, est hors de ses vaisseaux, et d'iceux entre en la trachée artere, et de là est jetté par la bouche.

On peut bien redresser auec les doigts les fractures des costes faites au dehors : mais si elles sont tournées au dedans, il est impossible, parce qu'on ne peut faire ce qu'il appartient, qui est tirer et contre-tirer, et presser sur les eminences de la fracture. Aucuns pour retirer l'os fracturé en dehors, commandent appliquer vne ventouse, mais ils font mal : car par la contraction et compression des parties circonjacentes, ou voisines, faite par la ventouse, feroient attraction des humeurs, et augmentation de douleur à la partie malade : et partant ne la faut nullement appliquer, ce qu'aussi Hippocrate defend[1]. Mais pour la reduire, on fera coucher le malade sur le costé sain. Puis on mettra sur la fracture vne emplastre couuerte sur de la toile neuue et forte, faite de terebenthine, resine, et poix noire, farine de fourment, mastic, aloës : et l'ayant laissée quelque espace de temps, sera eseuée et tirée de force contre-mont, et par ce moyen la coste sera tirée en haut : et fera-on cela non seulement vne fois, mais par plusieurs, tant que le malade se sente allegé, et auoir son haleine plus libre. Pour quoy faire plus aisément, le malade peut grandement aider au Chirurgien, en toussant, et retenant son haleine, lors qu'on tirera l'emplastre.

Mais aussi si nous sommes contraints par vne grande necessité, à cause que la membrane qui couure les costes, et les nerfs qui accompagnent les veines et arteres qui sont sous chacune coste, sont grandement pressés et picqués, en sorte que le malade sent vne extresme douleur, et ne peut qu'auec bien grande peine respirer, et aussi qu'il crache du sang et tousse, et est febricitant : alors pour obuier à la mort, il faut faire incision, et descouurir vne portion de la coste fracturée : puis auec vn crochet esleuer les esclats de l'os qui picquent, et les faire sortir dehors en les coupant, ou autrement. Et si la playe est grande, il la faut coudre, et la traitter comme il appartient.

Et sera ordonné regime au malade, et la saignée et purgation, ainsi que verra le docte Medecin estre besoin : car comme escrit Hippocrates, en la simple fracture, il n'est grand besoin de tel regime, parce qu'il n'y a fiéure ny aucun malin accident : mais en la composée, qui est auec conuulsion ou playe des muscles, il est de necessité pour la fiéure et empyeme[1]. Et sur la partie sera appliqué vn cerat, et autres remedes, selon les accidens qui suruiendront. Les bandages qu'on fait à ceste partie, ne peuuent seruir qu'à tenir les remedes. Et quant à la situation du malade, il se doit mettre en telle assiette qu'il pourra endurer et se trouuer mieux.

[1] Hippocrates au *Liure des art.* sect. 3. sent. 51. — Paul, liure 6. chap. 96. — Auic. en son 4. — A. P.

[1] Cette citation d'Hippocrate est encore une addition faite en 1579.

CHAPITRE XII.

ACCIDENS QVI SVRVIENNENT DES COSTES ROMPVES [1].

Il nous reste à present traiter en bref des accidens qui aduiennent à cause de la contusion faite sur les costes : c'est que la chair contuse deuient boursouflée, pituiteuse, muqueuse et glutineuse, à raison que la partie ne peut cuire et digerer l'aliment qui luy est enuoyé : partant il demeure à demy cuit, à cause de l'imbecillité de la partie, et de la trop grande multitude de l'humeur qui influe [1] : d'où vient que de telle crudité et humeur indigeste s'esleuent plusieurs flatuosités, pour-ce que la vertu concoctrice est debile, à raison de l'imbecillité et intemperie de la partie (Hippocrates 3. des *Articles*), dont on trouue la chair en cest endroit tumefiée, comme si on l'auoit soufflée : et lors qu'on comprime dessus auec la main, on sent l'air qui se despart, et le lieu qu'on a comprimé demeure caue, comme on voit aux fluxions œdemateuses. Et si on n'y donne ordre, il s'y fait inflammation, fiéure, aposteme, difficulté de respirer : et quelquesfois les costes se pourrissent à cause que la chair est esleuée de contre l'os : lequel demeurant nud sans sa couuerture naturelle, il s'introduit, et est frappé d'vn air qui quelquesfois est cause d'alterer l'os et le pourrir. Et lors que cela se fait, les malades iettent la bouë par la bouche, puis deuiennent tabides, dont la mort s'ensuit.

Or pour obuier à tels accidens, faut promptement faire la reduction, comme nous auons dit. Et pour resoudre ceste tumeur muqueuse, faut appliquer remedes propres, bander et comprimer auec compresses, à fin que la chair touche à l'os, et qu'il ne demeure nud. Et quant à la maniere de la compression, on appliquera le bandage assez serré, toutesfois non tant que les costes ne se puissent mouuoir, et que la respiration soit empeschée. Puis on vsera des remedes resolutifs et calefactifs pour dissiper l'humeur. Et faudra diuersifier les remedes selon que les accidens se presenteront.

S'il suruient aposteme, elle sera ouuerte sans trop tarder, de peur que l'os ne se pourrisse : et apres l'ouuerture faite, on euacuera la matiere, et pour ce faire on mettra vne tente cannulée dans l'vlcere, si bien attachée qu'elle ne puisse tomber en la capacité du Thorax [1]. Et seront faites toutes autres choses necessaires et requises à telles dispositions.

[1] Ce chapitre était réuni au précédent dans l'édition de 1575 ; l'auteur l'en a séparé en 1579, et à juste titre, attendu que le premier n'est qu'une pâle compilation, tandis que celui-ci présente un fait nouveau et fort important pour l'histoire des fractures des côtes : l'emphysème, que Paré a malheureusement confondu avec l'altération du périoste et de la côte elle-même.

Du reste, ce chapitre est presque entièrement copié du chapitre 6 du *Liure des contusions* qui avait paru en 1564. Voyez ci-devant page 201.

[2] L'édition de 1575 portait :

Et partant se fait vn aliment demy cuit pourceque la verte concoctriue est debile dont ou trouue la chair en cest endroit tumefiée, etc.

La rédaction actuelle date de 1579.

[1] Voyez pour les tentes cannulées le chapitre 33 du livre 8, *Cure des playes du thorax*, ci-devant page 101.

CHAPITRE XIII.

DE LA FRACTVRE DES VERTEBRES OV ROVELLES DE L'ESPINE, ET DE SES APOPHYSES OV SAILLIES.

La rondeur, ou circonference des vertebres, est quelquesfois rompue, contuse, et enfoncée au dedans, qui fait que les membranes qui couurent la mouëlle spinale, ou elle-mesme estant ainsi pressée, causent plusieurs mauuais accidens, et peut-on presagir estre incurable, selon qu'ils seront grands : à sçauoir, quand on voit que les bras et les mains du malade sont stupides et paralytiques, sans les pouuoir remuer : et aussi qu'en les piquant ou serrant, le malade ne sent rien : semblablement quand les accidens susdits se trouuent aux iambes et aux pieds : et que le malade laisse sortir ses excremens sans les sentir, et les pouuoir tenir, ou aussi qu'il ne peut vriner (car selon Hippocrates, sect. 2. du *Prorrhetique*, de quelque cause que la moitié de l'espine soit blessée, ces accidens suruiennent [1]) : on peut alors presagir la mort prochaine.

Et apres l'auoir predit aux parens et amis, et aux assistans, il se faut enhardir, s'il est possible de faire incision pour oster les esquilles, ou esclats qui sont enfoncés, et comprimant la mouëlle et les nerfs [2] : et s'il n'est possible, faut appliquer remedes qui sedent la douleur et qui prohibent l'inflammation, et reduire les parties fracturées en leur lieu, les y faisant tenir par les moyens que dirons en la luxation de l'espine.

Que si seulement les apophyses des vertebres sont rompues (qui se connoistra, par ce que les accidens susdits n'y suruiennent, et qu'en poussant du doigt dessus, on sent la piece ou esclat de l'os se remuer, et changer de place : joint aussi qu'au lieu de la fracture on trouue vne cauité et enfonceure, auec quelque bruit d'vne petite crepitation ou craquement : d'abondant, si le malade veut plier l'eschine, il sent douleur, par-ce que la peau qui est à l'endroit de la fracture s'estend et presse les esclats de l'os, principalement s'ils sont pointus et espineux, piquant la chair : et s'il se dresse, il se trouue mieux, à cause que ladite peau est lasche, partant les esquilles de l'os piquent moins) alors on les pourra reduire, s'ils ne sont du tout separés de leur perioste : mais aussi s'ils en sont entierement separés, adonc faut faire incision et les oster, puis traiter la playe comme il appartient.

Les fractures des apophyses des vertebres se guarissent aisément, pourueu qu'elles ne soyent accompagnées d'autres dispositions, comme quelque grande contusion, ou autres : parce que tous os rares et spongieux en peu de temps se consolident, comme nous auons dit.

[1] Cette parenthèse est une addition de 1579.

[2] Cette opération hardie a été puisée par A. Paré dans la *Chirurgie françoise* de Dalechamps, chapitre 98 de la traduction de Paul d'Egine; et malgré l'antiquité de cette origine, je ne sache pas qu'elle ait été pratiquée ou du moins que la science en possède des observations avant notre époque. Il y a quelques années seulement qu'elle a été tentée par des chirurgiens anglais et américains.

CHAPITRE XIV.

DE LA FRACTVRE DE L'OS SACRVM.

Aussi l'os sacrum peut estre fracturé en certaine partie, où le patient peut recouurer santé : ce que i'ay veu plusieurs fois s'estre fait par coups de boulets, ou autre chose brisante : mais où la fracture sera faite à l'endroit de l'espine, et si elle est blessée, à peine le malade peut euiter la mort, pour les raisons qu'auons declaré cy dessus.

CHAPITRE XV.

DE LA FRACTVRE DES OS DV CROVPION, OV DE LA QVEVE.

Le croupion, nommé os coccyx, est composé de quatre petits osselets, dont le premier a vne cauité où s'insere la fin de l'os sacrum : les trois autres sont ioints ensemble par symphyse, à l'extremité desquels il y a vn petit cartilage.

Or la fracture de ces os sera reduite[1] en mettant le doigt dedans le siege du malade, tant qu'il soit apposé à l'endroit du lieu de la fracture : duquel il repoussera l'os, et l'egalera auec l'autre main, l'apposant exterieurement sur la fracture. Et à fin qu'elle soit mieux et plustost glutinée, faut que le malade se tienne au lit pendant la curation : et où il se leuera, faut qu'il se mette en vne chaire percée, à fin qu'il n'y ait rien qui presse sur la fracture. Et seront appliqués les remedes conuenables aux fractures, les diuersifiant selon qu'on verra estre necessaire.

[1] L'édition de 1575 disait *le doigt medius.*

CHAPITRE XVI.

DE LA FRACTVRE DE L'OS DE LA HANCHE.

L'os de chacune hanche est composé de trois os : le premier est nommé *os ilion*, le second *ischion*, le tiers *os pubis*. Ces trois os sont si bien conioints ensemble (aux hommes qui ont accompli leurs trois dimensions) qu'on ne les peut nullement separer : mais aux petits enfans ils se peuuent aisément separer l'vn d'auec l'autre. Et pour les bien entendre, ie te renuoiray à mon Anatomie, où i'en ay amplement escrit : et dirons, que cedit os peut estre rompu en toutes ses parties, pour estre tombé de hault en bas sur quelque chose dure, ou par coup de quelque certain instrument, comme de pistolle, arbalestre, ou autre façon.

Ceste fracture se connoist comme les autres, à sçauoir, par le sentiment de douleur pongitiue et pulsatiue, et stupeur en la iambe du costé mesme, quand le milieu est enfoncé : elle se cognoist aussi au sens de la veuë et du toucher, et veut estre habillée selon qu'on verra estre necessaire. Faut tirer les pieces d'os, si elles sont du tout separées, du premier appareil, s'il est possible, faisant incision s'il en est besoin, euitant de couper le chef des muscles, ou quelque vaisseau, principalement le grand et gros nerf qui se distribue entre les muscles de la cuisse et de toute la iambe. Et les esclats ou fragmens qui ne sont entierement separés de leur perioste, seront r'assemblés et reduits auec les doigts. Et consequemment on proce-

dera à la reste de la curation, comme on verra estre necessaire.

CHAPITRE XVII.

DE LA FRACTVRE DE L'OS DV BRAS, OV ADIVTOIRE.

L'os du haut du bras est rond, caue, et plein de moüelle, ayant vne assez grande teste en sa partie superieure, assise sur vn moyen col. Il a en sa partie inferieure deux apophyses, ou prominences : l'vne anterieure, l'autre posterieure : et y a entre les deux comme vne demie orbite ou cauité d'vne poulie, les deux extremités de laquelle se desinent, l'vne en vne cauité exterieure et l'autre interieure, pour l'arrest de la flexion et extension, c'est-à-dire de peur que l'os du coude ne tournast tout autour de sa cauité, qui est semblable à vne poulie. Et si telle chose aduenoit, l'action du bras eust esté imparfaite, parce qu'il se fust plié autant au dehors comme au dedans. Cecy est necessaire sçauoir au Chirurgien, pour la reduction des fractures et luxations de ceste partie. Et ne faut seulement l'apprendre par ce liure, mais qu'il aille aux cimetieres l'apprendre sur les os des morts, comme i'ay fait [1], et autres anatomistes.

Si les extremités de cet os fracturé cheuauchent beaucoup les vnes sur les autres, et que ce soit vn homme fort robuste : alors pour le reduire il faudra faire grande extension au bras, ayant premierement fait seoir le malade assez bas, à fin qu'il ne se puisse leuer lorsqu'on reduira la fracture, et aussi que le Chirurgien face son operation plus à son aise, bien que Hippocrates meu d'autres considerations vueille que le malade soit situé haut [1]. Semblablement ne faut faillir, en faisant l'extension, de la faire en tirant ledit os en bas vers la terre en ligne droite, et que le coude soit semblablement plié aussi lorsqu'on le veut situer pour estre tenu en escharpe. Car si on vouloit faire la reduction le bras estant haussé et estendu, ou en quelque autre figure, il le faudroit tousiours tenir en ceste mesme situation en laquelle on l'auroit reduit : ou autrement le voulant mettre en escharpe, la fracture se pourroit aisément defaire. Ce qui est tres necessaire au Chirurgien d'obseruer en remettant ledit os rompu, tenant le bras couché presque contre le corps vers la ceinture. En quoy le Chirurgien prendra aussi garde en le bandant, et y apposant les astelles, qu'elles ne pressent sur les iointures : car comme escrit Hippocrates. sect. 3. de l'*officine du Chirurgien*, et sect. 1. *des fractures*, il ne faut que les astelles pressent les parties descharnées, nerueuses et sensibles, de peur de douleur et denudation, tant du nerf que de l'os) : et principalement à l'interieure partie, vers laquelle se fait la flexion, de peur qu'elles ne facent douleur et inflammation : et partant il faut en cest endroit qu'elles soyent plus courtes. Et apres auoir ainsi r'habillé le bras, il sera posé contre la poitrine en figure d'angle droit, et y sera lié, à fin que le malade se remuant, il ne peruertisse la figure de l'os, qu'on aura reduit en son lieu.

[1] Les éditions de 1575 et 1579 portent : *Comme i'ay voulu faire;* ce qui d'ailleurs ne change rien au sens.

[1] Cette citation d'Hippocrate est de 1579, de même que celle qu'on trouvera un peu plus bas comprise entre deux parenthèses.

En telles fractures, il faut que le bras demeure à repos iusques à ce que le callus soit fait, qui se fait en quarante iours, et quelquesfois plus tard : dont on n'en peut donner reigle certaine, non seulement de la fracture du bras, mais de toutes les autres, comme nous auons dit.

CHAPITRE XVIII.

DE LA FRACTVRE DE L'OS DV COVDE, ET DV RAYON, C'EST-A-DIRE DES DEVX FOCILES DV BRAS [1].

Quelquesfois l'os du coude et du rayon sont rompus ensemble d'vne mesme fracture, et quelquesfois vn d'eux seulement. Aussi il aduient que la fracture est faite ou au milieu d'iceux, ou en l'extremité prochaine du coude, ou du poignet.

La pire fracture est quand tous les deux os sont rompus ensemble. Car le bras demeure du tout impotent : et la curation en sera plus difficile, parce qu'ils sont plus malaisés à tenir que lorsqu'il n'y en aura qu'vn seul : pource que celuy qui demeure entier soustient encore le bras, et garde que les muscles ne se retirent, comme ils font lorsqu'ils sont du tout rompus ensemble. Et la pire d'apres, c'est quand l'os du coude est rompu : et la plus facile à guarir, c'est quand l'os du rayon seul est fracturé, parce qu'il est supporté et soustenu sur l'os du coude : et si ces deux os sont rompus, il faut faire la contr'extension plus forte, parce que les muscles sont plus retirés que s'il n'y en auoit qu'vn seul : et l'vn demeurant entier sert plus que les bandes et astelles à soustenir l'autre. Aussi s'il n'y a qu'vn d'iceux rompu, pour reduire il faudra faire moindre extension que si tous les deux l'estoient, parce que les muscles sont moins retirés, demeurant entier l'un desdits os qui les tient droits.

Et estant reduits, bandés, et astelés ainsi qu'il appartient, le bras sera pendu en escharpe, de sorte que la main ne soit guere plus haute que le coude, à fin que le sang et autres humeurs ne tombent sur la main : laquelle pareillement sera située et tenue en figure qui soit moyenne entre la prone et la supine [1], selon laquelle figure l'os du rayon est droitement situé sur le coude, comme il est en Hippocrates sentence 3. sect. 1. du liure des *Fractures*. La raison est, qu'il y a peruersion tant en l'os qu'aux muscles par la figure supine : car premierement pour l'os du coude, l'apophyse styloïde et l'olecrane doiuent estre au niueau et vis-à-vis l'vn de l'autre : ce qui ne se fait en la figure supine, par laquelle l'apophyse sty-

[1] L'édition de 1575 commençait ce chapitre par une longue description des deux os textuellement extraite du chapitre 26 du livre 4, commençant par ces mots : *Les deux os en leurs extremités*, et allant jusqu'à la fin de la description des os. Ce morceau qui fesait double emploi a été retranché dès 1579. Voyez t. I, p. 280, depuis la fin de la deuxième colonne, jusqu'à la page 282, au milieu de la première colonne.

[1] L'édition de 1575 présente ici une doctrine très remarquable et très différente de celle qui a été substituée en 1579. Voici le texte :

Laquelle pareillement sera située et tenue en figure supine s'il est possible, à sauoir la paume vers le ciel. Car estant posée en ceste maniere, l'os du coude droittement est situé sur le rayon, et si on fait autrement, le callus estant formé, le malade puis apres ne pourra

loïde du coude est vis-à-vis de l'apophyse interne de l'os du coude : pour les muscles, parce que quelle est l'insertion et la teste du muscle, telle est la situation de son ventre, et l'insertion de sa queüe. Or par la figure supine, les muscles qui viennent de l'apophyse interne de l'os du bras, et flechissent le coude, ont leur queüe superieure et exterieure.

D'abondant tu n'oublieras pareillement à fleschir et estendre par fois le bras du malade, toutesfois sans douleur le moins qu'il sera possible, pour obuier que par la fluxion qui se fait à la iointure du coude et parties voisines, et la longue demeure, les os d'icelle iointure ne s'agglutinent ensemble, dont s'ensuit apres immobilité de la iointure, comme s'il y auoit vn callus formé : et de là vient que puis apres le bras ne se peut plier ny estendre : ce que i'ay veu aduenir à plusieurs : aussi Galien le nous a laissé

tourner la main vers le ciel : dont l'action de ceste partie sera grandement depraüée.

D'où venait à A. Paré cette idée de la supination ? Sans aucun doute il l'avait adoptée d'après les sérieuses études qu'il avait faites *sur les os des morts*, comme il le dit au chapitre précédent, et l'on peut ajouter aussi, d'après une mûre observation de ce qui se passe sur le vivant.

En effet, nul écrivain de cette époque ni des temps antérieurs n'avait recommandé la supination ; et ce n'était pas non plus une doctrine qu'il eût adoptée au hasard, et pressé peut-être par la rédaction précipitée de son livre, car il la préconisait déjà dès 1564, en l'appuyant même sur des arguments encore plus pressants. Je reproduis ce texte primitif.

Laquelle pareillement (la main) sera située et tenue en figure supine (s'il est possible), à sçauoir la paulme vers le ciel ou approchant de telle situation et figure, de peur qu'apres la curation, l'action du bras ne soit depraüée. Car la position de la main autrement faicte que ie ne dis, ET COMME ON PRACTIQVE ORDINAIREMENT, *à sçauoir les deux fociles se croisants en croix bourguignonne, et la main prone, la figure demeure vitiée quand les os se reprennent, et par consequent le mouuement depraué, comme il est aduenu à plusieurs qui apres ne peuuent tendre la main supine.* Edit. citée, folio 47.

Et il prend même soin d'ajouter cette note marginale : *Grande faute que l'on commet vulgairement en la situation des fociles du bras rompu.*

Ce n'est pas sans quelque étonnement que j'ai retrouvé ainsi dans A. Paré une doctrine que je croyais bien avoir renouvelée le premier après vingt-deux siècles. Car cette doctrine est indiquée dans le Livre *des fractures* d'Hippocrate, mais signalée comme mauvaise, et l'autorité d'Hippocrate fit adopter par toute l'antiquité la pronation moyenne ou complète, que l'anatomie et le raisonnement et l'expérience s'accordent à montrer irrationnelle et fâcheuse dans ses résultats. Comment donc A. Paré, après avoir si bien montré l'erreur de la pratique ordinaire, après avoir soutenu en 1564 et en 1575 une doctrine tout opposée, comment, à l'âge de 69 ans, est-il venu se donner à lui-même un si formel démenti ? C'est qu'il n'avait pas encore la force de se soustraire d'une manière si absolue au joug de l'autorité ; c'est que, pour appliquer la ligature après les amputations, il avait pu se réfugier derrière l'autorité de Galien, et que pour sa nouvelle doctrine dans les fractures de l'avant-bras il se trouva seul, non seulement contre ses contemporains, mais seul contre Hippocrate, Galien, seul contre tous ; et il recula. Ainsi c'est Hippocrate qui a fait condamner dans l'antiquité la doctrine rationnelle ; et c'est encore Hippocrate qui eut le même pouvoir au XVIe siècle. A bon droit donc la pratique généralement reçue de nos jours peut-elle porter le nom d'Hippocrate ; seulement comme le règne de l'autorité tend chaque jour à disparaître, on peut espérer de voir prochainement de plus saines idées adoptées pour la thérapeutique des fractures de l'avant bras. J'ai débattu cette question dans mon *Anatomie chirurgicale*, t. II, p. 472.

par escrit : et tel vice est nommé *ancyle* ou *ancylosis* [1].

Or si la fracture est accompagnée d'vne playe, tu prendras garde de soustenir le bras auec lames de ferblanc courbées, ou gros papier de carte, ou autre chose propre à ce faire, qui seruent de contenir les pieces de l'os en telle situation qu'on les a reduits : et de situer le bras sur vn petit oreiller, comme tu vois par ceste figure.

La figure de la situation d'vn bras rompu, auec playe [2].

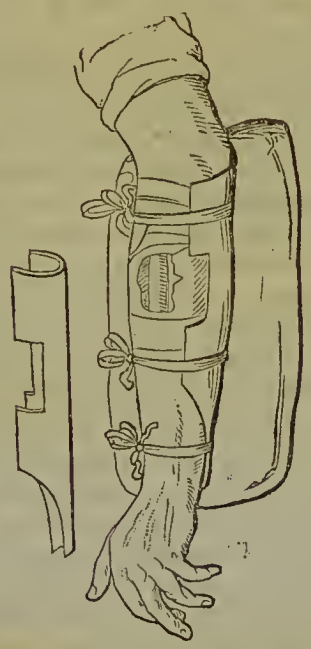

[1] Galien *au Comm. sur les liu. des articles d'Hippocrates.* — A. P.

[2] Il est à remarquer que pour les fractures compliquées de plaie, A. Paré place la main dans la pronation complète, la pire de toutes les positions, et qu'il ne paraît pas s'être aperçu qu'il péchait ainsi directement contre la doctrine qu'il avait à si bon droit établie pour les fractures considérées en général. Cette figure et le texte qui s'y rapporte se rencontrent, en effet, sauf quelques changements qui ne portent pas sur le fond, depuis le premier ouvrage de Paré, en 1545, jusque dans ses dernières éditions.

Voici le texte de 1545, folio 38 ; il faut se rappeler que dans le langage anatomique de l'époque, *le bras* signifie *l'avant-bras*.

Et si c'est au bras, soit traicté et soustenu auec lame de plomb concaue, ou gros papyer de chartes : ainsi qu'il a esté cy deuant deselairé et comme pourras entendre par ceste figure.

L'édition de 1552, au lieu de la *lame de plomb*, porte : *auec lame de fer blanc plié.* Celle de 1564 dit : *auecques lames de ferblanc courbé et vn petit oreiller*, et omet le *papier de carte*, qui a été rétabli dans celle de 1575.

On voit d'ailleurs dans cette figure que la plaie demeure largement découverte, et peut être pansée sans enlever l'appareil. L'édition de 1564 ajoutait à cet égard qu'il fallait *traiter la playe comme tu oyras cy apres en la fracture d'vne iambe auec playe.* C'est en effet à l'occasion de la fracture de jambe que l'auteur aborde ce point de pratique. Voyez ci-après chapitres 23 et 24.

[1] Cette citation date encore de 1579.

CHAPITRE XIX.

DE LA FRACTVRE DE LA MAIN.

Les os du carpe, metacarpe, et des doigts de la main, sont quelquesfois rompus, et cassés : mais comme escrit Hippocrates sect. 2. *des Fractures*, le plus souuent ils ont l'espece de fracture qui s'appelle marque ou siege [1].

Toutesfois s'ils sont rompus ou cassés, le moyen de les reduire, c'est que le malade estende sa main sur vne table egale. Ce fait, vn seruiteur tirera les os fracturés, et le Chirurgien les redressera et posera en leur situation naturelle. Puis appliquera les remedes propres, et astelles : et les doigts seront liés ensemble auec leurs voisins qui les costoyent : car en ceste façon ils demeurent mieux.

Il faut que le Chirurgien considere que ces os sont de substance rare et spongieuse, et partant le callus se fait aisément [1]. D'auantage il faut appliquer vne compresse ronde au dedans de la main, pour mieux tenir les os rompus en leurs places, et les doigts en figure moyenne, à sçauoir n'estans du tout ployés ny dressés : pource que s'ils demeuroient autrement, le callus qui se feroit deprauerait l'action de la main qui est de prendre, ou bien l'aboliroit du tout [2].

Au contraire, les orteils des pieds fracturés seront tenus droits, et non ployés, à fin que le cheminer ne soit empesché.

CHAPITRE XX.

DE LA FRACTVRE DE LA CVISSE FAITE AV MILIEV DE L'OS [3].

On trouue communément les extremités de l'os de la cuisse estant rompu cheuaucher l'vne sur l'autre, à cause des gros et forts muscles qui sont en icelle, lesquels se retirent tous vers leur origine, comme nous auons dit cy deuant. Parquoy lorsqu'on reduira ceste fracture, faut que le malade soit couché sur le dos, et ait la iambe estendue, et que le Chirurgien tire bien fort la cuisse : et où il ne le pourra faire seul, il aura deux seruiteurs forts et puissans [1], pour r'amener les extremités des os rompus l'vne contre l'autre. Et à ces fins les anciens auoient l'instrument nommé *glossocomium*, lorsque la main n'estoit assez forte.

Figure d'vn instrument nommé Glossocomium.

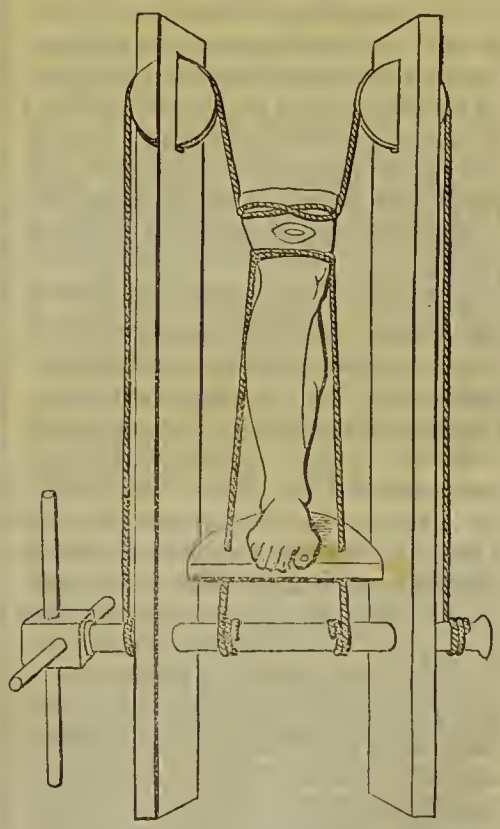

[1] L'édition de 1575 ajoutait : *Et quelquesfois trop gros : à ceste cause il faut faire la ligature plus serrée.*

Ce passage avait été emprunté à la traduction de Paul d'Egine par Dalechamps ; il a été supprimé dès 1579.

[2] Le premier auteur qui se soit occupé de la position à donner à la main dans les fractures des os du métacarpe est Albucasis. Il fléchissait les doigts quand les fragmens faisaient saillie vers la paume de la main ; il les étendait quand ils proéminaient vers la face dorsale. Guillaume de Salicet vint ensuite qui préconisa l'extension dans tous les cas ; et la troisième doctrine qui recommande la flexion pour toutes ces fractures, appartient à A. Paré.

[3] Ce chapitre se lit déjà, en partie du moins, dans l'édition de 1564.

[1] L'édition de 1564 dit : *Il faut que le Chirurgien tire et estende bien fort la cuisse, aidé à ce faire par hommes et ministres fortz et puissants*, etc.

Apres auoir fait ces bandages, il faut appliquer trois astelles faites de gros papier de carte, ou autre matiere, comme nous auons dit. La premiere sera posée au dessous de la fracture, assez large et longue, tant qu'il sera besoin : et deux autres, vne de chacun costé, distante l'vne de l'autre d'vn doigt, à fin de tenir l'os qu'il ne vacille çà ou là, enueloppé d'estoupes ou de coton, et auec des liens[1] les serrer tant qu'il sera conuenable.

Et apres il faut faire situation de la partie : laquelle doit auoir trois intentions, à sçauoir, mol, egal, et haut. Mol, parce que la dure comprimant la partie malade, cause douleur et inflammation. D'auantage le malade ne la pouuant souffrir, est contraint pour la changer et se soulager, remuer la partie fracturée, laquelle doit demeurer en repos sans estre remuée. Egal, parce que le contraire fait douleur et distorsion de la partie, quand vne partie d'icelle est appuyée, et l'autre suspendue sans appuy : et pource se faut garder, dit Hippocrates sect. 1. *Des fractures*[2], que le talon et pied ne demeure suspendu sans appuy, parce que incontinent se feroit douleur et fluxion facheuse. Haut, pour empescher la fluxion, qui est irritée par la situation basse et penchante : et partant la cuisse et la iambe seront tenues plus haut que le reste du corps, sur certains oreilliers, ou quelques matelats[3], gardant toutesfois en ceste hauteur telle mediocrité, que la partie ne soit trop tendue : comme aduertit Hippocrates, sent. 56. sect. 1. *Des fractures.*

Et sera aussi tenue la cuisse en pareille longueur que la saine : et pour ce faire la faut appuyer de costé et d'autre avec des torches de paille, comme nous dirons bien tost d'vne iambe rompue.

Or quand le bandage est ainsi conduit que nous auons dit, la nuit et le lendemain le malade se sent plus serré que lors qu'on l'a mis du commencement : et au genoüil se fait vne tumeur molle par l'expulsion de l'humeur qui estoit en la partie fracturée, et le deuxiéme iour la ligature se lasche, pource qu'vne partie de l'humeur se resout : et le troisiéme iour on la trouue encore plus lasche, pource que la matiere s'est d'auantage resolue. Adoncques faut debander la ligature, de peur qu'elle ne fasche le malade pour la situation où il demeure si longuement contraint sans aucunement se remuer[1] : et aussi estant la partie couuerte et enueloppée si long temps sans estre debandée, qu'il n'y surnienne vn prurit, qui vient par faute de transpiration et resolution de l'humeur ja arresté : et aussi de celuy qui flue, à raison de la chaleur et douleur, et des excremens et superfluités du nourrissement de la partie, qui abondent pour raison de son imbecillité. Car par la retention d'iceux non seulement aucuns sentent vne demangeaison, mais aussi souuent se font des vlceres à la peau, à raison des humeurs sanieux et acres qui croupissent là.

Et quand tel accident aduient, il faut fomenter la partie d'eau tiede auec

peu de recouvrir un membre fracturé avec deux bandes ou avec trois.

[1] L'édition de 1575 dit : *auec des rubens.*

[2] Cette citation et la fin de la phrase qui s'y rapporte manquent en 1575.

[3] La fin de la phrase et en conséquence la citation d'Hippocrate manquent en 1575.

[1] *Le malade doit estre habillé le troisiéme iour.* — Hippocrates au *Liure des fractures*, sent. 40, et 41. sect. 1. — A. P.

huile, autant d'espace de temps qu'il sera besoin, pource qu'elle appaise la douleur, relasche ce qui est trop tendu par la compression du bandage, eschauffe la partie refroidie par la repercussion et expression du sang et des esprits qu'ont faits les bandes. S'il y a tumeur auec grande meurdrisseure, il faut longuement faire ladite fomentation, pour resoudre ce qui est estrange en la partie, et y appliquer autres remedes plus resolutifs. Toutesfois faut auoir esgard de non les trop continuer, pource qu'ils empescheroient la generation du callus[1] : parquoy nous aurons tousiours esgard en ce fait à la reigle mise par Hippocrates, sentence quinziéme, section troisiéme *de l'Officine du Chirurgien*, touchant le temps et durée de la fomentation : qui est que petite fomentation attire, et ne resout rien. D'auantage faut considerer le temperament et habitude du malade : car s'il estoit plethorique, ils attireroient les humeurs superflus en la partie.

Les anciens veulent iusques au septiéme iour qu'on remue le bandage de trois iours en trois iours : et passé le septiéme, de sept iours en sept iours. En cela on n'en peut donner reigle certaine : car selon les accidens il faut habiller le malade, plus tost ou plus tard, selon la douleur et autres accidens. Il est vray que s'il n'y auoit aucun accident, ie serois bien d'aduis que ce fust le plus tard qu'il seroit possible : car si les bords de l'os fracturé sont esbranlés et remués, cela empesche l'agglutination du callus. Car ainsi que l'on ioint les pieces de bois auec de la colle, ou les potiers d'estain leurs pots : ainsi Nature cimente les os auec le callus, de façon qu'ils ont grand besoin (pendant que le callus se fait) de demeurer à repos : ou autrement la matiere du callus se fond, et ne s'agglutine point.

Pour aider à l'agglutination du callus (qui commence à se faire apres le treiziéme iour, ou bien le quinziéme, plustost ou plus tard, selon que la partie sera en son temperament) on y appliquera vn emplastre fait de blanc d'œuf, battu auec poudres de roses rouges et farine de fourment, et autres emplastres catagmatiques, qui seront cy apres escrites à la fracture d'vne iambe rompue.

[1] La fin de la phrase avec la citation manquent dans l'édition de 1575.

CHAPITRE XXI.

DE LA FRACTVRE FAITE PRES LA IOINTVRE DVDIT OS[1].

Quelquesfois il se fait fracture pres la iointure de la hanche au col de l'os femoris : ce que ie proteste auoir veu en vne honneste dame, ayant esté appellé pour la penser. Voyant que sa iambe estoit plus courte que l'autre, auec vne eminence que le trochanter faisoit exterieurement au dessus de la iointe de l'ischion, i'estimois de prime face que ce fust la teste de l'os, et y auoir luxation, et non fracture. Alors

[1] Ce chapitre si important, puisqu'il offre la première observation connue de fracture du col du fémur, et que l'histoire de cette fracture proprement dite ne remonte pas plus haut ; ce chapitre manque dans l'édition de 1564, et se lit dans celle de 1575. Existait-il déjà dans l'édition perdue de 1572 ? Quoi qu'il en soit, c'est au moins à l'une ou l'autre de ces époques si rapprochées, que la fracture du col du fémur a été pour la première fois révélée aux Chirurgiens.

ie tiray et poussay l'os, ce me sembloit, en sa boëte, attendu que les deux iambes estoient egales en longueur et figure : et la pensay et accoustray comme d'vne luxation. Deux iours apres ie la fus reuoir, qui se plaignoit sentir vne extreme douleur, et trouuay sa iambe courte, et son pied tourné au dedans. Alors ie deffeis toutes les bandes, et trouuay l'eminence comme auparauant. Adonc ie m'efforçay de rechef à reduire l'os en sa boëte. Ce faisant i'apperceu que l'os crepitoit, et eu esgard qu'il n'y auoit nulle cauité en la iointe, lors ie connéus qu'il y auoit fracture, et non luxation.

(Pareillement l'epiphyse de la teste de cest os quelquesfois se separe et desioint, de sorte que le Chirurgien est deceu, estimant qu'il y ait luxation, et non disionction de l'epiphyse dudit os.)

Adonc ie reduis l'os : appliquant des astelles sur les compresses, et feis la ligature à deux chefs, la croisant par dessus la iointure, et autour du corps en croix S. André : et le reste de la curation se feit ainsi qu'auons dit par cy deuant : et posay vn arc de cerceau par dessus le pied, de peur que la couuerture ne pressast sur les orteils. D'abondant feis attacher vne corde au plancher au milieu de son lit, comme on doit tousiours faire aux fractures et luxations de la cuisse et de la iambe, à laquelle les malades se soustiennent des bras pour se sousleuer lors qu'ils vont à leurs affaires, et aussi pour quelquesfois vn bien peu se tourner et esleuer le dos et le croupion, à fin de donner vne transpiration aux parties pressées, qui par trop long temps leur estant deniée, cause vne douleur et chaleur estrange : dont s'ensuit vlcere le plus souuent au croupion, laquelle induit douleur, fiéure, et vne si grande inquietude, que la mort s'ensuit, si on n'y donne bon ordre. Aussi que d'autant que la fracture est faite pres des iointures, d'autant est plus difficile à traiter, et plus malaisément guerie : pource qu'à cause des nerfs, tendons et ligamens communs, elle apporte de plus grands accidens, et que ce lieu est exangue. Celle qui est faite au milieu de l'os est plus aisée à traiter et plustost curée.

Que diray-ie plus? c'est qu'il faut que le Chirurgien prenne souuent garde que l'os ne se demette comme on l'aura reduit. Ce qu'il fait aisément, parce qu'il est seul, et que par la moindre faute du malade se sousleuant en allant à ses affaires ou autrement, l'os de la cuisse se deplace, et les extremités cheuauchent l'vne sur l'autre : et partant faut à toutes les fois qu'on l'habille, auoir esgard à la figure de l'os, et conferer la longueur de la iambe saine à la malade : et auparauant que le callus soit fait, la tirer et reduire, en sorte que le malade ne demeure boiteux : et qu'il se remue aussi le moins qu'il pourra.

Auicenne a dit que peu souuent on guerit si heureusement la fracture de la cuisse, que le malade ne demeure boiteux [1]. Autres anciens aussi nous ont laissé par escrit que l'os de la cuisse est consolidé en cinquante iours : mais en cela il n'y a point de reigle certaine, comme i'ay dit cy dessus. D'auantage, soit que le callus soit fait en cinquante ou soixante iours, si est-ce pourtant que le malade ne se pourra pas encores de long temps soustenir et cheminer

[1] Liure 3. fen. 6. traité 1. chap. 14. — A. P.

dessus, à cause que la partie demeure bien long temps debile : et partant les malades cheminent quelque temps sur des crosses. Ainsi faut-il entendre en toutes les autres parties fracturées et luxées, du temps prefix qu'ils leur ont baillé pour estre le callus fait, et les iointes affermies [1].

Icy le ieune Chirurgien notera, que les epiphyses des os souuent se desioignent et separent : qui est une espece de luxation, laquelle Colombus, au chapitre second de son *Anatomie*, dit que mal aisément se reunissent, à raison que telle conionction et alliance d'os ne se fait pas par vne seule teste entrant en vne seule cauité, mais par le moyen de plusieurs tubercules receuës dedans plusieurs sinuosités, laquelle rencontre est malaisée à reduire. Qui se fait de cause interne ou externe : Externe, quelquesfois par la faute du Chirurgien, qui manie trop rudement les os tendres des petits enfans, ou par cheutes, ou autres causes qu'auons dit cy dessus : Interne, à cause de certains humeurs qui ont coulé et croupi en quelque iointure, ainsi que nous voyons souuent arriuer en la petite et grosse verolle, ou d'autre humeur non verollique : ainsi que de recente memoire est aduenu à defunct monsieur Marchant, Aduocat au Chastellet de Paris, homme d'honneur et de bonne doctrine et experience, lequel eust une defluxion à la iointure du genoüil qui le tourmenta par l'espace de huit mois, et appela plusieurs gens doctes, tant Medecins que Chirurgiens, pour cuider le soulager : ce qu'on ne peust faire par aucun moyen, à cause que son mal commença à l'os. Vn iour se tournant en son lit, l'os de la cuisse se rompit pres le genoüil, dont il mourut tost apres. La cuisse fut ouuerte, et luy fut trouué fracture et separation de l'apophyse dudit os, lequel pareillement estoit tout carieux et pourri, neantmoins sans iamais auoir eu la verolle.

A bonne cause a esté dit par nos anciens, que les os peuuent souffrir les trois genres de maladies, à sçauoir solution de continuité, incommoderation ou mauuaise composition, et intemperie.

[1] Le chapitre se termine ici dans les éditions de 1575 et 1579. Ce qui suit date seulement de 1585. Il faut observer cependant que la disjonction des épiphyses était déjà signalée dès 1575, dans la parenthèse qui coupe si désagréablement le récit de l'observation qu'on vient de lire plus haut.

CHAPITRE XXII.

DE LA ROTVLE DV GENOÜIL.

La rotule du genoüil souuent est contuse, et moins souuent se rompt ; toutesfois elle se separe en deux ou trois pieces, quelquesfois en long, quelquesfois en trauers ; et quelquesfois est seulement fendue, voire de toute son espaisseur, et quelquesfois brisée en petites pieces [1]. Et telles choses aduiennent sans playe, ou auec playe.

Les signes sont manifestes, pour l'impotence de la iambe, et aussi qu'en la maniant on trouue cauité et separation des pieces rompues : et les maniant et faisant toucher l'vne

[1] Cette fracture n'est mentionnée ni par Hippocrate ni par Galien ; Paul d'Egine est le premier qui en parle d'après Soranus. Paul n'avait distingué que la fracture en travers et en petites pièces ; la fracture en long a été signalée par Guillaume de Salicet.

contre l'autre, on sent vn bruit faisant crepitation ou craquement.

On les reduit en estendant la iambe, et approchant les pieces les vnes contre les autres, et appliquant propres remedes, et vne grosse compresse sous le iarret, pour remplir la cauité, à fin que le malade ne puisse plier la iambe pendant que le callus se fera : car la pliant, on feroit de rechef séparer les pieces qu'on auroit reduites ensemble. Aussi seront pareillement faites les ligatures et apposées les torches de paille, comme nous auons dit à la fracture de l'os femoris. Et faut situer et tenir la iambe comme si elle estoit rompue, iusques à ce que le callus soit fait et endurci.

Pour le prognostic, ie dis, que iamais ie n'ay veu que ceux qui ont eu ceste partie rompue, ne soyent demeurés claudicans : parce que la conionction faite par le callus empesche le genoüil se pouuoir fleschir, et les malades trauaillent beaucoup en montant : mais en cheminant en lieu applani, ceste peine ne se manifeste point[1].

Ceste fracture demande vne longue demeure dans le lit, pour le moins quarante iours ou plus.

CHAPITRE XXIII.

DE LA FRACTVRE DE LA IAMBE.

On r'habille ceste fracture comme l'os du petit bras, quand les deux os sont rompus ensemble.

Hippocrates prognostique que la fracture de l'os de la gréue est plus dangereuse, difficile, et tardiue à guerir, que celle du petit os[1] : parce qu'il est plus gros, et aussi soustient tout le corps : et le petit n'est que pour appuy et soustien des muscles qui sont à la iambe pour mouuoir le pied.

L'os de la gréue seulement rompu se trouue au dedans de la iambe, parce que le petit estant entier, ne le laisse ietter en dehors : et aussi le petit seulement rompu se trouue en dehors, parce que l'os de la gréue estant entier, ne le laisse ietter en dedans : mais aussi l'vn et l'autre estans rompus, se peuuent aussi bien tourner en deuant qu'en derriere, et en derriere qu'en deuant. Aussi quand il n'y en a qu'vn rompu, la fracture est beaucoup plus aisée à guerir, que lors qu'ils le sont tous deux : pource que (comme nous auons dit en la fracture du petit bras) celuy qui demeure entier sert à son compagnon, voire plus que les astelles[2].

Or pour tousiours mieux instruire le ieune Chirurgien, ie veux reciter vne histoire, laquelle me fust bien chere.

Le malheur me vint en la presence

[1] Ce pronostic avait déjà été porté par Paul d'Egine ; seulement A. Paré accuse la roideur de l'article, tandis que Paul accuse son peu de solidité. Au reste, les deux théories sont également fondées en réalité.

[1] *Liure des fractures*, sect. 2. sent. 65. — A. P.

[2] L'édition de 1564 dit quelque chose de cette fracture au chapitre 9, folio 46. J'y trouve spécialement la remarque suivante qui est fort juste, et qui a été supprimée plus tard, sans doute par oubli.

Si le petit focile de la iambe nommé sura, *est seulement rompu, le patient pourra encor cheminer : mais si c'est le gros nommé* tibia, *encor que le petit soit entier, il demeurera impotent iusques à ce que le callus soit fait, pource que ledit os soustient le corps, et non pas le petit qui est fait seulement pour seruir d'appuy aux muscles, auec ce qu'il n'a mouuement comme le gros.*

de defunt Nestor, Docteur Regent en la faculté de Medecine, et de Richard Hubert, Chirurgien ordinaire du Roy (duquel le renom est assez conneu) estant mandé, et moy auec luy, pour visiter quelque malade au village des Bons-Hommes, pres Paris[1]. Or voulant passer l'eau, et tascher à faire entrer mon cheual[1] en vn bateau : ie luy donnay d'vne houssine sur la croupe, dont la beste stimulée me rua vn tel coup de pied, qu'elle me brisa entierement les deux os de la iambe senestre, à quatre doigts au dessus de la iointure du pied. Ayant reçu le coup, et craignant que le cheual ne me ruast de rechef, ie demarchay vn pas : mais soudain tombant en terre, les os ja fracturés sortirent hors, et rompirent la chair, la chausse, et la botte, dont ie sentis telle douleur qu'il est possible à l'homme d'endurer[2].

Mes os ainsi rompus, et le pied contre-mont, ie craignois grandement qu'il me fallust couper la iambe[3] : pource iettant ma veuë et mon esprit au ciel, i'inuoquay mon Dieu[4], et luy priay qu'il luy pleust par sa benigne grace me vouloir assister en mon extreme necessité. Soudain fus porté dans le bateau pour passer de l'autre part pour me faire penser : mais le branlement d'icelui me cuida faire mourir, pource que l'extremité des os rompus frayoit contre la chair, et ceux qui me portoient n'y pouuoient donner ordre.

Estant hors, fus porté en vne maison du village, auec plus grande douleur que ie n'auois enduré au bateau : car vn me tenoit le corps, l'autre la iambe, l'autre le pied : et en cheminant l'vn haussoit à senestre, l'autre

[1] La date exacte de cet accident était demeurée inconnue; je l'ai retrouvée dans la petite édition de 1564, où toute cette histoire est déjà racontée, *Liure des fractures*, chapitre 11. Voici le commencement de ce chapitre.

Ayant par cy-deuant amplement deduit les simples fractures des os, suiuamment il conuient declarer la maniere par laquelle se doit traitter vne fracture composee, c'est-à-dire auec playe : pour laquelle monstrer plus euidemment, nous prendrons pour exemple vne iambe de laquelle les deux fociles seront entierement rompuz auecques playe : ce qui m'aduint le quatriesme iour du moys de Mai 1561, comme monsieur Nestor, Docteur regent en la Faculté de medecine, Richard Hubert, et Antoine Portail, maistres Barbiers Chirurgiens à Paris, desquels le renom est assez cogneu, pourront amplement tesmoigner, estants mandez et moy auec eux pour visiter quelques malades au village des Bons-Hommes, pres Paris, le malheur m'aduint en la maniere qui s'ensuit. Voulant passer l'eau, etc.

Ce passage est extrêmement précieux pour l'histoire de la chirurgie française au XVIe siècle. Ainsi donc ce n'étaient pas seulement Etienne Larivière et Paré qui avaient franchi les limites opposées aux barbiers par l'orgueilleux collége de Saint-Côme, ils n'avaient fait qu'ouvrir la voie ; et Antoine Portail et Richard Hubert, tous deux plus tard Chirurgiens du roi, avaient commencé par être barbiers !

Il est à remarquer que le nom d'Antoine Portail a disparu de cet endroit dès 1575. On a vu dans mon Introduction que Paré avait eu avec lui une discussion dont nous ignorons et le sujet et l'issue, mais qui laissa entre eux une hostilité que nous a révélée le pamphlet de Compérat. On conçoit dès lors que Paré ait voulu effacer de ses œuvres le nom de son ennemi.

[1] L'édition de 1564 dit : *ma haquenee.*

[2] L'édition de 1564 dit : *qu'il n'est possible à homme au moins selon mon iugement en endurer plus grande sans mort.* Celle de 1575 porte : *hormis selon mon iugement la mort.*

[3] L'édition de 1564 ajoute : *pour me sauuer la vie.*

[4] L'édition de 1564 : *le nom de Dieu.*

baissoit à dextre. Enfin toutesfois on me posa sur vn lit pour reprendre vn peu mon haleine : où pendant que mon appareil se faisoit, ie me feis essuyer tout le corps, pource que i'estois en sueur vniuerselle : et si on m'eust ietté en l'eau, ie n'eusse esté plus mouillé. Ce fait, on me pensa auec vn medicament tel que nous peusmes pratiquer audit lieu, lequel nous composasmes de blanc d'œuf, de farine de froment, de suye de four, auec du beurre frais fondu[1]. Sur tout ie priay maistre Richard Hubert, ne m'espargner non plus que si i'eusse esté le plus estrange du monde en son endroit : et qu'en reduisant la fracture, il mist en oubli l'amitié qu'il me portoit. D'auantage l'admonestay (ores qu'il sceust bien son art) de tirer fort le pied en figure droite, et que si la playe n'estoit suffisante, qu'il l'accreust auec vn rasoir, pour remettre plus aisément les os en leur position naturelle : et qu'il recherchast diligemment la playe auec les doigts, plus tost qu'auec autre instrument (car le sentiment du tact est plus certain que nul autre instrument) pour oster les fragmens et pieces des os, qui pouuoient estre du tout separées : mesmes qu'il exprimast et feist sortir le sang qui estoit en grande abondance aux enuirons de la playe : et qu'il me bandast et situast la iambe ainsi qu'il sçauoit, et ce faisant qu'il eust trois bandes, comme nous auons dit cy dessus, et qu'il commençast à bander ladite playe : puis fussent mises des astelles, les vnes de largeur de trois doigts, les autres de deux, et longues de demy pied et cambrées, pour mieux se coucher autour de la iambe : lesquelles aussi estoient moins larges par les bouts, et loing l'vne de l'autre d'vn doigt[1]. Puis furent liées auec

[1] L'édition de 1564 portait ici en note marginale : *Remede aisé à faire pour vne fracture recente au deffaut d'autre*. En 1575 Paré changea cette note pour celle-ci : *Bon medicament de village promptement appareillé.*

[1] A. Paré avait consacré un article spécial de son ouvrage sur les *Playes d'hacquebutes*, publié en 1545 et 1552, aux fractures compliquées de plaie. Comme ce qu'il en a dit n'a point été reproduit dans l'édition de 1564 ni dans les Œuvres complètes, je prendrai soin de rattacher ses doctrines primitives aux doctrines postérieures en chaque occasion. On vient de lire, par exemple, la conduite qu'il prescrivait pour lui-même à Richard Hubert ; on peut la comparer avec ce qu'il recommandait en 1545, folio 37.

« Le commencement de la cure doibt estre comme i'ay dit : ostant premierement sans violence les esquilles totalement separées des deux parties fracturées : (car s'elles adheroient auec vne d'icelles, n'auroient besoing d'estre ostées, et se pourroient agglutiner par la vertu nutritiue de l'os). Puis fault esgualer et reduire l'os en sa situation, le tenant en bonne figure auec bandes et compresses, esclacs, astelles faites de boys, plomb, ferblanc, cuir corroyé, gros papyer de chartes, ou escorce d'arbres : et selon la diuersité des fractures et membres, faut diuersifier les bandes, compresses, astelles, et autres remedes, lesquelz seront escriptz cy apres. Et fault que icelles compresses et bandes soient baignées en oxycrat, ou gros vin, mediocrement austere, ou autres liqueurs semblables : et qu'elles soient souuentes foys humectées, principalement en esté, et de nuict. Par ce moyen on roborera la partie et ostera lon la cause d'inflammation. »

L'édition de 1564 donne le texte actuel ; mais elle ajoute quelques détails qui sans doute pourraient se retrouver dans les règles générales des fractures, mais qu'il est bon de voir appliqués à un cas de fracture avec plaie.

« Ce faisant qu'il commençast à bander ladite playe et y feist trois ou quatre tours dessus, la serrant asses mediocrement, à

petits rubans de filet, semblables à ceux dont les femmes entortillent et lient leurs cheveux : et tout ce, à fin qu'elles comprimassent mieux et fussent vn peu plus serrées à l'endroit de la fracture qu'en autre lieu.

Apres la iambe ainsi bandée, ie luy feis remplir la cauité du iarret, et celle qui est entre le pommeau de la iambe et du talon, de compresses faites d'estoupes enueloppées de linge[1]. Puis y furent apposés deux fenons, ou torches de paille, dans lesquelles on meit vn petit baston à chacune pour tenir la paille ferme et roide, et enueloppées d'vn demy linceul, puis apposées aux costés de la iambe : et comprenoient en longueur depuis le talon iusques pres de l'aine, et furent apres liées en quatre endroits : et par ce moyen la iambe ne peut estre peruertie ny tournée d'vn costé ou d'autre[1]. Et apres fut située en figure droite et non courbée, et esleuée en mediocre hauteur, mollement, et vniement, à fin d'euiter douleur, fluxion, inflammation, et autres accidens.

Or il faut icy noter, que si on fait faute à bien situer la iambe, on rendra le malade boiteux : pour autant que si elle demeure trop haute, la fracture demeurera concaue en sa partie anterieure : au contraire, si elle demeure trop basse, elle sera conuexe et gibeuse en sa partie anterieure[2].

D'auantage tu obseueras, que si on faut à bien remplir et vnir le lieu

fin d'exprimer entierement le sang contenu en la partie : puis qu'il conduisist le reste de la bande iusques pres le genoil, à fin d'empescher que le sang et les humeurs ne defluassent en la playe. Suiuamment qu'il eust vne seconde bande qui commenceroit encor sur la playe vn tour ou deux, qui puis apres seroit conduitte en serrant vn peu d'auantage iusques sur le pied pour y finir : outre ce, qu'il en prit vne tierce, et commençast son bandage sur le pied, la conduisant au contraire de la premiere, de sorte que ses reuolutions fussent vn peu distinctes l'vne de l'autre, et prinsent fin auec la premiere : à fin que les muscles qui auoient esté pour la premiere bande aucunement torts et changez de situation naturelle y fussent remis. La iambe ainsi bandee sera posee en telle situation que nous auons dit.

» Puis luy seront appliquez en longueur quelques astelles ou ferules, nommees des Grecs *splenia*, larges de deux ou trois doigts, et longues tant qu'il en sera besoin : à fin qu'elles aident à tenir les os en leur situation naturelle : et couuient mettre lesdittes astelles loin l'vne de l'autre de deux doigts ou enuiron : mesmes les cambrer vn peu pour mieux se coucher sur la rondeur du membre : et les faire moins larges par les bouts, à fin qu'elles compriment mieux la partie. Lesdittes astelles seront comprimees et liees auec petits rubents de fil, etc. »

On voit d'ailleurs qu'il y a ici quelques différences, si légères qu'elles soient, concernant la longueur, la largeur et l'intervalle des attelles.

[1] Cette première phrase manque dans l'édition de 1564.

[1] Cette description des fanons est un peu différente de celle de l'édition de 1564 ; mais comme j'ai donné le texte primitif ci-dessus dans la grande note de la page 288, il est inutile d'y revenir.

[2] Ce paragraphe et le suivant manquent en cet endroit dans l'édition de 1564 ; mais on en retrouve les éléments dans deux passages que je reproduirai à cause de leur rédaction différente. Ainsi on lit d'abord à la fin du chapitre 12, folio 53 :

Faut semblablement que les torches de paille compriment depuis la hanche iusques à l'extremité du pied, et que d'icelles auecques compresses les costez de la fracture soient vn peu comprimez. Pareillement se mettront quelques compresses soubz le iarret et pres du talon pour remplir ces parties caues, à fin que toutes les parties de la iambe soient supportees vni-

caue qui est entre le pommeau de la iambe et les cheuilles du pied, le talon souffrira beaucoup à cause qu'il demeure longuement pressé [1], qui fait une extreme douleur (ce que ie sçay pour l'auoir senti en moy-mesme) à cause que les esprits n'y peuuent deuëment reluire, et souuent il s'y fait une chaleur estrange. Parquoy sçachant la cause de telle douleur, souuentesfois me faisois vn peu leuer le talon, à fin de donner air, et que les esprits peussent reluire, et quelque vapeur transpirer.

Et pour le declarer en vn mot, ma iambe fut posée sur un coussinet, bandée et liée auec torches de paille, comme tu vois par ceste figure [2].

Figure d'vne iambe rompue auec playe.

ment et en equalité. Et de tout ce ne faut rien oublier.

Et au commencement du chapitre 15, folio 55, verso :

Il faut icy noter que si le talon en telles fractures n'est bien situé, le patient sera à iamais boiteux : car s'il est situé trop haut la fracture demeurera concaue plus qu'elle ne doit : au contraire s'il est tenu plus bas qu'il ne faut et mal porté ou appuyé, les os demeureront connexes et gibbeux en la partie anterieure. Pource est-il expedient y mettre le meilleur ordre qu'on pourra.

[1] A. Paré ajoute dans une note marginale : *Il faut tousiours remplir les cauités des parties fracturées pour les rendre esgales.*

[2] Cette figure se rencontre déjà dans les éditions de 1545 et 1552. A. Paré n'a pas jugé nécessaire de la changer; et c'est un tort sans doute, puisqu'elle donne un démenti formel à la doctrine émise dans le texte qui précède. On voit en effet que sa playe fut recouverte par les trois bandes; tandis que dans l'édition de 1545, exactement copiée par celle de 1552, il recommandait de laisser la plaie à découvert à l'aide d'une ouverture spéciale. Voici le texte primitif :

Et si la fracture est à la iambe, à l'vn ou aux deux foeiles, est necessaire tenir la iambe droite auec torches de paille, au milieu desquelles, pour plus fortement tenir, lon mettra vne verge de boys, les reuolvant d'vn drap : et au commencement faut peu restraindre la partie, en laissant vne fenestre à l'endroit de la playe, pour la medicamenter sans la deslier, comme il appert par la figure subsequente. Edition de 1545, folio 37.

CHAPITRE XXIV.

CE QV'IL FAVT NECESSAIREMENT OBSERVER AVX BANDAGES, QVAND IL Y A PLAYE AVEC FRACTVRE.

Il n'y a doute aucun, selon la doctrine des anciens, qu'il ne faille bander sur la playe : autrement elle s'enfleroit, receuant les humeurs des autres parties, dont plusieurs accidens suruiendroient : ainsi que l'on peut voir par experience en quelque partie charneuse et bien saine. Si elle n'est bandée qu'en haut et en bas, sans y

comprendre le milieu, la partie non comprimée deuiendra fort enflée, et changera sa couleur, deuenant liuide, à cause de la trop grande multitude d'humeurs qui sont enuoyés des parties circonuoisines pressées. Par plus forte raison telle chose se fera, si la partie est vlcerée, veu que sans vlcere ou playe telle tumeur ou liuidité se fait. Pour ces causes l'vlcere demeure insuppurable et lacrymeux, c'est à dire, que d'iceluy distille une sanie crue et claire, comme sont les larmes qui degouttent des yeux, lors qu'ils sont offensés d'inflammation. Or si cest humeur crue coule et demeure long temps sur la substance des os, il les altere et pourrit : encores plustost s'ils sont rares et mols, que s'ils sont plus solides et durs [1].

Laquelle corruption et altération se connoist, parce que l'vlcere iette plus de bouë claire et plus fetide, qu'il ne feroit en un simple vlcere : aussi pour voir les léures de l'ulcere renuersées, et la chair baueuse et mollasse, et le malade dit sentir quelques fois vne douleur pulsatiue au profond de l'vlcere : pareillement en sondant on trouue l'os du tout desnué de son perioste, et souuentesfois aspre et raboteux : ou qu'en pressant dessus auec la sonde, elle entre dedans la substance de l'os. Mais icy ie laisseray ce propos, veu que i'ay escrit (ce me semble) assez suffisamment de l'alteration des os [1].

Or cette alteration et pourriture n'aduiendra iamais si le malade est bien bandé et pensé.

Pource i'aduertis le Chirurgien à ne faillir de bander sur la playe s'il est possible, c'est à dire, s'il n'y a vne si grande douleur et inflammation qu'elle peust engarder de ce faire : car lors on seroit contraint de laisser la propre cure pour suruenir à l'accident. Pour l'esgard duquel sera prise vne piece de toile non trop vsée, qu'on ployera en deux ou trois doubles : et sera de telle largeur, qu'elle couurira et comprimera entierement la playe et les parties proches : et ne fera qu'vne seule renolution, et sera cousue au costé de la playe, à fin que lors qu'on la voudra penser, on ne face que la descoudre [2], sans aucunement (s'il est possible) remuer ny esbranler les os fracturés, pource que la fracture ne demande à estre remuée souuent comme fait la playe, pour estre traitée ainsi qu'il est requis.

Il se faut garder de trop estreindre

[1] Tout ce paragraphe dans lequel A. Paré combat si vivement la doctrine qu'il avait préconisée en 1545 et 1552 (voir la note précédente), date de l'édition de 1564, où il forme le commencement du chapitre 12 du *Liure des fractures*. C'était la lecture des anciens qui avait ainsi fait changer d'opinion à notre chirurgien ; en effet, dès l'édition de 1564 il renvoyait, en marge de ce passage, à *Hippocrates au liure des fractures*, et plus tard il n'a fait que multiplier ces renvois marginaux. Il cite spécialement la section 3 du livre indiqué d'Hippocrate. On lit également en marge dans les éditions complètes ce précepte bref et précis : *Faut bander sur la playe.*

[1] Ce paragraphe a été ajouté en 1575, et se terminait alors par ces mots : *au liure des playes faites par harquebuses, et au liure des playes de la teste humaine.* Sans doute ce double renvoi se trouvait dans l'édition perdue de 1572 qui ne contenait pas les deux livres cités ; et par mégarde il avait été conservé dans la première édition complète. Il a été retranché dès 1579.

[2] Remarquez que Paré ne fait jamais usage des épingles, mais toujours de la couture pour arrêter ses bandages. Voyez d'ailleurs la note 1 de la page 280.

et presser sur la playe, pour prohiber douleur, inflammation, et autres mauuais accidens. Et pour le dire en vn mot, si la playe est liée, pressée, et bandée comme il appartient, elle empesche la descente des humeurs: mais aussi si elle n'est bien faite, il s'y fera aposteme, principalement quand elle sera trop lasche ou trop serrée. Or ceste admonition est pour les apprentifs, qui n'ont encore leur iugement entier en ceste pratique[1]: ioint que plusieurs suiuent la pratique de Paulus, et font circonuolutions deçà et delà, selon le lieu superieur et inferieur de la playe, puis ramenent la bande et circonuolutions en croix saint André. Mais tel bandage fenestré ne vaut rien, et faut faire celuy que ie t'ay declaré suiuant Hippocrates.

Ie veux à present retourner à declarer comme ie fus traité de ma fracture apres le premier appareil.

[1] Tout ce paragraphe manque dans l'édition de 1564, et il se compose lui-même de deux additions de dates différentes. Ainsi la première partie, qui précède le chiffre de renvoi de la note, est de 1575, et le reste de 1579. Cette remarque a son importance, en ce que l'on voit dans trois éditions successives A. Paré insister de plus en plus sur la doctrine qu'il a adoptée, et finir enfin par cette déclaration que le bandage fenestré de Paul d'Egine *ne vaut rien*. Peut-être Paré ripostait-il par cette critique peu ménagée à quelque servile adorateur des anciens qui lui avait fait la guerre, comme il répliqua plus tard à Gourmelen. Quoi qu'il en soit, il importe de remarquer que Paul d'Egine ne recommande pas de laisser la plaie à découvert, et que les circonvolutions en croix ont précisément pour but de la recouvrir. Dalechamps, que Paré a oublié cette fois de consulter, a très bien rendu le passage de Paul.

CHAPITRE XXV.

COMME L'AVTHEVR FVT TRAITÉ AYANT ESTÉ PORTÉ EN SON LOGIS APRES LE PREMIER APPAREIL.

Pour retourner à mon malheur: ma iambe traitée de point en point en la maniere predite, ie fus apres disner porté en mon logis, où ie me feis tirer trois palettes de sang de la basilique senestre. Et au second appareil, et autres suiuans, ie fus sollicité de mes compagnons et amis, Chirurgiens iurés de Paris[1].

Et autour de la playe et de ses parties voisines, ie feis appliquer de l'onguent rosat[2] lequel est fort loué des anciens au commencement des fractures, parce qu'il sede la douleur et prohibe l'inflammation, repoussant les humeurs loin de la partie blessée, à cause qu'il est froid, astringent et repercussif: lequel estoit fait d'huile omphacin, eau rose, et vn peu de vinaigre, et de cire blanche: continué iusques au sixiéme iour. Les compresses et bandes estoient trempées en oxycrat, et quelquesfois en vin gros et astringent, pour roborer la partie, ce qui est principalement recommandé d'Hippocrates aux fractures auec playe, et astreindre et repercuter les humeurs: et quand elles estoient seiches, ie les faisois arrouser dudit oxycrat, et autresfois d'oxy-

[1] L'édition de 1564 porte: *de mes compagnons Chirurgiens de Paris, principalement de maistre Estienne de la Riuiere, Chirurgien ordinaire du Roy, qui print la charge principalle de me penser.*

[2] L'édition de 1564 dit seulement: *de l'vnguent rosat, ce que l'on continua iusques à ce que l'aposteme et suppuration suruint.*

rhodinum. Car quand elles sont trop seiches, douleur et inflammation surnienment à la partie, à cause qu'elles la serrent d'auantage qu'elles ne faisoient quand elles estoient mouillées. Il y a plusieurs Chirurgiens, qui en tel cas depuis le commencement iusques à la fin n'vsent que de medicamens astringens et emplastiques, contre la methode d'Hippocrates et de Galien : consideré que par leur astriction et emplastration ils estouppent les pores du cuir de la partie: ce faisant augmentent la chaleur estrange, auec vn grand prurit ou demangeaison : au moyen dequoy s'engendre sous le cuir vne certaine humidité sereuse, acre et mordicante, qui fait vlcere : qui donne bien à connoistre que tels medicamens ne peuuent estre continués que cinq ou six iours. Donc au lieu d'iceux on vsera des emplastres cy apres declarées.

Et pour retourner à mon propos, ie garday au commencement de ma maladie vne si extreme diete, que par l'espace de neuf iours ne mangeois par chacun iour que douze pruneaux de Damas, auec six morceaux de pain[1], et beuuois vne chopine d'hippocras d'eau, composé en ceste maniere :

℞. Saccbar. albissimi ℥. xij.
Aquæ fontanæ lb. xij.
Cinnam. ʒ. iij.

Bulliant simul secundum artem.

Autresfois du syrop *capil. Vener.* auec eau cuite. Autresfois du *Potus diuinus* fait ainsi:

℞. Aquæ coctæ lb. vj.
Sacchari albiss. ℥. iiij.
Succi limonum ℥. j.

Le tout soit battu ensemble dans deux esguieres de verre, ou autres vaisseaux pour boire. Par fois aussi i'vsois d'vn bol de casse auec vn peu de rhubarbe. Autresfois de suppositoires de sauon pour prouoquer mon ventre : chose que ie craignois beaucoup, à cause qu'il me falloit remuer pour mettre vn drap dessous moy, auec ce que, quand i'estois quelque temps sans y aller, ie sentois grande chaleur aux reins.

Il n'y eut toutesfois si exquis regime, ny autres choses, qui peussent garder que la fiéure ne me saisist en l'onziéme iour, auec defluxion, qui causa vne aposteme, laquelle suppura long-temps : tout ce que ie croy m'estre aduenu, tant à cause de quelque humeur retenu en la partie, que pour n'auoir sceu endurer que la playe fust assez bandée, mesmes pour quelques esquilles comminuées et separées des extremités des os, faites

[1] L'édition de 1545 s'exprime ainsi touchant le régime que le blessé doit garder dans les premiers jours. Folio 38, verso :

« Incontinent apres et sur toutes choses fault tenir le membre en repos et ordonner diete assés tenue pour le commencement, et saignée, purgation, principalement en l'absence du Medecin à ce requis. Car lors le Chirurgien doibt consyderer de cacochymie ou plenitude, qui sont le plus souuent causes generales des accidents perilleux, ausquelz pour mieux obuier, fault applicquer es parties voysines de la playe, remedes repercussifz et emplasticques, à fin de plus facilement prohiber douleur, fluxion et inflammation. Et si d'auenture y auoit grande hœmorrhagie, seroit necessaire l'arrester, puis digerer, mundifier et incarner la playe : soy gardant diligemment d'appliquer aulcunes choses vnctueuses sus l'os fracturé et denué : mais seulement pouldres desiccatiues, comme *ireos*, *panacis*, *capparis*, *aristolochiæ rotundæ*, *mastichis*, *myrrhæ*, et leurs semblables. »

tant par la fracture, qu'en la reduction d'icelle : car le bout de l'vne et de l'autre n'estoit egal, et lors qu'il y a quelques petits fragments du tout separés, ils ne peuuent plus estre vnis ny glutinés, et par ainsi s'alterent et pourrissent : qui est souuent cause de faire aposteme et autres grands accidens. Or les signes qui me faisoient connoistre qu'il y auoit des os separés, estoient que de la playe sortoit vne sanie claire et crue : pareillement les léures d'icelle estoient fort enflées, et la chair laxe et molle comme esponge. Outre lesquelles causes il me semble que la principale occasion de la fiéure, et de l'aposteme, prouint de ce qu'vne nuit en dormant les muscles se retirerent par vne violence si grande, que ie leuay ma iambe en l'air, voire de telle sorte que les os sortirent hors de leur situation, et presserent les léures de la playe, tellement qu'il fallut de rechef tirer et pousser les os pour les reduire. En quoy faisant i'enduray encores plus de douleur, que n'auois fait la premiere fois que fus pensé.

Ceste fiéure me continua sept iours, au bout desquels fut terminée partie par l'aposteme, et partie par tres grandes sueurs [1].

CHAPITRE XXVI.

DE LA CAVSE DES TRESSAILLEMENS AVX MEMBRES FRACTVRÉS.

Ie ne veux oublier de dire en cest endroit ce qu'il me semble de la contraction et tressaillement des muscles, qui en dormant suruient ordinairement aux fractures. La cause est (à mon aduis) qu'en dormant la chaleur naturelle se retirant au centre de nostre corps, fait que les extremités deuiennent refroidies : dont aduient que Nature voulant par son accoustumée prudence enuoyer quelques esprits pour secourir la partie blessée, et ne la trouuant disposée à les receuoir, permet que subit ils se retirent au dedans dont ils sont enuoyés. Les muscles semblablement tirent les os ausquels ils sont attachés : et faisans ceste retraction vers leur origine, comme nous auons dit cy deuant, tirent les os fracturés, qui est cause de les desioindre et separer de nouueau, auec vne tres grande douleur.

[1] Cette phrase a été transposée ici de la fin du chapitre suivant, où elle se trouvait dans l'édition de 1564.

CHAPITRE XXVII.

ADVERTISSEMENT TOVCHANT LES PARTIES SVR LESQVELLES EST APPVYÉ LE MALADE ESTANT COVCHÉ AV LIT.

Or pource qu'en demeurant longtemps au lit à la renuerse, sans se pouuoir aucunement remuer, qu'auec vne extreme douleur au lieu fracturé : et aussi pource que les parties, lesquelles sont appuyées (qui sont le talon, le dos, et l'os sacrum) et que les muscles de la cuisse et de la iambe fracturée demeurent tendus et sans faire aucunement leurs mouuemens accoustumés : ces parties deuiennent premierement endormies et stupides, puis apres s'eschauffent d'vne chaleur non naturelle : dont aduient fluxion, aposteme, et vlcere, et principalement à l'endroit de l'os sacrum, ou croupion, pource qu'en ceste partie il y a peu de chair : et le

talon semblablement, qui est fort sensible et suiet à pareils inconueniens[1]. Et les vlceres faites en icelles parties difficilement se guerissent, et souuent s'y fait carie, corruption et mortification, dont on a veu ensuyure fiéure continue, delire, spasme et sanglot[2] : qui vient à cause de la sympathie qui se fait par similitude de substance des nerfs de la sixiéme coniugaison, qui sont distribués à l'estomach, et du gros tendon du talon qui vient des trois muscles. Tous lesquels accidens aduenus font mourir le malade en peu de iours, tant pour l'inflammation, que des vapeurs pourries qui sont communiquées aux parties nobles par les veines, nerfs, et arteres : et apres l'expiration et inspiration defaillante, par consequent la mort s'ensuit.

Considerant toutes ces choses, qu'autresfois auois veu aduenir, ie me faisois souuent esleuer le talon : aussi auec vne corde, qui estoit au plancher de mon lit, me sousleuois par fois vn peu, pour donner transpiration aux parties pressées. Pareillement me faisois mettre vn bourrelet sous mes fesses, de figure ronde, rempli de duuet, à fin que le croupion fust porté en l'air, et qu'il ne touchast à rien : semblablement en faisois mettre vn autre petit sous le talon, et faisois souuent appliquer emplastres d'onguent rosat, pour remedier à la douleur et chaleur desdites parties[1].

Or depuis ma guerison, estant appellé pour semblables fractures, ayant memoire de la douleur et inflammation que ie sentois au dos, et principalement sous le talon, et que les malades se plaignoient de semblables accidens : i'ay inuenté vne cassole de fer blanc, en laquelle on pose la iambe fracturée (apres l'auoir pensée), qui sert de la tenir en sa figure naturelle, sans qu'elle puisse tourner çà et là, si ce n'est à la volonté du malade, plus aisément que ne font les fenons ou torches de paille : aussi empesche que le talon ne porte à plomb, ains est soustenu en l'air : ce qui se fait en posant vne grosse compresse vers le mollet de la iambe sous icelle cassole, qui est cause que le talon est sousleué en l'air, à raison qu'icelle cassole est enchancrée en ce lieu. Pareillement elle sert de tenir la plante du pied droite et appuyée, et que la couuerture ne touche dessus les doigts dudit pied, par le moyen d'vne semelle de fer blanc accommodée à icelle, laquelle est enuironnée d'vn archet de semblable fer, comme tu peux voir par ceste figure qui t'est icy presentée.

[1] L'édition de 1564 porte : *Le talon semblablement, qui est fort sensible à cause du gros tendon qui l'entourne et couure, fait des trois muscles du pommeau de la iambe et des nerfz qui passent à ses costez.*

[2] Hippocrates sent. 2. *Des fractures.* — A. P.

[1] L'édition de 1564 dit : *de toute la iambe.* Ici finissait le chapitre dans cette édition et dans celle de 1575.

Figure des Cassoles [1].

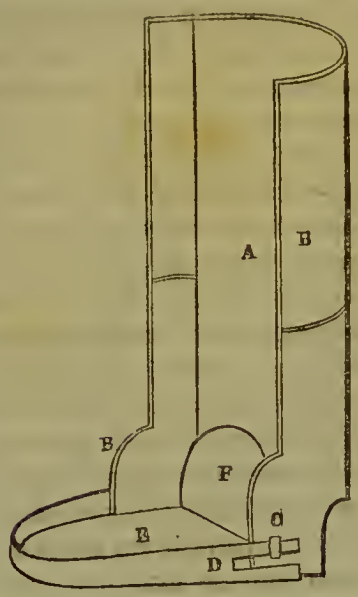

A Le fond de la cassole.
BB Les ailerons qui s'ouurent et ferment comme l'on veut.
C La fin des ailerons où se met la semelle.
D L'archet de fer blanc.
E La semelle.
F L'eschanereure où passe le talon.

Maintenant nous faut retourner à la reste de la cure.

CHAPITRE XXVIII.

QVELS REMEDES FVRENT APPLIQVÉS A L'VLCERE ACCOMPAGNÉ D'APOSTEME[2].

Quand ie connues l'aposteme se faire, ie fis appliquer vn suppuratif fait de jaunes d'œufs, d'huile commune, et terebenthine, auec vn peu de farine de fourment, tant que la suppuration fut faite. Quelque temps apres, pour mondifier l'vlcere, i'ay vsé de tel medicament.

℞. Syrupi rosati, terebenthinæ venetæ, ana ℥. ij.
Pul. radicis ireos Florentinæ, aloës, mastiches, far. hord. ana ʒ. ß.

Incorporentur omnia simul, fiat mundificatiuum.

Et à l'endroit où i'auois coniecturé les os deuoir sortir [1], i'y faisois mettre tentes d'esponges, d'estoupes de lin, pour tenir l'vlcere ouuerte: et dedans le profond de l'vlcere, des poudres catagmatiques auec vn peu d'alum cuit, pour faire sortir les fragmens des os separés : lesquels mis hors, l'vlcere fut guari et cicatrizé auec alum cuit, qui ayant vertu desiccatiue et astringente, fait que la chair qui est molle et spongieuse et arrousée d'humidité superflue, est rendue ferme et dure: et en fin aide Nature à faire le cuir et la cicatrice.

Or les pieces de l'os, à cause de leur siccité, ne se peuuent reioindre immediatement : mais ont besoin de callosité, qui se caille et espaissit à l'entour de leurs bords, qui les attache ensemble comme vne soudure ou ciment, qui se fait de la propre substance de l'os et de sa moëlle, et par l'aide des medicamens qui sont emplastiques, et qui eschauffent moderément. Au contraire ceux qui ont puissance de resoudre et de subtilier, diminuent le callus. Partant on vsera

[1] La figure de la cassole et le texte qui s'y rapporte se lisent pour la première fois en 1579. La date de l'invention remonte donc tout au plus aux quelques années précédentes, puisqu'il n'en est point parlé dans l'édition de 1575.

[2] Ce titre est jeté comme au hasard, et n'est point consacré à un chapitre particulier dans les éditions complètes; j'ai suivi en cet endroit l'édition de 1564, qui en a fait son chapitre 16.

[1] Je noterai ici, comme étude de la langue que ce *que retranché, les os deuoir sortir*, était remplacé dans l'édition primitive de 1564 par cette formule plus française : *que les os deuoient sortir.*

de ces emplastres sniuantes, desquelles i'ay conneu grands effets pour aider à Nature à la generation du callus[1].

℞. Olei myrtil. et ros. omphae. ana ℔. ß.
Rad. alth. ℔. ij.
Radicis fraxini et folior. eiusdem, rad. consol. maioris, et folior. eiusdem, folior. salicis ana m. j.
Fiat decoctio in sufficienti quantitate vini nigri et aquæ fabrorum ad mediam consumptionem. Adde in colatura:
Pul. myrrhæ et thur. ana ℥. ß.
Adipis hirci ℔. ß.
Terebenth. lotæ ℥. iiij.
Mastich. ʒ. iij.
Litharg. auri et argenti ana ℥. ij.
Boli armeniæ, et terræ sigil. ana ℥. j. ß.
Minij ʒ. vj.
Ceræ albæ quant. suff.
Fiat empl. vt ars docet.

En lieu d'iceluy on peut vser d'*emplastrum nigrum*, fait en ceste maniere :

℞. Litharg. auri ℔. j.
Olei et aceti ℔. ij.
Coquantur simul lento igne, donec nigrum et splendens reddatur emplastrum, et non adhæreat digitis.

Autre.

℞. Olei rosa. myrt. ana ℥. ij.
Nuc. cupressi, boli armeniæ, sang. drac. pulueris. ana ℥. ß.
Emplast. diachalciteos ℥. iiij.
Liquefiant simul, et fiat empla. secundum artem.

[1] Tout ce paragraphe est remplacé dans l'édition de 1564 par cette phrase :
Et pour faire le callus, on vsoit de cest emplastre duquel i'auoy plusieurs fois vsé en cas semblables, y trouuant grands et merueilleux effects : pource qu'il ne cause aucune inflammation ny prurit : aussi qu'il desseche et astraint mediocrement, comme l'on peut cognoistre par ses ingredients.

Et en defaut d'iceux, faut vser de sparadrap, dont voicy la composition:

℞. Pul. thuris, far. volatilis, mastic., boli armeniæ, resinæ pini, nucum cupressi, rubeæ tinctorum ana ℥. ij.
Seui arietini, ceræ albæ ana ℔. ß.
Fiat emplastrum.

Auquel on doit plonger (pendant qu'il est chaud) quelque toile assez vsée pour s'en seruir comme dessus[1].

[1] Une partie de ces formules, ou du moins de fort analogues, avaient déjà été proposées en 1545 pour favoriser la consolidation du cal (voyez ci-après la grande note de la page 343). Mais en 1552, A. Paré avait ajouté un assez long passage sur le même sujet, folio 31 :

« Mais où il n'y aura autre disposition que la seule fracture, fauldra faire des fomentations au septieme iour auec eaue tiede : non pour resoudre la matiere du callus, mais pour euaporer quelques excrementz fuligineux contenuz soubz le cuir, par le moyen des medicamentz emplastiques au parauant applicquez, et pour attirer la matiere dudict callus. D'auantage il faut continuer lesdictes fomentations, iusques à ce que la partie commence à se tumefier et rougir, et n'ayant plus de paour de resoudre la matiere necessaire à la generation et confirmation dudict callus. Et apres ladicte fomentation tu y pourras applicquer de l'emplastre noir, lequel se faict en la maniere qui s'ensuyt : comme le descrit Galien au *Premier liure de la composition des medicamentz en general.*

℞. Lithargyri argenti libram vnam.
Olei et aceti ana lib. ij. ß.
Coquantur simul lento igne, donec nigrum et splendens reddatur emplastrum et non adhærent digitis.

» Cestuy emplastre est grandement loué dudit Galien.

» Aussi Pierre Estienne, chirurgien de monseigneur le duc de Niuernois, m'a autrefois grandement recommandé l'vsage dudict

L'emplastre de *diachalciteos* est fort loüée des anciens pour les fractures, mais il la faut accommoder selon le temps : comme en Esté sera liquefiée en suc de plantain et de morelle, de peur qu'elle n'eschauffe par trop.

[1] Aussi faudra tousiours auoir esgard à la temperature du corps. Car nul ne doute, s'il n'est bien despourueu de raison, qu'il ne faille tant desseicher à vn ieune enfant, comme il faut à vn vieil : parce que si on vsoit de medicamens autant desiccatifs à vn enfant qu'on feroit à vn vieil, on consommeroit l'humeur dont se fait le callus. Pource il est necessaire au Chirurgien de bien regarder à telles choses. Car combien que les remedes soient bons et loüables, neantmoins pour estre indiscretement appliqués, souuent aduiennent de tres pernicieux accidens, dont on peut accuser le Chirurgien qui n'a conduit son œuure par methode raisonnable : comme il appert quand le callus est fait trop mol, trop gros, trop petit, tortu, ou trop retardé à faire.

CHAPITRE XXIX.

PAR QVELS SIGNES ON CONNOISTRA LE CALLVS SE FAIRE.

Veritablement ie conneus que le callus se commençoit à faire en ma fracture, lors que l'vlcere commença à jetter moins de sanie que de coustume : aussi que les douleurs cesserent, pareillement les tressaillemens : qui fut cause que ie ne voulus faire penser ma iambe si souuent que ie faisois auparauant. Car en essuyant la playe quand le callus se fait, on desseiche les matieres du callus, c'est à sçauoir, *ros, cambium,* et *gluten*, qui sont les propres alimens de la substance, tant de l'os que de la chair. Ie le conneus aussi, pource qu'à l'entour de la playe on voyoit sortir par les pores vne petite sueur sanguinolente, qui teignoit les bandes et compresses, comme les anciens ont laissé par escrit[1]. Ce qui aduient pource que, la matiere du callus amassée en ce lieu, Nature pousse hors par les porosités du cuir quelque rosée sanguinolente, en maniere de resudation. Puis aussi ie sentois vne vapeur, ou exhalation, auec vne chaleur temperée, qui procedoit des parties superieures iusques à la playe, auec vn sentiment qui m'estoit fort agreable.

Alors ie ne voulus plus tenir la partie tant serrée, de peur d'empes-

emplastre aux vlceres cacoethes et malings, ce que i'ay cogneu : et depuis l'appliquant plusieurs fois aux fractures, i'ay trouué audict emplastre grand vertu et efficace d'engendrer le callus. »

C'est à peu près le même emplâtre noir qu'il préconise encore dans le texte actuel : seulement au lieu de la litharge d'argent, il a substitué la litharge d'or.

[1] Ce paragraphe manque dans l'édition de 1564.

[1] C'est Galien qui le premier a signalé ce phénomène que personne peut-être n'a constaté après lui, excepté A. Paré. Mais celui-ci peut-il même faire autorité sur ce point? Je n'oserais prendre sur moi de le décider; seulement il est bon de remarquer qu'il croyait dès long-temps auparavant à la réalité de ce signe, et qu'il pouvait donc avoir quelque prévention à cet égard. On lit dans l'édition de 1545, folio 40, verso :

Le signe par lequel on congnoist manifestement que le callus se forme, est qu'on voit sortir par les pores de la partie affectée quelque sueur sanguinolente, laquelle tainct et ensanglantit aulcunement les compresses et bandes. Et ce pource que le callus amassé en ce lieu fait sortir hors par les pores quelque rosée sanguinolente, par maniere de resudation.

cher la descente de la matiere du callus : d'autant que l'os ne se reünit point par le callus, si ce n'est par le moyen du sang qui y vient, ne pechant en quantité ny en qualité[1]. Et commençay à vser d'alimens propres pour engendrer vn sang gros et visqueux, et qui facilement se mue en la substance du callus : comme sont les extremités tendineuses et cartilagineuses, à sçauoir, tremeaux, gigoteaux, pieds de bœuf, groins et oreilles de porc, testes de cheureau, de mouton, d'aigneau : lesquels estoient cuits le plus souuent auec ris, ou orge mondé, en les diuersifiant auiourd'huy de l'vne, et demain de l'autre forme. I'vsois aussi de fourmentée, ou panade de pain de pur fourment, cuit en boüillon de chapon et moyeux d'œufs. Ie beuuois du vin clairet assez gros et astringent, et mediocrement trempé, et au dessert chastaignes et nefles.

Or ce n'est sans raison que ie t'ay specifié ces alimens : car il y a autant de danger d'vser de viandes trop dures, comme de chair de bœuf, comme de trop legere : car les dures font vn callus trop sec, et les trop legeres le font trop deslié : or doit-il estre visqueux, comme escrit Galien au 6. de la *Methode* chap. 5[2]. Lesquels alimens receüs premierement en l'estomach, auquel ils sont preparés, sont depuis enuoyés aux intestins, desquels sont attirés aux veines mesaraïques, et d'icelles à la veine porte, et d'elle au foye, puis à la grande veine caue, et de là és veines qui sont distribuées par tout le corps : dont aucunes portent mesmement le sang dans les os, ausquels est faite la moëlle, qui est la propre nourriture d'iceux : et pour ceste raison elle est contenue en la cauité des grands os, et aux petites cauités et porosités des petits, dans lesquels il y a vn humeur qui est leur propre nourriture, en lieu de la moëlle. Or la moëlle est engendrée de la plus espaisse partie du sang, qui est portée aux cauités des grands os par grandes veines et arteres, et aux petits par petites qui finissent aux porosités d'iceux. Car aux grands os on trouue cauités manifestes, par où entrent lesdites veines et arteres, pour les causes que dessus. Semblablement aussi y entrent des nerfs, desquels est faite vne membrane, qui enueloppe et couure ladite moëlle : au moyen de quoy ladite membrane a sentiment exquis, ainsi que l'experience le monstre : non que ie veuille dire que ladite moëlle ait de soy sentiment, ains seulement de sa mem-

[1] Hippocrates, sect. 1. *Des fractures*. sent. 43. — A. P.

[2] La première phrase de ce paragraphe a été ajoutée ici en 1579. Du reste tout ce qu'on vient de lire sur le régime du blessé, et ce qui va suivre touchant la théorie du cal, se retrouvent déjà à fort peu de chose près dans la première publication de Paré en 1545. Voici le texte, folio 39.

« Et lorsqu'on congnoistra les accidents estre passés et qu'il se fera regeneration de chair en l'vlcere, puisque le Medecin et Chirurgien ne sont que ministres de Nature, fault qu'ilz tendent luy ayder à faire l'exiecation du callus. Ce qu'ilz ne peuuent mieux faire que par le regime du patient, luy donnant viandes nutritiues et de sue visqueux, comme extremités de bestes, trumeaux de bœuf et gigoteaux de veau cuitz auec ris et horge ou semblables : bon pain de pur froment, ou de segle selon la coustume et le pays. Pour son boire, vin assés gros, et a aulcuns de la biere, pourueu qu'ilz ne soient point subiectz à obstructions, ausquelles fault bien auoir esgard : car tant s'en fault que l'aliment visqueux (lequel de soy est

brane. Or d'icelle medulle, et de la propre substance de l'os, se fait vne resudation crasse et terrestre, dont s'engendre et fait le callus, par la vertu nutritiue tenant le lieu de formatrice : du temps duquel callus ne se peut donner regle (comme nous auons dit cy dessus) pource que les choses qui empeschent la generation d'iceluy sont ostées aux vns plustost, et aux autres plus tard [1].

Et pour retourner à nostre propos, les simples fractures sans playe de la iambe le plus souuent sont glutinées en cinquante iours par le callus [2] : mais à cause de la playe et esquilles separées, et autres accidens qui estoient à ma iambe, ie fus trois mois et plus deuant que le callus fust fait, pendant lesquels ie demeuray tousiours couché à la renuerse, qui est vne espece de gesne à vn pauure malade. Encores fus-je vn autre mois auant que ie peusse bien appuyer le pied en terre sans potence : ce que ie commençay auec douleur, à raison que le callus tenoit la place des muscles [3]. Car auparauant que le mouuement puisse estre libre, il est necessaire que peu à peu les tendons et les membranes soient desjointes, ou deprises contre la cicatrice [4].

opilatif) ayde à la generation du callus, que plustost il l'empesche s'il n'est promptement distribué et porté facilement par les conduictz. Ainsi me semble que le suc d'horge est assés conuenable en ce cas : car auec viscosité a vne vertu detersiue par laquelle facilement est distribué.

» Or combien qu'il appartient au Medecin philosopher ces choses, i'ay osé en cest endroit en escripre quelque petit de mon aduis : par tant que raison veult que chascun ouurier ayt congnoissance de son intention : parquoy me semble chose inepte, qu'vn Chirurgien tende à la generation du callus, s'il ne sçait par quelle fin et comment.

» Il vient des alimens premierement receus en l'estomach, auquel sont preparés, puis enuoyés es intestins, desquelz sont attirés es veines mesaraïques : et d'icelles à la veine porte, et d'elle au foye : puis à la grand veine caue, et de le es veines qui sont dissemlnées en la chair : de laquelle se fait vne resudation as os : dequoy est faicte vne chose moyenne entre la chair et l'os nommée *soulde*, faicte par la vertu nutritiue, tenant le lieu de la vertu formatrice : laquelle matiere comme Galien recite au sixiesme de sa Methode, est necessaire pour engendrer le callus : car par la vertu nutritiue et formatrice se concrée et engendre vne matiere crasse et terrestre, superflue de l'aliment, enuoyée aux os, et telle substance redundante du propre nutriment de l'os est la vraye matiere du callus : laquelle se commence le dousiesme, ou quinsiesme, ou vingtiesme iour de la fracture, selon les practiciens qui de celle matiere ont traicté. Combien que du temps ne se peult donner reigle certaine, à cause de la varieté des temperaments : aussi pource que les choses qui empeschent la generation du callus, en aulcuns plustost sont ostées, et es aultres plus tard. »

[1] Le chapitre finissait ici dans l'édition de 1564 et même dans celle de 1575; et la suite de l'histoire ne se retrouvait dans la première qu'à la fin du chapitre suivant, et dans l'autre qu'à la fin du chapitre 31, qui faisait le 30e ; elle a été replacée ici en 1579.

[2] L'édition de 1564 dit : *en quarante iours*, ce qui était véritablement trop peu, au moins pour le plus grand nombre des cas.

[3] L'édition de 1564 ajoute : *et que la cicatrice de l'vlcere ne permettoit l'extension et flexion des muscles.*

[4] L'édition de 1564, suivie encore par celle de 1575, ajoutait ici :

Toutesfois, graces à Dieu, i'en ay esté entierement gueri sans boiter en façon aucune.

Et il y a lieu de s'étonner que cette phrase si essentielle ait été omise dans les éditions suivantes.

Dès 1575 l'observation était complétée par les deux paragraphes qui suivent; mais il n'en était pas ainsi en 1564, elle finissait

Que diray-ie plus? Ma iambe saine aidoit à la malade, comme fait la main à sa sœur, et le bras à son compagnon qui seroit rompu, aidant à le sousleuer, tourner et virer d'vn costé et d'autre, la couurant et descouurant lors qu'il estoit necessaire, d'vne prouidence admirable : ainsi que nous voyons que (Nature voulant defendre la vie) souuent l'homme jette au deuant de ce qui nous peut offenser les mains seules, et prend l'espée nue, pensant estre mieux qu'elles soient blessées, meurtries, voire entierement amputées, de peur que le cerueau ou le cœur fussent offensés, pource que sont parties principales et source de nostre vie : ce qu'on voit ordinairement, sans que premierement on y aye pensé : et telles choses sont offices de l'ame à nous incomprehensibles.

Or i'ay bien voulu icy alleguer ceste histoire de ma iambe, à fin qu'elle serue de methode à toutes autres fractures accompagnées de playe.

CHAPITRE XXX.

DES CHOSES QVI EMPESCHENT LA FORMATION DV CALLVS, ET DE LA MANIERE DE LE CORRIGER S'IL EST VITIÉ.

Apres auoir ainsi declaré les signes dont on connoistra le commencement du callus, sa generation, et la maniere par laquelle il se fait : maintenant il conuient dire ce qui empesche la generation d'iceluy, et ce qui aide Nature à le former et endurcir[1].

Or les choses qui empeschent que le callus ne se face, ou qui le retardent, sont toutes choses qui ont grande puissance de resoudre et subtilier, et

avec la phrase que nous venons de reproduire, et l'auteur ajoutait :

Sur quoy ie feray fin du traitté des fractures, et priray Dieu qu'il vueille garder de pareil accident tous ceux qui liront ceste histoire, et m'enuoier plustost la mort que d'y retomber derechef, toutesfois sa volonté soit faite.

[1] Ce chapitre se lit encore dans l'édition de 1564, où il fait le 18e et dernier du livre des fractures. Mais fort long-temps auparavant, c'est-à-dire dès l'édition de 1545, A. Paré avait traité ce sujet, et sa doctrine d'alors, bien qu'à peu près la même au fond, différait assez dans les détails pour que j'aie cru devoir la reproduire. Voici donc comme il s'exprimait, folio 41 à 45.

« Apres auoir ainsi entendu que la generation du callus se doibt faire, lors si on ne voit aulcun indice d'iceluy callus, fault consyderer si l'empeschement prouient par ce que l'os n'est en sa temperature ou situation naturelle : ce qui aduient souuentesfoys par auoir esté mal conserué en sa reduction, ou qu'il a receu quelque disposition semblable à l'inflammation de la chair : comme mesme Galien a noté au sixiesme de la *Methode:* car si inflammation ou mauluaise temperature empesche regeneration ou conglutination en partie carneuse, par pareille raison pourra estre empeschée en l'os generation de callus : parquoy faudra, si d'icelle temperature on a quelque indice, la corriger par son contraire : puis venir ayder à endureir la matiere du callus, auec medicamentz topiques ayans faculté emplastique, astringente et desiccatiue, et non tant astringente toutesfoys qu'elle ayt vertu de prohiber la descente du nourrissement en la partie : à quoy sont propres medicamentz composés *ex farina volatili, farina frumenti, manna, colla fabrorum lignariorum, sarcocola, mastich. tragagantha, pice pingui, resina.*

» Entre les pouldres sont conuenables *pulvis myrthillorum, thuris, aloës, myrrhæ, boli armeni, sanguinis draconis, rosarum,* et leurs semblables : lesquelles choses en pouldres pourront estre incorporées *cum albumine*

qui sont onctueuses, oleagineuses, et humides. Car par icelles s'amollit, relaxe, subtilie, liquefie, et consomme l'humeur dont il se doit faire: lequel à l'opposite on doit desseicher, engrossir, et espaissir, et endurcir auec medicamens emplastiques, moderement chauds et astringens.

oui, *vel vino austero et adstringente*, ou vn tel cataplasme qui s'ensuyt:

℞. Farinæ frumenti ℥. sex.
Sanguinis draconis, mastich. thuris, sarcocolæ ana ℥. vnam.

Misceantur simul omnia cum albumine oui, fiat cataplasma.

» La farine de froment, thus et sarcocole seront cuittes en eaue: puis sera faict cataplasme, lequel a vertu de repulser, retenir et engendrer le callus, auquel on peult adiouster musilaiges de tragagant, gome arabie, et semblables, par lesquelz sera faict le cataplasme plus tenant et adherant: en quoy reiectons l'huile, car quelques huiles que ce soient, à cause de leur substance oleagineuse et vnctueuses, humectent et relaxent par trop long-temps: qui est la cause pour quoy Galien en la generation du calle, empeschée et retardée par trop grande siccité, plus tost commande la fomentation d'eaue tiede que d'huile, laquelle de soy, par ceste raison, est contraire à toute generation de calle.

» Donc lorsque nous voudrons engendrer ledict callus, on ne doibt auleuncment fomenter la partie fracturée de medicaments relaxatifz et humectatifz: car par iceulx on subtilie et liquefie l'humeur, lequel au contraire l'on doibt desseicher, engrossir et espessir: ne pareillement de resolutifz, pource qu'ilz consument et desseichent par trop l'humeur terrestre, duquel on doibt faire le callus: mais ie ne dy pas que lesdictz medicaments humectatifz et relaxatifz ne doibuent auoir lieu ou le callus seroit trop gros, ou tortu, pour le diminuer et rompre de nouueau. Aussi s'il y auoit trop grande humidité, non obstant que Galien pour icelle, comme est predict, y commande seulement la fomentation d'eaue tiede estre faicte, iusques à faire tumefier et rougir la partie: raison me persuade, pour rendre le callus solide et dur, comme desire Nature, fomenter la partie auec telle decoction.

℞. Vini rubri et austeri lib. iij.
Salis communis ℥. iiij.
Balaustiorum, sumach. berberis, nuc. cupressi, gallarum ana ℥. iij. semis.
Absinth. rosarum rubr., caudæ equinæ, polygoni (vulgò centinodiæ) ana m. vnum.
Aluminis combusti ℥. ij.

Bulliant omnia simul, et fiat decoctio.

» Et apres la fomentation faicte, i'approuue applicquer telle ou semblable emplastre.

℞. Olei rosati, myrtillorum ana ℥. ij.
Colophoniæ, mastich. thuris ana ℥. j.
Nuc. cupressi, boli armeni ana ℥. semis.
Emplastri diachalciteos ℥. iiij.

Liquefiant simul, et fiat emplastrum secundum artem.

» Ou au lieu d'iceluy, sparadrapum, faict en la maniere que s'ensuit.

℞. Thuris, farinæ volatilis, picis, mastich. boli armeni ana ℥. ij
Seui arietini, ceræ albæ ana ℔. semis.

Fiat emplastrum.

» En laquelle on doibt plonger linges, pendant qu'il est chauld et liquide: et soient applicqués sur la fracture: auleuns appellent tel medicament *toille gaultier*.

» En deffault duquel on pourra vser de cestuy:

℞. Olei rosati vnc. iiij.
Resinæ vnc. tres.
Ceræ vnc. duas.
Colophoniæ, mastichis, thuris ana ℥. semis.
Nucis cupressi, rubiæ tinctorum (aultrement racine d'herbe qui teint en garance) ana drachmam vnam.

Fiat emplastrum.

» Ce medicament sera mieux faict si on y

Toutesfois ie ne veux nier que les medicamens humides et relaxans ne doiuent auoir lieu où le callus seroit trop gros et tortu, ou d'autre mauuaise figure, à fin de le diminuer et rompre de nouueau. Ce qui se fait lors que la partie est grandement difforme, et son action deprauée, pourueu qu'il soit encore recent. Ce que l'on doit faire auec fomentation faite de decoction de tripes ou de teste de mouton, esquelles on fera cuire des racines de guimauue, couleurée, semence de lin, fenugrec, fiente de pigeon, graine de laurier, et autres semblables. Aussi faudra vser de ce liniment et emplastre:

℞. Vnguenti de althæa ℥. iiij.
Ol. lilij et axung. anseris ana ℥. j.
Aquæ uitæ parum.

Liquefiant simul, fiat linimentum.

Duquel faut frotter la partie, puis mettre dessus cest emplastre:

℞. Emplastri de Vigo cum mercurio, cerati œsypati descriptione Philagrij ana ℥. iij.
Ol. aneth. et liliorum ana ℥. j.

Liquefiant omnia simul, fiat emplastrum: extendatur super alutam ad vsum dictum.

Le callus estant assez amolli, faut le rompre, et redresser les os en leur figure naturelle, et pratiquer toutes

met plus d'emplastiques, et diminue l'huile: et en ce faisant fault tousiours auoir esgard à la complexion et nature du corps: car nul ne doubte qu'il ne fault tout desecher en vn ieune enfant, comme en vn viel ou rustitique: pource qu'en l'enfant, si on vse d'vn medicament tant desiccatif, que lon vseroit en vn viel ou rustique, lon consumeroit, comme est ia diet, l'humeur duquel se faict le callus. Partant est necessaire au Chirurgien de diligemment considerer: car combien que les remedes soient bons et louables, neantmoins pour estre indiscretement applicqués, sont cause de faire tres pernicieux accidents, lesquelz viennent par l'erreur dudiet Chirurgien, non conduisant son œuure par methode rationelle: comme il appert que souuentesfoys aduient les callus estre faictz tortuz, trop molz, trop gros, ou trop petits.

» S'il est tortu, en sorte que la partie soit grandement difforme et l'action deprauée: pourueu qu'il fust recent, le fault amollir, resoudre, et mettre à neant selon que possible sera, par fomentations relaxantes, emollientes, et resoluentes, tant par decoction de tripes et testes de mouton, eaue tiede, hydroleum, c'est-à-dire mistion d'eaue et huile, que aultres faictes d'herbes remollitiues, comme maulue, guimauluc, et semblables: en y adioustant fenugree, fiantes de pigeons, graines de laurier, iris, et aultres semblables deuement dispensés: puis apres le redresser en sa naturelle forme.

» Si le callus est par trop mol, sera endurci et affermi par medicaments astringents, qui ont esté par cy deuant escriptz.

» S'il est trop gros, le conuiendra amoindrir, en muant et diminuant les aliments: puis fault par longue espace de temps frotter la partie auecque huile, sel et salpetre. Pareillement sera la partie fomentée d'eaue salée assés chaulde, et pardessus y applicquer remedes resolutifz et astringents, tantost d'vn, tantost d'autre, puis la bander assés estroictement. Et conuiendra faire frictions es parties opposites, affin de destourner et attirer vne partie du nourrissement.

» Aulcunes fois le callus demeure trop petit, ou est retardé à faire, quand la partie est par trop estuuée et fomentée, ou trop souuent remuée: ou à raison que les bendes sont trop estroictement serrées, ou qu'elles sont ostées deuant le temps: pareillement à cause que le patient a faict quelque desordre en sa maniere de viure. Pour lesquelles causes fault contrarier à telles choses, luy ordonnant les aliments, et adoptant les remedes propres pour faire et augmenter ledict callus. »

L'édition de 1552 a reproduit tout ce pas-

les choses de nouueau necessaires pour parfaire la curation.

Si le callus estoit trop endurci et vieil, il vaut mieux ne s'efforcer à le rompre, ains le laisser, de peur de faire pis au malade. Car il peut aduenir, le voulant rompre, que l'os se rompra plustost en vn autre endroit qu'au lieu du callus. Parquoy le malade sera plus sage de se contenter de viure estant boiteux, que de se mettre en hazard de mourir [1].

Si le callus estoit trop gros, on le diminuera (au moins s'il est recent) par medicamens mollificatifs et resolutifs, et fort astringens, qui ont vertu de liquefier, consommer, et desseicher. Pareillement sera bon le frotter souuentesfois longuement auec huile laurin, auquel on dissoudra du salpetre, ou d'autre sel. Et la tumeur sera bandée, y appliquant vne lame de plomb assez estroitement serrée, qui empeschera que le nourrissement ne pourra penetrer à la partie, et par ainsi le callus sera diminué.

Si le callus est quelquesfois trop petit et retardé à faire, à cause que les bandes ont esté trop serrées, et aussi parce que la partie a esté longuement en repos sans aucun exercice (qui est une des occasions principales qui la rendent emaciée, consideré que le mouuement eschauffe la partie, dont elle est mieux nourrie, et par consequent plus forte) ou si ladite retardation vient par faute des alimens pechans en qualité, ou en quantité, ou en tous les deux ensemble : aussi pour auoir trop souuent deslié la partie, ou s'estre trop hasté de la mouuoir : on obuiera à ces vices, administrant au malade le boire et manger par cy deuant escrit, parlant de la generation du callus. Si c'est pour auoir trop serré la partie, il la faudra desserrer, et oster du tout la bande de dessus la fracture : au lieu de laquelle sera faite vne autre maniere de ligature, qui commencera à la racine des vaisseaux, à sçauoir, pres l'aine, et au bras pres l'aisselle, la conduisant iusques pres la fracture. Car par ce moyen on exprime le sang, et le fait-on couler à la partie offensée, ainsi que par cy deuant en auons escrit. Au contraire pour chasser le sang de la partie. Pareillement on peut vser de frictions molles, et fomentations avec eau chaude temperément, qu'il faudra delaisser lors qu'on verra quelque chaleur et tumeur en la partie. Car si on poursuiuoit d'auantage, on resoudroit ce qu'on y auroit attiré [1]. Partant tu noteras que les frictions et fomentations ont contraire effet, selon qu'elles seront longues ou briefues.

D'auantage pour faire attraction de l'aliment, on appliquera emplastres de poix, et fomentations necessaires aux atrophies.

sage, mais auparavant elle ajoute quelques idées qui ont trouvé place dans le texte actuel, touchant le cal retardé par atrophie.

« Et si d'aduenture ledict callus estoit retardé à faire par faute d'aliment, comme en atrophie, lors fauldroit commencer la ligature à la racine des vaisseaux. Exemple : si c'estoit la iambe, fauldroit commencer la ligature à l'heyne : car par ce moyen lon exprime le sang et matiere du callus, et le faict on couler à la partie affectée. » Folio 31, verso.

[1] Edition de 1564 : *que de se remettre entre les mains de telz rabilleurs pour se faire mourir miserablement.*

[1] Le reste du chapitre manque dans l'édition de 1564 ; en revanche on y trouve la fin de l'histoire de la fracture de jambe de l'auteur. Voyez les notes 1 et 4 de la page 342.

CHAPITRE XXXI.

DES FOMENTATIONS QV'ON FAIT AVX FRACTVRES DES OS.

On fait les fomentations pour plusieurs et diuerses intentions, et en diuerse maniere.

La fomentation d'eau chaude doit estre temperée (c'est-à-dire moyenne, entre boüillante et froide) : et ceste temperature se connoist, partie au sentiment de nostre main, partie au sens du malade, qui estant interrogé, la dit estre trop chaude ou trop froide, ou moderée. Icelle eau ainsi moderément chaude, appliquée par peu de temps par fomentation, eschauffe et subtilie l'humeur qui est à la superficie du cuir, et le prepare à resolution : aussi fait attraction du sang et de l'aliment necessaire à vne partie qui en aura besoin. Pareillement appaise les douleurs : relasche ce qui est trop tendu : eschauffe moderément vne partie trop refroidie par l'expulsion et expression du sang et des esprits, qui auroit peu estre faite par les bandes et ligatures : et s'il y a intemperature chaude, elle la refroidit accidentellement, qui se fait en resoluant l'humeur chaude contenue en la partie : que si elle est extenuée et amaigrie, la rend charnue et mieux nourrie, et succulente, laissant une humidité gracieuse, comme font les bains d'eau douce [1].

[1] Ce paragraphe est accompagné d'une note marginale ainsi conçue :

Facultés de l'eau chaude selon Hippocrates, sent. 15. *sect.* 3. *de l'Officine du Chirurgien.*

Nous iugeons la fomentation auoir esté appliquée peu de temps, quand en la partie il commence y apparoistre vn peu de rougeur et tumeur : moderément, quand la rougeur et tumeur sont apparentes et manifestes : longuement, quand la rougeur qui apparoissoit est perdue, et la tumeur abaissée.

Il faut auoir aussi vne consideration de l'habitude du corps qu'on fomente. Car s'il est plethorique, la mediocre fomentation remplira la partie d'humeurs superflus : mais aussi s'il est maigre et extenué, rendra la partie qu'on fomente charnue, mieux nourrie, succulente, et refaite [1].

Reste à parler des fractures des os du pied.

CHAPITRE XXXII.

DE LA FRACTVRE DES OS DV PIED.

Les os de l'auant-pied et ceux des orteils peuuent estre fracturés comme ceux de la main : parquoy ils pourront estre traités comme nous auons dit par cy deuant. Toutesfois specialement les orteils ne seront tenus courbés comme les doigts de la main, à fin que leur action ne soit empeschée, qui est de tenir l'homme droit et debout, comme les iambes pour le faire marcher : et aussi faut que le malade se tienne au lit et en repos, sans cheminer, iusques à ce que le callus soit bien formé.

[1] C'est ici que se trouvait, dans l'édition de 1575, la fin de l'histoire de la fracture d'A. Paré, reportée depuis au chapitre 29.

LE QVATORZIÉME LIVRE

TRAITANT

DES LVXATIONS [1].

CHAPITRE I.

DESCRIPTION ET ENVMERATION DES LVXATIONS, C'EST-A-DIRE DELOVEVRES ET DESBOETVRES D'OS.

Luxation est sortie de la teste de l'os hors sa cauité en vn lieu inaccoustumé, qui empesche le mouuement volontaire.

Il y a vne autre espece de luxation, qui se fait par elongation ou eslargissement des ligamens qui lient les iointures : laquelle n'est pas vraie dislocation, mais est vn chemin à se faire [2] : et telle chose se fait par vne tres-grande distension et relaxation des ligamens, comme de celuy qui est au dedans de la iointure de la hanche, à ceux qu'on aura tirés sur la gesne : ou de ceux qui enuironnent la iointe, comme l'espaule, pour auoir eu l'astrapade : ou le pied, à ceux qui font quelque faux pas, et le tordent ou renuersent.

Il y a aussi vne autre espece de luxation, qui se fait quand les os s'eslochent, s'entr'ouurent, et entrebaaillent, sans toutesfois estre luxés [1] : et principalement cela se voit és petits fociles du bras et de la iambe : et quand cela se fait, les ligamens sont aussi dilatés, et quelquefois rompus et dilacerés [2].

Nous auons vne autre sorte de luxation, qui se fait (principalement és os des ieunes) par une separation des epiphyses, comme de la teste de l'os adiutoire et femoris, et autres iointures : et cela se connoist en ce qu'on voit separation des os auec crepitation et impotence de la partie.

D'auantage par vne violence les os des ieunes enfans se courbent et

[1] Nous savons d'une manière positive que ce livre avait paru dans la petite édition perdue de 1572 ; et il est peu probable qu'il ait subi de notables changements en 1575. C'est un livre presque tout hippocratique, en sorte qu'il avait pu être jeté en moule d'une seule pièce. Je ferai seulement remarquer ici que le chapitre 21 avait disparu en 1579, et que je l'ai rétabli d'après l'édition de 1575.

[2] L'édition de 1575 dit : *elle est alors facile à se faire* : ce qui présente un tout autre sens. *Vn chemin à se faire* me paraît vouloir dire *un long temps à se faire ;* la traduction latine a omis ce membre de phrase.

[1] Les deux premières éditions portent : *qui se fait par vne entr'ouuerture, ou separation des os qui estoient contigus l'vn à l'autre.*

[2] C'est là le texte de l'édition de 1598 ; les précédentes disent en cet endroit :

Les ligamens sont aussi dilatés ou rompus.

cambrent, ce que i'ay veu plusieurs fois : mais ceux des vieux se rompent plustost que de se ployer, à cause de leur durté [1].

CHAPITRE II.

DIFFERENCES DES LVXATIONS.

Aucunes luxations sont simples, les autres composées.

Nous disons celles estre simples, auec lesquelles il n'y a aucune disposition adiointe.

Les composées sont celles où il a complication de disposition, comme fracture, playe, aposteme, inflammation, douleur tres grande, et autres : pour lesquelles nous sommes quelquesfois contraints de laisser la luxation sans estre reduite.

Autres differences sont prises de ce qu'aucunes sont complettes, comme lors que l'os est du tout sorti de sa boëtte : les autres incomplettes, quand il n'est du tout sorti de sa cauité, et est appellé *contorsion*, ou *elongation* et *entr'ouuerture*. Ceste deloüeure imparfaite n'a point de difference, sinon entant que les os naturellement contigus sont plus ou moins separés les vns des autres.

Aussi selon la diuersité du lieu la luxation est diuerse, pour ce qu'aucunes sont faites en la partie anterieure, posterieure, superieure, et inferieure : aucunes en toutes ces parties, c'est-à-dire, en toutes les manieres susdites, et les autres en aucunes d'icelles seulement. Parquoy selon icelles differences, faut diuersifier l'operation manuelle, comme nous dirons cy apres.

Outre lesquelles differences il y en a d'autres prises des iointures, comme grandes ou petites : profondes, ou peu caues. On peut encores adiouster autres differences prises du temps, en ce que la luxation est recente ou vieille. Et toutes ces differences suiurons par ordre en chasque partie du corps humain, traitans d'icelles particulierement.

[1] Ce dernier paragraphe semble bien plutôt se rapporter au livre des fractures qu'à celui des luxations.

CHAPITRE III.

CAVSES DES LVXATIONS.

Les causes des luxations sont trois en general, à sçauoir internes, et externes, et la troisiéme est hereditaire.

Internes, comme quand il y a certaines humeurs et ventosités qui tombent aux iointures en si grande abondance, qu'elles lubrifient et relaschent les ligaments qui lient les os ensemble, et les jettent hors de leur boëtte : ou bien remplissent lesdits ligamens, de telle sorte qu'iceux engrossis, et par consequent accourcis, venans à se retirer ensemble, retirent ou les apophyses des os, dont ils ont leur origine, ou bien les os mesmes hors leurs sinus et cauité : ce qu'on voit souuent aduenir à la hanche par vne schiatique, et aux vertebres, qui rendent les patiens bossus et contrefaits, à raison qu'elles sont deplacées de leur propre lieu [1].

Externes, comme tomber de haut en bas, ou receuoir quelque coup

[1] La luxation spontanée de la hanche est ici clairement indiquée; mais elle le sera mieux encore ci-après au chapitre 40.

orbe, ou estre tiré sur vne gesne, ou endurer l'astrapade, ou s'entorser violentement par vne mesmarcheure. Aussi par vne indeuë situation, comme l'on voit és ieunes garçons qui belutent la farine, et tondeurs, lesquels par vne longue continuation, jettent les genoüils au dedans. Pareillement les enfans qui apprennent à escrire, par vne indeuë situation se tournans de costé, haussans l'espaule deuiennent bossus. Aussi les autres manouuriers, par vne coustume à exercer leur art (ce que l'on voit aux laboureurs) se plians le dos, deuiennent courbes et contrefaits : et les ieunes filles, par leur trop serrer le corps sont rendues bossues [1]. Toutes lesquelles choses font que les os sortent de leur place et lieu naturel : ce qui aduient aussi souuentesfois aux enfantemens difficiles, quand les sages-femmes tirans les bras des enfans, disloquent les iointures de l'espaule ou de la cuisse [2].

La cause hereditaire est celle qui vient de pere et mere aux enfans, comme quand les bossus engendrent des enfans bossus et contrefaits, et les boiteux engendrent des boiteux : dont l'experience fait foy, non pas tousiours, mais le plus souuent. D'abondant Hippocrates, liure *de Articulis* sect. 3. sent. 88. et 94. et sect. 4. sent. 5. et 4, dit que les enfans au ventre de la mere se peuuent luxer les bras et les iambes par cheutes, coups, ou pour auoir esté pressés : ce que nous voyons en ceux qui ont les pieds bots : ou pour auoir les articles trop humides et laxes. Et de ce ne se faut non plus esbahir, que de ce que Galien escrit au *Commentaire sur le liure des Articles*, à sçauoir que l'enfant estant au ventre de sa mere, peut auoir des apostemes qui se peuuent ouurir et cicatrizer. Il aduient aussi qu'aucuns ont les cauités de leurs iointures peu profondes, et que les léures ou bords de leurs pyxides ou cauités sont fort rabbatues, dont les testes des os n'entrent assez profondément en icelles : et que les ligamens qui tiennent les os en leurs iointures, ne sont fermes, mais fort deliés et menus de leur conformation : ou sont humides d'eux-mesmes et fort lubriques, ou humectés par vne fluxion d'humeurs pituiteux et muqueux, qui relaschent et amollissent les ligamens qui doiuent tenir ferme la liaison des os, comme nous auons declaré : et à ceux-là les os se desioignent facilement de leurs iointures, et aussi facilement y sont reduits, de façon que les malades le plus souuent les remettent d'eux-mesmes sans aide du Chirurgien : ce que i'ay veu plusieurs fois.

Aussi quand les marges ou bords des cauités sont rompus, et la cauité d'iceux est applanie, s'ensuit pareillement facile luxation [1].

[1] Les trois phrases qui précèdent, à partir de ces mots, *aussi par vne indeuë situation*, ont été intercalées en 1585.

[2] L'édition de 1575 ajoutait ici : *et où elles ne seront reduites les accidens susdits peuuent suruenir*. Ces mots ont été retranchés en 1579.

[1] Ce chapitre est sans doute en grande partie emprunté aux anciens; mais il serait injuste cependant de ne pas noter la méthode avec laquelle A. Paré expose leurs idées, et la nouveauté de quelques aperçus qu'il y ajoute. Ainsi je ne sache pas que d'autres aient parlé avant lui de ces causes spéciales des déviations des genoux et du rachis, indiquées dans le passage intercalé en 1585; ni des luxations produites par les sages-femmes, ni de celles qui reconnaissent pour causes le peu de profondeur des cavités articulaires ou la fracture des bords de

CHAPITRE IV.

SIGNES VNIVERSELS POVR CONNOISTRE LES DELOVEVRES.

Des signes, les vns sont communs à toutes deloüeures, les autres propres à chacune.

Les signes communs sont, tumeurs ou gibbosités où l'os est forjetté, et cauité au lieu dont il est sorti. Les particuliers seront recités en traittant particulierement de chacune.

Les signes de la luxation complette sont, que l'action de la partie est perdue, c'est à dire, qu'elle ne se meut point. On connoist aussi la dislocation par le sentiment de douleur, laquelle prouient à cause que l'os n'est en son lieu naturel, et qu'il presse la chair, et fait distension aux nerfs qui sont pareillement peruertis de leur situation naturelle. A ce sert aussi la comparaison de la pareille iointure de la partie saine à celle qui est malade, pourueu que ladite partie saine ne soit point vitiée contre nature, comme tortue, ou extenuée, ou trop grosse, ou qu'elle ait quelque autre vice qui peust empescher de connoistre l'os deplacé de sa boëtte. Et partant il faut entendre qu'elle soit en son temperament et figure naturelle.

Le signe de la luxation incomplette est, que le mouuement de la partie n'est du tout perdu, mais il est grandement depraué.

Le signe que les ligamens qui lient les iointures sont allongés, est, que quand on presse des doigts vn costé de l'os, on le chasse de l'autre, et subit il retourne en son lieu : d'auantage quand on presse du doigt sur la iointure, il y entre facilement : ioint aussi que l'action de la partie est grandement depraüée, et souuent du tout perdue.

ces cavités. Sans doute Paré n'a pas traité à fond toutes ces questions; mais il a laissé au moins des indications précieuses, dont plus d'un auteur moderne aurait pu profiter.

CHAPITRE V.

PROGNOSTIC DES LVXATIONS.

Toutes iointures se peuuent deloüer, mais toutes ne se peuuent pas remettre, comme la teste : parce que tout promptement tue le malade, pour compression qui se fait à la moëlle de l'espine : pareillement les vertebres de l'espine, et la maschoire tombée des deux costés, si auparauant que les remettre il y a desja grande tumeur et inflammation. Aux autres iointes, pour ce que les os ne sont tous luxés d'vne mesme sorte, ains quelquesfois plus, les autres fois moins : selon ceste diuersité, la reduction sera plus ou moins difficile. Car d'autant que les os seront moins esloignés de leur cauité, d'autant aussi seront-ils plus aisés à estre reduits : et d'autant qu'ils en seront plus esloignés, d'autant en seront-ils plus difficiles : aussi pour la figure, comme celle du coude. D'auantage, d'autant que la luxation se fait plus aisément en quelque partie, d'autant aussi la reduction en est pareillement plus aisée, que où l'os ne se desboëtte qu'à grande difficulté.

Ceux qui sont bien charnus et gras, leurs os ne se deboëttent pas si aisément, qu'en ceux qui sont maigres : et aussi lors qu'ils sont hors de leur lieu, plus difficilement se remettent :

et ceux qui sont plus maigres que de coustume, leurs os se luxent et reduisent plus facilement. Or la cause pourquoy aux gras leurs os ne tombent facilement, est que leur iointure est entierement comprimée de toute part par les muscles et gresse. Au contraire ceux qui estoient gras, puis sont denenus maigres, leurs iointures en sont plus lasches, parquoy plus facilement se desboëttent : ioint que les iointures aux hommes qui deuiennent maigres, se remplissent de mucosités, par defaut de bonne nourriture et de chaleur de la partie, qui rend le lieu plus glissant, comme dit Hippocrates en la sent. 29. de la sect. 1. du *liure des Articles.* Mais en vn corps maigre et sec de sa nature, les muscles sont plus robustes, et les ligamens plus forts et secs : et pour ceste cause les os se disloquent à tard : aussi à plus grande force sont-ils reduits lors qu'ils sont deloüés.

Aucuns os estans ioints, s'entr'ourent et separent l'vn de l'autre, comme l'Omoplate de la clauicule, au lieu que les Grecs nomment *Acromium* [1] : l'os du coude et du rayon : l'os de l'esperon, ou petit focile de contre l'os de la gréue ou grand focile : l'os calcaneum de contre l'astragale, ou l'osselet. Tous lesquels ne se reioignent iamais comme ils estoient auparauant qu'ils fussent escartés et desioints. Aussi la partie en demeure le plus souuent difforme, et ne recouure point si bien son action et vsage : à raison que le plus souuent les ligamens qui seruent à lier, attacher, renforcir, et reuestir les parties de nostre corps les vnes auec les autres, sont rompus et trop relaschés.

Ceux qui ont luxation de cause interne, icelle estant reduite, elle se peut souuent disloquer de rechef : parce que les ligamens estans imbus et arrousés de l'humeur superflu qui est decoulé, ne peuuent faire tenir les os : ce qu'aduient aussi quand les ligamens sont rompus : et lors qu'on estime que le malade soit guari, les os sortent de leur place, et puis les ayant de rechef reduits, n'y peuuent demeurer. Quelquesfois les ligamens ne sont du tout rompus, mais portion d'iceux : dont l'action de la partie selon la disposition sera plus ou moins deprauée ou perdue.

Il y a aussi vne autre luxation incurable, qui aduient à raison des mesmes ligamens : sçauoir lors qu'iceux sont tellement remplis et abreuués d'humidité superflue, que venans à se raccourcir et retirer, ensemble auec soy retirent et font distraction des appendices d'auec leurs os. Car à raison de la multitude des cauités et tubercules, par l'insertion desquels l'appendice est iointe auec son os, il est presque impossible que la rencontre s'en face en mesme que parauant [1].

Pareillement si les luxations sont inueterées, et qu'il y ait de quelque humeur accrue aux cauités des iointures, les os ne pourront tenir.

Aussi lors que les testes de l'os adiutoire, ou femoris, ont iâ fait par diuturnité de temps vn lieu broyé et battu, auquel elles sont descendues ou montées, iamais les os ne pourront demeurer dans leurs iointures, encores qu'on les y ait bien reduits : pource que la cauité de la iointure

[1] *Celsus.* — A. P.

[1] Ce paragraphe a été ajouté en 1579 ; l'idée m'en paraît fort obscure : la traduction latine le rend mot à mot, et n'aide en aucune façon à en bien déterminer le sens.

s'est remplie de cest humeur glaireux, lequel s'endurcit et augmente, qui fait que l'os ne peut entrer ny demeurer en sa iointure, et que la teste desdits os a fait autre lieu ou cauité tenant la place desdits os, laquelle est broyée et calleuse : de là vient que quand les os sont remis, ils ne peuuent tenir en leur place, à cause que la chair qui estoit autour occupe la cauité de l'os, et celle là qui est demeurée calleuse et dure tient alors le lieu de iointure [1].

Outre plus, ceux qui ont le haut du bras luxé peuuent faire quelque œuure de leur main, aussi bien que de l'autre bras qui n'est luxé. Car les mains ne portent pas le corps, comme font les iambes. Et d'autant qu'on fait exercice de la main, d'autant aussi le bras est mieux nourri.

Mais au contraire, quand il y a luxation à l'os femoris, principalement en la partie interieure, il se fait vne grande atrophie à la iambe, pource qu'on n'en peut faire nul mouuement. Car les parties qui ont moins de mouuement, sont aussi moins nourries. Dont dit Hippocrates : « L'vsage et exercice des parties les robore et entretient bien habituées : au contraire la paresse et cessation de mouuement] les extenue et debilite [2]. »

Finalement lors qu'il y a vne luxation accompagnée d'vne grande playe et fracture, la voulant reduire, et faisant extension, il y a danger qu'on ne face trop grande extension aux nerfs, et ruption aux ligamens, veines, et arteres : qui sont cause de conuulsion et spasme, ou inflammation, et autres accidens. Parquoy en tel cas Hippocrates conseille ne reduire telle luxation, et que le malade demeure plustost impotent, que de luy oster la vie. Car toute deloüeure se doit remettre auant que l'inflammation y soit venue : et si ja elle y estoit, il faut laisser le malade en repos, et oster l'inflammation, et n'irriter point le mal, de peur d'y causer vne extreme douleur, gangrene, spasme, et par consequent la mort : ce que i'ay veu aduenir quelquesfois. Et quand l'inflammation, tumeur, et autres accidens seront cessés, il faut essayer à reduire l'os aux membres qui le peuuent souffrir : et à cela aide beaucoup l'habitude du corps [1]. Car si le corps est delicat et mollace, on fera la reduction plus promptement et facilement : au contraire non.

Et te suffise du prognostic : maintenant il nous faut venir à la cure vniuerselle.

CHAPITRE VI.

CVRE VNIVERSELLE DES LVXATIONS.

Outre ce que nous auons declaré cy deuant de la cure generale des fractures et luxations, il sera bon d'escrire encores maintenant ce qui appartient plus specialement ausdites luxations, t'aduertissant premierement d'obseruer cinq intentions, ou respects, lesquels conuient faire par ordre et successiuement. La premiere,

[1] Je restitue dans le texte cette dernière phrase, *De là vient*, etc., qui se lit dans toutes les éditions du vivant de l'auteur, et qui manque dans toutes les éditions posthumes.

[2] Liure 6. *Epid.* sect. 5. sent. 10. et sect. 3. *De art.* sent. 88. — A. P.

[1] L'édition de 1575 ajoute : *et des ligamens*, ce qui a été effacé dès 1579.

tenir : la seconde, tirer : la troisiéme, pousser : la quatriéme, faire deuë situation : la cinquiéme, corriger les accidens.

La premiere intention, qui est tenir, se doit entendre de tout le corps, ou seulement d'vne partie. Tout le corps se doit tenir, lors que l'espaule est hors de sa place, ou les vertebres, ou l'os de la cuisse. Il ne faut tenir que la partie, quand la luxation est à l'os furculaire, ou au coude, ou en la main, ou au genoüil, ou au pied : et la raison pourquoy on tient, c'est de peur qu'en tirant, le corps ne suiue la partie que l'on tire : et où il ne seroit tenu ferme, on ne pourroit bien reduire la luxation.

La seconde intention, qui est de tirer, c'est à fin qu'il y ait interualle libre et spacieux entre les os desioints : sur quoy il faut noter, qu'on doit mettre tousiours la partie en laquelle l'os est tombé, au dessus, et celle dont il est tombé, au dessous ou à costé[1]. Or les façons de tirer, c'est à dire, estendre, sont diuerses, selon que les muscles et ligamens sont puissans, et les os sont transportés en çà ou en là : et pour ce faire on s'aide seulement des mains. Que si les mains ne sont suffisantes, on vse d'instrumens et machines propres à ce faire, comme tu verras par les figures cy apres depeintes. Mais pour euiter l'inconuenient qui pourroit venir de trop estendre, l'extension sera faite seulement tant que l'os soit vis à vis de sa cauité.

La troisiéme intention est, qu'apres que la partie sera suffisamment estendue, faut pousser, tourner, et virer l'os deplacé, selon qu'il sera besoin. En quoy faut bien prendre garde de ne pousser en autre lieu qu'en sa boëtte, parce qu'on pourroit faire passer l'os d'vne partie en l'autre : comme si l'os adiutoire ou femoris sont luxés en la partie anterieure, en les trop poussant, on les jette et fait-on passer en la partie postérieure, sans les faire entrer en leur iointe. Pour à quoy pouruoir, les os seront poussés par la mesme voye qu'ils sont sortis : laquelle chose se fait facilement aux luxations recentes, à cause des muscles qui se retirent vers leur origine, lors qu'ils sont aidés par la main du Chirurgien. On connoist l'os y estre mis, quand entrant dans sa boëtte, il fait vn bruit sonnant *clocq :* et la partie qui estoit desloüée, au toucher et à la veuë est semblable à la saine de figure, conformation et grandeur[1] : et la douleur est appaisée, et que la partie fait ses mouuemens naturels, à sçauoir flexion, extension prone et supine, la haussant et baissant et tournant, comme elle faisoit auparauant estre luxée.

La quatriéme intention, qui est de faire deuë situation, c'est à fin que l'os qui aura esté reduit, se puisse contenir, et de rechef ne sorte de sa boëtte. En la luxation du bras on le

[1] La loi des extensions est d'une justesse admirable avec la remarque qu'y ajoute notre auteur ; et c'est en l'oubliant lui-même qu'il a adopté tous les procédés des anciens. Essayez en effet de mettre l'aisselle où est tombé l'humérus au-dessus de la cavité glénoïde pour exercer les extensions dans les luxations scapulo-humérales, vous n'y réussirez qu'en élevant fortement le bras, et en le tirant du côté de la tête. Dans le procédé vulgaire, l'aisselle demeure au-dessous de la cavité, et l'extension est irrationnelle.

[1] Le paragraphe s'arrête ici dans l'édition de 1575 ; celle de 1579 ajoute : *et la douleur est appaisée :* et le reste ne date que de l'édition de 1585.

tiendra en escharpe : et en celle de la hanche, du genoüil, et du pied, au lit : ainsi des autres parties qui sont declarées chacune à part soy. En quoy faut obseruer, qu'apres la reduction faite, l'on doit appliquer estoupades et compresses baignées en oxycrat, et couuertes de medicamens conuenables : aussi qu'elles soient proprement serrées et liées selon la partie luxée, n'oubliant à tourner les bandes à l'opposite du lieu où l'os aura esté luxé. Semblablement lesdites compresses seront mises plus grosses au lieu d'où sera sorti l'os, qu'en vne autre part. Car si on fait le contraire, il y aura danger de le repousser et jetter hors de sa place. Cela fait, on n'y doit toucher de quatre ou cinq iours, s'il n'y suruient douleur, ou quelque autre accident.

La cinquiéme intention est, de remedier aux accidens et affections compliquées, s'il en y a : comme douleur, inflammation, playe, fracture, et autres qu'auons dit au liure *des Fractures.*

Que si la luxation estoit vieille, c'est-à-dire, qu'elle eust demeuré long-temps sans estre reduite, et les ligamens fussent endurcis et desseichés, auant qu'on essaye de la remettre, il la faut adoucir et amollir auec fomentations, cataplasmes, emplastres, linimens, et autres choses necessaires : puis mouuoir et broyer, c'est-à-dire, agiter deçà et delà (non par violence) la iointure qu'on veut remettre, à fin d'eschauffer, dissoudre, attenuer, lubrifier, et subtilier l'humeur deflué sur icelle, pour mieux estendre les fibres des muscles, ligamens, et aponeuroses qui la lient. Mais si on voit qu'il y ait grande douleur, inflammation et tumeur, il n'y faut toucher que premierement tels accidens ne soyent passés, comme auons dit.

Les os qui sont entr'ouuerts, entrebaaillés, et aucunement separés, seront reioints par bien bander, lier et situer la partie, commençant le bandage sur l'entr'ouuerture de l'os, puis situer la partie comme il est requis. Il aduient de tres grands accidens à l'entr'ouuerture du talon, comme inflammation, douleur, conuulsions, et quelquesfois la mort : parquoy ne doiuent estre negligées[1].

CHAPITRE VII.

DESCRIPTION DE QVELQVES INSTRVMENTS SERVANS AVX LVXATIONS.

Auparauant que d'entrer en matiere, i'ay voulu te faire peindre ces trois ligatures, pour tenir et tirer les parties luxées.

La premiere marquée par A. sert à tenir.

La seconde marquée par B. est pour tirer, qui est faite d'vn seul nœud.

La troisiéme marquée par C. est auec deux nœuds, pour mieux tenir fermement, comme tu vois par ces figures[2].

[1] Ce dernier paragraphe manque dans les deux premières éditions, et n'a été ajouté qu'en 1585.

[2] On trouve de ces lacqs ou d'analogues figurés dans le livre d'Oribase *de Laqueis.*

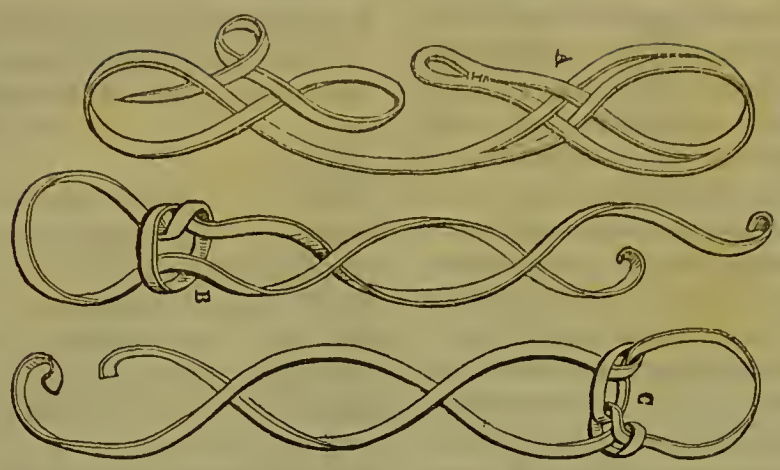

Plus vn instrument pour tirer d'vne vehemente force, lors que la main n'est suffisante, qui est fait en maniere d'vne petite moufle, marquée D.D. dedans laquelle il y a trois petites roües, dans lesquelles se met une corde marquée H., et aux extremités il y a deux crochets, dont l'vn sert pour tenir la dite moufle contre quelque pillier, et l'autre qui est pour tirer le lien qu'on attache à icelle.

Figure de la Moufle [1].

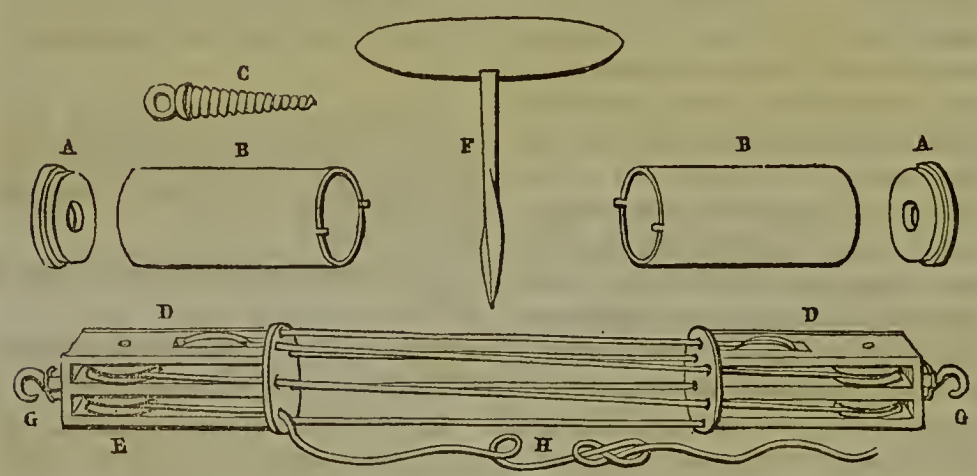

AA Les couuercles desdites boëttes.
BB Les boëttes qui couurent ladite moufle.
C Vn piton à viz, qu'on pose dans vn pillier de bois, pour attacher l'vn des crochets de la moufle.
F Vn foret duquel on perce le pillier, pour inserer ledit piton, comme tu vois par ceste figure.

En lieu de la Moufle, aucuns praticiens vsent de cest instrument nommé *Maniuelle*, dont la pointe est faite en maniere de foret ou d'vne tairiere, qu'on attache contre vn pillier ou soliue de bois : dans laquelle maniuelle y a vne viz, qui en son extremité

[1] Nul autre auteur avant Paré n'avait indiqué la moufle pour servir à la réduction des luxations. Mais d'ailleurs il en revendique formellement lui-même la première idée par ces mots *nostre moufle* qu'il répète en divers endroits. Voyez p. 392, 395, 398, etc.

a vn crochet, là où on attache vn lien, et par le moyen de la clef, ladite viz tourne dans vne escrouë: et par icelle est tiré le lien tant et si peu qu'il est requis pour reduire l'os en sa boëtte.

Figure de la Maniuelle [1].

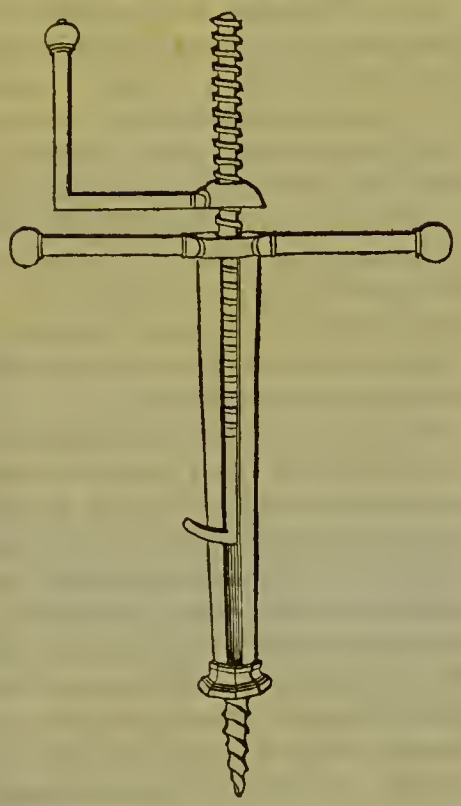

A present nous poursuiurons les deloüeures particulierement, commençans à la mandibule inferieure, et finirons à l'extremité des doigts des pieds.

[1] Gersdorf avait employé le premier la vis pour exercer l'extension sur le bras préalablement assujetti sur son ambi ou son fou (voyez mon Introduction, p. ccvj), mais il la faisait agir sur l'ambi même, et par un mécanisme tout différent de celui-ci. Cette manivelle paraît avoir été inventée par Paré vers 1563; elle est figurée dans ses *Dix liures de chirurgie*, folio 229; il lui donnait alors le nom de *Tiroir*.

CHAPITRE VIII.

CVRE PARTICVLIERE DES LVXATIONS, ET PARTICVLIEREMENT DE LA MANDIBVLE INFERIEVRE.

En la mandibule inferieure se fait luxation: ce qui aduient souuent en baaillant et ouurant grandement la bouche. Et icelle se fait en la partie anterieure, et peu souuent en la posterieure, à cause des deux additamens mammillaires, qui l'engardent estre reculée en arriere.

Elle se fait en deux manieres, à sçauoir, seulement d'vn costé, et quelquesfois des deux.

Le signe qu'elle n'est deloüée que d'vn costé, c'est qu'elle est tournée de trauers, et le costé dont elle est luxée se monstre plus plat et caue, et celuy de la partie saine plus esleué et auancé: et la bouche du malade demeure ouuerte, ne la pouuant fermer, ni mascher les viandes: et les dents sont plus auancées en deuant, que celles de la mandibule superieure et aussi ne sont à l'endroit de leurs pareilles: au contraire les canines se rencontrent sous les incisiues, et la partie deloüée et le menton sont tournés et inclinés vers le costé qu'elle n'est deloüée.

Les signes qu'elle est deloüée des deux costés, sont, qu'elle pend sur la poitrine, et tout le menton s'auance en deuant, et par dessus la maschoire on voit les muscles temporels tendus, et la saliue coule de la bouche du malade, ne la pouuant retenir: et ne peut fermer la bouche, ny remuer la langue pour parler, mais balbutie.

Lorsqu'elle est luxée des deux costés, elle est plus difficile que quand

elle n'est que d'vn costé, et pareillement les accidens sont plus grands. Parquoy elle doit estre soudainement remise, ou autrement le malade tombe en extreme douleur, fiéure, inflammation autour de la gorge, est en danger de mort, et le plus souuent en dix iours, plus ou moins, selon l'habitude du corps : à raison (comme dit monsieur Dalechamps) des cinq rameaux de nerfs qui viennent de la seconde et cinquiéme coniugation du cerueau, qui se distribuent aux muscles qui la font mouuoir : au moyen de quoi lors qu'ils sont violentement estendus, causent les accidens susdits

Les praticiens tiennent qu'en douze iours, apres estre reduite, elle est assurée de non plus retomber.

Et où elle aura esté quelque temps sans estre reduite, faut vser de remedes remollitifs et relaschans, comme fomentations, linimens, cataplasmes, et semblables choses qui ont vertu de ce faire. Et apres la reduction faite, on y appliquera vn medicament fait de blancs d'œufs et huile rosat, pour seder la douleur : et les compresses seront trempées en oxycrat : et au second appareil on y en mettra vn autre, qui aura puissance d'agglutiner et reserrer les ligamens et autres parties qui auront esté relaschées, à fin aussi que la partie remise soit tenue immobile, et soit astrainte.

Exemple.

℞. Pul. boli armen. sang. drac. farinæ volatil. mastich. picis resinæ ana ℥. ß. Album. ouor. q. s.

Fiat medicam.

Et apres on pourra vser de l'emplastre *diachalciteos* fondue en huile rosat et vn peu de vinaigre, et autres qu'on verra estre necessaires.

CHAPITRE IX.

MANIERE DE REDVIRE LA MANDIBVLE, LORSQV'ELLE EST LVXÉE EN LA PARTIE ANTERIEVRE DES DEVX COSTÉS.

Il faut faire coucher le malade en terre, ou sur une petite selle basse, et luy tenir fermement la teste, et que le Chirurgien mette ses deux pouces dans la bouche du malade, enveloppés d'vne petite bandelette, à fin qu'il ne se blesse contre les dents, et qu'ils n'eschappent et glissent, pressant sur les grosses dents de la mandibule inferieure, et quant-et-quant tenant les doigts par dessous le menton en esleuant toute la mandibule.

Et si par ce moyen on ne peut faire la reduction, à cause que la bouche est si fermée qu'on n'y peut mettre les poulces dedans, faut mettre des coins de bois, qui ne soit pas dur ny aspre, mais mol, et qui cede, comme le bois de coudrier, ou sapin (et seront de figure quarrée, de grosseur d'vn doigt où plus) : et les appliquera-on dessus les dents molaires aux deux costés, qui seruiront de conduire la maschoire en son lieu quand on la tirera : et les y faut tenir fort : puis on mettra vne bande sous le menton, et vn seruiteur mettra ses deux genoux sur les espaules du malade, et tirera en haut les deux bouts de la bande : et alors le Chirurgien doit presser vers le bas les deux coins de bois, et dresser en leur lieu les os de la mandibule [1].

Et apres la reduction faut bander

[1] Ce procédé remarquable a été puisé par A. Paré dans Dalechamps, qui l'a pris dans Guy de Chauliac, lequel enfin le rapporte à son premier inventeur, Jamier.

et medicamenter le malade ainsi qu'il est necessaire, et apres luy commander qu'il n'ouure la bouche, et qu'il ne mange rien difficile à mascher, iusques à ce que la douleur soit passée: et qu'il vse de choses liquides, comme orge-mondé, panade, gelée, pressis, coulis, et autres semblables.

CHAPITRE X.

MANIERE DE REDVIRE LA MANDIBVLE LVXÉE SEVLEMENT D'VN COSTÉ.

Il faut faire asseoir le malade beaucoup plus bas que le Chirurgien, et luy fera-on tenir la teste en derriere par vn seruiteur, à fin qu'en la reduisant et tirant, il ne suiue le Chirurgien: ce qu'il faut touiours obseruer en toutes luxations, comme nous auons dit. Puis mettra le pouce dans la bouche du malade sur les dents maxillaires, et abaissera la mandibule, en la tirant à costé, et la poussera en sa place. Et pendant qu'il fait tel œuure, faut que le malade s'aide de son costé, n'ouurant la bouche que le moins qu'il pourra, à fin que les muscles ne tendent point: mais plustost on luy commandera de la laisser aller sans la fermer: car en ce faisant, les muscles crotaphites se retirent en leur propre lieu, et aident à la reduire.

Aucuns afferment qu'il se fait luxation de ladite mandibule en la partie posterieure, et qu'alors la bouche demeure fermée, et le malade ne la peut ouurir: aussi que les dents d'icelle ne sont point tant auancées que celles de la mandibule superieure, mais sont reculées en arriere: et pour la reduction disent, qu'il faut tenir la teste du malade fermement par derriere, et que le Chirurgien mette ses pouces dans la bouche, et les doigts sous le menton, et qu'il la tire vers soy en l'esbranlant, et maniant d'vn costé et d'autre. Quant à moy, iamais ie n'ay veu telle luxation aduenir, et pense qu'à grande difficulté se peut faire, pour la raison predite. Si elle se faisoit, ce seroit vne luxation incomplette, estant vn peu reculée en arriere contre lesdits additamens mammillaires: et facilement se pourroit reduire en esleuant en haut ladite mandibule, donnant vn coup de poing par dessous.

CHAPITRE XI.

DE LA LVXATION DE L'OS CLAVICVLAIRE OV IVGVLAIRE.

L'os iugulaire se peut ployer, deloüer, et rompre. Il se desioint en deux manieres: l'vne de contre le sternum, et l'autre de contre l'omoplate, à sçauoir, l'Acromium, qui est partie et aboutissement de son espine, contre lequel est appuyée et iointe la furcule. Toutesfois tant d'vn costé que d'autre la luxation de cest os est rare et difficile, pour la ferme adherence et connexion qu'il a auec les parties susdites: et à grande difficulté l'extremité qui adhere au sternum se peut baisser en bas, à cause qu'elle est soustenue de la premiere coste.

Ladite luxation peut aduenir au dedans, et au dehors, et aux costés: et selon icelles differences il faut que le Chirurgien face la reduction, qui se fera en poussant et estendant le bras. Et s'il est besoin on fera coucher le

patient à la renuerse, ayant l'espaule sur le cul d'une iatte, ou autre chose semblable, à fin que l'espaule et le thorax se courbent en dehors, pour puis apres reduire mieux la luxation ou fracture : ce qui se fera en haussant, ou baissant, ou tirant le bras du patient en auant, ou en arriere, selon le costé auquel sera faite la dislocation. Puis en poussant sur l'eminence dudit os, sera reduit en son lieu. Et conuient lier, et mettre compresses, et le tenir en repos, ainsi que s'il estoit rompu.

Galien sur le liure *des Deloüeures* d'Hippocrates [1] dit, luy estant en l'aage de trente-cinq ans, en s'exerçant dedans l'eschole publique, luy auoir esté desioint l'os de l'acromium d'auec l'os furculaire, si grandement, qu'entre l'acromium et l'os furculaire estoit interualle de trois doigts : et recite ceste deloüeure auoir esté guerie par vne si violente ligature, qu'il sentoit au dessous de l'os furculaire le battement des arteres. Laquelle il porta par l'espace de quarante iours : et dit, que peu de malades veulent souffrir vne si grande compression, et si longuement comme il est necessaire.

Or veritablement ceste luxation est difficile à connoistre, et encore plus à estre curée. Ie sçay qu'aucuns Chirurgiens s'y sont trompés, estimans que la teste de l'auant-bras estoit luxée. Car lors la sommité de l'espaule, appelée des Grecs *Epomis*, se voit plus enflée, et le lieu d'où estoit sorti l'os furculaire, caue et enfoncé, auec douleur vehemente et grande tumeur, et le malade ne pouuant hausser le bras, ne faire autre mouuement necessaires de l'espaule. Et où l'os ne sera reduit, le malade demeurera impotent, et ne pourra iamais porter la main sur la teste ny à la bouche.

[1] Des art. sect. 1. comm. sur la sent. 62. — A. P.

CHAPITRE XII.

DE L'ESPINE LVXÉE.

L'espine est composée de plusieurs os qui sont comme petites roüelles rapportées ensemble par enjointures, qui aident chacun en son endroit vn peu à faire son mouuement, pour flechir le dos sur le deuant, et non en arriere, selon leur rondeur et circonference de leurs cercles, pour plier et dresser. Car si elle eust esté faite d'vn seul os, l'homme eust esté immobile, estant comme embroché ou empalé. Aussi lesdites roüelles sont creuses, pour donner vn chemin seur à la moëlle de l'espine, laquelle comme vn ruisseau coulant du cerueau, a esté faite pour la generation et distribution des nerfs qui deuoient donner sentiment et mouuement à toutes les parties situées au dessous de la teste : desquels sort par les trous de chaque roüelle une coniugation. Aussi il y a des veines et arteres qui y entrent dedans pour les nourrir et viuifier. D'auantage faut entendre que la face posterieure de l'espine dorsale est diuisée en quatre parties, appelées apophyses et epiphyses : dont les vnes montent en haut, les autres descendent en bas, et d'autres qui sont à trauers, et les autres au milieu, comme crestes et espines : à cause de quoy a esté appelée Espine, pour ses forjettures qui sont aiguës comme espines, à l'extremité desquelles il y a des cartilages. Et no-

teras icy, que la premiere vertebre n'a point de creste, pource que les muscles qui meuuent la teste occupent le lieu où elle deuoit naistre.

Or l'vtilité de l'espine auec ses apophyses sert comme de bouleuert et fortification à la moëlle spinale, la couurant et enueloppant de toute part contre les iniures externes. Aussi elle est comme la carine et fondement du corps et principalement l'os sacrum, lequel est le plus grand de toutes les vertebres, et au plus bas d'icelles, comme leur fondement: semblablement soustient l'os de la hanche. Toutes les vertebres vont tousiours en diminuant: et estoit (comme dit Galien) raisonnable que celles qui sont sur les autres soient moindres que celles qui sont dessous, veu que ce qui est porté et soustenu, doit estre moindre que ce qui porte et soustient. Voila pourquoy elles sont basties comme vn clocher. Les apophyses laterales des vertebres du metaphrenum ont d'abondant vne autre vtilité, qui est d'appuyer et eniointer les os des costes.

Entre les vertebres y a des cartilages, et vn humeur glaireux qui les abreuue et humecte (semblable à celuy de qui presque toutes les iointures de nostre corps sont lubrifiées et glissantes) pour les rendre plus obeïssantes à leur mouuement, qui se fait en deuant et non en derriere, comme nous auons dit, à fin que les actions de l'homme se facent mieux: et pareillement pour ce que la grande veine caue et grande artere, qui sont couchées sur icelles, eussent esté trop tendues et se fussent peu rompre, si elles se fussent ployées en arriere. A ceste cause les eniointures des vertebres sont en la partie posterieure, et non à l'anterieure, et sont liées ensemble par certains ligamens bien forts l'vne auec l'autre. Or maintenant ie laisseray plusieurs autres discours que fait Galien au liure treiziéme *De l'vsage des parties*, parlant de l'espine, et diray auec luy qu'en nostre corps rien n'y est fait temerairement, mais auec grande industrie et artifice, par la sagesse admirable du divin et grand Architecte, qui est le Dieu viuant, sans qu'aucune chose y soit superflue ou manque.

CHAPITRE XIII.

DE LA LVXATION DE LA TESTE AVEC LA PREMIERE VERTEBRE DV COL.

La teste est assise sur le col, et en la base d'icelle il y a deux apophyses ou eminences pres le grand trou par lequel passe la moëlle spinale, lesquelles sont receues par deux cauités qui sont en la premiere vertebre du col: et icelles aucunesfois se desioignent et separent desdites cauités, et font luxation en la partie posterieure: à raison de quoy l'espine medullaire est foulée, pressée, et estendue: et lors le menton du malade touche à la poitrine, et ne peut rien aualer, ny parler: et meurt subitement, non par la faute du Chirurgien, mais par la grandeur du mal, qui est du tout incurable.

CHAPITRE XIV.

DE LA LVXATION DES VERTEBRES DV COL.

Il se peut semblablement faire luxation complette ou incomplette aux autres vertebres du col. Si elle est

complette, subitement la mort s'ensuit si elle n'est promptement reduite, à cause que la nucque et les nerfs (principalement ceux qui seruent à la respiration) sont comprimés et serrés, dont l'esprit animal n'y peut reluire : et subit y suruient inflammation, squinancie, et difficulté de respirer.

Quelquesfois aussi ladite luxation est incomplette, ce qui peut aduenir à toutes vertebres, à sçauoir, quand elles sont peruerties en la partie anterieure ou posterieure. Le signe qu'elle est incomplette, est que le col demeure tors, et le malade a le visage liuide, et difficulté de parler et respirer.

Le moyen de reduire icelle luxation, soit complette ou incomplette, c'est qu'il faut faire asseoir le malade en vne chaire basse, et qu'vn seruiteur luy presse sur les espaules, et le Chirurgien prendra sa teste aux costés des oreilles auec les deux mains, et l'esleuera en haut, en tournant et virant de costé et d'autre, iusqu'à ce qu'elle soit reduite. Le signe qu'elle sera reduite, est que le malade sentira promptement allegement de douleur, et pourra tourner la teste de costé et d'autre. Apres la reduction faite, faut faire pencher la teste du costé opposite à la luxation, et lier le col autour de la iointure de l'espaule : et en ce faisant se faut garder de trop lier et serrer la gorge, de peur d'empescher la respiration et transglutition.

CHAPITRE XV.

DE LA LVXATION DES VERTEBRES DV DOS.

Les vertebres du dos se peuuent luxer en quatre manieres : à sçauoir, anterieure, posterieure, à costé dextre, et senestre. Le signe qu'elles sont luxées en la partie anterieure, est qu'on voit qu'elles sont enfoncées en dedans. Lors qu'elles sont luxées en la partie posterieure, elles sont trouuées gibbeuses, c'est-à-dire, plus haut esleuées par dehors qu'elles ne doiuent : quand elles sont luxées aux costés, on y voit vne eminence contre nature.

Les vertebres deuiennent gibbeuses de cause interne ou externe : ce qui est commun à toutes luxations.

La cause interne est vne fluxion d'humeurs, enuoyés sur les roüelles de l'espine et sur leurs ligamens, ou de tout le corps, ou de quelque partie : ou l'imbecillité mesme des roüelles et ligamens qui amassent telles superfluités : ou douleur qui les y attire.

La cause externe est pour tomber de haut sur choses dures, ou par coups orbes, et de se pencher et courber sur le deuant : ce qu'on voit aux vignerons, paueurs, et autres manieres de gens qui gaignent leur vie en se fort ployant, comme nous auons dit cy deuant. Aussi à ceux qui ont vne luxation exterieure de l'os femoris, qui n'a peu estre reduit, pource qu'en cheminant le malade se panche, et appuye sa main sur la cuisse, il se fait que par vne accoustumance les vertebres se courbent. Telle disposition se fait pareillement aux vieux qui se panchent sur le deuant.

Or les vertebres ne sont gueres poussées de la partie posterieure à l'anterieure, si ce n'est à grande violence : et encore les ligamens peuuent plustost se rompre que de se tant estendre : et telles luxations sont mortelles, à cause que la moëlle spinale est offensée par la compres-

sion : et estans ainsi pressées, les parties sont rendues stupides et insensibles. Donc si les vertebres sont luxées par dedans, la reduction ne se peut iamais faire, pource qu'on ne peut les repousser par le ventre pour les reduire en leur lieu. Il suruient aux malades difficulté d'vriner, et ietter les autres excremens du ventre : aussi leur aduient aux cuisses vn refroidissement et abolissement de sentir et mouuoir : et à aucuns l'vrine et autres excremens sortent inuolontairement : et aussi quelquesfois sont retenus du tout : combien que non seulement tels accidens aduiennent aux luxations, mais aussi par playe et fracture [1]. Or quand l'espine est luxée en la partie interieure, elle induit les accidens dessusdits, parce que les nerfs qui procedent de la moëlle vont et se disseminent plus aux parties interieures qu'exterieures : parquoy ils sont plus pressés : et pareillement la moëlle spinale, ensemble toutes les parties qui ont connexion et consentement auec elle, s'enflamment : dont la vessie ne peut plus ietter l'vrine. La stupeur prouient à cause que la faculté animale (pour la compression des nerfs, ensemble de la dure et pie-mere) ne peut reluire par iceux : dont s'ensuit necessairement difficulté de sentir. Alors la vessie et les intestins ne font plus leur action naturelle, qui est d'ouurir et astreindre : dont la mort s'ensuit.

Quand l'espine est luxée en la partie exterieure, elle ne cause point ces accidens susdits, pource qu'elle ne fait point compression à la medulle spinale ny aux nerfs.

[1] Galien sur la sent. 51. de la 3. sect. du *Liure des articles.* — A. P.

CHAPITRE XVI.

LA MANIERE DE REDVIRE L'ESPINE LVXÉE EN LA PARTIE EXTERIEVRE.

Pour reduire les vertebres gibbeuses, c'est-à-dire, luxées en la partie exterieure, faut situer le malade sur vne table, le mettant sur le ventre, et le faut estendre au long d'icelle, et le lier commodément par dessous les aisselles et au dessus des hanches, auec la tierce partie d'vne nappe. Pareillement luy faudra lier les cuisses et les pieds : puis sera tiré en haut et en bas, et estendu le plus qu'on pourra, sans toutesfois grande violence : car où telle extension ne se feroit, il seroit impossible de reduire la vertebre luxée, à cause des apophyses qui sont receues et reçoiuent pour s'entretenir les vnes les autres. Apres l'extension deuëment faite, le Chirurgien poussera de ses mains en dedans la vertebre qui fera eminence.

Et si on ne la peut reduire en ceste maniere, il faut enuelopper auec du linge deux bastons de grosseur d'vn doigt, et de longueur de quatre, plus ou moins, et les appliquer aux costés des vertebres luxées, et presser seulement sur icelles, pour les ietter dedans leur apophyse articulatoire, ainsi qu'il t'est demonstré par ceste figure [1].

[1] Je n'ai trouvé ce procédé dans aucun auteur antérieur ni même contemporain ; en sorte qu'on peut en rapporter l'invention à Paré. Il est fort douteux cependant que jamais on soit parvenu par ce moyen à réduire une luxation des vertèbres; bien plus, la luxation des vertèbres dorsales est encore à observer.

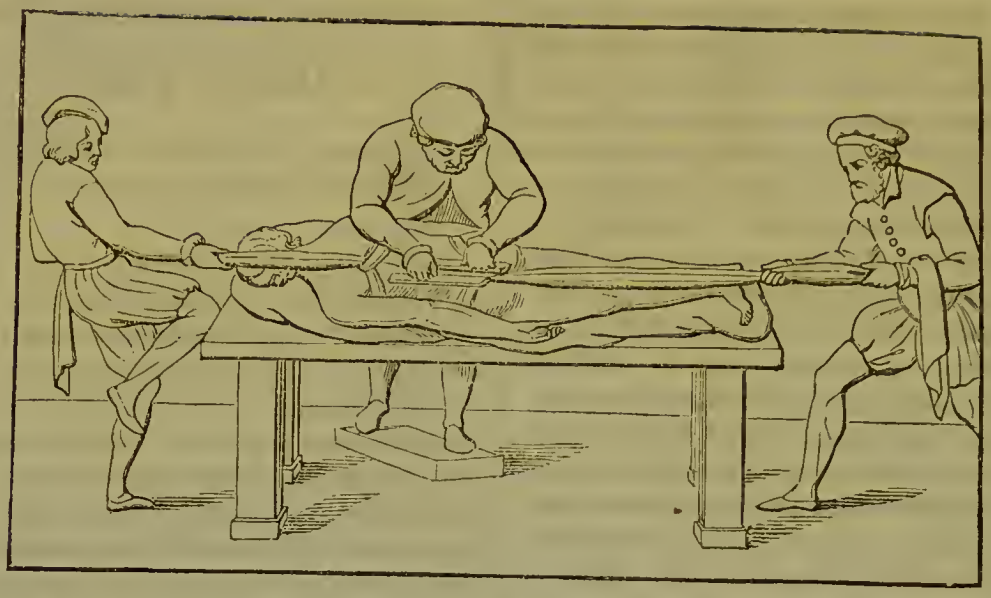

Et ne faut toucher ny presser sur les apophyses qui sont au milieu ,. de peur qu'on ne les rompe.

On connoistra la vertebre estre reduite, quand elle sera egale aux autres qui luy sont proches. Apres la reduction faut lier et presser la partie, et y mettre des astelles ou platines de plomb accommodées à ce faire: lesquelles seront si bien appropriées, qu'elles ne pressent nullement sur l'areste des spondyles, mais seulement aux costés. Aussi faut faire situer le malade sur le dos, et y tenir longuement les astelles, de peur qu'il ne se face reiteration de luxation.

CHAPITRE XVII.

DE LA LVXATION DES VERTEBRES FAITE DE CAVSE INTERNE.

Les vertebres se luxent pareillement de cause antecedente, qui se fait par l'imbecillité naturelle des parties, principalement du ligament nerueux par lequel toutes les vertebres sont liées ensemble. Or cedit ligament est plein d'vn humeur glaireux et glutineux, que Nature a engendré autour desdites vertebres, ainsi qu'és autres articles, à fin que leur mouuement soit plus libre. Cestuy ligament ne va iusques à la moëlle de l'espine, et lie seulement les vertebres par dehors : mais il y a vn autre, dont la moëlle de l'espine est toute enuironnée, outre la Pie et Dure mere, à fin qu'elle ne soit offensée par les vertebres quand elles se meuuent, laquelle naist du Pericrane à l'endroit qu'il est conioint auec la premiere vertebre du col.

Or quelquesfois il se fait mixtion de grande fluxion d'vn autre humeur contre nature, froid, crud, gros, visqueux et glutineux, dont s'engendre vne tumeur qui fait distension des nerfs qui sortent des vertebres, et principalement des ligamens qui les lient. Ie dis principalement des ligamens : car il ne faut pas estimer que les nerfs qui sortent de la moëlle, puissent tirer auec eux les vertebres et les luxer, parce qu'ils

sont si petits et mols qu'ils ne le peuuent faire. Or les ligamens estans fort distendus et tirés vers la tuberosité et tumeur noüeuse, tirent à soy les vertebres, à sçauoir, au dedans ou dehors, à dextre ou senestre, et par consequent les luxent. S'il y a des tumeurs ou nodosités au dedans et au dehors, l'espine sera tournée des deux costés, à sçauoir, au dedans et au dehors, et aux costés : et voit-on alors l'espine estre tournée en figure d'arc, ou de S, ou d'autre figure, qui sera faite selon que les vertebres seront deplacées de leur lieu naturel. Les Grecs ont donné certains noms à telles deloueures, à sçauoir, *Cyphosis*, *Lordosis*, *Scoliosis* : qui nous ont esté interpretés par monsieur Dalechamps en sa *Chirurgie françoise*. *Cyphosis*, est la bosse releuée en dehors : *Lordosis*, est enfonceure baissée en dedans : *Scoliosis*, est entorseure, ou bosse non droite, mais tournée et entorsée, c'est-à-dire, iettée à dextre ou à senestre.

Les causes qui font ainsi desioindre les vertebres, sont cheutes, contusions, l'habitude de tout le corps trop humide, qui enuoye sur icelles des humeurs glaireux et visqueux qui les amollissent, lubrifient, et relaschent. On voit cecy aduenir aux ieunes enfans, à cause de leur trop grande humidité et tendresse : comme (pour exemple) on voit qu'on plie facilement vne verge humide et verde. Aussi il aduient par la faute de leurs nourrices, qui estreignent aux filles la poitrine et les costes, à l'intention de leur faire à l'aduenir le corps gresle, et les hanches esleuées : car par telle faute les os de la poitrine sont contraints de se ietter trop en deuant ou en arriere, dont s'ensuit gibbosité et bosse : et quelquesfois vne espaule ne croist pas et demeure amaigrie, et l'autre croist et s'engrossit par trop. D'auantage la nourrice peut encores faire faute au coucher de l'enfant, qui le couche plustost sur les costes que sur le dos[1]. Aussi au leuer : car si venans à leuer leurs enfans, elles les prennent seulement par les pieds sans soustenir le dos de l'autre main, à la longue viendra luxation aux vertebres, à raison de la pesanteur des parties superieures au regard des inferieures. Ce qui a principalement lieu aux petits enfans, à raison qu'ils croissent plus en teste qu'en tout le reste du corps.

CHAPITRE XVIII.

PROGNOSTIC.

Si en l'aage d'enfance les vertebres du Metaphrene sont voutées, les costes ne croissent point ou peu en large, mais se forjettent en deuant : et partant la poitrine ou le sternum perd sa largeur conuenable et s'aiguise en pointe. Parce aussi que les costes sont peruerties de leur situation naturelle, les malades deuiennent asthmatiques, ne pouuans auoir librement leur inspiration et expiration naturelle, à cause que les poulmons sont pressés, et les muscles qui seruent à la respiration : et partant sont contraints, pour mieux auoir leur haleine, et tenir le col flechi en arriere : ce qui leur fait monstrer la gorge grosse en deuant : aussi pour l'angustie et stricture de la trachée artere, par laquelle l'air entre et sort és poulmons, ils respirent auec bruit,

[1] Le chapitre se termine ici dans l'édition de 1575 ; le reste est de 1579.

et en dormant soufflent. Ils sont aussi sujets à defluxions sur les poulmons : et dit Hippocrates qu'ils ne viuent pas longues années [1].

Si les vertebres des lombes sont forjettées en la partie interieure, les malades sont sujets à maladie des reins et de la vessie : aussi leurs iambes leur deuiennent plus gresles : la barbe et le poil du penil sort plus tard, et en moindre quantité : et sont pareillement moins fertiles à procreer lignée, que si le vice estoit à celles du Metaphrene.

Les gibbosités qui viennent des causes exterieures, sont aucunes fois curables : mais celles qui sont faites de causes interieures, sont incurables, si on n'y pouruoit au commencement par grande methode. Parquoy les bossus qui viennent de cause hereditaire, c'est-à-dire de pere et mere bossus, sont du tout incurables.

Aussi quand l'espine est gibbeuse en enfance, et auant que le corps soit parfaitement creu ou agrandi, elle ne croist plus : mais les bras et les iambes se parfont. Est ne faut s'emerueiller de cela : car à cause que les veines, arteres et nerfs sont peruertis de leur propre lieu, aussi qu'à grande difficulté les esprits y peuuent reluire, necessairement l'aliment n'y paruient pas en telle quantité qu'il deuroit : dont il s'ensuit emaciation, c'est-à-dire, amaigrissement : mais si le corps a acquis ses trois dimensions, c'est-à-dire qu'il ne croisse plus, les parties de l'espine deuiennent seulement emaciées : mais les parties lointaines, comme les bras et les iambes, sont du tout sans mal. Car les vertebres ainsi viciées ne gastent pas tout le corps, mais seulement les parties qui luy sont prochaines.

Il nous reste à parler maintenant de la moëlle de l'espine, laquelle se peut par vn grand mouuement esbranler, sans que les vertebres soyent luxées. Ce mal se peut appeller *commotion* ou *concussion :* lequel se fait quand elle se deprime de son lieu où elle adhere. Les causes sont pour tomber de quelque lieu haut en bas, ou par quelque grand coup orbe, ou pour auoir eu l'astrapade. Peu reschappent à qui tel accident aduient, pour plusieurs raisons que le Chirurgien dogmatique peut bien excogiter et sçauoir [1]. I'ay differé iusques icy vn point fort considerable pour le prognostic de la luxation des vertebres : c'est que plus il y a de vertebres luxées, moins est dangereuse la luxation : la raison est, qu'en tel cas la moëlle spinale n'est pas si pressée que quand il n'y a luxation que d'vne vertebre : à raison que la luxation de plusieurs vertebres fait en la moëlle vn angle obtus, et celle qui n'est que d'vne, y fait vn angle aigu. C'est ce que tant de fois repete Hippocrates en la sect. 3. du liure *des articles*, que la luxation orbiculaire de l'espine est moins dangereuse que l'angulaire.

CHAPITRE XIX.

DE LA LVXATION DE L'OS COCCYX, CAVDÆ, OV QVEVÉ.

L'os *caudæ* se luxe en dedans pour tomber violentement sur le croupion, ou par quelque coup orbe.

Le signe qu'il est luxé est quand

[1] Hippocrates sect. 3. du *Liure des articles* depuis la sent. 6. — A. P.

[1] Le chapitre finit ici dans l'édition de 1575; le reste a été ajouté en 1579.

le malade ne peut mettre le talon vers la fesse, mesmes ployer le genoüil qu'à grande peine et difficulté : et va à ses affaires auec douleur : et ne se peut tenir assis, si ce n'est sur vne chaire percée.

Pour le reduire, il faut mettre le doigt dans le siege, tant qu'il soit apposé à l'endroit du lieu affecté, ainsi qu'auons dit en sa fracture : puis on esleuera ledit os vers les parties superieures auec force, et de l'autre main on l'egalera en son lieu exterieurement : puis sera traité par remedes cy dessus mentionnés. Il est affermi en vingt iours : durant lesquels si le malade se leue du lit, faut qu'il soit assis en vne chaire percée, de peur de faire reiteration de la luxation.

CHAPITRE XX.

DE LA LVXATION DES COSTES.

Les costes par vne grande contusion se peuuent desioindre et luxer aux costés des vertebres où elles sont iointes, et estre poussées au dedans : dequoy les anciens n'ont point parlé : toutesfois ils confessent que tous les os en general se peuuent peruertir de leurs iointures.

Le signe qu'elles sont luxées aux costés, est qu'auec les doigts on trouue vne inegalité, à sçauoir, cauité d'vn costé, et extuberance de l'autre : et lors qu'elles sont poussées au dedans, on trouue vne cauité au lieu où elles adherent aux vertebres.

Telles luxations causent plusieurs et diuers accidens, à sçauoir, difficulté de respirer, à cause que leur mouuement est empesché, ioint aussi que le malade ne se peut ployer et dresser. Et pour la contusion faite sur icelles, la chair contuse deuient boursouflée, pituiteuse, muqueuse, et glutineuse, pour les raisons qu'auons declarées en la fracture d'icelles. Doncques pour obuier à tels accidens, faut promptement faire la reduction, puis on remediera à ceste boursoufleure.

Si la luxation est faite au costé superieur des vertebres, on fera tenir le malade debout, ayant les bras suspendus à quelque porte ou fenestre : puis on comprimera sur l'eminence de la coste luxée, tant qu'elle soit reduite en son lieu. Au contraire, si la luxation est faite du costé inferieur, faut que le malade se ploye, ayant les mains sur les genoux : puis le Chirurgien poussera sur l'eminence tant qu'elle soit reduite. Et si la luxation est faite en la partie interieure, il n'est possible qu'elle soit reduite par la main du Chirurgien, non plus que la luxation des vertebres faite en dedans, pour les raisons susdites.

CHAPITRE XXI.

DE LA DEPRESSION OV ENFONCEVRE DV STERNVM[1].

Le sternum peut estre deprimé et enfoncé au dedans par vn grand coup orbe : ce que i'ay veu aduenir par vn coup de mousquet, le malade estant

[1] J'ai rétabli dans le texte ce chapitre 21, qui se lit dans l'édition de 1575 et a été rejeté de toutes les autres. Des deux paragraphes qui le constituent, le premier a trait à une histoire déjà rapportée avec plus de détails au *Liure des fractures*, chap. 10; et le second se lit au livre deuxième de l'anatomie, chap. 1. Voyez t. I, p. 176. Mais il était ici plus à sa place, et c'est pour cela que j'ai suivi le texte de l'édition de 1575.

armé, dont sa cuirasse fut enfoncée, et par consequent le sternum.

Ie ne veux à ceste heure oublier et dire l'abus et deception d'aucuns, qui tiennent que le cartilage xyphoïde, appellé du vulgaire la fourchette, se luxe et tombe : qui est vne chose faussement inuentée : car iamais ne peut tomber ny se deplacer. Parquoy en cest endroit ie n'en veux faire aucune mention.

CHAPITRE XXII.

DE LA LVXATION DE L'ESPAVLE.

Il se fait facilement luxation en l'espaule, parce qu'en ceste iointure les ligamens sont lasches, et la cauité de l'omoplate peu caue, et de toutes parts egale et lissée, c'est-à-dire, polie, et pareillement la teste de l'auant-bras : ce qui se fait par le moyen des cartilages, et de certain humeur glaireux qui la lubrifie et humecte : ioint aussi qu'il n'y a point de ligament en ceste iointure d'os en os, comme il y a en la hanche et au genoüil. Et telle chose a esté faite par la prouidence de Nature, à cause qu'icelle ne fait seulement extension et flexion, comme le coude, mais fait d'auantage : c'est qu'elle contourne le bras circulairement, en figure supine, et prone, et en toutes parts.

L'os adiutoire, que Hippocrates appelle l'auant-bras, se peut luxer en quatre manieres, c'est à sçauoir, en la partie superieure, inferieure, anterieure, et exterieure[1] : iamais en la posterieure, à raison de la cauité du palleron qui reçoit la teste de l'auant-bras : iamais aussi en l'interieure partie de la iointure, tant pour le grand et fort muscle deltoïde qu'elle a par dessus, que la creste du palleron et de l'acromium qu'elle a tirant vers le col, et l'apophyse ancyroïde qu'elle a tirant en dedans.

Communément et le plus souuent elle se fait en la partie inferieure : partant nous la descrirons premierement. Doncques le signe que la luxation est faite en la partie inferieure, est qu'on trouue vne cauité sur l'espaule : et l'extremité de l'omoplate, nommée acromium, se trouue estre aiguë et auancée en dehors, parce que la teste du haut du bras est descendue sous l'aisselle, qui y fait vne eminence. Le coude se iette en dehors, et s'escarte des costes : toutesfois l'approchant de force, on le fait ioindre et toucher à icelles. Aussi il est[1] plus difficile au malade de l'auancer en deuant, que le retirer en derriere : d'auantage le bras est plus long[2]. Pareillement le malade ne

[1] Galien, sur la sent. 1. et 2. du *Liure des articles*.—A. P.

Il y a eu ici une variation importante dans le texte. En 1575, Paré admettait des luxations *en la partie superieure, inferieure. anterieure et* POSTERIEVRE ; et en conséquence, les remarques qui suivent sur l'impossibilité de la luxation *posterieure* et même sur l'*anterieure* n'existaient pas. La dénomination de luxation en arrière venait sans doute à l'auteur de son éducation première, et il l'avait vue dans Guy de Chauliac. On peut penser qu'il se corrigea dans l'édition de 1579, soit par la lecture du texte de Galien, qu'il cite ; ou encore par les réflexions de Dalechamps sur le texte de Paul d'Egine, où l'on retrouve d'ailleurs les doctrines de Galien.

L'édition de 1575 dit : *aussi il est plus loin que l'autre, et plus difficile*, etc.

[2] Le texte a subi ici un changement singulier. En 1575 et en 1579, on lisait : *le bras est plus court;* ce n'est qu'à partir de l'édi-

peut leuer le bras sur l'autre espaule, ny porter sa main à la bouche, et sent douleur quand il manie son bras en quelque maniere que ce soit, pource que les muscles sont pressés et tendus, et aucunes de leurs fibres sont rompues. Et ce signe n'est pas seulement particulier pour la partie inferieure, mais pour les luxations faites en toute autre partie de l'espaule.

Il faut icy entendre, que le signe de ne pouuoir leuer le bras ny l'estendre, n'est certain pour conclure la luxation[1]. Car cela peut aussi venir d'autre cause, comme contusion, fracture, inflammation, playe, aposteme, ou scirrhe, ou quelque fluxion faite sur les nerfs qui naissent des vertebres du col pour estre distribués au bras.

Or il y a six manieres de reduire la luxation, quand elle est faite en la partie inferieure. La premiere, auec le poing ou les doigts. La seconde, auec l'espaule mise sous les aisselles : lesquelles deux conuiennent à la desloüeure recente, et facile à reduire, comme aux ieunes enfans, et femmes, et ceux qui sont peu charnus, et generalement qui ont vne habitude mollasse et pituiteuse. La troisiéme, auec le peloton de fil poussé par le talon. La quatriéme, auec vne pelote, iettant le bras sur vne barre de bois, ou sur vne courge, ou autre chose semblable, soustenue par deux seruiteurs, ou entre deux colomnes, ou sur vne porte. La cinquiéme, auec l'eschelle. La sixiéme, auec le *ambi*[1]. Toutes lesquelles nous descrirons maintenant.

Et en quelque maniere qu'elle soit luxée, faut pour la reduire tirer le bras en bas vers la terre[2].

CHAPITRE XXIII.

LA PREMIERE MANIERE DE REDVIRE L'ESPAVLE, AVEC LE POING OV LES DOIGTS IOINTS ENSEMBLE.

Il faut premierement tenir fermement le malade au dessus de la iointure de l'espaule, par vn homme assez fort : secondement, luy faire tirer le bras par vn autre au dessus du coude contre bas, tellement que la teste de l'auant-bras soit posée vis-à-vis de sa boëtte. Ayant tiré suffisamment, le Chirurgien haussera et poussera de ses mains ou de son poing, l'os dedans sa cauité.

Et icy noteras, qu'aux luxations recentes, et aux ieunes, et aux peu charnus, et à ceux qui sont de temperament mollasse, lors qu'on fait suffisante extension, la teste de l'os estant desueloppée d'entre les mus-

tion de 1535 que Paré a remis, *le bras est plus long*. D'où est venue cette correction? Celse avait écrit que le bras était allongé; et le traducteur latin de Paré, se trouvant entre l'autorité du texte qu'il traduisait et l'autorité de Celse, préféra cette dernière, et se permit cette incroyable licence de traduire *le bras plus court* par *brachium longius*. Cette licence eut d'ailleurs un plein succès, et peut-être A. Paré avait-il été consulté à cet égard; quoi qu'il en soit, il est certain qu'en 1585 il a mieux aimé suivre son traducteur que son propre texte. Mais que devient dans tout ceci l'autorité de l'observateur ?

[1] *Belle annotation.* — A. P.

[1] L'édition de 1575 écrit *le lambin*; mais ce paraît être une faute d'impression qui a été corrigée dès 1579.

[2] Cette dernière phrase n'a été ajoutée qu'en 1585. Du reste on la retrouvera plus bas au chapitre 28.

cles, et autres parties qui la comprimẽt, lesdits muscles de ceste partie soudain lachés aident à reduire l'os[1] : ce que i'ay conneu quelquesfois : car ne faisant seulement qu'vne preparation en tirant et haussant vn peu le bras, la reduction se faisoit sans y penser : ce qui se faisoit par le moyen des muscles qui se retiroient vers leur principe, et ce faisant tiroient l'os en sa boëtte.

Et si par ce moyen la main n'est suffisante, tu attacheras l'espaule du malade par le lien qu'auons cy dessus figuré, contre vn pilier, ou tenu par derriere par vn fort homme : puis le bras du malade sera lié au dessus du coude auec vn escheueau de fil, lequel sera attaché auec vne corde, et tiré par la moufle qu'auons pareillement descrite cy dessus, et vn seruiteur tirera la corde tant et si peu qu'on voudra. Puis le Chirurgien aura vne seruiette, ou autre lien, qui sera passé sous le bras du malade, assez pres de la deloüeure, lequel sera passé sur le col du Chirurgien, à fin qu'il esleue le bras en haut : et de ses deux mains reduira l'os en son lieu, en tournant le bras vers la poitrine du malade, comme tu vois par ceste figure.

Apres la reduction, faut appliquer sur toutes les parties voisines de l'espaule vn medicament fait de *folle farine, bol armene, myrtiles, encens, poix resine, alum*, subtilement pulverisés, et incorporés auec blanc d'œufs. Et faut mettre sous l'aisselle vn peloton de laine ou de coton, ou vne compresse de drapeau trempée en huile rosat ou de myrtile, auec vn peu de vinaigre, et vn peu d'onguent rosat refrigerant de Galien, de peur qu'elle ne tint au poil, s'il y en auoit. Apres on fera la ligature large de cinq doigts, ou plus ou moins, selon la grosseur du malade, et longue de deux brassées ou plus, laquelle sera à deux chefs : commençant le bandage par le milieu d'icelle, iettée sous l'aisselle, et menée par dessus l'espaule

[1] *Point notable.* — A. P.

malade, puis par dessous l'autre aisselle, de sorte que ses reuolutions se croisent en forme de croix S. André, et faire tant de tours qu'il sera besoin. Apres on attachera le bras contre les costes, et sera situé en escharpe assez haut en figure d'vn angle droit, tenant la main pres l'espaule saine, à fin que l'os recentement remis ne tombe de rechef hors de sa boëtte : et ne faudra remuer l'appareil de quatre ou de cinq iours, s'il n'y suruient quelque accident.

CHAPITRE XXIV.

AVTRE MANIERE DE REDVIRE L'ESPAVLE AVEC LE TALON, LORSQVE LE MALADE NE SE POVRROIT TENIR DROIT NY ASSIS.

Faut faire coucher le malade contre terre sur quelque couuerture ou matelas : puis on luy mettra sous l'aisselle vn peloton de fil, ou vne pelote de cuir remplie de bourre ou de coton, de grosseur proportionnée à la capacité de l'aisselle, à fin que du talon on puisse mieux pousser l'os en sa place. Car lors qu'on tire le bras, il se fait plus grande cauité en l'aisselle, à cause des tendons et des muscles qui sont des deux costés. Puis le Chirurgien s'asserra vis-à-vis du malade au deuant du bras desloüé. Et si c'est l'espaule droite, il accommodera le talon de son pied droit sur la pelote : et si c'est l'espaule gauche, il accommodera le talon du pied gauche. Puis apres il empoignera le bras du malade, et le tirera vers les pieds, et auec le talon il poussera fort contre l'aisselle. Et pendant que cela se fait, il y aura vn seruiteur par derriere la teste du malade, lequel haussera le bras auec quelque seruiette deliée, ou quelque lien ou courroye propre à ce faire, et posera la plante de son pied sur l'espaule du malade, et la poussera en bas. Et d'auantage pour bien faire, il y aura vn autre seruiteur assis de l'autre costé, qui tiendra le corps et le bras sain du malade, à fin qu'il n'obeïsse, et ne soit esleué ny tourné çà et là lors qu'on fera la reduction, comme tu vois par ceste figure.

Autre maniere de reduire l'espaule[1].

Il faut mettre l'aisselle du malade sur le bout aigu de l'espaule d'vn homme assez fort, et plus grand que le malade, ou qu'il aye quelque chose sous ses pieds pour-le hausser : et luy tirera le bras vers sa poitrine, en sorte que le corps du malade demeurera suspendu. Et si le malade est fort leger, il faut que quelqu'vn pesant suffisamment pour luy donner contrepois, se pende et branle sur iceluy : et par ce moyen le bras estant ainsi tiré contre-bas, et esbranlé en tournant et virant en la partie contraire, faisant cela auec l'aide du Chirurgien, qui pressera l'espaule du malade contre-bas, la reduction sera faite : comme tu vois par ceste figure.

[1] Ce titre existe dans toutes les éditions sans former de chapitre séparé ; et je l'ai laissé ainsi bien qu'il soit tout-à-fait en dehors du titre officiel du chapitre. Mais il y aurait eu trop à faire si j'avais voulu partout rétablir un ordre rigoureux, qui n'était point dans l'habitude de l'auteur ; et déjà dans le chapitre précédent il a décrit le procédé du moufle, tandis que le titre n'annonce que le procédé du poing ou des doigts.

Je noterai en passant que la planche précédente manque dans l'édition de 1585.

CHAPITRE XXV.

AVTRE MANIERE DE REDVIRE L'ESPAVLE.

On prend vn baston assez plat, comme vne courge (dont les chambrieres de Paris portent deux seaux d'eau sur leurs espaules) de largeur de deux pouces, et long enuiron d'vne toise : au milieu duquel sera attaché vn peloton de fil ou vn esteuf, de grosseur conuenable à l'aisselle : et à chacun costé y aura vne cheuille esleuée, qui engardera que l'espaule ne vacille en çà ou en là. Puis y aura deux hommes plus grands que le malade (ou pour le moins auront quelque chose sous leurs pieds, qui les haussera tant que besoin sera) et tiendront le baston sur leurs espaules. Puis le malade posera son aisselle sur le peloton, et le Chirurgien tirera fort le bras contre-bas, de façon que le malade demeurera suspendu sur le baston. Adonc la reduction se fera, comme tu vois par ceste figure suyuante : en laquelle tu vois aussi le baston, auecques le peloton et les cheuilles.

On peut nommer ce baston, *courge*[1].

[1] Tous les procédés décrits jusqu'ici, à l'exception du moufle, se retrouvent dans Hippocrate, et les figures mêmes avaient été données par Vidus Vidius dans son édition des commentaires de Galien, et par le traducteur de cette édition. Le bâton est un de ces procédés anciens, mais la modification du bâton en *courge* appartient à Paré.

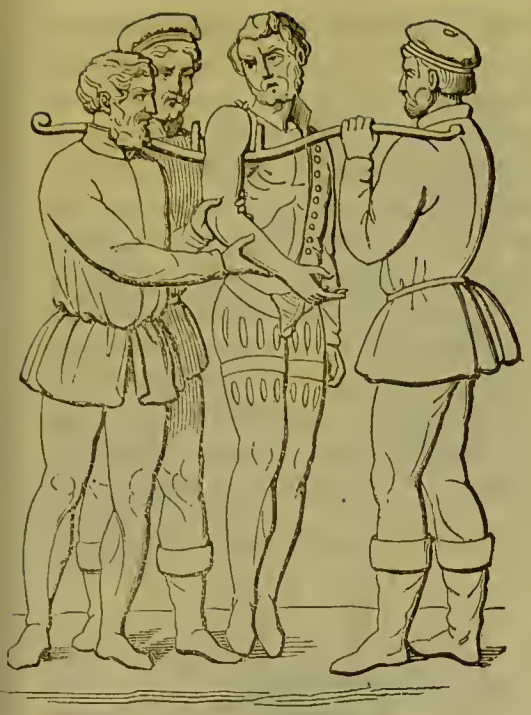

CHAPITRE XXVI.

LA CINQVIÉME MANIERE DE REDVIRE L'ESPAVLE, AVEC VNE ESCHELLE [1].

On la reduit pareillement auec le degré d'vne eschelle, comme il s'ensuit. Il faut attacher sur l'eschelon quelque chose ronde, comme vn peloton de fil, de grosseur qu'il puisse entrer dessous l'aisselle du malade, comme auons dit : puis on le fera monter sur vne petite escabelle, et luy liera-on les deux iambes ensemble, et le bras sain derriere le dos, à fin qu'il ne prenne et se remette sur l'eschelle quand on fera la reduction : puis faut poser l'aisselle du malade droittement sur le peloton, et luy commander d'approcher son corps tant qu'il luy sera possible contre l'eschelon : autrement il y auroit danger de rompre l'os du haut du bras, sans reduire la luxation. Aussi ne faut que le malade pose sa teste entre les eschelons. Puis on liera le bras luxé au dessus du coude auec vn escheueau de fil, ou autre lien propre à ce faire : et vn seruiteur le tirera fort contre-bas, et tout à l'heure vn autre seruiteur luy tirera l'escabelle de dessous ses pieds, de façon qu'il demeurera tout suspendu à l'eschelle. Ainsi l'os sera reduit ou de soy-mesme, ou auec l'aide du Chirurgien, qui poussera l'espaule contre-bas, en branlant le bras d'vn costé et d'autre. L'os reduit, tout à l'instant on remettra vne autre escabelle sous les pieds du malade, à fin qu'il puisse retirer son bras de dessus l'eschelle plus aisément, car s'il le releuoit trop contre-mont, il y auroit danger que l'os recentement remis sortit de rechef de sa place [1].

Tu peux connoistre l'industrie de reduire l'espaule par ceste figure de l'eschelle : laquelle doit estre toute droitte, et non en autre figure [2].

[1] Vous remarquerez que cette *cinquiéme maniere* est au moins la sixième ; car nous venons de parcourir successivement *le poing ou les doigts, le moufle, le talon, l'épaule* et *le bâton*. Peut-être l'un de ces procédés avait-il passé sous silence dans l'édition partielle de 1572 ; mais ils se trouvent déjà tous dans la première édition des Œuvres complètes en 1575.

[1] On lit un exemple d'une récidive arrivée de cette manière dans les observations de Delamotte.

[2] Ce procédé, comme celui de la porte qui viendra après, remonte également à Hippocrate.

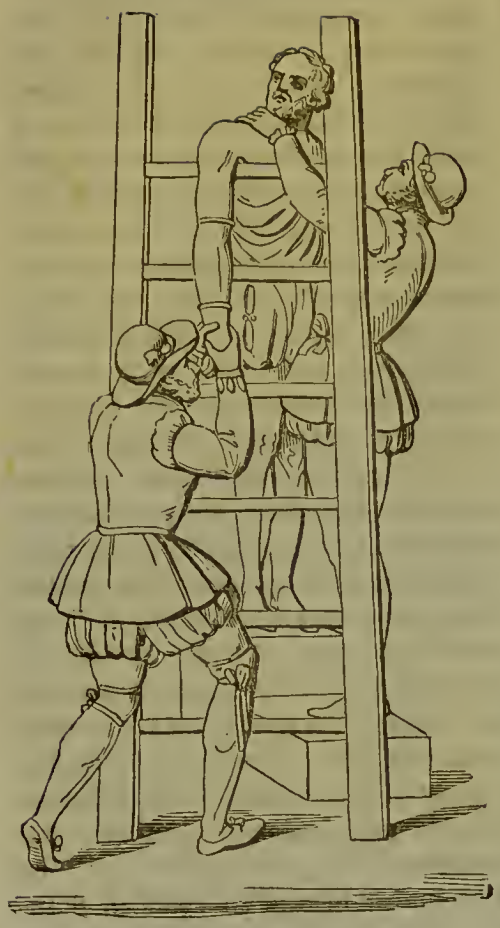

Ie ne veux en ceste endroit laisser en arriere l'astuce et inuention du Chirurgien de monseigneur le Duc de Lorraine, nommé Nicolas Picart[1], lequel fut appellé en vn village pres Nancy, pour reduire vne luxation de l'espaule d'vn païsan : en la maison duquel il n'y auoit que luy et sa femme. Il mit et attacha ledit païsan sur vne eschelle, comme dessus auons dit, et print vn baston entre ses iambes, et le posa sous l'vn des eschelons, et attacha vn lien au dessus du coude du bras luxé : puis de toute sa pesanteur et force pressa sur le baston, et commanda à la femme de tirer la selle de dessous les pieds : et tout à l'instant remit l'os en son lieu, comme tu vois par ceste figure.

Figure pour reduire l'espaule sur l'eschelle.

Et par faute d'vne eschelle, on se peut aider d'vne perche posée en trauers de deux colomnes, ou d'vne porte, comme tu vois par ceste figure : en laquelle t'est monstré vn bois auec liens, qui te sera déclaré tout maintenant.

[1] Ambroise Paré avait lié connaissance avec Nicolas Picard dans le premier voyage qu'il avait fait en Lorraine à la suite du roi Charles IX en 1566 ; en conséquence ce procédé du chirurgien Lorrain se lit dans toutes les éditions des OEuvres complètes. Il y en a un autre du même auteur que Paré n'apprit de lui que plus tard, lors de son second voyage à Nancy (voyez ci-après page 377). Au reste nous retrouverons encore ailleurs d'autres témoignages du génie inventif de ce Nicolas Picard, qui serait demeuré inconnu sans ces citations de Paré.

Autre figure pour reduire l'espaule sur une porte.

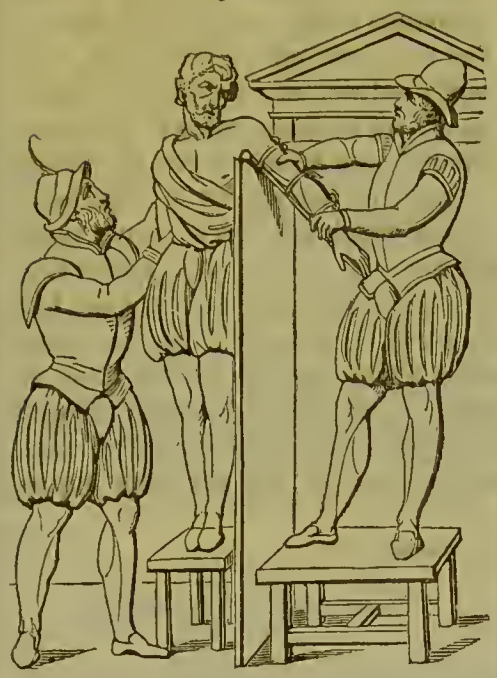

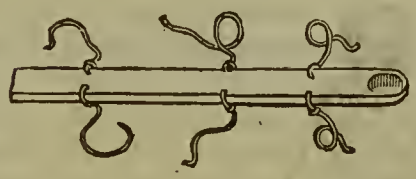

CHAPITRE XXVII.

AVTRE MANIERE DE REDVIRE L'ESPAVLE.

Hippocrates loue sur toutes les manieres de reduire l'espaule luxée, ceste-cy. « Il faut prendre (dit-il) vn bois large de quatre ou cinq doigts, et espés de deux, ou moins, et de longueur de deux coudées, ou plus court. Il faut que l'vn des bouts soit fort estroit et fort tenuë, et qu'il y ait vne petite teste ronde, et vn peu caue, et qui soit vn peu eminente non vers les costés, ains vers la teste de l'os du haut du bras, à fin qu'estant mis sous ladite teste de l'os du haut du bras, il soit approprié à l'aisselle pres les costes. L'on collera quelque piece de drap au bout dudit bois, ou quelques compresses de coton ou de linge, à fin qu'il blesse moins les parties où il touche. Apres il faut mettre le plus auant qu'on peut la teste dudit bois en l'aisselle, entre la teste de l'os du haut du bras, et les costes. Pareillement tout le bras sera estendu sur ledit bois, et lié au dessous de l'aisselle, et vn peu au dessus du coude et de la main, à fin qu'il soit immobile. Or c'est chose qui importe et qu'il faut faire, que le bout de ce bois passe la teste de l'os du haut du bras, de façon qu'il entre fort auant sous l'aisselle. En apres il faut mettre vne grande piece de bois en trauers, de grosseur du manche d'vne bouë, au milieu de deux colomnes, ausquelles ladite piece soit bien attachée : sur laquelle auec le bois il faut mettre tellement le bras, qu'il soit d'vn costé, et le reste du corps soit de l'autre. Et doit ladite piece estre sous l'aisselle : et apres il faut tirer d'vn costé le bras autour de la piece de bois, et de l'autre costé il faut tirer le corps. Or il faut lier la piece de bois si haut, que le malade soit pendu de tout le reste du corps, de sorte qu'il ne touche en terre. Aussi qu'on le balance contrebas. Ce moyen de reduire la luxation de l'espaule est le meilleur de tous les autres[1]. »

Au lieu de deux colomnes, on s'aidera d'vne eschelle, ou d'vne porte, ou de deux pieds de lit. Maistre Henry Aruet, Chirurgien demeurant à Orleans, homme de bien et grandement experimenté en la Chirurgie, m'a af-

[1] Hippocrates au 1. liure des articles, dit ces propres paroles, sent. 19. — A. P.

fermé que iamais n'auoit fait faute à reduire ceste luxation par ceste maniere, si par succession de temps (comme dit Hippocrates) la chair n'estoit accreuë en la cauité de la iointure, et aussi la teste de l'os n'auoit fait vn lieu tout battu, auquel elle fust descendue. Car alors l'os ne pourroit estre remis, ny demeurer en son lieu, mais retomberait au lieu battu et ja calleux, qui tient lieu d'vne iointure.

D'auantage ne veux encore oublier de bien instruire le ieune Chirurgien, que si d'auenture la teste et l'os du haut du bras faut à entrer tout à l'heure en sa cauité, il faut que le Chirurgien branle çà et là le bras disloqué : et par ce moyen la teste de l'os r'entrera en sa boëtte : et y estant r'entrée, on r'habillera et appliquera-on les compresses et ligatures, comme nous auons dit par cy deuant.

Outre et par dessus les figures cy dessus depeintes, i'en ay voulu encor donner vne autre, pour reduire ladite luxation auec la piece de bois qu'escrit Hippocrates, qui sera attachée d'vne cheuille de fer dans vn treteau, laquelle se pourra hausser et baisser tant et si peu qu'on voudra, comme tu vois par cette figure.

Glossocome d'Hippocrates nommé ambi [1].

Or le malade doit estre assis sur vne petite selle, vn peu plus bas que n'est la hauteur du treteau, ayant les pieds liés ensemble, de peur qu'il ne

[1] Par le texte même d'Hippocrate cité ci-dessus, on voit que l'ambi représenté par cette figure n'était pas alors connu ; et toute l'antiquité n'a fait usage que de l'*ambès* qu'on verra figuré plus loin, et qu'on réunissait à la porte, à l'échelle, ou au bâton suspendu sur deux colonnes comme on le voit à la page 375. La réunion de l'ambi à un piédestal, ou comme dit Paré, à un tréteau, constitue à proprement parler l'*ambi*, instrument tout moderne, et dont les premières traces ne remontent plus haut qu'à l'ouvrage de Gersdorf en 1517. Voyez mon Introduction.

s'esleue lors que le Chirurgien reduira la luxation : ce qu'il fera ayant posé et lié le bras luxé sur la piece de bois, et icelle appliquée sous la teste du haut du bras, comme a esté dit cy dessus : et apres ce fait, baissera le bout de ladite piece de bois opposite à la teste cane et ronde contre-bas. Ce faisant l'os se reduira en sa boëtte.

D'auantage ie t'ay encores fait depeindre en particulier la piece de bois, nommée Ambi laquelle en sa teste a vne cauité marquée par B. et sa totalité marquée A. auec trois liens pour lier le bras ferme, de peur qu'il ne vacille çà ou là, comme tu vois par ceste figure [1].

Depuis la premiere impression de mon Liure, estant à Naney en Lorraine, par le commandement du Roy, pour la maladie de madame la Duchesse : maistre Nicolas Picart, Chirurgien de monseigneur le Duc, me monstra vn Ambi, auquel il auoit adiousté quelques choses par dessus celuy que i'auois tiré d'Hippocrates, duquel ie t'ay bien voulu donner le portrait, ensemble l'explication d'iceluy [2].

A. Monstre deux ailerons ou oreilles qui sont audit ambi, à fin de retenir le haut du bras, qu'il ne vacille çà ne là.
B. Le pillier sus lequel est attaché ledit ambi.
C. La petite cheuille qui tient ledit ambi ioint dans le pillier.
D. Les virolles qui tiennent ferme la patte du pillier, à fin qu'il ne se hausse ou vacille en la reduction.
E. Les trous de la patte où est inseré le pillier ioint au plancher.

[1] Ceci est l'*ambès* pur d'Hippocrate, déjà figuré à la page 375.

[2] Ce paragraphe et la figure qui suit ne datent que de l'édition de 1579.

Figure dudit ambi.

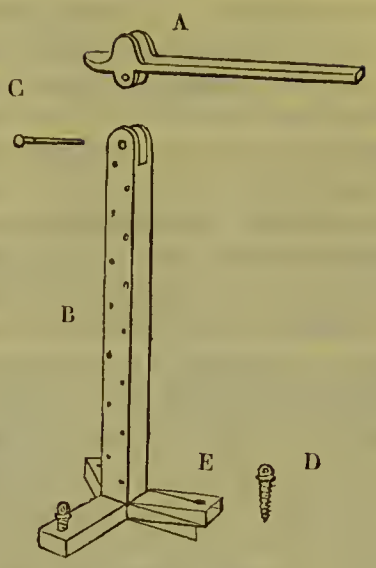

C'est vne chose bien decente aux Chirurgiens demeurans aux villes, d'auoir tel instrument pour reduire les luxations de l'espaule.

CHAPITRE XXVIII.

LA MANIERE DE REDVIRE L'ESPAVLE, QVAND LA LVXATION EST FAITE EN LA PARTIE ANTERIEVRE [1].

Il n'aduient pas souuent que l'espaule se luxe en la partie anterieure. Toutesfois il n'y a rien qui par vne soudaine violence ne se face : tellement que les os se luxent, combien que leurs articles soyent bien munis pour empescher la luxation : comme

[1] L'édition de 1575 porte ici *en la partie superieure*, et ainsi dans tout le reste du chapitre. C'est encore une réminiscence de Guy de Chauliac, que Paré corrigea en 1579. Toutefois, même dans son histoire de la Nonnain, il mettait la luxation en la partie *superieure :* ce qui prouve qu'il ne voyait là qu'un changement dans les mots, et non dans les choses.

en cest article il y a vn grand obstacle ou empeschement, à sçauoir l'acromium, et l'extremité de l'os furculaire, qui est appuyé de contre, et aussi le gros muscle et fort, nommé *epomis*, et celuy à deux testes et autres. Donc lorsqu'elle se fait, il y a vne grande violence : ce qu'Hippocrates dit n'auoir iamais veu[1]. Neantmoins Galien tesmoigne l'auoir veu cinq fois : vne fois en Asie, en la ville de Smyrne, et quatre en la ville de Rome: laquelle, dit-il, estoit en ce temps-là si peuplée, qu'on pouuoit dire que c'estoit l'*epitome* de toute la terre habitée : et aux villes où Hippocrates habitoit, n'y pouuoit auoir tant de gens qu'en vne seule rue de la ville de Rome. Parquoy Galien dit qu'il ne se faut esmerueiller s'il n'auoit veu telles luxations. Car où il y a beaucoup de gens, on voit pareillement plusieurs et diuers accidens[2].

De ma part, ie proteste n'en auoir iamais veu qu'vne seule en vne nonnain, qui se voulant sauuer de son monastere, se ietta d'vne fenestre en terre, et tomba sur le coude : dont elle se fit luxation en la partie anterieure de l'espaule.

On peut connoistre telle luxation par la figure de la partie vitiée, et en touchant de la main dessus l'article, on trouue la teste de l'auant-bras vers la poitrine. Pareillement, le malade ne peut flechir le coude.

Telle luxation est reduite comme les autres, à sçauoir en tirant et poussant. Et pour ce faire, faut faire coucher le malade à la renuerse, et faire l'extension du bras à la partie contraire. Mais premierement que ce faire, il faut mettre vn lien propre pour tenir la iointure fermement, comme celuy qui est appelé de Galien (sur le liure *des Articles*) *Carchesien*[1] : et remplir la cauité de l'aisselle d'vn peloton de fil, ou autre chose semblable, et tirer le bras par dessus le coude. Et faut noter que lors que la teste dudit os est astreinte des muscles, il faut tourner vers la partie posterieure qui est opposée à l'anterieure. Aussi se donner garde qu'il ne tombe en bas sous l'aisselle : ce qu'on euitera en l'estendant et tirant vers diuerses parties : à quoy auss sert de munir et garnir la cauité de l'aisselle du peloton dessusdit. Puis faut pousser la teste de l'os, qui est serrée entre les muscles : et apres en laschant l'extension, faut laisser remettre l'os en son lieu auec les muscles, qui s'en retournent d'eux-mesmes à leur origine.

[1] Hippocrate, sect. 1. liu. *des Articles*, sent. 2. — A. P.

[2] Gal. *Comm.* sur la sect. 1. du liu. des *Art. sent.* 23. — A. P.

[1] Sect. 1. sent. 23. — A. P.

CHAPITRE XXIX.

DE LA LVXATION DE L'ESPAVLE FAITE EN LA PARTIE EXTERIEVRE[2].

Il se peut faire luxation en l'espaule vers la partie exterieure : mais aussi rarement.

Le signe de cette luxation est qu'on ne peut estendre le bras, et se meut plus difficilement en l'estendant

[2] J'ai déjà dit plus haut que l'édition de 1575 disait *en la partie posterieure*; et du reste, chose assez curieuse, il en est resté dans toutes les éditions subséquentes un témoignage irrécusable dans cette note marginale que l'auteur avait oublié de changer: *Comme l'on doit situer le malade en la luxation faite en la partie posterieure.*

vers la partie exterieure que vers l'anterieure : ioint aussi qu'on trouue vne eminence de la teste de l'os vers la partie exterieure de l'espaule, et vne cauité à celle qui est contraire.

Pour reduire telle luxation, faut situer le malade sur le ventre, et luy tirer fort le coude vers les parties contraires à la luxation, et pousser l'eminence en sa cauité : et par ainsi l'os se remettra en sa place.

En quelque maniere que la luxation de l'espaule soit faite, pour la reduire, il faut estendre le bras vers la partie inferieure, le tenant tousiours droit [1].

Le signe que la reduction est faite en toutes ces manieres de luxations, c'est qu'on oit vn bruit faisant *clocq*, lors que l'os entre en sa boëtte. Pareillement le malade peut plier, estendre et hausser le bras : ioint aussi que la douleur cesse. Outre-plus on le connoist en conferant le bras malade auec l'autre sain, comme auons dit cy-dessus.

Apres la reduction faite, on appliquera medicamens propres, et mettra-on sous l'aisselle vne pelote qui sera accommodée selon la cauité, et pareillement des compresses aux costés où sera faite la luxation. Puis seront liés auec vne bonne et large bande à deux chefs, qui sera tournée sur l'espaule en forme de croix saint André, et sera menée par dessus l'autre aisselle, et fera-on tant de reuolutions qu'il sera besoin. Puis le bras sera tenu en escharpe, faisant angle droit : laquelle figure non seulement en ceste luxation, mais aussi au coude, et à la main luxée ou fracturée est propre, parce qu'elle est la moins douloureuse : ioint que ladite partie peut long-temps demeurer immobile en ceste figure.

[1] Voici la règle générale que Paré a cru devoir reproduire en 1585, à la suite du chap. XXI. Voyez ci-dessus, page 369.

CHAPITRE XXX.

DE LA LVXATION FAITE EN LA PARTIE SVPERIEVRE DE L'ESPAVLE [1].

Il se fait aussi quelquesfois luxation à la superieure partie de l'espaule. Le signe de ceste deloüeure est, que l'on trouue la teste de l'os du haut du bras ioignant le dessous de la furcule, et cauité sous l'aisselle : et le coude plus fort esloigné des costes que lors que la luxation est faite en la partie inferieure, et semblablement impotence du bras.

Pour reduire telle luxation, faut que le chirurgien mette son espaule sous le coude du malade, et qu'il la hausse contre-mont, et à l'instant qu'il presse ou face presser et pousser par vn seruiteur la teste de l'os dans sa cauité.

Autre maniere : il faut faire coucher le malade à la renuerse sur vne table ou à terre, et qu'vn seruiteur tire le bras, et le chirurgien de ses mains poussera l'os en sa place.

Apres la reduction faite, on y procedera comme nous auons dit és autres luxations [2], sçauoir, qu'on mettra les compresses où l'os estoit forjetté, conduisant la ligature comme auons cy-deuant enseigné.

[1] L'édition de 1575 porte ici *en la partie anterieure.*

[2] Ces mots, *ès autres luxations*, ne datent que de l'édition de 1585 ; on lisait auparavant : *comme nous avons dit de la luxation à la partie posterieure.*

CHAPITRE XXXI.

DE LA DELOVEVRE DV COVDE[1].

Le coude se peut pareillement luxer en quatre manieres, à sçauoir, en la partie interieure, exterieure, superieure et inferieure. Par la partie interieure, i'entens celle qui regarde le centre du corps, le bras estant en sa situation naturelle, sçauoir est, en figure entre prone et supine : par l'exterieure, celle qui luy est opposite : et par la partie superieure, celle qui regarde le ciel : et par l'inferieure, celle qui regarde la terre[2].

Et d'autant que la iointure du coude a plus grandes diuersités d'eminences et cauités que celle de l'espaule, d'autant aussi la luxation d'icelle est plus fascheuse. Aussi l'os se deplace plus difficilement, et pareillement se reduit plus mal aisément. Or le coude est ioint auec l'os du haut du bras, et entrent mutuellement l'vn dedans l'autre comme vne fiche en vn gon qu'on attache à vne fenestre pour l'ouurir et fermer. Autre comparaison. L'os du coude tourne autour du haut du bras comme autour d'vne demie poulie, pour flechir et estendre le bras. Ie dis demie poulie, pour que si Nature l'eust fait tourner d'auantage, l'action du bras n'eust peu se faire commodément : parce que le bras se fust plié au dehors comme au dedans : ce que l'on peut connoistre par l'anatomie.

Donc nous dirons que le coude se

[1] Dans les livres anatomiques j'avais écrit *coulde*, n'ayant trouvé aucune autorité pour réformer cette bizarre orthographe. Depuis, dans l'édition de Paré de 1579, j'avais trouvé *coude* en nombre d'endroits ; et enfin Dalechamps en 1570 affecte partout cette dernière orthographe. Dès lors je me suis empressé de l'adopter.

[2] Toute cette classification des luxations du coude est fort obscure, et demande une explication. En lisant attentivement le texte, on voit que Paré considère le sujet couché, la main reposant sur son bord cubital ; alors la luxation *en la partie intérieure* serait celle que nous disons *antérieure*, où l'olécrâne est supposée passée en avant de la poulie humérale ; lésion fort rare, et dont on ne connaît peut-être qu'un seul exemple bien authentique ; la luxation *en la partie extérieure* est la luxation en arrière des modernes, où l'apophyse coronoïde est dite logée dans la cavité olécrânienne ; et enfin les luxations *supérieure* et *inférieure* correspondent aux luxations latérales ; et nous aurons à remarquer plus tard que Paré les regardait comme toujours incomplètes.

Du reste, dans cette malheureuse création de dénominations nouvelles, Paré avait le double tort de s'éloigner et de l'aspect des choses et du langage généralement adopté. On lit dans toutes les édition posthumes une note marginale qui a trait au premier paragraphe de ce chapitre, et qui semble destinée à établir quelque concordance entre sa doctrine et celle des anciens. La voici :

Ce que l'Autheur appelle superieure et inferieure partie, Hippocrates, sent. derniere, sect. 3 des fractures, l'appelle anterieure et posterieure. Aussi fait Celse, chap. 16, liu. 8.

Cette note est-elle de Paré ? On ne la trouve ni dans la première ni dans la seconde édition ; mais elle est dans la quatrième, qui a été revue et augmentée par lui-même. Cependant je remarquerai qu'elle est suivie de trois autres où il ne parle jamais à la première personne, et qui sont indiquées dans le texte par des lettres de renvoi, *a*, *b*, *c*, exemple unique jusqu'ici dans ses ouvrages. Frappé d'un certain étonnement à cet égard, j'ai eu l'idée que peut-être ce serait une note du traducteur latin ; et en effet j'ai retrouvé la première origine de ces notes dans l'édition latine de 1582. Elles n'appartiennent donc pas à Paré en réalité ; mais c'est de son aveu qu'elles ont été ajoutées à sa quatrième édition.

luxe, à cause que ses deux apophyses ne trauersent pas tout autour de l'os de l'auant-bras qui le reçoiuent. Parquoy lorsqu'on fait plus grande flexion que là où son apophyse interieure rencontre le fonds de sa cauité, l'apophyse *posterieure* se deplace en derriere : et aussi quand on fait vne extension violente, l'apophyse *anterieure* touche le fond de sa cauité [1], et alors ladite apophyse se iette hors de son lieu : et ceste luxation est plus difficile à reduire que la premiere, ioint aussi que l'extremité du coude nommée olecrane est fort haute, et son interieure fort abaissée. Parquoy il nous est plus facile à le flechir qu'à l'estendre : à cause de quoy telle desloüeure se fait par plus violente force que celle qui se fait en la partie interieure.

Le signe de ceste luxation est que le bras demeure estendu et ne se peut plier [2], pource que l'apophyse interne du coude demeure en la cauité externe qui est en la partie inferieure de l'os du haut du bras, laquelle estoit auparauant occupée de la partie interne de l'olecrane, qui est l'extremité du coude : dont alors la reduction est tres-difficile, pource que ladite apophyse demeure accrochée dans icelle cauité.

Le signe que la luxation est faite en la partie interieure [1], c'est que le bras ne se peut estendre, et demeure plié.

Le signe qu'elle est faite aux parties laterales [2], est que la figure de la iointure du coude demeure viciée entre la flexion et l'extension.

Et en toutes ces luxations, l'action

[1] J'ai mis en italique ces mots *posterieure* et *anterieure*, qui se rattachent aux apophyses olécrâne et coronoïde, mais qui forment un contresens avec ce qui précède, puisque d'après sa manière de considérer le coude, Paré doit les appeler *exterieure* et *interieure*. Un peu plus haut, en effet, on voit qu'il donne le nom d'apophyse *interieure* à l'apophyse coronoïde. Au reste, tout ce commencement du paragraphe est presque littéralement copié de Dalechamps.

[2] *Ce signe est attribué par Hippocrate et Celse à la luxation faicte en la partie anterieure.* Cette note est une de celles dont je parlais tout-à-l'heure, et qui ont été empruntées à l'édition latine.

[1] *Ce signe est attribué par Celse à la luxation en la partie posterieure.* —Note empruntée à l'édition latine.

[2] *Il appelle parties laterales, ce que il a dict partie superieure et inferieure.* Cette note est de la même main que les autres, et elle contient réellement une critique de l'inconséquence des termes employés par Paré. On ne la trouve point dans l'édition latine ; mais c'est que le traducteur avait redressé le texte et cet endroit, et rendu ces mots, *aux parties laterales*, par ceux-ci, *sursum et deorsum*.

Après cette première critique, l'annotateur achève de copier ce qui suit dans l'édition latine :

Ce signe (le signe des luxations latérales) *est attribué par Celse à la luxation en la partie interieure et exterieure.* Mais ici le traducteur latin s'était trompé : Celse dit seulement : *Si in exteriorem interioremve, brachium porrectum est, sed paulum in eam partem à quâ os recessit recurvatum.* Du reste, il faut bien avouer que tout ce chapitre de Paré ne pèche pas seulement contre la clarté du style, mais encore contre l'exactitude des faits, et que toute sa symptomatologie laisse beaucoup à désirer. Dans la luxation en arrière, qu'il appelle *en la partie exterieure*, l'avant-bras est presque constamment fléchi ; et lui-même va dire au chapitre suivant qu'il est *presque en figure droite*, ce qui admet un certain degré de flexion. J'ajouterai cependant que j'ai vu deux cas où l'avant-bras demeurait étendu, et que peut-être Paré ayant rencontré quelque fait analogue, aura pris pour règle ce qui jusqu'à présent ne m'a paru être que l'exception.

du coude ne se peut faire iusques à ce que la reduction soit faite. Pareillement on trouue vne eminence du costé où la luxation est faite, et vne cauité à la partie contraire : ce qui est commun à toutes luxations.

Outre-plus, la luxation du coude se fait complette ou incomplette. Celle qui est incomplette est facile à se faire, et aussi à se reduire. Mais celle qui est complette, tout ainsi qu'elle est difficile à se faire, aussi est-elle fort difficile à reduire, si on n'y procede promptement et auant que l'inflammation y soit suruenue : car si elle y est ja, la curation est tres-difficile, et souuent du tout impossible, principalement celle qui est faite en dehors [1].

CHAPITRE XXXII.

LA MANIERE DE REDVIRE LA LVXATION DV COVDE FAITE EN LA PARTIE EXTERIEVRE.

Et lors qu'on voit que le bras du malade demeure presque en figure droite, sans le pouuoir aucunement flechir, faut conclure la luxation estre faite en la partie exterieure. Parquoy la faut reduire promptement, à cause qu'il s'y fait fluxion et inflammation, pour l'extreme douleur qui interuient.

[1] Il semble ici que Paré admette des luxations complètes et incomplètes dans tous les sens ; mais en étudiant mûrement son texte, je suis arrivé à cette conclusion, que ses luxations en dehors et en dedans (*en avant* et *en arriere* de Celse et des modernes) sont toujours complètes ; et ses luxations en haut et en bas (latérales des modernes) sont toujours incomplètes. Voyez à cet égard le chapitre 34.

Donc pour faire la reduction, en quelque partie que la luxation soit faite, faut qu'vn seruiteur tienne fermement le bras du malade au-dessous de la iointure de l'espaule, et le chirurgien tirera le bras par la main, et poussera l'os de l'avant-bras en dehors, et l'eminence du coude en dedans, et tirera le bras petit à petit en le tournant d'vn costé et d'autre, à fin de ietter l'os en sa cauité.

Ie veux icy aduertir le ieune chirurgien que pour reduire icelle desloüeure, ne faut flechir le bras, pource que iamais par ce moyen l'os ne pourroit estre reduit, à cause que l'apophyse interieure de l'os du coude est en la place de l'apophyse exterieure de la cauité de l'os du haut du bras : et partant, en pliant le bras, on fait seulement que hausser le coude, et ne le tire-on pas en sa cauité [1].

Et où telle chose ne se pourra faire par la main, adonc faut faire que le bras luxé embrasse vne colomne, ou le pied d'vn lit, et qu'il soit vn peu plié : puis on empoignera d'vne forte lisiere l'extremité du coude, dite ole-

[1] *Point notable de grande importance.* — A. P.

Je suis bien encore obligé de faire remarquer que *point notable et de grande importance* est en parfaite opposition avec les deux procédés que l'auteur va recommander et même représenter par des figures ; ce qui est d'autant plus étrange que ces procédés, comme je vais le dire, paraissent véritablement lui appartenir.

Dalechamps décrit pour cette luxation les procédés des anciens, puis les trois procédés des arabistes indiqués par Guy de Chauliac, savoir, l'étrier, le talon et le genou ; et enfin il ajoute :

Aucuns operateurs reduisent ceste [deloueure, estendans le bras à l'entour d'un posteau rond et le pliant de force, qui est une maniere simple et facile.

crane, la tirant vers sa cavité auec vn baston entortillé dans ladite lisiere, comme tu vois par ceste figure.

La figvre qui monstre à faire la reduction du coude autour d'vn pilier auec un baston[1].

Le signe que l'os sera reduit, c'est que le malade estend et flechit le bras, et la douleur est cessée, et la figure viciée remise en son estat naturel.

Autre maniere encore plus facile : c'est que le bras estant autour du pilier, on mettra vn bien fort lien de la largeur d'vn pouce sur l'extremité du coude, puis sera tiré tant que l'os tombe en sa place, comme tu vois par ceste figure.

La figure qui montre a faire la reduction du coude par vn lien.

CHAPITRE XXXIII.

DE LA LVXATION DV COVDE FAITE EN LA PARTIE INTERIEVRE.

Si la luxation est faite en la partie interieure, pour la reduire il faut estendre fort le bras, et le flechir soudainement et impetueusement, de façon que la main touche droit sur l'espaule du bras luxé. Aucuns mettent quelque chose ronde et dure au ply du coude, puis flechissent fort le bras, comme nous auons dit.

[1] Ce procédé et le suivant sont tout-à-fait modernes, et ne se trouvent dans aucun auteur antérieur à Paré. On trouve bien dans Oribase et dans les arabistes la méthode des extensions exercées sur l'avant-bras fléchi, mais nullement celle des tractions directes sur l'olécrane.

CHAPITRE XXXIV.

DE LA LVXATION INCOMPLETTE DV COVDE, FAITE EN LA PARTIE SVPERIEVRE OV INFERIEVRE [1].

Si l'os du coude est seulement quelque peu sorti de sa place en la partie superieure ou inferieure, en le tirant et poussant vers sa cauité, on le reduit facilement en ceste façon.

Deux seruiteurs tiendront le bras estendu (l'vn par l'auant-bras, et l'autre par le brassal), et le tireront chacun vers soy en parties contraires, et le chirurgien auec sa main repoussera l'os en son lieu.

Apres ces reductions faites, faut poser le bras en figure d'angle droit, et le bander et y appliquer remedes cy-dessus mentionnés, puis le pendre au col auec vne escharpe, ainsi qu'auons dit en la luxation de l'espaule. Hippocrates veut qu'apres la reduction de ceste partie, le malade remue souuent son bras en figure prone et supine, et aussi qu'il l'estende et flechisse pareillement, que quelquesfois il sousleue de sa main quelque chose pesante, à fin d'adoucir et assouplir les ligamens qui lient ceste iointure, de peur que les os ne s'vnissent, et coalescent ensemble par vne maniere de callus, nommé des Grecs *Ancylosis :* qui seroit cause que le malade ne pourroit iamais apres fleschir ny estendre le bras. Ce que i'ay veu souuent aduenir, pour auoir esté trop long-temps sans auoir remué ladite iointure : parce que l'humeur visqueux qui est naturellement aux iointures et autres superfluités qui interuiennent à cause de la douleur, s'y endurcissent et font coller les os ensemble. Parquoy, pour obuier à tel accident, il faut remuer l'appareil de trois iours en trois iours, et commander au malade de remuer son bras en toutes manieres, toutesfois sans nulle violence.

Icelle luxation est asseurée en vingt ou vingt-cinq iours ou moins, selon les accidens qui seront interuenus.

Il faut d'auantage que le chirurgien contemple, que lors que le coude est hors de son lieu entierement, l'autre os nommé rayon, se deboette pareillement. Partant, en reduisant le coude, il prendra garde de reduire le rayon en son lieu : et notera qu'en sa partie superieure il a vne apophyse qui est caue et ronde, qui reçoit l'os du hault du bras, et vne petite eminence où s'insere le muscle biceps [1].

CHAPITRE XXXV.

DE LA DELOVEVRE DE L'EXTREMITÉ DE L'OS DV COVDE, APPELLÉE STYLOÏDE, QVI EST PROCHE DV CARPE.

Quelquesfois l'extremité ou apophyse de l'os du coude appelée styloïde, est separée du rayon, quelquesfois en dedans, et quelquesfois en dehors, pour estre tombé de haut sur les mains.

La maniere de le reduire sera de le

[1] Ce titre existe dans toutes les éditions, sans former un chapitre séparé, et cependant il est impossible de le rattacher au chapitre 32. C'est pourquoi j'ai pris le parti d'en faire un nouveau chapitre.

[1] En regard de ce dernier paragraphe on lit à la marge : *De la luxation du rayon pres du coude.* On s'imaginerait que Paré a connu la luxation isolée du radius ; mais le texte montre qu'il n'en est rien. Le pré-

repousser en sa place, et y faire bonne et seure ligature, et y appliquer medicamens grandement astringens et dessicatifs. Mais encores qu'on face toutes choses necessaires, ledit os ne se peut iamais bien reioindre et tenir à la place dont il est issu. Ce qui est confirmé par Hippocrate au liure *des Articles*, qui dit : « Quand le rayon est separé de l'os du coude, telle separation est incurable, comme toute autre distraction des os ioints par symphyse, c'est-à-dire vnion : pource que l'os ne peut bien demeurer en sa place, à raison des ligamens qui ont esté trop estendus et relachés [1] : » ce que i'ay veu souuentesfois, quelque diligence qu'on y peust faire [2].

CHAPITRE XXXVI.

DE LA LVXATION DV POIGNET.

Le poignet est la conionction du radius auec les huit os du carpe. En iceluy il y a double iointure, à fin que l'vne supplée au defaut de l'autre. Exemple : le mouuement circulaire, c'est-à-dire tourner la main en dessus en dessous, se fait par le benefice de rayon, et la flexion et extension par le moyen de l'os du coude.

Il se fait en iceluy luxation interieurement, exterieurement, et aux costés [1]. Le signe qu'elle est faite in-

cepte spécial qu'il donne n'en est pas moins d'une importance réelle ; et j'ai vu plus d'une fois, après le cubitus réduit, le radius laissé encore demi-luxé par des chirurgiens inattentifs.

Il ne faut pas omettre cependant que la luxation isolée du radius avait eté décrite par Hippocrate, et observée par Dalechamps. Voici ce qu'en dit celui-ci :

« Hippocrates, sur la fin du troisieme liure des fractures, dit les signes de la separation du radius et de l'os du coude estre qu'on ne peut commodement estendre ny flechir le bras : et que, maniant l'endroit où est la veine mediane, on sent et aperçoit la separation : dauantage que ceste deloueure, si ainsi on la doit nommer, est incurable, comme toute autre distraction des os ioints par symphysis et vnion : et que le lieu où est faite la disionction deuient gros et humide, ce que l'experience m'a monstré estre veritable en cinq ou six, et principalement en vn Theode, orfeure et laueur, qui eut ces os separés par un grand coup de pierre, en se deffendant contre quatre brigands qui le vouloyent assassiner. » *Chirurgie françoise*, p. 844.

[1] *Sent.* 1. *sect.* 2., *et sent. derniere, sect.* 3. *des fract.* — A. P.

[2] Ce chapitre, comme les autres, est emprunté d'Hippocrate ; encore l'emprunt aurait pu être plus complet. Dalechamps rapporte ici une curieuse observation :

« Hippocrates, dit-il, outre ces deloueures fait mention de deux accidents, ou ignorés ou non escrits de nos praticiens. L'vn quand l'epiphyse du rayon qui soustient les huit os du poignet se delouë : l'autre quand, pres du poignet, l'vn des os du braçal (*avant-bras*) se separe de l'autre. Comme il est auenu à madame de Monioli, par la morseure d'vn cheval qui l'empogna pres du poignet, et luy separa tellement l'os du coude d'auec le rayon, que l'epiphyse styloide de l'os du coude estoit au milieu de la superieure partie du braçal. » *Chirurgie françoise*, 1570, in-8, p. 848.

On ne comprendrait pas bien la luxation de madame de Monioli si l'on ne se rappelait que le sujet étant toujours supposé couché, et l'avant-bras en pronation plus ou moins complète, *au milieu de la superieure partie du braçal* signifie simplement : *au milieu de la face postérieure*, ou plutôt *de la face externe de l'avant-bras.*

[1] *Il y a icy pareille discordance en la nomination des especes de luxations, et rapport des signes à chacune d'icelles, entre l'autheur, et Celse et Hippocrates, sent.* 2. *sect.* 2. *des articles, que par auant ch.* 30. — Cette note

terieurement, c'est que la main demeure renuersée : et lors qu'elle l'est exterieurement, la main demeure flechie. Et si elle est aux costés, la main est tournée au contraire, à sçauoir, vers le pouce ou le petit doigt. Aussi quelquesfois il n'y a que l'vn des os luxés : qui se connoistra facilement par la figure viciée et par l'action blessée.

Le moyen de reduire lesdits os est, qu'il faut tenir l'auant-bras, et tirer assez fort la main, la situant sur vne table ou sur quelque autre chose ferme, et faisant que la partie d'où l'os est luxé soit au costé inferieur d'où il est sorti, et celle où il est luxé, au costé superieur. Puis faut pousser sur les eminences des os, tant que la reduction soit bien faite.

CHAPITRE XXXVII.

DE LA LVXATION DES OS DV CARPE.

Au carpe il y a huict osselets, lesquels par vne grande force peuuent sortir de leur situation et conionction naturelle. Les signes sont, qu'on trouue qu'ils font tumeur et cauité, ainsi que les autres os luxés.

Le moyen de les reduire est, qu'il faut faire situer la main du malade sur vne table : et s'ils sont luxés au dedans, on couchera la main sur la table à la renuerse : et lors le chirurgien pressera de sa main sur les os eminens, et les reduira en leur lieu : et s'ils sont luxés en dehors, le dedans de la main sera posé sur la table, et sera pressée comme dessus : et si la luxation est vers un des costés, on les repoussera en la partie contraire et opposite. Et la reduction faite, on y appliquera les remedes necessaires : et sera la main liée et bandée, et le bras posé en escharpe.

critique ne date que de la quatrième édition, à laquelle elle a été transportée de l'édition latine. Voyez la note 2 de la page 380.

CHAPITRE XXXVIII.

DE LA LVXATION DES OS DV METACARPE.

Au metacarpe il y a quatre os, desquels les deux du milieu ne se peuuent luxer à costé, à cause de leurs pareils ou compagnons. Aussi celuy qui soustient l'index, et l'autre qui soustient le petit doigt, ne se peuuent luxer du costé auquel ils sont opposés à ceux du milieu, mais seulement de l'autre costé : mais tous se peuuent luxer en dedans et en dehors.

La maniere de les reduire est semblable à celle du carpe.

CHAPITRE XXXIX.

DE LA LVXATION DES DOIGTS.

Les doigts se luxent en quatre manieres, à sçauoir, en la partie interieure, exterieure, et aux costés. Pour les reduire, il faut tirer et pousser de figure droite, et par ce moyen on les remettra en leur lieu. Ils sont reduits facilement, parce que leurs iointures sont peu caues, et aussi qu'elles sont superficielles, et leurs ligamens lasches et foibles.

Cette luxation est communément

[1] Paré ajoute ici en marge : *La reduction des doigts luxés est facile.* Cette assertion très hasardeuse, surtout pour ce qui regarde

affermie en douze iours, ainsi que celles du carpe et metacarpe.

CHAPITRE XL.

DE LA LVXATION DE LA HANCHE.

La hanche se deloüe en quatre façons, à sçauoir en dedans, en dehors, en deuant et en derriere : mais le plus souuent, en dehors et en dedans, en deuant et en derriere rarement.

En ceste iointure ne se peut faire luxation incomplette, principalement des causes exterieures, ainsi qu'il se fait au coude, à la main, au genoüil, et à la cheuille des pieds, à cause que la teste de l'os de la cuisse est ronde, et que la cauité où il se loge a des bords tout autour : joint que les muscles en ceste partie sont forts : et partant il ne se peut faire qu'vne partie ou portion de la teste soit dedans sa cauité, et l'autre dehors, pource qu'en tournant et mouuant, elle retourneroit dans sa boette par la force des muscles [1]. Mais és luxations faites de cause interne, elle peut estre incomplette, parce que les muscles et ligamens sont relaschés, et n'ont la force de ramener ledit os en sa iointe ou cauité.

Le signe qu'elle est desboëttée en dedans, est que la iambe malade comparée à la saine se monstre plus longue, et le genoüil plus abaissé et tourné en dehors, et le malade ne peut plier la iambe : et aussi qu'à l'endroit de l'aine on trouue manifestement la teste de l'os femoris, qui y est arrestée et retenue. Elle se monstre plus longue, pource que la teste dudit os n'est plus en sa boëtte, et est descendue plus bas, partant la iambe s'allonge : aussi le genoüil se tourne en dehors, parce que de necessité le bout inferieur de l'os femoris se tourne au contraire de sa boëtte : qui est vne chose commune à tous les os luxés, que quand il y a luxation d'vn costé, l'autre extremité du mesme os est tousiours tournée vers la partie opposite à celle qui est luxée. Parquoy quand la teste de l'os de la cuisse est deloüée en la partie interieure, l'autre extremité, qui est au genoüil, est necessairement tournée vers le dehors, et ainsi des autres parties. Pareillement on ne peut plier la cuisse vers l'aine, à cause que l'os deplacé tient les muscles qui font son extension si tendus, qu'ils ne peuuent obeïr à ceux qui la doiuent plier : car la flexion doit preceder l'extension, et l'extension la flexion [1].

CHAPITRE XLI.

PROGNOSTIC DE LA LVXATION DE LA HANCHE.

Aux luxations de la cuisse il y a danger, ou que l'os soit reduit malai-

les luxations du pouce, prouve seulement qu'il n'avait pas sur cette question autant d'expérience que sur le reste de la chirurgie.

[1] Galien *sur la sent.* 47. *de la* 4. *sect. du liu. des articles.* — A. P. — Cette note est inexacte : ce n'est pas Galien, mais Hippocrate qui a nié les luxations incomplètes, en vertu de raisonnements assez spécieux pour qu'on les ait reproduits de nos jours. Je professe, pour ma part, que les luxations incomplètes sont au contraire les plus fréquentes, et en m'appuyant sur quelque chose de mieux que des raisonnements. Mais ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans une pareille discussion.

[1] Galien au liu. *du mouuement des muscles.* — A. P.

sément, ou qu'estant reduit ne tombe de rechef. Car si les muscles, tendons et ligamens de ceste partie sont forts et durs, à peine laissent-ils reduire l'os en sa place. Pareillement s'ils sont trop foibles, laxes et mols, ils ne le peuuent tenir quand il est reduit: semblablement quand le ligament court et rond, qui ioint estroitement la teste dudit os au fond de sa cauité, est rompu ou relasché. Or ledit ligament se rompt par quelque violente force, et se relasche par vne humidité glaireuse et superflue, amassée és parties voisines de ceste iointure, qui l'abreuue et mollifie. Et si cedit ligament est rompu, encores que l'os soit reduit, ne tient iamais et retombe tousiours, quelque diligence qu'on y puisse faire : ce que i'ay veu plusieurs fois. S'il est seulement humecté et relasché, apres l'auoir reduit, si on peut consommer et seicher l'humeur par medicamens et par cauteres potentiels ou actuels appliqués autour de la iointure, l'os y demeure ferme et ne retombe plus.

Donc, pour le dire en vn mot, quand ce ligament est rompu ou trop relasché, l'os ne peut tenir ferme en sa boëtte lors qu'il y est remis, principalement en ceux qui sont maigres, pource qu'icelle iointure n'est liée de ligaments par dehors, comme est la iointure du genoüil, et qu'il n'y a point d'aponeurose, c'est-à-dire tendons larges, comme nous auons dit. D'auantage les parties qui sont pres d'vne luxation qui n'a esté reduite, deuiennent en atrophie, c'est à dire qu'ils amaigrissent, en sorte que la chair des muscles est extenuée et consommée, à raison que l'os n'est en son lieu [2], et partant ladite partie ne peut faire son action : et aussi que les veines, arteres et nerfs ne sont pareillement en leur situation naturelle, qui garde que la nourriture et les esprits n'y peuuent suffisamment reluire : et estant imbecille, ne peut attirer, retenir, cuire, n'assimiler le nutriment. Exemple : ceux qui ont l'os femoris luxé, et n'a esté reduit, ledit os ne croist plus comme les autres os du corps, et aussi deuient plus court que celuy qui est en sa boëtte, pource qu'il est pres du lieu où est le mal. Toutesfois, les os de la iambe et du pied ne sont empeschés à croistre, d'autant qu'ils demeurent en leur situation naturelle : néantmoins la iambe leur deuient plus gresle, c'est-à-dire les muscles atrophiés. Autant s'en fait-il à l'os du haut du bras (ce qui est commun à toutes les luxations non reduites), lequel aussi deuient plus court, et les muscles plus emaciés et consommés que ceux du bas du bras et de la main. Et pour le dire en vn mot, les os qui sont plus pres de la iointure luxée deuiennent plus courts, et leurs muscles plus atrophiés, parce que les esprits et alimens ne peuuent estre portés en icelles parties : qui est cause qu'elles tombent en atrophie. Or quand Hippocrates dit plus courts, il faut entendre en ceux qui n'ont pas accompli leur croissance. Car à ceux qui sont paruenus à leurs trois dimensions, les os ne se peuuent accourcir, mais bien diminuer en grosseur. Il faut aussi entendre que l'exercice de la main sert grandement à ce que la chair de tout le bras demeure plus nourrie, et principalement depuis le coude iusques aux doigts : mais quand l'os femoris est luxé, et principalement en la partie interieure, et que les enfans sont encores au ventre de leur mere,

[1] Voyez Galien sur la sent. 42. de la sec. 4. du liu. *des Articles*. — A. P.

ou qu'ils sont en leur enfance, les muscles seront plus emaciés qu'au bras, à raison qu'ils ne se peuuent aider de la iambe ny du pied en la luxation de l'os femoris, comme ils font de la main en la luxation de l'os du haut du bras [1].

CHAPITRE XLII.

DE LA LVXATION DE LA HANCHE FAITE EN DEHORS [2].

Quand la luxation de la cuisse est faite en dehors, et qu'elle demeure sans estre remise, la douleur auec le temps s'appaise, et la chair d'entour deuient calleuse et dure comme la main des laboureurs et artisans : et la teste de l'os se forme et fait vne cauité en laquelle elle se met, de façon qu'auec le temps le malade peut cheminer sans potence ou baston. Adonc la cuisse et la iambe ne sont tant atrophiées ou amaigries.

Mais si la luxation est faite au dedans, l'atrophie sera plus grande, d'autant que les vaisseaux qui de leur naturel vont et tirent tousiours plus vers le dedans, comme note Galien sur la sent. 51 de la 3. sect. du liure *des Articles*, sont plus pressés, et que la partie ne peut se mouuoir ny tourner contre l'os pubis ou du penil. D'auantage cette luxation n'estant point reduite, quelque temps apres les malades cheminent comme les bœufs, à sçauoir en tournoyant la iambe vers la partie de dehors. Pareillement le malade estant soustenu sur la iambe luxée, ne peut demeurer en figure droite, mais oblique. Aussi la iambe saine fait peu d'espace quand elle se meut, à comparaison de celle qui est luxée : parce que celle qui est luxée fait son mouuement en tournoyant, et l'autre le fait sans tournoyer. Pour ceste cause, les malades portent vne potence ou vn baston, à fin qu'ils soyent appuyés sur la partie malade, de peur qu'ils ne tombent en terre.

D'auantage ceux qui ont cest os luxé en dehors, ou en derriere, qui n'a peu estre reduit, par succession de temps la teste dudit os rend la partie calleuse, qui permet que le iarret se plie sans grande douleur : mais les malades soustiennent et marchent seulement sur la racine des orteils. Toutesfois ils sont contraints de se courber en deuant lors qu'ils cheminent bien fort, pource que la iambe est plus courte, et tiennent à chacun pas la main sur la cuisse malade, à cause que la teste de l'os n'est pas droitement sous le corps portant à plomb : neantmoins à la longue les malades peuuent cheminer sans potence ni baston, lors qu'ils y sont accoustumés. Pareillement la iambe saine par vne coustume et vsage deuient difforme, pource qu'elle aide à la malade en s'appuyant en terre : en quoy faisant, il est necessaire que la cuisse et le jarret soyent courbés.

Au contraire, quand la luxation est

[1] Paré a puisé dans Hippocrate presque tout ce chapitre, rempli de belles et grandes vérités, obscurcies seulement par la confusion que fait le chirurgien français entre les luxations accidentelles et les luxations suite d'une lésion organique de l'article.

[2] En ne consultant que les titres des chapitres, on pourrait croire que celui-ci s'occupe spécialement de la luxation en dehors : en aucune manière ; c'est la suite du précédent, et il devrait porter pour titre : *Du prognostic de chacune des luxations du femur en particulier.*

faite en deuant, et n'a esté reduite, et que le malade (comme auons dit) est paruenu à ses trois dimensions, l'os ayant accoustumé de tourner au lieu auquel il est tombé, et que la partie est devenue calleuse et dure, alors il chemine sans baston, potence ou croce, et marche du tout droit pource que la iambe luxée ne se peut facilement plier, ny en l'aine ny au jarret, et que les malades s'appuyent plus volontiers sur le talon qu'ils ne font sur la racine des doigts des pieds.

Ie ne veux encores laisser en arriere de rememorer que si ceste luxation, comme toutes les autres, est inueterée, iamais ne se peut reduire.

Or voilà les signes et accidents qui viennent, quand la luxation est faite en dedans, et que le ligament qui attache l'os en sa cauité de la iointe est trop rompu ou trop relasché.

CHAPITRE XLIII.

LES SIGNES QVE LA LVXATION EST FAITE EN DEHORS [1].

Lors que la luxation est faite en dehors, les signes sont contraires à la luxation faite en dedans. Car la iambe malade est plus courte, d'autant que la teste de l'os de la cuisse est eleuée au-dessus de sa boëtte, et que les muscles là situés se retirent vers leur origine, et eux se retirans, tirent encores pareillement l'os contre-mont : qui fait que la iambe est plus courte [2]. Pareillement le genoüil et le pied se tournent en dedans : et si on veut faire marcher le malade, le talon ne peut toucher contre terre, mais seulement sur le mol du pied, qui est en la racine des doigts. Aussi peut bien plier la iambe : ce qu'il ne sauroit faire quand la luxation est faite au dedans. D'auantage la iambe malade porte mieux le corps que quand la luxation est faite au dedans : parce que la teste de l'os est plus de ligne droite sous le corps, qu'il n'est quand la luxation est faite au dedans : et auec le temps, si la luxation ne peut estre reduite, le malade chemine sans baston, pource qu'il ne sent plus de douleur, à raison que la teste de l'os a broyé et rendu calleux et dur le lieu où il fait sa demeure, n'estant plus en sa propre place. Alors aussi la iambe s'extenue et amaigrit moins que quand la luxation est faite au dedans, pource que l'os ne presse tant les vaisseaux, et aussi qu'on la trauaille plus commodément.

Bref, quand la cuisse est luxée en la partie posterieure, la iambe se flechist, et ne se peut estendre : et quand elle est luxée en la partie anterieure, elle s'etend, mais elle ne se peut flechir [1].

CHAPITRE XLIV.

DE LA LVXATION FAITE EN DEVANT.

La luxation en deuant se fait bien rarement.

[1] Le lecteur qui s'en fierait aux titres des chapitres pourrait penser que Paré a oublié donner les signes de la luxation en dedans. On les trouvera ci-dessus au chapitre 40.

[2] L'édition de 1575 ajoutait ici : *et la fesse* : c'est-à-dire que la fesse était également raccourcie. Ces trois mots ont été retranchés à partir de la seconde édition.

[1] Ce dernier paragraphe n'existait pas dans les premières éditions : il a été ajouté à la quatrième.

Les signes sont, qu'on trouue la teste de l'os de la cuisse tombée sur l'os du peuil : dont on voit l'aine tumefiée, et la fesse apparoit ridée et descharnée, à cause de la contraction des muscles : aussi que le malade peut estendre la iambe sans douleur, mais il ne la peut ployer vers l'aine, à cause que le muscle anterieur, qui naist de l'os ilion, est pressé de la teste de l'os qui ne se peut estendre : et si le malade est contraint de flechir le iarret, il sent grand douleur : et lors qu'on fait comparaison de la iambe malade avec la saine, on les trouue esgales en longueur. Neantmoins le malade ne se peut soustenir sur la racine des orteils : et si on veut l'efforcer de le faire marcher, il ne se peut appuyer que dessus le talon. D'auantage le bout du pied ne se peut tourner vers la partie anterieure.

Souuentesfois en ceste luxation l'vrine est supprimée, à cause que la teste de l'os presse les grands nerfs, desquels naissent ceux qui vont à la vessie : laquelle se ressentant de la douleur, tombe en inflammation, qui afflige le muscle sphincter de la vessie : qui fait que pendant icelle inflammation, l'vrine n'est permise de passer qu'à grande difficulté, parce que les parties enflammées et tuméfiées ferment le passage de l'vrine [1].

CHAPITRE XLV.

DE LA LVXATION FAITE EN DERRIERE.

Pareillement la luxation faite en derriere vient rarement, parce que la partie posterieure de la boëtte de la hanche est fort profonde, comme l'anterieure l'est beaucoup moins : au moyen dequoy la luxation faite au dedans est plus frequente que nulle des autres.

Les signes sont, que le malade ne peut estendre la iambe, et aussi il ne la peut plier, à cause que les muscles qui sont autour de la teste de l'os sont grandement pressés et tendus : et la douleur s'augmente quand il veut ployer le jarret, à raison qu'on tire les muscles d'auantage. Pareillement la iambe malade est plus courte que la saine : et quand on presse sur la fesse, on trouue la teste de l'os prominente entre les muscles fessiers : et l'on trouue cauité en l'aine, dont est trouuée lasche et molle quand on la touche : et le talon ne peut toucher en terre, parce que la teste de l'os est cachée entre les muscles de la fesse, qui la retirent contre-mont, et principalement le gros muscle fessier, qui fait le coussinet de la fesse, lequel en ceste luxation est plus pressé que nul des autres : qui fait que le malade ne peut flechir le genoüil, à cause que le flechissant on fait grande extension de l'aponeurose, ou tendon large, qui couure le genoüil. Et si le malade s'efforce de se tenir sur le pied de la cuisse luxée sans quelque appuy, il tombe en derriere, parce que le corps panche en ceste partie, à cause que la teste de l'os n'est pas droitement au dessous du corps pour l'estançonner : et pour ceste raison il faut qu'il s'appuye sur vne potence posée sous l'aisselle du costé luxé.

Apres auoir suffisamment descrit les signes, accidens, prognostic, et diuersité de luxations faites à la hanche, maintenant il reste à escrire et monstrer la maniere de reduire l'os,

[1] Tout cela est emprunté au livre *des Articles* d'Hippocrate.

selon la diuersité des lieux où il tombe, auecque la meilleure methode et la plus briefue qu'il me sera possible.

Premierement il faut situer le malade sur vn banc ou sur vne table, (mettant dessous luy quelque matelas ou couuerture de lit, de peur qu'il ne soit pressé) ou à la renuerse, ou sur le ventre, ou sur le costé : de façon que la partie où l'os est forjetté soit tousiours la plus haute, et celle d'où il est sorti, la plus basse. Exemple : si la luxation est faite en dehors ou en derriere, faut situer le malade sur le ventre. Si elle est faite en dedans, le faut situer à la renuerse sur le dos [1]. Si elle est faite en deuant, il faut le situer sur le costé sain. Et l'os sera tousiours tiré et poussé vers sa iointe, pour le chasser en dedans. Si la luxation est recente, ou que ce soit vn ieune enfant, ou femme, ou autres, qui ont naturellement les iointures laxes, il ne sera besoin pour reduire l'os de faire grande extension par liens : mais la seule main du chirurgien suffira : ou bien on se contentera d'vne forte lisiere, ou d'vne portion d'vne nappe ou seruiette : et auecques certaines compresses mises entre les iambes, à sçauoir, autour de la iointure de la hanche, sera tenu fermement. Puis le chirurgien tirera la cuisse de droite ligne au dessus du genoüil, vis à vis de la boëtte d'où l'os est issu : et par ce moyen sera reduit, pourueu qu'on tire vn peu plus haut la teste de l'os, de peur que les bords de sa cauité n'engardent estre remis, si elle n'estoit tirée et esleuée vn peu plus haut que sa cauité.

Où l'os ne sera assez tiré, on doit estre asseuré qu'il ne pourra estre reduit : partant il faut plustost pecher à tirer vn peu plus que trop peu [1]. Toutefois il se faut bien garder de trop tirer : de peur de rompre quelque muscle ou tendon, ou autre partie nerueuse : et où on ne pourra reduire l'os par la seule main, alors faudra vser de machine, comme nostre moufle attachée à deux posteaux, et la corde tirée tant qu'il en soit besoin.

Or ce pendant qu'on fera ces reductions violentes par machines, ne faut que les parens et amis du malade soyent presens, s'il est possible, comme estant vn spectacle odieux à veoir, et ouyr crier le malade : et aussi que le chirurgien soit asseuré, non piteux, ne craintif, lors qu'il fera la reduction : et ne soit nullement esmeu par la clameur du malade, ny moins des assistans : et que pour cela il ne se haste point plus qu'il ne doit, pource que luy seroit grand deshonneur n'auoir peu reduire l'os, et aussi grand dommage au malade.

Apres auoir ainsi discouru des luxations de la hanche, il faut pour l'instruction du ieune chirurgien (auquel cest escrit s'addresse) les deduire particulierement pour plus grande intelligence : commençant à celle qui est faite en dedans de la cuisse.

[1] L'édition de 1575 voulait que le malade fût couché sur le ventre dans la luxation *en dedans*, et sur le dos dans la luxation *en dehors*, ce qui était contraire aux principes des anciens, et ce qui dépendait sans doute d'une simple erreur de rédaction ; car, dès la seconde édition, le texte a été corrigé comme on le lit ici.

[1] *Obseruation digne d'estre bien notée.* — A. P.

CHAPITRE XLVI.

LA MANIERE DE REDVIRE LA LVXATION DE LA CVISSE FAITE EN DEDANS.

Il faut estendre le malade sur vne table, ou sur vn banc, comme nous auons dit. Au milieu d'iceluy sera posée vne cheuille droit entre ses cuisses, longue d'vn pied, et grosse comme le manche d'vne houë, garnie de quelque chose molle, de peur qu'elle ne blesse le malade. Ceste cheuille sert à fin que le corps estant arresté contre icelle, ne suiue et n'obeïsse point quand on tirera : et aussi que lors qu'on fera l'extension, elle se rencontre entre la teste de l'os et le perinæum, que Dalechamps en sa *Chirurgie Françoise* appelle l'*Entrefesson*. Ce faisant, il n'est grand besoin faire autre contr'extension aux parties superieures. D'abondant quand on tire le malade, ceste cheuille aide à rechasser et pousser l'os auecques vn peu d'aide de la main du chirurgien, qui en virant et donnant le tour çà et là, aide à remettre l'os en son lieu.

Or quand il faut tirer et contretirer, il faut auoir des liens qu'auons par cy deuant escrits en la reduction de l'espaule, ou vn tissu, ou quelque lisiere forte, conduits par dessus l'espaule : l'vn desquels sera posé au dessus de la iointure de la hanche : et au defaut de la cheuille, on mettra vn lien autour de la iointure de la hanche, tenu par vn homme fort : et l'autre lien sera posé au dessus du genoüil, lequel sera pareillement tiré contre bas, par vn autre homme, tant et si fort qu'on verra estre besoin. Aussi se faut donner garde que le lien qui tient la partie luxée soit sur la teste de l'os qu'on veut reduire, parce qu'il empescheroit qu'il ne pourroit r'entrer en sa place.

Ceste maniere d'extension est commune aux quatre especes de la luxation de la cuisse : mais en chacune d'icelles particulierement il faut changer la maniere de repousser l'os en sa boëtte, selon les parties où elle decline, à sçauoir, le poussant et tournant en dehors, quand la luxation est au dedans : et au dedans, quand elle est au dehors : ce que nous deduirons chacun à part soy.

Or aucuns r'habilleurs et renoüeurs de village, lors qu'ils veulent reduire ceste luxation, font la ligature au pied, et par ce moyen la iointure du pied et du genoüil sont plus estendues que celle de la hanche luxée, pource qu'elles sont plus pres du lien qui est attaché au pied : et partant sans nulle occasion ils font extension à la iointure du pied et à celle du genoüil, dont plusieurs accidens aduiennent. Parquoy icy noteras, qu'on ne doit attacher les liens au pied, mais au dessus de la iointure du genoüil : et en la luxation de l'espaule, nullement la faire à la main, mais au dessus du coude seulement [1].

[1] *Obseruation digne d'estre notée au chirurgien.* — A. P. — Ce n'est pas une observation moins notable que ce procédé des rhabilleurs de village ait fini par devenir la pratique générale des chirurgiens français de la fin du XVIIIe siècle, et même du commencement de ce siècle-ci.

CHAPITRE XLVII.

LA MANIERE DE REDVIRE LA LVXATION DE LA CVISSE FAITE AV DEDANS, PAR MACHINES, LORSQVE LA MAIN DV CHIRVRGIEN N'EST ASSEZ SVFFISANTE.

Si la luxation est faite au dedans, apres auoir situé deuëment le corps, et tenu la partie malade, il faut mettre dessus l'aine quelque chose ronde: et soudain par dessus icelle on tire le genoüil du malade, en pliant fort, et pressant sur la teste de l'os vers sa boëtte, et tirant le genoüil et la iambe à l'endroit de l'aine, et la menant au dedans vers l'autre iambe le plus qu'il sera possible : et par ce moyen on reduit l'os en sa place, comme tu vois par ceste figure.

Aussi noteras qu'en ceste luxation, et autres, apres auoir tiré l'os suffisamment d'entre les muscles, et auoir fait extension des ligamens, à fin qu'ils cedent, faut lascher la corde, et ne plus tirer : ou autrement la reduction ne se pourra faire, pour la trop grande extension qu'on feroit aux muscles, tendons, et ligamens, qui ne pourroient obeïr à la main du chirurgien.

Les signes que la luxation est reduite, sont, que les iambes sont de pareille longueur : aussi que le malade plie et estend sa iambe sans douleur ny peine.

Apres qu'on sera asseuré l'os estre reduit, on appliquera les remedes qui ont esté par cy deuant escrits. Puis on commencera tousiours le bandage sur le lieu où estoit l'eminence de l'os deplacé, et sera mené et conduit vers la partie opposite et saine, passant sur les reins par derriere, et sur le ventre par deuant. Et ne faut oublier de mettre vne grosse compresse dedans l'aine, qui tiendra l'os ferme en sa cauité : aussi des torches de paille longues iusques au talon, comme nous auons monstré en la fracture de la cuisse. D'auantage faut lier les deux cuisses ensemble, à fin que la partie luxée demeure encores plus stable sans se mouuoir. Et ne

faut oster ce premier appareil de quatre ou cinq iours, s'il est possible, sçauoir est, qu'il n'y eust quelque accident qui contraignist de ce faire. Faut aussi faire tenir le malade trente iours dans le lit; à fin que les muscles, nerfs et ligamens qui ont esté relaschés se fortifient : de peur qu'en cheminant trop tost, l'os ne se demist de rechef.

Quant à la situation de la iambe, elle doit estre tenue en figure moyenne, c'est-à-dire, entre droite et courbée : autrement ne pourroit longuement demeurer en figure droite sans causer douleur, à cause des muscles qui seroyent trop long temps tenus tendus.

CHAPITRE XLVIII.

LA MANIERE DE REDVIRE LA LVXATION DE LA CVISSE FAITE EN DEHORS.

Quand la luxation est faite en dehors, il faut situer le malade sur vne table, ou sur vn banc, garni comme nous allons dit par cy deuant, ayant le ventre dessus la table : et faire les ligatures à la hanche luxée, et au dessus du genoull. Cela fait, faut tirer contre-bas, et contretirer contre-mont : et le chirurgien poussera du dehors en dedans l'os en sa place : et si la main n'est assez forte, on s'aidera de nostre mouffle, comme tu vois par ceste figure [1].

Ceste luxation est la plus facile à estre reduite de toutes les autres de la cuisse : tellement que i'ay veu quelquesfois ayant fait l'extension, qu'en laschant les muscles, ils iettoient la teste de l'os en sa cauité, sans aucunement pousser : à cause que naturellement ils se retirent vers leur origine : et l'os r'entrant dedans sa boëtte ne fait quelquesfois aucun bruit : et quelquefois fait bruit, faisant *clocq* : qui est vn signe certain que l'os est rentré dans sa cauité.

Apres ceste reduction faite, on appliquera les remedes cy dessus mentionnés. Et pareillement ne sera oublié de mettre vne compresse sur la iointure, et la ligature, et les torches de paille, ainsi qu'auons enseigné par cy deuant.

[1] J'ai déjà dit que Paré était l'inventeur

CHAPITRE XLIX.

LA MANIERE DE REDVIRE LA LVXATION DE LA CVISSE FAITE EN DEVANT.

Si la luxation est faite en deuant, faut situer le malade sur le costé sain, et le lier ainsi qu'auons dit. Puis le chirurgien mettra vne compresse dessus la teste de l'os qui fait eminence, aquelle sera tenue fermement par vn seruiteur. Puis ayant fait l'extension suffisante, le chirurgien auec la main poussera la teste de l'os en sa boëtte : et si la main n'est assez forte, la poussera auec le genoüil, tant qu'elle soit reduite : et estant reduite, sera traitée et bandée ainsi qu'auons enseigné cy dessus.

du moufle appliqué à la réduction des luxations, et il s'en attribue nettement ici la possession, *nostre moufle*. Mais, sans parler des machines à treuil des anciens, les modernes avaient aussi imaginé des moyens de traction plus puissants que l'extension par la main des aides. Guy de Chauliac fixait le plein d'une serviette au-dessus du genou, en rattachait les deux bouts à un pilier solidement implanté sur la table même où l'on couchait le patient, et, à l'aide d'un levier ou *cheville* introduit entre les bouts de la serviette, et qui servait à la tordre, il étendait le membre avec une grande force. Ce qu'il y a d'obscur dans la description de Guy est éclairé par la glose de Dalechamps. Celui-ci nous rapporte un autre procédé encore :

« *Aucuns font tourner les posteaux* (ce que Guy appelle les piliers) *auec deux barres passées au trauers, mettent les bouts des toüailles* (les draps ou serviettes) *dans vn des pertuis où passent les barres, à fin que la barre, remise en son trou, les tienne fermes : puis tournent le posteau, et font ainsi l'extension.* — *Chirurgie françoise*, p. 880.

CHAPITRE L.

LA MANIERE DE REDVIRE LA LVXATION DE LA CVISSE FAITE EN DERRIERE.

Le malade sera pareillement couché sur le ventre dessus vn banc, ou vne table, et tiré, ainsi qu'il a esté dit des autres luxations de ceste partie : et le chirurgien poussera de ses main l'eminence de l'os en sa iointure, en prenant le genoüil du malade, et le tirant en dehors, le reculant ou separant de la iambe saine. Et estant reduit en son lieu, il n'y peut demeurer si le malade n'est couché et bien bandé, à cause que la cauité de la boëtte de l'ischion va en baissant, et que la charge de toute la cuisse, qui y est pendue, est pesante : et partant tomberoit de rechef de son lieu, si le malade vouloit cheminer.

CHAPITRE LI.

DE LA LVXATION DE LA ROVÊLLE DV GENOVIL.

La rouëlle du genoüil se peut delouer en dedans, en dehors, en dessus, en dessous, et non iamais en derriere, par ce que les os qu'elle couure ne le permettent [1].

[1] Cette classification m'avait paru de l'invention d'A. Paré ; en effet, à peine la luxation de la rotule est-elle mentionnée dans les anciens, et les Arabes et les arabistes n'en parlent que pour décrire le mode de réduction, sans désigner le sens dans lequel elle se déplace. Voyez mon *Mémoire sur les luxations de la rotule*, p. 3 et 4. Mais j'ai constaté depuis que Paré n'avait guère fait

Pour la reduire, il faut que le malade s'appuye sur le pied de la partie luxée, en terre vnie, ou sur vne table : puis le chirurgien la poussera de ses mains du costé où elle incline. Et l'ayant reduite faut remplir la cauité du jarret de compresses de telle grosseur, que le malade ne puisse plier la iambe : car la ployant, on la fait de rechef sortir de son lieu. Pareillement on mettra vne astelle vn peu caue et ronde, comme est la figure de la rouëlle, posée du costé vers lequel estoit deplacée : et les remedes propres seront appliqués, et auec le bandage sera tenue si ferme, qu'elle ne puisse tourner çà ou là. Apres auoir tenu le genoüil assez en repos, faut que le malade commence peu à peu à flechir le genoüil iusques à ce qu'il connoisse que le mouuement de ceste partie luy soit aisé.

CHAPITRE LII.

DE LA DELOVEVRE DV GENOVIL.

Le genoüil se peut luxer en trois manieres, à sçauoir, en dedans, en dehors, et en derriere : en deuant rarement, n'estoit par vne extreme violence, pource que la rouëlle l'empesche, laquelle tient les os de ceste partie ferme. Les autres manieres se font aisément, à raison que la coche, ou cauité du bout de l'os de la cuisse, est caue comme vne gouttiere, et aussi qu'elle est fort lisse et glissante, et pareillement que sa structure est moins serrée que la iointure du coude : et partant il se luxe et reduit plus aisément.

Les causes de ceste luxation sont pour tomber de haut, ou sauter, ou courir trop viste.

Les signes sont, que le malade ne peut plier la iambe contre la cuisse, c'est-à-dire, mettre le talon contre la fesse.

Les luxations qui se font au genoüil en dedans et en dehors, pour les reduire, faut faire vne mediocre extension, et pousser l'os du costé où il sera forjetté, tant qu'il soit en sa place.

CHAPITRE LIII.

DE LA LVXATION DV GENOVIL FAITE EN DERRIERE[1].

Il faut faire asseoir le malade sur vne escabelle, ou sur vn banc de moyenne hauteur, le dos tourné contre le visage du chirurgien, lequel luy mettra sa iambe entre les deux siennes, et de ses deux mains la

ici que copier Dalechamps. Celui-ci s'exprime de cette manière :

Nostre autheur ne traite point de la deloueure faite en la rouelle du genoil, qui, toutefois, auient souuent. Elle se deloue en dedans, en dehors, en dessus, en dessous, non en derriere, parce que les os qu'elle couure ne le permettent, et peu au deuant. — *Chirurgie françoise*, 1570, p. 887.

[1] J'établis ici un nouveau chapitre, et je dois expliquer pourquoi. Dans la première édition, ce titre : *De la luxation du genoüil faite en derriere*, occupait le milieu de la ligne, et séparait nettement le procédé qui suit de ceux qui ont été indiqués pour les luxations en dedans et en dehors. A partir de la seconde édition, le titre avait été transformé en une simple note marginale, ce qui laissait penser, lorsqu'on ne lisait que le texte, qu'il s'agissait toujours des deux premières luxations. J'ai rétabli ce titre, et, pour plus de régularité, j'en ai fait un chapitre.

pliera contre la fesse. Et si par ce moyen ne se peut reduire, faut auoir vne pelotte faite d'vne bande roulée, et l'attacher au milieu d'vn baston : et icelle sera posée par vn seruiteur au ply du jarret sur l'os eminent, et poussée en deuant : et vn autre seruiteur mettra sur le genoüil vne bande ou quelque lisiere large de trois doigts : puis de ses deux mains la tirera contre-mont : et tous ensemble tout à coup plieront la iambe et le talon contre la cuisse ou la fesse.

Toutes ces choses seruent à reduire telle luxation faite en derriere.

CHAPITRE LIV.

DE LA LVXATION DV GENOVIL FAITE EN DEVANT.

Si la luxation est faite en deuant, il faut situer le malade sur vne table, et faire deuë ligature au dessus de la iointure du genoüil, et au dessus du pied. Puis le chirurgien poussera de ses deux mains sur l'os, tant qu'il soit reduit. Et si les mains ne sont assez suffisantes pour tirer et contre-tirer, l'on vsera de nostre machine, comme tu vois par ceste figure[1].

Le signe qu'il est reduit, est que le malade flechit et estend sa iambe sans douleur. Apres la reduction, on appliquera les remedes et compresses, et fera-on les ligatures ainsi qu'il est requis : et defendra-on au malade de cheminer sur la iambe, iusques à ce qu'on verra estre besoin.

CHAPITRE LV.

DE LA LVXATION ET DISIONCTION DE L'OS PERONÉ, AVTREMENT DIT PETIT FOCILE DE LA IAMBE.

Le petit focile de la iambe est apposé sans cauité contre le gros focile,

[1] Il est probable que Paré a voulu seulement ici indiquer une application possible de son moufle, plutôt qu'un usage qu'il en aurait fait lui-même. La luxation en devant, regardée comme très rare jusqu'à nos jours, et qu'il a bien fallu reconnaître ensuite comme la plus fréquente, avait été observée par Megès dans l'antiquité; après quoi l'on n'en retrouve de nouvelles observations que fort avant dans le XVIIIe siècle. Voyez ma

à sçauoir, en la partie superieure pres le genoüil, et en bas pres l'astragale : et se peut luxer, desioindre, et entr'ouurir desdites parties en trois manieres, à sçauoir en la partie anterieure, et aux deux costés. Cela se fait communément lors qu'en cheminant ou se mesmarche, et le pied nous defaut, et se tourne en dedans ou en dehors : et le corps s'appuyant au dessus, fait qu'il s'entr'ouure, deprime, et luxe. Aussi telle chose se peut faire pour tomber de haut, ou pour quelque grand coup orbe. Pareillement quelquesfois ses epiphyses se desioignent et se rompent [1].

Or pour les faire tenir et ioindre ensemble, elles seront reduites par la main du chirurgien, en les poussant en leur situation naturelle : et les faut puis apres bien bander, et mettre des compresses au costé auquel le petit focile a esté peruerti, commençant la ligature dessus la luxation, pour les raisons predites : et le malade gardera le lit quarante iours, et tant qu'on connoistra les ligamens estre bien affermis.

CHAPITRE LVI.

DE LA LVXATION DV GRAND FOCILE AV E L'A STRAGALE.

Il se fait aussi luxation du grand focile d'auec l'astragale, tant au dedans du pied, qu'au dehors. On la connoist par l'eminence trouuée au costé où la luxation est faite.

S'il n'y a que luxation incomplette, et que l'os ne soit qu'vn peu separé, adonc la reduction sera facile, en poussant seulement l'os en son lieu. Et apres la reduction, faut appliquer des compresses et ligatures comme il est besoin, à sçauoir, en apposant et tournant la bande au costé opposite à la luxation, comme nous auons declaré cy deuant, à fin qu'on repousse l'os en son lieu d'où il est sorti : et se faut garder de trop comprimer le gros tendon qui est au talon.

Ladite luxation est affermie en quarante iours communément, s'il n'y aduient aucun mauuais accident.

CHAPITRE LVII.

DE LA LVXATION DV TALON.

Quand on saute de bien haut lieu, et qu'on tombe sur le talon, adonc l'os du talon se luxe, et s'esloigne de l'os nommé astragale. Telle luxation se fait plus communément vers la partie interieure qu'exterieure, à cause que le petit focile passe et embrasse l'astragale : qui est cause qu'il le tient plus fort que de l'autre costé, où il n'y a telle apodiation ou estanceure.

La reduction se fera en tirant et poussant les os en leur lieu naturel : laquelle est assez facile, pourueu qu'il n'y ait grande fluxion et inflammation. Quant au bandage qu'on y fera, il faut plus presser sur le mal qu'en autre part, à fin d'expeller le sang du lieu blessé aux parties voisines, toutesfois sans causer douleur que le moins qu'on pourra, se dou-

Lettre à M. Velpeau sur les luxations fémoro-tibiales, dans les *Archives de médecine*, 1837, t. 13 et 14.

[1] Evidemment Paré veut parler ici de la luxation avec fracture du péroné, que Dupuytren a désignée sous le nom fort inexact de *fracture du tiers inférieur du péroné*; attendu que la fracture peut très bien exister sans la luxation, et que la luxation peut à peine exister sans la fracture.

nant garde de trop presser les nerfs et le gros tendon qui est au talon, comme nous auons dit. Il faut que le malade soit à repos par l'espace de quarante iours pour le moins, encore qu'il n'y suruienne nuls accidents : ce qui se fait souuent par la contusion faite en ceste partie : parquoy est bon en faire chapitre.

CHAPITRE LVIII.

DES ACCIDENS QVI SVRVIENNENT PAR LA CONTVSION FAITE AV TALON.

Or pour ceste grande contusion, les veines et arteres iettent du sang au trauers de leurs tuniques et par leurs petits orifices. Au moyen dequoy se fait vne ecchymose, c'est-à-dire, meurdrisseure au lieu de la iointure et au talon : et alors suruient grande douleur et tumeur. Parquoy il est expedient d'y remedier : qui se fera en ordonnant bon regime, saignée, et purgation s'il en est besoin, y appliquant aussi des remedes propres, et principalement en attenuant le cuir qui est sous le talon, s'il est trop dur (comme naturellement il est) par fomentation d'eau chaude et huile : mesme le faut couper, s'il est trop calleux, assez profondément auec vn rasoir, euitant la chair viue. Telles choses se font, à fin que le cuir soit plus transpirable, et que la resolution de la meurdrisseure se puisse mieux faire. Et faut qu'au talon ces choses soient faites deuant que l'inflammation y soit suruenue, de peur qu'il n'y suruienne spasme : car le sang issu hors de ses vaisseaux se pourrit, pource que la partie pour sa densité ne permet qu'il se puisse bien exhaler et resoudre, et aussi que le gros tendon, qui est attaché sous le talon, est fort sensible : ioint qu'il y a des nerfs qui passent en ses parties laterales : ce que i'ay monstré en l'*Anatomie Vniuerselle* [1].

L'inflammation vient pareillement en ceste partie pour trop longuement demeurer à la renuerse, et estre appuyé et couché dessus, et principalement sur vne chose dure, ainsi qu'auons declaré en la fracture de la iambe, parlant de la situation du talon. Parquoy le chirurgien y procedera comme il est dit, de peur qu'il n'y suruienne aposteme, et par consequent carie. Car par icelle il suruient plusieurs accidens, comme fiéure continue aiguë, et d'icelle s'ensuit tremblement, sanglot, et delire. Car par la carie de cest os les parties proches qui l'enuironnent communiquent leur mal aux parties nobles, pource que le gros tendon, fait de trois muscles du pommeau de la iambe, estant enflammé, communique l'inflammation ausdits muscles, et aux nerfs qui sont distribués par iceux. Aussi les arteres qui sont semblablement pressées et eschauffées, communiquent leur chaleur au cœur : dont s'ensuit fiéure, et par les nerfs distension, spasme et sanglot, à cause des nerfs qui sont distribués à l'estomach, lequel aussi est nerueux, et pareillement des nerfs qui sont distribués aux muscles de la respiration.

Pour le dire en vn mot, lors qu'il y a carie, c'est-à-dire, pourriture en l'os du talon, ce mal est incurable [2].

[1] Voici un renvoi assurément antérieur à la publication des *OEuvres complètes*, et que l'auteur a oublié de changer. Voir la *Bibliographie* de Paré dans mon *Introduction*.

[2] Tout cela est extrait d'Hippocrate, et spécialement du *Traité des fractures*.

CHAPITRE LIX.

DE LA LVXATION DE L'OS ASTRAGALE, C'EST-A-DIRE DE L'OSSELET.

L'os astragale se peut luxer en toutes parts : et quand il se deplace en dedans, le dessous du pied se tourne en dehors : et quand il se deplace au contraire, le signe est aussi contraire. Et s'il est luxé en deuant, le gros tendon qui s'implante au talon est dur et tendu. Et s'il est luxé en derriere, l'os du talon est presque caché au dedans du pied : et telle luxation est faite par vne extreme violence.

On le reduit auec les mains, en tirant et poussant par grande force le pied aux parties opposites d'où il sera deplacé.

Apres la reduction, on appliquera remedes et ligâtures propres. Il faudra que le malade garde longuement le lit, parce que cest osselet soustient tout le corps : et n'estans point encores les ligamens qui le tiennent retournés en leur premiere force, et cedans au faix qu'ils portent, danger seroit que de rechef ne sortist hors de son lieu.

CHAPITRE LX.

DE LA LVXATION DES OS DV TARSE, ET DV PEDIVM.

Les os du tarse et du pedium se peuuent pareillement luxer : et la luxation se fait quelquesfois sous le pied, autresfois dessus, et aucuns d'iceux aux costés.

Si on les voit estre eminens et esleués sur le pied, faut que le malade appuye son pied sur quelque ais : puis que le chirurgien presse sur l'os eminent, tant qu'il soit remis en son lieu. Au contraire, si l'eminence est trouuée sous le pied, il faut faire le semblable, c'est à sçauoir, presser l'os par dessous tant qu'il soit reduit. Et s'ils sont aux costés, on les pressera de sorte qu'on les reduira en leur lieu naturel.

CHAPITRE LXI.

DE LA LVXATION DES OS DE LA PLANTE DV PIED ET DES ORTEILS.

Les doigts du pied se luxent en quatre manieres, comme les doigts de la main : et la maniere de les reduire est aussi semblable, qui est de les tirer de ligne droitte, et les pousser en leur iointure, et les bander commodément. Et pour le presage, ils sont reduits facilement, à cause que la sortie de leur lieu est petite.

Toute la curation est pareille à celle des doigts de la main, hors mis qu'il faut garder le lit pour le pied, et pour la main mettre le bras en escharpe. Il faut commander au malade de se reposer par l'espace de vingt iours plus ou moins, à sçauoir, iusques à ce qu'il se puisse aisément soustenir dessus.

CHAPITRE LXII.

DES COMPLICATIONS ET ACCIDENS QVI PEVVENT SVRVENIR A LA PARTIE FRACTVRÉE OV LVXÉE.

Or il y a plusieurs complications de maladies et accidens, qui souuent ac-

compagnent les fractures et luxations: comme contusion, douleur extreme, inflammation, fiéure, aposteme, gangrene, esthiomene, vlcere, fistule, alteration et carie aux os, atrophie ou amaigrissement de la partie, depraüation de l'action des parties, et autres : lesquelles requierent pour leur curation grande methode et diligence.

Quant à la contusion, elle est faite lors que quelque chose grosse et pesante tombe sur vne partie, ou par tomber de haut en bas, dont se fait effusion de sang : lequel, s'il est en grande quantité, sera subit euacué par scarifications, à fin de descharger la partie, de peur qu'elle ne tombe en gangrene et pourriture : et d'autant qu'on connoistra le sang estre plus gros, et le cuir espais, les scarifications seront faites plus profondes : et y peut-on semblablement mettre des sangsues.

Or nous auons parlé cy-deuant de la douleur, sçauoir est, qu'elle se fait au moyen que les os ne sont en leur lieu naturel, faisans ponction et compression aux muscles et parties nerueuses, dont l'inflammation suruient, et par consequent la fiéure, et souuent aposteme, pour la defluxion et inflammation : et de l'inflammation gangrene, de gangrene esthiomene, puis vlcere et fistule : de fistule, carie et pourriture aux os.

L'atrophie, ou amaigrissement, vient d'auoir trop longtemps tenu la partie en repos, et aussi pour l'auoir tenu liée : car telles choses priuent la partie d'aliment, parce que le sang et esprits sont comprimés et empeschés de tomber en la partie.

Pour la cure de l'atrophie, si la partie est trop liée, on la deliera : et si elle peut estre exercée, on le fera en l'estendant, flechissant, haussant et baissant, et tournant : car par ces moyens la chaleur naturelle sera excitée, et par consequent les esprits reluiront plus abondamment en icelle. Et où la partie ne pourra estre exercée, faut faire des frictions et fomentations d'eau chaude. Les frictions seront moderées, sçauoir est, entre dures et molles, aussi entre celles qui se font trop briefuement et trop longtemps. Quant à la qualité de l'eau pour les fomentations, il faut pareillement qu'elle soit moyenne entre la fort chaude et celle qui est tiede. Aussi ne faut faire la fomentation trop longuement ny trop peu : pource que si on la faisoit trop longuement, on pourroit resoudre ce qu'on auroit attiré : et si on la fait peu de temps, on attire peu ou rien [1].

Apres la fomentation, on appliquera medicamens chauds et emplastiques, faits de poix, de terebenthine, euphorbe, pyrethre, souphre, et leurs semblables, tel que cestuy-cy : lesquels faudra remuer tous les iours, plus ou moins, selon qu'on verra estre necessaire.

Dropax.

℞. Picis nigræ, ammoniaci, bdel. gummi elemi in aqua vitæ dissol. ana ℥. ij.
Olei laurini ℥. j.
Pul. piperis, zingiberis, granorum paradisi, baccarum lauri et iuniperi, ana ʒ. ij.

Fiat emplastrum secund. artem, extendatur super alutam.

D'auantage faut bander et lier l'autre partie saine, toutesfois sans douleur. Exemple : Si le bras dextre est atrophié, on bandera le senestre,

[1] Toute cette doctrine sur le traitement de l'atrophie est empruntée aux livres hippocratiques, à part quelques détails de peu d'importance.

commençant à la main et finissant à l'aisselle : et si c'est la iambe dextre, on liera la senestre, commençant au pied et finissant à l'aine : car en ce faisant, on renuoye vne portion du sang et esprits en la veine caue : et d'elle, estant pleine, il en sera renuoyé en la partie atrophiée, en laquelle les vaisseaux ne sont remplis, mais aucunement vuides. Pareillement faut que la partie saine soit en repos, à fin que l'aliment y flue moins. Or il conuient en faire aller beaucoup en la partie emaciée, d'autant qu'elle est vuide, et aussi pour l'alimenter.

D'auantage vne partie atrophiée peut estre restaurée en la liant et serrant mediocrement : car ainsi on attirera le sang, comme quand nous voulons faire vne saignée, nous lions les bras ou les iambes, pour attirer le sang aux veines. Plus, on peut faire souuent tremper la partie atrophiée dans de l'eau vn peu plus chaude que tiede, et l'y tenir iusques à ce qu'elle se tumefie et rougisse : et par ce moyen on attire le sang aux veines : ce qui se voit quand nous voulons ouurir les veines des mains et des pieds. Or lors que par les remedes cy dessus mentionnés, les parties atrophiées s'eschauffent, rougissent et enflent, c'est signe de guarison : au contraire non : et partant les faut laisser, et n'y perdre temps ny argent.

D'auantage s'il demeure dureté aux iointures apres les fractures et luxations, il les conuient amollir, et resoudre l'humeur contenu en icelles par fomentations, linimens, cataplasmes, emplastres faits de racines de guimauue, bryone, oignons de lis, semence de lin, fenugrec, et autres semblables : pareillement de gommes fondues en fort vinaigre, comme *ammoniac, bdellium, opopanax, ladanum, sagapenum, styrax liquida :* aussi de graisse d'oye, de geline, humaine, huile de lis, et autres semblables : et commander expressément au malade qu'il remue la partie le plus qu'il luy sera possible sans douleur, à fin qu'il eschauffe, subtilie et consomme l'humeur contenue en icelle : et par tel moyen sera la partie restituée en son naturel, si possible est. Ie dis si possible est : car si l'impotence vient à cause que la fracture est pres de la iointure (comme nous l'auons dit) le mouuement apres est difficile, et souuent du tout impossible : principalement si le callus est trop gros, ou si la iointure mesme a esté attrite, froissée et fracturée, comme on voit ordinairement aux coups d'harquebuses[1].

Que diray-ie plus ? C'est qu'il se fait quelquesfois dilatation des membranes et fibres, tant nerueuses que musculeuses, appelée des Grecs *Apospasma :* et dilaceration des mesmes parties, nommée semblablement *Regma*, qui se fait par vne grande et violente extension, comme ceux que l'on tire sur la gesne, ou par tomber de haut en bas, ou par vne mesmarcheure, ou vouloir tirer un coup de raquette à vn jeu de paulme, ou jetter vne pierre ou barre, ou faire autre violente extension : lesquelles causent grande doulenr, et deprauation de l'action de la partie, sans rien apparoistre au dehors, dont souuent me suis trouué bien empesché. Et pour secourir à tel accident, faut au com-

[1] Le chapitre s'arrête ici dans les premières éditions ; le paragraphe qui suit a été ajouté en 1585.

mencement appliquer sur la partie de l'*oxyrhodinum*, qui est huile rosat et vinaigre : puis apres l'emplastre *diachalciteos* fondue auec dudit *oxyrhodinum* : puis deux ou trois iours apres, oindre toute la partie d'huile de terebenthine et eau-de-vie, laquelle confortera les parties blessées, en resoluant la meurtrisseure des parties nerueuses.

LE QVINZIÉME LIVRE

TRAITANT DE

PLVSIEVRS INDISPOSITIONS ET OPERATIONS

PARTICVLIERES,

APPARTENANTES AV CHIRVRGIEN[1].

CHAPITRE I.

DE L'ALOPECIE.

L'alopecie est cheute du poil de la teste, et quelquesfois des sourcils, barbe, et autres parties, dite vulgairement *la Pelade*. Elle est ainsi appellée des medecins, comme maladie des renards [2], parce qu'ils sont sujets à telle indisposition, pour certaine galle qui leur suruient en leur vieillesse.

Icelle se fait par le defaut de matiere dont les poils doiuent estre nourris, ou pour la corruption d'icelle matiere, comme apres fiéures longues:

[1] Ce livre a été formé de fragments publiés à diverses dates. Les chapitres les plus anciens sont assurément ceux qui concernent les maladies des yeux et de la face, et que l'on trouve déjà dans la *Methode curatiue des playes de la teste*, en 1561. Puis viennent deux livres tout entiers qui faisaient partie des *Dix liures de chirurgie*, en 1564; savoir, celui *des pierres* et celui *de la suppression d'vrine*. Quant aux chapitres placés au commencement et à la fin, et à quelques autres intercalés vers le milieu, il me paraît qu'ils ont vu le jour pour la première fois en 1575, à moins que quelques uns n'aient pris place dans la petite édition de 1572, que je n'ai pu me procurer. Il y en a même un, le chapitre 5, dont la plus grande partie n'a vu le jour qu'après la mort de Paré, dans la première édition posthume, en 1598.

Que si le lecteur s'étonne des matières disparates traitées dans ce livre, il faut qu'il se rapporte, d'une part, au titre que l'auteur lui a donné, et qui témoigne assez qu'il voulait en faire le complément de sa chirurgie; d'une autre part, l'alopécie, la teigne, la migraine, etc., avaient été traitées par Guy de Chauliac, Vigo ou Dalechamps, et nous avons vu des preuves nombreuses que Paré ne voulait ni laisser de lacunes, ni se laisser devancer par qui que ce fût en tout ce qui avait trait, de près ou de loin, à la chirurgie. J'aurai soin, d'ailleurs, pour chaque chapitre qui aura une date différente de celle de la première édition des œuvres complètes, d'indiquer sa date exacte, les variations du texte, et les sources où Paré a puisé.

Le premier chapitre, ainsi que le suivant, a été puisé principalement dans Guy de Chauliac et dans Vigo; toutefois, dans le second, et à propos du traitement de la teigne, on verra que Paré met aussi en avant sa propre expérience.

[2] L'édition de 1575 porte: *Galien l'appelle maladie des vieils renards, etc.*

ou par vieillesse, faute d'humidité radicale : ou par application des onguens trop chauds, comme ceux qui se veulent faire noircir les cheueux : aussi par l'indeuë application des depilatoires, ou par vne brusleure ou deperdition de substance du cuir, qui apres la guarison fait que la cicatrice sera demeurée dure [1] : et generalement pour tout vice de la substance d'iceluy en trop grande rarité, qui fait que l'excrement fuligineux n'est point arresté : ou densité, qui fait qu'iceluy retenu dessous le cuir n'a point issue pour donner essence aux cheueux. Or pour la corruption des humeurs qui alterent la vapeur et matiere dont les cheueux sont engendrés, vient alopecie : ce qui procede du vice de tout le corps, comme l'on voit en la maladie Neapolitaine, autrement grosse verolle, ou à ceux qui sont preparés à lepre, ou qui en sont du tout infectés.

Celle qui vient par vieillesse, ou par fiéure hectique, ou brusleure, aux chauues, lepreux, teigneux, est incurable : et partant, le chirurgien n'y doit mettre la main.

Celle qui se peut curer, le sera ostant la cause : comme si c'est par corruption d'humeurs, le medecin sera appelé, lequel ordonnera la maniere de viure, purgation et saignée, ainsi qu'il connoistra estre necessaire : puis le chirurgien rasera le poil, et vsera de fomentations attractiues et resolutiues : appliquera des cornets et sangsues, à fin d'attirer la malice de l'humeur au dehors. Cela fait, ou lauera la teste du malade de lexiue, en laquelle on aura fait boüillir miel, racines d'ireos, aloés, à fin de bien mondifier les lieux affectés.

Or si l'alopecie vient par faute d'aliment, on frottera la partie auec vne piece de toile neuue, ou auec fueilles de figuier, tant que l'on voye vne rougeur, ou d'oignons cruds. Pareillement on piquera en plusieurs endroits la partie auec vne aiguille : puis seront appliqués onguens faits de *ladanum*, *fiente de pigeon*, *staphysagria*, *huile laurin*, *terebenthine* : y mettant tant de cire qu'il est besoin pour en faire onguent, pour attirer le sang et la matiere du poil.

Si l'alopecie vient de la grosse verolle, le malade doit estre bien frotté iusques à ce qu'il entre au royaume de Bauiere [1] : et par ce moyen recouurera son poil et parfaite santé.

Si elle est causée par quelque vice du cuir, il le corrigera par son contraire, le rarefiant ou condensant, selon que le cas le requerra [2].

CHAPITRE II.

DE LA TEIGNE.

Teigne est une galle espaisse, qui se produit en la teste auecques escailles et croustes de couleur cendrée, et quelquesfois iaune, hideuse à voir, auec vne senteur puante et cadauereuse. Elle est ainsi appelée du vulgaire, parce que le cuir de la teste apparoit troüé et rongé, comme le drap

[1] La phrase s'arrête ici dans l'édition de 1575; la fin a été ajoutée en 1579. En regard de cet endroit, Paré avait écrit la note suivante :

Le poil ne croist iamais sur les cicatrices.

[1] Il n'est pas besoin sans doute d'expliquer cette plaisanterie de l'époque; *entrer au royaume de Bauiere*, baver, saliver.

[2] Ce dernier paragraphe a été ajouté en 1579.

mangé de teignes, qui sont vers qui rongent les habillemens [1].

Il y en a trois differences. La premiere est appelée *Squamosa*, à cause que lors que le malade se gratte, fait sortir grande quantité de petites escailles blanchastres, semblables à du son : d'aucuns praticiens est dite *Teigne seiche*, pour la grande adustion de l'humeur. La seconde espece est nommée *Ficosa*, à raison que lors qu'on oste la crouste, qui est iaunastre, on trouue dessous de petits grains de chair rouge, semblables aux grains d'vne figue, et jette vne matiere sanguinolente. La troisiéme est dite *Corrosiua*, à raison que l'on y trouue plusieurs vlceres, ausquelles il y a plusieurs petits trous, desquels sort vne sanie liquide, semblable à la laueure de chair sanglante, auec portion du poil. Icelle est fort puante et cadauereuse, de couleur plombine ou iaunastre, parfois faite d'humeur pituiteux, nitreux, et aucunesfois de cholere aduste, et de melancholie. Toutes les susdites especes se font d'humeurs corrompus selon la diuersité d'icelles, plus ou moins : comme la furfureuse moins que la fiqueuse, et la fiqueuse moins que l'vlcereuse.

Quelquesfois elle vient dés la natiuité de l'enfant, et lors est de tres difficile curation : ou d'vne nourrice teigneuse, et alors ne faut attenter la cure iusques à ce que l'enfant soit paruenu en aage suffisant pour tolerer les remedes : toutesfois on pourra appliquer des feuilles de choux ou de porée, oinctes d'un peu de beurre frais, ou autre remede doux, qui aye puissance d'amollir et donner issue à la matiere qui fait la teigne. Ceux qui sont en aage suffisant seront saignés, purgés, et baignés, ainsi qu'il sera necessaire.

Il y a encore vne autre espece moins maligne, familiere aux enfans, qui leur couure parfois toute la teste et le visage, qui vient de l'impurité du sang dont ils estoient nourris au ventre de leur mere [1].

Et pour les medicamens topiques, on fera vne fomentation remolliente et discutiente, faite auec *racine d'althea*, *de lis*, *lapath*, *acetosi*, lesquelles seront boüillies en lexiue, adioustant vn peu de vinaigre. Apres la fomentation faite, qui sera continuée par cinq ou six iours (deux fois chaque iour), on fera raire le malade : et seront faites plusieurs scarifications, applications de sangsues, cornets : puis on frottera la teste d'huile de staphysagre, auec vn peu de sauon noir, à fin d'attirer et obtondre l'humeur conioint à la partie. Aussi on pourra vser de ce medicament, tant que l'on connoistra la guarison parfaite, lequel est grandement loué de de Vigo, Gourdon et Guidon :

[1] Ce chapitre commence autrement dans les deux premières éditions :

Teigne est vne maladie qui occupe le cuir musculeux qui couure la teste, laquelle a esté ainsi nommée des anciens, à cause qu'elle ronge la teste et les autres parties qu'elle occupe, comme vn ver que l'on nomme TEIGNE, *qui ronge les habillemens.*

La nouvelle rédaction ne date que de l'édition de 1585.

[1] Ce paragraphe manque dans les deux premières éditions, et a été ajouté en 1585.

Onguent souuerain pour la teigne, pris mot à mot de de Vigo [1].

℞. Hellebori albi et nigri, atram. auripigmenti, litharg. auri, calc. viu. vitrioli, alum. gallar. fulig. ciner. clauellatarum ana ℥. ß.
Arg. viui extincti ℥. iij.
Ærug. æris ʒ. ij.

Fiat pulv's qui incorpor. cum succo borraginis, scabiosæ, fumariæ, oxylapathi, aceti ana. quart. j.
Olei antiqui ℔. j.

Bull. vsque ad consumpt. succorum : tunc in fine decoct. ponantur pulueres, addendo :
Picis liquid. ℥. ß.
Ceræ quant. suff.

Fiat vnguentum.

Quant au vif-argent, il le faut desteindre auec vn peu de terebenthine et axonge, puis l'incorporer auec les autres ingrediens [2]. Les susdits autheurs afferment cest onguent guarir de toute espece de teigne. Et quant à moy, veritablement ie le prouue grandement, considerant la promesse des susdits autheurs, et les ingrediens qui entrent en la composition.

La crousteuse nommée *Ficosa* sera aussi fomentée tant que les croustes soient tombées : et pour promptement les faire tomber, on y appliquera du cresson pilé et fricassé auec graisse de porc, et le lendemain les croustes tomberont sans nul doute : et mesmement si on en continue longtemps, ledit cresson la guarit du tout : ce que i'ay experimenté : et sera appliqué du susdit onguent. J'en ay traité qui ont esté guaris par application d'huile de vitriol, et par fois de l'egyptiac fortifié. Et si l'on voit la racine du poil estre pourrie, on les doit arracher auec pincettes : et si telle corruption comprenoit tout ou grande partie de la teste, pour plus et promptement les arracher, faut prendre des pieces de fustaine, et espandre sus l'endroit velu vn tel remede.

Onguent bien esprouué.

℞. Picis nigræ ℥. vj.
Picis resinæ ℥. ij.
Pul. virid. æris et vitrioli Rom. ana ℥. j. vel ℥. ß.
Sulph. viui ℥. ß.

Coquant. omnia simul in acceto acerrimo quan. suff. fiat medicam. ad vsum :

qui sera appliqué sus la teste, et laissé par l'espace de trois iours : puis seront lesdits emplastres tirés à contrepoil assez violentement, à fin d'arracher auec ses racines iceluy poil : et tel remede sera continué, tant que l'on verra estre necessaire.

Et quant à la troisiéme espece, nommée *Teigne corrosiue*, il faut mondifier les vlceres, y appliquant vn tel onguent.

℞. Vng. enulat. cum mercur. duplic. ægyptiac. ana ℥. iij.
Vitrioli albi pulcr. ʒ. j.

Incorpor. omnia simul, fiat vnguentum ad vsum.

Ou bien on vsera du susdit. Et s'il aduenoit quelque douleur, ou autre accident, ou y remediera comme le prudent chirurgien connoistra estre necessaire.

Sur tous autres remedes, i'ay bien approuué ceux-cy :

[1] J'ai en vain cherché cet onguent dans Vigo, et, généralement, Vigo est assez fécond en formules pour ne pas copier celles des autres. Celle-ci se trouve dans Guy de Chauliac, qui l'emprunte à Gordon, et dit l'avoir trouvée très efficace.

[2] Cette phrase est une addition posthume, et se lit pour la première fois dans l'édition de 1598.

℞. Caphur. ℥. ß.
Alumin. roch. vitr. virid. æris, sulphur. viui, fulig. forna. ana ʒ. vj.
Olei amygd. dulc. et axung. porci ana ℥. ij.
Incorporentur simul in mortario, fiat vnguentum.

Autres prennent du jus de fumier de brebis, et en frottent les lieux où est la teigne, et y laissent vn linge trempé par dessus [1].

Or si le malade ne peut estre guari par tous les susdits remedes, et qu'il eust pareillement en autres endroits de son corps vlceres crousteuses, semblables à celles qui sont à la teste, ie conseille que l'on luy frotte la teste d'vn liniment fait d'axonge et vif-argent, auec vn peu de souphre : puis que luy soit appliqué sus la teste l'emplastre de de Vigo *cum mercurio*, en façon de bonnet : semblablement sur les espaules, cuisses et iambes : et que l'on le tienne en vne chambre chaudement, estant traité comme ceux qui ont la grosse verolle: car par ce moyen plusieurs en ont esté guaris. Et celuy qui l'a premierement experimenté de ma connoissance, ce fut maistre Simon le Blanc, chirurgien ordinaire du roy, homme grandement experimenté en la chirurgie, qui appliqua l'emplastre de de Vigo *cum mercurio* sus vn ieune homme qui auoit la teigne, ayant auparauant essayé tous moyens de le guarir : ce qu'il ne peut obtenir, sinon par les susdits emplastres, le traitant comme s'il eust eu la verolle : et fut parfaitement guari.

Le teigne est horrible à voir, et jette souuent vne sanie fort puante, et cadauereuse : la recente est difficile à curer, et la vieille encores plus fascheuse : et lors que l'on estime le malade estre guari, quelque temps apres reuient et repullule, à cause de la mauuaise impression de l'humeur qui aura rendu la partie intemperée.

La teigne est contagieuse, et souuent vient de cause hereditaire : aussi pour vser de viandes qui corrompent le sang. Ladite teigne est fort difficile à curer, à raison que le cuir de la teste est fort espais et serré : partant l'humeur difficile d'estre desraciné de là [1].

Elle delaisse souuent, apres estre curée, vne depilation, et reproche au chirurgien : et partant ont laissé la cure aux empiriques, et aux femmes [2].

CHAPITRE III.

DE SCOTOMIE OV VERTIGO [3].

La maladie nommée *Vertigo*, est vn subit esbloüissement et offuscation de la veuë, causée d'vn esprit vaporeux et chaud, qui monte par les arteres carotides à la teste, et remplit le cerueau, faisant vn mouuement des humeurs et esprits contenus en iceluy, lequel est inegal, confus et turbulent, comme quand nostre corps tournoye, ou quand on a beu trop de vin fort, puissant, et sans eau. Cest esprit

[1] Ce paragraphe, de même que la formule qui précède, manque dans la première édition, et a été ajouté à la deuxième.

[1] Ce paragraphe ne date que de la quatrième édition.

[2] La première édition disait seulement, *aux empiriques*; ces mots, *et aux femmes*, ont été ajoutés à la deuxième.

[3] Ce chapitre est extrait des remarques de Dalechamps sur le chap. 4 de Paul d'Egine; *Chirurgie françoise*, 1570, p. 19.

boüillant le plus souuent est enuoyé du cœur au cerueau par les arteres carotides internes, et d'elles à celles du rets admirable : quelquesfois est engendré dedans le cerueau, mesmes estant intemperé en chaleur. Pareillement peut venir d'autre part, comme de l'estomach, foye, ratelle, ou autre viscere.

Les signes sont, que les malades ont la veuë perturbée, si tant peu ils tournent le corps, ou regardent quelque chose qui tourne comme vne roue, ou l'eau courante, et autre chose ayant vn mouuement subit. Si la cause vient du cerueau, les malades ont douleur et grande pesanteur de teste, bruit aux oreilles, et ne sentent le plus souuent rien par le nez.

Pour la cure, Paulus Ægineta commande faire l'incision des arteres derriere les oreilles, combien qu'il sembleroit meilleur faire l'incision des arteres qui sont aux temples[1] : mais si elle vient d'autre partie, peu profite : et partant le docte medecin y pouruoyera.

CHAPITRE IV.

DE LA MIGRAINE[2].

Migraine, est proprement quand la douleur ne tient que la moitié de la teste, dextre ou senestre. Aussi la douleur quelquesfois ne monte point plus haut que les muscles temporaux, aussi quelquesfois monte iusques au sommet de la teste.

La cause de ceste douleur peut venir des veines ou arteres, tant internes qu'externes, ou des meninges, ou mesme de la substance du cerueau, ou seulement du pericrane, ou cuir musculeux qui couure le crane. Aussi peut venir de certaines vapeurs putrides qui montent de l'estomach, ou de la matrice, ou de quelque viscere à la teste.

La cause est interne, ou externe. L'externe, comme chaud, froid, ou trop boire et manger viandes chaudes et vaporeuses, ou quelque vapeur et exhalation, comme celle d'antimoine, vif-argent, ou autre : ce qui est cause que les orfeures et doreurs en sont souuent espris. L'interne, comme intemperature simple ou composée, auec inflammation et tension.

La pesanteur de teste monstre l'abondance d'humeur : et quand la douleur est poignante, pulsatile, et tensiue, les humeurs et vapeurs ensemble en sont cause. Si la douleur est faite par l'abondance d'vne vapeur subtile auec pulsation, cela vient à cause de l'inflammation des membranes du cerueau. La fiéure y suruient à cause de la grande inflammation, principalement quand l'humeur qui cause la douleur se putrefie. Quand la douleur est superficielle, la cause d'icelle est au pericrane : et quand elle est profonde, et que le malade sent la douleur iusqu'à la

[1] Ces mots, *combien qu'il sembleroit meilleur faire l'incision des arteres qui sont aux temples*, ont été ajoutés en 1579. Dalechamps dit : *En ce mal, l'incision des arteres derriere les oreilles est profitable si l'esprit vaporeux monte par les externes : mais non s'il est enuoyé par les internes.*

Il convient cependant d'ajouter que Paré cite en note *Paul. Ægin., liu.* 6, *chap.* 4, *et liu.* 3, *chap.* 12 ; et cette citation témoigne qu'il avait consulté quelque autre auteur que Dalechamps.

[2] Comme le précédent, ce chapitre est emprunté en grande partie aux annotations de Dalechamps sur Paul d'Égine, *Chirurgie françoise*, édit. citée, p. 24.

racine des yeux, cela monstre la cause estre aux membranes du cerueau, et souuent est si cruelle, que le malade ne peut endurer que l'on luy touche à la teste. Or ces douleurs sont quelquesfois continues, quelquesfois ont des paroxysmes qui viennent sans ordre : et souuent tourmentent tant le malade, qu'il ne peut souffrir qu'on face bruit en sa chambre, ny parler haut : et ne peut voir la clairté, ny sentir aucune chose odorante, ne faire mouuement de son corps, et estime que l'on luy rompe et brise la teste auec vn maillet, et ne peut boire vin.

Lors que la cause est d'vn sang boüillant, subtil et vaporeux, et que tous les autres remedes n'auront seruì, l'incision des arteres és temples est vn tres grand remede, soit que la cause vienne des vaisseaux interieurs ou exterieurs : à cause qu'il se fait tousiours euacuation de sang et esprits, lesquels doiuent estre euacués selon la force du malade [1].

Christofle Landré dit auoir guari vne infinité de gens de la migraine, appliquant vn cataplasme fait de fiente de palombes ou pigeons, broyée auec huile de noyaux de pesche [2].

Or ne sera icy hors de propos reciter ceste histoire de monseigneur le prince de la Roche-sur-Yon, lequel estoit extremement tourmenté d'vne douleur de teste, tant de iour que de nuit, auec peu d'intermission : et pour le guarir appella messieurs Chapelain, premier medecin du roy, et Castelan, aussi medecin dudit seigneur, et premier de la royne mere, et monsieur Duret, lecteur et medecin ordinaire du roy, homme fort sçauant et beaucoup estimé entre les gens doctes : lesquels luy ordonnerent plusieurs remedes, tant par dedans que par dehors, semblablement saignées, ventouses, bains, frictions, diete : bref tout ce qui se pouuoit excogiter : tous lesquels remedes ne luy peurent iamais appaiser la douleur. Adonc m'enuoya querir, pour entendre de moy si i'auois aucun moyen à luy seder la douleur : où promptement luy conseille se faire ouurir l'artere du temple, du costé où il sentoit sa plus grande douleur : et luy dis que i'auois grande coniecture que la cause de sa douleur estoit contenue aux arteres, et non aux veines, et qu'auois fait souuent telle ouuerture, dont les malades estoient guaris, et que les anciens le conseilloient [1], mesme que ie me l'auois fait ouurir pour semblable douleur, et que depuis n'auois senti aucun mal [2]. Subit

[1] Aëce, Albucrasis. — Paul. liu. 6. chap. 4. — A. P. — Ces citations sont empruntées de Dalechamps.

[2] Ce paragraphe date de la seconde édition ; j'ignore qui était ce Landré, que Paré appelait d'abord *l'André* en 1579.

[1] Gal. 13. Met. ch. dernier. — A. P.

[2] Je n'ai pu découvrir à quelle époque ni par qui Ambroise Paré s'était fait faire l'artériotomie ; seulement la mention de Chapelain et de Castelan atteste que ce fut avant 1569. (Voyez mon Introduction, p. CCLXXIII). Je lis dans la *Bibliothèque chirurgicale* de Haller, que Félix Wurtz avait été aussi attaqué d'une migraine, pour laquelle, d'après le conseil de Conrad Gesner, il se fit pratiquer l'artériotomie par Jean Waser, et avec le même succès que Paré. Gesner étant mort en 1565, probablement la guérison de Wurtz est antérieure à celle de Paré. Celui-ci ne pouvait cependant la connaître, car la chirurgie de Wurtz ne comprenait d'abord que les quatre premiers livres ; et la traduction française, publiée fort avant dans le XVIIe siècle, n'en contient pas davantage. Or cette histoire d'artériotomie se trouve dans le cinquième livre qui n'a point été traduit, et

enuoya querir les susdits medecins, lesquels furent de mon aduis : et en leur presence feis ouuerture de l'artere, choisissant la plus apparente à la temple et qui auoit plus grand battement, auec vne simple incision, comme pour faire vne phlebotomie : et fust tiré du sang deux palettes et plus [1], lequel sortoit par vne grande impetuosité de ladite artere, sautelant loing à raison du diastolé et systolé d'icelle : et proteste que par le moyen de ceste ouuerture il perdit incontinent sa douleur sans plus luy retourner : dont ledit seigneur me feit un honorable present.

Aucuns ont suspecte ceste incision des arteres, pource qu'il est difficile d'arrester le flux de sang : et que ce faisant, la cicatrice autour de l'artere cause aneurisme, maladie fascheuse et dangereuse, et que l'artere estant en perpetuel mouuement ne se peut aisément consolider : et pour ce conseillent de couper premierement le cuir, puis l'escorcher et separer, et la lier des deux costés, puis la couper, comme auons dit la varice. Mais ie te puis asseurer l'apertion auec la lancette, comme on fait la saignée, n'estre dangereuse, comme i'ay experimenté souuentesfois, et que la consolidation se fait aussi bien que de la veine, non si tost toutesfois, et qu'il ne suruient aucun flux de sang : pourueu que la ligature soit bien faite, et qu'elle demeure trois ou quatre iours, en y mettant vne conuenable compresse [1].

c'est pourquoi je suis obligé de le citer seulement d'après Haller. Au reste, l'idée primitive de cette médication, comme Paré le remarque, remonte au moins à Galien.

Comment d'ailleurs agit en pareil cas l'artériotomie? cela est difficile à dire; peut-être la cure tenait-elle à la section d'un des filets nerveux qui longent l'artère. Quoi qu'il en soit, les deux succès obtenus sur Wurtz et sur Paré, auxquels s'ajoute encore la guérison du prince de La Roche-sur-Yon, sont bien faits pour éveiller l'attention des praticiens.

[1] Jusqu'en 1579, Paré avait écrit *deux poilettes*, il adopta le mot *palettes* en 1585.

[1] Il faut remarquer que ces mêmes objections, qu'A. Paré avait si bien résolues, ont été encore reproduites de nos jours dans une discussion soulevée à l'Académie de médecine, à l'occasion d'un mémoire de M. Magistel; et que, là aussi, des faits nombreux ont été allégués pour en démontrer le peu de fondement. L'histoire de l'art, convenablement étudiée, réduirait à rien bien des discussions, et empêcherait bien des redites.

Du reste, le procédé fort simple que Paré décrit ici paraît lui appartenir, et nous le lui verrons défendre, dans sa grande apologie, contre le procédé des anciens, décrit par Paul d'Égine, admis par Gourmelen, et qui était généralement adopté au XVIe siècle. Voici ce qu'on lit dans Dalechamps, p. 18.

« *Or, si les arteres sont petites et prochaines de la peau, il sera bon en trancher et oster vne grande partie, comme on fait aux varices, et comme, de nostre temps, vn medecin oculaire de reputation a tranché vne bonne partie des arteres temporales... Si l'artere est grande et bat fort, le plus seur est la lier dessus et dessouz, puis inciser ce qui est au milieu des deux fils, lesquels doiuent estre de quelque matiere peu suiette à putrefaction, comme de soye, de lin, de cordes de lin, à fin qu'ils ne tombent point auant que l'incision soit remplie de chair qui bouche et ferme, comme vne estoupon, l'orifice du vaisseau incisé. Cela fait, sans danger on peut laisser tomber les fils.*

Je ne sais quel est ce médecin oculaire dont Dalechamps fait ici mention.

CHAPITRE V.

DES MALADIES OV INDISPOSITIONS QVI ADVIENNENT AVX YEVX [1].

Ces iours passés estant en consultation auec monsieur Cappel, docteur regent en la Faculté de Medecine à Paris, homme tres docte et de grande recherche, pour vn quidam qui auoit vne grande inflammation aux yeux, dont ne voyoit rien : deuisant auec luy, ie luy dis que i'auois tres grand desir de trouuer quelque docte medecin en la langue grecque, pour faire vn recueil de toutes les maladies des yeux, et en bailler l'interpretation en langue françoise, à fin que les ieunes chirurgiens les peussent discerner et connoistre les vnes des autres, pour pouuoir plus facilement paruenir à la curation : alors me dit qu'il le feroit volontiers pour l'amour de moy et du public. Ce que depuis a fait, en ayant recueilli la plus grand part, lesquelles par apres, pour plus grande facilité, i'ay redigées en ceste table.

[1] J'ai quelques remarques assez importantes à faire à l'occasion de ce chapitre. D'abord, bien que le titre existe dans toutes les éditions d'A. Paré, il ne formait pas un chapitre spécial, et restait en quelque sorte confondu avec celui de la migraine. J'en ai fait le chapitre 5 de ce livre, qui, par conséquent, en comptera à la table un de plus que dans les autres éditions.

Mais son étendue a singulièrement varié dans les éditions originales. D'abord, dans celles de 1575 et 1579, il était fort court, et contenait seulement ce qui suit :

De plusieurs indispositions et maladies qui adviennent aux yeux.

« Quelquefois les maladies des yeux sont vniuersellement en toute la substance de l'œil, comme aposteme nommée ophthalmie, et mouuement perdu ou depraué. Aucunes sont seulement particulieres de ses parties, comme vice à l'humeur crystallin, ou au nerf optique, ou aux palpebres, ou aux tuniques. Cecy est prouué par Galien au 4. *des maladies et accidents*, disant qu'aux yeux il y a triple difference d'accident : l'vne est au premier organe, comme à l'humeur crystallin : l'autre au defaut de la vertu animale visuelle, qui descend par le nerf optique : la tierce est és parties coadiuuantes, comme sont toutes ses autres parties, comme playes, apostemes, vlceres, contusions et autres. Les autres sont propres, comme larmes, cataractes, glaucoma, et autres que dirons cy apres. »

Dans la quatrième édition, le titre avait été modifié comme on le lit aujourd'hui ; le texte précédent remplacé par le premier paragraphe du texte actuel ; et la table annoncée manquait absolument. Cette lacune restait accusée par un espace blanc de quelques lignes avec ces deux signes au milieu :

J J

Il semble que Paré n'avait voulu donner sa table que pour la faire suivre de l'histoire de toutes les maladies qu'elle comprenait, et que, *devancé par l'impression* de son livre, comme il le dira lui-même au chapitre suivant, il renonça à la publier toute seule. Quoi qu'il en soit, et qu'elle ait été rétablie dans cet endroit par lui-même ou par ses éditeurs posthumes, elle ne parut que dans la cinquième édition, c'est-à-dire en 1578.

METHODIQVE DIVISION ET DENOMBREMENT

DES MALADIES QVI SVRVIENNENT AVX YEVX.

Les maladies ou affections des yeux, comme escrit Galien, *chapitre* 15 *de l'Introduction*, sont en nombre de 113, desquelles aucunes occupent

L'OEIL ENTIER, COMME :

Exophthalmia	*Prominentia oculi*, en latin. *OEil de bœuf, gros œil :* qui se fait quand l'œil sort hors l'orbite par nature plustost que par accident.
Atrophia	*Imminutio oculi*, L. *Extenuation :* qui est vn emmaigrissement de toutes les parties de l'œil, apportant vne profondité et cauité d'iceluy. — (*Galien in definit. Medic.*)
Ecpiesmos	*Exitus, Expressio, Excrtio*, L. *Cheute de l'œil :* quand il est du tout hors de sa cauité, et principalement par fluxion ou coup. — (*Aëce, liure* 7.)
Strabismus	*Strabositas*, L. *Estre louche, ou bicle :* c'est vne distorsion contrainte auec inegalité de la veuë. — (*Paul, liure* 3, *chapitre* 2.)
Catopsis et Myopiasis	*Propinqua visio*, L. Quand naturellement l'on ne peut voir les choses que de pres, et difficilement de loing, et semble que l'on voye des mouseches. (*Aëce, liure* 7.)
Hyperopsia	*Remota visio*, L. Quand l'on ne peut voir et distinguer les choses que de loing, en dilatant fort les yeux : ceste affection est contraire à la precedente.
Anopsia	Quand l'on ne sçauroit discerner les obiets s'ils ne sont vn peu esleués.
Parorasis	*Hallucinatio*, ou *caligatio*, L. *Abusement de veüe ou d'œil :* quand on prend vne chose pour vne autre, et est l'auant-coureur d'aueuglement. — (*Sauonarola.*)
Amblyopia	*Hebetudo*, L. *Esbloüissement* continuel et diminution de la veuë, sans aueune apparence exterieure, mais seulement par alteration mediocre des humeurs, esprits ou tuniques. — Monsieur Fernel l'a dit venir quand la cornée deuient trop dure. — (*Paul, liure* 3, *chapitre* 22. *Aëce, liure* 7.)
Epiphora	*Delacrymatio, Pituitæ cursus*, L. *Yeux pleurans, moites ou mousses :* quand les humeurs courent aux yeux, et pleurent perpetuellement. — (*Celse, liure* 6.)
Rexis	*Ruptura ab ictu*, L. *Rupture :* quand les membranes, et principalement l'vuée ou la cornée sont toutes rompues par quelque coup, de sorte que l'œil est du tout creué, tous les humeurs sortans. — (*Aëce, liure* 7.)
Synchysis	*Confusio*, L. Quand tous les humeurs sont meslés et confus ensemble par grande playe ou inflammation, la prunelle apparoist de diuerses couleurs. — (*Galien in Isag.*)
Paralysis	*Resolutio*, L. Quand l'œil ne se peut mouuoir, estant perclus de ses muscles. — (*Galien en l'Introduction. Aëce, ibidem.*)

Hippos — *Equus*, L. C'est vn branlement perpetuel de l'œil, venant dés la natinité de la personne : aueuns l'attribuent aux paupieres, et le nomment en latin, *Nictatio* : *clignement d'œil, œil d'hypocrite* : d'autant que l'on remue tousiours les paupieres, ou l'œil mesme.

Oedema — Quand l'œil est tout boursoullé, perdant sa naïfue couleur, se remuant difficilement. — (*Galien in Medico.*)

Sepedon Gangrena — *Putredo*, L. Quand l'œil se vient du tout à pourrir, et quelquesfois se gangrene. — (*Galien en l'Introduction.*)

Anthracosis — *Carbunculatio*, L. *OEil rosti* : c'est vne espece de charbon à l'œil. — (*Galien en l'Introduction.*)

Nyctalopia *Hemeralopia* — *Noeturna*, ou *vespertina cœcitas*, ou *nuseiosa affectio*, L. Quand de nuit on ne void rien, et ce par accident : le contraire est, *Acies noeturna* : quand on void mieux de nuit que de iour, et se peut dire *Hemeralopia* en gree, *OEil de chat* en françois : comme *Acies solaris*, ou *Solana visio*, quand l'on ne peut voir qu'aux rayons du soleil : et *Tenebrosa affectio*, se dit de ceux qui voyent mal-aisément la lumiere grande. — (*Paul, liure* 3, *chapitre* 22, *et Galien in Isagog.*)

LES PARTIES DE L'OEIL, QVI SONT :

Les paupieres :

Emphysema enesmodes — *Inflatio pruriginosa*, L. Quand la paupiere deuient enflée estant pleine de pituite, qui fait vne demangeaison auec fluxion. Cela aduient volontiers aux vieillards, et en esté. — (*Aëce, liure* 7. *Celse, liure* 6.)

Psorophthalmia — *Lippitudo pruriginosa*, L. *Chassie baueuse et poignante* : quand vne pituite salée eause vne demangeaison auec fluxion d'vne matiere aere, dont s'ensuit quelquesfois inflammation. — (*Aëce, ibidem.*)

Xerophthalmia — *Lippitudo arida*, L. *Chassie seiche.* Quand il ne deeoule rien, ou bien peu des paupieres, y sentant euisson et aspreté, prineipalement en la superieure. — (*Aëce, liure* 7.) Elle se rapporte à tout l'œil aussi.

Selerophthalmia — *Lippitudo dura*, L. C'est vn diffieile mouuement des paupieres et yeux, aeeompagné de dureté sans fluxion. — (*Hippoerates, de Aëre, locis et aquis.*)

Chemosis — *Inuersio*, ou *Hiatus*. L. Quand l'vne et l'autre paupiere est retournée par vne grande inflammation, et que le blane de l'œil est plus haut esleué que le noir. — (*Galien in Medieo. Paul, liure* 3.)

Ptilosis ou Porosis — *Crassities callosa palpebrarum*, L. *Deplumotion*, espaisseur des paupieres auee pelade. Quand les paupieres sont dures et grosses avec ehaleur et rougeur, et le poil ne s'y peut ficher pour en sortir. — (*Aëce, liure* 7, *chapitre* 77.)

Coloboma — *Mutilatio*, L. C'est vne deperdition de quelque partie de la paupiere. Il se prend aussi pour deperdition de quelque partie que ce soit. — (*Galien, liure* 4, *method.*)

Sclerosis Seirrosis Scirrophthalmia — *Durities*, L. C'est vne tumeur des paupieres auec chaleur et douleur continuant plus que l'inflammation. — (*Galien in med.*) Et si lesdites paupieres deuiennent, auee la dureté, enflées et liuides par vne chair sous-croissante, se fait et suruient *seirrosis*, comme par vne longue continuité d'inflammation. — (*Galien, ibid.*)

Ectropion — *Inuersatio*, L. *OEil eraillé*, quand la paupiere inferieure par eicatrice, ou autre occasion, se renuerse et ne peut couurir son blanc. — (*Paul, liure* 6.)

Ancyloblepharon Symphysis	*Inuiscatio*, L. Quand les paupieres se tiennent les vnes les autres, ou bien sont adherantes à la conionctiue ou cornée, pour quelque vlcere mal pansé. — (*Galien in Isag. Aëce, liure* 7, *chapitre* 64.)
Prosphysis Lagophthalmia	*Leporina palpebra*, L. *OEil de liéure*, quand l'on dort les paupieres ouuertes, comme les liéures : il vient souuent de nature. Aussi quand par conuulsion la paupiere superieure ne couure le blanc.—(*Arnauld.*)
Trachoma	*Asperitudo*, L. Inegalité de l'vne et l'autre paupiere, avec dureté raboteuse, et semble qu'il y aye des grains de milet. — (*Aëce, liure* 7, *chapitre* 43.)
Sycosis	*Ficositas*, ou *ficosa palpebra*, L. Quand les paupieres sont si inegales et rudes que l'on y apperçoit comme petits grains de figue. — (*Galien in Isag.*) Et quand il en sort du sang, souuent s'appelle *Morum*, ou *Celsum.*
Telosis, ou *Epanastema ochthodes*	*Callosa palpebra*, L. Quand les paupieres viennent dures comme vn cal, ou comme vn cor. Aucuns le nomment *Epanastema ochthodes.*
Hydatis	*Palpebrarum aquositas*, ou *vesica*, L. Quand la paupiere inferieure est pleine d'vne graisse mollasse et aqueuse. — (*Paul, liure* 6, *chapitre* 14.)
Mydesis	*Putredo*, L. Tumeur auec putrefaction dont il en decoule matiere. — (*Galien in Isag.*)
Crithe ou *Postia*	*Hordeum: præputiolum*, L. *Orgueil:* c'est vne petite tumeur fixe, qui vient à l'extremité de la paupiere, où s'engendrent les cils. — (*Paul, liure* 6.)
Chalazion	*Grando*, L. *Gresle:* c'est vne petite tumeur mobile, ronde et lucide comme vn grain de gresle, laquelle vient aux paupieres. — (*Galien en l'Introduction.*)
Pthiriasis	*Pediculatio*, L. Quand le poil des paupieres est molesté par le moyen des petits poulx qui y croissent. — (*Aëce, liure* 7, *chapitre* 65.)
Trichiasis Madarosis Milphosis	Quand il croist d'autres poils aux paupieres que les naturels, lesquels piquent l'œil et le font pleurer : le contraire est *Madarosis*, et *Milphosis* en grec, *Glabrities palpebrarum* en latin, quand le poil des paupieres tombe. — (*Aëce, liure* 7, *chapitre* 78.)
Phalangosis Distychiasis	Quand il vient à la paupiere deux ou trois rangs de poils, ou bien quand ils se recoquillent en dedans et piquent l'œil. — (*Paul, liure* 7.) Et quand il n'en vient qu'vn rang, est dit *Distychiasis.* — (*Galien en l'Introduction.*)
Lithiasis	*Lapidescentia*, L. Sont petites tumeurs dures comme pierrottes qui croissent aux paupieres, et se peut dire *Grauelle des yeux.* — (*Aëce, liure* 7, *chapitre* 79.)
Pladarotis	Ce sont petits corps mols et decolorés venans au dedans des paupieres.
Atonia Paralysis	Imbecillité simple des paupieres sans autre cause externe que l'on voye : mais cependant l'on ne les peut esleuer, estans contraints de les tenir fermées, comme paralytiques, si on ne les hausse de la main. — (*Auicenne.*)
Sarcosis Atheromata	Croissance de chair qui vient en leur partie interieure, estans quelquesfois deux ou trois comme petits pois. — (*Galien in Med.*) Il suruient aussi és paupieres, *Atheromata, Ganglia, Melicerides* et *Varices.* Ensemble il tombe en l'œil choses estranges. — (*Aëce, liure* 7.)

Membranes, à sçauoir, ou

A toutes, et se fait :

Hyposphagma — *Sanguinis effusio*, L. *Meurtrisseure*, sont petites marques rouges, ou gros sang noir qui suruient aux membranes, et principalement à la conionctiue et cornée, par rupture qui est venue aux veines qui sont ausdites membranes, et principalement par vn coup. — (*Auicenne, liure* 3, le nomme *Altarfati.*)

Epanastema ochthodes / *Hymenon epanastasis* — *Ficus*, L. Qui est vne tumeur et comme inflation et boursouflement de toutes les membranes qui sont à l'œil : et lorsque le mal est plus grand, il se nomme *Hymenon Epanastasis*, *Rebelliones* en latin, comme si lesdites membranes s'enorgueillissoient, et vouloient sortir hors de leur place et lieu naturel. Cornarius les nomme *Membranarum eminentias.* Il suruient aussi aux membranes vne mollesse, dite par Arnauld *Mollities membranarum.*

En particulier, comme :

Adnata, Conionctiue.

Taraxis — *Perturbatio*, L. Chaleur et rougeur de l'œil, auec moiteur, prouenant de cause externe, comme de la fumée, poussiere, huile, ou autre chose qui aura entré en l'œil. — (*Aëce, liure* 7, *chapitre* 3.)

Ophthalmia — *Lippitudo*, L. Inflammation de l'œil, quand le blanc d'iceluy est fort rouge et souuentesfois pleurant. Nonus, chapitre 69, en nomme vne *Ophthalmia Sphacelizousa* : en latin, *Inflammatio ocularis in sphacelum degenerans*, quand par trop frequente et indiscrete application de remedes refraichissans, la partie perd son temperament.

Pterygion — *Vngula*, L. *Vngle.* C'est vne excroissance de chair fibreuse, laquelle petit à petit couure la conionctiue, et quelquesfois la prunelle, venant d'vn angle de l'œil : et pource est dit comme *Ongle.* — (*Celse, liure* 6, *chapitre* 7. *Aëce, liure* 7. *Arnauld.*)

Aigle — *Albicans cicatrix*, L. Sont humeurs blancheastres en forme de cicatrice sur le blanc de l'œil. — (*Hippocrates, prorr.*)

Porosis — *Tophus, Durities Adnatæ*, L. C'est vne tumeur qui se concrée sur la membrane adnata comme vn durillon. — (*Galien def. med.*)

Bothryon — *Fossula*, c'est vn vlcere petit et profond comme vne pointure en la cornée. — (*Aëce, liure* 7, *chapitre* 27.)

Cornée.

Cœloma — *Canitas*, L. C'est vne vlcere semblable à la susdite, mais plus large, et moins profonde. — (*Auicenne.*)

Argema — C'est vn vlcere rond occupant l'iris, de sorte qu'elle s'apparoit rouge en la conionctiue, et blanche en la cornée.

Elcosis — *Vlceratio*, L. C'est vne ruption de la cornée par vn coup, ou grande inflammation. — (*Galien in def. med.*)

Epicauma / *Encauma* — *Vlcus sordidum*, L. Sont vlceres sordides et crousteuses, desquelles sort de la bouë ordé et vilaine. — (*Aëce, liure* 7.)

Phlyctænæ / *Psydracia* — *Pustulæ*, L. C'est vne petite tumeur auec inflammation, qui occupe la cornée, et sont comme vessies. — (*Aëce, ibid. chapitre* 15.)

Achlys — *Caligo*, L. C'est vne vlcere superficielle de couleur cerulée ou obscure, ou obscure cicatrice, qui commence à brouiller l'œil. — (*Aëce*, *Gorræus.*)

Nepheleon — *Nubecula*, L. *Nuage:* c'est vne vlcere superficielle comme la precedente, mais plus obscure et profonde, la veuë commençant à estre basse. — (*Nonus*, *chapitre* 45.)

Hypopion, *Pyosis*, *Onyx* — *Sanies*, L. Telle maladie aduient lorsqu'il coule du sang meurtri, ou qu'il s'engendre de la bouë entre la Cornée et Vuée, estant nommée *Onyx*, si ladite bouë, comme desseichée, represente la forme et couleur de l'ongle. — (*Paul*, *liure* 3, *chapitre* 22.)

Carcinoma — *Cancer corneæ*, L. Quand les veines qui sont en la cornée sont pleines de sang noir, accompagné de douleur poignante. — (*Galien Isag.*)

Oulæ — *Cicatrix*, L. Sont cicatrices blanches et esleuées qui viennent en la cornée, à cause d'vn vlcere profond. — (*Galien en l'Introduction.*)

Paralampsis, *Aigis* — *Cicatrix resplendens*, L. C'est vne dureté et cicatrice au noir de l'œil plus grosse et esleuée que l'*Aigis*. Elle se peut dire *OEil blanc.* — (*Galien en son Lexicon.*)

Vuée.

Proptosis — *Procidentia vueæ*, L. *Cheutte de l'vuée*, ce qui aduient quand la cornée est rompuë, et l'vuée cheutte. — (*Celse*, *liure* 6.)

Staphyloma — *Muscæ caput*, ou *formicalis ruptura*, L. Quand l'vuée se represente par la cornée en grosseur et figure d'vne teste de mousche. — (*Paul*, *liure* 6. *Galien in def. med.*)

Melon — *Malum*, L. *Pommette:* quand l'vuée est tellement grosse et sortie, qu'elle represente, suspendue, vne pommette.

Helos — *Clauus*, L. *Clou*, ce qui aduient quand la susdite vuée se vient à endurcir, representant la teste d'vn clou. — (*Auicenne.*)

Prunelle.

Mydriasis, *Platycoria* — *Pupillæ dilatatio*, L. *Eslargissement de la prunelle*, qui se fait quand la membrane vuée s'eslargit à l'endroit du trou, et represente l'obiet plus grand, imparfait et confus. — (*Aëce*, *liure* 7, *chapitre* 52.) Quelquesfois la prunelle semble n'estre pas droitement au milieu, mais changée de sa place, et se dit par Arnauld, *pupillæ è loco remotio*, page 154.

Phthisis — *Tabes pupillæ*, L. Quand la prunelle deuient plus petite et obscure que le naturel, et alors les obiets semblent plus grands. — (*Aëce*, *ibid.*)

Hypochyma *Gutta zala.* — *Suffusio*, L. *Cataracte* ou *Coulisse :* c'est vne concretion d'humeur entre la cornée et l'humeur crystalin, qui est le siege de la distinction des couleurs. Et quand elle couure la prunelle, ou vient à s'endurcir en l'vuée, qui est le fondement de la prunelle, elle est appellée *Tunica ocularis* en latin, en françois *Maille*, *Taye*, *Bourgeon.* — (*Paul*, *liure* 6.) Elle s'appelle par Auicenne *Gutta zala*, et *obscura*.

Humeurs :

Crystalin, et sont :

Glaucoma — *Glaucedo*, L. Ce qui aduient quand l'humeur crystalin se vient à desseicher et blanchir : on l'appelle *œil blaffard*, et telle affection vient aux gens vieux.

Heteroglautis — Est quand la susdite affection n'adnient qu'à vn des yeux, et se peut nommer *œil veron* ou *bigarré*. Se font aussi quant les yeux sont blaffards, ou la prunelle est noire. — (*Galien* 10. *de Vsu part.*)

Leucoma — *Albugo*, L. *OEil de chéure*, quand l'humeur crystalin est du tout blanchi, qui ne vient point par vlcere, ny aux petits enfans par force de crier. — (*Galien in def. med.*)

Agyrias — *Albedo in crystaloïde*, L. Quand il se fait vne marque blanche sur l'humeur crystalin. — (*Aëce, liure* 7, *chapitre* 26.)

Acatastasia Crystalloïdous — Quand l'humeur crystalin est si imbecille, que par vne grande lumiere est tourné et bouleuersé, comme s'il estoit disloqué.

Ou de tous ensemble, comme :

Aithemoma — *Raui oculi*, L. *OEil de loup* ou *de mauuais garçon*, quand les humeurs se noircissent du tout, l'œil deuenant du tout noir ou obscur.

Aimalops — *Suggillatum*, L. *OEil poché*, quand il y a confusion d'humeurs l'œil estant noir. Il s'appelle aussi *Hypochysis*.

Leoninus oculus, L. *OEil d'airein*, quand l'œil est rous, fier et estincelant comme vn lion : ainsi les ont les ladres. — (*Fernel, chapitre de Elephant.*)

Coins ou angles :

Anchylops — *Abscessus ocularis*, L. C'est vne collection d'humeur semblable à du miel, entre le grand coin de l'œil et le nez, et est enueloppé d'vne taye sans faire douleur. — (*Galien in Isag. Paul, liure* 6, *chapitre* 22.)

Aegilops — *Fistula lacrymalis*, L. C'est vne fistule qui naist au grand coin de l'œil par le susdit abcés, faisant carie souuent à l'os. — (*Celse.*)

Peribrosis — *Angulorum erosio*, L. C'est vne vlcere qui est au petit coin, vers la temple, et quelquesfois en sort du sang, et se nomme aussi *Pruritus Lacrymalium*. — (*Arcul.*)

Encanthis — C'est vne tumeur ou addition de chair à celle qui est contenue aux angles, ou que la glande lacrymale se vient à enfler.

Rhœas, Chemosis — C'est vne diminution de chair à celle qui est contenue aux angles, ou sous les paupieres et coins des yeux, et à celle se rapporte *Chemosis* en grec, en latin *Imminutio*. — (*Galien in def. Med.*)

Epinyctis — C'est vne vlcere qui decoule perpetuellement du coin des yeux. — (*Pline, liure* 20, *chapitre* 6.)

Prosphysis — *Agglutinatio*, L. Quand les coins ou angles se viennent à prendre et agglutiner : il se prend aussi pour l'agglutination des paupieres auec l'œil. — (*Galien en l'Introduction.*)

Nerf optique :

Amaurosis — *Obfuscatio* ou *Gutta serena*, L. Aueuglement : qui vient quand le nerf optique est bouché par quelque humeur. — (*Galien* 1. *prorr. Hippocrat.*)

Aporrexis — *Abruptio*, L. Quand le nerf optique est rompu par quelque coup, de sorte que l'esprit visuel n'y peut passer. — (*Galien in Isag.*)

Paremptosis — *Coincidentia*, L. Ce qui se fait quand le nerf optique est rempli de quelque humeur qui y decoule. — (*Galien, ibid.*)

Symptosis — *Concidentia*, L. Ce qui adnient quand le nerf optique se retressit ou deuient flasque par imbecillité ou seicheresse.

CHAPITRE VI.

EXPLICATION DE QVELQVES MALADIES PARTICVLIERES CONTENVES EN LA SVSDITE TABLE, ET PREMIEREMENT DV MOYEN DE REHAVSSER LA PAVPIERE SVPERIEVRE [1].

I'auois proposé d'escrire en particulier toutes les susdites maladies : mais comme i'ay esté deuancé par l'impression de mon liure qui estoit sus la presse, et sçachant qu'il y auoit quelcun qui y trauailloit pour les escrire toutes en particulier [2], ie me suis arresté à mettre seulement celles qui s'ensuiuent.

A quelques vns la paupiere superieure est relaschée outre son naturel, et plus qu'il n'est necessaire à couurir l'œil, qui est cause d'amener double accident : l'vn est que le malade ne peut bien ouurir l'œil : l'autre, que les poils du cil entrent dedans l'œil et le piquent, donnant au malade grande douleur.

Ceste relaxation vient à raison d'vne paralysie particuliere, qui se fait aux vieilles gens, ou d'vne fluxion rheumatique sans acrimonie, cuison, ne mordication : ce qui nous est fait manifeste, parce que ceux qui sont vexés de telle affection ont quelquesfois vn ou deux rangs de poils aux paupieres outre leur naturel, qui croissent pour la quantité de ceste matiere : comme voyons qu'en terre humide il croist beaucoup d'herbes. Or si c'estoit vne humidité acre et cuisante, le malade le pourroit facilement apperceuoir pour la douleur qu'il auroit aux yeux : ioint que tel humeur corromproit le poil qui naturellement y est produit, et par plus forte raison engarderoit qu'il en suruint de superflu.

Et pour la curation : deuant que faire l'operation, faut marquer d'ancre ce qu'il sera expedient d'en couper, craignant qu'en ostant trop, la paupiere ne demeurast renuersée, ce que les anciens nomment *Ectropion :* puis il faut pincer et souleuer la paupiere superieure, laissant le cartilage qui est au-dessous : et apres couper en trauers la peau tant qu'il sera besoin, sans offenser ledit cartilage : puis l'on fera deux ou trois petits points d'aiguille, pour reunir la playe et la conduire à cicatrice : laquelle estant faite, empesche que la paupiere ne tombe plus bas qu'elle ne doit, à cause qu'elle aura esté accourcie. Il ne faut oster que ce qu'il en faut, ou autrement il aduiendroit deux dangers : l'vn, que si on coupe trop, l'œil demeurera eraillé, parce que la paupiere ne pourra couurir l'œil. Aussi si on en coupe moins qu'il ne faut, ce sera temps perdu, et faire endurer le malade sans profit.

Et où il y auroit plusieurs cils ou poils, les faut tirer et arracher par petites et propres pincettes : puis cauteriser la racine auec vn petit cautere sans offenser l'œil, où apres se forme vne cicatrice qui defend qu'ils n'y re-

[1] Dans les deux premières éditions, ce chapitre avait simplement pour titre : *Le moyen de rehausser la paupiere superieure ;* et le premier paragraphe n'existait pas ; il a été ainsi arrangé en 1585. Alors, toutefois, il était marqué chapitre 5. Voyez la note de la page 413.

[2] Ce quelqu'un était Guillemeau, élève de Paré, dont le *Traité des maladies de l'œil* parut à Paris l'année même dans laquelle Paré écrivait ces lignes, c'est-à-dire en 1585.

naissent. Le cautere t'est icy representé [1].

Cautere.

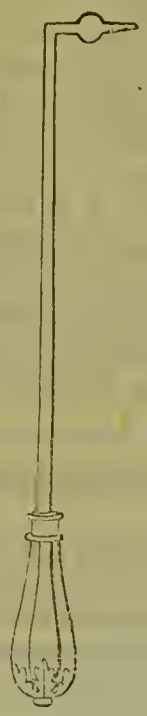

[1] Cette figure manque dans les éditions de 1575 et 1579; et cependant on la retrouve dans la petite édition de 1564, p. 208; et auparavant dans le traité *des playes de la teste*, de 1561, p. 248. Voici le texte de cette dernière édition :

D'abondant quelquefois le poil desdites palpebres se renuerse dans l'œil, qui est cause d'induire grand douleur et inflammation. Et, pour la cure, il faut arracher le poil auec sa racine: puis, à l'endroit d'icelay, sera appliqué vn bien petit cautere actuel, à celle fin de consumer l'humeur qui fait croistre ledit poil, et aussi qu'apres la cauterisation il se fait cicatrice solide : et par ces moyens le poil ne renaist aucunement, et ainsi le patient est mis hors de peine.

Du reste, ce procédé et même cette forme de cautère sont indiqués dans Guy de Chauliac: de même que l'excision d'un pli cutané, pour remédier à la chute de la paupière, remonte fort haut dans l'antiquité.

CHAPITRE VII.

DE LAGOPHTHALMIE, OV OEIL DE LIÉVRE [1].

Or ceux qui ont la paupiere trop esleuée en haut, dorment les yeux ouuerts, ne les pouuant clorre: les Grecs les nomment *Lagophthalmos.*

La cause vient interieurement, comme d'vn charbon, ou autre aposteme, et vlcere : exterieurement, comme d'vn coup d'espée ou d'autre baston, ou de brusleure, ou par cheutte, ou autrement.

Quand ceste maladie est venue par vne cicatrice, on la peut guarir, pourueu que la paupiere soit d'espaisseur suffisante : mais quand ce vice vient de nature, ou qu'il y a vne grande deperdition de substance, comme il aduient par vne brusleure, ou par vn charbon, le malade ne peut guarir.

Pour la curation, il faut vser des fomentations relaxantes et remollientes : puis on fera vne incision sus la paupiere en forme de croissant, tirée dessus toute la cicatrice, de maniere que toute la circonference d'icelle soit en haut en forme de vouste, et ses pointes en bas pres du cil : apres on separera les léures de l'incision que l'on aura faite, et sera mis dessus de la charpie seiche, et par dessus vne pe-

[1] Le contenu de ce chapitre se retrouve déjà presque en totalité, à la fin du chapitre 24 du 8e livre (voyez ci-devant, page 75), lequel avait paru en 1561. Mais le texte nouveau date de 1575, et a été essentiellement extrait de la *Chirurgie françoise* de Dalechamps, p. 51.

tite emplastre : puis sera la partie liée comme il appartient, en rebaissant la paupiere, à fin qu'elle ne retourne en la figure premiere et non naturelle. Or faisant l'incision, il se faut donner garde de toucher le cartilage : car estant incisé, la paupiere ne se pourroit plus releuer.

La paupiere inferieure est suiette à plusieurs indispositions, et mesme à ceste susdite, et lors telle maladie est nommée *Ectropion* : laquelle sera traitée comme la susdite [1].

CHAPITRE VIII.

DE LA GRESLE DES PAVPIERES NOMMÉE *Chalazion* EN GREC : ET D'VN AVTRE VICE NOMMÉ *Hordeolum* [1].

Chalazion est vne petite eminence ronde, transparente, qui se concrée en la palpebre superieure, et se remue çà et là : les Latins l'ont nommée *Grando*, *Gresle* en françois, à cause qu'elle ressemble à vn grain de gresle.

Il se fait vne autre tubercule ou eminence au bord des paupieres qui se nomme *Hordeolum*, à cause qu'elle a quelque similitude à vn grain d'orge.

Leur matiere est contenue dedans vne tunique, et tres-difficilement se suppure : au commencement on la peut resoudre, et lors qu'elle est inueterée, et que l'humeur est dur comme plastre, ou comme vne pierre de tuffe, est tres difficile à guarir.

[1] Ce chapitre est également puisé dans Dalechamps, et date de 1575 ; mais le procédé du séton me paraît appartenir à Paré ; je ne l'ai trouvé dans aucun auteur avant lui, et ce qui est assez étrange, c'est qu'après lui Guillemeau, son élève, n'en fait pas la moindre mention.

Quant à la curation, il les faut oster par œuure manuelle, y faisant apertion, à fin de faire euacuation de l'humeur contenue : mais quand ladite tumeur n'est non plus grosse qu'vn grain d'orge, on doit passer au trauers vne aiguille enfilée, et y laisser le fil de longueur suffisante, lequel sera attaché au front (si c'est à la paupiere superieure), ou à la iouë (si c'est à l'inferieure) auec vne petite emplastre de *Gratia dei*, et sera remué de deux en deux iours, comme l'on fait à vn seton : car par ce moyen ladite tumeur sera suppurée, et enfin guarie.

CHAPITRE IX.

D'VNE SVBSTANCE GRASSE QVI SE COVCHE SOVS LA PAVPIERE, NOMMÉE *Hydatis* [1].

Hydatis est vne substance grasse comme vn petit morceau de gresse, laquelle est couchée au-dessous de la peau de la paupiere superieure, qui suruient principalement aux pe-

[1] Ce chapitre est un extrait fort court du chapitre 14 de Dalechamps, dont Paré a même copié presque absolument le titre (*Chirurgie françoise*, p. 61). Dalechamps, qui d'ordinaire ne fait que traduire les auteurs grecs, latins et arabes, ajoute ici quelques réflexions de son cru :

Aucuns praticiens nomment aussi hydatidas des petites uescies pustules ou aigueroles pleines de serosité aqueuse qui se font entre la conuiuctiue et la corne de l'œil, comme i'ay veu souuent en quelques uns auec commencement de pterygium : aux autres sans cela : aux uns petites comme la teste d'une epingle : aux autres si large que toute la conuiuctiue estoit souleuée : comme uagueres en monsieur l'archediacre de S. Vidal à Lyon.

tits enfants qui sont fort humides : et par ainsi la tumeur est molle et laxe, qui rend la paupiere œdemateuse, estant cause qu'elle ne se peut releuer. Ceux qui sont vexés de telle indisposition ne peuuent regarder la clarté du soleil, ayans les yeux rouges et pleurans coutumierement.

Pour la curation, il faut inciser et amputer dextrement ceste supercroissance, sans toucher à l'œil : apres l'amputation on doit mascher vn peu de sel, et l'appliquer dessus (si la douleur n'estoit trop grande), à fin de desseicher le lieu, qu'elle ne reuienne plus : et par dessus tout l'œil on appliquera vn blanc d'œuf avec eau rose, ou autre medicament repercussif.

CHAPITRE X.

DES PAVPIERES PRISES ET IOINTES ENSEMBLE [1].

La paupiere superieure se ioint auec le cil de l'inferieure, quelquesfois auec la tunique conionctiue, et quelquesfois auec la cornée.

Telle agglutination se fait quelquesfois par nature, c'est-à-dire par le vice de la vertu formatrice dans le ventre de la mere (comme quelquesfois l'on voit les doigts s'entretenir ensemble, les extremités du siege, et l'orifice du col de la matrice) neantmoins que les yeux sont bien formés, ce qu'on peut voir à la grosseur de l'œil dans l'orbite, et mouuement d'iceluy. Aucunesfois telle chose aduient par playe ou par adustion, ou par apostème, mesme par la petite verolle, et autres causes [1].

Pour la cure, faut la separer soigneusement, auec vn instrument propre, se gardant bien de toucher la cornée : à cause qu'elle se forjetteroit en dehors. Ce qui se fera mettant la queue d'vne espatule entre les palpebres, laquelle on leuera en haut (de peur de toucher à la substance de l'œil) faisant l'incision auec vne lancette courbée [2]. L'incision et separation ainsi executée, on mettra dedans l'œil du blanc d'œuf, battu auec eau rose, et tiendra-on la paupiere ouuerte, commandant au malade l'ouurir et fermer : et la nuit on mettra vn petit linge delié, trempé en eau en laquelle on aura dissout vn bien peu de vitriol : ou bien on vsera de ladite eau simple : car tel remede empeschera qu'elle ne se reagglutine. Le troisiéme iour, on y appliquera eaux desiccatiues sans acrimonie, à fin de produire cicatrice.

Or si la paupiere est adherente à la cornée, à l'endroit de la pupille, le malade demeurera aueugle de cest œil, ou bien n'en verra que bien peu, à cause de ladite cicatrice, par laquelle la vertu visuelle ne pourra penetrer [3] dehors iusques aux obiets, ou bien ne pourra donner passage à leurs images iusques à l'humeur crystalin.

Pour le prognostic, tu apprendras de Celse que ce mal recidiue tousiours;

[1] Ce chapitre a été, comme les précédents, puisé dans le livre de Dalechamps ; toutefois au texte de 1575 Paré a fait en 1579 quelques additions empruntées la plupart à l'un des chapitres suivants. Voyez ci-après p. 428.

[1] Ce paragraphe ajouté ici en 1579, a été copié littéralement du chapitre 14. Voyez la note 1 de la page 429.

[2] La fin de cette phrase, depuis les mots *ce qui se fera*, etc., est également une intercalation de 1579, empruntée au chapitre 14.

[3] L'édition de 1575 terminait à ce mot, *penetrer*, le paragraphe et le chapitre à la fois ; tout ce qui suit a été ajouté en 1579.

encore qu'on aye mis toute diligence à le guarir.

CHAPITRE XI.

DV PRVRIT DES PALPEBRES DES YEVX[1].

Il se fait souuent vn grand prurit ou demangeaison aux palpebres des yeux, causée de pituite ou phlegme salé, qui quelquesfois engendre les vlceres. desquelles sort vne sanie qui fait que les palpebres se glutinent de nuit ensemble, et les rend chassieuses : laquelle chose donne grande fascherie au patient.

℣ Et pour la curation, les choses vniuerselles premises, s'il y a vlceres, seront lauées et corrigées auec ce collyre :

Prenez eau de miel distillée in balneo Mariæ ℥. iij.
Sacch. cand. ʒ. j.
Aloës lotæ subtiliter pulverisatæ ʒ. ß.
Misce, fiat collyrium.

Et si tel remede ne suffit, vseras de cestuy plus fort :

℞. Vngucnti ægyptiaci ʒ. j.
Dissol. in aqua plantaginis quantum sufficit.

Et auec vn peu de linge delié et imbu, seront touchées les palpebres, soy donnant bien garde qu'il n'en tombe en l'œil[2]. Et au soir, lors que le patient voudra dormir, se fera appliquer de cest onguent, qui en tel cas est de grand effect :

℞. Axungiæ porci et butyri recentis ana ℥. ß.
Tutiæ preparatæ ʒ. ß.
Antimo. præpara. in aqua eufras. ℈ ij.
Camphoræ ℊ. iiij.
Misce, et in mortario plumbi ducantur per tres horas.

Lequel sera gardé en vne boitte de plomb[1].

Autres eaux propres aussi à deterger, seicher, roborer, astreindre, et entierement guarir le prurit, et rougeur desdites palpebres.

℞. Aquæ euphrasiæ, fœniculi, chelidoniæ ana ℥. ß.
Sarcocollæ nutritæ ℈. ij.
Vitrioli romani ʒ. j.
Misceantur simul, et bulliant vnica ebullitione : postea coletur, et seruetur ad vsum dictum.

Autre.

℞. Aquæ rosatæ et vini albi boni ana ℥. iiij.
Tutiæ præparatæ, aloës, ana ʒ. j.
Floris æris ℈. ij.
Camphoræ ℊ. ij.
Bulliant omnia secundum artem, et seruentur in vase vitreo.

Et d'icelle en soient lauées les palpebres.

Autre.

Prenez vin blanc demie liure.
De sel commun ʒ. j.
Et le mettez en un bassin de barbier bien net et couuert, et le laissez par l'espace de cinq ou six iours, en remuant vne fois le iour ledit vin.

Et d'iceluy en soient frottées les palpebres iusques à la parfaite curation.

Autre.

Prenez de l'vrine du patient, et la mettez en un vn bassin de barbier, par l'espace d'vne nuit, et d'icelle le malade se lauera ses yeux[2].

[1] Ce chapitre est plus ancien que les précédents ; car on le retrouve avec le même titre dans le traité *Des playes de la teste* de 1561, fol. 246.

[2] *Ie n'entens que l'egyptiac touche l'œil, comme quelques vns l'ont voulu dire.* — A. P. — Cette note de l'auteur est de 1575.

[1] Ces mots, *lequel sera gardé en vne boitte de plomb*, sont une addition de 1575.

[2] Ici finit le texte de 1561 ; toute la fin du chapitre date de l'édition de 1575.

Et ne faut faire difficulté d'vser desdits remedes, ausquels entrent choses acres. Car ie proteste à Dieu auoir veu vne femme aagée de cinquante ans ou enuiron, laquelle pour un prurit se lauoit les yeux de vinaigre le plus fort qu'elle pouuoit trouuer, dont en fus fort esmerueillé : et me dit iamais n'auoir trouué remede plus singulier.

De Vigo ordonne vne eau, qu'il dit estre precieuse et d'admirable operation dessus toutes autres medecines en ce cas, et dit qu'elle doit estre plus estimée que l'or et l'argent [1], laquelle est telle :

℞. Aquæ rosatæ, vini albi odoriferi mediocris vinositatis ana ℥. iiij.
Myrobolani citrini triturati ʒ. j ß.
Thur. ʒ. ij.

Bulliant omnia simul, vsque ad consumptionem tertiæ partis, deinde immediate addantur :
Floris æris ℈. ij.
Camphoræ ℊ. ij.

Deinde reseruetur in vase vitreo bene obturato ad vsum.

CHAPITRE XII.

DE LA LIPPITVDE ET CHASSIE [2].

Il y en a quelques-vns qui ont tousiours les yeux mouillés d'vn humeur subtil, acre et chaud, qui leur cause vne perpetuelle asperité, et pour peu de chose il suruient inflammation, et quelquesfois lippitude ou chassie, et enfin craillement des yeux. Or lippitude n'est autre chose qu'vne ordure blanche qui leur sort des yeux, et quelquesfois tient les paupieres iointes ensemble, et tourmente le malade toute sa vie : toutesfois à d'aucuns ce mal est curable, et quelquesfois du tout incurable.

Premierement la curation est inutile à ceux qui ont ce mal d'enfance : car necessairement il leur dure iusques à la mort.

Semblablement, ceux qui ont grosses testes pleines d'humeurs en guarissent difficilement [1] : quelquesfois la fluxion se fait par les veines exterieures, et autres fois par les interieures, et quelquesfois par toutes deux. Et si la fluxion se fait par les vaisseaux interieurs, est incurable ou difficile à guarir : si par les exterieurs, il y a esperance de guarison, en faisant les choses vniuerselles : puis raser toute la teste, et appliquer medicamens astringents à fin de reserrer les veines, comme l'emplastre *contra rupturam*. Seront aussi appliquées ventouses, en faisant frictions par derriere : l'on pourra appliquer vn seton s'il est besoin. Et pour les remedes topiques, on vsera du collyre d'eau rose et de vitriol en petite quantité. Aucuns appliquent vn cautere actuel au sommet de la teste, à fin d'arrester la fluxion : *ce que ie louë grandement* [2].

[1] *Liu. 2. chap. 4. trait. 3.* — A. P.

[2] Il n'est pas toujours facile d'indiquer la source où a puisé notre auteur; ainsi on ne s'imaginerait guère retrouver ce chapitre presque tout entier dans les annotations de Dalechamps sur un chapitre de Paul d'Égine, intitulé. *La maniere d'inciser la peau de la teste, dicte des Grecs*, περισκυφισμός. — Voyez *Chir. françoise*, p. 34 L'auteur original est ici Celse, dont Dalechamps donne la traduction.

[1] Corn. Celsus. — A. P.

[2] Tout ce qui précède, à l'exception du séton, se retrouve dans Dalechamps, et Paré, dans toutes les éditions revues par lui-même, semblait se borner au rôle de compilateur. Ce n'est que dans la première édition posthume, publiée huit ans après sa

CHAPITRE XIII.

D'OPHTHALMIE [1].

Ophthalmie est vne inflammation de la membrane appelée conionctiue, et par consequent de tout l'œil, accompagnée souuent de douleur, rougeur et chaleur. Icelle est faite de cause primitiue, comme cheute, coup, poudre, ou sable qui peut iaillir aux yeux : oii d'antecedente, comme par vne defluxion d'humeurs sus la membrane.

Les signes suiuent l'humeur dont elles sont composées. Si c'est le sang, il y aura douleur, rougeur, chaleur et decoulement de larmes, et semble au malade qu'il aye du sable aux yeux: bref tous signes qui suyuent le sang: et ainsi des autres humeurs, comme nous auons dit cy-dessus. Si elle prouient de toute la teste, on sent grande pesanteur en icelle : et s'il y a grande douleur et inflammation vers le front, c'est signe qu'elle prouient de quelque intemperature qui vient de la dure mere, ou pericrane. Lorsque le malade a volonté de vomir, c'est signe qu'elle prend son origine de l'estomach.

Entre toutes les inflammations, celles des yeux sont les plus douloureuses ; et pour ce plusieurs desirent souuentesfois la mort, pour la grande et extreme douleur qu'ils sentent, dont souuent les yeux sortent hors de leur propre lieu, et se creuent, comme nous dirons cy-apres [1].

Pour la curation, le chirurgien se proposera trois points. Le premier est le regime de viure. Le second, euacuation de la matiere antecedente. Le troisiéme est application de medicamens topiques. Le regime de viure sera moderé, euitant toutes viandes vaporeuses, et vsera de celles qui empeschent les fumées de monter en haut. Il s'abstiendra du vin, si ce n'est que la douleur soit causée d'vn humeur gros et visqueux, comme dit Galien [2]. Le second point, qui est l'euacuation de la matiere antecedente, et de la conionte, se fera par purgations et phlebotomie : semblablement les ventouses appliquées sur les espaules auec scarification et sans scarification, sont necessaires : ensemble les frictions. Et si la fluxion augmentoit, il seroit très expedient d'appliquer vn seton, à fin de faire euacuation et deriuation de la matiere antecedente. Pareillement apres les choses vniuerselles, Galien recommande fort l'apertion des veines et arteres au front et temples, à cause que souuentesfois le sang chaud et vaporeux remplit les vaisseaux, qui causent telle douleur. Le troisiéme, qui est application de medicamens topiques, seront diuersifiés selon les quatre temps: car au commencement, lors que la matiere est chaude, les repercussifs seront grandement profitables, et en

mort, qu'on lit ces mots du texte que j'ai mis en italique : *ce que ie louë grandement.* Il n'y a cependant aucun motif de douter qu'ils soient de lui.

[1] Je ne saurais dire exactement où Paré a pris ce chapitre ; et quand on l'aura lu, on jugera sans doute que cette question n'est pas d'un grand intérêt. La doctrine est celle de Guy de Chauliac et de Vigo, les formules je ne sais à qui. La rédaction est de 1575.

[1] Galien, *De locis affectis.* — A. P.

[2] *Comm. sur l'Aph.* 31. *de la sect.* 6.— A. P. — L'édition de 1575 porte : *comme dit Hippocrates*, et renvoie au 47e *aphorisme du liure* VII.

l'augment les repercussifs et aucunement resolutifs[4], comme :

℞. Aqu. rosar. et plantaginis, ana ℥. ß.
Alb. vnius oui, mucaginis gummi tragacanthi ℥. ß.

Fiat collyrium.

Lequel tiede sera mis en l'œil, et par dessus on appliquera vne petite compresse trempée en ce collyre :

Autre.

℞. Mucag. sem. psillij et cydon. extract. in aqua plant. ana ℥. ß.
Aqua solani, et lact. mul. ana ℥. ß.
Trochisc. albi rasis ℈. j.

Fiat collyrium.

Duquel vserez comme du precedent. Et on appliquera sur le front et aux temples vn tel defensif :

℞. Bol. armen. et sang. dracon. mastic. ana ℥. j. ß.
Alb. vnius oui, aquæ rosarum et aceti ana ℥. j.
Terebinth. lotæ et olei cydoniorum ana ℥. j. ß.

Fiat defens.

Ou bien en lieu d'iceluy on vsera de l'onguent de *bolo*, ou emplastre de *diachalciteos*, ou *contra rupturam*, dissout en huile de myrtils, et vn peu de vinaigre. Et si la douleur est grande, on appliquera tel cataplasme :

℞. Medull. pomor. sub cinerib. coctor. ℥. iij.
Lact. mul. ℥. ß.

Fiat cataplas.

Lequel sera appliqué sur l'œil, ayant mis du collyre, et renouuelé souuent. Ou :

℞. Mucag. sem. psyllij et cydonior. ana ℥. ß.
Micæ panis albi in lacte infus. ℥. ij.
Aquæ rosar. ℥. ß.

Fiat catapl.

[4] Galien, 13 *methode*, *ch. dernier*. — A. P.

D'auantage pourras vser des cataplasmes cy dessus escrits à la douleur de phlegmon. Aussi le sang de tourterelle, pigeon ou volaille appaise grandement la douleur. Semblablement les bains appaisent la douleur et arrestent la fluxion, à cause que par sueur se fait euacuation de tout le corps. En l'estat lors, que les douleurs seront cessées, on vsera de tels remedes :

℞. Sarcoc. nutr. in lact. mul. ʒ. j.
Aloës lotæ in aqua rosar. ℈. ij.
Trochisc. alb. ras. ʒ. ß.
Sacc. cand. ʒ. ij.
Aquæ rosar. ℥. iij.

Fiat collyrium.

Lequel sera appliqué tiede en l'œil.

Autre.

℞. Seminis fœnic. et fœnugræci ana ʒ. ij.
Florum camomill. meliloti ana m. ß.
Coquantur in aqua communi ad ℥ iij.
Colaturæ adde :
Tutiæ præparatæ, et sarcocollæ nutritæ in lact. mul. ana ʒ. j. ß.
Sacchar. cand. ℥. ß.

Fiat collyrium vt artis est.

En la declination, on fomentera la partie d'vne decoction carminatiue, puis sera appliqué ce collyre :

℞. Sarcocol. nut. ʒ. ij.
Aloës lotæ et myrtil. ana ʒ. j.
Aquæ rosar. et euphras. ana ℥ ij.

Fiat collyrium vt artis est : vtatur vt dixi[1].

CHAPITRE XIV.

DE L'OEIL QVI CHET DEHORS, DIT *Proptosis*.

Il y a vne indisposition nommée en Grec *Proptosis*, *Exitus* en Latin, *In-*

[1] Pour avoir une juste idée de la pratique

grossation ou *prominence* en Français, qui est quand l'œil sort hors de sa cauité par trop grande repletion de matiere tombant sur les yeux, qui se fait par un grand et vehement vomissement, et par trop crier, et aux femmes par labeur d'enfanter, ou par trop grande resolution des muscles, ou par vne douleur extreme de teste.

Et quelquesfois par ceste prominence ou procidence, la veuë se perd du tout, et l'œil se creue, et les humeurs sortent dehors. Ce que i'ay veu veritablement aduenir à la sœur de Loys de Billy, marchand drapier demeurant pres le pont saint Michel à Paris, laquelle eut vne si extreme douleur, inflammation et fluxion, que les yeux lui sortirent hors de la teste en ma presence[1].

La cure sera diuersifiée selon les causes. Et apres les choses vniuerselles, on appliquera ventouses sur la nucque du col et sur les espaules: aussi vn seton ou cautere. Et pour les particulieres, l'œil sera comprimé auecques compresses imbues en decoction astringente, *cum succo acaciæ, rosarum rubrarum*, fueilles de pauot, escorces de grenades, fueilles de roses de iusquiame. Et aussi desdites choses on pourra faire cataplasmes auec farine d'orge, et autres remedes semblables.

D'atrophie de l'Oeil.

Il y a vne autre maladie contraire à la prominence de l'Oeil, nommée *Atrophie*, qui est priuation de nourrissement, de façon que toute la substance de l'Oeil est aucunement fletrie et consommée, auec grande angustie de la pupille. L'Atrophie sera curée par son contraire. Et pour le particulier, on fera des fomentations chaudes et attractiues, et frictions aux parties proches, et autres applications de choses qui reuoquent le nourrissement et les esprits à la partie.

De Chemosis.

Chemosis est vn mot Grec, c'est quand l'vne et l'autre palpebre sont renuersées par grande inflammation, qu'à grande peine peuuent couurir les yeux, ioint aussi que la Conionctiue est beaucoup plus eminente que la Cornée, et est rouge et non blanche[1].

Les causes sont antecedentes, et primitiues : Antecedentes, comme multitude d'humeurs : Primitiues, comme playe, contusion, et autres.

La cure se fera selon la disposition qu'on verra estre delaissée en la partie.

De l'aglutination qui se fait des palpebres l'vne contre l'autre.

L'aglutination des palpebres se fait quelquesfois par nature, c'est à dire,

de Paré, dans les cas d'ophtalmie, il est essentiel de comparer ce chapitre au chapitre 25 du 8e livre, intitulé: *Des playes des yeux*. Voyez ci-devant, p. 76.

[1] C'est la même histoire qu'il avait d'abord racontée dans le traité *Des playes de la teste* de 1561, et qu'il reporta en cet endroit en 1575. Voyez la note de la page 47 de ce volume. — Une faute d'impression y a fait mettre *Loys de Bailly*; il fallait *Loys de Beilly*. Dans ses éditions complètes il a changé l'orthographe de ce nom, et écrit *de Billy*.

[1] Fuchsius *en sa methode*. — A. P. — Le livre que cite Paré est sans doute le *Medendi methodus, seu ratio compendiaria perveniendi ad veram solidamque medicinam*, publié à Bâle en 1541, à Paris en 1550. Et peut-être est-ce là la source ignorée où Paré a puisé les éléments de ce chapitre et du précédent. Je n'ai pas eu le courage de le vérifier. Je remarquerai, toutefois, que cette citation appartient sans doute à l'un des collaborateurs inconnus de Paré; en effet, je ne sache pas que l'ouvrage de Fuchs ait eu une traduction française.

par le defaut de la vertu formatrice au ventre de la mere (comme l'on voit les doigts se tenir ensemble, ou le siege, ou l'orifice du col de la matrice) neantmoins que les yeux soient bien formés : ce qu'on peut voir à la grosseur de l'œil dedans l'orbite, et au mouuement de l'œil. Aucunesfois telle chose aduient par playe, ou par adustion, ou par aposteme, anthrax, et souuent par la petite verolle ou autres causes.

La cure, c'est de mettre la queuë d'vne espatule entre les palpebres, la leuant en haut (de peur de toucher la substance de l'œil), puis faire incision auecques vne lancette courbée, et separera-on les paupieres l'vne d'auecques l'autre. Et sera la playe traitée ainsi qu'il appartient. Et se faut donner garde que de rechef ils ne se r'aglutinent, qui se fera y appliquant un peu de linge delié, et medicaments propres entre deux, iusques à ce que la cicatrice soit faite [1].

CHAPITRE XV.

DE VNGVLA [2].

Autre indisposition vient aux yeux, appelée *Vngula*, qui est une excroissance de chair membraneuse [3], qui peu-à-peu croist sur la conionctiue, prenant son origine le plus souuent du grand angle de l'œil, et quelquesfois du petit : aucunesfois couure entierement la conionctiue, et autresfois portion de la cornee, et aucunesfois la pupille, qui fait que le malade ne voit goutte. Autres ne sont en leur milieu nullement adherantes contre la conionctiue : de façon qu'on peut mettre vne petite sonde entre deux [1]. Aucunes sont de couleur rouge, citrine, brune, les autres blanches.

Leurs causes sont primitiues, comme coups, cheuttes et autres : aussi peuuent venir des antecedentes, comme fluxions qui se font sur les yeux.

Les signes seront connus des choses predites [2]. L'ongle qui est grosse, large, et fort attachée à la conionctiue, est difficile à guarir : si elle couure entierement la pupille, le Chirurgien n'y doit toucher : car la cicatrice qui demeureroit apres ne permettroit la faculté animale visuelle reluire au trauers. Icelles sont souuent accompagnées d'ophthalmie, de demangeaison ou cuison, auec douleur larmoyante, et tumeur des paupieres.

Or quant à la curation, au commencement faut vser de bon regime de viure, estre purgé, saigné, principalement s'il y a grande inflammation [3]. Et pour les medicamens topiques, afin de consommer icelle excroissance et prohiber l'augmentation, on mettra souuent dans l'œil de nostre collyre de vitriol, descrit au chapitre des *Playes des yeux* [4] : et si pour tel remede ne laisse à prendre

[1] Ce dernier article existant déjà en 1575, a été reporté presque en entier en 1579 au chapitre 10, et fait conséquemment double emploi Voy. ci-devant les notes de la p. 423.

[2] Ce chapitre et le suivant sont presque textuellement extraits du traité *Des playes de la teste*, publié en 1561, fol. 239 et suiv.

[3] L'édition de 1561 dit : *de chair fibreuse et membraneuse.*

[1] Cette phrase a été ajoutée en 1575.

[2] L'édition de 1561 se bornait à cette phrase unique pour la symptomatologie ; le reste du paragraphe a été ajouté en 1575.

[3] Édition de 1561 : *estre purgé, seigné, s'il est besoin.*

[4] Voyez ci-dessus, page 78, la formule qui commence ainsi : *Faites durcir vn œuf frais*, etc. L'édition de 1561 répète ici la

croissance, ou qu'on eust esté appelé au commencement, de sorte qu'elle fust confirmée, la cure sera faite par operation manuelle, comme s'ensuit.

Ayant situé le patient sur vn banc à la renuerse, à demy couché, et tenu ferme par un seruiteur[1], luy faut ouurir les paupieres, et les tenir stables par l'instrument dit *Speculum oculi*, escrit au chapitre des *Playes des yeux*[2]. Lors le Chirurgien eleuera et suspendra en haut l'Vngula par son milieu, auec certains petits crochets: et l'ayant esleuée, faut passer une aiguille enfilée de fil vni entre la Conionctiue et l'Vngula: puis sera osté le crochet, et esleuée l'Vngula en haut par le fil, puis commencera à la separer doucement, commençant vers son origine, auec vne petite Bistorie, iusques à son extremité, en se donnant bien garde de toucher la substance de la Conionctiue ou Cornée.

Les figures des crochets, aiguille, et bistorie sont telles[3],

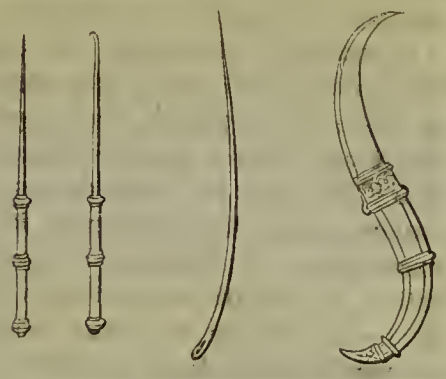

Puis sera coupée auec ciseaux, et sera appliqué dans l'œil *albumen oui cum aqua rosarum*, et sera souuent renouuellé cestuy remede. Aussi faut que le patient ouure et remue souuent son œil, de peur que la palpebre ne se coalesce contre la partie d'où on aura tiré l'Vngula[1].

Aucuns praticiens font qu'en lieu de separer l'Vngula auec la Bistorie, prennent le tuyau d'vne plume d'oye bien accoustrée, tranchante et polie: les autres la separent auec un poil de queuë de cheual: et quand elle sera separée, la faut couper auec la pointe de ciseaux deliés et bien tranchans, en se gardant expressément de toucher à la glandule qui est au grand Canthus, pource que si elle estoit coupée, son vsage seroit perdu, et le patient ietteroit larmes toute sa vie.

Or luy ayant coupé, faut mastiquer sel commun et du cumin, et le mettre dans l'œil, de peur que la paupiere ne se reprenne à l'endroit d'où on aura amputé l'Vngula. On pourra mettre par dessus l'œil des repercussifs escrits aux Playes des yeux, pour euiter l'inflammation et autres accidens.

[1] Edition de 1561: *par vn bon ministre.*

[2] Voyez ci-devant, page 76.

[3] Ces instruments semblent appartenir à même formule, toutefois avec quelques modifications: au lieu d'*un scrupule* de vitriol, elle en prescrit *un gros*; elle *espraint l'œuf dans un linge bien blanc, auec une petite portion d'eau de forge*; et elle met de la liqueur dans l'œil sans y ajouter de la décoction de *sumach* et de *roses rouges*. Tout cela est assez peu important.

Paré, du moins quant à la forme, car le procédé auquel ils sont destinés avait été décrit par les arabistes et même par les anciens. Les Grecs avaient un scalpel spécial qu'ils appelaient *ptérygotome*. Voyez Paul d'Egine, liv. VI, ch. 18.

[1] *Pourquoy faut que le malade ouure et ferme souuent l'œil.* — A. P. — Cet avis, rejeté dans les notes marginales dans toutes les éditions complètes, faisait partie du texte dans celle de 1561. On lisait donc, entre l'avant-dernière phrase du chapitre et la dernière:

Aussi pour ceste cause faut commander au patient qu'il remue souuentesfois l'œil iusques à ce que la cicatrice soit faite.

CHAPITRE XVI.

DES FISTVLES LACRYMALES, APPELÉES DES GRECS *Ægylops* [1].

Au grand coin de l'Oeil il y a vne glande faite de Nature, pour receuoir et contenir vne humidité pour lubrifier et humecter l'œil, à fin qu'il ne fust par ses mouuemens desseiché: ce que nous auons assez demonstré cy dessus en l'Anatomie de ceste partie. Or ceste glande par fluxions phlegmoneuses ou par matiere catarreuse et pituiteuse tombant du cerueau, s'aposteme et vlcere, et quelquefois se degenere en fistule, et par quelque temps se fait carie en l'os.

Aucunes desdites fistules sont ouuertes par dehors, principalement la phlegmoneuse: les autres par dedans, qui se fait de matiere catarreuse, de sorte qu'il n'appert aucune ouuerture par dehors, fors vne tumeur de grosseur d'vn pois: et lors qu'on presse dessus, on fait sortir vne sanie sereuse et rousse, autresfois blanche et visqueuse par le coin de l'œil, ou par dedans le nez: aucuns iettent ladite sanie continuellement: les autres sont vn mois ou plus sans rien ietter, qui est le propre d'aucunes fistules.

Les vieilles fistules lacrymales sont cause de rendre l'œil atrophié, et puante haleine, et quelquesfois de faire perdre du tout l'action de l'œil: parquoy est besoin que le patient appelle conseil tant du Medecin que du Chirurgien, pour obuier à tels accidens.

Pour la curation, il faut que les choses vniuerselles precedent les particulieres. Donc si l'vlcere n'est assez ample, sera appliqué dedans tentes d'esponge: et pour corriger et consumer la chair superflue de ladite glande, on appliquera dextrement au profond, medicamens catheretiques, comme poudre de vitriol calciné, ou de mercure, eau forte, huile de vitriol [1], ou vn petit cautere potentiel.

Et si tels remedes ne profitent, et qu'il y eust carie en l'os, et que le patient voulust endurer, on doit vser de cautere actuel, lequel ie louë plus que le potentiel, pource que son operation est plus prompte et seure: et puis bien asseurer qu'à plusieurs l'ay appliqué auec heureuse issue. En tel cas aucuns praticiens veulent que ledit cautere soit d'argent, les autres d'or, pource, disent-ils, que tels metaux sont plus excellens que le fer: mais quant à moy, ie n'y trouue aucune raison: parce que c'est tousiours le feu qui opere, et non la matiere des cauteres. Que s'il est question d'estre si ceremonieux pour le choix desdits metaux: ie trouue par raison le fer plus propre à telle operation qu'aucun autre, de tant qu'il est plus astringent et dessiccatif que ny l'or ny l'argent, pource qu'il est plus terrestre, comme l'effet le monstre és eaux qui passent par les mines de fer [2].

La figure du cautere doit estre de figure triangulaire, et vn peu aigu en

[1] Ce chapitre se trouve à la suite du précédent dans le traité *Des playes de la teste*, fol. 242. Du reste, il ne contient pour ainsi dire rien de propre à l'auteur, hors peut-être la plaque pour préserver l'œil de l'action du cautère.

[1] *Huile de vitriol est siccatiue, et fort astringente.* — A. P. — Cette note vient de l'édition de 1561, et a été conservée dans les éditions complètes.

[2] La dernière phrase de ce paragraphe y a été ajoutée en 1579.

son extremité, à fin que plus promptement il face son effet. Et alors qu'on l'appliquera, on doit bander l'œil sain, de peur que le malade ne voye le feu : et luy sera tenu la teste ferme, de peur qu'il ne la tourne de costé ny d'autre. Et sur l'œil fistulé, sera appliqué vne piece de fer, laquelle se cambre selon la cauité du grand canthus de l'œil [1], en laquelle il y aura un trou qui sera posé à l'endroit de la fistule, par lequel on appliquera le cautere : ce faisant on ne touchera nulle autre partie que l'endroit qu'on veut cauteriser. Et d'abondant, sert pareillement de clorre entierement l'œil, de peur que le patient n'apperçoiue ledit cautere : la figure duquel est telle auec la piece de fer.

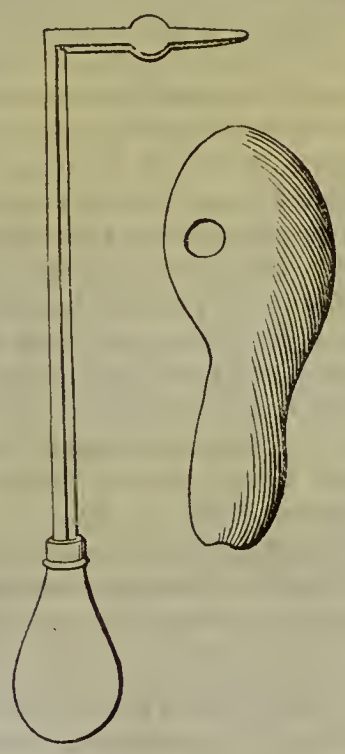

[1] Ces mots, *laquelle se cambre*, etc., manquent dans l'édition de 1561 ; toutefois la figure de la plaque est toujours restée la même.

D'auantage le Chirurgien aussi aura esgard que lors qu'il appliquera le cautere, ou fera quelque autre grande œuure de Chirurgie, comme couper vn bras ou autre partie du corps, ou faire quelque ouuerture, et generalement toute operation cruelle, iamais ne doit, s'il est possible, permettre y assister aucuns des parens et amis du malade, fors seulement les seruiteurs, ou ceux qui puissent bien ratiociner et entendre que telles actes se font selon l'art, à fin de luy donner aide et secours pour la guarison de sa maladie. Car ceux qui portent folle amitié au patient, et qui peu ratiocinent, tant s'en faut qu'ils donnent loüange à ton œuure, qu'au contraire la vitupereront, et t'appeleront non Chirurgien, mais bourreau : pource que la science n'est iamais contemnée si ce n'est par gens ignares, empiriques, et sans raison.

Or apres auoir deuëment appliqué ledit cautere, mettras dans l'ouuerture et sur l'œil et parties voisines, blancs d'œufs agités eu eau rose, plantain et morelle : et sera le patient posé au lit ou en vne chaire la teste vn peu haute, et sera renouuellé ledit remede subit qu'il commencera à se desseicher. Puis sera procuré la cheute de l'escarre, auec vn peu de beurre frais : laquelle estant tombée, sera l'vlcere mondifiée, puis incarnée, et cicatrisée selon l'art. Et où l'os sera trouué estre carié, seront appliqués remedes propres aux caries des os, lesquels declarerons cy apres [1].

[1] Après le chapitre qu'on vient de lire, l'édition de 1561 contenait un passage qui ne se retrouve pas dans les éditions complètes ; le voici :

« Et pour dire en somme des dispositions de l'œil, il s'y fait inflammations, fluxions,

CHAPITRE XVII.

DV STAPHYLOME[1].

Staphylome, est vne tumeur de la cornée de l'œil auec l'vuée, qui vient à cause d'vne defluxion ou vlcere faite en l'œil : la cornée estant relaschée ou poussée en dehors, par vne pustule engendrée au dessous. Iceluy ressemble à vn grain de raisin, en sa figure et rondeur, au reste quelquesfois estant de couleur noire, quelquesfois blanche. Or si la cornée est vlcerée et corrodée, de sorte que la tunique vuée sorte par l'vlcere, la couleur du Staphylome sera noire, semblable à vn grain de raisin noir (pource que la membrane vuée est en son exterieure partie noire), qui s'apparoist quand la cornée est rompue. Et lors que la cornée n'est que relaschée et non rompue, le Staphylome est blanchastre comme vn raisin qui n'est encore meur[2].

Les anciens en ont fait plusieurs differences[1]. Premierement s'il y a petite ouuerture à la cornée, là où l'vuée apparoistra, est lors appelé *teste de mouche* : et quand elle est plus ouuerte, et semble dure et calleuse, sera appelée *teste de clou* : et si elle est d'auantage ouuerte, sera dit *grain de raisin*.

Et en quelque sorte que ce mal aduienne, il apporte deux inconueniens et dangers : l'vn de perdre et detruire la veuë : l'autre de gaster et defigurer le visage. La Chirurgie y sert, non pour restituer la vue, car elle est ja perdue, mais seulement pour embellir l'œil, ce qui se fera en coupant ce qui est trop eminent : toutesfois se faut donner garde de faire trop grande ouuerture, que les humeurs ne tombent dehors.

CHAPITRE XVIII.

DE L'OEIL PLEIN DE MATIERE PVRVLENTE, DIT HYPOPYON[2].

Il se fait souuentes fois du pus entre la cornée et l'vuée : ce qui aduient ou de cause interne, ou externe : de cause interne, comme de quelque fluxion, et souuent apres vne grande inflammation : de cause externe, comme de quelque coup, de façon que quelque vaisseau se rompt : puis le sang estant hors de ses vaisseaux, se pourrit.

Pour la curation on doit (les choses

apostemes et pus, au milieu des deux faces de la cornée, qui fait quelquefois une exuberance de grosseur d'vn pois, causee le plus souuent de la petite verolle, qui rend le patient difforme : aussi vlceres, macules ou taches et cicatrices, lesquelles s'elles sont à l'endroit de la pupille, et vieilles et endurcies, la veuë est abolie, à raison que l'esprit animal visuël ne peut reluire au trauers. » Fol 245, verso.

Ce n'est guère qu'une énumération ; mais dans cette énumération étaient compris les abcès de la cornée, dont l'auteur n'a plus parlé depuis.

[1] Ce chapitre, qui date de 1575, est une fort courte analyse des annotations de Dalechamps sur le 19e chapitre de Paul d'Eginc. *Chir. françoise*, p. 84 et suivantes.

[2] Cette dernière phrase a été ajoutée en 1579.

[1] A. Paré cite ici en marge *Aëce* et *Paul* ; c'est évidemment un emprunt fait à Dalechamps.

[2] C'est encore Dalechamps, *ouvr. cité*, p. 92, qui a fourni le titre et les principales idées de ce chapitre.

vniuerselles premises) appliquer ventouses et faire scarifications, ensemble des frictions de haut en bas, à fin que l'autre œil par consentement ne souffre, et appliquer collyres sedatifs de douleur et resolutifs. Galien dit auoir fait vacuation de ceste matiere purulente en incisant la cornée quelque peu au dessus de l'Iris, qui est le lieu où toutes les tuniques se ioignent ensemble[1] : ce que i'ay fait en la presence de Iaques Guillemeau, chirurgien iuré à Paris, auec heureuse issue[2]. Et ayant fait ceste ouuerture, et vuidé la matiere, on mondifiera l'vlcere auecques eau miellée, ou autre chose semblable.

CHAPITRE XIX.

DE LA DILATATION DE LA PVPILLE, APPELLÉE DES ANCIENS MYDRIASIS[3].

Mydriasis, selon les anciens, est dilatation de la pupille de l'œil, laquelle se fait naturellement ou par accident. Celle qui est naturelle vient de la natiuité, et ne se peut reparer : celle qui se fait par accident est double, à sçauoir, qui vient de cause antecedente, et l'autre de primitiue. Celle de cause antecedente vient par vne defluxion du cerueau : la cure de laquelle se fera par le docte et prudent medecin.

A celle qui vient de cause primitiue, comme pour vn coup, cheute, ou contusion faite à l'œil, y conuient soudain appliquer dessus choses repercussiues, et appaiser la douleur, et prohiber la fluxion par bon regime de viure, phlebotomie, ventouses, frictions, et autres choses que l'on verra estre vtiles : puis apres on vsera des remedes resolutifs, comme du sang de tourterelle, pigeon, ou de quelque volaille, et l'appliquer tout chaud, tant dedans l'œil que dehors, et sus l'œil et aux parties voisines tel cataplasme.

℞. Far. fab. hord. ana ℥. iiij.
Olei rosar. et myrtil. ana ℥. j. ß.
Pul. ireos Florent. ʒ. ij.

Cum sapa, fiat catapl.

D'auantage on vsera de ceste fomentation.

℞. Ros. rub. myrtill. ana m. j.
For. melil et camomil. ana p. j.
Nucum cupressi ℥. j.
Vini austeri ℔. ß.
Aquæ rosar. et plantag. ana ℥ iij.

Fiat omnium decoct. Pro fotu, cum spongia[1].

Ægineta, lib. 3. *de Re medica*, louë

[1] Galien, *liu.* 14 *de la Methode*, chap. dernier. — A. P. — Il est essentiel d'expliquer l'idée de Galien ; il a incisé la cornée dans sa partie inférieure, au-dessus de son union avec l'iris et la sclérotique.

[2] On lit à ce sujet dans les OEuvres de Guillemeau, édition de 1649, page 781 : *Ce que i'ay veu pratiquer auec bon succés à monsieur Paré, premier chirurgien du roy, et faire l'operation aussi doctement qu'il se pouuoit, encore qu'il fust aagé de soixante et douze ans : l'ayant à son imitation depuis pratiqué par deux fois sans qu'il soit suruenu aucun accident au malade, mais plustost grand soulagement.*

Évidemment, Paré n'avait pas 72 ans lorsqu'il écrivit ce chapitre en 1575.

[3] Ce chapitre est puisé en partie dans l'ouvrage de Jean de Vigo, liv. 4, tr. 2, chap. 8.

[1] *Telle fomentation a vertu de reduire la paupiere.* — A. P. — Je pense qu'il faudrait lire ici *la pupille*, bien que *la paupiere* se trouve dans toutes les éditions. En effet, ces formules sont imitées de celles de Vigo, qui leur attribue pour effet la *réduction de la pupille.*

pour ceste affection l'eau marine, et en deffaut la saumure. Ætius apres luy en dit le mesme, Actuarius aussi, Gourdon et de Vigo l'approuuent [1].

CHAPITRE XX

DES CATARACTES [2].

Or quelquesfois aussi par coup, ou cheute, et autres causes, sont faites cataractes, desquelles ie traiteray en ce lieu, le plus bref qui me sera possible.

Cataracte est autrement appelée des Grecs *Hypochyma*, des Latins *Suffusio* [3], et du vulgaire *Maille*. Or il ne faut icy disputer des noms, mais que la chose soit entendue. Parquoy disons que cataracte n'est autre chose qu'vne taye ou petite peau, qui naist sous la tunique cornée, à l'endroit de la pupille ou prunelle de l'œil, nageant sur l'humeur aqueux : à la difference des taches, macules, et cicatrices qui sont dessus ladite cornée. Aucunesfois la pupille en est du tout couuerte, et aucunesfois seulement à moitié, et quelquesfois n'y a que bien petite portion d'icelle. Et selon icelles differences, l'action de l'œil est deprauée et empeschée, ou du tout perdue et abolie : à raison que l'esprit animal visuel ne peut reluire au trauers d'icelle taye.

Les causes sont exterieures ou interieures. Les exterieures, comme coups ou cheutes, ou auoir eu trop grande chaleur ou froideur à la teste, qui auroient causé quelque douleur et fluxion aux yeux. Les interieures sont grosses vapeurs et fumées eleuées de l'estomach [1] (par faute de bonne digestion) au moyen d'auoir vsé indeuement de grosses viandes, vins forts, et generalement toutes choses vaporenses, dont sont faites grosses vapeurs et fumées corrompues, qui montent de l'estomach au cerueau : puis descendent aux yeux par quelque espace de temps, lesquelles se liquefient et fondent en humeur visqueux, puis se condensent et congelent par la froideur des membranes, ainsi que voyons en la generation de la glace.

Les signes peuuent estre pris de la description predite, parce qu'on voit, principalement lorsqu'elle est confirmée, vne taye, membrane, ou petite peau sur la pupille, laquelle est quelquesfois blanche, noire, celeste, cendrée ou liuide, citrine, verde, et quelquesfois ressemblant à argent vif, qui pource, se monstre fort mouuante entre toutes les autres. Toutes lesquelles sont ainsi colorées selon la diuersité de l'humeur dont elles sont faites.

Du commencement que la cataracte se forme, il semble au patient

[1] Ce dernier paragraphe, si riche en citations, ne se lit pour la première fois que dans l'édition posthume de 1598. Il n'y a cependant nulle raison de croire qu'il n'appartienne point à Paré.

[2] Nous revenons ici au texte du traité *Des playes de la teste* de 1561 ; tout ce qui regarde l'histoire de la cataracte y était traité avec de grands détails du fol. 230 jusqu'au 239 ; et ce texte n'a subi que de légères modifications, que nous signalerons chemin faisant.

[3] L'édition de 1561 ajoute ici : *et des Arabes cataracte.*

[1] *Les vapeurs qui s'esleuent de l'estomac montans aux yeux, causent les cataractes, et selon leurs qualitez et substances sont diuersement colorées.* — A. P. — Cette note marginale se lit déjà dans l'édition de 1561.

voir en l'air petites mousches, poils, rets, et autres diuerses choses qui montent et descendent, et qu'vne chose soit deux : aussi que la lumiere et caracteres ou images, luy semblent plus petites qu'ils n'auoient accoustumé, à cause que la faculté animale visuelle ne peut deuëment reluire, pour l'obscurité que fait la taye : ainsi que font les nuées, lesquelles empeschent la lumiere du soleil et de la lune reluire sur la terre. Pareillement lors que la cataracte est en son accroissement, le patient voit moins en plein iour que vers le soir, parce que le iour estant en sa grande lumiere, resout et dissipe l'esprit visuel. Et pour ceste cause, les simulacres, images et caracteres, semblent plus petits en plein iour que vers le soir : à raison que l'esprit animal visuel se fortifie lors que le iour n'est en sa grande clarté.

D'auantage, si la cataracte n'occupe qu'vne portion de la pupille, alors le patient voit choses obscures et de diuerses formes, comme de croissants ou fenestres oblongues, et autres corps fantastiques. Car si la taye occupe le centre de la pupille, tous obiets qui se presenteront a luy luy sembleront estre fenestres, estimant que ce qu'il ne voit point du milieu des obiets, estre comme ouuertures en iceux. Au contraire, si elle occupe la moitié de la pupille, il ne verra et discernera que la moitié des obiets, n'ayant l'vsage libre que de la moitié de l'humeur crystalin [1] : comme aussi quand elle couure du tout la pupille, et qu'elle est confirmée, ne peut plus rien discerner de sa veuë, fors quelque lueur du iour et de la lune et estoiles, ou de la chandelle : toutesfois sans rien pouuoir discerner [1].

[1] Les deux phrases qui précèdent, depuis ces mots : *car si la taye*, etc., manquent dans la petite édition de 1561, et même dans la première édition complète ; on les trouve pour la première fois dans celle de 1579.

CHAPITRE XXI.

CVRE DES CATARACTES.

La cure des cataractes qui commencent à se former, se fera en ordonnant au patient son regime, euitant vins forts et viandes qui engendrent suc phlegmatique et grosses vapeurs, et generalement toutes choses aiguës, comme saleures, espiceries, ails, oignons, moutarde, pois, féues, nauets, chastaignes, et leurs semblables : et principalement le coït immoderé, qui en tel cas est fort contraire. Son pain sera fait auec fenoil, pource qu'il a vertu de clarifier la veuë, et prohiber les vapeurs de monter en haut, les dissipant en l'estomach deuant qu'elles puissent gaigner le cerueau, par sa vertu carminatiue. Et pour ceste cause apres le past, le patient doit vser de cotignac, conserue de roses, ou dragée composée de choses carminatiues. Semblablement sera purgé et saigné s'il en est besoin [2]. Pareillement seront faites frictions diuersiues, applications de ventouses derriere le col. Aussi le matin vsera de masticatoires, pour faire deriuation des matieres pituiteuses par la bouche.

Quelque ancien praticien [3] nous a

[1] Ces derniers mots : *toutesfois sans rien pouuoir distinguer*, sont une addition de 1585.

[2] L'édition de 1561 ajoute : *selon l'aduis du docte medecin.*

[3] Cet ancien praticien est maître Arnaud, cité par Guy de Chauliac.

laissé par escrit, que la friction faite des doigts sur la palpebre, et regarder souuent les estoiles du ciel (et quelquesfois la lune en son plein) consument et dissipent la taye, toutesfois non encores confirmée : aussi fait le regard du miroir d'acier et des pierres precieuses, et generalement de toutes choses vertes et luisantes, à raison, peut estre, que par la vertu de leurs rayons et splendeur, elles peuuent dissiper çà et là, et tarir tel humeur. Pareillement l'efflation ou soufflement faite par quelque personne (apres la friction faite sur la palpebre) qui aye l'haleine douce, ayant masché fenoil, anis, coriandre, noix de muguette, clou de girofle, canelle, et leurs semblables, si ainsi est que les ayant encores en sa bouche, luy face efflation dans l'œil, et le plus pres que faire se pourra, et faut continuer telle chose par plusieurs et diuerses fois : car par ce moyen on eschauffe, subtilie, resout, rompt et dissipe la cataracte. Outre-plus on doit vser de ce collyre qu'escrit de Vigo, lequel a aussi grande vertu de clarifier la veuë, et prohiber que les cataractes ne se confirment : et mesmement les dissipe, et souuentesfois les cure.

Collyre de Vigo.

℞. Hepatis hircini sani et recentis lb. ij.
Calami aromatici, mellis ana ℥. ß.
Succi ruthæ ʒ. iij.
Aquæ chelidoniæ, fœniculi, veruenæ et eufrasiæ ana ℥. iij.
Piperis longi, nucis muscatæ, garyophyllorum ana ℥. ij.
Croci ℈. j.
Floris rorismarini aliquantulum contriti m. ß.
Sarcocollæ, aloës hepaticæ ana ʒ. iij.
Fellis rayæ, leporis et perdicis ana ℥. j.
Ces choses soyent pilées, et puis soit adiousté:
Sacchari albi ℥. ij.
Mellis rosati ʒ. vj.
Et le tout ensemble soit mis en l'alambic de verre, et distillé in balneo Mariæ.

Et de ceste distillation, en soit souuent mis aux yeux.

Et si par tous ces remedes ladite taye n'est curée, mais au contraire se forme et engrossit plus fort : alors la faut laisser endurcir et confirmer, à fin qu'on la puisse guarir par operation manuelle, qui se fera en l'abattant auecques l'aiguille (comme nous dirons bien tost) car si elle est trop tendre lors qu'on la voudroit abattre, l'aiguille passeroit au trauers, et ne la pourroit-on abattre. Au contraire, si elle est trop dure, difficilement est abattue. Donc est besoin au chirurgien connoistre celles qui sont confirmées, ou non confirmées : semblablement celles qui sont curables, et celles qui sont incurables : lesquelles choses se peuuent connoistre par les signes qui s'ensuiuent.

CHAPITRE XXII.

SIGNES POVR CONNOISTRE LES CATARACTES CVRABLES OV NON [1].

Premierement celle qui est confirmée : l'œil sain estant fermé, lors que du pouce on vient doucement à frotter celuy où est la cataracte [2], et que

[1] Ce chapitre est confondu avec le précédent dans l'édition de 1575; il en a été séparé en 1579.

[2] Tel est le texte de l'édition de 1579 et des suivantes; mais en 1561 et même encore en 1575 on lisait : *lorsqu'on frotte l'œil sain*

subit on l'ouure, on voit que la pupille se dilate, et tost retourne en son lieu, en mesme estat et couleur qu'elle estoit au parauant, sans demeurer esparse et dilatée. Secondement, si le patient ne peut voir et discerner autre chose par le sens de la veuë, c'est signe infaillible que la cataracte est entierement confirmée. Au contraire, si le patient voit encores, et peut discerner aucune chose par la veuë : et aussi que la pupille demeure dilatée et esparse apres la friction de l'œil, c'est signe qu'elle n'est encores confirmée.

Or à sçauoir pourquoy le chirurgien oculiste, pour connoistre si les cataractes sont curables et confirmées, clost l'œil sain du patient, et frotte l'autre : est-ce point à fin que l'esprit animal visuel de l'œil sain aille en plus grande abondance à celuy que l'on frotte et que l'on fait ouurir promptement sans l'autre : qui fait que la pupille se dilate, et la cataracte se manifeste oculairement?

Or les cataractes qui sont incurables, sont celles qui s'ensuiuent : c'est à sçauoir, celle qui est auecques grande dilatation de pupille, et qu'on ne voit aucunement branler lors qu'on aura frotté la palpebre de dessus l'œil, ayant clos premierement l'œil sain, et que la pupille de l'œil où est la cataracte ne s'eslargit : car telle chose monstre qu'il y a obstruction au nerf optique : au moyen de quoy l'esprit animal visuel n'y reluist plus. Parquoy, encores qu'on l'eust abattue, on ne profiteroit rien. D'auantage s'il y a emaciation ou amaigrissement à l'œil, n'y aura aucune vtilité abattre la cataracte. Aussi si elle est causée par coup ou cheute, et apres grande et extreme douleur de teste [1]. Pareillement, celles qui sont de couleur gipseuse, verte, noire, plombée, citrine, ou de couleur d'argent vif, le plus souuent sont incurables : au contraire, celles qui sont de couleur celeste, ou blanche, ou de couleur de chastaigne, sont curables : et entre toutes, la celeste, lors qu'elle est accompagnée de quelque blancheur : et principalement quand elle branle en la pupille, subit qu'on aura frotté l'œil où sera ladite cataracte.

Il ne faut toucher aux vieilles gens, parce qu'elles viennent par faute d'esprits visuels, ny aussi à ceux qui ont l'œil fort petit et enfoncé [2].

CHAPITRE XXIII.

CVRE DES CATARACTES PAR L'OEVVRE DE MAIN [3].

Ayant ainsi conneu par ces signes la cataracte estre confirmée et curable, sera procedé par operation manuelle. Toutesfois, si le patient a douleur de teste, toux, ou vomissement,

et qu'on frotte du pouce doucement celuy où est la cataracte, etc. Toute la suite prouve évidemment qu'il fallait lire : *lorsqu'on ferme l'œil sain*, et qu'il n'y avait là qu'une faute d'impression.

[1] Pierre Franco, en son livre *Des hernies*. — A. P. — Cette note existe déjà dans la petite édition de 1561 ; ce qui prouve manifestement, comme je l'ai dit dans mon introduction, que dès-lors A. Paré connaissait cette publication remarquable.

[2] Ce dernier paragraphe a été ajouté dans l'édition de 1585.

[3] Ce chapitre était confondu avec les deux précédents dans la première édition des OEuvres complètes. Dans la petite édition de 1561, il n'en était pas même séparé par un alinéa.

ne luy faut toucher iusques à ce que tels accidens soyent remis : car en vain tu labourerois. Et lors que tu voudras ouurer, te faut eslire vn temps propre pour telle chose, c'est à sçauoir, en decours de la lune, et que ne soit au temps des foudres et tonnerres, *et au temps que le soleil est au signe d'Aries qui regarde la teste*[1]. Adonc le chirurgien prendra conseil du docte medecin, à fin que si le patient a besoin d'estre purgé et saigné, le soit : de peur qu'il ne suruienne aucun mauuais accident, qui par faute de ce pourroit aduenir.

Puis deux iours apres auoir fait les choses vniuerselles, faut eslire vn lieu mediocrement clair : et à ieun faire asseoir le patient sur vn banc assez estroit, le visage tourné non vis à vis de la lumiere, c'est-à-dire, du iour ou de la chandelle, mais à costé : et dois de rechef bien noter que la lumiere ne doit estre grande, ce qui est commandé par Hippocrates au liure *de l'officine du medecin*, et luy bander l'œil sain auec coton ou chose semblable, à fin qu'il ne se meuue pendant l'œuure. Puis le chirurgien s'asseoira[2] sur le banc vis à vis de luy (comme deux fourbisseurs) toutesfois le chirurgien vn peu plus haut que le malade, luy faisant poser les mains à sa ceinture, et doit embrasser de ses iambes les genoux du patient : et qu'il y ait vn seruiteur qui tienne la teste du malade par derriere, à fin qu'il ne la tourne ny çà ny là, ains qu'elle demeure ferme et stable. Et ayant preparé l'aiguille, qui sera l'auoir passée plusieurs fois au trauers de son bonnet ou autre accoustrement, à fin de la rendre plus polie et aucunement eschauffée, pour accomplir l'œuure à moins de douleur. Ladite aiguille doit estre de fer ou d'acier, plustost que d'or ou d'argent : et la pointe un peu platte, à fin qu'elle entre plus aisément et abatte ladite cataracte : et sera inserée dedans vn manche, de peur qu'elle ne vacille, comme tu peux voir par ce portrait.

Aiguille pour abattre les Cataractes, auec son manche[1].

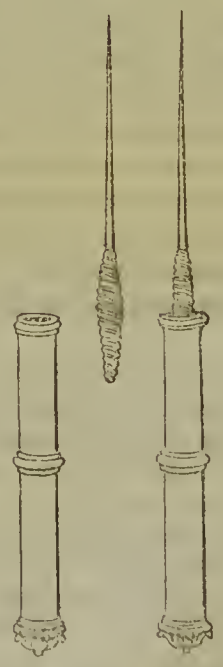

[1] La recommandation astrologique que j'ai mise en italique manque dans la petite édition de 1561, et même encore dans la grande de 1575 ; c'est en 1579 que Paré a eu la malheureuse idée d'en enrichir ce chapitre. Elle appartient à Guy de Chauliac, qui veut que l'opération soit faite *vn beau iour à heure de tierce, la lune croissant et ne voyageant par le signe du Belier;* mais Paré l'a prise directement de Dalechamps, qui dit que *nos operateurs ne font ceste operation quand le soleil est au signe d'Aries qui regarde la teste, et si la lune ne decroist.* Ouv. cité, p. 103.

[2] Les dernières éditions du 16e siècle disent : *s'asserra;* celle de 1561 : *s'asseoira.*

[1] La figure de l'aiguille ne concorde guère avec cette partie de la description : *et la pointe vn peu platte, à fin qu'elle entre plus ai-*

Ayant ainsi situé le malade et preparé l'aiguille, luy commanderas qu'il regarde vers son nez : adonc poseras ladite aiguille tout droit (iusques en la cauité de l'œil sans aucune crainte) dedans la conionctiue, entre le petit canthus et la tunique cornée, droitement au milieu des deux, euitant les veines qui sont en ladite conionctiue : et alors pousseras la pointe de l'aiguille iusques à ce qu'elle soit au milieu de la pupille. Puis estant là paruenue, faut abattre la cataracte, en commençant à la partie superieure, la tournant tout doucement par le milieu, et l'abbaisser tout au bas de l'œil, et toute entiére s'il est possible. Et estant ainsi abbaissée la luy faut laisser, la tenant suiette de l'aiguille par l'espace de dire vne patenostre ou enuiron, de peur qu'elle ne remonte, et pendant faire mouuoir vers le ciel l'œil au malade. Puis faut retirer l'aiguille en haut, peu à peu, en la tournant, et encores ne la tirant du tout hors de l'œil, à cause que si la cataracte remontoit, faudroit de rechef la rabattre vers le petit canthus, tant de fois qu'elle y demeure. Et icy noteras qu'en faisant telle chose, se faut bien donner garde de toucher à l'humeur crystalin (pource que, comme nous auons dit, il est le principal instrument de la veuë) ny pareillement à la pupille, de peur de la dilater : puis sera l'aiguille tirée hors de l'œil doucement, en la tournant ainsi qu'elle y avoit esté mise, pour crainte que l'on ne retirast la cataracte sur la pupille [1].

Quelques-vns apres l'operation faite presentent quelque chose au malade pour connoistre s'il peut discerner et voir distinctement ou non : ce que toutesfois defend Paulus Ægineta, liure 6, chap. 21 : parce, dit-il, que quand le malade vient à s'efforcer pour regarder ententiuement, la cataracte derechef remonte promptement : parquoy le plus seur sera d'appliquer subit vn restreintif sur l'œil et parties voisines, fait de *albumine ouorum et aquâ rosarum*, ensemble agités auec alum de roche crud : et ne faut remuer ce remede que iusques au lendemain. Aussi ne faut omettre à bander l'œil sain, comme nous auons dit : car s'il n'estoit bandé, se mouueroit, et ce faisant l'œil malade se remueroit aussi, pour la grande colligance qu'ils ont ensemble, comme nous avons dit : et partant la cataracte pourroit remonter.

Le malade estant ainsi bandé, doit estre posé dans vn lit la teste assez haute. Et doit estre hors de grand bruit, et ne doit mascher choses soli-

sément et abatte ladite cataracte. C'est qu'en effet cette phrase ne se lit point dans la petite édition de 1561, d'où la figure a été trop exactement copiée ; dans une autre édition de 1564, Paré a encore figuré la même aiguille sans modification (fol. 216) ; et ce n'est enfin qu'en 1575 qu'il a eu l'idée d'en aplatir la pointe. Cette idée me paraît lui appartenir sans contestation ; Paul d'Égine veut qu'elle soit arrondie à son extrémité ; Arculanus la figure très fine ; Vigo la décrit très aiguë, et l'on voit que Paré les avait d'abord imités.

[1] Ce procédé opératoire est, à fort peu de chose près, le même qu'avait donné Guy de Chauliac ; c'est la même crainte de toucher au cristallin et à la pupille, ce qui était d'accord avec les idées erronées que l'on se faisait de la cataracte ; seulement au lieu d'une *patenostre*, Guy veut qu'on ait le temps de dire *trois fois le Pater noster ou vn Miserere.* Le même Guy veut qu'après l'opération on fasse voir quelque objet au malade ; et Paré avait d'abord transcrit ce précepte en 1561 et même encore en 1575.

Et alors, disait-il, *sera monstré quelque*

des : car en masticant pourroit faire remonter la cataracte : mais vsera de panade, orge-mondé ou amandé, coulis, pressis, gelée, œufs mollets, et leurs semblables. Et ayant ainsi demeuré par l'espace de huit iours, le faut debander et luy lauer l'œil d'eau rose, et luy commander non regarder promptement grande clarté, luy faisant porter deuant l'œil taffetas vert ou lunettes, iusques à ce qu'il puisse bien tolerer la clarté sans douleur.

Et s'il aduenoit quelques iours apres que la cataracte remontast sur la pupille, alors la faut rabattre de rechef comme dessus ; mais il ne faut passer l'aiguille au lieu où elle aura esté posée parauant, à raison qu'il est plus douloureux [1].

Or quelquesfois la cataracte n'est abattue entiere, mais se rompt par pieces : adonc faut abattre toutes les pieces l'vne apres l'autre : et encores qu'il en demeurast quelque petite portion, ne faut douter qu'elle ne se consomme par le benefice de la chaleur naturelle. Pareillement aucunes cataractes, en les voulant abattre, deuiennent comme lait ou eau trouble, à raison qu'elles ne sont

chose au patient pour cognoistre et scauoir si l'œuvre est parfaite. Et subit on appliquera, etc.

Mais en 1579, ayant sans doute lu avec plus d'attention la traduction de Paul d'Égine dans l'ouvrage de Dalechamps, il changea d'opinion, et modifia son texte comme on le lit aujourd'hui.

J'ajouterai, quant au procédé, que Paré s'est borné à transcrire celui qui était le plus généralement suivi, et qu'il aurait pu trouver dans Guy de Chauliac quelques notions sur d'autres. Voici la phrase par laquelle Guy termine son chapitre de la cataracte :

« Quelques vns des anciens Grecs (comme recitent Albucasis et Auicenne) faisans vn trou sous la cornee auec vne aiguille cannulee, la tiroyent en succeant : ce que ie ne loüe pas, car peut estre que auec l'eau il ne sortiroit humeur albugineux : et le dernier erreur seroit pire que n'estoit le premier. »

Je me sers de la traduction de Joubert qui rend littéralement le texte, à l'exception d'un mot peut-être. Dans l'édition latine de 1546, on lit *cum acu*, avec l'aiguille, là où Joubert a lu *cum aquâ*, avec l'eau ; ce qui est une autre leçon, d'ailleurs parfaitement indifférente pour le sens.

Or le savant Peyrilhe n'a pas voulu croire, malgré l'assertion de Guy, que celui-ci avait puisé ce qu'il dit de cette opération dans Albucasis, où cependant elle est formellement indiquée ; et il a imaginé d'en rechercher l'origine dans Galeatius de Sainte-Sophie. J'ai déjà relevé cette erreur dans mon Introduction ; voici toutefois le passage cité par Peyrilhe :

« *Vel aliter fiat hic modus magistralis, quem ego* Galeatius de Sancta-Sophia *jamdudum imaginatus fui. Primo ergo accipiatur una acus aurea per totum, subtiliter concavata prope cuspidem, et dicta acus sit perforata usque ad concavitatem foraminis parvi. Quo facto, perfora oculum ut supra dictum est, et cum apposuisti acum intra illam aquam, tunc volve dictam acum bis vel ter, et postea extrahe flatum a superficie acûs superiori fortiter, ad hoc ut dicta aqua ingrediatur concavitatem acûs. Et si tota aqua ingredi non possit, acum bis vel ter trahendo, tunc bene ipsam preme inferiùs, ut nihil remaneat. Nam sic extrahendo dictam aquam extra totum oculum est cura cæteris perfectior, quâ amplius dicta materia reverti non potest pupillam. Dico tamen quod hæc cura fieri debet per medicum valde peritum in hâc arte. Et quamvis hanc curam hoc modo fieri non vidi, ipsam tamen posui quia mihi possibile videtur esse.* » Hist. de la Chirurgie, t. II, p. 612.

Toutefois je remarquerai que ce procédé n'a probablement été imaginé que pour l'hypopyon, que beaucoup d'auteurs de cette époque ne distinguaient pas bien nettement de la cataracte.

[1] L'édition de 1561 ajoutait ici : *Aussi seront cuitees les veines qui sont disseminees en la conionctiue comme a esté dit.*

encores assez dures : et que telle chose aduienne, encore y a-il esperance de guarison, pource que puis apres elle ne se peut rassembler, et apres quelque temps l'œil se clarifie, principalement aux ieunes.

S'il suruenoit quelques accidens, on prendra nouueau conseil, diuersifiant les remedes selon qu'il en sera besoin.

CHAPITRE XXIV.

DV CONDVIT DE L'OREILLE BOVCHÉ NATVRELLEMENT OV PAR ACCIDENT, ET DES CHOSES ESTRANGES QVI TOMBENT DEDANS.

Quelquesfois aux petits enfans nouuellement nés, on trouue les conduits des oreilles bouchés, à raison de quelque chair ou membrane procreée au fond ou en la superficie des oreilles. Elle est bouchée aussi par accident depuis nostre natiuité, à cause de quelque aposteme, playe ou vlcere : au moyen de quoy y suruient quelque chair superflue. Lorsque l'obstruction se fait au profond, la cure est plus difficile que quand elle est à la superficie.

Et pour la curation, la faut inciser et couper, ou la consommer et corroder auec medicamens acres et corrosifs. Or il faut traiter ce mal bien curieusement, de peur de faire tomber le malade en conuulsion, et le faire mourir, pour la grande sensibilité de ceste partie, et qu'elle est proche du cerueau.

Quelquesfois aussi le conduit de l'oreille est bouché par choses estranges qui sont tombées dedans : comme petites pierres, verre, ballote de plomb, d'or ou d'argent, de fer, et semblables matieres, perles, noyaux de cerises, pois, graines et autres choses. Les corps solides demeurent tousiours és oreilles en leur propre grandeur : mais les pois et graines et noyaux de cerises s'imbibent et enflent de l'humidité qui naturellement est aux oreilles : et partant causent de tres grandes douleurs. Parquoy le plus tost que l'on les pourra tirer, c'est le meilleur : qui se fera auec petites pincettes et instrumens courbés en maniere de cure-oreille : et si on n'y peut remedier par ce moyen, à cause qu'elles sont fort enflées, on les tirera auec vn petit tire-fond, de quoy on tire les balles de plomb. Les pierres et autres corps durs seront tirés auec instrumens propres. Et si on ne le peut faire par ce moyen, on mettra vn peu d'huile d'amende douce dans les oreilles, ou autre semblable : puis on fera tousser le malade, le prouoquant à esternuer par sternutatoires : et fermera la bouche serrant les narines auec les doigts quand il esternuera, à fin de faire sortir hors de l'oreille ce qui est contre Nature, par l'impetuosité de l'air agité cherchant issue par vne violente commotion et esbranlement de tout le corps.

Et si tels remedes ne profitent, faut faire vne petite incision au profond de l'oreille, à fin de donner lieu aux instrumens pour extraire les choses estranges.

D'abondant quelquesfois il entre en l'oreille de petites bestioles, comme puces, punaises, fourmis, mouscherons, perse-oreilles et autres semblables : toutes lesquelles peuuent estre tuées, instillant de l'huile ou vinaigre. Et quant à la petite bestiole de perse-oreille, on la pourra attirer, appliquant la moitié d'vne pom-

me douce ioignant l'oreille : car la petite bestiole voulant grignotter, sera soudainement tirée, comme nous auons dit cy deuant en l'Introduction [1].

CHAPITRE XXV.

LA MANIERE DE TIRER LES ARESTES, ET AVTRES CHOSES ESTRANGES QVI S'ATTACHENT A LA GORGE [2].

Souuent en mangeant on aualle des arestes, ou quelques petits os, ou autre chose estrange. Si en ouurant la bouche on les peut voir, seront ostées auec pincettes longues et estroittes, courbées comme vn bec de grue : et si on ne les peut apperceuoir, il faut que le malade aualle vn morceau de pain mollet, ou vne figue seiche bien peu maschée, ou autre chose : ou bien le faire vomir : car par ce moyen la chose estrange est souuent poussée dehors. Ou bien on prendra vn porreau courbé, de grosseur que l'on connoistra estre necessaire, lui ayant coupé le bout de la teste, laquelle sera huilée : et ayant fait ouurir la bouche du malade, sera mis dans le gosier assez profondément, tant de fois que la chose estrange soit iettée en bas, ou retirée en haut. Et où le porreau défaudroit, on prendra vn plomb approprié à ce faire, de figure du porreau.

Or s'il y a quelque chose estrange qui soit entrée en la trachée artere, il faut prouoquer la toux auec quelques choses aigres, et ietter dedans le nez vn sternutatoire : car en faisant ceste grande agitation par l'expiration violente, souuent ces choses estranges sont iettées hors [1].

CHAPITRE XXVI.

DE LA DOVLEVR DES DENTS [2].

La douleur des dents est la plus grande et cruelle qui soit entre toutes les douleurs, sans mort : et pour la preuue, ie la laisse à ceux qui en ont esté vexés.

I'ay memoire qu'vn varlet de chambre de defunt monseigneur le Connestable, estant à Chantilly, me dit, que pour vne extreme douleur de dent qu'il auoit, s'il n'eust eu peur d'estre damné, il se fust ietté par vne fenestre dans les fossés, et se fust noyé, pour estre exempt de sa douleur : d'auantage me dit, qu'en vingt-quatre heures il se fit vne aposteme sur la gen-

[1] Tout ce chapitre date au plus tôt de la petite édition perdue de 1572 ; c'est la traduction de Paul d'Égine par Dalechamps qui en a fourni les principaux éléments. Le renvoi à l'Introduction ne date que de l'édition de 1585 ; il a trait à un long passage que l'on trouvera à la page 26 du tome I, et qui lui-même n'a été intercalé en cet endroit que dans la quatrième édition.

[2] Tout ce chapitre est également pris de Dalechamps, à part peut-être la tige de poireau substituée à la tige de laitue dont parle Paul d'Égine.

[1] Il est à remarquer que Paul d'Égine a un chapitre particulier consacré à la Trachéotomie, et que Paré lui-même a décrit et recommandé cette opération ; mais seulement pour les cas d'angine suffocante. Voyez t. I, p. 383. L'application de la trachéotomie à l'extraction des corps étrangers ne date que du XVIIe siècle.

[2] Les quatre chapitres qu'on va lire, et qui, avec un court chapitre du livre *de la Prothese*, et un autre du livre *de la Generation*, présentent un tableau à peu près complet de l'art du dentiste au XVIe siècle,

ciue, qui se suppura à l'endroit de sa douleur : et peu de iours apres, sa dent tomba en pieces, qui montre que les dents peuuent apostumer et pourrir comme les autres os : ce qu'on voit parce qu'elles se pertuisent et corrodent, et par ceste pourriture les vers s'engendrent.

Ce qui est prouué par Hippocrates au liu. 4 *des Epidemies*, en l'histoire de Hegesistratius. Qui dit que les dents peuuent endurer tumeur contre nature en leurs propres corps. Ledit Hippocrates le recite comme par vn grand miracle de nature, attendu que les tumeurs ne viennent sinon aux lieux où il se peut faire extension. D'auantage Galien liu. 5. chap 8. *de la composition des medicamens selon les lieux*, dit auoir esprouué en soy-mesme, lorsqu'il fut trauaillé d'une forte douleur de dent, que non seulement le nerf et la membrane qui lie la dent estoit trauaillée de douleur, mais aussi la propre substance de la dent estoit douloureuse et agitée de phlegmon, et de la mesme pulsation que les parties charneuses: et dit qu'il tient cela pour chose esmerueillable, pour la grande dureté de la dent, comme la pulsation se peut faire pour la difficulté de l'extension [1].

La cause de la douleur des dents vient de cause antecedente, ou de primitiue : d'antecedente, comme heumer et defluxion chaude ou froide tombant sur icelles, qui remplit l'alueole, de façon qu'elle pousse la dent hors, qui fait qu'elles sont souuent auancées en dehors, tellement que le malade n'ose et ne peut aucunement mascher dessus, pour l'extreme douleur qu'il sent, et la fluxion fait qu'elles sont relaschées, qui cause les faire branler : et si elles sont corrodées, creuses, et pertuisées iusques à la racine, lors que le malade boit sur tout quelque liqueur froide, il lui semble qu'on luy donne vn coup de poinçon dedans.

Les signes que la cause est chaude, c'est que la douleur est aiguë et poignante, comme si on mettoit des aiguilles dedans. On sent aussi vne grande pulsation en sa racine, et aux temples : pareillement sera conneuë quand on applique remedes froids, qui appaisent la douleur.

[1] Ce paragraphe manque dans toutes les éditions antérieures à celle de 1585.

avaient paru presque intégralement dans les *Deux livres de Chirurgie* en 1573, où ils constituaient les chapitre LXXVIII et LXXXIX du livre *de la Generation*, de la page 331 à la page 364. Comment se trouvaient-ils là ? D'abord il y a un article spécial consacré à la douleur de dents des petits enfants ; et quant au reste, Paré nous l'explique par cette espèce d'avis au lecteur.

ADVERTISSEMENT.

« Ami lecteur, pendant que ie composois ce liure, ie receus vne lettre de mons. Ioubert, medecin du Roy, Docteur Regent en la Faculté de medecine en l'vniuersité de Montpellier, par laquelle, entre autres negoces, me prioit affectueusement, si encore ie mettois la main à la plume pour escrire de la chirurgie, que ie donnasse vn coup de coude à la douleur des dents, ce que i'ay bien voulu faire tant en sa faueur qu'en celle des nouueaux aprantis en chirurgie. »

Remarquez en passant l'orthographe avancée de ces mots *ami*, *coude*; cette édition de 1573 offre plus d'un progrès de ce genre.

Du reste, déjà Paré avait abordé les affections des dents dans un ouvrage bien antérieur, le traité *des Playes de la Teste* publié en 1561, fol. 256 à 261 ; tous les instruments y sont déjà figurés, comme aussi ils ont été reproduits dans l'édition de 1564. J'aurai soin d'indiquer dans le texte ce qui appartient à chacune de ces éditions originales.

Les signes que la cause de la douleur est froide, c'est que le malade a grande pesanteur de teste, et iette beaucoup de saliue et d'humidités par la bouche, et la douleur s'appaise par remedes chauds. Et en ces douleurs, ne faut que les barbiers et dentateurs (c'est-à-dire arracheurs de dents) se hastent trop subit les arracher, sans le conseil de plus aduisés qu'ils ne sont quelquesfois.

Pour la cure il y a trois intentions: La premiere est, ordonner le regime: la seconde, purger la matiere antecedente : la troisiéme, application de remedes particuliers propres à seder ceste extreme douleur.

La premiere intention est ordonner le regime sus les six choses non naturelles.

La deuxiéme, est vacuer la matiere antecedente, comme s'il est besoin qu'il soit saigné et purgé [1] : aussi pour diuertir la fluxion, on appliquera des ventouses derriere le col et sur les espaules : et si la matiere est chaude, on appliquera sur la genciue à l'endroit de la douleur, des sangsues pour vacuer la matiere coniointe, et ouurira-on les veines de dessous la langue : ce que i'ay fait par plusieurs fois, et sedé des douleurs extremes : mais auparauant que les appliquer, ie faisois petites scarifications auec vn dechaussoir de dents.

La tierce intention sera accomplie en appliquant plusieurs remedes contrarians à la cause de la douleur : comme si la matiere est chaude, il faut tenir en la bouche vin de grenade, auec eau de plantain, et vn peu de vinaigre boüilli auec roses et sumach et fleurs de grenades. Il faut icy noter que les remedes sedatifs de la douleur des dents, doiuent estre de ténue substance, à cause qu'elles sont fort dures : et partant les anciens ont tousiours voulu mettre du vinaigre, parce qu'il est incisif et penetratif [1].

[1] Dans l'édition de 1573, l'auteur ajoutait ici : *on appellera pour le faire vn docte medecin.* Cette phrase a été retranchée dès 1575.

[1] La question agitée dans ce chapitre était autrement traitée dans l'édition de 1561. En voici le texte littéral :

« Or ie ne veux encor' icy me taire que ie ne parle de certains remedes propres et approuuez, pour seder la douleur des dents, laquelle est quelquesfois si grande et extreme, que les patients courent les rues comme insensez et detenuz de rage. Et telle douleur est causee communement d'vne fluxion pituiteuse et tres froide, de sorte qu'elle mortifie et corrompt les dents, les rendant noires, pourries et pertuisees iusques en leurs racines : de façon que le nerf, lequel s'insere en leur substance, est descouuert, et alors que le patient inspire l'air froit, ou boit et menge choses froides, sent vne extreme douleur. Et partant les remedes qui s'ensuiuent sont propres à ceder ladite douleur, à sçauoir, s'ils peuuent penetrer iusques au profond de leurs racines : partant si leur trou ou *vemineure* (sans doute *vermineure*) n'est suffisamment ouuert, et qu'il soit à costé de la dent, le faut accroistre auecques petites limes propres à ce faire, ainsi que tu vois par ces portraits. »

(Ici venaient des figures de limes que je ne reproduis pas, attendu qu'on les retrouvera à l'une des pages suivantes. Puis l'auteur poursuivait :)

« Après auoir suffisamment amplifié et fait voye à la dent vermineuse, on mettra dans le trou huille de quinte-essence de clou de giroffle, muguette, rosmarin, sauge, ou leur semblable, auecques vn peu de coton.

» *Autre remede.* Prenez vne gosse d'aulx, et la faites vn peu cuire sous les cendres chaudes, puis soit pelee et mise dedans le

Autre.

Prenez roses rouges, sumach, orge, de chacun vne demie poignée.

Semence de iusquiame concassée, deux dragmes.

De tous les sandauls, de chacun vne dragme.

Laictue, sommité de ronces, morelle, plantain, de chacun demie poignée.

Le tout sera boüilli en quatre liures d'eau commune, et vn peu de vinaigre, iusques à ce que l'orge se creue.

Et d'icelle decoction en sera tenue en la bouche vn peu tiede.

Autre.

Prenez semence de iusquiame, sandaracha, coriandre, opium, de chacun demie dragme.

Le tout pilé et incorporé auec vinaigre, et en soient formés trochisques.

Puis en soit apposé sur la dent douloureuse.

Autre trochisque.

Prenez semence de pourpié, de iusquiame, coriandre, lentilles, escoree de sandal citrin, roses rouges, pyrethre, camphre, de chacun demie dragme.

Et soyent bien pilées ensemble auec fort vinaigre, et soient formés trochisques.

Lors qu'on en voudra vser, on en prendra vn ou deux auec eau rose, et en sera frottée la gencive, et tenu en la bouche.

Autre remede.

Si les gencives sont relaxées, faut que le malade se gargarise de choses

trou de ladite dent, le plus chaut que l'on pourra : pareillement en sera mis dedans l'oreille, du costé de la douleur.

» *Autre remede.* Prenez deux dragmes de racine de piretre conquassee, feuilles de sauge, rosmarin, de chacun vne pugille, trois figues grasses, et ferez le tout bouillir en vn demi-septier de vin, iusques à la consomption de tout le vin : puis prendrez portion d'icelles figues, et l'appliquerez sur la dent douloureuse, le plus chaut qu'il sera possible : lequel remede fera ietter grande quantité de phlegmes.

» *Autre.* Prenez gingembre, poiure, noix de muguette, piretre de chacun demie-drachme conquassez, puis soient faits bouillir dans vn pot, en vin et vinaigre, et en receuez la fumee à l'endroit de la dent douloureuse par vn entonnoir bien luté, ainsi que tu as icy la figure.

Figure d'vn pot et entonnoir, pour receuoir la vapeur et fumee.

» Et si par touts ces moyens la douleur persiste : à lors faut cauteriser la dent auecques vn peu d'eau forte et eau de vie meslees ensemble, ou auecques vn peu de chaux viue, mistionnee auecq' miel rosat, ou vn grain de cautere potentiel, ou y appliquer vn petit cautere actuel, non vne seule fois, mais plusieurs. Et si telles choses ne proffitent, faut venir à l'extreme remede, qui est de l'extraire et arracher. »

Il est remarquable que presque pas un des

froides et astringentes, comme oxycrat, auquel on aura fait boüillir noix de cyprés, myrtilles, et vn peu d'alum : et si la douleur ne cessoit, faut vser de narcotiques pour stupefier le nerf.

Exemple.

℞. Seminis iusquia. alb. opij, camph. papau. alb. ana q. s.

Coquantur cum sapa.

Et soit appliqué sur la dent. Pareillement sera mis dedans l'oreille ce qui s'ensuit.

℞. Opij, et castor. ana ℈ j.

Misceantur cum oleo rosat.

L'ouuerture de la veine qui est au derriere de l'oreille, sede la douleur (chose par moy souuent experimentée) : autres la font au milieu de l'oreille par dedans, au dessus du trou de l'ouye : aussi vn petit emplastre de poix et de mastic posé sur l'artere de la temple, du costé de la douleur.

Pour seder la douleur de cause froide, prenez eau de vie meslée auec vne decoction faite de vin et vinaigre, rosmarin, sauge, pyrethre, et vn peu de theriaque, et soit posé sur la dent.

Autre.

Prenez armoniac dissout en eau de vie, et un peu de sandaracha, de myrrhe, et soit appliqué sur la dent : chose loüée et approuuée de Vigo.

Autre.

Mesué dit que pour seder la douleur, faut tenir des aulx pilés en la main du costé de la douleur.

Autre.

Pour vne extreme douleur de dents que i'auois, vne petite bonne femme me conseilla y mettre dessus vne gosse d'ails vn peu cuitte sous les cendres, et la mettre la plus chaude que ie pourrois endurer : ce que ie feis, et tost apres ma douleur fut cessée, tellement que depuis ie l'ay pratiqué en plusieurs, où l'on a veu vn effet merueilleux : aussi on en mettra dedans l'oreille.

Autre.

℞. Rad. pyret. ʒ ß.
Ment. et rut. ana p. j.

Bulliant in aceto.

Et d'icelle en sera tenu chaud en la bouche.

Autre.

Faites fumigation de graines de coloquintes, et de moutarde, et d'ails, receuë par entonnoir à la dent, du costé de la douleur : aussi on mettra en l'oreille huile de castor, ou de girofle, ou autre tirée par quinte-essence.

Autre.

Soit fait parfum ou suffumigation ainsi que s'ensuit.

℞. Rad. pyret. gingib. cinamo. alum. roch. salis communis, nuc. moscat. nuc. cupres. anis. sem. sinap. euphorb.

remèdes proposés par A. Paré en 1561 n'a été conservé par lui en 1573. En général, en 1561, il s'attachait surtout à mettre le remède dans la cavité de la dent, et il allait même jusqu'à la limer pour favoriser l'application. En 1573, il se contentait de placer le remède sur la dent, ou même d'en user comme gargarisme ; et il réservait le limage et les cautérisations pour combattre l'érosion et les vers, indépendamment de la douleur.

J'ajouterai, en finissant, que l'appareil à fumigation figuré dans l'édition de 1561, et retranché de cet endroit en 1573, n'a cependant pas été perdu pour cela ; seulement il a reçu une autre destination, et nous en retrouverons la figure au livre de *la Generation*, avec ce titre :

Portrait d'vn pot pour receuoir les parfums au col de la matrce.

De ces choses en sera pris et faite decoction en oxycrat, et à la fin sera adiousté vn peu d'eau de vie, et en sera receuë la vapeur ou fumée par vn entonnoir : aussi en sera fait gargarismes : d'auantage en sera mis vne goutte ou deux dedans les oreilles auec vn peu de coton.

Autre.

Soit appliqué vn vesicatoire au dessous de l'oreille, à sçauoir, en la cauité où se conioint la mandibule inferieure, la douleur cesse : d'autant qu'en ceste partie il y a veine, artere et nerf, lesquels se distribuent aux racines des dents : et par la vesication on fait vacuation de l'humeur ja flué, et de celuy qui decoule, et partant la douleur s'appaise : ce que i'ay fait plusieurs fois [1].

Remedes pour matiere chaude.

On fera tenir en la bouche du malade du vin, auquel on aura fait boüillir semence de iusquiame, ou mandragore.

D'auantage, prenez racines de tintimal, boullues en vin et vinaigre, et d'icelles qu'il en soit tenu en la bouche : ce remede est bien approuué.

Si la dent est pertuisée, et que le malade ne vueille permettre l'arracher pour appaiser vne extreme douleur : il n'y a rien plus asseuré que d'y appliquer choses caustiques, comme huile de vitriol, ou eau fort, ou le cautere actuel : car par ceste cauterisation, on brusle le nerf, lequel estant bruslé n'a plus de sentiment, et n'en ayant plus, ne peut faire douleur [2].

[1] Ce moyen n'a été indiqué par l'auteur qu'en 1575.

[2] Ce paragraphe a été ajouté en 7579; du reste, la cautérisation dans ce cas avait déjà été recommandée, bien qu'avec moins de détails, par Guy de Chauliac.

Lors que les genciues et les ioues s'enflent au dehors, c'est bon signe : car la douleur cesse, à cause que Nature a poussé l'humeur du dedans au dehors.

Et si on veut faire tomber la dent par pieces, faut prendre lait de tintimal et poudre d'encens incorporés auec vn peu de fleur d'amidon, en faire paste, et en soit enueloppée la dent, sans toucher aux autres.

CHAPITRE XXVII.

DE PLVSIEVRS INDISPOSITIONS QVI ADVIENNENT AVX DENTS [1].

Il y a autres vices et accidens qui adiuennent aux dents, à sçauoir quand elles sont relaxees, et qu'elles branlent : dauantage, pourriture, corruption, pertuisement, et des vers engendrés, en icelles, congelation et autres.

Les dents branlent pour la relaxation des genciues, qui se fait de cause primitiue, comme cheute ou coup : et aussi par cause antecedente, comme fluxion qui descend du cerueau : ou par certaines vapeurs esleuées de l'estomach, et quelquesfois par faute de nourrissement, ce qu'on voit aux vieilles gens : pareillement par corrosion de certain humeur acre qui tombe aux genciues.

Or le branlement qui vient par

[1] Ce chapitre faisait partie du précédent dans l'édition de 1573, et n'en était pas séparé par un simple alinéa ni par une note marginale. Comme il comprend des matières fort diverses, j'ai cru devoir intercaler dans le texte les notes marginales qui servaient d'indication pour chaque sujet.

seicheresse et defaut d'aliment est pernicieux, comme tesmoigne Hippocrates[1] en l'aphor. 246, aux *Coacques*, et iamais ne se cure : mais les autres seront aidés par choses contraires.

Et premierement le malade euitera de mascher choses dures et de trop parler. Si le branlement vient par coups ou cheutes, et si elles sont aucunement hors de leur place, le chirurgien les reduira et les liera aux autres proches qui sont fermes et entieres, et ne les doit-on acheuer d'arracher : car elles se peuuent r'affermir et tenir fermement en leurs alueoles.

Ce que i'ay encores depuis n'agueres fait à vn mien voisin et amy, nommé Anthoine de la Rue, maistre tailleur d'habits, demeurant au bout du pont saint Michel : lequel recent un coup de pommeau de dague sus la mandibule inferieure, tellement qu'elle fut entierement fracturée, et trois dents mises et renuersées en la bouche, et presque du tout hors de leurs alueoles : toutesfois la fracture de la mandibule fut reduite, et les dents remises en leurs places, liées et attachées auec vn fil en double, ciré, auec les prochaines. Ie luy ordonnay viandes qu'il ne falloit mascher, comme pressis, coulis, orge-mondé, panade, gelée, ius d'éclanche de mouton, et autres semblables : aussi lauemens et gargarismes astringens, et autres choses necessaires à la fracture : et ainsy fut guari, de façon qu'auiourd'huy masche autant bien dessus lesdites dents qu'il fit iamais.

Partant le ieune Chirurgien fera le semblable lorsqu'il se trouuera à l'endroit. Or posons le fait qu'il y eust vne dent mise du tout hors de sa place par quelque coup, ou par l'imperitie de l'arracheur de dents, ou du malade qui lui en auroit fait tirer vne bonne pour vne mauuaise, on la doit promptement remettre en sa place, et la bien lier auecques les autres proches, et par ce moyen elle peut reprendre.

Un homme digne d'estre creu, m'a affirmé qu'vne princesse ayant fait arracher vne dent, s'en fit remettre subit vne autre d'vne sienne damoiselle, laquelle se reprint : et quelque temps apres maschoit dessus comme sus celle qu'elle auoit fait arracher auparauant. Cela ay-ie ouy dire, mais ie ne l'ay pas veu : et s'il est vray, il peut bien estre.

Si le branlement vient par rheume distillant du cerueau, ou par vapeurs esleuées de l'estomach, on y remediera par leurs contraires : et aussi par gargarismes et opiates faites de choses astringentes, comme *berberis, sumach, nuc. cupressi, alum. rochæ, centinod. equiseti, succi acaciæ*, et leurs semblables. D'auantage le malade tiendra souuent en sa bouche vn peu d'alum de roche, le tournant tantost d'vn costé, tantost de l'autre.

De la pourriture, erosion et pertuisement des dents, et des vers trouués en la racine d'icelles.

L'erosion se fait par vn humeur aigu et acre, qui les corrode et pertuise, voire souuent iusques en leurs racines. Pour corriger ceste pourriture (apres auoir fait les choses vniuerselles) on appliquera dedans le trou huile de vitriol, ou eau forte, ou vn petit cautere actuel, selon qu'il

[1] Le texte est le même dans toutes les éditions ; seulement la citation d'Hippocrate n'a été intercalée ici qu'en 1585.

sera necessaire [1] : et s'il est besoin (de peur qu'on touche à autre partie qu'au lieu qu'on veut cauteriser) on mettra lesdits cauteres aueeques vne canule, à fin de corriger la pourriture et erosion[2].

Or si le pertuis estoit entre les dents, comme souuent aduient, de sorte qu'on ne peust appliquer nulle des choses susdites, on limera entre la dent saine et celle qui est pertuisée, tant qu'il sera besoin.

On lime pareillement les dents quand elles poussent oultre les autres, et font desplaisir à mascher, et à la personne, comme l'on voit aux sourdents. Or cela est esmerueillable, quand les dents ne sentent pas quand on les lime ou brusle, et pour occasion plus legere sentent douleur, ainsi qu'on voit quelques vns auoir douleur aux dents, subit qu'ils entendent le son et bruit d'vne lime raclant sur quelque fer assez rudement. Aretée dit que Dieu seul en sçait la cause [1].

Figure des limes à limer les dents.

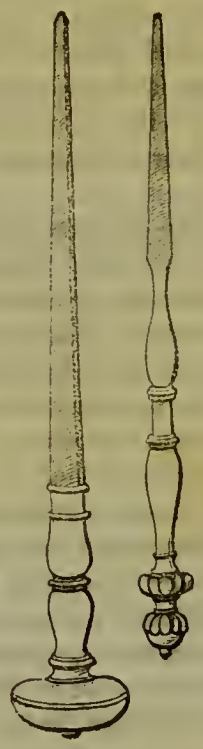

Et pour retourner à nostre propos, sera faite ouuerture telle qu'il sera necessaire pour appliquer les choses susdites, et prendra-on plus sus celle qui est erodée que sus la saine. Et pour faire mourir les vers, faut appliquer quelques choses caustiques, aussi pyretre destrempé en vinaigre, ou theriaque dissout en mesme liqueur: seront aussi appliqués ails, ou oignons, ou vn peu d'aloés.

[1] L'édition de 1573 dit : *ou vn petit cautere actuel comme tu vois par ceste figure :*

Ce cautère avait déjà été figuré, comme il a été dit, dans les *Dix liures de Chirurgie*, pour la même indication en vue de laquelle il a été rapporté au chapitre 6 de ce livre. Voyez ci-devant page 421.

[2] L'édition de 1573 ajoute ici : *et faire mourir les vers.*

[1] Ce paragraphe manque dans les éditions antérieures à 1585.

De la stupeur, congelation ou endormissement des dents.

La congelation vient pour trop vser des viandes aigres, ou par aucunes vapeurs mauuaises qui montent de l'estomach en haut, ou pour quelque defluxion froide tombante du cerueau dessus les dents, ou pour auoir tenu en la bouche choses trop froides et narcotiques.

Pour la cure : les choses uniuerselles faites, il faut tenir eau de vie ou de bon vin, auquel on aura fait boüillir sauge, rosmarin, et autres semblables herbes, cloux de girofle, et noix muguettes : de laquelle decoction en sera tenu en la bouche.

De la maniere d'arracher et rompre les dents.

Les dents s'arrachent pour l'extreme rage de douleur qu'on y sent, ou pource qu'elles sont creuses ou pourries, qui fait que l'haleine est rendue de mauuaise odeur, et aussi qu'icelle pourriture gaste et altere les autres dents qui sont saines et entieres. D'auantage on les arrache quand elles sont forjettées hors de leur rang, qu'on appelle *sourdent*[1], qui viennent aux enfans deuant que la premiere soit tombée. Alors il faudra dechausser celle qui deuoit tomber, puis l'arracher, et tous les iours pousser la sourdent auec les doigts en la place de celle qui aura esté arrachée, iusques à ce qu'elle soit en son lieu naturel.

On les rompt aussi à cause qu'elles tiennent par trop, à fin d'instiller quelque chose en leurs racines, ou les cauteriser plus aisément, à fin d'oster le sentiment au nerf qui s'insere en leurs racines.

Les dents ne doiuent estre arrachées par grande violence, de peur de luxer et demettre la mandibule inferieure[1], ioint que par l'extraction violente on fait grande concussion au cerueau et aux yeux. Aussi se faut donner garde de tirer vne bonne pour la mauuaise : car souuent mesme le malade ne la sçait discerner, à cause qu'il sent vne si extreme douleur en toute la mandibule, qu'il ne peut connoistre celle qui est viciée d'entre les autres. On ne les doit arracher tout à coup, de peur de rompre et emporter vne partie de la mandibule (ce que i'ay veu par plusieurs fois) dont peuuent suruenir de bien grands accidens, comme fiéure, aposteme, flux de sang, et par consequent la mort : et aussi que quelques vns sont demeurés à iamais ayans la bouche torse, ne la pouuant que bien peu ouurir : et partant on se doit garder de les arracher par violence, principalement lors qu'elles ne branlent aucunement. Et d'auantage, si elles sont creuses, on doit remplir le pertuis de liege ou de plomb bien accommodé, de peur qu'en les serrant elles ne soient froissées et rompues, et que les racines demeurent.

[1] Le paragraphe se terminait ici dans les premières éditions ; ce qui suit date seulement de 1585.

CHAPITRE XXVIII.

LES INSTRVMENS PROPRES POVR ARRACHER ET ROMPRE LES DENTS[2].

Premierement, deuant qu'arracher

[1] L'édition de 1573 ajoutait, fort inutilement à la vérité : (*et non la superieure*).

[2] Ce chapitre est le 79e de l'édition de 1573.

les dents, il faut que le malade soit assis bas, ayant la teste entre les iambes du dentateur : puis qu'il les dechausse profondément d'alentour de leurs alueoles[1], auec dechaussoirs que tu as icy figurés par A : et apres les auoir dechaussées, si on voit qu'elles tiennent peu, seront poussées et iettées hors auec vn poussoir, duquel tu as icy la figure marquée par B.

Figure d'vn poussoir et dechaussoirs.

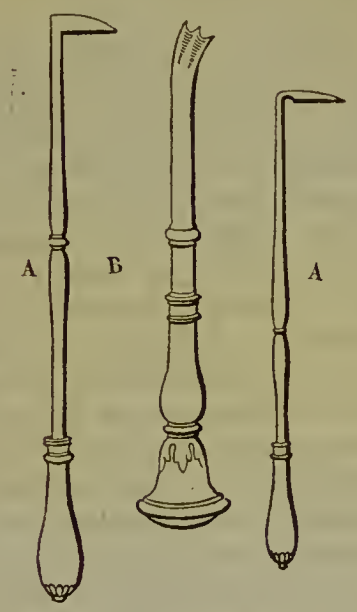

Aussi si on connoist que la dent ne puisse estre arrachée par le poussoir[2], on prendra vn dauiet qui t'est marqué par D, lequel est propre à rompre la dent qu'on veut quasser : ou bien on s'aidera des policans marqués par CC, et cestuy par E, selon que le dentateur se sera exercé à tirer des dents : car veritablement il faut estre bien industrieux à l'vsage des policans, à cause que si on ne s'en sçait bien aider, on ne peut faillir à ietter trois dents hors la bouche, et laisser la mauuaise et gastée dedans.

Figure d'vn dauiet et polican.

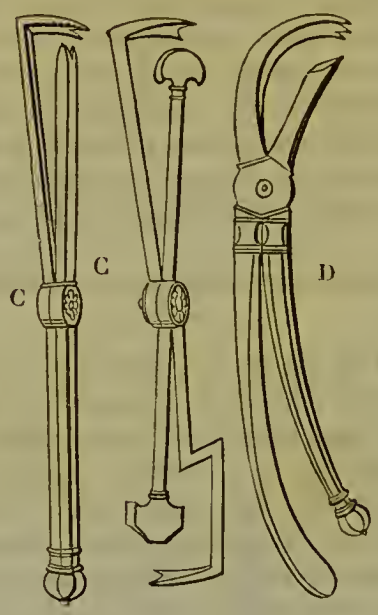

Figure d'autre polican.

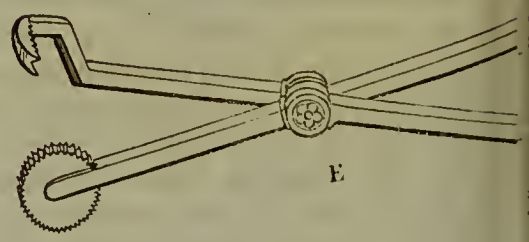

[1] L'édition de 1561 est plus explicite encore ; après avoir dit quand il faut en venir à l'extraction (voyez la note de la page 445), elle ajoute :

Et pour plus commodement faire, faut coupper et dechausser la chair d'autour la gencine et alueole, qui se fera aueeques desehaussoirs, puis les pousser hors de la mandibule aueeques vn poussoir, lesquels tu vois par ceste figure.

[2] Ici, comme on le voit, Paré examine avant tout si la dent tient beaucoup ou peu ; dans l'édition de 1561, il commençait dans tous les cas par essayer le poussoir (voyez la note précédente) :

Et si par tel moyen ne peux accomplir ton intention, ajoutait-il, *veseras d'autres instruments nommez* policants *et* dauiet, *comme tu vois par ceste figure.*

[3] Cet instrument était représenté dans

Qu'il soit vray, ie veux icy reciter vne histoire d'vn maistre barbier demeurant à Orleans, nommé maistre François Loüis, lequel auoit par dessus tous l'honneur de bien arracher vne dent, de façon que tous les samedis, plusieurs païsans ayans mal aux dents venoient vers luy pour les faire arracher : ce qu'il faisait fort dextrement auec vn polican, et lors qu'il en auoit fait, le iettoit sus vn ais en sa boutique. Or auoit-il vn seruiteur nouueau, Picard, grand et fort, qui desiroit tirer les dents à la mode

l'édition de 1561 avec ce titre ambitieux :

Autre polican de plus grand industrie et force que les precedents.

Du reste, tous ces instruments avaient déjà été figurés d'abord dans cette édition de 1561, puis reproduits dans les *Dix livres de Chirurgie* en 1564, puis dans l'édition de 1573, et enfin dans les œuvres complètes. Les poussoirs, les déchaussoirs, les daviers avaient été assez bien indiqués par les auteurs antérieurs, et notamment par Guy de Chauliac, mais les pélicans sont d'invention plus moderne; et le nom de l'inventeur m'est resté absolument inconnu.

Voyons seulement par quelles transformations ont passé ces noms étranges de *davier* et de *pélican*, ainsi que nous avons fait pour le mot de *bistouri* (v. t. I, p.).

La première mention du pélican se trouve donc dans le Traité *des Playes de la teste*. L'auteur, ainsi qu'on l'a vu dans les notes précédentes, y parle d'abord des *deschaussoirs* et du *pousoir*, et je remarquerai que ce *poussoir*, destiné à renverser les dents entières, est le même instrument que le *pied-de-biche* des modernes, employé si mal à propos pour l'extraction des racines, et, dans tous les cas, si mal construit pour l'un et l'autre usage. Après quoi il en vient aux deux instruments qu'il nomme alors *policants* et *dauiet*. Il semble cependant retrancher le *t* du mot *polican* au singulier, mais c'est probablement une faute d'impression; car, en 1565, il répétait encore *policantz et dauiet pour rompre et arracher les dents*. Mais, en 1574, il ôta définitivement le *t* du mot *polican*, première modification de l'orthographe primitive. Dès 1570, Dalechamps avait écrit *pollican* et *pelican*. *Ce que les Grecs nomment* ὀδοντάγραν, dit-il, *est appellé par ceux qui auiourdhuy font expresse profession d'arracher et accoustrer les dents, Dauiet et Pellican.* Il avait emprunté à Paré les figures de ces instruments, tout en donnant une autre orthographe. Plus tard, Isaac Joubert, dans son *Interpretation des dictions chirurgicales de Guy*, écrivait *polican* ou *pelican*. Plus tard encore, Guillemeau accrut l'embarras, en écrivant : *Le polycamp, dit en latin policampus*. Je ne sais où il avait été prendre ce latin barbare, que l'on ne trouve ni dans Blancard ni dans Castelli ; le traducteur latin de Paré ne le connaissait pas davantage, et s'était servi d'une périphrase : *forceps dentarius*, qu'il appliquait à la fois au pelican et au daviet. Sur la fin du XVIIe siècle, Lavauguyon disait encore *polican*, mais Dionis adopta *pélican*, et ce dernier mot est le seul resté dans le langage moderne.

Quant au mot de *dauiet*, nous savons un peu mieux son origine. *Les tenailles*, dit Isaac Joubert, *que M. Guy dit estre semblables à celles dont on relie tonneaux, sont le mesme* dauiet *ou* dauiel, *que les tonneliers appellent dauid.*

Ainsi le *daviet* ou *daviel* signifiait un petit *david*. Je ne vois pas pourtant que le mot *daviel* ait été employé par d'autres que Joubert. Quant à celui de *daviet*, Paré le conserva dans toutes les éditions qu'il revit lui-même, et c'est pourquoi je l'ai conservé; mais la première édition posthume adopta déjà celui de *davier*. Guillemeau orthographiait *dauiet* dans son texte, et laissait imprimer *dauier* à sa table. Mais ce dernier l'emporta définitivement; il fut préféré par Dionis et Lavauguyon, et depuis lors il est toujours resté en usage.

Le pelican est bien évidemment d'origine française; et il a été adopté avec son nom original par presque toutes les nations de l'Europe. Quant au davier, il remonte beaucoup plus haut, et ne porte ce nom moderne qu'en français.

de son maistre. Arriue, cependant que ledit François Loüis disnoit, vn villageois, requerant qu'on luy arrachast vne dent. Ce Picard print l'instrument de son maistre, et s'essaya faire comme luy : mais en lieu d'oster la mauuaise dent au pauure villageois, luy en poussa et arracha trois bonnes. Et sentant une douleur extreme, et voyant trois dents hors de sa bouche, commença à crier contre le Picard : lequel pour le faire taire luy dit, qu'il ne dist mot, et qu'il ne criast si haut, attendu que si le maistre venoit, il luy feroit payer trois dents pour vne. Donc le maistre oyant tel bruit, sortit hors de table pour sçauoir la cause et raison de leur noise et contestation : mais le pauure païsan redoutant les menaces du Picard, et encor, apres auoir enduré telle douleur, qu'on ne luy fist payer triplement la peine dudit Picard, se tent, n'osant declarer audit maistre ce beau chef-d'œuure : et ainsi le pauure badaut de village s'en alla quitte, et pour vne dent qu'il pensoit faire arracher, en remporta trois en sa bourse, et celle qui luy causoit le mal en sa bouche.

Partant ie conseille à ceux qui voudront faire arracher les dents, qu'ils aillent aux vieux dentateurs, et non aux ieunes, qui n'auront encore reconneu leurs fautes.

Or apres qu'on aura arraché les dents, il faut assez laisser saigner le malade, à fin que par ce moyen la partie en soit deschargée : puis le dentateur de ses doigts comprimera, à l'endroit de la gencive, le lieu duquel l'on aura arraché la dent, tant d'vn costé que d'autre, à fin de reduire et rassembler l'alueole qui aura esté eslargi, et quelquesfois rompu en tirant la dent : et apres on fera lauer la bouche au malade auec oxycrat[1] : et si c'est en temps froid, gardera de s'exposer au vent, de peur qu'il ne se face vne nouuelle fluxion sur les autres dents[2].

CHAPITRE XXIX.

DE LA LIMOSITÉ OV ROVILLEVRE DES DENTS, ET LA MANIERE DE LES CONSERVER[3].

Il faut apres le repas lauer la bouche d'eau et vin, ou eau auec vn peu de vinaigre : semblablement les nettoyer, à fin qu'il ne demeure quelque petit reste de viande, laquelle se corrompt entre les dents, qui fait qu'apres elles s'alterent et pourrissent, et font que l'haleine est de mauuaise odeur. Aussi il se concrée vne ma-

[1] L'édition de 1561 ne fait pas mention de la manœuvre indiquée pour réduire l'alvéole, et prescrit un gargarisme différent; voici le texte qui termine ce qui a rapport dans cette édition aux maladies des dents:

Et la dent ainsi arrachee, laisseras fluer assez de sang, et feras lauer la bouche du patient aueeques vin dans lequel on aura fait vn peu bouillir de la sauge et rosmarin: et le patient ne s'exposera à l'air froit, principalement le iour qu'on aura tiré sa dent.

Je n'ai pas trouvé que la compression de la gencive avec les doigts ait été indiquée par aucun auteur antérieur à Paré ; la date précise de ce procédé ou du moins de sa première publication serait donc 1573.

[2] L'édition de 1573 présentait ici un article spécial sur *les dents artificielles*. Il en a été détaché lors de la publication des œuvres complètes, et nous le retrouverons formant un chapitre spécial au livre *de la Prothèse*, chapitre 3.

[3] Ce chapitre était confondu avec le précédent dans l'édition de 1573.

tiere terrestre, comme vne roüille sur icelles, de couleur iaunastre, qui les corrode comme la roüille le fer: ce qui aduient par faute de les nettoyer et de ne mascher dessus : dont faut oster et racler telle matiere par petits instruments propres à ce faire : puis apres seront frottées d'vn peu d'eau fort et eau de vie meslées ensemble, à fin d'oster le reste que les instruments n'auroient peu faire.

Pour les conseruer, ne faut mascher choses par trop dures, ny rompre noyaux, ny os, et autres semblables: aussi qu'on ne les cure ordinairement auec chose qui les dechausse : et qu'on les frotte auec dentrifrices faits de racines de guimauue boullues en vin blanc et alum de roche, et en soient souuent frottées les dents : aussi poudre faite d'os de seiche, pourcelaine, pierre ponce, alum cuit, corne de cerf, et vn peu de canelle y est souuerainement bonne. Aucuns ne prennent que la crouste de pain bruslée mise en poudre.

Eau pour blanchir les dents fort excellente.

℞. Sal. amm. et gemm. ana ℥ . j.
Alum roch. ℥ . ß.

Addendo aquæ rosarum quod sufficit, et fiat distillatio [1].

De laquelle userez, et en frotterez vos dents [2].

[1] L'édition de 1573 porte : *addendo parum vini*; l'eau de rose ne faisait pas alors partie de la formule.

[2] A la suite de ce chapitre se trouvait dans l'édition de 1573 un dernier article intitulé : *De la douleur des dents des petits enfants.* C'est par là seulement que cette digression sur les dents se rattachait au livre *de la Generation* (voyez ci-devant la note 4 de la page 443); et cet article a été rattaché au même livre dans les œuvres complètes, où il en forme le dernier chapitre.

CHAPITRE XXX.

DE L'EMPESCHEMENT ET RETRACTION DE LA LANGVE.

L'empeschement et retraction de la langue aucunesfois est naturelle, estant la langue retenue par les muscles et membranes, qui de leur premier iour de leur natiuité, sont ou trop durs ou trop courts. Quelquesfois aussi vient par accident, à cause de quelque cicatrice dure, apres vne vlcere faite sous icelle [1].

On connoist ce vice estre naturel, quand le malade du commencement est fort tardif à parler : et quand la parole luy est venue, il parle hastiuement en bredoüillant : semblablement le ligament qui est sous la langue est raccourci plus qu'il ne doit, tellement que le malade ne peut bien pousser la langue hors la bouche.

Quand ce vice vient par accident, faut trencher et couper au trauers l'attache nerueuse (dite vulgairement le filet) qui la retient, et en ce faisant, se faut donner garde d'inciser les veines et arteres qui sont sous icelle, de peur de flux de sang, qui apres seroit difficile à estancher. L'operation faite, faut faire lauer la bouche du malade d'oxycrat, puis mettre vn drapeau en double, trempé en sy-

[1] Ce chapitre est à peu près entièrement copié du chap. 29 de Paul d'Egine, dans la *Chirurgie françoise* de Dalechamps, sauf quelques idées qui sont elles-mêmes puisées dans les annotations que Dalechamps a jointes au texte de Paul. Ce premier paragraphe, par exemple, est littéralement copié, si ce n'est que Paul ne suppose la langue retenue que *par membranes*, et que Paré y a joint les muscles.

rop de roses seiches ou de miel rosat, dedans la playe, et principalement de nuit, de peur qu'elle ne se reprenne : pour-ce qu'en dormant il ne parle point, et ne remue point la langue. Aussi passera souuentesfois son doigt au dessous, et tirera la langue par interualle hors la bouche.

Or quand il y a danger de flux de sang, à cause de l'incision, on coupera ce ligament en passant vne aiguille enfilée au dessous, la serrant si fort de iour en autre qu'il le coupe [1].

Quelquesfois ce ligament est si large et court, tenant la langue si suiette, que la chirurgie n'y a lieu sans grand flux de sang, et peril du malade.

CHAPITRE XXXI.

DES DOIGTS SVPERFLVS ET DE CEVX QVI SONT IOINTS ENSEMBLE [2].

Le nombre naturel des doigts de la main est de cinq, et ceux qui sont plus ou moins sont superflus et contre nature. Ce qui defaut, ne peut estre restitué par chirurgie : au contraire, ce qui est superflu se peut oster, et quelquesfois non.

Ceux qui sont superflus naissent pres le pouce, ou pres le petit doigt, et rarement les voit-on naistre aux autres doigts. Iceux sont, ou du tout charneux, ou bien ont des os en leur composition, et souuentesfois des ongles. Ceux qui ont des os naissent, ou de la iointure, ayant l'assemblage d'icelle comme le doigt naturel : ou naissent de l'escadron des os des doigts, et ceux n'ont aucun mouuement. Les autres qui naissent des iointures, quelquesfois se remuent et ont mouuement, et le plus communément sont plus courts, et quelquesfois d'egale grandeur au naturel.

Aussi les doigts sont vnis ensemble, et autresfois bien peu separés l'vn de l'autre : ce qui aduient naturellement, ou par accident : naturellement, dés le ventre de la mere, par le vice de la vertu formatrice : par accident, comme à cause d'vne playe, et le plus souuent d'vne brusleure, par l'ignorance du chirurgien, qui n'a eu esgard pendant la cure mettre du linge et autre chose entre iceux : car le cuir estant vlceré tant d'vn que d'autre costé des doigts, iceux se reioignent ensemble. En ces deux accidens, si le chirurgien connoist qu'il y aye peu d'espaisseur, n'ayant que le cuir et bien peu de chair qui les tiennent liés et attachés l'vn contre l'autre, aisément seront separés auec vn rasoir bien tranchant : au contraire, s'ils estoient grandement ioints, et les tendons et nerfs vnis ensemble, en tel cas le chirurgien n'y touchera [1].

On ampute aisément ceux qui sont charneux, coupant auec le rasoir ce qui est superflu : et s'il y a des os, seront tranchés auec tenailles incisiues, comme tu vois par ces figures.

[1] Ce procédé est indiqué par Dalechamps qui le rapporte à Avicenne.

[2] Ce chapitre qui, outre les matières annoncées par son titre, traite encore de l'ongle incarné et des cors, a été en partie puisé dans les écrivains antérieurs; toutefois Paré peut y revendiquer quelques idées propres que j'aurai soin de signaler.

[1] Cette histoire des adhérences des doigts se lit déjà dans Celse, avec un peu moins de détails qu'ici; Paré a pu en puiser les idées dans les annotations de Dalechamps au 43e chapitre de Paul d'Egine, qui traite des doigts surnuméraires.

Figures des Tenailles incisiues [1].

[1] L'idée première des tenailles incisives pour l'amputation des doigts revient à Paré, si je ne me trompe. Ainsi, dès 1552, il écrivait dans la seconde édition de ses *Playes d'hacquebutes*, fol. 43.

Et si l'alteration et carie est à l'vn des doigtz comme au nommé medius, ou medicus, principalement au milieu de la ioincture, et que raison vous persuade n'y auoir autre remede que d'amputer le doigt (pour ce qui ne se peult faire en tel endroit auec scie) sera necessaire vser de tenailles incisiues, ainsi qu'il appert par ceste figure suyuante.

Et cette figure était la même que l'on voit ici représentant le doigt pris dans une tenaille. Dans cette édition de 1552, il ne recommandait guère ces tenailles que pour les caries articulaires des doigts, et en quelque sorte pour agir seulement sur la portion spongieuse des phalanges. Dans les *Dix liures de chirurgie*. 1564, il reproduisait la même figure, mais avec un texte un peu différent.

Et si la carie estoit en vn doigt, et qu'il n'y eut moyen de la curer, il sera necessaire d'vser de tenailles incisiues, comme tu vois par la figure suiuante. fol. 87.

Cette fois il les recommandait donc pour toutes les sections des doigts indifféremment. Enfin, dans les Œuvres complètes, on ne trouve plus rien qui ait rapport à l'amputation des doigts, et la figure seule est restée comme exemple d'amputation des doigts superflus, mais en désaccord flagrant avec le nouveau texte.— Il ne faut pas oublier que ces tenailles à branches arrondies avaient été imaginées et figurées par notre auteur dès 1545, pour couper les saillies des os brisés par le boulet. J'ai reproduit la figure primitive dans une note de la page 150 du présent volume. Dès 1552, il avait changé ses premières tenailles pour les autres que l'on voit ici, et qui ont les branches coudées à angles; mais il garda cependant toujours la figure qui représente le doigt medius pincé par les tenailles à branches arrondies.

Autre Tenaille pour couper les doigts superflus.

Et le reste de la cure se parachevera ainsi qu'il appartient.

Ie dirai encore qu'il y a plusieurs ausquels les ongles entrent en la chair des orteils, qui leur donnent douleurs extremes, et souuentesfois on n'auance rien à couper l'ongle : car recroissant, il fait le semblable mal. Et partant pour la cure, il conuient couper entierement la chair où la portion de l'ongle se cache : ce que i'ay fait souuent auec bonne issue [1].

[1] Cette méthode me paraît appartenir à Paré; avant lui les Chirurgiens ne s'attaquaient qu'à l'ongle considéré comme la cause de tout le mal. La question n'est pas

Pareillement aucuns ont des cors aux orteils, qui font grandes douleurs. On les guarit coupant toute la callosité, ou corne, puis on applique dessus aulx pilés : mais pour le plus expedient, les faut canteriser auec eau forte, ou huile de vitriol.

CHAPITRE XXXII.

LA MANIERE D'HABILLER LE PREPVCE TROP COVRT, ET DES RETAILLÉS [1].

Il se voit à aucuns le prepuce estre trop court, et ne couurir le glan ou extremité de la verge. Or cela aduient, ou naturellement, ou par tailleure dés l'enfance, et ce par commandement de Religion, à sçauoir circoncision, comme aux Juifs, Turcs, et autres [2].

Pour la curation, faut rentierser le prepuce, puis couper la peau interieure en toute sa circonscription, euitant la veine ou artere qui sont droittement sur la verge, entre les deux peaux dudit prepuce : puis sera tiré contre-bas, tant que le glan soit couuert et caché, mettant premierement entre le glan et le prepuce vne petite emplastre desiccatiue [3], de peur qu'ils ne se ioignent ensemble : cela fait, il faudra lier le prepuce (que l'on aura tiré) à son extremité, iusques à ce que la cicatrice soit faite : et ne faut omettre laisser vne petite canule au conduit de la verge, à fin que le malade puisse vriner à sa volonté.

Il est icy à noter, que ceux qui ont esté taillés et circoncis par commandement de la loy en leur enfance, puis quittent icelle auec toutes ses ceremonies (à fin de n'estre reconneus pour Iuifs circoncis) sont guaris en ceste sorte [1]. On coupe la peau de la verge contre sa racine tout autour, et quand elle aura ainsi perdu sa continuité, on la tire peu-à-peu en bas, iusques à ce que le glan soit couuert, puis on procedera à la cure pour y faire cicatrice. Tels sont appelés des Latins *Recutiti*, et des François *Retaillés*.

CHAPITRE XXXIII.

DV PREPVCE SI SERRÉ QV'ON NE PEVT DESCOVVRIR LE GLAN DIT PHYMOSIS, ET PARAPHYMOSIS [2].

La constriction du prepuce a deux especes : la premiere, quand le glan

encore décidée de nos jours ; et les deux méthodes comptent des partisans, et ont donné naissance à des méthodes secondaires et à un assez grand nombre de procédés.

[1] Encore un chapitre emprunté à Paul d'Égine, qui a traité le même sujet dans le 53e de son 6e livre. Paré n'avait donné d'abord que l'un des deux procédés décrits par Paul ; il ajouta le deuxième en 1585, comme je le noterai plus bas.

[2] Les éditions de 1575 et 1559 ne parlaient pas ici des *Turcs*.

[3] L'édition de 1575 dit : *vne petite emplastre de pompholix*.

[1] Il convient de remarquer que dans les éditions de 1575 et 1579 on lisait : *sont guaris en ceste sorte, et sont appelez des Latins Recutiti*, etc. — Aussi le second procédé, dont la description commence par ces mots : *on coupe la peau de la verge*, etc., était passé sous silence, ainsi qu'il a été dit plus haut. Je répète d'ailleurs que tous deux étaient connus des anciens ; Celse même avait indiqué le dernier pour remédier à la circoncision ; et enfin Paul d'Egine, plus sage peut-être en ceci que Celse et que Paré, les avait à peu près déconseillés tous les deux.

[2] Ce chapitre est en partie copié textuelle-

est couuert d'iceluy, et qu'on ne le peut retirer contre-mont et descouurir. La seconde, quand le prepuce est retiré contre mont, qui fait le glan descouuert : et on ne le peut renuerser, et reduire sus le glan. La premiere espece est nommée *phymosis*, la seconde *paraphymosis*.

La cause de la premiere espece, qui est quand le glan ne peut estre descouuert, vient naturellement, ou pour quelque cicatrice et excroissance du prepuce : comme il aduient souuent pour des verrues. La seconde espece vient pour quelque inflammation de la verge, comme pour auoir attouché femmes ordes, dont s'est fait des vlceres entre le prepuce et balanus, auec tumeur et inflammation, de sorte que l'on ne le peut renuerser : au moyen de quoy on ne sçauroit traiter lesdites vlceres, dont s'ensuit le plus souuent gangrene et mortification de toute la verge, à cause de quoy est necessaire faire amputation d'icelle, pour euiter la mort.

Pour la cure du prepuce serré, ayant mis le malade en bonne situation, on tire le prepuce en deuant, l'estendant et ouurant autant qu'il sera possible : et si la constriction est faite à raison d'vne cicatrice, on le coupera en trois ou quatre endroits en son interieure partie, ce qui se fera commodément auec vne bistorie courbe : et ne faut que lesdites incisions penetrent iusques à l'exterieure partie d'iceluy, lesquelles seront distantes, l'vne de l'autre egalement [1].

Si l'astriction vient pour quelque chair superflue ou verrues, contiendra la consommer, comme les verrues du col de la matrice et de la verge.

ment, en partie extrait du 55e chapitre de Paul d'Egine traduit par Dalechamps, *Chir. françoise*, p. 296.

[1] Dalechamps rapporte quelques observations de phimosis et de paraphimosis qui ne manquent pas d'intérêt.

« I'ay veu en vn ieune enfant de six ans vne constriction naturelle, estant le trou du prepuce si petit, que non seulement le glan ne se pouuoit descouurir, ains qu'en pissant il sentoit grandissime douleur, et presque conuulsion, auec noirceur et liuidité du bout de la verge, mettant longtemps à rendre son vrine : et fut guary par circoncision du prepuce faicte auec des taillans, en peu de iours.

» I'en ay veu vne semblable en vn fort grand seigneur, qui deliberoit y faire remedier par chirurgie, mais non accompagnée de si facheux accidens, ains qui luy apportoit seulement longueur d'vriner, et quelque difficulté de ieter la semence.

» Vn autre personnage de grande qualité est tombé entre mes mains et de certains doctes chirurgiens, souffrant phimosis et paraphimosis, à cause que l'interieure partie du prepuce auoit vne callosité si epaisse, et quelques creuasses, que sans extreme tourment il ne pouuoit ny couurir ny découurir le glan, et auoit ce bon seigneur appris par vsage, quand le glan estoit découuert, racler ladicte peau interieure auec vn caniuet bien tranchant, de laquelle il emportoit beaucoup de cal, et de cela se sentoit fort allegé en tirant et retirant son prepuce. Luy ayant predit le danger où nous le voyions, de tomber en chancre, d'vn coup de ciseaux on luy tailla le prepuce, depuis son extremité iusques à sa racine. Apres quelques ans luy estant venu le chancre, la verge luy fut tranchée et extirpée auec heureux succes : enfin il est mort d'vne fieure continue.

» I'ay veu en vn artisan paraphimosis auec priapisme causez de grosse ventosité, s'exacerbans toutes les nuictz en maniere de fieure double tierce, ou quotidienne, auec douleur insupportable et liuidité.

» Ordinairement nous voyons en ceux qui se sont approchez des femmes mal nettes,

Et là où il seroit tout en sa circonference adherant contre le glan, ne reçoit curation[1].

CHAPITRE XXXIV.

DE CEVX QVI N'ONT POINT DE TROV AV BOVT DV GLAN, OV QVI L'ONT AVDESSOVS, ET QVI ONT LE LIGAMENT DE LA VERGE TROP COVRT[2].

Plusieurs de leur naissance n'ont point le bout du glan percé, mais bien au dessous pres le filet, à cause de quoy ils ne peuuent vriner droit, s'ils ne renuersent la verge contre le ventre : ils ne peuuent aussi engendrer, parce que ceste imperfection les empesche de ietter droit la semence dans la matrice. En telle disposition on vse de la chirurgie. C'est que l'on tire le prepuce de la main senestre, et de la dextre on coupe le bout du prepuce et l'extremité du glan, ioignant le trou qui est au dessous.

Aucuns ont le ligament de la verge fort court, de façon qu'en l'erection d'icelle elle n'est droite, ains tortue, en sorte que cela empesche la generation, la semence ne pouuant estre iettée en la matrice de ligne droite : et pour ce faut couper le filet le plus dextrement que il sera possible, et traiter la playe comme les autres, ayant esgard à la partie.

Il y a des enfans qui naissent ayans

phimosis, estant le prepuce si enflé et enflammé. que le glan ne se peut dechaperonner, auec vlceres et du prepuce et du glan, et effusion d'vne humeur virulente, que vulgairement ilz appellent *chaudepisse*, et aucuns *gonorrhee*.

» I'ay bien voulu noter ces obseruations, à fin que le curieux lecteur se façonne à rechercher les diuerses causes des maladies, encore que les auteurs ne les specifient. »— *Chirur. françoise*, 1570, in-8°, p. 299.

Du reste, A. Paré a décrit un procédé spécial pour la réduction du paraphimosis, au livre *De la grosse-verole*, chap. 15.

[1] Paul d'Egine avait traité de cette adhérence complète du prépuce dans son 56e chapitre, et proposé un procédé pour la détruire. Ce procédé ne pouvait en aucune manière atteindre le but; et ce n'est que de nos jours que M. Dieffenbach en a imaginé un qui semble devoir être plus efficace. L'arrêt porté par A. Paré était donc parfaitement justifié à son époque; et il faut même remarquer que c'était là l'expérience qui décidait contre l'autorité des anciens.

[2] Ce chapitre est composé de trois portions fort distinctes. La première, relative à l'hypospadias est empruntée au 54e chapitre de la Chirurgie de Paul d'Egine; et la résection du gland est décrite par Paul avec bien plus de détails que par A. Paré. Je noterai que l'hypospadias était regardé au XVIe siècle comme une affection très rare; Dalechamps, après avoir rapporté ce qu'en avaient dit Galien et Paul, ajoute : *Ie ne trouue point que les autres auteurs modernes ou anciens, Grecz, Latins ou Arabes, ayent traicté de ceste maladie : et aussi elle est fort rare, fors Albucasis:* et plus bas : *De moy ie ne l'ay onc veuë qu'en un ieune homme de 14 ans, sus lequel ne fut lors executee aucune operation.*— Ouv. cité, p. 296.

La deuxième partie concerne la section du frein de la verge, et n'offre rien à remarquer.

Mais le dernier paragraphe n'a aucun rapport avec le titre du chapitre; il a été ajouté par l'auteur en 1579, sans que rien le distingue du texte qui précède, ni indication marginale, ni même un simple alinéa. Paul avait consacré à l'oblitération de l'anus le 81e chapitre de sa Chirurgie; mais il ne paraît pas que Paré l'ait consulté; et le pronostic qu'il porte en terminant, d'après son expérience personnelle, bien qu'il ne soit pas d'une certitude absolue, ne souffre cependant que de bien rares exceptions.

le siege clos d'vne membrane qui garde les excremens de sortir : ausquels pour le deuoir de nostre art, il y conuient faire ouuerture, et l'ayant faite, on voit sortir quelques excremens : mais neantmoins cela, i'ay remarqué que tels enfans ne viuent pas longs iours qu'ils ne meurent.

CHAPITRE XXXV.

DE LA CAVSE DES PIERRES [1].

Les pierres qui se font en la vessie prennent le plus souuvent leur origine des reins, et descendent en la vessie par les vaisseaux vrinaires.

La cause d'icelles est double, à sçauoir materielle et efficiente. La cause materielle, pour la pluspart, sont gros humeurs gluans, espais et visqueux, faits de crudités causées par intemperature et exercices immoderés, principalement soudain apres le past : et pour ceste cause les enfans sont plus suiets à ceste maladie que les plus aagés, ainsi que l'on voit par experience, à raison de leur insatiable voracité [1]. La cause efficiente est la chaleur excessiue, qui consume la serosité subtile, et la plus terrestre demeure et se seiche, ainsi que voyons és tuiles et briques estre fait, desquelles le feu consumant l'humidité, le reste se tourne en pierre. Ce qui y aide beaucoup, ce sont les conduits et voyes urinaires trop estroits, en sorte que les excremens gros et visqueux ne peuuent passer et estre iettés hors par iceux, ains demeurent dans la substance des reins ou de la vessie, puis s'amassent les vns sur les autres : ainsi par addition est faite vne pierre, comme par escaille, crouste ou escorce. Et tout ainsi que le chandelier trempant sa meiche par plusieurs fois dans le suif, il en fait vne grosse chandelle : semblablement la partie de l'vrine plus crasse et gluante en passant sur vne petite arene ou pierre, s'adhere contre, et s'incruste, puis par quelque espace de temps se grossist, et fait vne grosse pierre.

L'vrine contenue en la vessie, depuis qu'elle est eschauffée, rend grande chaleur au corps : partant il est bon de pisser souuent [2].

[1] Les quinze chapitres qui vont suivre, du 35e au 50e, constituaient le livre *Des pierres* dans les *Dix liures de Chirurgie* publiés en 1564 ; et le texte primitif n'a subi que peu de modifications ; nous les signalerons avec soin.

Ce traité des pierres est en partie calqué sur ce qu'en a écrit Franco dans son *Traité des hernies*, édition de 1561 ; et même pour la description du grand appareil, emprunté par Franco à Marianus Sanctus, nous verrons que Paré a pris pour principal guide Franco : bien que les modifications notables qu'il a faites à l'appareil primitif témoignent qu'il a eu d'autres enseignements. Ainsi que je l'ai dit dans mon Introduction, A. Paré n'ayant jamais fait la taille, il est probable que c'est de Laurent Collot qu'il tenait au moins en partie ce qu'il a ajouté au texte de Franco.

[1] Ces mots, *à raison de leur insatiable voracité*, ne datent que de 1585, mais l'observation de la plus grande fréquence de la pierre chez les enfants, avait déjà été faite par Albucasis.

[2] Ce dernier paragraphe a été ajouté en 1585 ; le reste du chapitre, sauf l'intercalation signalée dans la note précédente, est littéralement reproduit d'après l'édition de 1564. Ce n'est d'ailleurs qu'une analyse du commencement du chapitre 31 de Franco : *De la pierre en la vessie*, ouvrage cité p. 104 ; Franco rapporte de même, d'après Galien, cette comparaison des tuiles séchées au four.

La théorie de Marianus Sanctus est un peu différente. Il admet que certaines pierres

CHAPITRE XXXVI.

DES SIGNES DES PIERRES ÉS REINS, ET EN LA VESSIE.

Les signes de la pierre engendrée és reins sont, que le patient iette auec l'vrine des arenes rouges ou iaunastres, et sent vn prurit obtus aux reins, auec grauité et pesanteur des lombes [1] : et quand il se meut, il souffre vne douleur poignante, et stupeur ou fourmiement aux lombes, hanches et cuisses, à cause que la pierre estant enclose dedans le rein ou dans le pore vretaire, presse les nerfs procedans des vertebres des lombes. [2]

On connoistra la pierre estre en la vessie par ces signes : c'est que le malade sent vne pesanteur (sçauoir est si elle est grosse) au siege et perineum, auec douleur iectigatiue et poignante, qui s'estend iusques à l'extremité de la verge, tellement qu'il la tire et frotte tousiours, dont elle vient allongée et relaxée outre mesure : et le plus souuent l'a roide, pour la douleur qu'il souffre : auec grande enuie de pisser, mais ne peut bien librement, et quelquesfois ne pisse que goutte à goutte : et en vrinant sent vne extreme douleur, croisant les iambes [1], et seant contre terre auec cris et gemissemens, auec tres grandes espreintes, à cause que la pierre est chose estrange à nature. Par quoy la vertu expultrice s'efforce à la ietter hors, qui cause les espreintes : et par icelles souuent le muscle du siege nommé sphincter, est relasché : lors portion de l'intestin droit sort dehors, et à d'aucuns par les espreintes leur viennent les hemorrhoïdes, auec extreme douleur. En outre, au fond de leur vrine est trouué vn humeur gros, visqueux et gluant, quelquesfois aussi gros comme des petites huistres, ou comme du blanc d'œuf : et telle chose demonstre que la pierre est faite par diminution de chaleur naturelle. D'auantage le malade a vne couleur palle, iaunastre ou liuide, et les yeux battus, ne pouuant reposer ny dormir qu'à grande peine, à cause qu'il est presque en continuelle douleur.

D'abondant, on connoistra par la sonde, en situant le patient debout, vn peu courbé deuant, les iambes distantes l'vne de l'autre d'vn pied ou enuiron, et qu'il soit appuyé par derriere : alors on appliquera vne de ces sondes (telle qu'il sera besoin) premieremeut ointe d'huile ou beurre, la passant dextrement iusques dedans la capacité de la vessie s'il est possible.

Et où par telle situation on ne pourroit mettre la sonde en la vessie, il conuiendra situer le malade sur le bord de son lit, vn peu à la renuerse,

sont produites par le chaud et le sec, d'autres par le froid et l'humide, et en tire cette conséquence qu'on ne peut espérer de les dissoudre toutes avec un remède unique. L'exposition de cette étiologie tient près de trois pages in-fol. de 65 lignes à la page. — *De lapide renum et vesicæ*, in *Thesaur. Chirur. Uffenbachii*, p. 901 à 904.

[1] Hip. aux *Epidemies*. — A. P.

[2] Ce premier paragraphe formait le deuxième chapitre du livre *des Pierres* en 1564, sous ce titre : *Des signes des pierres és reins*; et ce qui vient après constituait le troisième, intitulé : *Des signes de la pierre en la vessie.*

[1] Dans l'édition de 1564, l'auteur ajoutait en marge :

Les patientz sont enseignez de nature à croiser les iambes : car cê faisant reculent la pierre du conduit, qui fait qu'apres vrinent mieux.

les genoux pliés, et les talons pres des fesses, comme tu pourras voir en la figure depeinte cy apres de ceux à qui on tire la pierre par incision. Ce faisant on mettra la sonde plus facilement dedans la vessie, et par icelle on sentira la pierre par vne resistance et dureté d'vn corps dur, auec vn son sourd au bout de la sonde, qui fera iuger veritablement y auoir vne pierre.

Et noteras icy pour vn precepte, qu'entre tous les signes susdits, celuy de la sonde est le plus certain pour connoistre s'il y a pierre ou non [1]. Toutesfois il aduient qu'on la peut trouuer au sens du tact, à cause qu'elle sera contenue en vne aposteme, ou enueloppée d'vn humeur gluant ou visqueux, ou couuerte d'vne membrane : quelquesfois aussi que la pierre est petite et errante en la vessie, qui fait qu'on ne la peut pas tousiours trouuer, et quelques iours apres on la trouue.

Or les sondes doiuent estre proportionnées selon le sexe et les aages. Partant il en faut auoir de petites, longues, moyennes, grosses, menues, courbées, et droites [2].

D'auantage, lorsqu'on les met en la vessie pour les faire vriner, il y faut mettre dedans vn filet d'argent, pour empescher que quelque humeur ou sang ne s'engorge au bout, qui seroit cause que l'vrine ne pourroit passer au trauers : et quand elle sera dans la vessie, on doit retirer le fil d'argent, à fin que l'vrine passe librement au trauers d'icelle [1].

[1] Les éditions de 1564, 1575, 1579, et après elles l'édition latine, présentent en cet endroit une variante notable. Après ces mots : *s'il y a pierre ou non*, on lisait immédiatement : *Et seront lesdites sondes courbées, et le chirurgien en aura de diuerse longueur et grosseur pour la diuersité des corps. Dauantage lorsqu'on les met dans la vessie*, etc.

C'est donc en 1585 que Paré a ajouté les deux phrases qui suivent touchant certaines difficultés du diagnostic. Dans toutes les éditions postérieures on lit : *Toutesfois il aduient qu'on la peut trouuer*, comme je l'ai laissé dans le texte; je dois dire pourtant que le sens me parait exiger ici une négation, et qu'il faudrait lire : *Toutesfois il aduient qu'on ne la peut trouuer.*

[2] Le traducteur latin a ajouté ici de son chef quelques détails que je vais reproduire : *Vbi in urethram immissi (quod imprudens ante omiseram) ad cervicem vesicæ perveneruut* (catheteres) *non recta in vesicam intrudendi sunt, sed simul cum cole sinistra manu comprehenso in ipsam vesicam dextra molliter demergendi, in viris præsertim ob viæ longitudinem et inflexionem quæ fit in modum litteræ S. In mulieribus non ita ob colli vesicæ brevitatem et rectitudinem.*

[1] Tout ce tableau des signes de la pierre est emprunté au chapitre de Franco déjà cité, à l'exception du premier paragraphe, relatif aux pierres des reins. Marianus Sanctus a un passage assez curieux au sujet de la colique néphrétique causée par des pierres rénales :

« Il reste un caractère digne d'attention : c'est que cette affection est dite *paroxismale*, selon Avicenne, et que les accès sont séparés tantôt par un mois, tantôt quatre mois, et quelquefois un an entier de calme, selon la lenteur ou la rapidité que la pierre met à s'accroître. Quelquefois elle croît avec une telle célérité que le malade semble près de mourir subitement, à cause de la douleur déterminée par cette croissance de la pierre arrêtée dans quelqu'un des conduits de l'urine. C'est ce qui m'arriva à Raguse, accablé que j'étais de sables, de graviers, de douleurs arthritiques aux pieds et aux mains (je ne dis pas véroliques) ; de telle sorte que j'étais à la mort, et cela si rapidement que j'eus à peine le temps de prendre ma poudre, dont la vertu et l'efficacité amenèrent ma délivrance. Vertu si grande, que souvent en vingt-quatre heures, au plus en trois jours, le malade est tiré de sa langueur avec l'extraction de la pierre. Cette poudre est

La figure des sondes et du fil d'argent est telle.

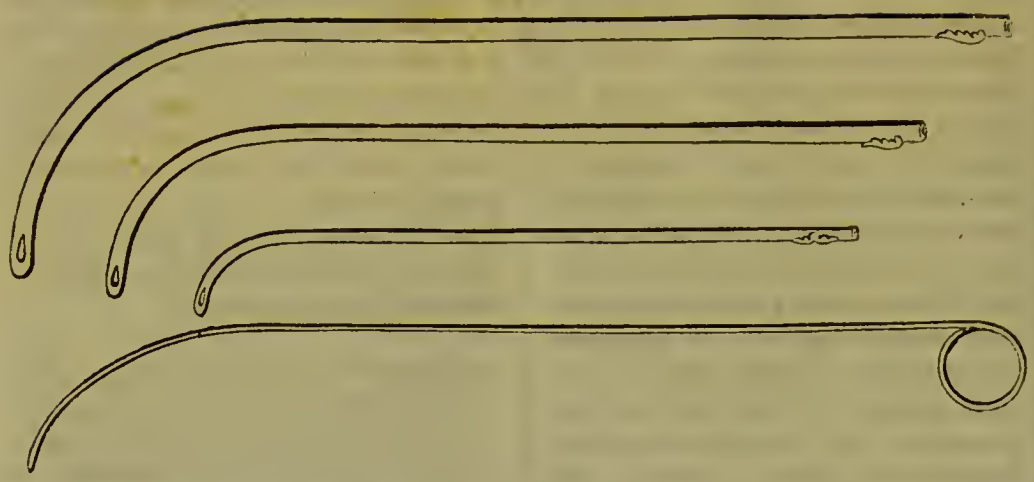

CHAPITRE XXXVII.

DV PROGNOSTIC DES PIERRES [1].

La pierre estant sortie hors de l'vn des reins, et arrestée dans son vretere, en sorte qu'elle le bouchant du tout, ce neantmoins le patient ne laissera à vriner : parce que la nature ayant fait notre corps double, l'vrine regurgitera, et sera vacuée par l'autre vretere. Et si tel accident aduient aux deux, l'vrine sera du tout supprimée, qui sera cause de la mort du patient, et en mourant fera semblables aspirations que ceux qui se noyent en vne grande eau, à raison que l'vrine regorge dedans la grande veine caue, et par consequent és autres, et meurent : pource que la chaleur naturelle est suffoquée et esteinte par la trop grande multitude d'vrine : et aussi aucuns la vomissent, ce que i'atteste auoir veu souuentes fois [1].

Ceux à qui nature iette quelque petite pierre des reins, et s'arreste aux vaisseaux vreteres, aucunes font vne extreme douleur, iusques à ce qu'elles soyent descendues dans la vessie, et ont plusieurs accidens, comme espreintes, et volonté d'aller à la selle et vriner, et ne peuuent, pource qu'ils sont le plus souuent

la propriété de l'excellent et très brave capitaine Antoine Rineon, chambellan et conseiller du roi très chrétien, seigneur de Germola et Petralata, etc.» *Loco citato*, p.904. Il donne à la page 906 la formule de cette précieuse poudre, composée de semence et de racines de persil et de fleurs de chardon étoilé séchées au four, pulvérisées, et données à la dose d'un à deux scrupules.

Quant à la pierre de la vessie, A. Paré a omis le précepte, reproduit par Franco d'après bien d'autres, d'introduire le doigt dans le rectum. Du reste, il est juste de reconnaître que la symptomatologie de Franco, à peu près copiée par A. Paré, est bien plus riche et plus complète que celle de tous les écrivains antérieurs.

[1] Franco parle peu du prognostic; et presque tout ce chapitre me paraît appartenir à Paré. On y trouvera cependant l'étiologie de Marianus Sanctus sur les pierres causées par le chaud et par le froid; et quelques idées de Franco, notamment sur la formation des pierres dans les reins chez les vieillards, et chez les enfants dans la vessie.

[1] Cette dernière phrase: *Et aussi aucuns la vomissent*, etc., est une addition de 1585.

constipés de ventosités : qu'il soit vray, ils routent quasi continuellement. Et si le patient esternue, ou qu'il tousse, ou qu'il fasse quelque grande commotion de corps, il sent vne douleur poignante (principalement si elle est cornue, et si elle a des asperités) à l'endroit où est la pierre arrestée. Semblablement la douleur est communiquée à la hanche et à la cuisse, et à d'aucuns leur semble qu'on leur tire en haut les testicules par vne grande violence. D'auantage sont vexés de la colique, auec vomissemens bilieux et sueurs vniuerselles.

La pierre s'engendre le plus souuent aux vieux és reins, qu'elle ne fait és ieunes, à raison que leur faculté expultrice est plus debile. Au contraire, elle s'engendre en la vessie des ieunes plus souuent qu'aux vieux, d'autant plus que leur chaleur naturelle est plus forte, et par consequent leur faculté expultrice est plus vigoureuse, et aussi pource qu'ils sont plus excessifs à la crapule, comme auons dit cy deuant.

Et quand elle est en la vessie, et que le patient iette du sang auec l'vrine, c'est signe que la pierre n'est grosse ny vnie : mais au contraire, est petite et cornue, ou espineuse, c'est à dire auec asperités : car d'autant plus qu'elle est petite, plus facilement entre dedans le col et orifice de la vessie, et par ce moyen a plus de peine à en estre reculée et à r'entrer dedans sans violence, pource qu'elle esgratigne et vlcere les parties où telles asperités touchent, qui est cause de ietter le sang par la verge.

Aussi quand l'vrine est blanche et laiteuse, c'est signe que la pierre est vnie : pareillement le patient ne sent telle douleur, que lorsqu'elle a des asperités.

Et si la pierre estant aux reins est espineuse, il sentira douleur piquante comme d'aiguillons, ne se pouuant plier ny remuer qu'auec peine : s'il trauaille, il iette vne vrine sanguinolente, voire quelquesfois le sang tout pur, à cause de la violence qu'elle fait contre les parois des colatoires où elle a esté procreée.

Or les pierres qui naissent aux reins seront grosses et petites, et de diuerses formes et figures, à raison des interceptions ou petits ventricules qui sont au profond des cauités des colatoires. Veritablement i'en ay trouué en aucuns estans decedés, de grandes comme le doigt, et de figure d'vn léurier, autresfois d'vn porc, autresfois rondes et vnies, autresfois quarrées, et auec plusieurs asperités, comme pomme de pin : autresfois vne seule, autresfois plusieurs, et de diuerses couleurs, comme noires, iaunastres, blancheastres, rougeastres, cendrées, et autres de diuerses formes et couleurs, selon la temperature des patiens.

Des choleriques et maigres, les pierres sont communément faites par chaleur et siccité estrange : et des phlegmatiques et gras, par froideur et congelation, et par obstruction des conduits.

[1] La pierre qui est en la vessie est quelquesfois errante, autresfois attachée en haut, ou en bas, ou au fond. Si elle est attachée au fond, le patient, pour pisser à son aise, se couche sur les reins : et si elle est en haut, il se

[1] Ce paragraphe se lit pour la première fois dans l'édition de 1585.

courbe pour vriner : si elle en est bas, il se tient debout : et si elle esterrante, qui est lors qu'elle est petite, il se met en diuerses figures.

Quelquesfois la pierre tombe du fond de la vessie au conduit de l'vrine, et du tout le bouche, dont aduient entiere suppression d'vrine. Alors il faut situer le patient sur le dos, et esleuer les iambes en l'air, l'agitant et secoüant comme si on vouloit ensacher quelque chose dans vn sac, à fin de la repousser hors du conduit de l'vrine : et semblablement se peut repousser auec vne sonde.

Ceux qui ont la pierre és reins ou en la vessie, sont presque en continuelle douleur : toutesfois à d'aucuns leur douleur vient par paroxysmes, et seront quelquesfois vn mois ou deux, plus ou moins, voire vn an entier, sans sentir de douleur [1], qui est lors que les pierres sont licées et polies : mais si elles sont raboteuses auec asperité, causent de tres grandes douleurs, principalement apres auoir pissé : à cause que le corps de la vessie se comprime et resserre contre la pierre pour ietter l'vrine : et la pierre qui luy est contre nature, la vertu expulsiue s'efforce autant qu'elle peut la vouloir ietter hors. Or ces pauures lapidaires, pour l'extreme douleur qu'ils endurent, desirent plus mourir que viure, qui fait qu'ils s'exposent entre les mains du tailleur : mais le plus souuent c'est trop tard. Car iamais ils ne s'y mettent, si ce n'est lors que leurs vertus sont prosternées et abbatues, et la vessie escorchée et vlcerée, qui est cause qu'ils meurent. Partant n'en faut donner aucun blasme au chirurgien.

[1] Le paragraphe s'arrête ici dans les premières éditions, le reste a été ajouté en 1585.

Ceux qui ont pierres aux reins, le plus souuent font les vrines claires, et quelquesfois laiteuses et sanieuses auec du poil [1].

Les femmes ne sont si suiettes d'engendrer pierres comme les hommes, à cause qu'elles ont le col de la vessie plus court et plus large, laxe et ample : parquoy lorsqu'il y a commencement de pierre, elle sort deuant qu'elle soit fort grosse : neantmoins à aucunes se forment et grossissent autant qu'aux hommes, dont les conuient inciser, et leur aider par semblables remedes qu'on fait aux hommes.

Lorsque la pierre excede la grosseur d'vn œuf és hommes, le plus souuent en la tirant on dilacere le corps de la vessie. Et si telle chose est faite, l'vrine fluera inuolontairement à iamais, à cause que la vessie est nerueuse et exsangue : parquoy ne se peut consolider ny reünir, et d'auantage le plus souuent y suruient inflammation et gangrene, et par consequent la mort.

Les pierres mediocrement grosses se tirent plus seurement, et le malade en eschappe plustost que si elles estoient petites, à raison que le malade est accoustumé de longue main à patience, en tolerant ordinairement inflammation, douleur, et autres accidens : ce qui n'est de mesme aux autres.

Si la pierre adhere fort contre la vessie, et est couuerte d'vne membrane, la voulant tirer on dilacere ladite vessie, et par tel moyen s'ensuit conuulsion, gangrene, et par consequent la mort. Tu dois icy noter, que la pierre estant ainsi couuerte

[1] Ces mots, *et quelquesfois laiteuses*, etc., sont encore une addition de 1585.

d'vne membrane, mal-aisément se peut trouuer par la sonde.

En outre, si la pierre est de figure longue, et que l'on la prenne en trauers, on dilacerera et rompra-on la vessie, dont s'ensuiuront les accidens predits.

Si le chirurgien par cas fortuit pince le corps de la vessie avec ses instrumens, et qu'il la dilacere et separe des parties où elle est iointe, s'ensuiura conuulsion et autres accidens predits. Or parce qu'elle sera separée des parties où elle adhere, se fera grande inflammation, à cause du sang qui coulera entre icelles parties, lequel se putrefiera suiuant l'aphorisme d'Hippocrates, qui dit : *Si in ventrem sanguis præter naturam effunditur, necessariò putrescit.* Parquoy s'ensuiura aussi gangrene, mortification, et consequemment la mort.

Apres auoir ainsi escrit les causes des pierres qui sont trouuées au corps, la maniere comme elles sont procreées, les signes des lieux où elles sont, les symptomes et accidens, et le prognostic : à present faut escrire la curation, à sçauoir preseruatiue et curatiue, et comme il faut diuersifier les remedes et instrumens selon les corps et parties où elles sont trouuées.

CHAPITRE XXXVIII.

DE LA CVRE PRESERVATIVE [1].

La cure preseruatiue sera faite en ordonnant le regime sur les six choses non naturelles, en euitant les causes qui engendrent humeurs gros et visqueux.

Donc pour t'en instruire sommairement, faut euiter la demeure en vn air gros et vaporeux. Quant aux alimens, faut s'abstenir de poisson, chair de bœuf, de porc, oiseaux de riuiere, legumes, formages, laictages, œufs frits et durs, ris, patisseries, pain sans leuain, et generalement tous autres alimens qui font obstruction. Aussi se garder de manger ails, oignons, porreaux, moustarde, espiceries, et generalement toutes choses qui eschauffent le sang, et principalement ceux esquels on aura coniecturé que la cause de la pierre vient par excessiue chaleur. Et quant à leur boire, faut s'abstenir de mauuaises eaux, marescageuses et bourbeuses, et de gros vins troubles, bieres, et autres breuuages semblables. En outre ne faut trop manger, ne gloutement, de crainte qu'il ne s'engendre des crudités, et par consequent obstructions. Le dormir tost apres le repas est fort nuisible, à cause qu'il engendre crudités. Le trop veiller, trauailler, et ieusner sont aussi incommodes, pource qu'ils enflamment le sang, et si sont cause aussi d'indigestion et de chaleur estrange. S'il y a repletion, faut vacuer tant par medicamens et phlebotomie, que par vomissement, lequel est vn singulier remede pour precaution de la pierre. Il ne faut aussi mespriser les passions de l'esprit. Et pour l'euacuation des humeurs cras et visqueux, tu pourras auoir le conseil du docte medecin : toutesfois considerant qu'on ne peut toujours le recouurer, ie t'ay bien voulu icy descrire aucuns remedes bons et approuués, desquels pourras vser selon que verras estre besoin : et icy noteras pour vn pre-

[1] Franco a un chapitre *De la cure de la pierre aux reins*, qui traite des mêmes matières que celui-ci et que le suivant; mais la rédaction de Paré est tout-à-fait différente.

cepte de Galien[1], qui a commandé qu'il faut euiter les choses diuretiques et fortes purgations au commencement de l'inflammation des reins ou de la vessie, parce qu'elles l'augmenteroient, y faisans fluer les humeurs en plus grande abondance : qui seroit cause d'augmenter la douleur et autres accidens. Parquoy faudra vser en tel cas de choses refrigerantes et lenientes, tant par dedans que par dehors, comme de ce syrop :

℞. Summitatum maluæ, bismal. et violariæ ana m. ß.
adic. altheæ ℥. j.
Glycyrrhizæ rasæ ʒ. iij. ß.
Quat. seminum frigid. maiorum ana ʒ. j.

Fiat decoctio. Accipe prædictæ decoctionis ℔. ß. et in colatura dissolue :
Sacch. albiss. ℥. ij.
Mellis albi ℥. j. ß.

Fiat syrupus secundum artem.

Duquel le patient pourra vser souuent. Aussi vsera par fois d'vne demie once de casse fraischement mondée, auec vne dragme, ou dragme et demie, ou deux dragmes de rheubarbe en poudre, selon qu'il en sera besoin, deux heures deuant le past. Tu pourras aussi vser de cest apozeme auec grand effet.

℞. Rad. asparagi, graminis polypodij quercini, passularum mundatarum ana ℥. ß.
Betonicæ, herniosæ, agrimoniæ, omnium capill. et bipinellæ ana m. ß.
Quatuor semin. frigid. maiorum, seminis fœniculi ana ʒ. j.
Folior. senæ ʒ. vj.

Fiat decoctio ad ℔. ß. in colatura dissoluat. :
Syrupi de alth. et de herniosa ana ℥. j. ß.

Fiat apozema clarif. et aromatis. cum tantillo cinnamomi pro duabus dosibus : capiat primam dosin manè duabus horis ante cibum, et alteram quarta pomeridiana.

[1] Au 13. de la *Methode.* — A. P.

L'vsage des choses diuretiques sont bonnes à ceux qui sont suiets à ietter de la grauelle, d'autant qu'elles prouoquent à vriner, et ne demeurent gueres à passer par les reins et pores vreteres. Les matieres qui causent la pierre n'ont pas loisir de s'assembler pour s'endurcir et lapidifier[1].

Parquoy on vsera parfois du bouillon qui s'ensuit, lequel est de merueilleux effet et bien experimenté[2] :

Prenez vn coq et vn jarret de veau, qu'on fera cuire en eau auec vne poignée d'orge, racines de persil, oseille, fenoil, chicoréc, brusci, de chacun vne once : des quatre semences froides concassées de chacune demie once : à la fin on adioustera fueilles d'oseille, pourpié, laictue, sommités de mauluc, violettes de Mars, de chacune demie poignée.

Puis sera gardé le boüillon : duquel le patient en prendra par quatre matins, deux heures deuant manger, la quantité de demy sextier auec vn doigt de jus de citron, le faisant boüillir vn boüillon auant chasque prise, et en bref on verra vne operation merueilleuse. Car par l'vrine on verra arenes et grande quantité de matiere crasse et visqueuse. Parquoy demonstre par son effet, qu'il nettoye et expelle les matieres des parties dediées à l'vrine, et ne fait aucune nuisance à l'estomach, ny aux autres parties par où il passe : ie puis dire

[1] Ce paragraphe a été ajouté en 1585.

[2] En 1564 et 1575, Paré se contentait de dire que son bouillon était *d'vn merueilleux effet.* En 1577 il ajouta : *et bien experimenté;* et, ce qui est assez curieux, c'est qu'alors même il changeait la composition du bouillon, et le faisait avec *vn coq* au lieu d'*vn chapon* qu'il avait recommandé auparavant.

Du reste, la plupart de ces formules ne sont

que c'est vn aliment medicamenteux.

Tu pourras aussi vser de la poudre suiuante auec grand profit.

℞. Nucleorum mespil. ℥. j.
Pul. elect. diatrag. frigidi ʒ. ij.
Quatuor seminum frigidor. maiorum mundatorum, glycyrrhizæ rasæ ana ʒ. j.
Sem. saxi. ʒ. ij.
Seminum milij solis, genistæ, pimpinellæ, brusci, et asparagi ana ℈. j.
Semin. altheæ ʒ. j. ß.
Sacc. albissimi ℥. vj.

Fiat puluis.

Il faut vser de ceste poudre le premier iour de la lune nouuelle, du premier quartier de la pleine lune, et du dernier quartier, et tous les mois ensuiuans, et en prendre la quantité d'vne cuillerée au matin à trois heures deuant manger.

Aussi lexiue faite des cendres de troncs de febues, est singuliere pour tel effet.

Outre-plus pourra le patient vser d'vn clystere tel que cestuy-cy.

℞. Lactucæ. scariolæ, fol. sali. portulacæ, ana m. j.
Flor. viol. et nenuph. ana p. ß.

Fiat decoct. ad ℔. j. In colatura dissolue:

Cassiæ fistulæ ℥. j
Mell. viol. et sacc. rub. ana ℥. j.
Olei viol. ℥. iiij.

Fiat clysterium [1].

ni dans Guy de Chauliac, ni dans Vigo, ni dans Marianus Sanctus, ni dans Franco.

[1] L'édition de 1564 ajoutait ici : *Que l'on donnera auec vne seringue pareille à ceste-cy plustost qu'auec vne chausse des anciens.*

Suivait la figure de la seringue ordinaire; ensuite celle d'une *autre syringue pour une femme qui seroit honteuse, laquelle se pourroit soi-mesme bailler le elistere.*

Ces deux figures ont été retranchées de cet endroit dès 1575, et reportées au chapitre 22 du livre *des Medicamens*, où nous les retrouverons.

Autre pour seder pareillement la douleur.

℞. Flor. camom. melil. summit. aneth. berul. ana p. ij.

Fiat decoct. in lacte vaccino, et in colatura dissolue :

Cass. fist. et sacc. albi ℥. j.
Vitell. ouor. num. iij.
Olei aneth. et cam. ana ℥. ij.

Fiat clysterium.

Par dehors sur les reins et au long on appliquera de l'onguent rosat, *nutritum* ou *populeum* seuls ou meslés ensemble : puis par dessus, vne seruiette trempée en oxycrat.

Or si la generation de la pierre prouient par frigidité, il y faut subuenir par choses contraires, dont faudra vser souuent du remede suiuant.

℞. Tereb. veter. ʒ. j.
Cortic. citri. ʒ. ij.
Aquæ coctæ ℥. j. ß.

Misce, fiat potus.

Autre potion.

℞. Cass. recent. extract. ʒ. vj.
Benedic. ʒ. iiij.
Aquæ fœnic. ℥. ij.
Aquæ aspar. ℥. j.

Fiat pot. capiat tribus hor. ante prandium.

Pourra semblablement vser d'vn tel apozeme :

℞. Rad. cyper. barda. gramin. ana ʒ. iij.
Bismal. cum toto, beton. ana m. ß.
Sem. mil. solis, bard. vrti. ana ʒ. ii.
Sem. melo. glycyrrhizæ razæ ana ʒ. ii. ß.
Fic. iiij. num.

Fiat decoct. ad quar. iii. colato et expresso, dissolue :

Syr. de raph. et oxymelitis squillitici ana ʒ. i. ß.
Sacc. albis. ℥. iij.

Fiat apozema pro tribus dosibus clarifi. et aromatis. cum ʒ. j. cinnam. et ʒ. ß. sant. citrini.

Capiat ℥. iiij. trib. hor. ante prandium.

D'auantage on peut vser de ceste poudre qui a grande efficace pour dissiper la matiere du calcul[1].

℞. Sem. petroselini et radicis eiusdem mundatæ ana. ʒ. iiij.
Sem. card. quem calcitra. vocant, ℥. j.

Desiccentur in furno lento igni, postea pistentur separatim, quibus fiat put. de quo capiat æger ℈. j. ß. vel ℈. ij. cum vino albo, vel cum iure gallinacei pulli, de quo bibat æger tribus diebus iciuno stomacho.

Autre remede.

℞. Rad. petros. fœnic. ana ℥. j,
Saxifrag. pimpinel. granor. alkekengi et bardanæ ana m. ß.
Quat. sem. frig. maior. mund. sem. milij solis ana ʒ. ij.

Misce, fiat decoct. cape de cola. ℔. ß. in qua diss.
Sacchar. rub. et syrup. capill. Veneris ana ℥. j. ß.

Capiat in tribus dosibus duabus horis ante cibum.

Autre poudre.

℞. Coriandr. præp. ℈. iiij.
Anisi, marathri, granor. alkekengi, milij solis ana. ʒ. ij.
Zinzib. cinnam. ana ℈. ij.
Turbit. elect. ʒ. j.
Carui ℈. ij.
Galang. nucis moscat. et lap d. iudaïci ana ℈. j.
Folio. senæ mund. ad duplum. mnium.
Diagredij. ʒ. ij. ß.

Misce, et fiat puluis.

Dosis erit ad ʒ. j. cum vino albo capiat æger tribus horis ante prandium.

Pareillement pourra le patient vser de tels clysteres contre les ventosités.

[1] C'est la fameuse poudre de Marianus Sanctus. Voyez ci-dessus la note 3 de la page 463.

℞. Maluæ. bismaluæ, parietariæ, origani, calamenthi, florum camomillæ, summitatum anethi, ana m. j.
Anisi, cauri, cumini, fœniculi, ana ℥. ß.
Baccarum lauri ʒ. iij.
Seminis rutæ ʒ. ij.

Fiat decoctio : in colatura dissolue :
Benedictæ vel diaphœnici ℥. ß.
Confectionis bac. laur. ʒ. iij.
Sacchari rubei ℥. j.
Oleorum anethi, camom. rutæ ana ℥. j.

Fiat clyster.

Autre facile à faire pour mesme intention.

℞. Olei nucum, vini maluat. ana ℔ ʒ.
Aquæ vitæ ℥. ß.

On les doit tenir le plus longuement que l'on pourra, parce qu'ils feront meilleure operation, et appaiseront mieux les douleurs : et par les moyens susdits, on peut empescher la generation des pierres, et subuenir aussi à la douleur de la colique tant venteuse que nephritique.

CHAPITRE XXXIX.

DES MOYENS DE SECOVRIR CELVY QVI AVROIT VNE PIERRE DANS L'VN DES VRETERES, DESCENDVE DV REIN.

Ayant assez parlé de la cure preseruatiue de la pierre, il nous reste de poursuiure les moyens pour soulager ceux qui en sont affligés, tant aux reins, vreteres, qu'en la vessie. Et en premier lieu nous parlerons d'vn patient qui auroit vne pierre sortie de l'vn des reins, estant demeurée dedans l'vn des vreteres, et que l'vrine fust supprimée en partie : lors le patient sent grande douleur à l'endroit où elle est demeurée, et par consentement et voisinage à la han-

che, vessie, testicules, et à la verge, auec vne volonté d'vriner et aller à la selle.

Pour la faire descendre, faut (s'il est possible au patient) qu'il monte sur vn trottier ou courtault, et qu'il le cheuauche vne lieüe plus ou moins : car par ceste equitation et mouuement, la pierre souuent descend en la vessie : et où il n'aura pas le moyen d'aller à cheual, faut qu'il monte et descende vn escallier plusieurs fois, iusques à ce qu'il soit las et en sueur.

Et luy faut alors donner à boire choses qui lenissent, adoucissent, et relaxent, comme huile d'amendes douces recentement tirée, avec eau de paritoire et vin blanc : aussi on doit faire des frictions auec linges chauds en deualant en bas, et appliquer des ventouses auec grandes flammes : et doiuent estre appliquées tantost sur les lombes, tantost sur le ventre, tirant vers les aines vn peu au-dessous de la douleur, pour tousiours attirer la pierre en la vessie. Si le patient ne vomist, il le faut prouoquer à ce faire, en luy donnant à boire eau et huile tiede en quantité suffisante : car le vomissement aide beaucoup à chasser la pierre contre-bas, à cause de la compression des parties qui se fait en telle action.

Et si par tels remedes le patient n'est allegé, le faut mettre en vn demi-bain fait de la decoction qui s'ensuit.

℞. Maluæ, bism. cum toto ana m. ij.
Bethon. nastur. et berulæ, saxifr. parietariæ, violariæ ana m. iij.
Sem. melonis, milij solis, alkekengi ana ℥. vj.
Cicerum rubr. ℔. j.
Rad. apij, gram. fœnic. et cring. ana ℥. iiij.
Coquan. omnia in suff. quant. aq. pro incessu.

Toutes ces choses seront mises dans vn sac, sur lequel sera assis le patient, et qu'il se trempe iusques au nombril. Et ne faut qu'il demeure iusques à extreme foiblesse : car par les bains est faite grande resolution des esprits, et defaillance des vertus. Tels bains sedent la douleur, relaxent toutes les parties, et ouurent et dilatent les voyes de l'vrine. En quoy faisant, souuentesfois la pierre descend en la vessie.

Et où la pierre par tel moyen ne deplaçast, et qu'il y eust entiere suppression d'vrine, et aussi qu'auparauant le bain on n'eust sceu faire passer la sonde en la vessie, le faut de rechef sonder à la sortie du bain : pource que lors la sonde y entrera plus facilement qu'auparauant, et pareillement seringuer de l'huile d'amendes douces. D'auantage, il faut que le malade se garde bien du froid.

Tu pourras par ceste figure connoistre la façon d'vne chaire pour faire le demi-bain.

Figure de la chaire à demi-bain.

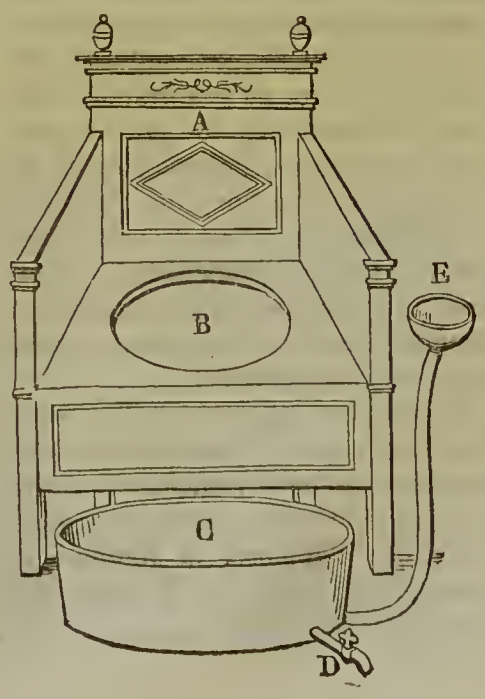

Description de la chaire à demi-bain.

A La chaire.

B Le trou d'icelle, là où le patient est assis.

C La cuuette où on met l'eau.

D La fontaine pour vacuer l'eau quand elle est trop froide.

E L'entonnoir par lequel on met de l'eau chaude.

Autre decoction pour faire un demi-bain.

℞. Rad. raph. alth. ana ℔. ij.
Rad. brusci. petrosel. et asparagi ana ℔. j.
Cumini, fœnic. dulcis, ameos ana ʒ. iiij.
Sem. lini, et fœnug. ana ℥. vj.
Flor. camom. melil. aneth. folior. marrub. pariet. ana m. ij.

Bul. omnia simul secundum artem, cum aqua sufficienti et parum vini albi odoriferi, vsque ad consumptionem tertiæ partis, et fiat semicupium.

D'auantage est vtile de ceste decoction en faire clystere auec huile de lis quatre onces, et deux iaunes d'œufs : et lorsqu'on le voudra donner au patient, estant en la chausse ou canon à clystere, on y adioustera vne dragme d'huile de genéure : vous asseurant qu'elle sede promptement la douleur causée par ventosités. Et icy il faut noter qu'aux grandes douleurs nephritiques ne faut bailler trop grande quantité de decoction, de peur que les intestins trop remplis ne compriment les reins et pores vreteres, qui sont ja commencés à enflammer : pource que par cela la douleur s'augmenteroit, et seroient prouoqués autres accidens.

Outre-plus on peut appliquer vn tel cataplasme sur l'endroit de la douleur, et au petit ventre, et sur les parties genitales, lequel a grande puissance d'appaiser la douleur, et aider à faire descendre la pierre des vreteres en la vessie.

℞. Rad. alth. raph. ana ℥. iiij.
Pariet. fœnicu. senecionis, nasturtij, berulæ ana m. j.
Herniariæ m. ß.

Omnibus in aqua sufficienter decoctis, deinde pistatis, adde :
Olei anethi, camomil. pinguedinis cuniculi ana ℥. ij.

Farinæ cicerum quantum sufficit.

Fiat cataplasma ad vsum dictum.

CHAPITRE XL.

COMME IL FAVT PROCEDER A LA GVARISON DE LA PIERRE ESTANT DESCENDVE EN LA VESSIE.

Et estant la pierre tombée en la vessie, s'il n'y en a qu'vne (car souuentesfois il y en a plusieurs qui descendent auec multitude d'arene ou sable) lors la douleur cesse, et sentira le patient prurit, auec vn petit aiguillonnement à l'extremité de la verge, et au siege. Et alors s'il n'est debile, faut qu'il trauaille à pied ou à cheual, et qu'il vse d'vne telle poudre.

℞. Pul. electuarij lithontribon ℥ iuj.

Sumatur ʒ. j. tribus horis tam ante prandium quam ante cœnam vino cum albo, vel cum iure cicerum rubrorum.

Et faut aussi qu'il boiue de bon vin blanc en assez bonne quantité, et qu'il retienne longuement son urine s'il peut, à fin que le grand amas d'icelle chasse et pousse plus aisément la pierre hors la vessie. Pareillement luy faut faire telle iniection.

℞. Syrupi capill. Veneris ℥. j.
Aquæ alkekengi ℥. iij.
Olei de scorpionibus ℥. ß.

Et d'icelle luy en sera ietté en la vessie auec vne seringue [1].

La pierre en la vessie fait vlcere par son asperité et astriction, et la sanie qui en sort mordique et ronge les parties où elle demeure, qui fait tousiours augmentation de douleur, et autres accidens [2].

CHAPITRE XLI.

DE LA PIERRE ESTANT AV CONDVIT DE LA VERGE, OV AV COL DE LA VESSIE.

La pierre estant sortie hors du corps de la vessie, et demeurée au col d'icelle, ou à la verge, lors faut que le chirurgien se garde bien de la repousser au dedans : mais la menera tant que faire se pourra, auec les doigts, à l'extremité de la verge, en y iettant huile d'amendes douces, ou autres choses lubrefiantes. Et si elle descend iusques à l'extremité de la verge, et qu'elle y demeure, la faut tirer auec petits crochets [1].

Et si on ne peut par tels crochets l'extraire, on mettra cest instrument nommé *tire-fond* auec sa cannule, en la verge iusques aupres de la pierre : puis on le tournera doucement, à fin qu'il comminue la pierre, et la mette en petites portions, qui se fera aisément, parce que ledit tire-fond a son extremité en maniere de foret : ce que i'ay fait plusieurs fois [2].

[1] L'édition de 1564 dit : *avec vne seringue de telle façon.*

Seringue.

C'est la seringue que nous avons déjà vue au chap. 21 du livre des *Plaies en particulier.* Voyez ci-devant page 63.

[2] Ce dernier paragraphe a été ajouté en 1585.

[1] L'édition de 1564 dit . *aux petitz crochetz telz que tu vois en ceste figure.*

Crochetz propres pour extraire vne petite pierre demeurée à l'extrémité de la verge.

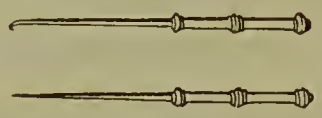

Ce sont les petits crochets dont il se servait dès 1561 pour l'extirpation du pterygion. Voyez ci-devant page 430.

[2] Ces derniers mots : *à que i'ay fait plusieurs fois*, se lisent pour la première fois dans l'édition de 1579.

Marianus Sanctus ne parle pas de la pierre engagée dans l'urètre : c'est de Franco que Paré a extrait ce chapitre, ainsi que la fig. de son premier tirefond; *ouv. cité*, p. 113 et suiv. Albucasis le premier avait proposé de rompre le calcul dans l'urètre à l'aide d'un perforateur à pointe triangulaire; mais ce perforateur sans canule devait être fort dangereux à employer. L'addition de la canule est donc un perfectionnement important, et la transformation de la pointe triangulaire en vis a aussi son avantage.

On remarquera que le deuxième tire-fond ne diffère que par les ornemens du manche

Figure d'vn tire-fond propre à comminuer la pierre estant dans la verge.

Autre plus petit.

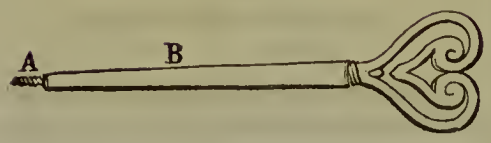

A. La vis.
B. Le fourreau.

Et faut noter qu'il ne doit estre gros non plus qu'vne grosse sonde, à fin qu'il ne face violence à le mettre dedans la verge.

CHAPITRE XLII.

DES MOYENS QV'IL FAVT VSER POVR TIRER PAR INCISION VNE PIERRE ARRESTÉE AV CONDVIT DE L'VRINE, QVE L'ON N'AVRA PEV EXTRAIRE PAR LES VOYES SVSDITES.

D'abondant, posant le cas qu'elle fust si grosse et dure[1], ou ayant des asperités, et loing de l'extremité de la verge, de façon qu'elle ne peust estre tirée et l'vrine fust supprimée : adonc faut faire incision (ce que i'ay plusieurs fois fait) à costé de la verge, et non au dessus, ny au dessous[2]. Au dessvs, à raison d'vne grosse veine et artere, qui pourroit estre cause de flux de sang : au dessous n'est conuenable, parce que la partie est exsangue, et pource difficile à estre consolidée, et aussi que l'vrine ne permettroit l'vnion estre faite, parce qu'elle passeroit par l'vlcere, et tomberoit entre les léures de la playe. Et pour ces causes, l'incision sera faite sur la pierre à costé, qui est vne partie plus charneuse. Mais tu dois icy noter qu'auant de faire l'incision, il te faut lier la verge au dessus, et bien pres de la pierre, pour la tenir contrainte et suiette, et ployer la verge en cer-

de celui que Paré préconisait dès 1545 pour l'extraction des balles. Voyez ci-devant page 150. Dans l'édition de 1564, ce deuxième tire-fond n'était point figuré, et l'auteur, en parlant du premier, ajoutait entre parenthèses : (*approchant de la figure du tire-balle des hacquebutes, descrit cy-deuant : mais n'est si gros ni si long*). Ce texte convenait mal à la figure; en effet le tire-balle est bien un peu plus gros, mais il est notablement moins long, et c'est pour cela même que Paré en le figurant ici dès 1575, l'a intitulé : *Autre plus petit.*

[1] Ces deux mots *et dure* ont été ajoutés en 1579.

[2] Ce procédé n'est autre que celui de Celse. Au reste, ce chapitre et le suivant sont tirés de Franco, p. 116; quelques phrases mêmes sont littéralement copiées. Toutefois, Franco n'avait pas figuré les instruments.

cle, pour mieux faire sortir la pierre: puis tirer assez fort vers toy le prepuce, à fin qu'apres l'incision, le cuir estant relasché, retourne et couure ladite incision, dont plus aisément et briefuement l'vnion et consolidation de la playe puis apres se fera. Lors tu tireras la pierre par tel instrument.

Instrumens propres à extraire la pierre, apres l'incision de la verge.

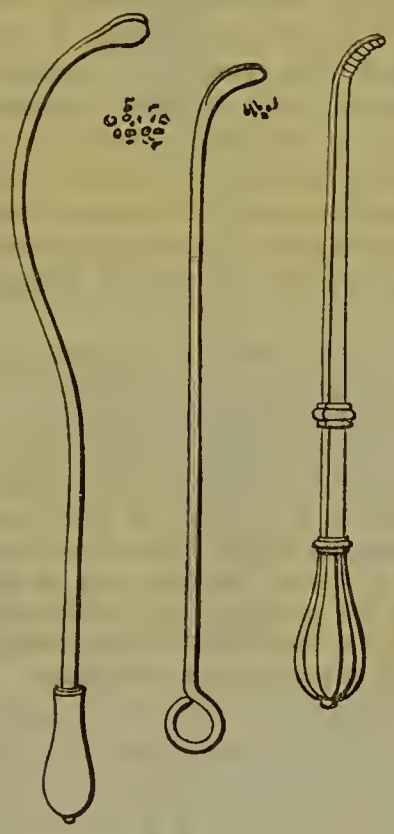

CHAPITRE XLIII.

COMMENT IL FAVT TRAITER LA PLAYE, L'INCISION FAITE.

Puis, s'il est besoin, faudra faire vn point d'aiguille pour reunir la playe: et sur icelle on appliquera vn tel glutinatif.

℞. Terebenthinæ Venetæ ℥. iij.
Gummi elemi ℥. j.
Sanguinis draconis, et masticbes ana ℥. ß.

Fiat medicamentum ad vsum dictum.

Et autour de toute la verge faudra mettre vn tel repercussif.

℞. Albumina ouorum cum puluer. boli armeni, aloës, farinæ volatilis, olei rosati.

Puis faut suiure le reste de la cure, comme des autres playes faites és parties charneuses. Aussi on mettra dedans la verge vne chandelle de cire, ou vne verge de plomb, ointe de terebenthine de Venise, pour aider nature à glutiner la playe, et tenir le canal vni et egalement dilaté en cest endroit, de peur qu'il ne se fist quelque chair superflue, dont puis apres se pourroit engendrer vne carnosité.

CHAPITRE XLIV.

DE LA MANIERE DE TIRER PAR INCISION LES PIERRES QVI SONT EN LA VESSIE D'VN PETIT ENFANT MASLE [1].

Apres auoir ainsi escrit les moyens comme les petites pierres sont extraites, maintenant faut monstrer par methode comme les grosses se peuuent

[1] Ce chapitre est consacré à décrire le petit appareil, dont Marianus Sanctus n'a rien dit. Ce n'est pas d'ailleurs, comme on le verra, le procédé de Celse, car l'incision de Celse était courbe et dirigée en travers; c'est plutôt celui d'Antyllus, adopté par presque tous les opérateurs du moyen-âge. Franco décrit à peu près le même procédé (chap. 32, pag. 121 et suivantes); mais il attache le patient sur une table, un banc, un lit ou une échelle, et ne fait aucune différence pour les adultes et les enfans.

et doiuent tirer hors le corps de la vessie, et par quels instruments. Et commencerons aux petits enfans, puis aux hommes, et consequemment aux femmes.

Ayant donc supposé que nous ayons vn ieune enfant à inciser, il faut premierement que le chirurgien le face sauter cinq ou six fois, à fin de faire descendre la pierre au fond de la vessie[1]. Puis le posera sur les genoüils d'vn homme assis sur vne escabelle, sur lesquels y aura vn drap en plusieurs doubles, l'enfant ayant les fesses esleuées en haut : aussi sera vn peu renuersé, à fin qu'il ait son inspiration et expiration libre, et aussi que les parties neruenses ne tendent, mais qu'ils soyent laxes pour mieux donner passage à la pierre lors qu'on la tirera hors. Il faut d'auantage tenir les mains dudit enfant par dessus sa cuisse, au dessus du genoüil, eslargissant sesdites cuisses, à fin que l'œuure soit plus seurement et mieux fait.

Et estant ainsi situé, le Chirurgien mettra ses deux doigts de la main senestre dedans le fondement le plus auant qu'il pourra, et pressera de l'autre main sur le petit ventre, y ayant premierement mis vn linge, à fin de moins offenser et meurtrir les parties ainsi pressées, de peur que puis apres il ne vint inflammation et autres accidens, plustost que par l'incision. Ceste compression se fait à fin de faire descendre la pierre du fond de la vessie par sous l'os pubis, vers le col d'icelle, et l'ayant conduite, la faut tenir suiette, de peur qu'elle ne retourne en sa capacité. Cela fait, le chirurgien fera vne incision au perineum, à deux doigts pres le siege, à costé de la suture, auec vn rasoir tranchant des deux costés[1]. Et d'iceluy sera coupée doucement toute la chair, iusques à ce que l'on soit parvenu à la pierre : et en faisant telle incision, faut donner si bon ordre que l'on ne coupe l'intestin culier : pour ce que quelquesfois, si on n'y prend bien garde, en attirant la pierre au col de la vessie, l'intestin se replie et redouble : et lors qu'il est coupé, la matiere fecale sort vne partie par la playe, et l'vrine par le siege, qui puis apres empesche la consolidation d'icelle, ce qui est aduenu à

[1] Toutes les éditions faites du vivant de l'auteur portent : *A fin de faire descendre la pierre en bas.* La nouvelle leçon se lit pour la première fois dans l'édition de 1598 ; toutefois comme cette édition avait été préparée par l'auteur, j'ai dû garder cette correction qui paraît lui appartenir.

[1] L'édition de 1564 dit : *duquel tu as eu le portrait au traitté des mortifications.*

Dans l'édition actuelle ce renvoi nous reporterait au chap. 18 du Livre X ; mais ainsi que nous l'avons remarqué alors (voyez ci-devant p. 218) la figure du rasoir avait été transportée ailleurs, et on la trouve pag. 7 de ce volume. Toutefois, afin de mettre sous les yeux du lecteur la collection entière des instruments de taille décrits par Paré, je reproduirai ici cette figure.

d'aucuns : mais aussi plusieurs n'ont laissé d'estre bien guaris, pource que la ieunesse fait choses qui semblent estre impossibles.

Ayant fait ladite incision, faut tirer et mettre hors la pierre par tel instrument.

Crochet propre pour extraire la pierre aux petits enfans [1].

Ayant tiré la pierre, faut appliquer vne petite cannule dans la playe, et l'y tenir quelque temps pour les raisons que nous dirons cy apres : et la traitter selon qu'il sera besoin, obuiant aux accidens, ayant esgard à l'habitude et tendresse du corps. Pareillement ne faut oublier à lier les genoüils ensemble, à fin que la consolidation soit mieux et plus subtilement faite [1]. Et le reste de la cure se fera comme il appartient : toutesfois diuersifiant les remedes selon la temperature du corps tendre et ieune, et plus sensible que les vieils [2].

[1] Paré avait figuré ici deux crochets différant seulement par la longueur ; il suffisait donc d'une seule figure. Du reste Franco avait représenté trois crochets à peu près semblables, si ce n'est que leur concavité ne paraît point armée de pointes comme dans ceux d'A. Paré. Ouvrage cité, pag. 126.

[1] Cette recommandation ne se trouve ni dans Franco ni dans Guy de Chauliac.

[2] Après la description du petit appareil, Paré saute sans façon une assez grande étendue du texte de Franco, et passe ainsi sous silence les procédés les plus intéressants de la taille au XVIe siècle, procédés dont quelques uns paraissent avoir été connus dès lors généralement, et dont les autres appartiennent à Franco en propre. Paré a-t-il gardé ce silence peu loyal pour ne pas être obligé de citer l'auteur qu'il copiait, ou bien n'a-t-il pas cru devoir reproduire ces procédés, parce que Laurent Colot, son ami, employait à peu près exclusivement le grand appareil? J'ai regret de dire que la première conjecture est malheureusement très probable. J'ai déjà averti que l'œuvre de Franco est trop riche et trop originale pour pouvoir être transcrit ou analysée dans ces notes ; je me bornerai donc à indiquer seulement les procédés omis par A. Paré.

1° Page 130, Franco décrit un procédé qui paraît avoir été généralement répandu, et qui se rattache à la méthode du chirurgien de Gênes dont il a été question dans mon introduction. Cathéter cannelé, rasoir à deux tranchants, gorgeret et tenailles, tel est l'appareil instrumental. Le procédé est d'une simplicité admirable : c'est celui qu'on attribue à frère Jacques, et que frère Jacques avait grossièrement défiguré ; c'est celui dont se servent encore, pour la taille latéralisée, les chirurgiens de nos jours qui n'ont point adopté le lithotome caché de frère Côme.

2° Page 134, Franco décrit la taille en deux temps, méthode de son invention, et il figure à cette occasion des tenettes aussi de son invention que l'on a justement conservées dans la pratique.

3° Page 136, il conseille la lithotritie à travers l'incision périnéale pour les pierres

CHAPITRE XLV.

DE LA MANIERE D'EXTRAIRE LES PIERRES AVX HOMMES, QV'ON APPELLE LE GRAND ET HAVT APPAREIL [1].

Auparauant l'extraction de la pierre, le patient doit estre bien purgé et saigné, s'il en est besoin, et ne faire l'operation le lendemain qu'il aura pris medecine : pource que tout le corps en est encore esmeu. D'auantage on pourra fomenter les parties pudibondes de choses qui humectent et relaxent, à fin que la pierre soit mieux tirée.

Il faut situer le patient sur vne table ferme, les reins sur vn coussin, et sous les fesses vn drap en plusieurs doubles, et qu'il soit à demy renuer-

trop volumineuses, et figure à cet effet des tenailles tranchantes de son invention.

4° Page 139, il raconte son opération de taille hypogastrique, dont il est également l'inventeur, et dont l'opinion commune est qu'il a en même temps prononcé la proscription. Or, il n'en est pas ainsi, et en lisant attentivement le texte, on arrive à ce résultat, que Franco recommande la lithotritie pour les pierres trop grosses ; qu'avant de l'avoir imaginée, il était obligé de laisser ses opérations imparfaites ; qu'une fois cependant il eut l'audace et le génie, après une incision périnéale inutile, de faire une incision hypogastrique, ce qui faisait deux opérations sur le même sujet. Or c'est cela qu'il ne veut pas qu'on fasse, attendu qu'avec la lithotritie l'incision périnéale suffira toujours : *combien que ie ne conseille à personne d'ainsi faire : ainsi plustost vser du moyen par nous inuenté.*

5° Page 145 et suivantes, il décrit le *fondamental* de son invention pour saisir la pierre à la manière d'une anse, et l'attirer plus aisément au-dehors.

6° Page 147, il décrit le *vesical à quatre* inventé par un sien cousin, et par lui perfectionné, espèce de pince à quatre branches destinée à saisir la pierre comme les litholabes de la lithotritie moderne.

7° Page 151, il propose directement une véritable taille bilatérale, à l'aide d'un lithotome double, analogue à celui de Dupuytren. Je dois dire seulement que cet instrument avait déjà été décrit et figuré par Guy de Chauliac pour le débridement des plaies.

Et enfin, page 155, il ajoute à tous ces procédés la description du grand appareil qu'il a *extrait*, dit-il, *d'vn docteur appelé Mariani Sancti Barolitani.* C'est là que Paré a repris le texte et les figures, et nous aurons dans les notes suivantes à examiner à la fois la description originale de Marianus Sanctus, la première copie de Franco, et la deuxième copie de Paré.

[1] C'est à ce chapitre que commence l'exposition du grand appareil, décrit pour la première fois par Marianus Sanctus ; et le *Libellus aureus* de celui-ci est assez célèbre pour que nous indiquions, chemin faisant, comment il est écrit.

On trouve d'abord une lettre de Marianus à Jean Antracino, une réponse de celui-ci, une dédicace à l'archevêque Caraffa, et une preface ou *proemium.* Après quoi commence l'ouvrage divisé en 23 chapitres.

Le premier chapitre est consacré à exposer l'ordre que l'auteur veut suivre. Il est cependant terminé par quelques mots, sur l'utilité d'une purgation avant l'opération, pour évacuer la bile.

Le deuxième traite de l'anatomie de la vessie ; il n'y a pas une idée.

Le troisième s'occupe du temps d'élection. L'auteur démontre très longuement que l'astronomie est essentielle au médecin ; le tout pour appuyer cette proposition : *qu'il faut choisir la saison conforme à la complexion de la vessie, qui est froide et sèche ;* c'est-à-dire, en première ligne l'automne ; en second lieu le printemps. Il faut éviter par-dessus tout *la quadrature ou l'opposition de Saturne et de Mars avec la Lune.*

Le quatrième chapitre entame la description des instruments, et s'occupe d'abord de la *Sonde exploratrice, fistula seu siringa tentativa ;*

sé, les cuisses pliées, et les talons vers les fesses : et luy faut lier les pieds pres les cheuilles auec vne bande forte et large de trois doigts, la passant par derriere le col deux ou trois fois : et d'icelle seront liées les mains contre ses genoüils, ainsi que tu vois par ceste figure[1].

La figure d'vn homme situé comme il faut quand on luy veut extraire la pierre de la vessie [2].

Estant le patient ainsi lié, faut auoir quatre hommes forts, non craintifs ny timides, à sçauoir, deux pour luy tenir les bras, et les deux autres qui luy tiendront d'vne main vn genoüil et de l'autre le pied : si bien et dextrement qu'il ne pourra remuer les iambes ny hausser les fesses, mais demeurera stable et immobile, à fin que l'œuure soit mieux faite.

Estant le patient ainsi situé, faut auoir vne sonde d'argent ou de fer,

elle ne diffère de celles que nous avons représentées ci-devant page 464, que par l'adjonction de deux ailes au pavillon.

Les dix chapitres suivants achèvent de décrire l'appareil instrumental, et c'est au 15e seulement que l'auteur traite de la position à donner au malade, tandis que c'est par là que débute A. Paré.

[1] Le commencement de ce chapitre est extrait presque entièrement du chapitre 32 de Franco, page 121. Je noterai cependant que Franco recommande de lier les mains, *sur le carpus ou sur la malleole du pied*, et qu'ainsi il ne demande que *deux forts hommes* pour tenir le patient, au lieu de quatre.

Probablement Paré avait suivi en ce point les indications de Laurent Colot, bien que sa description soit fort loin d'être claire. Marianus a oublié de dire ce qu'il faut faire des mains du malade. Dans son 15e chapitre, il recommande *d'attacher la table à la muraille avec des clous, et d'y placer le lit, de telle sorte que le patient, regardé du côté où est l'opérateur, y paraisse plutôt assis que couché.* La ligature est décrite au chapitre 16 :

« Que l'on prenne pour faire cette ligature deux bandes égales, de la longueur de 16 palmes, attachées l'une à l'autre par le milieu de leur longueur ; cette portion moyenne sera appliquée sur le cou du patient, et un aide les y maintiendra fixes d'un côté, tandis que de l'autre côté le maître commencera la ligature. Il prendra donc les deux chefs de la première bande, qu'il conduira, l'un par devant la poitrine, l'autre par derrière, les rapprochera sous l'aisselle, et les réunira en les tordant en guise de corde ; et descendra ainsi en les entrecroisant toujours jusqu'à la région du coude ; il liera ensuite la jambe près du jarret, de la même manière, descendra jusqu'auprès du talon, croisera les deux chefs sur le cou-de-pied, en entourant deux fois le pied lui-même ; reviendra les croiser sur le cou-de-pied, et les assujettira en ce point par un nœud, ou remontera jusqu'au mollet, si la bande est assez longue. Il en fera ensuite autant de l'autre côté, et complétera ainsi la ligature. »

Cela n'est pas non plus suffisamment clair, sans doute parce que cela n'est pas suffisamment exact.

[2] A. Paré a corrigé l'inexactitude de cette figure par la note marginale suivante :

Il faut que le malade soit situé les fesses plus pres du bout et extremité de la table.

ouuerte au dehors, et assez large, à fin que le tranchant du rasoir puisse entrer librement dans sa cauité pour guider la main de l'inciseur. La figure est telle [1].

Sonde ouuerte en sa partie exterieure [1].

Le chirurgien la passera ointe d'huile en la verge iusques à la vessie, puis la tournera vn peu vers le costé fenestre [2], et le serviteur situé à la

[1] Avant d'en venir à l'opération, Marianus a un chapitre *de medici præparatione*, qui a trop d'intérêt relativement à l'histoire de l'art au XVIe siècle, pour que nous le passions sous silence. Le voici donc en entier.

De la préparation du médecin.

« Avant que de passer à l'incision, nous disons que le médecin doit disposer en ordre tous les instruments que nous venons de décrire, afin que quand il en demandera un, un aide un peu intelligent ne lui en présente pas un autre; ce qui ne l'embarrasserait pas peu dans l'opération. C'est pourquoi pour éviter toute perte de temps, nous exposerons comme il doit s'arranger avec ses instruments.

» Le lit étant donc préparé, et le malade couché, avant d'appliquer les bandes qui tourmentent déjà le patient, l'opérateur doit se munir de ses instruments en secret et à la dérobée, pour ne pas causer par le déploiement de l'appareil un surcroît d'épouvante. Il mettra donc tous les instruments en argent entre les manches de l'habit et la chemise (*inter tunicæ et diploidis manicas*), dans l'ordre où nous les avons décrits, la sonde d'abord et ensuite les autres jusqu'au dilatatoire. Quant à celui-ci dont les bras écartés tiendraient trop de place, il le cachera dans un étui de cuir (*in caligis*) attaché sur l'ombilic; un peu au-dessous seront placées les tenailles; et en dernier lieu les latéraux, à cause de l'affinité qu'ils ont avec les tenailles. Ceci a un autre but, c'est de réchauffer un peu ces instruments, de peur que le froid du métal ne blesse la vessie, attendu que le froid est ennemi non seulement des os, des dents, des nerfs et de la moelle, mais encore est capable d'amener la destruction du corps humain. Tous les instruments étant ainsi cachés, il doit encore recouvrir ses deux manches d'une petite compresse, tant pour que le patient ne vienne pas par un regard de côté à apercevoir ce qu'elles cachent, que pour éviter d'être sali par le sang. C'est ainsi que le maître doit se préparer, afin que l'opération se fasse plus rapidement. »

Les instruments que Marianus veut ainsi cacher dans les manches, étaient la sonde, l'explorateur, les deux conducteurs et le bouton. Comme il ne parle plus que des instruments en argent, le cathéter ou itinéraire, le rasoir et le cochléar étaient sans doute confiés aux aides. Quant aux latéraux, je dois avertir que le texte est fort obscur; le voici: *Ibidemque Forceps occultendus est, quem ultimo propter affinitatem quam secum duo Latera contraxerant, in hujus modi extratione commode subsequetur.* J'ai traduit comme s'il y avait *subsequentur.*

[1] Le cathéter de Marianus, exactement copié par Franco, offre une courbure plus forte que celui-ci.

[2] L'édition de 1564, suivie encore par celle de 1575, disait: *vers le costé droit.* Le changement du texte a eu lieu en 1579.

main dextre, alors esleuera de sa main senestre les testicules en haut vers le costé dextre : cela fait, le chirurgien fera l'incision sur la sonde, à costé senestre, euitant la cousture du perineum, et pareillement ne la fera trop pres du siege [1]. Or l'incommodité qui pourroit venir pour la faire sur la cousture, ce seroit que la playe ne pourroit estre apres si bien reunie ny consolidée pour la callosité d'icelle cousture, et qu'elle est exangue, et que l'vrine passe par dessus, qui puis apres flueroit perpetuellement par

[1] Marianus ne procède pas aussi vite que Paré. Après avoir armé son opérateur comme on l'a vu dans les notes précédentes, il veut que l'on examine l'urine du malade, afin de conjecturer la nature de la pierre : l'urine sanguinolente annonce une pierre rugueuse ou épineuse; l'urine laiteuse et trouble indique une pierre lisse et polie. Ensuite il faut introduire la sonde exploratrice pour reconnaître la pierre, et, *si l'opérateur n'est stupide ou de plomb*, pour apprécier son volume, et y conformer l'ouverture du dilatatoire. Enfin, toutes les précautions bien prises, le médecin dispose ses aides au nombre de trois: l'un, de sa main gauche passée par-dessus la cuisse, embrassera les testicules, et les relèvera en haut vers le pubis; et de la main droite, les doigts rapprochés et égalisés, il tendra la peau vers le côté de la fesse gauche, pour attirer le raphé de ce côté, et faire que l'incision ne tombe pas sur le raphé, ce qui serait mauvais : en effet, l'expérience a fait voir que l'incision pratiquée sur ce point serait mortelle. Des deux autres aides, l'un maintient le pied gauche du malade, et l'autre le pied droit.

« Les choses étant ainsi, l'opérateur s'agenouille en face des parties honteuses du malade, commence par raser les poils entre l'anus et les couillons; puis il examine soigneusement où l'incision devra se faire; car cet examen mal fait entraînerait deux dangers, d'une part un écoulement involontaire d'urine, si l'on intéressait l'orifice des muscles qui ferment la vessie; ensuite un péril de mort peut-être, si l'incision était portée trop bas près de l'anus, à cause de la lésion des veines hémorroïdales qui verseraient beaucoup de sang, et aussi parce que l'action du dilatatoire s'étendrait trop vers la partie membraneuse de la vessie. C'est pourquoi, et pour n'avoir rien de pareil à craindre, nous désignerons le lieu lui-même, entre l'anus et l'extrémité de l'os femoris, qu'on appelle aussi le milieu des deux extrémités. »

(Il est essentiel de s'arrêter ici, pour remarquer que *l'os femoris*, dans le langage de Marianus, signifie *l'os iliaque*; et que *le milieu des deux extrémités* de ces os indique manifestement la symphyse pubienne. Ceci bien entendu, je continue.)

« Le lieu ainsi désigné, l'opérateur se relève, et de sa main gauche, ou s'il est gaucher de la main droite, il saisit la verge; de son autre main il introduit *l'itinéraire* dans le canal; et dirigeant son extrémité vers l'ombilic (*et complicando instrumentum versus umbilicum*), il le fera pénétrer jusque dans la cavité de la vessie. Embrassant alors la verge avec la main gauche, il la ramènera vers soi; puis avec le doigt auriculaire (*sic*) de la main droite, il palpera à diverses reprises le point désigné pour l'incision sur l'itinéraire; pour cela il faut que le périnée soit tendu, et s'il ne l'était pas, on appuierait de la main gauche sur l'itinéraire, pour obtenir la tension désirée. Et enfin d'un seul coup, à droite s'il est droitier, à gauche s'il est gaucher, il fera une incision longitudinale; en effet cette incision suivant la direction des fibres, des muscles et des rides de la peau, en rendra la consolidation plus facile. C'est pourquoi je ne puis retenir mon étonnement de voir les autres écrivains, et toi surtout, Cornélius Celse, recommander de faire l'incision selon la largeur des fibres et des plis de la peau, et tomber ainsi directement dans l'inconvénient qu'ils voulaient éviter. N'est-il pas hors de toute espèce de doute qu'après une telle incision, soit que le malade repose les membres étendus, soit qu'il affecte toute autre position, le simple rapprochement des

la playe. L'autre incommodité qui pourroit aussi venir, faisant l'incision trop pres du siege, seroit que l'on pourroit en tirant la pierre, rompre quelque rameau des veines hemorrhoïdes, qui causeroit vn flux de sang qui mal aisément en ceste partie est estanché : dont aucuns par telle faute ont perdu la vie. Pareillement il y auroit encore danger en tirant la pierre, qu'on dilacerast grandement le muscle sphincter, et le corps de la vessie [1]. Parquoy l'incision se fera deux doigts pres le siege, et selon le long des filaments, à fin que puis apres elle se reprenne mieux et plustost. Ladite incision, faite du rasoir, doit estre seulement de la grandeur d'vn pouce : pource qu'on l'augmente puis apres par vn bec de corbin et par le dilatatoire, et mesmement par la pierre lors qu'on la tire. La raison pourquoy on fait la playe au commencement si petite, c'est pource que ce qui est coupé ne se reunit si bien ny en brief temps que ce qui est dilaceré et deschiré [1]. Car la dilaceration se fait selon la rectitude et longitude des fibres nerueux.

Doncques apres auoir fait l'incision sur la sonde auec le rasoir tranchant des deux costés, tu mettras dans la playe l'vne de ces verges d'argent, appelées conducteurs (pource qu'ils seruent de guide aux autres instrumens que l'on veut introduire en la vessie) laquelle en son extremité a vne petite eminence et rondeur, qui s'insere et entre dans la cauité de la sonde descrite cy deuant [2]. Ladite verge est marquée AA. Puis en faut couler vne

jambes écarte notablement les lèvres de la plaie ? ce qui en cas pareil, et à raison du suintement très fréquent de l'urine, favoriserait éminemment la formation d'une fistule. Au contraire en incisant selon la longueur des fibres et la direction des rides, ce serait une chose admirable que la promptitude de la consolidation, les lèvres de la plaie demeurant accolées. Donc pour ne pas tomber dans l'erreur signalée, que l'incision soit faite suivant la longueur, et que l'on presse sur le rasoir jusqu'à ce que l'opérateur le sente logé dans la gouttière creusée sur la convexité de l'itinéraire, et que là même il le fasse couper un peu, de manière à diviser la paroi intérieure du canal. La longueur de l'incision doit être de la largeur de l'ongle du pouce, ou un peu plus. »

[1] Franco craint aussi la non-réunion d'une plaie qui léserait la commissure ; mais de plus il a peur qu'elle n'amène des *convulsions et inflammations*. Quant à la recommandation de ne point trop s'approcher du siège, Paré a suivi en cet endroit les idées de Marianus Sanctus ; Franco avait bien posé le même précepte, mais non point par cette crainte futile de la lésion d'une veine hémorroïdale, et seulement en vue du danger réel d'atteindre le rectum. Ouvrage cité, p. 123 et 124.

[1] Ainsi qu'on l'a vu dans la note précédente, Marianus recommande aussi une petite incision, et Franco suit le même précepte ; mais Paré est le seul qui en ait donné une raison aussi mal fondée. J'ai entendu des chirurgiens de notre temps reproduire cette idée de Paré, et professer que les déchirures guérissent plus vite que les incisions. On ne saurait s'élever trop fortement contre une assertion aussi dangereuse qu'elle est mal fondée.

[2] Paré oublie ici un des temps de l'opération de Marianus. Après l'incision faite, l'opérateur « fait tenir à quelqu'un le rasoir dans la plaie même, tandis qu'il prend l'explorateur qu'il introduit dans la gouttière de l'itinéraire, en le glissant sur les côtés du rasoir légèrement incliné, et qu'il pousse ainsi jusqu'à l'extrémité de la gouttière. Quand il sera arrêté à cette extrémité, il se trouvera dans la cavité de la vessie même ; et s'il y a de l'urine, elle s'échappera à travers l'explorateur. Cela étant fait, le chirurgien retiendra d'une main l'explorateur en

autre par dessus icelle, qui aura en son extremité vne cauité et petite hoche comme vn fourchon, qui embrassera et coulera iusques à l'extremité de la premiere. Ledit second conducteur est marqué BB.

Les figures des Conducteurs sont telles, et en a de deux façons [1].

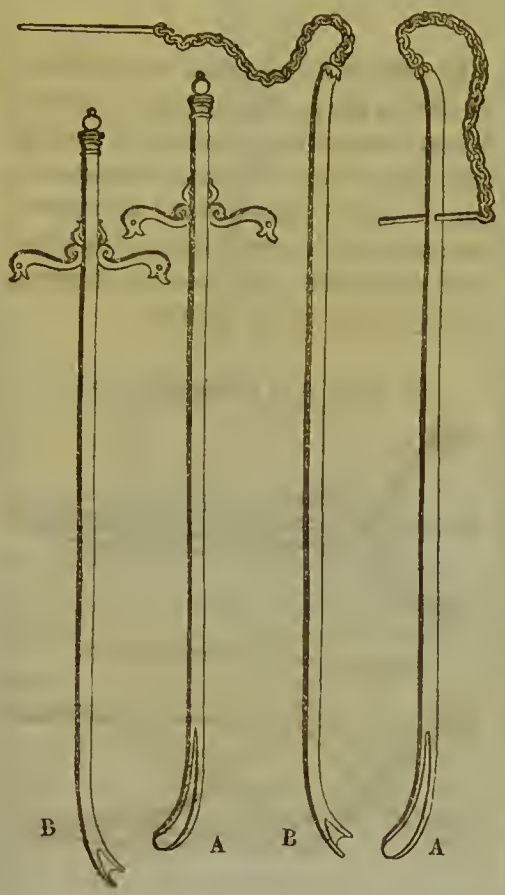

place, et de l'autre main il retirera l'itinéraire hors de la verge. »

Cet explorateur ou *guetteur*, comme l'appelle Franco, n'était autre qu'une sonde d'argent à peu près droite, mais aplatie à l'extrémité, de manière à offrir une sorte de tranchant mousse, tout-à-fait propre à se glisser dans la gouttière de l'itinéraire ou cathéter. Telle est au moins la description qu'on peut en donner, d'après la figure de Marianus Sanctus; Franco ne l'a point représenté.

[1] Ces conducteurs ont été différemment

Puis on tirera hors la sonde, et seront lesdits conducteurs poussés dedans le corps de la vessie, les tournans sans dessus dessous : et alors on doit mettre les cheuilles au pertuis d'icelles. Les autres où ne sont icelles che-

figurés par Franco, et les figures de Franco ne s'accordent pas même tout-à-fait avec celles de Marianus, du moins dans l'édition d'Offenbach. Selon Marianus, c'étaient deux stylets assez gros, en argent, sans cavité intérieure ni extérieure, longs chacun des deux tiers d'une palme, recourbés à leur extrémité externe, droits dans le reste de leur étendue. A l'extrémité externe était attachée une petite clavette, comme celle que l'on voit dans les figures de Paré, qui s'introduisait de même dans un trou du conducteur. Voici d'ailleurs comment Marianus enseigne à s'en servir.

« L'itinéraire retiré, il prend un des conducteurs et l'introduit le long de l'explorateur, pour ne pas être exposé à quitter le chemin de la vessie. Ce premier conducteur introduit, il retire l'explorateur, devenu désormais inutile, et porte le deuxième conducteur dans la vessie en le glissant le long de l'autre. Après quoi les saisissant entre l'index et le médius, il ajuste les clavettes, et les écarte l'un de l'autre assez pour que l'ouvreur ou dilatatoire se puisse loger entre eux. Il met donc entre eux le dilatatoire, de façon que celui-ci les regarde par ses côtés (*per costas*), et le pousse ainsi dans la vessie, par un effort continu et uniforme, de peur que des variations dans cette impulsion n'irritent la nature; faisant cependant toujours attention à ceci, que l'un des conducteurs reste collé au côté droit, l'autre au côté gauche du dilatatoire, de façon que les côtes (*costæ*) de celui-ci semblent glisser sur eux dans la vessie, et qu'il n'est besoin de le pousser que pour la petite portion de sa surface qui déborde latéralement les conducteurs. »

Les deux chevilles ou clavettes avaient pour effet, comme l'auteur l'explique très bien, *d'empêcher les conducteurs de glisser eux-mêmes dans la vessie, lorsqu'on pousse*

uilles sont plus aisées, et sont nommées *espées* par ceux qui font telles operations. Puis seront fort serrées entre les doigts de l'operateur, lequel puis apres doit entre ses deux conducteurs pousser auec violence dedans la cauité de la vessie vn autre instrument nommé *bec de cane :* puis l'ouurir des deux mains, le tournant à dextre et à senestre, çà et là, auec force, pour dilacerer et aggrandir la playe tant qu'il sera besoin, pour faire passage et entrée aux autres instruments qu'il faut encor y mettre. Toutesfois, s'il est possible de dilater assez la playe et extraire la pierre par ce mesme instrument pendant qu'il est dedans la vessie, ce seroit bien fait [1].

La figure du bec de Cane, caue en sa partie exterieure, est telle.

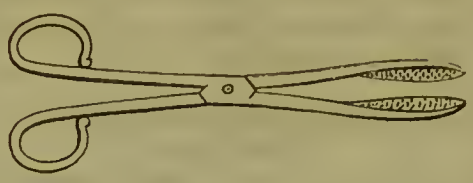

Et aussi si on ne peut, et qu'il faille dilater la playe d'auantage, la pierre estant trop grosse, adonc faut vser de cest instrument nommé *dilatatoire*, lequel ayant mis dedans la vessie, sera pris par les deux bouts, les pressant ensemble : par cela on dilatera la playe tant qu'on voudra.

La figure d'vn Dilatatoire clos [1].

La figure d'vn Dilatatoire ouuert.

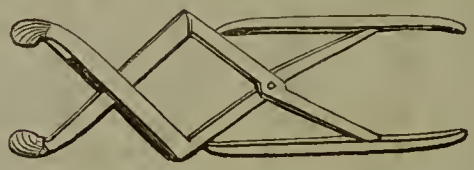

entre eux le dilatatoire, et qu'on ne les tient qu'entre l'index et le médius.

Franco a figuré un conducteur tout-à-fait arrondi et cylindrique, et un autre qui est creusé d'une gouttière longitudinale. Celui-ci devait entrer le premier, sa gouttière glissant sur l'explorateur, et servant plus tard à faire glisser l'autre.

A. Paré supprimant l'explorateur, fait glisser le conducteur à bec arrondi le long de la gouttière du cathéter, et le conducteur à fourche le long du cylindre du premier. Cette modification, qui porte à la fois sur la forme et sur le nombre des instruments, ne peut guère lui appartenir puisqu'il n'avait jamais fait la taille; je répète donc ce que j'ai dit dans mon introduction, que probablement il suivait ici les indications de Laurent Colot. Toutefois il faut bien dire qu'il ne le nomme pas, et que tout-à-l'heure, en faisant allusion à une autre forme du conducteur, il leur donne le nom *d'espées*, d'après *ceux qui font telles operations*. De tout ceci force nous est de conclure que le grand appareil était pratiqué en France dès 1564 par d'autres que par les Colot, et qu'il avait même déjà subi diverses modifications.

[1] Voici une des plus notables modifications du procédé de Marianus Sanctus. Celui-ci, comme on l'a vu dans la note précédente, après les conducteurs introduisait le dilatatoire; Franco a suivi cette description, et voici que Paré recommande un autre instrument, qui suffit quelquefois pour terminer l'opération, mais qui d'autres fois demeure insuffisant, et à défaut duquel il faut reprendre le dilatatoire de Marianus Sanctus. Ces modifications du grand appareil n'ont été notées par aucun historien.

[1] Ce dilatatoire est le même que celui de Marianus, reproduit par Franco, et la figure est si nette, que toute description serait su-

Apres la dilaceration et dilatation, tu te seruiras du bec de cane cy-dessus escrit, ou de cestuy qui est courbé[1].

Tenailles en forme de bec de cane courbé.

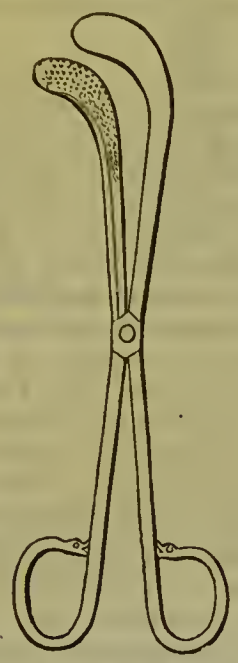

Par icelles tenailles sera cherchée la pierre, dilatant la playe pour l'empoigner : et lors que l'operateur connoistra la pierre estre entre ces tenailles, promptement faut lier les branches d'icelles, et la tenir fermement, puis la tirer non tout à coup : mais la faut tourner d'vn costé et d'autre, l'amenant dehors peu à peu anecques la plus grande dexterité que l'on pourra. Et ce faisant, se faut garder de trop comprimer et estraindre la pierre par lesdits instrumens, de peur de la comminuer et rompre en pieces.

Aucuns, à fin qu'elle n'eschappe d'entre les instrumens, mettent deux doigts dedans le siege, et gaignent le dessus de la pierre : chose qui aide grandement à la tirer, et que i'approuue. Les autres se seruent de ces deux pieces appelées *ailerons*, et les mettent à costé des tenailles : l'vne dessus et l'autre dessous : puis les ioignent ensemble, de sorte que la pierre ne peut aucunement eschapper, comme tu vois par ceste figure.

Figure des Ailerons et de la pierre prise en iceux auec le bec de cane[1].

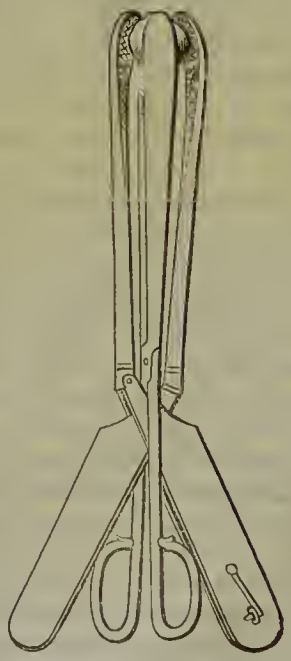

perflue. Je noterai cependant que, dans le chapitre assez long que Marianus consacre à le décrire, il ne fait point mention de ses *côtes*, *costæ*, dont il parle en détaillant le procédé opératoire, et que j'ai traduite indistinctement par *côtes* ou côtés. Voyez la note de la page 483.

[1] Voici un nouveau changement dans les instruments. Marianus, et Franco qui le suit, figurent des tenailles que le premier appelle *Forceps*, et qui diffèrent essentiellement du bec de cane droit, en ce que chaque cuiller se termine par une pointe fort aiguë et recourbée. Manifestement ces pointes exposaient à blesser la vessie. Marianus décrit longuement leur dimension ; Franco néglige ces détails, *d'autant*, dit-il, *que ce sont des moindres poincts dudit art.*

Les tenailles courbes sont une autre addition des opérateurs français. Je ne sais à qui elles appartiennent : Franco n'en parle pas.

[1] Les ailerons, que Paré appelait *allerons*

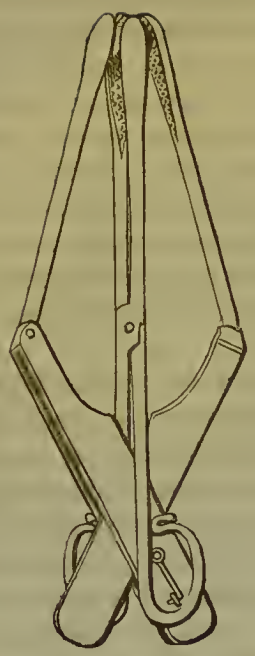

Autre figure, où à l'extremité des ailerons y a vne vis pour les mieux tenir, auec vne piece de fer pliée, pour encor les serrer d'auantage. Ladite piece est marquée A.

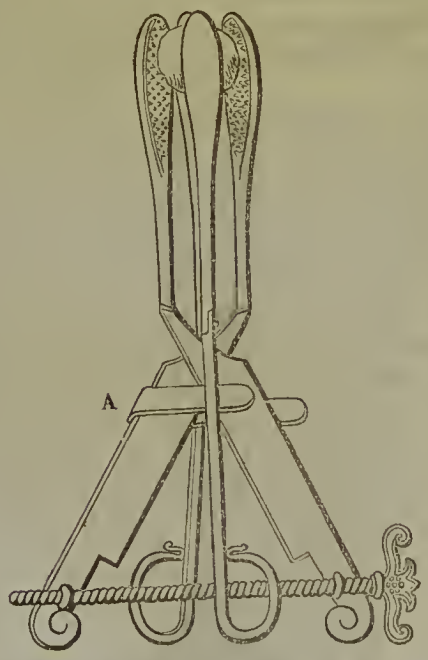

dans les éditions antérieures à celle de 1585, sont une imitation des *lateres* de Marianus, que Franco appelle les *lateraux*. Ces latéraux étaient d'une construction vraiment pitoyable, et les ailerons constituent à cet égard

En lieu des ailerons, on peut vser d'vn bec de cane, et l'extraction en

un perfectionnement réel. Le but est d'ailleurs absolument le même. Voici ce que dit Marianus :

« Cela étant fait (l'introduction du dilatatoire enseignée tout-à-l'heure) on rapproche les branches de l'instrument pour obtenir une dilatation égale au volume de la pierre, du moins autant que le médecin a pu le conjecturer par l'exploration ; et à travers cette dilatation, on porte dans la vessie les tenailles, en les faisant glisser de même le long des conducteurs. Les tenailles introduites, on retire les conducteurs, et on incline les tenailles d'un côté et de l'autre pour trouver et saisir la pierre ; et quand celle-ci sera saisie, on continuera à porter l'instrument de côté et d'autre, et on l'extraira sans apporter à cette manœuvre aucune violence, sous prétexte de se hâter. J'entends parler des petites pierres, qu'elles soient lisses ou épineuses ; mais si la pierre est grande, l'extraction n'est plus aussi simple. Voici comment il faut agir :

» Lors donc qu'on reconnaît le calcul si volumineux, qu'il ne pourra qu'à grand' peine ou même qu'il ne pourra jamais être extrait par la dilatation, il faut d'abord lier ensemble les branches des tenailles, de sorte que la pierre ne puisse s'échapper de leurs cuillers ; puis le médecin prendra les deux latéraux, dont il introduira l'un par-dessous les tenailles jusqu'à ce qu'il soit arrivé par-dessus la pierre ; l'autre sera introduit de même par-dessus les tenailles. »

Ici suivent quelques détails qui ne pourraient être compris que par la figure de l'instrument, et d'où il résulte que ces deux latéraux ne faisaient pas seulement office de deuxièmes tenailles, comme Franco semble le croire, mais qu'en se joignant l'un à l'autre, ils dilataient la plaie en avant de la pierre, au degré que le chirurgien jugeait convenable : *vnum cum altero aggregat* (medicus) *et crucem vnam constituat, quam tantum poterit dilatare quantum ad extractionem lapidis necessariam esse presensserit.* Par cette voie, ajoute Marianus, on pourra extraire toute pierre, quelque volumineuse qu'elle soit.

sera plus subite, et auec moins de douleur[1].

La pierre tirée par les moyens cy dessus, il la faut diligemment regarder pour voir si elle est en quelque endroit vsée et polie : ce qui se fait par la collision, confriction, et attrition d'vne ou de plusieurs autres pierres. Toutesfois le signe le plus certain (comme par cy deuant auons dit) c'est la sonde, qui se peut faire à présent auec vn des bouts de l'instrument descrit cy dessous : duquel tu te seruiras, tant de sonde que de curette.

Figure d'vn instrument d'argent nommé Curette, propre pour l'extraction d'vne pierre, sonder s'il y en a d'autres, et aussi pour recueillir et amasser le sable, sang coagulé, et autres choses estranges qui seroient en la vessie, la pierre tirée[2].

Si par iceluy on connoist en la vessie y auoir autres pierres, il les faut tirer comme deuant : et les ayant ainsi tirées, faut mettre en la vessie l'autre bout qui est caue en façon de

[1] Cette phrase manque dans les premières éditions, et se lit pour la première fois dans celle de 1585.

[2] Cette curette, invention française quant au nom et quant à la forme, semble avoir été faite pour remplacer les deux instruments que Marianus décrit sous les noms latins de *Verriculum*, et *Abstergens* ou *Cochlear*.

Le *verriculum* était un fil d'argent pareil au mandrin de nos sondes, terminé par une petite boule d'argent, *pila argentea*, qui ne devait pas dépasser au plus le volume d'une cerise. Le *cochlear* avait, suivant Marianus, la forme de la cuiller des Turcs; on en aura une idée assez rapprochée, en se figurant une spatule à extrémité large, garnie d'un rebord soudé à angle droit avec la circonférence elliptique de la lame. Marianus nous apprend que les opérateurs vulgaires appelaient le premier instrument *bucton*, et c'est manifestement de là qu'est venu le *bouton* des lithotomistes, tel que Paré le figure à l'autre bout de la curette. Franco a commis ici une erreur assez grave; trompé par la méchante figure de Marianus, il a cru que le *verriculum* était creusé en cuiller, et lui-même l'a représenté et décrit avec cette forme. Il ne donne même au *verriculum* et au *cochlear* d'autres synonymes français que ceux-ci : *le grand et le petit culier*. Le texte de Marianus ne pouvait cependant laisser de doute. En effet, outre la description fort claire de l'instrument, voici comment le docteur romain en explique l'usage :

« La pierre étant extraite, le médecin prendra aussitôt le *verriculum*, qu'on appelle aussi *bucton*, l'introduira dans la vessie, et le promènera par la circonférence de ce viscère pour rechercher s'il n'y aurait pas quelque autre pierre, attendu qu'on en a trouvé non pas une ou deux, mais quelquefois quatre et jusqu'à huit : ce que l'on reconnaîtra facilement si le médecin, prenant dans sa main le calcul déjà extrait, l'examine avec diligence; s'il le voit comprimé d'un côté et présentant là une facette polie comme par usure, ce qui provient du frottement de deux ou plusieurs calculs, il devra aussitôt en aller chercher un second avec les tenailles, et l'examiner à son tour pour voir s'il est semblable au premier.

» S'il y avait plusieurs facettes, on jugerait qu'il y a encore d'autres pierres dans la vessie : sinon on peut assurer qu'il n'en reste plus. Cette assurance une fois donnée, on prendra en dernier lieu l'*abstergens* ou *cochlear*, et le portant dans la vessie, on ramènera au-dehors les caillots de sang, en répétant cette manœuvre trois ou quatre fois et plus s'il est nécessaire, et prenant soin de ramener en même temps tous les fragments que les tenailles auraient pu détacher de la pierre, et qui deviendraient le noyau d'une nouvelle pierre.

» Tout cela étant fait dans l'ordre indiqué, on est sûr d'avoir véritablement terminé l'extraction de la pierre. »

cueillier, et le tourner d'vn costé et d'autre pour prendre et attirer les choses estranges qui peuuent rester en la vessie, comme sang coagulé et arenes, qui puis apres seroient cause de generation d'autres pierres.

Rembert de Douay, medecin de l'empereur Cesar, en ses observations medicinales au liure 1. chapitre 44, dit s'estre trouué douze pierres en la vessie d'vn homme, dont la plus grosse estoit d'vne noix[1].

Pour retourner à notre propos, où la pierre seroit trouuée trop grosse, et qu'il y eust danger de rompre et dilacerer le corps de la vessie, la voulant tirer, il la faut rompre auec bec de corbin, tels que ceux-cy[2].

La figure d'vn bec de corbin dentelé pour rompre les pierres en la vessie, lequel ferme à vis.

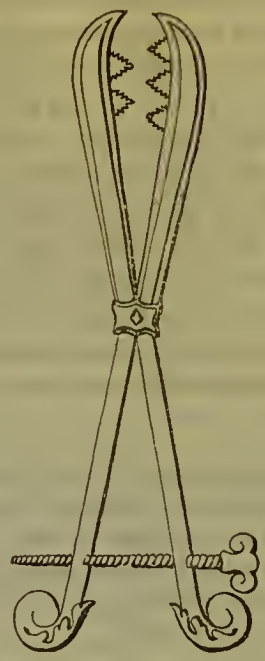

[1] Cette citation manque dans les premières éditions, et a été intercalée ici en 1585.

[2] Voici encore un nouveau témoignage des travaux et des recherches de ces opérateurs obscurs du XVe ou du XVIe siècle, qui sont restés ignorés jusqu'ici, parce que les historiens n'ont pas pris la peine de descendre dans ces détails. A quelle époque eut-on l'idée de briser la pierre dans la vessie, lorsqu'elle était trop grosse ? nous l'ignorons ; toutefois il est certain que ce fut avant Marianus Sanctus. Il a en effet son chapitre 12 qui est ainsi intitulé :

De frangente in curam non admittendo.

« Ce serait ici sans contredit le lieu d'exposer la forme et la manière d'agir de ce qu'on appelle le *brise-pierre* (*frangens*), si son application n'était pas si périlleuse et pour le patient et pour le maître. Même entre les mains d'un homme très exercé à l'opération, il expose le malade à la mort; c'est pourquoi je n'en dirai mot. »

Quel était ce brise-pierre si redoutable ? Je n'oserais même former aucune conjecture à cet égard ; mais si les incisieurs vulgaires connaissaient le *bouton*, *verriculum*, la cuillère (*abstergens quod alii cochlear nominant*, dit Marianus), le brise-pierre, que Marianus rejette, et que son maître Jean de Romanis n'employait pas, enfin le crochet de Celse, les tenailles de Gaddesden, et le cathéter du chirurgien génois dont j'ai parlé dans mon introduction, que reste-t-il donc pour mériter au procédé de Jean de Romanis le titre de *grand appareil ?* Ce que l'on peut lui accorder en propre, c'est l'idée de faire une très petite plaie à l'urètre, et de dilater le col de la vessie ; et l'on voit que déjà du temps de Paré, on avait des idées fort nettes sur la valeur de cette dilatation prétendue, et l'on savait qu'on ne dilatait qu'en déchirant.

Il est assez remarquable que Franco, qui avait lu Marianus, n'ait pas fait attention à ce chapitre du brise-pierre, et ait donné comme une idée nouvelle le broiement de la pierre quand elle est trop grosse. Il n'y avait là de nouveau, comme il a été dit, que les tenailles tranchantes qu'il avait imaginées pour cet objet.

Autre bec de corbin [1].

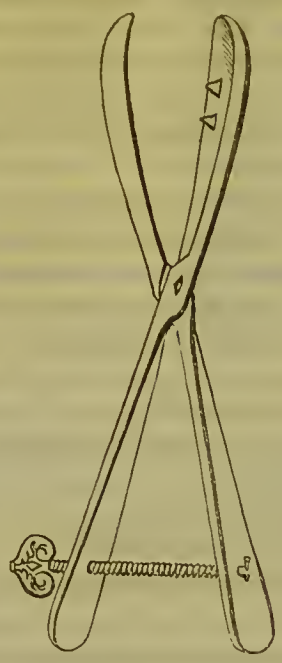

CHAPITRE XLVI.

COMMENT IL FAVT PENSER LA PLAYE, LA PIERRE ESTANT TIRÉE.

Apres auoir ainsi tiré la pierre et autres choses estranges, si on voit qu'il soit necessaire faire vn point ou deux d'aiguille à la playe (laissant seulement l'espace à mettre vne cannule) il les faut faire, et faut que le fil soit de soye cramoisie assez grosse et forte, et vn peu cirée, de peur que si elle estoit trop deliée, ne tranchast la chair, et aussi qu'elle ne se pourrist pour l'humidité de l'vrine, et pour les excremens de la playe. Faisant icelle cousture, sera pris assez bonne portion de chair, qu'elle ne se rompe et dilacere : à fin que la douleur faite au patient par ladite couture n'ait esté faite en vain, et sans aucun profit [1].

Tout cela fait, faut mettre dans la playe iusques à la vessie, vne tente d'argent cannulée, de laquelle tu as icy plusieurs figures.

Cannules d'argent pour seruir en la playe, l'extraction de la pierre faite : dont tu en as icy de plusieurs sortes, afin de les accommoder aux playes, et non pas les playes aux cannules [2].

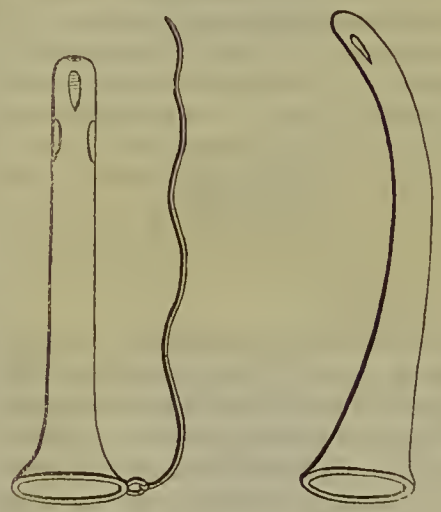

[1] Ce dernier bec de corbin était le seul représenté dans l'édition de 1564, et après en avoir donné la figure, l'auteur ajoutait : « Lequel a seulement trois dents, assauoir deux en haut et vne en bas ; celle d'en-bas sera située en sorte qu'elle entrera au milieu des deux autres de dessus, et qu'elles soient en pointe de diamant. Et l'ayant rompue et mise en pièces, faut du tout mettre hors les portions, et prendre garde qu'il n'y en demeure aucune, pour le danger qu'il y auroit, qui seroit que les fragments d'icelle puis apres ne s'augmentassent et reprissent ensemble, et feissent de rechef une grosse pierre. »

Dans la première édition des œuvres complètes, en 1575, Paré avait déjà ajouté la figure de l'autre bec de corbin à cinq dents, mais il avait conservé le paragraphe qu'on vient de lire ; c'est en 1579 qu'il l'a supprimé, l'on ne voit pas pour quelle raison.

[1] Marianus ne parle en aucune façon de cette suture. — « *Si la playe estoit trop grande*, dit Franco, *on peult faire un poinct ou deux d'aiguille, comme Guidon enseigne. Il est vray que ie n'en ay iamais vsé, ny veux faire*, etc. — Ouvr. cité, p. 125.

[2] Les deux figures de canules que je

Par le moyen d'icelles le sang issu de la playe et coagulé en la vessie, se pourra ietter et purger, et aussi tout autre excrement retenu en icelle: et ne la luy faut tenir longue espace de temps, de peur que nature ne s'acheminast à ietter perpetuellement l'vrine par la playe, et qu'il ne se fist vne fistule [1].

Et aux parties d'autour, faut mettre vn repercussif tel que celuy qui s'ensuit, pour reprimer le sang et la fluxion qui pourroit estre faite en icelle, à cause de la douleur.

℞. Alb. ouor. num. iij.
Pulu. boli armen. sanguinis draconis ana ℥. ij.
Olei rosati ℥. j.
Pil. lepor. quantum sufficit.

Fiat medicamentum ad formam mellis.

donne en ce lieu sont extraites de l'édition originale de 1564. Elles étaient suivies d'autres figures qui ne convenaient pas aussi bien pour le but à remplir, et je ne sais à quel propos A. Paré a supprimé les premières et conservé les autres dans toutes les éditions de ses œuvres complètes. Voici d'abord ces figures qu'il avait conservées et que j'ai cru devoir rejeter :

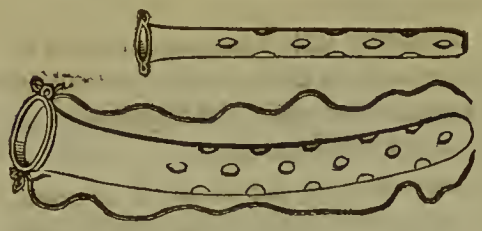

On comprend que les trous nombreux qui perforent les canules dans presque toute leur étendue étaient inutiles d'abord, et ensuite nuisibles, attendu que les chairs à vif presseraient sur les trous et finiraient par y pénétrer et s'y étrangler. Aussi Paré, dans ses œuvres complètes, avait accompagné ces figures d'une note marginale ainsi conçue :

Ces trois tentes (la troisième n'était que la répétition de la canule droite, et en conséquence a dû être supprimée) *ne doiuent estre trouées qu'en leurs extremités, pour les raisons dites cy deuant.*

Qu'était-ce que ces raisons *dites cy deuant*? Pour les trouver, il faut remonter jusqu'au chapitre 33 du livre *des playes en particulier* (voyez ci-devant page 102), où déjà se retrouvent les figures des mêmes canules, avec la même indication qu'elles sont mal construites. On ne conçoit pas en vérité comment Paré a pu faire graver de telles figures, puisque nulle part dans ses ouvrages il n'indique un seul cas où elles conviennent, et on ne comprend pas davantage comment il les a conservées dans toutes ses éditions complètes. Mais ce qui est plus étrange encore, c'est qu'il possédait les figures gravées de ces véritables canules; qu'il avait employé l'une, la canule courbe, dans le chapitre 21 du livre déjà cité (voyez ci-devant page 63), et l'autre, la canule droite, au chapitre 27 du même livre (ci-devant page 87). A la vérité dans les deux cas il veut qu'elles soient plates, tandis que pour le pansement après la taille, elles doivent être rondes; mais ce sont toujours exactement les mêmes figures qu'il avait données dans son édition de 1564 comme canules rondes, devant être mises dans la plaie après la taille; et j'ai préféré donner les instruments conseillés par l'auteur en réalité, et rejeter dans les notes ceux qu'il déclare expressément lui-même ne pouvoir pas servir.

J'ajouterai que Marianus se tait sur ces canules comme sur la suture. — *Aucuns y mettent vne tente*, dit Franco, *laquelle doit estre percée... Ie n'ay point accoustumé y mettre tentes, que bien peu souuent.* — Ouvr. cité, p. 127.

[1] Ces mots : *et qu'il ne se fist vne fistule*, se lisent pour la première fois dans l'édition posthume de 1598. Mais dans les éditions antérieures, même dans celle de 1564, Paré ajoutait ici cette note marginale qu'il est essentiel de reproduire :

Il faut tenir la cannule en la playe, iusques à ce qu'on voye que l'vrine seule isse d'icelle.

CHAPITRE XLVII.

DE LA SITVATION QVE L'ON DOIT DONNER AV PATIENT L'OPERATION FAITE.

Le patient sera posé en son lit, mettant dessous lui un sac plein de son, ou paille d'auoine, à fin que l'vrine et autres excremens s'y imbibent : et en faut auoir plusieurs pour les changer lors qu'il en sera besoin.

Quelquesfois apres l'extraction, il descend du sang en grande quantité dedans le scrotum, que si on n'y donne bon ordre et prompt, auec remedes discutiens, consumans et desseichans, la partie se tourne en gangrene : ce qui se connoistra en traitant la playe.

Et aussi quelques iours apres, faut faire iniection par la playe en la vessie, faite des liqueurs qui s'ensuiuent.

Prenez eau de plantain, morelle, et eau rose, avec un peu de rosat.

Telle iniection seruira pour moderer l'intemperature qui peut estre en la vessie, tant pour la playe que pour la contusion des instrumens. L'iniection s'y doit ietter vn peu tiede, et non actuellement froide [1].

Et d'auantage aduient apres l'incision, que le sang coagulé, ou autres excremens, font telle obstruction au conduit de la verge, que l'vrine n'y peut passer, ou bien à grande difficulté. Parquoi il leur conuient mettre et laisser dedans la verge aussi vne sonde pour quelque temps, à fin que l'vrine et autres excremens puissent auoir issue par icelle [1].

[1] L'édition de 1564 ajoute : *auec telle syringue.*

Dès la première édition des OEuvres complètes, la figure de la seringue fut supprimée en cet endroit, et reportée au chapitre 33 du livre *des playes en particulier*, (voyez page 101 de ce volume), de même que quelques unes des figures de canules avaient déjà été reproduites au même chapitre. Il aurait donc à la rigueur suffi d'y renvoyer; mais j'ai voulu représenter en regard du texte tous les instruments qui à l'époque de Paré constituaient l'arsenal des lithotomistes, ou du moins de ceux qu'il avait vus pratiquer.

Syringue pour faire injection en la vessie par la playe, apres l'extraction de la pierre.

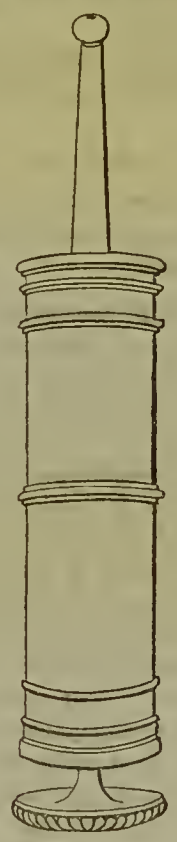

[1] Ce dernier paragraphe formait le chapitre 15 du Livre *des pierres* dans l'édition de 1564, avec ce titre : *Des moiens par lesquelz il faut remedier à la retention d'vrine qui vient apres l'operation.* Ce titre a passé dans les éditions complètes, mais en note marginale ; et il y avait une autre note marginale servant de titre au deuxième paragraphe et ainsi conçue: *Moyen d'auiser au sang*

CHAPITRE XLVIII.

COMMENT IL FAVT TRAITER LA PLAYE FAITE PAR INCISION.

Quand à la playe, elle se doit traiter comme les autres playes recentes, à sçauoir en la digerant, mondifiant et glutinant, et la conduire à cicatrice. Aussi que le patient tienne les jambes croisées l'vne sur l'autre, à fin que l'vnion soit plustost faite.

Qu'il tienne diete iusqu'au septiéme ou neufiéme iour. Surtout qu'il euite le vin, s'il n'est fort debile : en lieu d'iceluy vseras d'eau d'orge, ptisane, hyppocras d'eau, bouchet, eau boüillie auec syrop de roses seiches, ou de

qui descend dans les bourses. Le lecteur a déjà eu plus d'une occasion de se convaincre que les titres imposés par A. Paré à ses chapitres ne répondent pas toujours suffisamment à leur contenu.

Voici maintenant comment Marianus décrit les premiers soins à prendre après l'opération.

CHAPITRE XIX.

« *De quelle manière il faut traiter la plaie, prévenir les accidents, et comment il faut situer le malade.*

» La pierre étant donc extraite comme il a été dit, avant tout l'opéré doit être délivré de ses liens ; puis on appliquera un appareil tout différent du premier, lequel se fera ainsi: que l'opérateur prenne une bande, et l'ayant conduite autour des reins, en croise les deux chefs sur le pubis de manière à envelopper les testicules et à les relever sur l'abdomen autant que le faisait le serviteur, et cela dans le but de distendre cette pellicule qui est dans le péritoine (*ad hoc ut pellicula illa quæ est in peritonæo distendatur ;* le sens est ici excessivement obscur, peut-être faut-il lire *in perinæo*), et de rapprocher plus facilement les lèvres de la plaie. On évite aussi par là que le sang, en cas d'hémorrhagie, ne s'épanche dans les enveloppes des testicules ou le scrotum, et n'en détermine la gangrène, ce qui serait une erreur plus funeste que la première, et pourrait entraîner la mort.... Le bandage appliqué, on fait lever le malade et on le mène à son lit, où il se couchera dans la position qui lui paraîtra la plus commode pour reposer ; toutefois le maître étendra bien également sous ses fesses un coussin rempli de son, pour absorber l'urine qui filtrera par la plaie. Le malade étant couché, on lui appliquera sur le ventre et les membres inférieurs des compresses chaudes, pour garantir la plaie des accidents qui pourraient survenir pour cause de froid ; et ces précautions prises, on abandonnera la plaie à la nature, sans nul médicament ; la nature y veillera en effet avec plus de diligence que jamais ne saurait le faire le chirurgien, car en toute maladie c'est la nature qui guérit, et le médecin n'en est que le ministre. »

On voit que Paré a aussi été frappé du danger de l'épanchement du sang dans le scrotum ; mais il n'enseigne qu'à y remédier, tandis que Marianus s'occupe de le prévenir. Pour le pansement de la plaie, Marianus l'abandonne à la nature ; Paré, comme on le verra au chapitre suivant, veut que le chirurgien la traite comme les autres plaies, c'est-à-dire avec des médicaments. Ils diffèrent aussi dans la position à donner au malade, et enfin dans les moyens de remédier aux caillots de sang accumulés dans la vessie. Paré introduit une sonde dans l'urètre ; Marianus, à son chapitre 21, parle ainsi de cet accident.

« Que s'il y a des caillots de sang dans la vessie (ce que l'on reconnaît par la rétention d'urine, et à ce que, quand on en rend avec effort, il sort en même temps un peu de sang caillé comme du volume d'une mouche, et enfin parce que l'hypogastre est gonflé), à l'apparition de ces symptômes il faut injecter par la plaie dans la vessie, à l'aide d'une seringue, une lotion composée avec du vinaigre, du sel et de l'urine humaine, suivant qu'on présumera que le sang est en caillots denses et durs ; en effet,

capill. veneris, et leurs semblables. Pour son manger vsera de panade, raisins, prumeaux, poulets cuits auec semences froides, laitue, pourpier, ozeille, bourrache, espinars, et autres semblables.

Et s'il n'a bon ventre, vsera de casse recentement mondée, clysteres, et autres choses qui luy seront necessaires, tousiours selon l'aduis du docte medecin, s'il est possible le recouurer [1].

CHAPITRE XLIX.

DES MOYENS DE GVERIR LES VLCERES PAR LESQVELLES LONG TEMPS APRES L'EXTRACTION DE LA PIERRE, L'VRINE PASSE ENCORE.

Et d'abondant il te faut icy noter, qu'à d'aucuns hommes, apres leur auoir tiré la pierre, l'vlcere par où la

cette lotion a une vertu incisive qui le liquéfiera, et réduira le caillot en menus grumeaux. Si cela ne suffit pas pour le faire sortir, on introduira par la plaie le *verriculum* ou *bucton*, pour ramener au-dehors tous les caillots de sang, sans douleur pour la vessie, ce qui est par-dessus tout à éviter: car l'irritation de la vessie prostrerait tellement la nature, que nul remède ensuite ne serait capable de la relever. »

A. Paré a oublié de traiter de l'hémorrhagie trop abondante; Marianus s'en occupe au même chapitre:

« Et attendu que quelquefois le sang pourrait couler, on le réprimera avec des compresses pliées en six doubles et imbibées de sel, qu'on appliquera autour de la plaie.»

L'auteur s'élève à ce propos contre l'erreur des chirurgiens qui appliquaient des refrigérants sur la plaie même; ce n'est pas sur le lieu par où le sang s'écoule que les topiques répercussifs doivent être mis, mais au voisinage, suivant le mot d'Hippocrate : *In his vero oportet frigido uti undè sanguis fluere futurus est, non super loca, sed circa ea.* « Si cela ne suffit pas, ajoute-t-il, on appliquera des ventouses sur les hanches et les cuisses, *coxis et femori*; » et enfin si l'hémorrhagie était trop considérable, il renvoie au chapitre spécial qu'il a consacré à l'hémorrhagie dans son *compendium*.

[1] Le chapitre 20 de Marianus règle le régime; il est assez curieux pour le reproduire ici:

CHAPITRE XX.

Du régime.

« Il est nécessaire après avoir mis l'opéré en bonne situation de lui prescrire un régime, attendu que l'homme ne saurait se nourrir sans aliment; c'est pourquoi nous allons dire ce qu'il faut donner en pareil cas et ce qu'il faut éviter. Le premier jour on fera prendre du pain trempé dans du bouillon de poulet sans sel, et du vin bien coupé d'eau, car *il est absolument mauvais et mortel de boire de l'eau pure ou bouillie.* Le deuxième jour il pourra manger avec une certaine modération ou d'une poule ou du mouton, du veau et du chevreau, et à peu près tout ce qui est d'une facile digestion et d'une bonne alimentation, en fuyant les grosses viandes, comme le bœuf, la vache, le buffle, les oiseaux de marais; il faut surtout s'abstenir rigoureusement de tout ce qui pourrait reproduire la pierre, comme serait le poisson, les fruits acides et encore verts, le pain sans levain, le pain mal cuit, le fromage nouveau, le vin gros et trouble, aussi l'eau trouble, et tous les aliments visqueux de difficile digestion et donnant un mauvais chyme; par-dessus tout il faut éviter l'excès dans le manger et le boire: et si par hasard il était pris dans la nuit d'une soif avide, afin d'user d'une certaine tolérance, il commencera par manger une rôtie de pain bien fermenté, trempée dans du vin, qu'il fera suivre d'un verre de vin bien arrosé d'eau pure et bouillie. Voilà l'ordre qu'il suivra durant huit jours, après quoi il reviendra à son régime ordinaire, faisant toujours attention à ceci : *qu'il faut éviter l'eau comme une chose pernicieuse et comme la calamité de la vie humaine.* »

C'est l'auteur qui a mis ces passages en

pierre a passé, ne se peut consolider, et par icelle continuellement l'vrine sort inuolontairement : dont demeurent tout le reste de leur vie en grande douleur et fascherie, si ce n'est par l'aide du chirurgien expert. Lequel doit couper la callosité des léures de la playe, et faire comme si c'estoit vne playe toute nouuelle : puis ioindra les léures de l'vlcere, lesquelles seront pincées et serrées auec cest instrument nommé *tenon*, auquel sont trois trous, par lesquelles on mettra des aiguilles au trauers, en comprenant assez bonne portion de chair : puis tu lieras les aiguilles autour dudit instrument, et appliqueras vn medicament glutinatif, comme *terebenthinæ venetæ*, *gummi elemni*, *sanguinis draconis*, *boli armenici*. Et au bout de cinq ou six iours, faut oster les aiguilles et ledit instrument, et trouueras l'vlcere presque glutinée, puis paracheueras de la cicatriser [1].

La figure des tenons est telle.

A. Monstre le grand tenon.

B. Le petit, lesquels tu choisiras à la commodité.

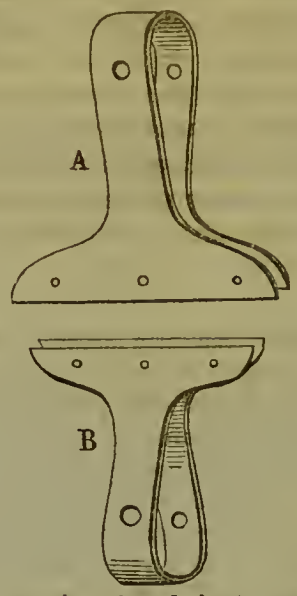

Et si tu n'auois tels instruments, tu pourras en leur lieu vser d'autre maniere, que i'approuue beaucoup, et qui est aussi plus aisée, comme s'ensuit. Il faut prendre deux petits tuyaux de plume, de la longueur et vn peu plus que ne sera l'vlcere, et les mettre au costé d'icelle, et passer

italique, et l'on se demande en lisant de pareilles choses si jamais il avait lui-même pratiqué la taille. Paré recommande au contraire de ne pas donner de vin, et Franco avant lui avait déjà insisté sur le même précepte, et blâmé Marianus d'avoir donné le précepte opposé.

Ce qui est plus fort que l'amour du vin chez Marianus, c'est l'horreur de l'eau. On a pu en juger par les passages mis en italique; au chapitre suivant où il examine les accidents qui peuvent suivre, savoir la constipation qu'il combat par des lavements laxatifs, l'hémorrhagie, les caillots dans la vessie, les chairs molles qui naissent sur la plaie, et enfin la fièvre, il recommande contre le mouvement fébrile des sirops appropriés, des lavements, et il déclare préférer à tout cela la diète simple; mais il revient sur le défaut de donner de l'eau au malade, et il ajoute que le médecin doit dans ce cas éviter l'eau comme la peste, *tanquam pestis à medico fugienda est.*

[1] Ni Marianus ni Franco ne parlent de ces fistules, et je ne trouve l'indication de leur traitement dans aucun auteur antérieur à Paré. Voici tout ce que dit Marianus, chap. 21 :

« Lorsque le malade aura passé trois ou quatre jours sans accidents, alors toute l'attention du médecin se tournera vers la plaie; s'il s'y développe des chairs molles qui nuisent à la consolidation, on appliquera de la poudre d'alun de roche brûlé, ou de la poudre de coquilles de mer brûlées au four; car il n'est rien de meilleur et qui réussisse mieux à consolider les plaies de cette nature. »

Il recommande ici spécialement certaines coquilles qui viennent de Tarente, et dont on nous permettra sans doute de passer la description sous silence.

les points au trauers d'iceux auec la chair, et faire le nœud du fil sur iceux, faisant tant de points d'aiguille qu'il sera besoin. Par ces moyens l'vlcere se reioindra sans que la chair se rompe, qui se feroit à cause des points d'aiguille.

CHAPITRE L.

LA MANIERE DE TIRER LES PIERRES AVX FEMMES [1].

Or apres auoir ainsi escrit tout par le menu de la curation de la pierre aux hommes par l'operation manuelle, maintenantie declareray aussi la maniere comme il faut secourir les femmes.

Et premierement, les signes pour connoistre les pierres és femmes, sont tels qu'aux hommes, mais plus aisés à estre conneus par la sonde, à raison (comme nous auons dit cy deuant) qu'elles ont le col de la vessie plus court, et plus large, et plus droit que les hommes. Et partant on peut facilement connoistre s'il y a pierre, mettant la sonde en leur vessie, ou les doigts dedans le col de la matrice, les esleuant vers l'interieure partie de l'os pubis ou le penil : et ce faisant on trouuera facilement s'il y a pierre ou non : et doiuuent estre en mesme situation que les hommes.

Il faut icy noter que les filles ne peuuent estre sondées par le col de leur matrice, si ce n'est qu'elles soient aagées de six à sept ans, sans grande violence. Partant, pour leur tirer la pierre, il y faut proceder comme aux enfans masles, en mettant les doigts dedans le siege : et ayant trouué la pierre, on la doit amener en pressant sur le petit ventre auec les doigts, et l'amener vers le col de la vessie : puis l'extraire comme nous auons dit aux masles.

Et où la fille seroit assez aagée pour permettre (sans violence) mettre les doigts dedans le col de sa matrice, comme on fait aux femmes, l'œuure se feroit plus commodément que de les mettre en dedans le siege [2], à raison que la vessie est bien plus pres de l'amarry que du boyau cullier, comme ainsi soit que ledit amarry soit situé au milieu entre l'vn et l'autre. Et apres on mettra vne sonde dedans le col de la vessie, laquelle doit estre semblablement caue en sa partie exterieure, comme celles qui ont esté par cy deuant figurées : mais ne seront courbées, ains toutes droites, comme tu vois par ceste figure.

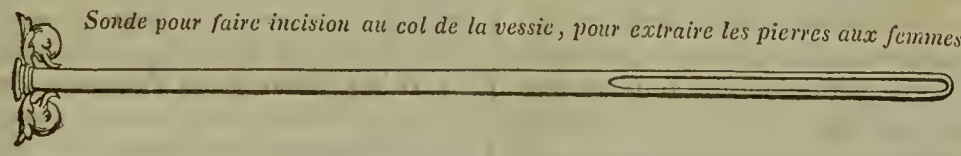

Sonde pour faire incision au col de la vessie, pour extraire les pierres aux femmes.

[1] La première partie de ce chapitre paraît empruntée au chap. 24 de Franco, *de la cure de la pierre aux femmes*, et le texte de Franco est bien plus complet. Il faut noter cependant que Paré est le premier qui ait appliqué la sonde cannelée droite à la taille chez la femme; mais ce qui donne surtout de l'intérêt à ce chapitre, c'est la description du beau procédé de Collot que l'on ne trouve nulle part ailleurs.

[1] La phrase s'arrêtait ici dans l'édition de 1564 et dans celle de 1575; elle a été complétée en 1579.

Et sur icelle sera faite incision, et procedé à extraire la pierre, comme nous auons dit par cy deuant aux masles. Puis faut dilater la playe auec le dilatatoire, plus ou moins, selon qu'il en sera besoin, ayant esgard que le col de leur vessie est court : partant ne faut tant dilater, de peur de lacerer le corps de la vessie, car apres ne pourroient tenir leur vrine. Et ayant dilaté auec dilaceration, le chirurgien mettra vn ou deux doigts par dedans le col de la matrice, et pressera le fond de la vessie : puis y mettra par la playe des crochets ou tenailles, et d'icelles prendra la pierre : et de ses deux doigts qui seront dans le col de la matrice, tiendra fermement la pierre contrainte et arrestée par derriere, de peur qu'elle ne recule. Et ainsi sera plus facilement tirée et mise hors.

Autres praticiens operent en autre façon à l'extraction des pierres aux femelles : comme i'ay veu plusieurs fois faire à maistre Laurent Collot, chirurgien ordinaire du roy, et mesmement à ses deux enfans, les plus excellens et parfaits ouuriers en leur vocation qu'il est possible de trouuer de nostre temps, et croy que par cy deuant y en a eu peu de tels. C'est que nullement ne mettent les doigts dedans le siege, ny dedans le col de la matrice : mais se contentent de mettre les conducteurs dessus mentionnés, dans le conduit de l'vrine : puis apres font vne petite incision tout au dessus, et en ligne droite, de l'orifice du col de la vessie, et non à costé, comme on fait aux hommes, à fin que puis apres l'vnion se face mieux. Puis font couler les tenailles caues en leur partie exterieure, figurées au chapitre 45. entre les deux conducteurs, dilatans et dilacerans tant qu'il est necessaire, pour donner passage à la pierre, laquelle par mesmes moyens est tirée hors la vessie. Le reste de la cure se fera comme nous auons cy dessus monstré à celles des hommes[1].

Et s'il suruenoit quelque vlcere au col de la matrice, par la dilaceration faite en l'extraction de la pierre, on pourra vser du *Speculum matricis* pour dilater le corps d'icelle matrice, à fin de mieux appliquer les remedes qui sont necessaires[2].

[1] C'est là le procédé attribué de notre temps à A. Dubois par des écrivains qui n'avaient pas lu Paré, ou qui l'avaient lu dans de mauvaises éditions. Ainsi le savant et consciencieux Deschamps, dans son Traité de la taille, attribue à Colot un procédé tout contraire à celui qu'on vient de lire ; il a lu : *tout au-dessous et en ligne droite de l'orifice du col de la vessie*, au lieu de *tout au-dessus*, et il cite pour garant l'édition de Lyon de 1641. Rien de plus facile assurément que l'addition ou la suppression d'une lettre, et l'on voit quel danger cela peut entraîner. Il suffisait sans doute de dire que toutes les éditions faites du vivant de Paré portent : *au-dessus*, et que la traduction latine, à l'abri de tout équivoque, dit : *mox suprà incisionem rectam moliuntur, ad perpendiculum osculi cervicis vesicæ*. Mais j'ai voulu rechercher quelles éditions avaient commis la faute, et je n'ai trouvé que la dixième.

[2] L'édition de 1564 donnait ici la figure de deux spéculums que nous retrouverons au chapitre 86 du livre *de la Generation*, avec une note qui regarde leur usage. Et après ces figures et cette note, l'auteur ajoutait :

« *Et icy ferons fin de l'extraction des pierres, admonestant ceux à qui on les aura tirees qu'ils tiennent bon regime, à fin qu'il ne s'en engendre d'autres, euitant choses qui grandement eschauffent le sang, et les viandes de gros suc, visqueux et glutineux.* »

Là en effet se terminait le livre *des Pierres* ; et je ne sais pourquoi ce précepte a été retranché lorsque, dans ses Œuvres complètes, Paré a fait entrer ce livre primitif dans le livre nouveau des *Operations*.

CHAPITRE LI.

DE LA SVPPRESSION OV RETENTION D'VRINE PAR CAVSES INTERIEVRES[1].

Outre les causes declarées cy deuant de la difficulté d'vriner, il y en a encores beaucoup d'autres qui sont bien necessaires estre conneues au chirurgien : et partant il me semble bon en escrire de ce que i'en ay veu et conneu par experience et raison. Parce que la pluspart des chirurgiens, et autres, lors qu'ils voyent vne difficulté d'vriner, ils pensent promptement la cause venir des pierres, à quoy le plus souuent se trompent : et partant vont incontinent et sans discretion ordonner choses diuretiques, lesquelles sont causes de grands accidens, et le plus souuent de la mort des pauures malade, comme nous monstrerons presentement.

Les causes de la retention d'vrine sont plusieurs, à sçauoir, interieure et exterieure : interieure, comme quelque sang coagulé, verrues, petites eminences de chair procreées és voyes de l'vrine, ou (comme nous auons dit) pierres et arenes : *ou que le patient aura eu vne grande fiéure ardente qui aura consommé la serosité de la masse sanguinaire : ou par grandes sueurs, ou flux de ventre, ou tous deux ensemble*[1] : ou pour quelque ventosité ou inflammation et aposteme faite aux parties dediées à l'vrine, ou aux parties proches et voisines, comme à l'intestin rectum, auquel se peut faire vne inflammation, à cause de laquelle ledit intestin tumefié et douloureux fera vne retention d'vrine, au moyen que la vessie est pressée de l'inflammation et tumeur, aussi pour la connexion et voisinage que la vessie et l'intestin ont ensemble. Semblablement pour le vice du foye, ce qu'on voit aux hydropiques qui ne peuuent vriner : ou vice de faculté segregatrice du serum abolie : par quelque intemperie des reins[2] : aussi par le vice de la faculté animale, comme l'on voit aux maniaques, lethargiques, apoplectiques, paralytiques, et aux spasmes. Semblablement la pituite et autres humeurs froids, gros et visqueux, se peuuent purger de tout le corps par la vessie : et iceluy humeur passant par les voyes de l'vrine, fait quelquesfois telle obstruction, qu'il empesche que l'vrine ne peut passer. Aussi pour auoir retenu trop longue-

[1] Ce chapitre formait dans l'édition de 1564 deux chapitres, tous deux notés par erreur *chapitre I*, d'un livre spécial, intitulé *de la suppression d'vrine*. Ce livre contenait 17 chapitres, qui tous ont été transportés dans le livre nouveau *des operations*, lors de la première édition des œuvres complètes.

Le 1er paragraphe du chapitre actuel constituait le 1er chapitre du livre en 1564, avec ce titre : *De la suppression d'vrine ;* il n'a rien été changé au texte. Tout ce qui vient après faisait l'autre chapitre, intitulé : *Des causes internes de la retention d'vrine :* ils ont été réunis en seul dès 1575; mais ce n'est qu'en 1579 que le titre a été rédigé comme on le lit actuellement.

[1] Les cinq lignes en italique, qui précèdent à partir de ces mots : *ou que le patient*, etc., se lisent dans toutes les éditions faites du vivant de l'auteur, et ont été retranchées à partir de la première édition posthume. Je présume que ce retranchement est le résultat d'une erreur d'impression ; et toutefois je n'ai pas voulu rétablir le texte, sans en tenir le lecteur bien averti.

[2] Ce membre de phrase depuis les mots : *ou vice de faculté segregatrice*, manque dans l'édition de 1564.

ment l'vrine, parce que la vessie estant extremement pleine ne peut sortir, à cause que le conduit est estreci, et rendu plus anguste : ioint que la vertu expultrice ne peut comprimer la vessie pour ietter ce qui y est contenu, à raison de la grande dilatation d'icelle, et de la douleur qui debilite et abbat incontinent toutes les vertus de la partie assiegée [1] : et partant il se fait entiere suppression d'vrine : ce qu'on a veu aduenir à plusieurs.

Et encores n'agueres à vn ieune seruiteur qui reuenoit des champs, menant en croupe vne honneste damoiselle, sa maistresse, bien accompagnée : et estant à cheual luy print vouloir de pisser : toutesfois n'osoit descendre, et moins encores faire son vrine à cheual. Et estant arriué en ceste ville, voulant pisser, ne peust nullement : et auoit de tres grandes douleurs et espreintes, auec vne sueur vniuerselle, et tomba presque en syncope. Et alors fus enuoyé querir : et disoit-on que c'estoit vne pierre qui l'engardoit de pisser : et estant arriué luy mis vne sonde dedans la vessie, et pressay le ventre : et par ce moyen pissa enuiron vne pinte d'eau : et n'y trouuay aucune pierre, et depuis ne s'en est senti.

D'auantage les vieils ont grande difficulté de ietter leurs vrines, parce que les parties dediées à l'vrine sont flestries, desseichées, et retirées, et ont la vertu expultrice foible et debile : et quelquesfois aussi ne la peuuent retenir, parce qu'elle est acre et mordante [2].

[1] Ces mots, *et de la douleur qui debilite*, etc., manquent dans l'édition de 1564.

[2] Ce paragraphe a été ajouté ici en 1585; l'édition de 1564 et celle de 1575 portaient en place :

Outre plus, d'vne pleuresie suppurée dans le thorax, la sanie est souuentes fois enuoyée et purgée par les vrines.

Ce qui semblait servir de transition au chapitre suivant. Ce paragraphe fut retranché dans l'édition de 1579, et le chapitre se terminait alors avec l'histoire du *ieune seruiteur*.

CHAPITRE LII.

DISCOVRS DE L'AVTHEVR DV SANG ET PVS QVI PEVVENT ESTRE EVACVÉS PAR LES VRINES [1].

Cela est accordé entre les medecins et chirurgiens tant anciens que modernes, qu'il peut sortir par la verge du sang et du pus separément, et aussi meslés ensemble : lequel vient ou de la verge, de la vessie, des vreteres, des reins, du foye, ratelle, mezentere, pancreas, intestins, et de la matrice : ou des parties plus hautes qui sont sur le diaphragme, comme du poulmon et poitrine, du cœur, ou des bras, ou de quelque autre partie, voire de toute l'habitude du corps. Pour connoistre de quelle partie il vient, il faut considerer le lieu de la douleur, la couleur et odeur de ce qui sort, et des accidens qui ont precedé ou sont encore presens, comme douleur et fiéure, et autres, et du temps que ceste descharge s'est faite : aussi le fera la quantité et qualité du pus. Telles choses demonstreront le lieu d'où s'escoule le pus.

Car s'il vient des poulmons, ou d'vne empyéme, ou du foye, ou de

[1] Ce chapitre faisait le deuxième du Livre *de la suppression d'vrine* en 1564, et il avait été simplement reproduit avec son texte primitif en 1575 et 1579; mais dans l'édition de 1585, il fut amplement augmenté et reçut le titre qu'on lit encore aujourd'hui. Dans les éditions précédentes, il était intitulé : *Digression de l'autheur.*

la ratelle, et en grande abondance, sera conneu ne proceder des reins : parce que telle quantité ne peut estre contenue en iceux. Ioint que lors qu'il vient du foye, ou d'autres parties situées sur le diaphragme, le pus est bien plus exactement meslé auec l'vrine, qu'alors qu'il vient des reins ou de la vessie.

S'il vient seulement de la verge, le pus sera ietté pur sans l'vrine. Or il vient de la verge pour quelque aposteme qui y sera faite, ou de quelque carnosité, ou d'vne chaude-pisse.

S'il vient de la vessie vlcerée, il sera meslé et ietté auec l'vrine : mais à la fin, apres auoir pissé, il est ietté sans l'vrine, et si sera fetide, d'autant qu'il sort d'vne partie membraneuse : et si on y trouue de petites escailles furfureuses, la vessie sera rongneuse. Pareillement quand on voit vn sediment ou lie espaisse et visqueuse, comme mucilage et blanc d'œuf meslé auec l'vrine, et que promptement il aille au fond, cela monstre qu'il a sa generation en la vessie : et telle chose se fait ordinairement pour vne pierre qui sera en la vessie. Hippocrates dit, que si quelqu'vn pisse pus ou sang, ou escailles auec mauuaise odeur, cela monstre la vessie estre vlcerée [1].

Si les vreteres ou reins sont vlcerés, le pus ou sang sort par la verge.

Galien escrit que le pus de l'aposteme du poulmon receu par l'artere veineuse au senestre ventricule du cœur, de là en la grande artere, et d'icelle en l'emulgente du rein, peut passer par les vrines [2].

Monsieur Houlier sur le commentaire de l'Aphor. 75. liure 4. dit, qu'vne notable femme par l'espace de quatre mois entiers pissoit de la bouë, et quelquesfois du sang auec, à cause de l'acrimonie qui corrodoit quelque veine. Les medecins la traiterent comme si les reins eussent esté vlcerés, parce que par interualle elle y sentoit grandes douleurs : et mourut le quatriéme mois. Estant ouuerte, on trouua les reins et la vessie en leur entier : mais il fut trouué deux pierres en son cœur, et plusieurs apostemes, lesquelles se purgeoient par les vrines, et en passant par les reins causoient douleur.

Galien dit que les menstrues retenues sont iettées par l'vrine, laquelle se trouue sanguinolente, et quelquesfois espaisse et noire comme encre, ce que i'ay veu. La pituite et autres humeurs froids et visqueux se peuuent semblablement purger par les vrines, et par les hemorroïdes.

Or maintenant il nous faut parler du sang qui est ietté en la vessie, et de là en la verge. Telle chose se fait, pour ce que les hemorroïdes ou menstrues sont supprimées, ou pour quelque grande plenitude de sang contenu aux veines, pechant en quantité et qualité, ou les deux ensemble, lesquelles se repurgent par les veines emulgentes aux reins, et de là par les pores vreteres à la vessie : ou à cause d'vne imbecillité du foye, ou des veines mezaraïques, ou d'autres parties : ou pour vne imbecillité des reins, lesquels ne peuuent assimiler le sang enuoyé pour leur nourriture : ou par attrition et fray d'vne pierre contenue ausdits reins. Ce que ie sçay veritablement pour l'auoir veu à plusieurs.

Aurelianus docte medecin dit, que l'on pisse le sang tout pur, pour auoir vsé intempestiuement de Venus. Et

[1] Aphor. 81. — A. P.

[2] Au 4. ch. du 6. liure *de loc affect.* — A. P.

tout ainsi que par certain temps les mois aduiennent promptement aux femmes, et aux hommes des hemorroïdes : ainsi il se fait vn amas de sang au corps, lequel se repurge quelquesfois par les reins, et d'iceux à la vessie, sans qu'il y ait rupture d'aucun vaisseau : au moyen de quoy les vrines sont cruentes et sanglantes. Pour auoir pris aussi du poison, comme cantharides, ou autres choses semblables.

Il y en a qui pour auoir esté trop long temps à cheual, ont pissé le sang : ie le sçay par moy-mesme, allant en poste au camp de Parpignan, estant pres de Lyon ie pissois le sang tout pur. Toutesfois à la verité on ne doit dire pisser le sang, quand il sort de la verge pur, mais se doit dire emission de sang.

Le sang sort pareillement auec les vrines par diapedese ou anastomose des vaisseaux, et alors il ne sortira pur, mais les vrines seront seulement teintes.

D'auantage le sang sort par incision des veines promptement et en abondance et en vrinant : comme i'ay escrit cy deuant de defunt monsieur de Martigues, qui fut blessé d'vn coup de harquebuse à la prise du chasteau de Hedin, au milieu du thorax, où tout subit ietta le sang par la playe, la bouche et par les vrines et selles, et mourut bien tost apres.

Monsieur Selecgue, Alleman, colonnel des reistres, eut en ceste ville vn coup d'espée au trauers le ventre, dont incontinent ietta le sang par la verge, le siege, et par ses playes : et non seulement le sang, mais aussi la matiere fecale. Il fut pensé par monsieur de la Corde, medecin celebre et docteur à Paris, et monsieur Pigray, chirurgien ordinaire du roy, et moy, et Dieu le guarit. I'ay veu plusieurs qui ont eu semblables playes qui ont reschappé, et d'autres de bien petites qui en sont morts.

Or quant au pus qui est ietté des bras par les vrines, cela sera demonstré par ces deux histoires [1].

I'ay veu monsieur Sarret, secretaire du roy, auoir vn coup de pistolle au bras dextre : à sa playe suruindrent plusieurs accidens et apostemes, desquelles sortait bien grande quantité de bouë, et par quelques iours n'en sortoit que bien peu : et alors la iettoit par le siege et par ses vrines : et quand ses vlceres iettoient beaucoup, on ne voyoit ny par les selles ny par les vrines aucune apparence de bouë. Et fut guari graces à Dieu, et est encore à present viuant.

Monsieur Houlier, docteur regent en la faculté de medecine à Paris, Germain Cheual, et maistre Rasse, chirurgiens iurés, hommes excellens en la medecine, et moy, auons pensé vn gentilhomme nommé monsieur de la Croix, qui fut blessé d'vn coup d'espée au bras senestre, auquel aduint pareille chose : toutesfois il mourut. Or maistre Rasse disoit qu'il estoit impossible que la bouë peust prendre vn si long chemin pour estre vacuée : ioint qu'elle ne pouuoit passer par les veines sans qu'elle ne fust meslée auec le sang, et partant qu'elle pouuoit plustost venir du mezentere ou des intestins, et non du bras ou

[1] Tout ce qui précède a été ajouté en 1585; dans les trois éditions de 1564, 1575 et 1579, le chapitre commençait ainsi :

Je te veux icy racompter deux exemples merueilleux de la prouidence de nature en l'expulsion des choses qui la peuuent blesser et offenser, ce que tu cognoistras par les deux histoires suiuantes. I'ay vu Monsieur Sarret, etc.

de quelque autre part. Ie disois au contraire qu'elle venoit du bras, à raison que lors que ses vlceres iettoient grande quantité de sanie, il n'en sortoit nullement par en bas. Monsieur Houlier estoit de mon party, disant que les anciens auoient laissé par escrit telle chose se pouuoir faire : et ce qui nous mettroit d'accord, seroit que lors que ledit de la Croix seroit mort, qu'on regardast en son corps s'il y auoit quelque aposteme ou vlcere. Il mourut, et fis ouuerture de son corps en la presence des susdits : et ayant regardé et examiné toutes les parties internes, ne fut trouué aucun lieu d'où la bouë pouuoit sortir : dont fut conclu de tous, que ladite bouë procedoit du bras, estant vacuée par les selles et vrines : adioustant que telle chose n'estoit pas impossible, parce que nostre corps est confluxible et transpirable [1]. D'auantage, nous voyons par experience de deux vaisseaux de verre appellés *monte-vins*, que l'vn soit rempli d'eau, et l'autre de vin clairet, et soyent posés l'vn sur l'autre, à sçauoir celuy qui sera rempli d'eau sur l'autre rempli de vin, on voit à l'œil le vin monter au haut du vaisseau au trauers de l'eau, et l'eau descendre dedans le vin, sans meslange des deux, ce que nous auons dit par cy deuant. Et si telle chose se fait ainsi exterieurement et apertement au sens de nostre veuë par choses inanimées : il faut croire en nostre en-

[1] Cette histoire était déjà racontée dans l'édition de 1564, mais avec quelques différences dans la rédaction. Voici le texte primitif :

« D'auantage Germain Cheual et François Rasse, hommes accompliz et excellentz chirurgiens iurez en ceste ville et moy auons pensé vn gentil-homme nommé Monsieur de la Croix, lequel fut blessé d'vn coup d'espée au bras senestre, auquel aduint pareille chose, toutesfois il mourut. Et par-ce qu'aucuns tenoient qu'il estoit impossible que la boue feit vn si long chemin, ioint aussi qu'icelle ne pouuoit passer par les veines qu'elle n'eust gasté le sang, et partant disoient que telle boue ne venoit du bras, mais du foye ou de quelque autre partie, et quant à moy, persistois et tenois pour une chose asseuree que c'étoit du bras, à raison que lors que de ses apostemes et vlceres sortoit grande quantité de boue, il n'en iettoit point par les parties basses: au contraire, lorsqu'elles iettoient peu ou rien, en sortoit grande quantité. Et leur disois qu'il n'estoit pas impossible, parce que tout nostre corps est confluxible et transpirable. »

Suivait la comparaison des *monte-vins*, que Paré ne se faisait faute d'appeler dans une note marginale *Belle comparaison*; et puis la fin de l'histoire, avec une rédaction un peu différente du texte actuel; c'est pourquoi je la reproduirai.

« Ledit de La Croix mort, son corps fut ouuert, et exquisitement cherché si on pourroit apperceuoir aucun lieu dont telle sanie sortoit, ce qui ne peut estre cogneu, et partant nous conclusmes tous que la mort estoit aduenue par le moïen du coup, et non par aucune aposteme qu'il eust en aucune partie de dedans son corps. »

Dès 1579, au lieu de *François Rasse*, Paré avait écrit *Maistre Rasse*, sans rien changer d'ailleurs à son récit ; mais en 1585 il le rédigea comme on le lit aujourd'hui, faisant intervenir Houllier, et nommant Rasse pour son contradicteur. Houllier était mort en 1562 : François Rasse des Neux, si l'on en croit Devaux, aurait vécu jusqu'en 1588. Peut-être s'était-il brouillé avec Paré, ce que l'on pourrait induire d'un autre changement de rédaction que nous avons noté au chapitre 26 du dixième livre. Voyez ci-devant page 230.

Enfin les mots *Ce que nous auons dit par cy deuant*, ont été ajoutés en 1585, et se rapportent sans doute au chapitre 14 du neuvième Livre (voyez la page 169 de ce volume), où l'on retrouve une histoire et une théorie analogues.

tendement, que Nature peut faire passer la bouë par les veines, sans qu'elle soit meslée auec le sang.

Parquoy faut conclure auec Galien, que la bouë faite aux parties interieures, et loin des reins et de la vessie, peut estre vacuée par les vrines [1] : ce que par raison on peut encore prouuer. Car aux excremens de nostre corps qui s'expurgent par les reins, intestins, ratelle, kystis fellis, Nature par sa vertu sequestrice y reserue quelque portion du sang et suc benin et propre pour leur nourriture; que chacune d'icelle partie attire et separe d'auec les excremens. D'auantage, le sang pur et le meilleur qui soit au corps, enuoyé de toutes les parties pour estre ietté par la verge, à fin de generation, passe par dedans les vaisseaux spermatiques, qui tousiours sont remplis de sang : neantmoins la semence coule au trauers sans se mesler aucunement. D'abondant ne voit-on pas que les femmes nouuellement accouchées iettent le lait pur contenu aux mammelles par leur matrice, lequel aussi faut qu'il passe au trauers des veines et arteres mammillaires [2]?

Tout le semblable se fait aux veines mezaraïques, par lesquelles le chyle se porte au foye, pour estre fait sang, et fait sang aux boyaux, pour leur nourriture, sans meslange de de l'vn auec l'autre.

Le pus peut aussi passer au trauers des os, ce qui est prouué par Galien au Commentaire sur le 54. aphorisme du 7. liure, et pareillement par autres parties, par conduits imperspirables. Exemple, comme nous voyons sortir le lait d'vne nourrice par le bout de son tetin, et la sueur par les pores de nostre cuir, à grosses gouttes comme perles : neantmoins on ne peut trouuer aucun conduit, pour y mettre aucune chose, tant deliée soit elle. D'auantage, ne voit-on pas aux pauures verolés, qui ietteront par chacun iour et nuit cinq et six grandes bassinées de baue? Semblablement au flux de ventre, vn malade iettera par le siege des matieres de diuerses substances et couleurs, la quantité qu'on ne peut estimer pouuoir estre contenue aux intestins. Pareillement par le vomissement on iette quantité d'humeurs qui y abordent de toutes les parties du corps, comme torrens, par conduits imperspirables et inconnus. Il faut aussi remarquer qu'il apparoist aux vrines quatre substances, à sçauoir la semence, le pus, la pituite et le sang. La semence nage dessus, parce qu'elle est plus legere et subtile : le pus et la pituite vont au fond : la pituite est vnie, au contraire le pus se dissout lors que l'vrine est agitée : et quant au sang, il apparoist aucunesfois seul, et quelques fois meslé auec l'vrine,

[1] Gal. au 4. *De loc. aff.* — A. P.

[2] Tout ce qui suit appartient à la nouvelle rédaction de 1585; dans les éditions précédentes, le paragraphe actuel se terminait ainsi :

« .... *par dedans les veines et arteres mammillaires*; qui ont communication au milieu des muscles longitudinaux de l'epigastre auec celles de la matrice? Parquoy ne se faut esmerueiller si le pus peut estre euacué des parties superieures par les vrines, sans estre aucunement meslé auec le sang, car telle chose se fait par la faculté naturelle expultrice. »

Après quoi venait une digression sur les facultés que l'on retrouvera à la fin de ce chapitre, toutefois avec quelques modifications.

comme nous auons dit cy dessus. Il faut de necessité conclure, que toutes cesdites matieres ne viennent seulement des lieux où ils sortent, parce qu'il est impossible qu'ils puissent contenir vne si grande abondance des matieres qui en sortent.

Apres auoir discouru des matieres qui s'euacuent par les parties inferieures, faut escrire de celles qui s'euacuent par les superieures. Exemple : les menstrues se peuuent purger par vomissemens, par le nez et par les mammelles, voire en grande quantité tous les mois (comme i'ay escrit cy deuant) ou par vne aposteme faite au thorax : comme d'vne pleuresie, le pus sort partie par la bouche en crachant, ou par vomissement : et partie par les vrines, comme i'ay desia dit. Semblablement l'vrine est iettée par vomissement (ce que i'ay veu plusieurs fois) quand les pores vreteres sont bouchés, ou la vessie et verge gangrenés. Veritablement i'ay veu à vn corps mort, vn des pores vreteres de grosseur d'vn doigt, plein d'vne matiere gypseuse, et en l'autre y auoir vne pierre qui estoit descendue dans les reins, en sorte que l'vrine ne pouuoit couler en la vessie, et regorgeoit en haut. Le patient deux iours deuant que mourir, vomissoit et iettoit son vrine par la bouche. Pareillement quand les intestins sont estouppés, comme nous voyons estre descendus aux bourses, et aux femmes entre les muscles de l'epigastre, ou pour estre entortillés par les vers, et qu'ils n'ont peu estre reduits, lors la matiere fecale remonte en l'estomach, et est vomie par la bouche : tel accident est appellé *miserere*.

Il reste encore vne difficulté à respondre, comme le pus se peut purger par la vessie, sans se mesler parmy le sang? A cela faut respondre, que nostre corps est gouuerné de faculté secretrice, qui peut tirer et faire choix des matieres entierement confuses et meslées de bon et de mauuais. Exemple : la vessie du fiel attire à soy la colere d'auec le sang, et la ratte la melancolie, qui n'apparoissent au sens de la veuë estre dedans le sang. Aussi les rognons tirent la serosité du sang, et la mettent à part, laquelle est iettée par l'vrine. D'auantage, c'est que plusieurs bien tost apres auoir pris leur refection, vomiront grande quantité de pituite et colere, sans ietter vn seul morceau de leur viande, ce que ie sçay pour l'auoir experimenté en moy-mesme.

Et icy notera le ieune chirurgien, que lors que nous disons qu'il y a certaines vertus et facultés naturelles, comme[1] :

[1] Ce paragraphe terminait déjà le chapitre dans les éditions de 1564, 1575 et 1579, mais avec des différences essentielles sous le rapport des doctrines physiologiques professées par l'auteur. Nous avons vu déjà suffisamment dans son introduction qu'il n'avait pas toujours admis le même nombre de facultés : on en aura une preuve nouvelle dans le texte primitif que nous allons reproduire.

« Et icy notera le ieune chirurgien que lorsque nous disons qu'il y a certaines facultez naturelles comme

Attractice,	*Auditiue,*
Retentiue,	*Odoratiue.*
Digestiue,	*Gustatiue,*
Expultrice,	*Sensitiue,*
Assimilatrice,	*Animale,*
Formatrice,	*Vitale, et*
Visiue,	*Naturelle,*

et autres qui gouuernent nostre corps, il ne

Animale,
Vitale,
Naturelle,
Attractrice,
Retentrice,
Concoctrice,
Assimilatrice,
Formatrice,
Augmentatrice,
Expultrice,
Sensitiue,
Motiue,
Generatrice,
Regeneratrice,
Agglutinatrice,
Visible,
Auditiue,
Odoratiue,
Gustatiue,
Tactile,
Ratiocinatrice,
Animositiue,
Risificque,
Imaginatrice,
Memoratrice,
Concupiscible,
Chylificque,
Sanguificque,
Calorificque,
Lactificatrice,
Sequestrice, et autres :

Il ne faut pourtant imaginer que telles facultés ayent entendement et raison pour faire leurs effets : car elles ne sont qu'instrumens de nostre ame, laquelle a esté creée par l'eternelle prouidence de Dieu, espandue en toutes les parties du corps, et entiere en soy, qui n'occupe point de lieu par extension corporelle, laquelle est incomprehensible à l'esprit humain.

faut imaginer que telles facultez aient entendement et raison pour faire leurs effets. Car elles ne sont que instruments de nostre ame, laquelle est creée de Diev, et seule raisonnable par l'eternelle providence d'icelui, qui est incomprehensible à l'esprit humain. »

Et dans l'édition de 1564, il ajoutait cette note marginale :

Tout nostre corps est regy par l'eternelle prouidence de Dieu.

CHAPITRE LIII.

DES CAVSES EXTERIEVRES DE LA RETENTION DE L'VRINE [1].

Les causes exterieures sont pareillement plusieurs, comme s'estre baigné en eau froide, ou auoir esté longuement au froid, ou auoir par trop appliqué de choses narcotiques sur la region des reins, et vsé de viandes trop froides, et autres choses semblables. Pareillement pour vne luxation interieure faite aux vertebres des lombes, à cause de la compression des nerfs qui sortent d'entre lesdites vertebres, y est faite stupeur, dont la faculté expultrice est affoiblie, et partant le muscle qui tient la vessie serrée ne permet que l'vrine sorte.

CHAPITRE LIV.

DV PROGNOSTIC DE LA RETENTION DE L'VRINE [2].

Si l'vrine n'est euacuée selon que Nature le desire, et qu'on soit quelques iours sans vriner, le patient mourra s'il ne vient fiéure ou flux de ventre, ou les deux ensemble : par lesquels l'vrine puisse estre consumée et euacuée par autres voyes que par la vessie. Car retenue en la vessie par plusieurs iours plus qu'elle ne doit, acquiert vne qualité acre et ve-

[1] Ce chapitre est textuellement le même que le 3e chapitre du livre *de la suppression d'vrine*, en 1564.

[2] La première phrase de ce chapitre est aussi la première phrase du 4e chapitre du livre *de la suppression d'vrine*, en 1564 ; mais le reste est de rédaction nouvelle, et date de 1575.

neneuse, dont aduient que par la repletion de la vessie, venant à regorger en haut, se mesle parmy toute la masse du sang : mesme se transporte aisément au cerueau, à raison de la sympathie qu'ont les meninges auec la vessie, par similitude de matiere membraneuse. Or en tel cas Nature, si elle est forte, souuent se decharge manifestement par le ventre, ou par vomissement [1], autresfois par le moyen d'vne fiéure : sensiblement si à icelle suruient vne grande sueur, comme ainsi soit que la matiere de la sueur et de l'vrine est mesme : insensiblement, l'vrine estant resolue en tenues et subtiles exhalations par l'ardeur de la chaleur fiéureuse.

Par vne refrigeration du sphincter de la vessie, ou d'vn humeur froid qui y sera decoulé, il se fait paralysie, dont l'vrine ne peut estre iettée : aussi par la lesion de l'espine, comme d'vne playe ou contusion : par mesme moyen aussi coule inuolontairement auec les autres excremens, pour la lesion de ladite espine.

CHAPITRE LV.

DE L'VRINE SANGLANTE ET PVRVLENTE [2].

Aucuns pissent le sang tout pur, autresfois meslé auec l'vrine, comme vne eau en laquelle on aura laué quelque piece de chair sanglante, et quelquesfois auec de la bouë meslée auecques l'vrine.

Les causes sont plusieurs, comme de trop grande repletion de sang, lequel s'euacue par periode et paroxysme, ainsi que fait le flux menstrual ou hemorroïdal : et à plusieurs à qui tels flux sont cessés, s'euacuent par les reins. Aussi par vne cause de maladie faite de repletion, ou par exesion de veine, ou par quelque humeur acre et mordant : ou pour auoir leué trop pesant fardeau, ou sauté, ou tombé de haut en bas, ou auoir esté frappé de quelque coup orbe, ou qu'il fust tombé quelque chose pesante sur les reins, ou couru la poste, et fait autres exercices grands et violents, et (comme nous auons dit cy dessus) pour vne pierre aux reins ayant asperités et pointes ou cornes : ou pour l'imbecillité de la faculté retentrice d'iceux : ou pour auoir vsé immoderément de l'acte venerique, et autres semblables, ou pour auoir receu quelque playe aux parties seruantes à l'vrine. Pareillement pour auoir vsé de quelques potions, alimens et medicamens trop chauds, acres et diuretiques, et contraires de toute leur substance aux parties dediées à l'vrine, comme cantharides, et autres que ie ne veux icy nommer. Et pour ces causes, il se fait aux reins et à la vessie vne si grande inflammation, qu'elle se termine le plus souuent en aposteme et suppuration, et par consequent vlcere : de laquelle la sanie est iettée par les voyes des vrines.

En telle et si grande variété de causes d'vrine sanglante, nous discernerons d'où procede tel symptome par l'action de telle ou telle partie offensée, par la qualité du sang qui sort, ou pur ou meslé : auec l'vrine seule, ou auec du pus. Exemple : Si

[1] Ces mots *ou par vomissement* ont esté ajoutés en 1585, et se trouvaient intercalés un peu plus bas, après ceux-ci : *vne grande sueur ;* le sens exigeant leur changement de place, je n'ai pas hésité à l'opérer, sauf à en prévenir le lecteur.

[2] Ce chapitre était confondu avec le précédent, sous le titre *du prognostic de la retention d'vrine*, dans l'édition de 1564. Le texte est resté le même, hors pour les deux derniers paragraphes.

la sanie vient des poumons, du foye, des reins, ou des vertebres luxées, ou du vice de l'intestin droit, ou d'autre partie, sera conneu par la situation des parties affectées, et par les accidents, qui sont fiéure, douleur et autres, qui ont precedé ou sont encores presens, demonstreront infailliblement le lieu d'où procede et coule la sanie : aussi fera la quantité et qualité du pus. Car si c'est d'vne vlcere située au bras, comme nous auons dit, lors que de l'vlcere sortira quantité de sanie, ne s'en fera emission par les vrines : au contraire, lors que l'vlcere demeure seiche, on la voit sortir par les vrines ou selles, voire et en grande quantité. Semblablement si elle vient des poumons, comme d'vn empyéme, ou du foye, et en abondance, sera conneu, pource que telle quantité de sanie ne peut estre contenue aux reins [1] : ioint que comme sortant du conduit de l'vrine, tel sang est pur : aussi venant du foye ou autre partie dessus le diaphragme, est bien plus exactement meslé auec l'vrine, que lors qu'il vient des reins ou de la vessie.

Quant à la curation, nous sortirons des bornes de notre profession, si nous la voulons poursuiure specialement. Il suffira de dire en un mot, qu'il ne faut esperer guarir vn tel symptome, que la cause, c'est-à-dire le vice de telle ou telle partie ne soit guarie premierement. Au reste, si tel flux d'vrine sanglante vient par simple ouuerture de vaisseaux, il sera guari par choses astringentes : si de rupture, par agglutinantes : si d'erosion, par sarcotiques [2].

[1] L'édition de 1564 disait ici :

Ioint que iamais ne reside au fond des vrines, mais est confuse auec lesdites vrines.

[2] Ce dernier paragraphe a été ajouté en 1575.

CHAPITRE LVI.

DES SIGNES DES VLCERES AVX REINS [1].

Combien que ie n'eusse deliberé de poursuiure specialement les causes d'vrine sanglante : toutesfois parce que celle qui depend des vlceres des reins et de la vessie tombe fort souuent en pratique, il m'a semblé bon d'en dire un mot en passant.

Les signes des vlceres des reins sont douleur aux lombes : d'auantage, la sanie qui sort de leur substance est meslée auec l'vrine, et trouue-on les sedimens sanieux et rouges : et iamais ne sort qu'auec ladite vrine, et tousiours reside au fond d'icelle. D'auantage, des vlceres des reins sortent quelquesfois de petites pellicules, et portions de chair et filamens rougeastres. Outre-plus, n'est de si mauuaise odeur comme celle qui vient de l'vlcere de la vessie, d'autant qu'elle est de substance nerueuse, à cause de quoy la matiere ne peut estre si bien suppurée comme és reins, qui sont charneux.

CHAPITRE LVII.

DES VLCERES EN LA VESSIE, ET DES SIGNES D'ICELLES [2].

L'vlcere de la vessie peut estre faite au profond et capacité d'icelle, pareillement en son col.

[1] Ce chapitre est littéralement le même que le 5e chapitre du livre *de la suppression d'vrine*, en 1564, à l'exception du premier paragraphe, qui a été ajouté en 1575.

[2] C'est le chapitre 6 du livre *de la suppression de l'vrine* de 1564.

Les signes que l'vlcere est en la vessie, c'est que le patient sent perpetuelle douleur au profond du penil. Et si l'vlcere est au col, le patient ne sent que peu de douleur, si ce n'est alors qu'il pisse, et vn peu apres auoir pissé, comme nous dirons és chaudespisses. La sanie qui sort de l'vlcere de la vessie est fort fetide[1] : et aussi qu'en la iettant, la verge le plus souuent se roidit, à cause de la douleur qu'elle fait passant par la voye de l'vrine. Outre-plus on voit dedans l'vrine des petites peaux blanches et deliées, et non rouges, ou peu souuent. Et voit-on icelle sanie estre à la fin iettée apres l'vrine, et non tant meslée auec l'vrine comme lors qu'elle vient des parties superieures.

CHAPITRE LVIII.

DV PROGNOSTIC DES VLCERES DES REINS, ET DE LA VESSIE[2].

Les vlceres des reins sont plustost gueries que celles de la vessie, d'autant qu'ils sont charnus, et la vessie exangue, membraneuse, nerueuse, et plus sensible.

[1] En lisant de suite toute cette phrase, on s'aperçoit qu'il y a un *que* de trop. Je n'ai cependant rien voulu changer au texte, qui se lit de même dans toutes les éditions complètes; mais je vais rétablir la phrase, d'après l'édition de 1564, en laissant en italique les mots supprimés : on verra ainsi d'où vient le *que* surabondant.

» La sanie qui sort de l'vlcere de la vessie est fort fetide, *d'autant qu'elle est de substance nerueuse, et que la matiere ne peut estre suppuree et cuitte comme elle est en vne partie charneuse, ce qu'on voit en celle des reins :* et aussi qu'en la iettant, etc. »

[2] Reproduction littérale du chapitre 7 du liu. *de la suppression d'vrine*, de 1564.

L'vlcere qui est au fond de la vessie est incurable, ou fort difficile à curer, à cause qu'elle est nerueuse, et que l'vrine qui descend et y demeure, point et mordique, dont augmente tousiours l'vlcere, tellement qu'elle ne peut estre glutinée qu'à grande peine : car iamais l'vrine ne peut estre du tout euacuée : et le reste qui est laissé est eschauffé par l'intemperature de la vessie, et parce aussi qu'elle se dilate et se resserre selon l'vrine qu'elle contient. Qu'il soit vray, nous voyons aux suppressions d'icelle ietter vne pinte d'vrine à vn coup.

Quand les vlceres sont en la vessie, et que les cuisses du malade maigrissent et tombent en atrophie, c'est signe de mort prochaine.

Si les vlceres ne sont tost gueries tant d'vne partie que d'autre, demeurent incurables.

Si la sanie vient des parties superieures, comme des bras, ainsi qu'auons dit, ou des poulmons, du foye ou ratelle, sera conneu, à cause que telles parties ont esté premierement blessées.

CHAPITRE LIX.

DE LA CVRATION DE LA RETENTION D'VRINE[1].

Pour la curation des choses qui prohibent vriner, il faut prendre indication de la maladie et de sa cause, si elle est encore presente. Pareillement selon les parties blessées faut

[1] Ce chapitre est le même que le chap. 8 du Livre *de la suppression de l'vrine* en 1564.

diuersifier les remedes, appelant le medecin s'il t'est possible : lequel ordonnera les choses vniuerselles au malade : et ce qui appartiendra à la chirurgie, auec son conseil, le mettras en execution.

Et subit voyant vne difficulté d'vriner, ne courras aux remedes des pierres ou sables, comme souuent font ceux qui ne sont conduits par methode, qui ordonnent choses diuretiques : lesquelles sont cause de pernicieux accidens, si c'estoit vn humeur acre, ou quelque sang causé d'vne contusion, ou par trop auoir exercé l'acte venerique, ou autre grand et violent exercice, ou auoir vsé de quelques potions chaudes, ausquelles il y eust cantharides, ou apostemes et vlceres qui fussent és parties dediées à l'vrine, ou pour auoir tenu trop longuement son vrine, et autres semblables. Car si en telles choses on donne les diuretiques, on accroistroit la douleur et l'inflammation, gangrene, et par consequent on seroit cause de la mort du patient.

Mais telles choses diuretiques pourroient auoir lieu, lorsqu'il y auroit quelque petite pierre ou sable, ou vn humeur gros et visqueux demeuré aux voyes de l'vrine. Et semblablement pour s'estre baigné en eau froide, ou par le froid interieur, ou indeuë application des choses narcotiques sur les reins ou à la vessie, ou d'vn empyeme, ou de pituite et humeurs froids, espais et visqueux, qui fussent cause de faire obstruction aux voyes de l'vrine, et autres semblables : les diuretiques pourroient alors auoir lieu, pouruen encor que les choses vniuerselles fussent faites, et non autrement. Or les diuretiques peuuent estre administrés en diuerses façons, comme s'ensuit.

Pour prouoquer l'vrine.

℞. Agrim. vrticæ et parietariæ surculos rubros habentis ana m. j.
Radicum asparagi mundatar. ℥. iiij.
Granorum alkekengi num. xx.
Sem. maluæ ℥. ß.
Radic. acori ℥. j.

Bulliant omnia simul in sex libris aquæ dulcis ad tertias, deinde coletur.

De qua capiat æger ℥. iiij. cum ℥. j. sacchari candi, et calidum bibat ieiuno stomacho tribus horis ante cibum.

Pour mesme effet.

Prenez trente ou quarante, voire plus, bayes de lierre[1], et broyez en vin blanc, et en baillez à boire au patient deux heures deuant manger.

Autre pour mesme cause.

℞. Sem. vrt. puluerisatæ ʒ. j.
Dissoluatur cum decoctione pulli.

Et faut que le patient l'aualle le plus subit qu'il pourra, de peur qu'il n'adhere contre la gorge : pource qu'il y causeroit ardeur.

Autre.

℞. Decoctionis milij solis, bipinellæ, parietariæ, saxifrag. rad. petroselini, asparagi, acori, brusci et ireos.

Et en soit donné à boire au patient, la quantité de trois ou quatre onces tiedes. Et entre tous ceste eau est excellente pour prouoquer l'vrine, et destoupper les voyes d'icelle de quelque cause que ce soit.

[1] L'édition de 1564 dit : *prenez dix ou douze bayes de lierre*, etc.

℞. Rad. osmondæ regalis, cyperi, bismal. graminis, petroselini, fœnieuli ana ℥.ij.
Raphani crassioris in taleolas secti ℥.iiij.
Macerentur per noetem in aceto albo acerrimo : bulliant postea in aquæ fluuialis ℔. x.
Saxifra. cristæ marinæ, rubiæ tinctorum, milij solis, summitatum maluæ, bismal. ana p. ij.
Folio. viol. p. iij.
Berulæ, cicerum rub. ana. p. j.
Seminis melonum, citruli, ana ℥. ij. ß.
Alkekengi grana xx.
Glycyrrhizæ ℥. j.
Bulliant omnia simul ad tertias : in colatura infunde per noctem :
Folliculorum senæ oriental. ℔. m.
Fiat iterum parua ebullitio, in express. colata infunde :
Cinnamomi electi ʒ. vj.
Colentur iterum : colatura iniiciatur in alembicum vitreum, postea adde :
Terebenthinæ Venetæ lucidæ ℔. ij
Aquæ vitæ vj.
Agitentur omnia simul diligentissime, lutetur alembicum luto sapientiæ, fiat distillatio lento igne in balneo mari :

Desquels tu as les figures cy-apres [1].

℞. Aquæ stillatitiæ præscriptæ ℥. ij. aut iij.
Secundum operationem quam præstabit, quatuor horis ante pastum.

Aussi au lieu d'icelle, on peut donner eau de raues distillée pareillement *in balneo mariæ* : et donnée à boire la quantité de trois ou quatre onces auec sucre, deux heures deuant manger, est tres propre pour destoupper les voyes de l'vrine, soit de cause pituiteuse, sable, ou autre obstruction.

Les bains et demy-bains faits commodément relaxent, dilatent, et ouurent et amollissent tout le corps : et à la sortie d'iceux, lorsqu'on veut fort destoupper, on donnera des choses diuretiques, comme encores pour exemple, demie dragme de theriaque dissout en eau de raues, ou autres choses semblables.

Maintenant nous descrirons quelques remedes pour la mondification des vlceres des reins et de la vessie. Et premierement, les syrops de *capillorum Veneris*, de roses, beus auec hydromel ou eau d'orge, la quantité pour chacune fois d'vne once, sont bons pour lesdits vlceres : aussi le lait d'asnesse ou de chéure y est propre, à cause que de sa substance sereuse les deterge, et les glutine pour sa substance formageuse, il nourrit pour sa substance butireuse. Et doit estre pris, s'il est possible, tout recentement tiré de la beste. Le malade en prendra pour chacune fois un posson [1], auec vn peu de miel rosat, et vn peu de sel, de peur qu'il ne se corrompe et tourne en l'estomach. D'auantage apres l'auoir pris, on ne doit boire ne manger que iusques à ce qu'il soit digeré, et passé hors l'estomach.

Les trochisques qui s'ensuiuent sont pareillement propres pour mondifier les vlceres des reins et de la vessie.

℞. Quatuor semin. frigid. maior. semin. papaueris albi, portulacæ, plantaginis, cydoniorum, myrtillorum, gummi tragacanthi et Arabici, pinearum, glycyrrhizæ mundatæ, et hordei mundati, mucilag. psillij, amygdal. dulcium ana ℥. j.
Boli armen. sang. draco. spodij, ros. mastich. terræ sigillatæ, myrrhæ ana ℥. ij.
Secundum artem conficiantur cum oxymellite simplici, et fiant trochisci.

[1] L'édition de 1564 disait : *Desquelz tu vois les figures*; mais je n'ai pas jugé à propos de reproduire ici les planches que nous retrouverons au Livre des *Distillations*.

[1] *Un posson*; le traducteur latin dit : *ad quantitatem unciarum quatuor.*

Et le patient en doit prendre demie dragme, dissoute en lait clair, ou ptisane, ou eau d'orge, et autres semblables. Pareillement tu en peux dissoudre en eau de plantain, et en ietter aussi auec la syringue dedans la vessie.

Le malade en lieu de vin, boira eau d'orge, ou hydromel, ou ptisane faite auec vne once de raisins de Damas, ausquels on aura osté les pepins du dedans: et seront faits boüillir en cinq chopines d'eau de riuiere, en vn pot vernissé, ou en vne fiolle de verre, iusqu'à la consomption d'vne quarte : puis y soit adiousté sur la fin vne once de reglisse mondée, et deux dragmes de semences froides concassées : et les faire de rechef un peu boüillir, puis les passer par la chausse d'hippocras, auec vn quarteron de succre fin, et deux treseaux [1] de canelle triée, et d'icelle en sera vsé en lieu de vin. Le reste de la cure s'accomplira selon l'art.

CHAPITRE LX.

DE DIABETES ET STRANGVRIE [2].

Apres auoir descrit les causes de la retention d'vrine, et des vlceres des reins et de la vessie : ie ne puis encores passer, que ie ne declare aucunement les causes de ietter l'vrine inuolontairement goutte-à-goutte, ou tout à l'instant que le malade aura beu : qui vient par le defaut de la vertu retentrice, et d'vne deprauation de la vertu expultrice. Si l'vrine est iettée en grande quantité, les anciens l'appellent *diabetes* : et si elle est iettée seulement goutte à-goutte, telle disposition est nommée *strangurie* : qui est vne inuolontaire emission d'vrine, frequente, en petite quantité : aucunes fois auec douleur, et autresfois sans douleur.

I'ay souuenance auoir traité auec monsieur Houlier, medecin tres docte, defunt monsieur Goyet, aduocat du roy au Chastelet de Paris, lequel auoit vne difficulté de retenir son vrine, dite strangurie, et pissotoit ordinairement tant le iour que la nuit, auec tres grandes douleurs, se plaignant sentir grande chaleur et cuison à la vessie, et à l'extremité de la verge, et iettant ses vrines lactueuses, et à la fin de l'vrine, du pus. On luy fit beaucoup de remedes : et pour luy appaiser la douleur, ie luy faisais par l'aduis dudit Houlier, des iniections auec eau de plantain, centinodium, ausquelles estoit dissout de la craye et terre sigillée : autresfois ie luy faisois des iniections faites de mucilages de coings et de psyllium auec l'eau de plantain et de rose, lesquels remedes tendoient à fin de rafreschir l'intemperie de la vessie, et desseicher les vlceres. Deuisant auec ledit Houlier, pour sçauoir la cause des susdits accidens, il me dit que Goyet auoit la vessie rongneuse et teigneuse, auec petites vlceres, et lors que l'vrine tomboit à la vessie, elle mordiquoit les vlceres : qui faisoit que la faculté expultrice la vouloit promptement ietter : et que le pus qu'il iettoit apres l'vrine venoit de la rongne qui estoit à la vessie, pour la compression qu'elle faisoit à ietter icelle vrine.

[1] *Deux trebeaux;* le latin dit : *dragmis duabus.*

[2] Le chapitre 9 du Livre *de la suppression d'vrine* en 1564, portait le même titre, mais il ne comprenait que le premier paragraphe de celui-ci. L'observation de Goyet a été ajoutée en 1575.

Ledit Goyet estant decedé, ie fis ouuerture de son corps à la presence dudit Houlier, et trouuasmes la vessie toute calleuse, et pleine de pustules de grosseur d'vn petit pois : et lorsque ie les comprimois, en sortoit du pus tout blanc, tel que celuy qui estoit ietté auec les vrines pendant sa vie.

CHAPITRE LXI.

DES CAVSES DE DIABETES [1].

Les causes de diabetes sont doubles, à sçauoir internes, et externes. Les externes, c'est d'auoir vsé intempestiuement de choses trop chaudes et diuretiques, ou trop grand trauail immoderé, et autres semblables. Les causes internes sont plusieurs, comme inflammation de foye, poulmons, ratelle, reins, vessie : ou du vice de tout le corps, comme par vne crise de quelque maladie, laquelle se termine par flux d'vrines.

CHAPITRE LXII.

LES CAVSES DE STRANGVRIE [2].

Les causes de strangurie sont aussi primitiues et antecedentes. Les primitiues, d'auoir beu trop grande quantité d'eau froide, ou auoir enduré trop grand froid. Les antecedentes, sont humeurs froids deflués sur les parties dediées à l'vrine, qui les rend paralytiques : au moyen dequoy le muscle qui serre la vessie est aucunement relaxé et amolli, parquoy ne peut tenir la vessie serrée [1] : ou bien bouschent en partie le conduit de l'vrine : dont s'ensuit cours d'vrine goutte-à-goutte, contre nostre volonté.

CHAPITRE LXIII.

DES SIGNES ET PROGNOSTIC DE DIABETES [2].

On pourra connoistre la cause venir d'intemperature chaude par ces signes : à sçauoir que le patient sent vne douleur poignante et mordante, auec vne grande alteration et soif extreme, ioint aussi qu'il se trouue bien d'vser de choses refrigerantes, et non diuretiques : au contraire il se trouue mal de choses chaudes. Et si la cause prouient d'intemperature froide, au contraire la douleur sera petite, et quasi insensible : et se trouuera le malade mal à l'vsage des choses froides. Or neantmoins que la cause de Diabetes soit chaude, si est-ce que l'vrine n'est trouuée teinte ou rouge, ny trouble ny espaisse : mais crue et blanche, claire et subtile, à raison qu'elle demeure peu au foye et en la grande veine caue : mais est attirée par la chaleur intemperée des reins et de la vessie, sans aucune ou peu de concoction.

[1] Reproduction littérale du chap. 10 du Livre *de la suppression d'vrine* de 1564.

[2] C'est le chapitre 11 du Livre *de la suppression d'vrine* en 1564.

[1] Le reste de la phrase ne se lit point dans l'édition de 1564, où l'auteur ajoute simplement : *dont s'ensuit emission d'vrine inuolontaire.*

[2] C'est exactement le 12e chapitre du Livre *de la suppression d'vrine* déjà cité ; hors que le titre était plus court, et portait seulement : *Des signes de Diabete.*

Et quant au prognostic, si tels flux d'vrines durent longuement, donneront grande fascherie au malade, et tombera en atrophie et emaciation ou amaigrissement de tout le corps, et par consequent mourra.

froid, faut changer du tout les remedes froids, tant par dedans que par dehors : et vsera de viandes plustost rosties que boüillies[1].

Ce remede est singulier : faut faire boire de la ceruelle de liéure, cuite et deslayée en vin clairet, et en donner à boire quand le malade ira coucher. Ce remede a souvent esté approuué estre excellent pour ceux qui iettent l'vrine inuolontairement.

CHAPITRE LXIV.

DE LA CVRE DE DIABETES[1].

La cure se fera selon la diuersité de la cause. Exemple : Si c'est par vne intemperature chaude, le patient sera purgé et saigné. Et faut icy noter, que les quatre semences froides, neantmoins qu'elles soient froides, sont diuretiques, prouoquans l'vrine : partant en telle indisposition ne conuient en donner au patient. Et vsera d'alimens froids et astringens, qui engendrent gros suc, comme ris, orge mondé, et leurs semblables : boira eau froide, ou gros vin astringent, auec bonne quantité d'eau. Et sur les reins et parties dediées à l'vrine, seront appliquées choses fort froides et narcotiques, prenant indication de la situation des reins, qui sont sous les muscles lombaires. Parquoy tu dois appliquer les remedes plus froids, que s'ils estoient superficiels. Donc tu vseras d'huile *papaueris albi*, *iusquiami*, *opij*, *seminis portulacæ*, *lactucæ*, *aceti*, *corticis*, *mandragoræ*, et leurs semblables, soit en linimens, cataplasmes, et onguens, pour estreindre la chaleur estrange, et roborer les parties affectées.

Au contraire, si la cause vient du

[1] C'est, à part le dernier paragraphe qui ne date que de 1585, le chap. 13 du Livre *de la suppression d'vrine*.

[1] Ici finissait le chapitre en 1564, et le Livre *de la suppression d'vrine* s'y arrêtait également ; toutefois l'auteur ajoutait en cet endroit une sorte d'épilogue qui fut naturellement retranché des œuvres complètes. Le voici :

« Tu te contenteras, amy Lecteur, pour le present, de ce mien trauail, et ne trouueras hors de raison si ie te donne icy les portraits de beaucoup d'instrumens appertenans à nostre art, auec leurs noms, priz tant de leur figure que de leur vsaige, et sont en nombre 63 : lesquels ie n'ay peu accommoder et employer aux liures que maintenant i'ay mis en lumiere : mais ce sera, Dieu aidant, pour ma prattique generale. Ce qui m'a meu les faire mettre à la fin de ces liures, ç'a esté la crainte que i'auois qu'ils ne te fussent communiquez estant perdus pour beaucoup d'occasions à quoy les choses humaines sont subiettes. Et aussi le desir que i'ay de seruir au public, ensemble de stimuler les autres à mieux faire. Car assurement c'est chose miserable d'vser des choses incertains, sans y adiouster (s'il en est besoin) ce que ie prie de faire toutes personnes, tant pour l'vtilité de la republique que pour l'acquit de leur vocation, faisants profiter le talent que Dieu leur a donné. »

En suite de quoi venait en effet la série des figures d'instruments annoncés. Voyez au reste, sur cette édition, ce que j'ai dit dans mon Introduction, § *Bibliographie d'A. Paré*.

CHAPITRE LXV.

DE LA CVRE DE STRANGVRIE[1].

Pareille indication doit estre suuie pour les remedes de la strangurie : à sçauoir, tirant iceux de la varieté des causes dont elle est faite. Car comme ainsi soit que toute intemperie peut causer strangurie, comme escrit Galien sur l'Aph.15. de la section 3 : certes selon que sera le vice d'intemperature, selon cela nous vserons de fomentations contraires : comme si elle est froide, nous estuuerons les parties honteuses de decoction de mauues, roses, origan, calament, et semblables : puis les oindrons d'huile laurin, de castoreum, et d'autres de pareil effet : commanderons au malade de boire de bon vin, et iceluy pur : comme aussi quand la strangurie sera excitée par obstruction de quelque humeur, et sans froid, sans plethore. Mais si elle vient de quelque inflammation auec plethore, nous la guarirons par la saignée, comme note Galien sur l'Aphor. 48. de la sect. 7. Au reste, si tel mal vient d'obstruction de quelque chose, nous y remedierons par diuretiques chauds ou froids, selon la qualité du corps qui fera telle obstruction.

Quant à la dysurie, c'est-à-dire, difficulté d'vrine, nous n'en parlerons point d'auantage, pour autant que les causes et remedes d'icelle sont mesmes auec l'iscurie, c'est-à-dire, suppression d'vrine, dont nous auons parlé cy deuant, differant seulement selon le plus ou moins.

[1] Ce chapitre date de 1575, et termine ce que Paré consacrait dans ce livre aux rétentions d'urine. La partie véritablement chirurgicale de cette question, c'est-à-dire l'histoire des rétrécissements, etc., sera traitée plus loin au Livre *de la grosse verolle*.

CHAPITRE LXV.

DE LA COLIQUE [1].

S'il aduient quelque obstruction ou autre accident, que les matieres contenues aux boyaux ne puissent estre vacuées par la descharge ordinaire, qui se fait par le siege : si le vice est aux gresles, il s'appelle *volvulus* ou *ileos* (vulgairement *Miserere mei*) : mais s'il est aux gros, c'est ce que nous nommons proprement colique, qui a pris son nom de la partie malade qui est *colon*, c'est-à-dire la continuité des gros boyaux, mais principalement en celuy que nous nommons *colon*. Pour ceste cause la colique est deffinie par Auicenne, douleur intestinale, en laquelle malaisément on rend ses excremens par le siege[2]. Paulus Ægineta reduit la cause en quatre especes : à sçauoir, crassitude d'humeurs contenus entre les tuniques des boyaux, et esprits flatueux qui ne peuuent sortir : inflammation des intestins, et humeurs acres et mordans[3]. Mais pour mieux instruire le ieune chirurgien, nous en parlerons plus particulierement, et dirons les causes et differences estre plusieurs.

Et premierement pour auoir trop vsé de viandes pituiteuses, venteuses

[1] Ce chapitre manque dans la première édition, et il a été ajouté seulement en 1579. J'ignore où Paré en a puisé l'idée, et le lecteur pourra juger qu'il ne valait guère la peine de s'en enquérir.

[2] Auicen. liu. 3. — A. P.

[3] Liu. 3. — A. P.

et gluantes, la colique venteuse est procreée, ou pour auoir mangé de plusieurs et diuerses sortes de viandes, en trop grande quantité (neantmoins qu'elles fussent de bon suc) se seroient engendrées crudités et obstruction, puis ventosités, causant vne douleur tensiue : ou pour auoir beaucoup mangé de fruits cruds, et beu par trop froid apres s'estre fort eschauffé : car par ceste froideur l'estomach et les boyaux sont refroidis, et les humeurs aucunement congelés.

Il y a une colique appellée nephretique qui est aux reins, ainsi appellée, parce que en grec le rognon est dit *Nephros*. Ceste colique procede communément de quelque pierre ou grauier engendrée aux reins, ou estant descendue aux pores vrinaires : alors le malade sent douleur à la hanche et aux lombes, à cause qu'elles pressent les nerfs qui naissent des vertebres des lombes, lesquels se ramifient autour de la iointure de la hanche, et aux muscles des lombes et de la cuisse. Semblablement les pores vreteres (qui sont nerfs caues), et les muscles suspensoires patissent : et est aduis aux malades qu'on leur tire en haut les testicules d'une grande violence, auec douleurs extremes accompagnées de grands vomissemens pituiteux et bilieux, et sueurs vniuerselles qui durent iusques à ce que la pierre ou sable soient descendus en la vessie. Or, le vomissement vient à cause que l'estomach, pour la continuité et voisinage qu'il a auec les intestins, souffre pareille peine et douleur que font les boyaux : mesme que l'estomach est de semblable substance que les boyaux, n'estans lesdits boyaux qu'une production de l'estomach : parquoy quand Nature veut ietter ce qui est contenu contre nature aux reins, ou aux pores vrinaires, ou entre les tuniques des intestins, ou au mezentere, ou au pancreas et hypochondres, cause la douleur coliqueuse, auec grandes douleurs et vomissemens.

D'auantage la colique se fait par intemperature chaude et seiche, qui fait douleur poignante et mordante, desseichant les excremens contenus aux boyaux, ensemble les humidités qui doiuent rendre les boyaux glissans et coulans : aussi se fait par vne pituite grosse et visqueuse, acre et glutineuse.

Pareillement la colique se fait par vne contorsion, c'est-à-dire que les boyaux s'entortillent et tournoyent, de sorte que la matiere fecale ne peut passer pour estre iettée hors, comme nous voyons euidemment en la descente des boyaux en la bourse des testicules, qu'on appelle hargne intestinale. Semblablement par les vers qui s'entortillent dedans le boyau colon, qu'ils occupent ensemble, retortillent et replient le boyau. Hippocrates, liure troisiéme, des maladies traitant du *voluulus*, dit vulgairement *Miserere mei*, conseille (apres auoir vsé de plusieurs remedes) d'introduire du vent dedans le ventre auec vn soufflet qui sera mis au siege, à fin de faire distendre ledit ventre, et destourner le boyau entortillé.

Aussi par trop longue demeure des matieres fecales contenues aux intestins, qui se fait par l'intemperature des malades, chaude et seiche, ou pour auoir voyagé en temps de grandes chaleurs, ou pour auoir longtemps vsé de viandes trop seiches. Veritablement ie connois des personnes qui seront huit ou dix jours sans pouuoir aller à leurs affaires, et quand

ils y vont, leurs excremens sont secs et durs comme crottes de chêvre : et tels sont fort suiets à la colique et mal de teste, pour les vapeurs qui s'esleuent au cerueau, voire que telle chose est cause de la mort des malades. I'ay souuenance auoir ouuert le corps mort d'un ieune garçon aagé de douze ans, qui auoit entierement tous les intestins remplis de matiere fecale fort dure et seiche, et auparauant sa mort la iettoit par la bouche, qui fust cause le faire mourir, faute de l'auoir secouru en temps conuenable.

Or voylà les causes et differences de la colique, ce que i'ai peu apprendre des anciens et modernes medecins [1]. A present il nous faut parler des signes de chacune espece en particulier.

Les signes de la colique nephretique ou pierreuse : c'est que la douleur est fixe, c'est-à-dire arrestée en vn lieu, à l'endroit des reins, ioint que souuent auparauant le malade aura ietté quelque petite pierre ou sable par ses vrines : et sent vne douleur à la hanche et aux testicules, pour les raisons cy dessus alleguées : ioint aussi que le malade a vne extreme enuie d'asseller et vriner, à cause que Nature s'efforce mettre et ietter hors ce qui lui nuist.

Les signes de la venteuse ; c'est que le malade sent une grande douleur tensiue, comme qui lui tireroit et deschireroit les boyaux, auec bruit dedans le ventre, qu'Hippocrates a coustume de nommer borborygmes. Par telle ventosité quelquefois les boyaux se rompent : ainsi qu'on voit à vne vessie de porc, lorsqu'on la remplit trop de vent, on voit les fibres de ses tuniques se rompre : et quand cela aduient, le malade meurt auec grands vomissemens, ne pouuant tenir aucune chose du boire ou manger, qui se fait à cause que les boyaux estant remplis de vents, pressent l'estomach, de façon que les alimens n'y peuuent demeurer pour estre cuits et digerés.

La colique qui se fait par les excremens retenus : le patient sent vne extreme douleur et pesanteur au ventre et tension aux boyaux, et lors qu'on presse sur le ventre on sent grande dureté, et aussi que le malade n'a de long temps esté à ses affaires.

La colique qui est faite par inflammation bilieuse : le malade sent vne grande chaleur et pulsation au milieu du ventre, à cause des veines et arteres qui sont au pancreas et mezentere, et de celles qui sont disseminées entre les tuniques des intestins : et autres signes des inflammations qu'on trouue aux apostemes causées par inflammation. Aussi l'inflammation se fait à cause d'vne pituite salée, acre, grosse, et glutineuse, qui ne peut estre iettée hors : combien que nature s'efforce de ce faire, tant par les vomissemens que par grandes espreintes, auec difficulté d'vriner, parce que la vessie est pressée pour l'inflammation de l'intestin droit, pour l'affinité et conionction qu'ils ont ensemble.

La colique faite parce que les boyaux sont entors et repliés : le malade sent vne extreme douleur, à cause que l'intestin n'est en son lieu et situation naturelle, et aussi que la matiere, pour sa trop longue demeure, acquiert vne chaleur estrange. Et faut icy noter en passant, que toutes

[1] L'édition de 1579 ajoutait : *Ensemble ce que i'ay peu cognoistre et apprendre.* Ceci a été retranché des 1585.

les fois qu'vne partie n'est en son lieu naturel, on sentira tousiours douleur, iusques à ce qu'elle y soit reduite : et voilà que plusieurs meurent les intestins estant tombés ployés au scrotum par vne hargne, la matiere fecale y estant endurcie, accompagnée de ventosités et inflammation, ne pouuant estre remis dedans le ventre, la matiere regorge par la bouche, et fait la maladie nommée *Miserere mei*. Et quant aux signes des hargnes, il n'est point icy besoin les escrire, parce qu'il en a esté suffisamment parlé cy-deuant, escriuant des hargnes.

Les prognostics de la colique sont de deux sortes, les vns bons, les autres mauuais. Les mauuais se diuisent en deux, à sçauoir, en ceux qui sont dangereux, et en ceux qui sont mortels : les bons sont, selon Auicenne [1], quand la douleur n'est pas pas fixe, c'est-à-dire, arrestée en vn lieu, et aussi que les matieres ne sont du tout retenues.

Les signes mauuais auec danger de mort, sont extremes douleurs, vomissemens continuels, sueur froide, et les extremités [2], qui se font parce que le sang et les esprits se retirent au dedans du corps : hocquet continuel, qui se fait par la sympathie et continuité des intestins à l'estomach : alienation d'esprit par communication de l'estomach au cerueau, et par consequent conuulsion par transport aux nerfs.

Hippocrates dit que les tranchées et douleurs du nombril, qui ne s'appaisent ny par saignée ny purgation, se terminent en hydropisie seiche, c'est-à-dire en tympanite [1].

La cure sera diuersifiée selon les especes et differences : car celle qui prouient de la pierre ou sable, se doit curer par les remedes propres aux nephretiques : aussi celle qui est faite par la hargne, par la reposition de l'intestin : et celle qui est faite par le vice des vers, par medicamens propres à iceux, à sçauoir, par potions ameres pour les faire mourir, et principalement s'ils sont au-dessus du nombril, faites de rheubarbe infuse en eau d'absinthe, et autres choses propres à tuer les vers : et s'ils sont au-dessous du nombril, par clysteres faits de choses douces, à fin de les faire descendre et sortir par le siege. Si elle est causée par debilitation et refrigeration des intestins et de l'estomach, ils seront roborés, tant par bons alimens que par application de choses chaudes sur l'estomach et sur le ventre, et par iniections des clysteres.

La colique qui est faite de pituite visqueuse et de ventosités, se commencera premierement à seder la douleur, parce qu'il n'y a chose qui prosterne et abat plus les vertus que fait douleur. Et les tranchées sont causées de gros phlegmes visqueux, et de ventosités, lesquelles enflent et font tension aux intestins : aussi que tels phlegmes ne peuuent entrer des orifices des veines mezaraïques dedans les boyaux sans donner des tranchées et extorsions. Exemple : Nous voyons des phlegmes fort espais iettés par les selles des coliqueux, qui ne peuuent venir de l'estomach, ny du dedans des boyaux, attendu que plusieurs vomissemens et assellations ont precedé, et n'eussent peu tant seiour-

[1] Liu 3. — A. P.

[2] J'ai respecté le texte, attendu qu'il est le même dans toutes les éditions ; mais il faut évidemment lire : *le refroidissement des extremités*. Le traducteur latin a mis : *extremitatum refrigeratio*.

[1] Apho. du liu. 4. — A. P.

ner là. Il faut donc conclure qu'ils viennent d'ailleurs, lesquels faut qu'ils passent par les orifices des veines mezaraïques, non sans faire grande douleur : neantmoins qu'ils n'y passent aussi gros que nous les voyons par les selles, car ils filent deliés au sortir, et depuis se ramassent et espaississent comme glaire d'œufs[1]. Et partant il faut faire des bains et demy-bains, fomentations, où il y entre mauues, guimauues, violiers, pouliot, fenoil, origan, semences de lin, fœnugrec, fleurs de camomille, melilot, et autres semblables, qui ayent faculté d'eschauffer, seicher, attenuer et rarefier le cuir, à fin que les vens soient dissipés : et doiuent tousiours estre actuellement tenus chauds sur le ventre. Et pour les remedes topiques et particuliers, on frottera tout le ventre d'huile de camomille, d'anet, beurre frais, de chacun vne once, semence d'apion et petroselinum, galanga, de chacun demie dragme, et vn peu d'eau-de-vie, et huile de sauge, et de thym, extraites par quinte-essence : ces remedes fondent ces grosses humeurs, et les font couler plus facilement.

Autre de Houlier, qui afferme ce liniment estre fort excellent et bien approuué :

℞. Olei rutæ et nardi ana ʒ. vj.
Galbani cum aqua vitæ dissoluti ʒ. ij.
Liquefiant simul, adde:
Zibet. ℊ. iiij.
Croci ℊ. vj.
Fiat linimentum.

Semblablement seront appliqués sachets, où il y aura du mil, ou de l'auoine, du sel, fricassés en vne poile auec vn peu de vin blanc, puis appliqués tout chauds sur le ventre et sur les hanches, et renouuellés lors qu'ils se refroidiront : en lieu de sachets, on pourra mettre des vessies de bœuf, demies pleines d'vne decoction d'herbes resolutiues, comme sauge, romarin, thym, lauande, bayes de laurier, et autres semblables.

Cela fait, on baillera clystere tel qui s'ensuit :

℞. Quatuor remollitiuorum ana m. j.
Origani, pulegi, calami, ana m. ß.
Anisi, carui, ana ʒ. j.
Florum anethi p. j.
Fiat decoctio in hydromeli. ad ℔. j. In qua dissolue :
Benedict. laxat. mellis anthos. sacchari rubri, ana ℥. j.
Olei anethi et camomill. ana ℥. ß.

De ce soyent faits clysteres pour deux iniections, à raison que les boyaux estans remplis, ne peuuent receuoir grande quantité de decoction.

Autre excellent bien approuué.

℞. Vini maluatici, et olei nucis, ana ℥. iij.
Aquæ vitæ ℥. j.
Olei iuniperi, vel olei ruthæ ʒ. iij.
Fiat clysterium.

Et sera baillé le plus chaud qu'il sera possible, toutesfois sans brusler le malade : et faut que l'huile de genéure, ou de rue, soyent extraites par quinte-essence. Ie proteste en auoir souuent vsé moy-mesme auec heureuse issue, quasi comme chose miraculeuse à seder promptement vne vehemente douleur causée de ventosités, et de matieres crues et visqueuses.

Auicenne ordonne clystere carminatif, composé d'hysope, origan, achor, semence d'anis, cyperi, calam.

[1] Tout ce passage depuis ces mots : *Et les tranchées*, a été ajouté en 1585.

aromat., et autres semblables choses chaudes.

Le malade doit vser de bonnes viandes et faciles à digerer, et boüillons ausquels seront mis moyeux d'œufs, saffran, fines herbes, et bonnes espices de muguette, et clou de girofle : et boire de bon vin genereux, ou maluoisie, ou hypocras fait de bon vin, à fin d'eschauffer l'estomac et les intestins : par-ce que toute flatuosité prouient de chaleur debile, comme escrit Galien [1] : partant il faut vser de toutes choses chaudes.

D'auantage si la douleur persiste, il faut appliquer vne assez grande ventouse sur le nombril : car elle dissipe les vents. Galien dit [2], que la ventouse est si admirable contre les flatueuses douleurs, qu'il semble estre vn enchantement, parce qu'elle les appaise promptement, à cause qu'elle dissipe et consomme les vents. Aussi il ne faut oublier à bien fort serrer le ventre, auecques fortes et larges bandes, à fin de pousser les ventosités hors, et roborer les boyaux : ce que les malades mesmes nous monstrent, parce qu'ils se pressent le ventre auec leurs mains, et mettent la teste entre les genoux. Et si la douleur persiste, nous vserons de remedes qui operent par proprieté occulte, comme *intestinum lupi resiccatum*, duquel puluerisé on donnera à boire vne dragme auec du vin blanc.

La colique bilieuse est celle qui prouient d'inflammation, laquelle demande remedes contraires à celle qui est faite de ventosités et de crudités. Le premier est la saignée, regime de viure refrigerant : Potions de catholicum, casse, dissouts en eau d'orge : Clysteres refrigerans, ausquels seront casse, catholicum, dissouts en eau d'orge. En la grande douleur, Auicenne ordonne les narcotiques, pource qu'ils sont froids : ils contrarient à la cause de la maladie qui est chaude et seiche, comme sont les pilules de *Philonium*, ou de *hiere picre* la quantité de ʒ iiij. *opij et croci* ana gran. j. *fiant pilulæ cum vino.* Aussi les bains faits d'eau douce, ausquels seront mises mauues, guimauues, violiers, fleurs de nenuphar, laitues, pourpié, et autres semblables refrigerans, à fin de corriger l'acrimonie des humeurs chaudes causans la maladie.

Celle qui est faite d'vne pituite sallée, acre, grosse, et glutineuse, il faut premierement attenuer l'humeur, puis le fondre et l'attirer : qui se fera par remedes chauds, pris tant par la bouche que par clysteres, et applications exterieures qui seront ordonnées par le docte medecin.

Cure de la colique faite par retention des excrements, et des replis des boyaux.

En icelle, Auicenne recommande les alimens qui ont vertu d'amollir le ventre, comme toutes especes de bouillons humides, et entre autres celuy qui est fait d'vn vieil coq, qu'on aura fait courir long-temps, puis battu, et le faire cuire auec anet et polypode, et quelque peu de sel, iusques à ce que telle substance se resoude en eau. Faudra pareillement vser de clysteres detersifs, à quoy le mesme autheur se sert de cestuy cy :

℞. Betæ m. j.
Furfuris p. j.
Ficuum numero x.
Althææ m. j.

Fiat decoct. ad lb. j. in qua dissolue :
Nitri et muriæ ana ʒ. ij.
Sacchari rub. ℥. j.
Olei sesam. ℥. ij.

[1] De symptom. causis. — A. P.
[2] Au dernier chap. *de la Methode.* — A. P.

Et si l'obstruction est trop contumace, il en faut vser de plus forts, ausquels on mettra du cyclamen et de la centaure, et de la biere *diacolocin. ad ʒ ij.*

Et si encore pour toutes ces choses le malade n'est allegé, et qu'il jette sa matiere fecale par la bouche, Marianus Sanctus, homme fort experimenté en la medecine et chirurgie, dit auoir veu plusieurs qui estoient eschappés de l'iliaque passion (maladie mortelle) en prenant trois liures d'argent-vif, auec de l'eau simplement : ce qui aduient, d'autant que par sa ponderosité destourne l'intestin, qui estoit entors et replié, et pousse la matiere fecale en bas, et fait mourir les vers qui pourroient auoir causé ladite contorsion [1].

Maistre Iean de Saint-Germain, apoticaire à Paris, homme bien accompli en son art, m'a affermé auoir peusé vn gentilhomme ayant la colique accompagnée d'extremes douleurs, et pour s'en deffaire, auoit pris plusieurs clysteres, et autres choses ordonnées par doctes medecins: neantmoins tout cela, sa douleur ne cessoit point. Il suruint vn Allemand, son amy, qui lui conseilla boire trois onces d'huile d'amandes douces tirée sans feu, mixtionnée auec du vin blanc, et eau de paritoire : ce qu'il fit, puis tost apres luy fit aualler vne balle d'harquebuse faite de plomb, frottée et blanchie de vif-argent (à fin qu'elle coulast mieux) où bien tost apres les jetta par le siege, et quant et quant sa douleur fut du tout cessée.

Telle chose peut aider grandement à la colique venteuse. En la colique l'estomac souffre, et partant, aucuns disent auoir la colique d'estomach.

[1] Marianus Sanctus. — *Lib. de casu et offensione.* — A. P. — Je ne connais pas ce livre.

CHAPITRE LXVI.

QUE C'EST QUE SAIGNÉE [1].

Phlebotomie est incision de veine euacuant le sang auec les autres humeurs, comme l'incision de l'artere est dite arteriotomie.

Le premier scope de la phlebotomie, est euacuer le sang pechant en quantité : combien aussi que souuent on se propose de tirer le sang qui peche en qualité, ou tous les deux ensemble. La quantité ou repletion s'entend en deux manieres : l'vne, quant à la vertu, jaçoit que les veines ne se montrent trop pleines, qui rend soudain les hommes foibles et debiles, Nature ne pouuant porter vn tel faix ou pesanteur : l'autre maniere de repletion se prend quant aux vaisseaux qui contiennent le sang, et se rapporte à l'abondance d'iceluy, encore que la vertu le comporte sans aucun ennuy. En ceste repletion les veines souuent se rompent, et le malade crache le sang, ou bien il sort par quelque autre partie du corps, comme par le nez, par la bouche en vomissant, par la matrice aux femmes, par les rongnons, de façon que l'on pisse le sang tout pur, ou par les hemorroïdes, ou quelques veines variqueuses, ou sans estre variqueuses. La repletion qui se fait quant à la vertu, se connoist par la pesanteur et lassitude de tout le corps. La repletion quant aux vaisseaux, se connoist par l'extension d'iceux, et qu'ils apparoissent fort

[1] Ce chapitre et les suivants ont la date commune de 1575.

pleins : et l'vne et l'autre repletion a besoin d'euacuation [1].

D'auantage, pour cinq intentions on fait la phlebotomie. La premiere est pour euacuer l'abondance du sang et des humeurs, comme és plethoriques, et à ceux qui sont vexés de quelque passion sans plethore, comme pour quelque inflammation. La seconde est pour detourner et diuertir, ce que l'on appelle reuulsion : comme lors qu'il suruient vn flux de sang par la narille senestre, on doit faire la saignée au costé dextre, et ainsi au contraire. La troisiéme est pour attirer, comme lors que nous voulons prouoquer les mois des femmes, nous ouurons les veines saphenes aux malleoles. La quatriéme est pour alterer, comme nous saignons és fiéures aiguës, à fin d'euacuer le sang bouillant, et refroidir ce qui reste. La cinquiéme est pour preseruer, comme nous phlebotomons au printemps et automne, ceux qui sont disposés à cracher le sang, ou suiets à squinance, pleuresie, epilepsie, apoplexie, gouttes, et à d'autres indispositions : aussi és playes nous saignons pour euiter le phlegmon.

Auant que saigner on doit considerer si les excremens du ventre ont esté retenus long temps dans les boyaux, et si ainsi est, les faut premierement vuider auec clysteres gracieux, ou suppositoires, ou noüets, à fin que les veines mesaraïques ne tirent des boyaux quelque substance putride.

On ne doit saigner les vieils (si ce n'est en vne necessité) pour crainte de la diminution de leur chaleur naturelle, et desiccation de leur substance : pareillement ny les ieunes enfans, pour crainte de trop grande resolution de leur habitude faite par l'abondance de leur chaleur naturelle : à raison de la rarité de l'habitude de leurs corps, aussi de la mollesse et delicatesse de leur substance.

La quantité du sang que l'on tire se mesure à la force de la vertu et à la grandeur de la maladie. Si le malade est debile, et que la maladie demande grande euacuation, on fera la saignée à deux ou trois fois, et quelques iours interposés.

Pour vne grande douleur de teste qui est en la partie posterieure, nous incisons les veines du front, et premierement nous fomentons la partie auec eau chaude pour amollir le cuir, et attirer d'auantage de sang dans les vaisseaux.

Aux squinances, on ouurira les veines au trauers qui sont sous la langue, sans aucunement lier le col, de peur de suffoquer le malade.

A toutes affections ou maladies qui ostent l'haleine et nous estranglent, et à celles qui soudain font perdre la parolle, la phlebotomie est necessaire : aussi à toutes grandes contusions des parties internes ou externes, comme est tomber de haut, ou auoir receu quelque coup orbe, encores que la vertu fust debile, et que le sang ne pechast ny en quantité ny qualité, il faut faire la saignée : pareillement en apoplexie, squinance, pleuresie, fiéures ardentes. Aussi si le malade, apres s'estre precipité, vomist le sang, soudain luy faut ouurir la veine : autrement le sang se pourrait cailler, si on le laisse reposer et refroidir.

Il ne faut saigner le malade en la

[1] Toute cette dissertation sur les deux replétions *ad vires* et *ad vasa* est de Paul d'Egine, liv. VI, ch. 40, et copiée presque mot à mot de la traduction de Dalechamps.

vigueur de la fiéure[1]. Or si la fiéure ne croist plus, et aussi ne decroist point, et n'esperons aucune declination d'icelle, en tel cas il ne faut perdre ceste seule occasion de la saignée, encore qu'elle soit pire qu'en la declination de l'accés.

Quelques-vns debattent que le sang doit estre tiré au plus loin qu'il est possible du lieu où il fait le mal, et y cause inflammation, et que par ce moyen le cours des humeurs est destourné : le faisant autrement, que lon attire à la partie malade ce qui le charge et offense. Ceste opinion est fausse : car la saignée vuide et euacue premierement le lieu le plus prochain[2]. Car i'ay souuentesfois ouuert les veines et arteres du mesme lieu, comme à la chiragre et podagre, les veines du pied ou de la main, et à la migraine les arteres et veines des temples : et par ceste euacuation de sang qui estoit flué auec le virus arthritique, et les esprits bouillants qui estoient euacués, la douleur soudain s'appaisoit : ce que i'ay fait plusieurs fois auec bonne et heureuse issue. Ainsi Galien commande inciser les arteres des temples pour la fluxion des yeux, et pour vne douleur de teste inueterée, ou pour vne migraine[3] ce que i'ay fait plusieurs fois auec bon succés[4].

[1] L'édition de 1575 ajoutait ici : *et qui le feroit, seroit luy couper la gorge.*

[2] Il s'agit ici de la grande question de la révulsion soulevée par Brissot au commencement du XVIe siècle, et résolue contre les Arabes à l'époque d'A. Paré. Celui-ci représente donc en cet endroit l'opinion victorieuse.

[3] Gal. 13. *Met.*, chap. dern. — A. P.

[4] Paré ne décrira pas ici la manière de faire l'artériotomie : mais il en a donné une description excellente pour l'époque dans son chapitre *de la migraine*, en racontant l'observation du prince de la Roche-sur-Yon. Voyez ci-devant page 411. Il reviendra sur ce sujet dans sa grande Apologie en défendant son procédé.

CHAPITRE LXVII.

LE MOYEN DE BIEN FAIRE LA SAIGNÉE.

Maintenant ie te veux donner le moyen de bien faire la saignée.

Premierement faut bien situer le malade, à sçauoir, s'il est foible, sera saigné dedans le lict : et si les vertus sont fortes, sera assis dans vne chaire, situé de maniere que le iour donne droit au lieu où l'on voudra inciser le vaisseau.

Cela fait, le chirurgien frottera la partie auec sa main ou linge chaud, à fin d'attirer le sang au vaisseau : puis fera vne ligature vn peu au dessus dudit vaisseau qu'il voudra ouurir, et r'enuoyera le sang des parties inferieures vers la ligature : et empoignera le bras du malade auec sa main senestre, si c'est le bras droit : et si c'est du bras senestre, le prendra de la dextre, mettant le pouce un peu plus bas que le vaisseau à fin qu'il le tienne, et ne vacille çà et là, et le faire esleuer à cause du sang qui aura esté enuoyé. Cela fait, de son ongle marquera le cuir qui sera sus la veine, à l'endroit où il la voudra inciser : puis subit prendra vne petite goutte d'huile ou de beurre frais, et frottera le lieu marqué par l'ongle, à fin de rendre le cuir plus lice et l'amollir, et par ce moyen sera plus facile à couper et fera moindre douleur au malade, à raison que la lancette entrera plus doucement. Or le chirurgien tiendra sa lancette du pouce et de l'index, non trop loing ny trop pres de la pointe, et de ses trois autres doigts s'appuyera contre la partie :

et d'abondant mettra les deux doigts susdits, desquels il tient la lancette, sus le pouce, pour auoir d'auantage sa main ferme et non tremblante : alors fera incision vn peu obliquement au corps du vaisseau, qui soit moyenne, non trop grande ny trop petite, selon le corps du vaisseau, et le sang gros et subtil que l'on aura coniecturé y estre contenu. Et se faut garder de toucher l'artere qui est souuent couchée sous la basilique, et sous la mediane vn nerf, ou le tendon du biceps : et quant à la veine cephalique, il n'y a aucun danger [1].

Il sera tiré du sang selon qu'il sera besoin, puis defera la ligature, et en fera vne autre sur le corps de la veine, pour arrester le sang auec vne petite compresse : et la ligature ne sera trop lasche ny trop serrée, de façon que le malade pourra plier le bras à son aise. Et pour la faire comme il appartient, faudra à l'heure que lon la voudra faire, commander au malade de plier le bras : car si on le bandoit estant droit, il ne le pourroit apres plier, ainsi qu'il a esté dit cy dessus. Ce qui se fera auec vne telle lancette :

Lancette pour faire les saignées [2].

[1] C'était peut-être ici le lieu de rappeler la piqûre du nerf dans une saignée faite à Charles IX. Paré en a parlé dans un chapitre spécial du livre VIII. Voyez ci-devant, page 115.

[2] La figure de cette lancette avait paru pour la première fois dans la *Methode de traiter les playes de la teste*, 1561, fol. 156, verso : avec cette annotation :

Vne lancette de laquelle feras les scarifications plustost qu'auec vn rasoir, d'autant qu'elle coupe plus subtilement, et à moins de douleur.

Plus tard, en 1564, l'auteur reproduisait la même figure à côté du bistouri courbe, avec ce titre nouveau :

Lancettes courbées et toutes droites propres à saigner et à ouurir apostemes et faire autres incisions.

Enfin, elle a été reportée à ce chapitre à la date du chapitre même, c'est-à-dire en 1575.

CHAPITRE LXVIII.

DES VENTOVSES [1].

Ventouses est vn vaisseau ventru qu'on applique sur le corps pour attirer violentement. Il y en a de cuiure, de corne, de verre, de bois, de terre, d'or et d'argent : les vnes sont grandes, autres petites (appelées petits cornets) les autres moyennes. Et s'il aduient qu'on ne trouuast des ventouses, on se peut aider d'vn verre ou gobelet, ou d'vn petit pot de terre. Elles sont grandes ou petites, selon la diuersité des parties où elles seront appliquées. Or celles qui ont l'emboucheure estroite et qui sont longuettes tirent de plus loing. On met dedans des estouppes ou chandelles de cire allumées au cul d'icelles. Les petits cornets sont appliqués les ayant trempés en eau chaude, et apres qu'on les a vn peu eschauffés à la flamme d'vne chandelle, ou de lampe ayant grande flamme : ou par succer auec la bouche.

On applique les ventouses lors que lon veut faire vacuation de quelque matiere coniointe en vne partie, principalement quand elles sont auec sca-

[1] Ce chapitre, comme le précédent, date de 1575 ; toutefois, le premier paragraphe n'y a été ajouté qu'en 1585. Il a été en grande partie emprunté aux annotations de Daleschamps sur le 41e chap. de Paul d'Egine, *chir. françoise*, p. 231 et suiv.

rificàtion, et sont aussi appliquées pour faire reuulsion et deriuation en quelque partie, comme pour la defluxion qui se fait aux yeux.

On les applique sur les espaules auec grandes flammes : car par ce moyen font plus grande attraction.

Pareillement aussi sous les mamelles des femmes pour faire reuulsion de leurs mois, quand ils fluent trop, et sont trop pareillement appliquées aux plats des cuisses, quand ils ne coulent assez : aussi aux morsures des bestes veneneuses, et bubons, et charbons pestiferés, pour attirer le venin du dedans au dehors.

Cornelius Celsus veut que l'on applique la ventouse sus la partie dolente que nous pretendons guarir, en faisant euacuation du sang et esprits flatueux imprimés en quelque partie.

Les ventouses s'appliquent sus le nombril pour resoudre vne grosse ventosité enfermée en nos boyaux, ou en quelque autre spaciosité, comme entre quelque autre membrane des muscles de l'epigastre, qui causent colique. Aussi sont appliquées sur le flanc dextre ou senestre, quand au foye ou en la ratelle il y a tension douloureuse faite des ventosités, ou qu'il y hemorrhagie par le nez. On les applique aussi sus les reins et sus le ventre, à l'endroit où sont situés les vreteres, pour faire descendre la pierre à la vessie, et sont appliquées plus grandes ou plus petites, selon la necessité.

D'auantage tu vseras des cornets comme des susdites ventouses, és lieux esquels les ventouses ne peuuent estre, pour leur grandeur, appliquées : desquelles t'ay voulu donner le portrait.

Ventouses de diuerse grandeur, ayans de petits trous, lesquels seront bouschés de cire lors qu'elles seront appliquées : et quand on les voudra oster, on leur donnera vent par iceux [1].

Cornets de plusieurs sortes, auec les flammettes et lancette propre pour faire les scarifications [2].

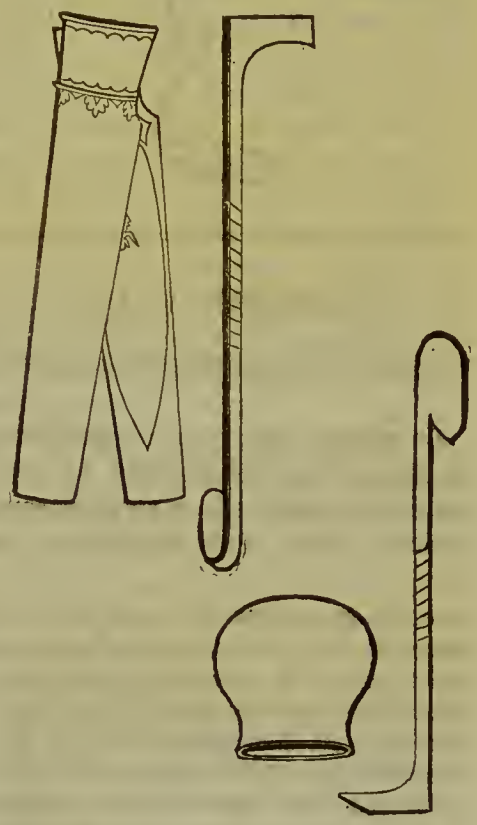

[1] Paré avait fait figurer sous ce titre quatre ventouses exactement semblables, si ce n'est qu'elles étaient de diverse grandeur ; il m'a paru dès lors suffisant d'en donner une, d'autant plus qu'aucune des figures originales n'était de grandeur naturelle.

Ces premières ventouses avaient été figurées d'abord dans le traité *des Playes de la teste*, en 1561, fol. 156, verso ; puis, en 1564, dans les *Dix liures de chirurgie*, page 162.

[2] Ici surtout Paré avait multiplié les fi-

Cornets qui attirent sans feu, mais par le benefice de la bouche, en retirant son haleine [1].

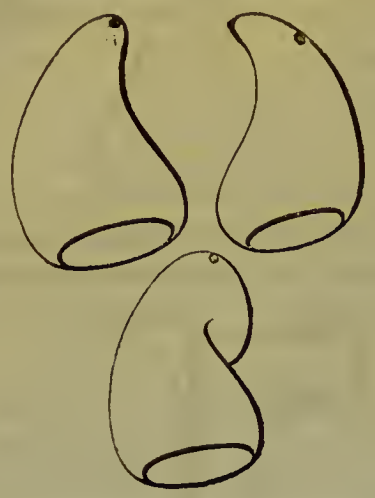

CHAPITRE LXIX.

DES SANGSVES, ET LE MOYEN D'EN VSER [2].

La sangsue est vn ver aquatique, de figure d'vn ver de terre. Au bout où est la teste, elle a vn trou rond comme celuy d'vn lamproyon, et trois petites dents ou aiguillons, auec lesquels elle perce la peau, non seulement de l'homme, mais aussi d'vn cheual ou d'vn bœuf, et s'y attache et succe, et se remplit de sang.

Il y en a qui sont venimeuses, et sont celles qui ont grosse teste, de couleur verdoyante, et reluisent comme vers ardans, et sont rayées de bleu sur le dos, ou toutes noires. Aussi sont venimeuses celles qui viennent és marets, et aux eaux bourbeuses, et engendrent inflammation, aposteme, fiéure et malins vlceres, voire souuent incurables.

Les bonnes sont celles qui sont de couleur de foye, menues, rondes, ayans petite teste, le ventre rougeastre, et le dos verd et rayé de couleur d'or par dessus, et qui habitent és eaux claires et coulantes. Apres les auoir prises, il les faut garder enuiron vn mois et plus, à fin qu'elles se desgorgent de leur baue et ordure, et leur changer d'eau souuent : par-ce que aucunesfois elles se seront iettées sur quelque beste morte et charongneuse : et qui les appliqueroit sans estre desgorgées, elles pourroient imprimer quelque venin à la partie. Partant il les conuient faire desgor-

gures de ses cornets; il n'y en avait pas moins de huit, luxe d'autant plus inutile que d'abord ils se ressemblaient tous, mais surtout que plusieurs étaient même représentés avec des dimensions égales. Ces figures avaient paru d'abord dans les *Dix liures de chirurgie*, 1564, page 70 (voyez ci-devant la note 2 de la page 200), en même temps que les flammettes. Quant à la lancette, c'est la même que la lancette à saigner, représentée à la page 522, à part les ornements du manche, pour lesquels j'ai voulu la conserver.

[1] Ces trois cornets, fort différents des précédents, avaient été figurés pour la première fois dans le magasin d'instruments qui termine les *Dix liures de chirurgie*, p. 226.

[2] Ce chapitre existait en partie dans les deux éditions de 1575 et 1579: mais ce n'est qu'en 1585 qu'il a acquis toute son étendue. Les trois premiers paragraphes relatifs au choix des sangsues sont de cette date; de même que le dernier, qui, au reste, n'a nul rapport au titre du chapitre. Le reste est de 1575.

Ce chapitre se lit d'ailleurs avec un certain intérêt; la section du corps de la sangsue pour la faire mieux tirer, les manières d'arrêter le sang, ne se trouvent pas dans Guy de Chauliac. Paré n'en était pas pour cela l'inventeur, et il a pris presque tout ce qu'il en dit dans les annotations de Dalechamps sur le chap. 41 de Paul d'Egine, *Chir. françoise*, page 239.

ger et vomir leur ordure auparauant que les appliquer.

Or on les applique aux endroits du corps où les ventouses et cornets ne peuuent tenir, comme au fondement, pour rompre la tunique des veines hemorroïdales, à l'entrée de la vulue, aux gencives, léures, nez, et sur les doigts. Si on veut faire grande euacuation de sang, apres que la sangsue est tombée, si le lieu le permet, on appliquera des ventouses ou cornets, ou bien on en remettra d'autres.

Il faut noter que si la sangsue est maniée à main nue, elle se rend desdaigneuse et despiteuse, et ne veut pas mordre : parquoy quand on la veut appliquer, on la prendra auec vn linge blanc et net, faisant auparauant sur la partie petites scarifications ou mouchetures, ou bien sera mis sus quelque peu de sang tiré de quelque beste : par ce moyen elle prendra plus facilement. Et pour la faire tomber, on jette sus sa teste de la poudre d'aloës, du sel ou de la cendre : et estant tombée, si l'on veut sçauoir combien de sang elle aura tiré, on la mettra dans vn vaisseau, et sera couuerte de sel broyé bien menu, et soudain elle vomist tout ce qu'elle a succé. Et qui la voudra faire tirer dauantage, auant qu'elle lasche prise et desmorde, il la faut couper d'vn cizeau par en bas vers la troisiéme partie de son corps : en ceste façon elle tire tousiours, et le sang qu'elle attire decoule par son corps.

Or la sangsue par son succement attire du profond et parties voisines : et non seulement de celle qui est malade sur laquelle elle est appliquée. Ce qui est manifeste à voir, à raison qu'estant tombée, il sort bonne quantité de sang et par longue espace de temps par la morsure, encore qu'elle soit petite, joint que difficilement on l'estanche : ce qui ne se fait par les scarifications et applications de cornets et ventouses. Si on ne pouuoit estancher le sang apres la morsure, il faut appliquer la moitié d'vne féue : la tenant et pressant dessus, iusques à ce qu'elle y demeure attachée et adherente, infailliblement cela retient le sang : ou bien y appliquer du linge bruslé auec compresse et ligature propre.

Ie ne veux laisser en arriere vne autre operation, qui se fait par pointure ou piqueure auec vne espingle ou aiguille, ou par la pointe de la lancette, ou par la piqueure des sangsues. On pique les petites apostemes és membranes de l'œil, pour abattre les cataractes, ou pour euacuer le pus, appelé hypopyon, contenu entre les membranes de l'œil : ou appliquer vn seton, ou faire sutures à coudre les playes et autres,

---

LE SEIZIÉME LIVRE

TRAITANT

DE LA GROSSE VEROLLE,

DITE MALADIE VENERIENNE, ET DES ACCIDENS QUI ADVIENNENT A ICELLE[1].

AU LECTEUR.

Je n'ay voulu laisser en arriere à parler de la grosse Verolle. Et pour ce faire, i'ay pris la plus grande part de ce qu'en auoit escrit defunct Thierry de Hery, Chirurgien demeurant à Paris : lequel en a autant bien traité qu'aucun de ceux que i'ay peu lire, qui en auoient parlé deuant luy. Et pour ce n'ay voulu changer sa methode et maniere de pratiquer, à raison que n'eusse sceu mieux faire : et l'ay inseré en ce present liure pour deux raisons. La premiere, à fin que le ieune Chirurgien ne desirast la methode de guarir ceste maladie en ce present Oeuure. La seconde, pour le faire renaistre si possible m'estoit, pour la preud'hommie du personnage, et bonne amitié que nous auions ensemble dés nos ieunes ans.

[1] C'est ici que nous commençons à nous écarter formellement de l'ordre suivi par A. Paré dans la disposition de ses livres. Car en retranchant le livre *des Animaux* et le livre *des Fiéures* au commencement de la collection, nous pouvions alléguer telle ou telle édition qui ne les offrait pas à cette place; mais toutes les éditions complètes donnent le livre *des Goutes* après celui *des Operations*, et avant celui *de la Grosse Verolle*. Mais le livre *des Goutes* est presque purement médical; celui *de la Grosse Verolle* est tout chirurgical; et il se trouve d'autant mieux placé après celui *des operations*, qu'il vient compléter ce que celui-ci contenait déjà sur les affections de la verge et les rétentions d'urine. J'ai exposé d'ailleurs dans mon introduction l'ordre général que j'avais cru devoir adopter; les livres anatomiques, puis les livres chirurgicaux, réservant les livres médicaux en quelque sorte pour la troisième partie de l'œuvre.

Ce livre est formé de trois portions bien distinctes par leur date et leur sujet. La première, du chapitre 1 au chap. 18, date seulement de 1575; et c'est à elle surtout que se rapporte l'avis *au lecteur*, où Paré donne à Thierry de Héry un si touchant souvenir. La deuxième du 18e au 29e chapitre, et pour laquelle Paré avait beaucoup emprunté à l'ouvrage de Thierry, sans en rien dire, date de 1564, et avait été publié dans les *dix liures de chirurgie*, où elle formait le livre 8, intitulé : *Des chaudes-pisses et carnositez engendrees au meat vrinal*. Les deux chapitres suivants se rattachent à la vérole et datent de 1575. La troisième partie comprend quatre chapitres, qui en faisaient dix dans l'édition de 1564, et constituaient le 6e livre sous ce titre : *De la maniere de traitter*

CHAPITRE I.

DESCRIPTION DE LA VEROLLE.

Les François nomment ceste maladie, *la maladie de Naples :* et les Neapolitains, *lo mal di Françose :* les Geneuois, *lo male di brosuse :* les Espagnols, *la bouez :* les Allemans, *Fran çouse :* les Latins, *pudendagra.* Tous lesquels noms ont esté ainsi imposés selon le plaisir des nations : mais pour ne faillir, ie suis d'auis que si le François en est vexé, que lon l'appelle la maladie du François : et si c'est le Neapolitain, la maladie du Neapolitain : ainsi des autres nations. Et ne faut estre curieux des noms, pourueu que l'on entende la chose par eux signifiée.

Verolle est vne maladie causée par attouchement, et principalement de compagnie charnelle, auec qualité occulte, commençant le plus souuent par vlceres des parties hontenses, pustules en la teste, et en autres parties exterieures, infectant aussi les parties internes, auec douleurs nocturnes extremes à la teste, espaules, iointures et autres parties : et par succession de temps fait des nodosités, alteration et caries aux os[1], les liquefiant comme si c'estoit metal fondu, laissant les parties charneuses d'autour souuent en leur entier : ensemble cause plusieurs autres et diuers accidens, comme corruption totale des parties selon l'intemperature et cachexie des corps, et la diuturnité du temps que le malade en sera espris. Car aucuns perdent vn œil, et souuent les deux, ou vne bonne portion des paupieres, et les malades demeurent apres estre curés, hideux à regarder, ayans les yeux eraillés. Autres perdent l'ouye : autres le nez : autres ont le palais troüé auec deperdition d'os, qui est cause de les faire *parler Renaud*[2] : autres ont la bouche torse, comme renieurs de Dieu : autres perdent le cultiueur du champ de nature humaine, de façon qu'ils demeurent apres steriles : et les femmes y laissent la moitié, et quelquesfois d'auantage de leurs parties genitales : qui fait qu'elles sont laissées comme inhabiles d'auoir la compagnie des hommes. Et à d'aucuns par vn reliqua d'vne chaude-pisse, se procrée des carnosités en la verge, qui fait que iamais ne peuuent pisser que par le benefice d'vne sonde, et souuent meurent par vne suppression d'vrine, ou d'vne gangrene à la verge. Autres demeurent impotens des bras ou iambes, cheminant tout le cours de leur vie à potences. Autres demeurent en vne contraction de tous leurs membres, de maniere qu'il

les caries des os. Mais ils sont d'une date bien plus ancienne ; et pour en retrouver le texte primitif, il faut remonter à l'édition de 1552, où Paré l'avait mis entre le *Traité des fractures d'os*, et le *Traité de la gangrene*, sous ce titre courant : *Traité des os carieux*, et avec celui-ci en tête : *La maniere de guerir les os carieux*, sans aucune distinction de chapitres. Après cette histoire de la carie, il reste encore les six derniers chapitres, qui ont la même date que le livre lui-même, c'est-à-dire 1575. Voilà, comme on voit, des dates et des sources assez variées ; je prendrai soin, comme toujours, de rapporter toutes les variantes un peu notables.

[1] Cette définition est à peu de chose près celle de Thierry de Hery, ouvrage cité p. 5. Mais le premier paragraphe et le reste du chapitre appartiennent à Paré.

[2] *Parler Renaud*, parler du nez, nasiller.

ne leur reste que la parole, qui est le plus souuent en criant et lamentant, maudissans l'heure qu'ils ont esté engendrés. Autres demeurent asthmatiques et hectiques, auec vne fiéure lente, et meurent tabides et desseichés : aucuns deuiennent lepreux : autres ont des vlceres putrides, chancreuses et corrosiues à la gorge et és autres parties du corps : aucuns ont vne cheute de poil, dite *alopecie*, ou *pellade :* autres des dartres squameuses aux pieds et mains : il se concret à d'aucuns des boutons et pustules dans le conduit de l'vrine, qui s'exulcerent et enflamment, et se tumefient, de façon que les malades ne peuuent vriner, puis la gangrene et mortification suruiennent : qui fait que pour leur sauuer la vie, leur conuient entierement couper la verge si on n'y remedie. Aucuns sont vexés d'epilepsie : autres de flux de ventre, iettans les matieres sanguinolentes et corrompues.

Et pour le dire en vn mot, on peut voir la verolle compliquée de toutes especes et differences de maladies, lesquelles ne se peuuent guarir sans ablation du virus verollique, auec son alexipharmaque, qui est le vif-argent, que l'on peut comparer à vn furet faisant sortir le connin hors de son terrier.

CHAPITRE II.

DES CAVSES DE LA VEROLLE.

Il y a deux causes de la verolle. La premiere vient par vne qualité specifique et occulte, laquelle n'est suiette à aucune demonstration : on la peut toutesfois attribuer à l'ire de Dieu, lequel a permis que ceste maladie tombast sus le genre humain, pour refrener leur lasciueté et desbordée concupiscence. La seconde est pour auoir eu compagnie d'homme ou de femme ayant ladite maladie, laquelle se prend à cause que l'homme aura à la verge quelques vlceres de verolle ou chaude-pisse, ou la femme à sa matrice : ou qu'elle aura vne chaude-pisse (qu'elles appellent fleurs blanches) ou de la semence recentement receuë de quelque verollé : et par le contact de la verge, la mucosité et sanie virulente retenue aux rugosités du col de la matrice, s'imprime aux porosités de la verge, causant vlceres malins ou chaude-pisse. Puis le virus pullulera et cheminera par les veines, arteres et nerfs aux parties nobles : ainsi que l'on voit le feu espris à vne corde d'harquebuse : et le foye se ressentant de telvice, souuent par sa faculté expuitrice chasse ledit virus aux aines, et fait apostemes appellées *bubons* (vulgairement *poulains*) lesquels s'ils ne iettent leur gourme et retournent au dedans par delitescence, ce venin infecte la masse du sang, dont s'ensuit la verolle.

Toutesfois elle peut aduenir par autre cause, comme par la reception de l'haleine infectée d'vn verollé ou verollée, baisant plusieurs fois vn enfant : ce qui n'est hors de raison. Car par la reception des vapeurs corrompues, le virus se peut imprimer au corps de l'enfant, attendu sa delicatesse et rarité puerile. Pareillement pour auoir extrait et receu vn enfant d'vne femme verollée, les matrones en peuuent estre entachées, d'autant que par les porosités de leurs mains le virus se communique aux veines et arteres, et d'icelles par tout le corps : comme monsieur le Coq, docteur medecin à Paris,

tesmoigne auoir veu au traité qu'il a fait, *De ligno sancto non permiscendo*[1]. Aussi par experience on voit que gens de toutes complexions, sexes, soient enfans, adolescens, hommes en aages consistans, solides, et robustes, couchans auec autres infectés de ceste maladie, sans aucune compagnie charnelle, s'en trouuent atteints et espris. Il ne faut pas en attendre moins de celuy qui couchera au lit d'vn verollé, si la sueur ou sanie sortant de quelque vlcere infecte les draps et couuerture, estans imbus de ce venin : à cause que nos veines et arteres attirent l'air, mettant en nos corps la qualité maligne des excremens imprimés aux linceuls. Autant en sera-il de manger et boire aux vaisseaux où ils auront beu et mangé : car de leur bouche ils y laissent vne saliue sanieuse, contenue entre leurs dents, laquelle est veneneuse en son espece, ainsi qu'aux lepreux, ou que la baue d'vn chien enragé en la sienne. Semblablement les enfans allaitans nourrices verollées en sont infectés : attendu que le lait n'est que le sang blanchi, lequel estant infecté du virus, et l'enfant en estant nourri, en prend les mesmes qualités : d'autant que nous retenons de la nature dequoy nous sommes nourris. Souuent aussi l'enfant ayant la verolle, la donne à sa mere nourrice : car par la grande chaleur et vlcere qu'il a en sa bouche, et par les vapeurs qui s'esleuent de son corps, il imprime au mammelon, qui est poreux, laxe et rare, le virus qui subit se communique par tout le corps, qui premierement et le plus souuent se monstre au mammelon[1].

En cest endroit ie veux bien reciter ceste histoire. Vne honneste et riche femme pria son mary qu'il luy permist d'estre nourrice d'vn sien enfant : ce que luy accorda, pourueu qu'elle print vne autre nourrice pour la soulager à nourrir l'enfant. Icelle nourrice auoit la verolle, et la bailla à l'enfant, et l'enfant à la mere, et la mere au mary, et le mary à deux autres petits enfants qu'il faisoit ordinairement boire et manger, et souuent coucher auecques luy, non ayant connoissance qu'il fust entaché de ceste maladie. Or la mere considerant que le petit enfant ne profitoit aucunement, et qu'il estoit en cry perpetuel, m'enuoya querir pour connoistre sa maladie, qui ne fut difficile à iuger :

[1] Cette citation se lit pour la première fois dans l'édition posthume de 1598. Antoine Lecoq, médecin de la faculté de Paris, était mort en 1550, et le livre cité ici avait paru en 1540. C'est ce Lecoq qui, ayant été consulté pour François Ier, répondit, si l'on en croit Guy Patin : C'est un vilain qui a gagné la vérole ; *frottetur* comme un autre, et comme le dernier de son royaume, puisqu'il s'est gâté de la même manière. — Du reste, Paré a emprunté cette citation à Thierry, et voici comment celui-ci s'exprime :

« Maistre Anthoine Lecoq, docteur regent en la faculté de medecine, homme docte et d'authorité, affirme au liure qu'il a faict, *De ligno sancto non permiscendo*, qu'il a cogneu sage femme, laquelle en receuant l'enfant à vne femme vairollée, gaigna ladicte vairolle (l'enfant sain et non affecté d'icelle), qui n'estoit que par la reception de l'air et vapeur veneneuse, receue assez promptement et plus tost par les porositez des mains et bras, qui plus difficilement peuuent infecter les parties nobles, que par la respiration qui se faict par la bouche. — *Ibid.*, p. 17.

[1] Ces mots : *qui premierement, et le plus souuent, se monstre au mammelon*, sont une addition de 1585.

d'autant qu'il estoit tout couuert de boutons et pustules, et que les tetins de la nourrice estoient tous vleerés : pareillement ceux de la mere, ayant sus son corps plusieurs boutons : et semblablement le pere et les deux petits enfans, dont l'vn estoit aagé de trois, et l'autre de quatre ans. Lors declaray au pere et mere qu'ils estoient tous entachés de la verolle, ce qui estoit prouenu par la nourrice : lesquels i'ay traités, et furent tous guaris, reste le petit enfant qui mourut. Et la nourrice eut le foüet sous la custode [1], et l'eust eu par les quarrefours, n'eust esté de crainte de deshonnorer la maison.

CHAPITRE III.

EN QVEL HVMEVR LE VIRVS VEROLLIQVE EST ENRACINÉ.

Combien que selon aucuns, la cause antecedente de ceste maladie se fait indifferemment des quatre humeurs : toutesfois il me semble que le fondement et la cause materielle premiere et principale d'icelle, est vne matiere pituiteuse, grosse et visqueuse, alterée et viciée par ce virus : lequel consequemment altere et corrompt les autres humeurs, selon la preparation qu'ils auront à le receuoir. Et pour probation que ce virus est fondé en l'humeur pituiteux, c'est que par l'euacuation qui se fait de ceste humeur, soit par flux de bouche ou de ventre, ou par l'vrine, sueurs, et en toutes temperatures, soit choleriques, sanguines ou melancholiques, ladite verolle est guarie : ce que lon voit par experience. Aussi que les paroxysmes ou mouuemens des douleurs se font la nuit plus que le iour, parce que lors la matiere est en son rut ou mouuement, faisant distension au perioste, membranes et autres parties nerueuses, et retourne tous les iours en mesme maniere que fait vne fiéure quotidienne, causée d'humeurs pituiteux. Aussi l'on voit que les choleriques, sanguins et melancholiques, ne peuuent estre guaris que par l'euacuation de l'humeur pituiteux : et sont tous ou la pluspart des accidens suiuans ceste maladie, causés d'humeurs froids. Pareillement les malades se sentent blessés auec choses froides, et aidés et guaris par choses chaudes, soit par decoctions, onguens, emplastres, parfums et autres remedes, pris tant par dedans que par dehors.

D'abondant en toutes pustules ou vlceres, on trouue vne dureté en la racine, encores qu'elles apparoissent exterieurement bilieuses ou sanguines : car les ayant ouuertes on les trouuera farcies d'vne matiere gypseuse et blanche, ou vne pituite crasse, ou vn pus visqueux : aussi les parties froides et spermatiques en sont plus affectées que les chaudes. Les exostoses [1] ou nodus ne sont procreés que d'vne pituite crasse et visqueuse [2]. Aussi les vlceres ne peuuent estre curez que le corps ne soit vacué, et principalement par sueur : parquoy si la matiere estoit chaude et seiche, seroit plustost entretenue par tels remedes, que guarie. Pareillement on void que ladite verolle est guarie par remedes chauds et secs, comme par

[1] *Sous la custode ;* l'édition latine traduit : *in carcere.*

[1] Les éditions de 1575 et 1579 disent : *les éparostoses.*

[2] Le reste de ce paragraphe a été ajouté en 1579.

la decoction de gaiac, d'esquine salseparille, et vif-argent, et autres choses pronoquans la sueur[1].

D'auantage, ceste maladie se cache au corps vn an sans demontrer quelquesfois signes apparens : ce que ne font les maladies causées d'intemperature chaude.

Parquoy ces choses bien considerées, on peut conclure que la base et fondement du virus verolliqne est l'humeur pituiteux : toutesfois elle peut estre compliquée auec autres humeurs, comme il appert aux tumeurs contre nature, lesquelles se trouuent peu ou point qui purement et simplement soient faites d'vn seul humeur : mais celuy qui domine en la tumeur prend la denomination, comme nous auons dit au traité *des tumeurs contre nature.*

CHAPITRE IV.

SIGNES DE LA VEROLLE.

Lors que la verolle est recente, il il s'apparoist vlceres à la verge, ou à la vulue, tumeurs aux aines, chaude-pisse, iettant quelquesfois sanie puante et fort fetide, laquelle prouient des parastates[2], ou des vlceres qui sont au conduit de la verge : ils ont aussi douleurs aux iointures, teste, espaules, et autres parties, auec vne lassitude des bras et iambes, de façon que les malades disent qu'il leur semble auoir esté battus de bastons, ne pouuans cheminer, ny porter leurs mains sur la teste, sinon auec grande difficulté. Il leur suruient inflammation à la bouche, et tumeur aux amygdales, qui les garde de bien parler, et aualler leurs viandes, et mesmes leur saliue : aussi ils ont pustules et boutons à la teste, et par tout le corps, et souuent vn chappelet autour du front, cheute de poil (dite *alopecie,* ou *pelade*) à la teste, sourcils, et à la barbe, auec amaigrissement de tout le corps, et grandes inquietudes.

Il faut icy noter, que tous ces signes ne suruiennent pas à chacun malade, mais à aucuns d'iceux. Les plus certains sont, quand le malade a quelque vlcere malin aux parties honteuses, calleux, dur et difficile : et encore que les vlceres soient consolidées, et qu'il y reste certaine dureté, principalement à la verge, cela denonce la verolle à curer : et apparoissent tumeurs aux aines, qui s'en retournent dedans le corps sans se suppurer. Et lorsqu'il suruient aucun des signes susdits, il faut iuger qu'ils ont la verolle : toutesfois il faut bien noter que plusieurs ont signes euidens de la verolle, sans qu'ils ayent vlceres à la verge, ny bubons aux aines, ne chaude-pisse, neantmoins qu'en telles parties le plus souuent s'apparoissent les premiers signes : mais ont quelques vlceres ou pustules en autres parties, lesquelles ne peuuent estre curées, quelque diligence qu'on y puisse faire, si ce n'est par le benefice du vif-argent.

Lorsqu'elle est inueterée, les douleurs sont fixes et arrestées, auec tophes ou nodus : carie et pourriture aux os de la teste, ou aux bras, et au deuant des iambes : aussi ils ont des tumeurs noüeuses, remplies de ma-

[1] Ici Paré auait ajouté en 1579 un paragraphe sur *la pelade* qui coupait le sens, et n'était manifestement pas à sa place. Je l'ai reporté au chapitre *Du Prognostic,* ci-après, page 534.

[2] Toutes les éditions du vivant de Paré disent *parastates*, l'édition latine *prostates.*

tiere dure, en maniere de chastaignes, ou comme vn nerf ou tendon pourri, qui sont fort enracinées : et apres estre ouuertes, degenerent en diuerses especes d'vlceres, à sçauoir, putrides, et corrosiues, et autres, selon la diuersité des corps. Les douleurs vexent plus les malades la nuit que le iour : ce qui aduient, pource qu'estans tenus chaudement, icelle chaleur esmeut l'humeur : ioint que le virus verollique s'attache le plus souuent à l'humeur pituiteux, lequel la nuit a son mouuement : partant il s'esleue et distend le perioste, et autres parties nerueuses, qui est cause auec l'acrimonie du virus, faire de grandes douleurs. Qu'il soit vray, les pauures verollés, au matin, apres auoir crié toute la nuit, commencent à se reposer : parce que ledit humeur pituiteux commence à s'abaisser, et quitter place au sang, qui a sa domination au matin. On peut ici adiouster autre raison, c'est que le malade ne trouuant occasion de parler la nuit à aucuns, et voir choses diuerses, son esprit est attentif du tout à sa douleur [1].

CHAPITRE V.

DV PROGNOSTIC.

Si cette maladie est recente auec peu d'accidens, comme pustules, et quelques petites douleurs mobiles, et que le corps soit ieune et de bonne habitude, et que le temps soit commode, comme le printemps, la cure se fera facilement.

Mais à l'opposite, celle qui est inueterée auec grand nombre d'accidens, comme douleur de teste, nodus, et carie aux os, pareillement vlceres cacoëthes en corps fort extenués, debiles, et qui auront esté par diuerses fois pensés par empiriques, ou bien par personnes methodiques qui n'auront rien oublié selon l'art à executer : à quoy toutesfois la maladie n'aura voulu ceder par sa grande malice, de façon que le virus sera plus fort que les remedes : et aussi lors que le malade est fort emacié, sec, et hectique (pour la consommation de l'humidité radicale) lors sera du tout incurable. Parquoy à tels faut ordonner cure palliatiue : toutesfois faut vser de grande prudence en prognostiquant, pour n'encourir mauuaise reputation : parce que l'on en a veu plusieurs que l'on estimoit ne deuoir iamais recouurer santé, auoir esté guaris : car Dieu et Nature font souuent choses admirables [1].

[1] Cette dernière phrase manque dans l'édition de 1575.

Cette exposition des signes de la vérole est plus nette et infiniment plus concise que celle de Thierry. Celui-ci décrit en cinq articles et en douze pages, *les signes de la vairolle sanguine, les signes de la vairolle bilieuse, les signes de la vairolle pituiteuse, les signes de la vairolle melancholique ;* le tout couronné par une *speculation requise en la consideration des signes.*

[1] Tout ce commencement du chapitre est extrait presque textuellement de l'ouvrage de Thierry, article *Du prognostique* 44. Voici la dernière phrase de Thierry, afin que l'on puisse juger des modifications qu'y a faites Paré ; Thierry ajoute en preuve une histoire que j'ai cru devoir aussi reproduire.

« Toutesfois faut vser de grande prudence en prognostiquant, pour n'encourir mauuaise reputation : car i'ay veu maintz, qu'aucuns disoyent estre incurables, qui ont esté guariz.

» Encor n'a pas fort longtemps que ie pensay vn homme d'estat, affligé de ceste maladie inueterée, et de longtemps demouré au lict, qui auoist esté traicté et medicamenté par plusieurs empiriques, de sorte qu'aux

Les ieunes qui sont de texture mollasse, rare, et delicate, sont plus disposés à receuoir tel virus, qui sont de contraires temperatures, et non preparés à receuoir tel venin. Comme nous voyons en temps de peste, que tous ceux d'vne maison en seront morts, et qu'aucuns conuerseront auec eux iour et nuit, voire à ieun ou saouls, qui ne prendront aucun mal : ce qui appert souuent en aucuns qui habiteront auec femmes infectées, et ne prendront la verolle, là où les autres qui n'en auront tiré qu'vne seule pauure dragme, la prendront.

Et quant aux douleurs dites *goutes*, elles different de celles qui sont vulgaires : car les vulgaires ont certains periodes et paroxysmes, et celles de la verolle sont presque continuelles [1]. En outre, les goutes vulgaires demeurent quelquesfois, non seulement cinq ou six ans au plus, cachées en vn corps : mais aussi toute la vie d'vn homme, viuant de bon regime, sans qu'il s'en ressente, et toutesfois les enfans yssans de luy en seront affligés : ce qui n'est pas ainsi de celles de la verolle. Car on les voit ordinairement ou souuent guarir auec toutes leurs racines, sans iamais recidiuer de pere au fils. D'auantage, les goutes qu'on appelle naturelles occupent les iointures, et y causent des nodus, dedans lesquels on trouue vne matiere pierreuse et gypseuse : et celles de la verolle occupent plustost le milieu des os, les rendans carieux et pourris [1].

S'il y a vlceres à la verge, sont difficiles à guarir, et apres les auoir cicatrisées, s'il demeure dureté au lieu, telle chose infailliblement monstre le malade auoir la uerolle.

Quant au reste du prognostic, la verolle du temps present est beaucoup moins cruelle et plus aisée à guarir qu'elle n'estoit le temps passé de son premier commencement : car elle s'adoucit de iour en iour euidemment. Les astrologues estiment la cause de cecy prouenir de ce que les influences du ciel, qui semblent auoir premierement causé telle maladie, semblent aussi par laps de temps et contraires reuolutions estre affoiblies : tellement qu'il y a apparence qu'auec le temps elle se perdra comme fit la mentagre, qui luy resemble en plusieurs accidents, et qui affligea beaucoup les Romains sous le regne de l'empereur Tibere : et la Lichene, qui, sous Claude son successeur, molesta non seulement l'Italie, mais aussi toute l'Europe. Mais les medecins aiment mieux attribuer la cause de tel adoucissement à l'in

consultations qui en furent faictes il fut deploré quasi de tous, à cause d'vne douleur de teste intolerable, qui par plus de quatorze sepmaines ne l'auoit laissé dormir, et de plusieurs nodositez grosses et petites en la teste, tant sur les os parietaulx qu'aussi sur le coronal, vlceres au palais, auec disperdition de l'os d'iceluy, au moyen de quoi, par deffault de reuerberation de l'air faisant la voix, parloit (que l'on dit communément) du nez. Pareillement il auoit deiection d'appetit, les ge oulx fort enflez et extresmement douloureux, tophes ou nodositez sur le milieu des os des iambes, auec extenuation vniuerselle de toute l'habitude de son corps, tellement que plusieurs l'estimoyent ethique : toutesfois, traicté auec les indications susdictes, fut gueri, sain et dispos, comme encor tous les iours on le voit cheminant par ceste ville de Paris. »

[1] Cette phrase est empruntée à la page 14 du livre de Thierry. Je n'ai pas retrouvé dans ce livre la source du reste de ce chapitre, qui paraît donc appartenir à Paré.

[1] Le chapitre finissait en 1575; ce qui suit date de 1579.

uention d'vne infinité d'excellens remedes, que plusieurs gens de bon esprit ont recherché diligemment pour opposer à vn mal si cruel.

Que puis-ie dire d'auantage du prognostic? C'est que plusieurs ayans gaigné la verolle, subit l'appetit venerien est quasi comme esteint, et la verge se rend mollasse, et tombent en vne tristesse : puis peu à peu le mal accroist, accompagné de plusieurs et diuers accidens, comme nous auons dit. A ceux qui ont les humeurs subtils, suruient la pelade : à autres, vlceres malins et cacoëthes. A quelques vns suruiennent des dertres et fentes aux mains et aux pieds, qui procedent d'vne pituite sallée.

La pelade se fait d'humeur sereuse introduite sous le cuir, qui corrode la racine des cheueux. On cognoist ladite pelade quand on void deperdition de poil à la teste, barbe et sourcils. Elle est plustost curée par l'onction que par la diette. Rondelet escrit que pour faire renaistre le poil, faut prendre vne taupe et la faire bouillir, et en frotter la partie[1].

Lors que la verolle est inueterée, les douleurs sont fixes, et ont des nodosités, et le plus souuent dertres aux mains, ou aux pieds, et ont vne couleur plombine, et pesanteur de tout le corps, et sont chagrins et melancoliques[2].

[1] J'ai transporté ce paragraphe ici comme étant mieux à sa place qu'au chap. 3, où on le lit dans les éditions ordinaires. Il date d'ailleurs de 1579.

[2] Ce paragraphe a été ajouté ici en 1585, et je l'y ai laissé, bien que ce ne soit guère sa place. En effet, l'auteur y revient sur les signes de la vérole invétérée; et il répète même en partie ce qu'il avait déjà dit dans les derniers paragraphes du chapitre précédent.

CHAPITRE VI.

QVELLES CHOSES IL FAVT SÇAVOIR ET ENTENDRE POVR ENTRER EN LA CVRE DE LA VEROLLE.

Galien afferme que toute curation de maladie se fait par l'vne de ces trois parties de medecine curatoire, à sçauoir, par diete, chirurgie, ou pharmacie, ou la plupart d'icelles ensemble. Or en ceste peruerse et maligne maladie, toutes les trois sont necessaires : car, comme la pharmacie a besoin de diete et de chirurgie, aussi la chirurgie a besoin de diete et de pharmacie. Et partant il faut que le chirurgien rationel aye la connoissance de trois choses, en l'ignorance desquelles gist le defaut de curation de toutes maladies, c'est à sçauoir l'essence, cause, et accidens de la maladie. Aussi la diuersité des temperatures, tant generales que particulieres, auec les remedes et medicamens propres pour la curation d'icelles, est necessaire. Car sans la connoissance et methodique administration d'iceux, ne se peut faire curation, si ce n'est par cas d'auenture.

Donc pour bien curer ceste maladie, il faut connoistre les choses naturelles, et les dependances d'icelles, pour la varieté des corps et parties blessées : car il faut que le chirurgien methodique sçache que les hommes d'habitude dure et robuste, comme laboureurs, nautonniers, forgerons, chasseurs, crocheteurs, postillons, et autres telles gens de grand trauail, endureront medicamens violens et euacuations plus fortes que les autres qui sont d'habitude et complexion molle et delicate, comme femmes, eunuques ou chastrés, et

ieunes enfans et sedentaires, Aussi, selon la temperature de chacun malade, faut diuersifier les remedes, comme les personnes qui sont de complexion cholerique, sanguine, demandent autre forme de curer que les pituiteux et melancholiques. Car encores que le fondement de la verolle (comme nous auons dit) soit en l'alteration de l'humeur pituiteux, si est-ce qu'il s'ensuit vice et corruption des autres, pour la temperature des corps et abondance des humeurs. Mais il y a vn tas de coquins, imposteurs et maquerelles, qui traitent tous malades d'vn seul onguent, ou d'vne decoction de gaiac auec vin, ou sans iceluy, adioustant quelquesfois medicamens purgatifs, et font vne infinité de fautes, dont les pauures verollés demeurent estropiés et languissans toute leur vie [1].

A sçauoir, si au commencement de la verolle, comme il aduient que quelqu'vn aura vlcere à la verge, ou à la vulue, pour auoir eu compagnie d'vn verollé ou verollée, s'il faut promptement purger et saigner. Monsieur Rondelet defend de non purger et saigner, de peur de retarder le venin verollique à sortir hors, et oster la connoissance pour quelque temps : mais il faut attirer le venin au dehors, par fomentations et lauemens, bains, estuues, emplastres de Vigo *cum mercurio*, onguents vif-argentés appliqués aux aines et entre-fesson, decoction de gaiac donnée en potion, à fin de chasser le venin verollique hors, et luy obtondre sa malice : telles choses plus souuent gardent la verolle de venir. Aussi qu'il nous est commandé des anciens, de non purger ny saigner au commencement des piqueures et morsures des chiens enragés, et autres bestes venimeuses, de peur d'attirer le venin du dehors au dedans. Parquoy c'est mal fait de purger et saigner au commencement de la verolle [1].

[1] Ici finissait le chapitre dans les deux premières éditions; on en retrouve les éléments, et jusqu'aux phrases textuelles, dans l'article *Curation*, de Thierry, de la page 47 à la page 55. Mais après ces idées générales, Thierry passait à un autre article intitulé *les Indications particulieres*, long de douze pages, et consacré à l'exposition des théories galéniques les plus absurdes. Après quoi l'auteur entrait en matière par la *Preseruation de la vairolle*, pour laquelle il recommandait une *eau philosophique* de son invention, à prendre à l'intérieur, et dans la composition de laquelle il n'entrait pas moins de trente-quatre substances. Paré a passé sous silence tout ce fatras.

CHAPITRE VII.

LES MOYENS DE CVRER LA VEROLLE, ENSEMBLE DV BOIS DE GAIAC.

Plusieurs ont cherché et experimenté diuers remedes pour la curation de ceste maladie : mais aujourd'hui, de tous elle se pratique en quatre manieres : la premiere, par decoction de gaiac. La seconde, par onctions. La troisiéme, par emplastres, ausquels entre le furet, que i'appelle argent-vif. La quatriéme, par parfums [2].

La premiere qui se fait par decoction de gaiac, n'est pas seure, ce qui est manifesté par l'experience : car il n'est suffisant pour esteindre ce vi-

[1] Tout ce paragraphe a été ajouté en 1585.

[2] Thierry ne distingue que trois *manieres*; mais il comprend dans la seconde les onctions et les emplâtres, qui constituent la seconde et la troisième de Paré. *Ouvr. cité*, p. 67.

rus, mais seulement pour pallier : parce qu'il eschauffe, attenue, prouoque les sueurs et vrines, desseiche et consomme les humidités superflues : et semble qu'il guarisse, veu que pour quelque temps appaise les douleurs, et autres accidens. Mais tous ses effets sont imbecilles, et ne fait vacuation que du plus subtil par les sueurs : mais l'argent-vif a toutes les actions du gaiac, et sans comparaison plus grande puissance et vertu : car outre ce que l'on voit par experience qu'il eschauffe, attenue, incise, dissout, resout et desseiche, il prouoque sueurs, vrines, flux de bouche, et ventre, par lesquels non seulement les humeurs subtils, mais aussi les gros (siege principal de ceste maladie) sont euoqués et tirés dehors. Or apres l'vsage de la decoction du gaiac, on voit quelquesfois retourner les nodus et plusieurs douleurs, lesquelles sont causées par les reliques des humeurs plus lents, espais et visqueux, delaissés au profond des parties, lesquelles le vif-argent chasse et tarit entierement [1].

Quant à l'election du bois de gaiac, celuy est le meilleur qui a le tronc assez gros, auec vne couleur tannée tendante à noirceur, et qui est recent et gommeux, et de bonne odeur, fort pesant, auec saueur acre, et quelque mordication, ayant l'escorce fort adherente au bois : sa faculté est d'eschauffer, rarefier, attenuer, attirer, prouoquer sueurs et urines, et outre, a quelque chose de propre contre le virus verollique.

Et faut icy noter, qu'en iceluy bois y a trois facultés : la premiere est en l'escorce : la seconde est en la partie d'apres, qui est exterieure et blancheastre : la troisiéme est le dedans, ce que l'on appelle le cœur, qui est le noir, toutes lesquelles doiuent estre considerées.

Car la premiere substance, qui est l'escorce, est plus seiche, au moyen de quoy, quand il est besoin de fort desseicher, on vsera d'icelle : la seconde est moins seiche, parce qu'elle est aucunement plus gommeuse : non toutesfois comme la troisiéme, qui est le dedans, pource qu'elle a plus d'humidité gommeuse, au moyen de quoy peut moins desseicher. Et pour ce és corps delicats, humides, et de rare texture, où il est besoin, pour la conseruation des choses qui leur sont naturelles, moins desseicher, l'vsage de la deuxiéme ou troisiéme sera plus propre : et à ceux

[1] Ce paragraphe est une exacte analyse d'un article beaucoup plus long de Thierry de Héry, pages 71 à 74 de l'ouvrage cité. Mais on lira avec intérêt le passage que j'en extrais au sujet de la valeur attribuée au gaïac :

« Quant est de la premiere (*maniere*), qui se faict par decoction de gaïac, ie ne me delibere d'en faire icy vn traicté : mais vous declarer en brief ce que par mes assidues experiences i'en ay cogneu et comprins par l'aduis des plus rationelz et suffisans practiciens, tant de mes compaignons chirurgiens que des principaulx medecins de ceste ville de Paris, auec lesquelz iournellement sommes appellez es consultations, on sainement et charitablement est denisé (apres la cognoissance de la maladie) des remedes les plus seurs et briefz pour la cure et guerison d'icelle. Or, entr'eulx, l'vsage de cette decoction est estimé le plus doulx et moins violant : mais il ne suffit, pour l'entiere cure et extirpation de ceste maladie : mesmes ie leur ay maintes fois ony affermer que iamais ilz n'auoyent veu homme perfectement guery auec seule decoction : ce que de ma part ie suis contrainct leur accorder, pour l'infinité d'experience que nous en auons tous les iours. »

qui de leur nature sont robustes, il faudra d'autant plus desseicher, et partant l'vsage de l'escorce leur sera propre auec les autres susdits, meslés selon qu'il leur sera besoin [1].

Or quand ie parle icy de l'escorce dudit bois, il faut entendre qu'elle ne soit trop vieille, noire, vermoulue ou pourrie : qui se fait à cause que souuent le bois est demeuré en chantier au bord de la mer, dont l'escorce se sera alterée et pourrie : aussi que les mariniers mettent le bois au fond de leur nauire, où souuent reside vne eau puante et infecte : ioint que d'autres eaux sales et ordes tombent d'en haut dessus, et ce le plus souuent par longue espace de temps. Or estant les nauires arriués au port, le distribuent et le vendent à la liure. Les apoticaires voulans conseruer leur poids, le mettent en leur caue, où il demeure bien fort long-temps : qui fait que ladite escorce, encore qu'elle fust toute recente, se chancit et pourrit, voire sous icelle deux ou trois doigts dudit bois. Et partant, ie conseille n'ordonner l'escorce, ny du bois qui est trois, doigts proche d'elle.

CHAPITRE VIII.

LA MANIERE DE PREPARER LA DECOCTION DE GAIAC.

Et premierement, il le faut raper, et pour liure d'iceluy, adiouster huit, dix ou douze liures d'eau de riuiere, plus ou moins, selon que l'on verra estre necessaire, suiuant les indications predites : et le faut laisser infuser par l'espace de vingt-quatre heures, et l'eau sera quelque peu chaude, specialement l'hyuer, à fin qu'il s'amollisse mieux, et penetre en sa substance solide.

Cela fait, la decoction doit estre faite pour le mieux *in balneo Mariæ*, à fin d'euiter vne empyreume, c'est-à-dire, impression ignée, qui s'acquiert par boüillir simplement deuant le feu. Autres le font en vn pot de terre plombé deuant le feu : et faut garder que rien ne s'enfuye par dessus, pour l'euaporation et la deperdition qui se feroit de sa vertu Cela fait, soit consommé à la moitié, tierce, ou quarte partie, selon qu'il sera requis. Aucuns y meslent en le cuisant certains simples pour cuider rendre son action meilleure : comme lors que l'on doute qu'il y aye quelque partie affectée, y meslent simples qui specialement ont esgard à icelle, lesquels operent comme en propre suiet, et seruent comme de vehicule pour y conduire la faculté de ladite decoction. Autres mettent medicamens purgatifs : mais quand à moy, ie serois d'auis (sauf meilleur iugement) n'y mesler aucun simple [1], parce qu'il n'est bon faire deux vacuations ensemble, comme prouoquer la sueur, et purger le ventre : car si le malade sue beaucoup, le ventre ne peut fluer : aussi s'il a flux de ventre, ne peut suer, parce que ces deux mouuemens sont contraires : parquoy ne doiuent estre faits ensemble, d'autant que le medicament purgatif tire de la circonference vers le centre, et

[1] Les deux paragraphes qui précèdent sont une analyse de l'article de Thierry : *La description du bois de gaiac*, pages 74 à 78 ; mais le paragraphe suivant appartient à Paré, et l'on peut même remarquer qu'il y émet une opinion qui n'est pas sans quelque contradiction avec ce qui précède.

[1] L'édition de 1575 disait seulement ici : *Craignant luy oster ou diminuer ses vertus. Et tel est l'aduis*, etc.

la sueur tout au contraire. Et tel est l'aduis de plusieurs grands personnages et doctes medecins.

La premiere decoction faite, coulée et passée, l'on remettra auec le marc du bois ja cuit autant d'eau sans le laisser plus tremper, parce qu'il est assez maceré, puis on le fera boüillir comme la premiere : en laquelle on peut adiouster à la fin vn peu de canelle pour l'aromatiser et roborer l'estomach : car en ce faisant, on ne luy peut oster sa vertu : et d'icelle decoction, le malade en vsera à ses repas, et entre iceux s'il a soif[1].

Ie laisse ici à descrire qu'auparauant que le malade prenne de ladite decoction, doit estre purgé et saigné selon l'aduis du docte Medecin, et s'il est en besoin : pareillement qu'il soit en vne chambre bien chaude en hyuer, et qu'il ne sorte nullement dehors : et si c'est en esté, ne laissera d'aller quelquesfois à ses affaires La dose ou quantité de ladite decoction est de cinq à six onces, plus ou moins, bien peu tiede, à fin que elle soit plustost reduite de puissance à effet, et que par sa froideur actuelle l'estomach n'en fust blessé : et apres le malade sera couuert mediocrement, à fin qu'il sue : et où à grande difficulté sueroit, la sueur lui seroit prouoquée par le moyen de bouteilles de terre, remplies d'eau chaude, mises à la plante des pieds : et autour des parties douloureuses, on lui appliquera vessies à demy remplies de ladite decoction chaude : d'abondant deuant que le mettre au lit, on luy frottera tout le corps auec linges chauds, à fin d'ouurir les pores, attirer et subtilier les humeurs. Quand il aura sué par deux heures ou enuiron, selon que les forces le permettront, on luy essuyera premierement les parties opposites des douleurs, si aucunes en y a : puis doucement les dolentes, pour crainte d'attirer d'auantage d'humeurs. Cela fait, se rafreschira en son lit, euitant le froid, et deux heures apres il pourra disner de bonnes viandes, et en petite quantité, selon sa nature et coustume, et la puissance de sa bourse. Puis enuiron cinq ou six heures apres disner, prendra de la decoction, et sera mis au lit comme dessus. Et où le malade auroit à desdain se mettre deux fois le iour dedans le lit, ou qu'il fust aucunement foible, il se pourra tenir chaudement sans se coucher. Car encores qu'il ne sue (les pores estants ouuerts), ne laisse pourtant à se faire grande exhalation des vapeurs et esprits venimeux et corrompus, comme il est bien à croire : veu que ceux qui couchent auec gens infectés de telle maladie, gaignent bien la verolle par la reception des vapeurs venimeuses. Il faudra qu'il continue les choses susdites, tant que l'on verra estre vtile pour la curation de ceste maudite et detestable maladie. Par interualle il sera tres expedient qu'il vse de quelques purgations, pendant qu'il prend ladite decoction, ou des clysteres, de quatre, cinq ou six iours, pour nettoyer les intestins et premieres veines des excrements recuits et desseichés par la chaleur. La diete de gaiac est fort propre, principalement pour la cure

[1] Tout ce qui précède est extrait de *La maniere de preparer le gaïac*, pages 78 à 82 du livre de Thierry. Il faut noter cependant que, pour ce qui concerne l'addition d'autres médicaments, Paré émet une opinion absolument opposée à celle de son ami; Thierry considère en effet que, la vérole étant rarement une maladie simple, *il n'est impertinent* de mêler au gaïac d'autres remèdes qui satisfassent à toutes les indications.

des nodus, d'autant qu'elle consomme l'humidité superflue, et matiere visqueuse imbue aux os. Or il faut icy noter, qu'aucuns empiriques donnent la decoction laxatiue, et font suer tout ensemble : ce qui est contre le precepte des anciens. Car à celuy qui sue beaucoup, le ventre ne peut fluer : et s'il a le flux de ventre, ne pourra suer. Parquoy on ne doit ensemble purger et faire suer, d'autant que ce sont deux mouuements contraires, comme i'ay dit cy dessus. Car la purgation attire de la circonference vers le centre, et la sueur tout au contraire. L'usage de ladite decoction durera six sepmaines, plus ou moins, selon la grandeur de la maladie, et temperament du malade, et le temps de l'année Il faut bien auoir esgard à bailler de ladite decoction discretement, et à quelques-vns moins, comme à ceux qui ont grande chaleur au corps, et qui sont emaciés, et qui ont des scames et defedations de cuir estant sec et aride : qui demonstre vne grande adustion, et quasi incineration de toute l'habitude du corps, de peur qu'ils ne soient rendus ladres. Mais au contraire il les faut plustost humecter et rafreschir, tant par dedans que par dehors, auec bains, onguens, sans que le furet y entre, et autres choses pour temperer la trop grande chaleur et siccité. Apres l'auoir ainsi temperée, faut venir à la friction, et non à la decoction : toutesfois on luy en peut donner vn peu qui soit aqueuse deuant la friction, pour tousiours d'auantage l'humecter[1].

Lors que le malade prend de la decoction, vsera de viandes de bon suc en quantité mediocre : considerant que la trop grande diete aux maladies longues, est perilleuse. Or il est ainsi que ceste maladie est des plus longues, et leur faisant vser d'vne trop estroite diete, ils deuiennent emaciés et hectiques : et s'ils ont vlceres, se rendent quelquesfois rebelles et incurables. Parquoy le chirurgien ne doit chausser tous malades à vne forme, comme leur donner seulement trois ou quatre onces de pain (encores biscuit) dix ou douze pruneaux : mais vseront plustost de chair rostie, ou boüillie, selon qu'il sera necessaire, comme ieunes moutons, veaux, chéureaux, connins de garennes, poulettes faisandées, alloüettes grasses, merles, et leurs semblables : parce que le suc de telles viandes est meilleur, pour la similitude qu'il a auec nous, que cestuy de pruneaux. Leur pain doit estre de forment bien leué et bien cuit, ny trop tendre, ny trop dur. Leur boire sera de la seconde decoction de gaiac : et si le malade estoit trop debile, on lui donnera du vin, non trop fort, ny fumeux, mais petit et delicat, principalement apres le premier trait de ladite decoction. Et quant au dormir, il l'euitera promptement apres le disner et souper, parce que tel dormir remplit le cerueau de vapeurs, augmentant les douleurs. Faut euiter toutes passions d'esprit, à cause qu'elles enflambent les esprits : à quoy luy seruira beaucoup passer le temps à quelque chose joyeuse, comme deuiser, ioüer des

[1] Tout ce paragraphe offre une analyse admirable de concision et de netteté du long article de Thierry : *Le temps pour l vsage de telle decoction*, qui n'occupe pas moins de neuf pages (p. 82 à 91). Thierry s'élève aussi contre ceux qui administrent à la fois et la décoction et les laxatifs; mais il a trouvé *de grand effect* de donner de ceux-ci *tous les quatre, cinq ou six jours*. On voit que Paré le suit trace à trace.

instrumens musicaux, aussi lire choses facetieuses. Il faut extremement fuir Venus, pour la debilitation des parties nerueuses [1].

Plusieurs au lieu de gaiac vsent de l'esquine, qui est vne racine d'vn certain jonc, croissante aux Indes, fort noïeuse, rare, pesante lorsqu'elle est recente, et fort legere quand elle est vieille : laquelle legereté demonstre n'estre bonne, ayant perdu sa vertu : elle est sans odeur, dont quelques-vns tiennent qu'elle est sans qualité.

Preparation de l'esquine.

Il faut la diuiser en petites pieces rondes, et la faire cuire en eau de fontaine, ou de riuiere : et d'icelle en boiuent les malades matin et soir. Elle doit estre cuitte trois fois. La seconde et troisiéme decoction se doit faire auec moindre quantité d'eau que la premiere, ou doit boüillir plus longtemps que la premiere, l'ayant fait plustost tremper l'espace de douze heures.

L'ordonnance est telle.

℞. Radic. chynæ in taleos diuisæ, ℥. ij.
Aquæ fontis ℔. xij.
Infundantur per xij. horas, et decoquantur ad consumptionem tertiæ partis.

Et de ceste decoction en faut prendre le matin la quantité de six onces à chaque prinse, vn peu tiede, et suer dedans le lit. La seconde decoction soit faite de la mesme racine qui aura esté boüillie : le patient en peut boire en ses repas et entre ses repas. Aucuns la font encore reboüillir pour en faire une tierce decoction, qui ne peut auoir grande vertu.

De la salseparille se fait mesme decoction que de l'esquine.

Le gaiac, l'esquine, et la salseparille, et autres prouoquans la sueur, ne le font seulement par leur chaleur, mais par leur qualité et tenuité de substance fondante, poussée par vn peu d'astriction [1].

[1] Tout ce paragraphe est également analysé de l'article de Thierry : *Le regime en l'vsage de la decoction de gaïac*, p. 91 à 96.

Thierry passe ensuite immédiatement à *la seconde maniere de curer par friction ;* il ne dit rien de l'emploi de la squine, ni de la salsepareille. Paré n'en avait pas fait mention non plus dans sa premiére édition; et tout ce qui va suivre, à l'exception du dernier paragraphe, a été ajouté en 1579.

CHAPITRE IX.

LA SECONDE MANIERE DE CVRER LA VEROLLE, PAR FRICTION [2].

La seconde maniere, qui est l'onction ou friction, est la plus certaine et necessaire à la cure de ceste maladie, non toutesfois en toutes les especes et dispositions d'icelle, ny en tout temps. Car où la maladie seroit inueterée, faite d'vn humeur lent, gros, visqueux, et adherant aux parties solides, comme nodosités aux os, lors tant s'en faut que la friction immediatement en tel cas soit commode,

[1] Ce paragraphe date seulement de 1585.

[2] Ce chapitre est calqué sur l'article de Thierry qui porte le même titre, et qui s'étend de la page 96 à la page 101. Toutefois Paré s'écarte quelque peu de son auteur; ainsi Thierry prépare ses malades avec la décoction de gaïac, dans laquelle même il fait bouillir leur viande; il recommande en outre des bains, puis des frictions de médicaments gras et onctueux, en évitant d'y ajouter du mercure; et enfin quelquefois il fait précéder ces frictions préparatoires par les *estuues seiches*.

Les indications qui doivent faire cesser les frictions mercurielles ne se trouvent pas dans cet article de Thierry.

que mesmes on pourroit tuer le malade, si auparauant on n'auoit amolli, digeré et preparé l'humeur, auec les emplastres de Vigo : mais quand elle est recente, auec douleurs mobiles, et plusieurs pustules et vlceres à la gorge, et parties honteuses, on se passera de telles choses, principalement si on connoist la matiere estre preparée. Et se faut garder de mettre le malade plethorique à la friction, deuant que le corps soit bien purgé des excremens, à fin qu'il ne soit fait plus grande attraction que ne peut estre euacuée par la sueur. Qu'il soit vray, a on veu plusieurs qui apres les onctions ont eu grandes douleurs, et leur sont suruenus des nodus, n'en ayant iamais senti auparauant : parce que la matiere la plus subtile auoit esté resolue, et la crasse estoit demeurée et auoit esté attirée aux parties exterieures, et non euacuée. Donc apres les choses vniuerselles, faut venir à la friction, laquelle sera continuée tant qu'il suruienne flux de ventre, et auec ce l'haleine du malade sera fetide, et les gencives enflées, et la langue. Telle chose monstre que la pituite est enflammée. Parquoy faut cesser la friction, et changer de linceuls et de chemise, de peur que le malade n'eust trop grand flux de bouche [1].

CHAPITRE X.

DE L'ELECTION, PREPARATION, ET MIXTION DE L'ARGENT-VIF [2].

Le meilleur est clair, subtil, blanc et fluide : et celuy qui est terne, non fluide, est meslé auec du plomb, et falsifié. Or pour le bien nettoyer, on le fera passer au trauers d'vne peau de mouton, et en pressant penetrera au trauers de ladite peau par sa subtilité, et y laissera sa substance grosse et plombine : puis on le fera boüillir en vinaigre auec sauge, rosmarin, thym, camomille, melilot, apres sera de rechef coulé : et estant ainsi preparé, on le pourra mesler auec les onguens et emplastres. Et pour le bien esteindre, le faut long-temps agiter et battre en vn mortier, à fin de le separer en parties tenuissimes, pour lui oster le moyen de se reünir en son premier corps : et pour mieux ce faire on adioustera vn peu de soulphre et sublimé, comme dirons cy apres. Le plus souuent on le mesle auec axonges de porc, ausquelles on peut adiouster *oleum terebenthinæ, nucis moscatæ, caryophyllorum, saluiæ*. Si auec icelle maladie il y auoit leucophlegmatie, il faut adiouster remedes chauds, attenuans, incisifs, et dessicatifs au medicament dont la friction sera faite, et lors qu'il faudra penetrer iusques en la substance des os. Au contraire, si c'est à vne temperature bilieuse, et que l'on voit les humeurs chauds et ténus prests à s'enflamber, nous y adiousterons medicamens moins chauds, attractifs et resolutifs. Aussi quand l'on verra des nodosités, scirrhes ou resiccation generale de tout le corps, on y meslera des remollitifs et humectatifs [1].

[1] Ces mots : *De peur que le malade*, etc., datent seulement de l'édition posthume de 1598.

[2] L'édition de 1575 contenait ici un chapitre entier intitulé : *De la propriété de l'argent-vif*, qui a été retranché des suivantes. Ce n'est toutefois qu'un changement de place, et nous le retrouverons notablement augmenté à la fin du livre *Des venins*.

[1] Ce paragraphe est extrait de l'article *De la preparation de l'argent-vif* de Thierry, p. 144 à 149. Je noterai cependant que Thier-

Or pour donner consistance à tels linimens, i'ay coustume y adiouster pour liure quatre, cinq, ou six moyeux d'œufs durcis, et par tel moyen le medicament acquiert vne bonne consistance.

Exemple du medicament de de Vigo.

℞. Axungiæ porci ℔. j.
Olei camom. anet. mast. et lauri ana ℥. j.
Stiracis liquidæ ʒ. x.
Radicum enulæ campanæ parum contritæ, radicum ebuli ana ℥. iij.
Pul. euphorbij ʒ. ß.
Vini odoriferi ℔. j.

Bulliant omnia simul vsque ad consumpt. vini, deinde colentur, cui colaturæ adde:
Litharg. auri ℥. vj.
Thuris, mastiches ana. ʒ. vj.
Resinæ pini ℥. j. ß.
Therebentinæ Venetæ ℥. j.
Argenti viui ℥. iiij.
Ceræ albæ ℥. j. ß.

Liquefactis oleis cum cera incorporentur omnia simul, fiat linimentum ad vsum.

Autre.

℞. Argenti viui præparati ℥. vj.
Sublimat. ʒ. ß.
Sulphur. viui ℥. ß.
Axungiæ porci sal. expertis ℔. j.
Vitellos ouorum sub cinerib. coctor. iij.
Olei terebinth. et laurini ana ℥. ij.

Fiat linimentum vt artis est.

Le moyen de le faire sera en ceste maniere : Premierement vous pulueriserez subtilement le sublimé et le soulphre : puis mettrez vne portion de vif-argent, ensemble vn peu d'axonge, puis vn morceau de moyeu d'œuf, en remuant le tout fort diligemment : et le tout estant bien incorporé, adiousterez encores autant de vif-argent, d'axonge et d'œuf, iusques à ce que tout soit bien incorporé, et sus la fin adiousterez vos huiles, en agitant le tout ensemble l'espace d'vn iour : par ainsi aurez vn onguent de bonne consistance, duquel i'ay plusieurs fois vsé, auec bonne et heureuse issue. Ladite axonge doit cuire auparauant auec les herbes neruales, comme sauge, rosmarin, thym, marjolaine, lauande, et autres aromatiques, selon que l'on pourra recouurer[1] : l'axonge par telle cuisson, est rendue plus subtile et confortatiue des parties que la verolle offense.

Les onguens se font pour attirer la matiere virulente du dedans au dehors, par les pores du cuir, par sueur, et par insensible transpiration : parquoy ils doiuent estre relaschans, rarefactifs, et attractifs. L'axonge de porcy est fort propre, parce qu'elle relasche, amollit, et resoult facilement le vif-argent. L'huile laurin, d'aspic, rue, y sont pareillement bonnes, à cause qu'elles rarefient et digerent, et sedent les douleurs. La terebenthine y est aussi fort commode, à raison qu'elle suffoque et esteint le vif-argent, eschauffe moderément, digere et euacue, et robore les parties nerueuses. Le vif-argent est le vray antidote de ceste maladie, parce qu'il la cure en quelque sorte qu'il soit appliqué : il esmeut les sueurs, desseiche, à cause de la tenuité de ses parties. C'est le furet[2], et le vray alexi-

ry ne fait point mention de l'épreuve du mercure par la peau de mouton. Tout le reste du chapitre est étranger à l'œuvre de Thierry.

On voit par la comparaison des renvois à cet ouvrage que nous sautons ici 43 pages consacrées par Thierry à établir les propriétés *de l'argent-vif*. Paré en avait cependant tiré parti; mais il a ensuite renvoyé son extrait à une autre place. Voyez la note précédente.

[1] Le chapitre finissait ici en 1575; tout le reste est de 1579.

[2] Les éditions de 1579 et 1585 portaient

tere de ceste maladie et accidens, pouruen que le chirurgien en sçache vser methodiquement.

S'ensuit vn onguent pris de la pratique de Rondelet, au *Traité de la verolle*, propre pour seder les douleurs de teste et des iointures. Or il sede les douleurs en eschauffant la matiere verollique, en la fondant et en euacuant par sueurs, par flux de bouche, et flux de ventre.

℞. Quatuor vnguentorum calid.[1] ana q. s.
Axungiæ porci, olei laurini, anethi, irini ana ℥. ij.
Olei de spica ℥. j.
Argenti viui ℥. vj.
Terebenthinæ lotæ in aqua vitæ ℥. ilj.
Fiat vnguentum.

S'il y a des nodus, on appliquera dessus ceste emplastre :

℞. Emplastri de Vigo cum mercurio duplicato ℥. iiij.
Pul. euphorbij et iris ana ℥. j.

Le tout malaxé auec terebenthine lauée en eau de vie : et soit appliqué sur les nodus.

CHAPITRE XI.

LA FORME D'EXECVTER LADITE FRICTION[2].

Estant donc le corps et les humeurs preparés auec medicamens doux et benings, tant syrops concoctifs, que medecines purgatiues, et section de veine s'il y auoit plenitude, inflammation generale ou particuliere, ou autres indications, pour lesquelles auras recours au medecin : le patient sera mis en vn lieu chaud naturellement, ou par artifice, exempt de tout vent froid, lequel (penetrant par les portes, fenestres, ou semblables ouuertures) est en ce cas fort pernicieux et nuisible, pour ce qu'il peut penetrer et faire lesion aux parties neruueuses, et aussi diminuer et deprauer l'action des medicamens. Et en cecy plusieurs faillent grandement, lesquels autant l'hyuer comme l'esté, frottent les patiens en vne grande chambre commune, où tous vents peuuent transpirer. Et pour ce, quand ladite friction se fera, sera bon auoir linceux et couuertures estendues à l'enuiron du feu en forme de demy pauillon, pour en toutes sortes se garder de l'air froid. Mais ie n'ay trouué chose meilleure ny plus propre à cecy, que de faire en la chambre vne petite chambrette, où deux personnes puissent demeurer, et au dessous faire quelque petit poisle, ou enfermer vne partie d'vne grande chambre, et icelle eschauffée mediocrement, y frotter le patient, sans qu'il puisse sentir aucun vent : et là demourera assis (si bon luy semble) trop plus long temps, et auec moindre fascherie qu'il n'eust fait deuant le feu : et si aura la chaleur vniuersellement et egalement par tout le corps, où s'il eust esté deuant le feu, il se

ici : *Le theriaque et mithridat contrarient au virus verollique : mais le vif-argent est le furet*, etc. La suppression est de la première, édition posthume ; c'est pourquoi j'ai cru devoir m'y conformer.

[1] Les onguens chauds sont Martiatum, Aragon, Agrippa, Dialthea. — A. P.

[2] Voici un des exemples les plus remarquables de la liberté avec laquelle Paré en usait à l'endroit des auteurs qu'il suivait. Tout ce chapitre est copié à quelques mots près, de l'article de Thierry qui porte le même titre, page 149 de son livre, même cette phrase qui semble personnelle à l'écrivain : *Mais ie n'ay trouué*, etc.

fust bruslé d'un costé et morfondu de l'autre, qui sont mouuemens et choses contraires à ce que demandons. Aussi où le patient seroit debile, ne pouuant endurer la chaleur du feu, ou estre debout, ou ne voudroit s'exposer nud deuant ceux qui le traiteroient (comme entre autres font les femmes honnestes et honteuses en ce cas) estant couché dedans le lit, on pourra lui frotter les parties les vnes apres les autres: comme ayant presenté un bras hors le le lit, et luy auoir frotté les articles d'iceluy auec l'onguent preparé, au dessus, ou pres d'vn petit feu de charbon, mis dans vn reschaut ou poële rougie, pour rectifier l'air, et pour donner entrée aux medicamens on luy enueloppera d'estouppes, ou de cotton cardé, de compresses de linge, d'vne fueille de papier noir, ou autre semblable : puis on le bandera et remettra dedans le lit, en faisant autant à l'autre bras : pareillement des articles des iambes, et des autres parties.

CHAPITRE XII.

LE TEMPS DE LA FRICTION[1].

La friction se fera le matin, lors que la concoction et digestion sera parfaite, et l'estomach[2] et intestins deschargés, à fin qu'il ne se face subuersion d'icelle, et distraction des operations de nature. Mais où nature serait debile, le patient pourroit vne heure deuant la friction prendre quelque gelée, moyeu d'vn œuf, ou cinq ou six raisins de damas les pepins estans ostés[1], ou quelque consommé, et autre chose semblable de facile digestion, et en petite quantité, pour n'empescher nature à la concoction d'iceux. Puis faudra commencer ladite friction aux articles seulement, comme des mains, coudes, espaules, pieds, et genoux. Mais où le patient sera fort, et où sera besoin plus fort esmouuoir, on en pourra appliquer aux emonctoires des parties nobles, et le long de l'espine dorsale, auec prouidence et discretion, euitant sur toutes choses les parties nobles (comme nous auons predit en nos indications), à fin de ne faire comme ces malheureux, lesquels frottent indifferemment tout le corps, depuis la plante des pieds iusques à la sommité de la teste. Et en ces frictions faut considerer la situation des symptomes : comme pour exemple, si les parties superieures sont plus affectées, la friction sera plus copieuse en icelles, et ainsi des inferieures : mais il faudra premierement frotter les parties moins dolentes, pour ne remplir d'auantage les parties plus affectées. Pareillement faut noter, que tout ainsi comme les trop douces frictions ne font suffisante ouuerture des pores : aussi les trop fortes sont cause de les serrer, faisant douleur, commotion, et attraction en la partie : parquoy sera meilleur les faire mediocres, et nous arrester principalement sur la vertu et force du patient : estant ceste indi-

[1] Ce que j'ai dit du chapitre précédent convient presque absolument à celui-ci. Le titre est pris d'un article de Thierry, p. 150, et le texte en est à très peu près littéralement copié, même quand Paré semble parler à la première personne. Pour donner une idée de l'emprunt, je noterai toutes les modifications que Paré a faites au texte de Thierry.

[2] Thierry dit : *et le ventricule.*

[1] Ces mots, *ou cinq ou six raisins de Damas, les pepins estant ostés*, sont une addition de Paré.

cation la premiere et principale entre les autres.

Il y a encore vne autre chose, à laquelle il faut sur toutes autres auoir esgard, et qui est cause de tous les maux et recidiues qui suruiennent aux affligés de ceste maladie : c'est la quantité des remedes, et nombre des frictions : laquelle (auec la parfaite connoissance et gradation des temps de la maladie, et de la temperature des corps et parties) fait la medecine coniecturale et deuineresse, et y sont tous methodiques et rationels bien empeschés. Ie vous laisse donc à presupposer comme un tas de vieilles et autres empiriques pourront limiter la quantité d'iceux? Et ne m'esmerueille plus si l'on voit, par experience, vn nombre infiny de gens perdus à iamais. Suiuant doncques nos indications tant de fois repetées, il faut auec methode et raison en approcher le plus que nous pourrons, et sçauoir quand nous cesserons lesdites frictions. Ioint qu'il n'est possible exactement descrire le nombre d'icelles, ou quantité des medicamens. Il ne faut doncques, comme nos empiriques[1], en donner (selon leur recepte) aux vns quatre, aux autres cinq, aux autres six, ny plus ny moins, à l'vn comme à l'autre, pource qu'ils n'ont que vne forme pour chausser vn chacun : mais faut pour la grandeur et qualité de la maladie, et la nature des corps, les appliquer, en continuant iusques à ce que l'on connoisse suffisante eduction des humeurs veneneux, soit par flux de bouche, de ventre, sueurs, vrines, ou resolutions insensibles : qui se connoistra par la dessiccation des pustules et vlceres, sedation des douleurs, et autres accidens communs à telle maladie.

Et où nous verrions qu'és corps solides et robustes Nature ne voudroit par la maniere des frictions susdites s'esmouuoir, i'ay pratiqué en aucuns[1], qu'il estoit bon les frotter sur la fin deux fois le iour, vne au matin, et l'autre au soir, enuiron cinq ou six heures apres le disner (parce que lors la digestion sera acheuée, et ay trouué qu'elles faisoient trop plus d'action, que ne feroient trois par trois diuers iours : comme au contraire és corps delicats et de temperatures rares, i'ay laissé maintes fois (par mesme prouidence) un iour entre deux frictions, voire deux, ou trois, de crainte que par les frequentes ne se feist trop grande resolution des esprits, et fust par consequent nature rendue si imbecille (laquelle est principale agente en cecy) qu'elle ne peust nous aider à expugner et chasser hors ce qui lui est estrange et nuisible. Et faut noter qu'és dernieres frictions, specialement quand ils commencent à cracher, les corps sont tellement preparés à cause des precedentes, qu'vne fera plus que deux au commencement.

Pour ceste cause, ayant tousiours les indications deuant les yeux, faut considerer la nature et force des corps, et (s'il est possible) ne point donner plus d'vne friction, lorsqu'on verra nature esmeuë, soit par flux de bouche, de ventre ou autres des susdits : et seroit trop plus seur les faire à diuerses fois suiuant Galien en son liure *De venæ sectione*, où il dit, que si la maladie est grande, et la vertu

[1] Thierry avait écrit : *comme nos ametnodiques.*

[1] Il ne faut pas oublier que c'est le texte pur de Thierry, et en conséquence que les mots *i'ay pratiqué*, et plus loin *i'ay trouué, i'ay laissé*, ne se rapportent point à Paré.

foible, il faut tirer du sang, non à vne fois, mais à plusieurs. Aussi Massa raconte vne histoire d'vn qui estoit tout marasmé, et desseiché, auec extremes douleurs, lequel il pensa, estant quasi deploré d'vn chacun : et dit qu'apres l'auoir fait frotter par quelques fois, il le laissoit refociller et reprendre ses forces par aucuns iours : et ainsi continua par si long temps, qu'il fut frotté trente sept fois, et fut guari. I'en ay veu traiter à aucuns de mes compagnons, et fait frotter plusieurs, quinze, seize, ou dix sept fois (laissant quelques interualles) et par apres estre guaris [1]. Autant s'en doit faire és corps resouts et debiles : prenant toutesfois garde que les frictions ne soient par trop imbecilles, et en si petit nombre, que la cause ne fust suffisamment touchée : car par art et aide des medicamens, il se procure vne crise par le moyen de laquelle nature aidée et dominatrice, expelle et chasse le venin par les euacuations susdites : de sorte que estant la crise parfaite, il s'ensuit vraye et entiere curation.

Les signes de ladite crise sont inquietudes telles, que debout ny couché les patiens ne peuuent se contenir, boire ny manger : et sont auec perpetuelles lassitudes, quasi iusques à syncope : toutesfois le pouls bon, fort et egal : il leur suruient des espreintes, iettant par leurs selles quelque matiere sanguinolente et visqueuse : puis au bout d'vn iour ou deux que Nature commence à expeller, et se deschargeant euacuer la cause du mal, autant se diminuent tels accidens, et sentent allegement de toutes douleurs. Mais par n'estre les remedes suffisants, la crise demeure imparfaite, et laisse tousiours quelques restes de ferment qui pourra corrompre toute la masse et engendrer recidiue de maladie, dont s'ensuiuront accidens pires que les premiers : et est cause qu'aucunesfois demeure caché ce leuain en vn corps, six mois, vn an, deux ans, dix ans, et plus [1].

Aussi pareillement il faut bien se donner de garde que les medicamens ne soient trop violens ou indiscretement appliqués, pour les grands accidens qui ont de coustume d'en aduenir : comme i'ay veu en plusieurs, qui par telles fautes estoient tourmentés et affligés en plusieurs et diuerses sortes : les vns (par la trop grande violence des medicamens qui auoient colliqué et consommé l'humeur radical) estoient deuenus tabides : aux autres suruenoient vlceres sordides et putrides en la bouche, qui mangeoient et ron-

[1] Même remarque que plus haut : c'est toujours Thierry qui parle.

[1] Jusqu'ici Paré a copié exactement le texte de Thierry; dans cet endroit il commence par retrancher un passage assez long de l'auteur original. Voici ce passage :

« Qui faict doubter aucuns que ceste maladie soit hereditaire, comme lepre, arthritis (qui est maladie des articles, communement dicte gouttes naturelles), epilepsie, nephretique (qui est passion des reins), et semblables, lorsqu'elles ont de coustume demourer cachées en vn corps, non seulement quelquefois dix ou douze ans, mais la vie d'vne personne (viuant de regime) sans qu'il s'en doute, et les enfants de luy en seront affligez : ce qui n'est pas ainsi de ceste maladie : car on la voit ordinairement guerir auec les racines, et ne se voyent point recidiuer du pere au filz (comme les precedentes), si ce n'est faulte d'estre traitez. »

A part cette suppression, Paré reprend le reste de l'article, non plus cependant tout-à-fait mot à mot, mais peu s'en faut. Il en faut excepter deux petites intercalations que je noterai plus bas.

geoient vne bonne partie d'icelle, et de la langue : quelquesfois se degeneroient iusques en gangrene et mortification, dont aucuns sont morts miserablement. A aucuns la langue s'est tellement enflée qu'elle remplissait toute la bouche, ne pouuant manger, qui estoit cause de leur mort. Es autres la colliquation estoit telle, qu'vn mois apres leur fluoit la bouche, et iettoient continuellement humidité par icelle. S'ensuit aussi aucunesfois vne deperdition ou deprauation grande de l'action des muscles qui font le mouuement de la mandibule inferieure, en sorte qu'aucuns sont demourés sans iamais ouurir la bouche que bien peu : autres ont perdu les dents auec deperdition de la maschoire : qui est chose miserable, que par l'ignorance et asnerie de tels coquins, tant de personnes sans occasion languissent, ou miserablement perissent : attendu mesmes que pour la connoissance qu'ont auiourd'huy gens rationels (plus que iamais) tant de la maladie que des remedes, il est possible de les curer plus seurement, et auec moindre violence.

Lors qu'on craint le flux de bouche trop grand apres deux ou trois frictions, faut purger le malade, selon l'aduis de Rondelet [1].

Semblablement il ne faut tousiours continuer les frictions iusques à ce qu'il se face flux de bouche ou de ventre, par-ce qu'il y en a plusieurs à qui iamais il n'aduient, encores qu'on les frottast infiniement (à quoy aide beaucoup la preparation precedente des humeurs) : et à beaucoup d'iceux (traités methodiquement) aide nature par les resolutions insensibles, ou flux d'vrine, auec quelque petit flux de ventre incité de nature, ou par art : et me suis fort bien trouué en tel cas leur faire vser apres par quelques iours d'une decoction de gaiac le matin, aucunement laxatiue, pour la nature de l'humeur. Et si le corps est plein et abondant en humeur cras, lent et visqueux, i'y adiouste du vin blanc parmy. Mesmes ie l'ay veu aussi preparé auec vin seul, profiter à des gens, voire bilieux et marasmés.

S'il suruient dysenterie apres les frictions, il faut bailler clysteres ausquels y entre bonne quantité d'axonge de porc, à fin de lenir et adoucir l'acrimonie du medicament qui a causé la dysenterie. Aussi le lait en tel cas est souuerain, delejé auec theriaque recente [1].

[1] Ce paragraphe n'est pas du texte de Thierry; du reste il n'a été ajouté ici qu'en 1585.

[1] Ce paragraphe final n'appartient pas non plus à Thierry; mais il se lit déjà dans l'édition de 1575.

CHAPITRE XIII.

DE LA TROISIÉME CVRATION PAR CEROINES, OV EMPLASTRES, VICAIRES DE LA FRICTION [2].

Pour ce que plusieurs abhorrent le nom et l'vsage de la friction faite auec lesdits onguents, on a pratiqué l'admotion des ceroines, ou emplastres, lesquelles sont vicaires et tiennent les lieux des frictions, excepté seulement qu'elles sont plus tardiues : et non seulement doiuent estre pra-

[2] Ce chapitre est, comme le précédent, ou extrait ou copié littéralement de l'article de Thierry de Héry, intitulé : *Des ceroines ou emplastres vicaires de la friction*, pag. 158 à 167. Il y a cependant, comme dans le précédent, quelques petites intercalations.

tiquées et vsitées en ce fait, celles qui sont descrites par de Vigo, mais aussi (comme nous auons dit des frictions) celles qui sont composées de choses plus ou moins anodynes, emollientes, incisiues, resolutiues, ou desiccatiues, pour la nature des symptomes ou accidens, aussi des humeurs qui doiuent estre vacués, et autres indications susdites, sans oublier l'argent-vif pour alexipharmaque contre le venin, cause de la maladie. Par vne transpiration insensible par sueurs et flux de bouche, elles mitiguent les douleurs, et resoluent les nodus et autres duretés.

Au lieu de l'emplastre de de Vigo on peut vser de ceste cy [1] :

℞. Massæ emplastri de meliloto et oxycrocei ana ℔. ß.
Argenti viui extincti ℥. vj.
Oleo laurino et de spica.
Reducantur ad formam emplastri.

Lesdits emplastres sont de grand effet, pource que demourans continuellement sur les parties, leur action est aussi continuelle : et doiuent estre appliqués specialement aux recidiues, et où les humeurs sont gros, visqueux, et adherans aux parties profondes, et difficiles à eradiquer : parce qu'elles besongnent et font leur action plus lentement, et auec moindre violence que ne font les frictions : de sorte que nous sommes maintesfois contraints sur la fin desdits emplastres donner quelques frictions, pour inciter nature à plus prompte euacuation. Nous les auons aussi quelquesfois appliqué à des natures où les humeurs estoient tellement preparés, qu'au bout de deux ou trois iours elles avoient fait action suffisante pour la consomption de la cause de la maladie : et fallait les oster, autrement eussent fait colliquation, et les mesmes accidens que nous auons dit de la friction violente et trop copieuse. Pour ce faut auoir mesme iugement à les oster, comme nous l'auons dit en la friction.

Les emplastres se doiuent estendre sur du cuir vniement, et les appliquer à l'enuiron des articles, et mesmes lieux des frictions [1]. Les autres couurent tout le bras depuis la main iusqu'à l'espaule, et les iambes depuis le dessus du genoüil iusqu'à l'extremité des doigts : mais à l'endroit des articles, ie voudrois estendre l'emplastre vn petit plus espais. Et faudra les y laisser iusques à ce que nature, aidée par le moyen de la crise susdite, face eduction ou euacuation des humeurs corrompus de ce venin, comme nous auons deduit parlant des frictions. Et faut aussi les augmenter ou diminuer suiuant, les intentions susdites.

Et où en l'vsage d'icelles suruiendra prurit ou demangeaison, lors faudra leuer les emplastres, et fomenter les lieux auec vin chaud, y adioustant *flores chamæmeli, meliloti, rosarum,* et semblables, pour resoudre ce qui est cause dudit prurit : lequel cessé, faudra les y remettre. Aussi pour euiter ledit prurit, pourrez couurir les emplastres de quelque taffetas, ou linge delié appelé *crespe* [2],

[1] Ce paragraphe, avec la formule qui le termine, n'est pas du texte de Thierry; mais on le lit déjà en 1575.

[1] Voyez le chapitre 28 *De la composition des medicamens.* — A. P. — Cette note n'est pas dans l'ouvrage de Thierry, bien que le texte auquel elle se rattache soit littéralement celui de Thierry même.

[2] Thierry dit seulement : *ou linge delié.*

à fin de garder qu'ils ne s'attachent, ou adherent au cuir pour empescher la transpiration.

Les effets d'iceux emplastres sont tels que des frictions, et font crise quelquesfois par resolution insensible, flux d'vrine, flux de ventre : mais le plus souuent par flux de bouche, qui est bien le plus certain. Doncques au moyen de l'operation faite par l'application des emplastres, et aussi de la friction (incitant le flux de bouche susdit) sont procreées vlceres virulens et sordides par l'acrimonie des humeurs malings et corrompus de ce venin adherans aux parois de la bouche : qui fait erosion, et s'augmente autant comme l'humeur acre continuellement passant les abreuve. Et pour empescher leur augmentation, et le grand flux de bouche, faudroit vser souuent de clysteres remollitifs seulement, pour empescher les humeurs des parties inferieures de ne monter aux superieures : qui seroit cause d'augmenter le flux sans vtilité, specialement au commencement d'iceluy, et lors que les humeurs se commencent à esmouuoir et se fondre. Aucuns pour la mesme intention donnent au malade medicament purgatif à l'heure du mouuement des humeurs, à fin de les euacuer par les selles, et euiter lesdits vlceres de la bouche : qui n'est toutesfois la voye plus certaine.

La curation de tels vlceres est differente des autres, parce que nullement doiuent estre reprimés, ou repercutés, encore que soyent enflammés : mais peuuent estre temperés auec gargarismes anodins, pour leur diminuer l'ardeur, et defendre par ce frequent lauement que les humeurs gros et visqueux (adherans aux parties internes de la bouche) n'augmentent les vlceres : à quoy est bon l'vsage de la decoction d'orge, lait de vache tiede tenu dedans la bouche : aussi *mucilagines sem. maluæ, alth. psillij, lactucæ, lini, extractæ in aqua hordei, maluæ vel parietariæ* : lesquels tenus en la bouche adoucissent les vlceres, et empeschent les humeurs d'y adherer. Pour le commencement, il se faut garder d'y appliquer choses fort detersiues, parce que la plupart des medicamens detersifs ont quelque acrimonie qui pourroit causer douleur, et si les vlceres estoient nets et detergés, pourroient par ceste acrimonie de tels remedes estre irrités d'auantage. Et pource faudra au commencement, et pendant le flux, se contenter de l'vsage des choses susdites, empeschant que la sordicie et corruption n'augmente : pourueu toutesfois que lesdits vlceres ne fussent trop violens : car où par la vehemence des medicamens, ou deprauation de nature, le flux seroit extreme, et rendroit la bouche et les ioües si tumefiées que par trop grande repletion les esprits ne peussent reluire, il se pourroit ensuiure une gangrene, comme aucunesfois aduient. En ce cas, nous sommes contraints de laisser la propre cure pour suruenir aux accidens : et pour ce faire, nous vsons de medicamens refrenans, comme est, *decoctum hordei, plantag. solani, polygoni, bursæ past. etc. cum syr. ros. violar. nymphææ, cydoniorum, berberis, granatorum, etc.* Aussi comme sont *mucilag. et decocta sem. lactucæ, psyllij, cydoniorum, plantag. cucumer. melonum, papaneris albi, hyoscyami albi, etc. in aquis hord. ros. plantag. solani, nymphæ, caprifolij, etc*[1].

[1] Paré a ici passé sous silence un passage

Faut pareillement faire estuues seiches, auec choses chaudes, desiccatiues, et roborantes, à fin qu'estans les sueurs prouoquées par l'ouuerture des pores, le trop grand mouuement de la nature soit retiré [1].

Lors donc qu'on verra le flux diminuer, l'on pourra adiouster auec les gargarismes susdits, quelque peu de syrop. *ex ros. siccis, mel. ros. diamorrhon, dianucum*, et semblables, pour doucement deterger. Et où on voudroit desseicher les vlceres, on pourra les toucher auec eau alumineuse, ou eau des alkemistes corrigée et adoucie, comme celle qui aura ja operé (qui est bleüe) eau de sublimé, ou autre faite auec choses desiccatiues : lesquelles en peu de temps les desseicheront, ioint que lors on pourra vser de gargarismes desiccatifs auec quelque astriction : adioustés auec les eaux predites, *ex ros. plantagine, solano, polygono, bursa et virga past. cynoglosso*, les simples qui s'ensuiuent, *balaust. rosæ rub. myrtilli, sumach, alumen, acacia, berberis, gallæ, malicorium*, et semblables.

Il faut noter que le flux de bouche ne cessera iamais iusques à ce que les vlceres des gencives et de la langue soient consolidées et cicatrisées. Partant, elles seront touchées de l'eau de sublimé, ou de celle qui aura serui aux orfeures, qui ont puissance d'arrester la putrefaction et corrosion [1].

Pendant le flux, il faut restaurer et nourrir les patiens auec viandes propres, lesquelles seront liquides, de bon suc, et de facile concoction : attendu lors qu'il ne leur est possible de mascher, et que nature est debile, et diuertie ailleurs à l'expulsion de ce qui est estrange : ioint aussi la grande resolution qui est faite des vertus, tant par les grandes douleurs precedentes, inquietudes nocturnes, comme pendant le flux de bouche : entre autres ils pourront vser d'œufs mollets, potages faits auec moyeux d'œufs, orge mondé, consommés faits auec

de Thierry qui n'est pas cependant dépourvu d'intérêt :

« Et d'aduantage pour reuoquer et reprimer le flux, nous vsons de frictions aux extremitez auec la main ou linge moyennement chaulx, nous appliquons ventouses sur la region des espaules et fesses : et faisons emplastres de mastic ou semblable, qui comprend entierement tout le ceruix et à l'entour du col : pareillement sur les arteres des temples : il est bon aussi de couper les cheueux, et y appliquer choses pour desseicher et roborer le cerueau, comme sachetz faictz de *cyperus, calamus aromaticus*, etc. »

[1] Ici encore Paré a retranché un passage de Thierry bien plus curieux que le précédent :

« Or, ou ce mouuement prouiendroit de la force des medicaments, et trop grande quantité d'argent vif, i'ay en ce cas noté vne chose, en laquelle i'ay trouué vn merueilleux effect : c'est que le patient vse de choses dorées, soit auec fueilles d'or (qu'on peult mesler auec ses viandes) ou auec petis grains d'or creux, en la cauité desquelz soyent mises choses qui ayent vertu de roborer les parties nobles : comme *theriaca, confectio de musco, allzermes*, et autres confections cordiales : ces grains ainsi aualiez, et mis dedans l'estomach, ilz ne fauldront à attirer ce qu'il y aura de la faculté de l'argent vif de toute l'habitude du corps, et se congoistra quand ilz seront rendu par les selles, pource que lors ilz apparoistront blancz comme s'ilz auoyent esté frottez d'argent vif. Et voyla le moyen comme le flux incité par l'action d'iceluy pourra infalliblement estre euacué et diminué... »

Je saute le reste, qui offre beaucoup moins d'intérêt.

[1] Ce paragraphe n'est pas du texte de Thierry. Il n'a été ajouté ici qu'en 1585.

extremités de veau et quelque volaille sans sel, gelée, espreintes, coulis, et semblables : desquels ils vseront peu et souuent, ayans à chacune fois laué et nettoyé la bouche. Pareillement vseront de decoction de gaiac, aromatisée *cum cinamomo*, ou de vin vieil bien meur, clairet et subtil, auec eau d'orge : si on veut leur donner vn boire plus nourrissant, pour autant qu'ils ne mangent rien de solide, on pourra leur faire tremper de la mie de pain blanc bien leué auec du vin predit, puis l'exprimer pour mesler de la substance du pain auec le vin, qui le rendra plus nourrissant, et luy diminuera son acrimonie : autrement faire tremper du pain chaud auec du vin par l'espace d'vne nuit, puis le faire distiller *in balneo Mariæ* : le commencement de la liqueur qui sortira sera quelque peu forte : mais l'autre sera douce, et d'icelle pourra mesler parmy son vin, qui le refocillera et nourrira.

Aussi où pour les grandes euacuations le patient seroit fort debile, ou syncopiseroit, on luy pourroit donner à sentir bon vin bastard, maluoisie, hippocras, eau rose, vinaigre rosat, et autres telles choses pour restaurer les esprits : toutesfois faut obseruer la nature du patient, et s'enquerir diligemment si en santé il les a appetés ou non : pource qu'autrement telles choses luy pourroient plustost nuire qu'aider, les ayant en horreur. Sur toutes choses ne faut negliger son ventre, et où il s'endurciroit, doit vser de clysteres, lesquels seront doux et lenitifs : parquoy est bon auoir l'aduis du medecin.

CHAPITRE XIV.

LA QVATRIÉME MANIERE DE CVRER LA VEROLLE, PAR PARFVMS [1].

Il faut à present parler de l'vsage des parfums, qu'aucuns ont dit estre la troisiéme ou quatriéme voye generale de curer ladite maladie venerienne : laquelle ie n'appreuue beaucoup, pour les accidens qui en aduiennent, parce qu'ils blessent le cerueau, poulmons et demeurent les malades parfumés auec vne haleine puante toute leur vie : aussi que plusieurs en les traitant sont tombés en spasme, tremblement de teste et iambes, en apoplexie, surdité, et sont morts, pour la mauuaise vapeur et qualité du soulphre et vif-argent, dont ledit cinabre est composé, qui blesse le cerueau et autres parties nobles. Parquoy ie conseille n'en vser vniuersellement ny par le nez ny par la bouche : mais bien particulierement pour desseicher quelque vlcere cacoëthe, ou quelque nodus et douleur fixe, qui n'auroient peu estre curés par les autres moyens : car veritablement lesdits parfums ont puissance par le moyen du vif-argent d'attenuer, inciser et resoudre ce qui pourroit auoir resté particulierement en quelque partie.

[1] Ce chapitre est extrait en partie de trois articles de Thierry intitulés : *La troisiesme maniere de curer la vairolle.— La maiere des perfums. — La maniere d'vser des perfums*, pages 167 à 174. Mais ce n'est plus une reproduction littérale ; et, loin de là, on peut juger combien Paré a abrégé le texte de Thierry, si l'on considère que les sept pages de ce dernier n'en font pas une entière dans son abréviateur.

Ceux qui en vsent vniuersellement, font poser les pauures malades sous vn pauillon couuert et clos de toutes parts, auquel y a vn vaisseau plein de braise, sus laquelle iettent leur cinabre, et les fricassent et parfument comme font les mareschaux quelque cheual morueux : et continuent par tant de iours lesdits parfums, qu'ils voyent venir le flux de bouche.

Or la matiere principale et fondement des parfums est le cinabre, qui est composé de soulphre et argent vif: on adiouste auec luy *rad. ireos Florent. thus, olib. myrt. iunc. odorat. assam odoratam, mast. terebent. et theriacam :* lesquels ont puissance d'empescher la trop grande dissolution de nature, et de corriger la feteur et mauuaise qualité du vif-argent [1].

On peut faire autres parfums apres auoir arresté le vif-argent : qui se fera ainsi. Il faut faire fondre du plomb, puis lors qu'il sera presque refroidi, il faut mesler l'argent vif ensemble : puis sera redigé en poudre, adioustant antimonium, aloës, mastic, vitriol, auripig. benjoin en poudre et auec terebenthine : on en forme trochisques.

Autre.

℞. Cinnabaris ℥ . j.
Styracis rubri et calamitæ, nuc. muscatæ, ana ʒ. iij.
Benjoin ℥ . ß.
Excipe terebenthina, fiant trochisci pondere ʒ. ij. ad vsum dictum.

La terebenthine y est mise pour lier les autres choses qui sont seiches : et pour aussi faire fumée, on y adiouste semblablement des gommes.

On parfume les vlceres cacoëthes causées de la verolle, apres qu'elles sont mondifiées, et non auparauant.

Exemple d'vn parfum pour les vlceres.

℞. Cinnabaris ℥ .
Benjoin, myrrhæ, styracis, olibani, opoponacis ana ℥ . ß.
Mastich. macis, thuris ana ʒ. ij.
Excipiatur terebenthina, et fiat fumigium.

Autre pour deseicher les vlceres humides [1].

℞. Cinnabaris ℥ . j.
Benjoin, styracis, olibani, opoponacis ana ℥ . ß.
Mastic. thuris ana ℥ . ij.
Nucis cupressi et corticis granatorum ana ℥ . ß.
Terebenthinæ communis quantum sufficiat.

Fiant trochisci pro fumigio.

Et seront lesdits parfums continués tant qu'il sera besoin.

CHAPITRE XV.

CVRATION DES SYMPTOMES, OV ACCIDENS DE LA MALADIE VENERIENNE OV VEROLLE : ET PREMIEREMENT DES VLCERES DE LA VERGE [2].

Il se fait à la verge vlceres calleuses et malignes : et celles qui naissent

[1] Ici s'arrête tout ce qui, dans ce chapitre, a été emprunté au livre de Thierry. Le reste appartient à Paré, ou du moins a été puisé à d'autres sources qu'il est assez inutile de rechercher.

La plupart de ces formules se lisent déjà en 1575.

[1] Cette dernière formule, avec la phrase finale, a été ajoutée en 1585.

[2] Thierry de Héry a un premier article, p. 175, intitulé : *Curation des symptomes ou accidents de la maladie venerienne ou vairolle;* et un autre, page 176, allant jusqu'à la page 800, et qui traite *Des vlceres de la verge.* On voit que Paré le suit à la trace, au moins pour l'ordre des matières; car, cette fois, il abandonne complétement le

sur le gland, le sont moins que celles qui naissent sur le prepuce, et sont rebelles aux medicamens communs aux vlceres faites par autre cause, et souuent se terminent en gangrene, en sorte que plusieurs y perdent la teste de la verge, voire tout le corps, comme auons dit cy dessus, faute de recourir à l'alexipharmaque, qui est le vif-argent. Toutesfois ie suis d'aduis que l'on commence premierement aux remedes communs et propres à la curation des vlceres : car toutes vlceres qui viennent à la verge par le coït, ne sont pas verolliques. Mais apres auoir vsé de plusieurs remedes, et que l'on voye l'vlcere cheminer et ne voulant ceder à nul medicament, alors on doit venir à ceux ausquels entre le furet, pour obuier que le venin n'occupe toute l'habitude du corps.

Les remedes que l'on doit appliquer, faut qu'il ayent faculté d'obtondre l'acrimonie de ce virus, comme ce collyre de Lanfranc[1] :

℞. Vini albi ℔ j.
Aquæ rosar. et plant. ana q.
Auripig. ʒ. ij.
Virid. æris ʒ. j.
Alloës, myrrh. ana ℈. ij.
Terantur subtilis. et fiat collyrium.

Aussi on les pourra toucher d'eau

texte et la doctrine de Thierry. Cela est à regretter, peut-être du moins pour le premier article, dans lequel Thierry commence par établir trois ordres de symptômes véroliques; je pense qu'on lira avec un grand intérêt ce passage si remarquable.

« Les symptomes ou accidens communs de ceste maladie, dit Thierry, sont plusieurs, desquelz les vns precedent, les autres suyuent, les autres suruiennent. Ceulx qui precedent sont vlceres de diuerse nature en la verge, ardeur d'vrine ou pisse chaulde, bubons ou poulains : lesquelz seront dicts preceder, pource que, encor qu'ils soyent equiuoques, et puissent aduenir et non aduenir sans ou auec contagion d'icelle maladie, ont neantmoins (le plus souuent) accoustumé de les preceder, et seruir quasi comme d'aduant coureurs.

» Les autres, que nous appelons suyuants ou consequutifz, sont pustules et vlceres naissans par tout le corps, principalement aux parties honteuses, au siege, à la bouche, à la gorge, à la teste, au front et aux emunctoires. Pareillement chute du poil, communement dicte pelade, douleurs articulaires, souuent mobiles, aussi (mais peu souuent) tophes ou nodositez.

» Les derniers, que nous appelons suruenants, ou extraordinaires, qui naissent apres les imparfaictes et non methodiques curations (cause des recidiues), sont douleurs fixes de toute la teste ou d'vne partie d'icelle, des bras, des iambes, principalement auec nodositez, ou souuent sont les os cariez et corrompuz, vlceres virulentz et phagedeniques, communement dictz ambulatifz, scissures ou dartres aux mains, piedz et autres parties du corps, vice prouenant de chascune des concoctions, auec marasmation et amaigrissement d'iceluy. »

N'est-ce pas là la doctrine moderne des accidents primitifs, secondaires et tertiaires? Jean de Vigo avait bien distingué la vérole commençante et la vérole confirmée; mais il n'avait pas classé les symptômes en trois séries; et d'ailleurs sa description n'est pas aussi exacte que celle de Thierry, soit que la syphilis eût véritablement changé de forme, comme le veulent certains auteurs, soit qu'on la confondît alors auec d'autres affections. Notez aussi cette distinction lumineuse que fait Thierry entre les symptômes primitifs qui peuvent se produire en dehors de la vérole aussi bien que par l'effet de la vérole même, et dites si son livre mérite le mépris avec lequel plusieurs bibliographes en ont parlé.

[1] Thierry de Héry recommande aussi ce collyre, p. 199 de son livre, mais sans l'attribuer à Lanfranc.

de sublimé, ou d'eau fort qui aura serui aux orfeures, dite *eau bleuë:* ou bien on y appliquera vn peu de poudre de mercure, ou de nostre ægyptiac : et pour prouoquer la cheute de l'escarre, on vsera de basilicon ou beurre frais. Tels medicamens acres seront appliqués auec discretion, de peur de gangrene et mortification, qui souuent vient à ceste partie.

Et où la pertinacité et rebellion de ladite vlcere viendroient de la vehemence du virus verollique, en sorte qu'ils ne voulsissent ceder aux remedes susdits, alors faut faire friction aux aines, perineum, et ausdites vlceres, auec les onguens prescrits pour la friction. Aussi on pourra faire parfums, comme auons dit cy dessus : ce faisant, on verra la malice et acrimonie de l'humeur estre abattue, les duretés amollies, et les vlceres quasi se desseicher, et mondifier et consolider.

Or quelquesfois apres la curation et cicatrisation desdites vlceres, en aucuns s'ensuiuent signes apparens de la verolle, comme douleurs nocturnes, pustules, lesquelles ne se sont apparues auparauant la curation desdites vlceres, parce que le virus auoit issue par icelles, et estans closes, le virus se manifeste par les autres voyes : à telles faut vser de la friction vniuerselle [1].

Icy ie veux aduertir le ieune chirurgien, que s'il aduient qu'apres auoir renuersé et descouuert le gland pour penser les vlceres qui naissent entre le prepuce et le balanus, le prepuce ne peut plus retourner en son lieu : ce qui aduient aussi souuent à quelque follastre ieune marié trouuant la partie genitale de la femme anguste et fort estroite, voulant entrer au champ de bataille comme par force, descouure le gland, et renuerse en haut le prepuce, de façon que souuent ne se peut rabattre pour couurir le gland : il se fait vne inflammation et gangrene. Donc pour sauuer la vie dudit combattant, il conuient entierement couper le cultiueur du champ de nature humaine. Librement ie confesse y auoir esté autresfois bien empesché, mettant fomentations, cataplasmes, et emplastres resolutifs et relaxatifs : pour tout cela ie n'auançois rien, au contraire la tumeur et douleur s'augmentoient. Estant à Milan, deuisant auec vn vieil chirurgien, il me dit qu'il falloit bassiner le petit ventre et parties genitales d'eau fort froide, et espreindre toute la verge auec la main assez fort : par ces choses les parties se retirent au dedans et fletrissent : puis faut retirer le prepuce en son lieu, ce que i'ay fait plusieurs fois auec heureuse issue. Et si la tumeur du prepuce est si grande que ces remedes n'y eussent point de lieu, alors faudroit faire des scarifications tout autour. Car par icelles les vents se resoluent, et le prepuce se relasche, qui fait qu'apres on le peut plus facilement reduire.

[1] Ici s'arrêtait le chapitre dans toutes les éditions publiées du vivant de l'auteur; et le long paragraphe qui va suivre sur le paraphimosis est une addition posthume qui se lit pour la premiere fois dans la cinquième édition. Ce long oubli où Paré avait laissé le procédé intéressant du chirurgien de Milan est d'autant plus singulier, qu'il avait, dès 1575, traité du paraphimosis au chapitre 39 du livre *Des operations.*

CHAPITRE XVI.

EN QVOY DIFFERE LA GONORRHÉE DE LA CHAVDE-PISSE [1].

Aucuns ont iusques icy pensé que la chaude-pisse eust quelque chose de commun auec la gonorrhée des anciens : mais elles sont fort differentes l'vne de l'autre, comme tu pourras voir par ce traité. Car la gonorrhée est vn flux de semence inuolontaire, decoulant de toutes les parties de nostre corps aux parties genitales [1], causée par la resolution et paralysie de faculté retentiue d'icelles parties, comme dit Galien à la fin du liure 6. *De locis affectis*, ou bien de trop grande abondance de sang et matiere seminale dedans le corps, qui ne se tournant point en gresse et habitude du corps, prend son cours vers les parties genitales.

Au contraire, la chaude-pisse, ou ardeur d'vrine, est vne sanie qui sort par la verge, de couleur iaunastre, quesquesfois verdoyante, autresfois

[1] Bien que ce chapitre paraisse, et soit en réalité la suite des précédents, il est cependant d'une date bien plus ancienne; il avait été publié dans l'édition partielle de 1564, où il commençait le livre *Des chaudes pisses et carnositez engendrees au meat vrinal*. Ce livre était composé de 14 chapitres, que l'on retrouvera dans les 13 chapitres suivants à partir de celui-ci. Paré, pour le composer, avait mis à profit la lecture du livre de Thierry sans en rien dire; et, quand il voulut faire un traité complet de la vérole, il n'eut donc qu'à analyser la première moitié de l'ouvrage de Thierry, et à faire venir son ancien extrait à la suite. En effet, après l'article *Des vlceres de la verge*, cité dans une des notes précédentes, Thierry en a un autre consacré aux *bubons veneriens*, dont nous verrons Paré profiter un peu plus tard: après quoi il entame l'histoire *De l'ardeur de l'vrine, autrement appellée pisse chaulde*, p. 211. C'est là que recommencent les nouveaux emprunts de Paré. Disons cependant par avance qu'ils sont moins nombreux et moins importants que pour l'histoire de la vérole, et que Paré va se montrer beaucoup plus original.

Avant d'indiquer quelles sont les idées empruntées à Thierry, il convient de mettre sous les yeux du lecteur la préface que Paré avait placée en avant de son livre dans l'édition de 1564.

Preface du liure 8 des chaudes-pisses.

« Combien que ma premiere intention ne feust que de reuoir mon liure des playes faittes par hacquebuttes et autres bastons à feu, pour à iceluy adiouster beaucoup d'experiences (confirmees par raisons fort solides) des choses aduenues en ces dernieres guerres, tant pour la malignité et indisposition du temps que pour autres causes amplement traittees en mon discours adressé au Roy, et fait par le commandement de Sa Maiesté, lequel i'ay mis au front de cest œuure : neantmoins i'ay voulu, pour l'vtilité du public et l'adresse des ieunes chirurgiens (car c'est pour ceux-là que i'escry), mettre en lumiere quelques autres petits œuures (petits puis-ie bien dire, car ils ne seruiront que d'arres de ma prattique generalle que i'ay ia dediee au Roy, et promise à la republique françoise), lesquels, iaçoit qu'ils n'ayent rien de commun auec ma premiere intention : Ie croy pourtant que l'accroissement que i'ay mis à mon premier labeur n'apportera peu de fruit à nostre nation : consideré qu'aux liures que i'y ay adioustez ie ne traitte que d'aucunes parties de chirurgie, voire mais des plus mal aisées : et entre autres de la guerison des chaude pisses, maladie autant fascheuse à guerir qu'elle est commune : ce que tu prendras autant en bonne part, comme de bonne affection ie desire qu'en la lecture de mes liures tu proffittes, et m'en sache gré. »

[1] L'édition de 1564 donne une tout autre terminaison à ce paragraphe. Après ces

sanguinolente, approchant de la qualité d'vn pus non bien cuit et de mauuaise odeur, auec vne acrimonie qui le plus souuent ronge et vlcere le canal de l'vrine, faisant erection de la verge et des parties genitales, auec douleur : pour-ce qu'en ladite erection se fait vne contraction comme par vn spasme particulier : tesmoins les patiens, qui disent sentir comme une corde qui leur tire la verge contrebas : et telle chose se fait au moyen d'vn esprit flatueux, qui remplit le canal ou le nerf cauerneux, et toute la substance du membre viril. A cause de laquelle repletion se fait vne distension de la verge [1]. Outre lesquels accidens, lors que le conduit est vlceré, le patient vrinant sent vne griefue douleur : pour-ce que l'vrine, passant par les vlceres, les mordique et poind.

Or le flux de ladite sanie continue quelquesfois deux ou trois ans et plus : qui nous fait croire que la chaude-pisse n'a rien de commun auec la gonorrhée, comme nous monstrerons cy apres, descriuant les parties qui principalement sont affectées. Auec ce qu'il est impossible que la semence peust sortir du corps par vn si long temps, qu'elle ne fust cause que le corps deuint languide, debile et affoibli, attendu que la semence est faite d'vn sang bening prouenant de toutes les parties du corps : dont la mort s'ensuiuroit, comme dit l'autheur des Definitions. Ce qui est aussi aisé à connoistre en ceux qui ont eu cinq ou six fois la compagnie d'vne femme, voire moins, le corps desquels se trouue fort debile et abatîu, et à quelques vns tout assoupi. Parquoy faut conclure que la sanie que l'on iette aux chaudes-pisses ne procede du suc bon et dedié à la generation de la semence humaine : mais plustost que c'est vn humeur virulent, acre, visqueux, alteré et corrompu.

mots : *aux parties genitales*, elle poursuit :

« Ce qui se fait lorsque quelque portion de sang doux et benin, et du plus pur qui soit en la masse sanguinaire, pellucide en couleur, de substance visqueuse, egale et sans aucune mauuaise odeur, tumbe par les conduits auec vne petite delectation, principalement faitte à l'extremité de la verge, qui linit le conduit d'icelle contre l'erosion et acrimonie de l'vrine. »

La nouvelle rédaction date de 1575; la citation de Galien est empruntée à Thierry de Héry.

[1] L'édition de 1564 ajoute : *laquelle estendue en largeur se monstre vn peu plus courte.* Cette singulière erreur venait de Thierry, qui avait dit :

« Aussi en l'erection de la verge se faict contraction, et comme spasme particulier, prouenant d'vn esprit vaporeux ou flatueux, lequel remplist le nerf cauerneux, *par laquelle repletion est accourcy.* » Page 215.

N'aurait-on pas pu, avec quelques modifications, appliquer à Thierry ce que Pitcairn disait d'Astruc à propos d'une théorie tout aussi singulière sur la défécation : *Credo Astruccium nunquam cacasse.*

Du reste, à part cette idée erronée et la citation de Galien, et l'idée primitive de la distinction à établir entre la gonorrhée et la chaude-pisse, le reste du chapitre ne doit rien à Thierry.

CHAPITRE XVII.

DE L'ERECTION ET TENSION CONTINVE DV MEMBRE GENITAL.

Ces accidens s'appellent en latin *Priapismus*, et *Satyriasis :* et sont deux noms signifians deux choses de diuerses especes. Car le premier aduient seulement aux hommes, et est vne tension du membre viril sans aucun ap-

petit charnel : le second aduient aux hommes et femmes, accompagné d'vn desir furieux [1]. Outre cela, le premier est sans effusion de semence, le second auec effusion : d'où vient que si tost que l'habitation a esté auec la femme, incontinent il cesse. Mais au premier rien moins, qui est cause qu'il s'augmente de telle façon, que si l'on n'y preuoit bien tost, suruient vne mort cruelle, ou conuulsion insupportable.

L'vn et l'autre procede d'vne excessiue chaleur, et dilatation des arteres, d'abondance de vents qui remplissent le nerf caue du membre genital, pour auoir mangé trop de viandes venteuses, et autres causes.

Si cela aduient à vne femme, au lieu de la tension sent en ses parties genitales vn prurit, ardeur, et douleur, accompagné d'vn desir intolerable de Venus, et est contrainte de porter souuent la main pour se frotter.

Pour curer l'erection, soit appliqué sur les reins vn cataplasme fait de morelle, joubarbe, pourpié, laictues, iusquiame, nenuphar, cigue, pilés ensemble, et appliqués sur lesdits reins et sur l'entrefesson. Faut boire de l'eau froide, et vser de viandes semblables.

Maintenant nous retournerons à parler des causes et differences de la chaude-pisse.

[1] Ici Paré s'éloigne entièrement de Thierry; car si la définition du priapisme est chez tous deux la même, Thierry dit du satyriasis que c'est *erection de la verge auec appetit d'habiter*, p. 212.

Au reste, ce chapitre est tout entier de rédaction nouvelle, et manque non seulement dans l'édition de 1564, mais dans celles de 1575 et 1579; on le lit pour la première fois en 1585.

CHAPITRE XVIII.

DES CAVSES DE LA CHAVDE-PISSE, ET DIFFERENCES D'ICELLE [1].

La chaude-pisse vient de trois causes : à sçauoir, de trop grande repletion, de trop grande inanition, et de contagion [2].

Celle qui se fait par repletion, est causée d'vne trop grande abondance de sang, ou pour auoir esté à cheual ayant le soleil à dos, ou pour auoir vsé de viandes chaudes, acres, diurétiques, et flatueuses, qui causent tension et chaleur, dont s'ensuit inflammation des parties genitales : qui est cause de faire fluer non seulement la semence, mais aussi les humeurs sus lesdites parties, principalement sur les glandes prostates situées au commencement du col de la vessie, là où finissent et desinent les vaisseaux spermatiques [3]. Ou pour s'estre trop long temps abstenu de la compagnie des femmes, en ceux qui ont de coustume d'en vser, et desquels l'excretrice de telles parties est debile, ne s'en pouuant desfaire de soy-mesme : de tant que telle matiere supprimée

[1] Ce chapitre est le second du livre *Des chaudes-pisses* de l'édition de 1564.

[2] Cette division de la chaude-pisse en trois espèces, et tous les développements qu'on va lire, se retrouvent en germe ou même textuellement dans l'ouvrage de Thierry, p. 212 à 215.

[3] L'édition de 1564 ne contient pas la fin de cette phrase; après ces mots, *les vaisseaux spermatiques*, elle ajoute : *dont tu trouueras la figure et description en la fin de ce traitté, pour esclaircir dauantage ce que nous te disons. Or ces prostates*, etc. — La nouvelle rédaction date de 1575.

se corrompt, et venant à sortir fait ardeur et douleur par acrimonie de chaleur estrange. Or ces prostates puis apres s'apostement, et leur sanie qui decoule auec vne certaine corrosion, le long du canal de la verge, y fait quelques vlceres, au moyen des quels l'vrine qui est acre, passant par dessus, les mordique et corrode d'auantage : chose qui cause aux patiens vne grande douleur, qui mesme continue quelque temps apres auoir vriné. Aussi en l'erection de la verge se fait vne contraction (comme dessus a esté dit) qui prouient de l'inflammation et de l'esprit flatueux qui remplit le nerf cauerneux, par laquelle repletion la verge se grossit et allongit [1].

Celle qui se fait par inanition, aduient pour auoir trop et intempestiuement vsé de l'accollade amoureuse : car tel excés et autres semblables tarissent l'humidité huileuse et naturelle de ceste glandule, laquelle consommée, l'vrine de son acrimonie blesse et offense la verge, causant vne cuisson et chaleur contre nature en ceste partie, qui se sent principalement en vrinant, dont est appellée *pisse-chaude* [2].

Celle qui vient de contagion, se fait par auoir eu la compagnie de ceux qui en sont infectés, soit homme ou femme, pour auoir habité auec celle qui peu auparauant auroit receu la semence de l'homme contaminé dudit mal, ou qui auroit ses purgations blanches, quelque vlcere dans les parties honteuses, quelque matiere procedante de la verolle, ou quelque esprit veneneux et virulent, qui s'insinuant és parties genitales, les infecte, et quelquesfois tout le corps. Car (comme Galien monstre au troisiéme liure *De locis affectis* [1]) qui est-ce qui, sans le voir, croiroit que par la piqueure d'vn Scorpion le corps peust estre si fort blessé, attendu la petite quantité de venin qu'il introduit dedans le corps, et qui neantmoins a si grande puissance, qu'il fait mourir celui qui en est piqué? D'auantage, voit-on pas que par vne petite piqueure de mousche à miel, ou d'vne guespe, ou de freslon, aduiennent douleurs, tumeurs, et inflammations tres-grandes? Et combien que telles piqueures ne soient que superficielles, leur venin toutesfois peut communiquer sa malice iusques aux parties nobles. En

[1] On reconnaît ici le texte de Thierry de Héry, rappelé dans une des notes précédentes. J'ajouterai que Paré avait écrit en 1564 : *la verge se grossist et accourcist*, comme s'il eût copié son auteur sans réflexion; et qu'il corrigea *allongit* dès 1575.

[2] L'édition de 1564 porte une tout autre rédaction; voici le texte :

« Car tel excés cause inflammation, et au moien d'icelle vne attraction de sang et semence ausdittes parties, lesquelles s'alterent et corrompent par la challeur estrange, qui fait que la semence sort á demi elabourée, voire quelquefois le sang pur, dont la mort s'ensuit en quelques vns. Aucunes fois aussi ledit sang et semence sont retenuz dans les vaisseaux spermatiques, à cause de la debilitation de la faculté expultriee, qui n'a puissance de les mettre hors, et estans là hors de leurs propres vaisseaux, se pourrissent, corrompent et blessent les prostates, dont vient la chaude-pisse. »

La première de ces deux phrases était tirée presque textuellement de Thierry de Héry, p. 214.

[1] Chapitre 5. — A. P. — Cette citation est de Thierry; cependant il faut que Paré l'ait vérifiée; car Thierry désigne le chapitre par son titre, et non point par son chiffre.

cas semblables se peut faire que la vapeur du virus de la semence, ou d'autres humeurs corrompus, soient communiqués aux parties genitales, principalement aux prostates, lesquels reçoiuent non seulement la semence, mais les autres humeurs, qui se putrefians causent apostemes et vlceres, desquelles sort vn pus fetide et virulent, que les hommes iettent par la verge, et les femmes par le col de la matrice. Quelquesfois aussi vne partie de ladite fluxion tombe sur les testicules et sur le perineum, mesme sur la verge, qui cause en icelles parties le plus souuent des gangrenes, et des vlceres caues et fistuleux. D'abondant se peuuent esleuer d'iceluy virus quelques vapeurs corrompues et veneneuses, qui sont portées aux parties nobles par les veines, arteres, et nerfs, dont bien souuent procede la verolle [1].

CHAPITRE XIX.

DV PROGNOSTIC DES CHAVDES-PISSES [2].

La pisse-chaude ne se doit negliger, pour ce que plusieurs pernicieux accidens en aduiennent (comme nous auons dit) et en quelques-vns est incurable, qui iettent perpetuellement vne sanie virulente, laquelle fait quelquesfois vne entiere suppression d'vrine, à cause que les prostates et tout le col de la vessie s'enflent et enflamment, tant par le coït que par l'vsage des viandes chaudes et vaporeuses, ou par trop grand exercice, comme est celuy de la poste : aussi par le changement des lunes. De laquelle suppression la mort s'ensuit aucunesfois : ainsi que n'agueres i'ay veu aduenir à vn quidam, qui ayant porté vne chaude-pisse dix ans et plus, la garda iusques à la mort.

Cest homme, apres auoir fait quelques excés violents, ne failloit incontinent d'estre pris d'vne suppression d'vrine, au moyen de laquelle ne pouuoit vriner sans le benefice d'vne sonde qu'il portoit touiours auec luy. Or ne pouuant vn iour la mettre iusques dans la vessie, m'enuoya querir pour le faire pisser : ce que ie ne peu faire, ores que i'employasse tous les remedes à moy possibles, qui fut cause de sa mort : laquelle aduenue, ie priay sa femme me permettre de l'ouurir : ce que volontiers elle m'accorda. Ie trouuay sa vessie toute pleine d'vrine et fort estendue, les prostates grosses, enflées, vlcerées, et toutes pleines de pus semblable à celuy qu'il iettoit pendant sa maladie.

Par quoy i'ose conclure [1], que ce pus qui vient des chaudes-pisses est fait dedans la substance des glandes prostates, et non des reins : ce qu'aucuns ont estimé, et voulu affirmer. Ie ne veux neantmoins icy nier que les reins ne s'apostement et se consument entierement, iettans semblablement grande quantité de pus : toutesfois les accidens ne sont pareils à ceux des chaudes-pisses.

[1] La chaude-pisse souuent ameine la verolle, *et se peut dire verolle particuliere.* — A. P. — Cette note marginale se lit déjà, en partie du moins, dans l'édition de 1564; mais les mots soulignés ne datent que de l'édition posthume de 1598.

[2] Ce chapitre est textuellement le même que le chapitre 3 du livre *Des chaudes pisses* de 1564, sauf une intercalation qui sera notée. En conséquence, quand l'auteur parle du fait qu'il a vu *nagueres*, ce mot *nagueres* se rapporte à la date de 1564.

[1] Edition de 1564 : *parquoy i'ausay conclure.*

Les vieilles chaudes-pisses est une verolle particuliere : partant pour sa cure faut le furet [1].

Or l'vlcere qui est au col de la vessie et à la verge, est facile à discerner d'auec celuy qui est au corps d'icelle, par-ce que s'il est en la vessie, la sanie sera meslée auec l'vrine, et y aura de petites membranes ou filamens : l'odeur en sera fetide et acre, et n'aura le patient si grande douleur. Et notez que ie dis si grande, pour-ce que lors qu'il y aura vn vlcere aux prostates ou conduit vrinal, tousiours on sent douleur à l'extremité de la verge, pour-ce qu'en toutes extremités le sentiment est tousiours plus aigu et exquis, et principalement à la verge. Et si auec ce le pus sort deuant l'vrine, selon Galien liure 6, chap. 6. *De locis affectis* [2].

Or ayant amplement discouru les signes et differences, tant de la gonorrhée que de la chaude-pisse, il conuient maintenant traiter des remedes concernans la guerison de l'vn et l'autre mal, et commencer à la gonorrhée.

[1] Cette phrase étrange manque dans l'édition de 1564; mais elle se lit déjà comme ici dans celle de 1575. Jusqu'en 1585, Paré n'y avait point ajouté d'explication; mais, dans sa quatrième édition, il mit en marge cette note explicative :

L'auteur appelle le vif argent furet, *parce qu'il estrangle et fait sortir la verolle hors de sa tasniere.*

Cette bizarre métaphore avait déjà été employée à la fin du Ier chapitre de ce livre.

[2] Cette dernière phrase a été ajoutée seulement dans l'édition posthume de 1598 au texte précédent, qui est celui de l'édition de 1564; mais il est fort singulier que ce texte primitif ait été altéré dans toutes les éditions complètes faites du vivant de l'auteur, pour être rétabli et augmenté dans la première édition posthume. En effet, dans toutes celles qui se sont succédé de 1575 à 1585 inclusivement, le paragraphe s'arrête après les mots : *l'odeur en sera fetide et acre.*

Du reste, Thierry de Héry n'a rien fourni à ce chapitre *Du prognostic.*

CHAPITRE XX.

SOMMAIRE DE LA CVRE DE LA GONORRHÉE [1].

Il faut appeler vn docte medecin qui purge et saigne le malade, s'il en est besoin, et qui luy ordonne son regime, luy defendant (si telle gonorrhée vient d'abondance excessiue de sang et matiere seminale [2]) toutes choses qui engendrent grande quantité de sang, augmentent la semence, et prouoquent à coït : semblablement l'vsage du vin, s'il n'est petit et austere : l'aduertissant de fuir la frequentation des femmes, mesmement de les voir en peinture ou autrement representées, nommément celles à qui le malade porte quelque affection. L'exercice vehement leur est bon [3], et porter pesans fardeaux iusques à la sueur : baigner en eau froide, dormir peu, et appliquer sur les lombes, et autour des parties genitales, *vnguentum rosatum refrigerans et nutritum :* puis

[1] Ce chapitre, dont il n'existe pas de trace dans l'ouvrage de Thierry, est presque littéralement le même que le chapitre 4 du livre *Des chaudes-pisses*, de 1564.

[2] Cette parenthèse a été ajoutée en 1575.

[3] C'est là le texte de toutes les éditions faites du vivant de l'auteur; la traduction latine dit de même : *exercitia valida prosunt*; c'est pourquoi je l'ai substitué à celui de la cinquième et des suivantes, qui portent : *l'exercice mediocre.* Je dois dire aussi que j'ai rétabli dans le texte ces mots : *et porter pesans fardeaux iusques à la sueur*, qui existent dans toutes les éditions du vivant de l'auteur, et qui manquent dans les éditions posthumes.

par dessus vn grand linge trempé en oxycrat, et souuent le renouueller, comme il est dit cy apres. Car si elle est causée par debilitation de la faculté retentrice des parties genitales, singulierement pour auoir trop vsé de l'acte venerien, il faut vser de choses roboratiues et astringentes : et sur tout euiter les femmes, voire les mettant du tout en oubly, iusques à ce que les malades soient restaurés et entierement gueris.

Il te suffira de ces remedes generaux pour la curation de la gonorrhée, attendu qu'amplement la guerison d'icelle est traitée dans les doctes commentaires des medecins et chirurgiens, tant anciens que modernes : et aussi que ma principale intention est de te donner seulement les remedes de chaude-pisse : la curation de laquelle, tant generale que particuliere, sera cy apres deduite.

CHAPITRE XXI.

CVRATION GENERALE DE LA CHAVDE-PISSE [1].

La cure sera changée selon la diuersité des causes et accidens.

Pour les choses vniuerselles, faut que le patient tienne bonne maniere de viure, et qu'il euite toutes choses qui eschauffent le sang, principalement tous alimens flatueux, diuretiques, et violens exercices : qu'il soit purgé et saigné, principalement si le mal procede de repletion. Il doit fuir l'habitation des femmes, si ladite chaudepisse n'estoit venue du defaut de coït : il ne se doit coucher sur vn lit de plume, mais sur vn matelas, ou vne molle paillasse, sur lesquelles on mettra vn drap en plusieurs doubles à l'endroit de la region des reins : et s'il lui est possible, ne doit dormir ne coucher aucunement sur le dos. Il mangera ses viandes plustost boüillies que rosties, cuittes auec ozeille, laitues, pourpié, et quelque quantité d'orge mondé, et des quatre semences froides concassées. Pour saulse, se doit contenter de jus de citron, d'oranges, grenades, ou de verjus. Il s'abstiendra de vin, en lieu duquel vsera d'eau d'orge, de ptisane, de bouchet, *potus diuinus*, ou bien de l'hippocras d'eau, auec vn bien peu de canelle. Au matin prendra quatre heures auant que manger [1], vn orge mondé, auec lequel aura cuit vn petit noüet plein des quatre semences froides concassées, vn peu de graine de pauot blanc, pour ce qu'il rafreschit, adoucit, et deterge. Pareillement vsera quelquesfois du syrop de guimauues, ou de *capill. veneris :* par fois d'vne demi-once de casse seule, à laquelle aussi de fois à autre on pourra adiouster vne dragme de rheubarbe, ou demie dragme en poudre, selon l'exigence du cas, ou bien de ces pilules [2] :

[1] Ce chapitre est le cinquième du livre *Des chaudes-pisses* dans l'édition de 1564. Paré y a emprunté quelques idées de Thierry de Héry ; mais cela se réduit à fort peu de choses, et le chapitre peut passer pour original. Il est à remarquer surtout que Thierry parle à peine de la térébenthine, que Paré préconise si fort et dans son texte et dans une note marginale, où il la déclare *excellent remede a la chaude-pisse.*

[1] Edition de 1564 : *deux heures auant que manger.*

[2] Cette formule manque dans l'édition de 1564.

℞. Massæ pilul. sine quib. ℈. j.
Rhei electi ʒ. ß.
Camph. ℥. iiij.

Cum terebenth. formentur pilulæ septem deuorandæ post primum somnum.

Semblablement la terebenthine de Venise seule, ou auec rheubarbe en poudre, ou auec huile d'amandes douces recentement tirée et sans feu, ou auec dudit syrop de *capill. veneris*, est vn remede souuerain et singulier, parce qu'elle a vne tres-grande vertu d'adoucir et mondifier, et qu'elle aide grandement la vertu expultrice à pousser hors la matiere virulente et infectée contenue aux prostates : consideré aussi qu'à cause de son amertume, elle est fort contraire à pourriture : outre lesquelles vertus elle a esgard aussi par une proprieté occulte sur les reins, et les autres parties dediées à l'vrine : ce qui se connoist tant par son effect, que par l'odeur qu'elle delaisse en l'vrine apres que l'on en a vsé.

Et s'il y auoit quelque patient, comme il s'en trouue, qui ne peust aucunement prendre en bolus ladite terebenthine (en la façon que l'on la baille ordinairement) il est aisé de la rendre potable en la destrempant dans vn mortier auec un peu de iaune d'œuf et de vin blanc, l'ayant premierement lauée auec ptisane : ce que i'ay sceu d'un Apothicaire, qui cachoit ce moyen de la rendre potable comme vn grand secret, que ie n'ay voulu oublier à escrire : parce que ie sçay que peu de personnes pensent que l'on la puisse faire aisée à boire, attendu sa glutinosité et espaisseur.

Semblablement la lexiue faite de paille de féue, est excellente pour mondifier les reins, et vaisseaux spermatiques et vreteres. La quantité sera de deux ou trois onces, auec vne dragme de miel rosat, ou autre semblable, pris deux heures au matin deuant manger. La lexiue de sarment fait le semblable, donnée auec sucre rosat [1].

Celle qui vient d'inanition se guerira par iniections grasses, huileuses et remollientes : par brenuages et applications de choses de mesme effet, fuyant les causes qui ont engendré le mal. De celle qui vient de contagion, nous en allons traiter amplement [2].

Te pouuant asseurer que l'on a veu par les remedes susdits, grand nombre de malades de chaude-pisse recouurer guerison : neantmoins, à fin que nous n'oublions rien de ce que nous auons deliberé de traiter, ayans fait les choses vniuerselles, nous viendrons aux particulieres.

CHAPITRE XXII.

CVRATION PARTICVLIERE DE LA CHAVDE-PISSE [3].

Et premierement nous faut commencer à seder la douleur, et dimi-

[1] Ce paragraphe a été ajouté seulement en 1585.

[2] Ce paragraphe a été ajouté en 1579; d'où l'on voit que dans l'édition de 1564 le dernier paragraphe du chapitre, qui ne procède pas très logiquement de celui-ci, suivait immédiatement le texte relatif à la térébenthine, et que c'est à ce remède que Paré attribuait un si grand nombre de guérisons.

[3] Ce chapitre est textuellement le même que le chapitre 6 du livre *Des chaudes-pisses*. Paré y a copié deux ou trois prescriptions de Thierry de Héry (*ouv. cité*, p. 217 et suiv.); mais les autres paraissent lui appartenir, et l'ordonnance du traitement est toute différente de celle de Thierry.

nuer l'inflammation tant que nous pourrons, en faisant une iniection dans la verge, de la decoction qui s'ensuit :

℞. Sem. psyllij, lactucæ, papaueris albi, plant. cydoniorum, lini, hyoscyami albi ana ʒ. ij.

Detrahantur mucores in aquis solan. plant. et rosarum quantum sufficit.

Trochiscorum albi Rasis camphoratorum puluerisatorum ʒ. j.

Misce simul, seruetur pro inicetione.

Ceste ordonnance cy dessus escrite, te seruira pour vn formulaire que tu pourras diuersifier, l'augmentant ou diminuant selon la necessité, et te conduisant tousiours auecques raison.

Ladite iniection a puissance d'appaiser la douleur, pour-ce qu'elle est refrigerante, et par sa viscosité lenit et adoucit le canal de l'vrine, le defendant de l'acrimonie et mordacité des humeurs, et des matieres virulentes. On doit vser de ladite iniection tiede : en lieu de laquelle on pourra aussi vser de laict venant de la vache, ou bien un peu tiedi : mesmement de laict clair, ou petit laict. Le laict est fort propre à faire iniection, ou à boire aux chaudes-pisses et ardeurs d'vrine, pour la vertu qu'il a de rafreschir et de deterger : et aussi pour-ce qu'il passe aisément, estant fort subtil et d'essence tenue.

Par dehors sera fort bon de faire vne onction de *ceratum Galeni refrigerans, addita camphora*, ou de *ceratum santalinum*, ou *comitiss.*, ou de *nutritum*, sus la region des reins, des lombes, et du perineum, mesmes en frotter le scrotum, et toute la verge. Mais auant que d'vser desdits onguens ou semblables, les faut faire fondre sur le feu, et prendre garde de ne les faire beaucoup chauffer, à fin qu'ils ne perdent leur faculté de refrigerer, qui est nostre principale intention. Ladite onction faite, conuient appliquer par dessus quelques linges trempés en oxycrat, composé *ex aquis plantaginis, solani, semperuiui, rosarum*, et semblables.

En ce, s'il aduenoit que le patient eust vne grande douleur en vrinant et apres auoir vriné, ce qui est presque ordinaire, il sera bon que le malade pisse en vn vaisseau plein de laict tiede, y trempant sa verge pendant le temps qu'il rendra son vrine, et au defaut de laict, faudra prendre de l'eau tiede : par ce remede tu appaiseras vne grande partie de la cuisseur. La douleur mitigée par ces moyens, tu commenceras à mondifier les vlceres de la verge par vne iniection telle :

℞. Hydromelit. simpl. ℥. iiij.
Syrupi rosati de siccis, et de absinth. ana ℥. ß.

Fiat iniectio, seruetur ad vsum.

Et où il sera besoin de plus grande detersion, tu adiousteras à l'iniection vn peu d'Egyptiacum, ce que i'ay fait plusieurs fois : dont, graces à Dieu, l'issue a esté bonne. I'ay veu aussi grandement profiter en ceste intention, la decoction qui s'ensuit :

℞. Vini albi odoriferi ℔. ß.
Aquarum plantag. et rosarum ana. ℥. ij.
Auripigmenti ℈. j. ß.
Viridis æris ℈. j.
Aloës succotrini ʒ. ß.

Puluerisentur puluerisanda, et bulliant simul, seruetur decoctum pro iniectione.

Il te faudra diminuer et augmenter la force des ingrediens, selon que verras estre necessaire. Les vlceres mondifiés, il conuient vser de desic-

cation pour les mener à cicatrice, deseichant l'humeur, et corroborant les parties qui ont esté imbues et relaxées par la longue et grande fluxion : pour à quoy remedier, la decoction suiuante est bien convenable.

℞. Aquæ fabrorum ℔. j.
Psidiarum et balaustiarum, nucum cupressi conquassat. ana ʒ. j. ß.
Sumac. et berberis ana ʒ. ij.
Syrupi rosati, et de absint. ana ℥. j.
Fiat decoctio, seruetur pro iniectione.

De ceste decoction en faut ietter souuent dedans la verge auec vne syringue, et continuer iusques à ce qu'il ne sorte plus de sanie : lors tu pourras esperer le patient estre gueri.

Reste maintenant à parler des accidens qui prouiennent d'aucunes chaudes-pisses, qui sont des carnosités procreées au canal de l'vrine, dont plusieurs sont tourmentés : et à cause de ce, tombent souuent en en vne retention d'vrine, et meurent[1].

CHAPITRE XXIII.

DES CARNOSITÉS QVI S'ENGENDRENT AV CONDVIT DE L'VRINE APRES AVCVNES CHAVDES-PISSES [2].

L'humeur virulent qui sort des glandes prostates, et passe continuellement par le canal de la verge, erode par son acrimonie et vlcere en quel-

[1] Ces derniers mots, *et meurent*, sont les seuls qui manquent dans l'édition de 1564 ; ils n'ont été ajoutés qu'en 1585.

[2] C'est le chapitre 7 du livre *Des chaudes-pisses* de 1564.

Alphonse Ferri avait publié dès 1553, à Lyon, un livre spécial sur les carnosités : *De caruncula sive callo quæ cervici vesicæ innascuntur liber*. Il ne sera pas sans intérêt de comparer la monographie italienne à la monographie française, comme nous avons fait pour le livre de Marianus Sanctus.

Ferri commence par une préface adressée à Philippe Archintus. Après avoir donné aux médecins ses ouvrages sur le *Bois saint* (le gaïac) et sur les plaies d'arquebuses, il s'est décidé à aborder ce nouveau sujet, recueillant avec soin ce qu'il a pu apprendre durant nombre d'années en professant publiquement la chirurgie, soit à Naples, soit à Rome, ou faisant des leçons particulières (*intrà privatos parietes*), ou dans les argumentations, ou enfin dans sa longue pratique. Il paraît que le livre était achevé depuis cinq ans lorsqu'il fut livré à l'impression, ce qui reporterait la date de sa composition à 1548.

Il est divisé en 12 chapitres. Le chapitre 1er est consacré à l'*examen du col de la vessie*; l'anatomie est faite d'après Galien; il est donc inutile de s'y arrêter. Le chapitre 2 recherche *ce qu'il faut entendre par caroncule ou callus : c'est une maladie de mauvaise composition dans le canal de l'urine*, une sorte d'excroissance charnue siégeant au col vésical, qui rétrécit la voie et peut même amener la suppression de l'urine. Il y en a de diverses espèces : *franche* (sincera), *molle*, *dure*, *fongueuse*, ou *ronde*, ou *blanche* et *calleuse*, *verruqueuse*, *poreuse*, etc., avec une induration tantôt profonde et tantôt superficielle.

Le chapitre 3 traite *des causes*. Bien que les caroncules puissent provenir ici, comme dans toutes les autres parties du corps, par le vice des quatre humeurs, le plus souvent toutefois elles sont dues à un écoulement de sanie durant depuis long-temps, et occasionnant sans cesse l'excoriation, et enfin l'ulcération du col de la vessie. Quant aux causes de l'écoulement lui-même, Ferri les range sous quatorze chefs, parmi lesquels ceux-ci seulement méritent d'être cités : l'arrêt et le développement d'un calcul dans l'urètre ; — un abcès de la vessie ou de son col ; — la gonorrhée, et cette cause a ceci de

ques endroits le conduit de la verge des hommes, et aux femmes le col de la matrice. Quelquefois en ces vlceres s'engendre une chair superflue, ainsi que nous voyons aduenir aux vlceres exterieurs, laquelle empesche quelquesfois que la semence et l'vrine ne passent aisément par leur voye ordinaire, dont aduiennent grands accidens. Parquoy faut diligemment prendre garde ausdits vlceres, se mettant en tout deuoir de les guerir. Et pour ce faire, conuient sçauoir en premier lieu s'ils sont recents ou inueterés : à raison qu'ils sont d'autant plus fascheux à guerir, que plus ils sont vieils et anciens : car lors ils sont plus durs et calleux, mesmes que la pluspart desdites carnosités a ja pris cicatrice.

CHAPITRE XXIV.

DES SIGNES DES CARNOSITÉS[1].

Les carnosités sont conneuës par la sonde qui ne peut passer librement par le conduit de l'vrine, ains trouue autant de fois resistance qu'il y a de carnosités : pareillement par la difficulté que le patient a en vrinant. L'vrine sort grandement deliée, fourclue, ou de trauers : quelquesfois ne vient que goutte à goutte, auec grandes espreintes : de façon que le plus souuent le patient voulant vriner, est contraint d'aller à la selle, comme ceux qui ont vne pierre dans la vessie : d'auantage, apres auoir pissé, demeure vne petite portion d'vrine derriere les carnosités : aussi fait la semence aprés le coït, en sorte que le patient en tel cas est contraint de comprimer le haut de sa verge pour faire sortir lesdites matieres. Aucunesfois est aduenu à quelques-vns vne entiere suppression d'vrine, qui leur a causé vne telle extension de la vessie, qu'il en ensuiuoit vne grande inflammation, et quelques apostemes en diuers lieux : dont l'vrine regorgeant en haut, puis apres sortoit par plusieurs endroits, sçauoir, à l'enuiron du siege, par le perineum, les bourses, le penil, et les aines, ainsi que i'ai veu à plusieurs, qui est vn mal du tout incurable.

spécial, qu'elle peut ulcérer tout le canal de l'urètre, et qu'ainsi les caroncules peuvent occuper tout ce canal; — des plaies et des fractures, etc. Pour édifier le lecteur sur les causes que je passe sous silence, il suffira, je pense, de mentionner un *écoulement sanieux descendant du foie ou du cerveau vers les reins et la vessie*, etc.

[1] Reproduction littérale du chapitre 8 du liure *Des chaudes-pisses*.

A. Ferri consacre son 4e chapitre aux signes de la caroncule. Il s'attache d'abord à ceux qui feront reconnaître les causes étudiées dans le chapitre précédent; quant à ceux de l'affection elle-même, voici tout ce qu'il se borne à dire :

« La preuve évidente de la présence d'une caroncule éminente, c'est l'écoulement de l'urine goutte à goutte, ou par un jet tortueux ou beaucoup plus délié que de coutume; mais le signe important pardessus tous les autres se tire de l'introduction d'une argalie, ou d'une sonde, ou d'un autre instrument; avec leur aide en effet, on reconnaît aisément qu'une chair excroissante ou un callus ferme le passage à l'urine. »

Le chapitre de Paré est manifestement bien supérieur.

CHAPITRE XXV.

DV PROGNOSTIC DES CARNOSITÉS, ET DE LA CVRE D'ICELLES[1].

Lors qu'il y aura commencement de carnosité, le plustost qu'il sera possible la conuiendra curer : car elle croistroit de iour en iour, et ne seroit aucunement guerissable par nature. La suppression entiere de l'vrine, et les accidens cy dessus escrits, monstrent assez la difficulté de sa guerison : ioint aussi que les remedes sont mal-aisés à y appliquer : neantmoins te gouuernant tant en general qu'en particulier ainsi que nous t'enseignerons, tu pourras paruenir à la fin par toy pretendue.

Hippocrates dit que ceux qui ont tubercule ou carnosité en la cauité de la verge, sont guaris par la suppuration et eruption du pus[2].

Or le temps plus propre pour les curer, est le printemps, et puis l'hyuer : toutesfois si la maladie presse, on n'aura esgard au temps. En faisant la curation, le patient se doit garder de l'acte venerien : car par iceluy les reins, les vaisseaux spermatiques, glandes prostates, et toute la verge, s'enflent, eschauffent, et par consequent attirent de toutes les parties superieures : dont aduient que sont enuoyées plusieurs superfluités aux parties blessées, qui empeschent la guerison[3].

Poursuiuant la curation desdites carnosités, il se conuient garder de trop vser en la voye de l'vrine des remedes acres et corrosifs : pour ce que la sensibilité de ce conduit estant par iceux offensée, pourroit estre cause de grands accidents. Il ne faut auoir peur si, de fois à autre, vient quelque flux de sang desdites carnosités : car c'est vne chose fort conuenable (s'euacuant une portion de la matiere conointe) qui mesme soulage la partie, et empesche le mal de grandir, attendu que le sang est cause de la carnosité. Pource n'aduenant de soy mesme ledit flux de sang, ce sera fort bien fait de le prouoquer discretement par la sonde[1].

[1] Ce chapitre est formé des chapitres 9 et 10 du liure *Des chaudes-pisses;* le chapitre 9 comprenait seulement le premier paragraphe de celui-ci.

[2] Aphor. 82, liure 4. — A. P. — Cette phrase a été intercalée en cet endroit en 1585.

[3] Les chapitres 5 et 6 de Ferri traitent des instruments et des soins préparatoires, nous y reviendrons plus tard. Le 7e s'occupe du temps d'élection; c'est le printemps d'abord; puis l'automne, puis l'hiver, et plus particulièrement les mois de mars, avril, mai, septembre et octobre; et l'auteur ajoute, ce que Paré a omis, que les lieux les plus secs sont les plus favorables à la guérison. Quant aux cas urgents, et à la nécessité de s'abstenir du coït, Ferri en parle de la même manière que Paré.

[1] Ce précepte n'est pas jeté au hasard, comme on le pourrait penser; Paré y insiste dans une note marginale ainsi conçue : *Il est bon de faire souuent saigner les carnosités.*

Les chirurgiens modernes n'ont point adopté cette manière de voir, et, sans s'effrayer de ce petit écoulement de sang, ils se gardent de le provoquer. Il y a une autre assertion de Paré qui sera trouvée un peu téméraire, savoir, que le printemps et l'hiver sont les saisons les plus favorables au traitement des rétrécissements: Si j'en jugeais par ma propre expérience, je dirais précisément tout le contraire.

Au reste, Thierry de Héry avait consacré quelques pages de son livre à l'histoire des carnosités (223 à 226), et il est curieux de

CHAPITRE XXVI.

CVRE PARTICVLIERE DES CARNOSITÉS [1].

Si les carnosités sont vieilles et calleuses, il les faut amollir par fomentations, cataplasmes, liniments, emplastres, et suffumigations [2]. Ceste fomentation te seruira de forme :

voir comment il aborde le traitement général.

« La curation d'icelles (carnositez), iusques à present, a esté estimée impossible, faulte d'inuention et de bon iugement, en ce que de soy elles ne sont incurables. Seulement y a difficulté pour l'immission des remedes : car pource qu'ilz doyuent estre catheretiques, et erodents, pour la consumption d'icelles, et que les parties prochaines sont d'aussi grand sentiment, il se fault bien garder d'en vser : mais, au lieu d'iceulx, faudra s'enquerir quelz medicaments ont faculté de consumer ces carnositez sans erosion des autres parties : parquoy pour nostre deuoir ie ne veulx tenir caché ce que par methode et raison nous auons practiqué auec heureuse yssue.

» Fault donc premierement considerer si telles carnositez sont recentes, ou inueterées : car estant inueterées elles seront plus endurcies, et quelquefois cicatrisées : qui gardera que les medicaments ne puissent si facilement operer. Et pour la curation fault premierement preparer le corps, de paour que par l'admotion des medicamens chaulx ne s'excite emotion nouuelle... »

Puis il passe au traitement local, dont Paré va s'occuper dans les chapitres suivants.

[1] C'est le chapitre 11 du livre *Des chaudes-pisses*.

[2] Ferri a son chapitre 8, qui est intitulé : *Carnnenlam sive callum medicamentis præmolliendum est;* et il recommande comme Paré des fomentations, des cataplasmes, des emplastres, mais de plus des injections émollientes. C'était d'ailleurs la méthode générale, que l'on retrouve également dans Vigo et ailleurs.

℞. Rad. altheæ, et lilior. albor., ana ℥. iiij.
Rad. bryoniæ et fœniculi ana ℥. ß.
Fol. mal. viol. par. et mercur. ana m. ß.
Sem. lini, fœnug. ana ʒ. ß.
Caricas ping. nu. xij.
Flor. camom. melil. ana p. j.

Contundantur contundenda, incidantur, bulliant omnia in aqua com., et fiat fotus cum spongiis fœmellis et mollibus.

Du marc de la fomentation, tu pourras faire vn cataplasme ainsi qu'il s'ensuit :

℞. Prædicta materialia colentur, pistentur et passentur : adde,
Axung. porci, vng. basilic. ana ℥. ij.

Fiat cataplasma.

Tu vseras de ce cataplasme apres la fomentation. Entre ladite fomentation et application du cataplasme, tu pourras te seruir du liniment subsequent, ou d'autre à pareille fin.

℞. Vng. dialtheæ Agrip. ana ℥. j. ß.
OEsypi humidi, et axung. humanæ ana ℥. j.
Butyri recentis, olei lil. et camom. ana ʒ. vj.

Liquefiant simul, addendo aquæ vitæ ℥. j.

Fiat linimentum.

Duquel tu frotteras par dehors l'endroit où tu penses estre les carnosités. Tu y pourras aussi appliquer emplastres tendans à ce mesme but, que tu ordonneras ainsi que verras estre bon de faire : mais si tu te veux contenter de l'emplastre de de Vigo *cum mercurio*, tu le pourras faire : car ie t'asseure qu'il emporte l'honneur sur tous autres pour remollir et degaster telles duretés, pourueu qu'il soit fidelement dispensé [1].

[1] Thierry recommande également d'*amollir* les carnositez *interieurement auec iniections emollientes*, auxquelles il joint des fomenta-

A cette mesme intention, tu pourras user de la suffumigation et euaporation qui s'ensuit. Il te faut prendre vn morceau d'vne meulle de moulin (car nous vsons de cette pierre au lieu de celle que les anciens ont nommé *Pyrités*) ou grosses bricques, et les ayant bien eschauffées dans le feu, les mettras dans vn bassin de cuiure ou vn petit chauderon sous vne chaire percée : puis le malade estant assis sur icelle, comme s'il vouloit aller à ses affaires, tu verseras sur lesdites pierres de bon vinaigre, et de l'eau de vie meslée ensemblément par parties egales : et garniras ladite chaire si bien à l'entour, que la vapeur ne se perde, ains qu'elle soit portée droit contre le mal. Pour encores mieux faire, tu pourras vser de ce tonneau, dedans lequel le patient sera nud, et assis au milieu sur vn ais pertuisé à l'endroit des parties genitales. Puis y aura vn chauderon entre ses iambes, où l'on posera les pierres eschauffées : et par la petite fenestre marquée B, tu arroseras lesdites pierres de la liqueur susdite, la fumée de laquelle le patient receura commodément sur la partie affectée. Mais il faut que ledit patient soit bien clos et couuert dedans le tonneau, marqué A, de peur que la vapeur ne se perde : et que la petite fenestre soit pareillement bien close.

Tonneau propre pour receuoir vne fumigation.

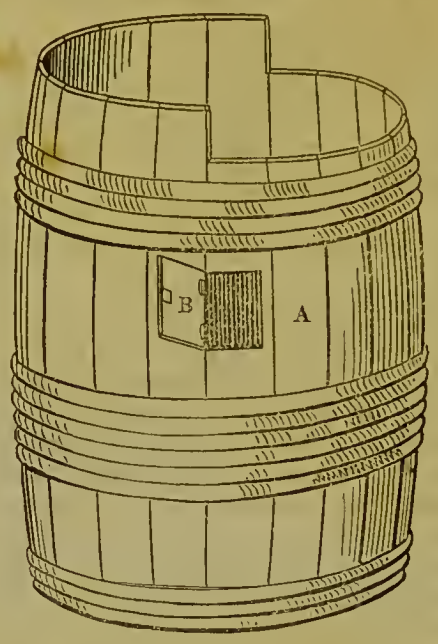

Telle euaporation penetre, incise, discute, liquefie, mollit et resout grandement toutes duretés scirrheuses, tesmoin Galien 2. à Glaucon[1].

CHAPITRE XXVII.

DE QVELS REMEDES FAVT VSER SI LESDITES CARNOSITÉS TIENNENT DE LA VEROLLE, ENSEMBLE DE LEVR CVRE[2].

Mais s'il y a soupçon que lesdites duretés et carnosités soient causées de quelque humeur tenant de la verolle, il faut que le malade face diete, et vse de decoction de gaiac, luy

tions, des bains locaux, et des embrocations de même nature. Il n'oublie pas non plus les emplastres, *entr'autres celuy de Vigo est excellent ou de Philagria : et continuera cecy iusques à l'emollition desdictes carnositez, afin de les reduire à la raison et qualité des recentes.*

Jusque là, Paré ne s'écarte pas de la pratique de Thierry; mais, après avoir ramolli les carnosités, celui-ci fait usage en injection d'une eau distillée légèrement excitante, tandis que Paré passe immédiatement à un traitement plus actif, comme on le verra dans le chapitre suivant.

[1] Au 2e liv. *à Glauc.* traitant de la curation des scirrhes, ch. 5. —A. P.

[2] Ce chapitre est formé de la réunion de deux chapitres du livre *Des chaudes-pisses :* le 12e, intitulé : *De quelz remedes il faut vser si lesdittes carnositez tiennent de la verole;*

frottant les aines, tout le perineum et la verge d'vn onguent propre à la verolle : car autrement on perdroit sa peine et son temps[1]. Pendant qu'il sera en sueur, on luy fera tenir entre ses iambes vne bouteille remplie d'eau boüillante, ou vne brique chaude, et bien enueloppée de linges arrousés en vinaigre et eau de vie : pource qu'au moyen de ces pierres, s'esleuera vne vapeur et chaleur qui, auec l'onguent de verolle, amollira et fondra l'humeur causant lesdites carnosités : ce que i'ay pratiqué en plusieurs auec tres-bonne issue[2].

Apres auoir par ces moyens ainsi amolli lesdites carnosités, il les faut consumer auec remedes qui ont puissance de ce faire.

Et si on connoist qu'elles soient calleuses et ayent pris cicatrice (qui sera aisé à voir, parce que d'elles ne sortira aucune humidité superflue) alors les conuient escorcher et rompre, auec vne sonde ou verge de plomb ayant, vn doigt pres de son extremité, plusieurs asperités comme vne lime ronde : et l'ayant passée dans la verge outre les carnosites, le patient ou le chirurgien la tirera, repoussera et retournera de costé et d'autre tant de fois qu'il verra à son aduis estre necessaire pour comminuer lesdites carnosités, laissant fluer apres assez bonne quantité de sang, à fin de descharger la partie. On pourra aussi vser de quelques sondes propres pour tel effet, dedans lesquelles y aura vn fil d'argent, et à l'extremité d'iceluy vne petite rondeur qui sera tranchante et caue vers le bout de la sonde, à fin qu'elle se ioigne contre, pour la mettre sans violence dedans la verge, à l'endroit des carnosités : et lors on poussera ladite verge de contre la sonde, tant et si peu que l'on voudra : car l'ayant ainsi poussée, on la retire tant de fois qu'on veut. Ce faisant, on pince et comminue de ladite carnosité tant qu'il semble estre bon pour vne fois. Ie te puis asseurer que i'en ay fait de belles cures[3].

La cannule merquée *a* est semblablement vtile pour tel effet. Son vsage est tel : Il la faut mettre en la verge, et ses ouuertures merquées *b*. *b*. seruent pour couper et comminuer les carnosités, lorsqu'elles sont posées dedans, parce qu'elles sont tranchantes : et alors on doit tourner la cannule, et comprimer des doigts l'endroit de la verge où sont les carnosités.

Sondes et cannules propres à couper et comminuer les carnosités.

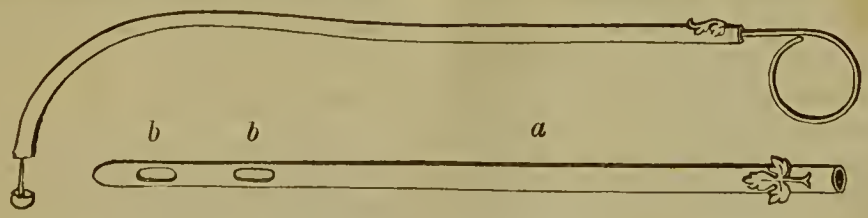

et le 13e, *Comment il faut proceder à la curation desdittes carnositez lorsqu'elles sont mollifiees.* Le texte est demeuré presque entièrement le même, à part un passage qui sera signalé plus loin.

[1] Ferri s'est également occupé de la complication de vérole dans son chapitre 6, traitant des soins préparatoires ; mais il se borne à l'administration du gaïac, sans employer les frictions.

[2] Ce paragraphe constituait le chapitre 12 du liure *Des chaudes pisses* ; le reste formait le chapitre 13.

[3] M. Desruelles a ressuscité, dans ces der-

Apres faudra vser de la poudre suiuante, laquelle est prompte à consumer lesdites carnosités et excroissances de chair és parties honteuses, tant à l'homme qu'à la femme, sans notable douleur :

℞. Herbæ sabinæ in vmbra exsiccatæ ʒ. ij.
Ochræ antimonij, tuthiæ præparat. ana ʒ. ß.

Fiat puluis subtilis, vt alcohol.

Il faut appliquer ladite poudre auec la susdite cannule, et auec vne verge d'argent (qui sera de la proportion de la cauité de ladite cannule) au bout de laquelle tu auras lié vne petite piece de linge delié : et ladite cannule estant mise la fenestre contre-mont, à fin que ladite poudre ne tombe au conduit de l'vrine, tu addresseras ladite fenestre sur la carnosité : car en poussant auec ladite verge, tu pousseras hors de ladite cannule la poudre : puis apres tu retireras ladite cannule, ayant retourné la fenestre de l'autre part de la carnosité, à fin de ne rapporter en ladite fenestre la poudre : ains qu'elle demeure sur la carnosité le plus long temps qu'il sera possible. Et s'il suruient grande douleur, il conuient vser de l'iniection suiuante, pour adoucir la douleur et fuir l'inflammation :

℞. Succor. portul. plantag. solani et semperuiui ana ℥. ß.
Albumina ouor. numer. vj.

Agitentur diu in mortario plumbeo.

Et tiede sera ietté en la verge par vne seringue. Tu pourras au lieu de ceste cy vser de l'iniection que nous auons cy deuant escrite au chapitre *De la cure particuliere de la chaude-pisse.* Il sera besoin aussi mettre par dehors, au long des parties genitales, quelques remedes repercussifs pour empescher la douleur et inflammation.

On peut pareillement vser de remedes qui ont faculté de diminuer et consumer les carnosités, entre lesquels les suiuans sont fort excellens [1].

℞. Viridis æris, auripigmenti, vitrioli Romani, aluminis rochæ ana ℥. ij.

Toutes ces choses soient infuses en tres-fort vinaigre, et entre deux pierres de marbre soient diligemment menées et reduites en poudre tres-subtile, et puis soient mises au soleil d'esté. De rechef ces choses ainsi seichées soient encore infuses de vinaigre, et menées comme deuant, iusques à ce qu'il n'y ait au-

niers temps, la lime de Paré, et il a bien voulu l'appliquer sur un de mes malades à l'hôpital des Vénériens, où je faisais le service de M. Cullerier. La lime joua dans l'urètre sans causer la moindre douleur au malade; mais il fut pris dans la soirée d'un accès de fièvre intermittente, qui, à la vérité, céda très facilement au sulfate de kinine. Le rétrécissement sembla diminuer pendant quelques jours; mais il revint ensuite à son premier état, et il fallut le traiter par la dilatation. Toutefois, M. Desruelles a obtenu de nombreux et notables succès de l'emploi de la lime qu'il appelle *râpe*, et qu'il conduit dans une canule appelée *porte-râpe*.

Quant aux sondes tranchantes, qui paraissent également de l'invention de Paré, on leur reconnaîtra une grande analogie avec quelques uns des urétrotomes de M. Amussat.

[1] Jusqu'ici le texte est celui de l'édition de 1564; mais les formules et les remarques qui suivent jusqu'au paragraphe : *On peut aussi vser d'autres chandelles*, etc., sont d'une date plus récente, et ont été changées ou ajoutées en diverses fois. Voici d'abord la rédaction primitive de 1564 :

« On peut pareillement vser de remedes qui ont faculté de diminuer et consu-

eune asperité : et de rechef les mettre au soleil, iusques à ce qu'elles viennent en subtile poudre, et que toute l'acrimonie de ces medicamens soit esteinte, ce qui pourra se faire en huit iours. Cela fait,

℞. Olei rosacei ℥. iiij.
Litharg. ℥. ij.

Soient euites au feu iusques à ce que l'emplastre acquiere consistence de corps ferme : puis osté du feu,

Adioustez de la poudre predite ℥. ij.

Et soit meslée auec l'espatule, et mis sur le feu, iusques à ce que le medicament acquiere dureté, tant

mer les carnositez, entre lesquels les suiuants sont fort excellents.

℞. Tuthiæ preparatæ, ʒ. vj.
Antim. ʒ. iij.
Trochiscorum albi Rhasis, camphor. ʒ. j.
Cort. granatorum, aluminis vsti ana ʒ. ß.
Spongiæ vstæ ℈. ij.

«Puluerisentur omnia subtilissimè vt alcool.

Postea.

℞. Vnguent. diapompholigos et albi Rhasis ana ʒ. ij.

»Misceantur cum predictis puluer. in mortario plumbeo, et diu agitentur.

»Cest vnguent s'appliquera auec vne petite chandelle de cire ou sonde entortillee d'vn linge bien delié, lequel demeurera dans la verge en tournant la sonde ou chandelle d'autre sens qu'elle aura esté entortillee et couuerte : puis retireras ledit linge par vn bout qui passera la verge, et verras à l'endroit où ledit linge couuert d'vnguent touchoit la carnosité l'operation du remede. On peut aussi vser d'autres chandelles de cire, etc. »

L'édition de 1579 conserva ce texte, et ajouta seulement, avant la formule primitive, celle des chirurgiens de Montpellier, que Paré avait sans doute recueillie dans son voyage en Provence. Enfin, en 1585, il retrancha tout-à-fait le texte de 1564, et y substitua celui qu'on lit aujourd'hui.

Au reste, toute cette histoire des carnosités est vraiment très remarquable, surtout si l'on considère le peu de progrès que l'art avait

faits jusqu'alors. Nous y avons signalé de frappantes analogies avec quelques procédés modernes; l'introduction des poudres cathérétiques, l'emploi des sondes de plomb, *les plus grosses que le patient pourra endurer* (voir le chapitre 28), semblent recéler comme en germe les procédés de MM. Jobert et Mayor. Jetons maintenant un coup d'œil sur ce que Paré avait pu emprunter à ses devanciers et à ses contemporains.

J'ai montré dans mon introduction que les bougies de cire étaient connues et employées dès le xve siècle; et nous verrons à l'époque suivante leur usage devenu presque général.

Il faut dire cependant que Jean de Vigo ne paraît pas les avoir connues. Il se borne, dans les cas de rétention d'urine, soit par excroissance du col, soit par toute autre cause, à introduire des sondes ordinaires, et à faire des injections détersives dans la vessie. « *Et par ce moyen*, ajoute-t-il, *en auons gueri plusieurs tant à Gennes comme à Romme a nostre honneur et a l'utilité des patients.* »Liv. *des Additions*, ch. 28, trad. de Nicolas Godin, édit. citée, pag. 436.

Marianus Sanctus avait abordé l'histoire des rétrécissements à la fin de son livre *De lapide renum et vesicæ ;* et, chose assez remarquable, il semble n'avoir eu en vue que le rétrécissement spasmodique, qu'il désigne d'une manière très précise.

« Fréquemment, par un refroidissement, les muscles sont tellement resserrés, que non seulement ils retiennent l'urine, mais qu'ils empêchent la sonde de passer ; et les douleurs, suite de la rétention d'urine, deviennent assez fortes pour déterminer la mort. Pour éviter un pareil malheur, il faut les dilater avec un instrument introduit dans le canal de la verge ; car à l'instant le malade urinera et sera sauvé. Je donne à cet instrument le nom de *bec arqué, rostrum arcuatum*, pour sa ressemblance avec le bec de l'animal que les Vénitiens appellent *arqué*, *arcuatum*, et qu'à raison du son de sa voix nous appelons *terlinum*. Sa longueur doit être

qu'vne chandelle de cire, ou verge de plomb y tienne, et s'y puisse bien adherer, et que mesme ne tombe estant maniée des doigts : et de ce re-

égale à celle de la verge, afin qu'il opère la dilatation jusqu'au col de la vessie, si quelquefois cela devient nécessaire.

» Et si le malade était sujet aux récidives de cette cruelle affection, qu'il se soumette sans délai à notre extraction dorée et sûre et salutaire, avant l'apparition des plus graves accidents, qui compromettraient non seulement le succès de l'opération, mais la vie même du malade. C'est pourquoi qu'il soit hardi et sans aucune crainte, laissant là les belles paroles des physiciens qui, en lui conseillant d'éviter le danger, le condamneraient à une souffrance perpétuelle; pourvu toutefois qu'il tâche de trouver un opérateur diligent et instruit de notre méthode d'extraction. »

L'instrument est figuré sous le titre de *Terlinum;* c'est une sorte de bec de grue allongé qui a quelque ressemblance avec celui de la page 186 de ce volume, mais à manches plus courts et à branches plus longues, effilé de manière que les deux branches réunies figurent une petite sonde, et courbé à peu près comme les sondes ordinaires. Peut-être ne mérite-t-il pas tout-à-fait l'oubli dans lequel il est tombé, ou du moins pourrait-il donner l'idée d'une dilatation du même genre à la fois simple et efficace. Je ne sache pas qu'aucun chirurgien s'en soit servi ou même en ait fait mention après Marianus. Ce qu'il faut encore noter dans le passage que nous avons traduit, c'est l'application de son procédé de taille, qui, dans le cas de simple rétrécissement, se réduit à la boutonnière, et nous donne l'origine de cette opération que l'on ne faisait pas remonter si loin.

L'ordre des dates nous conduit à Thierry de Héry, dont l'ouvrage parut un an avant celui d'Alphonse Ferri. Je transcrirai tout le paragraphe où Thierry parle de l'emploi des instruments.

« Aussi ay ie trouué bon de leur mettre quelquefois vne chandelle de cire, ou soit inseré la vertu de Sabina, la faisant tremper en la decoction d'icelle, et aucunes fois malaxant la pouldre d'icelle auec la chandelle susdicte. Pareillement leur ay fait vne tante de plomb en forme d'algarie, laquelle i'ay frotté d'argent vif, qui en tel cas a grand efficace, continuant à l'enuiron du lieu de la carnosité l'emplastre de Vigo, iusques à la consumption d'elle. Ce faict, on doibt y proceder auec remedes fort astringents et cicatrisatifz tant par les inicetions susdictes et fomentations qu'emplastres exterieurement appliquez. » *Ouv. cit.*, pag. 226.

Voilà les bougies de cire revenues en honneur, et aidées des bougies de plomb. Mais nul autre auteur ne nous donne à cet égard autant de détails qu'Alphonse Ferri; son chapitre 5 mérite d'abord d'être traduit presque en entier.

Des sondes ou instruments dont il faut se servir dans la cure de la maladie.—CHAPITRE V.

« Il y a plusieurs espèces de sondes ou d'argalies, et d'autres qui peuvent les remplacer. Ainsi nous avons d'abord les tiges ou les turions de mauve, de persil, de fenouil, ou d'herbes semblables, pourvues d'une longueur et d'une solidité suffisantes, avec lesquelles nous pouvons sans inconvénient procéder à la recherche et même à la rupture des caroncules. Viennent ensuite les bougies oblongues et un peu épaisses, mais auxquelles l'art et l'usage donnent la mollesse désirable; le plus souvent fabriquées avec la cire blanche, quelquefois aussi avec la cire jaune ou verte, mêlée à une petite portion de vert de gris, *æruginis rasæ*. Le vert de gris en effet est un puissant détersif, très propre pour la cure des caroncules. On peut le remplacer par quelque autre médicament détersif ou agglutinatif, comme nous le dirons plus bas. On aura encore des sondes assez convenables en les fabriquant avec une verge de plomb arrondie et flexible, de l'épaisseur et de la longueur qui paraîtront le plus commodes pour pénétrer dans l'urètre et en sortir facilement; et il en faut d'un calibre plus faible ou plus fort, selon l'étroitesse du canal. Quand il s'agit de rompre la caroncule, il les faut plus épaisses; et plus minces si c'est seulement pour tenir lieu de

mede vsent les chirurgiens de Montpellier.

Apres la suppuration de la carnosité, on vsera de l'onguent suiuant,

bougies ; il faudra aussi enduire l'extrémité qui doit pénétrer dans l'urètre de quelques uns des médicaments que nous dirons. On peut en faire de la même manière en or, en argent, ou de tout autre métal semblable. Les argalies faites d'après les mêmes règles et de la même matière, doivent être arrondies et polies à leur extrémité, et partout uniformes, pour pouvoir être introduites plus facilement, et couper et détruire la caroncule. »

Malgré la tournure de la dernière phrase, il paraît bien que Ferri n'établit aucune distinction entre les sondes et les argalies. Voyons maintenant comment il règle leur usage, aussi bien que celui des bougies.

Au chapitre 8, où il traite des moyens d'amollir la caroncule, après des lotions et des injections émollientes, il veut qu'on introduise une bougie ointe *de beurre de vache ou de buffle, ou d'huile d'amandes douces, ou de sésame, ou d'huile commune, ou de graisse d'oie ou de canard.*

Au chapitre 9 il s'agit *des médicaments propres à enlever la caroncule.* Le chirurgien, ayant choisi une bougie de la longueur et de l'épaisseur convenables, en enduira l'extrémité, dans l'étendue d'un travers de doigt, de l'un des médicaments dont les formules vont suivre. Mais il faut qu'il ait toujours cette précaution devant les yeux, de ne jamais employer des remèdes corrosifs à l'état liquide ou à l'état mou, parce que leur action s'étendrait sur les parties saines ; et la texture du canal est si molle qu'elle n'y résisterait pas. Donc il faut une composition assez solide pour pouvoir être portée sur la caroncule, sans affecter aucune partie en passant. On peut pour cela mêler le médicament actif avec quelques emplâtres, comme le cérat de mucilage, le diachylon, le cérat de céruse, l'emplâtre de litharge, celui de minium, etc. Si le mélange est trop dur, on l'amollira avec un peu d'huile ou de graisse de poule.

Les remèdes actifs sont de plusieurs degrés. La poudre la plus faible est composée d'alun et de poudres d'écorce de racine de grenadier; on la mêle avec le cérat de céruse.

Une composition déjà plus forte se fait avec du sel commun, du sel gemme, du vert-de-gris, et des sucs végétaux, tels que le suc de la scille, le lait de figuier, etc. Je me borne à cet exemple ; Ferri ajoute à la suite cinq ou six formules du même genre.

« Mais il faut, dans l'emploi des médicaments caustiques, faire attention à une chose: c'est que plus la caroncule est ancienne, et plus elle est difficile à guérir. En conséquence, lorsque les moyens les plus doux ont échoué, il faut en essayer de plus forts. Et s'ils ne paraissent pas suffisants pour détruire la caroncule, à raison de sa dureté calleuse, il faut avoir recours à une argalie ou une sonde bien piquante et tranchante, *argalia vel specillo bene perforantibus et incidentibus*, pour pénétrer plus aisément ; et il n'y a pas lieu de s'effrayer de l'effusion de sang produite par ces instruments ; c'est en effet une circonstance très salutaire, pourvu que le sang vienne de la caroncule et non d'ailleurs ; ce qu'il est bien facile de reconnaître, puisqu'on peut toujours sentir si le bout de l'argalie ou de la sonde est arrêté par la caroncule. Et dans ce cas, l'opération réussit à merveille.

» J'ai vu plusieurs sujets guéris par le seul emploi de la sonde ou de l'argalie, lorsqu'elles avaient traversé cette caroncule. L'urine alors en passant, par sa vertu détersive et dessiccative, amène la cicatrisation sans aucun secours de l'art.

» Mais si la malignité de la maladie résistait à ces moyens, il faudrait en venir aux plus violents ; par exemple à un médicament composé *de chaux vive et d'arsenic rouge macérés durant un jour dans du vinaigre, de chaque demi-drachme*, mêlée avec une demi-once de cérat de mucilage. »

Je me borne également à cette formule, que Ferri fait suivre de quatre autres de même espèce. Ainsi l'on voit que la dilatation simple, employée par Vigo et Marianus, était alors négligée, sans doute comme trop faible; et que les méthodes en vigueur étaient la cautérisation et la section des rétrécisse-

qui a puissance de les mondifier, et consumer la chair excroissante.

ments. Ici le chirurgien italien a manifestement la priorité sur A. Paré; et l'identité de cette remarque sur l'innocuité de l'écoulement sanguin provenant des carnosités mêmes, semble attester que notre auteur avait quelque connaissance du Livre d'Alphonse Ferri.

Reste maintenant à examiner ce qu'a écrit de la même affection Amatus Lusitanus.

Dans sa 4e centurie, obs. 19, il raconte qu'il traita de cette affection à Rome, où il avait été appelé, en 1550, par le pape Jules III, le docteur Castelli. Il commença par lui introduire dans l'urètre une tige d'ail ointe d'huile d'amandes douces; ce premier moyen ayant échoué, il se servit d'une bougie de cire qui se plia dans l'urètre; enfin il franchit les caroncules avec un cathéter, non sans écoulement de sang. Pour procéder à leur destruction, il avait vingt bougies fabriquées avec la cire blanche et un peu de térébenthine, de la longueur de douze travers de doigt, d'un calibre proportionné au canal de l'urètre; et de plus trois à quatre bougies de plomb de même calibre. Il fit à deux bougies de cire une rainure circulaire semblable à celle que portent les fuseaux pour arrêter le fil; remplit cette rainure d'un emplâtre dont il donne la composition, et qui devait être fortement cathérétique; introduisit une de ces bougies dans le canal, et la fit porter constamment durant six ou huit jours, en la changeant tous les jours. Cependant le malade devait la retirer pour uriner, à la condition de la réintroduire aussitôt après. Le jet de l'urine rétabli, durant les huit jours suivants, on ne mit dans l'urètre qu'une bougie un peu plus grosse, mais sèche et sans médicament; après quoi, l'on en vint à des injections détersives; et au bout d'un mois le malade fut guéri.

Après Castelli, l'auteur cite comme traités et guéris de la même manière un certain Gauthier et un homme de Chio, et il dit en avoir traité plusieurs autres.

D'où lui venait ce mode de traitement? c'est ce qu'il explique dans la Scholie à la suite de l'observation.

« Lacuna, dit-il, homme d'un grand nom

Onguent pour les carnosités.

Prenez ceruse de Venise ℥. iij.
Camphre ʒ. j.
Tuthie preparée auec eau rose ℥. ß.
Litharge d'or lauée ʒ. vj.
Antimoine cru, subtilement puluerisé et passé par le cicotrin ℥. j.
Trochisques blancs de Rhasis ʒ. ij.
Mastic, oliban, aloës, hepatic subtilement puluerisés, ana ℈. ij.
Huile rosat tant qu'il suffise pour faire onguent.

Il faut broyer tout en vn mortier de plomb, auec vn pilon aussi de plomb, et qu'il soit long temps

en médecine, a publié à Rome il y a trois ans (le livre de Lacuna avait été publié en 1551, ce qui reporte à 1554 la rédaction de cette centurie qui ne parut cependant que plus tard) un petit livre dans lequel il décerne des éloges divins à cette découverte de l'extirpation des caroncules, et l'attribue à un certain Philippe que j'ai particulièrement connu. Et comme Lacuna est à l'égard de ses amis d'une remarquable candeur, il raconte qu'il a appris cette méthode de Philippe, et la décrit tout comme il l'a reçue, ne voulant pas, autant que j'en puis juger, passer pour avoir mis du sien dans une œuvre étrangère. En conséquence je dirai qu'il y a dans ce traitement plusieurs choses que j'ai dû méditer et modifier, et que j'ai à revendiquer d'avoir d'abord corrigé cette pratique, savoir, qu'après avoir extirpé et détruit les caroncules dans l'espace de 6 ou 8 jours, à l'instant et sans autre délai, ils passaient à l'injection d'un collyre détersif. »

Suit la formule du collyre de Philippe, qu'Amatus trouve très bon, mais qu'il ne veut pas qu'on applique sitôt; sa grande modification consiste donc, ainsi qu'on l'a vu, à faire suivre l'emploi des bougies emplastiques de celui des bougies simples, pendant six jours. Plus loin il revient à l'invention de la méthode même:

« Pour ce qui regarde la découverte, je voudrais que Philippe lui-même, que j'ai appris exercer maintenant à Damas, fût ici présent: il avouerait franchement de qui il l'a reçue, car il n'est ni méchant ni ingrat. Il était venu à Lisbonne à peu près à l'époque

broyé : se donnant garde de le faire en vn mortier de bronze, ou autre metail, de peur qu'il n'acquiere vne acrimonie, et ne cause inflammation ou autres accidens qui pourroient arriuer, comme on a veu. De cest onguent en oindrez la candellette enuiron deux trauers de doigt, et le reste sera oint de l'onguent sniuant.

Prenez onguent rosat de Galien, laué en eau rose, onguent blanc de Rhasis, camphre et pommade simple ana ℥. ß.

Incorporez ensemble dans le susdit mortier de plomb, et en vsez par interualle pour oster la cuisseur.

Pareillement on fera iniection de laict.

Faut noter qu'en l'application dudit onguent, il ne faut vser de bougies ordinairement, comme aucuns, lesquels apres auoir pissé, promptement en remettent d'autres, pensans bien faire : parce que le plus souuent il s'en ensuit tumeur en la verge, et inflammation, qui contraint le chirurgien de differer l'vsage : et partant

où l'empereur s'empara de Tunis (en 1535) pour me demander un service ; car, ainsi que tout le monde sait, c'est un chirurgien plus remarquable par son expérience des choses que par la lecture des auteurs; et je me souviens qu'il me dit qu'il était arrivé en cette ville, d'un pays voisin, un malade assez riche qui souffrait d'un suintement d'urine, et suivant son avis d'un calcul de la vessie; il me priait donc instamment de le voir. J'y allai, et je trouvai un jeune homme de 25 ans, qui avait fait plusieurs campagnes en Afrique et dans l'Inde, et qui, intempérant comme la plupart des militaires, avait attrapé le mal français, avec un écoulement de semence qui lui avait duré deux ans entiers. (Il convient de noter ici que pour Amatus la gonorrhée et l'écoulement de semence sont la même chose ; *gonorrheam*, dit-il quelques pages auparavant, *hoc est seminis profluvium*). Il était cependant d'une constitution robuste et toute guerrière, en sorte qu'il me vint en idée qu'il n'avait point de pierre ; car cette autre affection atroce débilite les forces, amène la pâleur, et apporte avec elle comme un dégoût de la vie ; elle a d'ailleurs d'autres symptômes qui la font distinguer des caroncules. Présumant donc ce qui était en effet, à l'aide d'une tige d'ail et des autres bougies dont j'ai parlé, je reconnus facilement qu'il avait des caroncules dans l'urètre, et ayant recours aux moyens dont plus tard Philippe se servit à Rome avec tant d'honneur et de profit, je rendis promptement notre jeune homme à la santé. Je ne veux point accuser Philippe d'ingratitude ; je regrette seulement que près de plusieurs personnages illustres en médecine, comme près de Lacuna, cet autre Galien de l'Espagne, il se soit attribué toute la découverte, façon d'agir impudente en vérité, et pour dire le mot, ingrate; car j'avais eu pour témoins de cette cure des hommes très savants et d'une grande autorité dans leur pays, Louis Munius de Coïmbre, George Henri de Lisbonne, célèbres médecins et philosophes, et Manuel Lindus, astronome renommé. Et pour ne pas être accusé à mon tour de la même faute que Philippe, je dirai que quand j'étais à Salamanque, j'avais appris cette méthode d'Alderete, médecin fort célèbre et mon très savant maître, ainsi que beaucoup d'autres connaissances précieuses et que j'estime moi-même de la plus haute valeur. »

Tel est le récit d'Amatus, et c'est ainsi qu'Alderete a passé jusqu'à présent pour l'inventeur des bougies en cire. Or nous les avons vues mentionner dès le xve siècle par Guainer, qui ne s'en donnait pas lui-même comme l'inventeur ; et au milieu du xvie siècle, leur emploi simultané par Thierry de Héry qui était revenu d'Italie avant 1540, et par A. Ferri qui écrivait en 1548, avant la publication du livre de Lacuna, prouve assez que l'usage s'en était conservé ailleurs qu'à Salamanque, et que c'était là une de ces découvertes faites depuis long-temps comme le grand appareil, et que l'on a attribuées trop facilement au premier écrivain qui s'en est donné comme l'inventeur.

ie me contente d'en vser vne fois en vingt quatre heures, specialement la nuit. Et pour mieux faire et abreger la cure, il est besoin de faire sortir du sang de la carnosité auec vne sonde, à fin de descharger la partie, et aussi que le medicament puisse plus librement faire son operation.

On peut aussi vser d'autres chandelles de cire, dont la meiche sera faite expres de fil bien fort et delié, de peur qu'elles ne se rompent : mais il faut qu'à l'endroit qu'elles toucheront lesdites carnosités, elles soient formées et embouties de la composition qui s'ensuit :

℞. Emplastri nigri vel diachylonis ireati ℥. ij.
Pul. sab. oehræ, vitrioli Romani calcinat. pul. mercur. ana ʒ. ß.

Omnia liquescant simul ad vsum dictum.

Ledit remede sera augmenté de ses forces, ou diminué, selon que le chirurgien connoistra estre necessaire.

Pendant que l'on vsera des susdits remedes, faut soigner que le malade secouë bien sa verge, et qu'il s'efforce qu'il ne demeure pas vne goutte d'vrine au conduit apres qu'il aura pissé : car il n'en sauroit demeurer si peu qu'il n'empeschast l'action des susdits remedes.

CHAPITRE XXVIII.

DES REMEDES CONVENABLES POVR CICATRISER LES VLCERES APRES L'ABLATION DES CARNOSITÉS [1].

Apres que par ces remedes la carnosité sera consumée, ce qu'on peut connoistre quand le patient pissera librement et à l'aise, et aussi gros qu'il

[1] Ceci est le chapitre 14 et dernier du livre *Des chaudes-pisses* de l'édition de 1564.

Le chapitre 10 d'A. Ferri est consacré au même sujet que celui-ci, et porte à peu près le même titre : *Quâ ratione internæ partes exulceratæ atque inflammatæ curentur post caruculæ diminutionem.* C'est un amas de formules pour lotions, emplâtres, onguents, injections, etc., qu'il serait fastidieux même d'analyser.

Le chapitre 11 a pour titre : *Quibus medicamentis abscessibus, phlegmonis, et erysipelatis scroti succuratur;* autre amas de formules entassées avec une abondance intarissable. Je remarquerai seulement que Paré n'en a pas emprunté une seule; ce qui n'empêche pas notre bon chirurgien d'offrir aussi en ce genre une remarquable fécondité.

Enfin le dernier chapitre touche à une question oubliée par Paré, et qui a pourtant une haute importance : *Quâ ratione sanati conserventur.* Ferri insiste sur l'imminence des récidives; et, pour les éviter, il conseille d'abord un régime de vie convenable, l'abstinence du coït, et puis son remède universel, le gaïac. Pour maintenir le canal dilaté, il veut qu'on introduise une bougie simple ou enduite de quelque médicament selon le besoin, *autant de fois qu'il sera necessaire.*

L'expérience moderne n'a pas été plus loin.

Enfin Amatus Lusitanus rapporte une observation curieuse qui complète en quelque sorte l'histoire des bougies au XVIe siècle. Un malade atteint de caroncules avait soin de se tenir l'urètre dilaté avec des bougies de cire blanche; mais comme il ne les retenait pas au-dehors avec un fil, ou qu'il n'en laissait pas une portion suffisante dépasser le méat urinaire, il arriva qu'une bougie s'enfonça tout entière dans le canal. On fit, durant trois ou quatre jours, de vains efforts pour la retirer; elle était arrivée jusque dans la vessie, dans le bas fond de laquelle elle s'était pliée.

« Pour la retirer, nous fîmes fabriquer des pinces fines en argent, en forme de bec

auoit accoustumé autant qu'il fust malade : semblablement lors qu'en mettant la sonde dans le conduit on ne sent aucun empeschement : il faut adonc desseicher et cicatriser l'vlcere, ce que l'on pourra faire auec telle et semblable iniection, qui a grande vertu de desseicher et cicatriser sans grande mordication [1].

℞. Aquæ fabror. ℔. ß.
Nucis cupressi, gallarum, cort. granat. ana ʒ. j.
Aluminis rochæ ʒ. ß.
Bulliant omnia simul secundum artem, fiat decoctio pro iniectione.

De laquelle on vsera iusques à ce que l'on n'apperçoiue aucune humidité sanieuse sortir hors de la verge.

Pareillement pour desseicher d'auantage, et auancer la cicatrisation, sera bon d'vser de cette poudre, laquelle desseiche sans nulle douleur et mordication.

Prenez pierre calaminaire lauée, coquilles d'œufs bruslés, corail rouge, escorce de grenade, le tout mis en poudre subtilement.

Puis soit appliquée sur les vlceres auec chandelles de cire, ointes d'onguent de desiccatif rouge, ou autre semblable.

Pour mesme effet, on vsera de verges ou sondes de plomb, les plus grosses que le patient pourra endurer, et icelles mettre dans la verge iusques sus lesdits vlceres, les ayant premierement frottées de vif-argent, et les tenir iour et nuit, le plus long temps que le patient pourra. Elles ont vertu de desseicher, cicatriser, et dilater le conduit de l'urine, sans aucune douleur, et gardent que les parois des vlceres ne se touchent [1].

Je te pourrois encore escrire vn grand libelle de remedes tendans à pareil but que ceux cy dessus escrits : mais sçachant bien que le chirurgien expert les peut changer et varier par raison, comme le mal le requiert, ceux-cy te seruiront d'exemple.

de grue; mais elles se trouvèrent trop courtes, et il en eût fallu une d'une longueur au moins de quinze travers de doigt... Alors j'ordonnai au chirurgien d'introduire le doigt médius dans le rectum, et, en pressant peu à peu sur la bougie, de la repousser hors de la vessie, comme font les inciseurs pour la pierre qu'ils veulent extraire par une simple incision. Par ce moyen, en trois jours la cire de la bougie se trouva fondue, et sortit librement avec l'urine, ainsi que la mèche; et le malade se trouva délivré. » Cent. IV, curat. 20.

L'auteur n'a point ajouté de scholie à cette observation; il résulte manifestement de son récit même que les efforts du chirurgien ne pouvaient, en aucune manière, aider à l'expulsion directe de la bougie, et que tout au plus servirent-ils à amollir et à mettre en pièces la cire, que la nature suffit seule ensuite à expulser.

[1] L'édition de 1564 ajoute : *comme l'on cognoistra par ses ingredients.*

[1] Ces mots : *et gardent que les parois des vlceres ne se touchent* ont été ajoutés en 1575, et leur importance signalée par cette note marginale : *bon document.* L'utilité de ce document a été en effet reconnue et démontrée par les recherches des modernes, principalement de MM. Desruelles et Ricord.

CHAPITRE XXIX.

DES BVBONS OV POVLAINS VENERIENS[1].

Quelquesfois le virus verollique se communique au foye, et si la vertu expultrice est la plus forte, les reiette aux aines, qui sont ses emunctoires, d'où s'ensuiuent apostemes appelées *Poulains :* la plus part desquels sont engendrés d'humeurs froids, lents et visqueux, comme il appert par la tumeur dure, blanche, et de petite douleur, estant tres difficile à curer : qui est vne autre raison, outre celles que nous avons alleguées au chapitre troisiéme, qui monstre que le virus de la verolle est principalement fondé en l'humeur pituiteux. Quelquesfois aussi il y en a d'autres faits d'humeur chaud, bilieux et acre, auec grande inflammation et douleur, qui souuent degenerent en vlceres virulens et corrosifs : et aucuns d'eux sont accidens precedans la verolle : comme ceux qui se tournent et se cachent par delitescence aux parties internes. Il y en a d'autres qui ne sont accidens de la verolle, mais sont maladies à part, qui se peuuent curer sans les remedes propres à la curation de la verolle, comme iournellement appert : et pour ce estans comparés aux autres bubons veneriques, ils se peuuent appeler simples, et non compliqués.

Pour la curation il ne faut vser de resolutifs, craignant qu'vne partie seulement se resolue, et l'autre demeure au dedans : aussi ne faut iamais vser en tel cas de repercussifs. Donc on appliquera medicamens attractifs et suppuratifs, propres à la nature de l'humeur, à sçauoir, plus chauds aux tumeurs œdemateuses et scirrheuses, qu'aux sanguines et bilieuses. Aussi seront diuersifiés selon les corps rares et délicats. L'application des ventouses ont grande efficace, car elles ont puissance d'attirer l'humeur du dedans au dehors : aussi faut subit y appliquer un medicament emplastique : somme[1] il faut conduire la cure par suppuratifs.

Et apres la suppuration faite, l'aposteme sera ouuerte par cautere potentiel, si elle est causée d'humeur froid : car par leur chaleur et douleur ils aideront à cuire le reste de l'humeur, ioint que par l'ouuerture la matiere sera mieux euacuée : et ne faudra y mettre aucune tente, mais seulement des plumaceaux[2]. On

[1] Ce chapitre est extrait d'un article de Thierry de Héry intitulé : *Des bubons veneriens, communement appelez poulains;* ouv. cité p. 200 à 201.

[1] *Somme,* pour *en somme.*

[2] Il y a ici une lacune dans le texte, laquelle existe dans toutes les éditions, et dans toutes est accusée par cette note marginale : *Quels poulains il faut ouurir auec le cautere actuel.* Voici ce que dit Thierry à cet égard :

« La suppuration ou maturation faicte, pour l'yssue du pus conioinct et contenu en la partie, fauldra venir à l'ouuerture : laquelle se peult faire en trois sortes : la premiere est auec la lancette, ou autre chose incisiue : la seconde avec le cautere actuel (qui est fer principalement, actuellement igné) la tierce sera le cautere potentiel : lesquelles trois manieres d'ouuerture seront tres vtiles à la curation desdictz bubons et de toutes tumeurs contre nature, selon leur diuerse consideration : car si par quelque negligence ou autrement, au lieu de suppuration se trouuoit putrefaction : ou si l'humeur chault, acre et bilieux, au lieu de suppurer, ambule, corrode et gaigne païs, lors le cautere actuel par sa siccité (robo-

traitera l'aposteme par remedes emolliens et suppuratifs, en mondifiant l'vlcere : et apres le malade sera saigné et purgé, s'il est besoin, et non au parauant que la suppuration soit faite.

Si on fait l'ouuerture auecques la lancette, on la fera en trauers, selon le ply de l'aine, parce qu'en pliant la cuisse contre le ventre, les léures de l'vlcere se couchent l'vne sur l'autre, et l'agglutination est mieux faite, et n'y demeure tant de difformité quand la cicatrice est faite[1].

rant la partie), contrarie et empesche ladicte putrefaction et ambulation : et pareillement consomme par sa chaleur et sicelté ladicte virulence et acrimonie, rendant l'humeur plus mediocre, bening et obeissant : toutesfois il est icy moins en vsage qu'au païs de Prouuence et Languedoc, ou i'ay veu les peres et meres faire ouurir à leurs enfants vn bien petit aposteme auec ledict cautere actuel. »

Puis venait l'indication du cautere potentiel, qui a été copiée par A. Paré ; et enfin celle de l'instrument tranchant, que Paré avait oubliée, comme le cautère actuel, du moins dans ses premières éditions. Voyez la note suivante.

[1] Ce paragraphe a été ajouté en 1585 ; l'idée première s'en trouve également dans Thierry :

« Celle qui se faict par apertion auec choses incisiues... et pour le iourd'huy elle est le plus practiquée de toutes, pour la timidité de plusieurs personnes de ce pays, ausquels il fault s'accommoder... elle se doibt faire selon la rectitude des filamens qui est aux aynes, selon Galien au treziesme de sa methode. »

Malgré l'autorité de Galien, et celle non moins imposante de Paré, je dois dire que la recommandation est mauvaise ; elle expose les bords de la plaie à chevaucher l'un sur l'autre et à devenir calleux ; elle favorise la formation de sinus, et retarde la cicatrisation ; en un mot, l'incision en travers du pli de l'aine est de beaucoup préférable.

CHAPITRE XXX.

DES EXOSTOSES, TOPHES OV NODVS VENANS DV VIRVS VEROLLIQVE[1].

Les tumeurs dures et exostoses ou nodus sont engendrées de pituite et melancholie crasse, froide, et visqueuse, laquelle ne se peut dissoudre que par remedes chauds, qui ont faculté d'amollir et fondre ledit humeur : et outre les indications communes des scirrhes, faut y appliquer le vif-argent avec les remedes propres.

Exemple.

℞. Emplastri filii Zachariæ, et ceronei ana ℥. iij.
Euphorbij ℥. ß.
Emplastri de Vigo ℥. ij.
Ceroti hysopi descriptione Philagrij. ℥. j.
Argenti viui extincti ℥. iiij.

Vt dictum est, et fiat emplastrum : extendatur super alutam ad vsum.

Cependant le malade doit tenir bon regime, et par tels moyens se guarir, pourueu que les os ne soyent inté-

[1] Ce chapitre est aussi, pour la plus grande partie, extrait de l'article de Thierry, *Des tophes ou nodositez*, ouv. cité, p. 230 à 235. La formule n'est pas de Thierry, et le chapitre commençait différemment en 1575 ; voici le texte primitif :

« Les nodus sont faits d'humeurs gros, visqueux, imbus en la substance des os, quelquesfois sans corruption d'iceux. Or, pour leur curation, outre les indications communes des scirrhes, faut y appliquer le furet, qui est le propre alexipharmaque de la verolle : donc pour leur curation faut faire fomentation, puis les frotter auec vn liniment emollient vif argentin, et appliquer l'emplastre de Vigo *cum mercurio duplicato*.

» Cependant le malade doit tenir bonne diette, etc. »

ressés : car s'ils estoient carieux et pourris, les susdits remedes n'auroient plus de lieu. Et faudra faire necessairement apertion en descouurant l'os, soit avec rasoir, cautere potentiel ou actuel: lequel est en ce cas meilleur et plus certain, à cause qu'il consomme vne certaine virulence imbue en l'os, et aide à la cheutte de l'os corrompu. Il sera de figure du tophe[1] que l'on veut cauteriser, soit rond, quarré, ou long. I'ay de coutume, auparauant l'application desdits cauteres actuels, couper la chair de dessus auec vn rasoir, à fin de faire moindre douleur par le cautere : parce qu'au parauant que la chair fust bruslée, la douleur serait trop grande, pour la longitude du temps que l'on seroit à la brusler deuant que de descouurir l'os.

Or ne sera icy hors de propos de traiter de la carie des os.

CHAPITRE XXXI.

LA CAVSE POVRQVOY L'OS S'ALTERE ET POVRRIT, ET DES SIGNES POVR LE CONNOISTRE[2].

La solution de continuité faite aux os est nommée au sixiéme de la Methode par Galien, *Catagma*. La carie se fait en eux, pource qu'ils sont froissés, fendus, percés, fracturés, luxés, apostemés, et descouuerts de leur chair. Quand donc il y a deperdition de substance de la chair qui les couuroit, ils s'alterent alors, et le sang et leur propre nourriture se desseichent par l'air exterieur qui les touche, que les os nuds ne peuuent longuement endurer sans qu'ils s'alterent. Aussi quand une playe est de longue durée, la sanie croupissant dessus s'imbibe en leur substance, et les pourrit. Pareillement par l'application des choses onctueuses et oleagineuses, et autres medicamens humides et suppuratifs, à cause qu'ils rendent la playe sordide et maligne :

[1] L'édition de 1575 dit : *De l'Os.*

[2] Les cinq chapitres qui suivent ont une date bien différente des autres; Paré avait d'abord traité ce sujet en 1552, dans sa 2e édition des *Playes d'hacquebutes*, sous ce titre spécial : *La maniere de traicter et guerir les os carieux*, fol. 35; et il commençait en ces termes :

« Apres toutes ces choses, il m'a semblé necessaire de non omettre à dire quelque chose de la carie et alteration des os. »

Ce travail reparut modifié et augmenté dans le *Traité des playes de la teste*, en 1561, et plus tard les *Dix liures de chirurgie*, où il formait le livre 6 sous ce titre : *De la maniere de traitter les caries des os.* Ce livre contenait dix chapitres; le premier, qui a été retranché depuis, était ainsi conçu :

Intention de l'auteur.

« Apres auoir declairé les fractures des os, il nous faut maintenant parler des caries et pourritures, qui le plus souuent leur aduiennent à raison des accidentz susdits : traitté tres necessaire au chirurgien, à fin d'obuier aux perilz qui s'en ensuiuent. Et combien que i'en aye parlé en mon liure des playes de la teste, si est-ce qu'il me semble que ce ne sera chose hors propos si i'en escris encor en ce present liure : pource que quelcun s'en pourra seruir, n'ayant l'autre à son commandement : ainsi le chirurgien ne demeurera sans remede pour la curation des os carieux. »

Le chapitre 2 avait pour titre : *Les causes pourquoi l'os s'altere et pourrist;* le chapitre 3 : *Les signes pour cognoistre l'alteration et carie des os;* ils étaient d'ailleurs à peu près copiés sur deux articles portant les mêmes titres de l'édition de 1561, et ils ont été réunis en 1576 pour constituer celui qu'on va lire.

puis la chair des parties voisines s'eschauffe et suppure, et la bonë defluante sus l'os l'enflamme auec son perioste [1], à cause de quoy il tombe souuent en fiéure. Pour dire en bref, les os peuuent souffrir tous les inconueniens dont la chair est vexée : partant se peuuent carier et pourrir [2]. D'auantage, Galien nous a laissé par escrit que souuentesfois l'inflammation commence aux os [3].

Sur ce quelques-vns pourront obiecter que les os ne peuuent auoir pulsation, attendu qu'ils n'ont sentiment aucun. Car les anciens ont escrit que le pouls signifie mouuement des arteres auec douleur. Ce que ie confesse : mais ie respons aussi, que la membrane qui les couure, et les arteres et nerfs qui entrent en leurs cauités, ont un exquis sentiment : et que quand lesdites arteres se meuuent, estans eschauffées de l'os malade, elles causent douleur en la membrane qui l'eueloppe : tellement que les patiens disent sentir une douleur pulsatiue au profond des os, ce que l'on connoist manifestement à la douleur des dents [4].

L'alteration et pourriture des os est aucunes fois conneuë à l'œil, sçauoir est quand l'os est decouuert : car lors on voit qu'il y a mutation en sa couleur naturelle, quand au lieu d'estre blanc, il se trouue liuide, iaunastre, ou noir : pareillement on la connoist au toucher de la sonde, quand on y trouue asperité et inegalité, et en la poussant on entre en sa substance, comme en vn bois pourri : car l'os sain doit estre solide, et non mol. Neantmoins de ce signe n'en faut faire vne reigle certaine, pource que quelquesfois i'ay veu l'os ayant esté longuement descouuert, deuenir alteré, et tellement dur, que la trepane ou autre instrument ne pouuoit entrer dedans qu'auecques peine. Aussi ladite alteration et pourriture se peut connoistre par la sanie qui sort de l'vlcere, laquelle est plus subtile et claire que celle qui coule d'vne autre vlcere estant en la chair: mesme est moins visqueuse et plus puante que celle qui sort de la chair, des nerfs, tendons, et des membranes. D'auantage en l'vlcere se trouuera tousiours quelque chair molle baueuse et spongieuse : pareillement l'vlcere sera mal-traitable, et rebelle à clorre et cicatriser : combien toutesfois que par la longue continuation des medicamens desiccatifs astringens, on y induise quelquesfois cicatrice : mais tost apres l'vlcere s'ouure et renouuelle, à raison que Nature ne peut faire bon fondement ny engendrer une chair loüable sur l'alteration et carie de l'os, car c'est chose contre Nature : et partant elle doit estre ostée le plustost qu'il sera possible [1].

[1] Ces mots : *auec son perioste*, manquent dans toutes les éditions faites du vivant de l'auteur, et ont été ajoutés dans la première édition posthume.

[2] Hip. au liu. *Des vlceres et fractures.* — A. P. — Cette citation ne date que de 1564.

[3] Au liu. *Des tumeurs contre nature.*—A. P.

[4] Ici finissait le 2e chapitre de l'édition de 1564 ; il faut ajouter cependant que ces mots, *ce que l'on connoist manifestement à la douleur des dents*, ne sont dans aucune des éditions du vivant de l'auteur, et datent seulement de 1598.

[1] Voici le texte de l'édition de 1552 qui correspond au chapitre qu'on vient de lire ; je répète la phrase par laquelle il commence :

« Apres toutes ces choses, il m'a semblé necessaire de non omettre à dire quelque chose de la carie et alteration des os : pour

CHAPITRE XXXII.

DES MOYENS DE PROCEDER A LA SEPARATION DES OS CARIEVX [1].

Or il ne suffit au chirurgien connoistre que l'os soit alteré et corrompu, mais il conuient aussi qu'il sçache si l'alteration est superficielle ou profonde, à fin de diuersifier les medicamens et les instrumens pour donner issue à la sanie qui peut estre en la substance de l'os [1]. Et pour ce faire, faut separer l'os alteré et pourri. Le moyen de ce faire est de corriger leur corruption, en mondifiant l'vlcere, à fin que la sanie ne tombe sur l'os et qu'elle le rende humide. Pareillement le desseichant bien fort, tant par medicamens que par cauteres potentiels ou actuels : car par ce moyen on le rend exangue, sans nourriture et vie.

Celse, livre 8. chapitre 2. vent qu'on perfore les os vermoulus et alterés, en quelqu'endroit que ce soit, iusques à la partie saine et entiere, qui est quand il en sort un peu de sang : puis appliquer dedans les trous, cauteres actuels faits en maniere de poinçons, à fin que l'os deuienne tout sec. Toutesfois il se faut garder de trop profonder les poinçons, de peur qu'ils ne touchent sur l'os vif : et par ceste maniere on fait separer l'os alteré, pourri, et vermoulu, et par ce moyen on le rend exangue et sans nourriture [2].

Ce qui se peut monstrer par l'exemple des arbres, esquels les fueilles tombent à cause que le suc, par lequel elles sont adherentes aux branches, est desseiché : dont aduient que les fueilles n'ayans plus d'humidité et vie, se separent de l'arbre verd et vif, qui est la cause pourquoy elles tombent : ainsi consumant l'humidité des os, on leur oste la vie, qui est cause de les faire separer. A cause dequoy les poudres appellées *Catagmatiques* sont propres pour aider à

tant que souuent aduient, tant par la sanie imbibee en la substance d'ieeux que par la diuturnité de l'vleere : ou pour la temeraire application des medieamentz humides, aussi par l'attouchement de l'air exterieur, que les os nudz ne peuuent longuement endurer sans estre alterez. Parquoy est besoin y auoir grand esgard. Car icelle corruption ambule, de sorte que si on n'y donne bon ordre, la partie se corrompt et mortifie : laquelle earie et corruption se manifeste quelquefois oculairement, sauoir, que l'os est liuide ou noir, et aucunefois citrin : le plus souuent peult estre cogneu au tact de la sonde, par laquelle on sent l'asperité et inequalité. Aussi qu'en eomprimant l'os, la sonde entre dedans. Pareillement se eognoist la carie et eorruption de l'os par la sanie, ete. »

Le reste ne diffère pas assez du texte aetuel pour être reproduit.

L'édition de 1561, traitant de la carie à l'oeeasion des plaies de tête, ajoutait, à la fin de ee chapitre : « *Le plus tost qu'il sera possible*, de peur que les membranes et le eerueau n'acquierent vne mauuaise disposition, pour la sanie virulente et fetide yssant de l'os alteré, dont la mort s'en suit le plus souuent. »

[1] Ce chapitre est formé de la réunion des chapitres 4 et 5 de l'édition de 1564, mais avec des adjonctions et des retranchements que nous signalerons en leur lieu.

[1] Edition de 1561 : *pour donner yssuë à la sanie qui peut estre en la substance de l'os, ou entre le crane et dure mere.*

[2] Ce paragraphe a été interealé ici en 1585.

separer l'os, qui sera alteré superficiellement [1].

℞. Pul. aloës, cretæ combust. pompholygos ana ʒ. ij.
Ireos Florentiæ, aristol. rotund. myrrh. cerus. ana ʒ. j.
Pul. ostreorum combustorum ʒ. ß.

Terantur subtilissimè, fiat puluis.

Icelle peut estre appliquée seule, ou auec miel rosat et vn peu d'eau de vie. Aussi on peut appliquer de ceste emplastre, qui a faculté d'aider Nature à extraire les os fracturés, et de nettoyer la sanie grosse et visqueuse des vlceres.

℞. Ceræ nouæ, resinæ pini, gummi ammoniaci et elemi ana ʒ. vj.
Terebenthinæ ℥. iiij.
Pulu. mast. myrrhæ ana ℥. ß.
Aristolochiæ rotundæ, ireos Florentiæ, aloës, opopanacis, euphorbij, ana ʒ. j.
Olei rosati quantum sufficit.

Fiat emplastrum secundum artem

L'euphorbe fait tomber les esquilles des os, comme dit Dioscoride liure 3. chapitre 8 [2]. Aussi l'emplastre de betonica a pareille vertu [3].

[1] Les éditions de 1561 et 1564 ajoutaient : « *Comme ceste-cy escrite par Nicolas Massa.*

℞. Radicis ireos, aristolochiæ ana ʒ. i.
Centaurij, ʒ. ij.
Corticis pini ʒ. ß.

Misce, et pulueriscentur subtilissime : et en soit mis sur l'os alteré. »

Cette formule a été retranchée dès 1575; et il n'en est resté de traces que cette note marginale, où le mot *poudres* est mis au pluriel : *Poudres propres pour faire separer les os, appellées par Hippocrates catagmatiques.*

Dans l'édition de 1561, ces poudres étaient appelées *céphaliques.*

[2] Cette citation a été ajoutée en 1579.

[3] Ici finissait le chapitre 4 de l'édition de 1564. La formule suivante date de 1575; mais elle avait d'abord été mise en tête de

Autre.

℞. Olei caryophyll. ℥. ß.
Camph. ʒ. ij.

Misceantur simul in mortario, et vtere.

Et si l'alteration ne peut estre ostée par les remedes susdits, on peut vser

toutes les formules de ce chapitre, et, en 1579, elle a été replacée ici.

Dans l'édition de 1552, Paré ne faisait pas même mention de ces poudres et médicaments catagmatiques, et il avait recours, sans nul délai, aux rugines ou autres instruments. Mais le texte de cette édition présente en cet endroit un long passage qui a été retranché en 1564, et qui cependant ne manque pas d'intérêt; le voici :

« Or ne suffit au chirurgien cognoistre la quantité de la carie, mais aussi la figure et grandeur, tant de la carie que des os carieux. Car quelquefois l'alteration est superficielle, aucunesfois profonde, et souuentefois tout l'os est trouué carieux et putrefié, soit en la teste, au thorax, costes, braz, doigtz, iambes ou autres parties, et selon icelles differences fault diuersifier la cure.

» Dauantage, il fault noter que souuent se peult faire corruption és os, sans la cognoissance et conjecture (que bien petite) du chirurgien mediocrement expert, pource que n'apparoissent aucuns signes assez manifestes en lieu d'icelle carie : comme sont tumeur, liuidité, noirceur au cuir, et grande douleur : toutefois faisant ouuerture (qui peult et doibt estre faicte par la seule suspicion, l'on trouue carie, asperitez et esquilles separees. Et au contraire, nous voyons le patient souuent estre en douleur intolerable : pareillement tumeur en la partie. Parquoy le chirurgien peult estre deceu, conjecturant y auoir carie : mais apres l'incision faicte, il trouue l'os en son integrité et consistence naturelle, en quoy il fault considerer les causes de la maladie : car l'ay veu le plus souuent és nodus et tophus de la maladie Neapolitaine, principalement au crasne, apres l'incision faicte, trouuer caruité et perdition de la substance de l'os, iusques aux meninges du cerueau, sans y

de trépanes exfoliatiues, et autres rugines descrites aux playes de teste, lors que la carie est en vn grand os, et fort solide[1].

trouuer aucune esquille de l'os, qui est argument pour ceux qui afferment en icelle peste neapolitaine estre veues proprietez indiciibles, et non subiectes à raison. Comme nous voyons que par sa pernicieuse malignité (ainsi que fouldre et tonnaire) corrompt plus tost les parties solides, et consume la substance des os, nonobstant que par leur siccité terrestre soient plus repugnantes à corruption et putrefaction que les parties carniformes : lesquelles on peut iuger estre plus disposées à putrefaction que les os, a cause de leur humidité et mollesse, par laquelle raison il se peult iuger, comme i'ay dict, qu'en icelle maladie y a malice occulte et non subiecte à raison d'aucuns vlceres sans autre cause externe. »

On remarquera que Paré dit ici avoir *vu* des pertes de substance aux os du crâne *sans esquille*, ce qui pour lui équivaut à dire sans carie. Il n'existe que quelques cas de ce genre dans la science; Benivieni en avait vu un, que j'ai relaté dans mon Introduction; et cependant Paré dit en avoir vu *le plus souuent* dans la vérole. C'est probablement parce qu'il se sera méfié plus tard de ce qu'il a cru voir qu'il a retranché ce passage.

[1] Il est assez intéressant de suivre d'édition en édition le texte et la pratique de Paré à l'égard de la carie. Nous avons dit qu'en 1552 il procédait immédiatement à l'emploi des instruments; ainsi, après le long passage cité dans la note précédente, il continuait ainsi :

« Mais pour retourner à nostre propos, est à considerer, si la corruption et carie est superficielle, qu'il fault ruginer et ratisser l'os, iusques à ce que l'on aura osté tout ce qui est carieux auec telz instrumentz desquelz as icy le pourtraict en plusieurs sortes, à fin que tu puisses choisir (selon qu'il te sera besoin) pour subuenir aux cas vrgentz. Et les pourras tous inserer l'vn apres l'autre, dedans la vis de ce manche, laquelle tu cognois assez par les extremitez desdictz instrumentz.

Mesme tu te pourras seruir de la trepane perforatiue, dont tu as le por-

Rugines.

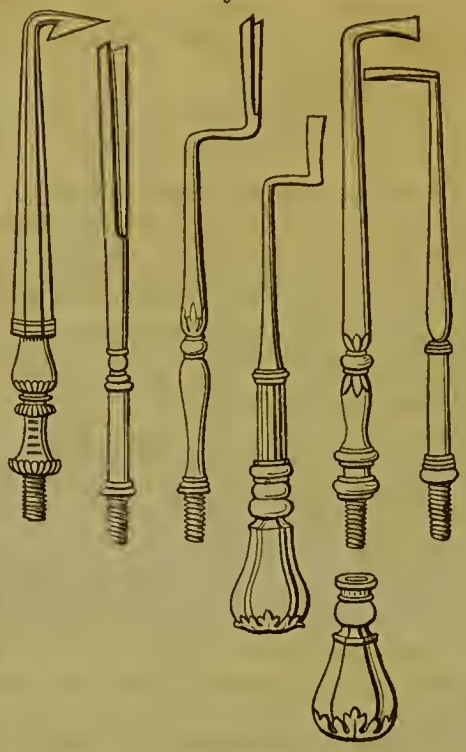

Autres rugines.

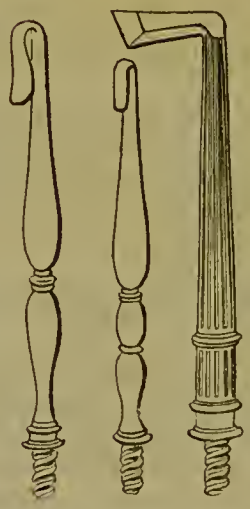

» D'auantage, si la carie est fort grande, profonde, et solide, comme se faict souuent par alteration de l'air exterieur : il fault couper les os corrompuz auec telz instrumentz que tu vois cy dessoubz, lesquelz feras entrer frappant d'vn maillet, qui sera

trait cy dessous, en pertuisant l'os carieux en plusieurs endroits de sa carie, et en profondant iusques à ce qu'il en sorte comme vne humidité san-

de plomb, pour paour d'estonner la partie : puis tu osteras les fragmentz et esquilles d'os auec petites pincettes que tu vois par ceste figure.

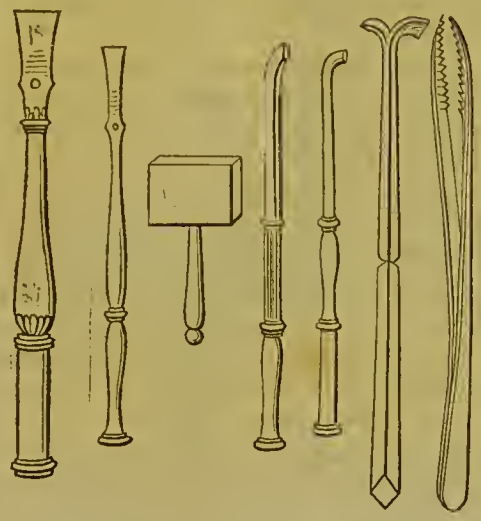

» Le signe pour cognoistre que l'on aura osté la carie, est qu'au dessoubz d'icelle l'os sera trouué solide, duquel aussi on voit sortir du sang naturel : mais si la corruption est encores plus profonde, necessité contrainct l'oster auec telle trepane que ceste qui s'ensuit.

Trepane exfoliatiue.

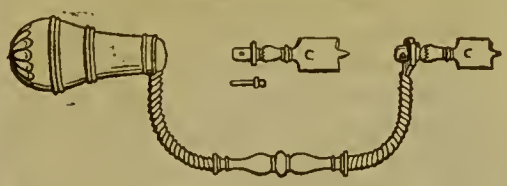

» Et là ou la trepane pour la grande corruption n'a lieu, les cauteres actuelz ou potentielz sont conueuables... »

Alors il passait à l'étude des cauteres, que nous retrouverons au chapitre suivant. Mais apres avoir parlé des cauteres et des médicaments à emplòyer à la suite pour faire tomber l'escarre, il reprenait :

« Et si d'aduenture la vertu expultrice est veue tant sopite et negligente qu'elle oublie d'exfolier et expeller l'os carieux (comme elle doibt faire toutes choses à soy contraires), il sera besoin l'esmouuoir en pertuisant en plusieurs endroitz l'os carieux auec tel instrument nommé trepane perforatrice. »

(Et ici se trouvait placée la première figure de trépan qui se voit dans le texte du chapitre actuel, désigné toujours sous le même nom. Puis l'auteur continuait :)

« Par tel moyen l'on excitera et aydera grandement nature à separer et iecter l'os corrompu, mais que le chirurgien soit tant rationel et coniecturatif, comme il est requis, de ne pertuiser plus outre que le dict os est alteré. Le signe pour bien le cognoistre est (comme i'ay dict) que l'on voirra resuder vne humidité sanguinolente, venant de l'os sain, lequel Nature veult conseruer et garder de putrefaction. »

Venaient ensuite quelques remarques que nous retrouverons plus loin sur la manière d'extraire les esquilles ; après quoi il disait un mot de la carie très étendue des os longs :

« Et là ou il aduiendroit que la carie, sphacele, ou corruption d'os serait telle, que la partie vint à mortification, en vn membre particulier, comme bras ou iambe : fauldroit de necessité amputer et extirper ledict membre corrompu, à cause que le mal est desesperé, comme nous dirons plus amplement. »

Et enfin il abordait la question de la carie et de l'amputation des doigts, par laquelle il finissait son Traité ; mais comme j'ai rapporté ce dernier passage dans la première note de la page 457 du présent volume, il est inutile de le reproduire.

Dans le *Traité des playes de la teste* en 1561, d'abord toutes les figures de rugines étaient renvoyées à l'article *De seissure* qui, dans le texte actuel, forme le 4e chapitre du 8e livre ; de même le trépan exfoliatif à l'article *De contusion*, qui fait aujourd'hui le 5e chapitre ; et enfin les ciseaux et pinces à l'article *Des embarreures*, qui est notre 6e chapitre. (Voyez pages 10, 14 et 16 de ce

glante : et ce pour donner air et transpiration : et à fin aussi que la vertu des remedes puisse mieux consumer l'humidité superflue.

volume.) Mais la doctrine elle-même était présentée d'une façon différente :

« Et si l'alteration ne peut estre ostée par iceux remedes, faut venir aux cauteres, etc. »

Alors vient la comparaison des cautères actuels avec les potentiels, que nous retrouverons un peu plus loin. Puis voici tout ce qu'il accorde aux instruments perforants :

« D'auantage il y a encore autre ayde, outre lesdites cauteres, à faire separer les os, principalement lorsque la carie est profonde. C'est de les percer en diuers lieux en profondant iusques à ce qu'il en sorte vne humidité sanglante, qui se fera auec tel instrument nommé trepane perforatiue : à fin de donner transpiration : et ainsi que la vertu des remedes puisse mieux consumer l'humidité superflue. »

Et, au lieu d'un seul trépan, il donnait les deux figures qui se retrouvent encore dans le texte actuel.

Dans l'édition de 1564, le chapitre 5 commence d'abord à peu près comme le texte actuel :

« Et si l'alteration ne peut estre ostée par les remedes, on peut vser des instrumentz desquelz tu as icy les portraitz en plusieurs et diuerses façons. »

(Ici, sous le titre de *Rugines qui se peuuent inserer l'vne apres l'autre dedans leur manche*, se reproduisaient toutes les figures de rugines de l'édition de 1552; puis venaient les deux suivantes, empruntées au Traité *des playes de la teste* de 1561, et qui se retrouvent aussi dans le livre actuel des *Playes en particulier*, page 11 de ce volume.

« *Rugines d'autre façon que les precedentes, pour coupper d'auantage l'os.* »

« Tu pourras aussi vser de la trepane suiuante à mesme intention, de laquelle on vse principallement au crane pour separer la premiere table.

« *Trepane exfoliatiue, auecques vne petite cheuille pour la tenir dedans le manche.* »

(C'était la même figure qu'en 1552, après quoi il continuait ainsi) :

« Mesmes tu pourras seruir de la trepane perforatiue, dont tu as le pourtraict cy dessous, en pertuisant l'os carieux en plusieurs endroicts de sa carie, et en profondant iusqu'à ce qu' n sorte vne humidité sanglante, et ce pour donner air et transpiration : à fin aussi que la vertu des remedes puisse mieux consumer l'humidité superflue. »

Ici venait la figure du trépan perforatif avec le même titre que dans le texte actuel, suivie de celle du trépan quadrangulaire et sexangulaire; puis le dernier paragraphe relatif aux ciseaux, maillets et pinces, en reproduisant les figures de l'édition de 1552, puis quelques mots sur la carie des doigts que j'ai reproduits dans la note de la p. 457 de ce volume, à laquelle je renverrai conséquemment le lecteur; et enfin le chapitre finissait comme le chapitre actuel, sauf le dernier mot :

« Le signe pour cognoistre que l'on aura osté la carie, est quand au-dessus d'icelle l'os sera trouué plus solide, et quand aussi on verra sortir du sang *naturel*. »

Ce mot *naturel* n'a été effacé qu'à la quatrième édition en 1585. La première édition des Œuvres complètes offrait déjà ce chapitre arrangé comme il l'est ici, à l'excep-

Les os se troüent, raclent, liment, scient, coupent, et bruslent.

Trepane perforatiue auec deux pointes en triangle, et la petite cheuille pour luy seruir à l'emmancher.

Autre trepane à ceste intention : mais faisant plus grande ouuerture, propre pour les gros os grandement carieux : de laquelle les pointes sont quadrangulaires ou sexangulaires, comme tu peux voir par ceste figure subsequente.

Trepane dont les pointes sont quadrangulaires et sexangulaires.

D'auantage, si la carie est fort profonde, et l'os est solide (comme se fait souuent par alteration de l'air exterieur) alors il faut couper les os corrompus auecques les instrumens descrits aux playes de teste, desquels tu osteras la corruption, frappant d'vn maillet dessus, lequel doit estre de plomb, à fin de moins estonner la partie : puis tu osteras les fragmens et esquilles auec petites pincettes.

Le signe pour connoistre que l'on

tion de ces mots au premier paragraphe, *lorsque la carie est en vn grand os fort et solide*, qui ont été ajoutés en 1579, et cette petite phrase isolée: *Les os se troüent, raclent*, etc., qui a été intercalée seulement, en 1585. En résumé, on voit qu'en 1552 Paré débutait par ruginer, et trepaner et qu'il réservait les cautères pour les cas de carie trop profonde. En 1561, mais à la vérité pour la carie spéciale des os du crâne, il s'en tenait aux cautères, soit actuels, soit potentiels, réservant uniquement le trepan perforatif pour aider l'action des cautères, et dans le cas où la carie était profonde. Et enfin en 1564 et depuis, il commençait par l'emploi des médicaments, pour passer plus tard, le cas échéant, à l'usage des rugines et du trépan, et plus tard encore à l'extrême ressource des cautères. Notez encore que pour la carie spéciale des os du crane, dès 1575 il conseillait ou les cautères, ou les médicaments, et dans la carie étendue, les rugines. Voyez ci-devant, page 65.

Mais ce qui est surtout à remarquer, c'est la persistance de l'auteur à conserver le précepte de perforer l'os en divers endroits, dans la carie profonde, *pour donner air et transpiration*, et aussi pour aider la vertu des remèdes. C'est là encore une de ces doctrines attribuées à Belloste, et qu'il faut restituer à Paré, comme nous avons déjà fait pour la suppression des tentes. Voyez t. 1er, page 435.

aura osté la carie, est quand au dessus d'icelle l'os sera trouué plus solide, et quand aussi on verra sortir du sang.

CHAPITRE XXXIII.

DES CAVTERES ACTVELS ET POTENTIELS[1].

Et si ces instrumens predits n'auoient lieu, à cause de la trop grande corruption, il conuiendroit vser de cauteres actuels ou potentiels : entre lesquels ie prise plus les actuels[2] : parce que leur action est plus soudaine et plus seure, et ne bruslent qu'où ils touchent, sans offenser les parties proches. Ioint qu'ils sont ennemis de toute pourriture, parce qu'ils consomment et desseichent l'humidité estrange, imbue en la substance des os, et corrigent l'intemperature froide et humide : ce que ne peuuent faire les potentiels. Toutesfois nous sommes souuent contraints d'vser d'iceux, pource que les malades abhorrent le fer ardent, pour leur delicatesse effeminée, et aussi pour la coüardise et timidité des chirurgiens. Or l'action des potentiels est tardiue, et ne brusle pas seulement l'endroit où ils sont appliqués : mais aussi pendant qu'ils sont eschauffés par la chaleur naturelle de la partie, ils agissent et impriment leur qualité ignée tout doucement, et plus loin : et aux corps cacochymes, quelquesfois causent inflammation, gangrene et mortification. Ce que i'ay veu à mon grand regret : toutesfois nous sommes souuent contraints d'en vser, pource que les patiens abhorrent souuentesfois le fer ardent.

Les potentiels sont comme eau forte, eau de vitriol, huile feruente, soulphre fondu et boüillant, et autres semblables. En l'application desquels est requise au chirurgien grande discretion et habileté : car il y a danger que par faute d'industrie

[1] Le fond de ce chapitre, et même en partie la forme, se retrouvent déjà dans les éditions de 1552, 1561, 1564; et en conséquence nous n'aurons guère qu'à noter les additions successives qu'a éprouvées le texte primitif.

[2] L'édition de 1552 commence à peu près de même, mais elle n'ajoute que peu de lignes pour rendre les mêmes idées qui comprennent le reste de ce paragraphe.

« ... *entre lesquelz ie prise plus les actuelz*, pource qu'en roborant ilz absument et deseichent les superfluitez imbibées en la substance de l'os (qui sont cause materielle de carie), ce que ne peuuent faire si seurement les potentielz. Toutefois sommes souuent contrainctz vser d'iceux, parceque les patientz abhorrent le fer ardant. »

L'édition de 1561 dit la même chose avec une autre forme de rédaction ; mais cependant, trois pages plus loin, elle ajoute ces quelques lignes qui ne se trouvent pas dans les éditions suivantes :

« Le cautere actuel est plus commode que le potentiel, à cause qu'il opere plus promptement, et qu'il ne communique sa vehemence aux parties proches. Aussi n'est cause de si grande douleur, et par consequent ne fait telle attraction d'humeur que le potentiel. Pareillement corrobore la partie, en consumant les humeurs et malice d'iceux, et ayde à faire la separation de l'os corrompu. »

Celle de 1564 reprend presque absolument la rédaction de 1552, et les éditions complètes de 1575 et 1579 n'y ajoutent rien. C'est en 1585 que Paré remania le premier paragraphe, comme on le lit ici; je noterai seulement que dans l'édition de cette date on lit : *Ioinct qu'ils sont* aduenus *de toute pourriture;* étrange faute d'impression qui a été corrigée dans l'édition de 1598.

et dexterité, il touche d'iceux quelque partie de la chair saine : qui seroit cause d'exciter grandes douleurs et inflammation, chose grandement à craindre.

Quant aux actuels, ils sont faits en tant de sortes, que le recit en seroit trop long pour la diuersité des formes, qui ne peut estre limitée, et encore moins escrite, à cause qu'il les faut diuersifier selon la grandeur du mal, et figure des os carieux. Toutesfois ie proposeray icy quelques portraits de ceux qui sont maintenant plus vsités pour lesdites caries : desquels aucuns sont cultellaires, les autres ponctuels, les autres oliuaires, et d'autre figure [1].

Diuersités des cauteres actuels, desquels pourras vser à ta commodité [2].

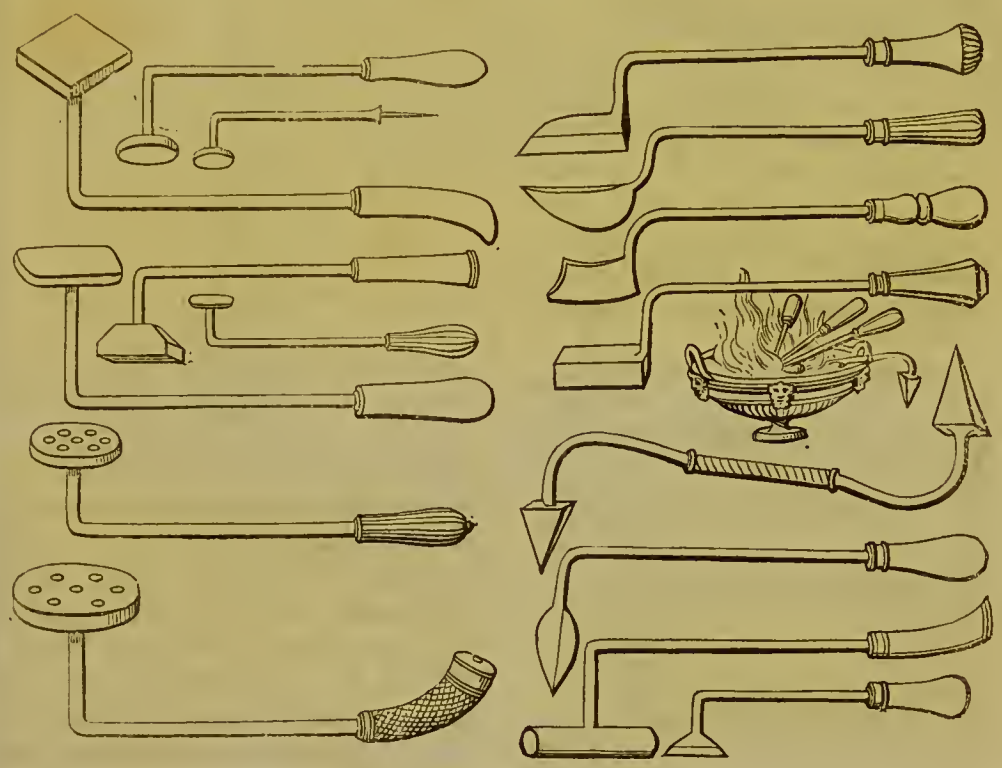

[1] Ce paragraphe et le précédent sont les mêmes, à quelques mots près, dans toutes les éditions.

[2] Le nombre des figures de cautères représentées sous ce titre, a varié. Ainsi, en 1552, sous ce titre : *Cauteres actuelz, cultellaires, ponctuelz et oliuaires,* on voyait en premiere ligne les huit cauteres qui sont groupés autour du réchaud, et cinq autres qui précèdent les quatre derniers. Toutes les autres figures avaient cependant été gravées, et se trouvaient dans l'ouvrage même, mais à une autre place, et comme devant servir à arrêter l'hémorrhagie après les amputations. J'ai transcrit le curieux article où elles se trouvent dans la longue note de la page 227 de ce volume.

Dans l'édition de 1561, ces figures furent changées. Ainsi on voyait d'abord les cautères avec canules, que nous retrouverons à la fin du chapitre ; puis les six premiers du groupe actuel, suivis des huit autres au centre desquels se voit le réchaud. Enfin, en 1564, ils furent tous réunis, bien que dans un ordre un peu différent ; et dès la première édition complète, ils ont été disposés dans l'ordre où on les voit aujourd'hui.

Autres cauteres.

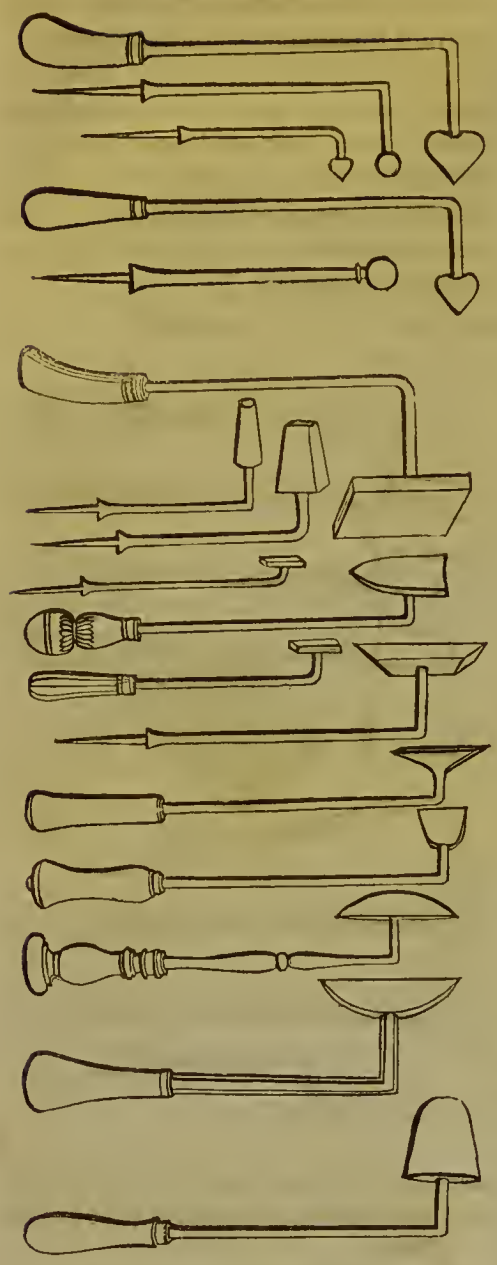

Cestuy suiuant est propre aux nodus de la verolle qui sont au crane, lors qu'on veut emporter la chair qui couure l'os : pour ceste cause est fait caue et tranchant, de figure triangulaire et quandrangulaire, et separé en trois pour en vser à la commodité [1].

[1] Ce paragraphe et la figure qui le suit ont été ajoutés en cet endroit en 1564.

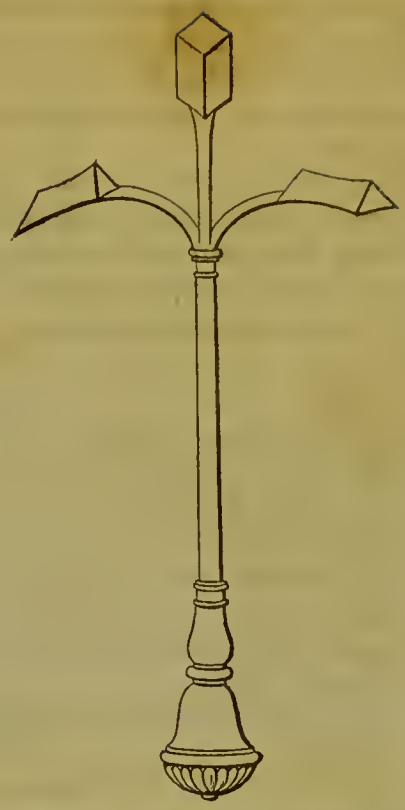

Ceux qui s'ensuiuent auront lieu si l'os carieux est profond, en sorte qu'on n'y puisse toucher sans brusler les bords et léures de l'vlcere, qui ne se fait sans grande douleur : pource est-il plus seur et doux vser de cannule de fer, par laquelle l'on fera passer le cautere actuel iusques sus la carie, en la façon qui s'ensuit, sans que la chair sente notable action de feu [1].

Cauteres actuels auec canules.

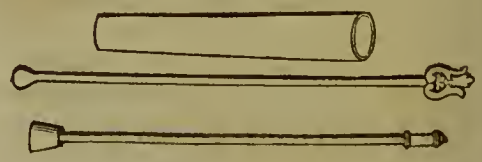

[1] Ce paragraphe, avec les figures qui le suivent, se trouvait déjà dans l'édition de 1552, et a été conservé dans toutes, sauf celle de 1561, qui a donné les figures sans le texte.

CHAPITRE XXXIV.

DV MAL QVI ADVIENT DES CAVTERES ACTVELS INDEVÊMENT APPLIQVÉS, ET QVELS REMEDES IL FAVT METTRE APRES L'VSAGE D'ICEVX [1].

Il te faut icy noter que si lesdits cauteres sont mal appliqués, c'est à dire trop souuent, ou qu'ils soient laissés trop long temps sur l'os, il s'en ensuit grand inconuenient : car par leur excessiue chaleur et seicheresse, non seulement est consumée l'humidité superflue de l'os carieux : mais aussi l'humeur substantifique, qui doit faire separation de la carie, et induire chair et couuerture entre l'os carié et le sain qui demeure dessous [2]. Parquoy l'application desdits cauteres se fera tant que le chirurgien verra estre necessaire, et selon que la carie sera grande et profonde, les tenant dessus, jusques à ce que l'on verra sortir quelque sanie aucunement spumeuse par les porosités de l'os carieux. Ce faisant, on aidera à nature à exfolier, separer, et ietter hors l'os corrompu.

Je te veux bien icy aduertir de ce que tu dois obseruer soigneusement en cauterisant les caries des os, nommément si elles sont profondes, comme en la cuisse, et autres parties fort charnues. C'est qu'auant l'apposition d'iceux, il te faut bien couurir les parties d'entour de la playe ou vlcere : pource que le sang ou humeur contenu en la playe, auquel on donne chemin, estant eschauffé par le feu sortant hors, fait autant d'impression de brusleure sur la chair, que feroit de l'huile boüillante [1].

Apres la cauterisation, on doit pour separer les os, et faire choir les squames, y appliquer deux ou trois fois de notre huile, cy deuant nommée *Oleum catellorum*, feruente. Et combien qu'elle y soit propre, ie n'approuue qu'on en applique souuent : pource que de sa substance oleagineuse, subtile et humide, elle pourroit derechef offenser l'os sain, qui est sous l'os carieux. Or l'os est plus sec que nulle autre partie de nostre corps : parquoy les medicamens cras, onctueux et humides luy sont contraires. D'auantage par mesme raison la chair qui est prochaine

[1] Ce chapitre est formé par la réunion des chapitres 7 et 8 de l'édition de 1564.

[2] Toutes les éditions portent *dessus*, ce qui me paraît une pure faute d'impression.

[1] Ici finit le chapitre 7 de l'édition de 1564. La matière dont il traite n'est pas même touchée en 1552; mais en 1561 déjà Paré s'en était occupé dans le passage suivant :

« Et te faut aussi bien noter que, s'ils sont indeuëment appliquez, c'est à dire trop frequentement, ou qu'ils fussent laissez trop longuement sur l'os, par leur trop grande chaleur et siccité, seroit non seulement consumoe l'humidité superflue de la carie, mais aussi l'humeur substantifique qui doit faire separation de la carie, et produire chair et couuerture entre l'os carié et le sain. Parquoy l'application d'iceux se fera selon que la carie sera grande et profonde : et seront tenuz sur l'os, iusques à ce qu'on verra sortir quelque sanie (aucunement spumeuse) par les porositez de l'os carieux. Ce faisant aydent à nature à exfolier, separer et ietter hors l'os corrompu. » — Fol. ccj, verso.

On voit que c'est à très peu près le premier paragraphe de ce chapitre; et j'ai bien voulu donner cet exemple de ce que j'entends par un simple changement de rédaction.

des os, d'autant qu'elle est de nature plus seiche et approchante de la temperature desdits os, requiert aussi medicamens plus secs : au contraire, d'autant qu'elle en est loin, desire medicamens moins desiccatifs. Parce il conuient vser de ladite huile auec discretion [1].

Mais quelquesfois aussi faudra esbranler doucement les os, pour aider nature à les separer, sans les tirer et arracher par violence, si on ne les voit esleués en haut, et ne tenir quasi point. Et si le chirurgien est indiscret iusques à tirer l'os carié, deuant que nature ait fait couuerture sur celuy qui est sain, il sera cause qu'il se fera nouuelle alteration. Pource le chirurgien doit bien noter ce passage, lequel n'est de petite consequence [2].

Outre-plus, quand nature aura ietté et exfolié l'os carieux, il se faut bien garder d'appliquer dessus quelques medicamens corrosifs de peur de consumer la chair que nature aura produite dessus [1] : laquelle estant nouuellement engendrée, est molle comme fromage [2] nouuellement coagulé, à cause qu'il n'y a gueres que le sang y est concret et pris : pourtant se faut donner garde de la consumer par medicamens acres. Car auec le temps elle s'endurcit, et se forme en maniere de petits grains de grenade, en laquelle on voit la sanie rougeastre, polie, egale, glutineuse, non fetide, et puis blanche. Ce fait, seront dessus appliquées des poudres capitales de faculté dessiccatiue, sans aucune mordication, comme celles de racine d'ireos de Florence, d'aloës laué, et mastic, myrrhe, farine d'orge, et semblables : et conduire la playe à cicatrice, diuersifiant les remedes comme le mal le requiert [3].

Les esquilles des os vallent mieux qu'elles tombent par Nature que par medicamens, ou par instrumens qui les separent : car les choses qui sont tirées par vne force subite, laissent des sinuosités semblables aux fistules. Or les os se separent par le moyen d'vne carnosité qui croist dessous : puis on doit mettre vn medicament desiccatif et astringent sans erosion, de peur de consommer la chair nouuellement engendrée, laquelle

[1] Ce paragraphe se retrouve en entier dans l'édition de 1552; l'auteur y ajoutait même quelque chose :

« *Donc fault vser de ladicte huile pour bonne discretion*, et qu'elle soit plus chaulde que tiede : consideré que l'on opere sur l'os, lequel est dur et insensible. Es autres parties ne la faudroit appliquer si chaulde. »

L'édition de 1561 ne contenait rien qui concernât l'emploi de cette huile; mais, en 1564, le paragraphe fut rétabli comme on le lit dans le texte actuel, avec suppression du passage reproduit dans cette note.

[2] Ce paragraphe n'existe pas dans l'édition de 1552; il a été écrit en 1561, et alors il finissait ainsi :

« *Et doit le chirurgien bien noter ce passage, lequel n'est de petite consequence*, non seulement au Crane, mais semblablement à tous les os des autres parties de nostre corps. » — Fol. cciij, recto.

[1] Les éditions de 1551 et 1564 portaient ici *dessous*, ce qui s'entendrait sans doute *dessous les medicamens*, ou *dessous l'exfoliation*; les suivantes ont corrigé *dessus*.

[2] Toutes les éditions complètes du temps de l'auteur écrivent *formage*, quelques unes des postérieures *fourmage;* l'orthographe que j'ai suivie se trouve dans les premières éditions partielles de 1561 et 1564.

[3] Ici se terminait le chapitre actuel dans l'édition de 1575, et le chapitre 8 du livre *Des caries* en 1564. Le paragraphe suivant ne date que de 1579, tandis que celui qui

est molle, à cause qu'il n'y a gueres que le sang est concreé, pource qu'il est fait comme le fromage nouuellement figé et coagulé. Pareillement les membranes suppurées et pourries ne doiuent estre tirées par force, d'autant qu'elles sont attachées aux parties saines : et les tirant et arrachant par force, ou qu'on y applique des medicamens acres et corrosifs, on induit douleur et inflammation, et quelquesfois conuulsion et autres pernicieux accidens : parquoy faut laisser faire à Nature, qui les iettera et les separera auec le temps. Car le vif chasse tousiours le mort.

précède se lisait déjà dans le traité *Des playes de la teste* en 1561.

L'édition de 1552 traitait ce sujet d'une manière un peu différente ; en voici le texte :

« Apres les cheules et exfoliations des os alterez, fault vser de tel mondificatif :

℞. Farinæ lupinorum et orobiorum ana ℥. ij.
Succi apij, absinthij, marrubij ana quantum sufficit.
Mellis ℥. iij.

Coquantur lento igne : adde in fine :
Pulueris aloës, myrrhæ, aristolochiæ rotundæ, ana ℥. ß.

Fiat mundificatiuum vt decet.

» Apres la mondification faut regenerer chair auec tel remede, lequel a faculté de regenerer chair et extraire les esquilles demeurées, si aucunes en y a.

℞. Radic. panacis et capparis ana ℥. vnam.
Aristolochiæ rotundæ, mannæ, thuris ana ℥. semiss.

Fiat ex omnibus puluis tenuissimus.

» D'icelle pouldre on peult vser par soy, ou auec miel rosat.

» *Autre pour mesme intention.*

℞. Pulueris radic. satyrij, ireos florent. farinæ orobij et lup. ana ʒ. ij.
Myrrhæ, aristolochiæ rotundæ ana ℈. ß.
Sanguinis draconis veri ℈. j.

Misce, fiat ex omnibus puluis subtilissimus.

» Ceste pouldre peult estre appliquée par soy, ou auec miel rosat, comme dessus. Et si d'aduenture la vertu expultrice est veue tant topite et negligente qu'elle oublie d'exfolier et expeller l'os carieux, etc. »

Ici se plaçait l'indication du trépan perforatif à la manière de Belloste ; ce passage a été reproduit dans la note ci-devant, p. 585. Après quoi l'auteur reprend :

« Semblablement icy fault noter ce qui a esté dict à l'extraction des esquilles d'os, c'est que iamais (non plus qu'icelles) on ne doit extraire par violence les escailles d'os, mais il est besoin d'attendre que Nature commence d'exfolier et ietter l'os alteré, regenerant chair sur le sain, pour le munir et defendre, tant de medicamentz aucune fois indeuement appliquez que de l'iniure de l'air exterieur, qui est totallement contraire aux os nudz, comme a esté dict. Pour ceste cause, fault euiter la temeraire application des medicamentz chauldz et acres, apres que nature aura exfolié et iecté l'os carieux, de paour qu'ilz n'absument la chair regenerée pour la munition de l'os et instauration de la perdue, principalement si on voit qu'elle soit bonne, sçauoir est qu'elle ne soit trop molle, spongieuse ou (comme dict le vulgaire des chirurgiens) baueuse, mais au contraire qu'elle apparoisse solide, et en forme de petitz grains de grenade, qui est quand il fault ayder Nature, la conduisant à cicatrisation. » — Fol. 41 et suiv.

C'est donc en 1561 que Paré a modifié sa doctrine et sa rédaction à la fois : et à la suite du paragraphe conservé dans le texte actuel, il ajoutait pour les os du crâne l'indication du temps qu'ils mettent à s'exfolier ; indication qu'il a eu soin de reproduire dans son chapitre 22 du livre *Des playes en particulier*, ci-devant, page 65.

CHAPITRE XXXV.

DE LA POTION VVLNERAIRE [1].

Or si l'alteration de l'os et consoli-

[1] Ce chapitre, tel qu'on le lit ici, et sauf

dation des playes sont repugnans aux remedes susdits, faut ordonner au patient potion vulneraire. Ce que i'ay souuentesfois fait, auec heureuse issue, pource que Nature fait choses admirables aidée par telle potion. Car nous voyons souuent aduenir que les playes et vlceres, qui de leurs premiers commencemens sembloient estre des plus legeres, deuiennent auec le temps si rebelles, qu'il n'est possible, quelque diligence et industrie qu'on y employe, les amener à raison et consolidation par les remedes ordinaires : soit à cause de leur malignité et cacoëthie, soit à raison qu'iceux remedes communs et ordinaires sont repugnans à l'alteration et consolidation desdites playes, vlceres, et fistules. Parquoy les anciens en tel cas ont inuenté et ordonné certaines potions, qui à ceste occasion ont esté appellées vulneraires, à raison de leurs merueilleux effets pour la guarison des playes, vlceres et

quelques petites additions, ne date que de l'édition de 1579; mais déjà il en existait un du même titre en 1575 et en 1564, copiés tous deux sur l'édition de 1561. Je noterai même à cet égard que le texte de 1575 est absolument le même que celui de 1561 ; tandis que l'édition intermédiaire offre de légères différences. Voici ce texte primitif :

« Or si l'alteration de l'os et consolidation des playes sont repugnants aux remedes susdits, faut ordonner au patient potion vulneraire. Ce que i'ay souuentes fois fait auec heureuse yssue pour ce que Nature fait choses admirables aydee par telle potion, non seulement aux playes de teste, mais aussi de toutes les parties de nostre corps. Ceste potion est telle :

℞. Saniculæ, buglæ, pilosellæ, pimpinellæ, caryophyllatæ, herbæ carpentarii, dentis leonis, summitatum rubi, consolidæ majoris et minimæ quinqueneruiæ, betonicæ, summitatum cannabis, agrimoniæ, verbenæ, osmondæ regalis, rubæ majoris, calitrichi, linguæ auis terrestris, fragarlæ, buglossæ, gentianæ, herniæ, omnium capil. recentium, scordij veri, nepitæ, pentaphyllon, tanaceti, herbæ Roberti ana m. ß.

Vuarum passarum mundatarum, glycyrrhizæ rasæ, seminis hyperici et cardui benedicti ana ℥. i.

Trium florum cordialium p. iiij.

Coquantur completè in aquâ communi : postea in fine adde vini albi et mellis rosati, cinamomi quantum sufficit : fiat decoctio :

» Laquelle on passera par la chausse d'Hippocras, et en sera donné vne once et demie ou deux au patient au matin, deux heures deuant manger.

(L'édition de 1575 dit *trois ou quatre onces.*)

» Et noteras icy que, si l'on ne trouuoit toutes les susdites herbes, que l'on se contente d'vne partie.

» Aussi te puis asseurer que i'ay veu par experience merueilleux effects de telle potion pour les vieilles vlceres cacoethes et fistules : ce qui se peut aussi prouuer par raison : car tout ainsi que nous sommes nourriz des alimentz que nous prenons, s'ils sont bons, nostre corps et noz esprits s'en trouuent bien : au contraire, s'ils sont mauuais nous trouuons mal. Or, s'il est ainsi que celuy qui a vne vlcere ou fistule, ou passion arthritique, subit qu'il fait quelque desordre, specialement à son manger et boire, comme s'il mange viandes fort salees, espices, ou aulx et oignons, vin fort et sans eau, et autres choses contraires, subit, ou tost apres, sentira douleur et inflammation en ses articles ou à son vlcere, et pareillement mutation de sanie en icelle. Dont ie conclus, que tant ainsi que donnerez icelle potion vulneraire (laquelle a faculté, puissance et vertu de purifier la masse sanguinaire, tant par vrines, sueurs que *per halitum*) aidera aussi à la cure desdites vlceres et fistules : ce qui est cogneu par l'experience quotidiane. »

fistules desesperées. Car telles potions, bien qu'elles ne vuident les humeurs par le bas, si sont elles conuenables à nettoyer les playes et vlceres de toutes les humeurs superfluës, à purifier le sang de toutes les impurités, à recoler les os brisés, et guarir les nerfs: brief à aider Nature en telle façon, qu'en peu de temps les playes soyent incarnées et cicatrisées, mesme quelquesfois sans appliquer autre remede. Ce consideré, il m'a semblé bon d'en dire quelque chose, d'autant principalement que leur vsage ayant esté approuué anciennement, est pour le iourd'huy presque du tout aneanti et negligé par les Medecins et Chirurgiens, chose grandement dommageable au public. Car si la guarison de telles playes et vlceres inueterées est la detersion et regeneration de la substance perdue, quelles choses le pourroient mieux faire que celles par la vertu miraculeuse desquelles le sang humain est tellement mondifié, que d'iceluy, comme de matiere competente et bien disposée, la chair et substance perdue est promptement reparée, et la partie rendue en sa premiere vnion? Que si les vlceres fistuleux, les chancres vlcerés, les passions arthritiques, et autres semblables maladies, par vsage de viandes salées, espicées, acres et subtiles, comme d'aulx, d'oignons, moustarde, bref par quelconques excés en boire et manger, s'aigrissent et enflamment, pourquoy par viandes et medicamens contraires ne se pourront-ils amener à quelque raison?

Or à fin que les ieunes chirurgiens se puissent aider de tel remede, ie me delibere presentement d'en descouurir et desployer le thresor : dont les simples et ingrediens de telles compositions sont :

La scabieuse,
Le seulele,
Le bugle,
La pilozelle,
La pimpinelle,
La garence,
La tenaisie,
Les sommités de chanure,
Les sommités de ronces,
Le ciclamen,
Les consoldes grande et petite[1],
La verueine,
La serpentaire,
L'armoyse,
La peruenche,
La centaurée,
L'herbe dite langue de serpent,
La betoine,
Le petum ou Nicotiane,
Vlmaria,
Tussilago,
Dens Leonis,
Vuæ passæ[2],
L'aristolochie,
La veronique,
L'aigremoine,
Les capillaires,
L'herbe Robert,
Le pied de coulon,
Le plantain,
L'herbe dite langue de chien,
Le caryophyllate,
La charpentiere,
L'osmonde royale,
La toute-bonne,
La gentiane,
L'herbe au Turc,
Le chou rouge,
Le scordium,
L'herbe à chat[3],
Le pentaphyllon,
Le mille-pertuis,
Le chardon-benist,
Les trois fleurs cordiales,
Le soucy,
Fenoil,
Le macis.

De tous ces simples, le chirurgien choisira ceux que bon luy semblera estre propres aux parties vlcerées, comme auons dit au Traité *des Vlceres particulieres*, et selon la saison et le

[1] Tel est le texte de la cinquième édition; mais la seconde et la quatrième portent : *Les consoldes grande et moyenne.*

[2] Les cinq ingrédients qui précèdent ne se trouvent pas dans la formule de 1579; ils ont été ajoutés en 1585; et le dernier, *Vuæ passæ*, a été retranché dans les éditions posthumes.

[3] L'édition de 1579, aprés *les trois fleurs cordiales*, énumère *les capillaires* déjà cités, *les chaneres de riuiere, les escreuices, le masis*, et *le boliarmene*. Celle de 1585 retranche ce dernier, et ajoute *le soucy* et *fenoil*; et enfin nous donnons ici le texte de la première édition posthume.

temps, selon le temperament du patient, et selon l'espece et proprieté de la maladie. Ie puis asseurer les potions qui seront faites des jus ou decoctions d'icelles, soit en vin blanc simple ou vin mielé, estre par l'experience que i'en ay par plusieurs fois faite, tres-vtiles à purifier et mondifier le sang, et nettoyer les vlceres sanieuses et virulentes, et dysenteriques, à prohiber la pourriture, et dissiper les humeurs superflus, à exfolier les os, à dissoudre le sang des meurtrisseures et contusions, chasser tous corps estranges, et faire autres merueilleux effets au corps humain. Parquoy de crainte que le ieune chirurgien ne se perde en si grand iardin d'herbes dessusdites, i'en presenteray deux exemples, à l'imitation desquels il pourra dresser toutes ses autres potions vulneraires [1].

Prenez bugle, petum ou nicotiane, tussilago, vlmaria, dicte royne des prez, senicle, aigremoine, de trois sortes de plantain, des consoldes, prunella, verueine, armoise, dent de Lyon, caryophyllata, racines ou sommités de ronces, de chacun demy poignée :

Herbe Robert, aluine blanche ou Romaine, fenoil verd, choux rouge, de chacun vne poignée.

Le tout sera mondé et laué, puis mis en vn pot neuf et plombé, en huit liures de vin blanc, et demie liure de miel crud, puis le tout boüillira *in balneo Mariæ*: et ne doiuent lesdites herbes y estre plus d'vne heure et demie, de peur que leur vertu ne se dissipe, et soit rendue de mauuais goust. Puis sera passée, coulée, et mise en petite bouteille bien bouschée : de laquelle potion le malade prendra trois onces pour chaque prise au matin, trois heures auant le repas. Les susdites decoctions peuuent estre aromatisées de canelle, pour donner meilleur goust au malade.

Autre.

℞. Saniculæ, buglæ, scabiosæ, betonicæ, scordij et nepitæ ana m. ß.
Vuarum mundatar. sem. hyperici, et cardui benedicti ana ℥. j.
Trium florum cordialium ana p. ij.
Coquantur completè in ℔. viij. aquæ communis, postea in fine adde :
Vini albi ℔. ij.
Mellis Narbonensis ℔. j.
Fiat decoctio lento igne, vel in balneo Mariæ : passetur per manicam Hippocratis, addendo cinnamomi ℥. ß.
Detur manè tribus horis ante prandium ad ℥. iij.

Mesme de telle liqueur on peut vser és iniections és fistules, et en lauer les vlceres, et mettre desdites herbes dans les potages des malades, de tant que le suc d'icelles peut estre dit medicament alimenteux [1]. Et puis asseurer auoir fait choses merueilleuses par long vsage desdites potions, és fistules de la poitrine et ventre inferieur, et autres parties, où les autres remedes ordinaires n'auoient sceu obtenir la parfaite guarison : ayant tousiours eu esgard, suiuant le bon vieillard Guidon, de n'en vser au commencement és playes recentes, à cause que telles herbes sont chaudes et aperitiues, et partant eschauffent et subtilient le sang, le faisant fluer en la partie blessée. Parquoy apres que la suppuration sera faite,

[1] Dans l'édition de 1579, l'auteur dit seulement : *I'en presenteray vn exemple* ; et cette première formule manque. Elle a été ajoutée en 1585.

[1] Ce membre de phrase : *Et puis asseurer*, etc., jusqu'aux mots : *ayant tousiours eu esgard*, se lit pour la première fois dans l'édition de 1585.

et qu'il ne reste plus qu'à deterger et incarner, et l'inflammation passée, il sera tres-vtile et expedient d'en vser[1].

CHAPITRE XXXVI.

DES DARTRES OV SCISSVRES SERPIGINEVSES[2].

Reste maintenant à traiter des scissures ou creuasses, lesquelles suruiennent le plus souuent apres la curation de la verolle. Le lieu qu'elles occupent le plus souuent, sont les palmes des mains, et plantes des pieds. Elles sont causées d'humeur pituiteux salé, ou de cholere rendue aduste par l'intemperie chaude de la masse sanguinaire, ou de quelque reliquat et portion du ferment de ce virus, lequel est enuoyé ausdites parties. Or quant à leur curation, elle est difficile, principalement quand elles sont inueterées, à cause que les parties se sont habituées à receuoir tel humeur : si elles sont recentes, elles seront moins difficiles à guarir. Les recentes sont conneuës par vne rougeur accompagnée d'vn grand prurit, et le cuir est plus gros, espais, et aride que de coustume : celles qui sont inueterées, outre les signes predits, il y a des duretés squameuses et furfureuses, de sorte qu'en les frottant rudement, on en voit sortir des escailles en maniere de farine de son.

Quant à la curation, pour les choses vniuerselles il faut auoir esgard au vice du foye, ordonnant le regime, purgations, bains, ventouses, cornets[1]. Et quant aux topiques, si elles sont recentes, on vsera d'eau desiccatiue, et de ténue substance, comme ceste-cy :

℞. Aquæ rosar. parict. ana. ℥. j.
Aquæ alum. ℥. ij.
Chalcitis ʒ. ij.
Aluminis ʒ. iij.
Pul. sublimati ℈. iiij.

Fiat lenta et minima ebullitio in balneo Mariæ.

On augmentera la force de ceste eau par le sublimé, ou sera diminuée selon qu'il sera necessaire.

℞. Olei de tartar. ℥. ij.
Sapo communis ℥. iiij,

Misce et fiat vnguentum ad vsum.

[1] A la fin du chapitre consacré à *la potion vulneraire*, dans le livre *Des caries*, de 1564, il y avait un dixième et dernier chapitre intitulé : *La superficie de l'os ne tombe seulement, ains tout l'os.* Il était emprunté, comme le précédent, au traité *Des playes de la teste* de 1561; et, ayant bien plutôt rapport aux plaies de tête qu'aux caries, il a été conservé dans l'histoire de ces plaies, au chapitre 22 du livre 8. Voyez ci-devant page 66, le paragraphe qui commence ainsi : *Or quelquesfois*, etc., suivi de l'observation du laquais de M. de Goulaines : le texte y est le même que dans l'édition de 1561; mais dans celle de 1564 il finissait ainsi :

« *Pour ceste cause, feis faire audit laquais vn bonnet de cuir bouilly, pour resister aux iniures externes, qu'il porta iusques à ce que la cicatrice fut bien solide*, et la partie fortifiee de quelque porus ou cal fait par la prouidence de nature, chose digne de grande admiration : qui te seruira de conclusion pour le discours des caries. »

[2] Ce chapitre a paru en 1575, comme complément de l'histoire de la vérole empruntée à Thierry de Héry; et en effet il est presque entièrement extrait d'un article de Thierry qui porte le même titre, ouv. cité, p. 235.

[1] Thierry ajoutait ici : *selon l'ordonnance du medecin.* Paré avait mis de même, en 1575 : *ce qui se fera par l'experience de l'expert medecin.* Cela a été effacé en 1579.

Autre de merueilleux effet [1].

℞. Sublimati pulucrisati ʒ. ij.
Aluminis rochæ ʒ. j.
Albumina ouorum fortiter agitatorum quantum sufficiat.

Applicetur super partem affectam : interim vtatur decocto gaiaci.

Si elles sont inueterées, il les faut ramollir par decoctions emollientes, attenuatiues et incisiues, et par linimens, onguens, emplastres de mesme faculté : puis y proceder auec parfums, comme de cestuy qui s'ensuit :

℞ Pul. cinab. ℥. ij.
Labdani, assæ odoratæ, styrac. calamitæ ana ℥. ß.
Olibani, mast. ana ʒ. iij.
Olei tart. et theriacæ quant. suff.

Fiant trochisci.

Desquels on pourra vser la dose de demie once par chacune fois ou enuiron : et faut que l'on face receuoir le parfum seulement à la partie, sans que la fumée soit communiquée à la bouche, nez, yeux, ou oreilles [2].

Pareillement ce remede est fort propre pour se lauer les mains :

[1] Cette formule, et de même aussi la précédente, ne sont pas de Thierry, et manquent dans l'édition de 1575. En 1579, Paré donna la première, qui se terminait alors par ces mots : *Interim vtatur decocto gaiaci*, qui ont été ensuite reportés après la seconde, publiée en 1585.

[2] Ici finissent les emprunts faits à Thierry pour ce qui concerne les dartres ; et la formule suivante, quoique datant de 1575, appartient à Paré, ou du moins à quelque autre auteur inconnu.

Prenez cendre de grauelée, et en faites capitel dans vne chausse d'hippocras : et en iceluy faut dissoudre de la preseure, et battre assez longuement en vn mortier, et de ce en faut frotter les mains.

Autre [1].

Prenez vnguenti enulati ℥. iij.
Fugitini ℥. ij.
Resinæ pini ℥. j.
Cerussæ ℥. ß.
Argenti viui ʒ. iiij.
Succi citri et lapathi acuti ana ℥. ß.

Incorporentur simul : fiat linimentum quo illinatur pars.

Si on y adiouste demie dragme de sublimé, laué et preparé comme celuy des fars, il sera de grande efficace.

Autre.

Prenez alum bruslé, et subtilement pulverisé, et incorporé auec blanc d'œuf et suc de citron, et un peu d'aloës destrempé en oxymel scillitic.

CHAPITRE XXXVII.

DE LA MALADIE VENERIENNE OV GROSSE VEROLLE QVI SVRVIENT AVX PETITS ENFANS [2].

Souuent on voit sortir les petits enfans hors le ventre de leur mere, ayans ceste maladie, et tost apres auoir plusieurs pustules sur leur corps : lesquels estans ainsi infectés, baillent la verolle à autant de nourrices qui les allaictent. Aucuns prennent la verolle de leurs nour-

[1] Cette formule et la suivante ont été ajoutées à ce chapitre en 1579.

[2] Ce chapitre est de 1575 ; cependant j'ai feuilleté en vain le livre de Thierry pour en retrouver l'origine, et, sauf erreur, il me paraît appartenir à Paré.

rices : par-ce qu'icelle maladie, comme auons dit, est contagieuse.

Or on voit peu souuent les enfans naiz auec ceste maladie, receuoir guarison : mais ceux qui l'acquierent par tetter ou autrement, estans ja grandelets, sont quelquesfois guaris.

Le moyen de paruenir à la curation est de faire vser à la nourrice de l'eau theriacale, que descrirons cy apres, l'espace de vingt iours ou plus, tant pour s'exempter de ceste maladie, que de rendre son laict alimenteux et medicamenteux : et lorsqu'elle donnera à tetter à l'enfant, n'oubliera lauer et essuyer le bout de son tetin, à fin que le virus sortant par la vapeur de la bouche du petit enfant, ne s'imprime en son mammelon par les trous où passe le laict. Et quant aux petits enfans, on leur frottera seulement les pustules d'vn onguent bien peu vif-argentin, comme *vnguentum eulatum cum mercurio*, ou autre semblable : et sera puis apres enucloppé en vne couche ou linge, lequel sera premierement parfumé des parfums cy-dessus mentionnés, et sera tenu fort chaudement.

Or telles choses se doiuent faire par espauletées, c'est à dire petit à petit, et non par continuation, de peur qu'il ne leur vienne mal à la bouche.

Aussi s'il auoit quelques vlceres en la bouche, on les touchera des eaux cy dessus mentionnées, les corrigeant, ayant esgard à la delicatesse de l'enfant. Aucuns ont esté guaris par ces moyens : autres aussi sont morts, non par le vice du medicament, mais pour la grandeur de la maladie.

D'auantage si l'enfant a pris la verolle de sa nourrice, la faut changer, et luy en bailler vne autre qui soit saine : autrement ne pourroit iamais estre guari, pource qu'il seroit tousiours nourri du sang infecté du virus verollique.

CHAPITRE XXXVIII.

DESCRIPTION DE L'EAY THERIACALE[1].

Recipe rasuræ interioris ligni sancti gummos. ℔. j.
Polipodij quercini ℥. iiij.
Vini albi dulcedinis expertis ℔. ij.
Aquæ fontanæ purissimæ ℔. viij.
Aquarum cichorij et fumariæ ana. ℥. iiij.
Seminis iuniperi, hederæ et baccar. laur. ana ℥. ij.
Cariophyl. et macis ana ℥. ß.
Corticis citri saccharo cond. conseruæ rosarum, anthos, cichor. buglos. borrag. ana ℥. ß.
Conseruæ enulæ campanæ, theriacæ veteris et mithrid. ana ℥. jj.
Fiat omnium distillatio in balneo Mariæ, modo sequenti.

Vous infuserez le gaiac en la moitié de vostre vin et eau, l'espace de douze heures : et le reste de vos ingrediens en l'autre moitié dudit vin et eaux, en conquassant ceux qui peuuent estre conquassés : seront mis à part en infusion l'espace de six heures, puis mettez tout ensemble, à fin qu'ils se puissent fermenter : laquelle fermen-

[1] Ce chapitre se lisait déjà en 1575, où il terminait le livre *de la grosse verolle*. L'eau thériacale dont il donne la description semble avoir été pratiquée sur le modèle de l'*eau philosophique* de Thierry de Héry, ouv. cité, p. 69; la formule commence de même :

℞. Rasuræ interiori substantiæ gummosæ gaïaci ℔. j.

Il y a aussi d'autres ingrédients communs; mais, au total, les deux préparations sont différentes.

tation se fera en vne ou deux grosses bouteilles de verre, les laissant boüillir (estans bien estoupées) en vn grand chauderon plein d'eau chaude, l'espace de cinq ou six heures. Le tout estant bien fermenté et confit ensemble, sera mis en vn alambic de verre, et en sera fait distillation : de laquelle eau en donnerez quatre onces pour chaque prise, laquelle sera aromatisée d'vne dragme de canelle, et d'vn scrupule de *diamargariton*, adioustant demie once de sucre pour la rendre plus agreable.

La nourrice en pourra vser sans se mettre au lit : car elle a vertu par vne propriété d'obtondre ce virus, et fortifier les parties nobles. Aussi la nourrice en lauera son mammelon apres que l'enfant l'aura allaicté.

Autre Eau theriacale[1].

Eau theriacale composée par Rondelet, qui provoque les sueurs en la verolle inueterée, et eure les douleurs, baillée auec les autres suiuantes : et dit en auoir fait vser auec heureux succés.

℞. Theriacæ veteris ℔. j.
Acetosæ m. iij.
Radicum graminis ℥. iij.
Pulegij, cardui benedicti ana m. ij.
Flor. chamæmeli, p. ij.

Temperentur omnia in vino albo, et distillentur in vase vitreo, et aqua seruetur vsui.

De laquelle on baille deux onces auec trois onces d'eau de vinette, et buglosse : et cecy se doit faire lors que le malade s'en va au lit. Ceste eau cure les douleurs, baillée seule ou avec decoction d'esquine ou de bardane : si c'est vn pituiteux, en lieu de l'esquine on prendra la decoction de gaiac : car à cause de sa substance subtile penetre bien tost, et expelle les matieres causant les douleurs.

[1] Cette autre formule a été ajoutée en 1579, avec les réflexions qui viennent à la suite, et c'est ainsi que se terminait le livre.

CHAPITRE XXXIX.

DE LA PVANTEVR D'HALEINE, DES AISCELLES, DES PIEDS, ET DE LA SVEVR VNIVERSELLE[1].

La puanteur d'haleine vient de plusieurs causes, comme à ceux qui ont esté frottés, emplastrés, et principalement[2] parfumés de vif-argent : ou pour la pourriture des dents et gencives, ou vlcere des poulmons, ou par une indigestion d'estomach, ou pour l'obstruction et corruption des os collatoires : ou pour auoir mangé ails, oignons, choux, viel fromage, et autre chose de mauuaise odeur. Les bossus ont volontiers l'haleine puante, à raison que l'air qu'ils inspirent est trop long temps retenu dedans leur thorax courbé, qui fait que leur haleine est puante.

La puanteur des aiscelles vient, par ce que le lieu est concaue, non perspirable, qui fait que les sueurs ne s'exhalent et ne perspirent : et partant acquierent pourriture et mauuaise odeur, comme la senteur d'vn bouc : c'est pourquoy l'on dit qu'ils sentent le bouquin, ou l'espaule de mouton.

[1] Ce chapitre et le suivant ont été publiés pour la première fois en 1585 : et ils sont restés ainsi, à part quelques mots ajoutés dans l'édition posthume de 1598.

[2] Ce mot *principalement* manque dans l'édition de 1585.

Ordinairement la plante des pieds est de mauuaise odeur, par-ce qu'il en sort vne sueur, laquelle n'est transpirée, à cause de la grande espaisseur du cuir qui est calleux et dur[1].

La puanteur de la sueur sortant de tout le corps, vient de la corruption d'humeurs, et principalement aux rousseaux tauelés. Il y en a plusieurs qui se sont abusés, voulans perdre ceste mauuaise senteur, lesquels se frottans les aiscelles et plantes des pieds de choses odoriferantes, se sont rendus plus puants. Car d'autant que les choses odoriferantes sont chaudes, d'autant plus ils fondent les vapeurs esquelles la feteur consiste, qui est cause qu'elle apparoist d'auantage : ce qu'on voit par experience.

I'ay souuenance que ie pensois vn prince de quelque maladie, et le seruiteur de l'Apoticaire auoit les pieds puants, de façon qu'on le sentoit lors qu'il entroit en la chambre. Il s'apperceut qu'on le fuyoit pour ceste puanteur, et pour y remedier, il se frotta le dessous des pieds de grande quantité de musc : dont au lieu de cacher et esteindre ceste feteur, il augmenta de telle façon, qu'il parfumoit toute vne chambre où il entroit d'vne odeur si forte et si puante, qu'on ne la pouuoit endurer : qui fut cause qu'il fut chassé et banni entierement de la maison dudit Seigneur.

Or pour la cure, elle sera diuersifiée selon la diuersité des causes. La cure palliatiue se fera en se frottant les aiscelles et les pieds d'eau alumineuse, ou autre decoction astringente, qui aura vertu de condenser et reprimer ceste exhalation puante.

[1] Ces mots, *à cause de la grande espaisseur du cuir*, etc., manquent également en 1585.

CHAPITRE LX.

DE LA SVRDITÉ DES OREILLES[1].

Question problematique, à sçauoir, qui est la cause de surdité.

Est-ce point que la membrane qui est au cæcum foramen, faite du nerf de la cinquiéme coniugaison, est rompue, ou empeschée de quelque humeur tombé dessus, ou dislocation des petits osselets appelés *Incus*, *Malleolus* et *Stapes* : et que les causes peuuent estre internes, ou externes. Internes, comme quelque fluxion tombée aux oreilles, qui fait aposteme, dont s'engendre vlcere hypersarcose, ou chair supercroissante : Ou de l'excrement ou sorditie, qui continuellement se fait en nos oreilles, faute d'estre nettoyées, et s'accumule et deseiche en forme de petites pierres, qui estoupent le conduit auditif : Ou d'vn grain prouenant de la petite verolle, ainsi qu'on voit souuent les verollés vexés de la grosse verolle perdre l'ouye pour vne grande douleur de teste : Ou aussi vient de la premiere conformation, et hereditairement, ainsi qu'a remarqué Fernel au livre 5. chap. 6, lequel fait mention d'vn Senateur qui, ayant vne femme bien saine, engendra tous ses enfans sourds et muets, de la-

[1] J'ai déjà dit, à l'occasion du chapitre précédent, que celui-ci datait de 1585, et si à toute force on peut trouver une apparence de rapport entre la puanteur de la bouche, etc., et la vérole, il est bien difficile de comprendre comment un article sur la surdité a pu être ajouté à la fin de ce livre-ci. Il ne contient d'ailleurs que des vues théoriques qui n'offrent pas grand intérêt.

quelle chose on ne peut donner raison.

De cause externe : Est-ce point d'vn grand bruit de tonnerre, de grosses cloches, ou d'artilleries, ainsi qu'on voit souuent les canonniers perdre l'ouye tirans les grosses pieces, pour la grande agitation de l'air qui rompt ladite membrane, et deplace et renuerse lesdits osselets du lieu naturel : de façon que l'air implanté aux resorts, anfractuosités, ou petits labyrinthes contenus en la cauité mastoïde (nommée d'aucuns Tabourin) le malade oit vn bruit et tintamarre aux oreilles, duquel bruit il y a plusieurs et diuerses differences : A sçauoir, *Sibilus*, ou sifflement, qui est fait d'vne vapeur subtile : *Tinnitus*, ou tintement, fait d'vn cours et abondance d'humeur pituiteux : *Sonitus*, *Bombus*, ou bourdonnement, causé d'vn humeur plus cras et visqueux : et s'il y a vn bruit comme d'vne eau coulante d'vn moulin en bas, monstre une agitation d'humeur meslé parmy la vapeur : *Strepitus*, ou estonnement, fait d'vne grande commotion, esbranlement, ou escousse du cerueau. Ou pour estre tombé et auoir receu quelque coup sur la teste : ou d'vn air froid, qui auroit entré aux oreilles et refroidi le cerueau : ou quelques noyaux de cerises, ou autres corps estranges. Or la surdité cau e de grandes fascheries aux maladies, pour la diuersité des sons qui perpetuellement les tourmente : qui se fait à cause que l'air naturel implanté aux anfractuosités du tabourin est empesché.

Seconde question problematique, à sçauoir, pourquoy les sourds parlent d'vne autre façon qu'auparauant qu'ils fussent sourds.

Est-ce point par-ce que les nerfs de la cinquiéme coniugaison ont communication auec ceux de la sixiéme, qui sont les nerfs recurrents (appellés nerfs de la voix), lesquels descendans en bas baillent de petites ramifications au poulmon, magazin de l'air, qui est matiere de la voix, qui fait deprauation de la parolle, et semble que les malades parlent ayant la teste dans un pot? Tous lesquels accidens seront guaris par leurs contraires, tant que possible sera : toutesfois, ce qui vient hereditairement est incurable, comme celle qui est faite par la dislocation des trois petits osselets, ou par la ruption de la membrane qui est tendue sur l'entrée de la cauité dite Tabourin [1]. Semblablement celle qui suruient par vne supercroissance de chair, si elle est fort profonde, ne se peut guarir.

[1] L'édition de 1585 portait seulement, *de la membrane dicte tabourin*, ce qui était probablement une faute de l'imprimeur.

LE DIX-SEPTIÉME LIVRE

TRAITANT DES

MOYENS ET ARTIFICES D'ADIOVSTER CE QVI DEFAVT NATVRELLEMENT OV PAR ACCIDENT[1].

CHAPITRE I.

LE MOYEN D'AVOIR VN OEIL ARTIFICIEL.

Par cy deuant nous auons amplement descrit, aux liures des tumeurs, playes, vlceres, fractures, et dislocations, les trois points ausquels s'exercent les operations de chirurgie, qui sont ioindre le separé, oster le superflu, et separer le continu. Reste maintenant en bref la quatriéme, qui est adiouster ce qui defaut naturellement ou par accident.

Car ainsi (pour entrer en matiere) nous voyons souuent, à raison de quelque coup ou inflammation, les yeux se creuer et sortir hors la teste, ou bien deuenir emaciés. Parquoy où tel accident aduiendroit, apres la curation de l'vlcere, on pourra adapter dans l'orbite vn œil fait par artifice, comme ceux cy figurés, qui sont seulement pour l'ornement du malade[1].

Yeux artificiels, desquels l'est demonstré le dessus et le dessous, qui seront d'or emaillé, et de couleur semblable aux naturels.

Et s'il aduenoit qu'on ne peust loger cest œil artificiel dedans l'orbite, on pourra encore en faire vn autre tel que tu vois par ceste figure, fait d'vn

[1] Voici assurément l'un des livres les plus originaux et les plus intéressants de la collection de Paré. Il ne parut comme livre spécial qu'en 1575; mais plusieurs des articles dont il se compose avaient déjà été publiés dans quelques éditions partielles, et notamment dans celles de 1561 et 1564. Dans les éditions complètes anciennes, il n'occupe pas la place que j'ai cru devoir lui donner. Il est rejeté après le livre de la Peste; en sorte qu'il est coté le 22e encore en 1579, quoique l'ordre des premiers soit différent; le 23e en 1585, et dans toutes les éditions postérieures. Par son objet, par la phrase même par laquelle il commence, il forme le complément de la chirurgie proprement dite de Paré; et c'est pourquoi je l'ai placé ici.

[1] Ce paragraphe, avec les figures des yeux artificiels, avait été publié pour la première fois en 1561, dans le traité *Des playes de la teste*, fol. 226. — Voyez ci-devant la note 1 de la page 79. Du reste, avec le paragraphe précédent, il constituait à lui seul tout le chapitre en 1575, et même encore en 1579; le reste ne date donc que de 1585.

fil de fer applati et ployé, et couuert de velours ou taffetas, ayant son extremité platte, à fin qu'il ne blesse, et l'autre extremité sera couuerte de cuir façonné, et le peintre luy donnera par son artifice figure d'œil. Cela fait, on le posera sur l'orbite. Or ledit fil se peut estendre et reserrer, comme fait celuy que les femmes ont à leur tenir leurs cheueux. Il sera passé par dessus l'oreille, autour de la moitié de la teste.

Autre figure d'œil artificiel[1].

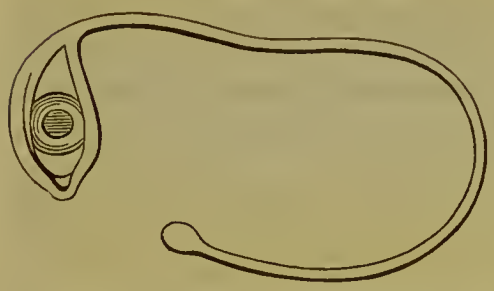

Il aduient souuent aux petits enfans une maladie dite *Strabismus*, qui est vne distorsion contrainte auec inegalité de la veuë, ce que nous appellons en françois *louche* ou *bigle*. Le plus souuent telle maladie aduient (comme nous dirons plus amplement au liure de la Generation pour auoir mal situé le berceau de l'enfant, soit de nuit ou de iour, le mettant à costé de la lueur: qui fait que pour voir ladite lueur il est contraint de retourner ses yeux à costé d'icelle, estant tousiours desireux de la regarder : ou bien pource que la nourrice est louche, qui fait que l'enfant la contrefait. Or posons le cas que quelque petit enfant fust louche, ayant la veuë torse, ou par le vice de la nourrice, ou autrement : Paul Ægineete, liure 3. chap. 22, nous a laissé vn moyen propre pour y remedier et redresser la veuë, lequel n'a esté pratiqué d'aucun de nostre temps, que i'aye peu sçauoir : c'est qu'il veut que l'on face vn faux visage en forme de masque, lequel doit estre si bien proportionné et accommodé sur le visage de l'enfant, qu'il ne le blesse aucunement: et toutesfois il faut qu'il soit si iuste, que le iour n'y puisse entrer par les entre-deux, craignant que ledit enfant ne tournast sa veuë vers le iour. Tel faux visage ou masque aura seulement deux petits trous droit au milieu de l'œil, à fin que le iour y puisse reluire : ce qui sera cause que l'enfant n'apperceuant autre lumiere et clarté que par les trous, il tiendra sa veuë tousiours fichée en cest endroit, de sorte que l'œil s'accoustumera à demeurer droit et arresté, reprenant une nouuelle habitude, et laissant celle qu'il auoit acquise regardant de costé. Ledit faux visage sera fait de matiere la plus legere que l'on pourra, et ne doit couurir le visage plus bas que le nez, laissant la bouche à descouuert, à fin que l'enfant puisse à toutes heures teter ou manger : attendu qu'il doit demeurer continuellement sur son visage. Pour lequel tenir plus commodément, il sera attaché par le derriere de la teste auec quatre petites attaches, deux de chaque costé, comme on peut voir par ce portrait :

[1] Cette figure et les deux suivantes ont bien été produites pour la première fois par A. Paré; mais elles ne sont que la traduction du texte, que notre auteur avait puisé dans Paul d'Égine qu'il cite un peu plus bas, et spécialement dans la traduction française de Daleehamps.

Portrait d'vn masque par lequel la veuë est redressée.

Au lieu de ce masque, on pourra pareillement vser de besicles faites de corne, que l'on adaptera sur du cuir, et seront posées sur les yeux : au milieu y aura vn petit trou, par lequel l'enfant pourra voir, et addresser sa veuë. Les besicles sont marquées par BB. et la piece du cuir par A. Les courroyes par lesquelles sont attachées, CC.

Figure des besicles.

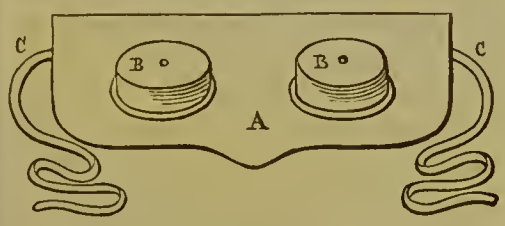

CHAPITRE II.

LE MOYEN DE CONTREFAIRE VN NEZ PAR ARTIFICE.

Pareillement le nez peut estre du tout coupé, ou portion d'iceluy, et ne peut iamais estre reioint, parce que vnion ne peut estre faite aux membres organiques : ce qui est prouué par Hippocrates. La raison est, qu'vne partie de nostre corps pour estre reiointe et consolidée, a besoin de receuoir nutrition, vie et sentiment des membres principaux, au contraire des greffes qui se reprennent aux troncs des arbres. Parquoy celuy qui aura perdu son nez, faut qu'il en face faire vn autre par artifice, soit d'or ou d'argent, ou de papier et linges collés, de telle figure et couleur qu'estoit le sien : lequel sera lié et attaché par certains filets derriere l'occiput, ou à vn bonnet. Et d'abondant s'il aduenoit (comme souuent se fait) qu'auecques le nez on emportast portion, ou du tout la léure superieure, ie t'ay bien voulu donner les figures, à fin d'aider à l'ornement du patient : lequel s'il portoit barbe, en pourras faire adapter, ainsi qu'il en sera necessaire [1].

Portraits de nez.

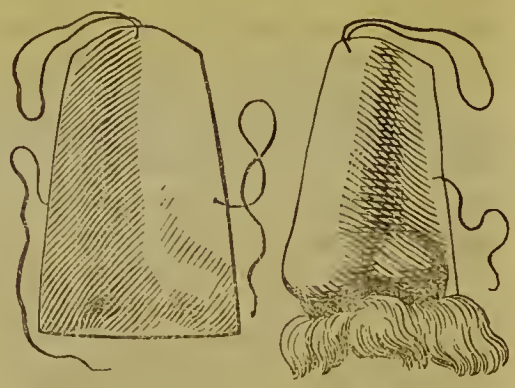

Il s'est trouué en Italie vn chirurgien, qui par son artifice refaisoit des nez de chair, en ceste maniere. C'est qu'il coupoit entierement les bords calleux ou cicatrisés du nez perdu, comme l'on fait aux becs de liéure : puis faisoit vne incision tant grande et profonde qu'il estoit necessaire, au milieu du muscle dit Biceps, qui est l'vn de ceux

[1] Tout ce commencement du chapitre, avec les figures ci-jointes, a été repris du traité *Des playes de la teste*, fol. 253, et remonte ainsi à la date de 1561. Le reste date de 1575.

qui flechit le bras : puis subit falsoit poser le nez en ladite incision, et bandoit si bien la teste auec le bras, qu'il ne pouuoit vaciller çà ne là : et certains iours apres, qui est ordinairement sur le quarantiéme iour, connoissant l'agglutination du nez auec la chair dudit muscle, en coupoit tant qu'il en falloit pour la portion du nez qui manquoit : en apres le façonnoit de sorte, qu'il rendoit le nez en figure, grandeur et grosseur qu'il estoit requis, et traitoit cependant la playe du bras comme les autres, lors qu'il y a deperdition de substance. Et durant lesdits quarante iours faisoit vser à son malade de panades, pressis : et autres viandes faciles à transgloutir : et quant aux remedes desquels il vsoit, estoient de quelques baumes agglutinatifs.

Nous auons de ce tesmoignage d'vn gentil-homme nommé le Cadet de Saint-Thoan, lequel ayant perdu le nez, et porté long temps vn d'argent, se fascha pour la remarque, qui n'estoit sans vne risée, lors qu'il estoit en compagnie. Et ayant ouy dire qu'il y auoit en Italie vn maistre refaiseur de nez perdus, s'en alla le trouuer, qui le luy refaçonna en la maniere que dessus, comme une infinité de gens l'ont veu depuis : non sans grande admiration de ceux qui l'auoient conhu auparauant auec vn nez d'argent[1].

Telle chose n'est impossible : toutesfois me semble fort difficile et onereuse au malade, tant pour la peine de tenir la teste liée long temps auec le bras, que pour la douleur des incisions faites aux parties saines, coupant et esleuant portion de la chair du bras pour former le nez. loint aussi qu'icelle chair n'est de telle temperature ny semblable à celle du nez : et pareillement estant agglutinée et reprise, ne peut iamais estre de telle figure et couleur que celle qui estoit auparauant à la portion du nez perdu : aussi les creux des narines ne peuvent estre tels, comme ils estoient premierement[1].

[1] La date de cette histoire, comme on l'a dit dans la note précédente, est 1575. C'est un témoignage souvent cité de l'existence des rhinoplastes italiens qui avaient précédé Tagliacozzi. D'ailleurs j'ai exposé l'origine de la rhinoplastie italienne dans mon Introduction, pages c et suivantes.

CHAPITRE III.

LA MANIERE D'ACCOMMODER DES DENTS ARTIFICIELLES[2].

Quelquesfois par vn coup orbe ou autrement, les dents de deuant sont rompues : ce qui fait que puis apres le patient demeure edenté et defiguré, auec deprauation de sa parole. Parquoy apres la cure faite, et que les geneiues seront endurcies, luy en faut adapter d'autres d'os ou iuoire, ou de dents de Robart qui sont excellentes pour cest effet, faites par artifice : lesquelles seront liées aux autres dents proches auec fil commun d'or ou d'argent, comme nous apprend Hippocrates au liure *De articulis*, sect. 2 sent. 25. De ces choses tu en as icy les figures.

[1] L'origine de ces deux premiers chapitres remonte, comme il a été dit, au traité *Des playes de la teste*, publié en 1561. A. Paré y avait indiqué aussi un moyen de masquer la perte d'une oreille ; mais comme l'article était trop court pour faire un chapitre, il a été laissé à la suite de l'article sur *les Playes des oreilles*, liv. VIII, chap. 29.

[2] Ce chapitre se lit presque textuellement

Figure des dents artificielles.

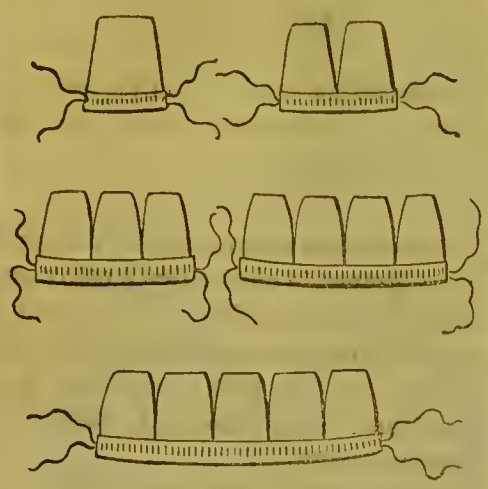

dans le traité *Des playes de la teste* de 1561, à part la citation d'Hippocrate, qui n'a été ajoutée qu'en 1579, et une autre addition plus importante concernant la matière dont sont faites les dents artificielles. En 1581, on lisait donc : *luy en faut adapter d'autres d'os*; il n'était nullement fait mention de l'ivoire. Dans les *Dix liures de chirurgie* de 1564, Paré avait reproduit ses figures, et il les signalait encore seulement par cette indication : *Dents artificielles faittes d'os, qui s'attachent par vn fil d'argent en lieu des autres qu'on aura perdues.* Je ne sais pourquoi il ne parlait que du fil d'argent; car, dès 1561, il disait déjà *auecques fil d'or ou d'argent.* Quoi qu'il en soit, c'est en 1573, dans ses *Deux liures de chirurgie*, qu'il mentionna pour la première fois l'ivoire dans un article ainsi conçu (page 358) :

La maniere de remettre les dents artificielles.

« On peut remettre des dents artificielles faictes d'*ivoire* ou autres os, qui pourroient estre attachées entre les autres, lesquelles ne peuuent seruir que pour orner et à mieux proferer la parolle, dont la figure ne peut bien estre donnée, pour l'incertitude de la grosseur et longueur : toutefois, il faut qu'elles soient faictes à la façon que tu vois ces portrais. »

Et ensuite viennent ces mêmes figures avec ce titre : *Portrais des dens artificielles pour mettre en lieu d'autres qu'on aura perdues, principalement au deuant de la bouche.*

En 1575, il reprit le texte de 1561, mais en écrivant cette fois : *d'autres d'os ou iuoire*; et cette leçon resta la même dans toutes les éditions faites de son vivant. Ce n'est que dans la première édition posthume qu'on trouve cette addition : *ou de dents de Rohart, qui sont excellentes pour cest effect.* Il resterait à savoir ce qu'il entendait par dents de Rohart; Guillemeau, son élève, recommande l'os *du poisson nommé Roüart*; c'est très probablement l'hippopotame. — Albucasis avait déjà indiqué la manière de remplacer les dents perdues par des dents d'*os de bœuf.*

CHAPITRE IV.

LE MOYEN D'ADAPTER VN INSTRVMENT AV PALAIS POVR RENDRE LA PAROLE MIEVX FORMÉE[1].

Quelquesfois vne portion de l'os du palais est brisée et emportée par coup de harquebuse ou autrement, ou bien par vlcere de verolle, dont aduient que pour ceste cause les patiens ne puissent bien prononcer ny faire entendre leur parolle : pour à quoy suruenir, nous leur auons trouvé vn expedient par l'aide et ministere de nostre art[2]. Ce qui se fera en appliquant vn instrument vn peu plus grand que le trou où l'os defaudra. Et ledit instrument sera fait d'or ou d'argent, et de figure voutée, et delié, d'espaisseur comme d'vn escu : auquel sera attachée vne esponge, par laquelle estant mis

[1] Ce chapitre se lit déjà presque textuellement dans le traité *Des playes de la teste*, 1561, fol. 261, sous ce titre : *Des playes et fractures des os du palais.*

[2] Cette construction de phrase, par laquelle Paré revendique comme sienne l'invention des obturateurs, ne date que de 1579. En 1561, et même encore en 1575, il disait seulement : *ils pourront recouurer la parolle par l'aide et ministere de nostre art.*

ledit instrument au trou où manquera l'os, ladite esponge assez tost s'imbibera et s'enflera par certaine humidité, et puis apres tiendra ferme: et par ce moyen la parolle se formera mieux [1]. Ce que i'ay veu aduenir aux guerres quelquesfois par coup de harquebuse et autres sortes d'armes : mais principalement (comme i'ay dit) par vlceres prouenus de la verolle. Or tu as icy le portrait des instrumens dont il est mention.

Figure des instrumens dits obturateurs du palais [2].

Autre instrument sans esponge, lequel a vne eminence par derriere, qui se tourne auec vn petit bec de corbin (que tu vois en ceste figure) lorsqu'on le met dans le trou.

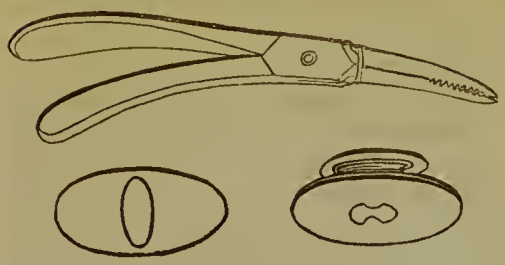

[1] Edition de 1561 : *Et par ce moyen la reuerberation de la parolle sera retenuë en lieu de l'os deperdu.*

[2] Dans l'édition de 1561, ces instruments n'avaient pas encore reçu de nom particulier, et on lisait seulement : *Figure des instruments pour le palais troué et pertuisé.* Dans les *Dix liures de chirurgie*, en 1564, les mêmes figures étaient reproduites avec ce titre : *Instrumentz appelez* couuercles, *propres pour couurir et estouper les trouz des os perdus au palais de la bouche*, etc. Le nom d'*obturateurs* ne leur a été appliqué par Paré qu'en 1575.

CHAPITRE V.

LE MOYEN DE SECOVRIR CEVX QVI AVROIENT LA LANGVE COVPÉE, ET LES FAIRE PARLER [1].

Maintenant faut declarer l'aide que peut donner le chirurgien à celuy qui auroit perdu portion de la langue, dont il auroit du tout perdu la parolle: artifice qui n'a esté trouué que par accident, ainsi comme ie deduiray presentement.

Vn quidam demeurant à vn village nommé Yuoy le Chasteau, qui est à dix ou douze lieuës de Bourges, eut portion de la langue coupée, et demeura pres de trois ans sans pouuoir par sa parolle estre entendu. Aduint que luy estant aux champs auec des faucheurs, beuuant en vne escuelle de bois assez deliée, l'vn d'eux le chatoüilla, ainsi qu'il auoit l'escuelle entre ses dents : et profera quelque parolle, ensorte qu'il fut entendu. Puis de rechef connoissant auoir ainsi parlé, reprint son escuelle, et s'efforça à la mettre en mesme situation qu'elle estoit au-parauant : et de rechef parloit, de sorte qu'on le pouuoit bien entendre auecques ladite escuelle. Et fut long temps qu'il la portoit en son sein, pour interpreter ce qu'il vouloit dire, la mettant tousiours entre ses dents. Puis quelque temps apres s'aduisa (par la necessité qui est maistresse des arts) de faire vn instrument

[1] Ce chapitre est extrait presque textuellement du traité *Des playes de la teste*, 1561, fol. 264, verso, à l'article *Des playes de la langue*, dont la première partie a déjà constitué le chapitre du même nom dans le 8e livre. Voyez ci-devant, page 88.

de bois, de telle figure que cestuy : lequel il portoit pendu à son col. Et par le moyen d'iceluy faisoit entendre par sa parole tout ce qu'il vouloit dire.

Instrument pour aider à parler à vn patient, lequel auroit portion de la langue coupée.

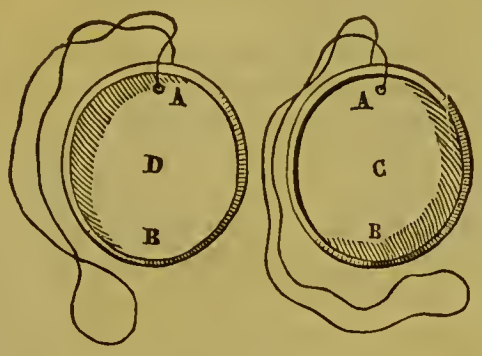

L'vsage est tel. A, est la partie superieure, qui doit estre d'espaisseur enuiron d'vn teston et demy[1], laquelle il tenoit entre les dents de deuant, nommées incisiues, non qu'elle sortist hors, mais sembloit qu'il n'eust rien en sa bouche. B, la partie inferieure plus subtile, espaisse d'vn teston [2]: seulement la tenoit iustement contre l'extremité du reste de la langue, estant au droit du filet ou ligament de la langue : et ce qui est vn peu concaue interieurement (qui est la troisiéme portion dudit instrument) marquée par C, la tenoit dessous en sa situation toute platte. Et quant au filet que tu vois, c'estoit pour pendre ledit instrument au col. D. est la partie exterieure dudit instrument.

Or ie te puis asseurer qu'apres auoir recouuert ledit instrument, et la maniere d'en vser, (qui fut par le moyen de monsieur le Tellier, medecin tres-docte, demeurant à Bourges) que i'en ay veu l'experience à vn ieune garçon, auquel on auoit coupé la langue, lequel neantmoins par le benefice dudit instrument, proferoit si bien sa parole, qu'entierement on le pouuoit entendre de tout ce qu'il vouloit dire et expliquer. Et de ce chacun en face l'espreuue, lors qu'on se trouuera à l'endroit pour ce faire.

[1] Edition de 1561 : *enuiron de deux testons.* Le même instrument est figuré dans les *Dix liures de chirurgie*, à la fin du volume, les deux derniers folios n'étant point paginés; et le bord A est indiqué comme devant être seulement *espois d'vn teston.* En 1575, Paré a remis *vn teston et demy.*

[2] Edition de 1561 : *espesse d'vn double ducat*; celle de 1564 dit, *espois d'vn demy (teston).* Au reste, la description de l'instrument étant plus complète peut-être dans cette dernière édition, en voici le texte :

« L'instrument iey figuré doit estre de bois dur et ferme, enuiron de la grandeur d'vn teston, de figure ronde en circonference, et platte en estendue, aiant l'vne de ses superficies concaue le moins du monde, et l'autre conuexe; l'un des bords portant l'espoisseur d'vn teston, et l'autre d'vn demy tant seulement. Pour exemple, soit le bord signé par A espois d'vn teston, et celuy signé par B espois seulement d'vn demy. Quand il sera question d'en vser et s'en seruir à temps, le pouure muet mestra l'instrument en sa bouche, et tiendra entre les deux dents incisoires la partie A, c'est à sçauoir qui est espoisse d'vn teston, sans qu'il en apparoisse aucune chose hors les dentz, de sorte qu'il semble qu'il n'y ait rien en la bouche, et adioustera l'autre partie plus subtile, à sçauoir B, n'ayant que l'espoisseur d'vn demy teston, iustement au lieu où sa langue aura esté couppee, situant la concauité de l'instrument contre bas, et la conuexité en haut. »

CHAPITRE VI.

LE MOYEN DE REPARER LE VICE DE LA FACE DÉFIGVRÉE [1].

Il aduient quelquesfois, par vne brusleure de poudre à canon, charbon pestiferé, ou autre occasion, que la face est demeurée extremement hideuse à voir, de façon que le malade est grandement espouuantable à le voir : et à ceux-là il leur faut bailler vne masque faite si proprement, qu'ils puissent conuerser auec les hommes.

Aussi peut-on reparer le vice des léures qui auront esté amputées par un coup d'espée, ou d'vn charbon pestilent, ou par vn chancre qui aura occupé telle partie : apres l'auoir extirpé, les dents demeurans descouuertes, ce qui est difforme à voir. A tels on leur doit reparer ce qui defaut au plus pres du naturel, par le moyen d'vne léure d'or emaillé, de couleur du visage, laquelle sera attachée à vne petite calotte [2], ou plustost à la face : que nous auons heureusement pratiqué et enseigné cy deuant au chapitre du chancre.

[1] Je n'ai trouvé aucune trace de ce chapitre avant l'édition de 1575.

[2] Le chapitre finissait ici dans l'édition de 1575; le reste a été ajouté en 1579.

Ce serait en vain que l'on recourrait, non plus *au chapitre*, mais *aux six chapitres* consacrés à l'histoire du chancre, et qui font partie du livre 5e, pour y trouver quelque mention de ces *léures d'or*. Il est probable que cette citation se rapporte à la petite édition perdue de 1572, dans laquelle Paré avait fait pour la première fois l'histoire des tumeurs; et que plus tard, dans ses œuvres complètes, il en détacha ce qui avait rapport à la prothèse, comme il avait fait pour plusieurs des chapitres précédents.

CHAPITRE VII.

DE L'OREILLE PERDVE [1].

Ceux qui auront faute d'oreilles, soit par le defaut de nature, ou par accident, comme par playe, ou par vn charbon pestiferé, ou par morsure de beste, ou par autre maniere, si l'oreille n'a esté du tout emportée, et qu'il en soit resté bonne portion, on doit troüer le cartilage auec vne petite porte-piece, et y faire des trous tant qu'il sera necessaire. Apres la cicatrisation desdits trous, on attachera vne oreille artificielle : et où l'oreille auroit esté du tout amputée, on y en appliquera vne artificielle de papier collé, ou cuir boüilli [2], façonnée de bonne grace, comme tu vois par ceste figure. Et sera tenue auec petits liens autour de la teste.

Ou le malade laissera croistre ses

[1] Ce chapitre ne se lit dans aucune édition antérieure à celle de 1575. Dès 1561, Paré s'était occupé des moyens de masquer la perte d'une oreille, et l'on peut voir, au chapitre 29 du 8e livre (ci-devant, page 89), la pauvre ressource qu'il conseillait alors. Les nouveaux moyens qu'il indique maintenant sont bien autrement ingénieux, et paraissent tout-à-fait lui appartenir.

[2] L'édition de 1575 disait : *en cuir boüilly, et sera tenue auec petits liens autour de la teste.* — Et c'est ainsi que se terminait le chapitre. En 1579, Paré ajouta : *Ou le malade laissera croistre ses cheveux longs, ou portera une calotte* ; et il ne donnait pas de figure. La rédaction définitive de ce chapitre et la figure qui la suit datent seulement de 1585.

cheueux longs, ou portera vne calotte.

Aussi faire vn bonnet de cuir boüilli, lors qu'il y a eu grande quantité du crane perdu, pour resister aux iniures externes, ainsi que i'ay par cy deuant escrit aux playes de teste.

Figure d'vne oreille artificielle.

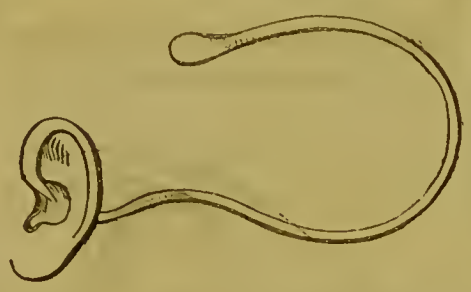

CHAPITRE VIII.

DE CEVX QVI SONT VOVTÉS, AYANT L'ESPINE COVRBÉE [1].

Quelques-vns, et principalement les filles, par-ce qu'elles sont plus mollasses, deuiennent bossues, pource que leur espine n'est pas droite, mais en arc ou en figure de S : et tel accident leur aduient quelquesfois par cheutte ou coups, ou quelque vice de se situer, comme nous auons amplement monstré au liure des Luxations. Ou pareillement par-ce que les folles meres, subit qu'elles voyent leurs filles se pouuoir tant soit peu tenir debout, leur apprennent à faire la reuerence, les faisant baisser l'espine du dos, de laquelle estant encore les ligamens laxes, mols, et glaireux, en se releuant, pour la pesanteur de tout le corps, dont l'espine est le fondement comme la carine d'vne nauire, se contourne de costé et d'autre, et se ploye en figure de la lettre S, qui fait qu'elles demeurent tortues et bossues, et quelquesfois boiteuses.

Aussi plusieurs filles sont bossues et contrefaites pour leur auoir en leur ieunesse par trop serré le corps. Qu'il soit vray, on voit que de mille filles villageoises, en n'en voit vne bossue : à raison qu'ils n'ont eu le corps astraint et trop serré. Parquoy les meres et nourrices y doiuent prendre exemple [1].

Pour reparer et cacher tel vice, on leur fera porter des corcelets de fer delié, lesquels seront troüés, à fin qu'ils ne poisent pas tant, et seront si bien appropriés et embourrés qu'ils ne blesseront aucunement : lesquels seront changés souuentesfois si le malade n'a accompli ses trois dimensions : et à ceux qui croissent, les faudra changer de trois mois en trois mois, plus ou moins, ainsi que l'on verra estre necessaire : car autrement en lieu de faire vn bien on feroit vn mal. La figure du corcelet est telle.

Corcelet pour dresser un corps tortu.

[1] Ce chapitre a paru pour la première fois en 1575.

[1] Ce paragraphe n'existait pas dans la première édition ; il a été ajouté en 1579.

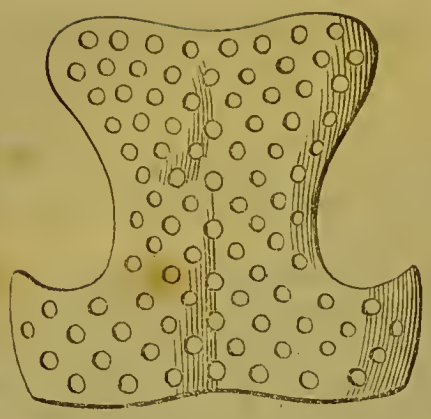

CHAPITRE IX.

DE CEVX QVI IETTENT LEVR VRINE INVOLONTAIREMENT, ET LE MOYEN DE SVRVENIR A CEVX QVI ONT LA VERGE PERDVE[1].

Strangurie, est lorsque l'vrine distille inuolontairement goutte à goutte : ce qui aduient par le defaut de la vertu retentrice et deprauation de l'expulsiue, comme auons dit en son lieu.

Ceux qui ont telle disposition, sont en grande peine. Et pour les soulager, i'ay inuenté cest instrument, lequel est de fer blanc, de la figure d'vne brayette, et contient en sa cauité enuiron un posson. Il se doit mettre en la brayette du malade, à laquelle sera attaché auec vne aiguillette par l'anneau qui t'est assez apparent. Et le malade posera l'extremité de sa verge dans la cavité marquée C, en laquelle il y a vne piece aussi de fer blanc enfoncée assez profondément, tant pour soustenir le bout de la verge, que pour garder et empescher l'vrine de sortir hors, mesmes en cheminant.

B monstre ladite piece. A et D monstrent le corps dudit instrument, à sçauoir A la partie anterieure, et D la posterieure.

Figure d'vn instrument qui peut estre dict reseruoir de l'vrine.

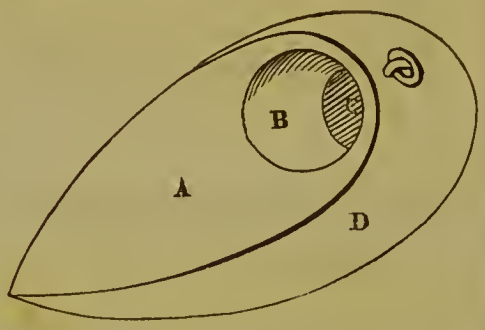

Ceux qui ont entierement perdu la verge virile iusques au ventre, sont en peine lors qu'ils veulent vriner, et sont contraints s'accroupir comme les femmes. Ie leur ay inuenté ceste canule, laquelle on peut faire de bois, ou de fer blanc, ou d'autre matiere, de longueur et grosseur d'vn doigt, et caue.

A C, monstrent le corps et longueur de ladite canule. B, l'extremité superieure, qui est platte et plus large que le corps. D, la partie externe d'icelle extremité.

Il s'appliquera par sa partie superieure platte contre le conduit de l'vrine, laquelle passera au trauers : et ainsi pourra vriner debout sans s'accroupir.

[1] Ce chapitre est également de 1575; mais le titre avait été oublié, et il semblait faire suite au précédent. Dès 1579, Paré y a mis le titre qu'on lit aujourd'hui, et en a fait un chapitre spécial.

Figure dudit instrument ou canule pour ceux qui ont perdu la verge, qu'on peut nommer Vretere.

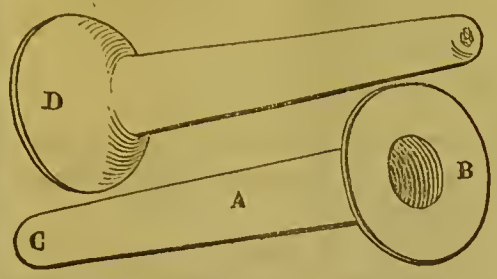

CHAPITRE X.

L'ARTIFICE DE METTRE VN POVCIER OV DOIGTIER [1].

Lorsqu'vn nerf ou tendon sont entierement coupés, leur action qu'ils faisoient se perd, et partant la partie demeure manque à flechir ou estendre, et quelquesfois peut estre aidée par l'artifice du chirurgien.

Ce que i'ay fait à vn Gentilhomme estant à monseigneur le Connestable, lequel receut vn coup de coutelas le iour de la bataille de Dreux, pres la iointure de la main dextre, partie externe, de sorte que les tendons qui eslenent le pouce furent du tout coupés : dont ledit pouce, apres la consolidation de la playe, demeura flechi au dedans de la main, sans se pouuoir leuer, si ce n'estoit par le benefice de l'autre main : mais subit se retournoit à reflechir comme auparauant, qui estoit cause que le Gentilhomme ne pouuoit prendre ny tenir espée, dague, lance, pique, ny autres armes. Or voyant sa main estre quasi inutile et priuée des armes, me pria luy couper le pouce, ce que ne luy voulus accorder : mais ie luy fis faire vn instrument de fer blanc, dans lequel mettoit son pouce. Ledit instrument estoit attaché par deux lanieres à deux petits annelets sur la iointure de la main, si dextrement que le poulce demeuroit esleué: et par ainsi le gentilhomme pouuoit tenir espée, pique, lance, et autres armes. La figure t'est icy representée.

Figure d'vn poueier de fer blanc pour tenir le pouce esleué [1].

CHAPITRE XI.

DV VICE DES IAMBES DONT LES MALADES SONT APPELLÉS VARI ET VALGI, ET DES IAMBES TROP GRESLES [2].

Il m'a semblé bon d'escrire vn vice dont le patient selon la disposition est nommé en latin *varus*, à sçauoir, quand le pied est tourné vers le dedans : et ce vice vient quelquesfois

[1] Ce chapitre est de 1575; mais l'instrument avait déjà été figuré en 1564, dans les *Dix liures de chirurgie*, fol. 219, verso.

[1] J'ai dit dans la note précédente que cette figure avait déjà été publiée en 1564. Elle avait pour titre : *Vn dettier de fer blanc, lequel se peut attacher (au moyen de ses deux petites boueles) au poignet, pour empescher que le poulce ne se ploye dedans la main, qui se fait par-ce que les nerfz ou tendons qui estendent ont esté couppez.* Du reste, la bataille de Dreux ayant été livrée en 1563, c'était donc le doigtier imaginé pour le gentilhomme blessé à cette bataille que Paré s'était hâté de figurer dans le livre qu'il avait sous presse.

[2] Ce chapitre et les figures qui l'accompagnent datent de 1575.

dés le ventre de la mere : laquelle pendant sa grossesse s'est tenue trop longuement assise les iambes croisées : ou pour-ce que la mere a tel vice : ou pour la mauuaise figure qu'aura tenue la nourrice enuers l'enfant, pour ne l'auoir tenu bien droit, ou pour auoir pressé et tourné le pied contre sa figure naturelle. Car les os des petits enfants nouuellement nés sont fort mols.

Au contraire, quand le pied est tourné vers la partie exterieure, on nomme le patient qui a tel vice, *valgus*, qui se fait aussi de mesme cause : et l'vn et l'autre vice est nommé du vulgaire *pied-bot* : et n'advient pas seulement au pied, mais aux genoüils pareillement.

Pour remedier à tels vices, et reduire les os en leur lieu, il les faut pousser en leur situation naturelle. Et faut icy noter, que si le malade est varus, il faut pousser le pied et le tenir comme si on le vouloit rendre valgus. Au contraire, s'il estoit valgus, le faut pousser comme si on le vouloit rendre varus : et les y faut tenir assez long temps, à fin que les os puissent demeurer en leur deuë situation. Car, où l'on se contenteroit de remettre seulement les os à leur place, ils retourneroient en leur premier vice. Parquoy il faut d'auantage les pousser, et les y faut tenir, tant par bandages et compresses appliquées au lieu vers lequel tend le vice, et aussi par petites botines propres à ce faire, lesquelles seront de l'espaisseur d'vn teston, faites de cuir boüilli, et fendues par le deuant et sous le pied, à fin qu'elles s'ouurent mieux pour y mettre le pied : et seront liées et attachées commodément : et y sera appliqué ce remede, qui en tel cas est excellent :

℞. Thuris, mastiches, aloës, boli Armeniæ ana ℥. j.
Aluminis rochæ, resinæ pini siccæ subtilissimè pulucrisatorum ana ʒ. iij.
Far. volatilis ℥. j. ß.
Albumina ouorum q. s.

Fiat medicamentum.

On y peut adiouster de la terebenthine, de peur qu'il ne se desseiche trop.

Il faut icy noter qu'on ne doit aucunement faire cheminer les enfans vares et valges, que premierement les iointures ne soient bien affermies, de peur qu'ils ne se desboitent de rechef. Et lors qu'on voudra les faire marcher, on leur baillera des souliers assez hauts, comme des demies botines, et lacés par le deuant, ou attachés à vn petit crochet, et qu'ils soient de cuir assez solide : à fin de tousiours tenir les os fermes sur leur iointure, et qu'ils soient contraints d'y demeurer. Et faut faire que la semelle soit plus haute du costé où le vice est enclin à se tourner, à fin de le faire renuerser du costé qu'il sera necessaire, comme tu vois par ceste figure.

Portrait de deux petites botines, l'vne ouuerte, et l'autre close.

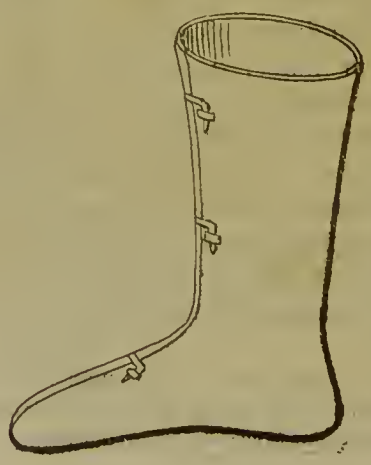

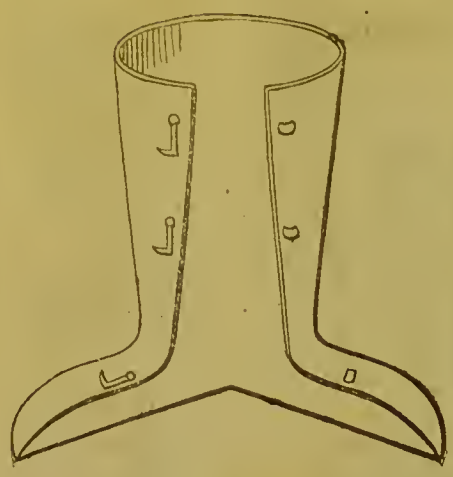

CHAPITRE XII.

LES MOYENS D'ACCOMMODER DES MAINS, BRAS ET IAMBES ARTIFICIELLES, AV LIEV DE CEVX QVI AVRONT ESTÉ COVPÉS [1].

La necessité nous a contraints à chercher les moyens d'imiter Nature, et suppleer au defaut des membres deperdus, comme tu verras aux membres artificiels. Les figures et portraits des mains, bras et iambes qui s'ensuiuent, representent les mouuemens volontaires, de tant pres qu'il est possible à l'art ensuiure Nature. Car flexion et extension se peuuent faire par bras et iambes artificiellement faites sur ces portraits : lesquels i'ay, par grande priere, recouuert d'vn nommé le petit Lorrain, serrurier demeurant à Paris, homme de bon esprit, auec les noms et explication de chacune partie desdits portraits, faite en propres termes et mots de l'artisan : à fin que chacun serrurier ou horologeur les puisse entendre, et faire bras ou iambes artificielles semblables : qui seruent non seulement à l'action des parties coupées, mais aussi à la beauté et ornement d'icelles, comme on peut connoistre et voir par les figure suiuantes.

[1] Ce chapitre avec ses figures est extrait des *Dix liures de chirurgie*, livre *Des gangrenes et mortifications*, chapitre 19, fol. 117. La disposition du texte y est cependant assez différente pour que je donne quelque idée de la rédaction primitive. Voici comment le chapitre commençait.

Les moïens d'accommoder des mains, bras et iambes artificielles au lieu des membres extirpez.

« Et combien que ce soit vne chose fort inhumaine d'ainsi extirper vn membre, neantmoins nous deuons preposer la vie de tout le corps à la perte d'vne partie d'icelui, mesmement des membres que lon peut extirper auec esperance de guerison : qui plus est l'vsage nous a donné les moiens d'imiter nature, et supplier (*sic*) au deffaut des membres perduz comme tu verras aux membres artificielz que nous descrirons cy apres. »

Venait alors la figure de la *iambe de bois pour les pauures*, reportée un peu plus loin dans les éditions suivantes; puis un paragraphe reproduit tout entier au commencement du chapitre actuel : *Les figures et pourtraits*, etc.; puis, sans autre texte, la jambe artificielle, la main de fer et le bras de fer. Les autres figures sont d'une autre date, que nous fixerons à l'occasion de chacune d'elles.

Portrait de la main artificielle.

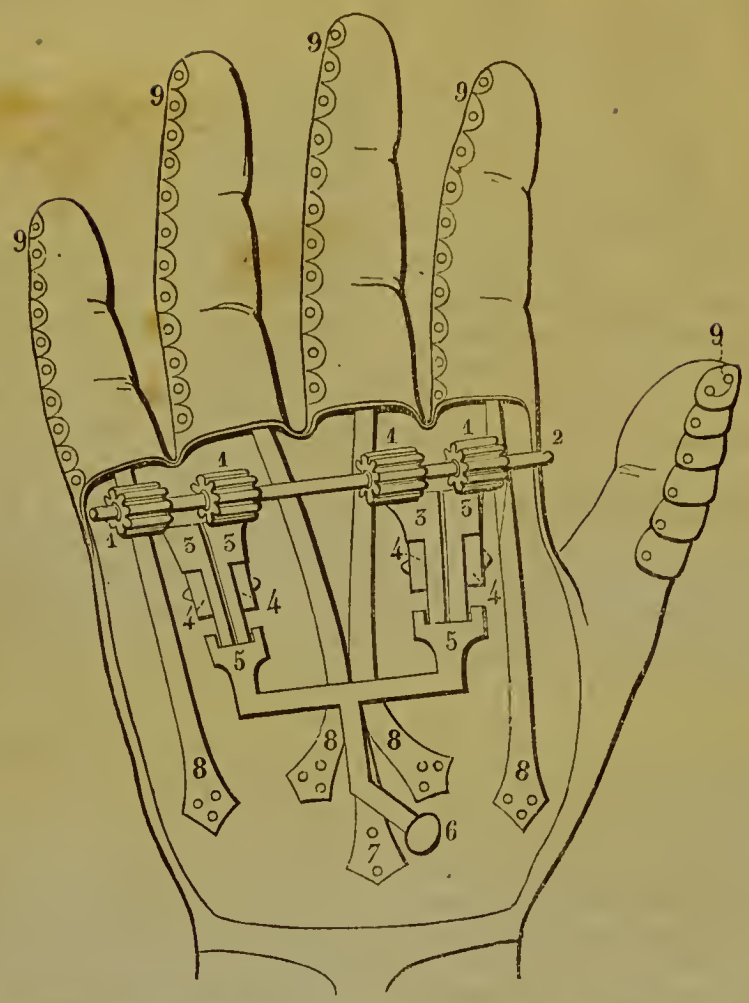

Description de la main de fer.

1 Pignons seruans à vn chacun doigt, qui sont de la piece mesme des doigts, adioustés et assemblés dedans le dos de la main.

2 Broche de fer qui passe par le milieu desdits pignons, en laquelle ils tournent.

Gasehettes pour tenir ferme vn chacun doigt.

4 Estoqueaux ou arrests desdites gasehettes, au milieu desquelles sont cheuilles pour arrester lesdites gasehettes.

5 La grande gasehette pour ouurir les quatre petites gasehettes, qui tiennent les doigts fermés.

6 Le bouton de la queuë de la grande gasehette, lequel si on pousse, la main s'ouurira.

7 Le ressort qui est dessous la grande gasehette, seruant à la faire retourner en son lieu, et tenant la main fermée.

8 Les ressorts de chacun doigt, qui ramenent et font ouurir les doigts d'eux-mesmes, quand ils sont fermés.

9 Les lames des doigts.

La figure suiuante te monstre le dehors de la main, et le moyen de l'attacher au bras et à la manche du pourpoint.

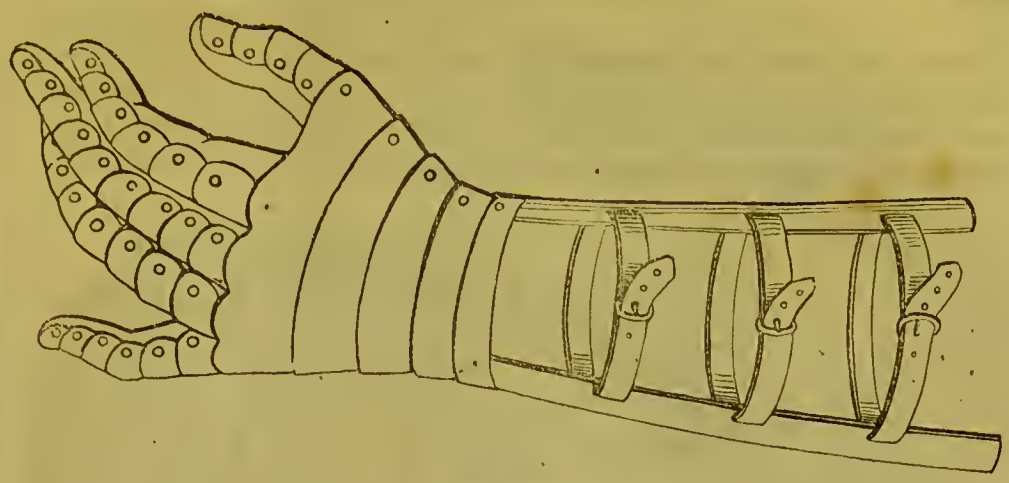

Description du bras de fer [1].

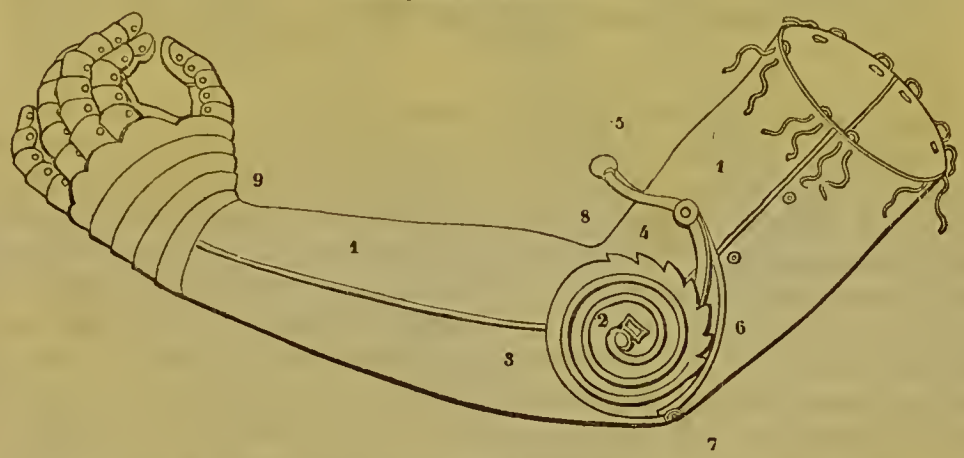

1, 1 Le bracelet de fer pour la forme du bras.

2 L'arbre mis au dedans du grand ressort pour le tendre.

3 Le grand ressort qui est au coude, lequel doit estre d'acier trempé, et de trois pieds de longueur ou plus.

4 Le rocquet.

5 La gasehette.

6 Le resort qui poise sur la gaschette, et arreste les dents du rocquet.

7 Le clou à vis pour fermer ce resort.

8 Le tornant de la hausse de l'auant-bras, qui est au dessus du coude.

9 La trompe du gantelet fait à tornant auec le canon de de l'auant-bras qui est à la main : lesquels seruent à faire la main prone et supine : c'est à sçauoir prone vers la terre, et supine vers le ciel.

[1] Ce bras de fer était déjà figuré comme il a été dit en 1564. C'est probablement d'une machine de ce genre que se servait François de la Noue, capitaine huguenot du XVIe siècle; je lis dans la notice que lui a consacrée M. Buchon :

« Au siége de Fontenoy, il eut le bras gauche fracassé d'vn coup d'arquebuse. Il se refusa d'abord à l'amputation, déclarant qu'il aimoit mieux mourir que de se mettre hors d'état de combattre. Ses amis le persuadèrent enfin, et la reine de Navarre eut la force de caractère de lui tenir le bras pendant l'operation. Un bras de fer le mit en état de tenir la bride de son cheval, et il vola aux combats avec une ardeur nouvelle.» (*Panthéon littéraire, chroniques du* XVIe *siècle*, Salignac, Coligny, etc., p. xviij.)

Autre portrait[1]

D'vne main faite de cuir boüilli, ou papier collé, les doigts tenant vne plume pour escrire, à celuy qui auroit eu la main du tout coupée et amputée (où le malade mettra dedans son moignon le plus auant qu'il pourra): laquelle s'attache à la manche du pourpoint par certains trous que tu vois en la figure.

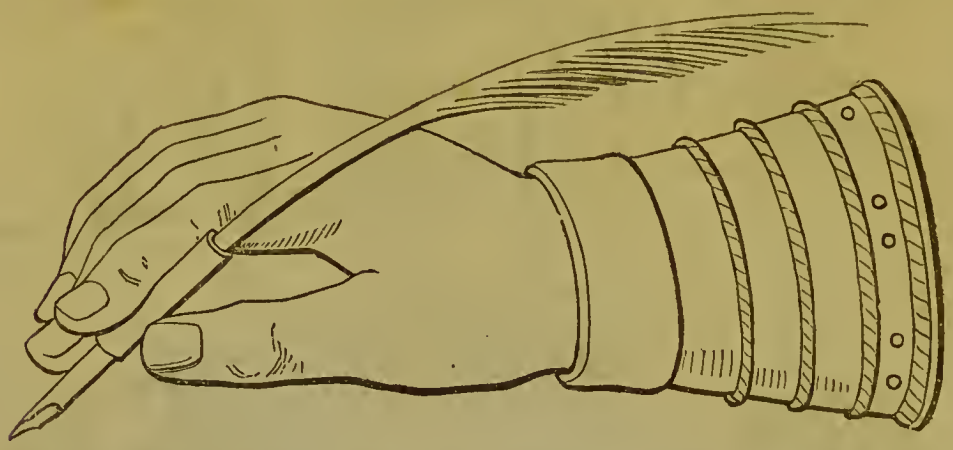

Semblablement quand à quelqu'vn par une playe les tendons et nerfs de dessus la main seront coupés, qui fait que le malade ne peut leuer la main, demeurant quasi inutile : elle sera tenue et esleuée par cest instrument fait de fer blanc, couuert de taffetas ou autre chose, et sera posé sous la main, ioignant la premiere iointure des doigts : puis attaché par dessus le carpe. Cela fait que la main demeure droite, de façon que le malade s'en alde par le moyen dudit instrument, qu'on peut nommer *Dresse-main*. Le bout de cest instrument qui est rond, se doit mettre contre la premiere iointure des doigts, et l'autre bout contre le carpe : et sera serré par les liens fort ou peu serrés, ainsi qu'il sera necessaire.

Figure du dresse-main[2].

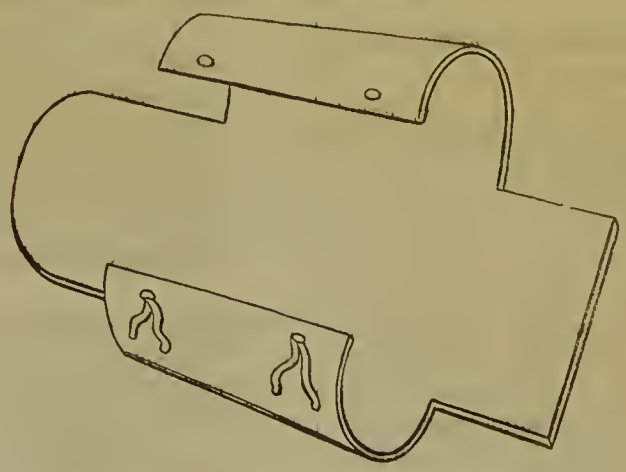

[1] Cet *autre portrait* se voit pour la première fois dans l'édition de 1585.

[2] Cette figure du *dresse-main*, avec le texte qui s'y rapporte, a été ajoutée en 1585.

Portrait des iambes artificielles.

Iambe reuestue. *Iambe nue.*

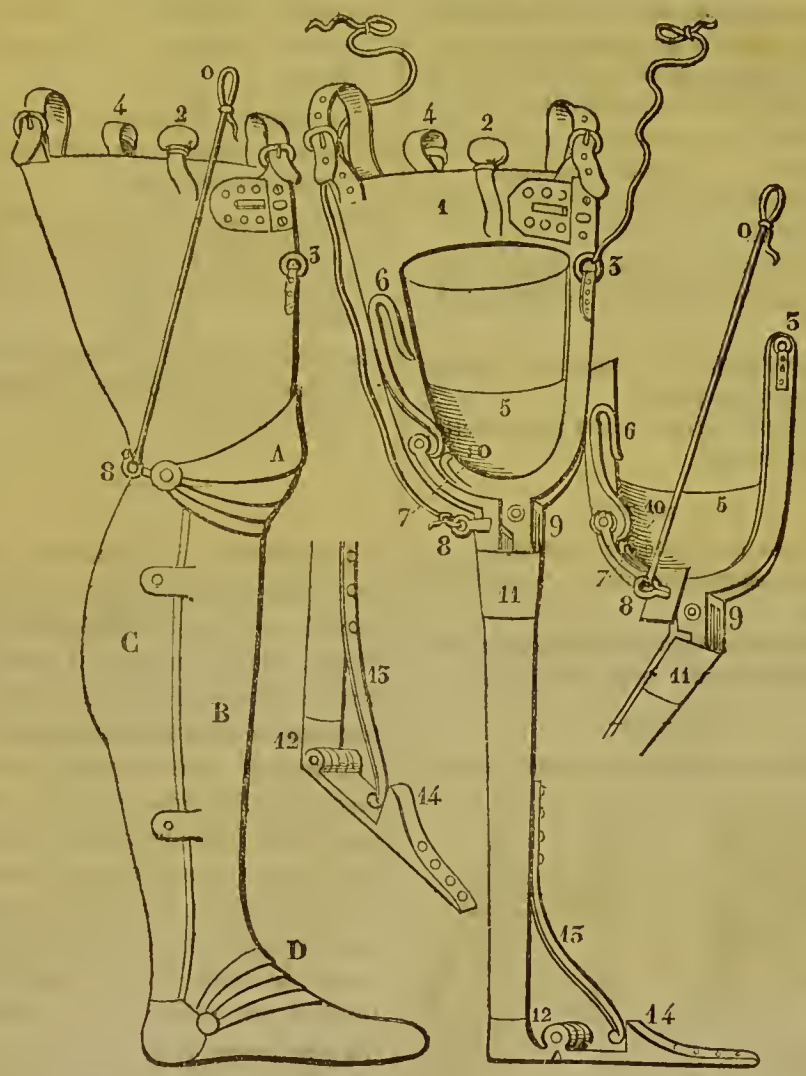

Description de la iambe de bois.

0. Le lien par lequel on tire l'anneau de la gasehette, pour plier la iambe.
1 Le euissot, auee les elous à vis, et les trous desdits elous, pour eslargir ou astreindre sur la cuisse qui sera dedans.
2 La pomme pour poser et appuyer la main dessus et se tourner.
3 Le petit anneau qui est au deuant de la euisse, pour dresser et conduire la iambe où l'on veut.
4 Les deux boueles de deuant, et eelle de derriere, pour tenir et attaeher au eorps du pourpoinet.
5 Le petit fond au bas, dedans lequel se met la cuisse iusques à deux doigts pres du bout, seruant aussi à faire la beauté et forme de la iambe.
6 Le ressort pour faire mouuoir la gasehette qui ferme la iambe.
7 La gasehette qui tient le baston de la iambe droit et ferme, de peur qu'il ne renuerse.

8 L'anneau auquel est attaché vne corde pour tirer la gasehette, à fin que le baston se puisse plier, lorsque l'on se sied et que l'on est à cheual.

9 La charniere pour faire ioüer et mouuoir la iambe, mise au deuant du genoüil.

10 Vn petit estoqueau ou arrest pour garder que la gasehette ne passe outre le cuissot : car si elle passoit outre, le resort se romproit, et l'homme tomberoit.

11 La virolle de fer, dedans laquelle le baston est inseré.

12 L'autre virolle au bout du baston, qui porte la charniere à faire mouuoir le pied.

13 Vn resort pour faire remettre et reietter le pied en sa place.

14 L'arrest qui sert au resort pour reietter le pied en bas.

Iambe reuestue.

A Lames pour la beauté du genoüil.

B La greue pour la beauté et forme de la iambe.

C Le gras pour acheuer la forme de la iambe.

D Lames pour former le coup de pied.

Figure d'vne iambe de bois pour les pauures.

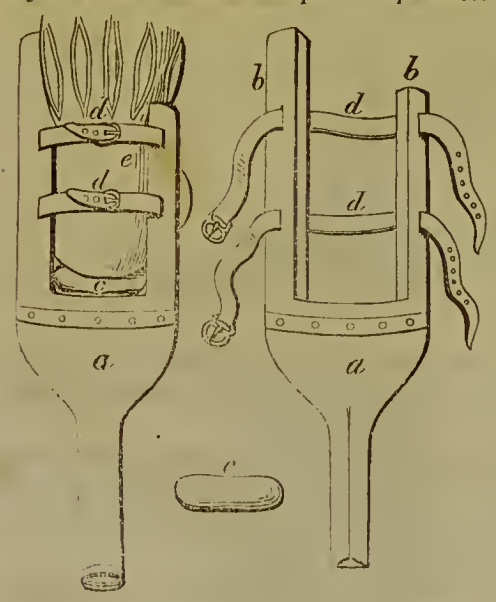

Description de la figure de la iambe de bois pour les pauures.

aa Represente l'arbre de la iambe.

bb Les deux fourchons pour inserer la cuisse, dont le plus court se doit mettre dedans iambe.

cc Te monstre le coussinet, lequel se met pour supporter mollement le genoüil sur la rondeur de l'arbre.

dd Sont les courroyes auec boucles trauersantes en deux endroits, les fourchons de la cuisse pour la serrer et tenir entre iceux.

Par *e* t'est marquée la cuisse, à fin de t'enseigner la vraye position d'icelle sur ladite iambe de bois.

D'abondant il aduient souuent, que pour auoir receu quelque coup d'espée, ou autre instrument tranchant, aux tendons et nerfs de la iambe, le malade apres la consolidation, ne peut qu'à bien grande peine marcher et leuer le pied, le trainant en arriere, comme estant à demy paralytique. Pour remedier à cest accident, le malade aura vn chausson au pied, auquel sera attachée vne bande marquée par A A, icelle faite de toile large de trois doigts, laquelle sera fendue au milieu de la iambe, à fin qu'elle passe aux costés du genoüil, attachée fermement aux œillets du pourpoinct, à fin de tenir le pied esleué lors que le malade chemine.

La figure est telle [1].

[1] Cette figure avec le texte qui précède est une addition de 1575 ; et c'est ici qu'alors se terminait le Livre.

Figure d'vne bande pour aider à leuer le pied.

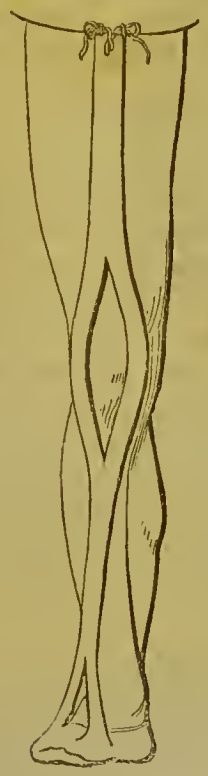

CHAPITRE XIII.

LE MOYEN DE FAIRE ALLER DROIT VNE PERSONNE QVI SEROIT BOITEVX, A RAISON DE L'ACCOVRCISSEMENT DE LA IAMBE [1].

Si par quelque accident la iambe demeuroit courte, dont le malade seroit boiteux : à tel symptome faudra vser de cest instrument, dit *Potence à siege*, laquelle est faite de tel artifice, que l'on pourra facilement aller droit et bien à l'aise, eu esgard à la grandeur de l'inconuenient, de laquelle potence ie t'ay voulu donner le portrait accommodé à la personne [1].

Figure d'vn homme boiteux situé sur vne potence de grand artifice, laquelle i'ay recouuert de maistre Nicolas Picart chirurgien de monseigneur le duc de Lorraine.

[1] La première partie de ce chapitre avec la figure qui s'y rattache a été ajoutée au livre en 1579. C'est donc de 1575 à 1579, et d'une manière plus précise encore dans le voyage que Paré fit vers ce temps en Lorraine (voyez mon Introduction), qu'il revit son ancienne connaissance Nicolas Picart, lequel lui communiqua la figure de son nouvel instrument.

[1] Toutes les éditions ajoutent en cet en-

A Monstre l'arbre de la potence, lequel est de bois.

B Le siege qui est de fer, lequel embrasse la cuisse le long du ply de la fesse.

C L'arc-boutant qui soutient ledit siege.

D L'estrier de fer sur lequel est posée la plante du pied, lequel est crochu, à fin de tenir le pied suiet.

E L'arc-boutant dudit estrier.

F Vn fer à plusieurs pointes pour tenir la potence qu'elle ne glisse.

G La croix de la potence, laquelle se met sous l'aisselle.

Ceux qui auront perdu leurs cheveux pour avoir eu la tigne, pelade, ou d'autre cause, auront vne fausse perruque.

Aussi les femmes qui auront les cheueux argentés, de peur d'estre estimées vieilles, porteront des ratepenades[1], desquelles à present se sçauent bien accoustrer et farder, pour souuent deceuoir les hommes. Et aussi pour se monstrer plus grandes qu'elles ne sont, portent des patins à la façon des femmes Italiennes et d'Espagne. Elles font aussi plusieurs autres choses pour tromper les hommes, que ie ne veux icy descrire, de peur d'encourir leur mauvaise grace.

drôlt : *tant par deuant que par derriere;* parce qu'en effet il y avait deux figures; celle qui représentait le boiteux par deuant m'a paru pouvoir être retranchée sans inconvénient.

[1] *Ratepenades*; le glossaire de Rabelais traduit ce mot par *mus pennatus, chauve-souris.* Dans ce passage de Paré, cela équivaut sans doute à ce que nous appellerions aujourd'hui *des tours de cheveux.* L'édition latine, bornée au texte de 1579, ne contient pas ce passage.

Ces deux derniers paragraphes qui se rapportent bien plutôt au sujet du Livre qu'au sujet du chapitre, sont une addition de 1585.

LA MANIERE DE

EXTRAIRE LES ENFANS TANT MORS QVE VIVANS HORS LE VENTRE DE LA MERE, LORS QVE NATVRE DE SOY NE PEVLT VENIR A SON EFFECT[1].

Maintenant fault dire en brief la maniere, qu'auons obseruée plusieurs fois Thierry dehery, et Nicole lambert maistres barbiers et chyrurgiens en ceste ville de Paris, touchant l'extraction des enfans tant mors que viuans hors le ventre de la mere.

[1] Et pour venir à l'œuure fault entendre qu'il y a deux manieres d'enfantement, l'vne naturelle, et l'autre contre nature, plus ou moins.

La naturelle est quand les enfans

[1] Après les livres de chirurgie viennent naturellement ceux qui traitent des accouchemens, et qui ont encore une couleur chirurgicale. Ici donc aurait dû se placer le Livre *de la generation* ; mais j'ai cru devoir le faire précéder du petit traité d'accouchemens publié par Paré en 1551 à la suite de la *Briefue collection anatomique*, folio 88 à 96; et je dois ici exposer mes motifs.

Dans l'excellent article consacré à l'histoire de l'*Obstétrique* (*Diction. de médecine* en 25 vol., t. 21), M. Raige-Delorme a appelé l'attention des érudits sur un singulier plagiat commis par Franco au préjudice de Paré, pour la partie de son livre qui a trait aux accouchements. « Les chapitres du livre de Franco où il est question de la génération et de l'accouchement, dit M. Raige-Delorme, sont copiés presque mot pour mot de l'opuscule antérieur de Paré. » C'est là une véritable découverte historique, puisqu'elle fait remonter à Paré, et probablement plus haut encore, la méthode de la version par les pieds que l'on avait généralement attribuée à Franco. Il y avait donc quelque intérêt à mettre les lecteurs à même de vérifier le fait: mais le Livre de la génération est tellement différent de *La Maniere de extraire les enfans*, qu'il devenait indispensable de reproduire ce dernier opuscule pour mettre le plagiat dans tout son jour ; et cette réimpression aura d'autant plus de prix que, ainsi que je l'ai dit dans mon Introduction, je n'ai pu découvrir que deux exemplaires de la *Briefue collection anatomique*.

J'ai suivi cette fois d'autres principes que ceux qui me dirigent pour le texte général de Paré; et j'ai voulu donner le petit traité en question avec sa forme originale, respectant l'orthographe, la ponctuation, et jusqu'aux fautes d'impression, qui d'ailleurs ne seraient pas toujours faciles à distinguer des simples licences d'orthographe. J'ai rétabli dans les notes la plupart des mots altérés dans le texte ; le lecteur doit néanmoins se tenir pour averti, et ne pas trop s'effrayer s'il rencontre des virgules pour des points, des points pour des virgules, des alinéas coupant les phrases par le milieu ; les apostrophes manquant là où il en serait besoin, se rencontrant là où elles n'ont que faire; et enfin de temps à autre une grande pénurie d'accents.

A part les notes destinées à l'explication du texte, je n'en ai voulu ajouter d'autres que pour indiquer le parallélisme du texte de Paré et de la copie de Franco. Les remarques touchant les doctrines trouveront mieux leur place dans le Livre *de la generation*.

[1] Ici commence le chapitre 80 de Franco avec ce titre. *De diuerses manieres d'enfan-*

viennent à terme, qui est au neufiesme mois ou environ, et sortent la teste la premiere. Et celle qui approche plus du naturel, est quand ilz vienent apres ou peu auant la fin du neufiesme mois, et sortent les pieds premiers. Toutefois on voit aucunes femmes, qui accouchent au septiesme mois dont les enfans viuent. mais quand il aduient sur le huitiesme, leur vie est briefue ou nulle. Ce que l'experience monstre iournellement. Toutes les autres manieres denfantement, sont contre nature plus ou moins, selon la diuersite des figures : Car aucuns vienent en double, cest assçauoir le ventre premier, ou le dos : les autres les bras premiers. Les autres les piedz. Aucunefois vn bras ou vn pied premier, et aucunesfois aussi les mains et piedz ensemble. Et lorsque l'enfantement vient hors le terme par nature destiné, ne viuent point. Et tel enfantement est appellé abortif, ou aduortement [1]. Les causes duquel, sont plusieurs, comme grands flux de ventre, strangurie, ou ardeur d'vrine, auec grandes espraintes, grandes, toues [2], vomissemens violens, ou trop grand trauail et agitation, comme danser, basler, et saulter.

Aussi chentes et coups, specialement faictz contre le ventre de la mere, ou forte compression faicte par les bustes, ou autres choses, lesquelles compriment le ventre.

Et à cause de ce, ledict enfant ne peult prendre croissance naturelle. Parquoy est contrainct sortir deuant le terme deu.

Doncq' par telz efforcemens lesdictes meres abortent, au moyen de la l'esion qu'on faict à lenfant. Et pourceque aussi les veines cotilidoines [3], fibres, et liaison du chorium, ou arrierefais se relaxent et rompent par telz effors ou compression. En outre le trop iusner, aucunesfois est aussi cause de faire aduorter. Et pour pareille cause celles qui ont grand flux de sang, par le nez, ou des menstrues, specialement apres le troiziesme ou quatriesme mois de leur grosesse, le plus souuant aduortent.

ter. Avant ce chapitre il en a plusieurs autres qui traitent déjà des accouchemens, par exemple :

« CHAP. LXXV. *Des vaisseaux spermatiques des femmes.*

» CHAP. LXXVI. *De la matrice.*

» CHAP. LXXVII. *Des moyens que Dieu a ordonné en nature, quand la femme a conceu.*

» CHAP. LXXVIII. *De l'assiette et position de l'enfant dans la matrice.*

» CHAP. LXXIX. *S'il y a deux enfans au ventre, l'un vif, et l'autre mort, et tous deux se presentent à l'yssue, comme il conuient se porter.* »

Il semblerait donc que M. Raige-Delorme est allé un peu trop loin, en donnant les chapitres de Franco sur l'accouchement, sans exception, comme empruntés à Paré. Mais en poursuivant cet examen, on reconnaît que le ch. 75 de Franco est à très peu près copié d'un article antérieur de la *Briefue collection*, fol. 22, ayant pour titre, *Des vaisseaulx spermatiques et parties genitales de la femme ;* le 76e de l'article suivant, fol. 22, v., intitulé : *De la matrice*; le 77e de la fin du même article; j'en donnerai une analyse et des extraits à l'occasion des chapitres 6, 7, 8 et 9 du livre *De la generation*. On voit donc qu'il ne reste à Franco que les chapitres 78 et 79 ; à partir de son 80e chapitre, il copie sans en rien omettre, en modifiant seulement un peu le style, l'opuscule que nous reproduisons ; et nous ne trouverons plus à lui attribuer en propre que deux additions qui seront indiquées plus tard.

[1] Ici finit le chap. 80 de Franco, et commence le 81e avec ce titre : *Les causes d'aortement.*

[2] *Grandes toux.*

[3] Lisez : *les veines, cotyledons*, etc.

Mais si lenfant est encores petit, comme d'vn moys ou deux, le dangier n'est si grand : à cause qu'en tel temps n'a besoing de grande nourriture.

Outre plus, si la femme grosse est longuement malade, sera cause le faire aduorter, pourceque le sang se consomme.

Parquoy ledict enfant est contrainct à sortir, par deffault d'alimentz qui ne luy sont enuoyes en suffisante quantite, ou qualite mauuaise.

Dauantage peult auortement venir, par glotonie [1]. Car par icelle ledict enfant est suffoqué, et son aliment corrumpu, à cause que le trop boire et manger faict que la digestion est mal faicte, et par consequent la masse du sang se corrompt, dont l'enfant doibt estre alimenté et nourry.

Et encores de rechef abortement ce peult faire par lusage des bains et estuues, à cause qu'ilz molifient, lubrifient, et relaxent les cotilidoines, fibres, et liaison du chorion, et par consequent toutes les autres parties du corps.

Et ausi que par la chaleur desdictz bains la chaleur interne de tout le corps est bien fort augmentée, et l'enfant sentant icelle chaleur estrange, ne la peult tollerer ne souffrir, dont faict ses effors à sortir hors de la matrice : dabondant peult venir ledict auortement par trop grand ioye ou ire, pour la mutation qui se faict trop subite, Or voila les causes qui font les femmes aduorter [2].

Les signes de brief enfanter aux femmes, sont qu'elles sentent doleurs au dessoubz lombilic, et aux haines[1], et est la douleur communiquée aux vertebres des lombes et l'os pubis, specialement alors que les ligamens desdictz os se relaxent, depriment, et separent, tant à l'os pubis, que à l'os sacrum.

Aussi les cuisses et toutes leurs parties coitionales [2], ou genitales, se tumifient et leur font mal. Et outre leur suruient tremblement vniuersel tel qu'il se faict au commencement des acces des fiebures. En outre leur face rougy, et leurs menstrues, aquosites [3] et excremens coulent.

Si telz signes se monstrent, soys asseurez que la femme en brief enfantera. Pourueu que la vertu de nature soit suffisante.

Parquoy si nature et vertu expulsiue, ne faict son debuoir, luy fault aider tant que possible sera par les remedes cy apres declarez.

Et note aussi qu'on doibt bien euiter de mettre la femme aux peines de trauuail, deuant que les signes susdictz precedent : Car deuant iceulx le trauuail est faict en vain. Et en sont les femmes plus molestées et debiles, quand ce vient au tranail, à cause qu'elles n'ont tant de force et vertu, lorsque l'expulsion de l'enfantement se doibt faire.

Et quand au prognostic fault entendre, que les femmes fort maigres et seiches sont dangereuses à aduorter, parcequ'elle conuertissent l'aliment qu'elle preignent en nourris-

[1] *Gloutonnerie.* Franco met : *le trop boire et manger.*

[2] Là finit le 81e chapitre de Franco. Le 82e suit le texte, avec ce titre : *Les signes de brief enfanter.*

[1] *Aux aines.*

[2] *Coitionales*, qui servent au coït. Franco dit : *toutes leurs parties obscenes.*

[3] Les *aquosités* semblent ici signifier l'écoulement du mucus vaginal qui précède ce travail ; plus loin ce mot sera employé pour les eaux de l'amnios.

sement et restitution de leurs propres corps, sans en ennoyer portion suffisante à leur enfant.

Parquoy ne peuuent demourer en la matrice, mais sont contrainctz sortir hors, auant le terme par faulte de nourrissement.

En outre les femmes endurent plus grand doleur en aduortant, que alors qu'elles accouchent à terme, et ainssi sont en plus grand peril d'accident mauuais. Pource que ce qui se faict contre nature est plus brief[1] et mauuais, que ce qui se faict naturellement.

L'enfantement est fort difficille, et souuentefois impossible quand la mere est debile et foible, à cause que la vertu expulsiue ne peult faire son debuoir à ieter et mettre hors ledict enfant. Cest chose perileuse quand l'enfant ne sort subit, apres que les aquositez sont vacuees. Pourceque lesdictes aquositez sont constituées pour supporter l'enfant, et lubrifier, amolir, relaxer, et rendre les voyes glissantes ou coulantes[2]. Et quand elles sont vacuées, ledict enfant demeure à sec, à donc la matrice se rescerre, et se comprime en soy. Parquoy ledict enfant ne peult ou bien à grande peine sortir hors[3].

Si les mammelles de la femme grosse sont dures et pleines, puis subit diminuent, et se rident, ou fleitrissent, telle chose signifie, et demonstre que la femme aduortera. Si la femme porte deux enfants, et l'vne de ses mammelles se fleitrisse et diminuée, cest signe que l'enfant qui est de ce costé est en dangier. L'enfantement sera difficile, lorsqu'il y aura deux enfants gemeaulx. Aussi sera il si ledict enfant est monstrueux, comme ayant vn corps auec deux testes et quatre iambes, ou dautre maniere contre nature. Ce qu'on a veu naguieres à deux en ceste ville de Paris, dont maistre Thierry de Hery en garde vn pour speculation et memoire[1].

[1] Il faut sans doute lire, *plus grief*, plus grave, autrement la phrase n'aurait pas de sens. Je dois dire cependant que Franco a traduit la faute d'impression : *ce qui se fait contre nature est plus* subit *et dangereux*, etc.

[2] *Hyppocrates.* — A. P.

[3] *Hyppocrates.* — A. P. — Franco a omis ces citations.

LES SIGNES POVR *congnoistre si l'enfant est mort, ou viuant dans le ventre de la mere*[2].

On peult sçauoir si ledict enfant est viuant ou mort dans le ventre de la mere par les signes qui s'ensuyuent.

Et premierement fault sçauoir si l'enfant ne se remue plus. Ce qu'on sçaura tant par l'interrogation de la mere, que en posant la main sur son ventre. Et aussi peult on auoir coniecture, quant les eaues auroyent esté de longtemps vacuées hors la matrice. Dauantage la mere sent plus grande pesanteur de son enfant, qu'elle n'auoit de coustumé[3]. Et la raison de ce est que l'esprit ny est plus, et qui n'est regir par les facultes naturelles[4]. Et outre plus, quand

[1] Ici finit le chapitre 82 de Franco. Je noterai toutefois qu'il ne cite point Thierry de Héry ; et il se contente dire : *ainsi qui est aduenu souuent.*

[2] Ce titre est copié exactement de l'opuscule de Paré ; c'est le même titre que Franco a donné à son 83e chapitre.

[3] *De coustume.* Franco dit : *qu'elle n'a accoustumé.*

[4] Sens fort obscur, si on s'attachait à la lettre. Franco a fort bien traduit : *Ce nous*

ladicte mere se tourne ça ou la, l'enfant tumbe sur la partie decliue comme vne masse, ou pierre. Aussi ladicte mere est fort vexée et tormentée de griefues doleurs vers son ombilic et parties genitales, et à vouloir [1] de vriner et asseller [2], mais le plus souuent en vain. Aussi que en posant la main sur ledict vmbilic et parties genitales, on les sent aucunement refroidies, ioinct que ladicte mere sent aussi froideur dans sa matrice. Et telle chose se faict pour lextinction et abolition de la chaleur vitale dudict enfant. Dauantage il sort certaines humidites et autres excremens fort fœtides hors la matrice. Et l'alaine [3] de ladicte mere est aussi bien fort fœtide et puante. Ce qui se faict volontiers au deuxiesme ou troiziesme iour apres, que l'enfant est mort. Et tombe souuant ladicte mere en syncopes ou euanoissemens. Telle chose se faict des vapeurs ou fumées putrefiées et corrompues, qui se eslieuent [4] de l'enfant mort.

Et sont communiquées au cœur et au cerueau. Et note que l'enfant mort estant en la matrice se corrompt plus en demy iour, qu'il ne feroit en deux, ou plus s'il estoit hors de ladicte matrice.

Aussi peult on coniecturer par la coleur de la mere muée et changée du naturel, cest qu'elle tend à l'iuidité [5], noirceur, ou plombeuse.

Au moyen de quoi, est ladicte femme hideuse à voir et regarder.

est signifiance de la mort de son fruit qui est ainsi pesant à cause qu'il est destitué de tout esprit, et n'est regy par les facultez naturelles.

[1] Lisez : *et a vouloir.*

[2] *Asseller*, aller à la selle.

[3] *L'haleine.*

[4] *Qui s'elèvent.*

[5] *Lividité.*

Et de tous ces signes, quand plusieurs se treuuent en vne personne et vn mesme temps, pourras iuger certainement que l'enfant est mort, et au contraire non, Et note que toutes ces choses cogneues et considerées on doibt faire diligence de aider à la mere, le plutost qu'il sera possible. toutefois cognoistras se on peult besongner sans dangier de la mort, qui se fera en considerant les forces et vertus de la femme, en tatant son poulx : scauoir s'il est debile, ou grandement changé contre le naturel. Aussi scauoir, si les cinq sens de nature exterieurs et interieus font bien leur action : comme si elle parle, gouste, odore, oyt, voit, et entent, ratiocine, et memoue bien [1]. Et se tourne et meut sans grand difficulté.

En oultre fault contempler la face, comme Hippocrates nous enseigne, en ses presages [2] : C'est asscauoir, si elle est grandement changée du naturel, comme si elle est noire, l'iuide [3], ou plombeuse. Le nez et les narines aigues, et extenuees.

Les yeulx coneaues, Les temples descharnes, et la peau du fronc dure, seiche, et tendue, et les oreilles froides et retirées, ou quasi renuersées. Et en somme qu'elle est hideuse à regarder.

En outre, si elle a les piedz et mains froides, et sueur froide, et qu'elle tumbe souuent en sincope ou euanoissement. Et si telz signes apparoissent, demonstrent presage et prognostic la mort estre prochaine, Parquoy la fault laisser à nature, et recommander à dieu.

[1] Sans doute ; *et memore bien, et a conservé la mémoire.*

[2] *Hyppocrates.* — A. P.

[3] *Livide.*

Mais au contraire, si elle est forte, et les cinq sens bons, auecq' bonne ratiocination et bonté des autres actions tant naturelle que vitale, luy fault aider en diligence à expeller l'enfant, tant par potions, bains, sufumigations, fomentations faictes de choses fetides par le nez, et choses aromatiques incudes [1] et delectables par les parties coitionales [2], sternutatoires, vomitoires, et l'inimens à appliquer, tant par dehors, que par dedans la vulue. Lesquelles chose n'est besoing escripre en particulier. Ce que nous enseigne Hippocrates en sa protestation, mais de ce on pourra auoir recours au docte medicin, ou chyrurgien. Et si telles choses ne profitent, fault besongner par œuure manuelle, et instrumentz propres en la maniere qui sensuyt [3].

Premierement, rectifiras l'air de la chambre, sçauoir est, s'il est froid, leschaufferas, et s'il est trop chault, le refroidiras.

Cela faict, fault situer la mere en la posant au borg du lict et la coucher à l'enuers, ayant les fesses aucunement eleuées sur quelque quarreau, ou autre chose semblable. Et qu'elle soit renuersée, toutefois en figure moyenne. Cest assçauoir qu'elle ne soit du tout couchée ny leuée, à fin qu'elle puisse auoir son inspiration, et expiration libere. Aussi luy fault courber les iambes vers les fesses, et les lier auec vne grande et large bande de toille, laquelle poseras premierement par sus le col, et au trauers des espaules de ladicte femme en maniere de croix sainct André. χ

Puis de rechef croiseras ladicte bande à chascun pied, et la tourneras autour de la iambe et cuisses, en la rapportant encores par sus le col, et la nouer et attacher si ferme, que ladicte patiente ne se puisse mouuoir, ça ou la.

Et feras en sorte qu'elle ayt les talons appuyez contre le bois du lict. Et la feras tenir par soubs les escelles et cuisses par bons ministres, tellement qu'elle ne pourra en tirant l'enfant, estre attirée. Cela faict fault prendre vn drap chault en double, et le poser sur les cuisses de ladicte paliente. Puis fault oindre toutes ces parties genitales auecq' choses vntueuses [1] et oleagineuses, à fin de rendre les parties plus lubricques, glissantes et colantes. pour plus facilement extraire l'enfant. Aussi te fault oindre ta main, ayant les vngles rognés, et qu'il n'y ayt aucuns aneaulx aux doigtz pour crainte qu'ils ne fissent lesion aux parties. Puis posetas [2] ta main doulcement sans aucune violence dans la matrice, ce faisant congnoistras en quelle situation et figure sera l'enfant. Et posé qu'il fust tourner selon nature, ayant la teste au coronement pour deument l'extraire part art [3], fault doulcement le reposer contre mont et chercher les piedz, et les tirer au coronement. Ce faisant tourneras facilement l'enfant.

Et alors que auras attire les piedz au coronement, t'en fault tirer l'vn hors, et le lier au dessus du talon en

[1] Lisez *iucundes*, agréables. Franco dit : *de bonne senteur.*

[2] *Genitales, servant au coït.*

Ici finit le 83e chapitre de Franco, et commence le 84e avec ce titre : *Pour l'extraction de l'enfant.*

[1] *Onctuenses.*

[2] *Poseras.*

[3] *Par art.*

maniere de lacq colant, auec lien mediocrement long, dont les feumes lient leurs cheueulx, ou autre semblable.

Puis remettras ledict pied dans ladicte matrice. Ce faict chercheras l'autre pied, et layant trouué le tireras hors, et alors tireras le lien, auquel l'autre pied est attaché.

Et quand tu auras ainsi attiré les piedz horz la matrice, les tireras ioinctz egalement, tant d'vn costé que d'autre, peu à peu, et sans violence, tant que possible te sera.

Et pendant ce faict, fault comprimer mediocrement, et presser le ventre de la mere audessus de lumbiiic, et commander à la mere, qu'elle tienne son halaine par interuale, en clouant le nez et la bouche. Et qu'elle se epreignent tant que possible lui fera [1]. En outre on luy doibt souffler dedans les naseaulx pouldre sternutatoire, à fin de stimuler la vertu expulsiue à ieter hors l'enfant. Et ne fauldra oblier à lors qu'elle esternura tirer ledict enfant, non à vn coup, mais peu à peu, iusques à ce qu'il soit du tout tiré hors. Or s'il aduenoit, ce que se faict plusieurs fois, que l'enfant eust les mains ou bras au coronement, ou hors les parties genitales, iamais on ne doibt tendre, ny essayer à l'extraction par iceulx, veu qu'il viendroit la teste ployée auecques les epaules.

Ce faisant on seroit cause de faire grande lesion à la mere, et par consequent de la mort de l'enfant s'il auoit vie.

I'ay esté appellé quelquefois [2] à extraire hors le corps de la mere l'enfant mort, que les obstetrices matrones, soy disans sages femmes, s'estoient efforcées le vouloir tirer par l'vn des bras, auroyent esté [1] cause de faire gangrenes [2] et mortifier ledict bras, et par consequent de faire mourir l'enfant, en sorte qu'on ne pouuoit remettre le bras dans la matrice, pour la grande tumeur, tant des parties genitales de la mere, que du bras de l'enfant, doucq' de necessité le failloit couper et separer, et du tout l'amputer.

Or le moyen de ce faire, cest le couper, auec rasouer [3] le plus pres de l'espaule qu'il est possible, toutefois en obseruant que parauant l'incision que l'on tire la partie charneuse en hault, puis coupper l'os auec tenailles incisiues propres à ce faire, à fin que la chair couure l'extremité de l'os, de paour qu'il ne fist lesion à la matrice, et aux autres parties genitales. Puis ce faict, fault chercher les piedz dudict enfant et l'extraire hors, comme auons par cy deuant declaré, s'il est possible. Et à où [4] ledict enfant mort, seroit si gros natullement [5], ou par accident tumefie par putrefaction, en sorte qu'il ne peust nullement passer, alors, premier que

[1] Et qu'elle s'efforce tant qu'elle pourra.

[2] M. Raige Delorme (*art. cité*) a déjà remarqué que ces mots : *I'ay esté appelé quelquefois*, sont de Paré, et ont été copiés par Franco avec une liberté qui serait aujourd'hui de l'impudence, et qui n'était guère alors qu'une négligence du copiste. Nous avons noté plusieurs négligences de ce genre au Livre *de la verolle*, où Paré a fait de si larges emprunts à Thierry de Héry.

Du reste, Franco a modifié la rédaction du reste de la phrase, et entre autres choses il a effacé ce trait malin : *les obstetrices matrones soy disans soges femmes.*

[1] Sans doute *auoyent esté.*

[2] Sans doute *gangrener.*

[3] Avec le rasoir.

[4] Sans doute *et là ou.*

[5] *Naturellement.*

laisser mourir la mere fauldroit par tous moyens diminuer la grosseur dudict enfant. C'est assçauoir en luy perçeant le ventre, à fin de donner issues aux ventosites.

Doncq' le ventre abattu et diminué, plus facilement on mettra ledict enfant hors.

et aussi si la teste estoit si grosse, que'lle ne peust passer, la fauldroit inciser, et extraire le crane et le cerueau auec instrumens propres, que declarerons et figurerons, aidant Dieu, en nostre pratique [1].

Les cause qui font demeurer larriere fais [2].

Et s'il aduenoit que le corion ou arrierefais demeurast dans la matrice apres l'enfantement, qui se faict pour plusieurs causes : comme par l'imbecillite de la vertu de la femme.

A cause qu'elle est, ou à esté agitée et trauaillée de doleurs tres grandes, pendant le trauail de son enfantement, et que la matrice et le col d'icelle, et autres parties genitales, se sont si fort tumefiées et enflées, par les longues labeurs et doleurs. Au moyen de quoy lyssue se clos et ferme, en sorte que ledict chorium ne peult estre expelle ne iecte hors. Dauantage, peult demourer, a cause qu'il est entortillé ou reployé, dans ladicte matrice, ou pource qu'il est demouré a sec, à cause que les eaues ont esté vacuées plustost qu'il n'estoit besoing, parquoy les voyes ne sont lubriques, glissantes, ou coulantes, ou a raison aussi que ledict arriere fais est encores adherant lié et attaché contre la matrice, par la traduction et lesion des veines, et arteres nommées par cy deuant cotilidones, ou acetables. Ce qui se faict voluntiers aux femmes qui aduortent ou n'accouchent a terme. Car tout ainsi que voyons les fruictz des arbres, lesquelz ne sont encores en parfaicte maturité, plus dificilement tumbent que ceulx qui sont du tout meurs. Car adonc qu'ilz sont en parfaicte maturite, tumbent d'eulx mesmes. Aussi se separent et depriment ledict chorion contre la matrice quand lenfant est à son terme. Et la ou il ne se separeroit de soy mesme, et demeurast dans la matrice, seroit cause qu'il suruiendroit plusieurs accidens a la mere : comme suffocation de matrice ne pouuant inspirer ne expirer son air, esprit, ou halaine, au moyen de la putrefaction qui se faict en peu de temps dans ledict chorium, comme auons declaré de lenfant mort dedans le ventre de la mere. Pource qu'il se elieuent vapeurs ou fumées putrefiées et corrumpues, qui montent au cœur et au cerueau, parquoy ladicte mere tumbe souuent en sincope ou euanoissement : Dont souuent est suffoquée et rend l'esprit. Parquoy fault suruenir à telz perilz le mieulx qu'il sera possible, par les choses predictes en general a l'expulsion de l'enfant. Et la ou telles choses ne profiteroient, fauldroit operer et besongner de la main, en situant la femme, comme qui vouldront [1] tirer l'enfant, et poulsant la

[1] Ici finit le 84e chapitre de Franco; il n'a pas copié la promesse de donner des figures; et il s'est contenté de dire : *auec instruments conuenables à tel effait.*

[2] Ce titre était en marge, comme une simple note; je me suis écarté ici de l'original, en lui donnant une place qui m'a paru plus rationnelle. Du reste, c'est le même titre que Franco a donné à son 85e chapitre.

[1] Lisez *comme qui vouldroit.* Franco a mis, *comme si on vouloit.*

main, doulcement dedans la matrice. Et suiure l'umbilic, que les matrones appellent petit boyau, et prendre ledict chorium, et le tirer hors, et entier s'il est possible. Et la ou il seroit encores adherant et attaché par la traduction desdictes veines et arteres contre la matrice, le fauldroit deprimer et separer sans violence, auec les doigtz necessairement, et à l'extraire hors pour obuier et euiter les accidentz predictz. Puis ce faict, fault suruenir aux accidens de la mere, comme emorrhagies ou flux de sang, debilitation de vertus et autres plusieurs accidens, que ie delaisse pour le present, a cause de brieueté [1]. Or s'il aduenoit que la femme grosse d'enfant fust en agonie, ou aux traictz de la mort, qui se peult cognoistre par les signes cy deuant declarés, fault que le chyrurgien se tienne pres et appareillé pour l'ouurir subit, apres le dernier soupit de la mor [2], a fin de sauuer lenfant s'il est possible. Et ne fault auoir confidence à la balongner [3], et tenir sa bouche et parties genitales ouuertes, pour donner air à l'enfant, estant en la matrice, et encores inuolue [1] dedans les membranes. Veu que ledict enfant estant au ventre de sa mere, na son air que par les mouuemens de l'artere umbilicale. Et la mere decedée, ses poulmons n'ont plus leur action, qui estoit attirer l'air exterieur par la bouche, et conduit de la trachée artere ausditz poulmons, et des poulmons au cœur par l'artere venale, et du cœur par la grand artere, et d'elle aux arteres de la matrice et cotilidoines, qui sont au chorium, par les acetables, et des acetables à l'vmbilic de lenfant, par lartere vmbilicale, et d'elle à la bifurcation de la grand artere, pres de l'os sacrum, et d'icelle au cœur, et de la a toutes les parties de lenfant. Et la mere estant decedée, tous les mouuemens d'elle cessent, dont ne pourra ledict enfant recepuoir, ny attirer nullement l'air par l'ouuerture de la bouche et parties genitales de la mere decedée, et par consequent le mouuement naturel dudict enfant cessera en brief, que la femme aura rendu l'esprit. Parquoy sitost quelle sera expirée, et iecte le dernier soupir, la fault ouurir en diligence, et ne se fier aucunement a l'ouuerture des parties genitales, ny de la bouche, comme a esté dit. Et quant a l'ouuerture de la femme grosse decedée, elle doibt estre commancée pres la cartilage nommée par cy deuant Ziphoides ou pomum granatum, en leuant le cuir et muscle de l'abdomen, ou ventre inferieur auec le peritoine en figure d'escusson, en euitant bien de faire apertion des intestins. Puis ce faict, inciseras a

[1] Ici finit le 85e chapitre de Franco; mais avant de reprendre le texte de Paré, il a un chapitre tout entier qui est à lui, et qui est intitulé : *d'une autre façon, et plus legere, auec le speculum matricis.* Nous reviendrons sur ce chapitre dans nos notes sur le Livre *de la generation.*

Du reste, immédiatement après, Franco revient à l'auteur qu'il copie, dans son 87e chapitre, intitulé : *La maniere de tirer l'enfant quand la mere est aux traits de la mort.*

[2] Evidemment il faut lire : *apres le dernier soupir de la mere* : Franco cependant s'en est tenu à la faute d'impression, et il a traduit : *Ayant fait le dernier souspir de la mort.*

[3] Pour *baillonner.* Franco traduit : *Sans s'amuser à ce qu'aucuns en ont dit, assauoir qu'il luy fault mettre des baillons en la bouche.*

[1] Franco traduit : *encore couuert et enueloppé de ses membranes.*

matrice [1], la leuant en hault auec arainées [2] ou pesitz crochetz propres a ce, de paour qu'en faiant lincision [3] on ne touche du rasouer a l'enfant que trouueras naigeant en certaines aquosites, comme auons par cy deuant declaré, et souuent le nombril entourné au col ou au bras. Lequel enfant le plus souuent subit apres l ouuerture faicte ne se meut, pous l'oppresion, debilitation, et faulte des espritz et vertus, qui n'aura receues, à cause du deces de la mere. Parquoy de prime face semblera aux assistans qu'il naura nulle vie, ce que veritablement cognoistras en touchant et tatant l'vmbilic dudict enfant, lequel sentiras poulser et battre l'artere vmbilicale, s'il a vie. Aussi que bien tost apres, qu'il aura sentu l'air ambiant, se mouuera tout, ou aucun de ses membrer [4].

Or si tu cognoist, que les vertus et forces dudict enfant soyent debiles, te fault bien euiter de lier, trancher, et separer l'vmbilic dauec larriere fais, a cause que ledict enfant peult attirer et recepuoir chaleur, et quelque reste d'esprit contenuz encores audict arriere fais. Parquoy ne separeras ledict arriere fais dauec l'vmbilic, mais le poseras sur le ventre de lenfant, et le laisseras quelque temps iusques a ce que la chaleur soit exhalée. Car par ce moyen seras cause d'augmenter les vertus dudict enfant, et par consequent alonger sa vie [1]. Mais la ou ledict enfant seroit fort, pourras lier subit ledict vmbilic a trois doigtz ou enuiron pres le ventre. Et apres auoir serré le premier nœud, te fault retourner en faire deux autres de l'autre costé du premier nœud en le serrant plus fort que le premier. Et layant ainsi lié auec lien propre et fort, te fault couper ledict nombril, et de la reste laisse l'enfant a Dieu et aux femmes [2].

Fin est la mort et principe de vie.

[1] Faute d'impression : *la matrice.*

[2] *Erignes.* Franco a passé ce mot. Pour les suivants, il faut évidemment lire : *ou petits crochets.*

[3] Faute d'impression : *en faisant l'incision.*

[4] Faute d'impression : *de ses membres.*

[1] Franco ajoute ici : *si Dieu se veult ayder de tel moyen.*

[2] Franco dit simplement : *en recommandant le tout à Dieu.*

Là ne s'arrête pas son chapitre. Il décrit encore sous ce titre : *autre procedure*, une autre manière de faire pour éviter de léser l'enfant, laquelle paraît lui appartenir. Nous y reviendrons à l'occasion du Livre *de la generation*; et nous aurons aussi à mentionner les sept chapitres qui suivent et qui ont rapport aux maladies de l'utérus.

LE DIX-HVITIÉME LIVRE

TRAITANT

DE LA GENERATION DE L'HOMME,

RECVEILLI DES ANCIENS ET MODERNES[1].

PREFACE.

Dieu le createur de toutes choses, au commencement du monde, par un conseil indicible et prudence inestimable, a creé non seulement en l'espece humaine, mais aussi en toutes autres especes d'animaux, deux sexes : l'vn masle, l'autre femelle [1] : lesquels par certains allechemens de volupté se conioindroient ensemble pour la generation de leur semblable, à cause de la condition ineuitable de mort à tous indiuidus animaux, que la volonté diuine leur auoit ordonnée. En ceste conionction voluptueuse, l'homme et la femme, principalement au sacré mariage, iettent leurs semences, lesquelles iointes l'vne auec l'autre sont receuës et conseruées en la matrice de la femme.

Or la semence est vn humeur escumeux, plein d'esprit viuifiant, qui la fait boüillonner et accroistre en la matrice : et sont lesdites semences la matiere et forme naturelle de l'enfant, fait du sang le plus pur de la

[1] Nous voici hors de la chirurgie proprement dite; et les deux livres qui vont suivre sont spécialement destinés à la science et à l'art des accouchements. Tous deux avaient paru ensemble pour la première fois en 1573, in-8°, sous ce titre : *Deux liures de chirurgie*; et ils furent reproduits en 1575 dans la première édition des œuvres complètes. Une partie de celui-ci aurait pu être copiée sur un opuscule imprimé par Paré vingt-deux ans auparavant, et que nous avons reproduit dans les pages précédentes; on verra cependant que Paré a préféré partout une rédaction nouvelle. Lui-même a écrit en tête de ce livre, dès 1573, ce modeste aveu répété dans toutes ses éditions : *recueilli des anciens et modernes*; et nous essaierons de rechercher les sources où il a puisé, toutes les fois qu'il ne les indiquera pas lui-même. Je dois dire toutefois par avance que pour ces deux livres surtout, il me paraît avoir eu besoin de recourir, sinon à une rédaction étrangère, du moins à des recherches préliminaires faites par des hommes plus érudits qu'il ne pouvait l'être, attendu les nombreuses citations d'ouvrages qui n'avaient point été alors, et dont quelques uns même ne sont pas encore aujourd'hui traduits en français.

[1] Galien au 14e livre *de l'vsage des parties*. — A. P.

Cette citation est de 1579; dans l'édition de 1573, Paré citait en marge en cet endroit : *Maistre Nicolle du Hault pas, en son liure de la formation de l'enfant*. Celle-ci a été effacée dès 1579.

masse sanguinaire. La virile estant iettée en la matrice, se fait principe et cause effectiue de la generation de l'animal. Icelle semence doit estre blanche, splendide et claire, glutineuse, globulente, et d'odeur de sureau, ou de palme, et appetée des mousches, descendante au fond de l'eau : car si elle nage dessus, elle sera infeconde.

Or la plus grande partie d'icelle vient du cerueau : mais le total procede de tout le corps vniuersel, et de chacune partie, tant solide que molle. Car c'est chose manifeste que si elle ne venoit de tout le corps, les parties de l'enfant n'en pourroient estre faites, parce qu'il faut que toutes les parties soient faites de leur semblable. Et cecy est prouué par la similitude ou semblance des enfans aux pere et mere, et par l'imbecillité de certains membres : car si le pere ou mere ont le cerueau, ou foye, poulmon, estomach, ou autre partie debile, l'enfant le plus souuent tient de ceste debilité, et mesme est suiet à certaines maladies hereditaires, tant du corps que de l'esprit [1]. Or il faut icy entendre, que lors que les anciens ont dit la semence venir de toutes les parties du corps, il ne le faut entendre de la matiere, car elle est tirée de la masse sanguinaire : mais auec icelle l'esprit animal, vital et naturel, et les idées de la vertu formatrice d'vne chacune des parties sont tirées de tout le corps en general, et parties d'iceluy. Et qu'il ne soit ainsi, nous voyons ceux ausquels on a coupé vn bras ou vne iambe, ou autres parties, auoir toutesfois des enfans bien formés.

[1] Ces mots, *tant du corps que de l'esprit*, manquent dans l'édition de 1573, et ont été ajoutés en 1575.

Or la semence attize et allume le desir d'habiter, et cause vn plaisir delectable, et principalement à l'emission d'icelle [1] : de crainte que l'homme, de soy braue et fier, ne desdaignast vn acte tel que semble l'accouplement charnel, et par ce moyen ne se souciast de perpetuer son nom à la posterité par lignée procreée de son corps [2], et de peur que la semence ne fust iettée en autre lieu qu'en la matrice. Et à fin que la generation fust faite, les masles ayans compagnie de la femelle, les parties genitales de l'vn et de l'autre s'estendent de toutes parts : aux masles la verge, pour ietter droit la semence en la capacité de la matrice : et aux femelles le col d'icelle, qui pour la receuoir s'ouure et eslargit, et se tient droit pour aussi vuider sa semence, qui est enuoyée par les vaisseaux spermatiques aux testicules, tant de l'homme que de la femme [3] : lesquels vaisseaux font plusieurs retours et reuolutions et replis comme capreoles de vignes, à fin que dans ces entortilleures et anfractuosités, le sang et esprit enuoyés aux testicules soient cuits et digerés par si long chemin, et partant elaborés et blanchis en substance seminale [4] : et se terminent ces dernieres entortilleures aux testicules, qui sont de substance rare, laxe et spongieuse, receuans cest humeur qui ja a commencé d'estre cuit aux vaisseaux, et l'acheuent

[1] Galien *de vsu part.* liu. 14. chap. 2. — A. P. — Citations de 1579.

[2] Ce membre de phrase, *de peur que l'homme*, etc., a été ajouté en 1575.

[3] Galien *ibidem* chap. 10. — A. P. — Cette citation est de 1579; en 1573 il renvoyait au chapitre 9.

[4] Gal. chap. 3, *de usu part.* — A. P. — Citation de 1579.

de cuire de plus grande perfection, luy donnant les qualités, forme et essence requise pour la generation de l'animal. Or la semence est rendue blanche par la faculté des testicules qui sont blancs.

Le masle iette la semence hors de son corps : et la femelle dedans le sien, par les vaisseaux spermatiques qui sont implantés dans la capacité interne de sa matrice.

CHAPITRE I.

POVRQVOY LES PARTIES GENERATIVES SONT ACCOMPAGNÉES D'VN GRAND PLAISIR [1].

L'vsage des parties generatiues est accompagnée d'vn tres grand plaisir, et aux animaux qui sont en la fleur de leur aage, certaine rage et cupidité furieuse procede dudit vsage : ce que Nature a ordonné, à fin que l'espece demeure à iamais incorruptible et eternelle, par la multiplication de ses indiuidus : et partant Nature a voulu que les animaux fussent aiguillonnés d'vne ardeur et enuie extreme de se coupler ensemble, et qu'à ce desir fust coniointe vne grande et chatoüilleuse volupté, à fin, de tant qu'ils n'ont point de raison, ils fussent neantmoins par l'aiguillon du plaisir incités à se mettre en deuoir pour conseruer et maintenir leur genre et espece. Pline [2] dit que tous les animaux ont certains temps limités de charger et porter leurs petits : toutesfois l'homme seul n'a aucun temps ny terme prefix ou defini, mais vient au monde en tout temps. Outre que Nature a donné aux parties genitales vn grand sentiment plus aigu et vif qu'à nulle autre partie, par le moyen des nerfs qui y sont dispersés : partant nul ne se doit esmerueiller pourquoy à leur action elles sentent plus grande delectation et plaisir.

Or d'abondant il y a vne certaine humeur sereuse semblable à la semence, mais plus liquide et subtile, contenue dedans les prostates, qui sont deux glandules situées au commencement du col de la vessie, et aux femmes au fond de la matrice par les vaisseaux spermatiques. Icelle humeur a vne petite acrimonie piquante et aiguillonnante, auec vn petit prurit et demangeaison, qui irrite les parties à faire leur action, en donnant volupté et plaisir, parce qu'elle est accompagnée de grande quantité d'esprits qui s'eschauffent et desirent à sortir hors. Et pour exemple, comme lors qu'il y a en vne partie de nostre corps quelques humeurs aigres ou acres, accumulées sous le cuir, qui chatoüillent et demangent, inuitent à se gratter, et en se grattant on a vn grand plaisir. D'auantage les parties genitales ont vn plus grand sentiment que celles de la peau, lesquelles estant aiguillonnées de cest esprit, sentent un plus grand plaisir, principalement à l'heure du coït [1]. Pareillement lors que ladite humeur sort auec la semence, on sent vn extreme et incomparable plaisir et volupté [2] : et telle chose a été faite par dame

[1] Gal. au liu. 14. *de vsu part.* chap. 9. — A. P. — Cette citation existe déjà en 1573.

[2] Liu. 7. ch. 5. — A. P. — Citation de 1573.

[1] Cette phrase est une addition de 1575.

[2] Hip. liu. *de la generation.* — Gal. *ibid.* chap. 11. — A. P. — Ces deux citations sont de 1579.

Nature de peur que la semence ne fust iettée hors la matrice, pour le desir qu'elle a à faire generation.

D'auantage ceste humeur, outre qu'elle donne enuie de s'assembler, et s'assemblant donne vn grand plaisir, elle arrouse et moüille le canal de l'vrine contre l'acrimonie d'icelle. Autrement qui considereroit le conduit du champ de nature humaine, et les immondices qui passent par iceluy, et ses deux voisins le boyau cullier et la vessie[1], iamais l'homme ne voudroit s'accoupler auec la femme : de l'autre costé, si la femme auoit esgard au mal qu'elle doit auoir de porter l'enfant neuf mois en son ventre, et l'extreme douleur d'enfanter, iamais ne desireroit d'auoir compagnie d'homme. Neantmoins tout cela, il y a des hommes qui vsent intempestiuement du coït, pour l'appetence excitée pour la memoire du plaisir et de la volupté : et n'estant detenue de la ratiocination, enflamme et allume le sang et les esprits, lesquels eschauffez excitent ce plaisir lubrique, tellement que plusieurs en vsent sans reigle et immoderément : bien souuent au lieu de semence iettent vn humeur demy-cuit et sanguinolent, voire le sang tout pur, dont la mort s'ensuit : car la concupiscence et l'appetit desordonné sont si grands, que bien souuent ils contraignent Nature de sortir hors de ses bornes et limites[2].

Or il aduient quelquefois difficulté d'vriner pour auoir trop usé du coït[3], pour la consomption de ceste humeur glaireuse, dont les parties dediées à l'vrine ont esté trop desseichées : à tels, pour les faire vriner, faut ietter de l'huile auec la syringue dedans la verge.

Et pour retourner à nostre propos, pour bien habiter auec les femmes, il faut que la verge de l'homme soit bien fermement tendue, à fin que la semence par son canal soit iettée au loin dedans la matrice[1] : et estoit necessaire qu'à l'emission d'icelle ledit canal demeurast fort droit et fort large, à fin que promptement et sans intermission elle fust iettée au profond de la matrice[1] : car si elle tardoit en chemin, elle se refroidiroit, et par euaporation de ses esprits seroit rendue infeconde.

Or la verge se dresse par le moyen du sang et esprits flatulens, et pour ceste cause est composée d'vne partie nerueuse, spongieuse et caue. La matrice a vne faculté propre d'attirer la semence du masle à elle par son conduit ou emboucheure : et par deux autres conduits qui sont ses cornes (où sont les vaisseaux spermatiques) est iettée la semence de la femme en la cauité de sa matrice[2], lesquelles cornes ont esté faites pour tirer la semence de ses propres testicules : lesquels sont fort petits, et beaucoup moindres que ceux des hommes : à ceste cause ne sont si chauds ne vigoureux, et ainsi leur

[1] L'édition de 1573 disait seulement *ses deux voisins;* les noms de ces deux voisins ont été ajoutés en 1575.

[2] Cette grande phrase, commençant par : *neantmoins tout cela,* a été ajoutée en 1575.

[3] *Chose digne à noter.* — A. P. — 1573.

[1] Galien liu. 15. *de vsu part.* chap. 1 et 3. — A. P. — 1579.

[2] L'édition de 1573 dit : *elle fust iettee en la matrice,* et la phrase finit là. Le reste a été ajouté en 1575, mais le texte primitif était toujours resté le même; et ce n'est que dans la première édition posthume qu'on lit, *au profond de la matrice.*

semence est plus froide et humide que celle de l'homme, et partant meslée auec celle de l'homme, se tempere. Aussi l'orifice de la matrice s'ouure à l'emission de sa semence, pareillement à fin que celle de l'homme entre en sa cauité : et iamais la conception ne se fait, que les deux semences ne concurrent ensemble en vn mesme instant, et que la matiere ne soit bien disposée, et que les deux semences de l'vn et de l'autre ne soient bien elaborees par bonne concoction. Et s'il y a plus grande quantité et qualité plus vigoureuse de semence de l'homme, il se fera vn masle : au contraire, si la semence de la femme surmonte celle de l'homme, tant en quantité qu'en vertu, il se fera vne femelle : car comme vne grande lumiere obscurcit la petite, pareillement la vertu estant plus forte et plus grande des semences, la moindre cesse : toutefois et en l'homme et en la femme il y a geniture, tant pour engendrer masle que femelle. Qu'il soit vray, il y a plusieurs femmes qui n'ont eu de leurs premiers maris que des filles seulement : lesquelles depuis estans remariées à d'autres maris, n'ont fait que des fils. Et aussi mesmes les maris desquels les femmes ne faisoient que des filles, et estant remariés à d'autres femmes, ont engendré des masles : et autres qui ne faisoient que des masles, ont engendré des filles estans remariés à d'autres femmes. Et pour le dire en vn mot, tant en la femme qu'en l'homme, est contenue semence masculine et feminine.

Toutesfois il faut entendre, qu'il ne se produit pas tousiours en un mesme homme vne semence pour engendrer vn fils, ny aussi pour faire vne fille : mais cela varie selon la variété de l'aage et façon de viure : ce qu'on voit presque ordinairement : ainsi est-il de la femme. Parquoy nul ne se doit esmerueiller de ce qu'vn mesme homme auec vne mesme femme engendrent, tantost vn enfant masle, et tantost vne femelle.

CHAPITRE II.

DE QVELLE QVALITÉ EST LA SEMENCE DONT EST ENGENDRÉ LE MASLE ET LA FEMELLE.

Il est certain que la semence plus chaude et plus seiche engendre le masle, et la plus froide et humide la femelle [1], car il y a beaucoup moins de vertu au froid qu'au chaud : ainsi l'humidité est de moindre efficace que la siccité : et c'est pourquoy la femelle est plus tard formée que le masle. En la semence gist la vertu creatiue et formatrice : Exemple, en vne graine de melon, potentiellement est le tronc, les branches, les fueilles, les fleurs, le fruit, la forme, la couleur, l'odeur, la saueur et semence : ainsi est-il de toutes autres semences. Ce qu'on connoist aussi aux greffes entées sur sauuageons, retenans la nature du fruit de l'arbre d'où elles sont tirées.

Semblablement quand la semence du pere surmonte celle de la mere, lors l'enfant ressemble au pere : et quand celle de la femme surmonte celle de l'homme, l'enfant ressemble à la mere. Toutesfois on voit le plus communément les enfans ressembler plus au pere qu'à la mere, pour la grande imagination et ardeur

[1] Hippocrates, au liure *de la nature de l'enfant*. — A. P. — 1573.

qu'a la mere en la copulation charnelle : tellement que l'enfant attire la forme et couleur de ce que si fort elle connoist et imagine en son entendement : comme il aduint de la Royne d'Ethiopie, laquelle en la copulation de son mary, imaginant vne couleur fort blanche, enfanta vn fils blanc. Telle chose se peut encore prouuer par l'artifice de Iacob, qui meit des verges de diuerses couleurs dans l'eau, au temps de la conionction de ses brebis : ce qui sera cy apres declaré plus au long parlant des Monstres. Il aduient aussi quelquesfois (mais rarement) que l'enfant ne ressemble à pere ny mere, mais à quelques vns de leurs parens, comme à leur pere et mere grands et ayeuls : parce que naturellement la vertu des ayeuls est fichée et enracinée aux cœurs de ceux qui engendrent[1]. En quoy Nature ressemble à vn peintre, qui pourtrait vne chose sur le naturel, s'efforçant de faire ressembler les enfans aux parens le plus qu'il luy est possible.

Les enfans ne ressemblent seulement à leurs pere et mere de corsage (comme en ce qu'ils sont grands ou petits, gros ou deliés, camus ou bossus, boiteux ou tortus) de parler, et de maniere de cheminer : mais aussi des maladies auxquelles lesdits pere et mere sont suiets, qu'on appelle hereditaires, comme il se voit aux lepreux, goutteux, epileptiques, lapidaires, splenetiques, asthmatiques, et autres semblables : parce que la semence suit la complexion et temperament de celui qui engendre, en sorte qu'vn homme et vne femme bien temperés produiront une semence bien complexionnée[1]. Au contraire s'ils sont intemperés, produiront vne semence mal complexionnée, et non propre pour engendrer vn enfant sain et de bonne habitude, suiuant la sentence de Catulle : *Vn chacun tousiours suit l'origine et semence de sa nature propre*[2]. Parquoy celui qui sera goutteux, lepreux, ou en autre disposition susdite, s'il engendre vn enfant, à grande peine pourra-il euader qu'il ne soit suiet aux maladies du pere et de la mere : ce que toutesfois n'aduient pas tousiours, comme l'experience le monstre, ainsi que i'ay escrit aux liures des *Goutes*[3]. Car on voit plusieurs estre vexés des gouttes et d'autres maladies, desquelles les pere et mere n'en auoient esté malades : et d'autres n'en estre iamais affligés, desquels toutesfois les pere et mere en estoient grandement tourmentés. Laquelle chose se fait par la bonté de la semence de la femme, et temperature de sa matrice, corrigeant l'intemperature de la semence virile, tout ainsi que celle de l'homme peut corriger celle de la femme. De là vient qu'on voit souuent par experience des enfans n'estre point gout-

[1] L'édition de 1573 ajoutait : *ou de la disposition des premieres qualitez, ou à l'influxion d'aucunes constellations celestes*. Ceci a été effacé dès 1575.

[1] Aristote, au liure *de la generation des animaux*. — Hippocrates, au liure *de l'air, des regions et des eaux*. — A. P. — 1573.

[2] Cette citation manque dans l'édition primitive de 1573 ; on la lit pour la première fois en 1575.

[3] Ce renvoi au liure *des goutes* est fort remarquable, en ce qu'il se trouve déjà dans l'édition de 1573. Il faut donc que ce livre *des goutes* ait paru avant cette époque, et sans doute dans les *cinq Liures de chirurgie*, bien qu'il soit fort peu chirurgical. Voyez mon Introduction, § *Bibliographie*, t. I. pag. CCCXVI.

teux, ou suiets à autres maladies hereditaires, encores que leurs pere ou mere fussent suiets à telles dispositions : laquelle correction si elle defaut à la semence du pere ou de la mere, à grand'peine les enfans peuuent-ils eschapper qu'ils ne soient suiets ausdites maladies, lesquelles ne se peuuent parfaitement guarir, quelque grande diligence qu'on puisse faire[1], parce qu'elles ont pris leur habitude auec les principes de la generation de l'enfant.

Plutarque au liure intitulé, *Pourquoy la Iustice diuine differe quelquesfois la punition des malefices*, dit, que Hesiode conseille de n'engendrer point enfans quand l'on a esté aux obseques et funerailles des trespassés, mais bien apres auoir esté en quelque magnifique banquet et comedies ioyeuses : car combien que la semence et geniture reçoiue non seulement la bonté ou malice de sa matiere, mais aussi elle transfere la ioye, la tristesse, et semblables affections en la procreation des enfans, les faisans gais, ioyeux et gaillards, ou melancholiques, selon la disposition de la semence et de la vertu imaginatiue.

CHAPITRE III.

POVRQVOY LES FEMELLES DES BESTES BRVTES, APRES ESTRE EMPREINTES, NE DESIRENT PLVS DE S'ACCOVPLER AVX MASLES[2].

C'est qu'elles s'addressent seulement à ce qui s'offre, et qui est de present en leur chaleur et rut, n'ayant aucune recordation du plaisir apres estre empreintes ; mesmes abhorrent le coït apres la conception : parce que leur imagination ne leur est donnée de nature que pour leur espece, et non pour volonté et delectation. Or les masles les vont chercher lorsqu'elles sont en rut, à cause qu'il s'esleue de leur matrice vne certaine exhalation vaporeuse, qui s'espand en l'air, et sentant ceste odeur entrent en amour, qui fait qu'ils desirent s'accoupler ensemble. Le contraire est aux femmes : car elles desirent pour leur delectation, et non seulement pour l'espece : et aussi qu'elles abondent en sang qui les eschauffe, quand elles s'en recordent, et que la vertu imaginatiue procedant du cerueau, et la concupiscible ou desireuse du foye[1] (qui est l'vne des principales causes d'habiter) s'en ressentent, ayans recordation de ce plaisir delicieux qu'elles ont receu au coït. Et faut entendre, que la vertu concupiscible ou desireuse commande à la vertu expulsiue du cœur, lequel lors enuoye la chaleur aux parties genitales par les arteres, et le foye par les veines, et icelle chaleur accompagnée d'esprits vaporeux font enfler et tendre les parties genitales, tant aux hommes qu'aux femmes : puis par le coït la semence est expulsée.

Les bestes sauuages sont grandement furieuses quand elles demandent les femelles[2] : ainsi nous voyons le

[1] Le chapitre se termine ici dans l'édition de 1573 ; le reste de la phrase a été ajouté en 1575, et le dernier paragraphe en 1579.

[2] Aristote, probleme 7, section *de la corruption charnelle*. — A. P. — Cette citation qui suffit à indiquer la source du chapitre, ne date que de 1579.

[1] L'édition de 1573 dit *du cueur*, ce qui constitue une doctrine toute différente. La correction : *du foye*, a été faite dès 1579.

[2] Aristote en ses *problemes*. — A. P. — Cette citation est de 1573.

cerf estant en rut bramer et crier apres les biches : aussi les asnes en deuiennent à peu pres enragés, par-ce que leur membre sort alors fort eschauffé d'vn desir des femelles, et tel desir de s'accoupler les dispose à telle ire et fureur : mais aussi apres l'accointance des femelles, sont rendus doux et paisibles. Or comme i'ay dit cy dessus, il y a vne tres grande delectation en la copulation du masle et de la femelle, par-ce que c'est vn acte si abiect et immonde, que s'il n'estoit accompagné d'vn tel plaisir delicieux, tous animaux naturellement le fuiroient et l'auroient en horreur, ce que reuiendroit en briefue consommation des especes : mais Nature s'exerçant volontiers en telle voluptueuse titillation, fait que chacune espece est conseruée, et de plus en plus augmentée[1].

Les choses necessaires à la generation.

Trois especes sont necessaires à la generation : la premiere, l'excrement humide et benin, qui vient la plus grande part du cerueau : la seconde, ventosités pleines d'esprits vitaux, qui procedent du cœur, qui causent distension et erection des parties genitales : la troisiéme, est vne concupiscence et appetit naturel, lequel prend sa source du foye : de là s'espand par les parties genitales. D'abondant, faut que l'objet plaise et soit desiré, tant de la part de l'homme que de la femme : si l'vne de ces choses manque, les personnes sont impuissantes.

[1] Le chapitre se terminait ici dans les éditions de 1573, 1575 et 1579 ; ce qui suit a été ajouté en 1585.

CHAPITRE IV.

LA MANIERE D'HABITER ET FAIRE GENERATION[1].

L'homme estant couché auec sa compagne et espouse, la doit mignarder, chatoüiller, caresser et esmou-

[1] Ce chapitre est pris de Gourdon, liu. 7, chap. 14, lequel i'ay exprimé le plus bonnestement qu'il m'a esté possible. — A. P. — Cette indication manque dans l'édition de 1573, elle a été ajoutée en 1579. Comme ce chapitre est assurément le plus *grassement* écrit de tout le livre, pour me servir de l'expression de Bayle, on pourrait donc penser qu'en effet Paré avait reçu quelques admonestations à cet égard, et qu'il cherchait à se mettre à l'abri derrière un auteur déjà fort ancien et assez connu. J'ai dit dans mon Introduction (t. I. p. CCLXXXIII) combien par l'anecdote rapportée par Guyon, Moréri et Bayle était vraisemblable ; Ambroise Paré ne manquait pas d'autorités qui avaient écrit avec autant de liberté et de complaisance pour leur sujet ; et à part Gordon qu'il cite, il aurait pu alléguer également l'exemple de Matthieu de Gradi dont j'ai rapporté (voir mon Introduction p. XCVI) un long passage tout-à-fait comparable au chapitre actuel. Mais une dernière preuve que notre auteur ne crut jamais nécessaire de modifier son style dans le sens indiqué par Bayle, se tire de la comparaison que nous allons faire entre le texte primitif de 1573 et la rédaction définitive de 1579.

Le chapitre, à l'une et l'autre époque, ne se composait que des deux premiers paragraphes ; le second a subi peu de modifications, mais il touche bien moins à la question en litige que le premier. Or voici en quoi celui-ci consistait dans la rédaction primitive :

L'homme estant couché auec sa compagne et espouse, la doit mignarder et esmouuoir (si elle ne l'estoit) la baisant, et parlant du ieu des dames rabattues, en luy maniant les tetins, et ses parties genitalles, affin qu'elle prenne

noir, s'il trouuoit qu'elle fust dure à l'esperon : et le cultiueur n'entrera dans le champ de Nature humaine à l'estourdy, sans que premierement n'aye fait ses approches, qui se feront en la baisant, et luy parlant du ieu desDames rabattues : aussi en maniant ses parties genitales et petits mamelons, à fin qu'elle soit aiguillonnée et titillée, tant qu'elle soit esprise des desirs du masle (qui est lors que sa matrice luy fretille) à fin qu'elle prenne volonté et appetit d'habiter et faire vne petite creature de Dieu, et que les deux semences se puissent rencontrer ensemble : car aucunes femmes ne sont pas si promptes à ce ieu que les hommes.

Et pour encore auancer la besongne, la femme fera vne fomentation d'herbes chaudes, cuites en bon vin ou maluoisie, à ses parties genitales, et mettra pareillement dedans le col de sa matrice vn peu de musc et cinette : et lors qu'elle sentira estre aiguillonnée et esmeuë, le dira à son mary : adonc se ioindront ensemble, et accompliront leur ieu doucement, attendant l'vn l'autre, faisant plaisir à son compagnon. Quand les deux semences seront iettées, l'homme ne doit promptement se desioindre[1], afin que l'air n'entre en la matrice et n'altere les semences, et qu'elles se mixtionnent mieux l'vne auec l'autre : et subit que l'homme sera descendu, la femme se doit tenir coy, et croiser et ioindre les cuisses et iambes, les tenant doucement rehaussées, de peur que par le mouuement et situation decliue de l'amarry, la semence ne s'escoule hors[1] : pour lesquelles mesmes raisons il ne faut qu'elle ne parle, ne tousse, ny esternue : et qu'elle dorme promptement apres s'il luy est possible[2].

Ainsi Dieu donna à l'homme la femme pour son aide et compagnie, et mit à l'vn et à l'autre vne vertu d'amour et vn desir d'engendrer lignée, ayant preparé en eux vn humeur et esprit inflatil, auec instrumens conuenables à tel vsage. Et à celle fin que l'vn ne desdaignat l'attouchement de l'autre, il adiousta en eux certains allechemens et façons de faire attractiues, auec vn appetit et mutuel embrassement, à fin que quand ils conuiendroient, il leur aduint de receuoir vn souef et delicieux plaisir. Car de vray, si cela n'estoit infus de nature en toutes especes d'animaux, de pouruoir à la posterité, et attendre à generation : veritablement tout le genre humain periroit et viendroit à neant, et ne pourroit longuement subsister. Puis donc que telle affection est si forte et difficile à dompter, Dieu a permis à ceux qui ne peuuent moderer leurs conuoitises, et qui sont despourueus du don de

volonté et apestit d'abiter, et que les deux semences se puissent rencontrer ensemble, car aucunes femmes ne sont pas si promptes à ce ieu que les hommes. »

C'est déjà une première esquisse assez chaudement burinée, si l'on veut ; mais ce n'est qu'une esquisse, que l'on retrouve retouchée, corrigée et conduite à perfection dans le texte actuel. Pour l'explication du *ieu des dames rabattues*, expression que Paré a conservée avec soin, il faut renvoyer au glossaire de Rabelais.

[1] Edition de 1573 et de 1575 : *de desioindre et descendre.*

[1] Ce membre de phrase, *les tenant doucement rehaussées*, etc., manque dans l'édition de 1573, où on lit seulement : *Et croiser et ioindre les cuisses et iambes, et qu'elle ne parle, ne tousse*, etc.

[2] Le chapitre se terminait ici dans les trois éditions de 1573, 1575 et 1579; le paragraphe qui suit est de 1585.

continence, le lict de mariage : à fin qu'ils puissent se contenir dedans les bornes d'iceluy, et ne se point contaminer par vne paillardise çà et là vagabonde.

CHAPITRE V.

LES SIGNES QVE LA FEMME AVRA CONCEV, ET EST GROSSE D'ENFANT.

Les signes par lesquels la femme sera asseurée d'auoir conceu, sont : premierement, si elle a eu autresfois enfans, elle prendra garde quand la semence ne luy sera point sortie de sa matrice apres la copulation : car si elle est retenue, elle sera asseurée d'auoir conceu : pareillement elle sent, lors que les semences sont iointes, vn petit frisson et horripilation, ou herissonnement en tout le corps : et telle chose se fait à cause que la matrice se comprime, et son orifice se clost pour retenir les semences : ainsi que par fois nous sentons à la fin qu'auons pissé, qui se fait par la contraction de la vessie, à cause de l'air qui subit s'introduit pour remplir aucunement ce qui est vuide[1]. Aussy si elle a senti quelque petite douleur autour du nombril et petit ventre : si elle est fort endormie[2], et si la compagnie de l'homme ne luy plaist comme auparauant : si sa face est descoulourée, entre blanche et palle, c'est signe de conception. Aucunes quelque temps apres la conception ont des tauelures[3] en la face, les yeux enfoncés, et le blanc d'iceux liuide : autres ont douleur de teste auec vn vertigo, leur semblant que tout tourne dessous dessus[1], pour la conturbation des esprits animaux causée des vapeurs qui s'esleuent au chef du sang menstruel retenu : et le terme de ses fleurs reuenu, au lieu de les auoir, ses tetons s'endurcissent et luy cuisent : à raison du sang qui les distend et amplifie. Adonc peut estre asseurée d'estre grosse d'enfant : ioint que sur les trois mois ou quatre, le mouuement de l'enfant les rend certaines et asseurées : et lors que l'enfant est ja parfait, et commence à se mouuoir, le lait sort des mammelles. Autres sont rechignées[2], melancholiques et desplaisantes à elles mesmes, tant pour-ce que les esprits sont obscurcis de vapeurs suscitées de bas en haut, que pour le fardeau non accoustumé, dont tout le corps est appesanti. Aucunes ont mal de dents, defaillance de cœur, appetit depraué, auec nausée[3], dit des anciens *Pica*, faisant qu'elles desdaignent les bonnes viandes, et quelquesfois appetent choses contre nature, comme charbons, terre, cendres, vieux harens pourris, fruits verts et aspres, poiure et autres espiceries, boire vinaigre, et autres semblables, le tout selon la qualité et saueur des humeurs

[1] Ce membre de phrase : *Ainsi que parfois nous sentons*, etc., a été ajouté en 1579.

[2] Ces mots, *si elle est fort endormie*, sont une addition de 1575.

[3] *Des tauelures*; le latin traduit *vari*, des taches.

[1] La phrase se terminait ici en 1573, et l'auteur reprenait immédiatement : *Elles sont rechignees*, etc. En 1575 il ajouta : *pour la conturbation des esprits animaux causés des vapeurs qui s'esleuent au chef du sang menstruel retenu*; et le reste du paragraphe fut enfin ajouté en 1585.

[2] L'édition de 1573 dit seulement, *elles sont rechignees*, et ajoute immédiatement après : *Aucunes ont mal de dents*, etc. Le reste de la phrase a été ajouté en 1575.

[3] La phrase s'arrêtait ici en 1573, et tout le reste du paragraphe est une addition de 1575.

qui regorgent de l'amarry au ventricule. Or quelquesfois tel appetit depraué dure iusques à ce que la femme aye enfanté: et aussi souuent cesse lors que l'enfant est plus grand, qui consomme tout le superflu tant bon que mauuais. Les femmes vefues et filles, et autres qui ne sont grosses, sont remediées en leur prouoquant leurs mois (car cessant la cause cesse l'effet) lesquels en vain on combat et tasche à guarir pendant que leur cause est entretenue: mais aux femmes grosses on ne le doit faire, de peur de les faire auorter, acte inhumain et damnable. Autres ont tel mal le plus souuent trois mois apres, et se rengrege lors que les cheueux viennent à l'enfant, et principalement quand c'est vne fille.

D'auantage, communément au second mois il suruient retention des fleurs: d'autant que l'enfant agrandit, aussi plus attire-il de sang pour sa nourriture que de coustume: estant employé en trois parties, de la premiere desquelles plus pure, l'enfant s'en nourrit. La seconde, qui est moins pure, est enuoyée aux mamelles de la femme à faire le laict pour la nourriture de l'enfant quand il sera né. La troisiéme, qui est la moins pure que les deux autres, demeure en la matrice, faisant ce qu'on appelle le giste ou arriere-faix seruant de lict et coussin, attendu que dedans iceluy l'enfant nage, et y est supporté, puis ietté deuant et apres l'enfantement.

Autres sentent leur vrine plus chaude et ardente que de coustume[1], et en outre rougeastre: car à cause de la retention des mois, la bouche de la matrice est eschauffée, estant par consequent la vessie qui luy est au dessus, coniointe par certains petits filaments, par lesquels la plus subtile et sanieuse portion du sang resude dans icelle, faisant l'vrine teinte de rougeur, comme monstre Hippocrate, liu. 1 *De morbis mulierum*.

Autres ont grande douleur aux reins et aux aines, et par interualle sentent tranchées au ventre. Item si les veines de la poitrine et celles qui sont sur les mamelles, sont plus enflées que de coustume: mesme les mammelles s'enflent et durcissent[1] dés le second mois, et leur cuisent vn peu, à raison du sang qui monte: aussi leurs papilles et mammelons deuiennent rougeastres ou noirastres, auec petites tubercules semblables à porreaux, tout le corps s'appesantist, le ventre s'enfle, par-ce que l'enfant prend croissance, partant les costes et lombes se dilatent: et par succession de temps rendent du laict, qui est quand l'enfant est ja parfait, acheué, et commence à se mouuoir. Et lors qu'ils sont sus les derniers mois, sentent grande pesanteur aux hanches, la face maigrit, les yeux, le nez, la bouche agrandissent, et ses parties genitales se tumefient. Item toutes les veines de son corps sont

[1] L'édition de 1573 dit en cet endroit: *Qui se faict pour la retention de ses fleurs, qui faict que la bouche de la matrice en est plus chaulde.* Le texte nouveau, jusqu'à la fin du paragraphe, date de 1575. Le texte primitif montre suffisamment quel est le sens du mot *fleurs* employé plus haut; il est synonyme de *mois* ou *règles*; il ne faut pas oublier son étymologie latine, *fluores*.

[1] L'édition de 1573, suivie cette fois par celles de 1575 et 1579, ajoutait immédiatement: *et par succession rendent du laict.* Ces mots se lisent environ dix lignes plus loin dans le texte actuel; et tout ce qui les sépare a été intercalé en 1585.

fort pleines de sang, principalement celles des cuisses et des iambes, et autour de leur nature, et sont trouuées souuent variqueuses, dilatées, et entortillées, et quelquesfois de plusieurs reuolutions circulaires iointes ensemble pour la suppression du sang[1] : dont s'ensuit grauité et pesanteur de tout le corps, qui fait qu'elles ne peuuent cheminer qu'à bien grande peine, principalement quand elles sont proches d'accoucher.

Hippocrates Aphorisme 41, liure 5, dit, que pour prouuer si vne femme est grosse, luy faut faire boire de l'hydromel fait auec eau de pluye, quand elle s'en va coucher : si elle est grosse, sentira des tranchées, pourueu qu'elle ne soit accoustume à tel breuuage.

CHAPITRE VI.

COMMENT LA MATRICE SE RESSERRE SI TOST QVE LA SEMENCE Y EST IETTÉE ET RETENVE.

Lors que les deux semences seront ainsi receuës en la matrice, l'orifice interieur d'icelle se resserre fermement et estroitement, à fin qu'elles ne retombent : et quand la matrice a pris et retenu les deux semences meslées ensemble (dont celle du masle est nourrie de celle de la femelle, qui luy est plus familiere que le sang, par-ce que chaque chose plus facilement est nourrie et augmentée de ce qui luy est semblable[1]) se coagulent et adherent contre les parois de la matrice, et par sa chaleur naturelle sont eschauffées subit et si fort, qu'alentour se concrée vne petite peau subtile, semblable à celle qui se fait sus du lait non escremé, ou d'vne toile d'araignée, de façon que le tout est fait comme un œuf abortif, c'est à dire, qui n'a encore sa coquille ferme et dure. Or à l'entour sont veus des filamens entrelacés ensemble, auec vne substance glutineuse et glaireuse, de couleur rouge, et aucunement meslée de gros sang noir, et au milieu se manifeste vn peu le nombril, duquel est produite ladite taye[2]. Et à la verité l'on peut auoir connoissance de beaucoup de choses des enfans au ventre de la mere en faisant couuer vingt œufs à vne ou plusieurs poules, les cassant tous les iours l'vn apres l'autre en vingt iours : car en ce temps-là le poulet est parfait, et a vn nombril.

Ladite pellicule est nommée *secondine* ou *chorion*, et des vulgaires *arriere-faix*, ou *le lict de l'enfant* : et icelle est faite dés les six premiers iours, selon Hippocrates[3], et ne sert point seulement à contenir les deux semences ensemble enfermées, mais

[1] L'édition de 1573 disait : *pour la suppression du sang de leurs fleurs, et ne peuuent cheminer qu'à bien grand peine, principalement quand elles sont proches de leur terme d'accoucher.* La nouvelle rédaction date de 1575, et la citation d'Hippocrate qui termine le chapitre a été ajoutée en 1579.

[1] Cette parenthèse a été ajoutée en 1575.

[2] L'édition de 1573 ajoutait ici : *C'est ce que Hippocrates afferme auoir veu à sa chambriere, aussi diet que l'on peut auoir cognoissance de beaucoup de choses*, etc. Ces citations d'Hippocrate sont tirées de son livre *De naturâ pueri*, et je ne sais pourquoi Paré les a effacées dans toutes ses grandes éditions.

[3] Liure *De la nature de l'enfant*. — A. P. — Dans l'édition de 1573, cette note marginale s'appliquoit aux expériences sur les œufs cités ci-dessus.

aussi à attirer leur aliment par les orifices des veines et arteres, qui se terminent en la matrice par où est expurgé le sang menstruel, pour la purgation vniuerselle de la femme en temps opportun : et iceux orifices ont esté appellés des Grecs *Cotyledons*, et les Latins *Acetables*, et ressemblent aux petites eminences ou appendices qui sont aux extremités des Seches : aux femmes sont peu apparents [1] : par lesquels est ladite secondine attachée et liée de toutes parts à la matrice, pour la conseruation et augmentation desdites semences [2].

Les anciens ont laissé par escrit, que la bouche de la matrice des femmes enceintes est tant serrée, que depuis la conception iusques à l'accouchement, la pointe d'vn poinçon n'y sçauroit entrer : toutesfois on peut monstrer que le contraire est veritable : tesmoin la superfetation, à sçauoir engendrer de rechefsur vn engendrement, laquelle chose ne se feroit, si la matrice ne s'ouuroit. D'auantage on voit ietter souuent aux femmes grosses grande quantité d'aquosités et autres excremens hors la matrice, qu'on ne peut dire qu'ils vinssent seulement du col, qui n'a telle capacité pour contenir tant de matiere. Plus, la femme grosse ayant affaire à son mary, iette sa geniture hors : et si elle ne s'ouuroit, elle ne pourroit en decouler. Item aux femmes qui ont leurs fleurs estant enceintes, vient du dedans de la matrice par l'ouuerture de certaines veines acetabulaires ou cotyledons, ausquelles l'enfant n'est pas attaché par sa secondine ou arriere-faix. Car s'il venoit par icelles mesmes, il s'ensuiuroit auortement. Ce qui ne se fait : n'empesche et n'offense ce sang passager, non plus que l'enfant enueloppé en ses membranes, qui font les fleurs blanches et autres matieres putrides. Toutesfois peut-estre (et non necessairement) que lors que nature se descharge immediatement par quelques veines du col de la matrice, comme elle fait aussi par les hemorrhoïdes, et par le nez, lieux plus mal à propos que le col de la matrice, voire mesme qu'on a veu par vomissemens de sang, et par les tetins, au temps prefix que les fleurs doiuent couler : choses admirables en telles diuersions et vacuations, qui se fait par nature, et non imitable par artifice de Medecin [1]. D'auantage, la femme estant grosse de deux enfans, la matrice s'ouure quelquesfois pour ietter vn mort, comme à elle estrange, sans que le vif sorte qu'à son terme prefix [2].

[1] Ces mots, *aux femmes sont peu apparens*, semblent isolés et ne se rallier à rien dans le texte. Ils s'expliquent par une note marginale de l'édition de 1573 qui a disparu dans les suivantes, et qui est ainsi conçue : *Les cotyledons sont fort apparens aux bestes, comme vaches, cheures et aultres, et aux femmes peu.*

[2] Le chapitre finissait ici dans les premières éditions, le reste ne date que de 1585, et il est à remarquer que cette addition est une argumentation énergique contre une opinion soutenue par Paré lui-même, et qu'il a conservée dans toutes ses éditions; on la trouvera nettement exprimée au chapitre 15. Toutefois je n'ai voulu rien retrancher ni modifier dans le texte, et il suffit d'en avertir le lecteur.

[1] Rousset au liu. *De l'enfantement cæsarien.* — A. P. — Le livre de Rousset avait paru en français en 1581; l'édition latine, fort augmentée, est de 1590.

[2] Il manque ici quelques détails sur les enveloppes du fœtus. A. Paré n'a pas voulu

CHAPITRE VII.

DE LA GENERATION DV NOMBRIL [1].

Or en chacun de ces orifices de veines et arteres, dits cotyledons, la femme ayant conçeu, il s'engendre vn autre vaisseau nouueau, qui est vne veine, au droit de la veine, et vne artere au droit de l'artere : ces vaisseaux nouueaux sont attachés par vne membrane subtile et deliée, qui par dehors est estendue à l'enuiron de tous lesdits vaisseaux, et cohere ou adhere à iceux. Ceste membrane sert ausdits vaisseaux de rempart, de ligature et couuerture, qui les attache ensemble, et se redouble auec les deux autres pour couurir le boyau ou ombilic fait de la veine et arteres ombilicales, iusques au pertuis de l'ombilic de l'enfant.

Or chacun de ces vaisseaux nouueaux commence vis à vis des emboucheures de ceux de la matrice, appellés cy-dessus Cotyledons, et sont bien petits et deliés, comme sont les dernieres racines d'vn arbre planté en terre : mais estans auancés vn peu, ils s'accouplent deux à deux, tellement qu'il s'en fait de deux vn, puis de rechef ils s'assemblent, à sçauoir, veine auec veine, artere auec artere : et cela va tousiours en conti-

répéter ce qu'il avait dit dans son *Anatomie;* je renverrai donc le lecteur au chapitre 35 du premier livre, tome Ier, page 169; et j'ajouterai que ce chapitre, qu'on ne lit guère, est un des plus intéressants et des plus originaux que Paré ait écrits. On verra qu'il s'y élève contre la doctrine de Galien, qui admettait trois membranes, le chorion, l'amnios et l'allantoïde, et qu'il rejette cette dernière. Il était moins hardi dans la *Briefue collection*, en 1550, bien que déjà il n'admît qu'un seul réceptacle d'*aquosités*. Voici le passage le plus saillant de son texte, fol. 27 et 28 :

« Les deux autres membranes alantoide et amnios despendent et naissent dudict chorion, et sont bien fort subtiles et deliées. Et sont enuoyes (disent aucuns anatomistes) à la couuerture de l'enfant, cest assçauoir la alantoide pour enuelouper les parties les plus eminentes d'iceluy enfant : qui sont la teste, les fesses et les piedz. Et disent dauantage qu'en icelles (faute d'impression : il faut *icelle*) est contenue vne aquosite rousse qui est de l'vrine; et la tierce appelée amnios couure et enuelouppe du tout ledict enfant. Et contient vne grande quantite de aquosites, prouenantes de la sueur dudict enfant.

» Toutefois pour certain me suis trouué plusieurs fois à ouurir fémes grosses decedées, pour sauluer leur fruict, et vous puis asseurer que i'ay tousiours trouué l'enfant naigeant en bien grande quantite de aquosites visqueuses et rousses. Et n'estoyent lesdictes membranes separes l'vne d'auecq' l'autre, mais contigues et adherantes l'vne contre l'autre, par certains petiz fillamens nerueux, et ne les ai iamais trouuées comme disent ceulx qui de ce ont escrips, mais aux chiennes pleines oui. Et aux femmes non. Et de ce chascun en face l'experience, lorsqu'on se trouuera à l'endroict. Et pour faire ladicte espreuue, on peult veoir encore lesdictes membranes vnies ensemble, à l'arriere fais des femmes recentement accouchées, ce que i'ay plusieurs fois obserué. »

Franco a copié toutes ces idées dans son 77e chapitre, mais en retranchant absolument tout ce qui montre l'auteur parlant en son nom et exposant ses experiences, de manière cette fois à rendre le plagiat un peu moins effronté.

[1] Comparez ce chapitre et le suivant avec le chapitre *Du nombril* au premier liure *De l'anatomie*, tome Ier, page 172. D'ailleurs Paré avait déjà exposé les mêmes idées, qui ne lui appartenaient pas, dans la *Briefue collection anatomique*, fol. 27.

nnant et augmentant ensemble, iusques à ce que finablement tous les petits vaisseaux se rapportent et finissent en deux grands vaisseaux ombilicaux, qui entrent au corps de l'enfant par le pertuis du nombril. Et icy Galien admire la grandeur de Dieu et de Nature[1], qu'en si grand nombre de vaisseaux, conduits et menés par si grande espace de chemin, iamais l'artere ne s'adiouste à la veine, ny la veine à l'artere, mais chacune d'icelles connoist le vaisseau de sa propre espece, et à celuy-là s'addresse et se ioint. Subit que les veines sont passées outre le nombril, se ioignent ensemble, et d'icelles en est veu vne seule, qui entre en la partie caue du foye de l'enfant. Et l'artere subit qu'elle y est entrée, se fourche en deux, qui descendent aux costés de la vessie, et s'inserent aux deux arteres iliaques, et sont couuertes, estans dedans le corps de l'enfant, du peritoine, qui les lie aux parties où elles passent.

Les veines et arteres nouuellement engendrées, faites des cotyledons, sont comme les racines d'vn arbre : et la veine et artere ombilicale sont comme le gros tronc, pour attirer le nourrissement, et viuifier la semence dont l'enfant est fait : car nous viuons comme les plantes, et apres comme les bestes brutes au ventre de la mere. La seconde tunique est appellée *Amnios* ou *Agnelette*[2], qui enueloppe de toutes parts la semence.

[1] *Diuine contemplation.* — A. P.

[2] Les éditions de 1573 à 1575 portent *amnios* ou *coeffe*. Le latin traduit *amnios seu agnina*. Le premier livre de l'anatomie, chap. 35 (voyez tome 1er, p. 172), l'appelle également *agnina*.

Or ces membranes sont fort deliées, ressemblans au commencement à petites toilettes d'araignées[1], et sont les vnes sus les autres, et en plusieurs lieux et endroits sont vnies et attachées ensemble par certains filets subtils, qui vont espars les vns entre les autres, et ainsi se fortifient : comme vne corde ou tissu de poil, ou de laine, ou de fil, qui acquiert grande force par complication des choses assemblées, combien que chacune d'icelles separément soit fort foible[2]. Et telle chose est à respondre à ceux qui voudroient dire : Veu que la femme grosse dance et saulte, et aussi que l'enfant se remue quelquefois violentement au ventre de sa mere, comme est-il possible que lesdites membranes ne se rompent? C'est qu'estans liées et entrelacées se fortifient estans ensemble, comme par l'exemple d'vn tissu, comme nous auons dit, et ne sont separées les vnes des autres, et ne trouue-on rien entre elles, à sçauoir, sueur ne vrine. Nature toutesfois ne les a voulu faire si fortes qu'elles ne se rompent facilement à l'heure que l'enfant veut sortir et naistre. Or le contraire de cela est tant enraciné en l'opinion de plusieurs, qu'il est impossible leur pouuoir oster : mais pour ce faire, ie les renuoyeray au liure de Nature : c'est qu'ils ouurent vne femme morte, grosse d'enfant, et alors ils pourront voir et connoistre la verité, s'ils veulent ouurir les yeux : ce que i'ay voulu faire sans croire au credit d'autruy.

[1] Hippocrates appelle toutes les trois tayes *secondines*. — A. P.

[2] Galien, liu. *de vsu partium*. — A. P.

CHAPITRE VIII.

DES VAISSEAVX QVI SONT AV NOMBRIL DE L'ENFANT.

Aucuns de nos deuanciers ont escrit qu'au nombril il y auoit cinq vaisseaux, à sçauoir, deux veines et deux arteres, et le conduit appellé *vrachus :* mais quant à moy, iamais ie n'en ay sceu trouuer que trois, à sçauoir la veine ombilicale, qui est fort ample, de façon qu'on y mettroit aisément le fer d'une aiguillette : et deux arteres, lesquelles ne sont si grosses à beaucoup pres[1]. Et telle chose a esté ainsi faite, par-ce qu'il falloit plus de sang à l'enfant fant pour sa nourriture et augmentation que d'esprit vital[1].

Or ces veines et arteres (dont est constitué le nombril[2], qui est fait le neufiéme iour) estans ensemble se redoublent et entortillent, et font certains nœuds comme la ceinture d'vn cordelier : et cesdits nœuds ainsi anfractueux n'ont esté faits sans grande vtilité, qui est à fin que le sang conduit au corps de l'enfant fust arresté, et cessast vn petit son cours, à fin qu'il fust plus parfaitement elaboré, cuit et digeré : ainsi qu'il se fait aux vaisseaux spermatiques, dicts *Eiaculatoires*, c'est-à-dire seruans à darder et ietter la semence. Aussi lesdits vaisseaux et ombilicaux ont esté faits de longueur de plus de demie brassée pour la raison predite : tellement qu'à d'aucuns enfans on trouue ledit nombril entortillé vne ou deux fois autour du col, et autresfois autour de leurs iambes.

L'enfant, comme auons dit, reçoit son aliment et vie au ventre de la mere par l'ombilic[1], et ne prend aucun aliment par la bouche : ny aussi pendant qu'il est au corps de sa mere, il n'a nul vsage des yeux, nez, ny oreilles, ny du siege. D'auantage il n'a besoin de l'office du cœur : car le sang spirituel lui est enuoyé par les arteres ombilicales aux arteres iliaques, et d'icelles à toutes les autres arteres, par lesquelles l'enfant respire[2] : et partant l'air n'est pas porté des poulmons au cœur, mais du cœur aux poulmons,

[1] Dans la *Briefue collection* en 1550, Paré n'admettait dans le cordon qu'*une veine*, *une artere* et l'*ouraque*. C'est en 1561 qu'il corrigea cette erreur, tandis que Franco, la même année, s'empressait de la copier dans son chapitre 77.

[2] L'édition de 1573 contenait ici le passage suivant, conservé encore en 1575 et retranché en 1579 :

« *Et quant au porus vracos, soudain apres que toutes les parties de l'enfant sont formees, iette son vrine par ledict vracos (qui est au fond de sa vessie) dedans la matrice, mais aux derniers mois prochains de la natiuité de l'enfant, ledict vrachos se ferme, et se desseche, alors le masle iette l'vrine par la verge, et la femelle par le col de sa vessie : voila comment le porus vracos, ne faisant plus son vsage, s'endurcit comme vn tendon, et sa cauité se clost, qui est cause qu'elle ne peut estre cogneüe et apperceüe dans l'ombilic, au sens de la veuë, veu que la veine et les deux arteres auecques le porus vracos (dont est constitué le nombril qui est fait le neufiesme iour)*, etc. »

[1] *L'enfant prend son nourrissement par son nombril, ainsi que fait le fruict par sa queuë pendant à l'arbre.* — A. P. Cette note est de 1575.

[2] Paré avait déjà exposé la même doctrine dans la *Briefue collection*, folio 28, verso ; et cette respiration qu'il disait se faire par l'artère ombilicale lui servait à réfuter la crainte qu'on aurait pu avoir que l'enfant n'étouffât dans les eaux. Franco a copié tout ce passage jusqu'au bout dans son 77e cha-

tellement qu'il ne trauaille point en la generation du sang, ny des esprits vitaux, par le benefice des poulmons. Car ces choses estans ja elaborées, cuites et digerées par la mere, sont portées à toutes les parties de l'enfant : lequel ne doit encore estre appellé enfant, tant que toutes ses parties soient bien formées et figurées, et que l'ame y soit introduite[1] : mais seulement sera appellé *Genitura*, ou *Embryon*, ou *pullulant*, ou *naissant*, ou *meurissant*, ou *fœtus*.

CHAPITRE IX.

DE L'EBVLLITION DES SEMENCES EN LA MATRICE, ET DES TROIS AMPOVLLES QVI SONT LES LIEVX DES TROIS MEMBRES PRINCIPAVX, A SÇAVOIR : LE FOYE, LE COEVR, ET LE CERVEAV.

Aux six premiers iours se font les vaisseaux nouueaux, qui naissent des orifices des veines et arteres, appelés cy dessus Cotyledons, comme certaines fibres par toute la semence, laquelle boust tousiours dedans les susdites membranes : et le neufiéme iour est formé l'ombilic. Or il faut icy entendre, que ces vaisseaux produits des cotyledons font pareille ouuerture à la secondine qu'à la matrice, par lesquelles ouuertures passe grande quantité de sang et d'esprits dedans les petites veines qui sont tissues et entrelacées autour de ladite secondine, et dedans la semence, tant pour la nourriture et augmentation de l'embryon, comme pour la conformation des membres principaux. Les esprits donc et le sang, meslés auec la semence, qui desia auparauant boüilloit, et boust tousiours de plus en plus, font leuer trois petites ampoulles semblables à trois petites bulles ou vessies, ressemblantes à celles qui s'esleuent en l'eau agitée par la pluye : et icelles ampoulles sont les lieux où seront formés le foye, le cœur, et le cerueau : et auparauant qu'icelles soient esleuées, la semence est tousiours appellée semence, et non encore fœtus ou pullulant.

La premiere ampoulle où le foye se fige[1].

Le quatriéme iour apres que la veine ombilicale est faite, elle succe par les cotyledons le sang plus gros et de grand nourrissement, lequel à cause de sa grossesse se coagule aisément au lieu où se doit engendrer le foye. Estant acheué et parfait, il est admirable en la grandeur, pour laquelle dés le commencement, à comparaison des autres membres, il se peut aisément remarquer. Or en

pitre, à l'exception de la phrase par laquelle Paré termine :

Voila quant aux parties que Nature faict et ordonne lorsque la femme a conceu.

[1] M. Nicole du Haut pas, au lieu. *de la generation.* — A. P. Ce Nicole était un médecin d'Arras, qui avait traduit et annoté les *Aphorismes* d'Hippocrate. L'ouvrage cité par Paré aurait paru, selon Eloy, en 1555, sous ce titre : *De contemplatione naturæ humanæ, nempè de formatione fœtus in utero.*

[1] Ceci était une simple note marginale dans la plupart des éditions complètes. Je l'ai mise en titre, parce que je l'ai trouvée ainsi dans l'édition de 1573 et encore dans celle de 1575, de même que l'autre titre qui va suivre, parce que ces deux premiers titres rendent raison de celui du chapitre suivant. Au reste, les éditions de 1573 et 1575 portent : *De la premiere ampoulle ou le foye se concret ;* celle de 1585 et les suivantes : *La premiere ou le foye se fige ;* j'ai suivi le texte de celle de 1579.

outre aussi il peut estre dit admirable en ce que dont il a perfection et croissance, n'est qu'vne effusion de sang, dont il est appellé *parenchyma*[1]. Il s'engendre en sa partie bossue vn gros tronc de veine, qui est la veine caue, laquelle inserée, estend ses rameaux par toute la substance du foye : puis apres dresse deux rameaux, dont l'vn va aux parties superieures, et l'autre aux inferieures, qui se ramifient et distribuent en toutes leurs particules pour leur formation et nourriture : et apres cela fait, la vertu formatrice ayant la matiere, dresse ses delineamens pour faire la mesentere, les intestins, estomach, ratelle, et tous autres membres nutritifs, et les rend parfaits ainsi qu'il appartient.

La seconde ampoulle où le cœur prend sa forme[2].

L'artere ombilicale succe pareillement le sang arterial des arteres cotyledoines, qui est tres chaud et fort spirituel : duquel en ceste seconde ampoulle se forme le cœur, qui est de substance charneuse, solide, et espaisse, ainsi qu'il appartient au membre le plus chaud de tous les autres : en la substance duquel Nature formatrice fait deux ventricules, l'vn à dextre, l'autre à senestre. Au droit ventricule se vient inserer le tronc de la veine caue, et icelle apporte la nourriture au cœur. Au ventricule senestre se fait vn tronc d'artere, qui pareillement se diuise en deux : l'vn moindre monte aux parties superieures, et l'autre plus grand aux inferieures, lesquels se ramifient et se distribuent par toutes les parties pour les viuifier.

CHAPITRE X.

DE LA TROISIÉME AMPOVLLE OV LA TESTE SE FORME.

Apres la production des parties deuant dites, la plus grande partie

[1] Phrase fort obscure; l'édition de 1573 dit seulement : *C'ay dict admirable, paceeque sans affusion de sang ne peut estre parfait ni accroistre.*

[2] C'est le texte de 1579; en 1573 et 1575 on lisait : *La seconde ampoulle ou le cœur se concret;* et en 1585 seulement : *La seconde où le cœur prend sa forme.* Ces remarques sont sans doute peu importantes; mais elles témoignent de mon respect pour le texte.

J'ai dit dans une note du chap. 35 du Livre 1er de l'Anatomie (t. 1er, p. 169), que cette théorie des trois ampoules se trouvait déjà dans la *Briefue collection*, fol. 26; voici le début de ce long passage, copié presque textuellement par Franco en tête de son 77e chapitre.

« Apres auoir parlé de l'anatomie de la matrice, fault contempler les choses que Nature inuente et ordonne lors que la femme a conceu.

» Et ne sera hors de propos dire quelque chose en brief de la conception de l'enfant. Laquelle se faict par la concurrence des deux spermes : viril et feminin : lesquelz receuz en la capacite de la matrice se fermentent et nourrissent ensemble auec aucune portion subtile du sang menstrual plus spermatique, iusques à ce que l'augmentation de la matiere soit suffisante pour faire les proietz de l'enfant, qui est enuiron le quattorziesme iour aux masles, et le soixantiesme es femelles selon la plus commune opinion de ceux qui en ont escript. Et alors ce faict la fermentation des genitures à la maniere qui sensuit. Nature et vertu formatrice par sa diuine prouidence depart et ordonne les parties de ladicte matiere, chascune selon l'action et vsage par elle predestinée cest asçauoir de la matiere ossifique, faict les os, carnifique la chair, nernifique les nerfs, venifique les veines. Et ainsi des autres parties similaires, des-

de la semence est poussée en la troisiéme ampoulle, de laquelle le cerueau est fait : et n'est fait de sang comme les autres bubes et autres parties, mais est fait de la seule semence : comme sont aussi les os, cartilages, veines et arteres, nerfs, ligamens, pannicules, la peau exterieure. Toutes icelles parties sont faites de la seule semence, et partant sont appellées *membres spermatiques :* lesquels toutesfois ne sont nourris de semence [1] : car depuis qu'ils sont formés, prennent aliment mesme auec les charneuses, comme le foye, le cœur, les poulmons, les muscles, qui sont nourris de sang.

Et apres le cerueau formé, sont adioustées et formées toutes les autres parties de la teste : autour de laquelle est fait vn couuercle, lequel par succession de temps se dessciche et est fait osseux.

Or du cerueau et de la moëlle de l'eschine procedent les nerfs, qui sont distribués par toutes les parties du corps qui ont besoin de mouuement et de sentiment.

La teste (comme siege des sens, rempart de raison et de sapience, de laquelle comme d'vne fontaine sortent diuerses operations) est située sus tout le corps, à fin que l'esprit animal regisse, gouuerne, et dispose de tout ce que Nature a ordonné sous icelle : et pour le dire en vn mot, en icelle sont contenues les facultés de l'ame, qui sont choses sublimes et obscures, si bien que leur excellence surmonte la capacité de nostre entendement. Puis, ainsi que les architectes, maçons et charpentiers ayans ietté le premier fondement d'vne maison, ou dressé la carined'vne nauire, edifient et bastissent le reste du bastiment : aussi Nature par bonne raison, apres auoir basti ces trois principes, fait les os, qui sont comme fondement des autres parties : et ainsi sont-ils mis au dessus et au dessous, comme muraille et rempart.

Les premiers formés sont les os des Isles : et entre iceux les vertebres : puis apres toutes les autres parties, Nature fabrique auec vn indicible, admirable et incomparable artifice, les bras et les iambes, et au dedans du corps les creux et canaux : et en la teste fait sept trous, à sçauoir, deux aux oreilles, deux aux yeux, deux au nez, et vn pour la bouche : et aux parties inferieures, vn pour le siege, vn autre pour le canal de la vessie, et aux femelles vn pour leur matrice, sans lequel ne pourroient estre appellées meres : puis Nature couure tout le corps de cuir, lequel elle polit, comme font les ouuriers leurs derniers ouurages. Or de connoistre comme Nature fait par-

quelles sont faictes les organiques. Commenceant aux principes des facultes.

» Lesquelles gouuernent et regissent nostre corps : comme le foye, le cueur, le cerueau, qui sont representez au commencement de la formation par trois petites bulles, toutefois non separées de leur tout. »

Je laisse le reste de la théorie, qui est la même que dans le texte actuel ; il suffit de cet exemple, et pour faire voir la similitude de la doctrine, et pour permettre de vérifier le plagiat de Franco.

[1] Toutes les éditions à partir de celles de 1579 ont fait ici un contre-sens en retranchant la négation *ne*, qui est essentielle, et que j'ai restituée d'après les éditions primitives de 1573 et de 1575. L'édition latine a bien vu l'erreur, et a traduit comme si la négation avait été conservée.

faitement toutes ces choses, cela excede l'intelligence humaine [1]. Apres ce noble ouurage, appellé des anciens *microcosme*, ainsi parfaitement basty, Dieu luy infonde et transmet l'ame, de laquelle nous parlerons cy apres le plus succinctement qu'il sera possible [2].

Or, en tel temps l'enfant commence à se mouuoir et auoir vie, qui est au soixantiéme iour : mais la mere ne le peut appercenoir pour estre encore trop debile. En icelny temps l'ame raisonnable est estimée entrer au corps de l'enfant. Ce que saint Augustin prouue par le tesmoignage de Moyse [3]. « Si quelqu'vn, dit-» il, frappe vne femme enceinte, et » qu'elle en auorte, si l'enfant est ja » formé, qu'il en perde la vie : mais s'il » n'est encore formé, qu'il soit con-» damné à amende pecuniaire [4]. » Par laquelle ordonnance il denote clairement que l'ame n'est point à l'enfant, qu'il ne soit entierement formé de tous ses membres. Et pour ceste cause, il ne faut point croire que l'ame soit deriuée d'Adam, ou des pere et mere, mais qu'à chacun moment elle est creée et infuse diuinement. Aussi les moles et faux germes, et autres choses monstrueuses, encore qu'ils se meuuent et qu'il semble qu'ils ayent quelque vie, toutesfois ils ne tiennent rien de l'ame raisonnable, mais seulement de la faculté de la matrice et de l'esprit generatif, qui sont en la semence et au sang meustruel, et mesme par iceux reçoiuent accroissement et vie au ventre de la mere, et non l'ame raisonnable.

[1] Soit veu Laetance *de l'opifice de Dieu.* — A. P. — Cette note date seulement de 1575.

[2] Le chapitre se terminait ici en 1573 ; le reste a été ajouté en 1575.

[3] Quest. 80. — A. P. — L'édition de 1575 porte *Quest.* 32.

[4] Exode 21. — A. P. — Je ne sais pourquoi cette note a été effacée de la 4e édition. Celle de 1575 portait *Exode* 20, ce qui était inexact.

CHAPITRE XI.

DE L'AME [1].

L'ame est vn esprit diuin, inuisible et immortel, respandu en toutes les parties du corps, infuse par la puissance de Dieu le createur sans aucune vertu de la semence genitale, quand les membres sont desia formés et figurés au ventre de la mere [2], qui est le 40. iour au masle (d'autant que sa chaleur est plus grande, et sa matiere plus vigoureuse) et le 50. à la femelle, quelquesfois plus tost, quelquesfois plus tard. Toutesfois à l'instant qu'elle est infuse, ne peut faire ses fonctions ou operations, à cause

[1] La plus grande partie de ce chapitre date de 1561, et avait été publié dans *l'Anatomie de la Teste.* J'ai rapporté dans une longue note sur le 3e livre *de l'Anatomie*, tome 1er, p. 217, le commencement de cette longue digression sur la psychologie; j'aurai soin, dans le courant du chapitre actuel, de signaler les emprunts faits par Paré à son ancien texte, et les changements les plus importants.

[2] S. Augustin en *la definition de la foy.* — A. P. — Cette citation existait déjà en 1573 et 1575; mais alors le chapitre commençait un peu différemment :

L'ame se ioignant au corps soudain qu'icelny est formé au ventre de la mere, qui est le quarantieme iour au masle, etc.

qu'en l'enfance les organes ou instrumens ne sont encores capables pour luy seruir : mais auec le temps, et à mesure que lesdits organes se parfont et que le corps croist, alors commence à agir en ses operations, lesquelles, à la verité, manquent quand iceux organes ne sont en bonne disposition.

Or ils peuuent estre viciés dés la premiere conformation, comme à ceux qui ont le sommet de la teste esleué en pointe, comme l'auoient Thersités Grec, Triboulet et Tonin : tels n'ont iamais bonne ratiocination, et partant sont naturellement fols, à raison que les ventricules du cerueau et autres organes sont angustes et pressés : partant l'ame ne peut faire ses œuures [1].

Pareillement iceux organes peuuent estre viciés par mauuais regime, comme par trop boire et s'enyurer : ou par vne fiéure chaude qui aura causé vne phrenesie, ou autre accident : par autre intemperature, comme à ceux qui par trop grande humidité du cerueau tombent en lethargie : ou auoir receu quelques coups sus la teste, ou par autres choses semblables fortuites aduenues : ou par la faute de la sage-femme, en tirant de force l'enfant, qui naturellement presente la teste : ou de la nourrice, en donnant mauuaise conformation ou situation aux os tendres et delicats, dont seroit venu empeschement és organes et instrumens de l'ame.

Or Dieu a distribué, apres la creation et infusion d'icelle, certains dons particuliers à vn chacun, à mesure et proportion [1] : à l'vn de prophetie, à l'autre l'exposition des Escritures saintes, aux autres d'estre constitués Roys, Princes, et grands seigneurs : aux vns de suiure la Medecine, aux autres d'embrasser les loix : à quelques-vns de nauiguer sur la mer, aux autres de labourer la terre, les autres seruans d'aides aux maçons, autres à autres choses : de sorte que les vns sont subtils, les autres grossiers, et s'adonnent à choses diuerses : ainsi ont les autres animaux leurs diuerses proprietés et nature, selon que sa sapience infinie ordonne, et qu'il luy plaist : et ne faut que nul conteste contre son Createur.

Et ne faut estimer qu'elle soit vne partie de la diuinité, et que Dieu l'aye creée de son essence, comme le pere l'enfant selon le corps : ce seroit grand blaspheme. Car il s'ensuiuroit que la nature de Dieu seroit suiette à mutation et passion : ce qui n'est nullement. Car les choses que Dieu fait par sa predestination, il n'est pas licite ne possible à l'homme de les sçauoir : et partant l'ignorance en est docte, et l'appetit de les sçauoir est vne espece de rage : pour-ce que si nous attentons de penetrer et entrer en son conseil sacré et eternel, ce nous seroit vn abysme pour nous engloutir. Gardons-nous donc sur toutes choses de ce rocher auquel on ne peut heurter sans malencontre [2].

[1] Ce paragraphe est presque textuellement extrait de l'*Anatomie de la Teste*, folio 33, verso ; Paré y citait également Thersités et Triboulet ; mais il appelait Tonin *Tonny* ; en 1575 et 1579 il écrivait *Thonin*. L'édition latine dit au datif *Tonino*. Je ne sais quand vivait Tonin : Triboulet était le fou de François Ier. Voyez ce passage t. Ier, p. 219, dans la note.

[1] 1. Cor. 12. — 2. Cor. 2. — A. P.

[2] Tout le commencement du paragraphe jusqu'en cet endroit a été ajouté en 1585.

Car la chose formée dira-elle à celuy qui l'a formée, Pourquoy m'as tu fait ainsi[1] ? Le potier de terre n'a-il point de puissance d'vne mesme masse de terre faire vn vaisseau à honneur, et vn à deshonneur? Or ce n'est icy de ma vacation rendre la cause de tels hauts secrets de Dieu, lequel a voulu que fussions curieux, non de les sçauoir et comprendre, mais seulement de les admirer en toute humilité : et partant ie ne veux ny ne puis entrer plus auant au cabinet du conseil priué et sacré de Dieu : mais ie diray que la bonne ame contemne les choses elementaires, c'est à dire, corporelles et sensibles, et prise les choses hautes et celestes pour contempler la beatitude eternelle : laquelle sortie du corps, se peut dire heureuse, estant hors de toute ignorance et de tous maux, et en estat de demeurer à iamais en repos : i'entends l'ame de ceux qui par la grace speciale de Dieu sont faits dignes et capables de telle condition et felicité[2].

Ceste ame est l'entelechie, ou perfection interieure, donnant mouuement et causant l'action naturelle et volontaire : qui est la vraye forme de l'homme, appellée l'esprit celeste, d'essence superieure, incorporée, inuisible, intellectuelle et immortelle, extraite comme de l'idée de la diuinité, diuinement communiquée et transmise en l'homme exterieur : laquelle tout ainsi qu'elle est viue, aussi donne-elle au corps vie et mouuement, quand elle est coniointe et vnie à iceluy : c'est le receptacle d'illumination diuine, attendu que par la presence d'icelle, le corps ne meurt point : creée par la puissance de Dieu, qui n'est point corporelle ny composée d'aucune matiere : faite pour viuifier le corps humain, et le conduire à tout œuure de vertu et piété, à l'honneur de son Createur, et à l'aide de son prochain[1]. D'auantage, outre qu'elle est vn esprit inuisible, espandu par toutes les parties du corps, toutesfois elle est toute entiere en vne chacune partie d'iceluy, et vne en soy, ayant plusieurs facultés, puissances, vertus et operations en diuerses parties du corps, comme imaginer, entendre, iuger, memorer, et regir les monuemens volontaires : elle voit, oit, odore, gouste, et ra-

[1] S. Paul aux Rom., ch. 8. — A. P.

[2] L'édition de 1573 disait seulement : *i'entens l'ame de ceux qui sont esclaues de Dieu.*

[1] Gabriel du Preau, au liure *de la cognoissance de soy-mesme*, dit que telle description est apprise par oracles celestes, et non par disputes des Philosophes. — A. P.

Cette citation se retrouve non seulement dans l'édition de 1573, mais bien auparavant, dans l'*Anatomie de la Teste* de 1561, avec la majeure partie de ce chapitre. Ainsi le long morceau qui commence avec le paragraphe actuel, et qui s'étend jusqu'à la page 657, au paragraphe : *Or pour ce que nous auons dit cy dessus*, avait été presque en entier publié dans l'*Anatomie de la Teste*, fol. 34 à 37. Le début en a été un peu changé en 1579; voici ce que portait le texte de 1561, reproduit en 1573 :

« Ceste asme est vn esprit ou substance incorporee, inuisible, intellectuele, qui tout ainsi qu'elle est viue, aussi donne elle au corps vie et mouuement, quand elle est vnie et coniointe à iceluy. C'est le receptacle d'illumination diuine, immortelle et perpetuelle, creée par la puissance de Dieu, faite de rien pour viuifier le corps humain.»

Je noterai dans ce passage une curieuse ressource de l'orthographe; dans tous les féminins en *ee*, cette édition omet constamment l'accent, mais dans le mot *creée* il y aurait eu trois *e* muets, et elle a mis l'accent sur le deuxième.

tiocine : de sorte que nous voyons qu'elle contient le ciel et la terre, sans qu'ils s'y entr'empeschent : le passé et le present, sans qu'ils s'entre-nuisent : infinis lieux, personnes, villes, sans qu'il y ait presse en nostre entendement : que les choses grandes y sont selon leur grandeur, les petites selon leur petitesse, les vnes et les autres toutes entieres en toute entiere, et non partie d'elles, ou en vne partie d'elle seulement. D'auantage plus elle se remplit et plus elle est capable, plus elle loge de choses et plus en appete-elle : et plus grandes elles sont, et plus propre est-elle à receuoir les tres-grandes. S'ensuit donc que ceste ame, qui est en quelque façon infinie, ne peut estre vn corps : et d'autant moins le peut-elle estre, que logeant tant de choses et si grandes en elle, elle loge soy-mesme en vn si petit corps [1]. Derechef, comme mille lieux divers se trouuent en elle sans tenir place, aussi sans changer de place se trouue-elle en mille lieux, et non par succession de temps, ni par interualles, mais bien souuent tout en vn moment. Exemple : commande à ton esprit d'aller en Constantinople, à l'heure même de reuenir à Rome, et derechef à Paris ou à Lyon : commande luy de passer le trauers de l'Amerique, ou de circuir l'Afrique : il fait tout ce chemin en vn instant, et entant que tu commandes, il y est, et premier que l'ayes r'appelé, en est reuenu [2].

Selon lesquelles operations elle obtient plusieurs noms. Elle est appellée Ame, pour ce qu'elle anime et viuifie le corps. Elle est dite Esprit, pour-ce qu'elle aspire au corps. Elle est appelée Raison, pour ce qu'elle iuge et separe le vray d'auec le faux. Elle est dite Pensée, parce qu'elle recole les choses passées. Elle est dite Courage, pour l'operation de la volonté. Elle est dite Sens, parce qu'elle sent les choses sensibles : et d'auantage elle est inuisible, intactible, et de nature intellectuelle. Et pour ce aussi qu'elle est incorporée, n'occupe point de lieu par extension corporelle : et estant de simple nature, ne croist ne diminue : car elle n'est point plus grande en vn grand corps qu'en vn petit, ny plus petite en vn petit qu'en vn grand : et est aussi grande en sa nature dés le commencement de la vie d'vn petit enfant, qu'elle sera iamais, selon la distinction qui sera cy apres touchée.

Autre definition. — L'ame est vne partie principale et plus excellente de l'homme, creée de Dieu, vn esprit par lequel non seulement nous sentons, mouuons, et viuons, mais aussi voulons et entendons : habitant au corps comme en vn domicile, pour auoir primauté, regir et gouuerner la vie de l'homme, donner vigueur aux membres, rendre les organes ou instrumens exterieurs propres et vtiles à leurs actions, non seulement és choses qui concernent la vie corporelle, mais aussi la vie spirituelle et eternelle [1].

Autre definition. — L'ame est vn

[1] Philippes de Mornay, liu. *de la Religion Chrestienne*, ch. 14, parlant de l'immortalité de l'âme. — A. P.

[2] Toute la fin de ce paragraphe depuis les mots : *De sorte que nous voyons qu'elle contient le ciel et la terre*, a été ajoutée en 1585, avec la citation de Philippes de Mornay qui s'y rapporte.

[1] Cette deuxième définition de l'âme date seulement de 1585.

esprit orné de raison et d'intellect (comme escrit Moyse en son liure de la Creation du monde) laquelle est celeste et diuine, et n'a rien de conuenance auec nostre corps terrestre : mais il luy sert seulement d'habitation, auquel il faut qu'elle demeure iusques au temps qu'il plaira à Dieu la r'appeller [1].

Or il y a trois manieres de corps qui ont ame, par laquelle ils viuent : le premier et le plus imparfait est celuy des plantes : le second, des bestes : et le tiers, des hommes. Les plantes viuent par l'ame vegetatiue, qui est cause de trois choses, à sçauoir, mourir, croistre et engendrer : les bestes par l'ame sensitiue : et les hommes, outre ces deux, par l'ame raisonnable et intellectuelle. Les bestes qui ont l'ame sensitiue, ont pareillement les actions de l'ame vegetatiue, qui est és plantes: mais l'ame humaine qui est intellectuelle, emporte toutes les perfections et vertus des autres : et partant, tout ainsi que l'ame vegetatiue donne vie aux plantes et les fait croistre, aussi fait l'ame intellectuelle au corps humain : et comme les bestes ont mouuement et sentiment par l'ame sensitiue qui est en elles, aussi l'ame intellectuelle (au moyen de la portion sensitiue, par laquelle elle participe auec les bestes) donne sentiment et mouuement au corps humain : mais par dessus ces deux portions, elle a la ratiocination, qui est la vraie connoissance des choses, laquelle procede d'vne lumiere diuine, et par special priuilege a esté faite à l'image et semblance de Dieu [2]. Et y a difference entre l'ame et l'esprit. Car l'ame est commune à toute chose ayant vie, comme nous auons dit cy dessus : mais l'esprit est immortel et susceptible de raison et science, et est seul propre et particulier à l'homme. Et pour conclure, l'ame humaine a toutes les trois puissances susdites, non separément, mais vnies en vne seule [1].

[1] Cette autre définition est encore postérieure à la précédente, et se lit pour la première fois dans l'édition posthume de 1598.

[2] Dans l'*Anatomie de la Teste*, Paré citait ici en marge *Platon ;* cette citation avait déjà disparu dans l'édition de 1573.

[1] Ici se termine le deuxième emprunt fait par le chapitre actuel à l'*Anatomie de la Teste*. Seulement le texte primitif, suivi encore par l'édition de 1573, ajoutait ces derniers mots : *Vnies en une seule, laquelle ne peut nullement estre cogneuë par l'intelligence et raison humaine, parce qu'elle est celeste et diuine.*

Ce texte avait été fort amplifié dans la première édition des œuvres complètes ; on y lisait :

» ..., *vnis en vne seule*, et lesquelles separees font especes d'ame, coiointes en l'homme font trois parties de l'ame humaine et parfaite, desquelles la principale est l'entendement ou esprit, rayon de la diuine clarté, qui est la partie la plus noble (dy-ei) immortelle, susceptible et capable de raison et religion, se declarant telle par ses effets, qui se raportent aux deux autres parties essentielles dudit esprit, qui sont l'Intelligence et la Volonté. Par le moyen de cest esprit l'homme est fait sage, prudent, surmontant par son artifice, vertu et dexterité tous autres animaux : vsant de ses membres, comme d'instruments conuenables à domter tous les autres animaux : fabricant tous outils, vstensiles et ouurages pour l'vsage de ceste vie : faisant de tout poinct ce que les autres animaux font par l'instinct naturel, en partie pour la commodité de viure. Somme que l'excellence de l'ame est telle, qu'elle ne peut nullement estre cogneue par l'intelligence et raison humaine, parcequ'elle est celeste et diuine. »

Ce passage n'existe que dans l'édition de 1575, et a été retranché dès la suivante. La

Or pour ce que nous auons dit cy dessus que l'ame a plusieurs facultés, puissances, vertus, et operations en diuerses parties du corps, il seroit besoin de dire de chacune en particulier : mais laissans cela à ceux qui voudront philosopher plus amplement, nous nous contenterons, pour acheuer ce discours, de parler seulement du Sens commun, de la fantaisie, de la ratiocination, et de la memoire.

Du Sens commun[1].

Le Sens commun est ce qui reçoit les images et formes à luy offertes et obiecté et presenté à l'organe, et enuers lequel la faculté ou puissance de l'ame exerce ses operations : la quatriesme est le moyen qui reçoit l'obiect de la qualité sensible et l'a porte à l'organe. Exemple, sans la faculté animale sensitiue on ne pourroit nullement sentir, pareillement sans son organe, qui sont les nerfs dont le vray cuir est tissu, par lesquels l'esprit et faculté animale sont portez, on ne pourroit sentir : aussi sans le moyen, qui est la vole ou paulme de la main, et des doigs, principalement estans en leur temperature naturelle, car autrement ne peut estre idoine à recepuoir les fonctions de l'ame. Par quoy la main estant trop refroidie, ou eschauffee, ou calleuse (comme peuuent auoir les charpentiers, forgerons, et autres semblables manouuriers) on ne pourroit auoir certain iugement du tact. L'obiect du tact c'est la chose sensible ou perceptible, qui est obiectee et presentee à l'organe, enuers lequel la faculté sensitiue exerce son operation : et ce diet obiect est toute qualité tactile, faicte des qualitez premieres, comme chaleur, froideur, humidité, siccité, et autres qui les accompagnent, comme dureté, molesse, asperité, leuité, pesanteur, legereté, espesseur, rarité, friable, onctueus, et encore d'autres adiointes à icelles, comme grandeur, petitesse, figure, nombre, motion et repos. »

Après quoi venait l'article intitulé *Du sens commun*.

On peut d'ailleurs comparer les idées émises dans les passages retranchés avec celles du chap. 9 de l'*Introduction*, t. 1er, p. 56.

[1] Ici commence enfin pour se continuer presque jusqu'à la fin du chapitre, le dernier emprunt fait par l'édition de 1573 à l'*Anatomie de la Teste* de 1561, fol. 27 à 33.

suppression ne s'est pas bornée là. En effet on lisait dans l'édition de 1573 un assez long passage, copié dans celle de 1575 à la suite du précédent, et qui fut également retranché en 1579 ; le voici d'après le texte primitif, p. 51 :

« Toutefois à fin que ne fussions ignorans comme les bestes, Dieu a voulu qu'en quelque partie de nostre corps nous contemplions nature (par laquelle i'entens le Dieu viuant facteur de l'vniuers) en cherchant les choses qui se peuuent grossement demonstrer. Et de fait pour eclaircir icelles choses hautes et obscures, les antiens ont faict cinq sens interieurs, correspondants aux exterieurs, qui sont voir, odorer, goutter, ouir, et toucher.

» *Des Sens Interieurs.*

» Or donc les sens interieurs sont cinq, à sçauoir la faculté et puissance animale, enuoyee aux parties du corps qui ont besoing de sentiment et mouuement volontaire, desquels les instruments sont les nerfs et les muscles : mais deuant que passer plus oultre à declarer les autres sens, nous dirons que c'est que sentir, qui n'est autre chose qu'aperceuoir quelque chose auec les sens : et auparauant que le sentiment exterieur puisse estre faict, quatre choses sont requises, lesquelles concurrent ensemble, à sçauoir, la faculté ou puissance de l'ame, par laquelle sont faictes quelques œuures ou fonctions qui viennent à l'esprit animal conduit par les nerfs : la seconde, c'est l'organe ou instrument temperé et idoine à receuoir les fonctions, en laquelle, comme à son subiect, la puissance de l'ame faict son operation : la troisiesme l'obiect, qui est la chose sensible et perceptible, ou ce qui est

apportées par les cinq sens exterieurs, et discerne les objets d'iceux, c'est à dire qu'il comprend et reçoit les operations, especes, ou semblances des choses materielles, qui ont esté receuës par les cinq sens exterieurs, lesquels sont seulement comme messagers au sens commun, pour-ce qu'il n'y a rien en l'entendement ou sens commun qui premierement n'ait esté aux sens exterieurs : et partant le sens commun nous est donné pour receuoir les actions des sens exterieurs. Car l'œil ne connoist point le blanc, ou noir, partant ne peut discerner des couleurs : ny la langue ce qu'elle gouste, ny le nez ce qu'il odore, ny l'oreille ce qu'elle entend, ny la main ce qu'elle touche et palpe, soit chaud ou froid : par-ce que telles actions appartiennent au sens commun, qui iuge l'œil auoir veu blanc, rouge ou noir, ou auoir veu vn homme ou vn cheual, ou autre chose materielle, comme vn chasteau ou nauire, ou autres choses semblables : et nonobstant qu'on ne les voye plus, on aura neantmoins connoissance que la chose estoit blanche ou noire, grande ou petite : ou auoir senti vne odeur si elle est bonne ou mauuaise, ou apres auoir gousté vne chose douce ou amere, ou auoir ouy vn son estre graue ou agu, ou ayant palpé ou touché vne chose si elle est chaude ou froide : car toutes les actions des sens exterieurs finissent au sens commun comme à leur centre, ainsi que d'vn cercle toutes les lignes viennent de la circonference finir au centre, qui est le point commun, comme il se peut estre demonstré par ceste petite figure.

Et pour ceste cause est appelé iceluy Sens commun, et prince de tous les sens exterieurs, pour-ce qu'il en vse comme de ses seruiteurs en diuers negoces et manieres, iugeant et discernant les choses qui luy ont esté offertes et portées. Et pour conclusion, l'intention de Nature a esté seulement, que les sens exterieurs ne receussent sinon que superficiellemens les obiets, comme vn miroir fait, non pour autre fin sinon que pour les presenter au Sens commun, comme à leur centre, prince et seigneur, à fin de les discerner et communiquer à l'ame : le siege duquel, selon Auicenne et Auerrois, est en la partie anterieure du cerueau [1]. Partant le sens commun est comme vn receptacle vniuersel des sens exterieurs.

De la fantasie ou imagination [2].

Apres le sens commun vient l'imagination, appellée des Grecs *Phantasia*, à cause que d'icelle viennent les idées et visions qu'on appelle fantasies, laquelle n'a point d'arrest, si ce n'est en dormant : encore le plus souuent est occupée en songeant et resuant plusieurs choses, qui n'ont esté et iamais ne seront. Iceluy sens a grande seigneurie en nous, tellement que le corps naturellement luy obeït en plusieurs et diuerses choses, lorsqu'il est fort arresté en quelque imagination.

[1] Avicenne et Averrhoès n'étaient point cités dans l'*Anatomie de la Teste*; ils l'ont été seulement en 1579. Et quant à la dernière phrase : *Partant le sens commun*, etc., elle a été ajoutée en 1585.

[2] L'*Anatomie de la Teste* met ici en titre : *Du sens imaginatif, estimatif ou phantasie*; et ce titre se lit encore dans les éditions de 1573 et 1575.

Qu'il soit vray, les histoires font mention qu'Alexandre le Macedon estant à disner, son harpeur Timothée ioüant de sa harpe vn assaut de guerre, luy fit abandonner la table et demander ses armes, et alors qu'il changeoit et adoucissoit son jeu, se r'asseoit : et par telle admiration d'harmonie de ses sons forts et concités, ses esprits demeurans vaincus estoient contraints y obeïr, le rendant audacieux, tranquille et ioyeux, selon la mutation du son de sa harpe.

D'auantage, ceste imagination donne effroy et peur, lors qu'on voit quelqu'vn en quelque peril eminent. Exemple, lors qu'vn certain Turc [1] dançoit sur vne corde en ceste ville de Paris les pieds dans vn bassin, plusieurs le voyant en peril de se rompre le col, bras et iambes, trembloient de peur, ne l'osans bonnement regarder.

Pareillement quelquesfois ceste vertu imaginatiue fait cheoir la personne de dessus quelque planche, ou quelque lieu haut, pour la grande apprehension et timidité qu'elle a de tomber. Et partant auec les choses deuant dites, nous auons encore besoin d'vne plus haute faculté pour sauoir discerner si les choses imaginées, veuës, oüyes et senties par dehors, sont bonnes ou mauuaises. Et pour ceste cause, Nature nous a donné autre puissance, qui discerne du bien et du mal, à cause dequoy est appellée Raison ou cogitation, que declarerons bien tost.

Or ceste faculté imaginatiue a son siege pareillement aux ventricules anterieurs du cerueau, auec le Sens commun : mais le Sens commun est situé (comme nous auons dit) en la partie anterieure desdits ventricules, et l'imaginatiue plus derriere.

[1] Les éditions de 1561 et 1573 disaient tout simplement, et comme d'une chose bien connue : *Lorsque le Turc.*

De la Ratiocination [1].

Apres l'Imagination, est la faculté nommée Raison, qui gist en l'entendement, laquelle est comme vne lampe prouenante de la puissance de Dieu, pour conduire toutes nos deliberations, et moderer nostre volonté [2] : qui est la principale partie de l'ame, laquelle peut ratiociner, composer et diuiser, et iuger en dernier ressort : et pour ceste cause a esté nommée des anciens intellectuelle, qui est une puissance supreme, non suiette à aucun organe ou instrument, ne chose corporelle, mais au contraire, en toutes ses actions est libre et penetrante iusqu'aux profondités des choses : se treuue sans bouger en mille lieux, trauerse les mers, penetre les cieux, perce iusques aux abysmes de la terre, et fait vne infinité d'œuures admirables que nous ne pouuons connoistre, qui se font par vn haut secret caché en la sapience diuine, qui ne peut tomber en la petitesse de nostre entendement humain : parquoy nous les deuons admirer. Car l'homme n'est pas proprement ce que nous voyons, mais bien l'ame et l'esprit, lequel nous ne voyons pas, et qui a le

[1] L'*Anatomie de la Teste* et les éditions de 1573 et 1575 portaient ici en titre : *Du sens appellé cogitation, ratiocination ou entendement.*

[2] Cette comparaison de la lampe n'a été ajoutée au texte qu'en 1585.

corps pour son logis [1]. En somme, icelle seule inuente le vray, iuge le faux, et distingue ce que de l'vn ou de l'autre s'ensuit ou repugne, en rapportant les circonstances des choses veuës et imaginées, les comparant les vnes aux autres: et ainsi discerne la chose se deuoir faire ou non. Et pour conclusion, ceste ratiocination nous est plus que necessaire, et vn grand bien à vn homme de n'estre trop soudain à faire ou parler, sans que premierement Raison ait discouru et discerné le bien d'auec le mal. Car plusieurs se laissent aller par leur subite apprehension, n'attendans le iugement de Raison pour penser et discourir aux circonstances particulieres : par ce moyen tombent en plusieurs inconueniens, dont puis apres s'en repentent.

Le siege de ladite Ratiocination est au ventricule moyen, tesmoin Galien au 3. liure *de Placitis* [2], comme la plus haute et seure forteresse de toute la teste, à cause de sa principauté.

De la Memoire [3].

Apres la ratiocination descrite, nous faut parler de la Memoire, laquelle comme fidele tutrice, retire et garde ce qui a esté aux trois ventricules du cerueau receu et elaboré. Et pour ceste cause à bon droit elle a esté des anciens accomparée au greffe, auquel (comme apres vn procés debatu) ce qui est decreté est enregistré : car par mesme raison, ce qui a esté longuement en doute et controuerse, par la Ratiocination en la fin le tout est conclud et arresté en l'esprit, et cela s'imprime en la Memoire, à fin qu'il soit reuoqué et qu'on s'en puisse aider quand il sera requis et necessaire. Qu'il soit vray, que vaudroit d'auoir tant de conceptions en son esprit, et tant de diuersités, si elles n'estoient en quelques lieux gardées? Et pour ceste cause, le grand Architecteur, facteur de toutes choses, curieux de nostre perfection, nous a donné ce singulier remede prompt et commode contre l'ignorance et oubliance des choses, qu'à l'aide de la memoire, nous pouuons de ce que nous auons veu (comme de choses enregistrées) rememorer, et des apprehendées ratiociner.

Aucuns philosophes appellent la memoire le thresor de science : de là vient que Sapience est fille de la memoire et d'experience : d'autant que la memoire est vn cabinet de tout ce que nous apprenons et voyons [1].

Le siege et domicile d'icelle est au ventricule posterieur, situé au cerebelle, moins humide et plus solide que nulle autre partie du cerueau, pour ceste cause apte et idoine à receuoir les choses qui ont esté aux trois ventricules receuës et elaborées [2].

Et outre toutes ces choses, l'ame a encores six autres facultés, par les-

[1] Les lignes qui précèdent à partir des mots : *se treuue sans bouger en mille lieux*, sont encore une addition de 1585.

[2] La citation de Galien n'a été intercalée dans cette phrase qu'en 1579.

[3] L'*Anatomie de la Teste* et les éditions de 1573 et 1575 portaient : *Du sens memoratif.*

[1] Cette phrase a été ajoutée en 1575 ; elle a d'ailleurs été reproduite au dernier chapitre du *Liure des animaux*, que Paré publia en 1579.

[2] Ici s'arrêtent les emprunts faits à l'*Anatomie de la Teste*, non pas que celle-ci s'arrête dans ces doctes divagations, mais

quelles chaque partie de nostre corps est conseruée : la premiere attractrice, qui attire son aliment : la seconde retentrice, qui le retient : la tierce concoctrice, qui le cuit : la quatriéme assimilatrice, ou generatrice et augmentatrice, c'est à-dire, qui le rend semblable à la partie : la cinquiéme expultrice, qui iette hors les excremens qui pechent en quantité ou qualité, ou tous les deux ensemble, et toutes les choses qui luy sont contraires, comme le fer d'vne fleche, vne balle, une esquille d'os, et autres choses estranges [1] : la sixiéme separatrice, qui separe les choses qui doiuent estre separées : exemple, comme le laict dans le sang, ou le pus ou les humeurs de la masse sanguinaire, comme la cholere qui est ennoyée à la follicule du fiel, la melancholie à la ratte, l'vrine à la vessie, et autres choses qui se font par le benefice de Nature.

CHAPITRE XII.

DES EXCREMENS NATVRELS, ET DE CEVX QVE IETTE L'ENFANT EN LA MATRICE DE SA MERE.

Deuant que descrire par quels conduits l'enfant estant au ventre de sa

Paré n'a pas jugé à propos de reproduire tout ce qu'il avait écrit d'abord. On retrouvera d'ailleurs ce texte complet dans la grande note déjà citée de la page 217 du t.me Ier.

[1] Jusqu'ici, le paragraphe est exactement reproduit d'après le texte de l'édition de 1573; mais la dernière phrase n'a été ajoutée qu'en 1585. Il s'ensuit que jusqu'en 1585 Paré n'admettait que cinq facultés; et il ne parle même que de ces cinq facultés dans le premier livre de son anatomie (Voyez t. Ier, p. 111). Mais en 1585 aussi il avait ajouté la sixième aux cinq premières dans le chapitre 8 de son Introduction. Voyez dans le t. Ier le texte et les notes des pages 54 et 55.

Il faut dire encore que cette édition de 1573 ne s'arrêtait pas là, mais avait fait son profit d'un long passage de l'*Anatomie de la Teste* déjà reproduit dans l'*Anatomie générale*.

Voyez pour les diverses reproductions de ce morceau la note de la page 229 du t. Ier; et le morceau lui-même se lit en entier p. 75 et suivantes du même volume. Toutefois, comme l'édition de 1573 n'en avait donné qu'une analyse très rapide, et qu'elle y avait joint quelques autres idées, je donnerai tout le passage qui, dans cette édition, terminait le chapitre :

« Dauantage l'ame a quelques passions, comme ioye, tristesse, crainte, honte, verecondie. Or la ioye procede du cœur, lequel estant frappé de ce qui luy semble agreable, se dilate et eslargit, comme pour embrasser l'obiect presenté, et lors les esprits s'espandent par tout le corps : Au contraire quand le cœur se reserre et retrainct, suruient la tristesse, d'autant qui ne s'y peut engendrer grande quantité d'esprits, et encore si peu qu'il y en a ne peuuent estre aysement distribués. Semblablement crainte reuoque et attire subitement le sang et les espris au cœur, et partant on voit que le visage pallist, et les extremités demeurent froides, et la voix est interrompue auec vn grand tremblement de tout le corps. Honte est vne affection meslee de courroux et de crainte, et si la crainte surmonte le courroux, faict que le sang se retire au cœur : adonc le visage pallit : et si le courroux surmonte la crainte, esmeut le sang, et le faict monter au visage. Il y a vne autre honte appelee *verecondia*, qui fait que les esprits se retirent au centre, et à l'instant mesme reuiennent, laquelle chose est fort familiere aux enfans et aux vierges : et par ainsi l'on cognoist que les passions de l'ame font de grandes mutations en nostre corps.

» Or pour donner fin aux actions et operations de l'ame, laquelle a trois facultez principales qui regissent et gouuernent nostre

mere, iette ses excremens, il m'a semblé bon de proposer au ieune chirurgien ceux qui sont naturels.

Donc on appelle excrement ce que Nature separe d'auec le pur et net. D'iceux il y a plusieurs genres : le premier est de la premiere digestion, laquelle se fait en l'estomach, qui estant poussé par les intestins, sort par le fondement. Le second procede du foye, et comprend deux especes : à sçauoir la cholere, de laquelle vne partie est enuoyée du foye au kystis fellis, pour irriter la faculté expultrice à ietter la matiere fecale à sortir par les intestins : l'autre semblable à megue et serosité s'en va du foye par les grandes veines auec le sang pour luy seruir de vehicule à couler çà et là : quoy fait, reuoqué et chassé par Nature, sort par l'vrine et sueur [1]. L'autre espece est l'humeur melancolique, lequel est attiré par la ratte, se nourrissant du meilleur d'iceluy, et iettant le reste, partie à la bouche de l'estomach, à fin d'irriter l'appetit par son acrimonie, partie aux intestins [1]. Le dernier se fait à chacune partie du corps, par la derniere digestion propre à chacune d'icelles, et est poussé hors du corps, partie par transpiration insensible, et quelques fois par sueur par les pores du cuir, partie aussi par certains passages et conduits propres à chacune desdites parties : comme sur toutes autres aduient au cerueau, lequel se purge par plusieurs canaux, comme par le nez, par la bouche, de ce troisiéme excrement, qui descend par les trous du palais, par les oreilles, par les commissures du crane, par les yeux. Et tous ces excremens se doiuent purger tous les matins, encore qu'en autre temps du iour cela se peut aussi faire : et si quelques-vns sont par trop long temps retenus, il faut remedier aux causes de leur retention, tant par regime que par medecine. Il y a bien d'autres excremens, lesquels ne sont naturels, desquels si

corps, à sauoir animale, naturelle et vitale, laquelle vitale principalement tient l'excellence pardessus les autres, qui se faict par le moyen de la dilatation et constriction du cœur, et des arteres, laquelle cessant, l'ame se separe du corps, qui alors est appelé *cadauer*, ou pourriture et corruption, qui ne merite plus de demeurer sur la terre, mais estre enseuely aux entrailles d'icelle, iusques à la resurrection vniuerselle, pour entrer en la beatitude immortelle.

» Maintenant nous retournerons sus nos brisees, et parlerons des excrements naturels et de ceux que iette l'enfant en la matrice de sa mere, estant en icelle. »

L'édition de 1575, en supprimant tout ce passage, avait cependant gardé la dernière phrase qui sert de transition pour le chapitre suivant; mais elle a été, comme tout le reste, supprimée en 1579.

[1] L'édition de 1573, suivie encore par celle de 1575, dit simplement : *et vne partie s'en va au foye par les grandes veines auec l'aquosité du sang, et sort auec l'vrine et sueur.*

Le nouveau texte date de 1579. Je n'ai pu découvrir l'exacte signification du mot *megue*; le latin se borne à dire : *alterum est serosum*. Mais d'après un autre passage des éditions de 1573 et 1575, il paraît vouloir dire le sérum du lait. Voyez la note suivante.

[1] Galien, *De vsu partium*.—A. P.

Les éditions de 1573 et 1575 contenaient ici un passage qui a été retranché en 1579, et que voici :

« La troisiesme se congrege és venes et arteres, semblable au megue et serosité du laict, seruant de vehicule au sang, qui ne pourroit pour sa grosseur couler çà et là és venes, et nature s'en estant ainsi aydee, est reuoqué de l'habitude du corps par la grande veine caue le chassant aux reins, et d'iceux aux pores vreteres, puis à la vessie, pour estre mis hors par le canal de la verge. »

tu veux auoir la connoissance, voy le traité *de la Peste*.

L'enfant estant au ventre de sa mere, commence à vriner, soudain que toutes ses parties sont formées, par le conduit de l'ombilic nommé *vrachus* : mais aux derniers mois prochains de sa natiuité, ledit *urachus* se ferme, comme auons dit [1], et alors l'enfant masle vrine par la verge, la femelle par le col de sa vessie. Ceste vrine se conserue auec les autres excremens, à sçauoir, la sueur et les serosités, et autres superfluités du sang menstruel, qui seruent pour supporter plus facilement l'enfant nageant en icelles. Et lors que le temps est venu d'enfanter, il rompt les membranes, et adonc lesdites aquosités sortent, et alors les matrones predisent que bien tost la femme accouchera, puis que les eaux s'escoulent : et si l'enfant sort promptement auec l'expulsion d'icelles (ou subit aprés) l'enfantement sera heureux : car par l'humidité desdites eaux, le col de la matrice et autres parties en sont rendues plus lubriques, laxes, glissantes ou coulantes, qui fait que plus facilement le col de la matrice se dilate et ouure. Et si l'enfant retarde à sortir apres qu'elles sont issues, la femme enfantera avec une tres grande difficulté, parce que l'enfant demeure à sec, et aussi que la matrice et le col d'icelle se resserrent. Les matrones rendent bons tesmoignages de cela : car quand la mere a perdu en abondance et tout à coup ses eaux, long temps auparauant que l'enfant se presente au couronnement de la partie honteuse, sont contraintes (à l'exemple et imitation de Nature) oindre le col de la matrice de choses onctueuses et oleagineuses.

Or ledit enfant ne iette aucune matiere fecale par le fondement, estant au ventre de sa mere, si ce n'est lors que la femme est preste d'accoucher, et qu'il aye rompu les tayes : à raison qu'il ne prend point d'aliment par la bouche, et aussi que son estomach ne fait encores son office, dont rien n'est transporté aux boyaux : et luy estant enuoyé vn sang pur et digeré, il n'y a nulle superfluité fecale. Qu'il soit vray, i'ay veu des enfans naistre à terme, lesquels n'auoient aucune ouuerture au siege, iceluy estant clos d'vne petite peau, de laquelle ayant fait apertion, tout subit en sortoit des excremens. Dont nous conclurons que l'enfant ne iette autre excrement au ventre de sa mere, fors la sueur et l'vrine, parce qu'il est nourri de sang benin et loüable, et non de sang menstruel, vilain et corrompu, comme aucuns ont pensé et escrit.

Or il faut ici noter, que lesdites aquosités sont à la capacité de la matrice encloses dans les membranes, esquelles l'enfant nage entierement, et ne sont separées de l'enfant, comme on voit aux chéures, brebis, chiens, et autres bestes : ce que i'ay bien obserué plusieurs fois [1].

Les signes que la femme aura conceu vn masle ou vne femelle.

Si elle est grosse d'vn fils, la femme est plus dispose et gaillarde en toute sa grossesse, et la couleur plus ver-

[1] Les mots : *comme auons dit*, se rapportent au passage supprimé que j'ai reproduit dans la note 1 de la page 648.

[1] Le chapitre se terminait ici dans les éditions de 1573 et 1575.

meille, l'œil gay, vif, et le teint plus net et plus clair que d'vne fille [1] : parce que le fils estant plus chaud de son temperament, redouble la chaleur de la mere. La femme aura meilleur appetit : elle sent son enfant mouuoir dedans trois mois et demy, et d'vne fille plus tard : son ventre est pointu, toutes ses parties droites sont plus habiles à tous mouuemens : que le premier pas qu'elle fait estant debout, est du pied droit : et estant assise, quand elle se veut leuer, met plustost la main droite sur le genoüil droit pour s'y appuyer. L'œil dextre est plus mobile, le tetin droit engrossit plustost, et le mouuement de l'enfant est plus au costé droit : le contraire est d'vne fille [2]. Ces signes aduiennent le plus souuent, comme ont les anciens et modernes remarqué. L'enfant masle est plus excellent et parfait que la femelle, tesmoin l'autorité et preminence que Dieu luy a donné, le constituant sur la femme comme chef et seigneur [3].

Plusieurs tiennent que les masles se font par la vertu du testicule droit, parce qu'il est plus chaud et plus solide, à cause de quoy rend vne semence plus chaude et seiche, et plus spiritueuse : partant plus idoine à engendrer masles. Et c'est pourquoy les pasteurs, lorsqu'ils veulent auoir des masles de leur bestial, ils leur lient le testicule gauche, comme au toreau, bellier, bouc, qui doiuent saillir les vaches, chéures, et brebis.

Outre ces belles raisons, on voit par experience, que des hommes à qui on a amputé le testicule dextre engendreront des enfans masles. Et par la vertu de Dieu les masles et femelles sont engendrés ainsi qu'il luy plaist en ordonner : et me semble que les maris ne sont sages se courroucer contre leurs femmes et compagnes, pour auoir fait des filles : car il n'est en la puissance de l'homme ny de la femme d'engendrer vn masle ny vne femelle quand ils veulent.

[1] Hipp. aph. 42. liu. 5. — A. P.

[2] L'édition latine cite en cet endroit l'aphorisme 47 d'Hippocrate, sect. 5; cette citation ne se trouve dans aucune édition française.

[3] Ici finissait le chapitre en 1579, le reste est de 1585.

CHAPITRE XIII.

COMMENT L'ENFANT ESTANT A TERME S'EFFORCE DE SORTIR HORS DV VENTRE DE SA MERE, ET DE SA NATIVITÉ.

Quand l'enfant est venu à son terme prefix, alors il a affaire de plus grand nourrissement qu'auparauant, et n'en pouuant tirer par le nombril tant qu'il en a besoin, cela est cause que par vne grande impetuosité cherche à sortir hors : adonc il se meut, et rompt les membranes qui le soustiennent : et si elles estoient si dures qu'elles ne peussent rompre, il les faut fendre et deschirer auec les doigts, pour donner libre issue aux eaux et à l'enfant [1]. Dont la matrice se trouuant interessée, ne le peut plus soustenir : adonc s'ouure, et par icelle ouuerture sentant l'air en-

[1] Cette phrase : *Et si elles estoient si dures*, etc., a été ajoutée seulement en 1585. Mais à part ces mots, toute la théorie qui précède, touchant la sortie de l'enfant, semble avoir été extraite et presque traduite du chapitre 1er du Livre 3 de Rueff : *De la conception et génération de l'homme*, imprimée en allemand à Zurich en 1553; traduit et publié en latin par l'auteur lui-même en 1554.

trer, le poursuit, et s'efforce de sortir hors, la teste deuant : alors se fait la natiuité naturelle de l'enfant, non sans douleur de son corps tendre et delicat, estant pressé, dont en pleurant fait icy son entrée des calamités de la vie humaine. Semblablement la mere enfante auec vne extreme douleur, parce qu'il faut que le col de sa matrice (qui est rond, estroit et nerueux) se dilate et eslargisse grandement pour faire passage à l'enfant, et aussi que les os des hanches se separent de l'os Sacrum, à fin qu'estans dilatés, toutes les autres parties se puissent plus facilement ouurir.

Or que lesdits os se disioignent et separent, il est aisé à croire et à prouuer : car comme seroit-il possible qu'vn enfant estant à terme, ou deux gemeaux s'entretenans ioints ensemble, peussent passer par ceste petite voye estroite, sans que lesdits os ne fussent disioints l'vn d'auecques l'autre ? Or veritablement ie le sçay, pour auoir ouuert des femmes subit apres auoir rendu leur fruit, ausquelles i'ay trouué entre les os des hanches et os Sacrum, distance à mettre le doigt entre deux. D'auantage i'ay remarqué, estant appellé aux accouchemens des femmes, ayant la main sous leur croupion, auoir ouy et senti vn bruit de crepitation ou craquement desdits os pour la separation qui s'y faisoit : et mesmes i'ay entendu de plusieurs femmes honorables, que quelques iours vn peu deuant que d'accoucher, apperceuoient auec douleur certains bruits desdits os qui croquetoient ensemble. D'auantage, les femmes qui ont recentement enfanté se plaignent fort auoir douleur en la region de l'os *Coccyx* ou *Caudæ*, qu'ils appellent les Reins : et icy ie conclus (sauf meilleur iugement que le mien) que lesdits os commencent à s'entr'ouurir, quelquesfois deuant l'enfantement, et principalement à l'heure que l'enfant sort et est mis sur terre [1]. Mais veritablement les os des hanches et Pubis s'ouurent et separent les vns des autres, en sorte que plusieurs femmes (faute que Nature ne les a puis apres bien reioints), sont demeurées boiteuses. Et quant à ce qu'on dit, qu'en Italie on rompt l'os Pubis aux ieunes filles (à fin que lors qu'ils auront des enfans accouchent plus facilement)

[1] Tout le commencement de ce paragraphe est textuellement reproduit d'après l'édition de 1573. Mais ce qui suit était fort différent dans l'origine ; ainsi en 1573, en 1575, et même encore dans l'édition de 1579, on lisait :

« *Et n'ay iamais aperceu qu'il se face ouuerture pardeuant, comme aucuns disent, mais veritablement les os des hanches s'ouurent et separent, en sorte que plusieurs femmes (faute que nature ne les a puis apres bien reioincts) sont demeurees boyteuses.* »

C'est donc en 1585 qu'il changea son texte et sa doctrine, d'après une observation qui sera citée plus bas, et dont il fut rendu témoin le 1er février 1579. L'édition de cette année était presque entièrement imprimée, puisqu'elle fut en état de paraître le 8 février, ce qui explique pourquoi il ne put parler de cette observation que dans l'édition suivante. Il est à noter même que dans toutes ses éditions il a laissé subsister, sans doute par oubli, un passage de son anatomie où l'écartement des pubis demeure révoqué en doute. (Voyez t. Ier, p. 295.)

Mais ce que l'on s'explique difficilement, c'est la longue persistance de Paré à nier l'écartement de la symphyse pubienne, quand il avait écrit lui-même, dans sa *Briefue collection*, qu'il avait vu toutes les symphyses écartées sur deux femmes mortes d'hémorrhagie. J'ai rapporté ce passage à la page déjà indiquée du t. Ier.

c'est une chose fausse et mensongere : car encore qu'on les eust rompus, il s'y feroit un callus, comme il se fait tousiours aux fractures des os, dont puis apres l'enfantement seroit rendu plus difficile[1].

Il y a des hommes si fermes en leurs opinions, qu'encore qu'on leur fist toucher au doigt, et voir à l'œil la verité du contraire de ce qu'ils maintiennent, si est-ce toutesfois que iamais ils ne se voudront departir de

[1] Ici s'arrêtait le chapitre dans les trois éditions de 1573, 1575 et 1579, et conséquemment aussi dans l'édition latine. Ce qui suit a été ajouté en 1585.

Il me paraît étonnant qu'on n'ait pas fait plus d'attention jusqu'à présent à la prétendue coutume italienne, mentionnée par A. Paré. Évidemment il n'en parle que d'ouï-dire, et cet ouï-dire est absurde; mais ceux qui le lui avaient rapporté n'auraient-ils pas confondu avec une manœuvre stupide et impossible une opération plus rationnelle, qui aurait eu quelque rapport avec la symphyséotomie proposée en France seulement au XVIIIe siècle?

Cette question de l'écartement de la symphyse pubienne a été reprise plus tard par Severin Pineau, *Opusculum physiologicum et anatomicum*, Parisiis, 1597; et bien que par sa date l'ouvrage soit un peu postérieur à Paré, les faits et les raisonnements sont bien de la même époque. Pineau avait été longtemps l'un des collègues et des amis de Paré, et lui avait même fait présent d'une pièce anatomique assez curieuse, savoir, un os pubis qui offrait une apophyse styloïde fort longue à sa face interne et près de l'extrémité inférieure de la symphyse; et enfin la principale observation de son livre n'est autre que celle alléguée par Paré lui-même. Il m'a paru curieux de rapporter en entier cette observation, qui constitue le 8e chapitre du 2e Livre de l'*Opusculum;* elle est un peu longue, mais elle nous donne d'abord une liste complète des chirurgiens qui étaient alors à Paris (la table des matières dit : *Mag. in Chirurg. qui Lutetiæ aderant*); elle nous les montre ensuite en grande consultation agitant des questions de science, et quelles questions! en sorte que c'est un petit tableau assez curieux de l'époque. J'ai traduit aussi littéralement que possible.

« En février 1579, dans le collége royal des chirurgiens de Paris, André Malesieu, homme très docte et chirurgien très expert, étant alors prévôt du collége, Jacques d'Amboise, maître-ès-arts et bachelier en chirurgie (aujourd'hui docteur dans l'une et l'autre médecine et médecin du roi), suivant la coutume du collége et des bacheliers parcourant le stade chirurgical, disséqua un cadavre de femme, démontra avec un art admirable toutes et chacune de ses parties, exposa les siéges et les remèdes des maladies qui ont principalement besoin du secours de la main Cette femme, âgée d'environ vingt-quatre ans, par sentence et jugement du lieutenant-criminel, confirmés par l'autorité du Parlement, avait été pendue dix jours après être accouchée, attendu qu'aussitôt après sa délivrance, poussée par je ne sais quel mauvais génie, elle avait de ses propres mains tué son enfant: et saisie en flagrant délit, elle avait été mise en prison. Le lendemain de la pendaison, le cadavre commença à être anatomisé par ledit M. d'Amboise, en présence de MM. les chirurgiens ci-dessous nommés. Il y avait donc : MM. Robert Gaignard, doyen; Nicolas Langlois, François des Neux, Guillaume Duboys chirurgien du roi, Ambroise Paré premier chirurgien du roi, Louis le Brun, Jean d'Amboise chirurgien du roi, et juré pour le roi au Châtelet de Paris, Jean Delisle, Jean Cointeret chirurgien de la reine mère, et juré pour le roi au Châtelet, N. Des Neux, Raoul Lefort, Richard Hubert, chirurgien du roi, Pierre Pigrey chirurgien du roi, Antoine Portail chirurgien du roi, aujourd'hui premier chirurgien, Jacques Dioneau chirurgien du roi, André Malésieu prévôt dudit collége, nous Severin Pineau, Ismael Lambert chirurgien du roi, Jérôme de Lanoue chirurgien de la reine-mère Catherine de Médicis, Pierre Cheval, Simon Pietre, Urbain Larbalestrier, Jacques Guil-

ce qu'ils auront conceu et engraué en leur esprit : en quoy ils se monstrent merueilleusement amoureux d'eux-mesmes, s'ils aiment mieux leurs opinions que la raison : ou fort ennemis de la posterité, si connoissans la verité,

lemeau, chirurgien du roi. Avec tous ces messieurs et maîtres en chirurgie, inscrits ici dans l'ordre de leur réception, il y avait aussi les écoliers et bacheliers en chirurgie : Louis Hubert, Philippe Collot, tous deux chirurgiens du roi désignés, Josse de Beauvais et Claude Viard; en outre étaient venus du dehors, M. Laurent Joubert, docteur en médecine et professeur royal en l'université de Montpellier, et M. Barthélemy Cabrol chirurgien de Montpellier, tous deux très versés en anatomie, qui se trouvaient alors à Paris par ordre du roi. Il y avait enfin quelques étudiants en médecine et en chirurgie; et avant tous les autres, ces diligents anatomistes auxquels nous avions montré dans les années précédentes l'art de disséquer non seulement les corps humains, mais aussi les cadavres *des autres* (*aliorum*) animaux qui nous tombaient entre les mains; parmi lesquels étaient, si je ne me trompe, P. Erald (*Eraldus*), Jerôme Coupé (*Copœus*), tous deux champenois; et Gaspar Bauhin de Bâle, aujourd'hui très célèbre médecin dans son pays, et professeur élu de botanique (*simplicium*) et d'anatomie; c'était le plus curieux de tous, et pour cette raison et à cause de son père, homme fort versé dans l'une et l'autre médecine, et autrefois notre collègue, nous professions pour lui la plus vive amitié. La première démonstration du sujet commencée en présence de tous les assistants ci-dessus nommés, l'un de nous souleva cette question, et elle fut donnée pour la dissection, attendu la présence de MM. Joubert et Cabrol de Montpellier, savoir : s'il y avait abouchement *des veines mammaires descendantes et des épigastriques ascendantes*, et s'il se faisait une communion manifeste des vaisseaux au milieu de l'épigastre, à l'intérieur dans le muscle droit, à l'extérieur dans le panniculc charnu ou plutôt adipeux; réunion commune qui devait être d'autant plus facilement et ouvertement aperçue, que la femme était accouchée plus récemment; le sang chez les mères qui nourrissent leurs enfans devant être porté par des vaisseaux de ce genre de l'utérus et des autres parties inférieures, et par d'autres vaisseaux des parties supérieures aux mamelles, pour que le lait se fasse. Si au contraire la femme ne donne pas le sein, le lait est encore éliminé par l'utérus, où il est envoyé des mamelles par le moyen de ces vaisseaux mammillaires et épigastriques, suivant l'opinion de plusieurs. D'autres disent que le lait est reporté des mamelles dans la veine cave ascendante par la veine mammaire, puis dans le tronc descendant, et de là par les reins et les uretères dans la vessie, ou par les veines spermatiques dans l'utérus, ou par l'une et l'autre voie à la fois, ce que l'on peut voir le plus souvent (la double élimination) chez les femmes récemment accouchées qui ne nourrissent pas. Ce concours multiple et manifeste des vaisseaux épigastriques était difficilement admis par ceux de Montpellier, de même qu'il est à peu près nié par toute l'école de Montpellier. Et cependant nous avons toujours vérifié la réalité du fait, savoir, la communion des vaisseaux, non seulement chez les femmes, mais même chez les hommes et dans tous les âges.

» De cette question nous passâmes à une autre de grande importance; il s'agissait de savoir si, dans l'enfantement des femmes, les os pubis et ilion se séparaient, ceux-ci de l'os sacrum, et ceux-là l'un de l'autre, oui ou non?

» La question soulevée, chacun donnait son sentiment; la majeure partie des assistants niait absolument que ces os pussent s'écarter; d'autres l'affirmaient; d'autres, sans pencher ni vers l'une ni vers l'autre opinion, se tenaient dans le doute et gardaient le silence. Mais le doute fut immédiatement résolu, et la vérité brilla d'un éclat manifeste; en effet, l'une des cuisses du cadavre ou la jambe entière ayant été saisie et soulevée, sans aucune incision de la peau, mais en la gardant intacte de même que toutes les parties qui recouvrent la symphyse, l'os pubis du même côté s'é-

veulent toutefois icelle estre cachée et ignorée. Sainct Augustin n'a point fait de difficulté de composer luy-mesme vn liure de ses Retractations. Pareillement Hippocrates escrit, comme font les excellens hommes et qui se tiennent asseurés de leur grand sçauoir, qu'il a esté deceu à reconnoistre la suture de la teste d'auec la fracture. Certes, comme escrit Celse, les petits et foibles esprits, parce qu'ils n'ont rien, ne se peuuent aussi rien oster : mais il est bien seant à vn genereux esprit de confesser et auoüer pleinement sa vraye faute, et principalement encores qu'on l'enseigne à la posterité pour le bien public, à fin que nos successeurs ne se trompent en mesme façon que nous auons esté.

Or qui me fait tenir ce propos, est que iusques icy i'auois maintenu et par parole et par escrit, les os Pubis ne se pouuoir separer et entr'ouurir aucunement en l'enfantement : toutesfois il m'est apparu du contraire le premier iour de feurier mil cinq cens septante neuf, par l'anatomie d'vne femme qui auoit esté pendue, quinze iours apres estre accouchée, de laquelle ie veis la dissection, et trouuay l'os Pubis separé en son milieu d'enuiron demy doigt, és presences de maistre Claude Rebours, docteur regent en la faculté de Medecine, de maistre Iean d'Amboise, Cointeret, du Bois, Dionneau, Pineau, Larbalestrier, Viard, tous Chirurgiens iurés à Paris : et mesmes nous veismes l'os Ischion separé de contre l'os Sacrum. Qui ne le voudra croire, ie le renuoyerai au liure de Nature, laquelle

levait en même temps, et dépassait le niveau de l'autre au moins d'un demi-pouce. Ceci fut constaté et vérifié par tout le monde, par les yeux et par le toucher; et pour le faire mieux et plus aisément voir, le cadavre étant couché sur le dos, on étendit fortement l'autre jambe, sans laisser le moindre degré de flexion à son articulation avec l'ischion; et les deux mains étant placées sous la fesse opposée, le plus léger effort suffisait pour porter en haut l'os pubis, et avec lui tout l'os innominé, lequel, comme on sait, se compose de trois os, savoir, l'ischion, le pubis et l'ilion, entièrement réunis à cet âge par une symphyse, sans aucune partie molle intermédiaire; d'où nous conclûmes nécessairement que les deux synchondroses postérieures étaient beaucoup plus lâches que de coutume. En effet la cuisse étant soulevée de la manière que nous avons dit, avec les os innominés, l'épine du pubis du même côté s'éloignait d'un demi-travers de doigt du pubis opposé, et faisait saillie au-dessus; au contraire, les mains étant retirées, et les fesses reposant sur le même niveau, les deux pubis reprenaient leur égalité de position; puis en soulevant l'autre cuisse, le pubis qui s'était élevé dans l'autre expérience apparaissait déprimé à son tour, ce qui excita, et non sans cause, l'admiration de la plupart des assistants. »

Là finit l'observation et le chapitre; le fait était clair pour tout le monde; cependant quelques uns *s'endurcirent la tête*, dit Pineau, et sans nier le fait, en niaient les conséquences. Leur principale et sans contredit leur plus puissante objection, c'est que c'était un fait unique, qui peut-être ne s'était jamais vu, et ne se reverrait jamais. Pineau prétend au contraire qu'il arrivera toujours; l'observation moderne a donné tort aux uns et aux autres. La diduction des symphyses a lieu quelquefois, mais il s'en faut de beaucoup que l'on puisse la considérer comme un phénomène ordinaire et nécessaire. Il faut noter d'ailleurs, comme un cachet de l'époque, que nul des contradicteurs ne se demanda si ce n'était pas là une maladie des symphyses indépendante de l'accouchement, et que la dissection ne fut pas faite.

fait des choses que nostre intelligence n'est pas capable d'entendre. Et principalement ces os s'ouurent et ferment à l'enfantement.

CHAPITRE XIV.

DE LA SITVATION DE L'ENFANT AV VENTRE DE LA MERE [1].

On ne peut bien descrire la vraye situation de l'enfant au ventre de sa mere : car veritablement ie l'ay trouuée diuerse, tant aux femmes mortes qu'aux viues : aux mortes, en les dissequant promptement apres qu'elles auoient ietté le dernier souspir : aux viues, lors que i'ay esté appellé pour les deliurer, Nature ne pouuant faire son deuoir : ayant la main en leur matrice, trouuois quelquesfois la teste de l'enfant en bas : autresfois en haut, et les pieds premiers : autresfois les fesses : autresfois les mains et les pieds ensemble [1].

Et faut icy noter, que le petit fœtus ou embryon est tousiours trouué en figure spherique : mais alors que l'ame y est infuse, et à mesure qu'il croist, il se deueloppe, et estend ses membres, et prend autre figure, comme tu vois par ces figures suiuantes [2].

[1] Ce chapitre n'offre rien de bien nouveau; Paré y a surtout suivi Roesslin et Rueff, mais il n'est pas aussi complet. Roesslin commence dans son premier chapitre par donner la figure de l'enfant dans l'utérus, les pieds en bas, la tête en haut, les mains sous les cuisses; au chapitre 2, il montre l'enfant étendu la tête en bas, puis étendu la tête en haut : la première position est celle de l'enfantement naturel; l'autre est proche du naturel. Et au chapitre 4, après avoir d'abord reproduit ces deux positions, il rassemble 14 figures des positions contre-nature. Rueff représente l'enfant accroupi dans son liv. 1er, chap. 6, liv. 2, chap. 4, et liv. 3, chap, 1; ces trois figures sont à peu près semblables entre elles, mais diffèrent beaucoup de celles de Roesslin, et notamment l'enfant a les mains relevées contre les oreilles. Dans ce même premier chap. du liv. 3, il montre l'enfant étendu la tête en bas, comme type de l'enfantement naturel; et enfin son livre 4 est divisé en 15 chapitres, chacun pourvu d'une figure qui représente une position contre-nature; la première de ces positions est celle de l'enfant debout, les bras contre le corps, et venant par les pieds; les 14 autres sont les mêmes et se suivent dans le même ordre que celles de Roesslin. Franco a aussi son chapitre 78 intitulé : *De l'assiete et position de l'enfant dans la matrice*; c'est toujours la même doctrine, seulement il n'y a pas de figures.

Quand je citerai Rueff dans mes notes, ce sera toujours d'après l'édition latine originale, *Tiguri*, 1554, dont je possède un très bel exemplaire; pour l'ouvrage de Roesslin, j'ai eu sous les yeux l'édition allemande primitive, dont j'ai parlé dans mon *Introduction* p. ccvj; la traduction latine publiée à Francfort en 1532 par les soins de Christian Egenolph; et enfin la traduction française de 1536, sans nom d'auteur, attribuée à Paul Bienassis. Les planches de l'édition latine sont détestables; celles de l'édition française semblent absolument calquées sur celles de l'édition allemande; et les plus belles de toutes sont celles de Rueff. Les quatre figures de Paré ont été faites évidemment sur ces dernières, auxquelles elles étaient bien inférieures. Grâce au crayon de M. Chazal, celles que nous mettrons cette fois sous les yeux du lecteur l'emportent infiniment sur toutes les autres, sans rien changer cependant aux rapports que l'auteur voulait représenter.

[1] Les éditions de 1573, 1575 et 1579 ajoutent ici : *Comme tu vois par ceste figure*. Le petit paragraphe qui suit a été ajouté en 1585.

[2] La première figure est copiée sur la 11e du Livre 4 de Rueff, fol. 35 v.: seulement dans Rueff, la tête de l'enfant regarde à droite.

Autresfois les genoux, autresfois vn seul pied, autresfois le dos: autresfois le ventre, les mains et les pieds en haut, comme tu vois par la figure suiuante[1].

[1] Cette figure est la 12e de Rueff, fol. 36 verso; seulement la tête de l'enfant a changé de côté comme dans la précédente.

Autresfois les pieds escartés l'vn de l'autre: autresfois vn seul bras, estant l'enfant hermaphrodite, comme tu vois par ceste figure[1].

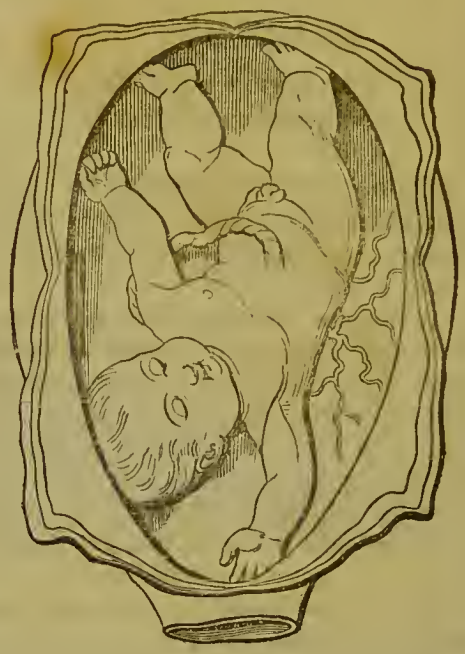

Aucuns iumeaux, dont l'vn d'iceux vient la teste premiere, et l'autre les pieds, comme tu peux voir par ceste figure[2].

[1] Cette figure est la septième de Rueff, fol. 34 recto; la tête a toujours été changée de côté, et pour ne plus revenir sur ce point, il paraît que le graveur de Paré a copié sur le bois toutes les figures comme il les voyait sur le papier; ce qui à l'impression devait nécessairement produire la transposition indiquée.

[2] Cette figure est la quinzième de Rueff, fol. 37 verso. Il faut dire que dans Rueff, comme auparavant dans Roesslin, l'un des jumeaux empoigne le pied de l'autre, ce que Paré avait fidèlement copié, et ce qui a été corrigé par M. Chazal.

Aux femmes mortes, lors que l'enfant estoit encore fort petit, les ay trouués en figure ronde, ayans la teste sur les genoux, et les deux mains par dessous, et les talons contre les fesses, qui semble estre la plus vraye et naturelle situation de l'enfant [1]: d'auantage, ie proteste en auoir trouué vn (ayant ouuert la mere promptement estant decedée) situé de son long, la face vers le ciel, et encore viuant, ayant les mains iointes : et partant nul ne peut donner regle certaine de la situation des enfans aux ventres de leurs meres.

CHAPITRE XV.

DV TEMPS COMMODE OV INCOMMODE DE LA NATIVITÉ DE L'ENFANT.

Tous animaux ont certains temps limités de charger et porter leurs petits, mais l'homme seul n'a aucun temps ny terme prefix, ains vient au monde en tout temps : aussi les vns naissent à sept mois, les autres à huit, les autres à neuf, qui est le plus commun, les autres à dix, voire au commencement de l'onziéme. Massurius dit, que Lucius Papyrius condamna par arrest vn substitué sur le rapport de la mere du posthume institué heritier, qu'elle disoit auoir porté treize mois apres la mort du testateur : et partant il n'y a aucun terme certain et defini à porter les enfans [1]. L'enfant naissant à six mois ne peut viure, à cause que ses membres et tout son corps n'ont point encor toute leur perfection : au septiéme il peut viure, ce que l'experience nous monstre, et toutesfois au huitiéme ne viuent iamais, ou rarement [2]. Maistre Nicole du Haut-pas, en son liure *de la contemplation de la nature humaine* [3], dit que la raison ne se doit rapporter à l'astrologie, qui tient que le huitiéme mois n'est critique comme le septiéme, ou le neufiéme, ou l'onziéme, et que le huitiéme est attribué à Saturne, ennemy des vies et naissances : et où ils viuent, seront tout le cours de leur vie valetudinai-

[1] Ces mots : *Qui semble estre la plus vraye et naturelle situation de l'enfant*, ne se lisent dans aucune des éditions publiées du vivant de Paré, et ont été intercalés dans la première édition posthume.

[1] Arist. cap. 4. *De generat. animalium.* Pli. li. 7. c. 5. Autent. *De restit. et eaque peperit vndecimo mense.* — A. P. — En 1578 et 1575, l'auteur ne citait en marge que Pline; les autres citations sont de 1579.

[2] Hip. lib. *De aliment.* — A. P. — Cette citation a été aussi ajoutée en 1579.

[3] Voyez sur cet auteur la note 1 de la page 649.

res. Les enfans qui naissent au huitiéme mois ne viuent gueres [1], et sont appellés genitures de la lune, pource que la lune est planette froide, et par sa grande froideur presse le fruit, de façon qu'en bref il meurt.

Toutesfois la vraye raison depend de ce que l'enfant, tousiours sur le septiéme mois, s'efforce de sortir hors, ce qu'il fait heureusement et auecques asseurance de vie, sans autre accident, s'il est fort et puissant de nature. Que si au contraire il est foible et floüet, non seulement il ne peut sortir : mais en outre estant d'auantage debile par le combat et effort qu'il a fait en vain pour sortir, a besoin quasi d'estre comme recuit et retenu dans l'vterus iusques à deux ou trois mois apres, ne sortant que sur le neufiéme ou dixiéme mois, pour ce pendant recueillir et ramasser ses forces. Que s'il sort vn mois apres, sçauoir sur le huitiéme mois, il est estimé mal-heureux, et sans esperance de longue vie, pource qu'il n'a eu assez de temps à reparer et ramasser ses debiles forces, attenuées par le conflit pour sortir naturellement au septiéme mois. Note toutesfois, que si la femme est forte et gaillarde, qu'elle peut heureusement enfanter au huitiéme mois : de sorte que l'enfant mesme sera vital, comme tesmoigne Aristote des femmes d'Egypte, et Auicenne des femmes d'Espagne [2].

En la naissance de l'enfant, on peut dire aussi cecy estre vne chose fort admirable, qui surpasse l'entendement humain : car l'orifice de la matrice, tout le temps que la femme est grosse, est tellement clos, que seulement la pointe d'vne esprouuette ou d'vne aiguille n'y peut entrer, si ce n'est qu'il se face vne superfetation, ou que Nature se descharge de grande quantité de sang et d'eaux qui sont en la matrice [1] : et au contraire, au temps de l'enfantement s'ouure et s'estend, de façon que l'enfant estant sorti, bien tost apres se reserre par une tres grande et admirable prouidence de Nature [2], laquelle ne se peut exprimer. Et pour ce, nul ne doit être si hardy et audacieux de s'enquester comme telle chose se fait : car si on entreprend de passer outre et d'esplucher par le menu comme telle chose se fait, on demeurera condamné et conuaincu de n'auoir conneu la puissance de Dieu, ny la foiblesse de son esprit.

Communément les femmes sont plus trauaillées à leur premier enfantement qu'aux autres, et tant plus qu'elles ont enfanté, trauaillent moins que la premiere fois : et parce ie leur conseille d'vser d'vn onguent emollient comme cestuy, quelque temps deuant l'enfantement [3].

[1] Aristote en ses problemes. — A. P. — 1573.

[2] Tout ce paragraphe a été ajouté en 1575.

[1] On peut remarquer que Paré demeure ici d'accord avec ce qu'il avait dit au commencement du chapitre 6; mais qu'il est en contradiction avec le dernier paragraphe de ce même chapitre, ajouté en 1585. Ces sortes de contradictions ne sont pas bien rares dans ses ouvrages, et s'expliquent par les dates diverses de la rédaction. La partie du texte à laquelle se rapporte cette note est de 1573.

[2] Le paragraphe se terminait ici en 1573; le reste est de 1575.

[3] Ces mots : *Quelque temps deuant l'enfantement* ont été ajoutés en 1579.

℞. Spermatis ceti ℥ . ij.
Olei amygdalar. dulcium ℥ . iiij.
Ceræ albæ et medullæ ceruinæ ana ℥ . iij.
Axung. anseris et gall. ana ℥ . j.
Terebenthinæ Venetæ ℥ . ij.

Fiat vnguentum.

Duquel en seront frottés les cuisses et le ventre de la femme grosse, et tout autour de ses parties genitales : d'auantage, pourra semblablement porter vne maniere de ligature faite de peau de cuir de chien deliée, laquelle sera frottée de l'onguent susdit, qui luy aidera à supporter l'enfant. Plus quand elle sera sus son neufiéme mois, faut qu'elle se baigne par plusieurs fois dans un bain, auquel auront boüilli herbes emollientes.

Or l'enfantement naturel est, quand la teste vient la premiere, et suit ses eaux : l'autre qui est moins bon et facile, est quand il vient les pieds deuant : tous les autres sont tres difficiles. Parquoy ie veux icy aduertir les matrones, que là où elles connoistront que l'enfant ne viendra point en ces deux manieres, mais le dos premier, ou le ventre, ou les mains et pieds ensemble, ou vn bras, ou en autre figure contre Nature, qu'elles ayent à les tourner et les tirer par les pieds dehors : et si elles ne se sentent assez experimentées, qu'elles appellent les chirurgiens exercés en cest affaire. Car comme seroit-il possible à Nature les ietter hors estant ainsi situés, si ce n'estoient d'aduenture petits auortons, lesquels pour leur petitesse, Nature pourroit ainsi facilement mettre hors [1].

[1] Ce dernier paragraphe est calqué en partie sur le commencement de *La maniere de extraire les enfans*, etc., dont Franco a fait son chapitre 80. Voyez ci-devant p. 623.

CHAPITRE XVI.

LES SIGNES A LA FEMME DE BIEN TOST ENFANTER.

Les signes sont, qu'elle sent douleur au dessous de l'ombilic, et aux aines, et est ladite douleur communiquée aux vertebres des lombes, et principalement lorsque les os des hanches se separent de contre l'os sacrum, et l'os de la queüe se recule en arriere : leurs cuisses et parties genitales se tumefient, et leur font grande douleur : d'auantage il leur suruient vn tremblement vniuersel de tout le corps, tel qu'il se fait au commencement des accés des fiéures : plus leur face rougit, à cause que le sang s'eschauffe et bouillonne, par ce que Nature s'aide de toutes ses forces à mettre hors l'enfant, lequel s'esmeut vehementement : et le sang ainsi eschauffé et esmeu, sort auec portion des aquosités premier que l'enfant [1].

Et si tels signes se demonstrent, sois asseuré qu'en brief la femme enfantera : et partant qu'on luy prepare tout ce qu'elle aura besoin pour tel affaire, et principalement à la bien situer en un lit en figure moyenne, à sçauoir, non du tout à la renuerse ny assise, mais aucunement le dos esleué, à fin qu'elle puisse mieux respirer, et auoir force à mettre l'enfant hors : d'auantage, faut qu'elle ait les iambes courbées, et les talons vers les

[1] Ce paragraphe est absolument calqué sur un passage de *La maniere de extraire les enfans*, dont Franco a fait le commencement de son chapitre 82. Voyez ci-devant, page 625.

fesses, et les cuisses escartées l'vne de l'autre, et qu'elle s'appuye contre vne busche de bois posée en trauers de son lit, ayant vn peu les fesses esleuées [1].

Aucunes accouchent debout estans appuyées des bras sur le bord du lit, ou d'vn banc : autres en vne chaire propre à cela, laquelle ne doit pas estre plus haute de la terre que de deux pieds. L'vtilité de ceste chaire n'est à mespriser, par-ce que la femme grosse y est située estant renuersée sur le dos, de sorte que elle a son inspiration et expiration libre : aussi que l'os sacrum et l'os caudæ sont en l'air, n'estant aucunement pressés, qui fait que lesdits os se desioignent et separent plus aisément : pareillelement l'os pubis, à cause que les cuisses sont escartées l'vne de l'autre : ioint aussi que la sage-femme besongne plus à l'aise, estant assise deuant la femme grosse. L'on mettra un oreillier au dossier de la chaire, et quelques linges où les cuisses seront appuyées, à fin que la femme grosse soit plus à son aise [2].

La figure de la chaire t'est icy representée [1]

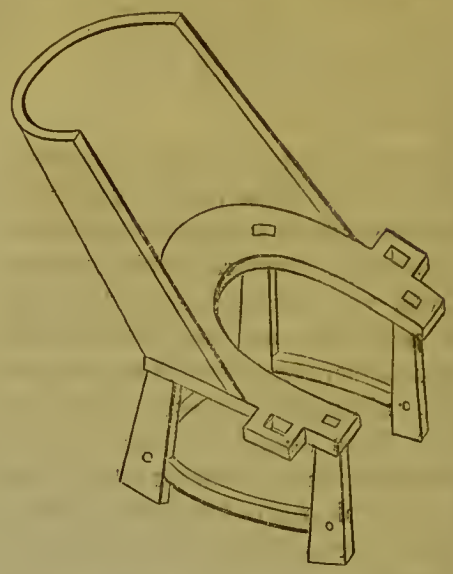

Or il faut bien se garder de mettre la femme aux peines de trauail, deuant que les signes susdits prece-

[1] *La maniere de extraire les enfans* recommande une autre position que celle qui est indiquée ici (voyez ci-devant page 62). Mais il faut remarquer qu'ici Paré s'occupe seulement de l'accouchement naturel, tandis que, dans son premier opuscule, il traitait uniquement de l'accouchement artificiel. Aussi quand il arrivera à cette question un peu plus tard (chap. 32 et suivants), nous le verrons remettre en lumière non seulement sa doctrine, mais même sa rédaction de 1550.

[2] Tout ce paragraphe, avec la figure qui le suit, a été ajouté en 1585; les éditions antérieures disent seulement :

« Aucunes femmes accouchent en vne chaire propre à cela : les autres accouchent debout, estant appuyées des bras sus le bord du lict, ou sus vn banc. »

[1] Cette figure est absolument la même que celle de l'édition allemande et de la traduction française de Roesslin. Dans la traduction latine, la figure est changée : le dos est moins concave, et ses deux bords sont retenus par deux montants arrondis; tandis que les quatre pieds paraissent réunis par une paroi circulaire complète, excepté entre les pieds de devant. Rueff a copié les figures originales; mais du contour du siége jusqu'en bas, il fait pendre une sorte de draperie circulaire, ouverte seulement en avant, et qui empêche les courants d'air par-dessous la femme. Paré connaissait le livre de Rueff en 1573, et cependant il ne lui a pas alors emprunté sa figure; il y a plus, c'est que manifestement il l'a prise ailleurs; car en supposant la draperie enlevée, la chaire de Rueff a le pied de devant arrondi, et celle de Paré a les pieds carrés. Il y a plus de ressemblance avec la figure originale de Roesslin, copiée dans la traduction française; mais celle-ci n'a pas les pieds réunis par les trois barreaux courbes que montre celle de Paré; en sorte que tout bien considéré, il est probable que la figure de notre auteur

dent : car deuant iceux le trauail est fait en vain, et en sont les pauures femmes plus molestées et debiles, quand se vient à mettre hors l'enfant à bon escient, à cause qu'elles n'ont tant de force et vertu, lors que l'expulsion de l'enfant se doit faire [1]. Estant la femme en trauail d'enfant, le tout venant bien, faut laisser faire à Nature et à la sage-femme : toutesfois faut commander à la femme (lors qu'elle aura des ondées et tranchées) qu'elle s'espreigne le plus qu'elle pourra, luy cloüant le nez et la bouche : et vne matrone luy presse les parties superieures du ventre, en poussant l'enfant en bas : car telle chose aide grandement à les faire accoucher, n'estant si vexées des tranchées ou ondées : comme i'ay souuentesfois experimenté en plusieurs femmes, où i'ay esté appellé pour leur aider à accoucher [1].

Si le trauail est long et laborieux (à cause que les vidanges sont sorties long temps auant l'enfantement, et que la matrice demeure à sec) faut faire ce qui s'ensuit :

℞. Butyri recentis sine sale in aquâ artemis. loti ℥. ij.
Mucag. seminis lini, ficuum, et seminis alth. cum aqua sabin. extract. ana ℥. ß.
Olei liliorum ℥. j.

Fiat liniment. ex quo obstetrix liniat frequenter collum vteri.

Ou huile d'amandes douces, ou graisse d'oye, ou d'autre semblable, à fin de les lubrifier et relascher [2]. Aussi on baillera de ceste poudre :

℞. Cinamo. corti. cass. fist. dictam. ana ʒ. j. ß.
Sacchar. alb. ad pondus omnium.

Et fiat pulu. subtiliss. sumat ʒ. iiij. cum decocto seminis lini : *celeriorem enim et faciliorem partum facit : cum minori molestia potest hic puluis dari cum vino albo tenui* [3].

D'auantage la sage-femme (quand le trauail est ainsi fascheux) pourra oindre sa main de ce liniment, et en mettre dans le col et parties voisines de la matrice :

℞. Olei de semin. lini ℥. j. ß.
Olei moscelini ℥. ß.
Gall. moscatæ ʒ. iij.
Ladani ʒ. j.

Fiat linimentum.

a été dessinée d'après quelque modèle employé à Paris. Du reste l'inventeur de cette chaire est inconnu, et jusqu'à son pays même. Voici en effet, d'après la traduction française dont j'ai vérifié l'exactitude, le passage de Roesslin qui a rapport à cet instrument :

« Pour le surplus quant la femme enceinte sent sa matrice estre laschee : et que les humeurs coulent plus habondamment : elle se doit derechef reclincr et renuerser sur le dos : tellement quelle ne soit veue ne couchee ne leuee totalement : et doit tellement renuerser sa teste en forme de pendant en arriere quelle aye plus que autrement : *a laquelle chose faire en aucunes regions / comme en la France et la haulte Allemaigne les obstetrices et saiges femmes ont aucunes chaires assez basses : et peu esleuees de terre creuses pardeuant autant qu'il est necessaire / et tellement sont faictes que la femme en peine denfant y peult estre comme couchee sur le dos : desquelles la forme et figure peult on icy veoir.* »

[1] Ces moyens avaient déjà été indiqués dans *La maniere de extraire les enfans*, et copiés par Franco dans son chapitre 84. Voyez ci-devant page 628.

[2] Ces mots : *Ou huile d'amandes douces*, etc., n'ont été ajoutés ici qu'en 1585.

[3] Cette phrase latine se lit déjà en 1575,

[1] Ce paragraphe est extrait d'un passage de *La maniere de extraire les enfans*, qui fait suite au passage indiqué dans la note de la page précédente : et qui se retrouve dans le chapitre 82 de Franco.

Plus on fera esternuer la femme *cum puluere piperis, vel tantillo hellebori albi in nares immisso* [1].

Plus pour faire haster la femme d'accoucher, la semence de lin pilée auec eau d'armoise et de sabine sert grandement, ou ce remede :

℞. Cortic. cassi. fist. concass. ℥. ij.
Cicer. rubro. m. ß.
Bulliant cum vino albo, et cum aquâ sufficienti, addendo sub finem sabinæ ℥. ij.
Et fiat decoct. in coll. pro vna dosi.
Adde cina. ʒ. ß.
Croci ℊ. vj.
Fiat potio.

Apres elle taschera à esternuer auec sternutatoires : quoy faisant la femme auec moins de trauail enfantera [2].

Quelques fois les enfans naissans apportent autour de la teste vne partie de la membrane agnelette [3], principalement quand les parties genitales de la mere, par s'efforcer d'enfanter, et par le benefice de Nature, se sont ouuertes et eslargies, et que l'enfant sort quant-et-quant les eaux : et alors les matrones presagent que l'enfant est heureux, par ce (disent-elles) qu'il est né coëffé. Veritablement ie suis d'auecques elles, et encore ie dis d'auantage, que la mere est aussi bien heureuse, à cause que l'enfant est sorti assez librement : mais quand l'enfantement est laborieux, ils n'apportent iamais ceste membrane sur la teste, car elle est arrestée au passage, ainsi qu'vne couleuure voulant laisser sa peau, passe par un vn lieu estroit pour estre despouillée : ainsi le semblable se fait à l'enfant, laissant sa coëffe au ventre de sa mere [1].

On baillera à la femme, subit apres l'enfantement, deux ou trois cueillerées d'huile d'amandes douces tirée sans feu auec vn peu de sucre. Autres prennent deux iaunes d'œufs auec sucre, autres prennent de bon hippocras : autres un consommé ou de la gelée. Ainsi on diuersifiera telles choses, selon le goust et la necessité qu'il faudra pour alimenter l'accouchée, et garder les tranchées : lesquelles viennent à cause que les veines se desgorgent du sang superflu qui estoit retenu à cause de l'enfant, et estant gros et bourbeux comme lye, s'amasse de toutes parts, et accourt par les veines et arteres en la matrice, laquelle il penetre difficilement : et par grand violence le reiette comme inutile, qui la refroidit et enfle. Aussi lesdites tranchées sont souuent causées du vent qui entre au corps et capacité de la matrice, faute d'auoir serré les cuisses et lié le ventre de l'accouchée comme il falloit.

imprimée en italique comme je l'ai laissée ici.

[1] L'éternuement était aussi au nombre des moyens recommandés par Paré dès 1550, dans le passage dont il est question dans la note 1 de la page 675.

[2] Le chapitre se terminait ici en 1573; le reste a été ajouté à diverses dates.

[3] Tout ce paragraphe a été ajouté en 1575; au lieu de *membrane agnelette*, on lisait alors *la membrane alanthoïde*. Le changement de nom a eu lieu en 1579.

CHAPITRE XVII.

CE QV'IL FAVT FAIRE A L'ENFANT SVBIT QV'IL EST NÉ.

Premierement, estant sorti du ventre de la mere, la sage-femme doit

[1] Le chapitre finissait ici en 1575; le reste est de 1579.

subit tirer l'arierre-faix, s'il luy est possible, et s'il est besoin mettra sa main dans la matrice de la femme pour l'extraire et mettre hors : autrement sortiroit apres avec grande difficulté, par-ce que la matrice et toutes les autres parties se reserrent incontinent que l'enfant en est hors. Cela fait, l'enfant doit estre separé d'auec son arriere-faix, en luy liant le nombril d'un fil double, à distance du ventre de la largeur d'vn pouce, et non plus : et la ligature ne doit estre trop serrée, de peur que la partie qui est outre la ligature ne tombe plustost qu'il n'est besoin : ne aussi trop lasche, de peur que le sang ne flue des vaisseaux ombilicaux, aussi que l'air n'entre dedans le ventre de l'enfant. Et apres estre lié, il doit estre coupé deux doigts dessous la ligature, auec vn rasoir ou ciseau bien tranchant : et puis appliqué dessus vn linge en double, trempé en huile rosat ou d'amandes douces, pour seder la douleur : et apres cela, au bout de quelques iours, ce qui est coupé tombera auec la ligature.

Aduertissement aux sages-femmes : c'est que la portion du nombril, apres l'auoir lié et coupé, demeure pendante, qui se meurt peu à peu, en fin tombe en gangrene, puis en mortification. Les sages-femmes le couchent communément contre la chair nue du ventre de l'enfant, dont il s'en ensuit grandes tranchées pour la froideur de ce qui est mortifié : à ceste cause il faut l'enuelopper de linges ou cotton, iusques à ce qu'il soit tombé [1].

Or plusieurs matrones coupent incontinent le nombril apres l'auoir lié, sans attendre que l'arriere-faix soit hors : mais celles qui entendent mieux ces choses different iusques à ce qu'elles ayent tiré ledit arriere-faix hors la matrice.

Cela fait, l'enfant doit estre nettoyé d'huile rosat ou de myrtilles, pour luy oster la crasse ou excrement qu'il apporte dessus son cuir : aussi pour clorre les pores, à fin qu'apres son habitude en soit rendue plus ferme. Aucuns les baignent en eau chaude et vin astringent, puis les huilent des huiles sus-nommées : ou bien se contentent de macerer et faire boüillir dans le vin, duquel il doiuent baigner l'enfant, des roses rouges, on fueilles de myrtils, y adioustant vn peu de sel [1] : et font cela par cinq ou six jours, à fin de nettoyer son corps et resoudre les meurtrisseures et gourd-foullement [2] qu'il a eu en sortant hors du ventre de sa mere. Il luy faut pareillement manier les doigts les vns apres les autres, et estendre et flechir ses iointures des bras et iambes, voire par plusieurs et diuers iours, à fin de chasser quelque humeur superflu qui pourroit estre en ses iointures [3]. Et si on voit qu'il y ait quelque vice aux os, il les faut habiller, soit qu'ils soyent

[1] Ce paragraphe manque en 1573 et 1575, et a été ajouté en 1579.

[1] Les trois lignes qui précèdent depuis les mots : *Des huiles sus-nommées,* ont été ajoutées en 1575; en 1573 on lisait seulement : *Puis les huilent, et font cela par cinq ou six iours*, etc.

[2] *Gourd foullement.* Je n'ai pu trouver l'exacte signification de ce mot, qui se lit de même dans toutes les éditions, sauf le trait d'union qui manque en 1573. L'édition latine dit : *Si quid contusum à duro enixu collisumque est.*

[3] *Chose digne d'estre bien notée aux matrones.* — A. P. — Note de 1573, répétée dans toutes les éditions.

hors de leur place, ou fracturés, lesquels seront reduits et redressés par la main du chirurgien.

D'auantage, faut auoir esgard si ses conduits sont estoupés par vne petite membrane (qui se fait à d'aucuns) comme aux oreilles, nez, bouche, verge, fondement, et à l'orifice du col de la matrice aux femelles : et si telle chose se trouue, seront destoupés par l'artifice du chirurgien : puis on appliquera tentes et pessaires, et quelque linge entre deux, de peur que les parties qui auront esté coupées ne se reioignent de rechef.

Antonius Beniuenius, medecin florentin, au liure 1, chap. 30, dit auoir veu deux enfans masles, lesquels estans venus sur terre auoient le siege fermé : dont l'vn estoit clos d'vne chair, et mourut : l'autre d'vne membrane, laquelle fut incisée, et guarit. Pareillement plusieurs dés leur naissance n'ont point le bout du gland percé : mais il est au dessous, où la figure du gland finit. Ils ne peuuent vriner droit en deuant, sans renuerser la verge contre-mont : ils ne peuuent pareillement engendrer, par-ce que la semence ne peut estre lancée ne iettée droit au champ de nature humaine. D'auantage, ceste defectuosité cause vne difformité. Galien, en l'*Introduction*, et aux *Diffinitions medicinales*, appelle ceste affection *hypospadias*. La curation se fera en tranchant le bout du gland à l'endroit de sa couronne, le plus proche du trou qu'il sera possible [1].

Aussi quelques-uns ont six doigts à chacune main. Autres ont les doigts des pieds et des mains ioints ensemble : le vulgaire appelle tel vice *patte-d'oye*. Autres ont vn ligament sous la langue qu'on appelle le *filet*, lequel les garde de tetter, ou quand ils seront deuenus grands, il les fait balbutier, à cause qu'il tient la langue liée contre la mandibule inferieure : tous lesquels vices sont aidés par la main du chirurgien.

Semblablement faut prendre garde s'il y a quelque excrement blanc semblable à la croye [1], qui adhere contre les parties internes de la bouche, et sus toute la langue, qui vient à cause de leur intemperature, qui pareillement les garde de tetter : et par faute de les nettoyer, il s'engendre souuent des vlceres, voire iusqu'à la gorge, qui est cause de leur mort. Or pour y remedier, faut prendre huile d'amandes douces tirée sans feu, miel commun, sucre fin, et auec vn peu de linge lié au bout d'vn petit baston, luy seront frottés doucement les lieux où il sera besoin : telle mixtion ne doit estre trop espaisse ne liquide : elle deterge et fait tomber la sordicie. Aussi luy en peut-on donner quelquesfois la quantité d'vne petite cueillerée pour luy lascher le ventre lors qu'il sera constipé, et cecy appaise la toux ; s'il en y a, sede la douleur des tranchées, pareillement nourrit, de sorte qu'on peut dire telle mixtion estre medicamenteuse et alimenteuse : par-ce que Nature se delecte par grande volupté d'attirer les choses douces qui luy sont familieres de leur nature.

Ie diray d'auantage, qu'aucuns en-

[1] Tout ce paragraphe a été ajouté en 1585.

[1] Le vulgaire appelle ceste maladie, *le chancre blanc*. — A. P. — Cette note est de 1573, et a été répétée dans toutes les éditions. Il est sans doute inutile d'avertir que *la croye* est tout simplement de la craie. L'édition latine dit : *Cretaceum aliquod excrementum*.

fans nouuellement nés ont les paupieres prises auecques le cil, et quelquesfois auec la conionctiue et cornée, lesquels seront separés auec instrumens propres, se gardant de toucher à la cornée, à l'endroit du trou de la pupille : et apres en auoir fait separation, on mettra dedans les yeux et aux parties voisines blanc d'œuf battu auec eau rose, et tiendra-on la paupiere ouuerte, mettant quelque petit linge delié entre le cil des yeux, trempé en ladite mixture, de peur qu'elle ne se reagglutine : et souuent on leur ouurira les yeux : puis apres on leur appliquera quelque collyre desiccatif pour produire la cicatrice.

Que diray-ie plus ? c'est, comme nous auons dit, que quelquesfois on trouue aux enfans nouuellement nés, entre le cuir et le crane, vne assez grande tumeur mollasse, parce que la sage-femme aura tiré la teste par violence, ou par quelque contusion : ou par grande abondance d'aquosités, qui seront sorties du cerueau par les sutures qui ne seront encor iointes ensemble, comme on voit en hydrocephalos. Pour la cure, il faut faire ouuerture avec la lancette, et euiter le muscle temporal : puis traiter la playe comme il est requis [1].

Des seings ou marques des enfans.

D'auantage les enfans souuent apportent du ventre de leurs meres plusieurs taches et macules dites vulgairement *seings*, dont les vnes sont plates et egales au cuir, autres sont esleuées en tumeur : aucunes ont du poil, et d'icelles les vnes sont noirastres, tirantes sur la couleur plombine, mais la pluspart d'icelles sont rouges : autres sont esleuées en petite tumeur ronde semblables à verrues [1] : autres de diuerses formes, qui sont surnommées des figures qu'elles representent, comme cerises, fraises, meures, figues, raisins, melons, abricots, et autres, lesquelles ne peuuent estre effacées pour quelque chose qu'on y face. Si par fois elles sont comme flestries et obscurcies, neantmoins quand leur temps vient qu'elles sont en vigueur, et en leur saison, lesdites taches reuerdissent et se colorent comme auparauant. Or c'est vne chose merueilleuse, que l'imagination, outre la forme qu'elle imprime sur le petit enfant, puisse laisser vne disposition suiette à certaines saisons, de sorte que ces taches suiuent la figure des choses qu'elles representent : ie dis que c'est vne chose admirable, veu l'absence de l'imagination generatiue de ces taches, apres la parfaite formation de l'enfant [2]. Il ne faut pretendre en parler comme si nous en sçauions ce qui en est : et ne peut-on, à mon aduis, dire autre chose, sinon que la vertu formatrice rend souple et obeïssante la matiere susceptible d'infinies formes, à la varieté et multiplicité de ses impressions : tellement qu'elle la dispose à receuoir la condition de la saison et constitution du ciel, en laquelle lesdites taches ont esté produites.

Telles choses sont grandement difformes et hideuses à voir, et principalement quand elles sont au visage, et s'espandent tellement qu'elles couurent souuent par succession de temps vne bonne partie de toute la face.

[1] Le chapitre se terminait ici en 1573; l'article suivant a été ajouté en 1575.

[1] Ce paragraphe n'allait pas plus loin en 1579; ce qui suit est de 1585.

[2] Simon de Prouanchieres en son Commentaire sur le liure de Fernel. — A. P.

Or telles marques (ce me semble) viennent à raison que les mois coulent encore vn peu à la femme, ou bien qu'il en reste quelque portion contre les parois de la matrice, ayant la compagnie de son mary : et les semences se meslans auec tel sang, il teint et baille couleur à quelque partie de l'enfant. Les femmes disent que cela prouient d'auoir eu enuie de manger quelque viande ou fruits pendant leur grossesse, ou qu'on leur aura ietté au sein ou au visage quelques choses. Cela m'est bien difficile à croire : toutesfois ie croy bien que la forte imagination a grand force à esmouuoir les humeurs, et qu'elle imprime en elles la figure des choses imaginées, aisément sus chacun indiuidu, puis les met en œuure en leur sang (comme nous dirons cy apres parlans des enfans monstrueux, faits par la vertu imaginatiue). Mais que l'enfant ja formé puisse receuoir telles marques par vn desir de manger quelque viande, ou qu'on aye ietté aucunes choses sur elles, c'est chose difficile à croire [1].

Aucunes de ces taches sont curables, les autres non, principalement celles qui sont fort grandes, ou qui sont aux léures, nez et palpebres. Et celles qui sont comme verrues, à raison qu'elles participent de quelque mauuaise qualité, laquelle s'irrite les voulant curer, ne doiuent estre aucunement touchées : car participans d'vn humeur melancholic, facilement estans irritées se tourneroient en chancre, appellé des vulgaires *Noli me tangere*. Celles qui se peuuent curer sont petites, et en partie qui peuuent permettre d'estre ostées : ce qui se fera prenant vne aiguille enfilée, laquelle sera passée au trauers de la tache, à sçauoir dessous le cuir, à fin de le leuer en haut pour couper toute la marque qui est imprimée en iceluy : et la playe qui restera, sera traitée ainsi qu'il appartient.

Aucuns m'ont fort loué telle chose. C'est qu'appliquant par plusieurs fois du sang menstruel de la femme, ou bien quelque petite portion des arriere-faix, guarissoit les marques rouges qui ne sont esleuées en tumeur [1].

Celles qui sont mediocrement larges et esleuées en tumeur, ayans poil comme vne taulpe ou souris, seront liées selon leur largeur et grosseur, passant une aiguille au trauers de leur racine en trois ou quatre endroits, plus ou moins [2], qui est le moyen de les faire tomber, n'ayant plus de nourrissement et vie : et apres estre tombées, l'vlcere qui restera sera guarie : et s'il restoit quelque chair à consommer, se fera commodément auecques Ægyptiac, poudre de mercure, et autre. Ou bien si on

[1] *C'est chose difficile à croire.* Ces mots ne sont qu'une répétition de ce que l'auteur a dit plus haut ; aussi ne les lisait-on pas dans la rédaction primitive ; et le paragraphe se terminait ainsi :

« ... *Ou qu'on aye ietté aucunes choses sur elles :* Ie le croy tout autant que ce que l'on raconte de Chypus Roy, lequel ayant par grande attention veu combattre deux taureaux, il se meit vn iour à dormir, ayant ceste imagination, à son reueil il se trouua auoir des cornes de taureau qui lui estoyent venues à la teste. »

La traduction latine, qui a sauté tant de passages, avait cependant conservé celui-là ; ce qui n'a pas empêché Paré de le retrancher en 1585.

[1] Ce paragraphe a été ajouté en 1579.

[2] C'est là en quelques mots toute la méthode des ligatures multiples, sur lesquelles M. Mathias Mayor a écrit de nos jours un traité d'ailleurs très intéressant.

craint qu'elles reuiennent, la racine n'estant ostée, sera cauterisée auecques vn peu d'huile de vitriol, ou d'eau fort.

Outre cesdites marques appellées seings, il s'en trouue d'autres qui sont de couleur liuide tirant sur le violet, qui occupent les parties de la face, et principalement les léures, faisant tumeur molle, laxe, rare, sans douleur, ayant aux enuirons plusieurs veines variqueuses. Icelle tumeur, lors que les enfans crient, et les plus aagés se mettent en cholere, s'enfle d'un esprit flatulent, et pour lors est de couleur diuerse, semblable à celle de creste de coq d'Inde : le cry et cholere passés, la tumeur s'abbaisse et esuanouit, demourant comme auparauant. Et à telle tumeur ne faut mettre la main.

CHAPITRE XVIII.

DE LA MANIERE D'EXTRAIRE L'ARRIERE-FAIX APRES L'ENFANTEMENT.

L'arriere-faix a esté ainsi appellé du vulgaire, parce qu'il vient apres l'enfant, et qu'il est un autre faix à la femme: des autres est appelé *le lict*, parce que l'enfant y est couché et enueloppé, et y demeure : des autres *la deliurance*, parce qu'estant hors, la femme est entierement deliurée : et autant qu'il y aura d'enfans, autant y aura d'arriere-faix separés l'vn de l'autre, chose aux matrones digne d'estre bien notée. Ce qui nous est demonstré par experience, en celles qui ayans enfanté auiourd'huy, et mis hors leur arriere-faix, ayans deux enfans, lors qu'elles viennent à enfanter, quelque temps apres iettent vn autre arriere-faix.

Or iceluy demeure souuent dans la matrice apres l'enfantement, pour plusieurs et diuerses causes : comme par l'imbecillité de la vertu de la femme, pour auoir esté trop agitée et trauaillée de douleurs pendant le trauail de son enfantement, ou que le col de la matrice et autres parties voisines se seront si fort enflées, par long et mauuais trauail, au moyen de quoy l'issue se ferme, en sorte qu'il ne peut estre ietté hors. D'auantage peut demeurer à raison qu'il est entortillé et reployé dedans la matrice, ou s'il est demeuré à sec, à cause des eaux qui auront esté euacuées plustost qu'il n'estoit besoin, par quoy les voyes ne sont si glissantes et coulantes : ou qu'il est encore attaché à la matrice, par la liaison et emboucheure des veines et arteres qu'on nomme Cotyledons[1] : ce qui se fait volontiers aux femmes qui auortent. Car tout ainsi que nous voyons les fruits des arbres, lesquels ne sont encore en parfaite maturité, plus difficilement tomber que ceux qui sont du tout meurs, et lors qu'ils sont en parfaite maturité, tombent d'eux-mêmes : ainsi est-il de l'arriere-faix, lequel se separe de contre la matrice, quand l'enfant est à son terme prefix. D'auantage quelquesfois aduient (ce que i'ay veu) qu'il ne peut nullement estre tiré dehors pource qu'il sera demeuré trop long-temps en la matrice, et que la femme se sera te nue descouuerte, de façon que l'air sera entré en la dite matrice, qui aura esté cause de faire grandement enfler le col et corps d'icelle [2].

[1] Ces mots : *qu'on nomme Cotyledons*, manquent dans toutes les éditions faites du vivant de Paré, et ont été ajoutés dans la première édition posthume.

[2] Cette dernière phrase : *D'auantage quel-*

Et là où il ne seroit separé de soy-mesme, et demeurast en la matrice, il suruiendroit à la mere plusieurs accidens, comme suffocation de matrice, ne pouuant auoir son haleine, au moyen de la putrefaction qui se fait en peu de temps, parce qu'il s'eleue plusieurs vapeurs corrompues et putrides qui montent au cœur et au cerueau. Parquoy ladite mere tombe souuentesfois en defaillance de cœur, et quelquesfois est suffoquée, et rend l'esprit : pour ceste cause le faut extraire subit que l'enfant est sorti, en le tirant par le nombril, appellé petit boyau.

Et où il ne pourroit estre ainsi extrait, faut situer la femme comme si on vouloit tirer l'enfant mort ou vif, lors que nature de soy ne le peut faire : dont la sage-femme mettra sa main doucement dans la matrice, ointe d'huile, ou de quelque axonge, et suiura ledit nombril, qui lui seruira de guide pour prendre l'arriere-faix, et le separera, s'il est encor adherant contre le fond de la matrice, auec les doigts, le tournant de costé et d'autre : et le tirera hors tout doucement, et non par violence, comme font les folles et idiotes matrones, de peur de tirer quant-et-quant le corps de la matrice, et la deprimer de son propre lieu, dont puis apres plusieurs accidens aduiennent, et souuent la mort[1]. Car le tirant rudement, on peut rompre et dilacerer quelques veines, arteres, ou fibres, et ligaments nerueux, où ladite matrice est liée et attachée, dont le sang sort : et estant sorti de ses propres vaisseaux, se corrompt et putrefie, cause inflammation, aposteme, gangrene, et par consequent la mort : ou pour le moins (pour auoir tiré et rompu les ligamens) aduient que la matrice tombe entre les iambes de la femme, qui luy est vne peine et douleur inestimable, de quoy nous parlerons cy apres. Et si la sage-femme trouue en tirant l'arriere-faix quelque thrombus ou sang caillé, il faut qu'elle le tire hors, et aussi qu'il ne demeure aucune portion dudit arriere-faix : quelquesfois la femme le iette quelque temps apres par sa nature en pourriture, qui ne se fait sans grands accidens.

On aide à l'expulsion d'iceluy par sternutations et fomentations faites au col de la matrice de choses aromatiques, et par iniections de choses glaireuses et remollientes : d'auantage les senteurs fetides seront administrées par la bouche, et autres choses qui prouoquent les mois, et principalement vne decoction faite *de artemisia et baccis lauri*, auec vin miellé, ou demie drachme de poudre : de sauinier donnée à aualler à la patiente : semblablement les cheueux de la femme bruslés et puluerisés sont profitables, les luy faisant boire auec du vin.

CHAPITRE XIX.

CE QV'ON DOIT BAILLER A L'ENFANT PAR LA BOVCHE DEVANT QVE LVY DONNER A TETER.

On doit frotter la bouche et le palais de l'enfant auec vn peu de theriaque et de miel, ou d'huile d'amandes douces tirée sans feu, luy tenant la teste esleuée, à fin qu'il en aualle

quesfois aduient, etc., n'est pas dans l'édition de 1573 ; c'est une addition de 1575.

[1] Hippocrates Aph. 6. l. 5. — A. P. — 1573.

quelque peu : car alors sortent de sa bouche quelques humidités, et quelques fois cela esmeut l'estomach à vomir les superfluités qui y sont, lesquelles est bon de mettre hors : car non seulement on pense que l'enfant aye des superfluités à la bouche, palais et gorge, mais il est à croire qu'il en a encore plus en l'estomach, et mesme aux intestins. Parquoy est bon de bailler les choses susdites deuant que de le faire teter, de peur que le laict ne se mesle auecques telle ordure, et soit corrompu, et qu'il ne s'esleue quelques vapeurs mauuaises au cerueau, qui pourroient beaucoup nuire à l'enfant.

Or que l'enfant nouuellement né n'apporte du ventre de sa mere beaucoup de superfluités, on le voit oculairement par les excremens qu'il iette des intestins auparauant qu'il ait iamais teté, ny pris aucunes choses par la bouche, qui sont de diuerses couleurs, à sçauoir, citrines, verdes, noires comme encre, et autres couleurs. Parquoy pour vuider telles superfluités des intestins, et garder qu'elles ne causent des tranchées, estans retenues, il est besoin donner à l'enfant vn peu de syrop de roses laxatif[1], ou du theriaque, ou du miel le gros d'vn pois chiche, ou demie cuillerée d'huile d'amandes douces tirée sans feu, auec vn peu de sucre et eau de vie.

Et auant que l'enfant tete, il sera bon luy faire rayer vn petit de laict en la bouche, à fin que les fibres de l'estomach s'exercent peu à peu à tirer le laict.

[1] Le chapitre se terminait ici dans les deux éditions de 1573 et 1575 ; le reste est de 1579.

CHAPITRE XX.

DE L'ELECTION D'VNE BONNE NOVRRICE[1].

Il faut à present parler de l'election d'vne bonne nourrice pour allaicter et alimenter l'enfant, qui se fera toutesfois de la propre mere s'il est possible, plustost que d'vne estrangere : car puis qu'il est ainsi que l'enfant, estant au ventre de la mère, est nourri du sang d'icelle, et que du sang est fait le laict aux mammelles, veritablement le laict de la mere sera plus propre que nul autre, parce qu'il est plus semblable à la substance dont il estoit nourri dedans le ventre de sa mere. Toutesfois ne luy donnera à teter dés les premiers iours apres qu'elle sera accouchée, iusques à ce qu'elle soit bien purgée de ses vuidanges, et ce pendant se fera teter par quelques vns, à fin que son laict soit purifié. Car és premiers iours elle est encore esmeuë et alterée, à cause de l'enfantement : aussi que son laict a demeuré long temps croupi aux mammelles, dont il pourroit estre trop espais et caillebotté, et aucunement alteré et corrompu, ainsi que par sa substance grossiere, qualité excessiuement chaude, et couleur citrine, est aisé à iuger : toutes lesquelles alterations ne prouiennent au laict que de la douleur qu'a enduré la mere en l'enfantement.

Parquoy les femmes qui veulent estre nourrices de leurs enfans, se

[1] Valambert au lib. *De la maniere de nourrir les enfans.* — A. P. — Cette citation, placée à la marge et en tête du chapitre dans les éditions de 1573, 1575 et 1579, avait disparu à partir de celle de 1585.

doiuent aux premiers iours faire teter par quelque pauure fille, à fin que le laict mauuais soit euacué, et le bon soit de nouueau engendré : et par ainsi en quelque temps que la mere sera mal disposée, ne doit allaicter son enfant iusques à ce qu'elle soit bien restituée en bonne disposition, et bien purgée de ses vuidanges, de peur d'infecter l'enfant, et ne luy soit communiqué semblable disposition qu'auroit la mere, comme fiéure, flux de ventre, et autres, qui seroit cause de le faire mourir, ou luy imprimer quelque grande maladie, comme tranchées, epilepsie, apostemes, et autres indispositions [1] : mesmes les mœurs de leurs nourrices, ioint qu'elles les peuuent changer à d'autres enfans, ce qu'on a veu. Et pour ce ie suis d'aduis, et conseille aux meres d'allaicter et nourrir leurs enfans, non seulement à raison qu'ils ne changent de nourrissement, mais aussi d'autant qu'elles en ont plus grand soin et sollicitude. Marc Aurele, empereur romain, dit que les femmes doiuent nourrir et allaicter leurs enfans, à fin qu'elles soyent meres entieres et non imparfaites : car la femme est moitié mere pour l'enfanter, et moitié pour la nourriture de son fruit, de maniere que la femme se peut appeler mere entiere, lors qu'elle a enfanté et nourri son enfant du laict de ses propres mammelles. Car les nourrices n'aiment les enfans d'autruy que d'vne amour supposée, et pour vn loyer mercenaire : mais les meres les nourrissent par vne amitié et grande affection naturelle. Parquoy elles nourriront leurs enfans elles-mesmes s'elles peuuent, et que leurs maris le veulent souffrir.

Et s'il aduient que la mere ne vueille ou ne puisse nourrir son enfant, alors on luy choisira vne bonne nourrice.

[1] L'édition de 1573 disait : *et autres dispositions;* ce qui pour le sens revient au même. Mais après ces mots elle passait immédiatement au petit paragraphe terminal : *Et s'il aduient*, etc. En 1575, après ces mots : *et autres indispositions*, l'auteur passait à la phrase suivante : *et pour ce ie suis d'aduis*, etc., laquelle se continuait ainsi : « ..... *D'autant qu'elles en ont plus grand soin et sollicitude* : ce qui nous est manifeste és bestes brutes : telles choses se voyent aux poulles, lesquelles ont vn soin incroyable de leurs petits, osants assaillir et combattre hardiment pour leur tuition, contre les braues et farouches animaux, qui auparauant les fuyoyent et redoutoient, exposants leur vie pour les garder et conseruer. »

Après quoi venait la dernière phrase du chapitre : *et s'il aduenoit*, etc. Le texte actuel, avec ce passage retranché et quelques autres ajoutés, date de 1579.

CHAPITRE XXI.

DE QVELLE QVALITÉ DOIT ESTRE CHOISIE LA NOVRRICE.

Pour bien choisir vne bonne nourrice, faut qu'elle aye enfanté deux ou trois enfans, d'autant que les mammelles qui ont esté pleines, ont les veines et arteres qui sont en icelles plus grosses et dilatées, partant contiendront du laict d'auantage : et puis faut considerer ces choses qui s'ensuiuent, à sçauoir, l'aage, l'habitude du corps, les mœurs, la forme des mammelles et mammelons, la nature du laict, la distance du temps qu'elle a enfanté, le sexe de son dernier enfant : et qu'elle ne soit point enceinte [1], et

[1] L'édition de 1573 ajoutait seulement : *Sans aucune note de lepre*, et finissait ainsi le chapitre. Elle avait de plus en note mar-

qu'elle soit saine, sans aucun soupçon de lepre ou de verolle : pource que c'est vne reigle infaillible, que du laict que l'enfant tete, depend toute santé corporelle de la vie de l'enfant.

CHAPITRE XXII.

DE L'AAGE DE LA NOVRRICE.

La nourrice ne doit estre plus ieune que de vingt-cinq ans, ne plus vieille que de trente-cinq, parce que l'espace de temps qui est entre-deux est l'aage de vigueur, d'autant qu'il est plus temperé et plus sain que les autres aages, parce qu il n'abonde de superfluités d'humeurs : d'autant aussi que le corps ne croist plus, de tant est-il plus abondant en sang. Mais au dessous de vingt-cinq ans le corps croist encores, parquoy elle n'a pas le nourrissement ny le sang si parfait : et depuis trente-cinq ans les mois cessent à beaucoup, ou bien elles en ont peu : et partant cela monstre qu'elles ont moins de nourrissement, et moins de bon laict pour allaicter l'enfant.

CHAPITRE XXIII.

DE L'HABITVDE DV CORPS DE LA NOVRRICE.

Il faut que la nourrice soit de bonne habitude, et bien saine, bien quarrée de poitrine, et bien croisée d'espaules [1], ayant bonne et viue couleur, ny trop grasse ny trop maigre, la chair non mollasse, mais ferme, à fin qu'elle soit plus robuste à veiller et trauailler à l'entour de l'enfant. Et qu'elle ne soit rousse, aussi qu'elle aye le visage beau [2], et qu'elle soit brunette, parce que le laict est meilleur que d'vne blanche : car les brunes sont de temperature plus chaude que les blanches : partant la chaleur digere et cuit mieux l'aliment, dont le laict est rendu beaucoup meilleur. Ce qui se prouue par Sexte Cheronese, lequel au liure de la nourriture des enfans dit : qu'ainsi que la terre noire est plus fertile que n'est la blanche, par semblable la femme brunette porte tousiours le laict plus substantieux.

On doit regarder à sa teste si elle n'a point de tigne, ou autre mal : si aussi elle a les dents gastées, et si elle a l'haleine forte : qu'elle n'aye point vlceres sus son corps, ou quelques autres dispositions comme de race de gouteux ou lepreux : d'auantage qu'elle soit habillée honnestement.

ginale : *Neuf choses à considerer pour l'eleetion d'vne bonne nourrice.* En 1575 Paré ajouta : *aussi qu'elle ne soit louche*, et dès lors la note marginale portait : *Dix choses à considerer*, etc. Enfin, en 1579, le texte fut complété et modifié comme on le lit ici ; et la note marginale est toujours restée la même.

[1] Ce membre de phrase : *Bien quarrée de poitrine, et bien croisée d'espaules*, ne se lit pas en 1573, et a été ajouté en 1575. Du reste le 25e chapitre recommandait déjà auparavant cette largeur de poitrine.

[2] L'édition de 1573 ajoutait : *Et non louche.* En 1575 Paré reporta cette condition à la fin du chapitre 21 (voyez la note 2 de la page précédente), et enfin en 1579 il l'effaça de ces deux endroits, attendu qu'il avait traité cette question fort largement dans son chapitre 28. En revanche, dans cette édition de 1579, le paragraphe a été allongé de tout ce qui suit ; et notamment enrichi de la citation de *Sextus Cheronese*, c'est-à-dire Sextus de Cheronée, le neveu de Plutarque.

CHAPITRE XXIV.

DES MOEVRS DE LA NOVRRICE.

Elle doit estre diligente et non fetarde [1] à tenir l'enfant nettement, chaste, sobre, ioyeuse, chantant et riant à l'enfant, l'aimant comme le sien mesme, et plus s'il est possible : aussi faut qu'elle parle et profere bien sa parole, d'autant que l'enfant apprend à parler par sa mere nourrice : semblablement qu'elle soit sage, et bien moriginée [2] : car l'enfant ne tire tant du naturel à personne, apres le pere et la mere, que de sa nourrice, à raison du laict qu'il tete. Ce qui est conneu par experience des petits chiens qui seront allaictés d'vne louue ou d'vne lionne, lesquels seront plus furieux, hardis et mauuais : au contraire on appriuoise les petits lionceaux et leopars, les faisant nourrir de laict de chéure ou de vache. D'auantage les petits agnelets qu'allaictera vne chéure, auront leur laine plus dure : au contraire les chéureaux qu'allaicte une brebis, auront leur poil plus mol [3] : l'agneau qui aura teté une chéure, n'aura pas seulement la laine plus dure, mais aussi sera plus farouche que ne porte son naturel. Platon admoneste les nourrices de ne compter pas indifferemment toutes sortes de fables aux petits enfans, de peur que leur ame dés ce commencement ne s'abreuue de folie, et de mauuaise opinion. Et aussi conseille sagement le poëte Phocylides, quand il dit :

Dés que l'homme est en sa premiere enfance,
Monstrer luy faut du bien la connoissance.

Parquoy ie conseille qu'on regarde bien à eslire vne nourrice, et qu'elle ne soit gloutte [1], ne adonnée au vin, non seulement parce que plusieurs s'estans endormies allaitans l'enfant, l'ont suffoqué de leurs mammelles : ce que i'ay veu trop souuent aduenir en ceste ville de Paris [2] : mais par-ce que quasi auec le lait les mœurs et vices de la nourrice influent dans les enfans. D'auantage ne doit que rarement coucher auec les hommes [3], pour plusieurs raisons : car premierement le coït trouble son sang, par consequent le laict : secondement il diminue la quantité du laict, par-ce qu'il prouoque les fleurs, en diuertissant par le moyen du coït le sang des mammelles à la matrice, qui est l'vne des principales causes qui altere et corrompt le laict : car le coït esmeut le sang menstruel, le fait sortir et changer de situation : tiercement il engendre mauuaise odeur au laict et qualité vitieuse, telle que nous sentons exhaler des corps de ceux qui sont en rut et eschauffés en l'amour et acte

[1] *Non fetarde*, non négligente. L'édition latine traduit : *Diligensque in puero nitidè et mundè tenendo.*

[2] L'édition de 1573 disait : *Et bien morigerée*, du latin *morigerata*. Ce mot a été changé dès 1575 ; l'édition latine traduit : *Bene morata sit.*

[3] Le paragraphe s'arrêtait ici en 1573 ; le reste est de 1579.

[1] *Gloutte*, gloutonne, gourmande.

[2] C'était là la seule raison qu'il donnait en 1573, mais déjà appuyée de son expérience ; le reste de la phrase a été ajouté en 1575.

[3] A partir de l'édition de 1585, la phrase commence ainsi : *D'auantage on ne doit*, etc. Cet *on* est évidemment de trop ; car il ne s'agit pas d'une personne indéterminée, mais de la nourrice ; et j'ai suivi le texte plus pur des trois éditions antérieures.

venerien[1] : la quatriéme raison, c'est que le coït est quelquesfois cause d'engrossir la nourrice, dont il aduient double inconuenient, l'vn à l'enfant qu'elle nourrit, l'autre à l'enfant qu'elle a dans le ventre : car le meilleur sang abandonne les mammelles, estant attiré à la matrice pour nourrir et augmenter l'enfant qui est conceu, et le pire se retire aux mammelles, duquel est fait le laict pour la nourriture de l'enfant nourriçon, lequel se corrompt et diminue. Parquoy l'enfant qui est au ventre de la nourrice ne prend suffisante nourriture, et l'enfant qui est au dehors en prend de mauuaise[2].

Les petits enfans se delectent à voir choses belles et luisantes, partant ils regardent volontiers le feu et les chandelles allumées, et autres choses qui flamboyent : et à ouïr paroles flateuses et qui les amignardent, tellement que les plus criarts et difficiles à appaiser se taisent oyans chanter, et lorsqu'on presente deuant leurs yeux choses luisantes. Car ils craignent l'obscurité, et ne veulent nullement voir choses laides et hideuses. Parquoy quand quelque femme vieille, laide, et ridée porte vn petit enfant entre ses bras, si tost qu'il la voit, tressault tout pleurant : au contraire, là où ce sera quelque belle femme et proprement habillée qui s'approchera, lors luy tendra les bras, pour aller vers elle. Parquoy il ne faut qu'vne nourrice soit triste et melancolique, mais belle, gaillarde, chantant volontiers, bien habillée, et qu'elle aime (comme il a esté dit) son nourriçon comme le sien propre.

[1] Ces mots : *telle que nous sentons*, etc., sont une addition de 1575.

[2] Ici se terminait le chapitre dans les trois éditions de 1573, 1575 et 1579; le dernier paragraphe est de 1585.

CHAPITRE XXV.

DES MAMMELLES ET DE LA POITRINE DE LA NOVRRICE.

Elle doit auoir la poitrine large, et les mammelles assez grosses, et non lasches et pendantes, moyennes entre dures et molles : car celles qui ont une moyenne fermeté, digerent mieux le laict de leur chaleur naturelle, laquelle est tousiours plus forte en vne chair ferme, pleine de veines et arteres, apparentes par dehors, qu'en vne chair lasche et mollasse : celles qui ont vne moyenne grosseur, comprennent le laict suffisamment pour le nourrissement de l'enfant : et celles qui sont dures et serrées, ont le laict quasi estouffé : parquoy il flue difficilement quand l'enfant le succe et tire. D'abondant l'enfant imprime le bout de son nez à la mammelle : la trouuant trop dure se fasche, et ne veut teter, et quelquesfois en deuient camus : et aussi les molles et lasches n'ont point la vertu lactifiante assez forte. Pareillement les bouts des mammelles ne doiuent estre cachés ne retirés au dedans, par-ce que l'enfant ne les pourroit succer qu'à bien grande peine : ny trop gros, à raison qu'ils rempliroient la bouche de l'enfant, qui seroit cause qu'il ne pourroit bien aualler[1].

[1] Cette fin de phrase : *ny trop gros*, etc., a été ajoutée en 1579.

CHAPITRE XXVI.

DE LA NATVRE DV LAICT DE LA NOVRRICE.

On fait iugement du bon laict, à la quantité [1], à la qualité, à la couleur, à l'odeur, au goust.

A la quantité : le peu de laict, outre qu'il ne suffit pas pour nourrir l'enfant, aussi ne peut-il pas estre guere bon, parce qu'il demonstre le temperament trop chaud et trop sec : aussi la trop grande quantité n'est pas bonne, tant pour la nourrice que pour l'enfant, de crainte qu'il ne se caillebotte et corrompe aux mammelles. Toutesfois il vaut trop mieux qu'il y en aye trop que trop peu : car elle en peut espancher quelque quantité deuant qu'en donner à l'enfant.

De la substance : le laict qui est entre subtil et gros et blanc, signifie que la vertu lactifiante a pleine domination en la digestion du laict, et par consequent que le laict en est tres bon. Or pour le connoistre il en faut tirer une goutte dessus l'ongle, de la mammelle, et s'il coule et s'espand sans branler l'ongle, c'est signe qu'il est aqueux, non suffisant pour nourrir : au contraire s'il ne coule point en baissant l'ongle, il est trop gros et gluant : mais s'il demeure ferme sans incliner l'ongle, et en le penchant il coule tout bellement, c'est signe qu'il est bon.

On peut iuger le laict pareillement estre bon par sa couleur, par-ce que ledit laict n'est autre chose qu'vn sang blanchi : et celuy qui est fait d'vn sang temperé, est tout blanc, et celuy qui est d'autre couleur se doit reietter : car s'il tire sus le brun, c'est signe qu'il est procreé de sang melancolique : et s'il est verdoyant, signifie adustion : et s'il est aucunement citrin, c'est signe qu'il est cholerique : et s'il est rubicond, c'est signe que la vertu digestiue lactifiante est debile [1]. Icy nous deuons bien admirer la prouidence de Nature, d'auoir ainsi transmué le sang en couleur blanche par la vertu lactifiante des mammelles : car si elle se fust oubliée (ce que iamais n'a fait) de laisser couler le sang en sa substance et couleur rouge, la femme nourrice eust eu en horreur de voir ainsi espandre son sang : et aussi cela eust esté odieux à l'enfant de le succer pur et rouge de la mammelle, ioint que nous n'eussions point eu de beurre ny fromage. Pareillement les assistans eussent abhorré de voir la bouche de l'enfant et tetins de la mere sanglants : bref Dieu a fait toutes ses œuures par vne tres grande sagesse. C'est ce que chante ce grand Prophete du Ciel [2] :

En tout se voit ta grand'vertu parfaicte,
Iusqu'à la bouche aux enfans qu'on allaicte :
Et rends par là confus et abbatu
Tout ennemy, qui nie ta vertu.

Et quant à l'odeur, elle doit estre douce et suaue et non autre : car s'il estoit de mauuaise odeur, comme

[1] On lit dans les éditions posthumes : *A la quantité ou substance, à la qualité*, etc. Évidemment la substance se rapporte à la qualité, et c'est bien ainsi que l'auteur l'a entendu dans le reste du chapitre. J'ai donc supprimé ces deux mots, *ou substance*, qui n'existent dans aucune des éditions faites du vivant de l'auteur.

[1] L'édition de 1573 arrêtait ici ce paragraphe, et passait immédiatement à l'odeur du lait; ce qui suit a été ajouté en 1575, à l'exception des quatre vers du psaume, qui n'ont pris place que dans l'édition de 1585.

[2] Ps. 8. — A. P.

d'eschauffaison, c'est signe de chaleur superflue et de sang aduste, comme volontiers on voit celuy des femmes rousses : s'il sent l'aigre, il demonstre l'humeur melancholique.

Et quant au goust, il doit estre sucré, et ne faut pas qu'il soit amer, ny salé, ny aigre, ny styptique, c'est à dire de haut goust, comme verjus.

CHAPITRE XXVII.

DE LA DISTANCE DV TEMPS QVE LA NOVRRICE A ENFANTÉ, ET DV SEXE DE SON ENFANT.

La nourrice doit estre cinq ou six iours [1] apres qu'elle a enfanté deuant que donner à teter à l'enfant, pour les raisons qu'auons dites cy dessus, aussi d'autant qu'elle demeure long temps au lit sans faire nul exercice : parquoy se fera teter, ou soy-mesme se tetera auec vn instrument de verre que nous declarerons cy apres, et en donnerons le portrait.

Si la nourrice a enfanté vn masle dernier, son laict est plus à loüer, parce qu'elle a son sang plus elabouré, et par consequent moins excrementeux, dont le laict qui en sera engendré sera meilleur : car l'enfant masle estant au ventre de sa mere, l'eschauffe de sa chaleur naturelle plus qu'vne femelle, ce qui se connoist par experience, que la femme grosse d'vn masle se porte mieux coustumierement, ioint aussi qu'elle est mieux colorée. Aussi faut que la nourrice aye porté son enfant à terme : car l'auortement fait de cause interne demonstre qu'il y a quelque vice au corps.

[1] En 1573 Paré avait dit *quinze ou vingt iours*, il a changé d'avis et de texte en 1579.

CHAPITRE XXVIII.

DV REGIME DE LA NOVRRICE, ET COMME ELLE DOIT COVCHER L'ENFANT [1].

On doit auoir soin au regime de la nourrice, soit au manger et boire, dormir et veiller, exercice et repos, et les diuersifier selon la disposition et habitude de l'enfant : comme s'il est trop chaud, doit vser de regime refrigerant, et ainsi des autres temperatures : et vsera de viande de bon nourrissement, en quantité mesurée, et doit euiter le mauuais air, et s'abstenir de coucher avec les hommes, pour les raisons susdites : elle euitera toutes viandes qui eschauffent le sang, comme espisseries, patisseries, saleures, moustarde, vins forts et sans eau, et sur tout aussi la cholere, et toutes choses qui brulent le sang [2]. Toutes nourrices doiuent vser de mediocre exercice, et plus s'exercer les parties hautes que les basses, à fin que l'attraction y soit plus forte.

Quand la nourrice couche l'enfant en son petit berceau, sa teste doit estre mise plus haute que le reste du corps, à fin que par telle situation les superfluités du cerueau descendent plus aisément vers les parties basses. Et le faut lier et bander en son petit grabat de si bonne façon, que son col et son dos ne soyent aucunement courbés [3]. Et pour luy faire venir le

[1] Dans l'édition primitive de 1573, ce chapitre était fort court, et s'intitulait seulement : *Du regime de la nourricee*. Il a étendu son cadre et son titre à partir de 1575.

[2] Ici finissait le chapitre dans l'édition de 1573.

[3] Il y a ici dans toutes les éditions posthumes une faute d'impression qui entraine un complet contre-sens. On lit : *Que son col*

sommeil, on le bercera doucement d'vn mouuement egal, et non point fort : car le fort et inegal esmeut le laict qui est en l'estomach, empesche la digestion, trouble et estonne le cerueau, et souuent le fait vomir[1]. Et pour l'engarder d'être courbé, il est bon de le coucher droitement sur son dos, et non sur les costés : principalement durant le temps qu'il tete, et n'vse point encore de viandes solides, et n'est pas encore fortifié ny ses os assez endurcis : parce que l'espine du dos est soustenement de tout le corps comme la carine de toute la nauire, et est plus seur que tous les autres os, sur lesquels l'enfant s'appuye en dormant, comme sus vn fondement qui est fort. S'il estoit couché sur les costés, l'vn costé ne pourroit soustenir l'autre, parce que les costes sont encore bien menues, laxes et molles : et partant il y auroit danger, couchant longuement l'enfant dessus l'vn des costés, d'encourir en contorsion de l'espine du dos, et deuenir bossus : parce que les costes sont ployables, à cause de leur mollesse, et les ligamens qui les lient sont encore laxes et mols, comme nous avons dit. Pendant donc le temps que l'enfant tete, et iusques à ce que les dents commencent à sortir, et n'vse de nourrissement plus solide que le laict, il doit estre couché sur son dos : mais lors que ses membres deuiennent plus forts, et ses os plus durs, doit estre couché tour à tour sur vn costé, puis sur l'autre, et quelquefois sur le dos : et tant plus il se fortifiera et croistra, tant plus sera couché sur les costés.

Il faut aussi que la nourrice aye esgard à la situation de l'enfant, qu'il aye la lumiere de ligne droite, autrement il serait louche. La raison est que nostre œil est vne substance de sa nature pellucide et lumineuse : dont aduient que pour ce respect il cherche tousiours la lumiere, abhorrant les tenebres, comme chacune chose naturellement se delecte de son semblable, et fuit son contraire. Parquoy si d'ordinaire l'enfant est tellement situé dans son berceau, qu'il n'aye la lumiere opposite directement à soy, il est contraint de la chercher à costé : dont aduient que se virant et contournant à costé, prend vn ply, lequel il ne peut aisément laisser par apres : pour laquelle mesme raison les nourrices instruites par experiences des inconuenieus qu'elles en ont veu suruenir, couurent la teste de leurs nourriçons couchés dans le berceau d'vn archet d'osier, et un linge par dessus, à fin que la veuë de l'enfant soit arrestée, laquelle autrement se contournant vers tous les obiets circonuoisins, lui rendroit la veuë farouche, esgarée et louche.

La nourrice louche ne peut regarder son enfant sinon que de costé : de là vient que l'enfant, comme en toute sa substance, ainsi en son œil estant fort humide, par accoustumance d'estre ainsi regardé prend aisément le ply de regarder de costé, lequel par apres il ne peut bonnement delaisser. La raison est qu'és yeux des louches, les muscles qui trauaillent le plus sont les deux qui ameinent les

et son dos soyent aucunement courbez. La négation que j'ai rétablie existe dans toutes les éditions du vivant de l'auteur, et donne le véritable sens ; tandis que sa suppression laisserait un précepte fort dangereux. Du reste, Paré va revenir dans un moment sur ce sujet.

[1] Cette phrase tout entière : *Et pour luy faire venir le sommeil* etc., coupe assez mal à propos le texte qui a rapport à la position de l'enfant. Elle a été intercalée en 1585.

yeux vers le petit ou grand angle. Ceux-cy donc ou ceux-là, par ce premier ply et continuité d'action s'estant fortifiés et comme endurcis (comme toute partie en nous par son action se rend plus robuste), les deux autres muscles antagonistes, c'est à dire qui leur sont contraires, sont aisément tirés, et tout l'œil tourné vers l'angle grand ou petit, selon que la nourrice sera louche de ceste façon ou d'autre : aussi que par le mouuement continuel le muscle s'eschauffe. Et par consequent le nerf inseré en iceluy se dilate (comme le propre de la chaleur est d'ouurir et dilater les conduits), dont aduient que l'esprit, premier autheur du mouuement, lequel s'espand tant d'un costé que d'autre indifferemment, s'insere és parties lesquelles il trouue les plus ouuertes, faisant en icelles principalement le mouuement. Ainsi voyons-nous les enfans deuenir gauchers, lors que s'exercent tousiours de la main senestre, et la dextre demeure oysiue, laquelle par mesme moyen est moins nourrie, et par consequent plus foible. Que si un homme ja fait, et ayant accompli ses trois dimensions, s'accointant d'vn boiteux, prend et retient ie ne sçay quoy du train du boiteux : pourquoy le semblable ne se fera-il aux enfans, desquels la chair molle et delicate est prompte à toutes mutations et inflexions?

Or iaçoit que la nourrice ne soit louche, toutesfois ce vice vient aux enfans hereditairement, ainsi que l'on voit aduenir és bossus et boiteux, comme nous auons dit cy dessus.

CHAPITRE XXIX.

COMME L'ON DOIT ACCOVSTRER LA BOÜILLIE DV PETIT ENFANT.

La boüillie est bonne aux petits enfans, à cause qu'ils ont besoin d'vne nourriture humide, de grosseur conforme au laict, non de trop difficile digestion. Lesquelles conditions sont trouuées en la boüillie, pourueu que la farine de froment ne soit crue : laquelle on doit mettre dedans vn pot de terre neuf, et le mettre dans vn four, et qu'il y demeure tant que le pain met à cuire, à fin qu'elle ne soit tant visqueuse et grossiere, et aussi que le laict ne cuise pas si longuement : parce qu'il faut que pour donner cuisson à la farine, le laict cuise semblablement long temps [1] : en quoy il perd sa bonté, parce que le cuisant beaucoup, sa substance aqueuse se consomme par le feu, et engendre gros sang, comme il se fait par la boüillie lors que la farine n'est cuite auparauant : car il perd en ceste façon sa substance de maigue de beurre [2] : il en reste tant

[1] Au premier abord, le texte en cet endroit peut paraître assez obscur; n'y a-t-il pas quelque contradiction en effet entre ces termes : *Que le laict ne cuise pas si longuement;* et *il faut que le laict cuise semblablement long temps?* Mais en y réfléchissant, on voit ce que l'auteur veut exprimer. Le lait perd de ses qualités par une longue ébullition : donc il ne faut pas le faire bouillir long-temps. Mais une longue ébullition serait nécessaire pour bien cuire la farine; donc il faut faire cuire celle-ci préalablement; et alors le lait n'aura pas besoin de bouillir si long-temps.

[2] Les éditions de 1573 et 1575 portent : *De*

seulement la fromageuse, grosse, visqueuse, et de difficile digestion, et par consequent pesante, et faisant obstruction és premieres veines et au foye, qui souuent cause qu'ils ont des tranchées, et qu'il s'engendre des vers à l'enfant, et des pierres, et autres mauuais accidens, pour n'estre ladite farine cuite, et le laict trop cuit : par quoy ceux qui ont des enfans y prendront garde, si bon leur semble. Et ne sert rien d'alleguer que par experience quotidiane on voit plusieurs enfans qui mangent boüillie sans que la farine soit cuite, et se portent bien : car ie dis que cela se fait plustost d'auenture, ou de bonne nature, que de la bonté de ceste nourriture.

Or on ne luy doit donner boüillie de dix ou douze iours apres estre né. Mesme Galien, liure 1. *De sanitate tuenda*, veut que les enfans soyent seulement nourris de laict, tant que l'on connoistra la nourrice en auoir suffisamment pour fournir de nourriture à l'enfant à mesure qu'il croistra [1]. Et encore il y a des enfans qui ne la veulent prendre de deux ou trois mois et plus, et se contentent du laict, et où on leur en veut bailler, la reiettent : autres la prennent plustost, qui se fait pour la diuersité de leur nature indicible à escrire.

Que s'il aduient que les enfans ayent le ventre constipé, il faut prendre vne dragme d'aloés, ellebore blanc et noir de chacun quinze grains, et le tout puluerisé et meslé auec suffisante quantité de fiel de bœuf, et mettre tel remede sus du coton comme vne boüillie, et de la grandeur de la paume de la main, et l'appliquer vn peu tiede sur le nombril : tel remede a pareillement faculté de faire sortir les vers. Que si leur suruient des tranchées causées de crudités (ce qui se connoist lors qu'ils crient et pleurent fort, et se tournent d'vn costé et d'autre), il leur faut appliquer sus le ventre de la laine auec le suif, trempée en huile de camomille vn peu chaude [1].

Or quelquesfois aduient que l'enfant estant ja grandelet, ayant ses dents incisiues, mord sa nourrice, dont puis apres est en grande peine, à cause de l'vlcere qui y demeure. Et pour la curation d'icelle, doit la nourrice lauer son tetin auec de l'eau alumineuse : et parce que le bout de sa mammelle demeure douloureux, estant pressé de ses habillements, aura vn instrument de plomb, fait en la maniere d'vn chapeau, lequel sera percé au bout de plusieurs petits trous, dans lequel mettra le bout de son tetin, à fin que son laict puisse s'escouler, et la sanie de son vlcere : ioint que le plomb est propre pour la curation d'icelle.

maigue et de beurre ; toutes les autres : *De maigue de beurre.* Nous avons vu ci-devant (Voy. la note 1 de la p. 662), que ce mot *maigue* ou *megue* paraissait signifier une espèce de sérosité; dans le passage actuel il équivaudrait à peu près à l'expression moderne de *lait de beurre*; et le sens resterait le même avec ou sans la conjonction *et*. Cependant l'édition latine l'a conservée, bien que, comme il vient d'être dit, elle manquât dans l'édition de 1579 qui a servi de texte au traducteur. Voici sa version : *Vel lac ingerant (pueri) portione suâ pingui seu butyrosâ et serosâ castratum.*

[1] Cette citation de Galien a été ajoutée en 1575, et cette intercalation rompt le sens. Ainsi on lit plus bas : *Et encore il y a des enfans qui ne la veulent prendre*, etc.; il faut entendre ceci de la bouillie, et non de la nourrice ou d'autre chose.

[1] Tout ce paragraphe a été intercalé ici en 1579. La laine *auec le suif* signifie ici *avec le suint*; le latin dit *lana succida*.

Figure d'vn instrument pour mettre le tetin vlceré d'vne nourrice [1].

Au surplus, les nourrices ont quatre moyens de faire taire et appaiser leurs enfans : à sçauoir de leur presenter la tette, de les bercer, de les chanter : et de leur changer de linge et couches. Or il ne faut les bercer trop fort, mais bellement, à fin que le laict qui est en l'estomach par la grande agitation ne se trouble et corrompe, ny pour mesme raison, les faire sauter trop brusquement. Il est bon que les enfans crient quelquesfois : car par ce moyen le poulmon et la poitrine s'eslargissent d'auantage : et la chaleur naturelle s'en rend plus forte, et aussi que le cerueau se purge

[1] L'histoire des bouts de sein et des instruments destinés à allonger le mamelon a été traitée avec une érudition remarquable par M. Deneux (*Mémoire sur les bouts de sein et mamelons artificiels*. Paris, 1833) ; et je ne saurais mieux faire que d'analyser la partie de cette histoire qui va jusqu'à l'époque de Paré.

C'est dans Lanfranc que l'on trouve la première mention d'un instrument destiné à allonger le mamelon. Il recommandait une cupule de gland ou un instrument de même forme, dont la face interne, enduite de térébenthine ou de poix, était appliquée sur le mamelon ; dans le but très probablement de le faire adhérer à cette partie afin de l'allonger en la tiraillant. Guy de Chauliac y appliquait une petite ventouse ou une cupule de gland préalablement chauffée, ou bien encore un tube proportionné au volume du mamelon pour l'allonger par la succion. Il ne fut rien ajouté à ces données jusqu'au XVIe siècle ; mais en 1565, Thaddæus Dunus, médecin de Locarno dans la Suisse italienne, revint sur ce sujet dans un livre publié à Strasbourg sous ce titre : *Muliebrium morborum omnis generis remedia ex Dioscoride*, *Galeno*, *Plinio*, etc. L'article qu'il y a consacré est le dernier de son ouvrage. En voici l'extrait littéralement traduit par M. Deneux :

« M'entretenant un jour chez une honnête et pieuse matrone de Locarno, ma compatriote, des gerçures si douloureuses des mamelons, elle me parla de la violence du mal, et me dit qu'elle connaissait un excellent moyen de les prévenir. Voici quel est ce moyen. On fait avec de la cire pure deux calices, semblables à la cupule du gland ou à un dé, d'une grandeur telle qu'ils puissent recevoir les mamelons. On met dans ces calices de petites gouttes de résine de sapin, on les applique sur les mamelons. Pour empêcher les calices de tomber, on a recours à un bandage artistement disposé pour cet objet, et qui entoure le thorax. Lorsque par une cause quelconque la résine disparaît, on la remplace. Il faut porter jour et nuit, pendant les trois derniers mois de la grossesse, les calices ainsi préparés ; à l'aide de ce moyen, les femmes qui ont eu des gerçures à la suite d'accouchements précédents, n'en ont plus dans les couches suivantes ; il en est de même de celles qui n'en ont jamais souffert. La matrone a observé sur elle-même et sur beaucoup de femmes qu'on était ainsi constamment préservé des gerçures des seins. »

« Il suffirait peut-être, ajoute l'auteur, de porter les calices pendant le dernier mois de la grossesse : ce serait à l'expérience à prononcer là-dessus. Je dis cela parce que beaucoup de femmes, principalement les grandes dames, supporteraient peut-être avec peine, soit pour elles, soit pour leurs maris, que les mamelons fussent recouverts de résine pendant un temps aussi long. Cependant si elles avaient éprouvé un si grand

par le nez, yeux, et par la bouche en pleurant, mouchant et crachant : mais aussi ie ne louë pas les laisser fort crier, de peur qu'ils ne rompent le procés du peritoine, et que puis apres il leur fallust couper les testicules pour curer leurs hargnes : qui puis apres degenereroient en nature feminine [1].

Les dents des enfants leur commencent à sortir au septiéme mois, ou vn peu plus tard : et quand elles mencent à sortir, ont vn prurit ou demangeaison aux gencives, qui cause qu'ils mordent le mammelon de leur nourrice.

mal, elle supporteraient pour en être préservées l'application de la résine, et même de toute espèce de médicaments de l'odeur la plus forte, non seulement sur les mamelons, mais encore sur toute la surface des mamelles. »

Un peu avant Thaddæus Dunus, Amatus Lusitanus avait proposé pour allonger le mamelon de se servir d'une fiole remplie préalablement d'eau chaude : la fiole étant bien échauffée, il fallait la vider et l'appliquer sur le mamelon. M. Deneux ajoute que Paré *n'a pas omis* de parler de cette fiole ; il y a ici une légère inexactitude ; Paré en fera mention plus loin au chapitre 35, et figurera même un instrument plus spécial nommé *Tetine* ; mais non point dans le but d'allonger le mamelon ; il s'agira seulement de sucer le lait pour en débarrasser les mamelles. Ainsi Paré ne s'est point occupé des moyens d'allonger le mamelon ; mais c'est à lui qu'il faut rapporter l'emploi du bout de sein de plomb pour guérir les fissures. Chose étrange, il ne songeait à y remédier qu'après le sevrage de l'enfant ; et ce n'est que dans le siècle suivant que Scultet, tout en copiant la figure de Paré, lui assigna formellement ce nouvel usage : *Ut nutrix infantem absque molestia lactare possit* J'ignore du reste où Paré avait pris l'idée de son bout de sein en plomb ; il ne semble pas le revendiquer pour sien ; et cependant je ne trouve rien dans Roesslin ni dans Rueff, ni dans aucun autre auteur contemporain, qui ait pu le mettre sur la voie.

[1] Ce paragraphe a été ajouté seulement en 1579 ; celui qui le suit en 1575.

CHAPITRE XXX.

EN QVEL TEMPS IL FAVT SEVRER L'ENFANT [1].

Quelques vns sont sevrés à dix-huit mois, les autres à vingt, et le commun est à deux ans, parce qu'ils ont leurs dents, par lesquelles Nature semble demander quelque autre nourriture que le laict et boüillie : aussi qu'ils appetent et desirent les viandes plus grosses et solides que le laict, et y prennent plaisir, et les mangent leur estant baillées en suffisante quantité, de sorte qu'il ne leur est plus besoin de laict ni de boüillie : laquelle, s'ils en mangeoient ordinairement, se corromproit auec la chair et les autres viandes. Toutesfois on ne peut certainement designer ne limiter le temps legitime du sevrement, pour la diuersité du temps de la sortie des dents, ne l'enuie de leur puissance de manger les viandes : car nous voyons que les dents sortent plustost aux vns qu'aux autres. Parquoy faut borner le temps de sevrer l'enfant par la sortie d'icelles : et ceux à qui elles

[1] Tout ce chapitre, sauf une petite phrase, est entièrement reproduit d'après l'édition de 1573. Je dois noter cependant qu'alors les mots *seurer*, *seurement* étaient écrits par un *u* ; tandis que dans les éditions de 1575, 1579, 1585, et enfin dans celle de 1598, la dernière qui fasse autorité pour nous, l'*u* a été constamment remplacé par le *v*. On comprend que je me suis empressé de suivre cette dernière orthographe.

mettent plus long-temps à sortir, doiuent mettre pareillement plus longtemps à estre sevrés : et ceux à qui plustost elles sortent, seront aussi plustost sevrés : pour autant que l'intention pour laquelle Nature a produit des dents, c'est le brisement et mastication des viandes, pour les preparer et rendre plus faciles à la digestion. Et aussi semble que quand elles sont sorties, Nature incite l'estomach de l'enfant à appeter le nourrissement qui se doit mascher et briser par icelles : partant elles ne sont produites sans cause : et ne leur faut bailler aucune viande que premierement leurs dents ne soient sorties : car si plustost on les sevre, Auicenne dit que cela seroit cause de plusieurs maladies, pour la mauuaise digestion et corruption qui s'ensuiuroit, qui pourroit estre cause de mort.

Les deux ans accomplis, ou plustost, si on voit que l'enfant aye affection de prendre autre viande que le laict, et s'il la masche bien et digere, et lors que nous verrons qu'ordinairement il appete et demande à manger de la chair, ou autres bonnes viandes plus solides que le laict, et aussi qu'il s'en degouste, nous deuons croire que cela ne luy vient pas d'vne volonté ou fantasie, mais d'vn instinct de Nature, qui raisonnablement l'incite à cela : parquoy lors on le doit asseurément sevrer, et luy donner viandes plus solides que le laict et boüillie. Les enfans qui tetent trop long-temps, en sont rendus effeminés, lasches et mols[1]. Aussi si on voit le contraire, qu'il n'aye point enuie de viandes solides, et n'y prend plaisir, et les masche et aualle contre son cœur, encore qu'il eust deux ans, et ses dents, nous le laisserons encor sans le sevrer : parce que la viande prise contre son gré ne se digere pas bien, et se corrompt non seulement aux enfans, mais à toutes personnes, dont s'ensuit plusieurs maladies, comme nous auons dit. D'auantage faut auoir esgard à la disposition de son corps, pour sçauoir s'il est temps de le sevrer : car s'il est maladif, comme tantost sain, tantost malade, lors on ne le doit sevrer, parce qu'il ne mange pas suffisamment, à cause de sa debilité.

Et lorsqu'on le voudra sevrer, la nourrice ne luy donnera sa mammelle tant souuent qu'elle auoit de coustume, et ainsi peu à peu sera sevré : et mettra dessus son tetin quelque chose amere, comme aloës, ou eau en laquelle on aura fait tremper coloquintes, ou absinthe, ou autre chose semblable, ou bien vn peu de moustarde : et barboüillera entierement sa mammelle de suye trempée en eau, à fin de la faire haïr à l'enfant.

Que diray-ie plus? C'est que les enfans qui sont fort galleux à la teste et au corps, et qui rendent beaucoup de morve et baue, et aussi qui ordinairement vont bien à la selle, c'est signe qu'il se porteront bien quand ils deuiendront grands, parce qu'ils se purgent de leurs superfluités : au contraire, ceux qui n'ont point ces choses ne sont hors de danger de plusieurs maladies, quand ils seront en plus grand aage : et si telles superfluités tombent sur le dos, aucuns en deuiennent bossus, courbés et contrefaits.

Or apres auoir ainsi descrit ce qu'il faut faire à l'enfant nouuellement né, voire iusques à estre sevré : maintenant nous retournerons à de-

[1] Cette courte phrase : *Les enfans qui etent trop long temps* etc., a été ajoutée en 1585.

clarer les signes pour connoistre quand il est mort au ventre de sa mere.

CHAPITRE XXXI.

LES SIGNES POVR CONNOISTRE SI L'ENFANT EST MORT AV VENTRE DE LA MERE [1].

On peut sçauoir si ledit enfant est viuant ou mort dedans le ventre de sa mere, par les signes qui s'ensuiuent.

Et premierement faut sçauoir si l'enfant ne se remue plus : ce qu'on sçaura, tant par l'interrogation de la mere, qu'en posant la main sus son ventre : et aussi peut-on auoir coniecture quand les eaux auront esté escoulées : et si l'arriere-faix est sorti, lors infailliblement on pourra iuger l'enfant estre mort.

Ce que i'ai veu [2], estant appelé pour deliurer la femme de Pierre Cœurly, maistre des Chapellets, demeurant à Paris, rue Galande, où estant arriué, ie vis son arriere-faix hors, adonc conneus l'enfant estre mort : i'appelay les matrones, et leur demanday si à leur aduis l'enfant estoit mort : elles me firent response qu'elles l'auoient encores n'agueres apperceu se mouuoir. Ie leur demanday de rechef combien de temps il y auoit : elles respondirent qu'il y auoit enuiron six heures : alors ie conneus que ces bonnes femmes ne disoient verité : attendu que toutesfois et quantes que l'arriere-faix sort deuant l'enfant, le plus souuent ledit enfant est mort, à cause qu'il ne respire que par l'artere ombilicale, prenant l'esprit des orifices de celles de la matrice, appelées cotyledons : dont en estant l'arriere-faix separé, nul esprit n'est plus enuoyé à l'enfant : et ainsi ie fis prognostic à toute la compagnie l'enfant estre mort. Neanmoins ne laissay promptement à deliurer la mere, où mon dire fut aueré, en la presence de plusieurs honorables dames.

D'auantage, c'est signe que l'enfant est mort, quand la mere sent plus grande pesanteur de son enfant qu'elle n'auoit de coustume : et la raison de ce est que l'esprit n'y est plus, et qu'il n'est regi par ses facultés naturelles [1], dont n'estant plus soustenu se monstre et sent plus pesant. Ainsi voyons tousiours vn mort peser plus qu'il ne faisoit estant vif : pour laquelle mesme cause vn homme à ieun poise plus que celuy qui aura pris vne moderée refection. Outre plus, quand la mere se retourne çà et là, l'enfant tombe sus la partie plus decliue, comme vne masse ou pierre. Aussi ladite mere est fort vexée et tourmentée de griefues dou-

[1] Ce chapitre porte presque le même titre que le chapitre 83 de Franco, et la rédaction s'en rapproche aussi tellement que le plagiat était manifeste d'un côté ou de l'autre. Mais il a été démontré qu'en cette occasion c'est Franco qui est le plagiaire ; et Paré n'a fait que reprendre, en le modifiant, le texte de sa *Briefue collection*. Voyez ci-devant pages 625 et 626.

[2] L'édition de 1573 portait : *Ce que i'ay veu encore depuis trois mois*, ce qui fixe exactement la date de l'observation. Cette date a été effacée à partir de l'édition de 1579.

[1] Ici s'arrêtait la phrase en 1573 ; le reste, jusqu'aux mots : *Outre plus*, etc., a été ajouté en 1575. Il n'est sans doute pas besoin de remarquer que cette prétendue différence de poids d'un homme vivant ou mort est un préjugé du XVIe siècle, qui ne repose sur aucun fondement réel.

leurs vers son ombilic et parties genitales, et a vouloir d'vriner et asseller, auec grandes espreintes, à cause que Nature se veut descharger de l'enfant mort, qui ne luy est plus naturel [1]. Car c'est vn axiome ou regle veritable, que tousiours le vif chasse le mort, de tant que la chose morte n'a rien de commun auec celle qui est viue. Or ce qui allie et tient les choses en vnion, c'est la communauté et similitude : ainsi voyons-nous aux vlceres, que la chair viue pousse et iette celle qui est purulente et sanieuse, et és sphaceles : que l'os vif chasse hors les esquilles de la portion de celuy qui est mort et pourri.

Pareillement en posant la main sus son ventre et parties geniiales, on les sent aucunement refroidies, ioint aussi que ladite mere sent froideur dedans sa matrice : et telle chose se fait par l'extinction de la chaleur vitale dudit enfant.

D'auantage il sort certaines humidités et autres excremens fort fœtides hors la matrice, et l'haleine de ladite mere est aussi fort puante : ce qui se fait volontiers au deuxiéme ou troisiéme iour au plus pres que l'enfant est mort, et tombe souuent ladite mere en syncope ou esuanoüissement. Telles choses se font des vapeurs ou fumées putrides et corrompues qui s'esleuent de l'enfant mort et de son arriere-faix, qui sont communiquées au cœur et au cerueau. Et icy noteras que l'enfant mort, estant à la matrice de sa mere, se corrompt plus en vn iour qu'il ne feroit en quatre, ou plus, s'il estoit hors de ladite matrice [1] : de tant que c'est vn axiome approuué par Galien au liure *De tumoribus*, que toutes choses chaudes et humides retenues en vn lieu pareillement chaud et humide se corrompent et putrefient, principalement si le lieu est estroit, par faute du benefice de transpiration.

Aussi peut-on coniecturer par la couleur de la face qui est changée du naturel, c'est qu'elle tend à liuidité ou plombine, au moyen de quoy est ladite femme hideuse à voir : et a les mammelles ramollies, et son ventre est grandement enflé et dur plus qu'il n'estoit auparauant [2] : duquel signe la raison est de notable contemplation. Car en toutes choses pourries la chaleur naturelle vient à diminuer, et s'augmenter vne chaleur estrange et excessiue, par l'action de laquelle les humidités du corps pourri viennent à se resoudre en vapeurs et ventosités, qui tenans plus de lieu que ne faisoient les humidités (comme ainsi soit que selon l'opinion des physiciens, d'vne portion d'eau par resolution il s'en fait dix d'air) font enfler la chose pourrie : comme iournellement nous voyons aux corps de ceux qui sont noyés, et és parties gangrenées, desquelles nonobstant que par l'action de la chaleur putredineuse nous voyons exhaler vne grosse fumée de vapeurs, si est-ce qu'elles deuiennent plus enflées que de coustume.

Et de tous ces signes (quand plusieurs se trouuent en vne personne

[1] L'édition primitive de 1573 passait immédiatement à un autre signe : *Pareillement en posant la main sus son ventre*, etc. Les deux phrases intercalées dans cet endroit du texte datent de 1575.

[1] Ici encore s'arrêtait le texte primitif; l'explication qui suit et la citation de Galien sont de 1575.

[2] Même remarque ; le texte primitif se bornait à donner les signes ; l'explication qui suit date comme les précédentes de 1575.

et en vn mesme temps) pourras iuger certainement que l'enfant est mort, au contraire non.

Et note que toutes ces choses conneuës et considerées, le Chirurgien doit faire diligence d'aider à la mere le plustost qu'il sera possible : et qu'il soit bien instruit à telle œuure, à cause qu'elle requiert une singuliere prouidence et experience : car s'il fault à faire son deuoir, souuent il tue la mere et l'enfant, s'il estoit vif[1]. Et qu'il connoisse s'il peut besogner sans danger de mort de la mere, pour euiter scandale : qui se fera en considerant les forces et vertus d'icelle, en tastant son pouls, sçauoir s'il est debile ou grandement changé outre le naturel. Et d'auantage faut contempler la face, comme nous auons dit, sçauoir si elle est grandement changée du naturel, et si elle a le nez et les extremités et sueurs froides, et qu'elle tombe souuent en syncope, aussi si elle a perdu presque toute connoissance : et si tels signes apparoissent, on doit prognostiquer la mort estre prochaine : parquoy la faut laisser à Nature, et la recommander à Dieu[2]. Mais aussi au contraire, si la vertu est forte, il luy faut aider en diligence à expeller l'enfant par po-

[1] Je suis ici la leçon de toutes les éditions originales ; la première édition posthume, suivie par les autres, porte *s'ils estoyent vifs*, ce qui est un non-sens, puisqu'il s'agit *d'aider la mere.*

[2] Tel est le texte de toutes les éditions complètes publiées du vivant de Paré, et encore de la première édition posthume pour laquelle il avait préparé quelques corrections et additions que nous avons signalées en leur lieu. C'était déjà en partie le même texte qu'on lisait dans *la Maniere de extraire les enfans* en 1550. (Voyez ci-devant, p. 627.) Enfin l'édition latine de 1582 n'est pas moins explicite : *Abstinebit ab opere, imminentem mortem prædixisse contentus.* J'ai donc été fort surpris de voir citer un texte tout-à-fait différent par M. Guillemot, dans ses *Remarques historiques relatives à l'art des accouchements, et particulièrement à l'accouchement forcé.* (*Archiv. gén. de méd.* 1837, t. xv, p. 554.) Il s'agit plus spécialement dans ce travail de l'accouchement forcé dans le cas de pertes utérines.

« Ambroise Paré, dit M. Guillemot, n'a point formellement exposé, dans son livre *De la generation*, l'accouchement forcé. Cependant, si l'on réunit les divers passages qui se trouvent dans les chapitres 36, 31, on conviendra qu'il le connaissait. Il savait qu'un grand flux de sang, sorti de la matrice, nécessitait l'art du chirurgien ; il savait aussi que l'insertion du placenta sur l'orifice utérin, et que son décollement de la place qu'il occupait étaient autant de causes de ces pertes utérines. C'est dans ces cas surtout qu'il recommandait au chirurgien de s'efforcer de délivrer la femme, si elle avait la face grandement changée du naturel, si elle tombait souvent en syncope, et si elle avait presque perdu connaissance : « *Il faut s'efforcer de la délivrer*, dit-il, *parce qu'il vaut mieux tenter un remède incertain avec espérance, que laisser la malade en désespoir tout assuré, car tant qu'il reste une sintille de vie, Nature aydée peut faire des choses incroyables au récit.* » (Chapitre 31).

Sans parler de la citation directe du chapitre 31, il est évident que M. Guillemot a eu en vue le passage auquel se rapporte cette note, et où il est fait mention en effet de *la face changée du naturel*, de la syncope et de la perte de connaissance. Mais il n'est pas moins évident que le texte qu'il rapporte ensuite n'appartient pas à Paré, et qu'il est en contradiction formelle avec la doctrine que Paré professa toute sa vie. D'où venait cependant le passage cité par M. Guillemot ? Nous avons vu dans la Bibliographie d'A. Paré, qu'après la 5e édition, la dernière à laquelle il ait participé, il en avait été publié à Paris une sixième, *reueuë et augmentee en diuers endroits ;* une sep-

tions, bains, suffumigations faites de choses fetides prises par le nez et par

tième, *reueuë et corrigee ;* et enfin une huitième, *reueuë et augmentee en infinis lieux.* On peut voir ce que j'ai dit de ces révisions et augmentations, copiées plus tard par les éditions lyonnaises, dans mon Introduction, page cccxxv. J'ai donc dû chercher, dans ces éditions *reueuës et augmentées* par d'autres que l'auteur, la date de l'interpolation qui a trompé M. Guillemot. C'est à la sixième édition, c'est-à-dire en 1607 ; et la maladresse des éditeurs est si patente, que je ne sais comment M. Guillemot n'en a pas été frappé. Ils ont, en effet, respecté le texte de Paré ; après quoi ils ont ajouté le leur, ce qui fait sur le même sujet deux préceptes parfaitement contradictoires. Ainsi on lit :

« *Et si tels signes apparoissent, on doit prognostiquer la mort estre prochaine, parquoy la faut laisser à Nature et la recommander à Dieu : toutesfois apres bon prognostic faict au mary et aux parens de la patiente, le chirurgien, auec leur ferme resolution et volonté, doit s'efforcer de la deliurer, parce qu'il vaut mieux tenter vn remede incertain auec esperance, que de laisser la malade en vn desespoir tout asseuré, car tant qu'il reste vne scintille de vie, Nature aydee peut faire des choses incroyables au recit. Mais aussi si la vertu est forte, il luy faut aider en diligence à expeller l'enfant*, etc. »

Est-il possible d'imaginer un pareil galimatias ?

Du reste, bien que l'accouchement forcé, avant l'apparition du travail naturel, ne se trouve pas même encore dans le texte prêté à Paré par ses éditeurs posthumes, il n'en demeure pas moins le véritable inventeur ; je ne saurais mieux faire que d'exposer la démonstration qui en a été fournie par M. Guillemot dans son intéressant travail.

C'est à Louise Bourgeois, dite Boursier, que l'on avait jusque là rapporté l'honneur de cette découverte. Et, en effet, dans les *Obseruations diuerses sur la sterilité, perte de fruict*, etc., publiées en 1609, elle-même n'hésite pas à se l'attribuer ; ch. 5, fol. 40 : *Qu'il y a vn accident où il faut promptement acconcher vne femme à quelque terme que ce soit pour conseruer sa vie.*

« Cest quand vne femme a vne perte de sang desmesuree, sur sa grossesse, dont elle tombe en foiblesse,... il faut rompre les membranes... et tirer l'enfant par les pieds : c'est le moyen de sauuer la mere et de donner le baptesme à l'enfant. Je l'ay fait prattiquer par consentement, et en la presence de feu monsieur le Feburé, Medecin, et de monsieur le Moine, et monsieur de l'Isle, aussi medecin, fort doctes, d'autant que i'auois veu que ces pertes là sont causes tout à coup de la mort de la mere et de l'enfant. Cela fut fait en la femme d'vn conseiller de la Court de Parlement, laquelle estoit grosse de six mois, *etc.* »

Elle raconte ensuite que de pareilles pertes ont causé la mort de *mademoiselle d'Aubray, femme de monsieur d'Aubray*, et de *madame la duchesse de Montbazon* ; et regrette de n'avoir pas alors *mis ceste prattique en auant*, puisque ces dames auraient pu être sauvées.

M. Guillemot a recherché, d'après ce dernier passage, en quelle année était morte la duchesse de Montbazon, et a fixé cette mort en l'an 1602. Ainsi, à cette époque, Louise Bourgeois n'avait pas encore *mis en auant ceste prattique* ; et on pourrait présumer, d'après une observation rapportée par Guillemeau, que l'essai en fut fait devant elle l'année suivante.

« L'an 1603, dit Guillemeau, Mademoiselle Danzé ou Checé fut surprise estant en son trauail, d'vn pareil flux de sang qui luy dura depuis le matin iusques à huict à neuf heures du soir, estant assistée de madame Boursier, sage-femme de la Royne, messieurs le Feburé, Riolan, le Moine, docteurs regens en la Faculté de Medecine à Paris, et monsieur de Sainct-Germain, maistre apothicaire, furent appelez pour la traicter : et comme elle perdoit son sang, appelerent monsieur Honoré, chirurgien du roy, lequel ne voulant rien attenter sans mon aduis, l'on me manda querir, et soudain que ie fus arriué, mon opinion fut auec

la bouche, et de choses aromatiques et delectables prises par les parties d'embas, sternutatoires, vomitoires, et linimens pessaires[1], faits de poudre

celle de la compagnie de l'accoucher : ce qui fust fait par ledit Honoré, l'enfant estant viuant. »

M. Guillemot semble même disposé à penser que cette observation serait la même que celle de Louise Bourgeois; il a trouvé sur les registres du parlement de l'année 1603 un conseiller du nom de *Haré* ou *Hazé*, l'*r* s'écrivant alors à peu près comme un *z*. Quoi qu'il en soit de cette conjecture, il demeure certain du moins qu'avant 1602, Louise Bourgeois ignorait cette ressource de l'accouchement forcé. Or, Guillemeau rapporte, sous la date de 1600, un cas de perte utérine pour lequel l'accouchement fut ainsi provoqué; bien plus, il en cite une autre observation de 1599 que nous rapporterons en entier, parce qu'elle intéresse à la fois et le nom et la famille de Paré.

« L'an 1599, mademoiselle Simon, à present viuante, fille de monsieur Paré, conseiller et premier chirurgien du Roy, estant preste d'accoucher, fut surprise d'vn grand flux de sang, ayant près d'elle madame la Charonne pour sage-femme, estant pareillement assistee de messieurs Hautin, medecin ordinaire du Roy et docteur en medecine à Paris, et M. Rigault, aussi medecin à Paris, à raison des grandes sincopes qui luy prenoient de quart d'heure en quart d'heure, pour la perte de sang qu'elle faisoit : M. Marchant, mon gendre, et moy fusmes mandez : mais là considerant presque sans poulx, ayant la voix foible, les leures blesmes, ie fis prognostic à la mere et à son mary qu'elle estoit en grand danger de sa vie, et qu'il n'y auoit qu'vn seul moyen pour la sauuer de ce mal, qui estoit de la deliurer promptement : *ce que i'auois veu practiquer à feu monsieur Paré son pere, me l'ayant fait faire à vne demoiselle de madame de Seneterre.* Lors ladite mere et mary nous coniurerent de la secourir, et qu'ils la mettoient entre nos mains pour en disposer : ainsi promptement, suiuant l'aduis de messieurs les medecins, fut heureusement accouchée d'vn enfant plein de vie. »

Et plus bas, Guillemeau ajoute : *Il y a vingt-cinq ans que i'ay veu faire ceste pratique à feu messieurs Paré et Hubert, ausquels, comme de plusieurs autres experiences, nous sommes obligez de le recognoistre et confesser l'auoir appris d'eux.* (*L'heureux accouchement*, édition de 1621, liu. II, chap. 13, p. 222 et suiv.)

L'ouvrage de Guillemeau ayant paru en 1609, un peu après celui de Louise Bourgeois, qui avait été achevé d'imprimer le 24 décembre 1608; c'est donc en 1584 que l'auteur aurait vu Paré agir de la sorte. Comment, dès lors, Paré n'en a-t-il fait aucune mention dans son livre, auquel cependant il a fait tant d'additions pour l'édition de 1585? C'est un oubli assez étrange, mais il n'en est pas moins complet; c'est en vain que M. Guillemot a cru trouver quelques traces de cette doctrine dans les chapitres 31, 32, 36; pour quiconque les voudra lire sans prévention, il n'y existe rien de semblable. Mais on peut assez bien conjecturer que l'application à la fille de Paré d'un procédé inventé par son père éveilla l'attention sur ce point, qu'on dut rechercher si Paré en avait parlé dans ses OEuvres; et que ses héritiers attachèrent quelque importance à réparer, au moins en partie, son oubli, par la petite interpolation que je viens de signaler.

[1] Cet accouplement de mots *linimens pessaires* ne date que de 1585; les éditions antérieures disaient simplement *linimens*. Il faut se rappeler que par pessaires les anciens entendaient principalement des compositions molles introduites dans le vagin. Voyez ci-après la grande note du chapit. 48.

Mais à part cette légère modification du texte, il y en a une bien plus notable qui date de 1579. En effet, dans les éditions de 1573 et 1575, le chapitre se termine comme il suit :

« ... *Et linimens* appliqués tant par dedans que par dehors la vulue : lesquelles choses n'est besoing d'escripre en particulier, ce que nous enseigne Hippocrates en sa protestation, que iamais ne donnera chose pour faire auorter les femmes, mais de ce on

de sabin, d'aristoloche, poudre d'ellebore blanc, fiente de pigeon, incorporés auec miel mercurial, appliqués tant par dedans que par dehors la vulue.

CHAPITRE XXXII.

DE LA MANIERE DE BIEN SITVER LA FEMME POVR LVY EXTRAIRE L'ENFANT[1].

Et si telles choses ne profitent, faut besogner par œuure manuelle et instrumens propres, en la maniere qui s'ensuit.

Premierement rectifiras l'air de la chambre, sçauoir est, s'il est froid l'eschaufferas, et s'il est trop chaud le refroidiras. Cela fait, faut situer la mere en la posant pres le bord du lit, et la coucher à l'enuers, ayant les fesses aucunement esleuées sur quelque carreau dur, ou autre chose semblable, et qu'elle soit renuersée, toutesfois en figure moyenne, c'est à sçauoir qu'elle ne soit du tout couchée ny courbée, comme nous auons dit cy dessus, à fin qu'elle puisse mieux auoir son inspiration et expiration plus libre, et que les ligamens de la matrice ne tendent point tant que si elle estoit couchée du tout à la renuerse. Aussi luy faut courber les iambes, ayant les talons assez pres des fesses, et les lier auec vne grande et large bande de toile, ou autre chose, laquelle poseras premierement par dessus le col, et au trauers des espaules de ladite femme, en maniere de croix S. André : puis de rechef croiseras ladite bande à chacun pied, et la tourneras autour des iambes et cuisses, lesquelles seront escartées l'vne de l'autre, en rapportant encores ladite lisiere par dessus le col : et la faut lier et attacher si ferme, que ladite patiente ne se puisse mouuoir çà ou là, ainsi qu'on lie ceux ausquels on extrait la pierre de la vessie[1]. Et feras ensorte qu'elle aye les talons appuyés contre le bout du lit, et la feras tenir par dessous les aisselles et cuisses par bons seruiteurs, tellement qu'en tirant l'enfant son corps ne suiue : car en suiuant et obeïssant, on ne pourroit faire l'extraction.

Cela fait, faut prendre vn drap

pourra auoir recours aux doctes medecins et chirurgiens pour en bien vser, ainsi que Dieu nous l'a commandé, à scauoir quand l'enfant est mort au ventre de sa mere. »

[1] Ce chapitre est exactement calqué sur le commencement du chap. 84 de Franco; ou plutôt il est reproduit d'après le passage de *La maniere de extraire les enfans*, etc., qui a servi à Franco pour son chapitre. Voyez ci-devant page 628.

[1] L'édition de 1573 ajoutait : *comme tu vois par ceste figure;* et donnait en même temps la figure suivante, extraite du Livre *des Pierres* de 1564, et replacée depuis au Livre *des Operations*, ci-devant page 479.

chaud en double, et le poser sus les cuisses de ladite patiente, à fin que l'air exterieur ne blesse la matrice, et que l'operation soit plus honneste, à cause des assistans: puis faire oindre toutes ses parties genitales auec choses onctueuses, à fin de les rendre plus glissantes et coulantes, pour plus facilement extraire l'enfant: ayant le Chirurgien ses ongles rongnés, et qu'il n'aye aucun anneau en ses doigts, pour garder qu'il ne face lesion aux parties où il touchera.

CHAPITRE XXXIII.

DE LA MANIERE DE TIRER LES ENFANS HORS LE VENTRE DE LA MERE, TANT MORTS QVE VIVANS.

Le Chirurgien ayant ainsi situé la femme, mettra sa main doucement sans aucune violence dans la matrice: ce faisant connoistra en quelle situation et figure sera l'enfant, et s'il est seul ou accompagné. Et posé le fait qu'il fust tourné selon nature, ayant la teste au couronnement: pour deuëment l'extraire par art, faut doucement le repousser contremont, et chercher les pieds, et les tirer pres le couronnement: ce faisant, tourneras facilement l'enfant: et alors qu'auras attiré ainsi les pieds, en faut tirer vn hors, et le lier au dessus du talon en maniere de laqs courant, auec vn ruban semblable à ceux dont les femmes lient leurs cheueux, ou autre semblable: puis remettras ledit pied ainsi lié dans la matrice: ce fait, chercheras l'autre pied, et l'ayant trouué, le tireras hors, et alors tireras le lien où l'autre pied estoit attaché [1].

Et se doit-on bien donner garde, s'il y auoit deux enfans, de tirer vne iambe de chacun en vne fois: car par ce moyen on besogneroit en vain, et seroit-on cause de la mort de la mere, et des enfans s'ils estoient viuans. Or pour ne s'abuser, et les bien discerner l'vn de l'autre, c'est qu'apres auoir tiré l'vn des pieds hors de la matrice, sera lié au dessus du talon, et alors le faut remettre en la matrice, comme auons dit: car il occuperoit la voye, et engarderoit que le Chirurgien ne pourroit mettre sa main pour chercher l'autre: puis suiura la ligature, laquelle le conduira au pied lié: et l'ayant trouué, coulera sa main iusqu'aux aines, et de là cherchera l'autre cuisse, et aussi la iambe, laquelle quelquesfois est trouuée derriere le dos, voire sur son col: et l'ayant trouuée, amenera hors ledit pied non lié, puis tirera le lien, à fin d'amener les deux pieds ensemble

[1] C'est ici l'un des endroits les plus originaux de ce livre, attendu qu'on ne trouve ni dans Roesslin, ni dans Rueff, ni dans aucun auteur avant Paré, le précepte de la version par les pieds. On le lit bien dans la deuxième édition de Franco; mais Franco l'avait copié presque littéralement dans un opuscule, publié par Paré onze années auparavant. Voyez ci-devant pages 623 et 628. Et cependant la manière dont Paré s'exprime en tête de cet opuscule paraît bien indiquer qu'il n'en est pas l'auteur, et qu'il l'a trouvé en vigueur parmi les barbiers chirurgiens de Paris. Ce serait donc là encore une de ces découvertes du moyen âge dont l'auteur est demeuré inconnu, et dont nous connaissons seulement le premier vulgarisateur. Nous avons vu ailleurs que la taille du grand appareil et le traitement des rétrécissements de l'urètre par les bougies étaient dans le même cas; seulement la version par les pieds paraît bien être d'origine française, et même avoir pris naissance parmi les barbiers de Paris.

pour extraire l'enfant : dont apres qu'il les aura ainsi attirés hors la matrice, les tirera ioints egalement ensemble : et peu-à-peu, sans violence, tirera l'enfant iusques à ce qu'il soit dehors. Et pendant ce, faut comprimer le ventre de la mere, comme auons dit cy dessus, et qu'elle tienne son haleine par interualle, en fermant le nez et la bouche, et qu'elle s'espreigne tant que possible luy sera, et face autres choses qu'auons predit. Et l'enfant estant sorti, faut subit pareillement tirer l'arriere-faix.

Au reste, quand le Chirurgien aura tiré l'enfant de ceste façon par les pieds, et l'aura amené dehors iusqu'aux faux du corps : se faut bien donner garde de poursuiure le reste de l'extraction du corps, les deux bras estans couchés de leur long, sur les deux costés : ains faut que l'vn desdits bras seulement estant ainsi situé, l'autre soit repoussé en haut le long du col par dessus la teste : car autrement Nature estant deliurée de ceste grosseur de l'enfant, fait que les os et orifice de l'amarry promptement se reioignent, et estans reioints, la teste puis apres ne peut passer : et par ainsi est estranglé, et demeure dedans si on ne le tire par force, mettant les crochets sous le menton, ou dans la bouche, ou orbite des yeux [1].

Mais s'il aduenoit (ce qui se fait plusieurs fois) que l'enfant eust les mains au couronnement, ou ja hors les parties genitales, iamais on ne doit tendre ny essayer à l'extraction par icelles, veu qu'il viendroit la teste ployée auec les espaules : ce faisant on seroit cause de faire grande lesion à la mere, et à l'enfant s'il auoit vie. I'ay esté appellé quelquesfois à extraire hors le corps de la mere l'enfant mort, que les matrones (soy disans sages femmes) s'estans efforcées le tirer par vn des bras, auoient esté cause d'auoir fait gangrener et mortifier ledit bras, et par consequent de faire mourir l'enfant, en sorte qu'on ne le pouuoit remettre dans la matrice, pour la grande tumeur tant des parties genitales de la femme que du bras de l'enfant, tellement que de necessité le falloit amputer. Or le moyen de ce faire, est couper tous les muscles auec le rasoir, le plus pres de l'espaule qu'il est possible, toutesfois en obseruant que parauant l'incision l'on tire la partie charneuse en haut : puis faut couper l'os auec tenailles incisi-

[1] Le sens est à peu près le même, mais le texte est un peu différent dans les éditions de 1573 et 1575. Voici comment s'y lit ce paragraphe :

« Et faut bien que le chirurgien se donne de garde qu'en tirant ainsi l'enfant hors le ventre de sa mere (si par les pieds y auoit difficulté), que les parties superieures ne sortent, à lors faudrait tirer vn des bras et non les deux, car Nature estant deliuree de ceste grosseur de l'enfant faict que les os promptement se reioignent, et estant reioincts etc. »

La différence essentielle est que dans le principe, Paré semblait n'accuser que le rapprochement *des os*, et que plus tard il y a joint le resserrement de l'orifice de la matrice. L'édition latine, plus raisonnable, n'admet que cette dernière cause : *Uteri orificium constringet sese*. Du reste le précepte donné par A. Paré, et sur lequel il insiste dans une note marginale ainsi conçue : *Bon aduertissement pour le chirurgien et sages-femmes*; ce précepte, dis-je, a été rejeté par les modernes, qui prennent soin de faire descendre les deux bras avant la tête de l'enfant.

ues[1], à fin que la chair couurant l'extremité de l'os, ne face lesion aux parties genitales : puis cela fait, faut chercher les pieds du petit enfant, et l'extraire hors comme auons par cy deuant declaré, s'il est possible.

Et là où ledit enfant mort seroit si gros naturellement, ou par accident tumefié par la putrefaction, en sorte qu'il ne peust nullement estre extrait, premierement que laisser mourir la mere, faudroit par tous moyens diminuer la grosseur dudit enfant. Et s'il aduenoit qu'il eust la teste au couronnement, la faudroit repousser en haut s'il estoit possible, et le tirer par les pieds comme auons dit : et où il ne seroit possible le repousser, et que l'enfant fust mort, il sera tiré par les crochets semblables à ceux-cy, te donnant bien garde de blesser la femme par iceux : lesquels mettras dedans les yeux, ou en la bouche, ou sous le menton[2].

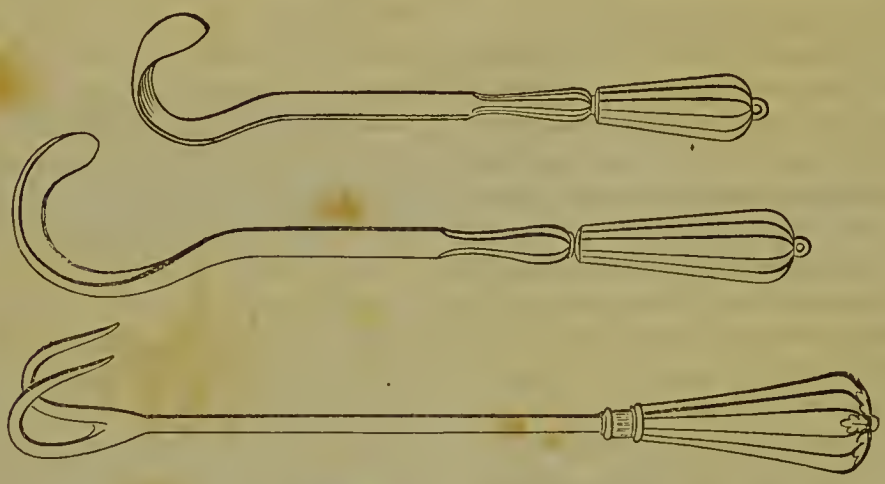

Et où la teste de l'enfant viendroit la premiere droit au couronnement, neantmoins que la femme ne peust accoucher, à raison qu'icelle est enorme en grosseur (que les Grecs appellent *Macrophysocephale*, à cause qu'elle est remplie de ventosités, ou aquosités que les Grecs appellent *Hy-*

[1] L'édition de 1573 ajoutait : *Lesquelles te sont icy figurees*, et donnait en conséquence la figure suivante, que l'on a déjà vue au Livre *Des operations*, ci-devant page 457.

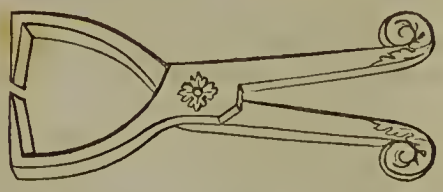

[2] De ces trois instruments, les deux premiers se voyaient déjà dans les *Dix Liures de chirurgie* de 1564, fol. 224, avec le titre : *Crochetz propres pour tirer vn enfant mort hors du ventre de sa mere ;* et ils ont été reproduits depuis lors dans l'édition de 1573, et par suite dans toutes les autres. Quant au troisième, représentant une double érigne, on le trouve également dans les *Dix liures* de 1564, fol. 224, verso, avec ce titre : *Autre crochet pour extraire vne mole de la matrice ;* mais il avait été oublié dans les éditions de 1573 et 1575, et il n'a reparu qu'en 1579.

Je noterai qu'entre ces trois figures de l'édition de 1564, il s'en trouvait deux au-

drocephale) : alors si on voit la femme estre en vn extreme trauail, et qu'on connoisse l'enfant estre mort, faut faire incision aux sutures du crane, our euacuer ce qui est contre Nature : aussi la tirer par pieces s'il est besoin [1].

Aussi si le Thorax est pareillement trop gros, le faut vuider, puis le tirer piece à piece.

Cousteau courbé, propre pour couper le ventre de l'enfant mort, estant dans le corps de la mere [2].

Et si le ventre estoit aussi trop enflé, qui se fait par hydropisie, ou ventosités, y sera fait incision auec vn petit cousteau courbé, semblable à ceste figure que tu as cy dessus, lequel tiendras entre les doigts en le posant dedans la matrice, puis vuideras les entrailles : et ce faisant, les aquosités s'escouleront, et ainsi sera l'enfant plus facilement tiré.

Or si la teste de l'enfant demeure seule (ce que i'ay veu à mon grand regret), alors faut poser la main senestre dans la matrice, l'ayant pre-

tres intitulées : *Tenailles propres à tel effet que l'instrument precedent*, c'est-à-dire que le crochet simple. Ce n'est autre chose que les tenailles reportées en 1579 au Livre des *Playes en particulier* (Voyez ci-devant, page 16): j'en reproduirai cependant la figure pour mettre à la fois sous les yeux du lecteur tout l'appareil obstétrical de Paré. Les deux figures de 1564 ne représentaient qu'un seul et même instrument.

[1] Je suis le texte de 1573; les éditions suivantes disent : *et tirer par pieces*, etc. Cette édition de 1573 contenait en outre ici un passage qui a été supprimé seulement en 1579.

« Pareillement si on cognoist l'enfant estre vif, faut repousser la teste en hault, et chercher les pieds, et le tourner en la matrice, puis tirer l'enfant hors, comme nous auons dit. »

[2] Cette figure se voit déjà dans les *Dix liures de chirurgie* de 1564, fol. 223, verso, avec ce titre : *Petit cousteau courbé, à fendre le ventre et la teste d'vn enfant mort dedans la matrice, à fin que les excrementz se puissent euacuer.*

mierement ointe d'huile de lis ou de beurre frais, et chercheras la bouche de l'enfant, en laquelle mettras les doigts : et de ta main dextre couleras vn crochet au long de la senestre, et le mettras dedans la bouche, ou l'œil, ou sous le menton, puis la tireras hors, s'il t'est possible. Et au lieu desdits crochets, tu te pourras aider de ces deux instrumens, que i'ay pris au liure de la *Chirurgie Françoise* de monsieur Dalechamps, qui sont propres à tel effet, à raison qu'ils peuuent empoigner vn corps rond comme la teste de l'enfant.

Instrumens dits Pieds de griffons, propres pour extraire la teste d'vn enfant demeurée dans le ventre de sa mere.

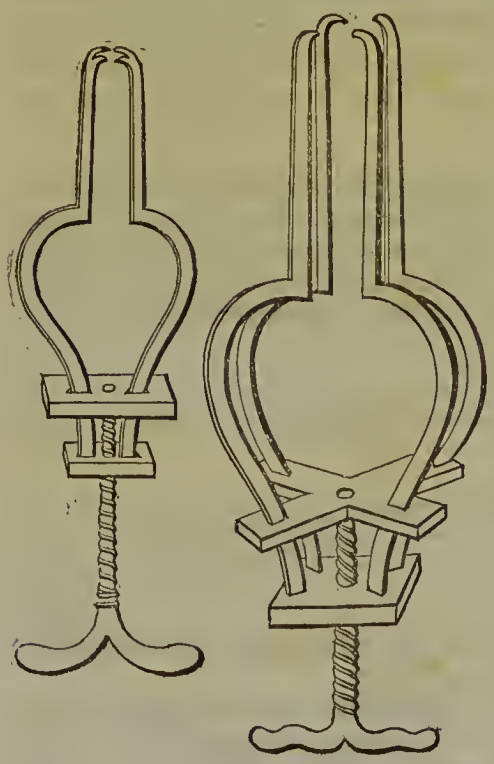

[1] Le premier de ces instruments se voit en effet dans la chirurgie de Dalechamps, édit. de 1570, pages 590 et 592, fermé et ouvert, mais non point avec la destination

I'ay dit qu'on la tirera s'il est possible, parce qu'estant demeurée seule, pour sa rotondité tourne en la matrice, en sorte qu'à bien grande peine elle peut estre tirée, si on ne presse le ventre de la mere par le haut et aux deux costés, à fin que la teste de l'enfant ne tourne çà où là.

CHAPITRE XXXIV.

CE QV'IL FAVT BAILLER A LA FEMME SVBIT QV'ELLE EST ACCOVCHÉE, ET CE QV'IL LVY CONVIENT FAIRE.

Il faut garder que la femme recentement accouchée ne reçoiue aucun air froid par sa matrice : car estant vuide et vague apres l'enfantement, facilement est remplie de ventosités, lesquelles la refroidissent, distendent et tumefient, et bouchent les orifices des cotyledons : qui empesche ses vuidanges, dont s'ensuit apres suffo-

que Paré lui donne ici ; c'était seulement un instrument à extraire les flèches. Je ne sais d'où provient le deuxième, que j'ai en vain cherché dans Dalechamps.

Du reste, la plupart de ces instruments et des préceptes qui s'y rapportent étaient en usage bien avant Paré ; on en retrouve l'indication dans Roesslin et Rueff ; mais celui-ci contient un curieux passage qu'il importe de reproduire, attendu qu'on a cru y voir l'origine du forceps.

Il figure d'abord une énorme pince en *bec de cane, rostrum anatis*, avec laquelle on peut saisir l'enfant mort. Puis il ajoute :

In hoc casu, si postulaverit necessitas, huic instrumento forcipem quâ dentes eruuntur adhibeas, vel depictam hìc forcipem longam et torsam, quâ ità utatur commodè ut si possibile

cation de matrice, et de tres-grandes tranchées et douleurs, fiéures, et autres griefs accidens, et souuent la mort. Et pour obuier à cela, il faut qu'elle aye les cuisses croisées les vnes sus les autres, et pareillement à fin aussi que les parties distantes se puissent mieux reioindre. D'auantage on luy comprimera le ventre d'vne bande assez large, pour prohiber que l'air froid n'entre en sa matrice : ioint aussi qu'icelle ligature aidera beaucoup à exprimer le sang imbu en icelle.

Cela fait, on donnera à l'accouchée vn pressis de chapon, ou vn chaudeau où il y aura du saffran, et vn peu de poudre de duc, ou vne rostie auec de bon hippocras, ou moyeux d'œufs auec sucre candi, à fin de restaurer les vertus, et engarder les tranchées [1]. Aucuns donnent des boüillons, moyeux d'œufs, auec sucre et canelle : autres des coulis et pressis, et autres choses fort nourrissantes : et en cela on peut grandement faire faute. Car peut estre que la femme aura bien disné ou soupé vn peu auparauant qu'elle accouche : celle-là n'aura besoin de telle nourriture, puis qu'elle a assez de viandes en l'estomach encores crues et non cuites. Car ce n'est bien fait de mettre crud sur crud, et de charger l'estomach, lequel s'en affoibliroit plustost que d'en estre fortifié, et par consequent tout le corps. Mais on luy pourra bien donner à boire, et non à manger, iusques à ce que la digestion soit faite, pour euiter la fiéure et autres accidens, et la faut nourrir comme vne personne qui aura la fiéure : laquelle elle a communément, iusques à tant que la douleur et autres accidens soient passés, et qu'elle soit bien purgée. Ce qui se peut faire en huit ou dix iours, plus ou moins, selon qu'elle sera bien gouuernée : apres elle doit estre bien nourrie. Or si la femme estoit famelique, subit apres son enfantement on luy donnera choses nourrissantes cy-dessus mentionnées.

On ne peut faillir de donner promptement de l'huile d'amandes douces tirée sans feu, auec sucre candi, à fin d'humecter et adoucir la gorge, qui aura esté eschauffée et alterée pource que l'accouchée aura grandement crié, pour les extremes douleurs qu'elle aura eues en l'enfantement : non pas que cette huile aille iusqu'à la matrice, où est la cause de telles douleurs de tranchées : mais parce qu'elle est receuë dedans les boyaux, elle sert comme de fomentation linitiue à la matrice, qui est voisine des boyaux, et fait vuider plus facilement les superfluités contenues en iceux. Car plusieurs femmes trauaillent longuement en ac-

sit, id quod protrahendum est educat faciliter. Mais il ne faut pas donner trop d'importance au mot de *forceps* qui se trouve dans ce texte, et qui signifie simplement des pinces ou des tenailles. La figure en question représente de longues tenettes droites, à jointure inséparable, un peu renflées en cuillère à leur extrémité, dont la concavité est rugueuse et denticulée, en un mot presque absolument semblables au bec de cane figuré par A. Paré pour l'extraction des calculs vésicaux, ci-devant page 484. Il y a loin de là au forceps.

[1] Là se bornait dans l'édition de 1573 tout ce qui concerne le régime de la femme accouchée; et les deux éditions françaises de 1575 et 1579, et par suite toutes les éditions latines, n'en contiennent pas davantage. La fin de ce paragraphe et l'autre paragraphe tout entier qui vient après sont des additions faites en 1585.

couchant, et crient à gorge deployée, lequel cry aide grandement à enfanter, à raison que par le cry les muscles du ventre, ensemble ceux de la poitrine et le diaphragme sont pressés, au moyen de quoy la matrice est contrainte par la compression, et par ce moyen elle se descharge plus aisément. Autant en font celles qui ont fait leurs enfans sans mary, lors qu'elles accouchent aux lieux où elles n'osent crier : c'est parce qu'elles retiennent leur haleine, et s'espreignent comme lors que nous voulons aller vuider nostre ventre.

On doit mettre, subit que la femme est accouchée (principalement en temps d'hyuer) l'arriere-faix sur son ventre : et en esté, on prendra la peau d'vn mouton noir, lequel sera escorché tout vif, ou tout subit luy ayant coupé la gorge, et sera appliquée toute chaude sus le ventre et sus les reins. Les fenestres et portes de sa chambre, et custodes de son lit seront closes et fermées, et la laissera-on reposer sans bruit : et cinq ou six heures apres que la peau du mouton y aura esté mise, sera ostée, puis luy faudra oindre le ventre de l'onguent qui s'ensuit.

℞. Sperma. ceti ℥. ij.
Olei amygd. dulci. byperic. ana ℥. j. ß.
Seui hirc. ℥. j.
Olei myrt. ℥. ij.
Ceræ nouæ quantum suff.

Fiat vnguentum ad vsum.

Duquel en sera vsé deux fois le iour. Et sus le nombril sera appliqué vn petit emplastre de galbanum, au milieu duquel y aura vn peu de ciuette et musc, et fera-on en sorte que la senteur d'icelle ne vienne au nez de l'accouchée : puis sur tout le ventre sera appliquée ceste toile Gautier.

℞. Ceræ nouæ ℥. iiij.
Spermat. cet. ℥. j. ß.
Terebenthinæ Venetæ in aqua rosar. lotæ ℥. ij.
Olei amygd. dulc. et hyperic. ana ℥. j.
Olei mast. et myrt. ana ℥. ß.
Axung. cerui ℥. j. ß.

Liquefiant simul auferendo ab igne, imponc telam ex cannab. ad magnitudinem ventris.

Ladite toile sera appliquée dessus le ventre.

Autre remede bien excellent [1].

Prenez limaçons rouges vne liure, fleurs de romarins trois quarterons : le tout tranchez et hachez menu ensemble, puis les mettrez en vn pot de terre plombé et bien luté, et soit enseueli en du fiens de cheual par quarante iours : et apres faut exprimer et mettre la liqueur en vne fiole de verre bien bouchée, et posée par trois ou quatre iours au soleil : et d'icelle liqueur on en frottera le ventre de la nouuelle accouchée. Ces remedes gardent le ventre d'estre ridé et martelé.

Or si la femme est grandement oppressée de tranchées, on luy donnera de ceste poudre.

℞. Anis. cond. ʒ. ij.
Nucis mosc. cornu cerui vst. ana ʒ. j. ß.
Nucleor. dacty. ʒ. iij.
Lig. aloës. cinnamo. ana ℥. ij.
Fiat pul. subtilis. cap. ʒ. j,

Cum vino alb. calid.

Autre.

℞. Rad. consolidæ maior. ʒ. j. ß.
Nucleor. pers. nucis moscatæ ana ℈. ij.
Carabe ℈. ß.
Ambr. gris. ℊ. iiij.

Fiat puluis : cap. ʒ j. cum vino albo.

[1] Cet *autre remede bien excellent* ne se trouve pas dans l'édition de 1573; Paré en a enrichi son livre en 1575.

Si la femme estoit febricitante, on luy donnera auec vn boüillon de chapon.

Aussi seront appliqués petits sachets de toile, où il y aura du mil, ou de l'auoine fricassée en vin blanc: et tous chauds on les appliquera sus le ventre, et sus les parties genitales de la femme, et mesmement aux reins.

Les causes des tranchées[1].

Les causes des tranchées aux nouuelles accouchées se font, quand le sang gros et feculent comme lye de vin, s'amasse de tous costés, et court aux veines et arteres de la matrice, qui le refroidit et enfle, lequel sang penetre difficilement, et par grande violence est reietté comme inutile. Et aussi lesdites tranchées se peuuent pareillement faire par le vent qui aura entré promptement dans le corps de la femme apres l'enfantement.

CHAPITRE XXXV.

CE QV'IL FAVT FAIRE AVX TETINS DE LA NOVVELLE ACCOVCHÉE.

Il faut oindre les tetins de ce liniment, à fin de faire fuir le laict lors qu'il vient en trop grande abondance, et le faire euacuer par la matrice à celles qui ne desirent estre nourrices.

℞. Olei rosa. myrt. ana ℥. iij.
Aceti rosa. ℥. j.
Incorpor. simul.

De ce en seront frottées les mammelles trois ou quatre fois le iour: puis on aspergera dessus de la poudre de myrtils, et quelques iours apres on vsera de cest emplastre.

℞. Pul. mast. nuc. mosca. ana ʒ. ij.
Nucis cupres. ʒ. iij.
Boli arm. terræ sigil. ana ℥. ß.
Sang. drac. ʒ. ij.
Myrt. balaust. ana ʒ. j. ß.
Ireos Flor. ℥. ß.
Olei myrtini ℥. iij.
Tereb. Ven. ℥. ij.
Ceræ nouæ quant. suff.
Fiat emplast. molle.

La berle, le cresson [1], et les feuilles de buys boüillies en vrine et vinaigre, est vn singulier remede pour faire fuir le laict des mammelles.

Autre. Prenez fange trouuée au fond de l'auge des cousteliers ou esmouleurs, meslée auec huile rosat, et soit appliquée tiede sur les mammelles: tel remede sede la douleur et inflammation, et chasse le laict en peu de temps [2].

Aussi le lierre terrestre, peruanche, sauge, boüillies ensemble en oxycrat: et de telle decoction en seront fomentées les mammelles, adioustant des roses et alum de roche.

Aussi lye de vin vermeil auec vinaigre, et appliquée dessus les mammelles.

Autre. Eau distillée de pommes de pin non meures, appliquée dessus auec linges.

Autre bien approuué. Ciguë pilée et fueilles de courges recentes, appliquées comme dessus.

Autre remede tres asseuré. Prenez oxyrrhodinum (c'est huile rosat et

[1] Ce court article a été ajouté au chapitre en 1585.

[1] L'édition de 1573 disait seulement: *La berle et les fueilles de bouys.*

[2] Remède ajouté ici en 1575.

vinaigre mistionnés ensemble) fueilles de sauge, ache, rue, cerfueil, hachées bien menues, le tout mistionné ensemble, et appliqué sur les mammelles vn peu tiede, et renouuellé par trois fois le iour [1].

Pareillement on appliquera des ventouses au plat des cuisses et des aines, et au-dessus de l'ombilic, lesquelles ont grande vertu d'attirer le laict des mammelles en la matrice, et le ietter hors : pource qu'en ce lieu il y a des veines de la matrice qui communiquent auec celles desdites mammelles [2].

Semblablement l'accouchée se fera tetter par vne grande personne, ou par de petits chiens, iusques à tarir tout son laict : et faut souuent faire cela, à fin qu'il soit tiré auparauant qu'il soit parfaitement cuit, incrassé et imbu d'auantage és glandules des mammelles.

Et où elle ne voudra, ou ne pourroit trouuer aucun pour se faire ainsi tetter, elle mesme le pourra faire par cest instrument de verre, dedans lequel mettra le bout de son tetin, et de l'autre succera de sa bouche : ainsi tirera son laict, tant et si peu qu'elle voudra.

[1] Toutes ces dernières formules, depuis et y compris la *lye de vin*, ont été ajoutées en 1579.

[2] L'édition de 1573 ajoutait : (*Ainsy que i'ay escript en mon anathomie*) *les dictes ventouses seront grandes ou petites, moiennes, selon la corpulance de la femme, et auront en haut vn petit trou, par lequel l'air s'euacue lorsqu'on les veut oster, comme tu vois par ces figures.*

Et ici venaient quatre figures représentant la même ventouse sous des calibres différents. Cette ventouse a été figurée au dernier chapitre du Livre *des operations*, ci-devant page 523.

Instrument propre à tirer le laict des mammelles des femmes, nommé Tetine.

En lieu d'iceluy on peut vser d'une bouteille de verre, l'ayant chauffée, puis subit mettre le bout du tetin en l'emboucheure d'icelle [1].

Apres que l'accouchée sera bien purifiée de ses vuidanges (qui est le plus communément en trois semaines apres l'enfantement, et qu'elle n'aura fiéure, ny autre accident), sera baignée deux fois, ausquels bains on fera boüillir les herbes qui s'ensuiuent :

Maiora. menth. sal. roris. artemis. agrim. puleg. flor. camom. melilot. aneth. ana m. iiij. L'eau sera de riuiere, ou d'vne claire et viue fontaine : le lendemain on fera vn semblable bain, auquel on aioustera ce qui s'ensuit :

℞. Far. fab. et auen. ana ℔. iij.
Fari. orob. lup. et gland. ana ℔. j.
Alum. rochæ ℥. iiij.
Sal. comm. ℔. ij.
Gallar. nucum cupres. ana ℥. iij.
Ros. rub. m. vj.
Caryophyl. nucis mosc. ana ʒ. ij.

Bul. omnia in aqua communi, et fiat saccul. cum panno lineo, et fiat balneum, in quo frequenter extinctum sit ferrum candens.

Et ladite accouchée se tiendra en ce bain tant qu'elle voudra : puis en

[1] Cette phrase a été ajoutée en 1579.

sortant, sera posée au lit chaudement, et prendra vn peu d'escorce de citron, ou vne petite rostie trempée en hippocras, ou vn peu de bon vin, et endurera la sueur tant qu'il luy plaira. Le lendemain on luy fera des fomentations sur ses parties genitales, de choses astringentes et reserrantes.

Exemple.

℞. Gall. nucum cupress. cort. granat. ana ℥ .j.
Ros. rub. m. j.
Maior. thymi, ana m. ß.
Alum. rochæ et sal. com. ana ʒ. ij.

Bulliant in vino austero, et fiat decoctio pro fotu ad vsum dictum.

Distillation excellente pour appetisser et affermir les tetins et autres parties trop relaschées et mollasses [1].

℞. Caryophyl. nucis mosc. nucum cupress. ana ℥ . j. ß.
Mast. ℥ . ij.
Alum. rochæ ℥ . j. ß.
Gland. corticis quercini ana ℔. ß.
Rosarum rubrarum m. j.
Cort. gran. ℥ . ij.
Terræ sigillatæ ℥ . j.
Cornu cerui vsti ℥ . ß.
Myrt. sang. drac. ana ℥ . j.
Bol. arm. ℥ . ij.
Ireos Flor. ℥ . j.
Sumach. berber. hypur. ana m. ß.

Conquassent. omnia, et maceretur spatio duor. dierum in ℔. j. ß. aquæ rosar. et ℔. ij. prunorum sylvest. mespillo. pomo. querc. et ℔. ß. aquæ fabr. et ℥ . iiij. aceti fortiss. postea fiat distillat. lento igne, et seruetur vsui.

De laquelle on fomentera les parties trop relaxées, et les tetins deux fois le iour, et sera laissé sus la partie vne portion de feutre imbu en icelle, ou estouppes de lin.

On peut pareillement faire vn cataplasme de farine d'orge et de féues, et de gland, et bol Armene, destrempés et cuits en ladite eau, distillée en forme de pulte : tout cela accompli, la femme pourra coucher auec son mary, pour refaire une autre petite creature de Dieu.

[1] Voyez le 1. liure, chap. 2. *Gynæceorum.* — A. P. — Cette citation est de 1579, bien que la formule à laquelle elle se rapporte soit de 1573; le livre auquel Paré renvoie est le *Volumen Gynæciorum*, publié à Bâle en 1566, par Gaspard Wolf.

CHAPITRE XXXVI.

DES CAVSES DE LA DIFFICVLTÉ D'ENFANTER.

La difficulté d'enfanter prouient quelquesfois de la mere, et quelquesfois de l'enfant.

De la mere, à cause qu'elle est trop grasse, ou trop maigre, trop ieune, ou trop vieille, ou trop debile et foible, comme pour auoir eu vn grand flux de sang qui luy sera sorti par la matrice ou d'autre lieu, ou autres maladies qui auront esté cause de prosterner et debiliter Nature, en sorte qu'elle n'a force suffisante pour enfanter : aussi celle qui accouche deuant le terme enfante difficilement, ainsiqu'vn fruit (comme vne pomme ou poire, ou autre) n'estant en sa maturité, tient ferme et fort par sa queuë, et lorsqu'il est en sa parfaite maturité, tombe plustost de l'arbre : ou que la femme est ieune, qui ne sçait encor se situer, et endurer les douleurs : ou aussi parce que l'enfant est mort, au moyen dequoy pour sortir ne s'aide aucunement : ou pour l'ignorance de la matrone, qui n'est experte à son office : ou que la femme aura quelque vice en la

matrice ou au col d'icelle, comme s'il est trop clos, qui vient quelquesfois par le vice de la premiere conformation, que Nature n'y a fait ample ouuerture, y laissant vne defectuosité qui ne permet les parties s'estendre et aggrandir, pour donner passage à l'enfant. Aussi il y a aucunes femmes qui ont le col de leur matrice dur et calleux : et tel vice peut venir pour quelque playe, vlcere, aposteme, ou par vne combustion, douleur, inflation, rhagadies, varices, et autres indispositions : ou par vn accouchement difficile, qui aura dilaceré les parties genitales : ou par ignorance, qui vient le plus souuent des matrones, qui de leurs mains sans raison auront fait tel excés : ce que i'ay plusieurs fois veu, qu'apres l'vnion faite il se faisoit vne cicatrice et callosité, et lors qu'elle reïteroit à faire enfant, et l'heure venue d'enfanter, la partie ne se pouuoit estendre suffisamment : et en tel cas, si on ne donne ordre à couper ladite cicatrice et callosité, la mere et l'enfant periront.

Pareillement la difficulté d'enfanter prouient par l'air froid, qui comprime les parties, ou par vne excessiue chaleur, qui prosterne les forces : aussi vne grande crainte garde la femme d'enfanter, comme voir des hommes en sa presence, ou quelque femme qu'elle abhorre de voir : ou quand l'arriere-faix vient le premier, lequel accouchement est appellé *Filius ante patrem*, qui est chose tres dangereuse [1]. Semblablement quand l'arriere-faix se separe et depart trop subitement de contre la matrice, il se fait vne grande effusion de sang qui l'occupe, laquelle estant trop remplie, empesche que la vertu expulsiue ne peut ieter l'enfant dehors, ainsi qu'on voit quand la vessie est pleine d'vrine qu'on ne peut pisser. D'auantage, quand il y a quelque corps estrange auec l'arriere-faix, comme vne mole, ou autre mauuais germe, ou sable : ce que i'ay veu à deux femmes où ie fus appellé pour extraire leurs enfants morts : ie proteste auoir trouué en leur arriere-faix du sable, la pesanteur d'une liure et plus, semblable à celuy qu'on trouue à la riuiere.

Plus, la difficulté d'enfanter vient quelquesfois pour le trop bas aage, comme auoir conceu à douze ou à treize ans, ou moins : comme Sauonarola escrit, auoir esté veu vne fille de neuf ans grosse d'enfant, qui est chose rare, attendu qu'en cest aage les vaisseaux sont encores petits et angustes. Sainct Augustin escrit aussi qu'vn garçon de l'aage de dix ans engrossa sa nourrice, lequel continuait à coucher auec elle [1].

Le vice vient quelquesfois à cause du defaut de l'enfant, parce qu'il est trop gros, ou qu'il vient de trauers, ou les fesses premieres, ou les mains et pieds ensemble : ou qu'il est mort, et grandement enflé : qu'auec luy a esté engendré vne mole (qui est vne masse de chair, de laquelle parlerons cy apres), ou que l'enfant est monstrueux, comme ayant deux testes : ou qu'il y en aye deux jumeaux ioints ensemble : ou quand ils sont plusieurs, comme trois, ou quatre, ou plus (ainsi qu'escrit Albucrasis auoir

[1] Ce membre de phrase : *Ou quand l'arriere-faix vient le premier*, etc., a été intercalé en 1585.

[1] Part. 2. et 15. 1. Epist. 63. — A. P. — Cette citation avec le texte qui s'y rapporte est de 1585.

veu vne femme qui en eut sept d'vne ventrée): ou parce que l'enfant n'a suiui assez tost les eaux, pour ce qu'estans vacuées il demeure à sec, et que la matrice s'est resserrée, et toutes les autres parties : parquoy ledit enfant ne peut sortir hors qu'auec vne tres grande difficulté.

L'enfantement se connoistra estre difficile, quand les eaux sont escoulées long temps deuant que l'enfant sorte : si les douleurs viennent de loin à loin, bien languides, parce que les cotyledons se rompent à peine, de façon que l'arriere-faix ne se peut separer qu'à la longue : si vn flux de sang par la matrice a precedé long temps auparauant [1].

Et à toutes ces choses le Chirurgien bien expert remediera autant qu'il luy sera possible, selon son art : et les matrones expertes pareillement (desquelles le nombre est tres-petit) parce qu'elles ne veulent apprendre des Medecins et Chirurgiens pour les conduire à mieux secourir les femmes à leur enfantement, qui est cause d'vn grand mal.

Or pour faire qu'vn enfantement soit bon, il faut que l'enfant vienne à terme, et suiue les eaux, et qu'il sorte la teste premiere : et en cela est requis grande force à la mere et à l'enfant : et conseille que celles qui trauaillent beaucoup à enfanter, lors qu'elles seront sus leur terme, qu'elles se baignent en vn demy bain, auquel on aura fait boüillir racines, semences, et herbes remollitiues, et qu'on leur oigne le ventre, et le col de la matrice, et toutes les parties voisines, de choses relaxantes : comme huile d'amandes douces, gresse de geline, oye, et leurs semblables. Pareillement on leur donnera vn clystere aigu [1], pour vacuer les excremens abondans, et à fin qu'elle s'efforce par les espreintes qu'elle aura du clystere, et auec celles de l'enfant : ce faisant, accouchera tost et plus facilement, ce que i'ay veu plusieurs fois. D'auantage, doit estre plustost en vne grande chaire percée propre à ce faire, que dedans le lit, à raison que les os qui se doiuent ouurir à l'heure de l'enfantement se dilateront plus facilement, parce que la femme ne sera couchée dessus.

[1] Ce paragraphe est encore une addition de 1585 ; et c'était là sans doute une occasion de parler de l'accouchement forcé ; mais il serait difficile d'en découvrir le précepte dans la recommandation vague qui suit, de *remedier à toutes ces choses autant que possible, selon l'art.* Voyez sur cette question la note de la page 698.

[1] *Vn clystere aigu;* le latin traduit : *acriore clystere.*

CHAPITRE XXXVII.

DES CAVSES DE L'AVORTEMENT DES FEMMES [2].

Il y a difference entre auortement et effluxion : auortement, c'est quand l'enfant est ja tout formé et a receu vie : effluxion, c'est quand les semences premierement conglutinées ensemble par quelques iours, soudainement s'escoulent, et en sort quelques membranes et caillebots de sang concret, et chair sans forme, que les matrones appellent faux germe, dont les

[2] Rueff a le quatrième chapitre de son 5e Livre qui est intitulé : *De abortûs causis et signis, necnon de abortientium omnifariâ curâ.* Mais il suffit de dire que Paré a repris presque entièrement son article de la *Maniere de extraire les enfans*, etc., pour écarter

femmes sont fort tourmentées et vexées de douleurs et tranchées. Or l'auortement des femmes vient deuant le terme, par nature instincte[1] et contrainte d'enfanter par quelque cause et violence contre nature, et tel enfantement est appellé auortif, ou auortement.

Les causes duquel sont plusieurs, comme grand flux de ventre, strangurie ou ardeur d'vrine, auec grandes espreintes, grandes toux, vomissemens violens, ou trop grand trauail et agitation, comme courir, dancer, sauter, tomber de haut, ou leuer quelque pesant fardeau, ou cheuaucher vn cheual trottier, ou aller en coche, ou quelque coup orbe donné contre le ventre, par ce que tels mouuemens desreglés rompent et relaschent ledits ligamens de la matrice. Aussi les choses qui compriment le ventre de la mere, comme font les bustes et choses semblables, qui empeschent que l'enfant ne peut prendre croissance naturelle : parquoy il est contraint sortir deuant le terme deu, dont par telles choses les meres auortent, au moyen de la lesion qu'on fait à l'enfant[2]. Aussi toutes choses qui font que les veines et arteres, ligamens de l'arriere-faix se relaschent et rompent par quelques efforts : pareillement par la trop grande frequentation des hommes : aussi le bruit de foudre et tonnerre, et de l'artillerie, et le son des grosses cloches font auorter, et plus-tost les ieunes que les vieilles, par ce que le corps des ieunes est plus tendre et delicat et plus rare, et le corps des vieilles plus robuste et plus dense.

D'auantage il vient aussi de trop ieusner, ou à cause de trop grand flux de sang : mais si l'enfant est encore petit, comme d'vn mois ou deux, le danger n'est si grand, à cause qu'en tel temps n'a affaire de grande nourriture. D'auantage si la femme est long temps malade, sera cause de la faire auorter, par ce que le sang se consomme : parquoy ledit enfant est contraint de sortir par faute d'aliment, qui ne luy est enuoyé en suffisante quantité ny qualité. Aussi peut venir par trop grande quantité de viandes : car par icelles est suffoquée, et son aliment corrompu, à cause que le trop boire et manger fait que la digestion est mal-faite, et par consequent la masse du sang se corrompt, dont l'enfant doit estre nourri et alimenté. Aussi pour auoir mangé viandes corrompues, et de mauuais suc : car souuent les femmes grosses sont degoustées, et ont vn appetit insatiable et depraué de manger viandes estranges et mauuaises choses, qui se fait le plus souuent enuiron le troisiéme mois qu'elles ont conceu : lequel appetit vient à raison de certaines humeurs visqueuses, aigres, et froides, et d'vne pituite qu'elles ont à l'estomach, ou entre les membranes d'iceluy, dont l'enfant en est infecté. Ainsi aucunes desirent manger des

toute idée d'imitation ou de plagiat. Franco a fait de ce même article son chapitre 81, intitulé : *Des causes d'auortement.* Voyez ci-devant, page 624. Roesslin a traité la même question fort au long dans son 8e chapitre; mais comme il n'y a rien de neuf dans aucun de ces auteurs, on peut présumer qu'ils ont tous puisé aux mêmes sources, c'est-à-dire dans les auteurs de l'antiquité et du moyen-âge, et il n'y aurait aucun intérêt à comparer des doctrines ainsi copiées.

[1] *Instincte*, l'édition de 1573 portait *distincte ;* l'édition latine a sauté toute la phrase. Le sens de ce mot est fort difficile à deviner.

[2] *Telles causes d'auortement sont escrites en françois par les Medecins.*— A. P.—Cette note est de 1579.

charbons, craye, terre, herbes, fruits non meurs, harancs et autres poissons cruds, et chair, papier, plastre, poyure et autres espiceries, boire du vinaigre, ayant en haine toutes bonnes viandes : lequel appetit ainsi depraué augmente lors que les cheueux commencent à venir à l'enfant : et aucunes qui ont vn tel desir n'en mangeans, quelquesfois auortent, et sont en danger de leur vie. Les femmes doiuent en cela resister et dompter cette mauuaise affection : toutesfois si on connoist qu'elles ayent vn si grand vouloir et enuie d'en manger, leur faut permettre, encore que telles choses leur soient contraires, pourueu qu'elles ne leur apportent trop grand dommage et preiudice : car souuent digerent telles choses ordes, et les transmuent en aliment, sans qu'elles en ressentent aucun mal ny dommage en leurs corps.

D'auantage, l'auortement se peut faire par l'vsage des bains et estuues, parce qu'elles mollifient et lubrifient et relaschent les ligamens de la matrice : et aussi que par la chaleur des bains, la chaleur interne de tout le corps est bien fort augmentée, et l'enfant sentant icelle qui luy est estrange, ne la peut souffrir, dont fait ses efforts à sortir hors de la matrice[1]. Les femmes grosses, qui sans cause manifeste auortent au deuxiéme ou troisiéme mois, tombent en cest inconuenient, parce qu'elles ont les cotyledons, c'est à dire, les bouches et orifices des vaisseaux de leur matrice, pleins de phlegme cras et gluant, et partant l'enfant ne peut estre detenu à cause de sa pesanteur, et se rompent et deschirent, parce qu'ils sont oints et moüillés de phlegme glissant.

Aussi peut venir auortement par trop grand' ioye[1], ou par vn grand desir qu'elle auroit de manger quelque chose, ou par despit et fascherie qu'elle aura, ne se pouuant vanger et faire ce qu'elle desire, ou vne grande peur, par la mutation trop subite qui se fait au corps. Or voila les causes qui font auorter les femmes.

D'auantage, si les mammelles de la femme grosse sont dures et pleines, puis subit diminuent, c'est signe d'auortement[2] : car de là nous est signifié qu'il y a defaut d'aliment competant et suffisant pour l'enfant : car comme est enseigné en l'anatomie, il y a des veines communes aux mammelles et à l'amarry, lesquelles lors qu'elles ont peu de sang, les mammelles frustrées de leur enuitaillement ordinaire deuiennent plus gresles que de coustume : dont s'ensuit que par faute de nourriture suffisante, l'enfant meurt, ou cherchant dehors ce qu'il ne trouue dans le corps de sa mere, rompt violentement les membranes dont il est enueloppé, et sort deuant le temps legitime en lumiere. Aussi si la femme porte deux enfans, et l'vne de ses mammelles fletrisse et diminue, c'est signe que l'enfant qui est de ce costé là est mort, ou en bien grand danger[3].

Les femmes endurent plus grande douleur en auortant que lors qu'elles accouchent à terme, et sont en plus

[1] Le paragraphe s'arrêtait ici en 1573; le reste est de 1575.

[1] Aphor. 45. sect. 5. — A. P. — Citation de 1579.

[2] *Prognostic d'auortement* de l'Aphor. 53. sect. 5.—A. P.—Note de 1579. Dans l'édition de 1573, l'auteur passait immédiatement à la dernière phrase de ce paragraphe : *Aussi si la femme porte deux enfans*, etc.

[3] Par l'Aphor. 38. sect. — A. P. — 1579.

grand peril, d'autant que ce qui se fait contre nature est plus grief et mauuais que ce qui se fait naturellement.

Il aduient souuent aux femmes qui ne portent au commencement leurs enfans à terme, qu'elles font les enfans suiuans en ce mesme temps. Parquoy cela aduenant, on aura recours au Medecin à rechercher les causes, et euiter toutes les choses qui font auorter. Cest emplastre est vtile appliqué sus les reins :

℞. Labd. ʒ. ij.
Galang. ʒ. j.
Nucis mosca. nucis cupres. boli arm. terræ sigill. sang. drac. balaust. ana ʒ. ß.
Acac. psidior. hypochist. ana ʒ. j.
Mastic. myrrhæ ana ʒ. ij.
Gummi arabici ʒ. j.
Tereb. Venet. ℥. ij.
Picis naual. ℥. j. ß.
Ceræ quant. suff.

Fiat emplastrum secundum artem, extendatur super alutam ad vsum.

S'il suruenoit chaleur et prurit aux lieux où il auroit esté appliqué, par le moyen dudit emplastre, il sera osté, et appliquera-on l'onguent rosat, *infrigidat. Galeni*, ou de celuy qui s'ensuit :

℞. Olei myrt. cydon. et mastic. ana ℥. j.
Hypochist. acac. boli Arm. sang. drac. ana ʒ. j.
Sandal. citrini ʒ. iiij.
Ceræ quantum sufficit.

Fiat vnguentum secundum artem.

Quelques femmes portent leur enfant dix et onze mois, parce qu'il a esté engendré de grande quantité de semence : à ceste cause a esté fait grand, fort, et vigoureux, qui fait que pour sa nourriture il faut qu'il demeure plus long temps en la matrice[1]. Car vn gros fruit n'est si tost meur qu'vn petit : aussi vn enfant menu et gresle dés sa conception, ou premiere conformation, et qu'il soit chaud et sec de sa complexion, a assez de neuf mois, et quelquesfois de sept pour sa maturité, où à vn autre en faudra dix, onze et douze : aussi voit-on communément les filles venir iusques au bout du neufiéme mois, et le fils naistre au commencement et entrée du mois : car la complexion chaude sert beaucoup à la prompte maturité, et la froide et humide plus tardiue. Voila quant à l'enfant, que selon sa complexion et corpulence qui en procede, sejourne plus ou moins en la matrice attendant sa maturité. A cecy aide grandement la matrice : car elle est de temperature chaude ou froide : la chaude aide à cuire le fruit plus tost, et la froide plus tard.

CHAPITRE XXXVIII.

DES MOYENS DE SVRVENIR A L'ENFANT, LA MERE MORTE[2].

Or s'il aduenoit que la femme grosse d'enfant fust en agonie, ou aux efforts de la mort, qui se peut connoistre par les signes cy deuant declarés, faut que le chirurgien se trouue prest et

[1] *Monsieur Ioubert.*—A. P.—Tout ce dernier paragraphe, avec la citation qui s'y rapporte, a été ajouté en 1579.

[2] Ce chapitre, comme le précédent, est en grande partie extrait de *La maniere de extraire les enfans*, etc. Franco en a fait son chapitre 87 intitulé : *La maniere de tirer l'enfant quand la mere est aux traits de la mort.* Voyez ci-devant page 631. Ni Roesslin ni Rueff n'ont traité ce sujet.

appareillé à ouurir subit la femme, apres le dernier souspir de la mort, à fin de sauuer l'enfant, s'il est possible : et ne faut auoir confidence à la baillonner, et tenir sa bouche et parties genitales ouuertes, pour donner air et esprit à l'enfant estant dans le ventre de sa mere et encor inuolué dedans les membranes, veu que ledit enfant estant au ventre de sa mere n'a son air que par les mouuemens de l'artere ombilicale [1]. Et la mere decedée, ses poulmons ne font plus leur action, qui estoit attirer l'air exterieur par la bouche, et le conduire par la trachée artere aux poulmons, et d'iceux au cœur par l'artere venale, et du cœur par la grande artere aux arteres de la matrice, et d'icelles par les cotyledons, qui sont au chorion ou arriere-faix, et d'iceux à l'ombilic de l'enfant par l'artere ombilicale, et de là aux arteres iliaques, puis au cœur, et d'iceluy à toutes les parties de l'enfant. Parquoy la mere estant decedée, tous ces mouuemens cessent, dont ne pourra plus receuoir ny attirer aucunement l'air par l'ouuerture de la bouche et parties genitales de la mere estant morte : et par consequent le mouuement naturel du cœur dudit enfant cesseroit en brief, apres que la femme auroit rendu l'esprit. Parquoy si tost qu'elle aura expiré et ietté le dernier soupir, la faut ouurir en diligence, et ne se fier aucunement ausdites ouuertures.

Et quant à l'ouuerture de la femme grosse decedée, pour extraire l'enfant, elle doit estre commencée pres le cartilage nommé xiphoïde, ou *pomum granatum*, en leuant le cuir et muscles du ventre et le peritoine en figure d'escusson, en euitant bien de faire apertion des intestins : puis subit on incisera la matrice, la leuant en haut, de peur qu'en faisant l'incision on ne touche du rasoir à l'enfant, lequel trouueras nager aux aquosités susdites, et souuent le nombril entortillé au col, ou aux bras et iambes.

Faite l'ouuerture, le dit enfant ne se meut pas tousiours, pour l'oppression et la debilitation et faute des esprits et vertus qu'il n'aura receuës à suffisance, à cause du decés de la mere. Parquoy de prime face semblera aux assistans qu'il n'aura nulle vie : ce que connoistras veritablement en touchant et tastant son ombilic, auquel sentiras pousser et battre l'artere ombilicale, s'il a vie : aussi que si tost qu'il aura senti l'air, mouuera tout en vn coup aucuns de ses membres. Or si tu connois que ses vertus et forces soient debiles, faut bien euiter de lier et separer l'ombilic d'auec l'arriere-faix, à cause que le dit enfant peut attirer et receuoir chaleur et quelque reste d'esprits contenus encore audit arriere-faix : parquoy le poseras sus le ventre de l'enfant, et le laisseras iusques à ce que la chaleur soit exhalée : car par ce moyen seras cause d'augmenter ses vertus, et par consequent d'allonger sa vie. Mais là où ledit enfant seroit fort, alors pourras lier subit ledit ombilic, comme nous auons dit cy dessus, et au reste laisser l'enfant à Dieu et aux femmes, qui luy feront ce que nous auons escrit [1].

[1] *Beau discours comme l'enfant attire son air estant au ventre de sa mere.* — A. P. — 1575.

[1] Après avoir copié ce chapitre, Franco décrit sous le titre : *Autre procedure*, une manière de faire un peu différente, dont le trait le plus saillant consiste, après la première incision faite au péritoine, à le sou-

Ce qu'il faut faire lors que la sage femme a dilaceré et rompu le perineum[1].

Et s'il aduenoit, comme quelquesfois se fait, que par la violence d'auoir tiré l'enfant, on eust dilaceré les parties genitales de la mere, et que des deux trous il s'en fust fait vn, alors il faudra faire quelques points d'aiguille pour reünir ce qui seroit contre Nature separé, et traiter la playe selon l'art. Et lors que tel accident aduient, est vn grand desastre à la pauure femme, parce que si elle reuient à estre grosse apres, et que son heure soit venue d'enfanter, ses parties genitales ne se peuuent assez suffisamment dilater pour donner passage à l'enfant, à cause de la cicatrice : parquoy on est contraint la couper vn peu, puis la dilacerer, à raison que l'vnion se fait mieux, ou autrement la femme ne pourroit iamais accoucher : ce que i'ay fait à deux en ceste ville de Paris.

Or ie m'esmerueille comme d'aucuns veulent affermer auoir veu des femmes auxquelles, pour extraire leurs enfans, on leur auoit incisé le ventre, non seulement une fois, mais plusieurs[1] : car telle chose par raison m'est du tout impossible à croire, attendu que pour donner issue à l'enfant, il faudroit faire vne grande playe aux muscles de l'épigastre, et pareillement à la matrice, laquelle estant imbue de grande quantité de sang, et y faisant vne diuision si grande, il y auroit vne tres grande hemorrhagie, dont la mort s'ensuiuroit. D'auantage apres auoir consolidé la playe, la cicatrice ne permettroit apres à la matrice de se dilater pour porter enfant. Il y a encores d'autres accidens qui en pourroient aduenir, et le pis, vne mort subite à la mere : et partant ie ne conseilleray iamais de faire tel œuure, où il y a si grand peril, sans nul espoir[2].

lever avec les doigts repliés au-dessous, pour éviter les intestins. Comme la mère est morte, cette précaution n'a pas grande importance ; et, en général, Franco n'a pas été aussi bien inspiré pour les accouchements que pour la chirurgie proprement dite.

Guillemeau dit avoir fait l'opération césarienne sur le mort, en présence de Paré :

« I'ay fait telle opération à quelques femmes fort heureusement, et entre autres à madame Le Maire, accompagné de M. Philippes, mon oncle : et à madame Pasquier, soudain après qu'elle fut decedee, presens monsieur Paré, et le curé de Sainct-André-des-Arts. » *L'heureux accouch.* Liu II, ch. 28; 1621, p. 304.

[2] J'ai mis en titre cette note marginale, afin d'appeler l'attention du lecteur sur ce passage perdu dans un chapitre où on ne serait guère tenté de l'aller chercher, et où l'on trouve cependant le premier conseil et la première exécution de la suture du périnée.

[1] L'édition de 1573 disait en cet endroit : (*Si cela est vray il peut estre*) *si est ce que cela m'est du tout impossible à croire*, etc.

[2] Ce dernier paragraphe est en quelque sorte l'origine d'un des meilleurs livres du XVIe siècle ; je veux parler de l'*Hysterotomotokie* de Rousset, qui fut composée pour répondre au défi de Paré.

Il semble que Paré n'ait pas fait preuve en cette circonstance d'autant de soumission à la voix de l'expérience, que lorsqu'il s'agissait de la diduction de la symphyse pubienne. En effet le livre de Rousset avait paru dès 1581 ; il avait été écrit pour le convaincre de la possibilité de l'opération, et la démonstration ne pouvait être plus claire : Rousset rapporte dix observations, pour plusieurs desquelles il avait lui-même vu les malades. Comme l'édition française de son livre est rare, je reproduirai le commencement de son Avis *au lecteur*,

CHAPITRE XXXIX.

DE LA SVPERFETATION, C'EST-A-DIRE CONCEPTION REÏTERÉE OV SVRENGENDRÉE.

Quand la femme a deux ou trois ou plusieurs enfans, et chacun d'iceux sont distincts et separés, ayans chacun leur arriere-faix, il y a superfetation : mais s'ils sont trouués enueloppés en vn seul, seront engendrés par vne grande quantité de semence, et non par superfetation : ce qui se prouue par les raisons qui s'ensuiuent. Galien au liure *des Facultés naturelles*, et au liure *de semine*, nous enseigne, que tout ainsi qu'apres que nous auons pris nostre repas, l'estomach vient à se retirer de telle sorte que, comme auec les deux mains, il tient de tous costés enuironnées les viandes qui sont au dedans, pour peu qu'il en ait, à fin de les cuire et alterer pour la generation du chyle, de sorte que lesdits alimens ne peuuent estre esbranlés çà et là, pour la compression faite par le susdit estomach (Galien

où il parle de ses discussions avec Paré.

« Ie n'auois entrepris (Amy Lecteur) au commencement, que de mettre en escrit vne simple histoire, et quelques petites disputes, que monsieur Paré et moy auions par cy-deuant amiablement eües ensemble sur l'enfantement, que ie luy baptisois du nom de cæsarien ; et ce en stile françois, duquel il vse plus volontiers en ses conferences et escritures. Mais aprés que la veüe de mon allegué luy eust descouuert la verité du faict historial, et que la probabilité de mes raisons sembloit luy auoir persuadé, ce qu'il tenoit pour impossible ; ie deliberay de n'en escrire rien du tout. » *Traitté nouueau de l'hysterotomotokie ou enfantement cæsarien*, par Françoys Rousset, medecin. Paris 1581. On peut remarquer dans ce court passage deux points et virgules (;), ce qui fait remonter l'usage de ce signe beaucoup plus haut que je n'avais dit dans mon Introduction. J'aurai peut-être occasion de revenir sur ce point.

Mais pour revenir à notre objet, on voit donc que Rousset s'imaginait avoir converti Paré à son opinion. Qui ne l'eût cru de même, après dix observations ! Et d'un autre côté, si l'on songe que Paré, en 1579, se tenait, *par raison*, convaincu du contraire, et qu'il a conservé cette manière de dire en 1585, il ne paraît pas pouvoir échapper au reproche d'avoir, pour cette fois au moins, préféré la raison à l'expérience. Mais un passage fort curieux de Guillemeau nous donnera la véritable raison de cette apparente opiniâtreté :

« Aucuns tiennent que telle section cesarienne se peut et doit practiquer (la femme estant viuante) en vn fascheux accouchement : ce que ie ne puis conseiller de faire, *pour l'auoir experimenté par deux fois, en la presence de Monsieur Paré*, et veu practiquer à messieurs Viart, Brunet, Charbonnet, chirurgiens fort experts : et sans auoir rien obmis à la faire dextrement et methodiquement : Toutesfois de cinq femmes ausquelles telle operation a esté faite, il n'en est reschappé aucune : Ie sçay ce que l'on peut mettre en auant qu'il y en a qui ont esté sauuees : mais quand cela seroit arrivé, il le faut plustost admirer que practiquer ou imiter : d'vne seule arondelle on ne peut iuger le printemps, ny d'vne seule experience l'on ne peut faire vne science.

» *Apres que Monsieur Paré nous l'eut fait experimenter, et voyant que le succés en estoit malheureux, il s'est desisté et retracté de ceste operation*, ensemble nostre College des Chirurgiens iurez à Paris, et la plus saine partie des Docteurs Regens en la Faculté de medecine à Paris : lorsque ceste question fut suffisamment agitee par feu monsieur Marchand, en ses deux declamations qu'il fit lorsqu'il eut cest honneur de passer Chirurgien iuré à Paris. » (*L'heureux accouchement*, liu. II, chap. 28 ; 1621, p. 307.)

entend de l'estomach des personnes sains, non malades) : de mesme veut-il estre fait en la matrice, apres l'eiection de la semence de l'homme et de la femme. Car de tous costés la matrice vient se serrer, et se comprime le plus qu'elle peut, pour retenir lesdites semences en vn, en quelle quantité qu'elles soient, de sorte qu'vne partie de la semence ne peut estre retenue en l'vn costé de la matrice, ny l'autre en l'autre, pour faire deux fœtus d'vn coït et d'vne mesme semence, couuerts de plusieurs arriere-faix : et moins trois, ou quatre ou plus, comme il s'en trouue par fois : attendu que la matrice des femmes n'a nulles sinuosités ou receptacles, comme ont les bestes, qui conçoiuent plusieurs fœtus à vne fois : autrement faudroit dire la semence n'estre de tous costés comprimée et serrée par ladite matrice, ce qui seroit contreuenir au dire des anciens : ioint aussi qu'en l'espace vuide il seroit necessairement contenu de l'air, par lequel la vertu generatiue des semences seroit muée et alterée. Mais comme il est aisé à voir les deux, ou trois, ou plus ou moins, fœtus enueloppés de diuers arriere-faix, c'est-à-dire, non gemeaux, seront engendrés comme s'ensuit. Supposé que pour ce iourd'huy l'homme aye conneu la femme de telle sorte, que de ce soit ensuiui generation, laquelle, comme nous monstre Aristote et Galien, se fait en un moment : aussi tost que la semence fertile de tous deux a esté receuë dedans la matrice, aduient qu'elle n'est fermée si exactement et estroitement qu'elle ne s'ouure quelque temps apres, si l'homme de rechef se ioint auec la femme, et que tous deux reiettent semence fertile : et lors se fera nouuelle generation [1], c'est-à-dire, superfetation : car Superfetation n'est autre chose qu'vne seconde conception, sçauoir lors que la femme ja grosse vient de rechef à conceuoir : et telle est l'opinion d'Hippocrate, au liure qu'il a fait de la Superfetation.

Quant à l'occasion et cause pour laquelle l'vterus ja clos par le moyen de la premiere conception, vient de rechef à se r'ouurir, icelle est diuersement rencontrée. Quelques-vns disent que l'vterus apres la conception par diuers interualles de temps s'ouure, pour se vuider de certains excremens qui s'amassent en iceluy : que si lors il aduient que l'homme s'accouple auec la femme, la superfetation auoir lieu. Autres disent que l'vterus, ou de soy pour estre trop friand et amoureux (selon la diuersité du temperament) ou pour estre trop amoureusement chatoüillé par l'homme en l'accouplement, esguillonné d'vn appetit comme enragé, par l'extremité du plaisir et volupté qu'il sent lors (car le propre de volupté est ouurir et lascher, comme de fascherie fermer et restraindre) se r'ouure de rechef, pour receuoir et embrasser la semence virile, dont se fait superfetation et seconde conception : opinion qui me semble fort vray-semblable. Car ainsi voyons-nous souuent le repas pris, et par consequent l'estomach fermé, iceluy se r'ouurir, non pour toutes viandes, mais pour celles qui sont de meilleur goust, et propres pour le remettre et esguillonner de rechef en appetit [2] : ce que mesme n'aduient à

[1] Le paragraphe s'arrêtait ici en 1573 ; le reste est de 1575, de même que le long paragraphe qui suit immédiatement.

[2] *Belle et facile comparaison.* — A. P.

toutes personnes, mais à celles seulement qui sont, comme l'on dit, de plus grande vie : non plus que la superfetation n'a pas lieu en toutes femmes, mais seulement en celles de plus friande et amoureuse nature.

Or la semence peut estre iettée à deux ou trois fois, ou plus, par internalle de temps, c'est-à-dire, entre la premiere et la seconde copulation : ce que recite Pline [1], qu'vne femme fit vn enfant qui auoit neuf mois, et vn autre qui n'en auoit que cinq, tous deux d'vne ventrée : et dit d'auantage qu'vne femme accoucha de deux enfans, dont l'vn ressembloit à son mary, et l'autre à son paillard : aussi dit que Proconnesia esclaue conceut en vn iour deux enfans, l'vn de son seigneur, et l'autre de son procureur, chacun retirant à son pere.

Rousset dit auoir veu vne femme qui accoucha d'vn second enfant, trois semaines apres vn autre accouchement, dont elle estoit ja releuée [2] : qui est bien pour prouuer qu'il se fait superfetation. Et ceux qui sont conceus par superfetation, sont enueloppés chacun de leur arriere-faix, tellement qu'il y a autant d'arriere-faix que d'enfans : au contraire des enfans gemeaux, d'autant qu'ils sont conceus d'vne mesme semence, d'vn mesme coït, et en mesme instant : aussi sont-ils couuerts et enueloppés d'vn mesme arriere-faix. Et tout ainsi que les superfetations ne sont conceuës en vn mesme temps, aussi ne sont-ils enfantés en mesme temps : par ainsi comme le temps de la conception en a esté diuers, aussi le temps de l'accouchement en sera diuers. Or la superfetation ne se peut faire, sinon depuis le premier iour de la premiere conception, iusque au quarantiéme, et non plus outre : parce que la matrice estant occupée du fœtus, qui commence à croistre, ne permet pas qu'il y ait place suffisante en la matrice pour receuoir vn nouueau fœtus. Vne femme d'Alexandrie fut veuë à Rome, du temps d'Adrian, auoir cinq fils, desquels le cinquiéme estoit né quarante iours apres les quatre nés en mesme temps. Or c'est chose monstrueuse quand la femme porte plusieurs enfans, veu que Nature ne luy a donné que deux mammelles : toutesfois il y en a qui en portent plusieurs, comme nous dirons cy-apres [1].

L'entrée de la matrice aux vierges et femmes grosses, et en celle qui ne porte plus, est semblable au gland de la verge de l'homme : mais en celles qui sont prestes d'accoucher et celles qui sont recentement accouchées,

[1] Lib. 7, cap. 2.

[2] *Histoire de Rousset, en son liure de l'enfantement Cesarien.*— A. P.—Ce paragraphe a été écrit en 1585, ou plutôt refondu et amplifié sur le texte primitif; et cependant celui-ci mérite d'être reproduit, attendu que Paré appelle en témoignage sa propre expérience.

« Or, i'ay encor à dire pour prouuer qu'il se faict superfetation, c'est qu'autant qu'il y aura d'enfans autant se trouueront d'arrierefais : et est vraysemblable que si la conception ne se faisoit qu'en vne seule fois, n'y faudroit aussi qu'vn arrierefais, mais autant qu'il y a d'enfans (s'ilz ne sont iumeaux, et ne s'entretiennent), autant il y a d'arrierefais : *ie le scay pour les auoir veus plusieurs foys separés l'vny de l'autre.* Or c'est chose monstrueuse, etc. »

Ce texte existe encore en 1579; seulement augmenté de l'histoire de la femme d'Alexandrie, qui avait été ajoutée en 1575.

[1] Ici se termine le chapitre dans les premières éditions ; le dernier paragraphe a été ajouté en 1585.

est tellement estendue et ouuerte, qu'il n'y demeure aucune apparence d'entrée ny gland : car on n'y voit qu'vn creux presque par tout egal, depuis le fond de la matrice iusqu'à la partie honteuse. Ceste entrée se serre fort estroitement depuis la conception : toutesfois elle s'ouure quand elle reçoit la semence, ou la iette hors, ou les menstrues et certaines aquosités, et autres excremens.

CHAPITRE LX.

DE LA MOLE ENGENDRÉE EN LA MATRICE, APPELLÉE DES FEMMES MAVVAIS GERME [1].

Mola a pris le nom de *myle*, nom grec, qui est vne meule de moulin, pour la similitude qu'elle a, tant de figure qui est le plus souuent ronde, que de consistence qui est dure, auec ladite meule de moulin : pour laquelle mesme raison l'os du genoüil, dit vulgairement *rotula genu*, a esté aussi appelé *mola*, des Latins, et des Grecs, *myle* [2].

Mola donc de laquelle nous voulons icy parler, est vne fausse impregnation d'vne chair sans forme, de figure ronde et dure, contenue en la matrice, comme vne masse rude sans articulation de membres distingués, excitée d'vne semence corrompue ou imbecille, et d'vn flux excessif de sang menstruel (et telle est la definition de la mole donnée par Hippocrates [1]) laquelle n'est enucloppée d'vn arriere-faix, mais seulement de sa susdite membrane, qui l'enucloppe de toutes parts [2].

Philonius dit que la mole est engendrée de la semence de la femme et du sang menstruel concurrens ensemble, sans semence virile. Galien dit que les poulles font bien des œufs sans coq, mais les femmes ne conçoiuent sans les hommes, ny vn amas de chair, qui est vne mole, ny autres choses semblables, qui peuuent estre dites mauuais germe. Et dit d'auantage, que la semence de l'homme est la cause et principe du mouuement, et celle de la femme sert et aide comme de matiere pour la genera-

[1] Les deux premiers chapitres du 5e Livre de Rueff traitent de la môle ; mais il y a une telle différence dans la rédaction de Paré, qu'il n'a dû emprunter à son devancier que fort peu de chose. L'étymologie du mot *mola* est à peu près la même dans les deux auteurs.

[2] L'édition de 1573 disait seulement : *Molla* (sic) *a pris le nom de Mollon, nom grec, qui est vne chose ronde, et parce que la forme de Molla est ronde a esté ainsy appelee.*

[1] Au liure *de Sterilib.* et au liure *de Morbis mulierum.* — A. P.

[2] L'édition de 1573 donne une autre leçon : « . . . *contenue en la matrice*, et a sa racine longue de deux ou trois doigts, plus ou moins, faicte de la membrane qui l'enveloppe et des vaisseaux qui la nourrissent (ainsy que nous voyons certaines loupes faictes aux parties de nostre corps) : et la ou elle n'eust eu sa racine ainsy longuette, et separee de la matrice, lorsque la femme se tourne d'vn costé ou d'autre, elle n'eust bougé de la partie contre laquelle elle seroit attachee : icelle n'est enucloppee d'vn arriere-fais, *etc.* »

De plus on lisait cette note en marge : *La molle prend son nourissement ainsy que font les louppes, et les fungus des arbres.* En sorte que cette description convenait tout aussi bien, et même mieux aux polypes fibreux pédiculés qu'aux véritables môles. Nous verrons d'ailleurs au chapitre suivant que Paré ne savait pas les distinguer ; et c'est ce qui donne même à tout ce qu'il en a écrit un intérêt vraiment chirurgical. Le texte actuel date de 1575.

tion [1]. Auicenne baille deux causes : la premiere est vne effusion de matiere auec vne chaleur vehemente : la seconde est la compagnie de l'homme, lors que la matrice reçoit la semence de la femme, la faisant croistre par nourrissement, et à raison que la semence de l'homme n'est feconde, ne se fait conception loüable qui paruienne à parfaite conformation [2]. Fernel dit [3] que la cause efficiente d'vne mole n'est seulement le sang menstruel, ny que la semence seule de la femme ne la peut faire, veu qu'on ne vit iamais femme auoir conceu vne mole sans la compagnie d'homme : parquoy principalement la cause de la mole estre la semence de l'homme, qui fait fermenter celle de la femme, comme la presure le fromage, ou le leuain la paste. Ce que Fernel a appris d'Hippocrates, et de la plus part des bons autheurs, qui tiennent que mole n'est faite sans la semence virile, mais plus de la feminine, et d'vne grande quantité de sang menstruel contenu aux vaisseaux de la matrice, lequel auec la grande quantité de la semence feminine corrompt et suffoque la virile, empeschant que la vertu formatrice ne face son action, laquelle se fait par vne bonne temperature, et au contraire est corrompue par vne immoderation [4]. Et telle opinion est la plus raisonnable : car telle mole ou masse de chair ne s'engendre en l'vterus à la façon des vers, d'vne simple chaleur et d'vn humeur espais et visqueux, mais en outre des deux semences de l'homme et de la femme, par le moyen de l'esprit generatif : ce qui est aisé à connoistre par le moyen des membranes desquelles elle est enueloppée, par les ligamens auec vn fœtus formé, qui se voit quelquesfois attaché à icelle par superfetation, par accroissement, et par le mouuement tremblotant.

Or par mauuaise quantité ou qualité des semences n'est seulement faite vne mole, mais aussi enfans imparfaits et monstrueux, voire quelquesfois des animaux, et autres choses monstrueuses, dont nous parlerons cy apres. Et si on tenoit qu'vne mole peut estre engendrée sans semence d'homme, aucunes femmes pourroient par là couurir leur impudicité : ce qui ne se fait iamais.

[1] Liure 14. *de vsu partium.* — A. P.

[2] Auicenne, liu. 3. fen. 21. trait. 1. cap. 18. — Cette citation d'Avicenne manque dans l'édition primitive, et a été ajoutée en 1575.

[3] *Six. liu. des maladies*, ch. 15. — A. P. — 1573.

[4] Le paragraphe s'arrêtait ici en 1573 ; le reste est de 1575.

CHAPITRE XLI.

DES SIGNES POVR CONNOISTRE VNE MOLE D'AVEC VN ENFANT.

On voit en vne mole quasi tous les signes des femmes grosses d'enfant. Les signes du commencement de mole sont, douleur poignante au ventre, comme de colique : le ventre s'enfle plus subit et plus fort que d'vn enfant, et sera plus dur. Pareillement la mole est plus difficile à porter qu'vn enfant, parce qu'elle est contre nature et comme vne chose sans esprit et vie, et l'enfant est selon nature, ayant une ame diuine. Les mammelles s'enflent au commencement, mais en fin demeurent mollasses et flestries [1], et diminuent, pource

[1] Édition de 1573 : *Aussy les mamelles ne s'enflent, mais demeurent mollasses et flaitries.*

que Nature en vain y enuoyeroit du laict, veu qu'il n'y a point d'enfant pour l'allaicter et nourrir[1]. Deuant le troisiéme mois on y trouue mouuement, toutesfois fort obscur, petit, et comme tremblotant : ce qui n'est trouué à vn enfant [2].

Or combien que la mole se meuue, et qu'il semble y auoir quelque vie, neantmoins elle ne tient point ceste vie de l'ame raisonnable, mais seulement de la faculté de la matrice, et de l'esprit generatif qui gist aux semences et au sang menstruel, lesquelles choses nourrissent et entretiennent, et donnent forme à l'enfant pour quelque temps : mais puis apres sa formation, Dieu luy transmet l'ame, qui est vne inspiration de l'esprit diuin, laquelle distingue l'homme des bestes et le rend immortel : ce qui defaut à la mole, car elle a seulement vie vegetatiue comme les plantes[3]. Aussi l'enfant en son temps a son mouuement different, parce qu'il se meut de costé dextre et senestre, ce qui n'aduient en vne mole sans compression, et la comprimant à dextre, est poussée à senestre, et du senestre au dextre, et retourne en mesme lieu d'où elle auoit esté poussée : au contraire de l'enfant, qui pour l'heure qu'on le pousse ne sort de sa place.

Pareillement quand la femme se tourne en son lit, la sent tourner de costé et d'autre, auec vne pesanteur comme si c'estoit vne boule. D'auantage tout le corps de la femme deuient mollasse et emacié, c'est à-dire, amaigri et sec, principalement les cuisses et iambes, lesquelles s'enflent vers le soir, de sorte que la femme ne se peut bien soustenir dessus, à cause de la debilité de la chaleur naturelle, qui commence à defaillir aux parties plus esloignées du cœur : aussi le ventre est fort enflé, et semble que ce soit hydropisie, excepté qu'il est plus dur, et ne rend point de son de tabourin lorsqu'on frappe dessus. Telle enfleure de ventre prouient de ce que le sang menstruel qui tombe dans l'vterus, n'est point employé en nourriture, mais s'accumule ainsi peu à peu. Aussi le nombril ne sort dehors, comme quand il y a enfant. Pareillement en la mole iamais les fleurs ne coulent, comme il se fait quelquesfois à la femme grosse d'enfant, si ce n'est à d'aucunes, à qui aduient grandes vuidanges, qui les allegent fort de la pesanteur de leur ventre.

Aucunesfois la mole est tant adherente et attachée contre les parois de la matrice, et aux orifices des vaisseaux (qu'auons par cy deuant nommés cotyledons) que iamais n'en peut estre separée : partant la pauure femme la porte quelquesfois six ou sept ans, et mesme toute sa vie.

La femme de Guillaume Roger, maistre potier d'estain, demeurant rue sainct Victor, aagée de cinquante ans et plus, a porté vne mole dix sept ans ou enuiron, laquelle deceda le 27. iour de iuillet 1574. Son mari m'appella pour ouurir le corps, où trouuay sa matrice n'estant aucune-

[1] Dans l'édition de 1585 et les suivantes, on lit ici cette courte phrase. *D'auantage le nombril ne sort hors comme lorsqu'il y a enfant.* Je l'ai retranchée sans hésiter, attendu que dans toutes les éditions, même celle de 1573, on la retrouve un peu plus bas, et presque dans les mêmes termes.

[2] *La mole a vn mouuement petit et obseur comme les esponges attachées contre les rochers, et comme les vrties de mer.* — A. P.

[3] Ces mots, *ce qui defaut à la mole*, etc., manquent en 1573 et en 1575. Les autres éditions portent uniformément : *car elle n'a seulement*, etc.; j'ai retranché la négation, qui faisait un véritable contre-sens.

ment attachée et liée, sinon que par le col d'icelle matrice, et bien peu par l'omentum : n'ayant qu'vn seul testicule du costé droit, assez large, mol et flestri. Et quant aux cornes de ladite matrice, n'estoient aucunement apparentes, sinon que bien peu du susdit costé. Elle ne receuoit aucuns vaisseaux sinon que par ledit col, lesquels estoient fort apparens en la superficie. Telle matrice estoit de grosseur de la teste d'vn grand et puissant homme. L'ayant separée toute entiere, la fis porter à mon logis pour la decouper, et sçauoir ce qui estoit contenu en icelle : ce que ne voulus faire sans auoir compagnie de doctes Medecins et Chirurgiens, les noms desquels s'ensuiuent : monsieur de Mazille, conseiller et premier medecin du roy, monsieur Alexis, premier medecin de la royne de France, monsieur Vigor, premier medecin de la royne regente, monsieur de S. Pont, premier medecin de la royne de Nauarre, messieurs le Féure, Brouet, medecins ordinaires du roy, messieurs Violaines, Greaume, Marescot, Rauin, Milot, Hautin, Riolan, Lusson, docteurs regens en la faculté de Medecine : Cointeret, chirurgien du roy au Chastelet de Paris, et premier de la royne : le Brun, Guillemeau, chirurgiens iurés à Paris : en la presence desquels ie fis ouuerture de ladite matrice, laquelle trouuasmes en sa substance et propre tunique (l'autre qui vient du peritoine estant au reste saine et entiere) toute scirrheuse et si extremement dure, qu'à bien grande peine le cousteau, bien tranchant qu'il fust, y peust entrer : et estoit icelle matrice d'espaisseur de trois doigts et plus. Au milieu et capacité d'icelle, fut trouué vne chair semblable à vne tetine de vache, de grosseur de deux poings, n'estant adherante aux parois d'icelle, sinon qu'en certains endroits, estant fort dense et grumeleuse : en la substance de laquelle estoient infiltrés des corps estranges, comme atheromes, cartilages et os : et fut conclu de tous, que le commencement de telle chair auoit esté vne mole, prenant nourrissement et accroissement comme les loupes qui aduiennent en quelque partie de nostre corps : laquelle auec le temps s'estoit tournée en scirrhe, et semblablement toute la substance de la matrice. D'auantage nous trouuasmes vne tumeur au milieu du col de la matrice, de grosseur et rondeur d'vn bien gros œuf de poulle d'Inde, dure en toute sa substance, meslée de cartilages et os, occupant du tout le col d'icelle, et principalement la bouche interieure de la matrice, dite vulgairement le couronnement, de sorte que rien n'y pouuoit entrer ny sortir. Le tout estoit de pesanteur de neuf liures demy quarteron. Ie la garde en mon cabinet, comme chose monstrueuse.

Lors qu'icelle femme viuoit, elle sentoit grande douleur au ventre, l'ayant dur, et grand à merueilles, comme si elle eust esté grosse de plusieurs enfans, si bien que quelques medecins voyant passé[1] le temps legitime d'enfanter, l'auoient traitée comme hydropique : toutesfois ne sceurent rien gaigner sur l'enfleure de son ventre. Quelquesfois aussi elle auoit suppression d'vrine l'espace de deux ou trois iours, et lors n'vrinoit sinon qu'auec grande douleur : pareillement elle estoit quelquesfois sept ou huit iours sans aller à la selle, pour la

[1] J'ai restitué ici le mot *passé*, d'après l'édition de 1573 ; il manque dans toutes les éditions complètes.

compression des intestins que faisoit ceste enorme masse. Et par interualle, comme de trois mois en trois mois, elle auoit de grandes vuidanges, lesquelles ne pouuoient sortir de la capacité de la matrice, attendu (comme nous auons dit) qu'elle estoit remplie et exactement close, fermée et estoupée : mais telles vuidanges sortoient par les vaisseaux dont les filles se purgent de leurs mois, et aucunes femmes grosses. Au reste, pour l'enormité remarquable de telle mole, ie t'en ay bien voulu icy representer la figure : l'vne entiere, et l'autre estant ouuerte [1].

Figure de la matrice entiere.

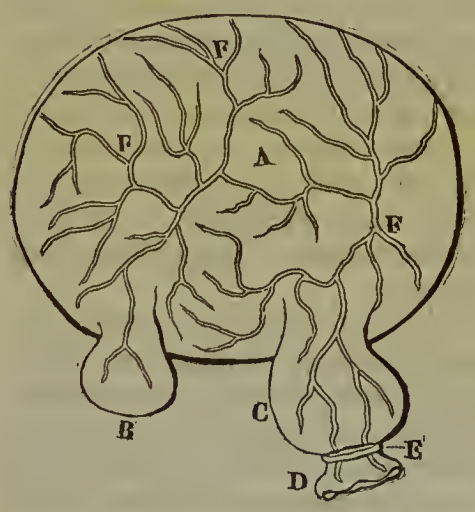

A Monstre le corps de la matrice.
B Le testicule.
C Le col de ladite matrice, auquel la petite tumeur estoit contenue.
D L'extremité du col de la matrice separé, ensemble les vaisseaux par lesquels ladite matrice estoit nourrie.
E Le lien.
FFF Les vaisseaux espandus dans la matrice.

[1] Cette histoire a été racontée avec tous les détails qu'on vient de lire dans l'édition de 1575. Mais en 1573 la malade vivait encore, et conséquemment l'observation était beaucoup plus courte. La voici :

« La femme de Guillaume Roger, maistre potier d'estain, demeurant rue Sainct-Victor, a vne molle depuis sept ans (cette date s'accorde mal avec celle du texte actuel), en laquelle on trouue tous les signes cy-dessus escriptz, et a le ventre grand et dur à merueilles, comme si elle estoit grosse de plusieurs enfans, si bien que quelques medecins voiant les mois passés de sa grossesse, l'ont traictee comme hidropique, toutefois n'ont seeu rien gaigner sur l'enfleure de son ventre, et demeure touiours en vn mesme estat. »

Figure de la matrice ouuerte.

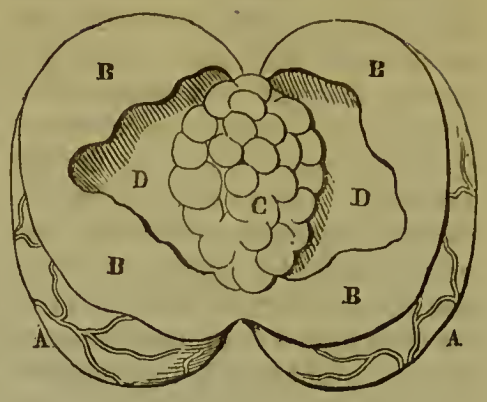

AA Monstrent le dessus du corps de la matrice.
BBBB L'espaisseur du corps de la matrice.
C La Mole.
DD La cauité en laquelle ladite mole estoit contenue.

Rembert Dodonay medecin, en ses *Observations medicinales*, chapitre 49, dit s'estre trouué vne mole à vne vefue, laquelle estoit presque de la longueur d'vn pied, large de demy pied, et espaisse de quatre doigts [1].

Aussi il aduient à quelques-vnes, qu'elles ne la portent qu'vn mois ou deux, ou plus, ou moins, et alors qu'elle est iettée hors, les femmes la

[1] Cette citation a été intercalée ici en 1585.

nomment *mauuais germe.* Il s'en est trouué autresfois deux ou trois separées l'vne de l'autre.

Autresfois il s'en est veu de liées et attachées auec vn fœtus bien formé, comme raconte Valeriola de sa femme qui ietta une mole qu'elle auoit porté douze mois, à laquelle estoit lié vn fœtus de quatre mois, auquel ladite mole luy fit tort, luy ostant sa nourture, et ne pouuoit auoir assez de place pour aller au terme de sa maturité. Or c'est chose toute asseurée que ceste mole, comme une meschante et cruelle beste, tue tousiours le fœtus auec lequel elle est liée [1].

Il me souuient auoir ouuert vne femme, laquelle mourut parce qu'elle auoit vne mole de la grosseur d'vn œuf d'oye, que Nature vouloit ietter hors, et ne put, et demeura et se pourrit, dont la mort s'ensuiuit.

Auicenne dit que la femme a des douleurs comme si elle vouloit accoucher, et iette vne masse de chair sans forme. Autres ne iettent que seules ventosités sortans par le col de la matrice auecques bruit et son, qui a esté cause qu'on dit telles femmes auoir accouché d'vn pet [2].

Or pour conclusion, quand la femme pense estre grosse, et qu'on voit passer le temps d'enfanter, faut conclure que ce n'est enfant : et partant faut remedier à la faire ietter hors, s'il est possible, ce qui est contre nature [3].

La mole adhere quelquesfois si estroitement aux cotyledons de la matrice, qu'elle se rend sociable à icelle, en sorte qu'elle n'en peut estre separée, qui est cause qu'elle y demeure toute la vie de la femme. Hippocrates appelle telle mole, *mole viuante.* Le plus souuent y est attachée legerement, et parce elle tombe au trois, quatre, cinq, sixiéme mois : Hippocrates appelle telle mole, *auortante :* il aduient qu'elle est seule, et quelquesfois plusieurs sont moins dangereuses qu'vne toute seule. Souuent on trouue des moles auec des enfans, quelquesfois y sont attachées, quelquesfois non [1].

CHAPITRE XLII.

CVRE DE LA MOLE LORS QV'ELLE N'EST PAS ENCORE TROP GROSSE.

L'on ordonnera à la femme choses qui prouoquent les fleurs, et qui font ietter l'arriere-faix et l'enfant mort : quelles choses sont les trochisques de myrrha, les hermodattes, et autres

[1] Ce paragraphe a été ajouté en 1575.

[2] Ce paragraphe a été également ajouté en 1575. Au reste on voit que, pour Paré comme pour tous les auteurs de son temps, on comprenait sous le nom de môle toutes les tumeurs de la matrice qui n'aboutissaient pas à l'accouchement ; ici même il y rattache la tympanite utérine.

[3] Ces mots, *ce qui est contre nature,* manquent dans l'édition de 1573, et ne se lisent qu'à partir de 1579. Ils rendent le sens fort obscur de prime abord ; pour le bien comprendre, il faut être averti que le pronom *la* se rapporte à la femme, comme s'il y avait : *à luy faire ietter hors,* etc.

[1] Tout ce paragraphe a été ajouté en 1585, avec ce titre en italique : *Prognostic.* J'ai retranché ce titre, qui ne convient nullement au texte qu'il précédait.

On peut remarquer que Paré y revient sur une idée qu'il avait déjà émise plus haut, la coexistence d'un fœtus avec une môle. Peut-être son attention avait-elle été réveillée sur ce point par un fait dont il fut témoin un peu avant sa quatrième édition,

semblables : les parties estant tousiours premierement fomentées de choses relaschantes et remollientes[1] : pareillement diete tenue, saignée, bains, et le tout ordonné par le Medecin docte et experimenté. Et s'il aduenoit que la mole fust desliée et delachée de contre la matrice, et que Nature ne peust la ietter hors, le Chirurgien situera la femme en mesme situation qu'à l'extraction de l'enfant, et fera tant qu'il la mettra hors : et la prendra auec cest instrument nommé *Pied de griffon*, lequel s'ouure estant dans le corps de la matrice[2].

et que toutefois il n'a pas même mentionné dans ses écrits. On le lit dans l'*Heureux accouch.* de Guillemeau, liu. II, ch. 27; le chapitre est intitulé, *De l'arrierefais retenu apres que la mere est deliuree de son enfant;* et Guillemeau semble attribuer la tumeur dont il va donner l'histoire à une portion retenue de l'arrière-faix.

« Marie Beaurin, qui est encore viuante, femme de Guillaume du Prat, vitrier demeurant ruë Saint André des Arts, m'enuoya querir il y a vingt-six ans (conséquemment en 1583), pour me monstrer vne tumeur grosse comme le poing et plus, qui luy sortoit de sa matrice, laquelle estoit semblable à vne vessie dure et ferme comme vn fort parchemin, pleine d'eau assez claire, dans laquelle l'on sentoit au tact vne dureté assez longuette : icelle tumeur ou vessie se remettoit souuent en dedans lorsque la femme estoit situee sur le dos, sousleuant vn peu les cuisses et fesses en haut, et la pressant auec la main (en la façon que l'on remet ordinairement les grosses hargnes intestinales) ce qu'elle fit en ma presence : et l'ayant interrogee depuis quel temps tel accident luy estoit suruenu, me respondit qu'il y auoit plus de deux ans, ce qui estoit arriué à son second accouchement, et neantmoins qu'elle auoit eu depuis six mois vne petite fille, laquelle elle nourrissoit, mais que durant sa grossesse ceste vessie ne luy tomboit aucunement comme elle faisoit au precedent sa dite grossesse derniere. Ie luy conseillay d'appeller Mrs Paré, premier chirurgien du Roy, Cointret, premier chirurgien de la Royne Louyse et du Roy en son Chastelet, et autres chirurgiens du Roy et de Paris, pour iuger ce que pourroit estre ceste vessie : ils furent d'aduis, apres l'auoir maniée, la trouuant indolente, de la lier par en haut, apres l'auoir tiree dehors le plus qu'il estoit possible, puis la percer, ce que ie fis, laissant le fil duquel i'auois fait la ligature longuette, pour le tirer quand il en seroit besoin. L'ouuerture faite sortit quantité d'eau fort claire et nette, et soudain se presenta vn petit fœtus de la grandeur d'vn doigt assez ferme et dur, sans auoir mauuaise odeur, attaché par son nombril, qui estoit gros et ferme comme vne petite corde : six iours apres en esbranlant ledit fil le reste sortit, apres l'auoir tous les iours esbranlé de costé et d'autre, doucement, et ayant fait plusieurs iniections remollientes dedans la matrice, afin de le separer du lieu où il estoit attaché. »

Cette observation est assez singulière, et il faudrait, pour en juger, être certain d'abord que Guillemeau n'était induit en erreur sur aucun détail par sa mémoire, après un intervalle de vingt-six ans; mais son authenticité admise, elle se rattache assez bien à l'histoire des môles auxquelles se trouve attaché un fœtus, et dont Paré parle dans le dernier paragraphe de ce chapitre.

[1] Ce membre de phrase, *quelles choses sont les trochisques de myrrha*, etc., a été ajouté en 157., avec cette note marginale : *Syluius liure des mois louë tels trochisques.*

[2] Je ne sais à qui appartient cet instrument, que Paré ne revendique point comme sien, bien que je ne l'aie trouvé dans aucun auteur antérieur. Mais le procédé d'extraction des môles, qui ne sont ici que des polypes ou des calculs utérins, revient certainement à Paré, et il est juste de le lui rendre.

Pied de griffon pour extraire la mole.

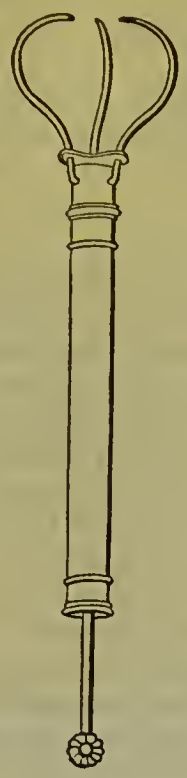

Or il faut entendre que sans instrumens on ne sçauroit tirer hors la mole, si elle est trop grosse, à cause de sa rondeur, parce qu'il n'y a aucune prise, et lors qu'on la veut prendre de la main, tourne en la matrice comme si c'estoit vne boule : parquoy faut comprimer le ventre d'vne part et d'autre, comme nous auons dit cy-dessus de la teste de l'enfant estant demeurée seule en la matrice.

Apres l'extraction d'icelle, la femme sera traitée ainsi que si elle estoit accouchée d'vn enfant[1].

Or il se peut faire que la mole et les enfans morts dans le ventre de la mere, sortent d'eux-mesmes par pourriture : ce qui se peut prouuer par Albucrasis chap. 76. liu. 2. qui dit auoir veu vne femme au ventre de laquelle y auoit vn enfant mort, et neantmoins ayant conceu et deuenue grosse, l'enfant mourut pour la seconde fois. Or long temps apres il luy aduint vne aposteme en l'ombilic, et s'enfla iusques à ce qu'estant ouuert, commença à ietter de la bouë : dont il fut appellé pour y remedier, et long temps la traita, et ne pouuoit consolider ny raffermir l'ouuerture : pource il mit sur le lieu quelque emplastre fort attractiue, dont à la fin sortit un os, dequoy il fust fort esbahi, veu qu'au ventre il n'y a nul os. Recherchant la cause, et pensant à par luy, il trouua que c'estoit des os de l'enfant mort. La cause de la maladie estant ainsi conneuë au vray, et sçachant le moyen qu'il y falloit remedier, il tira plusieurs os. La femme se portant mieux a vescu long temps apres, mais par l'ouuerture sortoit tousiours quelque peu de bouë.

Semblablement François Rousset (homme docte et bien estimé entre les Medecins de Paris) en son liure *de l'enfantement Cæsarien* escrit, que Louyse Poupart, femme de maistre Nicolas Seuin (dit Champ-gasté), ietta son enfant mort, premierement les parties plus molles par le col de sa matrice : les os se desmirent là dedans auec le temps, et percerent la matrice sur le derriere vers le gros intestin, de sorte qu'elle commença peu-à-peu à les vuider par le siege allant à ses affaires, et entre autres, vn os de la iambe : ayant long temps langui, elle mourut. Elle fut ouuerte par maistre Florent Philippes et Michel Picard, lesquels ne trouuerent leans qu'ossemens pourris, et principalement ceux de la teste, auec grande admiration

[1] Le chapitre se terminait ici en 1573, et même encore en 1579. Tout ce qui suit date de 1585.

d'auoir peu tant subsister en ceste pourriture.

Pareillement ledit Rousset fait mention d'vne femme de Bruxelle, laquelle n'auoit sceu accoucher. Les chairs et parties molles de l'enfant estans vuidées en pourriture par embas, les os se sentoient croquetter (qu'on remarquoit à la main) sous l'epigastre, sans guere empescher les actions de la femme, pour y estre desia la treiziéme année, qui ne pouuoit estre sans auoir percé la matrice, laquelle neanmoins estoit guarie comme il falloit bien : parce qu'il n'en sortoit point de bouë par embas, et aussi qu'elle estoit reglée.

Aussi ledit Rousset recite d'vne femme nommée Catherine des Fiefz, dame d'Onsy pres Milly, laquelle porta vn enfant mort en son ventre quinze mois : elle ietta les parties molles par le col de la matrice par pourriture, les os y demeurans. En fin elle mourut, et fut ouuerte par Luc Champenois et Iaques Dazier, barbiers à Milly, és presences des sieurs de Verteau et la Gaigniere, auec plusieurs autres : et fut trouué en icelle force bouë, et point de matrice, et tous les os d'vn enfant, quelques-vns tous pourris, les autres entiers. Et entre iceux l'vne de ses clauicules ayant ja percé et corrodé le peritoine et les muscles du ventre, n'y restoit plus que le cuir qu'il n'apparust dehors par le côté senestre desia tout liuide : lequel auoit long temps esté pris pour vn scirrhe de ratte. Il recite plusieurs autres histoires, que l'on peut lire dans son liure *de l'enfantement Cæsarien.*

CHAPITRE XLIII.

DE LA STERILITÉ, QVI EST DEFAVT D'ENGENDRER AVX HOMMES, DE LEVR IMPVISSANCE, DE FROIDVRE ET MALEFICE.

Les causes de la sterilité aux hommes sont plusieurs, à sçauoir quand leur semence est trop chaude, ou trop froide, trop seiche, ou trop humide et fluide, qui fait qu'elle s'escoule subit de la matrice, comme celle des vieilles gens, et des ieunes qui sont en trop bas aage : ou à cause du trop frequent coït, qui rend la semence debile et indigeste et corrompue : et partant pour engendrer, il faut par quelque temps s'abstenir du coït.

Partant il ne faut assaillir son espouse trop souuent : car ce faisant la semence n'a loisir d'estre bien cuite, et elabourée et parfaite, dont elle n'est feconde à generation. Car toute semence n'est pas conuenable à faire enfans : il y faut deux conditions necessaires, l'vne qu'il y en ait en bonne quantité, l'autre qu'elle soit bien cuite, et digeste, espaisse et gluante, pleine d'esprits fretillans : ces deux choses manquent à ceux qui retournent trop souuent. Et ceux qui vont mediocrement, font amas de semence qui se rend parfaite en bonté. Pareillement la femme de son costé amasse beaucoup de semence, qui la chatoüille et la fait desirer la compagnie de son mary plus beaucoup que quand il la connoist souuent : ce qu'on voit par experience, quand le mary a esté en vn long voyage, que la femme deuiendra soudain grosse, pourueu qu'il ait gardé loyauté à sa compagne, laquelle l'ayant attendu aussi longue-

ment, en est friande et affamée : et qu'au reuoir apres long temps, il semble se faire l'amour comme le iour des nopces, où il se fait vn combat auec grande effusion de sang blanchi, qui est la matiere de faire petites creatures de Dieu[1].

Et lorsque la semence de l'homme est trop chaude ou froide, la femme en pourra bien iuger, la sentant fort chaude et acre, ou trop froide et aqueuse, laquelle est iettée tardiuement, au contraire de la chaude qui est iettée promptement. Que si telle semence n'est du tout infeconde, engendrera plustost vne femelle qu'vn masle.

Semblablement apres l'incision de la pierre, quelques-vns demeurent stériles.

Pareillement pour auoir receu quelque playe derriere les oreilles, qui aura coupé certains rameaux des veines et arteres iugulaires : laquelle section apres estre cicatrisée, fait ceste voye solide par la cicatrice, de façon que la matiere de la semence ne peut descendre, et priue les testicules de la communication du cerueau, de sorte qu'ils ne peuuent receuoir d'iceluy, ny l'esprit animal, ny la matiere, dont le reste de la semence est debile et en trop petite quantité, et par consequent infeconde.

Les hommes chastrés ne iettent point de semence, à cause que les testicules leur manquent : ny aussi ceux à qui on les a tors et comprimés par violence, parce que la voye de la semence est bouchée par vn callus, qui fait qu'elle ne peut estre iettée hors : toutesfois iettent l'humeur visqueux contenu aux glandes prostates, et le iettant sentent plaisir.

Pareillement par plusieurs indispositions de la verge, aduient sterilité à l'homme, comme si elle est trop courte, ou par trop enorme, soit en grosseur ou longueur, qui blesse la femme et luy prouoque quelquesfois flux de sang, principalement aux ieunes, de sorte qu'elles ne peuuent ietter leur semence : car en lieu d'auoir plaisir et delectation, souffrent douleur. Or si le vice vient de la trop grande longueur de la verge, il leur faut bailler vn bourrelet, à fin qu'elle n'entre si profondément, et sera de telle grosseur qu'il sera besoin, à ce que la femme ne sente douleur[1].

D'auantage, sterilité vient parce que la verge est tortue, pour la briefueté du ligament (qu'on appelle le filet) qui la tient, de sorte qu'en l'erection d'icelle ne se tient droite, mais courbée, de façon qu'il ne se peut faire intromission.

Semblablement il se trouue quelques-vns qui n'ont point le trou au bout de la verge, mais ils l'ont dessous, à cause de quoy ils ne peuuent engendrer, parce que ceste imperfec-

[1] Voici un paragraphe qui peut assez bien soutenir la comparaison avec le fameux chapitre 4. Or je remarquerai que ce paragraphe manque en 1573, et n'a été ajouté qu'en 1579; en sorte qu'il serait permis de présumer qu'il aurait été inspiré à notre auteur par son voyage à la Cour de Lorraine, qui lui fit quitter sa nouvelle femme entre 1575 et 1579.

[1] Ce sont là des détails d'hygiène sur lesquels nos auteurs modernes n'oseraient insister. Il faut remarquer que Paré les avait d'abord donnés comme une chose toute simple, et où il n'avait besoin de s'appuyer d'aucune autorité; mais en 1579 il trouva à propos de citer en marge *Sylvius liu. de la generation*; et dans la première édition posthume il cita Gourdon à la suite de Sylvius.

tion les empesche de ietter la semence droit en la matrice.

Aussi par vne paralysie particuliere de la verge peut venir sterilité qui se connoistra faisant tremper les parties genitales en de l'eau froide, et si elles ne se retirent, c'est signe qu'il y a paralysie à la partie : car en telles maladies les parties ne se retirent point, mais demeurent tousiours laxes et molles, et y a quelquesfois peu de sentiment : ioint que la semence sort sans que la verge se dresse, et sans nul plaisir, et les testicules sont froids au tact[1].

Bref les causes de l'impuissance d'engendrer viennent ou du defaut de suffisante et bonne nourriture, comme on voit és hectiques, emaciés et cachectiques, ou d'intemperie, comme en ceux qui sont trop chauds ou trop froids, ou de vice de conformation. On peut aider à ceux qui sont de nature trop froide, en leur ordonnant electuaires chauds de *diasatyrion* et *diatrium piperum* : aussi viandes telles qui s'ensuit, à sçauoir, pigeonneaux, passereaux, perdreaux, leureaux, haitoudeaux, œufs frais et mollets, testicules et crestes de coq : aussi le membre genital d'un taureau et testicules de sanglier ont tres grande vertu : ris cuit auec laict de vache, adioustant saffran, canelle, clou de girofle, muguette, poiure, asperges cuites auec vn bon boüillon, mangées auec beurre frais, et poudre de duc. Aussi nauets et raues cuits en boüillon gras auec vn peu de poiure, marrons, truffes, porreaux, oignons, ciboulles, muguettes, menthe, rocquette, pignons, pistaches, satyrion, erynge et persil. Et pour le dire en vn mot, toutes viandes qui engendrent esprit venteux : et boiront d'vn vin genereux, ou hippocras, ou maluoisie, et tout en quantité mediocre[1].

Pour les remedes exterieurs : Prenez huile de suzeau[2], en laquelle ferez infuser des fourmis, et en frotterez les reins et parties genitales.

Autre. Prenez œufs de fourmis, et les faites boüillir en huile de camomille, et y mettez poudre de semence de ciboulles, de rocquette, d'euphorbe, et castoreum, cire tant qu'il suffira, et soit fait onguent, duquel en frotterez comme dessus.

Si la femme est froide au deduit, elle se frottera le col de sa matrice d'ambre, ciuette et musc. L'homme pareillement se frottera la verge de poudre de pyrethre, de poiure, mixtionnés auec miel : et cecy eschauffera la matrice trop refroidie[3].

Retournons sur nos brisées. Ceste derniere cause est bien difficile à curer, principalement si elle gist en defectuosité[4].

Il y a d'autres defauts et malefices és parties genitales aux hommes, qui se font par incantation qui les rend infeconds, comme leur auoir noüé l'aiguillette, et fait d'autres charmes que ie ne puis dire ny escrire[5], par la vertu desquels est restrainte si fort

[1] L'édition de 1573 porte ici en marge cette note curieuse : *Notez bien.*

[1] Ce paragraphe a été ajouté en 157.. mais largement amplifié en 1585.

[2] Probablement *huile de sureau.*

[3] Toutes ces prescriptions de remèdes externes depuis ces mots : *Pour les remedes exterieurs*, ont été ajoutées en 1585.

[4] Ce paragraphe est de 1575 ; il paraît cependant se rapporter au texte de 1573, c'est à savoir à l'impuissance provenant de paralysie de la verge.

[5] Le chapitre se terminait ici en 1573 ; le reste du paragraphe est de 1575 ; et le paragraphe final de 1579.

la vertu naturelle d'engendrer, qu'il leur est du tout impossible pouuoir seruir de maris aux femmes pour certain temps, qui a esté autresfois cause que les mariages ont esté separés. Qu'il soit vray, les Canonistes ont establi loy sur ce fait, ayant dressé vn titre particulier, *Des froids, maleficiés, impotens et ensorcelés.*

Il ne faut douter qu'il n'y ait des sorciers qui noüent l'aiguillette à l'heure des espousailles [1], pour empescher l'habitation des mariés, desquels ils se veulent venger meschantement pour semer discorde, qui est le vray mestier et office du diable. Or pour vray sainct Augustin, entre les moyens de nuire qu'il a remarqué estre aux sorciers, il specifie les ligatures au septiéme traité sur l'Euangile sainct Iean : dont noüer l'aiguillette est vne espece de ligature. Il sera cy apres plus amplement deduit de ces sorciers, parlant de l'art Magique.

CHAPITRE XLIV.

DE LA STERILITÉ OV FECONDITÉ DES FEMMES.

Les femmes sont dites steriles, lorsqu'elles ne peuuent monstrer le talent de mariage, et demeurent sans lignée (qui est contre leur desir) pour rendre leur nom immortel : ou bien cela se fait quand la voye de la semence est bouchée [1], ou le col de la matrice est trop estroit de nature, par le defaut de la vertu formatrice : ou quelquesfois est clos d'vne membrane appellée Hymen, dont nous parlerons cy apres : ou par accident, comme par quelque tumeur scirrheuse, ou par vne vlcere qui a fait cicatrice, qui ne permet l'intromission de la verge : aussi par quelques verrues ou scissures, et rhagadies : ou que sa matrice est trop lubrique et dilatée : ou que ses mois sont retenus, ou qu'ils fluent dereglément et immoderément, qui font couler la semence auec le sang : ou par vn flux muliebre, qui vient du vice de la matrice, ou de tout le corps [2]. Tels accidens viennent

[1] Voici l'un des exemples où Paré semble avoir oublié son excellent jugement. On dirait cependant qu'il y a eu en lui une sorte de lutte, lorsqu'il écrivait en 1579 ces mots : *Il ne faut douter*; car dans la même édition, et pour ainsi dire de la même plume, il ajoutait en marge : *Cecy surpasse l'esprit de l'auteur.* Mais le texte affirmatif n'en a pas moins subsisté, avec la note contradictoire, dans toutes les éditions postérieures.

[1] Dans l'édition de 1573, le chapitre commençait ainsi : *La femme est infeconde quand la voie de la semence est bouchée*, etc. Le texte est resté le même en 1575 et 1579; et la nouvelle rédaction date seulement de 1585.

Du reste, dans toutes les éditions on lit en marge une note ainsi conçue :

Les femmes qui ne portent point d'enfans sont appelées steriles ou brahengnes.

Ce dernier mot a été conservé pour certaines familles d'animaux que l'on appelle *brehaignes.*

[2] A partir de cet endroit jusqu'à la fin du quatrième paragraphe, le texte a été remanié en 1585; la rédaction de 1573, conservée encore en 1579, était beaucoup plus concise :

« Il y a encore d'autres dispositions de la matrice, comme intemperatures chaudes, froides, seches, humides : les froides et humides suffoquent la semence qui ne peut demeurer, mais decoulle incontinent, et les chaudes et seches la corrompent par faute de nourriture. Exemple si on seme en vne terre palustre ou sablonneuse, rien n'y sera produict, aussi les femmes trop ardentes au ieu des dames rabatues ne souuent conçoiuent, parce que leur semence est trop chaude, et partant elle s'estainct : aussi

à cause que la matrice est trop chaude, à raison de quoy resout, dissipe la semence, et la brusle. Telle chaleur se connoist aux femmes hommasses et viragines, barbues, hautaines et felonnes, qui ont la voix grosse, lesquelles sentent des chatoüillemens et titillations veneriennes en leurs parties honteuses, auec ardeur et grand prurit, et ont leurs mois auec peine, et en petite quantité, et quelquesfois point : d'autant que leur grande chaleur dissipe le sang.

La sterilité vient aussi par trop grande frigidité, qui congele et astreint la semence qu'elle aura receuë. Telle intemperature se connoist en ce que la femme n'a aucun desir du deduit de Venus, au contraire le fuit et abhorre du tout : elle n'a ses fleurs que bien peu, encor toutes aqueuses et blafardes : aussi elle sent vne stupeur aux lombes et cuisses, et en toutes les parties genitales.

La matrice trop humide corrompt et suffoque la semence, et ne la peut tenir à cause de sa grande lubricité, et la laisse incontinent escouler. Les signes sont pesanteur aux lombes et parties genitales : et a ses fleurs en abondance, et toutes aqueuses et blanchastres.

La matrice trop seiche consomme et deuore la semence, et ne se peut agglutiner à raison de sa trop grande seicheresse et densité. Pareillement la femme trop maigre ne peut conceuoir si elle n'est engressée.

Aussi le trop boire d'eau froide, et manger fruits cruds et non meurs, parce qu'ils rendent le corps froid, et plein de superfluités indigestes, qui font obstruction. Pareillement pour vser de choses narcotiques, parce qu'elles empeschent que la semence ne peut estre iettée, mais demeure concrette et glacée : et encores qu'elle soit iettée, ne pourra estre generatiue, parce que l'esprit et la chaleur sont aucunement esteints, c'est à dire sans vie : et aussi que les orifices des veines et arteres de la matrice appelés cotyledons, sont bouchés, tellement que les mois ne peuuent aucunement couler.

D'auantage quand l'homme est trop gras et fessu, ou la femme, ou tous les deux ensemble, cela est cause de sterilité : parce que les parties genitales ne peuuent ioindre et conuenir ensemble, pour la trop grande multitude de la gresse qui enfle le ventre, voire quelquesfois de demy-pied ou plus, et aussi que le sang est employé en la gresse, et partant ils engendrent moins de semence et de sang menstruel. Car la generation et formation de l'enfant prend son origine de deux choses : la premiere est, de la semence de l'homme et de la femme : la seconde est du sang menstruel et esprits, qui donnent forme, matiere et nourriture à l'enfant estant au ventre de sa mere : et partant ceux qui sont ainsi gras appetent moins Venus, et bien à tard en vsent.

Semblablement le grand trauail excessif, et le trop ieusner, longues veilles, et grandes euacuations, parce qu'elles consument le sang et les esprits.

Les femmes palles et maigres, et qui sont brunettes, sont plus chaudes et plus auides de la compagnie de leurs maris que les grasses et rouges de visage : parce qu'elles ont leurs parties genitales imbues d'vn humeur

vne mole, vne procidance de la matrice, sont cause de sterilité. La femme trop maigre ne peut conceuoir, *etc.* »

salsugineux, acre, et mordicant[1], qui les titille et aiguillonne, et pource demandent d'estre arrousées et humectées du suc venerique : mais celles qui sont grasses et rouges de visage, pour autant qu'elles sont plus humides, et par consequent leur semence plus aqueuse et plus froide, aussi sont-elles moins ardentes à l'acte venerique[2].

La multitude des poils qui sont autour des parties honteuses, tant de l'homme que de la femme, monstrent souuent la fecondité ou infecondité[3].

Et pour le dire en vn mot, Hippocrates, liure 1. *De morbis mulierum*, remarque quatre causes generales, pour lesquelles les femmes sont steriles et inhabiles à engendrer : ou pource qu'elles ne peuuent receuoir, comme les non perforées, la semence virile : ou pource que l'ayant receuë, elles ne la peuuent conceuoir : ou pource que l'ayant conceuë, ne la peuuent porter et retenir : ou pource que l'ayant retenue, ne la peuuent nourrir.

Quelques femmes portent plusieurs enfans, ce qui se verifie par ces histoires. Monsieur Ioubert, homme d'honneur et de grande erudition (voire que les chirurgiens luy sont grandement redeuables pour plusieurs liures qu'il a mis en lumiere de la chirurgie) recite deux histoires, lesquelles sont tirées de son liure de mot à mot[4].

Mademoiselle de Beauuille avoit vne garce belle et gaillarde, de laquelle son mary sembloit estre amoureux. Elle pour s'en defaire plus honnestement, la marie. Ceste garce de la premiere grossesse fait trois enfans, dequoy la damoyselle print fantasie que son mary y auoit participé : ne se pouuant persuader qu'vne femme d'vn seul homme peust conceuoir tel nombre d'enfans, dont elle redouble sa ialousie : et quoy qu'on lui sceust remonstrer au contraire, print à diffamer et haïr d'auantage la pauure garce. Aduint que la demoiselle fut grosse de là à quelque temps : estant grosse elle enfanta neuf filles. Ce qu'on interpresta estre d'vne punition de Dieu, à fin qu'elle eust honte de sa calomnie, puis qu'on luy pouuoit obiecter vne plus grande faute, comme d'auoir paillardé auec plusieurs : car elle soustenoit tousiours opiniastrement que d'vn homme on ne pouuoit conceuoir au plus haut que deux enfans, comme l'homme n'a que deux genitoires et la femme deux mammelles. Ainsi fort honteuse, craignant le diffame et condamnation par sa propre sentence, fut tellement tentée du mauuais esprit, qui la conduit à ce desespoir de faire noyer les huit de ses filles, et n'en retint qu'vne : ayant la chose secrette entre la sage-femme et vne chambriere, à laquelle fut donnée ceste maudite commission. Mais Dieu, qui preserua le petit Moyse de semblable meschef, voulut que le mary reuenant de la chasse, rencontra la chambriere, et descouurant le fait, preserua ses filles innocentes de mort : les fit nourrir au desceu de la mere, et au baptesme

[1] Galien fait mention de cest humeur salsugineux II. 14. cha. 9. *de vsu partium*. Arist. en ses Probl. sect. *de la sterilité*, probl. 3. et 4. — A. P.

[2] Ce paragraphe a été ajouté en 1575.

[3] Le chapitre finissait ici en 1573 ; le reste est de 1579.

[4] Au liure *des erreurs populaires*. — A. P. — La première partie de ce livre de Joubert avait paru en 1570 ; la seconde en 1579.

furent toutes nommées d'vn nom, à sçauoir, Bourgue : comme aussi la neufiéme que la mere s'estoit reseruée. Puis quand elles furent grandelettes, les fit venir en sa maison toutes habillées d'vne estoffe et semblable façon, ayant aussi fait habiller de mesme celle de la maison. Estans mises ensemble dedans vne chambre, il y fait venir sa femme, accompagnée de parens communs et familiers amis : et luy dit qu'elle appelast Bourgue. A ceste appellation chacune des neuf respondit. Dequoy la mere bien estonnée, et plus encore de les voir semblables l'vne à l'autre, tant de face, contenance et voix que d'habits, fut confuse en elle-mesme : et soudain le cœur luy dit que c'estoient ses neuf filles, et que Dieu auoit preserué les huit qu'elle auoit exposées et cuidoit estre mortes. Dequoy le mary l'eclaircit mieux, luy reprochant deuant toute la compagnie son inhumanité : et remonstrant que ce pouuoit estre aduenu pour la confondre de la mauuaise opinion qu'elle auoit tousiours eu de luy à l'endroit de ceste garce. Voila à peu pres comme on le recite.

Autre histoire presque semblable est le fait des Pourcelets de la ville d'Arles en Prouence, d'où est sortie la noble maison des Pourceletis, lesquels furent ainsi nommés, parce que la chambriere qui portoit noyer les huit, estant rencontrée du mary, disoit que c'estoient pourcelets qu'elle alloit noyer : d'autant que la truye n'en pouuoit tant nourrir. Et en memoire de cela ils furent nommés Pourcelets, et ont vne truye pour armoiries. On dit que ce fut par l'imprecation d'vne pauure femme qui demandoit l'aumosne à la dame de la maison, ladite femme estant enuironnée de plusieurs siens petits enfans. Ce que la femme luy reprocha, comme procedant de lascineté, et d'estre trop addonnée aux hommes. Lors la pauure femme qui estoit femme de bien, fit ceste imprecation (comme l'on dit) qu'icelle dame peust engrosser d'autant d'enfans qu'vne truye fait de petits : et qu'il aduint ainsi par le vouloir de Dieu, pour montrer à la noble dame qu'il ne faut imputer à vice ce qui est d'vne grande benediction.

Ainsi plusieurs histoires tesmoignent que la femme irregulierement porte grand nombre d'enfans. A Paris, au cimetiere Sainct-Innocent, au IX. pillier de la grande gallerie, prés le Sainct-Esprit, est attaché vn epitaphe en pierre, tel qui s'ensuit.

Cy gist honorable femme Yollande Bailli, iadis femme de honnorable homme Denys Capel, procureur en Chatelet de Paris, qui trepassa le xvij. Auril, l'an mil vc. et xiiij. le 88. *an de son aage, le xlij. de son veufuage, laquelle a veu, ou a peu voir deuant son trespas,* 295 *enfans yssus d'elle*[1].

Bodin, liure 5. de la Republique, recite que Iustin escrit, que Herothimus, Roy de Parthe, auoit six cens enfans pour la pluralité des femmes qu'il auoit et aimoit. Car pour faire des enfans, il faut auoir l'obiect, la volonté et la puissance, et que les semences se rencontrent, et soient retenues iusques au temps prefix en la matrice.

[1] Cette épitaphe se lisait déjà dans l'édition de 1573, au livre *Des monstres*, p. 403; elle a été transportée ici dès 1579. J'ai cru devoir rétablir le texte primitif qui a été altéré dans les éditions complètes; ainsi celles-ci ne donnent pas la date de 1514, et ne font mention que de *deux cens quatre vingts enfans*.

CHAPITRE XLV.

LES SIGNES DE LA MATRICE INTEMPERÉE[1].

Les signes qui demonstrent la matrice trop chaude, c'est que les mois sortent en petite quantité, vne bonne partie de leur matiere estant resolue par insensible transpiration, à cause de l'actiuité de la chaleur[2] : le sang est gros et noir (comme ainsi soit que le propre de la chaleur est d'espaissir par resolution des parties les plus ténues, et de noircir par adustion[3]) et coule auec acuité et douleur : la femme desire l'acte venerien, auec prompte expulsion de la semence, accompagnée d'vne cuiseur et mordacité apres estre iettée aux parties par où elle aura passé, à cause de l'acrimonie chaloureuse.

Les signes de la matrice froide sont que les mois sont supprimés, ou sont rares et en petite quantité, et de couleur blafarde, et de tardiue expulsion, à cause que le propre de la froideur est de retenir, comme au contraire de la chaleur, de pousser hors : le pareil se peut dire en la semence, laquelle par telles femmes est iettée auec peu de plaisir et delectation, et le linge sur lequel sera tombée se laue legerement, à cause que telle semence n'est point espaisse et corpulente, ains liquide et de nature d'eau[1].

Le signe de la matrice trop humide est vne grande humidité coulante du col d'icelle, qui cause qu'elle ne peut retenir la semence de l'homme : et s'il aduient qu'elle la retienne et engendre enfant, auorte facilement, principalement quand l'enfant commence à croistre.

Les signes que la matrice est trop seiche se monstrent par la petite quantité de ses mois, et iette peu de semence, et desire volontiers l'acte venerien pour estre humectée et lubrifiée : et le col de la matrice est suiet aux rhagadies, fissures et prurit (desquels accidens parlerons cy apres[2]) à cause que par le defaut d'humidité (le propre de laquelle est de lier et agglutiner les parties l'vne auec l'autre) il endure aisément solution de continuité de sa substance, tout ainsi que nous voyons la terre resseichée par l'ardeur du soleil, se fendre et entr'ouurir en plusieurs endroits.

La femme engendre volontiers sur le point qu'elle cesse à ietter ses fleurs (tant parce qu'elle est bien nettoyée, et partant apte à bien conceuoir[3], qu'aussi à cause que l'vterus est encores ouuert, qui fait qu'il peut aisément receuoir la semence de

[1] Les éditions de 1573 et 1575 portent *intemperee en chaleur*, ce qui ne convenait qu'au premier paragraphe du chapitre.

[2] Ce membre de phrase, *vne bonne partie de leur matiere*, etc., manque en 1573.

[3] Cette autre espèce de parenthèse explicative, *comme ainsi soit que le propre de la chaleur*, etc., a été également intercalée en 1575.

[1] Le paragraphe était plus concis en 1573, et ne contenait point ces explications : *à cause que le propre de la froideur, à cause que telle semence*, etc.

[2] Ici s'arrêtait à ce paragraphe en 1573 ; le reste, qui consiste encore en une explication, est de 1575.

[3] Ici s'arrêtait la première partie de la phrase en 1573, et l'auteur reprenait immédiatement : *ou lors qui luy veulent venir, car ilz si arrestent par la vertu de la semence*. Tout le reste de la phrase a été ajouté en 1575.

l'homme, et mesme que les bouches et cotyledons des veines qui aboutissent en iceluy sont encores entr'ouuertes, qui fait que l'vterus en sa capacité interieure, aspre, inegal et comme raboteux, retient commodément la semence receuë) ou lors qu'elles luy veulent venir, car elles s'y arrestent par la vertu de la semence : combien que lors y ait danger que le sang venant pour son commencement à couler en grand abondance, ne noye et suffoque la semence virile. Aussi quelques-vnes engendrent pendant qu'elles coulent encore, qui n'est que le fœtus s'en ressente de quelque marque sus son corps, et est suiet à plusieurs maladies, voire quelquesfois à lepre [1] : principalement si telles femmes sont cacochymes, mal-saines et valetudinaires : autrement le sang d'vne femme saine estant sain et loüable, ne pourra communiquer aucun vice ny seminaire de maladie à l'enfant, sinon (peut-estre) de plethore et repletion. Or il se trouue quelques femmes, l'orifice de l'vterus desquelles se referme promptement que leurs mois ont commencé à couler, sçauoir le premier ou second iour passé, de sorte que par aprés elles ne peuuent receuoir la semence virile. Et à telles femmes, si elles veulent auoir enfans, Aristote commande de se ioindre et habiter auec leurs maris lors que leurs mois coulent, car autrement n'en pourront-elles iamais auoir : qui est vn point fort remarquable et digne de consideration [2].

Pour reuenir à nostre premier point, aussi quand l'homme a les reins vlcerés, il decoule quelquesfois du sang auec la semence, qui peut pareillement estre cause de donner quelque tache à l'enfant, ainsi que fait le sang menstruel de la femme.

Or la femme peut engendrer depuis le quatorziéme an iusques au cinquantiéme, et l'homme depuis le douziéme iusques à soixante et dix [1]. Toutesfois touchant cest article il y a grande varieté selon la diuersité de l'air, du temperament, de la propre et speciale nature d'vn chacun en particulier, des humeurs, de la maniere de viure : dont vient que Pline, liure 7. chapitre 14, escrit que Masinissa, roi de Numidie, ayant passé l'aage de quatre vingts ans, engendra vn enfant : chose mesme qu'il afferme de Cato Censorius. Outre entre les femmes, la Romaine Cornelia à 62 ans auoit enfanté. Valesius de Tarenta [2], liure 6. chapitre 12, afferme auoir veu vne femme qui eut vn enfant en l'aage de soixante sept ans, icelle mesme en ayant ja eu à soixante et soixante et vn.

Monsieur Ioubert, tres docte medecin, dit qu'en Auignon la femme

[1] Le paragraphe finissait ici en 1573 ; le reste est de 1575.

[2] Aristote liu. 7. chap. 17. — A. P. — L'édition de 1575 disait en cet endroit : « *Qui est vn point fort remarquable, et lequel ignoré par le commun des medecins, fait que souuent ils se tourmentent la teste et bourrellent la pauure femme sterile en vain par medicaments, qui ont vertu de rectifier l'amarry, pensants que la cause de leur sterilité depende de quelque intemperie d'iceluy.* »

[1] Ici finissait le chapitre en 1573 ; la fin de ce paragraphe a été ajoutée en 1575, et le paragraphe final seulement en 1585.

[2] Pour *Valescus*, autrement *Baleseon*. J'avais dessein d'abord de corriger cette faute que j'attribuais à l'imprimeur ; mais dans toutes les éditions elle se répète, et bien plus, dans le chapitre 64, l'édition de 1585 ayant écrit *Valescus de Tarante*, l'auteur dans son errata a remis *Valesius de Tarenta*.

d'vn tailleur d'habits nommé André, seruiteur de monsieur de Ioyeuse, continua à faire des enfans à l'aage de soixante et dix ans [1].

CHAPITRE XLVI.

DE LA PRECIPITATION OV PERVERSION DE LA MATRICE, C'EST-A-DIRE TOMBÉE OV RENVERSÉE HORS DE SON LIEV NATVREL [2].

La precipitation ou peruersion de la matrice aduient quand elle est hors de son propre lieu, comme estant son fond relasché vers l'un des flancs et costés, ou dedans son col, ou qu'vne grande partie d'icelle sort du tout hors d'iceluy [1]. Hippocrates, au traité *des Maladies des femmes*, dit qu'on a veu sortir la matrice hors du corps iusques aux cuisses, voire selon Ætius, aussi grosse qu'vn œuf d'autruche : qui ne peut estre le seul col, sans que tout le corps n'y soit deuallé, renuersé, et retourné comme vn sac. Or ceste masse de chair descendue n'a pas grand sentiment, mais sont les lieux dont elle est attachée qui sont fort sensibles.

Les causes, signes et accidens de ce mal sont, ou la relaxation, ou ruption des ligamens qui lient la matrice et la tiennent en son lieu naturel Or ils se relaschent ou rompent le plus souuent apres vn enfantement violent, ou par l'imprudence des matrones, qui tirent la matrice d'auec l'arriere-faix par trop grande force, ce que i'ay veu aduenir plusieurs fois : aussi par vne vehemente extension, lors que la femme est grosse d'enfant, en estendant du linge, leuant les bras en haut, ou leuant de terre vn pesant fardeau, ou autres choses semblables : pareillement par vn grand effort de crier, ou par vne toux violente, par tenesme, (c'est à dire grandes espreintes à s'efforcer d'aller à la selle, ou de pisser :) aussi cheutes, coups orbes donnés contre le ventre, ou cheuaucher vn cheval allant trop dur : aussi grandes sternutations, dancer, sauter de haut en bas les iambes separées l'vne de l'autre. Aussi la retention de l'haleine par defluxion de quelque matiere pituiteuse, accompagnée de quelques ventosités, qui relaschent et humectent les ligamens de la matrice, ou

[1] Liure 2. *des Erreurs populaires.* — A. P. — Il y a ici dans l'édition de 1579 quelque chose de fort singulier. Le chapitre qui suit, et qui devrait être le 46e, porte le chiffre de 47e; et la numération continue ensuite d'une manière régulière, de telle sorte qu'on dirait seulement que le compositeur s'est trompé, et a compté un chapitre de plus. Mais à la table des matières placée en tête du Livre *de la generation*, le 46e chapitre est bien accusé; il a pour titre : *Remonstrance sus les abus qui se commettent sur la procedure de l'impuissance des hommes et des femmes.* Paré aurait-il voulu faire un chapitre spécial sur cette question, qu'il aurait ensuite rejeté ou qui aurait été perdu à l'impression? Il est difficile d'y répondre; on trouvera cependant quelque chose sur ce sujet dans le livre *des Rapports.*

[2] Franco avait traité dans son 91e chapitre *De la precipitation ou cheute de la matrice*; mais sans vues qui lui fussent propres, et comme un assez maigre compilateur. Sans doute Paré a beaucoup emprunté aux anciens, et il a pris assez de soin de les citer; mais les trois chapitres qui suivent n'ont rien de commun avec celui de Franco, et portent l'empreinte de l'observateur et du praticien original.

[1] Ce paragraphe finissait ici en 1573, et même encore en 1579; le reste a été ajouté en 1585.

paralysie d'iceux, et toutes choses qui compriment violentement le diaphragme et les muscles de l'epigastre: aussi pour auoir enfanté souuent, car l'enfant pesant au ventre la fait relascher et descendre en bas [1] : pour auoir receu air froid, comme pendant l'enfantement, ou du flux menstruel, ou pour estre long temps tenue sur vne pierre froide, ou pour auoir eu vne violente expulsion de l'enfant, ou fausse geniture comme vne mole. Aristote, chapitre 2. liure 7. *De hist. animal.*, remarque vne autre cause fort notable de la cheute de l'vterus : A plusieurs femmes (dit-il) l'vterus tombe pour le desir qu'elles ont de s'accoupler aux hommes, de sorte que leur amarry ne peut estre remis en sa place que par le remede de la conception.

Les signes que la matrice est descendue, c'est que la femme sent douleur aux parties esquelles la matrice est liée et attachée, à sçauoir, aux flancs, aux lombes, et à l'os sacré, et sent au col de sa matrice vne tumeur auec les doigts : et si elle est d'auantage relaschée, on la voit estre sortie hors la nature de la femme, comme vne chair rouge en forme d'oualle, et diuerse en quantité, selon la grandeur de la relaxation : et aura la femme difficulté d'asseller et vriner, par-ce que ladite matrice comprime l'intestin droit et le col de la vessie : semblablement la femme sent en sa nature vne pesanteur et grande fascherie, et l'empesche de cheminer et de faire le ieu de Venus.

La recente ou nouuelle relaxation de la matrice en vne ieune femme est curable, au contraire non. Si elle tombe par paralysie des ligamens, est difficile à guarir : et si elle tombe par pourriture, est du tout incurable. Si elle est fort descendue entre les cuisses, elle ne peut estre reduite, et se corrompt par l'air ambient, et s'vlcere et putrefie par le continuel attouchement de l'vrine et matiere fecale, et aussi par la compression et contusion du fray des cuisses.

I'atteste auoir veu et medicamenté vne ieune femme, à qui sa matrice tomboit hors de sa Nature la grosseur d'vn gros œuf de poulle, auoir esté guerie et porté depuis des enfans, et sa matrice n'estre iamais retombée.

[1] L'énumération des causes se terminait là en 1573, le reste date de 1575 et 1585.

CHAPITRE XLVII.

CVRE DE LA PRECIPITATION DE LA MATRICE.

Si la matrice est esleuée en haut, sera aidée par les remedes que descrirons cy apres en la suffocation de la matrice : et si elle estoit relaschée du costé droit, faut appliquer ventouses au costé senestre : et si elle estoit peruertie au senestre, on les appliquera au dextre : et si elle estoit tombée en bas, et peu sortie hors le col d'icelle, il faut faire situer la femme en sorte qu'elle aye les fesses fort esleuées en haut, et les cuisses croisées l'vne sur l'autre, et appliquer des ventouses sus le nombril et petit ventre : puis estant reduite en son lieu, on fera des iniections au col de la matrice de choses astringentes et fort desiccatiues, parfums fetides receus par le col de la dite matrice : et par la bouche et le nez d'autres faits de choses odoriferantes [1]. Si elle

[1] La ponctuation était ici tellement vicieuse dans les éditions complètes, que le sens en

est endurcie, la faut estuuer de vinaigre tiede, puis la saupoudrer de sel fort menu [1].

Or si la matrice tombe grandement entre les cuisses de la femme, et n'a peu estre reduite par les moyens susdits, on y remediera par autre voye, tant en la situation qu'en remede.

CHAPITRE XLVIII.

COMME IL FAVT SITVER LA FEMME, LORSQVE LA MATRICE EST GRANDEMENT TOMBÉE HORS LA NATVRE DE LA FEMME.

Il faut situer la femme à la renuerse, les fesses et cuisses esleuées en haut, ainsi que si on luy vouloit extraire son arriere-faix ou enfant: puis oindre le col de la matrice, et tout ce qui est sorti hors, auec huile de lis ou beurre frais, graisse de geline, ou autres semblables, puis sera reduite en son lieu, en poussant auec les doigts tout ce qui est sorti dehors, non tout à vn coup, mais peu à peu, auec vn linge delié: et pendant qu'elle sera ainsi poussée, la femme retirera son haleine tant qu'elle pourra. Et subit qu'elle sera reduite, faut essuyer de linges deliés l'onctuosité qu'on y auoit appliquée, à fin que les parties ainsi ointes ne soient laissées lubriques: car par ainsi la matrice pourroit facilement tomber derechef. Cela fait, on fomentera toutes les parties genitales de la femme d'vne decoction faite de chose astringente, comme ceste cy:

℞. Cortic. granat. nuc. cupres. gall. alum. roch. caud. equi. sumach, berber.
Cum aqua fabror. fiat decoct. pro fotu.

Et de ces choses en sera faite pareillement poudre, laquelle on aspergera dessus: et sera mis vn pessaire dedans le col de la matrice, de grosseur mediocre, de longueur de huit à neuf doigts, plus ou moins, selon la nature de la femme. D'auantage on y en appliquera d'autres de figure d'oualle [1], fait de liege couuert de cire, pour le rendre plus lice, au bout duquel il y aura vn lien pour le retirer quand on voudra. On en fait pareillement d'autres, faits en rond comme en cercle, qui sont aussi fort propres, et ne sortent hors comme ceux qui sont de figure d'oualle [2].

était tout-à-fait défiguré. On y lisait: *Parfums fetides, receus par le col de ladite matrice, et par la bouche et le nez: d'autres*, etc. L'édition de 1573 porte une virgule au lieu des deux points, ce qui ne m'a pas paru encore assez net. L'édition latine a parfaitement traduit: *Suffitus fœtidi iisdem loeis (in vulvam et cervicem), suaveolentes vero ore et naribus admittendi.* On verra au chapitre 56 que les odeurs suaves attirent la matrice, tandis que les odeurs fétides la repoussent, et de là leur usage différent par le haut et par le bas.

[1] Cette dernière phrase n'a été ajoutée ici qu'en 1585.

[1] Dans l'édition de 1573, il semble que c'étaient ceux de huit à neuf doigts qui devaient être de figure ovale; on lisait en effet: *de longueur de huict à neuf doigts, plus ou moins, selon la nature de la femme, de figure d'oualle*, etc. Ce texte ne s'accordait pas avec les figures, et il a été changé en 1579.

[2] Cette dernière phrase, avec les figures de pessaire auxquelles elle a rapport, n'a été ajoutée qu'en 1585. Quant aux pessaires ovales, ils étaient déjà figurés en 1564 dans les *Dix liures de chirurgie*, fol. 223, avec cette légende: *Pessaires en figure oualle, lesquelz doiuent estre de liege, puis couuerts de*

Les figures te sont icy representées.

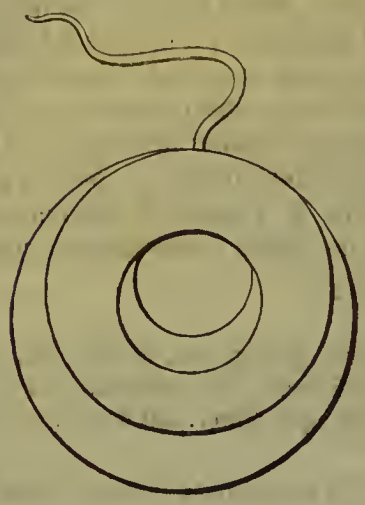

Figure des pessaires en figure oualle.

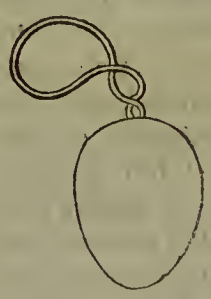

A Le corps du pessaire.
B Le lien, lequel doit estre attaché à la cuisse.

Cela fait, la femme se tiendra en repos huit ou dix iours, et aura les fesses hautes et les iambes croisées.

cire, qui seruent pour garder que la matrice qui est relaxeé ne sorte hors.

A *Monstre laditte oualle.*
B *Le lien qu'on tire, lorsqu'on veut retirer les dits pessaires. Et seront de grosseur qu'il sera besoin:*

Il y avait trois figures de ce pessaire ovale et deux du pessaire en cercle; comme elles ne représentaient que le même instrument, je n'en ai gardé qu'une pour chaque forme.

Pareillement on luy appliquera sus les flancs des ventouses assez grandes,

En conséquence, c'est Paré qui a pour la première fois mentionné et figuré ces pessaires ovales, et bien long-temps avant qu'aucun autre auteur en ait parlé.

Le mot de *pessaire* est un de ceux qui se sont le plus écartés de leur signification primitive. Dans l'origine, et chez tous les auteurs anciens, il s'appliquait à des médicamens que l'on introduisait dans le vagin, tantôt seuls, tantôt à l'aide de charpie, de coton ou de soie qu'on en imbibait; tantôt enfermés dans des sachets qui leur servaient également de conducteurs; et c'est ainsi que nous verrons Paré en parler lui-même dans son livre *des medicamens*. Puis en donnant déjà quelque extension au sens du mot, on en vint à appeler pessaires des canules creuses en bois, en plomb, en étain, que l'on enduisait d'onguent à l'extérieur, et qui, pour leur ressemblance avec le membre viril; avaient reçu spécialement dans ce cas le nom de *Priapisques*. Paré les recommandera lui-même au chapitre 51 de ce livre, à la vérité d'après Paul et Dalechamps. Puis, au lieu d'enduire l'extérieur de ces instrumens, on les perça de trous plus ou moins nombreux, et ils servaient alors de canules pour porter des injections jusqu'au fond du vagin; tel est celui que Paré a figuré au chapitre 29 du livre des *Tumeurs en general*, t. I, p. 369; et celui qu'il représentera tout-à-l'heure au chapitre 57 du livre actuel. Enfin, quant aux pessaires solides placés à demeure dans le vagin pour remédier à la chute de la matrice, la première mention que j'en ai trouvée ne remonte qu'au xve siècle; j'ai noté dans mon introduction, p. xcv, que Matthieu de Gradi avait conseillé pour un prolapsus utérin un pessaire en cire assez solide, de la forme d'une verge, entouré de laine trempée dans des liqueurs astringentes. C'était encore, comme on voit, quant à la forme et quant aux accessoires, une imitation des pessaires-canules des anciens; mais celui-ci était en cire, et il était plein, et

à fin de faire tenir la matrice en son lieu : et s'il aduenoit, pour auoir esté trop long temps descendue et exposée à l'air, qu'elle fust fort refroidie, il

enfin il devait rester à demeure au moins un certain temps ; trois conditions nouvelles, et qui allaient ouvrir la voie à de plus heureuses modifications. Et cependant, chose remarquable, près d'un siècle après Matthieu de Gradi, Franco, en parlant *de la cheute de matrice*, ne sait encore appliquer d'autres pessaires que des pessaires médicamenteux. Enfin, trois ans après la dernière édition de Franco, A. Paré figurait ses pessaires ovales.

Ici une question se présente ; cette invention était-elle à lui? Il ne la revendique point comme sa propriété; mais il en est ainsi de plusieurs choses qui lui appartiennent. Il semble cependant que des pessaires de diverses formes étaient depuis longtemps dans la pratique, sinon des chirurgiens, au moins des barbiers et des femmes, c'est ainsi qu'en parlait en 1581 l'un des amis de Paré, Rousset, dont je transcrirai ici le curieux passage :

« Or n'est il de merueille s'il n'en a iamais esté par les anciens rien parfaictement escrit, car il y a vne infinité de petits et gentils aydes experimentez par les femmes, aussi industrieuses à se secourir en telles maladies et necessités d'elles-mesmes, comme de leur nature verecondes à s'en descouurir aux hommes, lesquels sont secrets entre elles : de sorte que la plus part de leurs medecins mesmes ne les seauent pas, et croy que cestuy en a esté vn pour long-temps : Mais auiourdhuy quelques chirurgiens en font liures et leçons, et ce diuersement : seauoir est, quant à la matrice (sans doute *matiere*) de quoy ils sont faits, quant à la figure et quant à l'vsage : car les vns le font de seule cire, quelques vns d'argent, ou d'or creux et pertuisé, les autres de liege curé. Item, les vns le font rond ; les autres en ouale, les autres triangle ou quadrangle inequilateral ; à angles obtus : les vns en forme de cœur applatie : quelques vns de rondeur oblongue et tronquee : les vns rond en plat, pertuisé au milieu, ou non : Aussi plusieurs l'appliquent auec vne cordette pour l'attirer mieux dehors, quand ils veulent : les autres seul, sans qu'on soit gueres empesché de l'oster qui voudra, aussi bien que s'il y auait vn cordon : les autres ne l'ostent nullement, *etc.*» *De l'enfant. Cæsarien*, page 176.

Il cite plus loin, page 180 et suivantes, une femme qu'il visita en 1579, et qui depuis 40 ans portait le même pessaire en liége, qui lui avait été fait par son père : ce qui nous reporte à 1539. Ce père s'appelait Jeannet Herauldie, dit Finet, et il était alors barbier à Gisors. Rousset voudrait même faire remonter l'emploi du pessaire jusqu'à Hippocrate, en vertu de l'Aphorisme 48 du 5e livre, qu'il rend ainsi : *Si uterus intrà loxas situs deciderit*, ou *desilierit*, *necessarium est emmotum*, ou *linamentum fieri ;* et plus tard, dans son édition latine, il signala un autre passage d'Hippocrate où la grenade semble avoir été employée en qualité de pessaire à demeure. Rousset croyait d'ailleurs que le pessaire se plaçait dans la cavité de la matrice même, et non pas dans le vagin.

Suivant Bauhin, dans l'appendice qu'il joignit à sa traduction latine de Rousset, les femmes allemandes se servaient d'un peloton de fil recouvert de cire vierge, d'autres d'une noix vidée et recouverte de cire à l'extérieur, de manière à lui donner la forme, et presque le volume d'un œuf de poule, *et c'est d'un pessaire de ce genre*, ajoute-t-il, *que l'on se sert pour les grandes dames d'Allemagne quand elles ont une chute de matrice*. Il convient de remarquer qu'à ce texte, Bauhin joint une figure de pessaire ovale qui est copié de la façon la plus servile sur la planche d'A. Paré.

La belle-mère de Bauhin, femme très versée dans la pratique de la médecine, confectionnait des pessaires circulaires avec la racine de vigne sauvage, recouverte de cire vierge à laquelle elle ajoutait un peu de poix blanche ou de térébenthine. Enfin Jean Bauhin, le frère de l'anatomiste, avait imaginé de soutenir la matrice avec un cercle

faut fomenter d'vne decoction chaude et carminatiue, pour resoudre les ventosités, comme ceste-cy.

℞. Fol. alth. salui. lauand. rorismarini, artemis. flor. camom. melil. ana m. ß. Seminis anisi, fœnic. ana ℥. j.

Coquantur omnia complete in aquâ et vino, et fiat decoctio ad vsum.

Pareillement ne faut oublier à luy donner des clysteres, pour ietter hors les excremens des intestins, à fin que la matrice aye meilleure place à se tenir en son lieu [1] : et pareillement faire en sorte que la vessie soit tousiours vuide, autrement l'vterus estant situé au milieu d'icelle et du boyau cullier, par la compression et plenitude de l'vn et de l'autre, seroit tousiours repoussé dehors.

Or ie te veux icy aduertir d'vn autre remede singulier pour retirer l'vterus en haut quand il est tombé : sçauoir le vomissement, lequel souuent purge la pituite qui relaschoit ligamens de l'vterus, et le rappelle en haut. Car comme l'vterus par le coït se meut en bas pour receuoir la semence, ainsi par le vomissement le ventricule se monte en haut pour ietter tout ce qui luy est nuisible au fond. Or le ventricule se leuant ainsi en haut, ensemble le peritoine, l'vterus et toutes autres choses qui luy sont attachées par vne colligance et connexion, seront retirées en haut : parquoy ne negligeras ce remede, et regarderas à faire vomir la femme atteinte de ce mal [1].

Posons le cas que la matrice n'eust peu estre reduite par tous ces moyens, et fust vlcerée et putrefiée, les anciens commandent l'amputer : mais premierement veulent qu'on la lie, et qu'on coupe ce qui est necessaire, puis la cauteriser, et paracheuer la cure selon l'art. On a veu des femmes à qui toute la matrice auoit esté extirpée, et neantmoins ont suruescu long temps apres [2]. Ce que tesmoigne Paulus au liure sus allegué [3] : et de recente memoire Ioannes Langius, medecin du comte Palatin, au liure second de ses *Epistres medicinales*, Epist. 39, dit, qu'en sa presence vn chirurgien nommé Carpus, extirpa la matrice d'vne femme de la ville

en fil d'argent arrondi, supporté par une fourche à trois branches. C'est là assurément la mention la plus ancienne de nos pessaires à tige. Bauhin en cite d'autres encore faits de fer-blanc recouverts de cire ; il pense que certains pessaires sont poussés jusque dans la cavité utérine ; mais pour ceux qu'il a pu mieux étudier, savoir, le pessaire ovale de fil ou de coque de noix, le pessaire circulaire de sa belle-mère, et le pessaire à tige de son frère, il exprime très nettement l'idée qu'ils sont placés dans le vagin, ou comme on s'exprimait alors, *in collum uteri*.

On voit que Paré, mieux instruit par l'expérience, n'est tombé, ni dans l'erreur complète de Rousset, ni dans la demi-erreur de Bauhin.

[1] Le paragraphe s'arrêtait là en 1573 ; le reste est de 1575.

[1] Ce paragraphe a été ajouté en 1575, et il se lit encore dans la dernière édition du vivant de l'auteur, en 1585 ; mais dès la première édition posthume il a été retranché, et par suite dans toutes les éditions postérieures. Sa présence dans les trois grandes éditions originales m'a paru une raison suffisante pour le conserver dans le texte.

[2] Le chapitre se terminait ici en 1573, sauf ce peu de mots qui ont été effacés plus tard : *Et te suffise de la precipitation de la matrice*. La fin du paragraphe a été ajoutée en 1575, et le reste du chapitre est encore de diverses dates.

[3] Paul. liu. 6. — A. P.

dite Bononie[1] : ce qui fut fait heureusement, et sans la mort de la femme.

D'auantage, Antonius Beneuenius, medecin de Florence, traité *De mirandis morb. causis*, chap. 12. dit: qu'il fut appellé par vn medecin nommé Vgolius pour guarir vne femme à laquelle sa matrice tomba par pieces toute corrompue, et toutesfois depuis a vescu dix ans. Auicenne et Auenzoar portent suffisant tesmoignage que la femme peut perdre toute sa matrice, et toutesfois luy demeurera la vie.

Histoire d'vne femme à qui la matrice fut extirpée le iour des Roys 1775.

Vne femme aagée de vingt cinq à trente ans, saine et bien reiglée de ses purgations vterines, comme elle disoit, et reputée fort honneste et de bonne vie, se maria pour la seconde fois en l'an 1571, n'ayant eu enfans de son premier mariage. Peu apres la copulation, eut signes de conception : toutesfois, auec progrés de temps, se sentant vne pesanteur és parties basses si fascheuse pour la douleur, retention d'vrine, et autres accidens, qu'elle ne la pouuait plus endurer, s'en descouurit à vn barbier chirurgien son voisin et amy, nommé Christofle Mombeau, demeurant aux faux-bourgs sainct Germain des Prés, lequel, ainsi qu'il me rapporta, voyant vne enfleure au perinée suiuant le iugement de son art, appliqua embrocations et cataplasmes de decoctions d'herbes, et autres remedes anodyns et remollitifs, par le moyen desquels la douleur cessa. Mais apparut à la léure interieure de la partie honteuse vne ouuerture comme d'abcés rompu, par laquelle sortit, vne longue espace de temps, sanie tantost rougeastre, tantost iaunastre, tantost blaffarde. Cependant ceste pesanteur ne se perdoit point, ains s'augmentoit, et vint à telle consequence, que l'an 1573, et les autres ensuiuans iusques au iour de la cheute, si la malade se vouloit tourner au lit, ne le pouuoit aisément sans mettre les mains au ventre pour aider à supporter ce faix du costé qu'elle se vouloit tourner : et lors encore sentoit-elle comme vne boulle tombant à plomb, de quelque costé que l'inclination du corps se fist. Debout ou assise, ne pouuoit vriner, n'aller à ses affaires, sans sousleuer vers le diaphragme auec les mains ledit faix. Marchant, auoit grandissime difficulté de mouuoir les iambes, et pensoit auoir tousiours quelque chose entre deux qui l'empeschast. Quelquesfois aussi de l'année, se renouuelloit ladite ouuerture et yssue de matiere : et lors sentoit douleurs de teste et és autres membres, defaillemens de cœur, degoustemens, vomissemens, suffocations, tant qu'enfin vaincue de mal et impatience, le vingt septiéme Decembre dernier, sous promesse de certaine et asseurée guarison, fut persuadée par vne femme empirique de prendre de l'antimoine[1]. Dont la violence fut telle, qu'apres avoir plusieurs fois vomi auec grands efforts, et fait plusieurs selles d'eaux, sentit (ce pensoit-elle)

[1] Ce Carpus n'est autre que Bérenger de Carpi qui raconte cette histoire dans son anatomie. Voy. mon Introduction, p. CLXXXVI. Du reste ces citations de Langius et de Benivieni, dont les ouvrages n'avaient point été traduits en français, semblent attester quelque collaboration d'un ami qui savait le latin.

[1] *L'antimoine produit des effets merueilleux.* — A. P.

son fondement relasché. Visitée par vne sienne amie, fut conseillée d'appeller l'aide des chirurgiens, par-ce que ce qui sortoit ne lui sembloit estre le boyau cullier, mais autre chose partant de sa nature. Ie fus donc appellé le sixiéme iour de ianuier dernier, et M. Iacques Guillemeau, chirurgien iuré à Paris, ensemble M. Antoine du Vieux, maistre barbier chirurgien, demeurant aux Fauxbourgs sainct Germain des Prés, voisin de ladite malade. Et apres auoir tout bien consideré, aduisasmes pour le meilleur qu'il falloit extirper ce qui paroissoit, atteridu la couleur noire, puanteur, et autres signes de substance pourrie. Si commençasmes à tirer peu-à-peu par deux diuers iours, sans douleur, vn corps, qui fut iugé de messieurs Alexis Gaudin, medecin ordinaire du roy et premier de la Royne, P. le Féure aussi medecin ordinaire du roy et de madame la princesse de la Roche-sur-Yon, De Violaines, docteur en l'Vniuersité de Paris, et nous Chirurgiens, estre le corps de la matrice, à raison que fut trouué l'vn des testicules, et vne grosse membrane restant d'vne mole qui s'estoit apostumée, creuée et vuidée, comme dit est. Apres l'extirpation de ceste partie, la malade se trouua mieux. Il y auoit neuf iours deuant l'extirpation, qu'elle n'auoit esté à ses affaires, et quatre iours qu'elle n'auoit vriné : ce qu'elle fit depuis reglément, se trouuant fort bien par l'espace de trois mois, au bout desquels luy suruint vne pleurésie, auec vne grande fiéure continuë, dont elle mourut. Estant aduerti qu'elle estoit decedée, desireux de sçauoir ce que Nature auoit basti au lieu de sa matrice, en fis ouuerture : où n'ay trouué la matrice, ains en son lieu vne callosité dure, que Nature auoit machiné durant les trois mois de si peu qui en restoit, pour tascher à refaire ce qui estoit perdu [1].

[1] C'est cette observation qui a été arguée de faux par Compérat, dans sa *Replique*, p. 36. Il combat les observations sur lesquelles Paré appuyait sa doctrine de la ligature des artères après les amputations; il en écarte trois par des motifs que nous retrouverons à l'occasion de l'apologie de Paré; et pour le reste, il ajoute :

« Il n'en reste donc que quatre qui puissent seruir à son propos : esquelles si ie dis que il peut y auoir quelque fable meslee, ie ne diray rien qui ne se recognoisse és œuures de M. Ambroise. Et combien que ie le peusse remarquer, ie n'entreray toutesfois en ceste peine, me contentant de luy remettre deuant les yeux le mensonge qu'il a escrit en son liure de la generation, où il dit qu'il a extirpé à vne femme de Sainct Germain de Prez le corps de la matrice auec ses testicules, laquelle depuis se seroit bien portee. Et neantmoins demy an apres la femme estant decedee, et son corps ouuert pour sçauoir si ce qu'il disoit estoit veritable, la matrice fut trouuee toute entiere en la presence de Monsieur le Baillif Docteur Regent en la faculté de Medecine à Paris, et M. Louys le Brun Chirurgien iuré à Paris, hommes excellens en leur art, et de telle croyance, que M. Ambroise n'eut sceu debattre leur tesmoignage. »

A une telle distance des époques, et sans autres témoignages, laquelle croire de ces deux assertions? La question est insoluble, non pas que je veuille mettre en doute la bonne foi de Paré; mais il avait pu se tromper, et bien d'autres se sont trompés après lui en semblable circonstance. Toutefois il est à regretter qu'il n'ait pas jugé convenable, dans les deux éditions auxquelles il travailla encore après le pamphlet de Compérat, de répondre à une critique qui s'attaquait à sa véracité, d'autant plus qu'en 1585 il fit des additions à ce chapitre qui, en 1579, se terminait avec cette observation.

Il y a une remarque essentielle à faire à

D'auantage, François Rousset en son liure de l'*enfantement Cæsarien*, recite certaines histoires de femmes ausquelles on a veu tomber entierement leurs matrices. Entre autres dit, que feu madame de Blancafort l'aisnée, ayant de long-temps peu-à-peu la matrice precipitée, de sorte qu'elle ne la pouuoit plus reduire ny supporter : voyant qu'elle commençoit à se pourrir, me vint trouuer à Montargis, pour la penser ou conduire à Paris : mais elle luy tomba en chemin, et ne laissa neantmoins de passer outre, et ne luy fut pour cela fait autre chose qu'vn lauement de vin et de rose, par Felle, chirurgien, qui à son dire, n'apperceut au lieu où souloit estre la matrice, qu'vne vacuité.

Semblablement ledit Rousset fait mention de Perrine Boucher, vieille chambriere chez maistre François Quarré, aduocat à Montargis, pour auoir eu plusieurs accouchemens violens, laquelle auoit de long temps vne precipitation de matrice, qui peu-à-peu, criant tant qu'elle ne la pouuoit plus remettre, enfin se gangrena et tomba d'elle-mesme en cuidant vriner, dequoy sont plusieurs tesmoins, monsieur Contuge medecin, et maistre Iean de Beauuais, chirurgien de Montargis : dont elle ne daigna garder le lit, et vescut trois ans apres bien saine, sinon que depuis elle estoit suiette à se tenir couuerte par embas, autrement sentoit douleur de colique. Finalement moy absent, estant icelle morte de fieure continue, et ayant desia esté inhumée, fut à mon retour deterrée par permission de iustice, à ma sollicitation. L'ouuerture fut faite par Felle, chirurgien, és presences dudit sieur Contuge, medecin, et de la sage-femme et autres : et n'apperceus entre la vessie et le gros boyau, au lieu où deuoit estre la matrice, rien qu'vn lieu vuide tout cicatrisé : et estoit à la verité l'ouuerture par laquelle elle prenoit le froid, causant douleur de colique.

l'occasion des deux histoires suivantes. J'ai déjà dit que l'édition française de Rousset avait paru en 1581 ; Paré la copie si exactement qu'il laisse subsister le pronom *me* ou *moi*, qu'il ne faut rapporter qu'à Rousset lui-même.

CHAPITRE XLIX.

DE LA MEMBRANE APPELLÉE HYMEN [1].

Pareillement il se trouue quelquesfois en aucunes vierges vne membrane à l'orifice du col de la matrice, appellée des anciens *hymen*, qui empesche d'auoir la compagnie de l'homme et fait la femme sterile.

Or le vulgaire (voire plusieurs gens doctes) cuident et estiment qu'il n'y a nulle vierge qui n'aye ladite hymen, qui est la porte virginale : mais ils s'abusent, pour-ce que bien rarement on la trouue, et proteste (composant mon Anatomie) l'auoir recherchée à plusieurs filles mortes à l'Hôtel-Dieu de Paris, aagées de trois, quatre, cinq, et iusques à douze ans, et iamais ie ne l'ay pu apperceuoir, fors à vne fille aagée de dix-sept ans, qui estoit accordée en mariage : et sa mere sçachant que sa fille auoit quelque chose qui pouuoit empescher estre appelée mere, me pria la voir, en laquelle trouuay vne mem-

[1] Ce sujet avait déjà été abordé, mais avec moins de détails, au 1er Livre de l'anatomie, ch. 34. Voyez t. I, p. 167.

brane nerueuse de l'espaisseur d'vn parchemin fort delié, qui estoit au-dessous des nymphes, immediatement pres le conduit par où les femmes pissent, deuant l'entrée de l'orifice du col de la matrice, ayant un petit trou par où ses mois se pouuoient escouler. Et ayant veu ladite membrane ainsi peu espaisse, la coupay promptement auecques des ciseaux, et donnay à la mere conseil de ce qu'il restoit pour parfaire la guarison : et luy enchargeay expressément qu'elle mist entre les deux parties des plumaceaux ou vne grosse tente, de peur que l'union de ce qui auoit esté coupé ne se reprist de rechef l'vn auec l'autre : peu aprés fut mariée, et eut enfant.

Vn iour deuisant de cette matiere auec monsieur Alexis, premier medecin de la royne, homme d'honneur et estimé entre les gens doctes, ie luy dis que i'auois fait plusieurs sections de filles, tant à l'Hôtel-Dieu de Paris qu'autre part, et que iamais n'auois veu ceste membrane, fors vne fois, comme i'ay dit cy dessus : lequel me dit que veritablement elle se trouue rarement, et que Realdus Colombus[1], liure 2, en auoit escrit ce qui s'ensuit : « Il se trouue au dessous des nymphes en aucunes vierges, non en toutes, vne membrane appelée des anciens hymen, laquelle quand elle s'y trouue (toutesfois se trouue rarement), empesche l'entrée de la verge de l'homme, et a vn pertuis par lequel ses mois coulent. » D'auantage dit, qu'il l'a seulement trouuée à deux petites fillettes et vne fois à vne plus grande. Auicenne dit[1] qu'au col de la matrice y a vn tissu de veines et arteres, et de filamens nerueux tres-subtils, qui procedent de toutes les parties d'iceluy col, lesquelles sont rompues au premier coït venerique, dont souuent le sang en sort. Almensor escrit le conduit des pucelles estre estroit et ridé, et en ses rides il y a des veines et arteres tres subtiles entrelacées, lesquelles se rompent à la defloration et extension des rides. Voila que les susdits autheurs nous ont laissé par escrit.

Les matrones tiennent pour vne chose vraye, qu'elles peuuent connoistre une fille vierge d'auecques celle qui a esté depucellée, par-ce qu'elles disent trouuer vne ruption d'vne taye qui se rompt au premier coït, et souuent à leur rapport les iusticiers donnent iugement, et là commettent grands abus par lesdites matrones. Qu'il soit vray, i'en ay interrogué plusieurs pour sçauoir où elles trouuent ladite taye : l'vne disoit tout à l'entrée de la partie honteuse, l'autre au milieu, et les autres tout au profond, au deuant de la bouche de la matrice : les autres disent qu'elles ne peut estre veue qu'apres le premier enfantement. Et voila comment ces sages-femmes accordent leurs vieilles.

On trouue cette pannicule hymen rarement; et lors qu'on le trouue, on le peut dire estre contre nature, parquoy n'en faut faire reigle certaine ni vniuerselle : le sang qui sort n'est à cause de la rupture de l'hymen, mais vient à raison des rugosités du col de la matrice qui n'ont encore esté estendues et deprimées,

[1] *Realdus Colombus grand et excellent anatomiste.* Au liu. 15. — A. P. — Cette note est de 1573, et a été effacée depuis.

[1] Auicenne li. 3. fen. 23. trait. 1. ch. 1. — A. P.

et à ceste première entrée se desioignent et separent, et se fait rupture de certaines petites veines et arteres, lesquelles descendent par la superficie interne du col de la matrice, se rompans et s'ouurans, ne pouuans soustenir ceste extension sans douleur et flux de sang, lors que la fille n'a accompli ses dimensions : mais si la fille pucelle est en aage suffisante, estant mariée auecques vn homme qui aura sa verge proportionnée au col de sa matrice, n'aura aucune douleur ny flux de sang estant depucellée [1].

Dont il est aisé à entendre combien grandement sont abusés les habitans de Fez, cité principale de Mauritanie en Afrique : desquels la coustume és nopces est telle (comme raconte Leon l'Africain, liure 3. de son histoire d'Afrique[2]): Si tost, dit-il, que l'espoux et l'espouse sont paruenus en la maison, s'enferment tous deux en vne chambre, où ils demeurent ce pendant que le festin s'appreste, et y a vne femme dehors, attendant iusqu'à tant que le mari ayant defloré l'espouse, tend vn petit linge moüillé d'icelle à la femme qui est à la porte l'attendant, qui, tenant ce drapeau entre les mains, s'en va criant à ceux qui sont inuités à haute voix, que la fille estoit pucelle : parquoy on les fait banqueter. Mais si, de malheur, elle n'estoit trouuée n'ayant ietté le sang [3], elle est rendue par le mari au pere et à la mere, qui en reçoiuent vne grande honte, auec ce que les inuités s'en retournent l'estomach creux, sans donner coup de dent. Mais le cas se rencontrant tel que l'auons descrit cy dessus, ils seront bien deceus [1].

Et partant ne faut conclure, comme aucuns veulent, que la fille au premier coït qui ne iette le sang par le col de la matrice, ne soit pucelle, pareillement aussi celle qui en iette le soit : parce qu'aucunes, par les meschantes maquerelles et impudentes qui ont accoustumé vendre filles pour pucelles, se font contrefaire ceste taye par le moyen de certaines iniections d'eaux astringentes, puis mettent profondement au col de leur matrice vne esponge imbue en sang de quelque beste, ou en remplissent quelque petite vessie, comme la vessie où est contenu l'humeur cholerique aux moutons ou autres bestes, qu'on appelle la vessie du fiel : et alors que l'homme vient auoir compagnie d'elles, font les reserrées, crians comme si on les depucelloit, ou qu'on leur fist vne douleur extreme : et en l'acte, ledit sang qui en est exprimé coule dehors, et le pauure badelory, doux de sel, pense auoir eu la creme où il n'aura eu que le fonds du pot, voire que de ces pucelles en sera quelquesfois yssu de petites creatures qui se degenerent en hommes ou femmes [2]. Ioint aussi que ces pucelles sont fardées comme vn sepulchre blanchi, qui est poli par dehors, et dedans rempli de pourriture et puanteur, comme les boëttes des apoticaires, peintes par dehors auec or et

[1] *Chose digne d'estre bien notée.* — A. P.

[2] Paré citait ici en note *Leon l'Africain* et *Iean Wier*.

[3] Il y a évidemment ici une négation de trop ; mais toutes les éditions étant uniformes, j'ai cru devoir respecter le texte.

[1] Ce paragraphe a été ajouté en 1575.

[2] Dans l'édition de 1573 et jusqu'en 1579, après ces mots *en hommes ou femmes*, l'auteur ajoutait immédiatement : *Partant garde le heurt qui pourra.* La phrase intermédiaire a été ajoutée en 1585.

azur, et dedans pleines de poison : Ainsi est-il de ces putains affettées qui baillent la verolle, et sont cause que les pauures amoureux transis meurent miserablement, arides et secs. Partant garde le heurt qui pourra.

CHAPITRE L.

HISTOIRE MEMORABLE DE IEAN WIER, DE LA MEMBRANE APPELLÉE HYMEN.

Iean Wier, medecin du duc de Cleues, en son liure *De l'imposture et tromperie des Diables, des enchantemens et sorcelleries*[1], recite qu'il y avoit vne fille en Chambourg, laquelle auoit vne taye forte et dure nommée Hymen, qui prohiboit que lorsque ses menstrues lui suruindrent, ne peurent estre vacuées, à raison de l'empeschement de ceste membrane : et pour la regurgitation du sang qui remontoit en haut, auoit le ventre fort enflé et tendu, et auoit de grandes et extremes douleurs, comme si elle eust deu enfanter. Alors les matrones furent mandées, lesquelles la veirent auoir le ventre ainsi dur et tendu, et les douleurs si extremes, que d'vn commun accord disoient qu'elle estoit grosse d'enfant, encores que la pauure fille leur contredist auecques grands sermens, et affermast n'auoir iamais eu connoissance d'hommes : et dit qu'il fut appellé, lors que les femmes ne luy pouuoient plus rien faire, et qu'elles en desesperoient, à raison des douleurs insupportables, lesquelles auoient desia duré trois sepmaines sans luy donner repos ne iour ne nuit, auec quelque suppression d'vrine, veilles perpetuelles, et perte d'appétit. Promptement qu'il fut arriué, il reconnut la partie malade, où il trouua l'orifice du col de la matrice clos et estoupé par vne taye, tellement qu'il n'en pouuoit rien ou peu sortir : et s'enquit de son aage, qui estoit de vingt et vn ans, et que iamais n'auoit eu ses fleurs : lors connut ceste tumeur ne proceder sinon d'vne subite descharge et fluxion de sang vers la region de l'vterus et vaisseaux d'iceluy : parquoy appella vn chirurgien, et luy commanda faire vne ouuerture à ladite taye, et peu à peu en sortit bien huit liures de sang coagulé, noir et ja commencé à se pourrir : et l'euacuation du sang faite, trois iours apres fut du tout guarie.

Pour ceste cause ie conseilleray touiours aux peres et meres, qui auront la connoissance que leurs filles ayent ladite hymen, qu'ils la facent couper, s'il n'y auoit suffisante ouuerture à expurger leurs fleurs, pource que quelques-vnes pour semblable cause sont mortes, par faute que le sang menstruel n'auoit yssue.

CHAPITRE LI.

DE PHIMON[1].

Phimon est vne disposition des femmes qui n'ont point la nature

[1] Chap. 38. — A. P. — Ce livre, comme il a été dit dans mon Introduction, avait été traduit en français par Grévin vers 1568.

[1] Ce chapitre manque dans les premières éditions, et ne date que de 1585. Il a été extrait du chapitre 80 du livre VI de Paul d'Égine, c'est-à-dire de la traduction française de Dalechamps.

percée, quelquesfois de leur naissance, et aussi quelquesfois par accident. Cest empeschement est aucunesfois en l'orifice du col de la matrice : autresfois aux ailes, et quelquesfois en l'espace qui est entre elles : or pource que les bords sont pris et attachés, telles choses prohibent la conception et le flux menstruel.

Si le passage est du tout bouché, pour la curation, faut que la main du chirurgien y besogne, en coupant et extirpant ce qui empesche, s'il est possible, y appliquant vn pessaire que les Grecs appellent *priapiscum*, semblable à la verge de l'homme, ou vne canule de plomb, ointe d'vn medicament propre.

CHAPITRE LII.

DE LA SVFFOCATION DE LA MATRICE, APPELLÉE DES FEMMES LE MAL DE LA MERE, ET DE SES CAVSES [1].

Suffocation de matrice est ablation de libre inspiration et expiration, qui vient, ou pource que l'vterus gouffle et s'enfle, ou pource qu'il est raui et emporté en haut par vn mouuement forcé, et comme conuulsif, à cause de la plenitude de ses vaisseaux. L'vterus se gouffle et enfle pource que quelque substance pourrie et corrompue en iceluy se resout en vapeur et ventosités, de la retention des menstrues, ou de la corruption de la semence, ou d'vne aposteme faite en la matrice, ou fleurs blanches et autres mauuaises humeurs, qui se putrefient en icelle, ou de ventosités : ce qui se peut connoistre, parce que la femme aura grands soupirs, vertigines, scotomies, douleurs de teste, nausée, rots, et grands bruits aux intestins. Or de la semence de la femme retenue aux vaisseaux spermatiques, ou ja respandue en la matrice, ou autour de ses testicules, s'esleuent certaines vapeurs corrompues, lesquelles sont communiquées au foye, au cœur et au cerueau, dont s'engendrent de tres-cruels accidens, approchans quelquesfois à ceux qui sont mords de chiens enragés, ou piqués de quelque beste veneneuse. Les accidens qui viennent en la suffocation de la matrice, sont plus grands et cruels pour la semence retenue, que ceux qui viennent par la retention des menstrues, à cause que d'autant que la semence est plus parfaite, demeurant en sa disposition naturelle, aussi de tant plus deuient-elle maligne et peruerse, estant alienée d'icelle, et changée de qualité contraire : de sorte que lors qu'elle est corrompue, la pourriture en est plus maligne, plus subtile et penetratiue que du sang menstruel, dont les accidens sont plus grands et plus veneneux : ce qu'on voit aduenir au vinaigre, car d'autant est le vin meilleur, d'autant aussi en est le vinaigre plus fort et aigu.

Or les accidens susdits aduiennent peu souuent aux femmes mariées, ayans la compagnie de leurs maris, mais aux ieunes veufues qui sont nourries d'alimens copieux et oisiues.

[1] Les chapitres qui suivent sur *la suffocation de matrice*, qui n'est autre chose que l'hystérie, semblent avoir été principalement extraits d'un chapitre de Sylvius sur le même sujet : *De vteri suffocatione et peruersione*, dans son premier commentaire *De mensibus mulierum*. Ce livre avait paru en 1556, et n'avait point été traduit en français. Il a été reproduit dans les *Gynæciorum libri* de Spachius. — Du reste, Paré cite lui-même Sylvius dans son chapitre 54.

La matrice par les mois retenus, ou par la semence, ou quelques autres mauuaises humeurs ou ventosités se peruertit et se meut de son siege et situation naturelle, quelquesfois se retire en haut, et quelquesfois à costé dextre ou senestre, ou s'estend en largeur pour la plenitude des vaisseaux qui paruiennent en icelle. Car les veines, arteres et autres vaisseaux estans fort remplis, s'estendent en profond et en large, et alors ils se font plus courts, et partant se retirent vers leur origine, qui est la veine caue et grande artere, adonc retirent la matrice semblablement à eux : et s'ils tirent egalement, lors elle semble monter en haut vers l'estomach et le diaphragme : et s'ils la tirent inegalement, alors s'encline en deuant et en derriere, à dextre et à senestre vers les flancs, ou à la seule region de l'os pubis, et lors la vessie et l'intestin droit sont aggraués de douleurs et enflés : et pour le dire en vn mot, tout lieu vers lequel le corps de la matrice se retirera et affaissera.

Or il faut icy noter que neantmoins que la matrice s'esleue en haut, si ne faut-il pour cela penser les accidens sus-nommés prouenir par la seule tumeur et compression qu'elle fait aux parties superieures (à sçauoir vers l'estomach et le diaphragme) ou inegalement vers d'autres parties : pource que ce n'est le corps de la matrice, neantmoins que les femmes disent qu'il leur semble monter iusqu'à la gorge, les voulant estouffer et estrangler [1] : mais ce sont certaines vapeurs, qui sont esleuées d'elle ou de ses vaisseaux, qui montent, comme nous auons dit, aux parties superieures : veu qu'vne femme ayant en son ventre vn enfant ja grandelet, ou vn autre qui sera hydropique, et vn autre ayant l'estomach fort rempli de viandes, ne tombera soudainement par aucune de ces choses en priuation du benefice de respiration, ainsi qu'il se fait en la suffocation de la matrice. Par quoy on ne peut vrayement conclure que la suffocation se fait parce que la matrice s'esleue en tumeur, mais pour les vapeurs qui s'esleuent vers les parties superieures. Ce qui se peut encores prouuer par vne autre raison : c'est que la matrice d'vne femme n'estant grosse, est fort compacte, dure et serrée, et de grosseur seulement d'vne grosse poire de certeau, et si trouue-on bien petite cauité : et partant faut conclure que ce n'est ladite matrice qui tant se grossit et s'esleue en haut qu'elle puisse oster la respiration, mais les vapeurs putrides, comme nous auons dit.

Autres accidens aduiennent pour la semence et les mois retenus, et sont diuers selon la quantité et qualité des matieres : car si la cause est froide et venteuse, elle refrigere tout le corps, tellement que la respiration et le pouls des arteres ne peuuent estre apperceus par le sens : et si la matiere est grosse, elle cause conuulsion : et si elle est d'humeur melancholique, elle engendre tristesse : par lesquelles choses est euident que la matrice est premierement blessée, aussi par compassion l'estomach, le cœur par vne palpitation, le foye et le cerueau. Or le cerueau est blessé par douleur de teste, qui souuent est auec rougeur de toute la face et des yeux, auec scotomie et vertigine, c'est-à-dire qu'il semble que tout tourne c'en dessus dessous, qui se fait par vne

[1] *Chose digne d'estre bien notée.* — A. P.

putredineuse vapeur esleuée au cerueau, perturbant entierement les esprits, instrumens des facultés animales, dont aduient vne resuerie, tantost de la vertu apprehensiue, tantost de la raisonnable, et souuent la femme parle à part soy en resuant, declarant tant ce qu'elle doit taire que dire, et quelquesfois demeure toute stupide et estonnée. Aucunes ont vn tres long sommeil, appellé des Grecs *caros*, dont elles sont sourdes et muettes, et ne respondent rien quand on les appelle hautement : aucunes fois elles entendent bien, mais elles ne peuuent respondre [1] : et tels sont les signes de la suffocation de l'vterus.

Les causes sont, refrigeration de l'amarry, corruption de semence, ou autre humeur seminal et grossier : les mois supprimés, trop grande vacuation de la matrice, par laquelle l'vterus reseiché se tourne vers les parties humides, et tire de la teste et de tout le reste du corps : ce qui aduient mesme aux femmes grosses, lors que, ou par faute d'aliment l'amarry est trop reseiché, ou trop eschauffé par trauail : outre, quelques vns tiennent que par apposition de choses odorantes mises au nez, l'amarry monte en haut. et induit telle suffocation [2].

Et pour conclusion, en la suffocation de la matrice, les vapeurs putredineuses montent quelquesfois iusqu'au diaphragme, aux poulmons et au cœur, qui fait que la femme ne peut respirer ny expirer : lesquelles vapeurs ne sont seulement portées par les veines et arteres, mais aussi par les spiracles occultes qui sont au corps. Et si lesdites vapeurs montent iusqu'au cerueau, causent epilepsie, catalepsie (qui est quand tout le corps demeure roide et froid, et en mesme figure qu'il estoit au-parauant que tomber en tel mal, les yeux ouuerts, sans voir, et sans ouyr), lethargie, apoplexie, et souuent la mort. Or pour le dire en vn mot, la matrice a ses sentimens propres, estans hors la volonté de la femme : de maniere qu'on la dit estre vn animal, à cause qu'elle se dilate et accourcit plus ou moins, selon les diuersités des causes. Et quand elle desire, elle fretille et se meut, faisant perdre patience et toute raison à la pauure femmelette, luy causant vn grand tintamarre.

CHAPITRE LIII.

LES SIGNES QVE TOST LA FEMME AVRA SVFFOCATION DE MATRICE.

La femme au-parauant que ces accidens aduiennent, sent monter de sa matrice vne tres grande douleur iusques à la bouche de l'estomach et au cœur, et luy semble qu'elle estouffe, et dit sentir monter quelque morceau ou autre chose qui luy clost le gosier, auec grand battement de cœur : la matrice et ses vaisseaux s'enflent à quelques-vnes, qui les gardent de se dresser debout, mais se couchent courbées sus le ventre, pour auoir moindre douleur, mettant la main dessus, pressant et s'efforçant pour empescher que la matrice ne monte, comme elles cuident qu'elle monte, ce qu'elle ne fait : mais comme nous auons dit, ce sont les vapeurs putredineuses. La patiente est

[1] Le chapitre se terminait là en 1573; le reste a été ajouté à des dates différentes.

[2] Ce paragraphe a été ajouté en 1575, et il terminait alors le chapitre; le reste date seulement de 1585.

fort decolorée, et deuient palle et iaunastre, ne se pouuant tenir debout, pour-ce que les iambes et vertus luy defaillent : partant tombe en terre, et se laisse aller comme si elle estoit morte : et plusieurs perdent tout sentiment et mouuement, et le pouls est tant petit qu'on ne le sent aucunement, de façon qu'on estimeroit qu'elles fussent mortes : toutesfois elles ne le sont pas, combien que la respiration ne nous apparoisse, qui est action inseparable de vie [1].

Bref, les symptomes apparoissent diuers, selon que la vapeur esleuée de l'vterus heurte maintenant ces parties, et maintenant celles-là. Car si telle vapeur donne vers le diaphragme et parties thorachiques, elle cause vne respiration briefue et frequente, et comme abolie : si elle donne vers le cœur, elle induit syncope : si vers le cerueau, elle ameine auec soy quelquesfois vne fureur auec babil, quelquesfois stupidité, endormissement, auec taciturnité non accoustumée, le tout selon la nature de l'humeur bilieux, ou grossier et melancholique, dont la vapeur est esleuée. Mais il n'y a rien plus admirable qu'à quelques-vnes ceste affection commence par vn ris, à autres par pleurs, à autres par tous deux ensemble. A ce propos monsieur Holier raconte que les deux filles du president de Roüen, qui estoit de son temps, lors qu'elles commençoient à entrer en paroxysme de ce mal, estoient surprises d'vn ris qui leur duroit vne et deux heures : lesquelles on ne pouuoit arrester, ny par leur faire peur et terreur, ny par honte et admonitions, de sorte que, tancées par leurs parens, respondoient n'estre en leur puissance de se garder de rire [1].

Autres tombent en ecstase, qui est vn esuanoüissement et rauissement des esprits, comme si l'ame estoit separée du corps. Autres disent que c'est vn sommeil, par lequel les forces, facultés et puissances de l'ame sont enseuelies, en sorte qu'il semble que l'on soit mort.

[1] Le chapitre se terminait ici en 1573 ; le reste a été ajouté à différentes dates.

[1] Ce paragraphe a été ajouté en 1575 ; celui qui suit en 1585.

CHAPITRE LIV.

LES SIGNES POVR CONNOISTRE SI VNE FEMME EST MORTE OV NON PAR VNE SVFFOCATION DE MATRICE.

De tant que plusieurs femmes, non seulement du temps passé, mais aussi de fresche memoire, esprises de ceste maladie, ont esté portées en terre pour mortes, qui toutesfois ne l'estoient : i'ay pensé qu'il seroit plus que tres-necessaire de donner signes demonstratifs de mort ou de vie en tel accident [2].

Premierement donc cela se connoistra par application d'vn miroir bien net et poli au nez et à la bouche, pour-ce que la vapeur de la respiration, en celles qui respirent, l'obnubile, couure et cache d'vne petite vapeur, et se ternit : et si telle chose apparoist, c'est vn tres-certain signe de vie. Aussi pourra-on encores connoistre en luy appliquant vne plume

[2] Ce début de chapitre ne date que de 1579 ; en 1573 le texte portait simplement : *Quand on luy applique au nez et à la bouche un miroir bien essuyé et polly, pour ce que la vapeur*, etc.

tres-molle, comme de duuet, ou vn petit bourgeon de laine cardée, qui par le mouuement puisse testifier la respiration.

Toutes fois ces signes sont souuent trompeurs, et non du tout asseurés : parquoy plus seurement on peut connoistre s'il y a encores quelque reste de vie en la femme par les medicamens sternutatoires, comme posant pres le nez de l'ellebore ou du pyrethre, ou bien les soufflant dans le nez lorsqu'ils sont reduits en poudre[1].

Or encores que nulle respiration apparoisse, si est-ce pourtant qu'il ne faut conclure la femme estre morte: car elle peut encores auoir vne petite chaleur qui luy reste au centre du corps, par le benefice de laquelle elle est conseruée : et ceste petite chaleur n'a pas grand besoin de la respiration de la poitrine, ny de l'action des poumons pour sa conseruation (c'est à dire refrigeration, ventilation, et nutrition) tout ainsi que tous autres animaux froids, lesquels en hyuer se cachent en terre si auant qu'ils ne peuuent respirer, et toutesfois sont entretenus de transpiration du cœur et des arteres : ainsi se fait-il à la femme. Syluius escrit qu'aucunes ont esté par trois iours esuanoüies, et pensoit-on qu'elles fussent mortes, parce qu'elles ne respiroient nullement, et auoient tous autres signes de mort, à sçauoir, n'ayans nul sentiment, mouuement, ny chaleur : partant en telle disposition ne se faut haster les enseuelir, et moins ouurir leurs corps, de peur d'encourir vne calomnie. Ainsi que de ce siecle est arriué à vn grand anatomiste, ie dis grand et celebre, duquel les liures reparent aiourd'huy les estudes des hommes doctes, lequel estant pour lors resident en Espagne, fut mandé pour ouurir vne femme de maison, qu'on estimoit estre morte par vne suffocation de matrice. Le deuxiéme coup de rasoir qu'il luy donna, commença ladite femme à se mouuoir, et demonstrer par autres signes qu'elle viuoit encores, dont tous les assistans furent grandement estonnés : ie laisse à penser au lecteur comme ce bon seigneur faisant cette œuure, fut en perplexité, et comme on cria *tolle* apres luy, tellement que tout ce qu'il put faire fut de s'absenter du pays: car ceux qui le deuoient excuser, c'estoient ceux qui luy couroient sus : et estant exilé tost apres mourut de desplaisir : qui n'a esté sans vne grande perte pour la republique[1].

Or, iay bien voulu reciter cette histoire à fin d'instruire tousiours le ieune chirurgien estre discret à se garder qu'il ne tombe en tels accidents : et faut noter que l'on peut connoistre la mort de la femme, par l'escume qui luy sort de la bouche.

CHAPITRE LV.

DES DIFFERENCES DE SVFFOCATION DE MATRICE.

Or il y a plusieurs differences de suffocation de la matrice, qui se font selon la grandeur et difference de la cause efficiente, par ce que les acci-

[1] Ce paragraphe manque en 1573, et a été intercalé en 1575.

[1] Il s'agit ici de l'histoire de Vésale qui, d'ordinaire, n'est pas racontée ainsi. On dit que le sujet qu'il ouvrit aussi malheureusement était un gentilhomme. Du reste je ne sais d'où Paré a pris cette histoire, si ce

dens sont plus grands et plus petits : car aucunes femmes sentent, et se remuent et ratiocinent, mais elles ont une defaillance de cœur et de respiration par interualle : aussi aucunes se remuent d'vn mouuement inuolontaire (comme les epileptiques) remuent les bras et les iambes, auec grincemens de dens, par la conuulsion des muscles des temples : les autres sont surprises, comme auons dit, d'vn tres profond sommeil (dit des Grecs *caros*) [1] comme si elles estoient apoplectiques, tous les sentimens et mouuemens defaillans : les autres au contraire crient et rient, et ne font que parler. Et apres que les causes de ce mal sont cessées, resolues et vacuées, alors le corps commence à s'affermir, et la rougeur venir au visage, et les mandibules à s'ouurir : et à plusieurs d'icelles s'escoule quelque humeur de leur matrice, et à quelques-vnes il s'euacue dehors vne grosse semence, voire en grande quantité, auec trauail et plaisir, ainsi que si elles estoient en l'acte venerien, principalement à celles à qui les matrones titillent le col de leur matrice : et alors que les matieres sont escoulées, la matrice se relasche peu à peu, et tous les accidens cessent.

n'est qu'il la tenait lui-même de la renommée. Sylvius n'en parle pas, ce qui s'explique par la date de son livre, 1556; l'histoire de Vésale est de 1563 ou 1564.

[1] La phrase se terminait là en 1573; les quatre lignes qui suivent n'ont été ajoutées qu'en 1585.

CHAPITRE LVI.

LES SIGNES POVR CONNOISTRE SI LA SVFFOCATION VIENT PAR LA SEMENCE RETENVE ET CORROMPVE, ET NON DV SANG MENSTRVAL.

C'est que tout subit leur suruient vne difficulté de respiration, puis tost apres priuation d'icelle : la femme retire les iambes en haut, et sent quelque chose estre esleuée de la matrice à la bouche de l'estomach, et au cœur, comme nous auons dit : si la femme est addonnée à l'homme, et qu'elle s'en soit ja dés long temps retenue, ou bien que ce soit vne fille vierge, succulente et sanguine, vsant de viandes chaudes, humides et venteuses, et qu'elle soit oisiue, et auec irritation d'homme, appetant Venus, et les mois luy sont supprimés, cela demonstre que la suffocation vient de la semence retenue.

Les accidens qui viennent aux hommes par la semence retenue sont moins fascheux qu'aux femmes, parce qu'ils dissipent par le trauail la plus grande part de la corruption.

CHAPITRE LVII.

LA CVRE DE LA SVFFOCATION DE LA MATRICE.

La suffocation procedante de la matrice, pour ce que c'est vn grief et pernicieux accident, se veut secourir promptement, voire en negligeant pour l'heure la cause d'icelle.

Donc que la femme subit soit située sus l'espine du dos, ayant vn peu le thorax esleué, à fin qu'elle expire

plus librement, et que promptement on luy detache les lacets de sa poitrine, et qu'on l'appelle à haute voix par son nom, criant à ses oreilles : qu'on luy tire le poil des temples et de derriere le col, ou plustost celuy des parties honteuses, à fin que non seulement elle soit esueillée, mais d'auantage que par la douleur excitée en bas, la vapeur qui monte en haut et fait la suffocation soit retirée et rappellée en bas par reuulsion : aussi luy faut lier les bras et iambes de liens douloureux, ensemble qu'on la frotte rudement auec gros linges aspres et rudes, auec douleur, trempés en vinaigre et sel. D'auantage, on luy appliquera vn pessaire à la matrice semblable à cestuy [1]:

℞. Succi mereur. et artemis. ana ℥. ij.
In quibus dissol. pul. benedict. ʒ. iij.
Pul. rad. enul. campa. galangæ minoris, ana ʒ. j.
Fiat pessar.

Puis luy faut oindre la plante des pieds d'huile laurin, ou autre semblable : apres on luy appliquera vne grande ventouse sur le petit ventre au dessous du nombril, auec grande flambe : aussi luy en seront appliquées au plat des cuisses, c'est à dire aux parties interieures, pres les aines, à fin de retirer la matrice en son lieu, et faire reuulsion des matieres qui causent ce mal. S'il est besoin sera fait parfum en la matrice auec choses fort odorantes : mais premierement faut tenir le col de la matrice ouuert, à fin que le parfum puisse mieux entrer dedans, qui se fera auec vn instrument fait en façon de pessaire, pertuisé en plusieurs lieux, à la bouche duquel y aura vn petit ressort qui le pourra tenir ouuert, tant et si peu que l'on voudra : et sera attaché par deux liens à vne bande, ceinte au milieu du corps de la femme : lequel sera fait d'or ou d'argent, ou de fer blanc : le portrait duquel est icy donné.

Pessaire pour tenir le col de la matrice ouuert, par le benefice d'vn ressort [1].

Ayant mis le pessaire dans le col de la matrice, la femme sera assise en

[1] On voit encore ici le mot *pessaire* pris dans le sens des anciens; tout-à-l'heure il le sera dans un sens plus rapproché des modernes.

[1] Ce pessaire est le même que celui qu'on a vu au chapitre 29 du livre V, tome 1er, page 369. — La forme, la dimension, la courbure étant les mêmes, je n'ai pas jugé nécessaire de faire graver une autre figure; cependant je dois avertir que le pessaire ici représenté par Paré était percé de trous pareils à ceux de son extrémité jusqu'à deux lignes environ de la charnière.

vne chaise percée et bien couuerte tout autour, de peur que la vapeur des choses aromatiques qui ont vertu d'attirer la matrice en bas ne monte en haut, et que la femme ne ressente ceste odeur par le nez et par la bouche : car tout au contraire luy faut faire odorer choses fetides et fort puantes, à fin de renuoyer la matrice en bas, dont nous parlerons cy apres. On peut vser desdits parfums odoriferans liquides, les faisant boüillir auec maluoisie ou du bon vin, y adioustant vn peu d'eau de vie, posés en vn pot couuert d'vn entonnoir : mettant vn rechaud dessous, auquel y aura du feu, à fin que la vapeur qui s'esleuera puisse entrer dedans le col de la matrice au trauers du susdit instrument fait en maniere de pessaire [1].

Portrait d'vn pot pour receuoir les parfums au col de la matrice.

Les matieres des parfums odoriferans sont, *Cinamom. calam. aromat. xylaloës, ladanum, benioin, thym, piper, caryophyl. lauan. calament. artemis. puleg. alipta mosc. gall. mosc. mus. amb. iuncus odoratus* [1], et autres semblables, qui par leur grande vertu aromatique attirent la matrice en son lieu, et consument les ventosités putredineuses. Et faut garder que ladite fumée n'entre point aux narines : au contraire luy faut faire vn parfum de choses puantes, qu'elle receura par le nez et par la bouche, comme, *Galbanum, sagapenum, ammoniacum, assa fœtida, bitumen, oleum gagatæ, huile de souphre et de petrolle :* aussi des chandelles de suif recentement esteintes, plumes de perdrix, becasses, et de tous autres oiseaux : poils d'homme, de bouc, de vache : draps, feutre, vieilles sauates de souliers, ongles et cornes de bestes, poudre à canon [2] et souphre vif bruslés, et autres choses semblables, à fin que ceste puante vapeur contraigne la matrice d'aller en bas [3] : d'autant que la matrice, d'vn instrument naturel et peculiere faculté, fuit les choses puantes, et se plaist aux choses odoriferantes. Or quand

[1] J'ai rétabli ce paragraphe, qui est essentiel à l'intelligence du texte, d'après l'édition de 1573 ; car il avait été omis dans l'édition de 1575, et par suite dans toutes les autres, par une sorte d'oubli qu'il n'est pas facile d'expliquer.

[1] Toute cette longue énumération se trouve dans l'article cité de Sylvius.

[2] L'édition de 1573 ajoute ici, *punaises ;* ce mot a été retranché dès 1575.

[3] Le paragraphe se terminait ici en 1573 ; la fin de la phrase ne date que de 1579, mais la dernière phrase se lisait déjà en 1575, et elle se terminait même alors par ces mots, retranchés depuis : *mais l'euaporation faite des choses susdites est commode, d'autant qu'elle tend à siccité.*

on dit qu'il faut vser de parfums faits de choses puantes, cela ne se doit entendre des corps des animaux cadauereux, et des eaux des esgouts de la voirie, et autres choses semblables, parce que de leur vapeur putredineuse pourroient infecter la malade et les assistans.

Semblablement on prouoquera le vomir, en mettant vne plume d'oye fort profondement en la gorge, ou les cheueux mesmes de la malade : apres on luy donnera quinze grains de poyure noir pilés auec hydromel ou bon vin, qui est le secret d'Auicenne : pareillement, on luy peut donner vne demie dragme de theriaque dissout en vne once d'eau d'absinthe, trois heures auant le past.

Autre remede bien approuué : Vne goutte d'huile de gets mise sus la langue.

Autre remede : Prenez demie dragme de castor dissout en vin blanc, ou boüillon de chapon, et luy en donnez à boire.

Pareillement luy sera ietté profondement dans le col de sa matrice, theriaque dissout auec eau de vie, et luy en sera donné vne ou deux cuillerées : et dans les oreilles et nez on luy mettra deux ou trois gouttes d'huile de sauge de quinte-essence [1].

On la fera esternuer, en luy mettant dans les narines de la poudre d'hellebore, ou de poyure, ou autre semblable, à fin de resueiller l'esprit vital et animal, qui en tel cas est comme endormi et assoupi. D'auantage on fera des iniections carminatiues dans le siego et matrice, faites de decoction de calamenthe, armoise, lauande, pouliot, camomille, melilot, et autres semblables : outre plus on fera suppositoires et pessaires de ladanum, gingembre, galla mosc. theriaque, methridat, ciuette, musc : aussi d'huile de girofle, anis, sauge, rosmarin, et autres semblables, extraites par quinte-essence. D'auantage pourra vser de clysteres, comme cestuy-cy.

℞. Rad. enulæ campa. ireos, ebul. aristoloch. ana ℥. j.
Fol. absinth. artemis. matricar. puleg. origan. ana m. j.
Bacchar. lauri et iunip. sambuc. ana p. j.
Sem. rutæ, cumini, amnios ana ʒ. ij.
Florum stœchad. rorism. saluiæ, centaur. minor. ana p. ij.
Fiat decoctio, cape de colat. ℔. j. in qua dissolue :
Mellis anthos. saech. rub. et bened. ana ℥. j.
Diacath. ʒ. ij.
Olei aneth. et nard. ana ℥. j. ß.
Fiat clysterium.

D'auantage on leur pourra appliquer ceste emplastre sur le ventre.

℞. Mass. emplast. oxycroc. et de melil. ana ℥. iij.
Olei nard. quant. suff. ad malaxand.
Fiat emplastr. extendatur super alutam, et applicetur reg. matricis.

Et si la femme est mariée, le paroxysme estant ja passé, et la femme estant resueillée [1], qu'elle aye compagnie de son mari, car telle chose surpasse tous autres remedes : et si c'est vne femme grosse qui souffre

[1] Ce paragraphe a été ajouté en 1575, où il se terminait par ces mots, retranchés dès 1579 : *à cause de la tenue substance qui est en elle.*

[1] Ces mots : *le paroxisme estant ja passé et la femme estant resueillée*, manquent dans l'édition de 1573, et n'ont été ajoutés qu'en 1575.

suffocation, de ce remede aura grand et prompt secours, et seur : car des autres aides n'en doit vser qu'auec grande prudence et conseil du docte medecin, de peur d'auorter, et en lieu de la compagnie de son mari [1].

La sage-femme doit oindre ses doigts auec huile nardin, ou muguette, ou de clou de girofle, ou d'aspic meslés ensemble, auec musc et ambre gris, et ciuette, et quelques poudres subtiles et aromatiques, et les appliquer au profond du col de la matrice : et en frottant qu'elle titille ledit col de l'orifice d'iceluy, et qu'elle l'eschauffe premierement de quelque linge. Et toutes ces choses se feront à fin que la semence corrompue, ou autres humeurs venimeux, ou ventosités (qui sont cause de ses maux) se puissent resoudre et s'escouler hors, à fin qu'estans euacuées, la matrice puisse descendre, et que soudain la femme reuienne à conualescence de sa suffocation, et en sa premiere santé : qui se connoistra, à cause que les iouës commenceront à rougir, et les mandibules à s'ouurir, et les yeux à s'esleuer, et le pouls à se manifester, et la femme aura connoissance des assistans, et commencera à se resioüir, et autres signes de reconualescence [2]. Quelques-vns tiennent pour vn grand secret de frotter l'ombilic de

[1] L'édition de 1573 contenait ici ce paragraphe :

« Mais d'autant qu'il y a certaines femmes qui pour nulle chose voudroient prendre vn clistere de la main d'vn homme, pour vne vergongne qu'elles ont de ce montrer : à ceste cause i'ay fait portraire cet instrument, duquel elles se pourront aider à receuoir ledict clistere, mettant pardeuant (aiant les fesses esleues) la canule dans le siege, puis versera la liqueur dedans. »

« *Instrument par lequel les femmes se peuuent bailler elles mesmes vn clistere.* »

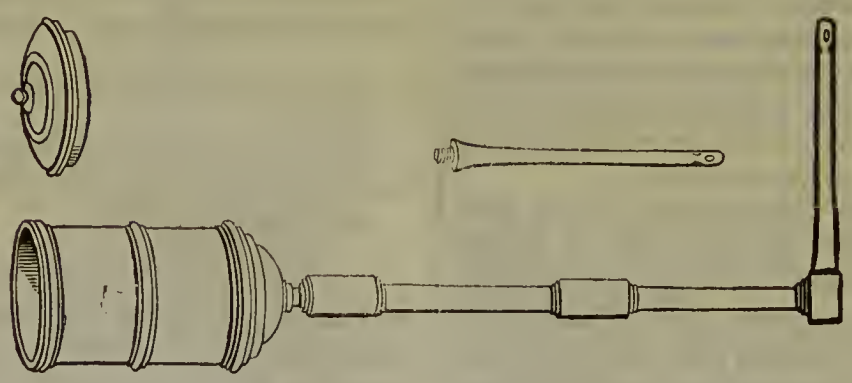

Ce passage a été retranché dès 1575, la figure étant encore conservée ; mais elle a été à son tour supprimée en 1579 ; le tout alors, figure et texte, ayant été transporté au Livre *des medicamens*, chapitre 22.

[2] Le chapitre se terminait ici en 1573 ; la dernière phrase a été ajoutée en 1575.

J'ai ici une remarque assez importante à faire relativement à l'arrangement du texte. A partir de l'édition de 1579, on trouvait à la suite de ce chapitre un assez long paragraphe qui manifestement ne s'y rapportait point, et tout aussi manifestement se rattachait au chapitre suivant. J'ai jugé qu'il y avait eu là une méprise de l'imprimeur demeurée inaperçue de l'auteur, et je n'ai

suc exprimé d'vn ail cuit, meslé auec vn peu d'aloé.

CHAPITRE LVIII.

DV FLVX MENSTRVAL DES FEMMES [1].

La fleur est fondement ou preparatif à la semence, et au fruit de chaque plante. Pour ceste cause on appelle fleurs les purgations menstrualles de la femme, d'autant qu'elles precedent communément, et sont comme préparatifs à leur fruit qui est l'enfant, dont il s'ensuit que les femmes ne peuuent auoir enfant deuant qu'auoir leurs fleurs. Or icy faut entendre que la femme est froide et humide plus que l'homme, et engendre plus de sang qu'elle ne peut consommer à la nourriture de son corps, principalement depuis l'aage de douze ans, auquel terme elle a fait la plus part de son accroissement : alors commence le sang estre superflu, et n'estant tout employé à la nourriture des parties, il s'amasse peu à peu autour de la matrice, et quand il y en a suffisante quantité, la vertu expultrice le iette dehors comme chose inutile. Car le sang qu'elle iette tous les mois, n'est que la portion de tout le sang la plus crue et indigeste, et non pas comme plusieurs ont pensé, infecte et de mauuaise et pernicieuse qualité, et n'est à reprouuer que de sa crudité, pourueu que la femme soit saine et gaillarde : et parce qu'elle abonde grandement en sang, Nature a ordonné que la portion moins digeste s'escouleroit tous les mois [1].

Les femmes appellent leur flux de sang par la matrice, *mois*, parce que quand elles sont saines, elles s'euacuent par tel flux quasi tous les mois: les autres appellent leur *temps*, parce qu'il coule tousiours, ou le plus souuent en certain temps : autres le nomment *semaines*, à cause que ce flux a accoutumé de fluer en quelques-vnes qui sont principalement oisiues et gourmandes, par sept iours : autres l'appellent leurs *purgations*, pource que par tel flux se purgent tout leur corps : les autres l'appellent *fleurs rouges*, et celles qui sont blanches, *fleurs blanches*, parce que tout ainsi que la fleur precede le fruit des plantes, pareillement les femmes ne conçoiuent point, ou rarement, que leurs mois n'ayent coulé [2].

Et pource qu'aucuns sont en doute si vne fille estant meure et apte à receuoir l'homme, et qu'elle n'aye encore eu ses fleurs, peut conceuoir : de ma part i'estime que difficilement cela se peut faire. Car puis que ce qui aide à la conception defaut, et que la

pas hésité à remettre chaque chose à sa place, en exposant ici les raisons qui m'ont dirigé.

[1] Ce chapitre commence dans cette édition tout différemment que dans les éditions ordinaires. Le premier paragraphe, qui date seulement de 1579, avait été mis par mégarde à la fin du chapitre précédent. Voyez la note précédente. Du reste, on n'y retrouve guère que des idées déjà émises dans la suite du chapitre.

[1] Philosophie de M. Ioubert, liu. *des Erreurs populaires*. — A. P.

[2] Syluius liu. *des mois*.—A. P.—Cette citation, qui manquait d'abord en 1573 et 1575, indique suffisamment où Paré a puisé l'idée et les principaux détails de ce chapitre, ainsi que de ceux qui le suivent, et qui se rattachent au même objet.

matrice est destituée de l'humeur dont il faut que l'enfant soit nourri, comme se pourroit-il faire que la conception se parfist? Ce qui se peut prouuer par la similitude des arbres et plantes qui iettent leurs fleurs, ausquels le fruit n'est point denié, et nul arbre qui fleurit n'est sterile : mais bien tout arbre qui est priué de sa fleur, est infertile : ainsi les filles qui ne iettent encores leurs fleurs, ne peuuent engendrer et deuenir grosses : mais celles qui sont d'aage, conçoiuent et font des enfans tant que leurs mois durent. Toutesfois il se peut faire, mais rarement, que les filles conçoiuent sans auoir iamais eu leurs fleurs, à cause qu'il s'amasse en leur matrice autant de sang qu'il y a coustume d'en rester à celles à qui leurs fleurs coulent [1].

Or si les filles et femmes sont saines, elles s'euacuent tous les mois, comme nous auons dit : toutesfois il faut entendre que cela ne se fait pas ordinairement à toutes femmes tous les mois, ne tousiours aussi en vn mois, mais en aucunes plus souuent, en autres plus rarement : car il y a des femmes qui les ont trois fois en vn mois, qui se fait pour la grande multitude de sang, à cause de leur habitude et ieunesse, et desir d'habiter auec les hommes : les autres ne les ont que de deux mois en deux mois, plus ou moins. D'auantage, aucunes les ont à la nouuelle lune, les autres au defaut : et telle chose se fait pour la diuerse complexion et temperature qu'elles ont des vnes aux autres, à sçauoir, plus chaudes ou plus froides, et pour plusieurs autres causes qui seroient longues à escrire [2]. Car pour le dire en vn mot, celles qui ont les veines amples, le foye grand, qui prennent beaucoup de viandes et bien nourrissantes, qui sont sedentaires et oisiues, qui dorment beaucoup, et viuent en païs et air pluuieux et austral, qui vsent de bains d'eaux douces, ou de legieres frictions incontinent apres le repas, les ieunes et brunettes ont leurs mois en plus grande abondance : comme au contraire, en moindre quantité l'ont celles qui ont les veines estroites et peu apparentes, les bien charnues et grasses (de tant que la superfluité de l'aliment se conuertit en corpulence et graisse) les mollasses et blanchastres (parce qu'elles ont le cuir plus rare, et partant endurent plus de dissipation de leur substance, que les brunes qui ont le cuir plus dense et ferme) et qui sont suiettes à quelque autre euacuation et coutumiere de sang, soit par le nez, hemorrhoïdes, ou autre endroit du corps. Quant aux ieunes, elles ont leurs mois en la nouuelle lune, et les vieilles au contraire en pleine lune, ou decroissante. La raison est telle : la lune est vne planette qui seigneurie et esmeut les corps : de là vient que pour la diuersité du cours d'icelle, la mer s'enfle, flue et reflue, les os s'emplissent de moëlle, et les plantes d'humidité : parquoy les ieunes qui ont beaucoup de sang et sont plus fortes et gaillardes, sont aisément esmeües, voire au premier quartier et croissant de la lune nouuelle : mais les vieilles, de tant qu'elles ont moins de sang, requierent une lune plus forte et vigoureuse : parquoy ne sont esmeuës à auoir leurs mois sinon en pleine lune, ou decroissante, en laquelle le sang amassé par la plenitude et vigueur de la lune passée, est aisément incité à couler et fluer :

[1] Ce paragraphe a été ajouté en 1575.

[2] Ici finissait le chapitre en 1573; le reste a été ajouté en 1575.

raison que i'ay tirée du texte d'Aristote, du 4. *De generatione animalium.*

CHAPITRE LIX.

POVRQVOY NATVRE A FAIT QVE LA FEMME A VN FLVX MENSTRVAL[1].

Or Nature a fait que la femme a vn flux menstrual, pourautant que Dieu l'a creée pour estre compagnie à l'homme, et aussi pour luy seruir de suiet et champ fertile à la generation des indiuidus. A esté aussi soigneux de la nourriture du petit enfant conceu et formé en la matrice de la femme : aussi a composé la femme de temperament froid et humide, à ce qu'elle peust amasser suffisante quantité de sang superflu, appellé sang menstrual, non seulement pour la nourriture de son corps, mais aussi pour s'en seruir à nourrir l'enfant, et luy donner accroissement tout le temps qu'il y seroit : mesmement pour d'iceluy sang conuerti en laict és mammelles, donner aliment quelque espace de temps à l'enfant estant sorti du ventre de la mere. Qu'il soit vray, ce sang menstruel ne commence à paroistre aux femmes que lors qu'elles sont capables d'estre mariées et porter enfans, qui est en l'aage de quatorze, quinze, et seize ans, et cesse à celles qui approchent de quarante et cinquante ans.

[1] Ce chapitre n'existait pas dans les premières éditions; il a été publié pour la première fois en 1585.

On trouve quelquefois écrit *menstruel* dans le texte de Paré; mais cela est si rare, et toutes les éditions originales sont si unanimes que j'ai dû adopter *menstrual.*

CHAPITRE LX.

LA CAVSE DES MENSTRVES AVX FEMMES.

Pource que les femmes sont de temperature froide, au respect des hommes, aussi le nourrissement ne se peut tost conuertir en bon sang, de façon que la plus grande partie demeure indigeste, et se conuertit en menstrues, desquelles la femme saine se purge et nettoye[1] : ie dis saine expressément, car aucunes femmes malades en sont exemptes. Or on peut affirmer qu'aucunes femmes abondent cent fois plus en sang que l'homme : qu'il soit vray, depuis treize ou quatorze ans iusques à cinquante, et quelques-vnes iusques à soixante[2], elles iettent tous les mois grande quantité de sang : et neantmoins que quelques-vnes soient grosses d'enfant, ausquelles faut abondance de sang pour sa nourriture et croissance estant au ventre de sa mere, si est-ce qu'elles ne delaissent à auoir leurs fleurs. D'auantage, il se trouue des femmes grosses qui auortent si elles ne sont saignées, et disent qu'elles suffoqueroient si elles ne l'estoient. Plus, quand l'enfant vient sus terre, la mere iette grande quantité de sang : et encore apres l'espace de dix ou douze iours, et encore pendant ceste purgation le sang monte aux mammelles et se conuertit en laict, qui n'est qu'vn sang blanchi, lequel l'enfant succe et tette iour et nuit : et ius-

[1] Aristote en ses Problemes. — A. P.

[2] Les éditions de 1573, 1575 et 1579 disent seulement : *depuis treize ans iusques à cinquante.*

ques à ce qu'il soit vn peu grandelet, souuent la nourrice est contrainte d'espandre son laict, ou se faire teter à vn autre. Et lors que l'enfant est aggrandi et plus fort, d'autant aussi succera-il d'auantage du laict des mammelles, voire que iour et nuit en peut tirer demie liure ou plus, neantmoins plusieurs nourrices ne laisseront d'auoir leurs fleurs tous les mois. Et pour ces causes on peut vrayement dire que la femme a beaucoup plus de sang que l'homme : mais nous retournerons le fueillet, et dirons qu'vne drachme de sang d'vn homme vaut mieux que deux liures de celuy d'vne femme, parce qu'il est plus cuit et digeré, et plus spirituel[1].

Parquoy l'homme ayant vne chaleur plus vigoureuse, tourne aisément et promptement en substance de son corps tout l'aliment qu'il prend : et s'il y a quelque superfluité, par le moyen d'icelle chaleur il la discute et dissipe promptement par insensible transpiration : mais la femme au contraire est plus froide, partant appete et prend plus d'aliment qu'elle ne peut cuire, pource amasse beaucoup d'humeur superflu, lequel pour l'imbecillité de sa chaleur, elle ne peut resoudre par insensible transpiration. De là vient que la femelle est suiette au flux menstrual, et non le masle.

CHAPITRE LXI.

LES CAVSES POVRQVOY LE FLVX MENSTRVAL EST RETENV AVX FEMMES.

Les causes de la retention et cessation sont plusieurs, comme par maladies aiguës, ou longues : par tristesse, peur, faim, ou grands trauaux, et veiller, ou pour estre grosse d'enfant, ou d'vne mole, ou autre mauuais germe : et flux de ventre, ou par hemorrhoïdes, ou flux de sang par le nez, ou par la bouche, ou d'autres parties : aussi pour estre trop souuent saignée : par sueurs, aussi vlceres fluantes en grande quantité, par multitudes de galles au cuir, par fiéures quartes longues[1] : par aage, comme vieillesse, par estre nourrice d'enfant, et autres : et pour le dire en vn mot, par toutes choses qui desseichent et euacuent le corps. Pareillement les menstrues sont supprimées parce que le sang est trop gros et glutineux, lequel ne peut sortir par l'orifice des veines : aussi pour auoir mangé grande quantité de fruits cruds et non meurs, et auoir beu eau froide, comme font volontiers les femmes : aussi sont supprimées pour quelque vice de la matrice, comme quelque intemperature, ou aposteme, vlcere, ou pour la closture de son orifice par vne callosité ou excroissance de chair faite par playe ou vlcere, ou quelque membrane née et adherante à la bouche de la matrice, ou pour y auoir trop ietté de certaines eaux astringentes, pour faire que le col de leur matrice fust plus petit et estroit : toutes lesquelles choses bouchent la matrice[2], qui font que les menstrues

[1] Le chapitre se terminait ici en 1573; le dernier paragraphe a été ajouté en 1575.

[1] Édition de 1573 ; *fieures quartes, longues et autres : et pour le dire en vn mot*, etc.

[2] La première édition posthume et toutes les autres après elle portaient ici : *que nous auons par cy deuant appellé hymen*. Ce membre de phrase est si étrange que je n'ai pu penser qu'il vînt de Paré, et que j'ai préféré suivre le texte des quatre éditions publiées par lui-même et de son vivant.

ne peuuent couler, et le sang est contraint regurgiter en la masse sanguinaire, qui cause plusieurs maladies et accidens, voire souuent la mort.

D'auantage aucunes femmes ayans perdu leurs fleurs, ou iamais n'ayans eu le cours d'icelles, degenerent en Nature virile, et sont appellées *hommasses*, et des Latins *Viragines*, parce qu'elles sont robustes, audacieuses et superbes, et ont la voix d'homme, et deuiennent veluës et barbues, à raison que ce sang qu'elles perdent chacun mois est retenu : ce qui est prouué par Hippocrates[1], disant qu'en Abdere, Phaëtusa femme de Pytheas, au commencement qu'elle fut mariée, porta enfans : mais quelque temps apres son mari estant exilé pour quelque delit, perdit ses fleurs, à raison dequoy luy suruindrent des douleurs et rougeurs aux articles. Et cela luy estant survenu, son corps se changea en homme, deuenant veluë et barbue, sa voix estant rude et aspre : puis il adiouste : le semblable aussi aduint en Thaso, à Namysia, femme de Gorgippus[2]. Telles femmes ou filles sont naturellement plus fortes et de temperature chaude et seiche, de sorte qu'elles peuuent aisément dissiper par insensible transpiration les superfluités de leur nourriture à la façon des hommes : et en outre sont steriles.

[1] Six. des Epid. sect. 8. 7. — A. P.

[2] Ici s'arrêtait ce paragraphe en 1573 ; le reste est de 1575.

CHAPITRE LXII.

LES SIGNES ET PROGNOSTIC QVE LES MENSTRVES SONT RETENVES, ET LES MALADIES ET ACCIDENS QVI EN ADVIENNENT.

Quand les mois sont retenus par obstruction des veines et arteres qui sont à la matrice et col d'icelle, dediées à expulser tel sang, alors il se fait plusieurs maladies et accidens, comme suffocation de matrice, dont nous auons parlé cy dessus : les mammelles de la femme deuiennent enflées et dures, et les parties genitales : aussi douleur de teste, defaillance de cœur et souuent palpitation d'iceluy, inflammation à la matrice, fiéure, aposteme, chancre, digestion debile, nausée, vomissement (comme aux femmes grosses, dont plusieurs le cuident estre) hydropisie : d'auantage aucunes ont vne strangurie, c'est à dire ne pouuans faire leur vrine que goutte à goutte[1], à cause que la matrice estant remplie, presse et ferme quasi la vessie qui luy est au dessus : ou bien si elles vrinent librement, leur vrine est espaisse et noirastre ou rougeastre, pour vne partie du sang retenu coulant par icelle, comme raconte Galien au liure *De atra bile*.

Il y a des femmes qui, lors qu'elles viennent sur le point que leurs mois veulent couler, sentent de grandes douleurs aux reins et tranchées au ventre, à cause que leur sang est fort grossier, qui fait qu'il penetre difficilement par les veines et arteres[2].

[1] Ici finissait le chapitre en 1573 ; le reste est de 1575.

[2] Ce paragraphe manque dans les éditions de 1573 et 1575.

Les femmes se peuuent purger de leurs mois non seulement par la matrice, mais aussi par vomissement, par les vrines, par les hemorrhoïdes. Ie sçay que ma femme estant fille, au lieu d'auoir ses fleurs par le lieu destiné de nature, les rendoit par le nez l'espace d'vn an entier. Dauantage la femme de Pierre Le Féure, vendeur de fer demeurant à Chasteaudun, les rend par les mammelles auec telle quantité que tous les mois elle gaste trois ou quatre seruiettes[1].

Aussi Rembert Dodonay, medecin de l'empereur Cesar, en ses *Obseruations medecinales* liure 1. chapitre 15. dit auoir veu vne fille aagée de seize ans, laquelle iettoit ses fleurs par les yeux, comme gouttes de sang, en maniere de larmes[2].

Autres ont aussi difficulté de respirer, tristesse sans cause raisonnable, manie, principalement quand les mois sont retenus, ou la semence (comme nous auons dit). Quelques vnes deuiennent podagriques, la couleur du visage liuide, bouffie, blaffarde et difforme, pareillement tout le corps, et deuiennent flacques et languissantes, appetit perdu, phthisie, epilepsie, paralysie, apoplexie : et outre tout cela vn insatiable appetit de Venus, parce que toutes les parties de la matrice sont titillées et esmeuës du sang si putrefiant qui y est retenu. Or ces choses aduiennent principalement à celles qui sont oisiues, et qui viuent copieusement de viandes multiplians et eschauffans le sang, et qui ont fait cessation du coït, et d'enfanter, aussi estant coustumierement auec les hommes : desquels maux lors qu'il y en a quelqu'vn ja present ou prest de s'engendrer, il leur faut aider à prouoquer leurs menstrues par les choses propres et dediées à ce faire, comme nous declarerons bien tost.

Or la femme grosse, combien que ses mois luy soient longuement supprimés, toutesfois iamais ne luy apportent tel accident (ou c'est bien rarement) parce que de la plus pure partie d'iceux l'enfant en est nourri en la matrice, et le reste qui est plus gros, et non gueres corrompu, s'y garde pour supporter l'enfant et aider à l'expulser hors quand l'heure est venue d'enfanter, qui se fait par vne grande prouidence de Dieu et de Nature.

Les femmes qui conçoiuent ne sont tant suiettes aux maladies de la matrice, que celles qui ne conçoiuent : parce que la femme estant grosse, ses vaisseaux se remplissent, puis apres se purge mieux de ses menstrues.

Quelquesfois il s'engendre des vents dans la matrice qui l'enflent et durcissent, et leurs fleurs sont retenues, de façon que la femme pense estre grosse et ne l'est pas[1] : et quelquesfois fait des vents par le col de la matrice comme par le siege.

La femme ayant son flux a l'ap-

[1] Ce curieux paragraphe n'existait pas en 1573, ni même encore en 1575, bien que Paré fût remarié depuis 1572; mais sans doute il n'avait pas osé mettre en scène si publiquement l'histoire des règles de sa femme. Au reste cette crainte ne l'a pas retenu bien long-temps, et ceci était publié dès 1579.

[2] Cette observation de Rembert Dodonée ou Dodoens a été ajoutée en 1585.

[1] Hippocrates au liu. *des maladies qui aduiennent aux femmes.* — A. P. — Le paragraphe finissait là en 1573; le reste de la phrase a été ajouté à la fin du chap. 41 en 1579. L'auteur a déjà parlé de la tympanite utérine ci devant, page 727.

petit perdu, et mange peu, comme dit a esté par cy deuant : parce qu'en ce temps là Nature peine et trauaille plus à ietter ses menstrues qu'à digerer l'aliment [1], et si elle mangeoit comme de coustume, la viande ne pourroit estre digerée : à ceste cause Nature prudente en toutes ses actions abhorre les viandes. Aussi la femme ayant ses fleurs a la couleur palle : parce que durant tel flux la chaleur naturelle se retire des parties exterieures aux interieures, pour aider à expeller tel flux, laquelle absente de ceste chaleur naturelle cause la couleur palle [2].

Et faut noter que la suppression du sang menstrual retenu dans les veines, quelquesfois se conuertit en matiere purulente. Ce que Hippocrates a escrit au liure *Des Maladies des femmes*, dont nous pouuons colliger ce qu'on dit vulgairement estre faux, que la suppuration n'est iamais sans aposteme et vlcere. Galien sur le *Commentaire du troisiéme liure des Epidemies*, fait mention d'vne femme qui pour la suppression de ses fleurs deuint maigre et fort extenuée, palle et ridée, à raison de l'impurité du sang corrompu : laquelle il guarit, et luy fit reuenir ses mois par frequentes saignées. Antonius Beneuenius au liure 1. chapitre 41. dit qu'vne femme estoit tourmentée d'vne grande douleur de teste, à cause que ses mois estoient retenus : et les ayant vomis, sa douleur de teste fut cessée [3].

[1] Aristote en ses Problemes. — A. P.

[2] Ici se terminait le chapitre dans les éditions de 1573, 1575 et 1579; le reste a été ajouté en 1585.

[3] Paré a écrit et laissé écrit *Benevenius;* c'est *Benivenius* qu'il fallait dire. Il cite le *liv. I, chap.* 41 ; l'ouvrage de Benivieni n'a qu'un seul livre. Voyez mon Introduction.

CHAPITRE LXIII.

DES MOYENS POVR PROVOQVER LE FLVX MENSTRVAL AVX FEMMES.

La suppression des menstrues est vne disposition procedante premierement de repletion [1] : parquoy pour sa cure demande euacuation de la matiere qui fait la repletion, et se fera en vacuant le sang, ouurant les veines saphenes : mais où il y auroit fort grande plenitude en tout le corps, faudroit premierement ouurir celles des bras, à fin de n'en attirer trop à la matrice, qui seroit cause y faire plus grande obstruction. Pareillement l'application des sangsues au col de la matrice est vtile : aussi pessaires, principalement aux femmes et non aux filles : car à icelles par honneur et honte virginale les suffumigations sont plus propres que les pessaires : onguens, linimens, emplastres, huiles, cataplasmes apposés au col de la matrice, ligatures, frictions aux cuisses et aux iambes, ventouses appliquées pres les aines et sus le plat des cuisses, clysteres, parfums pris *per embotum*, faits de choses aromatiques, fomentations, sternutations, equitation, sauter, cheminer, et autre grand exercice : aussi surtout la compagnie de leurs maris, s'ils ne sont maleficiés [2]. D'auantage on peut faire receuoir auec vn entonnoir (et cest instrument posé dans le col de la matrice) ceste euaporation faite de baies de

[1] Cecy est pris de Syluius *liure des mois.* — A. P. — Ce renvoi ne date que de 1579, bien que le texte soit de 1573. Voyez ci-devant la note de la page 751.

[2] Le paragraphe finissait ici en 1573, et jusqu'en 1579; il a été complété en 1585.

laurier, genéure, pouliot, thym, assa odorata, et autres choses odoriferantes. Et si c'est vne fille, l'euaporation susdite est conuenable: aussi un petit de cotton trempé en jus de sabina ou d'aluine, ou petite centaure, ou bien trempé en fiel de bœuf, et appliqué au col de la matrice en forme de noüet, est vn singulier remede.

Les herbes et autres choses qui prouoquent les mois, *vt folia et flores hypericonis, endiuia, chicor. radices fœniculi, asparagi, brusci, petroselini, berula, basilici, melissa, betonica, allia, cepe, crista marina, cortex cassiæ fistulæ, calamentum origanum, puleg. artemisia, thymus, hyssopus, saluia, maiorana, rosmarinus, marrubium, ruta, sabina, tithymallus, crocus, agaricus, flores sambuci, baccæ lauri, hedera, scammonea, cantharides, pyreth. euphor*[1]. Les aromatiques sont *ammo. cinam. iuncus odorat. calamus aromat. cyperus, gingiber, nux moscat. caryophyl. galanga, piper, cubeb. amb. mosc. spica nardi*, et autres. Et de toutes ces choses on en peut faire boüillons, bolus, potus, pillules, opiates, syrops, apozemes, desquelles choses on aura recours au docte medecin : toutesfois ie te donneray cet exemple d'apozeme, pource qu'il est fort experimenté.

℞. Folior. et florum dictamni ana p. ij.
Pimpinel. m. ß.
Omnium capil. ana p. j.
Artemis maior. thymi, orig. ana m. ß.
Rad. rudiæ maior. petros. fœnicul. ana ℥. j. ß.
Rad. pæoniæ, bistort. ana ℥. ß.
Cicer. rubror. seminis pæoni. fœnicul. ana ʒ. ß.
Fiat decoct. in aqua sufficien. ad ℔. j. addendo cinam. ʒ. iij.
In colat. dissolu.
Syrup. de artemis. et hyssop. ana ℥. j.
Diarrh. abbat. ʒ. j.
Passentur per manicam Hippocratis cum ʒ. ij. nucleor. dact.
Cap. ℥. iiij. pro dos. mane.

Aussi on en peut faire bains, parfums, fomentations, iniections, onguens, linimens, pessaires, suppositoires, noüets, et autres.

Exemple d'vn pessaire : Prenez galbanum, ammoniac, et autres semblables remollitifs, lesquels seront mis en paste auec vn pilon dans vn mortier chaud, et en formez pessaires, lesquels seront oints d'huile de iasmin, ou d'euphorbe, ou de fiel de bœuf, ou de jus d'armoise, et d'autres herbes, qui auront vertu de prouoquer les mois : mixtionnez auec scammonée mise en poudre. Et seront lesdits pessaires de longueur de six doigts, plus ou moins, selon la corpulence de la femme, et de grosseur d'un gros pouce, et enueloppés en linge clair tissu. et seront attachés (et principalement les nouëts) auec fil, à fin qu'on les puisse retirer aisément lorsqu'on en voudra remettre d'autres.

On en pourra pareillement faire de miel cuit, y adioustant des poudres propres, comme scammonée et euphorbe[1]. Et ne faut pas que tels pessaires demeurent long temps, de peur qu'ils n'exulcerent la partie. Parquoy iceux retirés de bonne heure, faudra fomenter l'orifice de l'amarry de vin blanc, auquel auront cuit du pouliot ou matricaria.

Et ici noteras que si les mois sont supprimés par la closture de l'orifice de la matrice, ou par inflammation,

[1] Hip. *de Natur. mulieb.* — A. P. — 1579.

[1] Là s'arrêtait le texte de ce paragraphe en 1573; le reste est de 1575.

ou autre mauuaise disposition [1] ou chaleur qui aye espaissi le sang, ne faut vser de remedes qui espaississent ou eschauffent trop, mais qui refroidissent et humectent, autrement on eschaufferoit d'auantage : cela sera conneu par la douleur et habitude de la malade. Aussi il faut remedier à tels vices deuant que venir aux remedes qui prouoquent les mois : car autrement on redoubleroit l'inflammation, y attirant d'auantage de sang : et s'il y a quelque excroissance de chair, ou callosité faite par playe ou vlcere, qui bouche le col de la matrice, ou quelque membrane née à la bouche d'icelle ou à l'orifice de son col, il faudra premierement oster les callosités, et couper les membranes [2].

Or il faut icy obseruer vn point fort remarquable : c'est que quand nous voudrons nous efforcer par art et moyens sus nommés à faire auoir les mois aux femmes, il faut choisir le temps propre, sçauoir le decours de la Lune en celles qui ne les ont iamais eus, ou le temps auquel ils ont de coustume de couler à celles qui ont ja plusieurs fois parauant eu lesdits mois. Car ainsi nous aurons auec l'art et medicamens, Nature et coustume aidante à nostre intention. De là vient que nous voyons tant souuent les medecins se trauailler en vain à prouoquer les mois aux femmes : car de penser les faire couler en temps indeu, ou deuant et apres le temps qu'ils auoient coustume de les auoir, c'est peine perdue : comme ainsi soit que les medicamens n'ont aucune force sans l'aide de Nature. D'auantage apres l'vsage de tels remedes, ne faut enuoyer les femmes aux estuues, ny leur faire vser d'autres choses qui prouoquent les sueurs : si ce n'est que les mois soient arrestés à raison de l'espaisseur, crassitie et glutinosité du sang : car autrement les sueurs diuertissent la matiere ailleurs, empeschans par ce moyen le flux menstrual [1].

Il te faut bien garder de donner chose qui prouoque les mois aux femmes grosses, de peur de les faire auorter, qui seroit vn acte damnable et inhumain de tuer vn petit innocent, comme auons dit cy deuant.

[1] L'édition de 1573 dit, *ou autre mauuaise disposition, il faut remedier à tels vices*, etc. Les six lignes intermédiaires ont été ajoutées en 1579.

[2] Le chapitre se terminait ici en 1573 ; le reste est de dates différentes.

[1] Ce long paragraphe est de 1575 ; celui qui suit date seulement de 1585.

CHAPITRE LXIV.

LES SIGNES QVE LES MOIS VEVLENT COVLER AVX FEMMES ET FILLES.

La femme aura les mammelles grosses et endurcies : aussi est titillée et incitée à Venus : elle a pareillement vn grand prurit aux parties interieures du col de la matrice [2], parce que le sang est lors eschauffé, deuient acre, et se putrefie s'il n'est euacué à l'heure deuë. Aussi toutes les parties genitales sont eschauffées et tumefiées : toutesfois si la matiere des fleurs est froide, elle n'appete Venus et ne s'y delecte, et sent en sa matrice stupeur auec vn decoulement d'aquosités blaffardes : et si l'humeur cholerique domine, la cou-

[2] Ces mots : *elle a pareillement vn grand prurit*, etc., ont été intercalés en 1585.

leur dudit flux sera iaune : et si c'est le sang, sera rubiconde et vermeille : aussi si c'est la melancholie, sera gros, noir et plombin.

Aux filles qui sont au quatorziéme an, leurs fleurs commencent à sortir, à autres à treize, à autres à douze : alors leurs tetins se grossissent, poignent et demangent, et la voix se mue plus grosse, et sont incitées à Venus, et ont douleur aux lombes et aux parties genitales, semblablement à la teste, auec vomissement de cholere ou de phlegme, ou tous les deux ensemble : et le sang de leurs fleurs est semblable à la laueure d'vne chair sanglante, par-ce qu'il est encore indigeste et non cuit, à cause de leur tendre ieunesse, et partant est sereux, aqueux et blaffard [1]. Et lorsqu'elles sont ja meures et capables d'vn mari, depuis qu'on attend trop à les marier, encore qu'elles rendent leurs fleurs en leur temps, on voit toutesfois qu'elles sont tourmentées griefuement d'vne defaillance de cœur et suffocation de matrice, principalement quand elles deuiennent amoureuses, et sentent vne chaleur en leurs parties genitales qui leur demangent, titillent et chatoüillent, qui leur cause de ietter leur semence elles seules : laquelle demeurant aux vaisseaux spermatiques ou en la matrice, se corrompt et se retourne en venin (comme auons dit), d'où prouient qu'il s'esleue des vapeurs putredineuses aux parties nobles et en la masse sanguinaire, qui altere le sang et fait qu'elles ont vn battement et defaillance de cœur, gemissent et soupirent, à cause que la faculté expultrice est incitée à ietter hors cette semence superflue et corrompue : et sont pensiues et chagrineuses et fort degoustées, ayant l'appetit depraué, dit *Pica*, ne pouuans dormir, ayans la couleur palle et iaunastre, basanée, bouffie, et tout le corps semblablement, de sorte qu'elles ressemblent plustost mortes que viues, et souuent meurent hydropiques et languissantes, ou maniaques.

Donc pour obuier à tels accidens, ie conseille aux parens et amis de la fille, estant en aage et maturité, qu'ils la marient à vn homme qui ait de quoy payer, à fin qu'il n'abuse les marchands [1] : et estant ainsi mariée reprendra sa couleur viue et naturelle, et le teint clair, poli et delicat, et son corps retournera entierement en sa bonne habitude [2]. Les filles villageoises n'ont point ces accidens, ou bien rarement, à raison qu'elles n'ont les obiets et muguets comme celles des villes : et aussi qu'elles ne mangent et boiuent semblables viandes, tant en quantité qu'en qualité : ioint pareillement qu'elles trauaillent beaucoup, qui leur fait oublier le desir des hommes : et encore le cas aduenant qu'elles eussent retention de leur semence, le bon air et le grand trauail assidu qu'elles prennent consomme et tarit ceste matiere spermatique, corrompue et venimeuse, tant par sueur que par insensible transpiration.

Que diray-ie plus? C'est qu'il se

[1] Syluius, liure *des mois*. — A. P. — 1579. Voyez ci-devant la note de la page 751.

[1] Ce tour de phrase rabelaisien : *qui ait de quoy payer, à fin qu'il n'abuse les marchands*, existait déjà textuellement en 1573.

[2] *Les remedes qu'auons cy deuant declarés, luy seront aussi faits.* — A. P. — Cette note existait déjà aussi en 1573, et je ne sais pourquoi elle n'a pas passé dans le texte.

trouue des filles si succulentes, abondantes grandement en sang, qu'iceluy regorge aux mammelles et se conuertit en laict, et le peuuent faire rayer comme font les nourrices, à cause que les mammelles ont vne vertu lactifiante : ce qui se peut prouuer par Hippocrates, qui dit que si la femme n'est point grosse et n'a point enfanté, a du laict, c'est signe que ses mois sont supprimés [1] : et sur le Commentaire de cest Aphorisme, Galien dit, pour ce que les glandules des mammelles estans exangues et blanches, conuertissent ce sang menstrual qui y regorge en humeur semblable à elles en couleur. Semblablement Valescus de Tarante, medecin, dit auoir veu vne fille, laquelle n'auoit ses mois, auoir du laict aux mammelles [2]. Icy ne sera hors de propos dire que Cardan [3] dit auoir veu à Gennes vn nommé Antoine Buse, aagé de trente ans, lequel auoit du laict en ses mammelles assez suffisamment pour nourrir vn enfant, et ne couloit pas seulement, mais le faisoit rayer, ainsi que fait vne nourrice de ses mammelles. Ledit Valescus de Tarante, medecin, affirme qu'on a vu vn homme (la femme estant decedée) allaicter son enfant et le nourrir, qui estoit vne chose admirable [4] : ce qui est confirmé par Aristote, liu. 3, chap. 4, lorsqu'il parle du laict des hommes : parquoy ne faut pas tousiours conclure qu'vne fille ayant du laict aux mammelles soit grosse ou qu'elle ait enfanté, veu qu'vn homme aussi en peut bien auoir [1]. La raison est que le laict a son origine et cause efficiente de l'action de la semence virile : comme il se peut prouuer de ce que quelques hommes en ont, et de ce qu'ordinairement les femmes n'en ont point qu'elles n'ayent conceu par la reception de l'action de la semence du masle. Parquoy les filles masculinisantes, comme dit Hippocrates aux liures *de Dieta*, c'est-à-dire qui sont de nature forte et virile, ayans pareillement la semence virile, peuuent auoir du laict sans auoir eu connoissance d'homme, aussi bien que les hommes masles en peuuent auoir, comme deduit Cardan expliquant l'Aphorisme sus allegué.

Or maintenant nous retournerons à nostre propos, et dirons que pendant que les femmes ont leur flux, sentent le corps pesant et mal aisé : aucunes iettent beaucoup de sang, les autres peu, selon leur temperature et les alimens dont elles sont nourries, et l'exercice qu'elles font, et pareillement selon leur aage. Celles qui les ont coutumierement en petite quantité, ce sont les grasses, à cause qu'elles ont les veines estroites, et par consequent peu de sang, lequel s'employe à la gresse (comme auons dit cy dessus). A peu de femmes leurs purgations s'esmeuuent tous les mois sans y faillir, mais à plusieurs il se fait intermission. Celles qui ont leur flux tout à la fois, à sçauoir, quatre ou cinq iours suiuans, sont plus heureuses et se portent mieux que celles à qui il vient peu à peu et à plusieurs iours.

[1] Aph. 39. 5. — A. P.

[2] Cette citation de Valescus est une addition de 1585.

[3] Liu. 12 *de subtilitate*. — A. P. — Cette note n'existe que dans l'édition de 1575.

[4] Cette nouvelle citation de Valescus, et celle d'Aristote qui la suit, ont été également ajoutées en 1585.

[1] Ici finissait en 1573 le texte de ce paragraphe ; le reste est de 1575.

CHAPITRE LXV.

LES ACCIDENS QVI VIENNENT AV FLVX DE SANG MENSTRVAL IMMODERÉ.

Sont appetit perdu, toute concoction debile et refrigeration de tout le corps, et les vertus prosternées, decoloration et amaigrissement, enfleures aux iambes, hydropisie, fiéure hectique, defaillance de cœur, conuulsions, spasme et quelquefois la mort bien soudaine. Si le flux est fait par humeur chaud et acre, sera fetide et de mauuaise odeur et couleur, estant tousiours accompagné d'vne fiéure, et souuent vlceres aux genciues, et autres parties de la bouche : la langue sera aride et seiche pour les vapeurs putrides et malignes qui montent en haut, et pour ces causes faut y preuoir par les moyens qui seront dits cy apres.

Les menstrues fluent aux femmes par les veines et arteres naissans des vaisseaux spermatiques, finissans leur orifice dedans le fond et costés de la matrice : mais aux vierges et femmes grosses (si l'enfant est sain) les mois fluent par les rameaux de la veine et artere hypogastrique, qui se reiettent et ramifient au col de la matrice. Ce qui aduient quand le sang peche en quantité ou qualité, ou tous deux ensemble, ou par coït excessif, ou par-ce que la verge virile est trop enorme en grandeur et grosseur, ou par l'imbecillité de la vertu retentrice des vaisseaux, et la force de l'expultrice. Quelquesfois aussi ledit flux excessif vient apres vn enfantement, coulant des cotyledons ou orifices des vaisseaux où estoit attaché l'arriere-faix contre les parois de la matrice. D'auantage autresfois vient du col de la matrice, pour auoir esté trop violentement dilaté à l'issue de l'enfantement, de façon que telles veines et arteres ont esté par tel effort dilacerées et rompues. Il vient aussi de l'vsage de medicamens acres et aperitifs, comme de pessaires [1].

Or tel flux se connoistra (s'il vient de la matrice) par-ce qu'il sera plus gros et plus noir, et qu'il sort par trombes et caillons, et s'il vient du col d'icelle il viendra autrement. Tel flux vient aussi par vne crise, lequel ne faut promptement restreindre : ny pareillement quand il y a au corps trop grande abondance de sang.

CHAPITRE LXVI.

LES MOYENS D'ARRESTER LE FLVX MENSTRVAL EXCESSIF.

Premierement par la maniere de viure, à sçauoir, manger et boire alimens qui ont vertu d'engrossir et espaissir le sang : car tout ainsi que ledit flux est continué et augmenté par choses chaudes et de ténue substance, aussi est-il arresté par choses froides, stiptiques, grosses et astringentes : comme sont orge-mondé cuit auec ris, gigoteaux de veau, trumeaux de bœuf, pieds de mouton, de veau, chapons cuits auec ozeille, pourpié, verjus de grain, laictue, renoüée, plantain, bourse de pasteur, suc de prunelles, la sommité de ronces, espine vinette, sumac, et autres semblables : si on ne peut trouuer de l'vn, on prendra de l'autre. La corne

[1] Cette dernière phrase a été ajoutée en 1575.

de cerf bruslée et lauée, donnée à boire auec eau astringente, est propre pour arrester ledit flux, ensemble le flux de ventre, s'il y en auoit : aussi sang de dragon, terre scellée [1], bol fin, pierre hæmatiste, coral, subtilement puluerisés, et donnés à boire auec les eaux astringentes ou ferrées. On peut donner sallades d'oranges, citrons, limons, auec succre et eau rose. Pareillement est vne chose singuliere boüillir du laict ferré auec acier, puis cuit auec farine de fourment ou amidon, ou d'orge, ou de féues, ou de ris : pareillement coings, cormes, nefles et cornoille.

Le boire sera eau cuite et ferrée par plusieurs fois, puis mixtionnée auecques syrops, comme de roses seiches, aceteux, de grenade, myrtille, de coings, ou vieille conserue de roses. Il faut euiter le vin, si les vertus le peuuent porter et la coustume : et encor faut-il qu'il soit petit, gros et astringent, et trempé en eau ferrée [2].

Sur tout faut euiter le coït : aussi le trauail, la descente des degrés, les dances, par-ce que non seulement elles esmeuuent le sang, mais aussi l'attirent en bas : semblablement le courroux : l'air chaud et partant en esté la chambre sera rectifiée par choses froides. Le dormir long et profond est salubre [1].

Aussi par section de veines aux bras, application de ventouses sous les mammelles, et à costé du nombril, sans oublier pareillement les frictions et ligatures douloureuses faites aux parties superieures [2].

Que si tel flux est causé d'vn humeur bilieux, acre et sereux, il faudra premierement auoir esgard à ce symptome par medicamens qui ayent vertu de purger la bile et les serosités : quels sont la rheubarbe, les myrobolans, les tamarins, les sebestes, le syrop de roses laxatif.

[1] *Terre scellée, terra sigillata.*

[2] Cette phrase est peu intelligible ; encore ai-je préféré le texte de 1573 et de 1575, qui se rapproche plus du vrai sens. Toutes les autres éditions portent : *Il faut euiter le vin, si les vertus le peuuent porter et la coustume : sinon il faut qu'il soit petit*, etc. Evidemment Paré permet le vin quand *les vertus et la coustume* le permettent ; et c'est ainsi que l'a très bien entendu la traduction latine : *Vinum fugiendum. Si tamen vires exolutæ id flagitent, eligendum crassum et astringens villulum.* Les mots *petit* et *gros* du texte qui semblent se contredire, signifient seulement que le vin doit être gros et de qualité non supérieure, ce que rend bien aussi la traduction latine.

[1] L'édition de 1598 et les suivantes portent seulement : *le dormir est salubre ;* j'ai suivi le texte de toutes les éditions faites du vivant de Paré.

[2] Là finissait le chapitre en 1573 ; le dernier paragraphe est de 1575.

CHAPITRE LXVII.

LES REMEDES PARTICVLIERS QV'ON DOIT APPLIQVER EN LA MATRICE POVR ESTANCHER LE FLVX DE SANG IMMODERÉ.

On peut appliquer onguens, iniections et pessaires.

Exemple d'vn onguent duquel en sera frottée la region des reins.

℞. Olei mastich. et myrt. ana ℥. ij.
Succi rosar. rubrar. ℥. j.
Pul. mast. ℥. ij.
Nucum eupressi, olibani, myrtill. ana ʒ. ij.
Bol. armen. terræ sigill. ana ʒ. ß.
Ceræ alb. quant. suff.

Fiat vnguentum ad vsum.

Et apres qu'on en aura frotté les reins, on mettra vne serniette dessus trempée en oxicrat, et ledit remede sera reïteré souuentes fois [1].

Exemple d'vne iniection qu'on iettera en la matrice.

℞. Aquæ plantag. et rosar. aq. burs. past. et centinod. ana lb. ß.
Cortic. querc. nuc. cupress. gall. non maturar. ana ʒ. ij.
Berber. sumac, balaust. alum. roch. ana ʒ. j.

Fiat decoct.

De laquelle en sera faite iniection auec vne assez grosse seringue, tenant bonne quantité d'iniection, qui aura en son extremité vn bouton, craignant de blesser les parois du col de la matrice. Laquelle t'a esté figurée en la page 101 [2].

Aucuns tiennent que les limaçons à coquilles bien broyés, et appliqués sur le nombril, arrestent le flux impetueux menstruel [3].

Les coings cuits sous la braise, incorporés auec poudre de myrtils et bol armene, appliqués dans le col de la matrice, profitent grandement en forme de pessaire.

Exemple d'vn autre pessaire.

℞. Pul. gall. immatur. combust. et in aceto extinct. ʒ. ij.
Ammo. ʒ. ß.
Sang. drac. pulu. radic. symphit. sumac, mast. succi acac. cornu cerui vsti, coloph. myrr. coriæ ferr. ana ʒ. j.
Camph. ℈. ij.

Misce et incorporent. omnia simul cum succo centinod. semperui. solani, hyoscy. nenuph. plantag. ana quantum suff.

Fiat pessarium.

L'on doit pareillement faire application de choses froides par dehors sus les reins, cuisses, et autour des parties genitales, comme oxycrat, onguent rosat, et autres semblables, et autres comme nous auons dit cy dessus.

Or si le flux venoit par erosion, et que la matiere d'iceluy eust vlceré le col de la matrice [1], on appliquera laict d'asnesse auec orge-mondé, ou mucilages astringens, comme *psyllij*, *cydoniorum*, *gummi tragachant. et arab.* et autres semblables.

CHAPITRE LXVIII.

DV FLVX MVLIEBRE, OV FLEVRS BLANCHES [2].

Outre le flux naturel il s'en fait vn autre, appellé *flux muliebre*, pour-ce

[1] Cette phrase manque dans toutes les éditions du vivant de l'auteur; et de même aussi dans toutes, le titre de la formule est borné à ces mots : *Exemple d'vn onguent.* Le texte actuel date de la première édition posthume en 1598.

[2] Les deux éditions de 1573 et 1575 donnaient ici la figure avec ce titre :

Seringue propre pour faire iniection à la matrice.

Les éditions suivantes se sont bornées à renvoyer à l'endroit où la figure avait été transportée; celle de 1579 dit : *laquelle t'a esté figuree cent quinziesme*; celles de 1585 et de 1598 : *laquelle t'a esté figuree page 401.* J'ai suivi ce dernier exemple, et renvoyé le lecteur à la page 101 du présent volume.

[3] Cette phrase a été ajoutée en 1575; alors même l'auteur était plus décisif, et il disait nettement : *Les limaçons*, etc., *arrestent le flux impetueux meustruel.* La rédaction a été modifiée en 1579.

[1] *Le flux sera conneu par erosion s'il coule goutte à goutte.* — A. P.

[2] Les éditions de 1573, 1575 et 1579 portent seulement : *Du flux muliebre*; le reste du titre a été ajouté en 1585. Le chapitre était fort court dans la première édition; il a été successivement très augmenté.

qu'il est propre et particulier aux femmes, qui leur est à d'aucunes vne longue et continuelle distillation, et quasi sans douleur, qui vient de la matrice : et par icelle se purge l'abondance des superfluités de tout le corps, ainsi que quelquesfois se fait par les reins : aux autres il se fait par interualle, et est tel flux fort douloureux, principalement lors que la matrice est vlcerée [1].

Or ce dit flux est different du flux menstrual [2], de la gonorrhée ou semence, de la chaude-pisse, et de celuy qui sort des vlceres de la matrice. Quant à la purgation menstruelle, le sang loüable en peu de iours flue autant qu'il en doit estre vuidé : mais au flux muliebre, le sang qui en sort est corrompu et de couleur quelquesfois rouge, qui est vne sanie de sang mesme : quelquesfois sereux et liuide, autresfois blanc et espais comme vn coulis d'orge-mondé, autresfois iaunastre, causé le plus souuent de sang phlegmatique. Qu'il soit vray, tel flux aduient plus souuent aux femmes phlegmatiques et qui ont la chair mollasse qu'aux autres, et est nommé d'elles fleurs blanches.

Or le flux de la gonorrhée ou semence est beaucoup different : est tousiours blancheastre, et porte subit vn amaigrissement et grande foiblesse, auec vne mauuaise couleur à tout le corps, encore qu'au sortir il excite quelque petite titillation de volupté. Les femmes le iettent souuent par leur matrice, laquelle matiere est crue et sereuse, et sort en petite quantité, non assiduellement, ny tous les iours, mais seulement par interualle, et n'est nullement puant ny acre. Iceluy aduient aux femmes luxurieuses, et aux vefues, qui se sont long temps abstenu du coït [1].

La matiere sanieuse, purulente et blancheastre, qui sort des vlceres de la matrice, est aussi differente des fleurs blanches. Car les fleurs blanches sont plus liquides, sereuses et aqueuses : aussi moins blanches et moins fetides : ioint aussi qu'elles fluent en plus grande quantité que le pus qui vient és vlceres de la matrice. D'auantage esdits vlceres il y a douleur, en sorte que la femme ne peut endurer l'habitation de son mari : et aux fleurs blanches ne sent nulle, ou bien petite douleur.

Le flux de la chaude-pisse prouient d'vne virulence venerienne qui flue incessamment comme les fleurs blanches, mais d'vne matiere plus espaisse, tantost blancheastre, tantost rougeastre, ou verdoyante, acre, ou corrodante, et puante, qui tost excite vlceres aux parties honteuses, qui descend des vaisseaux spermatiques, et non des veines qui font fluer les menstrues et fleurs blanches. Tel flux de chaude-pisse ne cesse point à la venue du sang menstrual, mais il perseuere deuant, et auec luy, et apres : au contraire des fleurs blanches, qui cessent à l'eruption des mois, et quelque peu de temps apres. Le flux de chaude-pisse fait douleur et cuison, est puant, et iette quel-

[1] L'édition de 1573 ajoutait ici : *aussy quelquefois la matrice n'estant point releuée;* et cette fin de phrase a subsisté jusqu'en 1585, où elle s'est trouvée supprimée.

[2] L'édition de 1573, suivie encore par celle de 1579, disait tout simplement : *parcequ'en la purgation menstrualle le sang en peu de iours flue*, etc. Les trois lignes intermédiaires, avec les paragraphes qu'elles annoncent, datent seulement de 1585.

[1] Ce paragraphe et les deux suivans sont de 1585.

quesfois en grande quantité, et est de couleur verdoyante ou iaunastre. Aux hommes fait eriger la verge, qui leur cause grande douleur, principalement en pissant : ce qui ne se fait au flux des fleurs blanches.

Or la matiere de tels flux sera conneuë par la couleur, comme si c'est cholere, ou pituite, ou melancholie, les linges seront teints de l'humeur qui abonde en iceluy : et si c'est sang pur, faut estimer que tel flux vient par erosion ou par debilitation des vaisseaux de la matrice ou de ceux de son col [1].

Rarement tel flux se fait de matiere sanguine, sçauoir lors seulement que les femmes sont grosses, ou que leurs mois sont arrestés : car en lieu de sang menstruel sort vn excrement sereux, lequel rougit aucunement, ainsi que feroit vne eau teinte et meslée de quelque peu de sang. Fort rarement se fait aussi tel flux d'humeur melancholique : ou s'il se fait, est incontinent excité vn cancer en l'vterus. Quelquesfois la matiere qui sort de quelque vlcere cachée dans l'vterus abuse le medecin et chirurgien, pensant que ce soient fleurs blanches et muliebres : toutesfois ces deux affections sont aisées à distinguer : car la matiere qui flüe d'vn vlcere estant purulente, est plus crasse, fetide, et blanche, et en moindre quantité que celle qui prouient du flux muliebre. En outre, telles femmes ne peuuent endurer la compagnie de l'homme sans grande douleur, si principalement l'vlcere est au col de l'amarry [2], mais en son corps non.

Madamoiselle de Chalenge de Bretagne ayant quelques fleurs blanches, vint à Paris pour auoir conseil des medecins, et estre deliurée de ce flux, esperant qu'apres en estre guarie elle auroit des enfans. Or quelques iours apres il luy suruint vne grande douleur de costé, accompagnée d'vne fiéure : messieurs Le Grand, Duret, et Rebours, Docteurs en medecine, furent appellés : estans assemblés fut conclu qu'elle auoit vne pleuresie coniointe d'vne peripneumonie. En ce temps là elle auoit ses fleurs, neantmoins luy fut ordonné vn clystere et la saignée, qu'elle refusa tout à plat. Le iour d'apres qui estoit le septiéme iour, et par-ce que les accidens croissoient, elle fut saignée. Monsieur Duret la venoit voir deux fois le iour, et dit que s'il luy suruenoit douleur de teste auec prurit, qu'elle mourroit : et que cela aduenant il se feroit transport de la matiere des poumons à la teste. Le iour suiuant, la douleur et demangeaison de teste luy suruindrent, et peu d'heures apres mourut.

Quatre ou cinq iours apres, monsieur Rebours, Viard et moy, nous ouurismes un prebstre, lequel mourut d'vne pleuresie et peripneumonie, auquel suruint une douleur de teste : nous voulusmes voir si le prognostic ci-dessus auoit lieu, et s'il se seroit fait translation de la matiere du pleura au cerueau. Apres auoir ouuert le crane nous trouuasmes entre la pie-mere et le cerueau tout remplide pus, comme en la damoiselle susdite.

[1] Ce paragraphe date de l'édition primitive de 1573 ; il terminait alors le chapitre.

[2] Tout ce long paragraphe date de 1575, à l'exception des mots qui le terminent : *mais en son corps non.* Ces mots, avec les deux histoires qui terminent le chapitre, sont des additions de 1585.

CHAPITRE LXIX.

CAVSES DES FLEVRS BLANCHES.

Les causes des fleurs blanches viennent souuent par la debilitation de la concoction de l'estomach, ou de tout le corps, et de grande tristesse, ou pour auoir vsé trop de viandes crues et phlegmatiques. Le cours de ces fleurs, combien qu'elles soient blanches, conserue le corps en santé, pourueu qu'iceluy soit moderé, à sçauoir qu'il ne soit trop grand ny trop petit, et n'aye nulle acrimonie : autrement tel flux engendre debilitation et lassitude vniuerselle de tout le corps, couleur palle, l'appetit abbatu, atrophie ou amaigrissement de tout le corps, tristesse qui ne se peut appaiser pour la vergongne du decoulement d'vn tel flux, tumeurs œdemateuses aux iambes : et fait à d'aucunes descendre la matrice en bas, ce que nous auons par cy deuant appellé precipitation de la matrice. Tel flux empesche la conception, par-ce qu'il corrompt la semence, ou la contraint de sortir en s'escoulant[1] : aussi quelquesfois acquiert vne acrimonie, pour auoir demeuré cinq ou six mois sans estre euacué, lequel s'aposteme au corps de la matrice ou au col d'icelle, et acquiert pourriture, laquelle est souuent iettée hors, qui cause vlceres putrides et chancreuses. A aucunes femmes se font apostemes aux aines et hanches, qui est souuent cause de leur mort, et le plus souuent pour ne s'estre monstrées et declarées aux medecins et chirurgiens en temps opportun, pour honte et vergongne qu'elles ont à monstrer leur mal.

A ceste cause Montanus[1] recite ceste histoire, que quelquefois fut appellé d'vne noble damoiselle d'Italie : laquelle auoit des fleurs blanches, et ayant conneu son mal, luy ordonna qu'elle se fist seringuer, et deterger sa matrice : ce qu'ayant entendu ladite damoyselle tomba en syncope, et pria son mary de non iamais l'appeller.

Et partant les maladies de la matrice sont difficiles à connoistre, et difficiles à curer : car la matrice reçoit la plus grande part des superfluités de tout le corps[2], tant pour-ce qu'elle est partie debile, que pour-ce quelle est située en bas, et a plusieurs vaisseaux qui aboutissent en soy : et d'auantage est naturellement sujette à purgations et fluxions.

[1] Hippocrates au liure *de la nature de l'enfant.* — A. P.

CHAPITRE LXX.

CVRE DV FLVX MVLIEBRE, OV FLEVRS BLANCHES.

Au flux muliebre rouge, il faut saigner et faire les autres choses qui ont esté declarées pour arrester le flux menstruel immoderé : et au blanc, ou d'autre couleur, faut purger par remedes propres : comme s'il est causé de cholere, par medicamens propres à icelle, et ainsi des autres humeurs.

[1] Il s'agit ici de Jean-Baptiste da Monte dont le Livre *De uterinis affectibus*, publié à Padoue en 1554, a été reproduit par Spachius dans ses *Gynæciorum libri*. Je remarquerai encore à propos de ce livre qu'il n'avait pas été traduit en français. Du reste la citation, comme le reste du chapitre, est de 1573.

[2] Le chapitre s'arrêtait ici en 1573 ; ce qui suit a été ajouté en 1575.

Les remedes seront changés et diuersifiés selon la cause d'iceluy flux, lequel faut laisser couler quelque peu de temps, à fin que la matrice et tout le corps se purge des humeurs superabondans. Les bains alumineux et sulphurés, ou bitumineux, ou ferrés, sont propres à celuy qui est causé de pituite, ou en lieu d'iceux faut faire vne decoction d'herbes chaudes aromatiques et desiccatiues, de laquelle sera fait baing, iettant dedans plusieurs pierres et cailloux ardens [1], et quelque portion d'alum, à fin de le rendre plus astringent. Et le remede le plus excellent que l'on tient, c'est de boire des eaux minerales de Spa au Liege ou de Plombiere, lesquelles ont vertu admirable de tarir les fleurs blanches et chaude-pisses. Toutesfois se faut bien garder d'arrester trop tost tels flux par medicamens repercussifs et astringens, de peur de faire renuoy de ceste matiere au foye, qui seroit cause d'hydropisie, ou quelque fiéure, ou aposteme, ou maladie au cerueau, ou chaucre à la matrice, ou autres accidens : dont apres les choses vniuerselles deuëment faites, on vsera de remedes qui auront puissance d'astreindre, nettoyer, et seicher la matrice et le col d'icelle, auec iniections, pessaires, parfums, et autres.

Exemple d'vne decoction et iniection detersiue et desiccatiue.

℞. Fol. absint. agrimon. centinod. burs. pastor. ana m. ß.

Bulliant simul, et fiat decoct. in qua dissol.

Mellis ros. ℥. ij.

Aloes, myrr. salis nitri. ana ʒ. j.

Et fiat iniectio.

La femme sera située en vn lit, auquel sera vn matelas, et quelque oreiller sous ses fesses, en sorte que le col de la matrice soit esleué en haut : et apres auoir fait l'iniection, pour la faire demeurer quelque temps, on fera croiser les cuisses et iambes de la malade, les serrant l'vne contre l'autre, et flechies vers les fesses.

Et si on veut plus astreindre et seicher, on adioustera chose propre à ce faire, comme *succus acaciæ, gall. virid. cortex granat. alumen roch. vitriol. roman.* boüillis en eau de mareschal, et vin noir et austere. On peut semblablement faire des pessaires ayans semblable vertu.

Or si les matieres qui sortent de la matrice sont fort fetides et puantes, et de mauuaise couleur, elles signifient qu'il y a vlcere putride : alors on doit vser de remedes qui ont puissance de corriger tel vice, comme Ægyptiac (duquel i'ay fait mention en mon traité des Harquebuzades) dissout en lexiue ou vin noir, y adioustant vn peu d'eau de vie : et faire toute autre chose necessaire en tel cas.

D'auantage aucunes bonnes dames disent qu'elles ont leurs fleurs blanches, qui est vne gonorrhée ou chaude-pisse : iettans grande quantité de matiere purulente, comme au flux muliebre, ausquelles le chirurgien outre les autres susdits remedes pourra aider : et s'il connoist que ledit flux ou vlceres fussent causées de la verole, alors faudroit faire suer et ba-

[1] Là finissait la phrase en 1573 ; en 1579 l'auteur avait ajouté seulement : *et quelque portion d'alum* ; en 1585 il rédigea enfin le texte comme on le lit aujourd'hui, avec cette mention des eaux de Spa et de Plombières, qui n'existait pas dans les éditions antérieures. Cette édition de 1585 avait écrit *du Pas au Liege* ; celle de 1598 a rectifié *de Spa*.

uer ladite dame, ou autrement ne pourroit guarir.

Pareillement sera posé en sa matrice vn instrument en forme de pessaire, ayant certains petits trous en son extremité, à fin que les matieres s'escoulent, et n'acquierent acrimonie, et que la matrice soit vn peu esuentilée et aucunement refroidie par le benefice d'vn ressort qui le tiendra ouuert [1].

Maintenant il nous faut traiter des palles couleurs [2].

CHAPITRE LXXI.

DES PALLES COVLEVRS [3].

Nous auons dit cy deuant que le sang menstrual commence à apparoistre aux filles ja meures, commençans à sentir leur cœur, et deuenir amoureuses, et estres capables d'estre mariées, et porter enfans, qui est en l'aage de quatorze, quinze, et seize ans : qui est lors que le sang s'eschauffe et boüillonne dedans les veines, et monte aux mammelles, qui les fait enfler et durcir. Semblablement le poil folet commence à apparoistre autour de leurs parties genitales, qui lors sont chaudes et tumefiées : leur voix se mue et deuient plus graue : elles sentent douleur à la teste, auec vomissement de cholere et pituite. Le sang de leurs fleurs vient à sortir goutte à goutte, semblable en couleur à la laueure de chair sanglante, parce qu'il n'est encore bien cuit, à cause de leur tendre ieunesse, qui fait qu'il est sereux, aqueux, et blaffard. On voit aduenir de grands accidens par la retention de leurs fleurs, et encor plus grands si par l'irritation de la copulation charnelle elles ne rendent leur semence : car estant retenue, se corrompt et acquiert venenosité, d'où procedent les palles couleurs.

Or à d'aucunes le sang menstrual ne s'escoule, à cause que les vaisseaux, à sçauoir veines et arteres, sont angustes et estroits, et encores non destouppés : si que ne pouuant sortir, regorge en la masse sanguinaire qui s'altere et corrompt, faute d'estre euacué, et toute l'habitude du corps ne peut estre bien nourrie, dont se fait Leucophlegmatie, qui fait le corps tout bouffi, et la couleur du visage basanée et blaffarde : c'est pourquoy on les appelle palles couleurs. Dont ensuiuent plusieurs maladies et accidens, comme battement de cœur, boursoufleure, appetit corrompu, nausée, vomissemens, frissons, rigueurs, souspirs, gemissemens, ris, resueries, euanouissemens, fiéures lentes et erratiques, veille, et autres accidens.

[1] L'édition de 1573 et même encore celle de 1579 ajoutaient : *duquel tu vois icy le portraict;* après quoi venait la figure, un peu différente de celle du chapitre 57, et qui a été déjà reproduite au chap. 29 du Livre *des Tumeurs en general*, t. 1er, p. 369. J'y renverrai d'autant plus volontiers le lecteur qu'il s'agit là du chancre de la matrice ; et qu'on y trouvera ainsi le complément des matières dont il est traité dans le Livre actuel.

[2] Cette phrase se lit pour la première fois dans l'édition de 1585, et annonce les chapitres qui vont suivre, et qui n'existaient pas auparavant. C'est une sorte de traité complet des pâles couleurs en treize chapitres, dont la date, comme on voit, est fort tardive eu égard au reste du livre. Je ne sais où Paré en a pris les détails.

[3] Ce chapitre est de 1585. Voyez la note précédente.

CHAPITRE LXXII.

DV BATTEMENT DE COEVR [1].

Le battement du cœur vient de grandes crudités de l'estomach, et des obstructions du foye et ratelle, dont s'amassent grande quantité d'humeurs grossiers et vaporeux, desquels s'esleuent plusieurs flatuosités melancholiques, qui enuironnent le cœur, mesme sont contenus au pericarde, qui cause le battement : qui n'est autre chose qu'vne concussion du cœur, pour mieux secoüer, et comme vne escousse qu'il prend pour mieux faire sauter et bondir loin de soy telle venenosité et ordure : sautelant par l'effort de la faculté expultrice, que Nature luy a donnée comme à partie tres noble, pour se despestrer et desuelopper d'vn nuage si odieux.

Pour y donner ordre, faut prendre de l'eau theriacale, ou de l'eau de melisse, ou de buglosse, où l'on aura dissout vn peu de theriaque.

CHAPITRE LXXIII.

DE BOVRSOVFLEVRE [2].

Boursoufleure est ce que les Grecs appellent *Cachexie*, c'est-à-dire, mauuaise habitude, en laquelle la charnure des parties qui sont autour des os est remplie d'aquosités et de ventosités, et le cuir est lasche et mollasse, et de mauuaise couleur, comme entre blanc et verdastre, et tout le corps las et debile, ne se pouuant soutenir, accompagné d'vne courte haleine. Ce mal est comme auant-coureur d'hydropisie. Ceste disposition vient à cause que le foye ne fait bien sa sanguification, pour estre refroidi, et sa chaleur naturelle comme noyée et estouffée en l'abondance du sang qui luy remonte de l'amarry, comme la lumiere d'vne lampe qui est amortie par affusion de trop d'huile. Vient aussi d'vne dureté de ratte, à laquelle les vierges sont sujettes, à cause qu'elles ne se purgent point par leurs fleurs : comme aussi par mauuaise nourriture, de trop boire de l'eau froide, ou manger fruits cruds, et autres viandes de pareille nature.

Pour la cure, faut prouoquer les mois.

CHAPITRE LXXIV.

DE L'APPETIT CORROMPV ET DEPRAVÉ [1].

Les filles qui ont les palles couleurs ont l'appetit non moins corrompu que les femmes grosses : lequel accident les Latins nomment *Pica*, ou *Malacia*, c'est-à-dire, langueur, lascheté et mollesse, par laquelle desgoutées de ce qui leur est presenté, appetent toute autre chose, mesmement du tout estrange et alienè de nature. Car aucunes mangent le plastre, cendre, terre, charbons, farine, sel, espiceries, et autres choses non propres à manger : boiuent vinaigre tout pur, ce qui les rend ainsi desbauchées et descontenancées, tant pour-ce que leur sang est corrompu par suppression, que pour-ce qu'elles se nourrissent

[1] Suite du précédent. Voir la note 2 de la page 778.

[2] Suite du précédent. Voir la note 2 de la page 778.

[1] Suite du précédent. Voir la note 2 de la page 778.

mal : qui fait qu'elles ne peuuent auoir ny sang, ny esprits, ny force valide. Telle affection gist en l'orifice de l'estomach, lequel appete alimens semblables aux humeurs qu'il contient, et desquels il s'est fait dissipation : car nourriture n'est autre chose que repletion de ce qui s'est vuidé. Dont tels appetits estranges viennent aux filles qui ont leurs mois retenus, qui regorgent à l'estomach, et y enuoyent vapeurs semblables, ou humeurs, ou excremens corrompus. Comme s'il y a quelque humeur melancholique naturel espandu à l'estomach, la fille aura appetit de choses aigres : si celuy mesme deuient aduste, desirera viandes seiches semblables aux susdites. Or le sang menstruel tient beaucoup de l'humeur melancholique, et aisément se tourne en iceluy, qui est cause que souuent elles appetent choses sallées : pource que tel humeur de sa nature est grossier, feculent, ord et immonde.

Pour la cure, il faut prouoquer les mois et vomissemens, qui sont causes de tels accidens. Le vomissement sera prouoqué auec decoction tiede de graine de raue, et eau tiede, auec huile, et autres semblables vomitoires.

CHAPITRE LXXV.

DE NAVSÉE ET VOMISSEMENT [1].

La nausée et vomissement vient de mesme cause que l'appetit depraué et desgoustement, à sçauoir, de l'vsage de mauuaises viandes, et de la regurgitation des excremens menstruaux, ou des vapeurs putrides esleuées d'iceux en l'estomach.

Partant il faut purger l'humeur qui est attaché en l'orifice interieur du ventricule, ou adherant contre les tuniques d'iceluy, auec pilules ou potion de rhenbarbe, ayant premierement donné quelque breuuage propre pour inciser et attenuer l'humeur, auec syrop aceteux ou oxymel. D'auantage faut prouoquer le vomissement, qui guarira iceluy vomissement par euacuation de la matiere qui de qualité maligne irritoit la faculté excretrice à excretion par en haut : mais en vain toutesfois, ou pour le moins sans grand et suffisant effect. Que si tel vomissement se rend effrené et impetueux, faut appliquer vne ventouse vn peu plus bas que l'estomach, à fin de l'arrester : mesmes faut frotter et lier les extremités.

[1] Suite du précédent. Voir la note 2 de la page 778.

CHAPITRE LXXVI.

DES FRISSONS ET RIGVEVRS [1].

Les filles ne pouuans auoir leurs mois, quelquesfois sentent des frissons et rigueurs ou horreurs aux lombes, et par toute l'espine du dos, et au derriere de la teste. Ce qui leur aduient de la matrice refroidie par les mois retenus nouuellement, et non encore corrompus : parce que la matrice qui est membraneuse et nerueuse, communique facilement sa froideur vniuersellement au pannicule charneux, mais principalement aux lombes, et à toute l'espine du dos, tant pour-ce que telles parties sont fort

[1] Suite du précédent. Voir la note 2 de la page 778.

sensibles, que pour-ce qu'elles sont tres-froides, attendu qu'elles sont neruceuses, membraneuses, et osseuses : et en outre fort voisines et contiguës à la partie, c'est-à-dire à l'amarry, où se fait la corruption du sang menstrual.

Tels accidens se peuuent corriger par application de linges chauds, et onction d'huile laurin, ou autre semblable, ou auec eau de vie, et en frotter toute l'espine du dos. Il sera bon de donner à boire de l'hippocras, ou maluoisie, ou de l'eau de vie où l'on aura dissout vn peu de theriaque, et vn peu de quinte-essence de muguette ou clou de girofle.

CHAPITRE LXXVII.

DES SOVSPIRS, GEMISSEMENS, ET RIS [1].

Les mois retenus à la longue se conuertissent en excremens melancholiques, principalement aux filles qui sont de tel temperament, qui leur cause vne tristesse, chagrin, souspirs frequens, pour la compression du diaphragme, à raison du sang retourné au foye plus plein que de coustume, et des vapeurs esleuées : des pleurs et gemissemens, à raison des vapeurs melancholiques qui oppriment le cœur.

I'ai veu vne bien grande dame qui pleuroit souuent sans cause, et s'enfermoit en sa chambre pour mieux plorer.

Autres se prennent à rire sans aucune occasion : ce qui aduenoit à deux filles que ie ne veux icy nommer : Car estant sujettes à vne suffocation d'amarry, à raison des mois arrestés, ordinairement vne ou deux heures deuant que l'accés les prinst, elles se mettoient à rire si effusément, que ny les remontrances amiables, ny la honte et crainte de leurs parens ne les en pouuoient destourner et engarder. Mais est bien plus admirable le fait d'vne certaine dame, qui en pareil accident estoit ordinairement surprise de resuerie, ris, pleurs, contraction des yeux, et autres symptomes contraires les vns aux autres, comme raconte Houlier en son traité de la Suffocation vterine.

Pour obuier à tels accidens, faut leur prouoquer leurs mois, et les purger : aussi qu'ils ayent compagnie ioyeuse, et qu'on iouë d'instrumens de musique.

[1] Suite du précédent. Voir la note 2 de la page 778.

CHAPITRE LXXVIII.

DES RESVERIES [1].

Non seulement la regurgitation du sang menstrual, mais aussi les vapeurs des mois retenus, esleuées iusqu'au cerueau par les veines et arteres, quelquesfois infectent tellement le cerueau de leur puanteur et malignité, que sa substance en est estourdie et abrutie, et ses fonctions abolies et deprauées ou corrompues, non seulement en imagination, mais aussi en memoire et ratiocination : dont suruiennent plusieurs sortes de resueries, non seulement pour la diuersité des parties du cerueau engagées, mais aussi pour la diuersité de la pourriture : qui fait que de telles femmes et filles, les aucunes rient sans occasion,

[1] Suite du précédent. Voir la note 2 de la page 778.

autres sont tristes qui ne cessent de plorer, comme nous auons dit cy dessus : autres furieuses qui se veulent estrangler, et se iettent dedans les puits, ou par les fenestres : autres se tuent de coups de coustean, autres gazoüillent et babillent, reuelans ce qu'elles deuroient taire, et font des mouuemens extraordinaires.

La guarison depend de l'euacuation de la cause. Hippocrates commande de saigner et purger, et appliquer ventouses sur le plat des cuisses et sur les espaules, faire ligature aux extremités, ouurir les hemorrhoïdes auec sang-sues.

CHAPITRE LXXIX.

DE L'ESVANOUISSEMENT [1].

Les filles s'esuanoüissent souuent pour l'esleuation des vapeurs puantes et pourries, excitées de leurs mois retenus : desquelles le cœur assailli et infecté tombe en syncope : c'est-à-dire grande defaillance des vertus vitales, et par consequent des animales, qui fait que lesdites filles demeurent immobiles sans aucun sentiment, sans voir, ouyr, parler, sans pouls, que bien obscur, et sans respiration.

Pour les faire reuenir, il les faut faire asseoir en figure moyenne, à fin qu'elles puissent mieux respirer, lascher leurs habillemens, frotter les cuisses et les iambes contre bas auec linges aspres et rudes, leur donner vn air libre, et ferez prouoquer le vomissement : il leur faut bailler à boire vn peu de theriaque ou methridat dissout en quelque eau cordiale : et faire sentir choses puantes, et par embas choses odoriferantes, et arroser la face d'eau rose, vinaigre, et eau de vie. D'auantage leur faut tirer le poil derriere le col, et aussi les oreilles et le nez, et les pinser violentement, pour resueiller les esprits.

[1] Suite du précédent. Voir la note 2 de la page 778.

CHAPITRE LXXX.

DE LA FIÉVRE ERRATIQVE [1].

La fiéure qui est excitée par la suppression des mois aux filles, ne garde aucun ordre, mais prend à heure et iours certains, selon que le sang menstruel regorge au cœur et au foye, et que ledit sang s'esmeut. C'est pourquoy Hippocrates l'appelle *Planetes*, c'est-à dire Erratique [2] : et peut estre dicte *Epiale*, parce qu'en toutes les parties du corps on sent chaleur et froideur ensemble en vn mesme temps, à cause que ceste fiéure est causée d'vne pituite vitrée, laquelle d'autant qu'elle est fort froide, espaisse et glaireuse, ne se pourrit, et ne s'enflamme qu'à peine, de sorte que telle matiere meslée parmy le sang des ieunes filles, est cause des mouuemens inegaux et desreiglés de la fiéure qui en prouient, faisant ce que le feu fait en vn bois verd, flamme d'vn costé, et fumée de l'autre [3]. Ioint que leur sang est fort crud, tant à raison de l'aage, que de la façon de viure deprauée, se nourrissans de laictages, fruits cruds, et eau froide, qu'aussi à raison de la suppression non naturelle d'iceluy sang.

[1] Suite du précédent. Voir la note 2 de la page 778.

[2] Au liure *des maladies des vierges*. — A. P.

[3] *Bonne comparaison*. — A. P.

CHAPITRE LXXXI.

DE SOIF ET ALTERATION [1].

La soif aux vierges prouient de leurs mois supprimés : la chaleur et seicheresse sont les deux causes de la soif, à sçauoir defaut d'humidité, et excés de chaleur. L'autre cause peut estre leur boire excessif d'eau froide : car l'eau par sa crudité et pesanteur s'arreste long temps aux hypochondres, et y engendre obstructions et crudités, qui sont cause que le boire ne peut penetrer au foye. Ces crudités croupissantes où elles sont arrestées, se pourrissent, et de ceste pourriture s'esleuent vapeurs putrides et acres, se tournent aussi en phlegme sallé, qui remplissant l'orifice de l'estomach (où est le siége et sentiment de l'alteration) fait quasi semblable soif à celle qui tourmente les hydropiques.

CHAPITRE LXXXII.

DV VEILLER [2].

Les veilles procedent de certaines vapeurs corrompues qui montent au cerueau, qui font perturbation d'esprit, resuerie, melancholie, epilepsie, et autres mauuaises indispositions, le tout par alteration qui en fin induit et apporte alienation à la substance du cerueau. Or ces accidens susdits ne suruiennent seulement, mais plusieurs autres, comme dureté de ratte, aposteme au mesentere, rupture de veine aux poulmons, phthisie, enfleure de iambes, pesanteur, lassitude vniuerselle, obstructions, douleur de teste, et autres maladies procedantes de l'amas des humeurs vicieux, qui corrompent toute la masse sanguinaire : qui fera que le sang menstrual qui en sortira, ressentira de la corruption de l'humeur qui aura esté engendré et meslé, lequel paroistra bilieux, pituiteux, sereux, et melancholique, ou autre, selon la diuersité de la corruption conceuë en la masse sanguinaire, et d'vne inflammation engendrée dedans les veines, qui y sera suppurée, comme nous auons dit cy dessus.

CHAPITRE LXXXIII.

CVRE [1].

Le point souuerain pour remedier à tous ces accidens, est de prouoquer les fleurs : pour laquelle chose executer, on appellera vn docte medecin qui ordonnera la saignée (à fin de descharger Nature d'vne partie de son fardeau) et des purgations, ainsi qu'il verra estre necessaire. Apres les purgations sera vtile faire prendre des choses aperitiues et incisiues, à fin de destouper les obstructions : comme sont les syrops d'armoise, *capilli veneris*, et autres semblables, auec decoction d'hyssope, sabine, racine d'eringium, dit en françois Panicault, et de garance. Aussi la conserue de fleurs de soulcy est singu-

[1] Suite du précédent. Voir la note 2 de la page 778.

[2] Même note que pour le chapitre précédent.

[1] Ce chapitre termine le petit traité des pâles couleurs qui comprend les 12 chapitres précédents. Voyez la note 2 de la page 778.

liere, prise par trois matinées, aussi gros qu'vne noix commune. Pareillement la decoction de racine de persil, feuille d'hyssope aromatisée de canelle. Semblablement faut appliquer sur le plat des cuisses, ventouses sans scarification. On fera pareillement fomentation aux parties genitales, d'herbes à chat, matricaire, armoise, thym, origam, agripaume, sabine, et autres semblables. On fera aussi parfums aux parties genitales, faits de poyure, gingembre, clou de girofle, musc, ciuette, noix muguette. Plus il faut que la malade chemine, saute, trauaille, danse, monte et descende souuent, qu'elle tire de l'eau d'vn puits, et autres exercices, si elle les peut supporter, sans que par iceux se face plus grande irritation des matieres amassées et supprimées, ny que les douleurs et autres accidens mentionnés se resueillent et enaigrissent d'auantage. Plus luy conuiendra faire des frictions aux cuisses et iambes, auec linges rudes au matin. Il faut faire ces remedes au commencement des lunes nouuelles, ou autre temps auquel les femmes ou filles malades auoient ou pouuoient auoir leurs purgations : autrement on trauailleroit en vain.

Les filles villageoises ne sont sujettes aux palles couleurs, et aux susdits accidens, à raison qu'elles trauaillent beaucoup, et ne mangent tant de diuersités de viandes, comme celles des villes : aussi qu'elles sont tousiours en plein air, lequel fait dissipation et digestion de la substance superflue de tout leur sang par insensible transpiration : qui fait qu'elles ne sentent point ou peu les incommodités de leurs fleurs arrestées.

CHAPITRE LXXXIV.

DES HEMORRHOÏDES QVI NAISSENT AV COL DE LA MATRICE [1].

Tout ainsi qu'il se fait des hemorrhoïdes au siege, ainsi se fait-il au col de la matrice, lesquelles sont extremités des orifices des vaisseaux des

[1] Nous rentrons ici sinon dans le texte, du moins dans le cadre de l'édition de 1573, dont ce chapitre *Des hemorrhoïdes* fait le 69e.

Mais il s'en faut réellement beaucoup que le texte soit le même. En 1573 et même encore en 1579, les trois chapitres qu'on va lire n'en formaient que deux, l'un intitulé, *Des hemorrhoïdes qui naissent au col de la matrice* ; l'autre, *Curation des verrues faites au col de la matrice*. C'est que sous ce nom d'hémorroïdes, Paré avait confondu toutes sortes de tumeurs qu'il jugea à propos de mieux distinguer en 1585. Voici du reste, pour qu'on puisse juger de la différence des doctrines, le texte de 1573 et de 1575, avec deux petites additions de 1579.

Des hemorrhoïdes qui naissent au col de la matrice.

« Dauantage il y a des hemorrhoïdes qui naissent au col de la matrice, comme il se faict au siege, qui sont comme especes de varices, desquelles sort aucunefois grande quantité de sang auec vne eau rousse et fetide : Aucunes sont de couleur rouge, semblable à meures, et pour ce sont nommees *morilles* : d'autres à vn grain de raisin qu'on comme *vualles* : autres à vne verrue, nommee aussi pour ceste cause *verrucalles* : ainsy selon la diuersité de forme les antiens leur ont imposé le nom : Aucunes sont fort grosses et apparentes, les autres sont petites et occultes, cachees au profond du col de la matrice. Semblablement il se faict des verrues quelquefois aux bords du col de la matrice. Aucunes sont larges et esleuees en

rameaux des veines qui viennent de la veine caue, descendantes à l'entour du propre orifice de la matrice et du col d'icelle, par lesquelles les vierges et femmes grosses se purgent de leurs mois : d'autant qu'en elles l'orifice ou bouche de la matrice est fermée aux femmes grosses, à raison de l'enfant conceu auquel les cotyledons reseruent le sang pour sa nourriture : et aux vierges, parce qu'elles n'ont point encor esté ouuertes. Ces extremités des veines quelquesfois se grossissent et ferment sans ietter sang, et quelquefois aussi sont ouuertes et iettent vn gros sang noirastre, comme font les hemorrhoïdes du siege, sans ordre ny periode, auec douleur. Partant tel flux est appellé hemorrhoïdal et non menstrual, encor que tel flux sorte par mesmes veines. Elles viennent apres les inflammations, rhagadies de la matrice. Elles sont connues par l'effusion du sang qui coule, non par temps certain, comme fait le flux menstrual, mais par interualle et sans ordre.

La cure est semblable que celle du siege, qui est d'appaiser la douleur par fomentations faites de semence de lin, de guimauues, fueilles de boüillon blanc : par linimens faits d'huile de pauot, de nenuphar, d'amandes douces, battue long-temps en vn mortier et pilon de plomb, adioustant iaune d'œuf auec vn peu d'opium.

petites tumeurs, et sont nommees *humorales*, non seulement parcequ'elles sont esleuees en tumeurs comme une meure, mais aussy qu'elles sont composees de plusieurs petites eminences, comme vne meure de ses graines. *Acrochordon* est vne autre espece de verrue auec eminence calleuse, qui a sa racine gresle, et la teste grossette, de façon qu'on diroit estre vn neud de corde pendante à vn fillet. Monsieur d'Alechamps en sa Chirurgie Françoise escript estre appellees des Arabes verrues *botoralles* : il y en a vne autre espece nommee *thymus*, parcequ'elle ressemble à fleur de thim, aiant eminences tuberculeuses, auec asperités, creuassees par dessus : aucunes sont grandes, autres petites, et par interualle iettent beaucoup de sang, principalement aprés la compagnee d'homme, ou que la femme chemine, ou faict autre grand exercice. Il y en a de toutes ces especes qui sont malignes, ausquelles ne faut que palier de peur qu'elles ne tournent en chancre, et telles sont douloureuses au toucher, parcequ'elles sont procrees d'humeur maling, aucuns les appellent *ficus*, et la populace *le mal S. Fiacre*, auquel ne faut attenter nulle cure fors la paliatiue. »

L'édition de 1579 ajoutait là : *comme nous auons dit parlant des hemorrhoïdes du siege*. Le début du chapitre suivant était le même dans les trois éditions de 1573, 1575 et 1579.

« *Curations des verrues faictes au col de la matrice.*

» Celles qui seront trouuees au col de la matrice, et ne seront malignes, il les conuient lier et coupper, et celles qui seront profundément, on mettra le speculum matricis dans le col de la matrice, à fin qu'on les puisse voir et toucher. »

Puis venaient les figures des spéculums, et le reste du texte retombait d'accord avec le texte actuel. Je répète que la rédaction actuelle est de 1585.

CHAPITRE LXXXV.

DES VERRVES QVI VIENNENT AV COL DE LA MATRICE.

Au col de la matrice se font des verrues de plusieurs sortes : aucunes sont eminentes contre la peau, ou léures de la partie honteuse, fort peu

releuées, calleuses, tuberculeuses et noirastres, ayans la base large. Les Grecs les ont appellées *Myrmecia*, c'est-à-dire fourmillieres : par-ce qu'au froid elles font douleur, comme si vn fremy les mordoit. Les Arabes les nomment *verrues morales*, par-ce qu'elles sont grosses comme vne meure, et qu'elles sont composées de plusieurs eminences petites, comme vne meure de ses grains. Il y en a d'autres nommées *acrochordon*, qui sont eminences calleuses, et qui ont la racine gresle et la teste grossette, de sorte qu'on diroit estre vn nœud de corde pendu à vn filet : les Latins les appellent *verrues pensiles*. Autres sont appellées *porales*, par-ce qu'elles ont la teste diuisée en plusieurs parties, comme la teste d'vn porreau : elles sont longuettes et creuassées par dessus, desquelles sort du sang en grande quantité apres la compagnie de l'homme, ou si la femme chemine ou fait grand exercice.

Pour le prognostic, toutes ces verrues sont engendrées d'vn humeur pituiteux et melancholique, enuoyé de toutes les parties du corps : par-ce que ceste partie est comme vn cloaque où sont enuoyés tous les excremens du corps.

Nota, qu'en toutes ces verrues, s'il y a douleur, n'y faut toucher de medicamens acres, par-ce qu'elles sont faites d'humeur malin, et qu'elles se pourroient tourner en chancre : parquoy les faut pallier. Si elles ne sont douloureuses, on les pourra lier ou couper, ou appliquer caustiques, à fin d'oster leur racine, et qu'elles ne repullulent : ce qui se fera auec huile de vitriol, ou eau forte, ou eau de sublimé, ou par telle eau :

℞. Aquæ plantaginis ℥. vj.
Virid. æris ʒ. ij.
Alum rochæ ʒ. ij.
Salis comm. ℥. j.
Vitrioli Romani et sublimati ana ʒ. ß
Terantur omnia simul, et reseruetur aqua ad vsum dictum [1].

CHAPITRE LXXXVI.

DE THYM, ESPECE DE VERRVE QVI VIE AV COL DE LA MATRICE.

Thym naist aux aisles du col de la matrice, ou dedans le col mesme, qui est vne espece de verrue auec asperités creuassées, semblable à la teste du thym. Les Arabes les nomment verrues porales, par-ce que sa teste est diuisée en plusieurs parties, comme la teste d'vn porreau en ses filets. Il y en a de deux especes, vn petit et l'autre fort grand, qui s'appelle *Ficus* ou *Fic*, et du populace, *le mal sainct Fiacre* [2]. L'vn est malin, et l'autre benin et gracieux. Le benin est vne petite chair estroite par en bas, et large par en haut, auec deux eminences peu apparentes, blanchastres ou rougeastres, sans douleur. Le malin est plus grand, plus dur, plus aspre ou rabo-

[1] Il y a ici une note marginale qui renvoie *folio sequenti* pour cet *vsum dictum*.

[2] Paré a essayé ici de donner une histoire complète sinon de toutes les tumeurs du vagin (qui est pour lui le col de la matrice), au moins de toutes celles qui avaient reçu un nom particulier. On peut voir, par la composition du texte primitif, combien cette tâche l'avait embarrassé ; et après sa deuxième édition, on peut encore se hasarder à dire que toute cette synonymie est un vrai galimatias. Il y a du reste tenté une autre histoire de ces tumeurs considérées en général au ch. 21 du 5e Livre. Voyez tome 1er, page 357.

teux, de couleur liuide, fongueux, auec vne douleur poignante, comme pointes d'aiguilles. Tous deux s'indignent au toucher, et iettent grande quantité de sang estans coupés ou irrités, principalement apres la compagnie de l'homme, ou que la femme aye cheminé ou fait quelque grand exercice.

Ils doiuent estre desseichés par remedes secs et astringens : aussi les lier et couper. Ceux qui sont malins et douloureux, les faut pallier et n'y toucher, de peur qu'il n'y suruienne vn chancre : on pourra mettre le speculum matricis, à fin de voir plus aisément.

Diuers portraits de Speculum matricis ouuert et fermé [1].

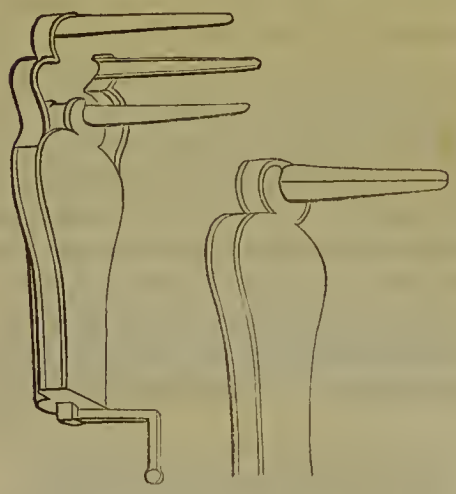

[1] Ces figures avaient paru dejà en 1564 dans les *Dix liures de chirurgie* à la fin du livre *des Pierres*. Voyez ci-devant, la note 2 de la page 496. Franco a figuré, dans son édition de 1561, page 399, un spéculum analogue à celui qui est ici représenté en dernier; mais il ne se l'attribue point, et semble au contraire indiquer qu'il y en avait dès lors de plusieurs sortes en usage général.

J'ajouterai du reste que Franco voulait qu'on se servît de ce spéculum pour aller chercher l'arrière-faix dans la matrice ; et tel était le sujet de son 86e chapitre, intitulé : *D'un autre façon et plus legere auec le speculum matricis*.

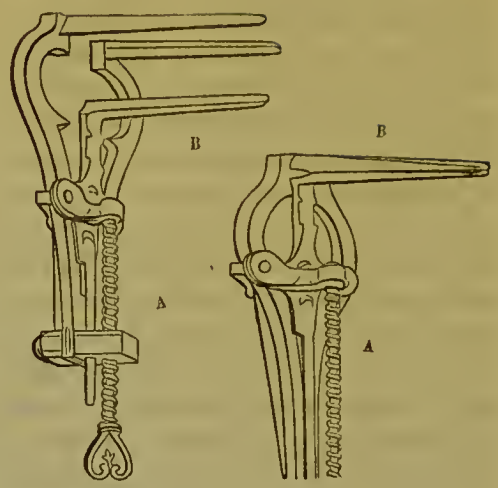

A Demonstre la viz qui le clost et ouure.
BB Les branches qui doiuent estre de longueur de huit à neuf doigts.

Ils doiuent estre de grandeur et longueur selon l'aage de la femme : et lors que tu voudras appliquer l'vn d'iceux, feras situer la femme en telle façon comme nous auons dit cy dessus à l'extraction de l'enfant mort, duquel ie t'ay baillé le portrait [1]. Or celles qui se pourront lier se feront par vn instrument propre, descrit au chapitre *De la relaxation de l'vuule* [2], et seront serrés de iour en autre, tant que la verrue sera tombée : dont pour les cures seront liées, coupées et cauterisées, à fin de leur

[1] Il est à remarquer que cette phrase a été conservée dans toutes les éditions, bien que *le portrait* de la situation de la femme ait été enlevé dès 1575. Voyez ci-dessus la dernière note de la page 701.

[2] Tel est le texte à partir de l'édition de 1575. Mais en 1573 on lisait :

oster leur racine et qu'elles ne repullulent : ce qui se fera auec huile de vitriol ou eau forte[1], ou de capitel, dont nous faisons nos cauteres potentiels.

Aussi ceste eau a grande puissance de les consumer et desseicher iusques à leur racine.

℞ Aquar. plantag. ℥. vj.
Virid. ær. ʒ. ij.
Alum. rochæ ʒ. iij.
Salis communis ℥. ß.
Vitriol. Roman. et sublimat. ana ʒ. ß.
Omnia simul terentur et bulliant.

Et se gardera-on que telle chose caustique et bruslante ne touche qu'au lieu qu'on veut oster : s'il y auoit quelque vlcere, on y remediera comme a esté dit.

Quelque personnage m'a affirmé que la bouse de bœuf chaudement appliquée, y adioustant des fueilles ou poudres de sauinier, fait mourir les verrues qui sont au col de la matrice : à l'espreuue[2].

Quelquesfois aussi ces verrues se font à la verge, et s'il y en a audehors et au dedans du prepuce, il ne les faudra oster toutes ensemble, à fin de ne pertuiser le prepuce, qui est mince et delié : mais premierement nous curerons celles du dedans : apres auoir cicatrisé l'vlcere, nous mettrons la main à celles du dehors.

Aussi les cantharides incorporées aux onguens font tomber les verrues et cors qui naissent entre les orteils.

Ie sçay d'asseurance que les ver-

« Or celles qui se pourront lier, se feront par cest instrument.

Figure d'vn instrument propre à lier les verrues au col de la matrice.

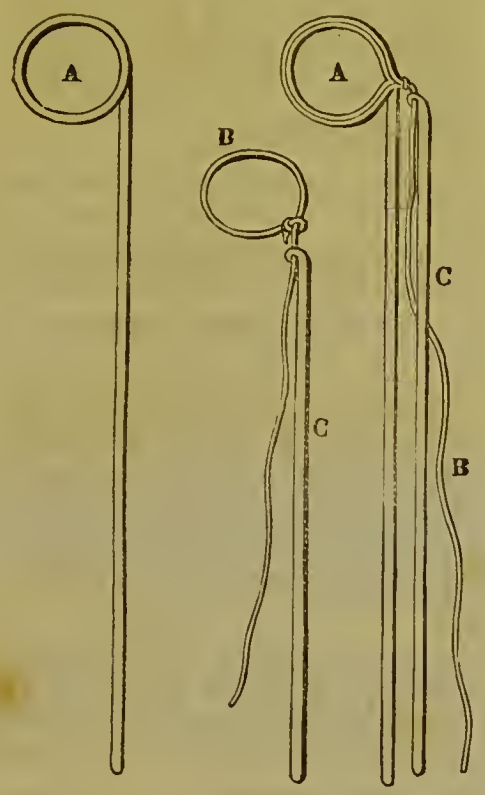

A Monstre un anneau dont sa partie superieure est un peu caue.

B Un fillet double, lequel s'insere dedans la cauité superieure dudict anneau, et se serre par le moien d'vn neud coullant.

C Vn fil de fer dans lequel lediet fillet passe pour estre serré lorsqu'on aura pris les choses supercroissantes, et demeurera lediet fillet dans le col de la matrice : et sera reserré de iour à autre, etc. »

Cet instrument a été dès 1575 reporté au chapitre 7 du Livre *des Tumeurs en particulier* (voyez t. Ier, p. 385) ; mais il m'a paru essentiel de le reproduire ici pour compléter la doctrine de Paré touchant les polypes de la matrice.

[1] Édition de 1573 : *Eau forte des Alchemistes.*

[2] Ici finissait le chapitre en 1573. Le paragraphe qui suit se lisait dans l'édition de 1575, et avait ensuite été omis dans toutes les autres, sans raison que je sache ; je n'ai pas hésité à le rétablir, sauf à en prévenir le lecteur. Les deux suivans ont été ajoutés en 1579.

rues qui viennent aux mains sont guaries y appliquant du pourpied pilé auec son jus : autant en font les fueilles et fleurs du soucy.

CHAPITRE LXXXVII.

DES RHAGADIES ET CONDYLOMES.

Rhagadies sont vlceres creuassées, faites d'vn humeur acre et salé, qui fait quelquesfois contraction et stricture du col de la matrice, comme l'on voit qu'vn parchemin se serre et gredille lors qu'on le met trop pres du feu, en sorte que souuent on n'y sçauroit mettre qu'à grand' difficulté le bout du doigt. Ce mal ne vient seulement au col de la matrice, mais au siege, et à l'extremité du prepuce, et la bouche, qui empesche le malade les ouurir, de parler et mascher, et souuent on est contraint de faire section.

Pour la curation, il faut euiter les medicamens acres, mais faut amollir et fort humecter la partie auec fomentations, linimens, cataplasmes, emplastres, et y mettre souuent le speculum matricis et pessaires, à fin d'agrandir et dilater ce qui est trop dur et serré, puis faire cicatrice aux vlceres creuassées.

Condylomes sont eminences ridées, et comme excroissance de chair, qui sont mesmes les rugosités du col de la matrice [1], ou les muscles du siege ausquels il y a plusieurs replis serrés les vns contre les autres, principalement lorsqu'elles sont enflammées et endurcies. On les connoist à la veuë et au toucher du doigt.

Les remedes froids et relaxans sont bons, comme huile d'œuf et semence de lin, de chacun deux onces, battues longuement en vn mortier de plomb, et de ce en soit appliqué dessus. S'il y auoit inflammation, on y adiousterа vn peu de camphre, et fera-on autres choses que le chirurgien verra estre necessaires.

[1] Phrase inintelligible. Peut-être faut-il lire, *qui sont nées pres* ou *sus*; le latin l'a entendu ainsi : *in ani præsertim et cervicis uteri rugosis marginibus ortæ.*

CHAPITRE LXXXVIII.

DV PRVRIT DE LA MATRICE.

Souuent il se fait vn prurit ou demangeaison au col de la matrice, principalement aux femmes aagées, qui leur donne grand tourment : et y portent souuent la main pour se gratter et frotter, qui les garde de reposer.

Depuis n'agueres, vne femme estant vexée de ce mal me pria de luy enseigner quelque remede, et me dist qu'elle estoit souuent contrainte d'y mettre des cendres du foyer pour esteindre ce prurit : ie luy enseignay qu'elle fist des iniections d'egyptiac dissout en eau marine, et autres fois en lexiue, et aussi qu'elle appliquast pessaires ou grosses tentes faites d'estoupes imbues en ladite iniection : et par ce moyen, certains iours apres eu fut totalement guarie.

Ledit prurit vient aussi souuent au scrotum et autour du siege des hommes vieux, qui prouient d'vne pituite salée : et alors que tel humeur tombe aux yeux, les malades sont en grand peine.

Ie proteste auoir veu vne vieille

femme vexée de ce mal, laquelle, pour luy seder sa demangeaison, lauoit et frottoit ses cils de vinaigre le plus fort qu'elle pouuoit recouurer, et me dit qu'elle n'auoit peu trouuer meilleur remede à son mal que ledit vinaigre [1].

Pareillement les menstrues retenues eschauffent la matrice, engendrent le prurit et incitent à se gratter, et aussi à l'acte venerien. Lors qu'il y aura grande inflammation, on fera iniection de pourpied, morelle, plantain, iusquiame, et renouuellez souuent. D'abondant on y peut appliquer esponges ou linges en forme de pessaires trempés audit jus [2].

Or il ne vient seulement particulierement, mais aussi en tout le corps, accompagné d'vne petite grattelle : et pour secourir à tels accidens, faut ordonner regime au malade tendant à froideur et humidité : pareillement il le faut baigner, saigner, corneter, auec scarifications faites auec flammettes [3].

Pareillement on doit faire frotter vniuersellement tout le corps de cest onguent, et les faire suer au lit.

℞. Axung. porc. recent. ℔. j. ß.
Saponis nigri, vel gallic. salis nitri, assat. tartarstaphisa. ana ℥. ß.
Sulph. viui ℥. j.
Argenti viui ℥. ij.
Acet. rosat. ℥. iiij.

Incorporent. omnia simul, et fiat linimen. secundum artem.

Duquel le corps du malade sera frotté tant de fois qu'il sera besoin. On a par plusieurs fois experimenté *vnguentum enulatum cum mercurio*, lequel a grande puissance de guarir le prurit et seicher les grattelles qui viennent au corps ou en quelque partie d'iceluy.

Autres vsent de cestuy :

℞. Alum. spumæ nitri, sulphuris viui ana ʒ. vj.
Staphisagriæ, ℥. j.

In aceto rosat. omnia dissol. addendo butyri recentis quant. suff. Fiat. linim.

Duquel en soit fait onction.

Autre de grand effet [1].

℞. Lapathi acuti et enulæ ana ℥. j.
Contundantur et macerentur in aceto, et passentur per setaceum, addendo :
Olei rosati ℥. iij.
Sal. comm. ℥. j.
Myrrhæ ʒ. ij.
Lithargyri ℥. ß.
Ceræ quantum suff.

Fiat linimentum.

Et où ledit prurit ne cesse, faut y adiouster *argentum viuum vel sublimatum.*

CHAPITRE LXXXIX.

DE L'HYDROPISIE DE LA MATRICE [2].

La matrice se remplit d'eau comme font les autres parties du corps, et

[1] J'ai rétabli ici cette histoire d'après le texte de 1573 ; Paré l'en avait retranchée dès 1575 pour la transporter au liv. 15, chap. II. Voy. ci-devant page 425, et la dernière note de la page 424.

[2] Ce paragraphe a été ajouté en en 1585.

[3] L'édition de 1573 ajoutait, *desquelles tu as icy le portraict ;* et donnait en effet les figures des cornets et des flammettes. Il suffira de renvoyer le lecteur au ch. 68 du Livre *des Operations*, ci-devant page 523, où ces instrumens ont été figurés.

[1] Cette formule est une addition de 1585.

[2] Ce chapitre et les trois qui le suivent, manquent à toutes les éditions antérieures à 1585.

telle repletion se peut appeller *hydropisie vterine,* laquelle represente vne fausse grossesse. Ceste eau est engendrée en la matrice, ou luy est enuoyée des autres parties, comme du foye, ratte, ou de la grande veine caue. Elle s'engendre en la cauité de la matrice, principalement apres les auortemens : ainsi que dit Hippocrates au liure *Des maladies des femmes*, qu'elle vient quand la ratte est pleine d'eau. Ce qui aduient quand durant les fiéures continues la femme est fort alterée et boit beaucoup, comme Fernel enseigne par l'histoire d'vne femme hydropique, laquelle tous les mois, quelques iours apres ses purgations, vuidoit cinq ou six bassins d'eau citrine par le col de sa matrice: et de là son ventre se desenfloit. Ladite eau vient aussi souuent du cerueau, comme font les fleurs blanches.

La curation se fera par le medecin.

De la paralysie de la matrice.

La paralysie vient des humidités superflues, qui laschent et rendent la matrice mollasse, ridée et froide au toucher : ioint qu'elle n'a aucun desir au coït, et ne retient aucunement la semence. La cure se fera auec remedes chauds, secs, et astringens, ordonnés par le docte medecin.

CHAPITRE XC.

DE L'INFLATION DE LA MATRICE [1].

La matrice quelquesfois s'enfle de telle sorte, qu'il semble la femme estre grosse d'enfant. Telle enflure vient d'vne multitude de vents contenus en la matrice, et vient souuent apres vn accouchement, faute de s'estre serré le ventre apres estre accouchée. Ces vents sortent souuent par la bouche et par le col de la matrice, auec bruit, comme par le siege.

Ils se resoluent en appliquant sur le ventre fiente de vache, de chéure, ou de brebis, auec anis, cumin, et fenoil, fricassé auec maluoisie ou hippocras. Aussi par clysteres carminatifs faits de vin de maluoisie, ou hippocras auec eau de vie, et huile de noix : par sachets appliqués sur le ventre, faits auec des choses carminatiues : semblablement par fomentations faites de rue, armoise, herbe à chat, pouliot, camomille, melilot, calament, origan, et leurs semblables, boullis en eau et vin : pareillement l'emplastre *de baccis lauri*, applications de grandes ventouses sur le nombril, sans scarification. La femme boira du vin ou maluoisie, vsera de viandes de bon suc, plustost rosties que boullies : apres le repas vsera de dragée carminatiue.

CHAPITRE XCI.

DES PIERRES ET SABLES CONTENVS EN LA MATRICE [1].

Il ne faut douter que, tout ainsi qu'il se fait des pierres en la vessie, aussi s'en fait-il en la matrice : à

[1] Ce chapitre, comme le précédent, a été ajouté en 1585. Il traite de la tympanite utérine; je rappellerai que déjà Paré en a parlé deux fois; la première à l'occasion des môles, la seconde à propos d'une autre question. Voyez ci-dessus page 766.

[1] Chapitre ajouté en 1585 comme les deux précédents.

cause des humeurs grosses, crasses, visqueuses et espaisses, et obstruction en la partie. Si donc les mois sont trop retenus par l'obstruction des cotyledons, la bouche de la matrice close et fermée, plusieurs humeurs mucqueuses s'accumulent et accroissent en la matrice, s'incrassent, et de plus en plus s'endurcissent et conuertissent en sable, grauelle, puis en pierre.

Les signes sont que la femme sent de grandes douleurs, ayant tousiours volonté de ietter ses sables ou pierres, et a souuent des espreintes comme si elle vouloit accoucher. Neantmoins elle ne laisse à auoir ses fleurs tous les mois, non par la cauité de la matrice, mais par les veines qui se rendent au col d'icelle, par où les femmes grosses et les filles se purgent.

Il faut vser de clysteres, fomentations, et linimens remollitifs et relaxatifs, pour rendre la bouche de la matrice plus ouuerte. Et lors que la femme aura grandes espreintes, et que Nature s'efforce ietter les pierres dehors, l'on situera la femme à la maniere de l'extraction de la pierre de la vessie : puis l'on mettra les deux doigts dedans le fondement le plus auant qu'on pourra, et de la main dextre faut presser le petit ventre, à celle fin d'attirer et ietter la pierre hors, s'il est possible.

Du col de la matrice fermé.

Plusieurs femmes ne sont encores ouuertes en leurs parties honteuses, appelées en latin *imperforatæ*, et en françois, non encores troüées ou percées. Cela leur peut provenir naturellement ou par accident : et peut aduenir au commencement de l'orifice du col de la matrice, ou au milieu ou au profond. Le speculum en fera foy, et l'apposition des doigts.

CHAPITRE XCII.

DV COL DE LA MATRICE TROP LARGE, TROP OVVERT, ET TROP LVBRIQVE[1].

Lorsque le col de la matrice est trop large et dilaté, soit par nature ou par accident, comme par un enfantement laborieux, cela est cause de la sterilité, parce qu'il ne se peut reserrer pour garder la geniture. Lors qu'il est trop estroit, garde que le cultiueur n'entre au champ de nature humaine, pour y ietter sa semence : car cela est cause de sterilité. Aussi quand les parois du col de la matrice sont calleux et durs, à raison de quelque playe ou vlcere, d'vne cicatrice delaissée : tellement qu'apres auoir receu la semence, il ne se puisse vnir ny ioindre pour la tenir, au contraire la laissent escouler, qui est vne des causes que les putains n'engendrent point : ou s'il est estoupé de quelque membrane ou carnosité, ou verrues, ou condylomes : ou fermé, et non encor ouuert : bref, mal disposé d'vne infinité d'autres accidens, comme de prurit, inflammation, chancre, vlcere, scirrhe, rhagadies, apostemes, et autres tels de soy, ou par le consentement de la matrice ou des parties voisines. Nous parlerons cy apres de tous ces vices. Aussi quelquesfois le col de la matrice est tellement lubrique, mol et humide, qu'il ne donne aucun chatoüillement au cultiueur, et ceste

[1] Chapitre ajouté en 1585 avec les trois précédents.

humidité esteint la semence, qui est cause que la femme ne peut conceuoir. Or ceste humidité vient souuent de tout le corps, ou de la matrice seulement.

La cure se fera par remedes vniuersels et particuliers, par fomentations, pessaires, iniections, parfums, lesquels se feront en ceste sorte. Prenez balaustes, escorce de grenades, noix de cypre, et de galle, alun de roche, roses rouges, menthe, de chacun deux onces : encens, mastic, bol armene, de chacun vne once : faites le tout boüillir en bon vinaigre, et en faites receuoir la vapeur par l'instrument dont la figure t'est presentée en la page 758.

Pareillement la fomentation qui s'ensuit est tres vtile.

Prenez sumach, alun, plantain, gomme arabic, sel commun, balaustes, escorce de grenades, noix de cyprés et noix de galle, de chacun deux onces : faites le tout boüillir en gros vin noir iusqu'à la consomption de la tierce partie, et les parties genitales de la femme seront fomentées et estuuées, et au dedans y mettrez vne petite esponge, linge ou cotton trempé en ladite decoction : et continuerez les remedes tant que verrez la partie estre suffisamment restrecie.

CHAPITRE XCIII.

DE LA RELAXATION DV GROS INTESTIN QVI SE FAIT AVX FEMMES [1].

A quelques femmes, pour s'estre trop efforcées à leurs enfantemens le gros intestin est relasché, et sort hors : et ceste disposition est fort frequente aussi aux enfans, qui leur prouient d'vn humeur pituiteux qui abreuue les trois muscles, à sçauoir le sphincter, et les deux qui le retirent et tiennent en haut.

Pour la curation, le faut premierement lauer et fomenter d'vne decoction où auront boüilli herbes chaudes et resolutiues, comme sauge, rosmarin, lauande, thym, et leur semblable, s'il n'y auoit grande inflammation : puis de choses astringentes, comme roses, myrtils, escorce de grenade, noix de cyprés, de galles, auec vn peu d'alum et saulmure, ou vrine d'enfant [1] : puis on le sinapise, c'est à dire saupoudre d'vne poudre fort subtile faite de choses astringentes, et non mordicantes : apres sera reduit en son lieu en le poussant au dedans. Pareillement est vne chose singuliere, prendre vne douzaine de limaçons rouges, les mettant dans vn pot, et les saupoudrer de sel et alum, de chacun demie once, les remuant dans le pot, et les laisser mourir : et de la liqueur qui demeurera, en sera appliqué auec cotton sus l'intestin qui sort dehors.

Pareillement aucunes femmes ont vne grande tumeur au nombril, parce que le peritoine est relaxé et souuent rompu, au moyen dequoy l'omentum, et souuent aussi les intestins y tombent, ou des ventosités : ce qui vient et procede par la trop grande distension du ventre, pour auoir porté enfans, et s'estre grandement espreintes à les mettre hors.

Les signes que les intestins sont

[1] Nous revenons encore une fois au cadre et au texte de l'édition de 1573. Ce chapitre en est le 73e.

[1] Les mots, *et saulmure ou vrine d'enfant*, ont été ajoutés en 1585.

descendus, c'est que la tumeur est douloureuse, et lorsqu'on presse dessus pour les remettre au dedans, font bruit et grougoullent comme il se fait aux hernies intestinales. Si c'est l'omentum, la tumeur sera molle auec peu de douleur, et lors qu'on le repousse en dedans, ne fait aucun bruit. Et si la tumeur est faicte de ventosités et esprits flatulens, elle sera molle, et la pressant fera quelque bruit, et subit retourne.

Or si la tumeur est fort grande, elle ne se peut guarir si on ne coupe le peritoine, ainsi qu'on fait aux hernies. I'ay veu de pauures femmes et hommes aux portes des temples, ausquels les intestins estoient hors de leur siege, de la grosseur d'vne bien grosse boulle : neantmoins alloient, beuuoient et mangeoient bien, et faisoient toutes autres actions [1], de tant que la matiere fecale auoit libre entrée et issue.

CHAPITRE XCIV.

DE LA RELAXATION ET ENFLEVRE DV NOMBRIL, QVI SE FAIT AVX ENFANS.

Quelquesfois aduient aussi aux enfans nouuellement nés, que leur nombril est tumefié de grosseur d'vn œuf, qui procede pour auoir esté mal coupé et lié, ou pour quelques humeurs et aquosités qui y sont amassées, ou de trop crier pour les tranchées : quelquesfois aussi apportent ceste tumeur du ventre de la mere, accompagnée d'vne aposteme, à laquelle ie conseille au ieune chirurgien n'y toucher pour y faire ouuerture : car estant faite, les intestins sortent.

Ce que i'ay veu aduenir plusieurs fois, et mesmemennt à l'enfant de defunt M. de Martigues, lequel auoit espousé madame de Laual, qui estoit de la maison de Lautrec : dont le chirurgien, nommé maistre Pierre de la Roque, fut en grand danger de sa personne : et n'eust esté monsieur d'Estampes et mondit sieur de Martigues, les seruiteurs luy eussent coupé la gorge, estimans que la mort estoit suruenue à l'enfant par la faute dudit chirurgien.

Et encores depuis n'agueres, telle chose est aduenue à l'enfant de Iean de Gourmont, tailleur d'histoires [1], demeurant à l'Arbre sec, rue Sainct Iean de Latran, en l'Vniuersité de Paris, lequel m'enuoya querir pour faire ouuerture audit ombilic : ce que ie refusay, et lui dis qu'il mourroit bien sans moi. Trois iours apres l'aposteme se creua d'elle mesme, et les intestins sortirent, dont il mourut.

CHAPITRE XCV.

DE LA DOVLEVR DES DENTS DES PETITS ENFANS [2].

Les petits enfans ont aussi vne grande douleur de dents, principalement quand elles percent les gencives, et sortent hors : ce qui aduient

[1] Ici s'arrêtait le chapitre en 1573 et 1575, le reste a été ajouté en 1579.

[1] *Tailleur d'histoires*, c'est-à-dire graveur d'images sur bois. Le latin a traduit : *Sculptor*.

[2] Ce chapitre se lit bien, du moins en partie, dans l'édition primitive de 1573, où il termine comme ici le Livre *de la generation* ; mais entre le précédent et lui il n'y

communément à sept mois, quelquesfois plus tost, ou plus tard : et quand elles veulent sortir leur font douleur, auec vn prurit, demangeaison et pi-

a pas moins de 46 pages, qui ont été sautées dans les éditions complètes. Je vais donner les titres et l'analyse des matières ainsi sautées.

CHAPITRE 75.

« *De la descente des intestins en la bourse des petits enfans, appelee hargne ou greueure.* »

Le contenu de ce chapitre a été reporté depuis au livre *des Tumeurs en particulier* (tome Ier, pages 403 et suivantes) ; et comme je n'avais pas alors découvert cette première origine des chapitres de Paré sur les hernies, j'en donnerai ici une analyse complète, afin que l'on puisse juger de ce que l'auteur y a ajouté de 1573 à 1575.

« Souuent, dit-il en commençant, les enfans ont des hargnes ou greueures, qui est vne enflure aux aines ou aux bourses, et lorsqu'elle n'est qu'en l'aine, les auteurs l'ont appelee *boubonocele* : et si le boyau dessend dans la bourse, *enterochele* : et s'il n'y a que de l'eau, *hidrochele* : et s'il n'y a que du vent, *phisochele* : et si c'est l'omentum ou la coiffe, sera appelee *epiplocele*, ou *zirbale*. La charneuse est appelee *sarcochele*, et la variqueuse *cirsochele* : ces deux icy n'aduiennent point aux petis enfans, mesme ie diray ce mot, qu'il n'y a que deux vrayes hargnes, à sçauoir l'intestinale et zirbale, d'autant que la venteuse, aqueuse, et charneuse aduient aux autres parties, et partant ne sont dictes vrayement hargnes. »

A ce premier paragraphe sont jointes deux notes originales ; la première ainsi conçue : *Hargne est ainsy nommee parceque ceux qui ont tel mal sont hargneux et chagrins pour la douleur qu'ils sentent* ; l'autre a pour objet de citer *Vallambert au lib. de la maniere de nourrir les enfans*. L'auteur continue :

« Celle du boyau vient ou de la naissance, ou par accident, et se faict par la dilatation ou rompeure de la production du peritoine, lequel a deux troux aux deux aines, par lesquels les muscles suspensoires des testicules passent auec les vaisseaux spermatiques : et quand ces productions du peritoine se dilatent ou rompent, lors les intestins tombent dedans cette production, et est appelee hernie intestinale. Telle chose se faict de trop crier, ou tousser, ou vomir, et aussy parceque le peritoine en cest aage est fort tendre, humide et delié, et partant facile à s'estendre et rompre, et ceux qui l'ont rompu peu souuent guerissent, mais s'il est seulement relaché ils se peuuent guerir.

« Les signes pour cognoistre la hargne intestinale ou zirbale sont, que si c'est l'intestin, la douleur sera plus grande que si c'estoit l'omentum, et plus difficile à reduire, et quand on leur repousse dedans on sent vn bruit, comme vn gourgoullement. »

On reconnaît dans ce long passage la première rédaction du chapitre 14 du livre 6 déjà cité, avec lequel le lecteur pourra facilement le comparer. Là cependant ne s'arrête pas le chapitre 75 de l'édition de 1573 ; mais le reste a trait à l'engouement de la hernie, qui dans les éditions complètes n'est traité qu'à la fin du chapitre 15 du 6e livre.

« Et quelquefois, dit notre auteur, ne se peut reduire, à cause qu'il y a trop grande quantité de matiere fecale contenue au boyau, qui faict que le boyau ne peut estre reduit, et se cognoist par la tension et dureté qui y est trouuee, et alors ne se faut efforcer le repousser par violence, mais le malade sera posé dedans le lict, la teste située bas, et les fesses et cuisses hautes, et le laissera-on reposer, mettant dessus vn cataplasme tel qui sensuit... »

La formule est la même que celle du 6e livre (voy. t. Ier, p. 409), hors qu'en 1573 Paré n'ajoutait point de semence de fenugrec ; et le paragraphe qui vient après la formule est, à peu de chose près, copié sur celui de 1573, qui termine le chapitre 75. Le chapitre 76 a pour titre :

« *La curation de la hargne des petis enfans.* »

« La cure de la hargne des petis enfans se fera euitant les baings, et toutes choses qui r'amolissent, comme les potages, fruicts

queure aux geneiues, ayans souuent flux de ventre, fiéure, epilepsie, spasme, qui leur cause quelquesfois la mort.

cruds, le trop manger, le crier, la toux, courir, sauter : et s'il tombe sans grande quantité de matiere, le Chirurgien estant appelé situera l'enfant la teste en bas et les fesses esleuées, et peu à peu de ses deux mains fera la reduction : aprés on fomentera la partie d'vne fomentation astringente, escripte à la precipitation de la matiere. »

On peut comparer ce début avec le deuxième paragraphe du chapitre 15 du livre 6, tome 1er, page 405 ; la formule qui suit, et le paragraphe qui vient après la formule. Après quoi, comme dans l'édition de 1575, celle de 1573 passe au dernier paragraphe de la page 406 de notre 1er volume : *Et par ces remedes*, etc., jusqu'à la fin : *pendant que d'autre part les intestins grossissent;* mais elle ajoutait là un assez long passage qui a été supprimé depuis :

« Et partant la voye estant rendue estroicte et le boyau grossi, la hargne se guerit. Or pour guerir la greueure venteuse, Auicennes ordonne deux remedes, à sçauoir la semence d'amœos et la graine de lupins : il detrempe la semence d'amœos auec blanc d'œuf en forme de cataplasme, et l'aplique dessus, par ce qu'elle eschauffe, dessesche, subtile, resout, et dissipe les ventosités, et retraict auec le blanc d'œuf. L'autre remede, il faict cuire la farine de lupins auec du vin, meslé auec mirrhe, et choses qui astreignent, comme escorce de grenade, noix de galle, et autres semblables, et tels remedes dissoluent et consomment les ventosités : pour telle chose i'ay souuent appliqué l'emplastre de Vigo *sine mercurio*, aussy l'emplastre de diacalcitheos dissoute en gros vin astringent.

» Encore les deux vrayes hargnes se peuuent guerir par vn seul benefice de nature, voire à ceux qui ont accompli leurs troix dimentions, estans en l'aage de quarante ans, et pour le prouuer ie reciteray ceste histoire: c'est qu'vn prestre de S. André des Ars, nommé maistre Iehan Moret, etc. »

Ici venait presque dans les mêmes termes, l'histoire qui se lit au chapitre déjà indiqué, t. Ier, pag. 407 ; et après cette histoire l'auteur reprenait :

« Et partant iamais ne seray d'auis qu'on couppe les coüillons aux petis enfans, car leur manequans ils se degenerent en nature feminine, voire i'ose bien dire plus, parce que les femmes ont les leurs, et les hommes les aiant perdus, la voix leur mue, la force et le courage leur defaut, sont timides et honteux, et ont faute de barbe, et iamais ne peuuent plus faire generation. »

Ce paragraphe est comme le premier germe du passage qu'il a consacré au même sujet dans le 18e chapitre du 6e. livre, t. Ier, p. 413.

Et enfin il terminait ainsi son chapitre 75 :

« Aux enfans vn peu grandelets, et aux femmes et hommes, on leur fera porter des braiers et espaulliers comme il est monstré par ces deux figures. »

Cette phrase, avec les deux figures qui suivent, a été reproduite au chapitre 15 du livre 67, t. Ier, p. 408 et 409. A l'occasion de ces figures j'ai une observation assez importante à faire. Elles se voyaient déjà en 1564 dans les *Dix liures de chirurgie*, fol. 221 et 222 ; savoir, la figure de la double hernie en premier lieu, comme aussi en 1573, et le titre est toujours resté le même; puis la figure de la hernie d'un seul côté, qui dans les éditions complètes est devenue la première; mais le texte qui l'accompagne est fort différent. On lisait en 1564 :

Autre figure d'vn homme qui auroit vne rupture seulement d'vn costé auec vn brayer, auquel faut qu'au milieu de l'escusson y ait vne eminence.

Tandis qu'en 1573 on lisait comme aujourd'hui : *auquel faut qu'en l'escusson y ait trois eminences;* et c'est à ces trois éminences au lieu d'une seule que se rapportent les mots qui suivent : *I'ay trouué depuis nagueres ceste inuention*, etc. ; d'où l'on voit que l'invention a été trouvée entre 1564 à 1573. Il faut confesser que la figure du brayer dessinée par M. Chazal, d'après la mauvaise édition de 1664 ne rend aucunement l'idée de Paré;

Les signes qu'elles veulent sortir : la nourrice sent la bouche de l'enfant plus chaude que de coustume, et les gencives leur sont enflées, et les iouës : aussi sont plus criards, et ne peuuent dormir : le prurit et demangeaison se connoist parce que l'enfant met souuent les doigts en la bouche, pour les cuider frotter : aussi il baue : la douleur vient à raison que la pointe de la dent rompt et perce la chair de la gencive, qui est sensible et tendre.

Pour remedier à la douleur, faut que la nourrice soit traitée comme si elle auoit la fiéure, et ne fera tetter l'enfant tant que de coustume, mais lui fera boire iulep Alexandrin, ou syrop de limon, ou de grenade, auec eau boüillie, pour luy estancher son extreme soif, et le rafreschir : toutesfois il ne luy faut rien mettre en la bouche qui soit actuellement froid, de peur du retardement d'icelles, mais choses douces et linitiues, à fin de dilater la gencive et appaiser la douleur. Parquoy la nourrice frottera souuent de ses doigts les gencives d'huile d'amandes douces, ou beurre frais, ou miel et succre, ou de mucilages de semence de psyllium, guimauue, coings, extraits en decoction de paritoire : et par dehors on appliquera un cataplasme de farine d'orge, laict, huile rosat, moyeux d'œufs : d'auantage on luy frottera souuent les gencives de ceruelle de liéure rostie, ou boullie, à cause qu'elle relasche, et a vne proprieté occulte d'aider à faire sortir les dents, ce que l'experience monstre : aussi est propre la ceruelle de cochon. On leur baille volontiers vn baston de reclisse trempé en bon miel [1], ou en lieu d'iceluy, vn ho-

c'est pourquoi j'ai fait reproduire exactement la forme du bandage, et surtout de la pelote d'après les figures originales de 1564 à 1573. A est la figure primitive; B est le bandage perfectionné.

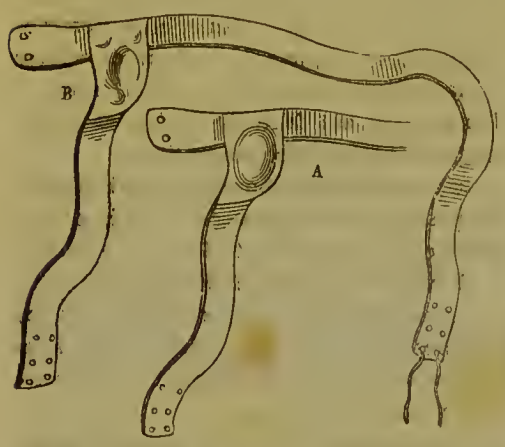

Là finit le chapitre 76 et ce que l'auteur avait à dire alors sur les hernies. Le chapitre 77 a pour titre :

« *De la relaxation du gros boyau aux petis enfants.* »

C'est presque absolument le texte du chapitre 19 du livre 6 (t. 1er, p. 418), à part la fin du premier paragraphe, à partir du mot *dysenterique*; et la note qu'on lit en cette occasion doit être rectifiée en ce sens, que la fin du paragraphe n'a été ajoutée qu'à la deuxième édition complète; la dernière phrase de l'avant-dernier paragraphe, et le paragraphe final tout entier sont des additions de 1575.

Viennent ensuite les deux derniers chapitres cotés 78 et 79, consacrés aux affections des dents et qui ont passé presque tout entiers dans le livre des *opérations*. (Voyez ci-devant pages 443 et suiv.); il y en a eu aussi un court fragment rapporté au livre *de la prothèse*, ci-devant page 606. Et enfin le dernier article, intitulé *De la douleur des dents des petits enfans*, forme le fond du dernier chapitre du livre actuel, auquel nous avons rattaché cette note.

[1] Ce *baston de reclisse* est oublié dans l'édition de 1573 et 1575; il a été mentionné seulement en 1579.

chet auquel est enchassé vne dent de loup, dont ils en frottent leurs genciues, et par ce moyen l'enfant prend plaisir : d'autant que lors que ses dents veulent sortir, sent vn prurit ou demangeaison aux genciues, et les frottant les rarefie et subtilie, et pour ceste cause les dents sortent plustost. Les nourrices font adiouster au hochet de petites sonnettes, qui leur seruuent de iouët, et de folastrer auec eux [1].

Or souuentesfois tels remedes ne profitent de rien, à raison que la genciue est fort dure, qui est cause que les dents ne la peuuent percer : dont s'ensuit pour la tension d'icelle, que les enfans ont extremes douleurs, dont s'ensuit la fiéure, et autres accidens susdits, et enfin la mort. Et pour ce ie suis d'aduis que le chirurgien face vne incision sus la genciue et sus la dent, pour lui ouurir le passage, à fin qu'elle sorte plus aisément. Ce que i'ai fait à mes enfans, en presence de M. le Féure, medecin ordinaire du roy, et de madame la princesse de la Roche-sur-Yon, et de messieurs Hautin, Courtin, docteurs regens en la faculté de medecine à Paris, et de Iacques Guillemeau chirurgien ordinaire du roy, et iuré à Paris [1] : mesme aucunes nourrices, de leur instinct naturel, deschirent le dessus de la genciue auec leur ongle, à fin de fàire voye aux dents qui veulent sortir.

Or il ne sera hors de propos reciter ceste histoire : Monseigneur de Neuers m'enuoya querir pour anatomiser son fils mort, aagé de huict mois ou enuiron, auquel n'estoit percé aucune dent. Ayant diligemment regardé qui pouuoit estre cause de sa mort, n'en fut trouuée aucune, sinon qu'il auoit les genciues fort dures, grosses et enflées, et les ayant coupées par dessus, trouuay toutes les dents prestes à sortir, pour le peu d'aide qu'on y eust fait en coupant la genciue : ce qui fut conclud des medecins presens et de moy, que la seule cause de sa mort estoit que Nature n'auoit esté assez forte pour percer la genciue, et pousser les dents dehors, à raison que pour l'aage qu'il auoit elles estoient plus dures qu'à vn plus d'aage que la sienne [2].

[1] Ici finissait à la fois, dans l'édition de 1573, le Livre *de la Generation* et la digression sur les maladies des dents, que Paré y avait ajouté à la prière de L. Joubert. Voyez ci-devant la dernière note de la page 443. Le reste de ce chapitre date de 1579, sept ans après le deuxième mariage de Paré, d'où l'on peut assez bien conclure à quelle époque il en eut des enfants.

[1] En 1579, le texte portait : *Iacques Guillemeau chirurgien Iuré à Paris* : ce qui semblerait indiquer que Guillemeau ne fut nommé chirurgien du roi qu'après cette époque, et, conséquemmont, qu'il n'avait pu être chirurgien de Charles IX, comme le disent tous les biographes. Du reste, Guillemeau, né en 1550, était encore bien jeune en 1579.

[2] Édition de 1579 : *Plus dures qu'à vn ieune enfant;* le texte actuel date de 1585.

FIN DU TOME DEUXIÈME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

Pages.

LE HVITIÉME LIVRE

Traitant des playes recentes et sanglantes en particulier.

CHAPITRE I. Des especes et differences des fractures du crane. 1

CHAP. II. Des causes et signes. 4

CHAP. III. Des signes sensuels. 6

CHAP. IV. De scissure, qui est la premiere espece de fracture. 7

CHAP. V. De la contusion, qui est la seconde espece de fracture. 11

CHAP. VI. Des embarreures ou enfonceures, qui est pour la troisiéme espece de fracture. 15

CHAP. VII. De la quatriéme espece de fracture, qui est incision, appellée d'Hippocrates merque ou siege : autrement figure delaissée du baston duquel l'os aura esté frappé. 17

CHAP. VIII. De la cinquiéme espece de fracture, qui se fait du costé opposé du coup. 20

CHAP. IX. De la commotion, ou esbranlement et concussion du cerueau. 23

CHAP. X. Du prognostique. 26

CHAP. XI. Pourquoy le spasme vient à l'opposite du coup. 29

CHAP. XII. Sommaire des signes mortels cy dessus mentionnés. 31

CHAP. XIII. Les signes et presages de bonne guarison. 33

CHAP. XIV. Du regime vniuersel qu'il faut ordonner aux playes et fractures du crane, et aux accidens d'iceelles. *Ib.*

CHAP. XV. De la cure particuliere, et premierement des playes du cuir musculeux. 39

Pages

CHAP. XVI. Cure des accidens qui aduiennent au crane. 43

CHAP. XVII. Des accidens qui aduiennent à la dure-mere. 46

CHAP. XVIII. Pourquoy c'est que la dure-mere se noircit. 48

CHAP. XIX. Pourquoy on trepane aux fractures du crane. 50

CHAP. XX. Description des trepanes. 54

CHAP. XXI. Des lieux esquels on ne doit appliquer trepanes. 61

CHAP. XXII. De l'alteration des os de la teste. 64

CHAP. XXIII. La cure de la concussion ou commotion et esbranlement du cerucau. 68

CHAP. XXIV. Des playes de la face. 74

CHAP. XXV. Des playes des yeux. 76

CHAP. XXVI. Des playes des iouës. 82

CHAP. XXVII. Des playes du nez. 86

CHAP. XXVIII. Des playes de la langue. 88

CHAP. XXIX. Des playes des orcilles. 89

CHAP. XXX. Des playes du col et de la gorge. 90

CHAP. XXXI. Autres histoires memorables. 92

CHAP. XXXII. Des playes du thorax ou poitrine. 94

CHAP. XXXIII. Cure des playes du thorax ou poitrine. 100

PROBLEME. *Pourquoy est-ce que les playes faites en la substance des Poulmons, causent fistules, desquelles sort grande quantité de matiere purulente et fetide, qui fait que les malades meurent tabides et etiques.* 104

CHAP. XXXIV. Des playes du ventre inferieur, dit epigastre. *Ib.*

Pages.

Chap. xxxv. Cure des playes du ventre inferieur. 106

Chap. xxxvi. Des playes des aines, verge et testicules. 109

Chap. xxxvii. Des playes des cuisses et des iambes. 110

Chap. xxxviii. Des playes des nerfs et parties nerueuses. 111

Chap. xxxix. Cure des playes des nerfs. 112

Chap. xl. Histoire du defunct roy Charles IX. 115

Chap. xli. Des playes des iointures. 117

Chap. xlii. De la situation des parties blessées. 119

Chap. xliii. Des playes des ligamens. 120

PREFACE

Sur le liure des playes faites par harquebuses. 121

DISCOVRS PREMIER

Sur le fait des harquebusades et autres bastons à feu. 126

AVTRE DISCOVRS

Sur ce qu'il pleust vn iour au roy defunct me demander touchant le fait des harquebusades et autres bastons à feu, lors du retour et prise de la ville de Rouan. 131

LE NEVFIÉME LIVRE,

Traitant des playes faites par harquebuses et autres bastons à feu, fleches, dards, et des accidens d'icelles. 142

Chapitre i. Diuision des playes selon la diuersité tant des parties offensées, que des balles dont elles sont faites. *Ib.*

Chap. ii. Des signes des playes faites par harquebuses. 145

Chap. iii. Le moyen de panser lesdites playes au premier appareil. 146

Chap. iv. Description des instrumens propres pour tirer les balles et autres choses estranges. 147

Chap. v. La maniere de traiter les playes au premier appareil, apres que les choses estranges sont tirées. 152

Pages.

Chap. vi. Comment il faut traiter lesdites playes apres le premier appareil. 157

Chap. vii. Des moyens de tirer les choses estranges qui seroient demeurées à extraire. 160

Chap. viii. Des indications qu'il faut observer ausdites playes. *Ib.*

Chap. ix. Comme les maladies sont compliquées. 162

Chap. x. Comment le chirurgien pourra poursuiure le traitement desdites playes. 163

Chap. xi. Des balles qui demeurent en quelques parties long-temps apres la guerison des playes. 165

Chap. xii. Des grandes contusions et dilacerations faites par les boulets d'artillerie, et autres gros canons. 166

Chap. xiii. Des moyens qu'il faut tenir pour rectifier l'air, et pour roborer les parties nobles, et fortifier tout le corps. *Ib.*

Chap. xiv. Histoires memorables. 168

Chap. xv. Apologie touchant les playes faites par harquebuses. 172

Chap. xvi. Autre discours sur la question de la venenosité des playes d'harquebuses. 181

Chap. xvii. Les differences des playes faites par fleches, et de celles qui sont faites par harquebuses. 183

Chap. xviii. De la difference des fleches et dards. *Ib.*

Chap. xix. De la difference des parties blessées. 184

Chap. xx. De l'extraction des fleches. 185

Chap. xxi. Comment il faut proceder pour tirer les fleches rompues. 187

Chap. xxii. Ce qu'il faut faire si la fleche est inserée en l'os. 188

Chap. xxiii. Des blesseures enuenimées. 189

LE DIXIÉME LIVRE,

Traitant des contusions, combustions et gangrenes. 194

Chapitre i. Des differences des contusions et meurtrisseures. *Ib.*

Chap. ii. De la curation vniuerselle

Pages.
des grandes et enormes contusions. 195
Chap. iii. De la maniere de traiter les contusions auec playe. 198
Chap. iv. Des contusions sans playe. 199
Chap. v. Des moyens d'obuier aux menaces des gangrenes qui peuuent suiure les contusions. 200
Chap. vi. Merueilleux accident qui vient aux contusions faites sur les costes. 201
Chap. vii. Digression de l'auteur touchant l'vsage de la Mumie. 202
Chap. viii. Des combustions, brusleures, et differences d'icelles. *Ib.*
Chap. ix. Des medicamens chauds et attractifs, qui ostent la douleur et inflammation. 203
Chap. x. Qu'vne profonde brusleure n'est tant douloureuse qu'vne superficielle. 208
Chap. xi. Des gangrenes et mortifications. 210
Chap. xii. Des causes generales de gangrene. 211
Chap. xiii. Des causes particulieres de gangrene. *Ib.*
Chap. xiv. Des causes antecedentes de gangrene. 212
Chap. xv. Des signes de gangrene. 215
Chap. xvi. Du prognostic des gangrenes. 216
Chap. xvii. De la cure generale de gangrene. 217
Chap. xviii. De la cure particuliere de gangrene. 218
Chap. xix. Des signes des mortifications parfaites. 220
Chap. xx. Du lieu où il faut commencer l'amputation. 221
Chap. xxi. Du moyen de proceder à la section du membre. 222
Chap. xxii. Des moyens pour arrester le flux de sang quand le membre est coupé. 224
Chap. xxiii. Comment il faut proceder au traitement d'vn membre amputé, le flux de sang arresté. 225
Chap. xxiv. Ce qu'il faut faire s'il suruenoit flux de sang, à cause d'vn des susdits vaisseaux deslié. 226
Chap. xxv. Des medicamens emplastiques. *Ib.*

Pages
Chap. xxvi. Digression de l'auteur fort necessaire à bien considerer touchant les cauteres actuels, desquels on a vsé iusques ici apres l'amputation. 227
Chap. xxvii. La maniere de poursuiure la curation du membre amputé. 230
Chap. xxviii. Histoire memorable d'vne mortification aduenue à un soldat, auquel le bras fut coupé à la iointure du coude. 233

LE ONZIÉME LIVRE,

Traitant des vlceres, fistules et hemorrhoïdes. 240

Chapitre i. De la definition et cause des vlceres. *Ib.*
Chap. ii. Que c'est qu'il faut entendre par oes mots *Pus, Ichor, Sanies, Sordes, Ros, Cambium et Gluten.* 244
Chap. iii. Les signes des vlceres. 245
Chap. iv. Du prognostic des vlceres. *Ib.*
Chap. v. De la curation des vlceres. 248
Chap. vi. De l'vlcere intemperée. 250
Chap. vii. De l'vlcere douloureuse. 252
Chap. viii. De l'vlcere compliquée auec supercroissance de chair. *Ib.*
Chap. ix. De l'vlcere vermineuse et putredineuse. 253
Chap. x. De l'vlcere sordide. 254
Chap. xi. Des vlceres virulentes, corrodantes, cacoethes et chironiens, ou phagedeniques. 256
Chap. xii. Aduertissement au ieune chirurgien, touchant la distance du temps qu'il faut panser les vlceres cacoethes. 257
Chap. xiii. Du bandage des vlceres. 258
Chap. xiv. Des vlceres en particulier, et premierement des yeux. 259
Chap. xv. Des vlceres du nez, ensemble de la punaisie ou mauuaise senteur d'iceluy, dites des Grecs et Latins *Ozæna.* 260
Chap. xvi. Des vlceres de la bouche. 261
Chap. xvii. Des vlceres des oreilles. 263
Chap. xviii. Des vlceres de la trachée artere, œsophague, estomach et intestins. *Ib.*
Chap. xix. Des vlceres des reins et de la vessie. 265

Pages.

Chap. xx. Des vlceres de la matrice. 266

Chap. xxi. Des varices, et le moyen de les couper. 268

Chap. xxii. Des fistules. 270

Chap. xxiii. Cure des fistules. 271

Chap. xxiv. Des fistules du fondement ou siege. 273

Chap. xxv. Des hemorrhoïdes. 275

LE DOVZIÉME LIVRE,

Traitant des bandages. 277

Chapitre i. Difference des bandes. *Ib.*

Chap. ii. Indications et preceptes generaux pour les bandes et ligatures. 278

Chap. iii. Trois bandes necessaires aux fractures. 281

Chap. iv. Des bandages des fractures auec playe. 283

Chap. v. Preceptes et obseruations communes pour les fractures et luxations. 284

Chap. vi. Vtilité des bandages. 285

Chap. vii. Vsage des compresses. 286

Chap. viii. Vsage des ferules, astelles, torches et quesses. 287

Chap. ix. Des laqs et liens. 292

Chap. x. Les accidens qui aduiennent par trop lier et serrer les parties du corps. *Ib.*

LE TREIZIÉME LIVRE,

Traitant des fractures des os. 294

Chapitre i. Que c'est que fracture, et de ses differences. *Ib.*

Chap. ii. Des signes des fractures. 297

Chap. iii. Prognostic des fractures. *Ib.*

Chap. iv. Cure vniuerselle des fractures et luxations. 300

Chap. v. La troisiéme intention est corriger les accidens. 304

Chap. vi. De la fracture du nez. 305

Chap. vii. De la fracture de la mandibule inferieure. 307

Chap. viii. De la fracture de l'os clauiculaire ou furculaire. 308

Chap. ix. De la fracture de l'omoplate. 309

Chap. x. De la fracture ou depression du sternum ou brechet. 310

Chap. xi. De la fracture des costes. 312

Chap. xii. Accidens qui suruiennent des costes rompues. 314

Chap. xiii. De la fracture des vertebres ou roüelles de l'espine, et de ses apophyses ou saillies. 315

Chap. xiv. De la fracture de l'os sacrum. 316

Chap. xv. De la fracture de l'os du croupion, ou de la queuë. *Ib.*

Chap. xvi. De la fracture de l'os de la hanche. *Ib.*

Chap. xvii. De la fracture de l'os du bras ou adiutoire. 317

Chap. xviii. De la fracture de l'os du coude et du rayon, c'est à dire des deux fociles du bras. 318

Chap. xix. De la fracture de la main. 320

Chap. xx. De la fracture de la cuisse faite au milieu de l'os. 321

Chap. xxi. De la fracture faite pres la iointure dudit os. 325

Chap. xxii. De la rotule du genoüil. 327

Chap. xxiii. De la fracture de la iambe. 328

Chap. xxiv. Ce qu'il faut necessairement obseruer aux bandages, quand il y a playe auec fracture. 332

Chap. xxv. Comme l'autheur fut traité ayant esté porté en son logis apres le premier appareil. 334

Chap. xxvi. De la cause des tressaillemens aux membres fracturés. 336

Chap. xxvii. Aduertissement touchant les parties sur lesquelles est appuyé le malade estant couché au lit. *Ib.*

Chap. xxviii. Quels remedes furent appliqués à l'vlcere accompagné d'aposteme. 338

Chap. xxix. Par quels signes on connoistra le callus se faire. 340

Chap. xxx. Des choses qui empeschent la formation du callus, et de la maniere de le corriger s'il est vitié. 343

Chap. xxxi. Des fomentations qu'on fait aux fractures des os. 347

Chap. xxxii. De la fracture des os du pied. *Ib.*

LE QUATORZIÉME LIVRE,

Traitant des luxations. 348

Chapitre i. Description et enumera-

Pages.

tion des luxations, c'est-à-dire deloüeures et desboëttures d'os. 348

Chap. ii. Differences des luxations. 349

Chap. iii. Causes des luxations. *Ib.*

Chap. iv. Signes vniuersels pour connoistre les deloüeures. 351

Chap. v. Prognostic des luxations. *Ib.*

Chap. vi. Cure vniuerselle des luxations. 353

Chap. vii. Description de quelques instrumens seruans aux luxations. 354

Chap. viii. Cure particuliere des luxations, et particulierement de la mandibule inferieure. 357

Chap. ix. Maniere de reduire la mandibule, lorsqu'elle est luxée en la partie anterieure des deux costés. 358

Chap. x. Maniere de reduire la mandibule luxée seulement d'vn costé. 359

Chap. xi. De la luxation de l'os clauiculaire ou iugulaire. *Ib.*

Chap. xii. De l'espine luxée. 360

Chap. xiii. De la luxation de la teste auec la premiere vertebre du col. 361

Chap. xiv. De la luxation des vertebres du col. *Ib.*

Chap. xv. De la luxation des vertebres du dos. 362

Chap. xvi. La maniere de reduire l'espine luxée en la partie exterieure. 363

Chap. xvii. De la luxation des vertebres faite de cause interne. 364

Chap. xviii. Prognostic. 365

Chap. xix. De la luxation de l'os coccyx, caudæ, ou queuë. 366

Chap. xx. De la luxation des costes. 367

Chap. xxi. De la depression ou enfoncure du sternum. *Ib.*

Chap. xxii. De la luxation de l'espaule. 368

Chap. xxiii. La premiere maniere de reduire l'espaule, auec le poing ou les doigts ioints ensemble. 369

Chap. xxiv. Autre maniere de reduire l'espaule auec le talon, lorsque le malade ne se pourroit tenir droit ny assis. 371

Chap. xxv. Autre maniere de reduire l'espaule. 372

Chap. xxvi. La cinquiéme maniere de reduire l'espaule auec vne escbelle. 473

Pages.

Chap. xxvii. Autre maniere de reduire l'espaule. 375

Chap. xxviii. La maniere de reduire l'espaule, quand la luxation est faite en la partie anterieure. 377

Chap. xxix. De la luxation de l'espaule faite en la partie exterieure. 378

Chap. xxx. De la luxation faite en la partie superieure de l'espaule. 379

Chap. xxxi. De la deloüeure du coude. 380

Chap. xxxii. La maniere de reduire la luxation du coude faite en la partie exterieure. 382

Chap. xxxiii. De la luxation du coude faite en la partie interieure. 383

Chap. xxxiv. De la luxation incomplete du coude faite en la partie superieure ou inferieure. 384

Chap. xxxv. De la deloüeure de l'extremité de l'os du coude appelée styloïde, qui est proche du carpe. *Ib.*

Chap. xxxvi. De la luxation du poignet. 385

Chap. xxxvii. De la luxation des os du carpe. 386

Chap. xxxviii. De la luxation des os du metacarpe. *Ib.*

Chap. xxxix. De la luxation des doigts. *Ib.*

Chap. xl. De la luxation de la hanche. 387

Chap. xli. Prognostic de la luxation de la hanche. *Ib.*

Chap. xlii. De la luxation de la hanche faite en dehors. 389

Chap. xliii. Les signes que la luxation est faite en dehors. 390

Chap. xliv. De la luxation faite en deuant. *Ib.*

Chap. xlv. De la luxation faite en derriere. 391

Chap. xlvi. La maniere de reduire la luxation de la cuisse faite en dedans. 393

Chap. xlvii. La maniere de reduire la luxation de la cuisse faite en dedans, par machines, lorsque la main du chirurgien n'est assez suffisante. 394

Chap. xlviii. La maniere de reduire la luxation de la cuisse faite en dehors. 395

Chap. xlix. La maniere de reduire la luxation de la cuisse faite en deuant. 396

Chap. l. La maniere de reduire la

Pages.
luxation de la cuisse faite en derriere. 396
Chap. li. De la luxation de la rouëlle du genoüil. *Ib.*
Chap. lii. De la deloüeure du genoüil. 397
Chap. liii. De la luxation du genoüil faite en derriere. *Ib.*
Chap. liv. De la luxation du genoüil faite en deuant. 398
Chap. lv. De la luxation et disionetion de l'os peroné, autrement dit petit focile de la iambe. *Ib.*
Chap. lvi. De la luxation du grand focile auec l'astragale. 399
Chap. lvii. De la luxation du talon. *Ib.*
Chap. lviii. Des accidens qui surviennent par la contusion faite au talon. 400
Chap. lix. De la luxation de l'os astragale, c'est-à-dire de l'osselet. 401
Chap. lx. De la luxation des os du tarse, et du pedium. *Ib.*
Chap. lxi. De la luxation des os de la plante du pied et des orteils. *Ib.*
Chap. lxii. Des complications et accidens qui peuuent suruenir à la partie fracturée ou luxée. *Ib.*

LE QVINZIÉME LIVRE,

Traitant de plusieurs indispositions et operations particulieres, appartenant au chirurgien. 405
Chapitre i. De l'alopecie. *Ib.*
Chap. ii. De la teigne. 406
Chap. iii. De scotomie ou vertigo. 409
Chap. iv. De la migraine. 410
Chap. v. Des maladies et indispositions qui aduiennent aux yeux. 412
— Methodique division et denombrement des maladies qui surviennent aux yeux. 414
Chap. vi. Explications de quelques maladies particulieres contenues en la susdite table, et premierement du moyen de rehausser la paupiere superieure. 420
Chap. vii. De lagophthalmie ou œil de liéure. 421
Chap. viii. De la gresle des paupieres nommée *Chalazion* en grec : et d'vn autre vice nommé *Hordeolum.* 422
Pages.
Chap. ix. D'vne substance grasse qui e couche sous la paupiere, nommée *Hydatis.* *Ib.*
Chap. x. Des paupieres prises et iointes ensemble. 423
Chap. xi. Du prurit des palpebres des yeux. 424
Chap. xii. De la lippitude et chassie. 425
Chap. xiii. D'ophthalmie. 426
Chap. xiv. De l'œil qui chet dehors, dit proptosis. 427
Chap. xv. De vngula. 429
Chap. xvi. Des fistules lacrymales, appelées des Grecs *Ægylops.* 431
Chap. xvii. Du staphylome. 433
Chap. xviii. De l'œil plein de matiere purulente, dit hypopyon. *Ib.*
Chap. xix. De la dilatation de la pupille, appelée des anciens *Mydriasis.* 434
Chap. xx. Des cataractes. 435
Chap. xxi. Cure des cataractes. 436
Chap. xxii. Signes pour connoistre les cataractes curables ou non. 437
Chap. xxiii. Cure des cataractes par l'œuure de main. 438
Chap. xxiv. Du conduit de l'oreille bouché naturellement ou par accident, et des choses estranges qui y tombent dedans. 442
Chap. xxv. La maniere de tirer les arestes et autres choses estranges qui s'attachent à la gorge. 443
Chap. xxvi. De la douleur des dents. *Ib.*
Chap. xxvii. De plusieurs indispositions qui aduiennent aux dents. 448
Chap. xxviii. Les instrumens propres pour arracher et rompre les dents. 451
Chap. xxix. De la limosité ou roüilleure des dents, et la maniere de les conseruer. 454
Chap. xxx. De l'empeschement et retraction de la langue. 455
Chap. xxxi. Des doigts superflus et de ceux qui sont iointi ensemble. 456
Chap. xxxii. La maniere d'habiller le prepuce trop court, et des retaillés. 458
Chap. xxxiii. Du prepuce si serré qu'on ne peut descouurir le gland, dit phymosis et paraphymosis. 458
Chap. xxxiv. De ceux qui n'ont pas

Pages.

de trou au bout du gland, ou qui l'ont au-dessous, et qui ont le ligament de la verge trop court. 460

Chap. xxxv. De la cause des pierres. 461

Chap. xxxvi. Des signes des pierres és reins et de la vessie. 462

Chap. xxxvii. Du prognostic des pierres. 464

Chap. xxxviii. De la cure preseruatiue. 467

Chap. xxxix. Des moyens de secourir celuy qui auroit vne pierre dans l'vn des vreteres, desecnduc du rein. 470

Chap. xl. Comme il faut proceder à la guerison de la pierre, estant descendue dans la vessie. 472

Chap. xli. De la pierre estant au conduit de la verge, ou au col de la vessie. 473

Chap. xlii. Des moyens qu'il faut vser pour tirer par incision vne pierre arrestée au conduit de l'vrine, que l'on n'aura peu extraire par les voyes susdites. 474

Chap. xliii. Comment il faut traiter la playe, l'incision faite. 475

Chap. xliv. De la maniere de tirer par incision les pierres qui sont dans la vessie d'vn petit enfant masle. *Ib.*

Chap. xlv. De la maniere d'extraire les pierres aux hommes, qu'on appelle le grand et haut appareil. 478

Chap. xlvi. Comment il faut penser la playe, la pierre estant tirée. 489

Chap. xlvii. De la situation que l'on doit donner au patient, l'operation faite. 491

Chap. xlviii. Comment il faut traiter la playe faite par incision. 492

Chap. xlix. Des moyens de guerir les vlceres par lesquels, long temps apres l'extraction de la pierre, l'vrine passe encore. 493

Chap. l. La maniere de tirer les pierres aux femmes. 495

Chap. li. De la suppression ou retention d'vrine par causes interieures. 497

Chap. lii. Discours de l'autheur, du sang et pus qui peuuent estre euacués par les vrines. 498

Pages.

Chap. liii. Des causes exterieures de la retention de l'vrine. 504

Chap. liv. Du prognostic de la retention de l'vrine. *Ib.*

Chap. lv. De l'vrine sanglante et purulente. 505

Chap. lvi. Des signes des vleeres aux reins. 506

Chap. lvii. Des vlceres en la vessie, et des signes d'icelles. *Ib.*

Chap. lviii. Du prognostic des vleeres des reins et de la vessie. 507

Chap. lix. De la curation de la retention d'vrine. *Ib.*

Chap. lx. De diabetes et stranguric. 510

Chap. lxi. Des causes de diabetes. 511

Chap. lxii. Des causes de stranguric. *Ib.*

Chap. lxiii. Des signes et prognostic de diabetes. *Ib.*

Chap. lxiv. De la cure de diabetes. 512

Chap. lxv. De la cure de stranguric. 513

Chap. lxv. De la colique. *Ib.*

Chap. lxvi. Que c'est que saignée. 519

Chap. lxvii. Le moyen de bien faire la saignée. 521

Chap. lxviii. Des ventouses. 522

Chap. lxix. Des sangsues, et le moyen d'en vser. 524

LE SEIZIÉME LIVRE,

Traitant de la grosse verolle, dite maladie venerienne, et des accidens qui adiennent à icelle. 526

Av lecteur. *Ib.*

Chapitre i. Description de la verolle. 527

Chap. ii. Des causes de la verolle. 528

Chap. iii. En quel humeur le virus verolique est enraciné. 530

Chap. iv. Signes de la verolle. 531

Chap. v. Du prognostic. 532

Chap. vi. Quelles choses il faut sçauoir et entendre pour entrer en la cure de la verolle. 534

Chap. vii. Des moyens de curer la verolle, ensemble du bois de gaïac. 535

Chap. viii. La maniere de preparer la decoction de gaïac. 537

Chap. ix. La seconde maniere de curer la verolle, par frictions. 540

Pages.

Chap. x. De l'election, preparation et mixtion de l'argent vif. 541

Chap. xi. La forme d'executer ladite friction. 543

Chap. xii. Le temps de la friction. 544

Chap. xiii. De la troisiéme curation, par ceroines ou emplastres, vicaires de la friction. 547

Chap. xiv. La quatriéme maniere de curer la verolle par parfums. 551

Chap. xv. Curation des symptomes ou accidens de la maladie venerienne ou verolle : et premierement des vlceres de la verge. 552

Chap. xvi. En quoy differe la gonorrhée de la chaude-pisse. 555

Chap. xvii. De l'erection et tension continue du membre genital. 556

Chap. xviii. Des causes de la chaude-pisse, et differences d'icelle. 557

Chap. xix. Du prognostic des chaudes-pisses. 559

Chap. xx. Sommaire de la cure de la gonorrhée. 560

Chap. xxi. Curation generale de la chaude-pisse. 561

Chap. xxii. Curation particuliere de la chaude-pisse. 562

Chap. xxiii. Des carnosités qui s'engendrent dans le conduit de l'vrine apres aucunes chaudes-pisses. 564

Chap. xxiv. Des signes des carnosités. 565

Chap. xxv. Du prognostic des carnosités, et de la cure d'icelles. 566

Chap. xxvi. Cure particuliere des carnosités. 567

Chap. xxvii. De quels remedes faut vser si lesdites carnosités tiennent de la verolle, ensemble de leur cure. 568

Chap. xxviii. Des remedes conuenables pour cicatriser les vlceres apres l'ablation des carnosités. 576

Chap. xxix. Des bubons ou poulains veneriens. 578

Chap. xxx. Des exostoses, tophes, ou nodus venant du virus verolique. 579

Chap. xxxi. Des causes pourquoy l'os s'altere et pourrit, et des signes pour le connoistre. 580

Chap. xxxii. Des moyens de proceder à la separation des os carieux. 582

Chap. xxxiii. Des cauteres actuels et potentiels. 588

Chap. xxxiv. Du mal qui aduient des cauteres actuels indeuëment appliqués, et quels remedes il faut mettre apres l'vsage d'iceux. 591

Chap. xxxv. De la potion vulneraire. 593

Chap. xxxvi. Des dartres ou scissures serpigineuses. 597

Chap. xxxvii. De la maladie venerienne ou grosse verolle qui suruient aux petits enfans. 598

Chap. xxxviii. Description de l'eau theriacale. 599

Chap. xxxix. De la puanteur d'haleine, des aiscelles, et des pieds, et de la sueur vniuerselle. 600

Chap. xl. De la surdité des oreilles. *Question problematique, à sçauoir qui est la cause de surdité.* 601

LE DIX-SEPTIÉME LIVRE,

Traitant des moyens et artifices d'adiouster ce qui defaut naturellement ou par accident. 603

Chapitre i. Le moyen d'auoir un œil artificiel. *Ib.*

Chap. ii. Le moyen de contrefaire vn nez par artifice. 605

Chap. iii. La maniere d'accommoder des dents artificielles. 606

Chap. iv. Le moyen d'adapter vn instrument au palais pour rendre la parole mieux formée. 607

Chap. v. Le moyen de secourir ceux qui auroient la langue coupée, et les faire parler. 608

Chap. vi. Le moyen de reparer le vice de la face defigurée. 610

Chap. vii. De l'oreille perdue. *Ib.*

Chap. viii. De ceux qui sont voutés, ayant l'espine courbée. 611

Chap. ix. De ceux qui iettent leur vrine inuolontairement, et le moyen de suruenir à ceux qui ont la verge perdue. 612

Chap. x. L'artifice de mettre un poucier ou doigtier. 613

Pages.

Chap. xi. Du vice des iambes dont les malades sont appellés *vari* et *valgi*, et des iambes trop gresles. 613

Chap. xii. Les moyens d'accommoder des mains, bras et iambes artificielles, au lieu de ceux qui auront esté coupés. 615

Chap. xiii. Le moyen de faire aller droit une personne qui seroit boiteux à raison de l'accourcissement de la iambe. 621

LA MANIERE DE

Extraire les enfans tant mors que viuans hors le ventre de la mere, lors que Nature de soy ne peut venir à son effect. 623

LE DIX-HVITIÉME LIVRE,

Traitant de la generation de l'homme, recueilli des anciens et modernes. 633

Preface. *Ib.*

Chapitre i. Pourquoy les parties generatiues sont accompagnées d'vn grand plaisir. 635

Chap. ii. De quelle qualité est la semence dont est engendré le masle et la femelle. 637

Chap. iii. Pourquoy les femelles des bestes brutes, apres estre empreintes, ne desirent plus de s'accoupler aux masles. 639

Chap. iv. La maniere d'habiter et faire generation. 640

Chap. v. Les signes que la femme aura conceu, et est grosse d'enfant. 642

Chap. vi. Comment la matrice se resserre si tost que la semence y est iettée et retenue. 644

Chap. vii. De la generation du nombril. 646

Chap. viii. Des vaisseaux qui sont au nombril de l'enfant. 648

Chap. ix. De l'ebullition des semences en la matrice, et des trois ampoulles qui sont les lieux des trois membres principaux, à sçauoir le foye, le cœur et le cerueau. 649

Chap. x. De la troisiéme ampoulle où la teste se forme. 650

Chap. xi. De l'ame. 652

Chap. xii. Des excremens naturels, et de ceux que iette l'enfant en la matrice de sa mere. 661

Chap. xiii. Comment l'enfant estant à terme s'efforce de sortir hors du ventre de sa mere, et de sa natiuité. 664

Chap. xiv. De la situation de l'enfant au ventre de la mere. 669

Chap. xv. Du temps commode ou incommode de la natiuité de l'enfant. 671

Chap. xvi. Des signes à la femme de bien tost enfanter. 673

Chap. xvii. Ce qu'il faut à faire l'enfant subit qu'il est né. 676

Chap. xviii. De la maniere d'extraire l'arriere-faix apres l'enfantement. 681

Chap. xix. Ce qu'on doit bailler à l'enfant par la bouche deuant que luy donner à teter. 682

Chap. xx. De l'election d'vne bonne nourrice. 683

Chap. xxi. De quelle qualité doit estre choisie la nourrice. 684

Chap. xxii. De l'aage de la nourrice. 685

Chap. xxiii. De l'habitude du corps de la nourrice. *Ib.*

Chap. xxiv. Des mœurs de la nourrice. 686

Chap. xxv. Des mammelles et de la poitrine de la nourrice. 687

Chap. xxvi. De la nature du laict de la nourrice. 688

Chap. xxvii. De la distance du temps que la nourrice a enfanté, et du sexe de son enfant. 689

Chap. xxviii. Du regime de la nourrice, et comme elle doit coucher l'enfant. *Ib.*

Chap. xxix. Comme l'on doit accoustrer la boüillie du petit enfant. 691

Chap. xxx. En quel temps il faut sevrer l'enfant. 694

Chap. xxxi. Les signes pour connoistre si l'enfant est mort ou viuant au ventre de la mere. 696

Chap. xxxii. De la maniere de bien situer la femme pour lui extraire l'enfant. 701

Chap. xxxiii. De la maniere de tirer les enfans hors du ventre de la mere, tant morts que viuans. 702

Chap. xxxiv. Ce qu'il faut bailler à la femme subit qu'elle est accouchée, et

Pages.
ce qu'il luy conuient faire. 706
Chap. xxxv. Ce qu'il faut faire aux tetins de la nouuelle accouchée. 709
Chap. xxxvi. Des causes de la difficulté d'enfanter. 711
Chap. xxxvii. Des causes de l'auortement des femmes. 713
Chap. xxxviii. Des moyens de suruenir à l'enfant, la mere morte. 716
Chap. xxxix. De la superfetation, c'est-à-dire conception reïterée ou surengendrée. 719
Chap. xl. De la mole engendrée en la matrice, appellée des femmes mauuais germe. 722
Chap. xli. Des signes pour connoistre vne mole d'auec vn enfant. 723
Chap. xlii. Cure de la mole lorsqu'elle n'est pas encore trop grosse. 727
Chap. xliii. De la sterilité qui est defaut d'engendrer aux hommes, de leur impuissance, de froidure et malefice. 730
Chap. xliv. De la sterilité ou fecondité des femmes. 733
Chap. xlv. Les signes de la matrice intemperée. 737
Chap. xlvi. De la precipitation ou peruersion de la matrice, c'est-à-dire tombée ou renuersée hors de son lieu naturel. 739
Chap. xlvii. Cure de la precipitation de la matrice. 740
Chap. xlviii. Comme il faut situer la femme, lorsque la matrice est grandement tombée hors la nature de la femme. 741
Chap. xlix. De la membrane appellée hymen. 747
Chap. l. Histoire memorable de Iean Wier, de la membrane appellée hymen. 749
Chap. li. De phimon. 750
Chap. lii. De la suffocation de la matrice, appellée des femmes le mal de la mere, et de ses causes. *Ib.*
Chap. liii. Les signes que tost la femme aura suffocation de matrice. 753
Chap. liv. Les signes pour connoistre si une femme est morte ou non par vne suffocation de matrice. 754
Chap. lv. Des differences de suffocation de matrice. 755
Chap. lvi. Les signes pour connoistre si la suffocation vient par la semence retenue et corrompue, et non du sang menstrual. 756
Chap. lvii. La cure de la suffocation de matrice. *Ib.*
Chap. lviii. Du flux menstrual des femmes. 761
Chap. lix. Pourquoy nature a fait que la femme a vn flux menstrual. 763
Chap. lx. La cause des menstrues aux femmes. *Ib.*
Chap. lxi. Des causes pourquoy le flux menstrual est retenu aux femmes. 764
Chap. lxii. Les signes et prognostic que les menstrues sont retenues, et les maladies et accidens qui en aduiennent. 765
Chap. lxiii. Des moyens pour prouoquer le flux menstrual aux femmes. 767
Chap. lxiv. Les signes que les mois veulent couler aux femmes et filles. 769
Chap. lxv. Les accidens qui viennent au flux du sang menstrual immoderé. 772
Chap. lxvi. Les moyens d'arrester le flux menstrual excessif. *Ib.*
Chap. lxvii. Les remedes particuliers qu'on doit appliquer en la matrice pour estancher le flux de sang immoderé. 773
Chap. lxviii. Du flux muliebre, ou fleurs blanches. 77
Chap. lxix. Causes des fleurs blanches. 777
Chap. lxx. Cure du flux muliebre, ou fleurs blanches. *Ib.*
Chap. lxxi. Des palles couleurs. 779
Chap. lxxii. Du battement de cœur. 780
Chap. lxxiii. De boursoufleure. *Ib.*
Chap. lxxiv. De l'appetit corrompu et depraué. *Ib.*
Chap. lxxv. De nausée et vomissement. 781
Chap. lxxvi. Des frissons et rigueurs. *Ib.*
Chap. lxxvii. Des soupirs, gemissemens et ris. 782
Chap. lxxviii. Des resueries. *Ib.*
Chap. lxxix. De l'espauoüissement. 783
Chap. lxxx. De la fiéure erratique. *Ib.*
Chap. lxxxi. De soif et alteration. 784

Pages.

CHAP. LXXXII. Du veiller. *Ib.*

CHAP. LXXXIII. Cure. *Ib.*

CHAP. LXXXIV. Des hemorrhoïdes qui naissent au col de la matrice. 785

CHAP. LXXXV. Des verrues qui viennent au col de la matrice. 786

CHAP. LXXXVI. De thym, espece de verrue qui vient au col de la matrice. 787

CHAP. LXXXVII. Des rhagadies et condylomes. 790

CHAP. LXXXVIII. Du prurit de la matrice. *Ib.*

CHAP. LXXXIX. De l'hydropisie de la matrice. 791

Pages.

CHAP. XC. De l'inflation de la matrice. 792

CHAP. XCI. Des pierres et sables contenus en la matrice. *Ib.*

CHAP. XCII. Du col de la matrice trop large, trop ouuert et trop lubrique. 793

CHAP. XCIII. De la relaxation du gros intestin qui se fait aux femmes. 794

CHAP. XCIV. De la relaxation et enfleure du nombril, qui se fait aux enfans. 795

CHAP. XCV. De la douleur des dents des petits enfans. *Ib.*

FIN DE LA TABLE DU TOME DEUXIÈME.

GLASGOW UNIVERSITY LIBRARY